
U d'/of OTTAWA
39003001239119

24

76

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

TOME SECOND




IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

NOUVELLE ÉDITION

DESSINS PAR YAN' DARGENT



PARIS

FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

M DCCC LXVI



Paris. — J. Claye, imp.

Furne et Cᵉ, éditeurs.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Résultat des dernières exécutions contre les partis ennemis du gouvernement. — Décret contre les ex-nobles. — Les ministères sont abolis et remplacés par des commissions. — Efforts du comité de salut public pour concentrer tous les pouvoirs dans sa main. — Abolition des sociétés populaires, excepté celle des Jacobins. — Distribution du pouvoir et de l'administration entre les membres du comité. — La convention, d'après le rapport de Robespierre, déclare, au nom du peuple français, la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. — État de l'Europe au commencement de l'année 1794 (an II). — Préparatifs universels de guerre. — Politique de Pitt. — Plan des coalisés et des Français. — État de nos armées de terre et de mer. — Activité et énergie du gouvernement pour trouver et utiliser les ressources. — Ouverture de la campagne; occupation des Pyrénées et des Alpes. — Opérations dans les Pays-Bas. — Combats sur la Sambre et sur la Lys. — Victoire de Turcoing. — Fin de la guerre de la Vendée. — Commencement de la guerre des chouans. — Événements des colonies. Désastres de Saint-Domingue. — Perte de la Martinique. — Bataille navale.

Le gouvernement venait d'immoler deux partis à la fois. Le premier, celui des ultra-révolutionnaires, était véritablement redoutable, ou pouvait le devenir; le second, celui des nouveaux modérés, ne l'était pas. Sa destruction n'était pas nécessaire, mais pouvait être utile pour écarter toute apparence de modération. Le comité frappa sans conviction, par hypocrisie et par envie. Ce dernier coup était difficile à porter; on vit tout le comité hésiter, et Robespierre rentrer dans sa demeure, comme aux jours de danger. Mais Saint-Just, soutenu par son courage et sa haine jalouse, resta ferme au poste, ranima Hermann et Fouquier, effraya la Convention, lui arracha le décret de mort, et fit consommer le sacrifice. Le dernier effort que doit faire une autorité pour devenir absolue est toujours le plus difficile, il lui faut toute sa force pour vaincre la dernière résistance; mais, cette résistance vaincue, tout cède, tout se prosterne, elle n'a plus qu'à régner sans obstacle. C'est alors qu'elle se déploie, qu'elle déborde, et se perd. Tandis que toutes les bouches sont fermées, que la soumission est sur tous les visages, la haine se renferme dans les cœurs, et l'acte d'accusation des vainqueurs se prépare au milieu de leur triomphe.

Le comité de salut public, après avoir heureusement immolé les deux classes d'hommes si différentes qui avaient voulu contra-

rier ou seulement critiquer son pouvoir, était devenu irrésistible. L'hiver avait fini. La campagne de 1794 (germinal an II) allait s'ouvrir avec le printemps. Des armées formidables devaient se déployer sur toutes les frontières et faire sentir au dehors la terrible puissance si cruellement sentie au dedans. Quiconque avait paru résister ou porter quelque intérêt à ceux qui venaient de mourir, devait se hâter de faire sa soumission. Legendre, qui avait fait un effort le jour où Danton, Lacroix et Camille Desmoulins furent arrêtés, et qui avait tâché de remuer la Convention en leur faveur, Legendre crut devoir réparer son imprudence, et de se laver de son amitié pour les dernières victimes. On lui avait écrit plusieurs lettres anonymes dans lesquelles on l'engageait à frapper les tyrans, qui, disait-on, venaient de lever le masque. Legendre se rendit aux Jacobins le 21 germinal (10 avril), dénonça les lettres anonymes qu'il recevait, et se plaignit d'être pris pour un séide qu'on pouvait armer du poignard. « Eh bien! dit-il, puis-« qu'on m'y force, je le déclare au peuple, « qui m'a toujours entendu parler avec bonne « foi, je regarde maintenant comme démon-« tré que la conspiration dont les chefs ont « cessé d'être existait réellement, et que « j'étais le jouet des traîtres. J'en ai trouvé « la preuve dans différentes pièces dépo-« sées au comité de salut public, surtout « dans la conduite criminelle des accusés « devant la justice nationale, et dans les ma-« chinations de leurs complices qui veulent « armer un homme probe du poignard homi-« cide. J'étais, avant la découverte du com-« plot, l'intime ami de Danton; j'aurais « répondu de ses principes et de sa conduite « sur ma tête; mais aujourd'hui je suis con-« vaincu de son crime; je suis persuadé qu'il « voulait plonger le peuple dans une erreur « profonde. Peut-être y serais-je tombé moi-« même, si je n'avais été éclairé à temps. Je « déclare aux écrivailleurs anonymes qui « voudraient me porter à poignarder Robes-« pierre et me rendre l'instrument de leurs « machinations, que je suis né dans le sein « du peuple, que je me fais une gloire d'y « rester, et que je mourrai plutôt que d'aban-« donner ses droits. Ils ne m'écriront pas une « lettre que je ne la porte au comité de salut « public. »

La soumission de Legendre devint bientôt générale. De toutes les parties de la France, arrivèrent une foule d'adresses ou l'on félicitait la Convention et le comité de salut public de leur énergie. Le nombre de ces adresses est incalculable. Dans tous les styles, avec les formes les plus burlesques, chacun s'empressait d'adhérer aux actes du gouvernement, et d'en reconnaître la justice. Rhodez envoya l'adresse suivante : « Dignes représentants d'un peuple libre, « c'est donc en vain que les enfants des Ti-« tans ont levé leur tête altière, la foudre « les a tous renversés!... Quoi, citoyens! « pour de viles richesses vendre sa liberté!... « La Constitution que vous nous avez donnée « a ébranlé tous les trônes, épouvanté tous « les rois. La liberté avançant à pas de géant, « le despotisme écrasé, la superstition anéan-« tie, la république reprenant son unité, les « conspirateurs dévoilés et punis, des man-« dataires infidèles, des fonctionnaires pu-« blics lâches et perfides tombant sous la « hache de la loi, les fers des esclaves du « Nouveau-Monde brisés : voilà vos trophées! « S'il existe encore des intrigants, qu'ils « tremblent! que la mort des conjurés atteste « votre triomphe! Pour vous, représentants, « vivez heureux des sages lois que vous avez « faites pour le bonheur de tous les peuples, « et recevez le tribut de notre amour[1]! »

Ce n'était point par horreur pour les moyens sanguinaires que le comité avait frappé les ultra-révolutionnaires, mais pour affermir l'autorité, et pour écraser les résistances qui arrêtaient son action. Aussi le vit-on depuis tendre constamment à un double but, se rendre toujours plus formidable, et concentrer de plus en plus le pouvoir dans ses mains. Collot, qui était devenu l'orateur du gouvernement aux Jacobins, exprima de la manière la plus énergique la politique du comité. Dans un discours violent où il traçait à toutes les autorités la route nouvelle qu'elles

1. Séance du 26 germinal; numéro 208 du *Moniteur* de l'an II (avril 1794).



Villaret-Joyeuse.

devaient suivre, et le zèle qu'elles devaient déployer dans leurs fonctions, il dit : « Les « tyrans ont perdu leurs forces; leurs armées « tremblent en présence des nôtres; déjà « quelques despotes cherchent à se retirer « de la coalition. Dans cet état, il ne leur « reste qu'un espoir, ce sont les conspira- « tions intérieures. Il ne faut donc pas cesser « d'avoir l'œil ouvert sur les traîtres. Comme « nos frères, vainqueurs sur les frontières, « ayons tous nos armes en joue et faisons « feu tous à la fois. Pendant que les ennemis « extérieurs tomberont sous les coups de nos « soldats, que les ennemis intérieurs tombent « sous les coups du peuple. Notre cause, « défendue par la justice et l'énergie, sera « triomphante. La nature fait tout cette « année pour les républicains; elle leur « promet une abondance double. Les feuil- « les qui poussent annoncent la chute des « tyrans. Je vous le répète, citoyens, veillons « au dedans, tandis que nos guerriers combat- « tent au dehors; que les fonctionnaires char- « gés de la surveillance publique redoublent « de soins et de zèle, qu'ils se pénètrent bien « de cette idée, qu'il n'y a peut-être pas une

« rue, pas un carrefour où il ne se trouve un « traître qui médite un dernier complot. Que « ce traître trouve la mort, et la mort la « plus prompte! Si les administrateurs, si les « fonctionnaires publics veulent trouver une « place dans l'histoire, voici le moment favo- « rable pour y songer. Le tribunal révolu- « tionnaire s'y est assuré déjà une place « marquée. Que toutes les administrations « sachent imiter son zèle et son inexorable « énergie; que les comités révolutionnaires « surtout redoublent de vigilance et d'acti- « vité, et qu'ils sachent se soustraire aux sol- « licitations dont on les assiége et qui les por- « tent à une indulgence funeste à la liberté. »

Saint-Just fit à la Convention un rapport formidable sur la police générale de la république [1]. Il y répéta l'histoire fabuleuse de toutes les conspirations, il les montra comme le soulèvement de tous les vices contre le régime austère de la république; il dit que le gouvernement, loin de se ralentir, devait frapper sans cesse, jusqu'à ce qu'il eût immolé tous les êtres dont la corruption était un obstacle à l'établissement de la vertu. Il fit l'éloge accoutumé de la sévérité, et chercha, comme on le faisait alors, par des figures de toute espèce, à prouver que l'origine des grandes institutions devait être terrible. « Que serait « devenue, dit-il, une république indulgen- « te?... Nous avons opposé le glaive au « glaive, et la republique est fondée. Elle « est sortie du sein de orages : cette origine « lui est commune avec le monde sorti du « chaos, et avec l'homme qui pleure en nais- « sant. » En conséquence de ces maximes, Saint-Just proposa une mesure générale contre les ex-nobles. C'était la première de ce genre qu'on eût rendue. Danton, l'année précédente, avait, dans un moment de fougue, fait mettre tous les aristocrates hors la loi. Ce décret était inexécutable par son étendue, on en rendit un autre qui condamnait tous les suspects à la détention provisoire. Mais aucune loi directe contre les ex-nobles n'avait encore été portée. Saint-Just les montra comme des ennemis irréconciliables de la révolution. « Quoi que vous fassiez, dit-il, « vous ne pourrez jamais contenter les en- « nemis du peuple, à moins que vous ne ré- « tablissiez la tyrannie. Ils faut donc qu'ils « aillent chercher ailleurs l'esclavage et les « rois. Ils ne peuvent faire de paix avec « vous; vous ne parlez point la même lan- « gue : vous ne vous entendrez jamais. Chas- « sez-les donc! L'univers n'est point inhospi- « talier, et le salut public est parmi nous la « suprême loi. » Saint-Just proposa un décret qui bannissait tous les ex-nobles, tous les étrangers, de Paris, des places fortes, des ports maritimes, et qui mettait hors la loi ceux qui n'auraient pas obéi au décret dans l'intervalle de dix jours. D'autres dispositions de ce projet faisaient un devoir à toutes les autorités de redoubler d'activité et de zèle. La Convention applaudit à la proposition comme elle faisait toujours, et la vota par acclamation. Collot-d'Herbois, le rapporteur du décret aux Jacobins, ajouta ses figures à celles de Saint-Just. « Il faut, dit-il, « faire éprouver au corps politique la sueur « immonde de l'aristocratie; plus il aura « transpiré, mieux il se portera. »

On vient de voir ce que fit le comité pour manifester l'énergie de sa politique ; voici ce qu'il ajouta pour la concentration toujours plus grande du pouvoir. D'abord il prononça le licenciement de l'armée révolutionnaire. Cette armée, imaginée par Danton, avait d'abord été utile pour faire exécuter les volontés de la Convention, lorsqu'il existait encore des restes de fédéralisme ; mais étant devenue le centre de ralliement de tous les perturbateurs et de tous les aventuriers, ayant servi de point d'appui aux derniers démagogues, il était nécessaire de la disperser. Le gouvernement d'ailleurs, étant aveuglément obéi, n'avait plus besoin de ses satellites pour faire exécuter ses ordres. En conséquence elle fut licenciée par décret. Le comité proposa ensuite l'abolition des différents ministères. Des ministres étaient des puissances qui avaient encore trop d'importance, à côté des membres du comité de salut public. Ou ils laissaient tout faire au comité, et alors ils étaient inutiles; ou bien ils voulaient agir, et alors ils étaient des concurrents importuns. L'exemple de Bouchotte, qui, dirigé par Vincent, avait

1. 26 germinal an II (15 avril).

suscité tant d'embarras au comité, était un exemple assez instructif. En conséquence les ministères furent abolis. A leur place, on institua les douze commissions suivantes :

1. Commission des administrations civiles, police et tribunaux ;

2. Commission de l'instruction publique ;

3. Commission de l'agriculture et des arts ;

4. Commission du commerce et des approvisionnements ;

5. Commission des travaux publics ;

6. Commission des secours publics ;

7. Commission des transports, postes et messageries ;

8. Commission des finances ;

9. Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre ;

10. Commission de la marine et des colonies ;

11. Commission des armes, poudres et exploitation des mines ;

12. Commission des relations extérieures.

Ces commissions, dépendantes du comité de salut public, n'étaient autre chose que les douze bureaux entre lesquels on avait partagé le matériel de l'administration. Hermann, qui présidait le tribunal révolutionnaire pendant le procès de Danton, fut récompensé de son zèle par la qualité de chef de l'une de ces commissions. On lui donna la plus importante, celle des *administrations civiles, police et tribunaux*.

D'autres mesures furent prises pour augmenter encore la centralisation du pouvoir. D'après l'institution des comités révolutionnaires, il devait y en avoir un par chaque commune ou section de commune. Les communes rurales étant très-nombreuses et peu populeuses, le nombre des comités était trop grand, et leurs fonctions presque nulles. Leur composition d'ailleurs présentait un grand inconvénient. Les paysans étant fort révolutionnaires pour la plupart, mais illettrés, les fonctions municipales étaient en général échues aux propriétaires retirés dans leurs terres, et fort peu disposés à exercer leur pouvoir dans le sens du gouvernement ; de cette manière, la surveillance des campagnes, et surtout des châteaux, se faisait fort mal. Pour remédier à ce fâcheux état des choses, on supprima les comités révolutionnaires des communes, et l'on ne maintint que ceux de district. Par ce moyen, la police, en se concentrant, devint plus active, et passa dans les mains des bourgeois des districts, presque tous fort jacobins et fort jaloux de l'ancienne noblesse.

Les jacobins étaient la société principale, et la seule avouée par le gouvernement. Elle en avait constamment suivi les principes et les intérêts, et s'était comme lui prononcée également contre les hébertistes et les dantonistes. Le comité de salut public aurait voulu qu'elle absorbât presque toutes les autres dans son sein, et qu'elle concentrât en elle-même toute la puissance de l'opinion, comme il avait concentré en lui toute la puissance du gouvernement. Ce vœu flattait singulièrement l'ambition des jacobins, et ils firent les plus grands efforts pour l'accomplir. Depuis que les assemblées de sections avaient été réduites à deux par semaine, afin que le peuple pût y assister et y faire triompher les motions révolutionnaires, les sections s'étaient formées en sociétés populaires. Le nombre de ces sociétés était très-grand à Paris ; il y en avait jusqu'à deux ou trois par section. Nous avons rapporté déjà les plaintes dont elles étaient devenues l'objet. On disait que les aristocrates, c'est-à-dire les commis, les clers de procureurs, mécontents de la réquisition, les anciens serviteurs de la noblesse, tous ceux enfin qui avaient quelque motif de résister au système révolutionnaire, se réunissaient dans ces sociétés, et y montraient l'opposition qu'ils n'osaient manifester aux Jacobins ou dans les sections. Le grand nombre de ces sociétés secondaires en empêchait la surveillance, et l'on émettait là quelquefois des opinions qui n'auraient pas osé se produire ailleurs. Déjà l'on avait proposé de les abolir. Les jacobins n'avaient pas le droit de s'en occuper, et le gouvernement ne l'aurait pas pu sans paraître gêner la liberté de s'assembler et de délibérer en commun, liberté si préconisée à cette époque, et réputée devoir être sans limites. Sur la proposition de Collot, les jacobins décidèrent qu'ils ne recevraient plus de dépu-

tation de la part des sociétés formées à Paris depuis le 10 août, et que la correspondance ne leur serait plus continuée. Quant à celles qui avaient été formées à Paris avant le 10 août, et qui jouissaient de la correspondance, il fut décidé qu'on ferait un rapport sur chacune d'elles, pour examiner si elles devaient conserver cet avantage. Cette mesure concernait particulièrement les cordeliers, déjà frappés dans leurs chefs, Ronsin, Vincent, Hébert, et regardés depuis comme suspects. Ainsi, toutes les sociétés sectionnaires étaient flétries par cette déclaration, et les cordeliers allaient subir un rapport.

L'effet qu'on espérait de cette mesure ne fut pas longtemps à se faire attendre. Toutes les sociétés sectionnaires, intimidées ou averties, vinrent l'une après l'autre à la Convention et aux Jacobins déclarer leur dissolution volontaire. Toutes félicitaient également la Convention et les jacobins, et déclaraient que, réunies dans l'intérêt public, elles se séparaient volontairement, puisqu'on avait jugé que leurs réunions nuisaient à la cause qu'elles voulaient servir. Dès cet instant, il ne resta plus à Paris que la société mère des Jacobins, et, dans les provinces, que les sociétés affiliées. A la vérité, celle des Cordeliers subsistait encore à côté de sa rivale. Créée jadis par Danton, ingrate envers son fondateur, et toute dévouée depuis à Hébert, Ronsin et Vincent, elle avait inquiété un moment le gouvernement, et rivalisé avec les jacobins. Il s'y réunissait encore les débris des bureaux de Vincent et de l'armée révolutionnaire. On ne pouvait pas la dissoudre ; on fit le rapport qui la concernait. Il fut reconnu que depuis quelque temps elle ne correspondait que très-rarement et très-négligemment avec les jacobins, et que par conséquent il était pour ainsi dire inutile de lui conserver la correspondance. On proposa, à cette occasion, d'examiner s'il fallait à Paris plus d'une société populaire. On osa même dire qu'il faudrait établir un seul centre d'opinion, et le placer aux Jacobins. La société passa à l'ordre du jour sur toutes ces propositions, et ne décida pas même si la correspondance serait accordée aux cordeliers. Mais ce club jadis célèbre avait terminé son existence : entièrement abandonné, il ne comptait plus pour rien, et les jacobins restèrent avec le cortége de leurs sociétés affiliées, seuls maîtres et régulateurs de l'opinion.

Après avoir centralisé, si l'on peut le dire, l'opinion, on songea à régulariser l'expression, à la rendre moins bruyante et moins incommode pour le gouvernement. La censure continuelle et la dénonciation des fonctionnaires publics, magistrats, députés, généraux, administrateurs, avait fait jusqu'alors la principale occupation des jacobins. Cette fureur de poursuivre et d'attaquer sans cesse les agents de l'autorité avait eu ses inconvénients, mais aussi ses avantages tant qu'on avait pu douter de leur zèle et de leurs opinions. Mais aujourd'hui que le comité s'était vigoureusement emparé du pouvoir, qu'il surveillait ses agents avec un grand soin, et les choisissait dans le sens le plus révolutionnaire, il ne pouvait plus longtemps permettre aux jacobins de se livrer à leurs soupçons accoutumés, et d'inquiéter les fonctionnaires, pour la plupart bien surveillés et bien choisis. C'eût été même un danger pour l'État. C'est à l'occasion des généraux Charbonnier et Dagobert, calomniés tous les deux, tandis que l'un remportait des avantages sur les Autrichiens, et que l'autre expirait dans la Cerdagne, chargé d'ans et de blessures, que Collot-d'Herbois se plaignit aux Jacobins de cette manière indiscrète de poursuivre les généraux et les fonctionnaires de toute espèce. Suivant l'usage de tout rejeter sur les morts, il imputa cette fureur de dénonciation aux restes de la faction Hébert, et engagea les jacobins à ne plus tolérer ces dénonciations publiques, qui faisaient perdre, disait-il, un temps précieux à la société, et qui déconsidéraient les agents choisis par le gouvernement. En conséquence, il proposa et fit instituer dans le sein de la société un comité chargé de recevoir les dénonciations, et de les transmettre secrètement au comité de salut public. De cette manière les dénonciations devenaient moins incommodes et moins bruyantes, et au désordre démagogique commença à succéder la régularité des formes administratives.

Ainsi donc, se prononcer d'une manière



Paris. — J. Claye. imp. Furne et Ce éditeurs.

Succès aux Pyrénées... (Page 23.)

toujours plus énergique contre les ennemis de la révolution, centraliser l'administration, la police et l'opinion, furent les premiers soins du comité, et les premiers fruits de la victoire remportée sur les partis. Sans doute, l'ambition commençait maintenant à avoir part à ses déterminations, beaucoup plus que dans le premier moment de son existence, mais pas autant que le ferait supposer la grande masse de pouvoir qu'il s'était acquise. Institué au commencement de la campagne de 1793, et au milieu de périls urgents, il avait reçu son existence de la nécessité seule. Une fois établi, il avait pris successivement une plus grande part de pouvoir, suivant que l'exigeait le service de l'État, et il était ainsi arrivé à la dictature même. Sa position au milieu de cette dissolution universelle de toutes les autorités était telle, qu'il ne pouvait pas réorganiser sans gagner du pouvoir, et faire bien sans y mettre de l'ambition. Ces dernières mesures lui étaient profitables sans doute, mais elles étaient en elles-mêmes prudentes et utiles. La plupart même lui avaient été suggérées; car, dans une société qui se réorganise, tout vient s'offrir et se soumettre à l'autorité créatrice. Mais il touchait au moment où l'ambition allait régner seule, et où l'intérêt de sa propre puissance allait remplacer celui de l'État. Tel est l'homme ; il ne peut pas rester désintéressé longtemps, et il s'ajoute bientôt lui-même au but qu'il poursuit.

Il restait au comité de salut public un dernier soin à prendre, celui qui préoccupe toujours les instituteurs d'une société nouvelle, c'est la religion. Déjà il s'était occupé des idées morales en mettant *la probité, la justice et toutes les vertus à l'ordre du jour ;* il lui restait à s'occuper des idées religieuses.

Remarquons ici chez ces sectaires le singulier progrès de leurs systèmes. Quand il fallut détruire les girondins, ils virent en eux des modérés, des républicains faibles, ils parlè-

rent d'énergie patriotique et de *salut public*, et les immolèrent à ces idées. Quand il se forma deux nouveaux partis, l'un brutal, extravagant, voulant tout renverser, tout profaner; l'autre indulgent, facile, ami des mœurs douces et des plaisirs, ils passèrent des idées d'énergie patriotique à celles d'ordre et de vertu ; ils ne virent plus qu'une fatale modération énervant les forces de la révolution ; ils virent tous les vices soulevés à la fois contre la sévérité du régime républicain ; d'une part, l'anarchie rejetant toute idée d'ordre, et de l'autre, la mollesse et la corruption rejetant toute idée de mœurs, le délire de l'esprit rejetant toute idée de Dieu ; alors ils crurent voir la république attaquée, comme la vertu, par toutes les mauvaises passions à la fois. Le mot de vertu fut partout; ils mirent la justice, la probité à l'ordre du jour. Il leur restait à proclamer Dieu, l'immortalité de l'âme, toutes les croyances morales ; il leur restait à faire une profession de foi solennelle, à déclarer en un mot la religion de l'État. Ils résolurent donc de rendre un décret à ce sujet. De cette manière, ils opposaient aux anarchistes l'ordre, aux athées Dieu, aux corrompus les mœurs. Leur système de la vertu était complet. Ils mettaient surtout un grand prix à laver la république des reproches d'impiété dont elle était poursuivie dans toute l'Europe; ils voulaient dire ce qu'on dit toujours aux prêtres qui vous accusent d'être impies, parce qu'on ne croit pas à leurs dogmes : NOUS CROYONS EN DIEU.

Ils avaient encore d'autres motifs de prendre une grande mesure à l'égard du culte. On avait aboli les cérémonies de la Raison ; il fallait des fêtes pour les jours de décade; et il importait, en songeant aux besoins moraux et religieux du peuple, de songer aussi à ses besoins d'imagination, et de lui donner des sujets de réunions publiques. D'ailleurs, le moment était des plus favorables : la république, victorieuse à la fin de la campagne précédente, commençait à l'être encore au début de celle-ci. Au lieu du dénûment de moyens dans lequel elle se trouvait l'année dernière, elle était, par les soins de son gouvernement, pourvue des plus puissantes ressources militaires. De la crainte d'être conquise elle passait à l'espoir de conquérir; au lieu d'insurrections effrayantes, la soumission régnait partout. Enfin si, à cause des assignats et du *maximum*, il y avait encore de la gêne dans la distribution intérieure des produits, la nature semblait s'être plu à combler la France de tous les biens, en lui accordant les plus belles récoltes. De toutes les provinces on annonçait que la moisson serait double, et mûre un mois avant l'époque accoutumée. C'était donc le moment de prosterner cette république sauvée, victorieuse et comblée de tous les dons, aux pieds de l'Éternel. L'occasion était grande et touchante pour ceux de ces hommes qui croyaient; elle était opportune pour ceux qui n'obéissaient qu'à des idées politiques.

Remarquons une chose bien singulière. Des sectaires pour lesquels il n'existait plus aucune convention humaine qui fût respectable ; qui, grâce à leur mépris extraordinaire pour tous les autres peuples, et à l'estime dont ils étaient remplis pour eux-mêmes, ne redoutaient aucune opinion et ne craignaient pas de blesser celle du monde ; qui, en fait de gouvernement, avaient tout réduit à l'absolu nécessaire; qui n'avaient admis d'autre autorité que celle de quelques citoyens temporairement élus; qui avaient rejeté toute hiérarchie de classes ; qui n'avaient pas craint d'abolir le plus ancien et le mieux enraciné de tous les cultes : de tels sectaires s'arrêtaient devant deux idées, la morale et Dieu. Après avoir rejeté toutes celles dont ils croyaient pouvoir dégager l'homme, ils restaient dominés par l'empire de ces deux dernières, et immolaient un parti à chacune. Si tous ne croyaient pas, tous cependant sentaient le besoin de l'ordre entre les hommes, et, pour appuyer cet ordre humain, ils comprenaient la nécessité de reconnaître dans l'univers un ordre général et intelligent. C'est la première fois, dans l'histoire du monde, que la dissolution de toutes les autorités laissait la société en proie au gouvernement des esprits purement systématiques (car les Anglais croyaient à des traditions chrétiennes), et ces esprits, qui avaient dépassé toutes les idées reçues, adoptaient, conservaient les

idées de la morale et de Dieu. Cet exemple est unique dans les annales du monde ; il est singulier, il est grand et beau ; l'histoire doit s'arrêter pour en faire la remarque.

Robespierre fut rapporteur dans cette occasion solennelle, et lui seul devait l'être d'après la distribution des rôles qui s'était faite entre les membres du comité. Prieur, Robert Lindet, Carnot, s'occupaient silencieusement de l'administration et de la guerre. Barère faisait la plupart des rapports, particulièrement ceux qui étaient relatifs aux opérations des armées, et en général tous ceux qu'il fallait improviser. Le déclamateur Collot-d'Herbois était dépêché dans les clubs et les réunions populaires, pour y porter les paroles du comité. Couthon, quoique paralytique, allait aussi partout, parlait à la Convention, aux Jacobins, au peuple, et avait l'art d'intéresser par ses infirmités, et par le ton paternel qu'il prenait en disant les choses les plus violentes. Billaud, moins mobile, s'occupait de la correspondance, et traitait quelquefois les questions de politique générale. Saint-Just, jeune, audacieux et actif, allait et venait des champs de bataille au comité; quand il avait imprimé la terreur et l'énergie aux armées, il revenait faire des rapports meurtriers contre les partis qu'il fallait envoyer à la mort. Robespierre enfin, leur chef à tous, consulté sur toutes les matières, ne prenait la parole que dans les grandes occasions. Il traitait les hautes questions morales et politiques; on lui réservait ces beaux sujets, comme plus dignes de son talent et de sa vertu. Le rôle de rapporteur lui appartenait de droit dans la question qu'on allait traiter. Aucun ne s'était prononcé plus fortement contre l'athéisme, aucun n'était aussi vénéré, aucun n'avait une si grande réputation de pureté et de vertu, aucun enfin, par son ascendant et son dogmatisme, n'était plus propre à cette espèce de pontificat.

Jamais occasion n'avait été plus belle pour imiter ce Rousseau, dont il professait les opinions, et du style duquel il faisait une étude continuelle. Le talent de Robespierre s'était singulièrement développé dans les longues luttes de la révolution. Cet être froid et pesant commençait à bien improviser; et quand il écrivait, c'était avec pureté, éclat et force. On retrouvait dans son style quelque chose de l'humeur âpre et sombre de Rousseau, mais il n'avait pu se donner ni les grandes pensées, ni l'âme généreuse et passionnée de l'auteur d'*Émile*.

Il parut à la tribune le 18 floréal (7 mai 1794), avec un discours soigneusement travaillé. Une attention profonde lui fut accordée. « Citoyens, dit-il en débutant, c'est « dans la prospérité que les peuples ainsi « que les particuliers doivent pour ainsi dire « se recueillir, pour écouter dans le silence « des passions la voix de la sagesse. » Alors il dévoile longuement le système adopté. La république, suivant lui, c'est la vertu; et tous les adversaires qu'elle avait rencontrés ne sont que les vices de tous genres soulevés contre elle, et soudoyés par les rois. Les anarchistes, les corrompus, les athées, n'ont été que les agents de Pitt. « Les tyrans, « ajoute-t-il, satisfaits de l'audace de leurs « émissaires, s'étaient empressés d'étaler aux « yeux de leurs sujets les extravagances « qu'ils avaient achetées; et, feignant de « croire que c'était là le peuple français, ils « semblaient leur dire : Que gagnerez-vous « à secouer notre joug? *Vous le voyez, les « républicains ne valent pas mieux que « nous!* » Brissot, Danton, Hébert, figurent alternativement dans le discours de Robespierre, et, pendant qu'il se livre contre ces prétendus ennemis de la vertu aux déclamations de la haine, déclamations déjà fort usées, il excite peu d'enthousiasme. Mais bientôt il abandonne cette partie du sujet, et s'élève à des idées vraiment grandes et morales, exprimées avec talent. Il obtient alors des acclamations universelles. Il observe avec raison que ce n'est pas comme auteurs de systèmes que les représentants de la nation doivent poursuivre l'athéisme et proclamer le déisme, mais comme des législateurs cherchant quels sont les principes les plus convenables à l'homme réuni en société. « Que « vous importent à vous, législateurs, s'écrie-« t-il, que vous importent les hypothèses « diverses par lesquelles certains philoso-« phes expliquent les phénomènes de la na-

« ture? Vous pouvez abandonner tous ces « objets à leurs disputes éternelles; ce n'est « ni comme métaphysiciens, ni comme théo- « logiens, que vous devez les envisager: aux « yeux du législateur, tout ce qui est utile au « monde et bon dans la pratique, est la vé- « rité. L'idée de l'Être suprême et de l'im- « mortalité de l'âme est un appel continuel « à la justice; elle est donc sociale et répu- « publicaine..... Qui donc t'a donné, s'écrie « encore Robespierre, la mission d'annoncer « au peuple que la Divinité n'existe pas? O « toi qui te passionnes pour cette aride doc- « trine, et qui ne te passionnas jamais pour « la patrie! quel avantage trouves-tu à per- « suader à l'homme qu'une force aveugle « préside à ses destinées et frappe au hasard « le crime et la vertu; que son âme n'est « qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes « du tombeau? L'idée de son néant lui in- « spirera-t-elle des sentiments plus purs et « plus élevés de son immortalité? Lui in- « spirera-t-elle plus de respect pour ses sem- « blables et pour lui-même, plus de dé- « vouement pour la patrie, plus d'audace à « braver la tyrannie, plus de mépris pour la « mort ou pour la volupté? Vous qui regret- « tez un ami vertueux, vous aimez à penser « que la plus belle partie de lui-même a « échappé au trépas! Vous qui pleurez sur « le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes- « vous consolé par celui qui vous dit qu'il « ne reste plus d'eux qu'une vile poussière? « Malheureux qui expirez sous les coups d'un « assassin, votre dernier soupir est un appel « à la justice éternelle! L'innocence sur « l'échafaud fait pâlir le tyran sur son char « de triomphe. Aurait-elle cet ascendant si « le tombeau égalait l'oppresseur et l'op- « primé?... »

Robespierre, s'attachant toujours à saisir le côté politique de la question, ajoute ces observations remarquables : « Prenons ici, « dit-il, les leçons de l'histoire. Remar- « quez, je vous prie, comment les hommes « qui ont influé sur la destinée des États fu- « rent déterminés vers l'un ou l'autre des « deux systèmes opposés, par leur caractère « personnel, et par la nature même de leurs « vues politiques. Voyez-vous avec quel art « profond César, plaidant dans le sénat ro- « main en faveur des complices de Catilina, « s'égare dans une digression contre le dogme « de l'immortalité de l'âme, tant ces idées « lui paraissent propres à éteindre dans le « cœur des juges l'énergie de la vertu, tant « la cause du crime lui paraît liée à celle de « l'athéisme! Cicéron, au contraire, invoquait « contre les traîtres et le glaive des lois et la « foudre des dieux. Socrate mourant entre- « tient ses amis de l'immortalité de l'âme. « Léonidas, aux Thermopyles, soupant avec « ses compagnons d'armes au moment d'exé- « cuter le dessein le plus héroïque que la « vertu humaine ait jamais conçu, les invite « pour le lendemain à un autre banquet pour « une vie nouvelle... Caton ne balança point « entre Épicure et Zénon. Brutus et les illus- « tres conjurés qui partagèrent ses périls et « sa gloire appartenaient aussi à cette secte « sublime des stoïciens, qui eut des idées si « hautes de la dignité de l'homme, qui « poussa si loin l'enthousiasme de la vertu, « et qui n'outra que l'héroïsme. Le stoïcisme « enfanta des émules de Brutus et de Caton « jusque dans les siècles affreux qui suivirent « la perte de la liberté romaine; le stoïcisme « sauva l'honneur de la nature humaine, dé- « gradée par les vices des successeurs de « César, et surtout par la patience des peu- « ples. »

Au sujet de l'athéisme, Robespierre s'explique d'une manière singulière sur les encyclopédistes. « Cette secte, dit-il, en matière de « politique, resta toujours au-dessous des « droits du peuple; en matière de morale, « elle alla beaucoup au delà de la destruction « des préjugés religieux: ses coryphées décla- « maient quelquefois contre le despotisme, et « ils étaient pensionnés par les despotes; ils « faisaient tantôt des livres contre la cour, et « tantôt des dédicaces aux rois, des discours « pour les courtisans, et des madrigaux pour « les courtisanes; ils étaient fiers dans leurs « écrits et rampants dans les antichambres. « Cette secte propagea avec beaucoup de « zèle l'opinion du matérialisme, qui prévalut « parmi les grands et parmi les beaux es- « prits; on lui doit en partie cette espèce de « philosophie pratique qui, réduisant l'é-



Pichegru.

« goïsme en système, regarde la société hu- « maine comme une guerre de ruse, le succès « comme la règle du juste et de l'injuste, la « probité comme une affaire de goût et de « bienséance, le monde comme le patrimoine « des fripons adroits...

« Parmi ceux qui au temps dont je parle « se signalèrent dans la carrière des lettres « et de la philosophie, un homme, par l'élé- « vation de son âme et la grandeur de son « caractère, se montra digne du ministère « de précepteur du genre humain : il atta- « qua la tyrannie avec franchise; il parla « avec enthousiasme de la Divinité; son élo- « quence mâle et probe peignit en traits de « feu les charmes de la vertu; elle défendit « ces dogmes consolateurs que la raison « donne pour appui au cœur humain. La pu- « reté de sa doctrine, puisée dans la nature « et dans la haine profonde du vice, autant « que son mépris invincible pour les sophis- « tes intrigants qui usurpaient le nom de « philosophes, lui attira la haine et la persé- « cution de ses rivaux et de ses faux amis. « Ah! s'il avait été témoin de cette révolution « dont il fut le précurseur, qui peut douter

« que son âme généreuse eût embrassé avec « transport la cause de la justice et de l'éga- « lité! »

Robespierre s'attache ensuite à écarter cette idée que le gouvernement, en proclamant le dogme de l'Être suprême, travaille pour les prêtres. Il s'exprime ainsi qu'il suit :

« Qu'y a-t-il de commun entre les prêtres « et Dieu? Les prêtres sont à la morale ce « que les charlatans sont à la médecine. Com- « bien le Dieu de la nature est différent du « Dieu des prêtres! Je ne reconnais rien de si « ressemblant à l'athéisme que les religions « qu'ils ont faites. A force de défigurer l'Être « suprême, ils l'ont anéanti autant qu'il était « en eux : ils en ont fait tantôt un globe de « feu, tantôt un bœuf, tantôt un arbre, tantôt « un homme, tantôt un roi. Les prêtres ont « créé un Dieu à leur image; ils l'ont fait ja- « loux, capricieux, avide, cruel, implacable; « ils l'ont traité comme jadis les maires du « palais traitèrent les descendants de Clovis, « pour régner en son nom et se mettre à sa « place; ils l'ont relégué dans le ciel comme « dans un palais, et ne l'ont appelé sur la « terre que pour demander à leur profit des « dîmes, des richesses, des honneurs, des « plaisirs et de la puissance. Le véritable « temple de l'Être suprême, c'est l'univers; « son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un « grand peuple rassemblé sous ses yeux pour « resserrer les nœuds de la fraternité uni- « verselle, et pour lui présenter l'hommage « des cœurs sensibles et purs. »

Robespierre dit ensuite qu'il faut des fêtes à un peuple. « L'homme, dit-il, est le plus « grand objet qui soit dans la nature; et le « plus magnifique de tous les spectacles, c'est « celui d'un grand peuple assemblé. » En conséquence il propose des plans de réunion pour tous les jours de décadi. Son rapport s'achève au milieu des plus vifs applaudissements. Il présente enfin le décret suivant, qui est adopté par aclamation :

Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

« Art. 2. Il reconnaît que le culte le plus digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme. »

D'autres articles portent qu'il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être. Elles emprunteront leurs noms des événements de la révolution, ou des vertus les plus utiles à l'homme. Outre les fêtes du 14 juillet, du 10 août, du 21 janvier, et du 31 mai, la république célébrera tous les jours de décadi les fêtes suivantes : — à l'Être suprême, — au genre humain, — au peuple français, — aux bienfaiteurs de l'humanité, — aux martyrs de la liberté, — à la liberté et à l'égalité, — à la république, — à la liberté du monde, — à l'amour de la patrie, — à la haine des tyrans et des traîtres, — à la vérité, — à la justice, — à la pudeur, — à la gloire, — à l'amitié, — à la frugalité, — au courage, — à la bonne foi, — à l'héroïsme, — au désintéressement, — au stoïcisme, — à l'amour, — à la foi conjugale, — à l'amour paternel, — à la tendresse maternelle, — à la piété filiale, — à l'enfance, — à la jeunesse, — à l'âge viril, — à la vieillesse, — au malheur, — à l'agriculture, — à l'industrie, — à nos aïeux, — à la postérité, — au bonheur.

Une fête solennelle est ordonnée pour le 20 prairial, et le plan en est confié à David. Il faut ajouter que, dans ce décret, la liberté des cultes est proclamée de nouveau.

A peine ce rapport est-il achevé, qu'il est livré à l'impression. Dans la même journée, la commune, les jacobins, en demandent la lecture, le couvrent d'applaudissements, et délibèrent d'aller en corps témoigner à la Convention leurs remercîments pour le *sublime* décret qu'elle vient de rendre. On avait observé que les jacobins n'avaient pas pris la parole après l'immolation des deux partis, et n'étaient pas allés féliciter le comité et la Convention. Un membre leur en fait la remarque, et dit que l'occasion se présente de prouver l'union des jacobins avec un gouvernement qui déploie une si belle conduite. Une adresse est en effet rédigée, et présentée à la Convention par une députation des jacobins. Cette adresse finit en ces termes :

« Les jacobins viennent aujourd'hui vous re-« mercier du décret solennel que vous avez « rendu; ils viendront s'unir à vous dans la « célébration de ce grand jour où la fête à « l'Être suprême réunira de toutes les par-« ties de la France les citoyens vertueux, « pour l'hymne de la vertu. » Le président fait à la députation une réponse pompeuse. « Il est digne, lui dit-il, d'une société qui « remplit le monde de sa renommée, qui « jouit d'une si grande influence sur l'opi-« nion publique, qui s'associa dans tous les « temps à tout ce qu'il y a de plus coura-« geux parmi les défenseurs des droits de « l'homme, de venir dans le temple des lois « rendre hommage à l'Être suprême. »

Le président poursuit, et, après un discours assez long sur le même sujet, cède la parole à Couthon. Celui-ci prononce un discours véhément contre les athées, les corrompus, et fait un pompeux éloge de la société; il propose, en ce jour solennel de joie et de reconnaissance, de rendre aux jacobins une justice qui leur est due depuis longtemps, c'est que, dès l'ouverture de la révolution, ils n'ont pas cessé de bien mériter de la patrie. Cette proposition est adoptée au milieu des plus bruyants applaudissements. On se sépare dans des transports de joie et dans une espèce d'ivresse.

Si la Convention avait reçu de nombreuses adresses après la mort des hébertistes et des dantonistes, elle en reçut bien davantage encore après le décret qui proclamait la croyance à l'Être suprême. La contagion des idées et des mots est chez les Français d'une rapidité extraordinaire. Chez un peuple prompt et communicatif, l'idée qui occupe quelques esprits est bientôt l'idée qui les occupe tous : le mot qui est dans quelques bouches est bientôt dans toutes. Les adresses arrivèrent encore de toutes parts, félicitant la convention de ses décrets sublimes, la remerciant d'avoir établi la vertu, proclamé l'Être suprême, et rendu l'espérance à l'homme. Toutes les sections vinrent l'une après l'autre exprimer les mêmes sentiments. La section Marat se présentant à la barre, et s'adressant à la Montagne, lui dit : « Montagne bienfaisante! Sinaï protec-« teur! reçois aussi nos expressions de re-« connaissance et de félicitation pour tous « les décrets que tu lances chaque jour pour « le bonheur du genre humain. De ton sein « bouillonnant est sortie la foudre salutaire « qui, en écrasant l'athéisme, donne à tous « les vrais républicains l'idée bien consolante « de vivre libres, sous les yeux de l'Être su-« prême, et dans l'attente de l'immortalité « de l'âme. *Vive la Convention! vive la Ré-« publique! vive la Montagne!* » Toutes les adresses engageaient de nouveau la Convention à conserver le pouvoir; il en est une qui l'engageait même à siéger jusqu'à ce que le règne de la vertu fût établi dans la république sur des bases impérissables.

Dès ce jour, les mots de *Vertu* et d'*Être suprême* furent dans toutes les bouches. Sur le frontispice des temples, où l'on avait écrit : *A la Raison*, l'on écrivit : *A l'Être suprême*. Les restes de Rousseau furent transportés au Panthéon. Sa veuve fut présentée à la Convention et gratifiée d'une pension.

Ainsi, le comité de salut public, triomphant de tous les partis, saisi de tous les pouvoirs, placé à la tête d'une nation enthousiaste et victorieuse, proclamant le règne de la vertu et le dogme de l'Être suprême, était au sommet de sa puissance et au dernier terme de ses systèmes.

L'hiver avait été employé en Europe et en France à faire les préparatifs d'une nouvelle campagne. L'Angleterre était toujours l'âme de la coalition, et poussait les puissances du continent à venir détruire, sur les bords de la Seine, une révolution qui l'effrayait et une rivale qui lui était odieuse. L'implacable fils de Chatham avait fait cette année des efforts immenses pour écraser la France. Toutefois, ce n'était pas sans obstacle qu'il avait obtenu du parlement des moyens proportionnés à ses vastes projets. Lord Stanhope, dans la chambre haute, Fox, Sheridan, dans la chambre basse, étaient toujours opposés au système de la guerre. Ils refusaient tous les sacrifices demandés par les ministres; ils ne voulaient accorder que ce qui était nécessaire à l'armement des côtes, et surtout ils ne pouvaient pas souffrir que l'on qualifiât cette guerre de *juste et nécessaire*; elle était, disaient-ils, ini-

que, ruineuse, et punie de justes revers. Les motifs tirés de l'ouverture de l'Escaut, des dangers de la Hollande, de la nécessité de défendre la constitution britannique, étaient faux. La Hollande n'avait pas été mise en péril par l'ouverture de l'Escaut, et la constitution britannique n'était point menacée. Le but des ministres était, selon eux, de détruire un peuple qui avait voulu devenir libre, et d'augmenter sans cesse leur influence et leur autorité personnelle, sous prétexte de résister aux machinations des jacobins français. Cette lutte avait été soutenue par des moyens iniques. On avait fomenté la guerre civile et le massacre; mais un peuple brave et généreux avait déjoué les tentatives de ses adversaires par un courage et des efforts sans exemple. Stanhope, Fox, Sheridan, concluaient qu'une lutte pareille déshonorait et ruinait l'Angleterre. Ils se trompaient sous un rapport. L'opposition anglaise peut souvent reprocher à son ministère de faire des guerres injustes, mais jamais désavantageuses. Si la guerre faite à la France n'avait aucun motif de justice, elle avait des motifs de politique excellents, comme on va le voir, et l'opposition, trompée par des sentiments généreux, oubliait les avantages qui allaient en résulter pour l'Angleterre.

Pitt feignait d'être effrayé des menaces de descente faites à la tribune de la Convention; il prétendait que des paysans de Kent avaient dit : Voici les Français qui vont nous apporter les droits de l'homme. Il s'autorisait de ces propos (payés, dit-on, par lui-même) pour prétendre que la constitution était menacée; il avait dénoncé les sociétés constitutionnelles de l'Angleterre, devenues un peu plus actives par l'exemple des clubs de France, et il soutenait qu'elles voulaient établir une convention sous prétexte d'une réforme parlementaire. En conséquence il demanda la suspension de l'*habeas corpus*, la saisie des papiers de ces sociétés, et la mise en accusation de quelques-uns de leurs membres. Il demanda en outre la faculté d'enrôler des volontaires, et de les entretenir au moyen des *benevolences* ou souscriptions, d'augmenter l'armée de terre et la marine, de solder un corps de quarante mille étrangers, Français émigrés ou autres. L'opposition fit une vive résistance; elle soutint que rien ne motivait la suspension de la plus précieuse des libertés anglaises; que les sociétés accusées délibéraient en public; que leurs vœux hautement exprimés ne pouvaient être des conspirations; que ces vœux étaient ceux de toute l'Angleterre, puisqu'ils se bornaient à la réforme parlementaire; que l'augmentation démesurée de l'armée de terre était un danger pour le peuple anglais; que si les volontaires pouvaient être armés par souscription, il deviendrait loisible au ministre de lever des armées sans l'autorisation du parlement; que la solde d'un aussi grand nombre d'étrangers était ruineuse, et qu'elle n'avait d'autre but que de payer les Français traîtres à leur patrie. Malgré les remontrances de l'opposition, qui n'avait jamais été ni plus éloquente, ni moins nombreuse, car elle ne comptait pas plus de trente ou quarante voix, Pitt obtint tout ce qu'il voulut, et fit sanctionner tous les bills qu'il avait présentés.

Aussitôt que ces demandes furent accordées, il fit doubler les milices; il porta l'armée de terre à soixante mille hommes, celle de mer à quatre-vingt mille; il organisa de nouveaux corps d'émigrés, et fit mettre en accusation plusieurs membres des sociétés constitutionnelles. Le jury anglais, garantie plus solide que le parlement, acquitta les prévenus; mais peu importait à Pitt, qui avait maintenant dans les mains tous les moyens de réprimer le moindre mouvement politique, et de déployer une puissance colossale en Europe.

C'était le moment de profiter de cette guerre universelle pour accabler la France, pour ruiner à jamais sa marine et lui enlever ses colonies; résultat beaucoup plus sûr et plus désirable aux yeux de Pitt que la répression de quelques doctrines politiques et religieuses. Il avait réussi l'année précédente à armer contre la France les deux puissances maritimes qui auraient toujours dû lui rester alliées, l'Espagne et la Hollande; il s'attachait à les maintenir dans leur erreur politique, et à en tirer le plus grand parti contre la marine française. L'Angleterre pouvait faire sortir de ses ports au moins cent vaisseaux de ligne, l'Espagne quarante, la Hollande vingt, sans



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Souham.

compter encore une multitude de frégates. Comment la France, avec les cinquante ou soixante vaisseaux qui lui restaient depuis l'incendie de Toulon, pouvait-elle résister à de telles forces? Aussi, quoiqu'on n'eût pas encore livré un seul combat naval, le pavillon anglais dominait sur la Méditerranée, sur l'océan Atlantique et la mer des Indes. Dans la Méditerranée, les escadres anglaises menaçaient les puissances italiennes qui voulaient rester neutres, bloquaient la Corse pour nous l'enlever, et attendaient le moment de débarquer des troupes et des munitions dans la Vendée. En Amérique, elles entouraient nos Antilles, et cherchaient à profiter des affreuses discordes qui régnaient entre les blancs, les mulâtres et les noirs, pour s'en emparer. Dans la mer des Indes, elles achevaient l'établissement de la puissance britannique, et la ruine de Pondichéry. Avec une campagne encore, notre commerce était détruit, quel que fût le sort de nos armes sur le continent. Ainsi rien n'était plus politique que la guerre faite par Pitt à la France, et l'opposition avait tort de la critiquer sous le rapport de l'utilité. Elle n'aurait eu raison

que dans un cas; et ce cas ne s'est pas réalisé encore : si la dette anglaise, continuellement accrue, et devenue aujourd'hui énorme, est réellement au-dessus de la richesse du pays et doit s'abîmer un jour, l'Angleterre aura excédé ses moyens et aura eu tort de lutter pour un empire qui lui aura coûté ses forces. Mais c'est là un mystère de l'avenir.

Pitt ne se refusait aucune violence pour augmenter ses moyens et aggraver les maux de la France. Les Américains, heureux sous Washington, parcouraient librement les mers et commençaient à faire ce vaste commerce de transport qui les a enrichis pendant les longues guerres du continent. Les escadres anglaises arrêtaient les navires américains, et enlevaient les matelots de leurs équipages. Plus de cinq cents vaisseaux avaient déjà subi cette violence, et c'était l'objet de vives et jusqu'alors inutiles réclamations de la part du gouvernement américain. Ce n'est pas tout encore : à la faveur de la neutralité, les Américains, les Danois, les Suédois, fréquentaient nos ports, y apportaient des secours en grains que la disette rendait extrêmement précieux, beaucoup d'objets nécessaires à la marine, et emportaient en retour les vins et les autres produits que le sol de la France fournit au monde. Grâce à cet intermédiaire des neutres, le commerce n'était pas entièrement interrompu, et l'on aurait pourvu aux besoins les plus indispensables de la consommation. L'Angleterre, considérant la France comme une place assiégée qu'il fallait affamer et réduire au désespoir, voulait porter atteinte à ces droits des neutres, et venait d'adresser aux cours du Nord des notes pleines de sophismes, pour obtenir une dérogation au droit des gens.

Pendant que l'Angleterre employait ces moyens de toute espèce, elle avait toujours quarante mille hommes dans les Pays-Bas, sous les ordres du duc d'York ; lord Moira, qui n'avait pu arriver à temps vers Granville, mouillait à Jersey avec son escadre et dix mille hommes de débarquement ; enfin la trésorerie anglaise tenait des fonds à la disposition de toutes les puissances belligérantes.

Sur le continent, le zèle n'était pas aussi grand. Les puissances qui n'avaient pas à la guerre le même intérêt que l'Angleterre, et qui ne la faisaient que pour de prétendus principes, n'y mettaient ni la même ardeur, ni la même activité. L'Angleterre s'efforçait de les ranimer toutes. Elle tenait toujours la Hollande sous son joug au moyen du prince d'Orange, et l'obligeait à fournir son contingent dans l'armée coalisée du Nord. Ainsi cette malheureuse nation avait ses vaisseaux et ses régiments au service de sa plus redoutable ennemie, contre sa plus sûre alliée. La Prusse, malgré le mysticisme de son roi, était fort désabusée des illusions dont on l'avait nourrie depuis deux ans. La retraite de Champagne en 1792, et celle des Vosges en 1793, n'avaient rien eu d'encourageant pour elle. Frédéric-Guillaume, qui venait d'épuiser son trésor, d'affaiblir son armée pour une guerre qui ne pouvait avoir aucun résultat favorable à son royaume, et qui pouvait servir tout au plus à la maison d'Autriche, aurait voulu y renoncer. Un objet d'ailleurs beaucoup plus intéressant pour lui l'appelait au Nord : c'était la Pologne qui se mettait en mouvement, et dont les membres épars tendaient à se rejoindre. L'angleterre, le surprenant au milieu de ces incertitudes, l'engagea à continuer la guerre par le moyen tout-puissant de son or. Elle conclut à la Haye, en son nom et en celui de la Hollande, un traité par lequel la Prusse s'obligeait à fournir soixante-deux mille quatre cents hommes à la coalition. Cette armée devait avoir pour chef un Prussien, et ses conquêtes futures devaient appartenir en commun aux deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande. En retour, ces deux puissances promettaient de fournir cinquante mille livres sterling par mois à la Prusse pour l'entretien de ses troupes, et de lui payer de plus le pain et le fourrage ; outre cette somme, elles accordaient encore trois cent mille livres sterling pour les premières dépenses d'entrée en campagne, et cent mille pour le retour dans les États prussiens. A ce prix, la Prusse continua la guerre impolitique qu'elle avait commencée.

La maison d'Autriche n'avait plus rien à empêcher en France, puisque la reine, épouse de Louis XVI, avait expiré sur l'échafaud.

Elle devait, moins qu'aucun autre pays, redouter la contagion de la révolution, puisque trente ans de discussions politiques n'ont pas encore éveillé les esprits chez elle. Elle ne nous faisait donc la guerre que par vengeance, engagement pris, et désir de gagner quelques places dans les Pays-Bas, peut-être aussi par le vague et fol espoir d'avoir une partie de nos provinces. Elle y mettait plus d'ardeur que la Prusse, mais pas beaucoup plus d'activité réelle, car elle ne fit que compléter et réorganiser ses régiments, sans en augmenter le nombre. Une grande partie de ses troupes était en Pologne, car elle avait, comme la Prusse, un puissant motif de regarder en arrière et de songer à la Vistule autant qu'au Rhin. Les Gallicies ne l'occupaient pas moins que la Belgique et l'Alsace.

La Suède et le Danemark gardaient une sage neutralité, et répondaient aux sophismes de l'Angleterre que le droit public était immuable, qu'il n'y avait aucune raison d'y manquer envers la France, et d'étendre à tout un pays les lois du blocus, lois applicables seulement à une place assiégée ; que les vaisseaux danois et suédois étaient bien reçus en France, qu'ils n'y trouvaient pas des barbares, comme on le disait, mais un gouvernement qui faisait droit aux demandes des étrangers commerçants, et qui avait pour eux tous les égards dus aux nations avec lesquelles il était en paix ; qu'il n'y avait donc aucune raison d'interrompre des relations avantageuses. En conséquence, bien que Catherine, toute disposée en faveur des projets des Anglais, semblât se prononcer contre les droits des nations neutres, la Suède et le Danemark persistèrent dans leurs résolutions, gardèrent une neutralité prudente et ferme, et firent un traité par lequel les deux pays s'engageaient à maintenir les droits des neutres et à faire observer la clause du traité de 1780, laquelle fermait la mer Baltique aux vaisseaux armés des puissances qui n'avaient aucun port dans cette mer. La France pouvait donc espérer de recevoir encore les grains du Nord, et les bois et chanvres nécessaires à la marine.

La Russie, affectant toujours beaucoup d'indignation contre la révolution française, et donnant de grandes espérances aux émigrés, ne songeait qu'à la Pologne, et n'abondait si fort dans la politique des Anglais que pour obtenir leur adhésion à la sienne. C'est là ce qui explique le silence de l'Angleterre sur un événement aussi grand que la disparition d'un royaume de la scène politique. Dans ce moment de spoliation générale, où l'Angleterre recueillait une si grande part d'avantages dans le midi de l'Europe et sur toutes les mers, il lui convenait peu de parler le langage de la justice aux copartageants de la Pologne. Ainsi la coalition, qui accusait la France d'être tombée dans la barbarie, commettait au nord le brigandage le plus audacieux que se soit jamais permis la politique, en méditait un pareil sur la France, et contribuait à détruire pour jamais la liberté des mers.

Les princes allemands suivaient l'impulsion de la maison d'Autriche. La Suisse, protégée par ses montagnes, et dispensée par ses institutions de se croiser pour la cause des monarchies, persistait à ne prendre aucun parti, et couvrait de sa neutralité nos provinces de l'Est, les moins défendues de toutes. Elle faisait sur le continent ce que les Américains, les Suédois et les Danois faisaient sur mer ; elle rendait au commerce français les mêmes services, et en recueillait la même récompense. Elle nous donnait des chevaux dont nos armées avaient besoin, des bestiaux qui nous manquaient depuis que la guerre avait ravagé les Vosges et la Vendée ; elle exportait les produits de nos manufactures, et devenait ainsi l'intermédiaire du commerce le plus avantageux. Le Piémont continuait la guerre sans doute avec regret, mais il ne pouvait consentir à mettre bas les armes, après avoir perdu deux provinces, la Savoie et Nice, à ce jeu sanglant et maladroit. Les puissances italiennes voulaient être neutres, mais elles étaient fort inquiétées dans ce projet. La république de Gênes avait vu les Anglais commettre dans son port un acte indigne, un véritable attentat au droit des gens. Ils s'étaient emparés d'une frégate française qui mouillait à l'abri de la neutralité générale, et en avaient massacré l'équipage. La Toscane avait été obligée de renvoyer le résident français. Naples, qui avait reconnu la république lorsque

les escadres françaises menaçaient ses rivages, faisait de grandes démonstrations contre elle depuis que le pavillon anglais s'était déployé dans la Méditerranée, et promettait dix-huit mille hommes de secours au Piémont. Rome, heureusement impuissante, nous maudissait, et laissait égorger dans ses murs l'agent français Basseville. Venise enfin, quoique peu flattée du langage démagogique de la France, ne voulait nullement s'engager dans une guerre, et, à la faveur de sa position éloignée, espérait garder la neutralité. La Corse était prête à nous échapper depuis que Paoli s'était déclaré pour les Anglais ; il ne nous restait plus, dans cette île, que Bastia et Calvi.

L'Espagne, la moins coupable de tous nos ennemis, continuait une guerre impolitique, et persistait à commettre la même faute que la Hollande. Les prétendus devoirs des trônes, les victoires de Ricardos et l'influence anglaise la décidèrent à essayer encore d'une campagne, quoiqu'elle fût fort épuisée, qu'elle manquât de soldats et surtout d'argent. Le célèbre Alcudia fit disgracier d'Aranda pour avoir conseillé la paix.

La politique avait donc peu changé depuis l'année précédente. Intérêts, erreurs, fautes et crimes, étaient, en 1794, les mêmes qu'en 1793. L'Angleterre seule avait augmenté ses forces. Les coalisés possédaient toujours dans les Pays-Bas cent cinquante mille hommes, Autrichiens, Allemands, Hollandais et Anglais (*Voir la carte n° 1*). Vingt-cinq ou trente mille Autrichiens étaient à Luxembourg ; soixante-cinq mille Prussiens et Saxons aux environs de Mayence. Cinquante mille Autrichiens, mêlés de quelques émigrés, bordaient le Rhin, de Manheim à Bâle. L'armée piémontaise était toujours de quarante mille hommes et de sept ou huit mille Autrichiens auxiliaires. L'Espagne avait fait quelques recrues pour recomposer ses bataillons, et avait demandé des secours pécuniaires au clergé ; mais son armée n'était pas plus considérable que l'année précédente, et se bornait toujours à une soixantaine de mille hommes, répartis entre les Pyrénées occidentales et orientales.

C'est au Nord que l'on se proposait de nous porter les coups les plus décisifs, en s'appuyant sur Condé, Valenciennes et le Quesnoy. Le célèbre Mack avait rédigé à Londres un plan duquel on espérait de grands résultats. Cette fois, le tacticien allemand, se montrant un peu plus hardi, avait fait entrer dans son projet une marche sur Paris. Malheureusement, il était trop tard pour déployer de la hardiesse, car les Français ne pouvaient plus être surpris, et leurs forces étaient immenses. Le plan consistait à prendre encore une place, celle de Landrecies, de se grouper en force sur ce point, d'amener les Prussiens des Vosges vers la Sambre, et de marcher en avant en laissant deux corps sur les ailes, l'un en Flandre, l'autre sur la Sambre. En même temps lord Moira devait débarquer des troupes dans la Vendée, et aggraver nos dangers par une double marche sur Paris.

Prendre Landrecies quand on avait Valenciennes, Condé et le Quesnoy, était un soin puéril ; couvrir ses communications vers la Sambre était fort sage ; mais placer un corps pour garder la Flandre était fort inutile, quand il s'agissait de former une masse puissante d'invasion : amener les Prussiens sur la Sambre était fort douteux, comme nous le verrons ; enfin la diversion dans la Vendée était depuis un an devenue impossible, car la grande Vendée avait péri. On va voir, par la comparaison du projet avec l'événement, la vanité de ces plans écrits à Londres[1].

La coalition n'avait pas, disons-nous, déployé de grandes ressources. Il n'y avait dans ce moment que trois puissances vraiment actives en Europe, l'Angleterre, la Russie et la France. La raison en est simple : l'Angleterre voulait envahir les mers, la Russie s'assurer la Pologne, et la France sauver son existence et sa liberté. Il n'y avait d'énergiques que ces trois grands intérêts ; il n'y avait de noble que celui de la France ; et elle déploya

1. Ceux qui voudront lire la meilleure discussion politique et militaire sur ce sujet n'ont qu'à chercher le mémoire critique écrit par le général Jomini sur cette campagne, et joint à sa grande Histoire des guerres de la révolution.



Bataille de Tourcoing... (Page 30.)

pour cet intérêt les plus grands efforts dont l'histoire fasse mention.

La réquisition permanente, décrétée au mois d'août de l'année précédente, avait déjà procuré des renforts aux armées, et contribué aux succès qui terminèrent la campagne; mais cette grande mesure ne devait produire tous ses effets que dans la campagne suivante. Grâce à ce mouvement extraordinaire, douze cent mille hommes avaient quitté leurs foyers, et couvraient les frontières, ou remplissaient les dépôts de l'intérieur. On avait commencé l'embrigadement de ces nouvelles troupes. On réunissait un bataillon de ligne avec deux bataillons de la nouvelle levée, et l'on formait ainsi d'excellents régiments. On avait déjà organisé sur ce plan sept cent mille hommes, envoyés aussitôt sur les frontières et dans les places. Il y en avait, les garnisons comprises, deux cent cinquante mille au nord, quarante dans les Ardennes, deux cent sur le Rhin et la Moselle, cent aux Alpes, cent vingt aux Pyrénées, et quatre-vingt depuis Cherbourg jusqu'à la Rochelle. Les moyens pour les équiper n'avaient été ni moins prompts ni moins extraordinaires que pour les réunir. Les manufactures d'armes établies à Paris et dans les provinces eurent bientôt atteint le degré d'activité que l'on voulait leur donner, et produit des quantités étonnantes de canons, de fusils et de sabres. Le comité de salut public, profitant habilement du caractère français, avait su mettre à la mode la fabrication du salpêtre. Déjà, l'année précédente, il avait ordonné la visite des caves pour en extraire la terre salpêtrée. Bientôt il fit mieux; il rédigea une instruction, modèle de simplicité et de clarté, pour apprendre à tous les citoyens à lessiver eux-mêmes la terre des caves. Il paya en outre quelques ouvriers chimistes pour leur enseigner la manipulation. Bientôt ce goût s'introduisit; on se transmit les instructions qu'on avait reçues, et chaque maison fournit quelques livres de ce sel pré-

cieux. Des quartiers de Paris se réunissaient pour apporter en pompe à la Convention et aux Jacobins le salpêtre qu'ils avaient fabriqué. On imagina une fête dans laquelle chacun venait déposer ses offrandes sur l'autel de la patrie. On donnait à ce sel des formes emblématiques; on lui prodiguait toutes sortes d'épithètes : on l'appelait *sel vengeur, sel libérateur*. Le peuple s'en amusait, mais il en produisait des quantités considérables, et le gouvernement avait atteint son but. Un peu de désordre se mêlait naturellement à tout cela. Les caves étaient creusées, et la terre, après avoir été lessivée, gisait dans les rues, qu'elle embarrassait et dégradait. Un arrêté du comité de salut public mit un terme à cet abus, et les terres lessivées furent replacées dans les caves. Les salins manquaient; le comité ordonna que toutes les herbes qui n'étaient employées ni à la nourriture des animaux ni aux usages domestiques ou ruraux, seraient immédiatement brûlées, pour servir à l'exploitation du salpêtre ou être converties en salins.

Le gouvernement eut l'art d'introduire encore une autre mode non moins avantageuse. Il était plus facile de lever des hommes et de fabriquer des armes que de trouver des chevaux : l'artillerie et la cavalerie en manquaient. La guerre les avait rendus rares; le besoin et le renchérissement général de toutes choses en augmentaient beaucoup le prix. Il fallut recourir au grand moyen des réquisitions, c'est-à-dire prendre de force ce qu'un besoin indispensable exigeait. On leva dans chaque canton un cheval sur vingt-cinq, en le payant neuf cents francs. Cependant, quelque puissante que soit la force, la bonne volonté est plus efficace encore. Le comité imagina de se faire offrir un cavalier tout équipé par les jacobins. L'exemple fut alors suivi partout. Communes, clubs, sections, s'empressaient d'offrir à la république ce qu'on appela des *cavaliers jacobins*, tous parfaitement montés et équipés.

On avait des soldats, il fallait des officiers. Le comité agit ici avec sa promptitude ordinaire. « La révolution, dit Barère, doit tout « hâter pour ses besoins. La révolution est « à l'esprit humain ce que le soleil de l'Afrique est à la végétation. » On rétablit l'École de Mars; des jeunes gens, choisis dans toutes les provinces, se rendirent à pied et militairement à Paris. Campés sous des tentes, au milieu de la plaine des Sablons, ils devaient s'y instruire rapidement dans toutes les parties de l'art de la guerre, et se répandre ensuite dans les armées.

Des efforts non moins grands étaient faits pour recomposer notre marine. Elle était, en 1789, de cinquante vaisseaux et d'autant de frégates. Les désordres de la révolution et les malheurs de Toulon l'avaient réduite à une cinquantaine de bâtiments, dont trente au plus pouvaient être mis en mer. Ce qui manquait surtout, c'étaient les équipages et les officiers. La marine exigeait des hommes expérimentés, et tous les hommes expérimentés étaient incompatibles avec la révolution. La réforme opérée dans les états-majors de l'armée de terre était donc plus inévitable encore dans les états-majors de l'armée de mer, et devait y causer une bien plus grande désorganisation. Les deux ministres Monge et d'Albarade avaient succombé à ces difficultés, et avaient été renvoyés. Le comité résolut encore ici l'emploi des moyens extraordinaires. Jean-Bon Saint-André et Prieur (de la Marne) furent envoyés à Brest avec les pouvoirs accoutumés des commissaires de la Convention. L'escadre de Brest, après avoir péniblement croisé, pendant quatre mois, le long des côtes de l'Ouest, pour empêcher les communications des Vendéens avec les Anglais, s'était révoltée, par suite de ses longues souffrances. A peine fut-elle rentrée, que l'amiral Morard de Gales fut arrêté par les représentants, et rendu responsable des désordres de l'escadre. Les équipages furent entièrement décomposés, et réorganisés à la manière prompte et violente des jacobins. Des paysans, qui n'avaient jamais navigué, furent placés à bord des vaisseaux de la république, pour manœuvrer contre les vieux matelots anglais; on éleva de simples officiers aux plus hauts grades, et le capitaine de vaisseau Villaret-Joyeuse fut promu au commandement de l'escadre. En un mois de temps une flotte de trente vaisseaux se trouva prête à appareiller; elle

sortit pleine d'enthousiasme, et aux acclamations du peuple de Brest, non pas, il est vrai, pour aller braver les formidables escadres de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne, mais pour protéger un convoi de deux cents voiles, apportant d'Amérique une quantité considérable de grains, et pour se battre à outrance si le salut du convoi l'exigeait. Pendant ce temps, Toulon était le théâtre de créations non moins rapides. On réparait les vaisseaux échappés à l'incendie, on en construisait de nouveaux. Les frais étaient pris sur les propriétés des Toulonnais qui avaient contribué à livrer leur port aux ennemis. A défaut des grandes flottes qui étaient en réparation, une multitude de corsaires couvraient la mer, et faisaient des prises considérables. Une nation hardie et courageuse, à qui les moyens de faire la guerre d'ensemble manquent, peut toujours recourir à la guerre de détail, et y déployer son intelligence et sa valeur ; elle fait sur terre la guerre des partisans, et sur mer celle des corsaires. Au rapport de lord Stanhope, nous avions, de 1793 à 1794, pris quatre cent dix bâtiments, tandis que les Anglais ne nous en avaient pris que trois cent seize. Le gouvernement ne renonçait donc pas à rétablir nos forces, même sur mer.

De si prodigieux travaux devaient porter leurs fruits, et nous allions recueillir en 1794 le prix des efforts de 1793.

La campagne s'ouvrit d'abord sur les Pyrénées et les Alpes. Peu active aux Pyrénées occidentales, elle devait l'être davantage sur les Pyrénées orientales, où les Espagnols avaient conquis la ligne du Tech, et occupaient encore le fameux camp du Boulou. Ricardos était mort, et cet habile général avait été remplacé par un de ses lieutenants, le comte de La Union, excellent soldat, mais chef médiocre. N'ayant pas reçu encore les nouveaux renforts qu'il attendait, La Union songeait tout au plus à garder le Boulou. Les Français étaient commandés par le brave Dugommier, le vainqueur de Toulon. Une partie du matériel et des troupes qui lui servirent à prendre cette place avaient été transportés devant Perpignan, tandis que les nouvelles recrues s'organisaient sur les derrières. Dugommier pouvait mettre trente-cinq mille hommes en ligne, et profiter du mauvais état où se trouvaient actuellement les Espagnols. Dagobert, toujours ardent malgré son âge, proposait un plan d'invasion par la Cerdagne, qui portant les Français au delà des Pyrénées, et sur les derrières de l'armée espagnole, aurait obligé celle-ci à rétrograder. On préféra d'essayer d'abord l'attaque du camp du Boulou, et Dagobert, qui était avec sa division dans la Cerdagne, dut attendre le résultat de cette attaque (*Voir la carte n*° 8). Le camp du Boulou, placé sur les bords du Tech, et adossé aux Pyrénées, avait pour issue la chaussée de Bellegarde, qui forme la grande route de France en Espagne. Dugommier, au lieu d'aborder de front les positions ennemies, qui étaient très-bien fortifiés, songea à pénétrer par quelque moyen entre le Boulou et la chaussée de Bellegarde, de manière à faire tomber le camp espagnol. Tout lui réussit à merveille. La Union avait porté le gros de ses forces à Céret, et avait laissé les hauteurs de Saint-Christophe, qui dominent le Boulou, mal gardées. Dugommier passa le Tech, jeta une partie de ses forces vers Saint-Christophe, attaqua avec le reste le front des positions espagnoles, et, après un combat assez vif, resta maître des hauteurs. Dès ce moment, le camp n'était plus tenable, il fallait se retirer par la chaussée de Bellegarde ; mais Dugommier s'en empara, et ne laissa plus aux Espagnols qu'une route étroite et difficile à travers le col de Porteil. Leur retraite se changea bientôt en déroute. Chargés avec à-propos et vivacité, ils s'enfuirent en désordre, et nous laissèrent quinze cents prisonniers, cent quarante pièces de canon, huit cents mulets chargés de leurs bagages, et des effets de campement pour vingt mille hommes. Cette victoire, remportée au milieu de floréal (commencement de mai), nous rendit le Tech, et nous porta au delà des Pyrénées. Dugommier bloqua aussi Collioure, Port-Vendres et Saint-Edme, pour les reprendre aux Espagnols. Pendant cette importante victoire, le brave Dagobert, atteint d'une fièvre, achevait sa longue et glorieuse carrière. Ce noble vieillard, agé de soixante-

seize ans, emporta les regrets et l'admiration de l'armée.

Rien n'était plus brillant que notre début aux Pyrénées orientales; du côté des Pyrénées occidentales, nous enlevâmes la vallée de Bastan, et ces triomphes sur les Espagnols, que nous n'avions pas encore vaincus jusqu'alors, excitèrent une joie universelle.

Du côté des Alpes, il nous restait toujours à établir notre ligne de défense sur la grande chaîne. Vers la Savoie, nous avions, l'année précédente, rejeté les Piémontais dans les vallées du Piémont, mais il nous restait à prendre les postes du petit Saint-Bernard et du Mont-Cénis. Du côté de Nice, l'armée d'Italie campait toujours en présence de Saorgio, sans pouvoir forcer ce formidable camp des Fourches. Le général Dugommier avait été remplacé par le vieux Dumerbion, brave, mais presque toujours malade de la goutte. Heureusement, il se laissait diriger par le jeune Bonaparte, qui, comme on l'a vu, avait décidé la prise de Toulon en conseillant l'attaque du *Petit Gibraltar*. Ce service avait valu à Bonaparte le grade de général de brigade, et une grande considération dans l'armée. Après avoir observé les positions ennemies, et reconnu l'impossibilité d'enlever le camp des Fourches, il fut frappé d'une idée aussi heureuse que celle qui rendit Toulon à la république (*Voir la carte n°* 17). Saorgio est placé dans la vallée de Roya. Parallèlement à cette vallée se trouve celle d'Oneille, dans laquelle coule la Taggia. Bonaparte imagina de jeter une division de quinze mille hommes dans la vallée d'Oneille, de faire remonter cette division jusqu'aux sources du Tanaro, de la porter ensuite jusqu'au mont Tanarello, qui borde la Roya supérieure, et d'intercepter ainsi la chaussée de Saorgio, entre le camp des Fourches et le col de Tende. Par ce moyen, le camp des Fourches, isolé des grandes Alpes, tombait nécessairement. Il n'y avait qu'une objection à faire à ce plan, c'est qu'il obligeait l'armée à emprunter le territoire de Gênes. Mais la république ne devait pas s'en faire un scrupule, car l'année précédente deux mille Piémontais avaient traversé le territoire génois, et étaient venus s'embarquer à Oneille pour Toulon; d'ailleurs l'attentat commis par les Anglais sur la frégate *la Modeste*, dans le port même de Gênes, était la plus éclatante violation du pays neutre. Il y avait en outre un grand avantage à étendre la droite de l'armée d'Italie jusqu'à Oneille; on pouvait par là couvrir une partie de la rivière de Gênes, chasser les corsaires du petit port d'Oneille où ils se réfugiaient habituellement, et assurer ainsi le commerce de Gênes avec le midi de la France. Ce commerce, qui se faisait par le cabotage, était fort troublé par les corsaires et les escadres anglaises, et il importait de le protéger, parce qu'il contribuait à alimenter le Midi en grains. On ne devait donc pas hésiter à adopter le plan de Bonaparte. Les représentants demandèrent au comité de salut public l'autorisation nécessaire, et l'exécution de ce plan fut aussitôt ordonnée.

Le 17 germinal (6 avril), une division de quatorze mille hommes, partagée en cinq brigades, passa la Roya. Le général Masséna se porta sur le mont Tanardo, et Bonaparte avec trois brigades se dirigea sur Oneille, en chassa une division autrichienne, et y fit son entrée. Il trouva dans Oneille douze pièces de canon, et purgea le port de tous les corsaires qui infestaient ces parages. Tandis que Masséna remontait du Tanardo jusqu'à Tanarello, Bonaparte continua son mouvement, et marcha d'Oneille jusqu'à Orméa dans la vallée du Tanaro. Il y entra le 15 avril (28 germinal), et y trouva quelques fusils, vingt pièces de canon, et des magasins pleins de draps pour l'habillement des troupes. Dès que les brigades françaises furent réunies dans la vallée du Tanaro, elles se portèrent vers la haute Roya, pour exécuter le mouvement prescrit sur la gauche des Piémontais. Le général Dumerbion attaqua de front les positions des Piémontais, pendant que Masséna arrivait sur leurs flancs et sur leurs derrières. Après plusieurs actions assez vives, les Piémontais abandonnèrent Saorgio et se replièrent sur le col de Tende, et enfin abandonnèrent le col de Tende même pour se réfugier à Limone, au delà de la grande chaîne. Tandis que ces choses se passaient dans la vallée de la Roya, les vallées de la Tinéa et



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Révolte à Saint-Domingue. (Page 31.)

de la Vésubia étaient balayées par la gauche de l'armée d'Italie; et, bientôt après, l'armée des grandes Alpes, piquée d'émulation, prit de vive force le Saint-Bernard et le Mont-Cénis.

Ainsi, dès le milieu de floréal (commencement de mai), nous étions victorieux sur toute la chaîne des Alpes, et nous l'occupions depuis les premiers mamelons de l'Apennin jusqu'au Mont-Blanc. Notre droite, appuyée à Orméa, s'étendait jusqu'aux portes de Gênes, couvrait une grande partie de la rivière du Ponant, et mettait ainsi le commerce à l'abri des pirateries. Nous avions pris trois ou quatre mille prisonniers, cinquante à soixante pièces de canon, beaucoup d'effets d'équipement, et deux places fortes. Notre début était donc aussi heureux aux Alpes qu'aux Pyrénées, puisque sur les deux points il nous donnait une frontière et une partie des ressources de l'ennemi.

La campagne s'était ouverte un peu plus tard sur le grand théâtre de la guerre, c'est-à-dire au Nord. Là, cinq cent mille hommes allaient se heurter depuis les Vosges jusqu'à la mer (*Voir la carte n° 1*).

Les Français avaient toujours leurs principales forces vers Lille, Guise et Maubeuge. Pichegru était devenu leur général. Chef de l'armée du Rhin, l'année précédente, il était parvenu à se donner l'honneur du déblocus de Landau, qui appartenait au jeune Hoche; il avait capté la confiance de Saint-Just, tandis que Hoche était jeté en prison, et avait obtenu le commandement de l'armée du Nord. Jourdan, estimé comme général sage, ne fut pas jugé assez énergique pour conserver le grand commandement du Nord, et il remplaça Hoche à l'armée de la Moselle. Michaud remplaçait toujours Pichegru à celle du Rhin. Carnot présidait toujours aux opérations militaires, et les dirigeait de ses bureaux. Saint-Just et Lebas avaient été

envoyés à Guise pour ranimer l'énergie de l'armée.

La nature des lieux commandait un plan d'opérations fort simple, et qui pouvait avoir des résultats très-prompts et très-vastes : c'était de porter la plus grande masse des forces françaises sur la Meuse, vers Namur, et de menacer ainsi les communications des Autrichiens. C'est là qu'était la clef du théâtre de la guerre, et qu'elle sera toujours tant que la guerre se fera dans les Pays-Bas contre les Autrichiens venus du Rhin. Toute diversion en Flandre était une imprudence, car si l'aile jetée en Flandre se trouvait assez forte pour tenir tête aux coalisés, elle ne contribuait qu'à les repousser de front, sans compromettre leur retraite ; et si elle n'était pas assez considérable pour obtenir des résultats décisifs, les coalisés n'avaient qu'à la laisser s'avancer dans la West-Flandre, et pouvaient ensuite l'enfermer et l'acculer à la mer.

Pichegru, avec des connaissances, de l'esprit et assez de résolution, mais un génie militaire assez médiocre, jugea mal la position, et Carnot, préoccupé de son plan de l'année précédente, persista à attaquer directement le centre de l'ennemi, et à le faire inquiéter sur ses deux ailes. En conséquence, la masse principale dut agir de Guise sur le centre des coalisés, tandis que deux fortes divisions, opérant l'une sur la Lys, l'autre sur la Sambre, devaient faire une double diversion. Tel fut le plan opposé au plan offensif de Mack.

Cobourg commandait toujours en chef les coalisés. L'empereur d'Allemagne s'était rendu en personne dans les Pays-Bas pour exciter son armée et surtout pour terminer par sa présence les divisions qui s'élevaient à chaque instant entre les généraux alliés. Cobourg réunit une masse d'environ cent mille hommes dans les plaines du Cateau, pour bloquer Landrecies. C'était là le premier acte par lequel les coalisés voulaient débuter, en attendant qu'ils pussent obtenir des Prussiens la marche de la Moselle sur la Sambre.

Les mouvements commencèrent vers les derniers jours de germinal (mars). La masse ennemie, après avoir repoussé les divisions françaises disséminées devant elle, s'établit autour de Landrecies ; le duc d'York fut placé en observation vers Cambrai, Cobourg vers Guise. Par le mouvement que venaient de faire les coalisés, les divisions françaises du centre, ramenées en arrière, se trouvaient séparées des divisions de Maubeuge, qui formaient l'aile droite. Le 2 floréal (21 avril) un effort fut tenté pour se rattacher à ces divisions de Maubeuge. Un combat meurtrier fut livré sur la Helpe. Nos colonnes, toujours trop divisées, furent repoussées sur tous les points, et ramenées dans les positions d'où elles étaient parties.

On résolut alors une nouvelle attaque, mais générale, au centre, et sur les deux ailes. La division Desjardins, qui était sur Maubeuge, devait faire un mouvement pour se réunir à la division Charbonnier, qui venait des Ardennes. Au centre, sept colonnes devaient agir à la fois et concentriquement sur toute la masse ennemie groupée autour de Landrecies. Enfin, à la gauche, Souham et Moreau, partant de Lille avec deux divisions, formant en tout cinquante mille hommes, avaient ordre de s'avancer en Flandre, et d'enlever, sous les yeux de Clerfayt, Menin et Courtrai.

La gauche de l'armée française opéra sans obstacles, car le prince de Kaunitz, avec la division qu'il avait sur la Sambre, ne pouvait empêcher la jonction de Charbonnier et de Desjardins. Les colonnes du centre s'ébranlèrent le 7 floréal (26 avril), et marchèrent de sept points différents sur l'armée autrichienne. Ce système d'attaques simultanées et décousues, qui nous avait si mal réussi l'année précédente, ne nous réussit pas mieux cette fois. Ces colonnes, trop séparées les unes des autres, ne purent se soutenir, et n'obtinrent sur aucun point un avantage décisif. L'une d'elles, celle du général Chappuis, fut même entièrement défaite. Ce général, parti de Cambrai, se trouva opposé au duc d'York, qui, avons-nous dit, couvrait Landrecies de ce côté. Il éparpilla ses troupes sur divers points, et se trouva devant les positions retranchées de Trois-Villes avec des forces insuffisantes. Acccablé par le feu des Anglais,

chargé en flanc par la cavalerie, il fut mis en déroute, et sa division dispersée rentra pêle-mêle dans Cambrai. Ces échecs provenaient moins de nos troupes que de la mauvaise conduite des opérations. Nos jeunes soldats, étonnés quelquefois d'un feu nouveau pour eux, étaient cependant faciles à conduire et à ramener à l'attaque, et ils déployaient souvent une ardeur et un enthousiasme extraordinaires.

Pendant qu'on faisait cette infructueuse tentative sur le centre, la diversion opérée en Flandre contre Clerfayt réussissait pleinement. Souham et Moreau étaient partis de Lille et s'étaient portés à Menin et Courtrai, le sept floréal (26 avril). On sait que ces deux places sont situées à la suite l'une de l'autre sur la Lys. Moreau investit la première, Souham s'empara de la seconde. Clerfayt, trompé sur la marche des Français, les cherchait où ils n'étaient pas. Bientôt, cependant, il apprit l'investissement de Menin et la prise de Courtrai, et voulut essayer de nous faire rétrograder en menaçant nos communications avec Lille. Le 9 floréal (28 avril), en effet, il se portait à Moucroën avec dix-huit mille hommes, et vint s'exposer imprudemment aux coups de cinquante mille Français, qui auraient pu l'écraser en se repliant. Moreau et Souham, ramenant aussitôt une partie de leurs troupes vers leurs communications menacées, marchèrent sur Moucroën et résolurent de livrer bataille à Clerfayt. Il était retranché sur une position à laquelle on ne pouvait parvenir que par cinq défilés étroits, défendus par une formidable artillerie. Le 10 floréal (29 avril), l'attaque fut ordonnée. Nos jeunes soldats, dont la plupart voyaient le feu pour la première fois, n'y résistèrent pas d'abord; mais les généraux et les officiers bravèrent tous les dangers pour les rallier; ils y réussirent, et les positions furent enlevées. Clerfayt perdit douze cents prisonniers, dont quatre-vingt-quatre officiers, trente-trois pièces de canon, quatre drapeaux, et cinq cents fusils. C'était notre première victoire au Nord, et elle releva singulièrement le courage de l'armée. Menin fut pris immédiatement après. Une division d'émigrés, qui s'y trouvait renfermée, se sauva bravement, en se faisant jour le fer à la main.

Le succès de la gauche et les revers du centre décidèrent Pichegru et Carnot à abandonner tout à fait le centre pour agir exclusivement sur les ailes. Pichegru envoya le général Bonnaud avec vingt mille hommes à Sanghien, près Lille, afin d'assurer les communications de Moreau et de Souham. Il ne laissa à Guise que vingt mille hommes sous les ordres du général Ferrand, et détacha le reste vers Maubeuge, pour le réunir aux divisions Desjardins et Charbonnier. Ces forces réunies portèrent à cinquante-six mille hommes l'aile droite destinée à agir sur la Sambre. Carnot, jugeant encore mieux que Pichegru la situation des choses, donna un ordre qui décida le destin de la campagne. Commençant à sentir que le point sur lequel il fallait frapper les coalisés était la Sambre et la Meuse, que battus sur cette ligne, ils étaient séparés de leur base, il ordonna à Jourdan d'amener à lui quinze mille hommes de l'armée du Rhin, de laisser sur le versant occidental des Vosges les troupes indispensables pour couvrir cette frontière, de quitter ensuite la Moselle, avec quarante-cinq mille hommes, et de se porter sur la Sambre à marches forcées. L'armée de Jourdan, réunie à celle de Maubeuge, devait former une masse de quatre-vingt-dix à cent mille hommes, et entraîner la défaite des coalisés sur le point décisif. Cet ordre, le plus beau de la campagne, celui auquel il faut en attribuer tous les résultats, partit le 11 floréal (30 avril) des bureaux du comité de salut public.

Pendant ce temps, Cobourg avait pris Landrecies. N'attachant pas une grande importance à la défaite de Clerfayt, il se contenta de détacher le duc d'York vers Lamain, entre Tournai et Lille.

Clerfayt s'était porté dans la West-Flandre, entre la gauche avancée des Français et la mer; de cette manière, il était encore plus éloigné qu'auparavant de la grande armée et du secours que lui apportait le duc d'York. Les Français, échelonnés à Lille, Menin et Courtrai, formaient une colonne avancée en Flandre; Clerfayt, transporté à Thielt, se trouvait entre la mer et cette colonne; le duc

d'York, posté à Lamain, devant Tournai, était entre cette colonne et la grande masse coalisée. Clerfayt voulut faire une tentative sur Courtrai, et vint l'attaquer le 21 floréal (10 mai). Souham se trouvait dans ce moment en arrière de Courtrai ; il fit promptement ses dispositions, revint dans la place au secours de Vandamme, et, tandis qu'il préparait une sortie, il détacha Macdonald et Malbranck sur Menin pour y passer la Lys et venir tourner Clerfayt. Le combat se livra le 22 (11 mai) Clerfayt avait fait, sur la chaussée de Bruges et dans les faubourgs, les meilleures dispositions, mais nos jeunes réquisitionnaires bravèrent hardiment le feu des maisons et des batteries, et après un choc violent, obligèrent Clerfayt à se retirer. Quatre mille hommes des deux partis couvrirent le champ de bataille ; et si, au lieu de tourner l'ennemi du côté de Menin, on l'avait tourné du côté opposé, on aurait pu lui couper sa retraite sur la Flandre.

C'était la seconde fois que Clerfayt était battu par notre aile gauche victorieuse. Notre aile droite, sur la Sambre, n'était pas aussi heureuse. Commandée par plusieurs généraux, qui délibéraient en conseil de guerre avec les représentants Saint-Just et Lebas, elle ne fut pas aussi bien dirigée que les deux divisions commandées par Souham et Moreau. Kléber et Marceau, qu'on y avait transportés de la Vendée, auraient pu la conduire à la victoire ; mais leurs avis étaient peu écoutés. Le mouvement prescrit à cette aile droite consistait à passer la Sambre pour se diriger sur Mons. Un premier passage fut tenté le 20 floréal (9 mai) ; mais les dispositions nécessaires n'ayant pas été faites sur l'autre rive, l'armée ne put s'y maintenir, et fut obligée de repasser la Sambre en désordre. Le 22, Saint-Just voulut tenter un nouveau passage, malgré le mauvais succès du premier. Il eût bien mieux valu attendre l'arrivée de Jourdan, qui, avec ses quarante-cinq mille hommes, devait rendre infaillibles les succès de l'aile droite. Mais Saint-Just ne voulait ni hésitation ni retard, et il fallut obéir à ce terrible proconsul. Le nouveau passage ne fut pas plus heureux. L'armée franchit une seconde fois la Sambre ; mais attaquée encore sur l'autre rive avant de s'y être solidement établie, elle eût été perdue sans la bravoure de Marceau et la fermeté de Kléber.

Ainsi, depuis un mois, on se battait de Maubeuge jusqu'à la mer, avec un acharnement incroyable, et sans succès décisifs. Heureux à la gauche, nous étions malheureux à la droite ; mais nos troupes se formaient, et le mouvement habile et hardi prescrit à Jourdan préparait des résultats immenses.

Le plan de Mack était devenu inexécutable. Le général prussien Moellendorf refusait de se rendre sur la Sambre, et disait n'avoir pas d'ordre de sa cour. Les négociateurs anglais étaient allés faire expliquer le cabinet prussien sur le traité de La Haye, et, en attendant, Cobourg, menacé sur l'une de ses ailes, avait été obligé de dissoudre son centre à l'exemple de Pichegru. Il avait renforcé Kaunitz sur la Sambre, et porté le gros de son armée vers la Flandre, aux environs de Tournai. Une action décisive se préparait donc à la gauche, car le moment approchait où de grandes masses allaient s'aborder et se combattre.

On conçut alors dans l'état-major autrichien un plan qui fut appelé *de destruction*, et qui avait pour but de couper l'armée française de Lille, de l'envelopper et de l'anéantir. Une pareille opération était possible, car les coalisés pouvaient faire agir près de cent mille hommes contre soixante-dix, mais ils firent des dispositions singulières pour arriver à ce but. Les Français étaient toujours distribués comme il suit (*Voir la carte n°* 1) : Souham et Moreau à Menin et à Courtrai, avec cinquante mille hommes, et Bonnaud aux environs de Lille avec vingt. Les coalisés étaient toujours répartis sur les deux flancs de cette ligne avancée ; la division de Clerfayt à gauche de la West-Flandre, la masse des coalisés à droite du côté de Tournai. Les coalisés résolurent de faire un effort concentrique sur Tourcoing, qui sépare Menin et Courtrai de Lille. Clerfayt dut y marcher de la West-Flandre, en passant par Werwick et Lincelles. Les généraux de Busch, Otto et le duc d'York eurent ordre d'y marcher du côté opposé, c'est-à-dire de Tournai. De Busch



Le Vengeur. (Page 33.)

devait se rendre à Moucroën, Otto à Tourcoing même, et le duc d'York, s'avançant sur Roubaix et Mouvaux, devait donner la main à Clerfayt. Par cette dernière jonction, Souham et Moreau se trouvaient coupés de Lille. Le général Kinsky et l'archiduc Charles étaient chargés, avec deux fortes colonnes, de replier Bonnaud dans Lille. Ces dispositions, pour réussir, exigeaient un ensemble de mouvements impossible à obtenir. La plupart de ces corps, en effet, partaient de points extrêmement éloignés, et Clerfayt avait à marcher au travers de l'armée française.

Ces mouvements devaient s'exécuter le 28 floréal (17 mai). Pichegru s'était porté dans ce moment à l'aile droite de la Sambre, pour y réparer les échecs que cette aile venait d'essuyer. Souham et Moreau dirigeaient l'armée en l'absence de Pichegru. Le premier signe des projets des coalisés leur fut donné par la marche de Clerfayt sur Werwick ; ils se portèrent aussitôt de ce côté ; mais, en apprenant que la masse de l'ennemi arrivait du côté opposé, et menaçait leurs communications, ils prirent une résolution prompte et habile : ce fut de diriger un effort sur Tour-

coing pour s'emparer de cette position décisive entre Menin et Lille. Moreau resta avec la division Vandamme devant Clerfayt, afin de ralentir sa marche, et Souham marcha sur Tourcoing avec quarante-cinq mille hommes. Les communications avec Lille n'étaient pas encore interrompues, on put ordonner à Bonnaud de se porter de son côté sur Tourcoing, et de faire un effort puissant pour conserver la communication de cette position avec Lille. Les dispositions des généraux français eurent un plein succès. Clerfayt n'avait pu s'avancer que lentement; retardé à Werwick, il n'arriva pas à Lincelles au jour convenu. Le général de Busch s'était d'abord emparé de Moucroën; mais il avait éprouvé ensuite un léger échec, et Otto, s'étant morcelé pour le secourir, n'était pas resté assez en forces à Tourcoing; enfin le duc d'York s'était avancé à Roubaix et à Mouvaux, sans voir venir Clerfayt, et sans pouvoir se lier à lui; Kinsky et l'archiduc Charles n'arrivèrent vers Lille que fort tard dans la journée du 28 (17 mai).

Le lendemain matin 29 (18 mai), Souham marcha vivement sur Tourcoing, culbuta tout ce qui se rencontra devant lui et s'empara de cette position importante. De son côté, Bonnaud, marchant de Lille sur le duc d'York, qui devait s'interposer entre cette place et Tourcoing, le trouva morcelé sur une ligne étendue. Les Anglais, quoique surpris, voulurent résister; mais nos jeunes réquisitionnaires, marchant avec ardeur, les obligèrent à céder et à fuir en jetant leurs armes. La déroute fut telle, que le duc d'York, courant à toute bride, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Dès ce moment la confusion devint générale chez les coalisés, et l'empereur d'Allemagne, des hauteurs de Templeuve, vit toute son armée en fuite. Pendant ce temps, l'archiduc Charles, mal averti, mal placé, demeurait inactif au-dessous de Lille, et Clerfayt, arrêté vers la Lys, était réduit à se retirer. Telle fut l'issue de ce *plan de destruction*. Il nous valut plusieurs milliers de prisonniers, beaucoup de matériel, et le prestige d'une grande victoire, remportée avec soixante-dix mille hommes sur près de cent mille.

Pichegru arriva lorsque la bataille était gagnée. Tous les corps coalisés se replièrent sur Tournai, et Clerfayt, regagnant la Flandre, reprit sa position de Thielt. Pichegru profita mal de cette importante victoire. Les coalisés s'étaient groupés près de Tournai, ayant leur droite appuyée à l'Escaut. Le général français voulut faire enlever quelques fourrages qui remontaient l'Escaut, et fit combattre toute l'armée pour ce but puéril. S'approchant du fleuve, il resserra les coalisés dans leur position demi-circulaire de Tournai. Bientôt tous ces corps se trouvèrent successivement engagés sur ce demi-cercle. Le combat le plus vif fut livré à Pont-à-Chin, le long de l'Escaut. Il y eut pendant douze heures un carnage affreux, et sans aucun résultat possible. Il périt des deux côtés sept à huit mille hommes. L'armée française se replia après avoir brûlé quelques bateaux, et en perdant une partie de l'ascendant que la bataille de Tourcoing lui avait valu.

Cependant nous pouvions nous considérer comme victorieux en Flandre, et la nécessité où se trouvait Cobourg de porter des renforts ailleurs allait y rendre notre supériorité plus décidée.

Sur la Sambre, Saint-Just avait voulu opérer un troisième passage, et investir Charleroi; mais Kaunitz, renforcé, avait fait lever le siége au moment même où, par bonheur, Jourdan arrivait avec toute l'armée de la Moselle. Dès ce moment quatre-vingt-dix mille hommes allaient agir sur la ligne véritable d'opérations, et terminer les hésitations de la victoire. Au Rhin, il ne s'était rien passé d'important. Seulement, le général Moellendorf, profitant de la diminution de nos forces sur ce point, nous avait enlevé le poste de Kayserslautern, mais il était rentré dans l'inaction aussitôt après cet avantage. Ainsi, dès le mois de prairial (fin de mai), et sur toute la ligne du Nord, nous avions non-seulement résisté à la coalition, mais triomphé d'elle en plusieurs rencontres; nous avions remporté une grande victoire, et nous nous avancions sur deux ailes dans la Flandre et sur la Sambre. La perte de Landrecies n'était rien auprès de ces avantages et de ceux que la situation présente nous assurait.

La guerre de la Vendée n'avait pas entièrement fini après la déroute de Savenai. Trois chefs s'étaient sauvés, Larochejaquelein, Stofflet et Marigny. Outre ces trois chefs, Charette, qui, au lieu de passer la Loire, avait pris l'île de Noirmoutiers, restait dans la basse Vendée. Mais cette guerre se bornait maintenant à de simples escarmouches, et n'avait plus rien d'inquiétant pour la république. Le général Turreau avait reçu le commandement de l'Ouest. Il avait partagé l'armée disponible en colonnes mobiles qui parcouraient le pays en se dirigeant concentriquement sur un même point; elles battaient les bandes fugitives, et, quand elles n'avaient pas à se battre, elles exécutaient le décret de la Convention, c'est-à-dire brûlaient les forêts et les villages, et enlevaient la population pour la transporter ailleurs. Plusieurs engagements avaient eu lieu, mais sans grands résultats.

Haxo, après avoir repris sur Charette les îles de Noirmoutiers et de Bouin, avait espéré plusieurs fois de se saisir de lui; mais ce partisan hardi lui échappait toujours, et reparaissait bientôt sur le champ de bataille, avec une constance non moins admirable que son adresse.

Cette malheureuse guerre n'était plus désormais qu'une guerre de dévastation. Le général Turreau fut contraint de prendre une mesure cruelle, c'était d'ordonner aux habitants des bourgs d'abandonner le pays, sous peine d'être traités en ennemis s'ils y restaient. Cette mesure les réduisit ou à quitter le sol sur lequel ils avaient tous leurs moyens d'existence, ou à se soumettre aux exécutions militaires. Tels sont les inévitables maux des guerres civiles.

La Bretagne était devenue le théâtre d'un nouveau genre de guerre, la guerre des Chouans. Déjà cette province avait montré quelques dispositions à imiter la Vendée; cependant le penchant à s'insurger n'étant pas aussi général, quelques individus seulement, profitant de la nature des lieux, s'étaient livrés à des brigandages isolés. Bientôt les débris de la colonne vendéenne qui avait passé en Bretagne, accrurent le nombre de ces partisans. Leur principal établissement était dans la forêt du Perche, et ils parcouraient le pays en troupes de quarante à cinquante, attaquant quelquefois la gendarmerie, faisant contribuer les petites communes, et commettant ces désordres au nom de la cause royale et catholique. Mais la véritable guerre était finie, et il ne restait plus qu'à déplorer les calamités particulières qui affligeaient ces malheureuses provinces.

Aux colonies et sur mer, la guerre n'était pas moins active que sur le continent. Le riche établissement de Saint-Domingue avait été le théâtre des plus grandes horreurs dont l'histoire fasse mention.

Les blancs avaient embrassé avec enthousiasme la cause de la révolution, qui, selon eux, devait amener leur indépendance de la métropole; les mulâtres ne l'avaient pas embrassée avec moins de chaleur, mais ils en espéraient autre chose que l'indépendance politique de la colonie, et ils aspiraient aux droits de bourgeoisie qu'on leur avait toujours refusés. L'Assemblée constituante avait reconnu les droits des mulâtres; mais les blancs, qui ne voulaient de la révolution que pour eux, s'étaient alors révoltés, et la guerre civile avait commencé entre l'ancienne race des hommes libres et les affranchis.

Profitant de cette guerre, les nègres avaient paru à leur tour sur la scène, et s'y étaient annoncés par le feu et le sang. Ils avaient égorgé leurs maîtres et incendié leurs propriétés. Dès ce moment, la colonie se trouva livrée à la plus horrible confusion : chaque parti reprochait à l'autre le nouvel ennemi qui venait de se présenter, et l'accusait de lui avoir donné des armes. Les nègres, sans se ranger encore pour aucune cause, ravageaient le pays. Bientôt cependant, excités par les envoyés de la partie espagnole, ils prétendirent servir la cause royale. Pour ajouter encore à la confusion, les Anglais étaient intervenus. Une partie des blancs les avaient appelés dans un moment de danger, et leur avaient cédé le fort important de Saint-Nicolas. Le commissaire Santhonax, aidé surtout des mulâtres et d'une partie des blancs, résista à l'invasion des Anglais, et ne trouva enfin qu'un moyen de la repousser :

ce fut de reconnaître la liberté des nègres qui se déclareraient pour la république. La Convention avait confirmé cette mesure, et proclamé par un décret tous les nègres libres.

Dès cet instant, une portion d'entre eux, qui servaient la cause royale, passèrent du côté des républicains, et les Anglais, retranchés dans le fort Saint-Nicolas, n'eurent plus aucun espoir d'envahir cette riche possession, qui, longtemps ravagée, devait enfin n'appartenir qu'à elle-même. La Guadeloupe, après avoir été prise et reprise, nous était enfin restée; mais la Martinique était définitivement perdue.

Tels étaient les désordres des colonies. Sur l'Océan se passait un événement important: c'était l'arrivée de ce convoi d'Amérique si impatiemment attendu dans nos ports. L'escadre de Brest, au nombre de trente vaisseaux, était sortie, comme on l'a vu, avec l'ordre de croiser, et de ne combattre que dans le cas où le salut du convoi l'exigerait impérieusement.

Nous avons déjà dit que Jean-Bon-Saint-André était à bord du vaisseau amiral; que Villaret-Joyeuse avait été fait, de simple capitaine, chef d'escadre; que des paysans n'ayant jamais vu la mer avaient été placés dans les équipages, et que ces matelots, ces officiers, ces amiraux d'un jour, étaient chargés de lutter contre la vieille marine anglaise.

L'amiral Villaret-Joyeuse appareilla le 1er plairial (20 mai) et fit voile vers les îles Coves et Flores pour attendre le convoi. Il prit en route beaucoup de vaisseaux de commerce anglais, et les capitaines lui disaient: *Vous nous prenez en détail, mais l'amiral Howe va vous prendre en gros.* En effet, cet amiral croisait sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie avec trente-trois vaisseaux et douze frégates. Le 9 prairial (28 mai), l'escadre française aperçut une flotte. Les équipages impatients regardaient grossir à l'horizon ces points noirs; et, lorsqu'ils reconnurent les Anglais, ils poussèrent des cris d'enthousiasme, et demandèrent le combat avec cette chaleur de patriotisme qui a toujours distingué nos habitants des côtes. Quoique les instructions données au général ne lui permissent de se battre que pour sauver le convoi, cependant Jean-Bon-Saint-André, entraîné lui-même par l'enthousiasme universel, consentit au combat, et fit donner l'ordre de s'y préparer.

Vers le soir, un vaisseau de l'arrière-garde, *le Révolutionnaire*, qui avait diminué de voiles, se trouva engagé contre les Anglais, fit une résistance opiniâtre, perdit son capitaine, et fut obligé de se faire remorquer à Rochefort. La nuit empêcha l'action de devenir générale.

Le lendemain 10 (29 mai), les deux escadres se trouvèrent en présence. L'amiral anglais manœuvra contre notre arrière-garde. Le mouvement que nous fîmes pour la protéger amena l'engagement général. Les Français ne manœuvrant pas aussi bien, deux de leurs vaisseaux, *l'Indomptable* et *le Tyrannicide*, se trouvèrent en présence de forces supérieures, et se battirent avec un courage opiniâtre.

Villaret-Joyeuse donna l'ordre de secourir les vaisseaux engagés; mais ces ordres n'étant ni bien compris, ni bien exécutés, il se porta seul en avant au risque de n'être pas suivi. Cependant il le fut bientôt après: toute notre escadre s'avança sur l'escadre ennemie, et l'obligea de reculer. Malheureusement nous avions perdu l'avantage du vent; nous fîmes un feu terrible sur les Anglais, mais nous ne pûmes pas les poursuivre. Il nous resta cependant les deux vaisseaux et le champ de bataille.

Le 11 et le 12 (30 et 31 mai), une brume épaisse enveloppa les deux armées navales. Les Français tâchèrent d'entraîner les Anglais au nord et à l'ouest de la route que devait suivre le convoi. Le 13, la brume se dissipa; un soleil éclatant éclaira les deux flottes.

Les Français n'avaient plus que vingt-six vaisseaux, tandis que leurs ennemis en avaient trente-six; ils demandaient de nouveau le combat, et il convenait de céder à leur ardeur pour occuper les Anglais, et les éloigner de la route du convoi, qui devait passer sur le champ de bataille du 10.

Ce combat, l'un des plus mémorables dont



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs

Lavoisier.

l'Océan ait été le témoin, commença à neuf heures du matin. L'amiral Howe s'avança pour couper notre ligne. Une fausse manœuvre du vaisseau *la Montagne* lui permit d'y pénétrer, d'isoler notre aile gauche, et de l'accabler de toutes ses forces. Notre droite et notre avant-garde restèrent isolées. L'amiral voulait les rallier à lui pour se reporter sur l'escadre anglaise, mais il avait perdu l'avantage du vent, et resta cinq heures sans pouvoir se rapprocher du champ de bataille. Pendant ce temps, les vaisseaux engagés se battaient avec un héroïsme extraordinaire. Les Anglais, supérieurs dans la manœuvre, perdaient leur avantage dans les luttes de vaisseau à vaisseau, trouvaient des feux terribles et des abordages formidables. C'est au milieu de cette action acharnée que le vaisseau *le Vengeur*, démâté, à moitié détruit, et près de couler, refusa d'amener son pavillon, au risque de s'abîmer sous les eaux. Les Anglais cessèrent les premiers le feu, et se retirèrent étonnés d'une pareille résistance. Ils avaient pris six de nos vaisseaux. Le lendemain Villaret-Joyeuse, ayant réuni son avant-garde et sa droite, voulait fondre sur eux et

leur enlever leur proie. Les Anglais, fort endommagés, nous auraient peut-être cédé la victoire. Jean-Bon-Saint-André s'opposa à un nouveau combat malgré l'enthousiasme des équipages. Les Anglais purent donc regagner paisiblement leurs ports; et ils y rentrèrent épouvantés de leur victoire, et pleins d'admiration pour la bravoure de nos jeunes marins. Mais le but essentiel de ce terrible combat était rempli. L'amiral Venstabel avait traversé, pendant cette journée du 13, le champ de bataille du 10, l'avait trouvé couvert de débris, et était entré heureusement dans les ports de France.

Ainsi, victorieux aux Pyrénées et aux Alpes, menaçants dans les Pays-Bas, héroïques sur mer, et assez forts pour disputer chèrement une victoire navale aux Anglais, nous commencions l'année 1794 de la manière la plus brillante et la plus glorieuse.

FIN DU LIVRE VINGT ET UNIÈME.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

DOMINATION DE ROBESPIERRE.

Situation intérieure au commencement de l'année 1794. — Travaux administratifs du comité. — Loi des finances. — Capitalisation des rentes viagères. — État des prisons. — Persécutions politiques. — Nombreuses exécutions. — Tentative d'assassinat sur Robespierre et Collot-d'Herbois. — Domination de Robespierre. — La secte de la *mère de Dieu*. — Des divisions se manifestent entre les comités. — Fête à l'Être suprême. — Loi du 22 prairial réorganisant le tribunal révolutionnaire. — Terreur extrême. — Grandes exécutions à Paris. — Missions de Lebon, Carrier et Maignet; cruautés atroces commises par eux. — Noyades dans la Loire. — Rupture entre les chefs du comité de salut public; conciliation passagère.

Tandis qu'au dehors la république était victorieuse, son état intérieur n'avait pas cessé d'être violent. Ses maux étaient toujours les mêmes, c'étaient les assignats, le *maximum*, la rareté des subsistances, la loi des suspects, les tribunaux révolutionnaires.

Les embarras résultant de la nécessité de régler tous les mouvements du commerce n'avaient fait que s'accroître. On était obligé de modifier sans cesse la loi du *maximum;* il fallait en excepter tantôt les fils retors et leur accorder dix pour cent au-dessus du tarif; tantôt les épingles, les batistes, les linons, les mousselines, les gazes, les dentelles de fil et de soie, les soies et les soieries. Mais tandis qu'il fallait excepter du *maximum* une foule d'objets, il en était d'autres qu'il devenait urgent d'y soumettre. Ainsi, le prix des chevaux étant devenu excessif, on n'avait pu s'empêcher d'en déterminer la valeur suivant la taille et la qualité. De ces moyens résultait toujours le même inconvénient. Le commerce s'arrêtait et fermait ses marchés, ou bien s'en ouvrait de clandestins, et ici l'autorité devenait impuissante. Si par les assignats elle avait pu réaliser la valeur des biens nationaux, et si par le *maximum* elle avait pu mettre les assignats en rapport avec les marchandises, il n'y avait aucun moyen d'empêcher les marchandises de se supprimer ou de se cacher aux acheteurs. Aussi les plaintes ne cessaient de s'élever contre les marchands qui se retiraient, ou qui fermaient leurs magasins.

Cependant l'état des subsistances causait moins d'inquiétude cette année. Les convois arrivés du nord de l'Amérique, et une récolte abondante, avaient fourni une quantité suffisante de grains pour la consommation de la France. Le comité administrant toutes choses, avec la même vigueur, avait ordonné que le recensement de la récolte serait fait par la commission des subsistances, et qu'une partie des grains serait battue sur-le-champ pour suffire aux approvisionnements des marchés. On avait eu quelque crainte de voir les moissonneurs errants qui se déplacent pour se rendre dans les provinces à grain, exiger des salaires extraordinaires; le comité déclara que tous les citoyens et citoyennes connus pour s'employer aux travaux des récoltes étaient en réquisition forcée, et que leurs salaires seraient déterminés par les autorités locales. Bientôt des garçons bouchers et bou-

langers s'étant mutinés, le comité prit une mesure plus générale, et mit en réquisition les ouvriers de toute espèce qui s'employaient à la manipulation, au transport et au débit des marchandises de première nécessité.

Les approvisionnements en viande étaient beaucoup plus difficiles et plus inquiétants. On en manquait surtout à Paris; et, depuis le moment où les hébertistes avaient voulu se servir de cette disette pour exciter un mouvement, le mal n'avait fait que s'accroître. On fut obligé de mettre la ville de Paris à la ration de viande. La commission des subsistances fixa la consommation journalière à soixante-quinze bœufs, cent cinquante quintaux de veau et de mouton, et deux cents cochons. Elle se procurait les bestiaux nécessaires, et les envoyait à l'hospice de l'Humanité, qui était désigné comme l'abattoir commun, et comme le seul autorisé. Les bouchers nommés par chaque section venaient y chercher la viande qui leur était destinée, et en recevaient une quantité proportionnée à la population qu'ils avaient à servir. Tous les cinq jours, ils devaient distribuer à chaque famille une demi-livre de viande par tête. On employait encore ici la ressource des cartes, délivrées par les comités révolutionnaires pour la distribution du pain, et portant le nombre d'individus dont se composait chaque famille. Pour éviter les tumultes et les longues veilles, défense était faite de se rendre avant six heures du matin à la porte des bouchers.

L'insuffisance de ces règlements se fit bientôt sentir; déjà il s'était établi, comme nous l'avons dit ailleurs, des boucheries clandestines. Le nombre en devint tous les jours plus grand. Les bestiaux n'avaient pas le temps d'arriver aux marchés de Neubourg, Poissy et Sceaux; les bouchers des campagnes les devançaient, et venaient les acheter dans les herbages mêmes. Profitant de la négligence des communes rurales dans l'exécution de la loi, ces bouchers vendaient au-dessus du *maximum*, et fournissaient tous les habitants des grandes communes, et particulièrement ceux de Paris, qui ne se contentaient pas de la demi-livre distribuée tous les cinq jours. De cette manière, les bouchers de campagne absorbaient le commerce de ceux des villes, qui n'avaient presque plus rien à faire depuis qu'ils étaient bornés à distribuer les rations. Plusieurs d'entre eux demandèrent même une loi qui les autorisât à résilier les baux de leurs boutiques. Il fallut alors porter de nouveaux règlements pour empêcher que les bestiaux ne fussent détournés des marchés; et on obligea les propriétaires d'herbages à des déclarations et à des formalités extrêmement gênantes. On fut forcé de descendre à des détails bien plus minutieux encore; le bois et le charbon n'arrivant plus, à cause du *maximum*, ce qui donnait lieu à des soupçons d'accaparement, on défendit d'avoir chez soi plus de quatre voies de bois, et plus de deux voies de charbon.

Le nouveau gouvernement suffisait avec une activité singulière à toutes les difficultés de la carrière où il se trouvait engagé. Tandis qu'il rendait ces règlements si multipliés, il s'occupait de réformer l'agriculture, de changer la législation du fermage, pour diviser l'exploitation des terres; d'introduire les nouveaux assolements, les prairies artificielles et l'éducation des bestiaux; il décrétait l'institution des jardins botaniques dans tous les chefs-lieux de département, pour naturaliser les plantes exotiques, former des pépinières d'arbres de toute espèce, et ouvrir des cours d'agriculture à l'usage et à la portée des cultivateurs; il ordonnait le desséchement général des marais, d'après un plan vaste et bien conçu; il décidait que l'État ferait les avances de cette grande entreprise, et que les propriétaires dont les terres seraient desséchées et assainies payeraient un droit, ou céderaient leurs terres moyennant un prix déterminé : enfin, il engageait tous les architectes à présenter des plans pour rebâtir les villages en démolissant les châteaux; il ordonnait des embellissements pour rendre le jardin des Tuileries plus commode au public; il demandait à tous les artistes un projet pour changer la salle d'Opéra en une arène couverte, où le peuple s'assemblerait en hiver.

Ainsi donc, il exécutait ou du moins essayait presque tout à la fois; tant il est vrai que c'est lorsqu'on a le plus à faire qu'on est



Cécile Renault.

le plus capable de beaucoup faire! Le soin des finances n'était pas le moins difficile et le moins inquiétant de tous. On a vu quelles ressources furent imaginées, au mois d'août 1793, pour remettre les assignats en valeur, en les retirant en partie de la circulation. Le milliard retiré par l'emprunt forcé, et les victoires qui terminèrent la campagne de 1793, les relevèrent, et, comme nous l'avons dit ailleurs, ils remontèrent presque au pair, grâce aux lois terribles qui rendaient la possession du numéraire si dangereuse. Cependant cette apparente prospérité dura peu, les assignats retombèrent bientôt, et la quantité des émissions les déprécia rapidement. Il en rentrait bien une partie par les ventes des biens nationaux, mais cette rentrée était insuffisante. Les biens se vendaient au-dessus de l'estimation, ce qui n'avait rien d'étonnant, car l'estimation avait été faite en argent, et le payement se faisait en assignats. De cette manière, le prix était réellement au-dessous de l'estimation, quoiqu'il parût être au-dessus. D'ailleurs, cette absorption des assignats ne pouvait être que lente, tandis que l'émission était nécessairement immense

et rapide. Douze cent mille hommes à solder et à armer, un matériel à créer, une marine à construire, avec un papier déprécié, exigeaient des quantités énormes de ce papier. Cette ressource étant devenue la seule, et le capital des assignats d'ailleurs s'augmentant chaque jour par les confiscations, on se résigna à en user autant que le besoin le réclamerait. On abolit la distinction entre la caisse de l'ordinaire et de l'extraordinaire, l'une réservée au produit des impôts, l'autre à la création des assignats. On confondit les deux natures de ressources, et chaque fois que le besoin l'exigeait, on suppléait au revenu par des émissions nouvelles. Au commencement de 1794 (an II), la somme totale des émissions s'était accrue du double. Près de quatre milliards avaient été ajoutés à la somme qui existait déjà, et l'avaient portée à environ huit milliards. En retranchant les sommes rentrées et brûlées, et celles qui n'avaient pas encore été dépensées, il restait en circulation réelle cinq milliards cinq cent trente-six millions. On décréta, en messidor an II (juin 1794), la création d'un nouveau milliard d'assignats de toute valeur depuis 1000 francs jusqu'à 15 sous. Le comité des finances eut encore recours à l'emprunt forcé sur les riches. On se servit des rôles de l'année précédente, et l'on imposa à ceux qui étaient portés sur ces rôles une contribution extraordinaire de guerre, du dixième de l'emprunt forcé, c'est-à-dire de cent millions. Cette somme ne leur fut pas imposée à titre d'emprunt remboursable, mais à titre d'impôt qui devait être payé par eux sans retour.

Pour compléter l'établissement du grand livre, et le projet d'uniformiser la dette publique, il restait à *capitaliser* les rentes viagères, et à les convertir en une *inscription*. Ces rentes de toute espèce et de toute forme étaient l'objet de l'agiotage le plus compliqué; comme les anciens contrats sur l'État, elles avaient l'inconvénient de reposer sur un titre royal, et d'obtenir une préférence marquée sur les valeurs républicaines; car on se disait toujours que si la république consentait à payer les dettes de la monarchie, la monarchie ne consentirait pas à payer celles de la république. Cambon acheva donc son grand ouvrage de la régénération de la dette, en proposant et en faisant rendre la loi qui capitalisait les rentes viagères; les titres devaient être remis par les notaires, et brûlés ensuite, comme l'avaient été les contrats. Le capital fourni autrefois par le rentier était converti en une inscription, et portait un intérêt perpétuel de cinq pour cent, au lieu d'un revenu viager. Cependant, par égard pour les vieillards et les rentiers peu fortunés, qui avaient voulu doubler leurs ressources en les rendant viagères, on conserva les rentes modiques, en les proportionnant à l'âge des individus. De quarante à cinquante ans, on laissa exister toute rente de quinze cents à deux mille francs; de cinquante à soixante, toute rente de trois mille à quatre mille; et ainsi de suite jusqu'à l'âge de cent ans, et jusqu'à la somme de 10,500 francs. Si le rentier compris dans les cas ci-dessus avait une rente supérieure au taux désigné, le surplus était capitalisé. Certes on ne pouvait garder plus de ménagements pour les fortunes médiocres et la vieillesse; cependant aucune loi ne donna lieu à plus de réclamations et de plaintes, et la Convention essuya, pour une mesure sage et ménagée avec humanité, plus de blâme que pour les mesures terribles qui signalaient chaque jour sa dictature. Les agioteurs étaient fort contrariés, parce que la loi exigeait, pour reconnaître les créances, les certificats de vie. Les porteurs de titres d'émigrés ne pouvaient pas se procurer aisément ces certificats; aussi les agioteurs, qui étaient lésés par cette condition, firent de grandes réclamations au nom des vieillards et des infirmes; ils disaient qu'on ne respectait ni l'âge ni l'indigence; ils persuadaient aux rentiers qu'ils ne seraient pas payés, parce que l'opération et les formalités qu'elle exigeait entraîneraient des délais interminables; cependant il n'en fut rien. Cambon fit modifier quelques clauses du décret, et, veillant sans cesse à la trésorerie, y fit exécuter le travail avec la plus grande promptitude. Les rentiers qui n'agiotaient pas sur les titres d'autrui, et qui vivaient de leur propre revenu, furent payés promptement; et, comme dit Barère, au lieu d'attendre leur tour de payement dans des cours découvertes, et ex-

posés à l'intempérie des saisons, ils l'attendaient dans les salles chaudes et couvertes de la trésorerie.

A côté de ces réformes utiles, les cruautés continuaient d'avoir leur cours. La loi qui expulsait les ex-nobles de Paris, des places fortes et maritimes, donnait lieu à une foule de vexations. Distinguer les vrais nobles, aujourd'hui que la noblesse était une calamité, n'était pas plus facile qu'à l'époque où elle avait été une prétention. Les roturières mariées à des nobles et devenues veuves, les acheteurs de charges qui avaient pris le titre d'écuyers, réclamaient pour être exemptés d'une distinction qu'ils avaient autrefois avidement recherchée. Cette loi ouvrait donc une nouvelle carrière à l'arbitraire et aux vexations les plus tyranniques.

Les représentants en mission exerçaient leur autorité avec la dernière rigueur, et quelques-uns se livraient à des cruautés extravagantes et monstrueuses. A Paris, les prisons se remplissaient tous les jours davantage. Le comité de sûreté générale avait institué une police qui répandait la terreur en tous lieux. Le chef était un nommé Héron, qui avait sous sa direction une nuée d'agents, tous dignes de lui. Ils étaient ce qu'on appelait les *porteurs d'ordre* des comités. Les uns faisaient l'espionnage; les autres, munis d'ordres secrets, souvent même d'ordres en blanc, allaient faire des arrestations soit dans Paris, soit dans les provinces. On leur allouait des sommes pour chacune de leurs expéditions; ils en exigeaient en outre des prisonniers, et ils ajoutaient ainsi la rapine à la cruauté. Tous les aventuriers licenciés avec l'armée révolutionnaire, ou renvoyés des bureaux de Bouchotte, avaient passé dans ces nouveaux emplois, et en étaient devenus bien plus redoutables. Ils s'introduisaient partout, dans les promenades, les cafés, les spectacles; à chaque instant on se croyait poursuivi ou écouté par l'un de ces inquisiteurs. Grâce à leurs soins, le nombre des suspects avait été porté à sept ou huit mille dans Paris seulement. Les prisons n'offraient plus le même spectacle qu'autrefois; on n'y voyait plus les riches contribuant pour les pauvres, et les hommes de toute opinion, de tout rang, menant à frais communs une vie assez douce, et se consolant, par les plaisirs des arts, des rigueurs de la captivité. Ce régime avait paru trop supportable pour ce qu'on appelait des aristocrates; on avait prétendu que le luxe et l'abondance régnaient chez les suspects, tandis qu'au dehors le peuple était réduit à la ration; que les riches détenus se plaisaient à gaspiller les subsistances qui auraient pu servir à alimenter les citoyens indigents, et il avait été décidé que le régime des prisons serait changé. En conséquence, il avait été établi des réfectoires et des tables communes; on donnait aux prisonniers, à des heures fixées et dans de grandes salles, une nourriture détestable et malsaine, qu'on leur faisait payer très-cher. Il ne leur était plus permis d'acheter des aliments pour suppléer à ceux qu'ils ne pouvaient pas manger. On faisait des visites, on leur enlevait leurs assignats, et on leur ôtait ainsi tous les moyens de se procurer des soulagements. On ne leur donnait plus la même liberté de se voir et de vivre en commun; et aux tourments de l'isolement venaient s'ajouter les terreurs de la mort, qui devenait chaque jour plus active et plus prompte. Le tribunal révolutionnaire commençait, depuis le procès des hébertistes et des dantonistes, à immoler les victimes par troupes de vingt à la fois. Il avait condamné la famille des Malesherbes, et leur parenté, au nombre de quinze à vingt personnes. Le respectable chef de cette maison était allé à la mort avec la sérénité et la gaieté d'un sage. Faisant un faux pas tandis qu'il marchait à l'échafaud, il avait dit : « Ce faux pas est d'un mauvais augure; un Romain serait rentré chez lui. » Aux Malesherbes avaient été joints vingt-deux membres du parlement. Le parlement de Toulouse fut immolé presque tout entier. Enfin les fermiers généraux venaient d'être mis en jugement à cause de leurs anciens marchés avec le fisc. On leur prouva que ces marchés renfermaient des conditions onéreuses à l'État, et le tribunal révolutionnaire les envoya à l'échafaud, pour des exactions sur le tabac, le sel, etc. Dans le nombre était un savant illustre, le chimiste Lavoisier, qui demanda en vain quelques jours de sursis pour écrire une découverte.

L'impulsion était donnée ; on administrait, on combattait, on égorgeait avec un ensemble effrayant. Les comités, placés au centre, gouvernaient avec la même vigueur. La Convention, toujours silencieuse, décernait des pensions aux veuves et aux enfants des soldats morts pour la patrie, réformait des jugements de tribunaux, interprétait des décrets, réglait l'échange de certaines propriétés du domaine, s'occupait, en un mot, des soins les plus insignifiants et les plus accessoires. Barère venait tous les jours lui lire les rapports des victoires : il appelait ces rapports des *carmagnoles*. A la fin de chaque mois, il annonçait, pour la forme, que les pouvoirs des comités étaient expirés et qu'il fallait les renouveler. Alors on lui répondait avec des applaudissements que les comités n'avaient qu'à poursuivre leurs travaux. Quelquefois même il oubliait cette formalité, et les comités n'en restaient pas moins en fonctions.

C'est dans ces moments d'une soumission absolue que les âmes exaspérées éclatent, et que les coups de poignard sont à redouter pour les autorités despotiques. Il se trouvait alors à Paris un homme, employé comme garçon de bureau à la loterie nationale, qui avait été autrefois au service de plusieurs grandes familles, et qui éprouvait une violente haine contre le régime actuel. Il était âgé de cinquante ans et se nommait Ladmiral. Il avait formé le projet d'assassiner l'un des membres les plus influents du comité de salut public, Robespierre ou Collot-d'Herbois. Depuis quelque temps il s'était logé dans la même maison que Collot-d'Herbois, rue Favart, où il hésitait entre Collot et Robespierre. Le 3 prairial (22 mai), résolu de frapper Robespierre, il se rendit au comité de salut public, et l'attendit toute la journée dans la galerie qui aboutissait à la salle du comité. N'ayant pu l'y rencontrer, il était revenu chez lui, et s'était placé dans l'escalier afin de frapper Collot-d'Herbois. Vers minuit, Collot rentrait et montait son escalier, lorsque Ladmiral lui tire un coup de pistolet à bout portant. Le pistolet fait faux feu. Ladmiral tire une second coup, et l'arme se refuse encore à son dessein. Il tire une troisième fois ; cette fois le coup part, mais il n'atteint que les murailles ; alors une lutte s'engage. Collot-d'Herbois crie à l'assassin. Heureusement pour lui une patrouille passait dans la rue, elle accourt à ce bruit ; Ladmiral prend la fuite alors, remonte dans sa chambre et s'y enferme. On le suit et l'on veut enfoncer la porte. Il déclare qu'il est armé, et qu'il va faire feu sur ceux qui se présenteront pour le saisir. Cette menace n'intimide pas la patrouille. On force la porte ; un serrurier nommé Geoffroy s'avance le premier, et reçoit un coup de fusil qui le blesse presque mortellement. Ladmiral est aussitôt arrêté et conduit en prison. Interrogé par Fouquier-Tinville, il raconte sa vie, ses projets, et les tentatives qu'il a faites pour frapper Robespierre avant de songer à Collot-d'Herbois. On lui demande qui l'a porté à commettre ce crime. Il répond avec fermeté que ce n'est point un crime ; que c'est un service qu'il a voulu rendre à son pays ; que lui seul avait conçu ce projet sans aucune suggestion étrangère, et que son unique regret est de n'avoir pas réussi.

Le bruit de cette tentative se répand avec rapidité, et, suivant l'usage, elle augmente la puissance de ceux contre lesquels elle était dirigée. Barère s'empresse le lendemain, 4 prairial, de venir à la Convention faire le récit de cette nouvelle machination de Pitt. « Les « factions intérieures, dit-il, ne cessent de cor- « respondre avec ce gouvernement marchand « de coalitions, acheteur d'assassinats, qui « poursuit la liberté comme sa plus grande « ennemie. Tandis que nous mettons à l'ordre « du jour la justice et la vertu, les tyrans « coalisés mettent à l'ordre du jour le crime « et l'assassinat. Partout vous trouverez le « fatal génie de l'Anglais : dans nos marchés, « dans nos achats sur les mers, dans le con- « tinent, chez les roitelets de l'Europe comme « dans nos cités. C'est la même tête qui dirige « les mains qui assassinent Basseville à Rome, « les marins français dans le port de Gênes, « les Français fidèles en Corse ; c'est la même « tête qui dirige le fer contre Lepelletier et « Marat, la guillotine sur Chalier, et les armes « à feu sur Collot-d'Herbois. » Barère produit ensuite des lettres de Londres et de Hollande qui ont été interceptées, et qui annoncent que les complots de Pitt sont dirigés



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Dom Gerle.

contre les comités et particulièrement contre Robespierre. Une de ces lettres dit en substance : « Nous craignons beaucoup l'influence « de Robespierre. Plus le gouvernement fran- « çais républicain sera concentré, plus il aura « de force, et plus il sera difficile de le ren- « verser. »

Une pareille manière de présenter les faits était bien propre à exciter le plus vif intérêt en faveur des comités, et surtout de Robespierre, et à identifier leur existence avec celle de la république. Barère raconte ensuite le fait avec toutes ses circonstances, parle de *l'empressement attendrissant* que les autorités constituées ont montré pour protéger la représentation nationale, et raconte en termes magnifiques la conduite du citoyen Geffroy, qui a reçu une blessure grave en saisissant l'assassin. La Convention couvre d'applaudissements le rapport de Barère ; elle ordonne des recherches pour s'assurer si Ladmiral n'aurait pas des complices ; elle decrète des remercîments pour le citoyen Geffroy, et décide, pour le récompenser, que le bulletin de ses blessures sera lu tous les jours à la tribune. Couthon fait ensuite un discours fulminant, pour

demander que le rapport de Barère soit traduit en toutes les langues, et répandu dans tous les pays. « Pitt, Cobourg, s'écrie-t-il, et « vous tous, lâches et petits tyrans, qui re- « gardez le monde comme votre héritage, « et qui, dans les derniers instants de votre « agonie, vous débattez avec tant de fureur, « aiguisez, aiguisez vos poignards; nous vous « méprisons trop pour vous craindre, et vous « savez bien que nous sommes trop grands « pour vous imiter. » La salle retentit d'applaudissements. Couthon ajoute : « Mais la « loi dont le règne vous épouvante a son « glaive levé sur vous : elle vous frappera « tous. Le genre humain a besoin de cet « exemple, et le ciel, que vous outragez, l'a « ordonné! »

Collot-d'Herbois arrive alors comme pour recevoir les marques d'intérêt de l'Assemblée; il est accueilli par des acclamations redoublées, et il a peine à se faire entendre. Robespierre, beaucoup plus adroit, ne paraît pas, et semble se soustraire aux hommages qui l'attendent.

Dans cette même journée du 4, une jeune fille, nommée Cécile Renault, se présente à la porte de Robespierre, avec un paquet sous le bras; elle demande à le voir, et insiste avec force pour être introduite auprès de lui. Elle dit qu'un fonctionnaire public doit toujours être prêt à recevoir ceux qui ont à l'entretenir, et finit même par injurier les hôtes de Robespierre, les Duplaix, qui ne voulaient pas la recevoir. Aux instances de cette jeune fille, et à son air étrange, on conçoit des soupçons; on se saisit d'elle, et on la livre à la police. On ouvre son paquet, et l'on y trouve des hardes et deux couteaux. Aussitôt on prétend qu'elle a voulu assassiner Robespierre; on l'interroge, elle s'explique avec autant d'assurance que Ladmiral. On lui demande ce qu'elle voulait de Robespierre, elle dit que c'était pour voir comment était fait un tyran. On la presse, on veut savoir pourquoi ce paquet, pourquoi ces hardes, ces couteaux; elle répond qu'elle n'a voulu faire aucun usage des couteaux; que quant aux hardes, elle s'en était munie, parce qu'elle s'attendait à être conduite en prison, et de la prison à la guillotine. Elle ajoute qu'elle est royaliste, parce qu'elle aime mieux un roi que cinquante mille. On insiste davantage, on lui fait de nouvelles questions, mais elle refuse de répondre, et demande à être conduite à l'échafaud.

Il suffisait de ces indices pour conclure que la jeune Renault était un des assassins armés contre Robespierre. A ce dernier fait vint s'en ajouter un autre. Le lendemain, à Choisy-sur-Seine, un citoyen racontait dans un café la tentative d'assassinat commise sur Collot-d'Herbois, et se réjouissait de ce qu'elle n'avait pas réussi. Un nommé Saintanax, moine, qui écoutait ce récit, répond qu'il est malheureux que ces scélérats du comité aient échappé, mais qu'il espère que tôt ou tard ils seront atteints. On s'empare sur-le-champ du malheureux, et on le traduit dans la nuit même à Paris. C'était plus qu'il n'en fallait pour supposer de vastes ramifications; on prétendit qu'il y avait une bande d'assassins préparée, on s'empressa d'accourir autour des membres du comité, on les engagea à se garder, et à veiller sur leurs jours si précieux à la patrie. Les sections s'assemblèrent, et envoyèrent de nouveau des députations et des adresses à la Convention. Elles disaient que, parmi les miracles que la Providence avait faits en faveur de la république, la manière dont Robespierre et Collot-d'Herbois venaient d'échapper aux coups des assassins n'était pas le moindre. L'une d'elles proposa même de fournir une garde de vingt-cinq hommes pour veiller sur les jours des membres du comité.

Le surlendemain était le jour où s'assemblaient les Jacobins. Robespierre et Collot-d'Herbois s'y rendirent, et furent reçus avec un enthousiasme extrême. Quand le pouvoir a su s'assurer une soumission générale, il n'a qu'à laisser faire les âmes basses, elles viennent achever elles-mêmes l'œuvre de sa domination, et y ajouter un culte et des honneurs divins. On regardait Robespierre et Collot-d'Herbois avec une avide curiosité. « Voyez, disait-on, ces hommes précieux, le Dieu des hommes libres les a sauvés; il les a couverts de son égide, et les a conservés à la république! Il faut leur faire partager les honneurs que la France a décernés aux mar-

tyrs de la liberté : elle aura ainsi la satisfaction de les honorer, sans avoir à pleurer sur leur urne funèbre[1]. » Collot prend le premier la parole avec sa véhémence ordinaire, et dit que l'émotion qu'il éprouve dans le moment lui prouve combien il est doux de servir la patrie, même au prix des plus grands périls. « Il recueille, dit-il, cette vérité que celui « qui a couru quelque danger pour son pays « reçoit de nouvelles forces du fraternel inté- « rêt qu'il inspire. Ces applaudissements « bienveillants sont un nouveau pacte d'u- « nion entre toutes les âmes fortes. Les « tyrans réduits aux abois, et sentant leur « fin approcher, veulent en vain recourir aux « poignards, au poison, au guet-apens, les « républicains ne s'intimideront pas. Les ty- « rans ne savent-ils pas que lorsqu'un pa- « triote expire sous leurs coups, c'est sur sa « tombe que les patriotes qui lui survivent « jurent la vengeance du crime et l'éternité « de la liberté ? »

Collot achève au milieu des applaudissements. Bentabolle demande que le président donne à Collot et à Robespierre l'accolade fraternelle, au nom de toute la société. Legendre, avec l'empressement d'un homme qui avait été ami de Danton, et qui était obligé à plus de bassesse pour faire oublier cette amitié, dit que la main du crime s'est levée pour frapper la vertu, mais que le Dieu de la nature a empêché que le forfait ne fût consommé. Il engage tous les citoyens à former une garde autour des membres du comité, et s'offre à veiller le premier sur leurs jours précieux. Dans ce moment, des sections demandent à être introduites dans la salle : l'empressement est extrême, mais la foule est si grande qu'on est obligé de les laisser à la porte.

On offrait au comité les insignes du pouvoir souverain, et c'était le moment de les repousser. Il suffit à des chefs adroits de se les faire offrir, et ils doivent se donner le mérite du refus. Les membres présents du comité combattent avec une indignation affectée la proposition de se donner des gardes. Couthon prend aussitôt la parole. Il s'étonne, dit-il, de la proposition qui vient d'être faite aux Jacobins, et qui l'a déjà été à la Convention. Il veut bien l'attribuer à des intentions pures, mais il n'y a que des despotes qui s'entourent de gardes, et les membres du comité ne veulent point être assimilés à des despotes. Ils n'ont pas besoin de gardes pour les défendre. C'est la vertu, c'est la confiance du peuple et la Providence qui veillent sur leurs jours, il ne leur faut pas d'autres garanties pour leur sûreté. D'ailleurs ils sauront mourir à leur poste et pour la liberté.

Legendre se hâte de justifier sa proposition. Il dit qu'il n'a pas voulu précisément donner une garde organisée aux membres du comité, mais engager les bons citoyens à veiller sur leurs jours ; que si du reste il s'est trompé, il se rétracte, et que son intention a été pure. Robespierre lui succède à la tribune. C'est pour la première fois qu'il prend la parole. Des applaudissements éclatent et se prolongent longtemps ; enfin on fait silence, et on lui permet de se faire entendre. « Je suis, dit-il, un de ceux que les événe- « ments qui se sont passés doivent le moins « intéresser, cependant je ne puis me défen- « dre de quelques réflexions. Que les défen- « seurs de la liberté soient en butte aux poi- « gnards de la tyrannie, il fallait s'y attendre. « Je l'avais déjà dit : si nous battons les en- « nemis, si nous déjouons les factions, nous « serons assassinés. Ce que j'avais prévu est « arrivé : les soldats des tyrans ont mordu la « poussière, les traîtres ont péri sur l'écha- « faud, et les poignards ont été aiguisés con- « tre nous. Je ne sais quelle impression doi- « vent vous faire éprouver ces événements, « mais voici celle qu'ils ont produite sur moi. « J'ai senti qu'il était plus facile de nous as- « sassiner que de vaincre nos principes et de « subjuguer nos armées. Je me suis dit que « plus la vie des défenseurs du peuple est in- « certaine et précaire, plus ils doivent se hâ- « ter de remplir leurs derniers jours d'actions « utiles à la liberté. Moi, qui ne crois pas à la « nécessité de vivre, mais seulement à la « vertu et à la Providence, je me trouve placé « dans un état où sans doute les assassins « n'ont pas voulu me mettre ; je me sens « plus indépendant que jamais de la méchan-

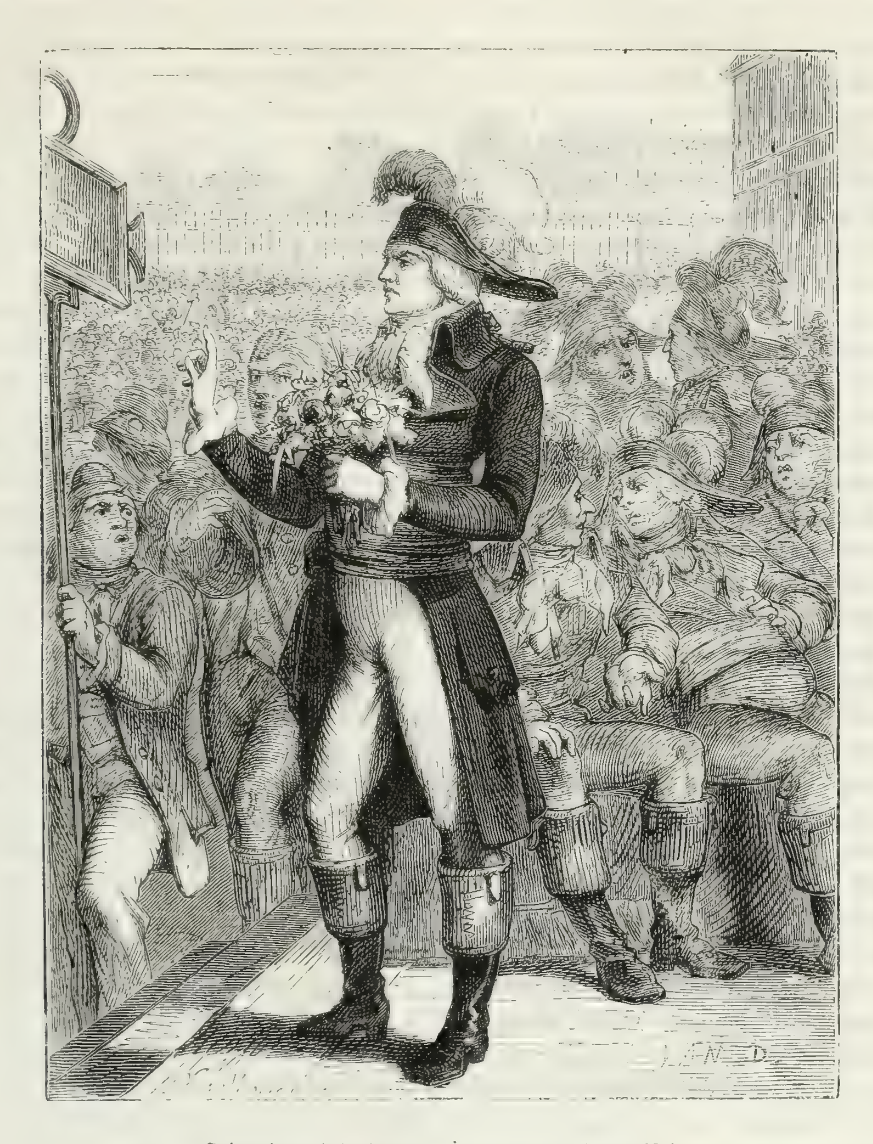
1. Voyez la séance des Jacobins du 6 prairial.

« ceté des hommes. Les crimes des tyrans et « le fer des assassins m'ont rendu plus libre « et plus redoutable pour tous les ennemis « du peuple ; mon âme est plus disposée que « jamais à dévoiler les traîtres, et à leur ar- « racher le masque dont ils osent se couvrir. « Français, amis de l'égalité, reposez-vous « sur nous du soin d'employer le peu de vie « que la Providence nous accorde, à combattre « les ennemis qui nous environnent! » Les acclamations redoublent après ce discours, et des transports éclatent dans toutes les parties de la salle. Robespierre, après avoir joui quelques instants de cet enthousiasme, prend encore une fois la parole contre un membre de la société, qui avait demandé qu'on rendît les honneurs civiques à Geffroy. Il rapproche cette motion de celle qui tendait à donner des gardes aux membres des comités, et soutient que ces motions ont pour but d'exciter l'envie et la calomnie contre le gouvernement, en l'accablant d'honneurs superflus. En conséquence il propose et fait prononcer l'exclusion contre celui qui avait demandé pour Geffroy les honneurs civiques.

Au degré de puissance auquel il était parvenu, le comité devait tendre à écarter les apparences de la souveraineté. Il exerçait une dictature absolue, mais il ne fallait pas qu'on s'en aperçût trop ; et tous les dehors, toutes les pompes du pouvoir, ne pouvaient que le compromettre inutilement. Un soldat ambitieux qui est maître par son épée, et qui veut un trône, se hâte de caractériser son autorité le plus tôt qu'il peut, et d'ajouter les insignes de la puissance à la puissance même ; mais les chefs d'un parti qui ne gouvernent ce parti que par leur influence, et qui veulent en rester maîtres, doivent le flatter toujours, rapporter sans cesse à lui le pouvoir dont ils jouissent, et, tout en le gouvernant, paraître lui obéir.

Les membres du comité de salut public, chefs de la Montagne, ne devaient pas s'isoler d'elle et de la Convention, et devaient repousser au contraire tout ce qui paraîtrait les élever trop au-dessus de leurs collègues. Déjà l'on s'était ravisé, et l'étendue de leur puissance frappait les esprits, même dans leur propre parti. Déjà l'on voyait en eux des dictateurs, et c'était Robespierre surtout dont la haute influence commençait à offusquer les yeux. On s'habituait à dire, non plus *le comité le veut*, mais *Robespierre le veut*. Fouquier-Tinville disait à un individu qu'il menaçait du tribunal révolutionnaire : *Si Robespierre le veut, tu y passeras*. Les agents du pouvoir nommaient sans cesse Robespierre dans leurs opérations, et semblaient rapporter tout à lui, comme à la cause de laquelle tout émanait. Les victimes ne manquaient pas de lui imputer leurs maux, et dans les prisons on ne voyait qu'un oppresseur, *Robespierre*. Les étrangers eux-mêmes dans leurs proclamations appelaient les soldats français *soldats de Robespierre*. Cette expression se trouvait dans une proclamation du duc d'York. Sentant combien était dangereux l'usage qu'on faisait de son nom, Robespierre s'empressa de prononcer à la Convention un discours, pour repousser ce qu'il appelait des insinuations perfides, dont le but était de le perdre ; il le répéta aux Jacobins, et il s'y attira les applaudissements qui accueillaient toutes ses paroles. Le *Journal de la Montagne* et le *Moniteur* ayant le lendemain répété ce discours, et ayant dit que c'était un chef-d'œuvre dont l'analyse était impossible, parce que *chaque mot valait une phrase, et chaque phrase une page*, il s'emporta vivement, et vint le lendemain se plaindre aux Jacobins des journaux qui flagornaient avec affectation les membres du comité, afin de les perdre en leur donnant les apparences de la toute-puissance. Les deux journaux furent obligés de se rétracter, et de s'excuser d'avoir loué Robespierre, en assurant que leurs intentions étaient pures.

Robespierre avait de la vanité, mais il n'était pas assez grand pour être ambitieux. Avide de flatteries et de respects, il s'en nourrissait, et se justifiait de les recevoir en assurant qu'il ne voulait pas de la toute-puissance. Il avait autour lui une espèce de cour composée de quelques hommes, mais surtout de beaucoup de femmes, qui lui prodiguaient les soins les plus délicats. Toujours empressées à sa porte, elles témoignaient pour sa personne la sollicitude la plus constante ; elles ne cessaient de célébrer entre elles sa vertu, son éloquence, son génie ; elles l'ap-



Robespierre à la fête de l'Être suprême (Page 47.)

pelaient un homme divin et au-dessus de l'humanité. Une vieille marquise était la principale de ces femmes, qui soignaient en véritables dévotes ce pontife sanglant et orgueilleux. L'empressement des femmes est toujours le symptôme le plus sûr de l'engouement public. Ce sont elles qui, par leurs soins actifs, leurs discours, leurs sollicitudes, se chargent d'y ajouter le ridicule.

Aux femmes qui adoraient Robespierre s'était jointe une secte ridicule et bizarre, formée depuis peu. C'est au moment de l'abolition des cultes que les sectes abondent, parce que le besoin impérieux de croire cherche à se repaître d'autres illusions, à défaut de celles qui sont détruites. Une vieille femme dont le cerveau s'était enflammé dans les prisons de la Bastille, et qui se nommait Catherine Théot, se disait mère de Dieu, et annonçait la prochaine apparition d'un nouveau Messie. Il devait, suivant elle, apparaître au milieu des bouleversements, et, au moment où il paraîtrait, commencerait une vie éternelle pour les élus. Ces élus devaient propager leur croyance par tous les moyens, et exterminer les ennemis du vrai Dieu. Le char-

treux dom Gerle, qui figura sous la Constituante et dont l'imagination faible avait été égarée par des rêves mystiques, était l'un des deux prophètes, Robespierre était l'autre. Son déisme lui avait sans doute valu cet honneur. Catherine Théot l'appelait son fils chéri; les initiés le considéraient avec respect, et voyaient en lui un être surnaturel, appelé à des destinées mystérieuses et sublimes. Probablement il était instruit de leurs folies, et, sans être leur complice, il jouissait de leur erreur. Il est certain qu'il avait protégé dom Gerle, qu'il en recevait des visites fréquentes, et qu'il lui avait donné un certificat de civisme signé de sa main, pour le soustraire aux poursuites d'un comité révolutionnaire. Cette secte s'était fort répandue; elle avait son culte et ses pratiques, ce qui ne contribuait pas peu à sa propagation; elle se réunissait chez Catherine Théot, dans un quartier reculé de Paris, près du Panthéon. C'était là que se faisaient les initiations, en présence de la mère de Dieu, de dom Gerle et des principaux élus. Cette secte commençait à être connue, et l'on savait vaguement que Robespierre était pour elle un prophète. Ainsi tout contribuait à le grandir et à le compromettre.

C'était surtout parmi ses collègues que les ombrages commençaient à naître. Des divisions se prononçaient déjà, et c'était naturel, car la puissance du comité étant établie, le temps des rivalités était venu. Le comité s'était partagé en plusieurs groupes distincts. La mort de Hérault-Séchelles avait réduit à onze les douze membres qui le composaient. Jean-Bon-Saint-André et Prieur (de la Marne) n'avaient pas cessé d'être en mission. Carnot était entièrement occupé de la guerre, Prieur (de la Côte-d'Or) des approvisionnements, Robert Lindet des subsistances. On appelait ceux-ci les gens d'*examen*. Ils ne prenaient aucune part ni à la politique ni aux rivalités. Robespierre, Saint-Just, Couthon, s'étaient rapprochés. Une espèce de supériorité d'esprit et de manières, le grand cas qu'ils semblaient faire d'eux-mêmes, et le mépris qu'ils semblaient avoir pour leurs autres collègues, les avaient portés à se ranger à part; on les nommait les gens de *la haute main*. Barère n'était à leurs yeux qu'un être faible et pusillanime, ayant de la facilité au service de tout le monde, Collot-d'Herbois qu'un déclamateur de clubs, Billaud-Varennes qu'un esprit médiocre, sombre et envieux. Ces trois derniers ne leur pardonnaient pas leurs dédains secrets. Barère n'osait se prononcer; mais Collot-d'Herbois, et surtout Billaud, dont le caractère était indomptable, ne pouvaient dissimuler la haine dont ils commençaient à s'enflammer. Ils cherchaient à s'appuyer sur leurs collègues appelés gens d'*examen*, et à les mettre de leur côté. Ils pouvaient espérer un appui de la part du comité de sûreté générale, qui commençait à être importuné de la suprématie du comité de salut public. Spécialement borné à la police, et souvent surveillé ou contrôlé dans ses opérations par le comité de salut pulic, le comité de sûreté générale supportait impatiemment cette dépendance. Amar, Vadier, Vouland, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), ses membres les plus cruels, étaient en même temps les plus disposés à secouer le joug. Deux de leurs collègues, qu'on appelait *les écouteurs*, les observaient pour le compte de Robespierre, et cet espionnage leur était devenu insupportable. Les mécontents de l'un et de l'autre comité pouvaient donc se réunir et devenir dangereux pour Robespierre, Couthon et Saint-Just. Il faut bien le remarquer : c'étaient les rivalités d'orgueil et de pouvoir qui commençaient la division, et non une différence d'opinion politique, car Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, Jagot et Louis, étaient des révolutionnaires non moins redoutables que les trois adversaires qu'ils voulaient renverser.

Une circonstance indisposa encore davantage le comité de sûreté générale contre les dominateurs du comité de salut public. On se plaignait beaucoup des arrestations, qui devenaient toujours plus nombreuses, et qui étaient souvent injustes, car elles portaient contre une foule d'individus connus pour excellents patriotes; on se plaignait des rapines et des vexations des agents nombreux auxquels le comité de sûreté générale avait délégué son inquisition. Robespierre, Saint-Just et Couthon n'osant ni faire abolir ni faire renouveler ce comité, imaginèrent d'établir un

bureau de police dans le sein du comité de salut public. C'était, sans détruire le comité de sûreté générale envahir ses fonctions et l'en dépouiller. Saint-Just devait avoir la direction de ce bureau; mais, appelé à l'armée, il n'avait pu remplir ce soin, et Robespierre s'en était chargé à sa place. Le bureau de police élargissait ceux que faisait arrêter le comité de sûreté générale, et ce dernier comité rendait la pareille à l'autre. Cet envahissement de fonctions amena une brouille ouverte. Le bruit s'en répandit, et malgré le secret qui enveloppait le gouvernement, on sut bientôt que ses membres n'étaient pas d'accord.

D'autres mécontentements non moins graves éclataient dans la Convention. Elle était toujours fort soumise, mais quelques-uns de ses membres, qui avaient conçu des craintes pour eux-mêmes, recevaient du danger un peu plus de hardiesse. C'étaient d'anciens amis de Danton, compromis par leurs liaisons avec lui, et menacés quelquefois comme restes du parti *des corrompus et des indulgents*. Les uns avaient malversé dans leurs fonctions, et craignaient l'application *du système de la vertu;* les autres avaient paru opposés à un déploiement de rigueurs tous les jours croissant. Le plus compromis d'entre eux était Tallien. On disait qu'il avait malversé à la commune lorsqu'il en était membre, et à Bordeaux lorsqu'il y était en mission. On ajoutait que, dans cette dernière ville, il s'était laissé amollir et séduire par une jeune et belle femme qui l'avait accompagné à Paris, et qui venait d'être jetée en prison. Après Tallien on citait Bourdon (de l'Oise), compromis par sa lutte avec le parti de Saumur, et expulsé des Jacobins, conjointement avec Fabre, Camille et Philippeaux; on citait encore Thuriot, exclu aussi des Jacobins, Legendre, qui, malgré ses soumissions journalières, ne pouvait se faire pardonner ses anciennes liaisons avec Danton; enfin Fréron, Barras, Lecointre, Rovère, Monestier, Panis, etc., tous, ou amis de Danton, ou désapprobateurs du système suivi par le gouvernement. Ces inquiétudes personnelles se propageaient, le nombre des mécontents augmentait chaque jour, et ils étaient prêts à s'unir aux membres de l'un ou de l'autre comité qui voudraient leur tendre la main.

Le 20 prairial (8 juin) approchait; c'était le jour fixé pour la fête à l'Être suprême. Le 16, il fallait nommer un président; la Convention nomma à l'unanimité Robespierre pour occuper le fauteuil. C'était lui assurer le premier rôle dans la journée du 20. Ses collègues, comme on le voit, cherchaient encore à le flatter et à l'apaiser à force d'honneurs. De vastes préparatifs avaient été faits conformément au plan conçu par David. La fête devait être magnifique. Le 20 au matin, le soleil brillait de tout son éclat. La foule, toujours prête à assister aux représentations que lui donne le pouvoir, était accourue. Robespierre se fit attendre longtemps. Il parut enfin au milieu de la Convention. Il était soigneusement paré; il avait la tête couverte de plumes, et tenait à la main, comme tous les représentants, un bouquet de fleurs, de fruits et d'épis de blé. Sur son visage, ordinairement si sombre, éclatait une joie qui ne lui était pas ordinaire. Un amphithéâtre était placé au milieu du jardin des Tuileries. La Convention l'occupait; à droite et à gauche se trouvaient plusieurs groupes d'enfants, d'hommes, de vieillards et de femmes. Les enfants étaient couronnés de violettes, les adolescents de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Les femmes tenaient leurs filles par la main, et portaient des corbeilles de fleurs. Vis-à-vis de l'amphithéâtre, se trouvaient des figures représentant l'Athéisme, la Discorde, l'Égoïsme. Elles étaient destinées à être brûlées. Dès que la Convention eut prit sa place, une musique ouvrit la cérémonie. Le président fit ensuite un premier discours sur l'objet de la fête. « Français républicains, dit-il, il est « enfin arrivé le jour à jamais fortuné que le « peuple français consacre à l'Être suprême! « Jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit un « spectacle aussi digne de ses regards. Il a « vu régner sur la terre la tyrannie, le crime « et l'imposture : il voit dans ce moment une « nation entière, aux prises avec tous les op- « presseurs du genre humain, suspendre le « cours de ses travaux héroïques, pour élever « sa pensée et ses vœux vers le grand Être

« qui lui donna la mission de les entreprendre « et le courage de les exécuter! »

Après avoir parlé quelques minutes, le président descend de l'amphithéâtre, et, se saisissant d'une torche, met le feu aux monstres de l'Athéisme, de la Discorde et de l'Égoïsme. Du milieu de leurs cendres paraît la statue de la Sagesse, mais on remarque qu'elle est enfumée par les flammes au milieu desquelles elle vient de paraître. Robespierre retourne à sa place, et prononce un second discours sur l'extirpation des vices ligués contre la république. Après cette première cérémonie, on se met en marche pour se rendre au Champ de Mars. L'orgueil de Robespierre semble redoubler, et il affecte de marcher très en avant de ses collègues. Mais quelques-uns, indignés, se rapprochent de sa personne, et lui prodiguent les sarcasmes les plus amers. Les uns se moquent du nouveau pontife, et lui disent, en faisant allusion à la statue de la Sagesse, qui avait paru enfumée, que sa sagesse est obscurcie. D'autres font entendre le mot de tyran, et s'écrient qu'*il est encore des Brutus*. Bourdon (de l'Oise) lui dit ces mots : *La roche Tarpéienne est près du Capitole.*

Le cortége arrive enfin au Champ de Mars. Là se trouvait, au lieu de l'ancien autel de la patrie, une vaste montagne. Au sommet de cette montagne était un arbre : la Convention s'assied sous ses rameaux. De chaque côté de la montagne se placent les différents groupes des enfants, des vieillards et des femmes. Une symphonie commence; les groupes chantent ensuite des strophes en se répondant alternativement; enfin, à un signal donné, les adolescents tirent leurs épées, et jurent, dans les mains des vieillards, de défendre la patrie; les mères élèvent leurs enfants dans leurs bras; tous les assistants lèvent leurs mains vers le ciel, et les serments de vaincre se mêlent aux hommages rendus à l'Être suprême. On retourne ensuite au jardin des Tuileries, et la fête se termine par des jeux publics.

Telle fut la fameuse fête célébrée en l'honneur de l'Être suprême. Robespierre, en ce jour, était parvenu au comble des honneurs; mais il n'était arrivé au faîte que pour en être précipité. Son orgueil avait blessé tout le monde. Les sarcasmes étaient parvenus jusqu'à son oreille, et il avait vu chez quelques-uns de ses collègues une hardiesse qui ne leur était pas ordinaire. Le lendemain il se rend au comité de salut public, et exprime sa colère contre les députés qui l'ont outragé la veille. Il se plaint de ces amis de Danton, de ces restes impurs du parti *indulgent et corrompu*, et en demande le sacrifice. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, qui n'étaient pas moins blessés que leurs collègues du rôle que Robespierre avait joué la veille, se montrent très-froids et peu empressés à le venger. Ils ne défendent pas les députés dont se plaint Robespierre, mais ils reviennent sur la dernière fête, ils expriment des craintes sur ses effets. Elle a indisposé beaucoup d'esprits. D'ailleurs ces idées d'Être suprême, d'immortalité de l'âme, ces pompes semblent un retour vers les superstitions d'autrefois, et peuvent faire rétrograder la révolution. Robespierre s'irrite alors de ces remarques; il soutient qu'il n'a jamais voulu faire rétrograder la révolution, qu'il a tout fait au contraire pour accélérer sa marche. En preuve, il cite un projet de loi qu'il vient de régler avec Couthon, et qui tend à rendre le tribunal révolutionnaire encore plus meurtrier. Voici quel était ce projet.

Depuis deux mois il avait été question d'apporter quelques modifications à l'organisation du tribunal révolutionnaire. La défense de Danton, Camille, Fabre, Lacroix, avait fait sentir l'inconvénient des restes de formalités qu'on avait laissés exister. Tous les jours encore il fallait entendre des témoins et des avocats, et quelque brève que fût l'audition des témoins, quelque restreinte que fût la défense des avocats, néanmoins elles emportaient une grande perte de temps, et amenaient toujours un certain éclat. Les chefs de ce gouvernement, qui voulaient que tout se fît promptement et sans bruit, désiraient supprimer ces formalités incommodes. S'étant habitués à penser que la révolution avait le droit de détruire tous ses ennemis, et qu'à la simple inspection on devait les distinguer, ils croyaient qu'on ne pouvait rendre la procédure révolutionnaire trop expéditive. Robes-



Tallien.

pierre, particulièrement chargé du tribunal, avait préparé la loi avec Couthon seul, car Saint-Just était absent. Il n'avait pas daigné consulter ses autres collègues du comité de salut public, et il venait seulement leur lire le projet avant de le présenter. Quoique Barère et Collot-d'Herbois fussent tout aussi disposés que lui à en admettre les dispositions sanguinaires, ils devaient l'accueillir froidement, puisqu'il était conçu et arrêté sans leur participation. Cependant il fut convenu qu'il serait proposé le lendemain, et que Couthon en ferait le rapport. Mais aucune satisfaction ne fut accordée à Robespierre pour les outrages qu'il avait reçus la veille.

Le comité de sûreté générale ne fut pas plus consulté sur la loi que ne l'avait été le comité de salut public. Il sut qu'une loi se préparait, mais il ne fut point appelé à y prendre part. Il voulut du moins, sur cinquante jurés qui devaient être désignés, en faire nommer vingt; mais Robespierre les rejeta tous, et ne choisit que ses créatures. La proposition fut faite le 22 prairial (10 juin); Couthon fut le rapporteur. Après les déclamations habituelles sur l'inflexibilité et la

promptitude qui devaient être les caractères de la justice révolutionnaire, il lut le projet, qui était rédigé dans un style effrayant. Le tribunal devait se diviser en quatre sections, composées d'un président, trois juges et neuf jurés. Il était nommé douze juges, et cinquante jurés qui devaient se succéder dans l'exercice de leurs fonctions, de manière que le tribunal pût siéger tous les jours. La seule peine était la mort. Le tribunal, disait la loi, était institué pour punir les ennemis du peuple. Suivait la définition la plus vague et la plus étendue des ennemis du peuple. Dans le nombre étaient compris les fournisseurs infidèles et les alarmistes qui débitaient de mauvaises nouvelles. La faculté de traduire les citoyens au tribunal révolutionnaire était attribuée aux deux comités, à la Convention, aux représentants en mission, et à l'accusateur public, Fouquier-Tinville. S'il existait des preuves, *soit matérielles, soit morales,* il ne devait pas être entendu de témoins. Enfin un article portait ces mots : *La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes; elle n'en accorde point aux conspirateurs.*

Une loi qui supprimait toutes les garanties, qui bornait l'instruction à un simple appel nominal, et qui, en attribuant aux deux comités la faculté de traduire les citoyens au tribunal révolutionnaire, leur donnait ainsi droit de vie et de mort; une pareille loi dut causer un véritable effroi, surtout chez les membres de la Convention déjà inquiets pour eux-mêmes. Il n'était pas dit dans le projet si les comités auraient la faculté de traduire les représentants au tribunal sans demander un décret préalable d'accusation ; dès lors les comités pouvaient envoyer leurs collègues à la mort, sans autre formalité que celle de les désigner à Fouquier-Tinville. Aussi les restes de la prétendue faction des *indulgents* se soulevèrent, et, pour la première fois depuis longtemps, on vit une opposition se manifester dans le sein de l'Assemblée. Ruamps demanda l'impression et l'ajournement du projet, disant que si cette loi était adoptée sans ajournement, il ne restait qu'à se brûler la cervelle. Lecointre de Versailles appuya l'ajournement. Robespierre se présenta aussitôt pour combattre cette résistance inattendue. « Il y a, dit-il, deux opinions aussi anciennes « que notre révolution : l'une, qui tend à punir d'une manière prompte et inévitable les « conspirateurs ; l'autre, qui tend à absoudre « les coupables : cette dernière n'a cessé de « se reproduire dans toutes les occasions. « Elle se manifeste de nouveau aujourd'hui, « et je viens la repousser. Depuis deux mois, « le tribunal se plaint des entraves qui em- « barrassent sa marche ; il se plaint de man- « quer de jurés; il faut donc une loi. Au « milieu des victoires de la république, les « conspirateurs sont plus actifs et plus ar- « dents que jamais ; il faut les frapper. Cette « opposition inattendue qui se manifeste n'est « pas naturelle. On veut diviser la Conven- « tion, on veut l'épouvanter. — Non, non, « s'écrient plusieurs voix, on ne nous divi- « sera pas! — C'est nous, ajoute Robespierre, « qui avons toujours défendu la Convention, « ce n'est pas nous qu'elle a à craindre. Du « reste, nous en sommes arrivés au point où « l'on pourra nous tuer, mais où l'on ne « nous empêchera pas de sauver la patrie. »

Robespierre ne manquait plus une seule fois de parler de poignards et d'assassins, comme s'il avait toujours été menacé. Bourdon de l'Oise lui répond, et dit que si le tribunal a besoin de jurés, on n'a qu'à adopter sur-le-champ la liste proposée, car personne ne veut arrêter la marche de la justice; mais qu'il faut ajourner le reste du projet. Robespierre remonte à la tribune, et répond que la loi n'est ni plus compliquée ni plus obscure qu'une foule d'autres qui ont été adoptées sans discussion, et que, dans un moment où les défenseurs de la liberté sont menacés du poignard, on ne devrait pas chercher à ralentir la répression des conspirateurs. Enfin il propose de discuter toute la loi, article par article, et de siéger jusqu'au milieu de la nuit, s'il le faut, pour la décréter le jour même. La domination de Robespierre l'emporte encore ; la loi est lue et adoptée en quelques instants.

Cependant Bourdon, Tallien, tous les membres qui avaient des craintes personnelles, étaient effrayés d'une loi pareille. Les comités pouvant traduire tous les citoyens au tri-

bunal révolutionnaire, et les membres de la représentation nationale n'en étant pas exemptés, ils tremblaient d'être enlevés tous en une nuit, et livrés à Fouquier sans que la Convention même fût prévenue. Le lendemain, 23 prairial, Bourdon demanda la parole. « En donnant, dit-il, aux comités de « salut public et de sûreté générale le droit « de traduire les citoyens au tribunal révolu- « tionnaire, la Convention n'a pas entendu « sans doute que le pouvoir des comités s'é- « tendrait sur tous ses membres, sans un dé- « cret préalable. — Non, non, s'écrie-t-on de « toutes parts. — Je m'attendais, reprend « Bourdon, à ces murmures; ils me prouvent « que la liberté est impérissable. » Cette réflexion causa une sensation profonde. Bourdon proposa de déclarer que les membres de la Convention ne pourraient être livrés au tribunal révolutionnaire sans un décret d'accusation. Les comités étaient absents, la proposition de Bourdon fut accueillie. Merlin demanda la question préalable; on murmura contre lui; mais il s'expliqua et demanda la question préalable avec un considérant, c'est que la Convention n'avait pu se dessaisir du droit de décréter seule ses propres membres. Le considérant fut adopté à la satisfaction générale.

Une scène qui se passa dans la soirée donna encore plus d'éclat à cette opposition si nouvelle. Tallien et Bourdon se promenaient dans les Tuileries; les espions du comité de salut public les suivaient de très-près. Tallien fatigué se retourne, les provoque, les appelle de vils espions du comité, et leur dit d'aller rapporter à leurs maîtres ce qu'ils ont vu et entendu. Cette scène causa une grande sensation. Couthon et Robespierre étaient indignés. Le lendemain ils se présentent à la Convention, décidés à se plaindre vivement de la résistance qu'ils essuyaient. Delacroix et Mallarmé leur en fournissent l'occasion. Delacroix demande qu'on caractérise d'une manière plus précise ceux que la loi a qualifiés de *dépravateurs des mœurs*. Mallarmé demande ce qu'elle a voulu dire par ces mots : *La loi ne donne pour défenseurs aux patriotes calomniés que la conscience des jurés patriotes.* Couthon monte alors à la tribune, se plaint des amendements proposés aujourd'hui. « On a calomnié, dit-il, le co- « mité de salut public, en paraissant suppo- « ser qu'il voulait avoir la faculté d'envoyer « les membres de la Convention à l'échafaud. « Que les tyrans calomnient le comité, c'est « naturel; mais que la Convention elle-même « semble écouter la calomnie, une pareille « injustice est insupportable, et il ne peut « s'empêcher de s'en plaindre. On s'est ap- « plaudi hier d'une *heureuse clameur* qui « prouvait que la liberté était impérissable, « comme si la liberté avait été menacée. On « a choisi, pour porter cette attaque, le mo- « ment où les membres du comité étaient « absents. Une telle conduite est déloyale, et « je propose de rapporter les amendements « adoptés hier et ceux qu'on vient de propo- « ser aujourd'hui. » Bourdon répond que demander des explications sur une loi n'est pas un crime; que s'il s'est applaudi d'une clameur, c'est qu'il a été satisfait de se trouver d'accord avec la Convention; que si de part et d'autre on montrait la même aigreur, il serait impossible de discuter. « On m'accuse, « dit-il, de parler comme Pitt et Cobourg; si « je répondais de même, où en serions-nous? « J'estime Couthon, j'estime les comités, « j'estime la *Montagne* qui a sauvé la li- « berté. » On applaudit ces explications de Bourdon; mais ces explications étaient des excuses, et l'autorité des dictateurs était trop forte encore pour être bravée sans égards. Robespierre prend la parole, et fait un discours diffus, plein d'orgueil et d'amertume. « Montagnards, dit-il, vous serez toujours le « boulevard de la liberté publique, mais vous « n'avez rien de commun avec les intrigants « et les pervers, quels qu'ils soient. S'ils s'ef- « forcent de se ranger parmi vous, ils n'en « sont pas moins étrangers à vos principes. « Ne souffrez pas que quelques intrigants, « plus méprisables que les autres, parce qu'ils « sont plus hypocrites, s'efforcent d'entraîner « une partie d'entre vous, et de se faire les « chefs d'un parti... » Bourdon de l'Oise interrompt Robespierre en disant qu'il n'a jamais voulu se faire le chef d'un parti. Robespierre ne répond pas, et reprend : « Ce « serait, dit-il, le comble de l'opprobre, si

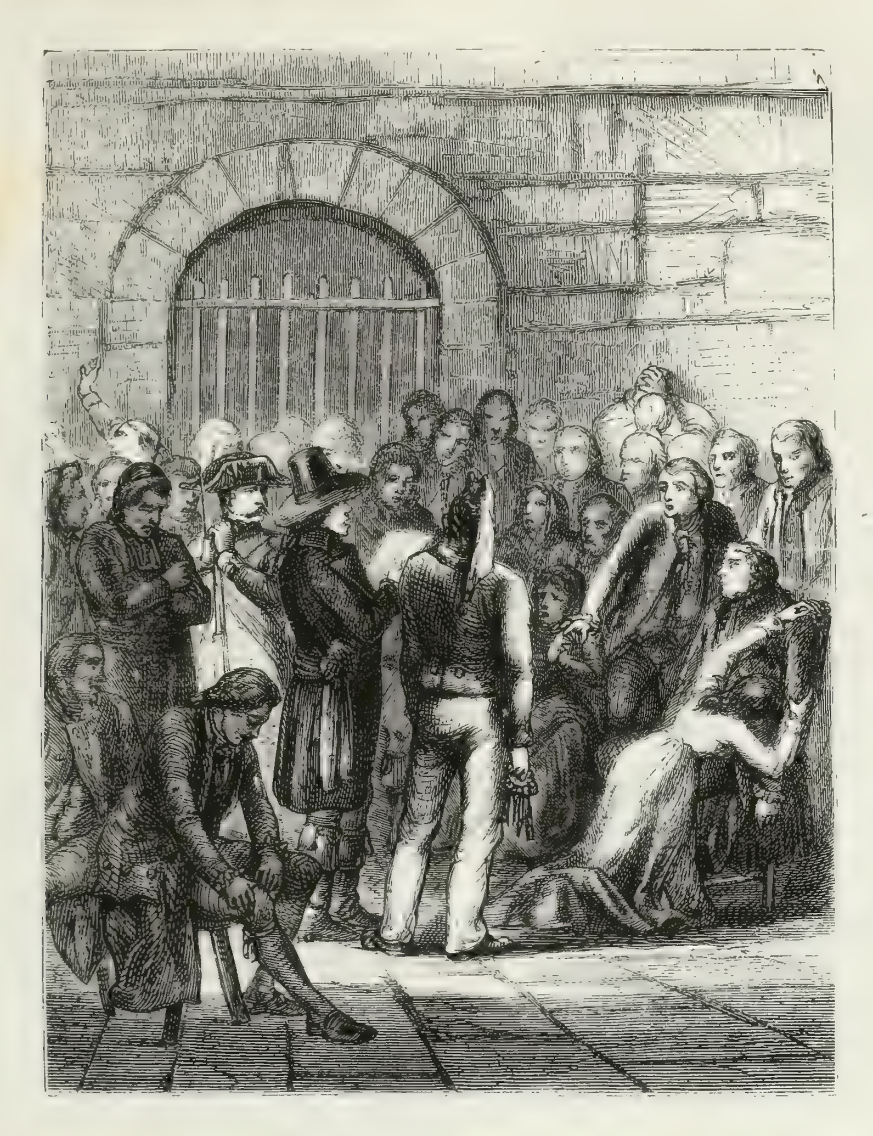
« des calomniateurs égarant nos collègues... » Bourdon l'interrompt de nouveau. « Je de-« mande, s'écrie-t-il, qu'on prouve ce qu'on « avance ; on vient de dire assez clairement « que j'étais un scélérat. — Je n'ai pas nommé « Bourdon, répond Robespierre ; malheur à « qui se nomme lui-même ! Oui, la Montagne « est pure, elle est sublime, les intrigants ne « sont pas de la Montagne. » Robespierre s'étend ensuite longuement sur les efforts qu'on faisait pour effrayer les membres de la Convention et pour leur persuader qu'ils sont en danger ; il dit qu'il n'y a que des coupables qui soient ainsi effrayés, et qui veuillent effrayer les autres. Il raconte alors ce qui s'est passé la veille entre Tallien et les espions, qu'il appelle des *courriers du comité*. Ce récit amène des explications très-vives de la part de Tallien, et vaut à ce dernier beaucoup d'injures. Enfin on termine toutes ces discussions par l'adoption des demandes faites par Couthon et Robespierre. Les amendements de la veille sont rapportés, ceux du jour sont repoussés, et l'affreuse loi du 22 reste telle qu'elle avait été proposée.

Les meneurs du comité triomphaient donc encore une fois ; leurs adversaires tremblaient. Tallien, Bourdon, Ruamps, Delacroix, Mallarmé, tous ceux qui avaient fait des objections à la loi, se croyaient perdus, et craignaient à chaque instant d'être arrêtés. Bien que le décret préalable de la Convention fût nécessaire pour la mise en accusation, elle était encore tellement intimidée qu'elle pouvait accorder tout ce qu'on lui demanderait. Elle avait rendu le décret contre Danton ; elle pouvait bien le rendre encore contre ceux de ses amis qui lui survivaient. Le bruit se répandit que la liste était faite ; on portait le nombre des victimes à douze, puis à dix-huit. On les nommait. Bientôt l'effroi se répandit, et plus de soixante membres de la Convention ne couchaient plus chez eux.

Cependant un obstacle s'opposait à ce qu'on disposât de leur vie aussi aisément qu'ils le craignaient. Les chefs du gouvernement étaient divisés. On a déjà vu que Billaud-Varennes, Collot, Barère avaient froidement répondu aux premières plaintes de Robespierre contre ses collègues. Les membres du comité de sûreté générale lui étaient plus opposés que jamais, car ils venaient d'être éloignés de toute coopération à la loi du 22, et il paraît même que quelques-uns d'entre eux étaient menacés. Robespierre et Couthon poussaient l'exigence fort loin ; ils auraient voulu sacrifier un grand nombre de députés ; ils parlaient de Tallien, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Rovère, Lecointre, Panis, Monestier, Legendre, Fréron, Barras ; ils demandaient même Cambon, dont la renommée financière les gênait, et qui avait paru opposé à leurs cruautés ; enfin ils auraient voulu porter leurs coups jusque sur plusieurs membres de la Montagne les plus prononcés, tels que Duval, Audouin, Léonard Bourdon[1]. Les membres du comité de salut public, Billaud, Collot, Barère et tous ceux du comité de sûreté générale, refusaient d'y consentir. Le danger, en s'étendant sur un aussi grand nombre de têtes, pouvait finir bientôt par les menacer eux-mêmes.

Ils étaient dans ces dispositions hostiles, et peu portés à s'entendre sur un nouveau sacrifice, lorsqu'une dernière circonstance amena une rupture définitive. Le comité de sûreté générale avait fait la découverte des assemblées qui se tenaient chez Catherine Théot. Il avait appris que cette secte extravagante faisait de Robespierre un prophète, et que celui-ci avait donné un certificat de civisme à dom Gerle. Aussitôt Vadier, Vouland, Jagot, Amar, résolurent de se venger en présentant cette secte comme une réunion de conspirateurs dangereux, en la dénonçant à la Convention, et en faisant partager ainsi à Robespierre le ridicule et l'odieux qui s'attacheraient à elle. On envoya un agent, Sénart, qui, sous prétexte de se faire initier, s'introduisit dans l'une des réunions. Au milieu de la cérémonie il s'approcha d'une fenêtre, donna le signal à la force armée, et fit saisir la secte presque entière. Dom Gerle, Catherine Théot, furent arrêtés. On trouva le certificat de civisme donné par Robespierre à dom Gerle ; on découvrit même dans le lit de la mère de Dieu

1. Voyez la liste fournie par Vilate dans ses Mémoires.



Appel des condamnés. (Page 58.)

une lettre qu'elle écrivait à son fils chéri, au premier prophète, à Robespierre enfin. Quand Robespierre apprit qu'on allait poursuivre la secte, il voulut s'y opposer, et provoqua une discussion sur ce sujet dans le comité de salut public. On a déjà vu que Billaud et Collot n'étaient pas très-portés pour le déisme, et qu'ils voyaient avec ombrage l'usage politique que Robespierre voulait faire de cette croyance. Ils opinaient pour les poursuites. Robespierre insistant pour les empêcher, la discussion devint extrêmement vive; il essuya les expressions les plus injurieuses, ne réussit pas, et se retira en pleurant de rage. La querelle avait été si forte, que, pour éviter d'être entendus de ceux qui traversaient les galeries, les membres du comité résolurent de transporter le lieu de leurs séances à l'étage supérieur. Le rapport contre la secte de Catherine Théot fut fait à la Convention. Barère, pour se venger de Robespierre à sa manière, avait rédigé secrètement le rapport que Vouland devait prononcer. La secte y était représentée comme aussi ridicule qu'atroce. La Convention, tantôt révoltée, tantôt égayée par le tableau tracé par Barère, décréta d'ac-

cusation les principaux chefs de la secte, et les envoya au tribunal révolutionnaire.

Robespierre, indigné et de la résistance qu'il rencontait, et des propos injurieux qu'il avait essuyés, renonça de paraître au comité, et résolut de ne plus prendre part à ses délibérations. Il se retira dans les derniers jours de prairial (milieu de juin). Cette retraite prouve de quelle nature était son ambition. Un ambitieux n'a jamais d'humeur; il s'irrite par les obstacles, s'empare du pouvoir, et en écrase ceux qui l'ont outragé. Un rhéteur faible et vaniteux se dépite, et cède quand il ne trouve plus ni flatteries ni respects. Danton s'était retiré par paresse et dégoût, Robespierre par vanité blessée. Cette retraite lui fut aussi funeste qu'à Danton. Couthon restait seul contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, et ces derniers allaient s'emparer de toutes les affaires.

Ces divisions n'étaient pas encore ébruitées; on savait seulement que les comités de salut public et de sûreté générale n'étaient pas d'accord : on était enchanté de cette mésintelligence, on espérait qu'elle empêcherait de nouvelles proscriptions. Ceux qui étaient menacés se rapprochaient du comité de sûreté générale, le flattaient, l'imploraient, et avaient même reçu de quelques membres les promesses les plus rassurantes. Élie Lacoste, Moïse Bayle, Lavicomterie, Dubarran, les meilleurs des membres du comité de sûreté générale, avaient promis de refuser leur signature à toute nouvelle liste de proscription.

Au milieu de ces luttes, les jacobins étaient toujours dévoués à Robespierre; ils n'établissaient pas encore de distinction entre les divers membres du comité, entre Couthon, Robespierre, Saint-Just d'un côté, et Billaud-Varennes, Collot, Barère de l'autre; ils ne voyaient que le gouvernement révolutionnaire d'une part, et de l'autre quelques restes de la faction des indulgents, quelques amis de Danton, qui, à propos de la loi du 22 prairial, venaient de s'élever contre ce gouvernement salutaire. Robespierre, qui avait défendu ce gouvernement en défendant la loi, était toujours pour eux le premier et le plus grand citoyen de la république; tous les autres n'étaient que des intrigants qu'il fallait achever de détruire. Aussi ne manquèrent-ils pas d'exclure Tallien de leur comité de correspondance, parce qu'il n'avait pas répondu aux accusations dirigées contre lui dans la séance du 24. Dès ce jour, Collot et Billaud-Varennes, sentant l'influence de Robespierre, s'abstinrent de paraître aux Jacobins. Qu'auraient-ils pu dire? Ils n'auraient pu exposer leurs griefs tout personnels, et faire le public juge entre leur orgueil et celui de Robespierre. Il ne leur restait qu'à se taire et à attendre. Robespierre et Couthon avaient donc le champ libre. Le bruit d'une nouvelle proscription ayant produit un effet dangereux, Couthon se hâta de démentir devant la société les projets qu'on leur supposait contre vingt-quatre et même soixante membres de la Convention. « Les ombres de Danton, d'Hé-« bert, de Chaumette, se promènent, dit-il, « encore parmi nous; elles cherchent à per-« pétuer le trouble et la division. Ce qui s'est « passé dans la séance du 24 en est un exem-« ple frappant; on veut diviser le gouverne-« ment, discréditer ses membres, en les pei-« gnant comme des Sylla et des Néron; on « délibère en secret, on se réunit, on forme « de prétendues listes de proscription, on « effraye les citoyens pour en faire des enne-« mis de l'autorité publique. On répandait, il « y a peu de jours, le bruit que les comités « devaient faire arrêter dix-huit membres de « la Convention; déjà même on les nommait. « Défiez-vous de ces insinuations perfides : « ceux qui répandent ces bruits sont des com-« plices d'Hébert et de Danton; ils craignent « la punition de leur conduite criminelle; ils « cherchent à s'accoler des gens purs, dans « l'espoir que, cachés derrière eux, ils pour-« ront aisément échapper à l'œil de la justice. « Mais rassurez-vous, le nombre des coupa-« bles est heureusement très-petit; il n'est « que de quatre, de six peut-être, et ils se-« ront frappés; car le temps est venu de déli-« vrer la république des derniers ennemis qui « conspirent contre elle. Reposez-vous de son « salut sur l'énergie et la justice des co-« mités. »

Il était adroit de réduire à un petit nombre les proscrits que Robespierre voulait frapper.

Les jacobins applaudirent, suivant l'usage, le discours de Couthon ; mais ce discours ne rassura aucune des victimes menacées, et ceux qui se croyaient en péril n'en continuèrent pas moins de coucher hors de leurs maisons. Jamais la terreur n'avait été plus grande, non-seulement dans la Convention, mais dans les prisons, et par toute la France.

Les cruels agents de Robespierre, l'accusateur Fouquier-Tinville, le président Dumas, s'étaient emparés de la loi du 22 prairial, et allaient s'en servir pour ravager les prisons. Bientôt, disait Fouquier, on mettra sur leurs portes cet écriteau : *Maison à louer*. Le projet était de se délivrer de la plus grande partie des suspects. On s'était accoutumé à les considérer comme des ennemis irréconciliables, qu'il fallait détruire pour le salut de la république. Immoler des milliers d'individus n'ayant d'autre tort que de penser d'une certaine manière, et souvent même ne pensant pas autrement que leurs persécuteurs, semblait une chose toute naturelle, par l'habitude qu'on avait prise de se détruire les uns les autres. La facilité à faire mourir et à mourir soi-même était devenue extraordinaire. Sur les champs de bataille, sur l'échafaud, des milliers d'hommes périssaient chaque jour, et l'on n'en était plus étonné. Les premiers meurtres commis en 93 provenaient d'une irritation réelle et motivée par le danger. Aujourd'hui les périls avaient cessé, la république était victorieuse, on n'égorgeait plus par indignation, mais par l'habitude funeste qu'on avait contractée du meurtre. Cette machine formidable qu'on fut obligé de construire pour résister à des ennemis de toute espèce commençait à n'être plus nécessaire ; mais, une fois en action, on ne savait plus l'arrêter. Tout gouvernement doit avoir son excès, et ne périt que lorsqu'il a atteint cet excès. Le gouvernement révolutionnaire ne devait pas finir le jour même où les ennemis de la république seraient assez terrifiés ; il devait aller au delà, il devait s'exercer jusqu'à ce qu'il eût révolté tous les cœurs par son atrocité même. Les choses humaines ne vont pas autrement. Pourquoi d'affreuses circonstances avaient-elles obligé de créer un gouvernement de mort, qui ne régnerait et ne vaincrait que par la mort?

Ce qui est plus effrayant encore, c'est que lorsque le signal est donné, lorsque l'idée est établie qu'il faut sacrifier des vies, et qu'en les sacrifiant on sauvera l'État, tout se dispose pour ce but affreux avec une singulière facilité. Chacun agit sans remords, sans répugnance ; on s'habitue à cela comme le juge à envoyer des coupables au supplice, le médecin à voir des êtres souffrants sous son instrument, le général à ordonner le sacrifice de vingt mille soldats. On se fait un affreux langage suivant ses nouvelles œuvres ; on trouve des mots piquants pour exprimer des idées sanguinaires. Chacun marche entraîné, étourdi avec l'ensemble, et l'on voit des hommes qui, la veille, s'occupaient doucement des arts et du commerce, s'occuper avec la même facilité de mort et de destruction.

Le comité avait donné le signal par la loi du 22, Dumas et Fouquier l'avaient trop bien compris. Il fallait cependant des prétextes pour immoler tant de malheureux. Quel crime pouvait-on leur supposer, lorsque la plupart d'entre eux étaient des citoyens paisibles, inconnus, qui n'avaient jamais donné à l'État aucun signe de vie? On imagina que, plongés dans les prisons, ils devaient songer à en sortir, que leur nombre devait leur inspirer le sentiment de leur force, et leur donner l'idée de s'en servir pour se sauver. La prétendue conspiration de Dillon fut le germe de cette idée qu'on développa d'une manière atroce. On se servit de quelques misérables qui étaient détenus, et qui consentirent à jouer le rôle infâme de délateurs. Ils désignèrent au Luxembourg cent soixante prisonniers qui, disaient-ils, avaient pris part au complot de Dillon. On se procura quelques-uns de ces faiseurs de listes dans toutes les autres maisons d'arrêt, et ils dénoncèrent dans chacune cent ou deux cents individus comme complices de la conspiration des prisons. Une tentative d'évasion faite à la Force ne servit qu'à autoriser cette fable indigne, et sur-le-champ on commença à envoyer des centaines de malheureux au tribunal révolutionnaire. On les acheminait de diverses pri-

sons à la Conciergerie, pour aller de là au tribunal et à l'échafaud. Dans la nuit du 18 au 19 messidor (6 juin), on traduisit les cent soixante désignés au Luxembourg. Ils tremblaient en entendant cet appel ; ils ne savaient ce qu'on leur imputait, et ce qu'ils voyaient de plus probable, c'était la mort qu'on leur réservait. L'affreux Fouquier, depuis qu'il était nanti de la loi du 22, avait opéré de grands changements dans la salle du tribunal. Au lieu des siéges des avocats, et du banc des accusés qui ne contenait que dix-huit ou vingt places, il avait fait construire un amphithéâtre qui pouvait contenir cent à cent cinquante accusés à la fois. Il appelait cela *ses petits gradins.* Poussant son ardeur jusqu'à une espèce d'extravagance, il avait fait élever l'échafaud dans la salle même du tribunal, et il se proposait de faire juger en une même séance les cent soixante accusés du Luxembourg.

Le comité de salut public, en apprenant l'espèce de délire de son accusateur public, l'envoya chercher, lui ordonna de faire enlever l'échafaud de la salle où il était dressé, et lui défendit de traduire plus de soixante individus à la fois. *Tu veux donc,* lui dit Collot-d'Herbois dans un transport de colère, *démoraliser le supplice?* Il faut cependant remarquer que Fouquier a prétendu le contraire, et soutenu que c'était lui qui avait demandé le jugement des cent soixante en trois fois. Cependant tout prouve que c'est le comité qui fut moins extravagant que son ministre, et qui réprima son délire. Il fallut renouveler une seconde fois à Fouquier Tinville l'ordre d'enlever la guillotine de la salle du tribunal.

Les cent soixante furent partagés en trois troupes, jugés et exécutés en trois jours. La procédure était devenue aussi expéditive et aussi affreuse que celle qui s'employait dans le guichet de l'Abbaye dans les nuits des 2 et 3 septembre. Les charrettes, commandées pour tous les jours, attendaient dès le matin dans la cour du Palais-de-Justice, et les accusés pouvaient les voir en montant au tribunal. Le président Dumas, siégeant comme un furieux, avait deux pistolets sur la table. Il demandait aux accusés leur nom seulement, et y ajoutait à peine une question fort générale. Dans l'interrogatoire des cent soixante, le président dit à l'un d'eux, Dorival : Connaissez-vous la conspiration? — Non. — Je m'attendais que vous feriez cette réponse, mais elle ne réussira pas. A un autre. — Il s'adresse au nommé Champigny : N'êtes-vous pas ex-noble? — Oui. — A un autre. A Guédreville : Êtes-vous prêtre? — Oui, mais j'ai prêté le serment. — Vous n'avez plus la parole. A un autre. Au nommé Ménil : N'étiez-vous pas domestique de l'ex-constituant Menou? — Oui. — A un autre. Au nommé Vély : N'étiez-vous pas architecte de Madame? — Oui, mais j'ai été disgracié en 1788. — A un autre. A Gondrecourt : N'avez-vous pas votre père au Luxembourg? — Oui. — A un autre. A Durfort : N'étiez-vous pas garde du corps? — Oui, mais j'ai été licencié en 1789. — A un autre.

C'est ainsi que s'instruisait le procès de ces malheureux. La loi portait qu'on ne serait dispensé de faire entendre des témoins que lorsqu'il y aurait des preuves matérielles ou morales ; néanmoins on n'en faisait jamais appeler, prétendant toujours qu'il existait des preuves de cette espèce. Les jurés ne se donnaient pas même la peine de rentrer dans la salle du conseil. Ils opinaient à l'audience même, et le jugement était aussitôt prononcé. Les accusés avaient eu à peine le temps de se lever et d'énoncer leurs noms. Un jour, il y en eut un dont le nom n'était pas sur la liste des accusés, et qui dit au tribunal : « Je ne suis pas accusé, mon nom n'est pas dans votre liste. — Eh qu'importe! lui dit Fouquier, donne-le vite. » Il le donna, et fut envoyé à la mort comme les autres. La plus grande négligence régnait dans cette espèce d'administration barbare. Souvent on omettait, par l'effet de la grande précipitation, de signifier les actes d'accusation, et on les donnait aux accusés à l'audience même. On commettait les plus étranges erreurs. Un digne vieillard, Loizerolles, entend prononcer à côté de son nom les prénoms de son fils, il se garde de réclamer, et il est envoyé à la mort. Quelque temps après, le fils est jugé à son tour; et il se trouve qu'il aurait dû ne plus exister, car un individu ayant tous ses noms avait été exécuté : c'était son père. Il n'en



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs

Carrier.

périt pas moins. Plus d'une fois on appela des détenus qui avaient déjà été exécutés depuis longtemps. Il y avait des centaines d'actes d'accusation tout prêts, auxquels on ne faisait qu'ajouter la désignation des individus. On faisait de même pour les jugements. L'imprimerie était à côté de la salle même du tribunal, les planches étaient toutes prêtes, le titre, les motifs étaient tout composés; il n'y avait que les noms à y ajouter; on les transmettait par une petite lucarne au prote. Sur-le-champ des milliers d'exemplaires étaient tirés, et allaient répandre la douleur dans les familles et l'effroi dans les prisons. Les petits colporteurs venaient vendre le bulletin du tribunal sous les fenêtres des prisonniers, en criant : *Voici ceux qui ont gagné à la loterie de la sainte guillotine!* Les accusés étaient exécutés au sortir de l'audience, ou tout au plus le lendemain, si la journée était trop avancée.

Les têtes tombaient, depuis la loi du 22 prairial, par cinquante ou soixante par jour. *Ça va bien*, disait Fouquier, *les têtes tombent comme des ardoises;* et il ajoutait : *Il faut que ça aille mieux encore la décade*

prochaine ; il m'en faut quatre cent cinquante au moins[1]. Pour cela, on faisait ce qu'ils appelaient des *commandes* aux *moutons* qui se chargeaient d'espionner les suspects. Ces infâmes étaient devenus la terreur des prisons. Enfermés comme suspects, on ne savait pas au juste quels étaient ceux d'entre eux qui se chargeaient de désigner les victimes ; mais on s'en doutait à leur insolence, aux préférences qu'ils obtenaient des geôliers, aux orgies qu'ils faisaient dans les guichets avec les agents de la police. Souvent ils laissaient connaître leur importance pour en trafiquer. Ils étaient caressés, implorés par les prisonniers tremblants ; ils recevaient même des sommes pour ne pas mettre un nom sur leur liste. Ils faisaient leur choix au hasard ; ils disaient de celui-ci qu'il avait tenu un propos aristocrate ; de celui-là, qu'il avait bu un jour où l'on annonçait une défaite des armées ; et leur seule désignation équivalait à un arrêt de mort. On portait les noms fournis par eux sur autant d'actes d'accusation, et l'on venait le soir signifier ces actes aux prisonniers et les traduire à la Conciergerie. Cela s'appelait dans la langue des geôliers *le journal du soir*. Quand ces infortunés entendaient le roulement des tombereaux qui venaient les chercher, ils étaient dans une anxiété aussi cruelle que la mort ; ils accouraient aux guichets, se collaient contre les grilles pour écouter la liste, et tremblaient d'entendre leur nom dans la bouche des huissiers. Quand ils avaient été nommés, ils embrassaient leurs compagnons d'infortune, et recevaient les adieux de mort. Souvent on voyait les séparations les plus douloureuses : c'était un père qui se détachait de ses enfants, un époux de son épouse. Ceux qui survivaient étaient aussi malheureux que ceux que l'on conduisait à la caverne de Fouquier-Tinville ; ils rentraient en attendant d'être promptement réunis à leurs proches. Quand ce funeste appel était achevé, les prisons respiraient, mais jusqu'au lendemain seulement. Alors les angoisses commençaient de nouveau et le funeste roulement des charrettes ramenait la terreur.

1. Voyez pour tous ces détails le long procès de Fouquier-Tinville.

Cependant la pitié publique commençait à éclater d'une manière inquiétante pour les exterminateurs. Les marchands de la rue Saint-Honoré, où passaient tous les jours les charrettes, fermaient leurs boutiques. Pour priver les victimes de ces témoignages de douleur, on transporta l'échafaud à la barrière du Trône, et l'on ne rencontra pas moins de pitié dans ce quartier des ouvriers que dans les rues les mieux habitées de Paris. Le peuple, dans un mouvement d'enivrement, peut devenir impitoyable pour des victimes qu'il égorge lui-même ; mais voir expirer chaque jour cinquante et soixante malheureux contre lesquels il n'est pas entraîné par la fureur, est un spectacle qui finit bientôt par l'émouvoir. Cependant cette pitié était silencieuse et timide encore. Tout ce que les prisons renfermaient de plus distingué avait succombé, la malheureuse sœur de Louis XVI avait été immolée à son tour ; des rangs élevés on descendait déjà aux derniers rangs de la société. Nous voyons sur les listes du tribunal révolutionnaire à cette époque, des tailleurs, des cordonniers, des perruquiers, des bouchers, des cultivateurs, des limonadiers, des ouvriers même condamnés pour sentiments et propos réputés contre-révolutionnaires. Pour donner enfin une idée du nombre des exécutions de cette époque, il suffira de dire que du mois de mars 1793, époque où le tribunal entra en exercice, jusqu'au mois de juin 1794 (22 prairial an II), il avait condamné cinq cent soixante-dix-sept personnes ; et que du 10 juin (22 prairial) au 9 thermidor (27 juillet), il en condamna mille deux cent quatre-vingt-cinq, ce qui porte en tout le nombre des victimes jusqu'au 9 thermidor, à mille huit cent soixante-deux.

Cependant les exécuteurs n'étaient pas tranquilles. Dumas était troublé, et Fouquier n'osait sortir la nuit ; il voyait les parents de ses victimes toujours prêts à le frapper. Traversant un jour les guichets du Louvre avec Sénart, il s'effraye d'un bruit léger ; c'était un individu qui passait tout près de lui. « Si j'avais été seul, s'écria-t-il, il me serait arrivé quelque chose. »

Dans les principales villes de France la terreur n'était pas moins grande qu'à Paris.

Carrier avait été envoyé à Nantes pour y punir la Vendée. Carrier, jeune encore, était un de ces êtres médiocres et violents qui, dans l'entraînement des guerres civiles, deviennent des monstres de cruauté et d'extravagance. Il débuta par dire, en arrivant à Nantes, qu'il fallait tout égorger, et que, malgré la promesse de grâce faite aux Vendéens qui mettraient bas les armes, il ne fallait accorder quartier à aucun d'entre eux. Les autorités constituées ayant parlé de tenir la parole donnée aux rebelles, « Vous êtes des j... f..., leur dit Carrier, vous ne savez pas votre métier, je vous ferai tous guillotiner; » et il commença par faire fusiller et mitrailler par troupes de cent et de deux cents les malheureux qui se rendaient. Il se présentait à la société populaire le sabre à la main, l'injure à la bouche, menaçant toujours de la guillotine. Bientôt cette société ne lui convenant plus, il la fit dissoudre. Il intimida les autorités à un tel point, qu'elles n'osaient plus paraître devant lui. Un jour elles voulaient lui parler des subsistances ; il répondit aux officiers municipaux que ce n'était pas son affaire, que le premier b... qui lui parlerait de subsistances, il lui ferait mettre la tête à bas, et qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de leurs sottises. Cet insensé ne croyait avoir d'autre mission que celle d'égorger.

Il voulait punir à la fois et les Vendéens rebelles, et les Nantais fédéralistes, qui avaient essayé un mouvement en faveur des girondins, après le siége de leur ville. Chaque jour, les malheureux qui avaient échappé au massacre du Mans et de Savenay arrivaient en foule, chassés par les armées qui les pressaient de tous côtés. Carrier les faisait enfermer dans les prisons de Nantes, et en avait accumulé là près de dix mille. Il avait ensuite formé une compagnie d'assassins, qui se répandaient dans les campagnes des environs, arrêtaient les familles nantaises, et joignaient les rapines à la cruauté. Carrier avait d'abord institué une commission révolutionnaire devant laquelle il faisait passer les Vendéens et les Nantais, il faisait fusiller les Vendéens et guillotiner les Nantais suspects de fédéralisme ou de royalisme. Bientôt il trouva la formalité trop longue, et le supplice de la fusillade sujet à des inconvénients. Ce supplice était lent; il était difficile d'enterrer les cadavres. Souvent ils restaient sur le champ du carnage, et infectaient l'air à tel point, qu'une épidémie régnait dans la ville. La Loire, qui traverse Nantes, suggéra une affreuse idée à Carrier : ce fut de se débarrasser des prisonniers en les plongeant dans le fleuve. Il fit un premier essai, chargea une gabarre de quatre-vingt-dix prêtres, sous prétexte de les déporter, et la fit échouer à quelque distance de la ville. Ce moyen trouvé, il se décida à en user plus largement. Il n'employa plus la formalité dérisoire de faire passer les condamnés devant une commission : il les faisait prendre la nuit dans les prisons, par bandes de cent et deux cents, et conduire sur des bateaux. De ces bateaux on les transportait sur de petits bâtiments préparés pour cette horrible fin. On jetait les malheureux à fond de cale; on clouait les sabords; on fermait l'entrée des ponts avec des planches; puis les exécuteurs se retiraient dans des chaloupes, et des charpentiers placés dans des batelets ouvraient les flancs des bâtiments à coups de hache, et les faisaient couler bas. Quatre à cinq mille individus périrent de cette manière affreuse. Carrier se réjouissait d'avoir trouvé ce moyen plus expéditif et plus salubre de délivrer la république de ses ennemis. Il noya non-seulement des hommes, mais un grand nombre de femmes et d'enfants. Lorsque les familles vendéennes s'étaient dispersées après la déroute de Savenay, une foule de Nantais avaient recueilli des enfants pour les élever. « Ce sont des louveteaux, » dit Carrier; et il ordonna qu'ils fussent restitués à la république. Ces malheureux enfants furent noyés pour la plupart.

La Loire était chargée de cadavres les vaisseaux, en levant l'ancre, soulevaient quelquefois des bateaux remplis de noyés. Les oiseaux de proie couvraient les rivages du fleuve, et se nourrissaient de débris humains[1]. Les poissons étaient repus d'une nourriture qui en rendait l'usage dangereux, et la municipalité avait défendu d'en pêcher. A ces horreurs se

1. Déposition d'un capitaine de vaisseau dans le procès de Carrier.

joignaient une maladie contagieuse et la disette. Au milieu de ce désastre, Carrier, toujours bouillant de colère, défendait le moindre mouvement de pitié, saisissait au collet, menaçait de son sabre ceux qui venaient lui parler, et avait fait afficher que quiconque viendrait solliciter pour un détenu, serait jeté en prison. Heureusement le comité de salut public venait de le remplacer, car il voulait bien l'extermination, mais sans extravagance. On évalue à quatre ou cinq mille les victimes de Carrier. La plupart étaient des Vendéens.

Bordeaux, Marseille, Toulon, expiaient leur fédéralisme. A Toulon, les représentants Fréron et Barras avaient fait mitrailler deux cents habitants, et avaient puni sur eux un crime dont les véritables auteurs s'étaient sauvés sur les escadres étrangères. Maignet exerçait dans le département de Vaucluse une dictature aussi redoutable que les autres envoyés de la Convention. Il avait fait incendier le bourg de Bédouin, pour cause de révolte, et, à sa requête, le comité de salut public avait institué à Orange un tribunal révolutionnaire, dont le ressort comprenait tout le Midi. Ce tribunal était organisé sur le modèle même du tribunal révolutionnaire de Paris, avec cette différence qu'il n'y avait point de jurés, et que cinq juges condamnaient, sur ce qu'ils appelaient *des preuves morales*, les malheureux que Maignet recueillait dans ses tournées. A Lyon, les sanglantes exécutions ordonnées par Collot-d'Herbois avaient cessé. La commission révolutionnaire venait de rendre compte de ses travaux, et avait fourni le nombre des acquittés et des condamnés. Mille six cent quatre-vingt-quatre individus avaient été guillotinés, fusillés ou mitraillés. Mille six cent quatre-vingt-deux avaient été mis en liberté par la *justice de la commission*.

Le Nord avait aussi son proconsul. C'était Joseph Lebon. Il avait été prêtre, et avouait lui-même que dans sa jeunesse il aurait poussé le fanatisme religieux jusqu'à tuer son père et sa mère, si on le lui avait ordonné. C'était un véritable aliéné, moins féroce peut-être que Carrier, mais encore plus frappé de folie. A ses paroles, à sa conduite, on voyait que sa tête était égarée. Il avait fixé sa principale résidence à Arras. Il avait institué un tribunal avec l'autorisation du comité de salut public, et parcourait les départements du Nord, suivi de ses juges et d'une guillotine. Il avait visité Saint-Pol, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Aire, etc., et avait laissé partout des traces sanglantes. Les Autrichiens s'étant approchés de Cambrai, et Saint-Just ayant cru apercevoir que les aristocrates de cette ville entretenaient des liaisons cachées avec l'ennemi, il y appela Lebon, qui en quelques jours envoya à l'échafaud une multitude de malheureux, et prétendit avoir sauvé Cambrai par sa fermeté. Quand Lebon avait fini ses tournées, c'est à Arras qu'il revenait. Là, il se livrait aux plus dégoûtantes orgies avec ses juges et divers membres des clubs. Le bourreau était admis à sa table, et y était traité avec la plus grande considération. Lebon assistait aux exécutions, placé sur un balcon; de là il parlait au peuple et faisait jouer le *Ça ira* pendant que le sang coulait. Un jour, il venait de recevoir la nouvelle d'une victoire, il courut à son balcon et fit suspendre l'exécution, afin que les malheureux qui allaient recevoir la mort eussent connaissance des succès de la république.

Lebon avait mis tant de folie dans sa conduite, qu'il était accusable, même devant le comité de salut public. Des habitants d'Arras s'étaient réfugiés à Paris, et faisaient tous leurs efforts pour parvenir auprès de leur concitoyen Robespierre, et lui faire entendre leurs plaintes. Quelques-uns l'avaient connu, et même obligé dans sa jeunesse : mais ils ne pouvaient parvenir à le voir. Le député Guffroy, qui était d'Arras, et qui avait un grand courage, se donna beaucoup de mouvement auprès des comités pour appeler leur attention sur la conduite de Lebon. Il eut même la noble audace de faire à la Convention une dénonciation expresse. Le comité de salut public en prit connaissance, et ne put s'empêcher de mander Lebon. Cependant, comme le comité ne voulait pas désavouer ses agents, ni avoir l'air de convenir qu'on pût être trop sévère envers les aristocrates, il renvoya Lebon à Arras, et employa en lui écrivant les expressions suivantes : « Continue de faire « le bien, et fais-le avec la sagesse et avec la « dignité qui ne laissent point de prise aux



Noyades à Nantes (Page 59.)

« calomnies de l'aristocratie. » Les réclamations élevées contre Lebon par Guffroy, dans la Convention, exigeaient un rapport du comité. Barère en fut chargé. « Toutes les ré« clamations contre les représentants, dit-il, « doivent être jugées par le comité, pour « éviter des débats qui troubleraient le gou« vernement et la Convention. C'est ce que « nous avons fait ici, à l'égard de Lebon ; « nous avons recherché les motifs de sa con« duite. Ces motifs sont-ils purs? le résultat « est-il utile à la révolution? profite-t-il à la « liberté? les plaintes ne sont-elles que récri« minatoires, ou ne sont-elles que les cris « vindicatifs de l'aristocratie? c'est ce que le « comité a vu dans cette affaire. Des formes « un peu acerbes ont été employées; mais « ces formes ont détruit les piéges de l'aris« tocratie. Le comité a pu sans doute les im« prouver, mais Lebon a complétement battu « les aristocrates et sauvé Cambrai. D'ailleurs « que n'est-il pas permis à la haine d'un ré« publicain contre l'aristocratie! De combien « de sentiments généreux un patriote ne « trouve-t-il pas à couvrir ce qu'il peut y avoir « d'acrimonieux dans la poursuite des enne« mis du peuple! Il ne faut parler de la ré« volution qu'avec respect, des mesures ré« volutionnaires qu'avec égard. *La liberté « est une vierge dont il est coupable de sou« lever le voile.* »

De tout cela il résulta que Lebon fut autorisé à continuer, et que Guffroy fut rangé parmi les censeurs importuns du gouvernement révolutionnaire, et exposé à partager leurs périls. Il était évident que le comité tout entier voulait le régime de la terreur. Robespierre, Couthon, Billaud, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, pouvaient être divisés entre eux sur leurs prérogatives, sur le nombre et le choix de leurs collègues à sacrifier; mais ils étaient d'accord sur le système d'exterminer tous ceux qui faisaient obstacle à la révolution. Ils ne voulaient pas

que ce système fût appliqué avec extravagance par les Lebon, les Carrier; mais ils voulaient qu'à l'exemple de ce qui se faisait à Paris, on se délivrât d'une manière prompte, sûre, et la moins bruyante possible, des ennemis qu'ils croyaient conjurés contre la république. Tout en blâmant certaines cruautés folles, ils avaient l'amour-propre du pouvoir qui ne veut jamais désavouer ses agents; ils condamnaient ce qui se faisait à Arras, à Nantes, mais ils l'approuvaient en apparence, pour ne pas reconnaître un tort à leur gouvernement. Entraînés dans cette affreuse carrière, ils avançaient aveuglément, et ne sachant où ils allaient aboutir. Telle est la triste condition de l'homme engagé dans le mal, qu'il ne peut plus s'y arrêter. Dès qu'il commence à concevoir un doute sur la nature de ses actions, dès qu'il peut entrevoir qu'il s'égare, au lieu de rétrograder il se précipite en avant, comme pour s'étourdir, comme pour écarter les lueurs qui l'assiégent. Pour s'arrêter, il faudrait qu'il se calmât, qu'il s'examinât, et qu'il portât sur lui-même un jugement effrayant dont aucun homme n'a le courage.

Il n'y avait qu'un soulèvement général qui pût arrêter les auteurs de cet affreux système. Dans ce soulèvement devaient entrer, et les membres des comités, jaloux du pouvoir suprême, et les montagnards menacés, et la Convention indignée, et tous les cœurs révoltés de cette horrible effusion de sang. Mais, pour arriver à cette alliance de la jalousie, de la crainte, de l'indignation, il fallait que la jalousie fît des progrès dans les comités, que la crainte devînt extrême à la Montagne, que l'indignation rendît le courage à la Convention et au public. Il fallait qu'une occasion fît éclater tous ces sentiments à la fois; il fallait que les oppresseurs portassent les premiers coups, pour qu'on osât les leur rendre.

L'opinion était disposée, et le moment arrivait où un mouvement au nom de l'humanité contre la violence révolutionnaire était possible. La république étant victorieuse, et ses ennemis terrifiés, on allait passer de la crainte et de la fureur à la confiance et à la pitié. C'était la première fois dans la révolution qu'un tel événement devenait possible. Quand les girondins, quand les dantonistes périrent, il n'était pas temps encore d'invoquer l'humanité. Le gouvernement révolutionnaire n'avait encore perdu alors ni son utilité ni son crédit.

En attendant le moment, on s'observait, et les ressentiments s'accumulaient dans les cœurs. Robespierre avait entièrement cessé de paraître au comité de salut public. Il espérait discréditer le gouvernement de ses collègues, en n'y prenant plus aucune part; il ne se montrait qu'aux Jacobins, où Billaud et Collot n'osaient plus paraître, et où il était tous les jours plus adoré. Il commençait à y faire des ouvertures sur les divisions intestines des comités. « Autrefois, disait-il « (13 messidor, 1er juillet), la faction sourde « qui s'est formée des restes de Danton et de « Camille Desmoulins attaquait les comités « en masse; aujourd'hui, elle aime mieux attaquer quelques membres en particulier, « pour parvenir à briser le faisceau. Autrefois, elle n'osait pas attaquer la justice nationale; aujourd'hui, elle se croit assez « forte pour calomnier le tribunal révolutionnaire et le décret concernant son organisation; elle attribue ce qui appartient à tout « le gouvernement à un seul individu; elle « ose dire que le tribunal révolutionnaire a « été institué pour égorger la Convention nationale, et malheureusement elle n'a obtenu que trop de confiance. On a cru à ses « calomnies, on les a répandues avec affectation; on a parlé de dictateur, on l'a nommé; « c'est moi qu'on a désigné, et vous frémiriez « *si je vous disais en quel lieu*. La vérité est « mon seul asile contre le crime. Ces calomnies ne me décourageront pas sans doute, « mais elles me laissent indécis sur la conduite que j'ai à tenir. En attendant que j'en « puisse dire davantage, j'invoque pour le « salut de la république les vertus de la Convention, les vertus des comités, les vertus « des bons citoyens, et les vôtres enfin, qui « ont été si souvent utiles à la patrie. »

On voit par quelles insinuations perfides Robespierre commençait à dénoncer les comités, et à rattacher exclusivement à lui les jacobins. On le payait de ces marques de confiance par une adulation sans bornes. Le

système révolutionnaire lui étant imputé à lui seul, il était naturel que toutes les autorités révolutionnaires lui fussent attachées et embrassassent sa cause avec chaleur. Aux jacobins devaient se joindre la commune, toujours unie de principes et de conduite avec les jacobins, et tous les juges et jurés du tribunal révolutionnaire. Cette réunion formait une force assez considérable, et, avec plus de résolution et d'énergie, Robespierre aurait pu devenir très-redoutable. Par les jacobins, il possédait une masse turbulente, qui jusqu'ici avait représenté et dominé l'opinion; par la commune, il dominait l'autorité locale, qui avait pris l'initiative de toutes les insurrections, et surtout de la force armée de Paris. Le maire Pache, le commandant Henriot, sauvés par lui lorsqu'on allait les adjoindre à Chaumette, lui étaient dévoués entièrement. Billaud et Collot avaient profité, il est vrai, de son absence du comité pour enfermer Pache; mais le nouveau maire Fleuriot, l'agent national Payan, lui étaient tout aussi attachés; et l'on n'osa pas lui enlever Henriot. Ajoutez à ces personnages le président du tribunal Dumas, le vice-président Coffinhal, et tous les autres juges et jurés, et l'on aura une idée des moyens que Robespierre avait dans Paris. Si les comités et la Convention ne lui obéissaient pas, il n'avait qu'à se plaindre aux Jacobins, y exciter un mouvement, communiquer ce mouvement à la commune, faire déclarer par l'autorité municipale que le peuple rentrait dans ses pouvoirs souverains, mettre les sections sur pied, et envoyer Henriot demander à la Convention cinquante ou soixante députés. Dumas et Coffinhal, et tout le tribunal, étaient ensuite à ses ordres, pour égorger les députés qu'Henriot aurait obtenus à main armée. Tous les moyens enfin d'un 31 mai, plus prompt, plus sûr que le premier, étaient dans ses mains. Aussi ses partisans, ses sicaires, l'entouraient et le pressaient d'en donner le signal. Henriot offrait encore le déploiement de ses colonnes, et promettait d'être plus énergique qu'au 2 juin. Robespierre, qui aimait mieux tout faire par la parole, et qui croyait encore pouvoir beaucoup par elle, voulait attendre. Il espérait dépopulariser les comités par sa retraite et par ses discours aux Jacobins, et il se proposait ensuite de saisir un moment favorable pour les attaquer ouvertement à la Convention. Il continuait, malgré son espèce d'abdication, de diriger le tribunal, et d'exercer une police active au moyen du bureau qu'il avait institué. Il surveillait par là ses adversaires, et s'instruisait de toutes leurs démarches. Il se donnait maintenant un peu plus de distractions qu'autrefois. On le voyait se rendre dans une fort belle maison de campagne, chez une famille qui lui était dévouée, à Maisons-Alfort, à deux lieues de Paris. Là, tous ses partisans l'accompagnaient; là, se rendaient Dumas, Coffinhal, Payan, Fleuriot. Henriot y venait souvent avec tous ses aides de camp; ils traversaient les routes sur cinq de front et au galop, renversant les personnes qui étaient devant eux, et répandant par leur présence la terreur dans le pays. Les hôtes, les amis de Robespierre faisaient soupçonner par leur indiscrétion beaucoup plus de projets qu'il n'en méditait, et qu'il n'avait le courage d'en préparer. A Paris, il était toujours entouré des mêmes personnages; il était suivi de loin en loin par quelques jacobins ou jurés du tribunal, gens dévoués, portant des bâtons et des armes secrètes, et prêts à courir à son secours au premier danger. On les nommait ses gardes du corps.

De leur côté, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, s'emparaient du maniement de toutes les affaires, et, en l'absence de leur rival, s'attachaient Carnot, Robert Lindet et Prieur (de la Côte-d'Or). Un intérêt commun rapprochait d'eux le comité de sûreté générale; du reste, ils gardaient tous le plus grand silence. Ils cherchaient à diminuer peu à peu la puissance de leur adversaire, en réduisant la force armée de Paris. Il existait quarante-huit compagnies de canonniers, appartenant aux quarante-huit sections, parfaitement organisées, et ayant fait preuve dans toutes les circonstances de l'esprit le plus révolutionnaire. Toujours elles s'étaient rangées pour le parti de l'insurrection, depuis le 10 août jusqu'au 31 mai. Un décret ordonnait d'en laisser la moitié au moins dans Paris, mais permettait de déplacer le reste.

Billaud et Collot ordonnèrent au chef de la commission du mouvement des armées de les acheminer successivement vers la frontière. Dans toutes leurs opérations, ils se cachaient beaucoup de Couthon, qui ne s'étant pas retiré comme Robespierre, les observait soigneusement, et leur était incommode. Pendant que ces choses se passaient, Billaud, sombre, atrabilaire, quittait rarement Paris; mais le spirituel et voluptueux Barère allait à Passy avec les principaux membres du comité de sûreté générale, avec le vieux Vadier, avec Vouland et Amar. Ils se réunissaient chez Dupin, ancien fermier général, fameux dans l'ancien régime par sa cuisine, et dans la révolution par le rapport qui envoya les fermiers généraux à la mort. Là, ils se livraient à tous les plaisirs avec de belles femmes, et Barère exerçait son esprit contre le pontife de l'Être suprême, le premier prophète, le fils chéri de la mère de Dieu. Après s'être égayés, ils sortaient des bras de leurs courtisanes, pour revenir à Paris au milieu du sang et des rivalités.

De leur côté, les vieux membres de la Montagne qui se sentaient menacés se voyaient secrètement, et tâchaient de s'entendre. La femme généreuse qui, à Bordeaux, s'était attachée à Tallien, et lui avait arraché une foule de victimes, l'excitait du fond de sa prison à frapper le tyran. A Tallien, Lecointre, Bourdon (de l'Oise), Thuriot, Panis, Barras, Fréron, Monestier, s'étaient joints Guffroy, l'antagoniste de Lebon; Dubois-Crancé, compromis au siége de Lyon et détesté par Couthon; Fouché (de Nantes), qui était brouillé avec Robespierre, et auquel on reprochait de ne s'être pas conduit à Lyon d'une manière assez patriotique. Tallien et Lecointre étaient les plus audacieux et les plus impatients. Fouché était surtout fort redouté par son habileté à nouer et à conduire une intrigue, et c'est sur lui que se déchaînèrent le plus violemment les triumvirs.

A propos d'une pétition des jacobins de Lyon, dans laquelle ils se plaignaient aux jacobins de Paris de leur situation actuelle, on revint sur toute l'histoire de cette malheureuse cité. Couthon dénonça Dubois-Crancé, comme il l'avait déjà fait quelques mois auparavant, l'accusa d'avoir laissé échapper Précy, et le fit rayer de la liste des jacobins. Robespierre accusa Fouché, et lui imputa les intrigues qui avaient conduit le patriote Gaillard à se donner la mort. Il fit décider que Fouché serait appelé devant la société pour y justifier sa conduite. C'étaient moins les menées de Fouché à Lyon que ses menées à Paris, que Robespierre redoutait et voulait punir. Fouché, qui sentait le péril, adressa une lettre évasive aux jacobins, et les pria de suspendre leur jugement jusqu'à ce que le comité auquel il venait de soumettre sa conduite et de fournir toutes les pièces à l'appui, eût prononcé une sentence. « Il est étonnant, s'écria « Robespierre, que Fouché implore aujourd'hui le secours de la Convention contre « les jacobins. Craint-il les yeux et les oreilles « du peuple? craint-il que sa triste figure ne « révèle le crime? craint-il que six mille regards fixés sur lui ne découvrent son âme « dans ses yeux, et qu'en dépit de la nature « qui les a cachées, on n'y lise ses pensées? « La conduite de Fouché est celle d'un coupable : vous ne pouvez le garder plus longtemps dans votre sein ; il faut l'en exclure. » Fouché fut aussitôt exclu, comme venait de l'être Dubois-Crancé. Ainsi tous les jours l'orage grondait plus fortement contre les montagnards menacés, et de tous côtés l'horizon se chargeait de nuages.

Au milieu de cette tourmente, les membres des comités qui craignaient Robespierre auraient mieux aimé s'expliquer, et concilier leur ambition, que se livrer un combat dangereux. Robespierre avait mandé son jeune collègue Saint-Just, et celui-ci était revenu aussitôt de l'armée. On proposa de se réunir, pour essayer de s'entendre. Robespierre se fit beaucoup prier avant de consentir à une entrevue ; il y consentit enfin, et les deux comités s'ébranlèrent ; on se plaignit réciproquement avec beaucoup d'amertume. Robespierre s'exprima sur lui-même avec son orgueil accoutumé, dénonça des conciliabules secrets, parla de députés conspirateurs à punir, blâma toutes les opérations du gouvernement, et trouva tout mauvais, administration, guerre et finances. Saint-Just appuya Robespierre, en fit un éloge magnifique, et



Paris. — J. Claye imp. Furne et Cie, éditeurs.

Bataille de Fleurus. (Page 70.)

dit ensuite que le dernier espoir de l'étranger était de diviser le gouvernement. Il raconta ce qu'avait dit un officier fait prisonnier devant Maubeuge. On attendait, suivant cet officier, qu'un parti plus modéré abattît le gouvernement révolutionnaire, et fît prévaloir d'autres principes. Saint-Just s'appuya sur ce fait pour faire sentir davantage la nécessité de se concilier et de marcher d'accord. Les antagonistes de Robespierre étaient bien de cet avis, et ils consentaient à s'entendre pour rester maîtres de l'État, mais pour s'entendre, il fallait consentir à tout ce que voulait Robespierre, et de pareilles conditions ne pouvaient leur convenir. Les membres du comité de sûreté générale se plaignirent beaucoup de ce qu'on leur avait enlevé leurs fonctions ; Élie Lacoste poussa la hardiesse jusqu'à dire que Couthon, Saint-Just et Robespierre formaient un comité dans les comités, et osa même prononcer le mot de triumvirat. Cependant on convint de quelques concessions réciproques. Robespierre consentit à borner son bureau de police générale à la surveillance des agents du comité de salut public ; et en retour, ses adversaires consentirent à charger Saint-Just de faire un rapport à la Convention sur l'entrevue qui venait d'avoir lieu. Dans ce rapport, comme on le pense bien, on ne devait pas convenir des divisions qui avaient régné entre les comités, mais on devait parler des commotions que l'opinion publique venait de ressentir dans les derniers temps, et fixer la marche que le gouvernement se proposait de suivre. Billaud et Collot insinuèrent qu'il ne fallait pas trop y parler de l'Être suprême, car ils avaient toujours le pontificat de Robespierre devant les yeux. Cependant Billaud, avec son air sombre et peu rassurant, dit à Robespierre qu'il n'avait jamais été son ennemi, et l'on se sépara sans s'être véritablement réconciliés, mais en paraissant un peu moins divisés qu'auparavant. Une pareille réconciliation ne

pouvait rien avoir de réel, car les ambitions restaient les mêmes ; elle ressemblait à ces essais de transaction que font tous les partis avant d'en venir aux mains ; elle était un vrai *baiser Lamourette ;* elle ressemblait à toutes les réconciliations proposées entre les constituants et les girondins, entre les girondins et les jacobins, entre Danton et Robespierre.

Cependant si elle ne mit pas d'accord les divers membres des comités, elle effraya beaucoup les montagnards ; ils crurent que leur perte serait le gage de la paix, et ils s'efforcèrent de savoir quelles étaient les conditions du traité. Les membres du comité de sûreté générale s'empressèrent de dissiper leurs craintes. Élie Lacoste, Dubarran, Moïse Bayle, les membres les meilleurs du comité, les tranquillisèrent, et leur dirent qu'aucun sacrifice n'avait été convenu. Le fait était vrai, et c'était une des raisons qui empêchaient la réconciliation de pouvoir être entière. Néanmoins Barère, qui tenait beaucoup à ce qu'on fût d'accord, ne manqua pas de répéter dans ses rapports journaliers que les membres du gouvernement étaient parfaitement unis, qu'ils avaient été injustement accusés de ne pas l'être, et qu'ils tendaient, par des efforts communs, à rendre la république partout victorieuse. Il feignit d'assumer sur tous les reproches élevés contre les triumvirs, et il repoussa ces reproches comme des calomnies coupables et dirigées également contre les deux comités. « Au milieu « des cris de la victoire, dit-il, des bruits « sourds se font entendre, des calomnies « obscures circulent, des poisons subtils sont « infusés dans les journaux, des complots fu- « nestes s'ourdissent, des mécontentements « factices se préparent, et le gouvernement « est sans cesse vexé, entravé dans ses opé- « rations, tourmenté dans ses mouvements, « calomnié dans ses pensées, et menacé dans « ceux qui le composent. Cependant qu'a-t-il « fait ? » Ici Barère ajoutait l'énumération accoutumée des travaux et des services du gouvernement.

FIN DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

NEUF THERMIDOR.

Opérations de l'armée du Nord vers le milieu de 1794. — Prise d'Ypres. — Formation de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Bataille de Fleurus. — Occupation de Bruxelles. — Derniers jours de la terreur; lutte de Robespierre et des triumvirs contre les autres membres des comités. — Journées des 8 et 9 thermidor; arrestation et supplice de Robespierre, Saint-Just, etc. — Marche de la révolution depuis 89 jusqu'au 9 thermidor. — Conséquences du 9 thermidor. — Modifications apportées au gouvernement révolutionnaire. — Réorganisation du personnel des comités. — Révocation de la loi du 22 prairial; décrets d'arrestation contre Fouquier-Tinville, Lebon, Rossignol, et autres agents de la dictature; suspension du tribunal révolutionnaire; élargissement des suspects. — Deux partis se forment, les montagnards et les thermidoriens. — Réorganisation des comités de gouvernement. — Modification des comités révolutionnaires. — État des finances, du commerce et de l'agriculture après la terreur. — Accusation portée contre les membres des anciens comités, et déclarée calomnieuse par la Convention. — Explosion de la poudrière de Grenelle : exaspération des partis. — Rapport fait à la Convention sur l'état de la France. — Nombreux et importants décrets sur toutes les parties de l'administration. — Les restes de Marat sont transportés au Panthéon et mis à la place de ceux de Mirabeau.

Pendant que Barère faisait tous ses efforts pour cacher la discorde des comités, Saint-Just, malgré le rapport qu'il avait à faire, était retourné à l'armée, où se passaient de grands événements. Les mouvements commencés sur les deux ailes s'étaient continués. Pichegru avait poursuivi ses opérations sur la Lys et l'Escaut, Jourdan avait commencé les siennes sur la Sambre (*Voir la carte n° 1*). Profitant de l'attitude défensive que Cobourg avait prise à Tournai, depuis les batailles de Tourcoing et de Pont-à-Chin, Pichegru projetait de battre Clerfayt isolément. Cependant il n'osait s'avancer jusqu'à Thielt, et il résolut de commencer le siége d'Ypres, dans le double but d'attirer Clerfayt à lui, et de prendre cette place, qui consoliderait l'établissement des Français dans la West-Flandre. Clerfayt attendait des renforts, et il ne fit aucun mouvement. Pichegru alors poussa le siége d'Ypres si vivement, que Cobourg et Clerfayt crurent devoir quitter leurs positions respectives pour aller au secours de la place menacée. Pichegru, pour empêcher Cobourg de poursuivre ce mouvement, fit sortir des troupes de Lille, et exécuter une démonstration si vive sur Orchies, que Cobourg fut retenu à Tournai ; en même temps il se porta en avant, et courut à Clerfayt qui s'avançait vers Rousselaer et Hooglède. Ses mouvements prompts et bien conçus lui fournissaient encore l'occasion de battre Clerfayt isolément. Par malheur, une division s'était trompée de route; Clerfayt eut le temps de se reporter à son camp de Thielt, après une perte légère. Mais trois jours après, le 25 prairial (13 juin), renforcé par le détachement qu'il attendait, il se déploya à l'improviste en face de nos colonnes avec trente mille hommes. Nos soldats coururent rapidement aux armes, mais la division de droite, attaquée avec une grande impétuosité, se débanda et laissa la division de gauche découverte sur le plateau d'Hooglède. Macdonald commandait cette di-

vision de gauche; il sut la maintenir contre les attaques réitérées de front et de flanc auxquelles elle fut longtemps exposée ; par cette courageuse résistance, il donna à la brigade Devinther le temps de le rejoindre, et il obligea alors Clerfayt à se retirer avec une perte considérable. C'était la cinquième fois que Clerfayt, mal secondé, était battu par notre armée du Nord. Cette action, si honorable pour la division Macdonald, décida la reddition de la place assiégée. Quatre jours après, le 29 prairial (17 juin), Ypres ouvrit ses portes, et une garnison de sept mille hommes mit bas les armes. Cobourg allait se porter au secours d'Ypres et de Clerfayt, lorsqu'il apprit qu'il n'était plus temps. Les événements qui se passaient sur la Sambre l'obligèrent alors à se diriger vers le côté opposé du théâtre de la guerre. Il laissa le duc d'York sur l'Escaut, Clerfayt à Thielt, et marcha avec toutes les troupes autrichiennes vers Charleroi. C'était une véritable séparation entre les puissances principales, l'Angleterre et l'Autriche, qui vivaient assez mal d'accord, et dont les intérêts très-différents éclataient ici d'une manière très-visible. Les Anglais restaient en Flandre vers les provinces maritimes, et les Autrichiens couraient vers leurs communications menacées. Cette séparation n'augmenta pas peu leur mésintelligence. L'empereur d'Autriche s'était retiré à Vienne, dégoûté de cette guerre sans succès; et Mack, voyant ses plans renversés, avait de nouveau quitté l'état-major autrichien.

Nous avons vu Jourdan arrivant de la Moselle à Charleroi au moment où les Français, repoussés pour la troisième fois, repassaient la Sambre en désordre. Après avoir donné quelques jours de répit aux troupes, dont les unes étaient abattues de leurs défaites et les autres de leur marche rapide, on fit quelque changement à leur organisation. On composa des divisions Desjardins et Charbonnier, et des divisions arrivées de la Moselle, une seule armée, qui s'appela armée de Sambre-et-Meuse; elle s'élevait à soixante-six mille hommes environ, et fut mise sous les ordres de Jourdan. Une division de quinze mille hommes, commandée par Schérer, fut laissée pour garder la Sambre, de Thuin à Maubeuge.

Jourdan résolut aussitôt de repasser la Sambre et d'investir Charleroi. La division Hatry fut chargée d'attaquer la place, et le gros de l'armée fut disposé tout autour, pour protéger le siége. Charleroi est sur la Sambre. Au delà de son enceinte se trouve une suite de positions formant un demi-cercle dont les extrémités s'appuient à la Sambre. Ces positions sont peu avantageuses, parce que le demi-cercle qu'elles décrivent est de dix lieues d'étendue, parce qu'elles sont peu liées entre elles, et qu'elles ont une rivière à dos. Kléber avec la gauche s'étendait depuis la Sambre jusqu'à Orchies et Traségnies, et faisait garder le ruisseau du Piéton, qui traversait le champ de bataille et venait tomber dans la Sambre. Au centre, Morlot gardait Gosselies ; Championnet s'avançait entre Hépignies et Wagné ; Lefèvre tenait Wagné, Fleurus et Lambusart. A la droite, enfin, Marceau s'étendait en avant du bois de Campinaire, et rattachait notre ligne à la Sambre. Jourdan, sentant le désavantage de ces positions, ne voulait pas y rester, et se proposait, pour en sortir, de prendre l'initiative de l'attaque le 28 prairial au matin. Dans ce moment, Cobourg ne s'était pas encore porté sur ce point; il était à Tournai, assistant à la défaite de Clerfayt et à la prise d'Ypres. Le prince d'Orange, envoyé vers Charleroi, commandait l'armée des coalisés. Il résolut de son côté de prévenir l'attaque dont il était menacé, et dès le 28 au matin, ses troupes déployées obligèrent les Français à recevoir le combat sur le terrain qu'ils occupaient. Quatre colonnes, disposées contre notre droite et notre centre, avaient déjà pénétré dans le bois de Campinaire, où était Marceau, avaient enlevé Fleurus à Lefèvre, Hépignies à Championnet, et allaient replier Morlot de Pont-à-Migneloup sur Gosselies, lorsque Jourdan, accourant à propos avec une réserve de cavalerie, arrêta la quatrième colonne par une charge heureuse, ramena les troupes de Morlot dans leurs positions, et rétablit le combat au centre. A la gauche, Wartensleben avait fait les mêmes progrès vers Traségnies. Mais Kléber, par les dispositions les plus heureuses



Le général Lefebvre.

et les plus promptes, fit reprendre Traségnies, puis, saisissant le moment favorable, fit tourner Wartensleben, le rejeta au delà du Piéton, et se mit à le poursuivre sur deux colonnes. Le combat s'était soutenu jusque-là avec avantage, la victoire allait même se déclarer pour les Français, lorsque le prince d'Orange, réunissant ses deux premières colonnes vers Lambusart, sur le point qui unissait l'extrême droite des Français à la Sambre, menaça leurs communications. Alors la droite et le centre durent se retirer. Kléber, renonçant à sa marche victorieuse, protégea la retraite avec ses troupes ; elle se fit en bon ordre. Telle fut la première affaire du 28 (16 juin). C'était la quatrième fois que les Français étaient obligés de repasser la Sambre ; mais cette fois c'était d'une manière bien plus honorable pour leurs armes. Jourdan ne se découragea pas. Il franchit encore la Sambre quelques jours après, reprit ses positions du 16, investit de nouveau Charleroi, et en fit pousser le bombardement avec une extrême vigueur.

Cobourg, averti des nouvelles opérations de Jourdan, s'approchait enfin de la Sambre. Il importait aux Français d'avoir pris Char-

leroi avant que les renforts attendus par l'armée autrichienne fussent arrivés. L'ingénieur Marescot poussa si vivement les travaux, qu'en huit jours les feux de la place furent éteints, et que tout fut préparé pour l'assaut. Le 7 messidor (25 juin), le commandant envoya un officier avec une lettre pour parlementer. Saint-Just, qui dominait toujours dans notre camp, refusa d'ouvrir la lettre, et renvoya l'officier en lui disant : *Ce n'est pas un chiffon de papier, c'est la place qu'il nous faut.* La garnison sortit de la place le soir même, au moment où Cobourg arrivait en vue des lignes françaises. La reddition de Charleroi resta ignorée des ennemis. La possession de la place assura mieux notre position, et rendit moins dangereuse la bataille qui allait se livrer avec une rivière à dos. La division Hatry, devenue libre, fut portée à Ransart pour renforcer le centre, et tout se prépara pour une action décisive, le lendemain 8 messidor (26 juin).

Nos positions étaient les mêmes qu'au 28 prairial (16 juin) (*Voir la carte n°* 13). Kléber commandait la gauche, à partir de la Sambre jusqu'à Traségnies. Morlot, Championnet, Lefèvre et Marceau, formaient le centre et la droite, et s'étendaient depuis Gosselies jusqu'à la Sambre. Des retranchements avaient été faits à Hépignies, pour assurer notre centre. Cobourg nous fit attaquer sur tout ce demi-cercle, au lieu de diriger un effort concentrique sur l'une de nos extrémités, sur notre droite, par exemple, et de nous enlever tous les passages de la Sambre.

L'attaque commença le 8 messidor au matin. Le prince d'Orange et le général Latour, qui étaient en face de Kléber, à la gauche, replièrent nos colonnes, les poussèrent à travers le bois de Monceaux, jusque sur les bords de la Sambre, à Marchienne-au-Pont. Kléber, qui heureusement était placé à la gauche pour y diriger toutes les divisions, accourt aussitôt sur le point menacé, porte des batteries sur les hauteurs, enveloppe les Autrichiens dans le bois de Monceaux et les fait attaquer en tous sens. Ceux-ci ayant reconnu, en s'approchant de la Sambre, que Charleroi était aux Français, commençaient à montrer de l'hésitation; Kléber en profite, les fait charger avec vigueur, et les oblige à s'éloigner de Marchienne-au-Pont. Tandis que Kléber sauvait l'une de nos extrémités, Jourdan ne faisait pas moins pour le salut du centre et de la droite. Morlot, qui se trouvait en avant de Gosselies, s'était longtemps mesuré avec le général Kwasdanowich et avait essayé plusieurs manœuvres pour le tourner; il finit par être tourné lui-même, et se replia sur Gosselies après les efforts les plus honorables. Championnet résistait avec la même vigueur, appuyé sur la redoute d'Hépignies; mais le corps de Kaunitz s'était avancé pour tourner la redoute, au moment même où un faux avis annonçait la retraite de Lefèvre, à droite. Championnet, trompé par cet avis, se retirait, et avait déjà abandonné la redoute, lorsque Jourdan, comprenant le danger, porte sur ce point une partie de la division Hatry, placée en réserve, fait reprendre Hépignies, et lance sa cavalerie dans la plaine sur les troupes de Kaunitz. Tandis qu'on se charge de part et d'autre avec un grand acharnement, un combat plus violent encore se livre près de la Sambre, à Wagné et Lambusart. Beaulieu, remontant à la fois les deux rives de la Sambre pour faire effort sur notre extrême droite, a repoussé la division Marceau. Cette division s'enfuit en toute hâte à travers les bois qui longent la Sambre, et passe même la rivière en désordre. Marceau alors réunit à lui quelques bataillons, et ne songeant plus au reste de sa division fugitive, se jette dans Lambusart, pour y mourir, plutôt que d'abandonner ce poste contigu à la Sambre et appui indispensable de notre extrême droite. Lefèvre, qui était placé à Wagné, Hépignies et Lambusart, replie ses avant-postes de Fleurus sur Wagné, et jette des troupes à Lambusart, pour soutenir l'effort de Marceau. Ce point devient alors le point décisif de la bataille. Beaulieu s'en aperçoit, et y dirige une troisième colonne. Jourdan, attentif au danger, y porte le reste de sa réserve. On se heurte autour de ce village de Lambusart avec un acharnement singulier. Les feux sont si rapides qu'on ne distingue plus les coups. Les blés et les baraques du camp s'enflamment et bientôt on se bat au milieu d'un in-

cendie. Enfin les républicains restent maîtres de Lambusart.

Dans ce moment, les Français, d'abord repoussés, étaient parvenus à rétablir le combat sur tous les points : Kléber avait couvert la Sambre et la gauche ; Morlot, replié à Gosselies, s'y maintenait. Championnet avait repris Hépignies, et un combat furieux à Lambusart nous avait assuré cette position. La fin du jour approchait. Beaulieu venait d'apprendre, sur la Sambre, ce que le prince d'Orange y avait appris déjà, c'est que Charleroi appartenait aux Français ; Cobourg alors, n'osant pas insister davantage, ordonna la retraite générale.

Telle fut cette bataille décisive, qui fut une des plus acharnées de la campagne, et qui se livra sur un demi-cercle de dix lieues, entre deux armées d'environ quatre-vingt mille hommes chacune. Elle s'appela bataille de Fleurus, quoique ce village y jouât un rôle fort secondaire, parce que le duc de Luxembourg avait déjà illustré ce nom sous Louis XIV. Quoique ses résultats sur le terrain fussent peu considérables, et qu'elle se bornât à une attaque repoussée, elle décidait la retraite des Autrichiens, et amenait par là des résultats immenses[1]. Les Autrichiens ne pouvaient pas livrer une seconde bataille. Il leur aurait fallu se joindre ou au duc d'York ou à Clerfayt, et ces deux généraux étaient occupés au nord par Pichegru. D'ailleurs, menacés sur la Meuse, il devenait important pour eux de rétrograder, pour ne pas compromettre leurs communications. Dès ce moment, la retraite des coalisés devint générale, et ils résolurent de se concentrer vers Bruxelles, pour couvrir cette ville.

La campagne était évidemment décidée ; mais une faute du comité de salut public empêcha d'obtenir des résultats aussi prompts et aussi décisifs que ceux qu'on avait lieu d'espérer. Pichegru avait formé un plan qui était la meilleure de toutes ses idés militaires. Le duc d'York était sur l'Escaut à la hauteur de Tournai ; Clerfayt, très-loin de là, à Thielt, dans la Flandre. Pichegru, persistant dans son projet de détruire Clerfayt isolément, voulait passer l'Escaut à Oudenarde, couper ainsi Clerfayt du duc d'York, et le battre encore une fois séparément. Il voulait ensuite, lorsque le duc d'York resté seul songerait à se réunir à Cobourg, le battre à son tour, puis enfin venir prendre Cobourg par derrière, ou se réunir à Jourdan. Ce plan qui, outre l'avantage d'attaquer isolément Clerfayt et le duc d'York, avait celui de rapprocher toutes nos forces de la Meuse, fut contrarié par une fort sotte idée du comité de salut public. On avait persuadé à Carnot de porter l'amiral Venstabel avec des troupes de débarquement dans l'île de Walcheren, pour soulever la Hollande. Afin de favoriser ce projet, Carnot prescrivit à l'armée de Pichegru de longer les côtes de l'Océan, et de s'emparer de tous les ports de la West-Flandre ; il ordonna de plus à Jourdan de détacher seize mille hommes de son armée pour les porter vers la mer. Ce dernier ordre surtout était des plus mal conçus et des plus dangereux. Les généraux en démontrèrent l'absurdité à Saint-Just, et il ne fut pas exécuté ; mais Pichegru n'en fut pas moins obligé de se porter vers la mer, pour s'emparer de Bruges et d'Ostende, tandis que Moreau occupait Nieuport.

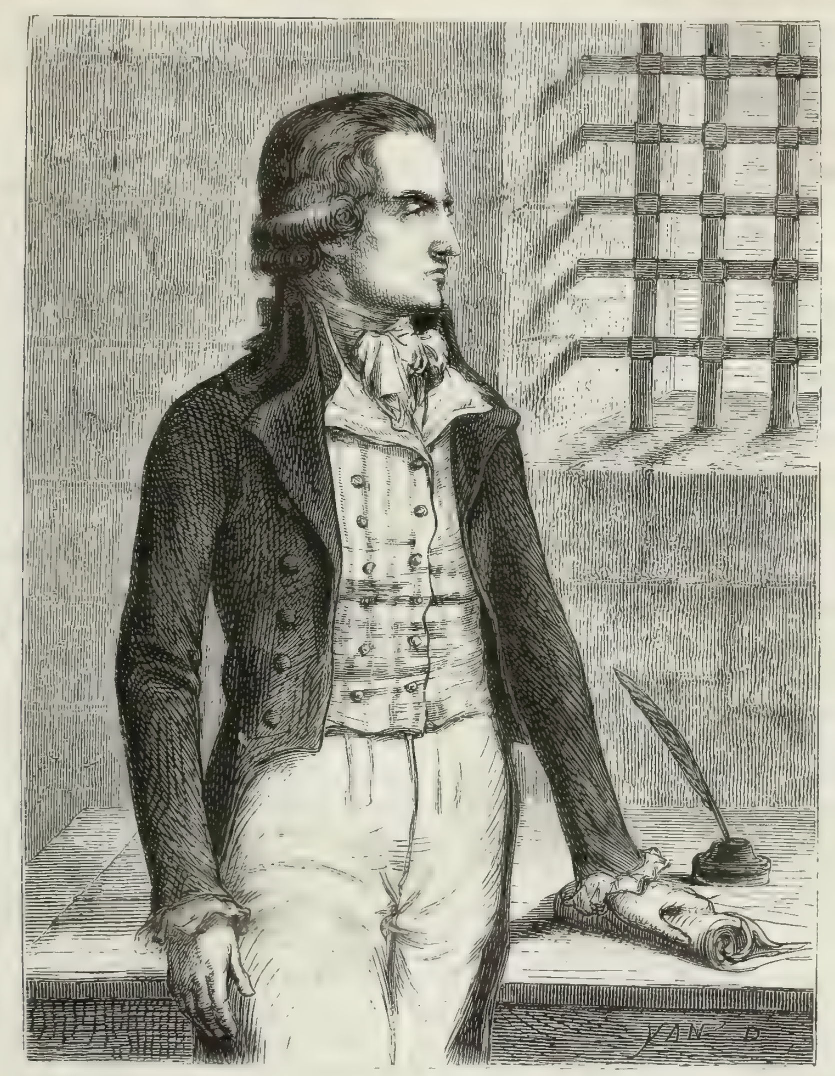
Les mouvements se continuèrent sur les deux ailes. Pichegru laissa Moreau, avec une partie de l'armée, faire les siéges de Nieuport et de l'Écluse, et s'empara avec l'autre de Bruges, Ostende et Gand. Il s'avança ensuite vers Bruxelles. Jourdan y marchait de son côté. Nous n'eûmes plus à livrer que des combats d'arrière-garde, et enfin, le 22 messidor (10 juillet), nos avant-gardes entrèrent dans la capitale des Pays-Bas. Peu de jours après, les deux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse y firent leur jonction. Rien n'était plus important que cet événement ; cent cinquante mille Français, réunis dans la capitale des Pays-Bas, pouvaient fondre de ce point sur

1. C'est à tort qu'on attribue à l'intérêt d'une faction le grand effet que la bataille de Fleurus produisit sur l'opinion publique. La faction Robespierre avait au contraire le plus grand intérêt à diminuer dans ce moment l'effet des victoires, comme on va le voir bientôt. La bataille de Fleurus nous ouvrit Bruxelles et la Belgique, et c'est là ce qui fit alors sa réputation.

les armées de l'Europe, qui, battues de toutes parts, cherchaient à regagner, les unes la mer, les autres le Rhin. On investit aussitôt les places de Condé, Landrecies, Valenciennes et le Quesnoi, que les coalisés nous avaient prises; et la Convention, prétendant que la délivrance du territoire donnait tous les droits, décréta que si les garnisons ne se rendaient pas de suite, elles seraient passées au fil de l'épée. Elle avait déjà rendu un autre décret portant qu'on ne ferait plus de prisonniers anglais, pour punir tous les forfaits de Pitt envers la France. Nos soldats n'exécutèrent pas ce décret. Un sergent ayant pris quelques Anglais, les amena à un officier. « Pourquoi les as-tu pris? lui dit l'officier. — Parce que ce sont autant de coups de fusil de moins à recevoir, répondit le sergent. — Oui, répliqua l'officier; mais les représentants vont nous obliger de les fusiller. — Ce ne sera pas nous, ajouta le sergent, qui les fusillerons; envoyez-les aux représentants, et puis, s'ils sont des barbares, qu'ils les tuent et les mangent, si ça leur plaît. »

Ainsi nos armées agissant d'abord sur le centre ennemi, et le trouvant trop fort, s'étaient partagées en deux ailes, et avaient marché, l'une sur la Lys, et l'autre sur la Sambre. Pichegru avait d'abord battu Clerfayt à Moucroën et à Courtrai, puis Cobourg et le duc d'York à Tourcoing, et enfin Clerfayt encore à Hooglède. Après plusieurs passages de la Sambre toujours infructueux, Jourdan, amené par une heureuse idée de Carnot sur la Sambre, avait décidé le succès de notre aile droite à Fleurus. Dès cet instant, débordés sur les deux ailes, les coalisés nous avaient abandonné les Pays-Bas. Tel était le résultat de la campagne. De toutes parts on célébrait nos étonnants succès. La victoire de Fleurus, l'occupation de Charleroi, Ypres, Tournai, Oudenarde, Ostende, Bruges, Gand et Bruxelles, la réunion enfin de nos armées dans cette capitale, étaient vantées comme des prodiges. Ces succès ne réjouissaient pas Robespierre, qui voyait grandir la réputation du comité, et surtout celle de Carnot, auquel, il faut le dire, on attribuait beaucoup trop les avantages de la campagne. Tout ce que les comités faisaient de bien ou gagnaient de gloire en l'absence de Robespierre devait s'élever contre lui, et faire sa propre condamnation. Une défaite, au contraire, eût ranimé à son profit les fureurs révolutionnaires, lui aurait permis d'accuser les comités d'inertie ou de trahison, aurait justifié sa retraite depuis quatre décades, aurait donné une haute idée de sa prévoyance, et porté sa puissance au comble. Il s'était donc mis dans la plus triste des positions, celle de désirer des défaites; et tout prouve qu'il les désirait. Il ne lui convenait ni de le dire, ni de le laisser apercevoir; mais malgré lui on l'entrevoyait dans ses discours; il s'efforçait, en parlant aux Jacobins, de diminuer l'enthousiasme qu'inspiraient les succès de la république; il insinuait que les coalisés se retiraient devant nous comme ils l'avait fait devant Dumouriez, mais pour revenir bientôt; qu'en s'éloignant momentanément de nos frontières, ils voulaient nous livrer aux passions que développe la prospérité. Il ajoutait du reste « que la victoire « sur les armées ennemies n'était pas celle « après laquelle on devait le plus aspirer. La « véritable victoire, disait-il, est celle que les « amis de la liberté remportent sur les fac- « tions; c'est cette victoire qui rappelle chez « les peuples la paix, la justice et le bonheur. « Une nation n'est pas illustrée pour avoir « abattu des tyrans ou enchaîné des peuples. « Ce fut le sort des Romains et de quelques « autres nations : notre destinée, beaucoup « plus sublime, est de fonder sur la terre « l'empire de la sagesse, de la justice et de « la vertu. » (Séance des Jacobins du 21 messidor — 9 juillet.)

Robespierre était absent du comité depuis les derniers jours de prairial. On était aux premiers de thermidor. Il y avait près de quarante jours qu'il s'était séparé de ses collègues; il était temps de prendre une résolution. Ses affidés disaient hautement qu'il fallait un 31 mai; les Dumas, les Henriot, les Payan, le pressaient d'en donner le signal. Il n'avait pas pour les moyens violents le même goût qu'eux, et il ne devait pas partager leur impatience brutale. Habitué à tout faire par la parole, et respectant davantage les lois, il aimait mieux essayer d'un discours dans lequel il dénoncerait les comités, et deman-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs

André Chénier.

derait leur renouvellement. S'il réussissait par cette voie de douceur, il était maître absolu, sans danger et sans soulèvement. S'il ne réussissait pas, ce moyen pacifique n'excluait pas les moyens violents; il devait au contraire les devancer. Le 31 mai avait été précédé de discours réitérés, de sommations respectueuses, et ce n'était qu'après avoir demandé sans obtenir, qu'on avait fini par exiger. Il résolut donc d'employer les mêmes moyens qu'au 31 mai, de faire d'abord présenter une pétition par les jacobins, de prononcer ensuite un grand discours, et enfin de faire avancer Saint-Just avec un rapport. Si tous ces moyens ne suffisaient pas, il avait les jacobins, la commune et la force armée de Paris. Mais il espérait du reste n'être pas réduit à renouveler la scène du 2 juin. Il n'avait pas assez d'audace, et avait encore trop de respect envers la Convention, pour le désirer.

Depuis quelque temps il travaillait à un discours volumineux, où il s'attachait à dévoiler les abus du gouvernement, et à rejeter sur ses collègues tous les maux qu'on lui imputait. Il écrivit à Saint-Just de revenir de l'armée; il retint son frère qui aurait dû par-

tir pour la frontière d'Italie; il parut chaque jour aux Jacobins, et disposa tout pour l'attaque. Comme il arrive toujours dans les situations extrêmes, divers incidents vinrent augmenter l'agitation générale. Un nommé Magenthies fit une pétition ridicule, pour demander la peine de mort contre ceux qui se permettraient des jurements dans lesquels le nom de Dieu serait prononcé. Enfin, un comité révolutionnaire fit enfermer comme suspects quelques ouvriers qui s'étaient enivrés. Ces deux faits donnaient lieu à beaucoup de propos contre Robespierre; on disait que son Être suprême allait devenir plus oppresseur que le Christ, et qu'on verrait bientôt l'inquisition rétablie pour le déisme. Sentant le danger de pareilles accusations, il se hâta de dénoncer Magenthies aux Jacobins, comme un aristocrate payé par l'étranger pour déconsidérer les croyances adoptées par la Convention; il le fit même livrer au tribunal révolutionnaire. Usant enfin de son bureau de police, il fit arrêter tous les membres du comité révolutionnaire de l'Indivisibilité.

L'événement approchait, et il paraît que les membres du comité de salut public, Barère surtout, auraient voulu faire la paix avec leur redoutable collègue; mais il était devenu si exigeant qu'on ne pouvait plus s'entendre avec lui. Barère, rentrant un soir avec l'un de ses confidents, lui dit en se jetant sur un siége : « Ce Robespierre est insatiable. Qu'il demande Tallien, Bourdon (de l'Oise), Thuriot, Guffroy, Rovère, Lecointre, Panis, Barras, Fréron, Legendre, Monestier, Dubois-Crancé, Fouché, Cambon, et toute la *séquelle dantoniste*, à la bonne heure; mais Duval, Audouin, mais Léonard Bourdon, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir. » On voit que Robespierre exigeait même le sacrifice de quelques membres du comité de sûreté générale, et dès lors il n'y avait plus de paix possible, il fallait rompre, et courir les chances de la lutte. Cependant aucun des adversaires de Robespierre n'aurait osé prendre l'initiative; les membres des comités attendaient d'être dénoncés; les montagnards proscrits attendaient qu'on leur demandât leur tête; tous voulaient se laisser attaquer avant de se défendre, et ils avaient raison. Il valait bien mieux laisser Robespierre commencer l'engagement et se compromettre aux yeux de la Convention par la demande de nouvelles proscriptions. Alors on avait la position de gens défendant leur vie, et même celle des autres; car on ne pouvait plus prévoir de terme aux immolations, si on en souffrait encore une seule.

Tout était préparé, et les premiers mouvements commencèrent le 3 thermidor (21 juillet) aux Jacobins. Parmi les affidés de Robespierre se trouvait un nommé Sijas, adjoint de la commission du mouvement des armées. On en voulait à cette commission pour avoir ordonné la sortie successive d'un grand nombre de compagnies de canonniers, et pour avoir diminué ainsi la force armée de Paris. Cependant on n'osait pas lui en faire un reproche direct; le nommé Sijas commença par se plaindre du secret dont s'enveloppait le chef de la commission, Pyle, et tous les reproches qu'on n'osait adresser ni à Carnot ni au comité de salut public furent adressés à ce chef de la commission. Sijas prétendit qu'il ne restait qu'un moyen, c'était de s'adresser à la Convention, et de lui dénoncer Pyle. Un autre jacobin dénonça un des agents du comité de sûreté générale. Couthon prit alors la parole et dit, qu'il fallait remonter plus haut, et faire à la Convention nationale une adresse sur toutes les machinations qui menaçaient de nouveau la liberté. « Je vous invite, dit-il, « à lui présenter vos réflexions. Elle est pure; « elle ne se laissera pas subjuguer par quatre « ou cinq scélérats. Quant à moi, je déclare « qu'ils ne me subjugueront pas. » La proposition de Couthon fut aussitôt adoptée. On rédigea la pétition; elle fut approuvée le 5, et présentée le 7 thermidor à la Convention.

Le style de cette pétition était, comme toujours, respectueux dans la forme, mais impérieux au fond. Elle disait que les jacobins venaient *déposer dans le sein de la Convention les sollicitudes du peuple;* elle répétait les déclamations accoutumées contre l'étranger et ses complices, contre le système d'indulgence, contre les craintes répandues à dessein de diviser la représentation nationale, contre les efforts qu'on faisait pour rendre le culte de Dieu ridicule, etc. Elle ne portait pas de conclusion précise, mais elle disait d'une manière géné-

rale : « Vous ferez trembler les traîtres, les fripons, les intrigants ; vous rassurerez l'homme de bien ; vous maintiendrez cette union qui fait votre force ; vous conserverez dans toute sa pureté ce culte sublime dont tout citoyen est le ministre, dont la vertu est la seule pratique ; et le peuple, confiant en vous, placera son devoir et sa gloire à respecter et à défendre ses représentants jusqu'à la mort. » C'était dire assez clairement : Vous ferez ce que vous dictera Robespierre, ou vous ne serez ni respectés ni défendus. La lecture de cette pétition fut écoutée avec un morne silence. On n'y fit aucune réponse. A peine était-elle achevée, que Dubois-Crancé monta à la tribune, et sans parler de la pétition ni des jacobins, se plaignit des amertumes dont on l'abreuvait depuis six mois, de l'injustice dont on avait payé ses services, et demanda que le comité de salut public fût chargé de faire un rapport sur son compte, quoique dans ce comité, dit-il, se trouvassent deux de ses accusateurs. Il demanda le rapport sous trois jours. On accorda ce qu'il demandait, sans ajouter une seule réflexion, et toujours au milieu du même silence. Barère lui succéda à la tribune ; il vint faire un grand rapport sur l'état comparatif de la France en juillet 93 et en juillet 94. Il est certain que la différence était immense, et que si l'on comparait la France déchirée à la fois par le royalisme, le fédéralisme et l'étranger, à la France victorieuse sur toutes les frontières et maîtresse des Pays-Bas, on ne pouvait s'empêcher de rendre des actions de grâces au gouvernement qui avait opéré ce changement en une année. Ces éloges donnés au comité étaient la seule manière dont Barère osât indirectement attaquer Robespierre ; il le louait même expressément dans son rapport. A propos des agitations sourdes que l'on voyait régner et des cris imprudents de quelques perturbateurs qui demandaient un 31 mai, il disait « qu'un représentant qui jouissait d'une « réputation patriotique méritée par cinq an- « nées de travaux, par ses principes imper- « turbables d'indépendance et de liberté, « avait réfuté avec chaleur ces propos con- « tre-révolutionnaires. » La Convention écouta ce rapport, et chacun se sépara ensuite dans l'attente de quelque événement important. On se regardait en silence, et l'on n'osait ni s'interroger, ni s'expliquer.

Le lendemain 8 thermidor (26 juillet), Robespierre se décida à prononcer son fameux discours. Tous ses agents étaient disposés, et Saint-Just arrivait dans la journée. La Convention, en le voyant paraître à cette tribune où il ne se montrait que rarement, s'attendait à une scène décisive. On l'écouta avec un morne silence. « Citoyens, dit-il, que d'au- « tres vous tracent des tableaux flatteurs ; je « viens vous dire des vérités utiles. Je ne « viens point réaliser des terreurs ridicules, « répandues par la perfidie ; mais je veux « étouffer, s'il est possible, les flambeaux de « la discorde par la seule force de la vérité. Je « vais défendre devant vous votre autorité ou- « tragée et la liberté violée. Je me défendrai « aussi moi-même : vous n'en serez pas sur- « pris, vous ne ressemblez point aux tyrans « que vous combattez. Les cris de l'innocence « outragée n'importunent point votre oreille, « et vous n'ignorez pas que cette cause ne « vous est point étrangère. » Robespierre fait ensuite le tableau des agitations qui ont régné depuis quelque temps, des craintes qui ont été répandues, des projets qu'on a supposés au comité et à lui contre la Convention. « Nous, dit-il, attaquer la Convention ! et « que sommes-nous sans elle ? Qui l'a dé- « fendue au péril de sa vie ? Qui s'est dévoué « pour l'arracher aux mains des factions ? » Robespierre répond que c'est lui ; et il appelle avoir défendu la Convention contre les factions, d'avoir arraché de son sein Brissot, Vergniaud, Gensonné, Pétion, Barbaroux, Danton, Camille Desmoulins, etc. Après les preuves de dévouement qu'il a données, il s'étonne que des bruits sinistres aient été répandus. « Est-il vrai, dit-il, qu'on ait col- « porté des listes odieuses où l'on désignait « pour victimes un certain nombre de mem- « bres de la Convention, et qu'on prétendait « être l'ouvrage du comité de salut public, et « ensuite le mien ? Est-il vrai qu'on ait osé « supposer des séances du comité, des arrêtés « rigoureux qui n'ont jamais existé, des ar- « restations non moins chimériques ? Est-il « vrai qu'on ait cherché à persuader à un

« certain nombre de représentants irrépro-« chables que leur perte était résolue? à tous « ceux qui, par quelque erreur, avaient payé « un tribut inévitable à la fatalité des circon-« stances et à la faiblesse humaine, qu'ils « étaient voués au sort des conjurés? Est-il « vrai que l'imposture ait été répandue avec « tant d'art et d'audace, qu'une foule de « membres ne couchaient plus chez eux? Oui, « les faits sont constants, et les preuves en « sont au comité de salut public. »

Il se plaint ensuite de ce que l'accusation portée en masse contre les comités a fini par se diriger sur lui seul. Il expose qu'on a donné son nom à tout ce qui s'est fait de mal dans le gouvernement; que si l'on enfermait les patriotes au lieu d'enfermer des aristocrates, on disait : *C'est Robespierre qui le veut;* que si quelques patriotes avaient succombé, on disait : *C'est Robespierre qui l'a ordonné;* que si des agents nombreux du comité de sûreté générale étendaient partout leurs vexations et leurs rapines, on disait : *C'est Robespierre qui les envoie;* que si une loi nouvelle tourmentait les rentiers, on disait : *C'est Robespierre qui les ruine.* Il dit enfin que pour le perdre on l'a présenté comme l'auteur de tous les maux, qu'on l'a appelé un tyran, et que le jour de la fête à l'Être suprême, ce jour où la Convention a frappé d'un même coup l'athéisme et le despotisme sacerdotal, où elle a rattaché à la révolution tous les cœurs généreux, ce jour enfin de félicité et de pure ivresse, le président de la Convention nationale, parlant au peuple assemblé, a été insulté par des hommes coupables, et que ces hommes étaient des représentants. On l'a appelé un tyran! et pourquoi? parce qu'il a acquis quelque influence en parlant le langage de la vérité. « Et que prétendez-vous, s'écrie-« t-il, vous qui voulez que la vérité soit sans « force dans la bouche des représentants du « peuple français? La vérité sans doute a sa « puissance; elle a sa colère, son despotisme; « elle a ses accents touchants, terribles, qui « retentissent avec force dans les cœurs purs, « comme dans les consciences coupables, et « qu'il n'est pas plus donné au mensonge « d'imiter qu'à Salmonée d'imiter les foudres « du ciel. Mais accusez-en la nation, accusez-« en le peuple qui la sent et qui l'aime. — « Qui suis-je, moi que l'on accuse? un es-« clave de la liberté, un martyr vivant de la « république, la victime autant que l'ennemi « du crime. Tous les fripons m'outragent; « les actions les plus indifférentes, les plus « légitimes de la part des autres, sont des « crimes pour moi. Un homme est calomnié « dès qu'il me connaît. On pardonne à d'autres « leurs forfaits; on me fait à moi un crime de « mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis « le plus malheureux des hommes; je ne jouis « pas même des droits de citoyen; que dis-je? « il ne m'est pas même permis de remplir « les devoirs d'un représentant du peuple. »

Robespierre se défend ainsi par des déclamations subtiles et diffuses, et, pour la première fois, il trouve la Convention morne, silencieuse, et comme ennuyée de la longueur de ce discours. Il arrive enfin au plus vif de la question : il accuse. Parcourant toutes les parties du gouvernement, il critique d'abord avec une méchanceté inique le système financier. Auteur de la loi du 22 prairial, il s'étend avec une pitié profonde sur la loi des rentes viagères; il n'y a pas jusqu'au *maximum* contre lequel il ne semble s'élever en disant que les intrigants ont entraîné la Convention dans des mesures violentes. « Dans les mains « de qui sont vos finances? dans les mains, « s'écrie-t-il, de feuillants, de fripons con-« nus, des Cambon, des Mallarmé, des Ra-« mel. » Il passe ensuite à la guerre, il parle avec dédain de ces victoires, « qu'on vient « décrire avec une *légèreté académique,* « comme si elles n'avaient coûté ni sang ni « travaux. Surveillez, s'écrie-t-il, surveillez « la victoire; surveillez la Belgique. Vos en-« nemis se retirent et vous laissent à vos di-« visions intestines; songez à la fin de la « campagne. On a semé la division parmi les « généraux; l'aristocratie militaire est proté-« gée; les généraux fidèles sont persécutés; « l'administration militaire s'enveloppe d'une « autorité suspecte. Ces vérités valent bien des « épigrammes. » Il n'en disait pas davantage sur Carnot et Barère; il laissait à Saint-Just le soin d'accuser les plans de Carnot. On voit que ce misérable répandait sur toutes choses



Championnet.

le fiel dont il était dévoré. Ensuite il s'étend sur le comité de sûreté générale, sur la foule de ses agents, sur leurs cruautés, sur leurs rapines; il dénonce Amar et Jagot comme s'étant emparés de la police, et faisant tout pour décrier le gouvernement révolutionnaire. Il se plaint de ces railleries qu'on a débitées à la tribune à propos de Catherine Théot, et prétend qu'on a voulu supposer de feintes conjurations pour en cacher de réelles. Il montre les deux comités comme livrés à des intrigues, et engagés en quelque sorte dans les projets de la faction antinationale. Dans tout ce qui existe, il ne trouve de bien que le *gouvernement révolutionnaire,* mais seulement encore le principe, et non l'exécution. Le principe est à lui, c'est lui qui a fait instituer ce gouvernement, mais ce sont ses adversaires qui le dépravent.

Tel est le sens des volumineuses déclamations de Robespierre. Enfin, il termine par ce résumé : « Disons qu'il existe une conspira-« tion contre la liberté publique, qu'elle doit « sa force à une coalition criminelle qui in-« trigue au sein même de la Convention ; que « cette coalition a des complices au sein du

« comité de sûreté générale, et dans les bu-
« reaux de ce comité qu'ils dominent; que « les ennemis de la république ont opposé ce « comité au comité de salut public, et consti-« tué ainsi deux gouvernements; que des « membres du comité de salut public entrent « dans ce complot; que la coalition ainsi for-« mée cherche à perdre les patriotes et la pa-« trie. Quel est le remède à ce mal? Punir « les traîtres, renouveler les bureaux du co-« mité de sûreté générale, épurer ce comité « lui-même et le subordonner au comité de « salut public, épurer le comité de salut pu-« blic lui-même, constituer le gouvernement « sous l'autorité suprême de la Convention « nationale, qui est le centre et le juge, et « écraser ainsi toutes les factions du poids de « l'autorité nationale, pour élever sur leurs « ruines la puissance de la justice et de la « liberté. Tels sont les principes. S'il est im-« possible de les réclamer sans passer pour un « ambitieux, j'en conclurai que les principes « sont proscrits et que la tyrannie règne parmi « nous, mais non que je doive le taire; car « que peut-on objecter à un homme qui a « raison, et qui sait mourir pour son pays? « Je suis fait pour combattre le crime, non « pour le gouverner. Le temps n'est point « encore arrivé où les hommes de bien pour-« ront servir inpunément la patrie. »

Robespierre avait commencé son discours dans le silence, il l'achève dans le silence. Dans toutes les parties de la salle on reste muet en le regardant. Ces députés, autrefois si empressés, sont devenus de glace; ils n'expriment plus rien; et semblent avoir le courage de rester froids depuis que les tyrans, divisés entre eux, les prennent pour juges. Tous les visages sont devenus impénétrables. Une espèce de rumeur sourde s'élève peu à peu dans l'Assemblée, mais personne n'ose encore prendre la parole. Lecointre (de Versailles), l'un des ennemis les plus énergiques de Robespierre, se présente le premier, mais c'est pour demander l'impression du discours, tant les plus hardis hésitent encore à livrer l'attaque. Bourdon (de l'Oise) ose s'opposer à l'impression, en disant que ce discours renferme des questions trop graves, et il demande le renvoi aux deux comités. Barère, toujours prudent, appuie la demande de l'impression, en disant que dans un pays libre il faut tout imprimer. Couthon s'élance à la tribune, indigné de voir une contestation au lieu d'un élan d'enthousiasme, et réclame non-seulement l'impression, mais l'envoi à toutes les communes et à toutes les armées. Il a besoin, dit-il, d'épancher son cœur ulcéré, car depuis quelque temps on abreuve de dégoûts les députés les plus fidèles à la cause du peuple; on les accuse de verser le sang, d'en vouloir verser encore, et cependant, s'il croyait avoir contribué à la perte d'un seul innocent, il s'immolerait de douleur. Les paroles de Couthon réveillèrent tout ce qui restait de soumission dans l'Assemblée; elle vota l'impression et l'envoi du discours à toutes les municipalités.

Les adversaires de Robespierre allaient avoir le désavantage, mais Vadier, Cambon, Billaud-Varennes, Panis, Amar, demandent la parole pour répondre aux accusations de Robespierre. Les courages sont ranimés par le danger, et la lutte commence. Tous veulent parler à la fois. On fixe le tour de chacun. Vadier est admis le premier à s'expliquer. Il justifie le comité de sûreté générale, et soutient que le rapport de Catherine Théot avait pour objet de révéler une conspiration réelle, profonde, et il ajoute d'un ton significatif qu'il a des pièces pour en prouver l'importance et le danger. Cambon justifie ses lois de finances et sa probité, qui était universellement connue et admirée dans un poste où les tentations étaient si grandes. Il parle avec son impétuosité ordinaire, il prouve que les agioteurs ont seuls pu être lésés par ses lois de finances, et rompant enfin la mesure observée jusque-là : « Il est temps, s'écrie-t-il, « de dire la vérité tout entière. Est-ce moi qu'il « faut accuser de m'être rendu maître en « quelque chose? L'homme qui s'était rendu « maître de tout, l'homme qui paralysait vo-« tre volonté, c'est celui qui vient de parler, « c'est Robespierre. » Cette véhémence déconcerte Robespierre : comme s'il avait été accusé d'avoir fait le tyran en matière de finances, il dit qu'il ne s'est jamais mêlé de finances, qu'il n'a donc jamais pu gêner la Convention en cette matière, et que du reste,

en attaquant les plans de Cambon, il n'a pas entendu attaquer ses intentions. Il l'avait pourtant qualifié de fripon. Billaud-Varennes, non moins redoutable, dit qu'il est temps de mettre toutes les vérités en évidence ; il parle de la retraite de Robespierre des comités, du déplacement des compagnies de canonniers, dont on n'a fait sortir que quinze, quoique la loi permît d'en faire sortir vingt-quatre ; il ajoute qu'il va arracher tous les masques, et qu'il aime mieux que son cadavre serve de marchepied à un ambitieux que d'autoriser ses attentats par son silence. Il demande le rapport du décret qui ordonne l'impression. Panis se plaint des calomnies continuelles de Robespierre, qui a voulu le faire passer pour auteur des journées de septembre ; il veut que Robespierre et Couthon s'expliquent sur les cinq ou six députés dont ils ne cessent depuis un mois de demander le sacrifice aux Jacobins. Aussitôt la même chose est réclamée de toutes parts. Robespierre répond avec hésitation qu'il est venu dévoiler des abus, et qu'il ne s'est pas chargé de justifier ou d'accuser tel ou tel. « Nommez, nommez les individus ! » s'écrie-t-on. Robespierre divague encore, et dit que lorsqu'il a eu le courage de déposer dans le sein de la Convention des avis qu'il croyait utiles, il ne pensait pas... On l'interrompt encore. Charlier lui crie : « Vous qui prétendez avoir le courage de la « vertu, ayez celui de la vérité. Nommez, « nommez les individus. » La confusion augmente. On revient à la question de l'impression. Amar insiste pour le renvoi du discours aux comités. Barère, voyant l'avantage se prononcer pour ceux qui veulent le renvoi aux comités, vient s'excuser en quelque sorte d'avoir demandé le contraire. Enfin la Convention révoque sa décision, et déclare que le discours de Robespierre, au lieu d'être imprimé, sera renvoyé à l'examen des deux comités.

Cette séance était un événement vraiment extraordinaire. Tous les députés, habituellement si soumis, avaient repris courage. Robespierre, qui n'avait jamais eu que de la morgue et point d'audace, était surpris, dépité, abattu. Il avait besoin de se remettre. Il court chez ses fidèles jacobins pour retrouver des amis, et leur emprunter du courage On y était déjà instruit de l'événement, et on l'attendait avec impatience. A peine paraît-il qu'on le couvre d'applaudissements. Couthon le suit et partage les mêmes acclamations. On demande la lecture du discours. Robespierre emploie encore deux grandes heures à le leur répéter. A chaque instant il est interrompu par des cris et des applaudissements frénétiques. A peine a-t-il achevé, qu'il ajoute quelques paroles d'épanchement et de douleur. « Ce discours que vous venez d'entendre, « leur dit-il, est mon testament de mort. Je « l'ai vu aujourd'hui ; la ligue des méchants « est tellement forte que je ne puis pas espé- « rer de lui échapper. Je succombe sans re- « gret ; je vous laisse ma mémoire ; elle vous « sera chère, et vous la défendrez. » A ces paroles, on s'écrie qu'il n'est pas temps de craindre et de désespérer, qu'au contraire on vengera le père de la patrie de tous les méchants réunis. Henriot, Dumas, Coffinhal, Payan, l'entourent, et se déclarent tout prêts à agir. Henriot dit qu'il connaît encore le chemin de la Convention. « Séparez, leur dit « Robespierre, les méchants des hommes fai- « bles ; délivrez la Convention des scélérats « qui l'oppriment ; rendez-lui le service qu'elle « attend de vous, comme au 31 mai et au « 2 juin. Marchez, sauvez encore la liberté ! « Si malgré tous ces efforts il faut succomber, « eh bien, mes amis, vous me verrez boire la « ciguë avec calme. — Robespierre, s'écrie « un député, je la boirai avec toi ! » Couthon propose à la société un nouveau scrutin épuratoire, et veut qu'on expulse à l'instant même les députés qui ont voté contre Robespierre ; il en avait sur lui la liste, et il la fournit sur-le-champ. Sa proposition est adoptée au milieu d'un tumulte épouvantable. Collot-d'Herbois essaye de présenter quelques réflexions, on l'accable de huées ; il parle de ses services, de ses dangers, des deux coups de feu de Ladmiral : on le raille, on l'injurie, on le chasse de la tribune. Tous les députés présents et désignés par Couthon sont chassés ; quelques-uns même sont battus. Collot se sauve au milieu des couteaux dirigés contre lui. La société se trouvait augmentée ce jour-là de tous les gens d'action

qui, dans les moments de trouble, pénétraient sans avoir de cartes ou avec une carte fausse. Ils joignaient aux paroles la violence, et ils étaient même tout prêts à y ajouter l'assassinat. L'agent national Payan, qui était homme d'exécution, proposait un projet hardi. Il voulait qu'on allât sur-le-champ enlever tous les conspirateurs, et on le pouvait, car ils étaient en ce moment même réunis ensemble dans les comités dont ils étaient membres. On aurait ainsi terminé la lutte sans combat et par un coup de main. Robespierre s'y opposa; il n'aimait pas les actions si promptes; il pensait qu'il fallait suivre tous les procédés du 31 mai. On avait déjà fait une pétition solennelle; il avait fait un discours; Saint-Just, qui venait d'arriver de l'armée, ferait un rapport le lendemain matin; lui Robespierre parlerait de nouveau, et, si l'on ne réussissait pas, les magistrats du peuple, réunis pendant ce temps à la commune, et appuyés par la force armée des sections, déclareraient que le peuple était rentré dans sa souveraineté, et viendraient délivrer la Convention des scélérats qui l'égaraient. Le plan se trouvait ainsi tracé par les précédents. On se sépara en se promettant pour le lendemain, Robespierre d'être à la Convention, les jacobins dans leur salle, les magistrats municipaux à la commune, et Henriot à la tête des sections. On comptait de plus sur les jeunes gens de l'École de Mars, dont le commandant, Labretèche, était dévoué à la cause de la commune.

Telle fut cette journée du 8 thermidor, la dernière de la tyrannie sanglante qui s'était appesantie sur la France. Cependant, ce jour encore, l'horrible machine révolutionnaire ne cessa pas d'agir. Le tribunal siégea, des victimes furent conduites à l'échafaud. Dans le nombre était deux poëtes célèbres, Roucher, l'auteur des *Mois*, et le jeune André Chénier, qui laissa d'admirables ébauches, et que la France regrettera autant que tous ces jeunes hommes de génie, orateurs, écrivains, généraux, dévorés par l'échafaud et par la guerre. Ces deux enfants des Muses se consolaient sur la fatale charrette, en répétant des vers de Racine. Le jeune André, en montant à l'échafaud, poussa le cri du génie arrêté dans sa carrière : *Mourir si jeune!* s'écria-t-il en se frappant le front; *il y avait quelque chose là!*

Pendant la nuit qui suivit, on s'agita de toutes parts, et chacun songea à recueillir ses forces. Les comités s'étaient réunis et délibéraient sur les grands événements de la journée et sur ceux du lendemain. Ce qui venait de se passer aux Jacobins prouvait que le maire et Henriot soutiendraient les triumvirs, et que le lendemain on aurait à lutter contre toutes les forces de la commune. Faire arrêter ces deux principaux chefs eût été le plus prudent, mais les comités hésitaient encore; ils voulaient, ne voulaient pas; ils se sentaient comme une espèce de regret d'avoir commencé la lutte. Ils voyaient que si la Convention était assez forte pour vaincre Robespierre, elle rentrerait dans tous ses pouvoirs, et qu'ils seraient arrachés aux coups de leur rival, mais dépossédés de la dictature. S'entendre avec lui eût bien mieux valu sans doute; mais il n'était plus temps. Robespierre s'était bien gardé de se rendre au milieu d'eux, après la séance des Jacobins. Saint-Just, arrivé de l'armée depuis quelques heures, les observait. Il était silencieux. On lui demanda le rapport dont on l'avait chargé dans la dernière entrevue, et on voulait en entendre la lecture; il répondit qu'il ne pouvait le communiquer, l'ayant donné à lire à l'un de ses collègues; on lui demanda d'en faire au moins connaître la conclusion; il s'y refusa encore. Dans ce moment, Collot entre tout irrité de la scène qu'il venait d'essuyer aux Jacobins. « Que se passe-t-il aux Jaco-« bins? lui dit Saint-Just. — Tu le demandes? « réplique Collot avec colère; n'es-tu pas le « complice de Robespierre? n'avez-vous pas « combiné ensemble tous vos projets? Je le « vois, vous avez formé un infâme triumvirat, « vous voulez nous assassiner; mais si nous « succombons, vous ne jouirez pas longtemps « du fruit de vos crimes. » Alors, s'approchant de Saint-Just avec véhémence : « Tu veux, « lui dit-il, nous dénoncer demain matin; tu « as ta poche pleine de notes contre nous, « montre-les... » Saint-Just vide ses poches, et assure qu'il n'en a aucune. On apaise Collot, et l'on exige de Saint-Just qu'il vienne à onze heures du matin communiquer son



Paris. — J. Claye. imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Barras.

rapport, avant de le lire à l'Assemblée. Les comités, avant de se séparer, conviennent de demander à la Convention la destitution d'Henriot, et l'appel à la barre du maire et de l'agent national.

Saint-Just courut à la hâte écrire son rapport qui n'était pas encore rédigé, et dénonça avec plus de brièveté et de force que ne l'avait fait Robespierre, la conduite des comités envers leurs collègues, l'envahissement de toutes les affaires, l'orgueil de Billaud-Varennes, et les fausses manœuvres de Carnot, qui avait transporté l'armée de Pichegru sur les côtes de la Flandre et avait voulu arracher seize mille hommes à Jourdan. Ce rapport était aussi perfide, mais bien autrement habile que celui de Robespierre. Saint-Just résolut de le lire à la Convention sans le montrer aux comités.

Tandis que les conjurés se concertaient entre eux, les montagnards, qui jusqu'ici s'étaient bornés à se communiquer leurs craintes, mais qui n'avaient pas formé de complot, couraient les uns chez les autres, et se promettaient pour le lendemain d'attaquer Robespierre d'une manière plus formelle, et de

le faire décréter s'il était possible. Il leur fallait pour cela le concours des députés de la Plaine, qu'ils avaient souvent menacés, et que Robespierre, affectant le rôle de modérateur, avait autrefois défendus. Ils avaient donc peu de titres à leur faveur. Ils allèrent cependant trouver Boissy-d'Anglas, Durand-Maillane, Palasne-Champeaux, tous trois constituants, dont l'exemple devait décider les autres. Ils leur dirent qu'ils seraient responsables de tout le sang que verserait encore Robespierre, s'ils ne consentaient à voter contre lui. Repoussés d'abord, ils revinrent à la charge jusqu'à trois fois, et obtinrent enfin la promesse désirée. On courut encore toute la matinée du 9; Tallien promit de livrer la première attaque, et demanda seulement qu'on osât le suivre.

Chacun courait à son poste; le maire Fleuriot, l'agent national Payan, étaient à la commune. Henriot était à cheval avec ses aides de camp, et parcourait les rues de Paris. Les jacobins avaient commencé une séance permanente. Les députés, debout dès le matin, s'étaient rendus à la Convention avant l'heure accoutumée. Ils parcouraient les couloirs en tumulte, et les montagnards les entretenaient avec vivacité, pour les décider en leur faveur. Il était onze heures et demie. Tallien, à l'une des portes de la salle, parlait à quelques-uns de ses collègues, lorsqu'il voit entrer Saint-Just, qui monte à la tribune : « C'est le moment, s'écrie-t-il, entrons! » On le suit, les bancs se garnissent, et l'on attend en silence l'ouverture de cette scène, l'une des plus grandes de notre orageuse république.

Saint-Just, qui a manqué à la parole donnée à ses collègues, et qui n'est pas allé leur lire son rapport, est à la tribune. Les deux Robespierre, Lebas, Couthon, sont assis à côté les uns des autres. Collot-d'Herbois est au fauteuil. Saint-Just se dit chargé par les comités de faire un rapport, et obtient la parole. Il débute en disant qu'il n'est d'aucune faction, et qu'il n'appartient qu'à la vérité; que la tribune pourra être pour lui, comme pour beaucoup d'autres, la roche Tarpéienne, mais qu'il n'en dira pas moins son opinion tout entière sur les divisions qui ont éclaté. Tallien lui laisse à peine achever ses premières phrases, et demande la parole pour une motion d'ordre. Il l'obtient. « La république, dit-il, est dans l'état le plus malheureux, et aucun bon citoyen ne peut « s'empêcher de verser des larmes sur elle. « Hier un membre du gouvernement s'est « isolé, et a dénoncé ses collègues, un autre « vient en faire de même aujourd'hui. C'est « assez aggraver nos maux ; je demande « qu'enfin le voile soit entièrement déchiré. » A peine ces paroles sont-elles prononcées que les applaudissements éclatent, se prolongent, recommencent encore, et retentissent une troisième fois. C'était le signal avant-coureur de la chute des triumvirs. Billaud-Varennes, qui s'est emparé de le tribune après Tallien, dit que les jacobins ont tenu la veille une séance séditieuse, où se trouvaient des assassins apostés, qui ont annoncé le projet d'égorger la Convention. Une indignation générale se manifeste. « Je vois, ajoute Billaud-« Varennes, je vois dans les tribunes un des « hommes qui menaçaient hier les députés « fidèles. Qu'on le saisisse ! » On s'en empare aussitôt, et on le livre aux gendarmes. Billaud soutient ensuite que Saint-Just n'a pas le droit de parler au nom des comités, parce qu'il ne leur a pas communiqué son rapport; que c'est le moment pour l'assemblée de ne pas mollir, car elle périra si elle est faible. « Non, non, s'écrient les députés en agitant leurs chapeaux, elle ne sera pas faible, et ne périra pas! » Lebas réclame la parole, que Billaud n'a pas cédée encore ; il s'agite et fait du bruit pour l'obtenir. Sur la demande de tous les députés, il est rappelé à l'ordre. Il veut insister de nouveau. « A l'Abbaye le séditieux ! » s'écrient plusieurs voix de la Montagne. Billaud continue, et ne gardant plus aucun ménagement, dit que Robespierre a toujours cherché à dominer les comités ; qu'il s'est retiré quand on a résisté à la loi du 22 prairial, et à l'usage qu'il se proposait d'en faire; qu'il a voulu conserver le noble Lavalette, conspirateur à Lille, dans la garde nationale; qu'il a empêché l'arrestation d'Henriot, complice d'Hébert, pour s'en faire une créature; qu'il s'est opposé en outre à l'arrestation d'un secrétaire du comité, qui avait

volé cent quatorze mille francs; qu'il a fait enfermer, au moyen de son bureau de police, le meilleur comité révolutionnaire de Paris; qu'il a toujours fait en tout sa volonté, et qu'il a voulu se rendre maître absolu. Billaud ajoute qu'il pourrait citer encore beaucoup d'autres faits, mais qu'il suffira de dire qu'hier les agents de Robespierre aux Jacobins, les Dumas, les Coffinhal, se sont promis de décimer la Convention nationale. Tandis que Billaud énumérait ces griefs, l'Assemblée laissait échapper par intervalles des mouvements d'indignation. Robespierre, livide de colère, avait quitté son siége et gravi l'escalier de la tribune. Placé derrière Billaud, il demandait la parole au président avec une extrême violence. Il saisit le moment où Billaud vient d'achever, pour la redemander encore plus vivement. « A bas le tyran! à bas le tyran! » s'écrie-t-on dans toutes les parties de la salle. Deux fois ce cri accusateur s'élève, et annonce que l'Assemblée ose enfin lui donner le nom qu'il méritait. Tandis qu'il insiste, Tallien, qui s'est élancé à la tribune, réclame la parole et l'obtient avant lui. « Tout à l'heure, dit-il, « je demandais que le voile fût entièrement « déchiré; je m'aperçois qu'il vient de l'être. « Les conspirateurs sont démasqués. Je sa- « vais que ma tête était menacée, et jusqu'ici « j'avais gardé le silence; mais hier j'ai as- « sisté à la séance des Jacobins; j'ai vu se « former l'armée du nouveau Cromwel, j'ai « frémi pour la patrie, et je me suis armé « d'un poignard pour lui percer le sein, si la « Convention n'avait pas le courage de le dé- « créter d'accusation. » En achevant ces mots, Tallien montre son poignard, et l'Assemblée le couvre d'applaudissements. Il propose alors l'arrestation du chef des conspirateurs, Henriot. Billaud propose d'y ajouter celle du président Dumas, et du nommé Boulanger, qui, la veille, a été l'un des agitateurs les plus ardents aux Jacobins. On décrète sur-le-champ l'arrestation de ces trois coupables.

Barère entre dans ce moment, pour faire à l'Assemblée les propositions que le comité a délibérées dans la nuit avant de se séparer. Robespierre, qui n'avait pas quitté la tribune, profite de cet intervalle pour demander encore la parole. Ses adversaires étaient décidés à la lui refuser, de peur qu'un reste de crainte et de servilité ne se réveillât à sa voix. Placés tous au sommet de la Montagne, ils poussent de nouvelles clameurs, et, tandis que Robespierre se tourne tantôt vers le président, tantôt vers l'Assemblée : « A bas! à bas le tyran! » s'écrient-ils avec des voix de tonnerre. Barère obtient encore la parole avant Robespierre. On dit que cet homme, qui par vanité avait voulu jouer un rôle, et qui par faiblesse tremblait maintenant de s'en être donné un, avait deux discours dans sa poche, l'un pour Robespierre, l'autre pour les comités; il développe la proposition convenue la nuit : c'est d'abolir le grade de commandant général, de rétablir l'ancienne loi de la Législative, par laquelle chaque chef de légion commandait à son tour la force armée de Paris, et enfin d'appeler le maire et l'agent national à la barre, pour y répondre de la tranquillité de la capitale. Ce décret est adopté sur-le-champ, et un huissier va le communiquer à la commune au milieu des plus grands périls.

Lorsque le décret proposé par Barère a été adopté, on reprend l'énumération des torts de Robespierre; chacun vient à son tour lui faire un reproche. Vadier, qui voulait avoir découvert une conspiration importante en saisissant Catherine Théot, rapporte ce qu'il n'avait pas dit la veille, que dom Gerle possédait un certificat de civisme signé par Robespierre, et que dans un matelas de Catherine se trouvait une lettre dans laquelle elle appelait Robespierre son fils chéri. Il s'étend ensuite sur l'espionnage dont les comités étaient entourés, avec la diffusion d'un vieillard et une lenteur qui ne convenait pas à l'agitation du moment. Tallien, impatient, remonte à la tribune et prend encore la parole en disant qu'il faut ramener la question à son véritable point. En effet, on avait décrété Henriot, Dumas, Boulanger, on avait appelé Robespierre un tyran, mais on n'avait pris aucune résolution décisive. Tallien fait observer que ce n'est pas à quelques détails de la vie de cet homme, appelé un tyran, qu'il faut s'attacher, mais qu'il faut en montrer l'ensemble. Alors, il commence un tableau énergique de

la conduite de ce rhéteur lâche, orgueilleux et sanguinaire... Robespierre, suffoqué de colère, l'interrompt par des cris de fureur. Louchet dit : « Il faut en finir ; l'arrestation contre Robespierre ! » Loseau ajoute : « L'accusation contre ce dénonciateur ! — L'arrestation ! l'accusation ! » crient une foule de députés. Louchet se lève, et regardant autour de lui, demande si on l'appuie. « Oui, oui ! » répondent cent voix. Robespierre le jeune dit de sa place : « Je partage les cri« mes de mon frère, unissez-moi à lui. » On fait à peine attention à ce dévouement. « L'arrestation ! l'arrestation ! » crie-t-on encore. Dans ce moment, Robespierre, qui n'avait pas cessé d'aller de sa place au bureau, et du bureau à sa place, s'approche de nouveau du président et lui demande la parole. Mais Thuriot, qui remplaçait Collot-d'Herbois au fauteuil, ne lui répond qu'en agitant sa sonnette. Alors Robespierre se tourne vers la Montagne et n'y trouve que des amis glacés ou des ennemis furieux ; il dirige ensuite ses yeux vers la Plaine. « C'est à vous, dit-il, hommes purs, hommes vertueux, c'est à vous que je m'adresse et non aux brigands. » On détourne la tête, ou on le menace. Enfin il se reporte encore vers le président, et s'écrie : « Pour la « dernière fois, président des assassins, je te « demande la parole. » Il prononce ces derniers mots d'une voix étouffée et presque éteinte. « Le sang de Danton t'étouffe, » lui dit Garnier (de l'Aube). Duval, impatient de cette lutte, se lève et dit : « Président, est-ce « que cet homme sera encore longtemps le « maître de la Convention ? — Ah ! qu'un « tyran est dur à abattre ! ajoute Fréron. — « Aux voix ! aux voix ! » s'écrie Loseau. L'arrestation tant proposée est enfin mise aux voix et décrétée au milieu d'un tumulte épouvantable. A peine le décret est-il rendu, que de tous les côtés de la salle on se lève en criant : « Vive la liberté ! vive la république ! les tyrans ne sont plus ! »

Une foule de membres se lèvent, et disent qu'ils ont entendu voter pour l'arrestation des complices de Robespierre, Saint-Just et Couthon. Aussitôt on les ajoute au décret. Lebas demande à y être adjoint, on lui accorde sa demande ainsi qu'à Robespierre jeune. Ces hommes inspiraient encore une telle appréhension, que les huissiers de la chambre n'avaient pas osé se présenter pour les traduire à la barre. En voyant qu'ils étaient restés sur leurs siéges, on demande pourquoi ils ne descendent pas à la place des accusés ; le président répond que les huissiers n'ont pas pu faire exécuter l'ordre. Le cri : *A la barre ! à la barre !* devient aussitôt général. Les cinq accusés y descendent, Robespierre furieux, Saint-Just calme et méprisant, les autres consternés de cette humiliation si nouvelle pour eux. Ils étaient enfin à cette place où ils avaient envoyé Vergniaud, Brissot, Pétion, Camille Desmoulins, Danton et tant d'autres de leurs collègues, pleins ou de vertu, ou de génie, ou de courage.

Il était cinq heures. L'assemblée avait déclaré la séance permanente ; mais en ce moment, accablée de fatigue, elle prend la résolution dangereuse de suspendre la séance jusqu'à sept pour se donner un peu de repos. Les députés se séparent alors et laissent ainsi à la commune, si elle a quelque audace, la faculté de fermer le lieu de leurs séances, et de s'emparer de la domination dans Paris. Les cinq accusés sont conduits au comité de sûreté générale et interrogés par leurs collègues en attendant d'être traduits dans les prisons.

Pendant que ces événements si importants se passaient dans la Convention, la commune était restée dans l'attente. L'huissier Courvol était allé lui signifier le décret qui mettait Henriot en arrestation et mandait le maire et l'agent national à la barre. Il avait été fort mal accueilli. Ayant demandé un reçu, le maire lui avait répondu : *Un jour comme aujourd'hui on ne donne pas de reçu. Va à la Convention, va lui dire que nous saurons la maintenir, et dis à Robespierre qu'il n'ait pas peur, car nous sommes ici.* Le maire s'était exprimé ensuite devant le conseil général de la manière la plus mystérieuse sur le motif de la réunion ; il ne parla que du décret qui ordonnait à la commune de veiller à la tranquillité de Paris ; il rappela les époques où cette commune avait déployé un grand courage, désignant assez clairement le 31 mai. L'agent national Payan, parlant après le



Robespierre exposé à la curiosité et aux outrages... (Page 90.)

maire, avait proposé d'envoyer deux membres du conseil sur la place de la commune, où se trouvait une foule immense, pour haranguer le peuple et l'inviter à *se réunir à ses magistrats pour sauver la patrie*. Ensuite on avait rédigé une adresse dans laquelle on disait que des scélérats opprimaient *Robespierre, ce citoyen vertueux qui fit décréter le dogme consolateur de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme; Saint-Just, cet apôtre de la vertu, qui fit cesser la trahison au Rhin et au Nord; Couthon, ce citoyen vertueux qui n'a que le cœur et la tête de vivants, mais qui les a brûlants de patriotisme*. Aussitôt après, on avait arrêté que les sections seraient convoquées, que les présidents et les commandants de la force armée seraient mandés à la commune pour y recevoir ses ordres. Une députation avait été envoyée aux jacobins pour qu'ils vinssent fraterniser avec la commune, et qu'ils envoyassent au conseil général leurs membres les plus énergiques et un bon nombre de *citoyens et citoyennes des tribunes*. Sans énoncer encore l'insurrection, la commune en prenait tous les moyens et marchait ouvertement à ce but. Elle ignorait l'arrestation des cinq députés, et c'est pourquoi elle gardait encore quelque réserve.

Pendant ce temps, Henriot était monté à cheval et courait les rues de Paris. Chemin faisant, il apprend qu'on a arrêté cinq représentants; alors il se met à exciter le peuple, en criant que des scélérats oppriment les députés fidèles, qu'ils ont arrêté Couthon, Saint-Just et Robespierre. Ce misérable était à moitié ivre; il s'agitait sur son cheval et brandissait son sabre comme un frénétique. Il se rend d'abord au faubourg Saint-Antoine pour soulever les ouvriers qui comprenaient à peine ce qu'il voulait dire, et qui d'ailleurs commençaient à s'apitoyer en voyant passer tous les jours de nouvelles victimes. Par un hasard fatal, Henriot rencontre les charrettes. En apprenant l'arrestation de Robespierre, on

les avait entourées ; et comme Robespierre était supposé l'auteur de tous les meurtres, on s'imaginait que, lui arrêté, les exécutions devaient finir. On voulait, en conséquence, faire rebrousser chemin aux condamnés. Henriot, survenant en cet instant, s'y oppose, et fait consommer encore cette dernière exécution. Il revient ensuite, toujours au galop, jusqu'au Luxembourg, et ordonne à la gendarmerie de se réunir à la place de la maison commune. Il prend un détachement à sa suite, descend le long des quais pour se rendre à la place du Carrousel et aller délivrer les prisonniers qui se trouvaient au comité de sûreté générale. En courant sur les quais avec ses aides de camp, il renverse plusieurs personnes. Un homme qui avait sa femme sous son bras se tourne vers les gendarmes, et s'écrie : « Gendarmes, arrêtez ce brigand, il n'est plus votre général ! » Un aide de camp lui répond par un coup de sabre. Henriot continue sa route et se jette dans la rue Saint-Honoré ; arrivé sur la place du Palais-Égalité (Palais-Royal), il aperçoit Merlin de Thionville, et pousse à lui en criant : « Arrê« tez ce coquin ! c'est un de ceux qui persé« cutent les représentants fidèles ! » On s'empare aussitôt de Merlin, on le maltraite et on le conduit au premier corps de garde. Dans les cours du Palais-National, Henriot fait mettre pied à terre à ceux qui l'accompagnent, et veut pénétrer dans le palais. Les grenadiers lui en refusent l'entrée et croisent la baïonnette. Dans ce moment, un huissier s'avance et dit : « Gendarmes, arrêtez ce re« belle ; un décret de la Convention vous « l'ordonne ! » Aussitôt on entoure Henriot, on le désarme, lui et plusieurs de ses aides de camp, on les garrotte, et on les conduit dans la salle du comité de sûreté générale, auprès de Robespierre, Couthon, Saint-Just et Lebas.

Jusqu'ici tout allait bien pour la Convention ; ses décrets, hardiment rendus, étaient heureusement exécutés ; mais la commune et les jacobins, qui n'avaient pas encore proclamé ouvertement l'insurrection, allaient éclater maintenant, et réaliser leur projet d'un 2 juin. Par bonheur, tandis que la Convention suspendait imprudemment sa séance, la commune faisait de même, et le temps était perdu pour tout le monde.

Le conseil ne se rassemble de nouveau qu'à six heures. A cette reprise de la séance, l'arrestation des cinq députés et d'Henriot était connue. Le conseil, à cette nouvelle, ne se contient plus, et déclare qu'il s'insurge contre les oppresseurs du peuple, qui veulent faire périr ses défenseurs. Il ordonne de sonner le tocsin à l'Hôtel de Ville et dans toutes les sections. Il députe un de ses membres dans chacune d'elles, pour les pousser à l'insurrection, et les décider à envoyer leurs bataillons à la commune. Il envoie des gendarmes fermer les barrières, et enjoint à tous les concierges des prisons de refuser les prisonniers qui leur seraient présentés. Enfin il nomme une commission exécutive de douze membres, dans laquelle se trouvent Payan et Coffinhal, pour diriger l'insurrection et user de tous les pouvoirs souverains du peuple. Dans ce moment, on avait déjà réuni sur la place de la commune quelques bataillons des sections, plusieurs compagnies de canonniers, et une grande partie de la gendarmerie. On commence par faire prêter le serment aux commandants des bataillons actuellement réunis. Ensuite on ordonne à Coffinhal de se rendre avec quelques cents hommes à la Convention, pour délivrer les prisonniers.

Déjà Robespierre aîné avait été conduit au Luxembourg, Robespierre jeune à Maison-Lazare, Couthon à Port-Libre, Saint-Just aux Écossais, Lebas à la maison de justice du département. L'ordre donné par la commune aux concierges fut exécuté, et l'on refusa les prisonniers. Les administrateurs de police s'en emparèrent, et les conduisirent en voiture à la mairie. Quand Robespierre parut, on l'embrassa, on le combla de témoignages de dévouement, et l'on jura de mourir pour le défendre, lui et tous les députés fidèles. Pendant ce temps, Henriot était seul resté au comité de sûreté générale. Coffinhal, vice-président des jacobins, y arriva le sabre à la main, avec quelques compagnies des sections, envahit les salles du comité, en chassa les membres, et délivra Henriot et ses aides de camp. Henriot, délivré, courut sur la place du Carrousel, retrouva encore ses chevaux,

s'élança sur l'un d'eux, et, avec assez de présence d'esprit, dit aux compagnies des sections et aux canonniers qui se trouvaient autour de lui, que le comité venait de le déclarer innocent, et de lui restituer le commandement. Alors on l'entoura, il se fit suivre par une foule assez nombreuse, se mit à donner des ordres contre la Convention, et à préparer le siége de la salle.

Il était sept heures du soir. La Convention rentrait à peine en séance, et dans l'intervalle la commune avait acquis de grands avantages. Elle avait, comme on vient de le voir, proclamé l'insurrection, envoyé des commissaires aux sections, réuni déjà autour d'elle beaucoup de compagnies de canonniers et de gendarmes, et délivré les prisonniers. Elle pouvait, avec de l'audace, marcher promptement sur la Convention, et lui faire révoquer ses décrets. Elle comptait en outre sur l'École de Mars, dont le commandant Labretèche lui était entièrement dévoué.

Les députés s'assemblent en tumulte, et se communiquent avec effroi les nouvelles de la soirée. Les membres des comités, incertains, effrayés, sont réunis dans une petite salle, à côté du bureau du président. Là, ils délibèrent sans savoir à quel parti s'arrêter. Plusieurs députés se succèdent à la tribune, et racontent ce qui se passe dans Paris. On rapporte que les prisonniers sont élargis, que la commune s'est réunie aux jacobins, qu'elle dispose déjà d'une force considérable, et que la Convention va bientôt être assiégée. Bourdon propose de sortir en corps, et de se montrer au peuple pour le ramener. Legendre s'efforce de rassurer l'Assemblée, en lui disant qu'elle ne trouvera partout que de purs et fidèles montagnards prêts à la défendre, et il montre dans ce moment de péril un courage qu'il n'avait pas eu contre Robespierre. Billaud monte à la tribune, et annonce qu'Henriot est sur la place du Carrousel, qu'il a égaré les canonniers, qu'il a fait tourner les canons contre la salle de la Convention, et qu'il va commencer l'attaque. Collot-d'Herbois se place alors dans son fauteuil, qui, par la disposition de la salle, devait recevoir les premiers boulets, et dit en s'assayant : « Représentants, voici le moment de mourir à « notre poste. Des scélérats ont envahi le « Palais-National. » A ces mots, tous les députés, dont les uns étaient debout, dont les autres erraient dans la salle, reprennent leurs places, et demeurent assis dans un silence majestueux. Tous les citoyens des tribunes s'enfuient avec un bruit épouvantable, et ne laissent après eux qu'un nuage de poussière. La Convention reste abandonnée, et convaincue qu'elle va être égorgée, mais résolue à périr plutôt que de souffrir un Cromwel. Admirons ici l'empire de l'occasion sur les courages! Ces mêmes hommes si longtemps soumis au rhéteur qui les haranguait, bravent aujourd'hui, avec une sublime résignation, les canons qu'il a fait diriger contre eux. Des membres de l'Assemblée entrent et sortent, et apportent des nouvelles de ce qui se passe au Carrousel. Henriot y donne toujours des ordres. « Hors la loi, hors la loi le brigand ! » s'écrie-t-on dans la salle. On rend aussitôt le décret de mise hors la loi, et les députés vont le publier devant le Palais-National.

Dans ce moment, Henriot, qui avait égaré les canonniers et avait fait tourner les pièces contre la salle, voulait les engager à tirer. Il ordonne le feu, mais ceux-ci hésitent. Des députés s'écrient : « Canonniers, vous déshonorerez-vous? ce brigand est hors la loi! » Les canonniers alors refusent positivement d'obéir à Henriot. Abandonné des siens, il n'a que le temps de tourner bride et de s'enfuir à la commune.

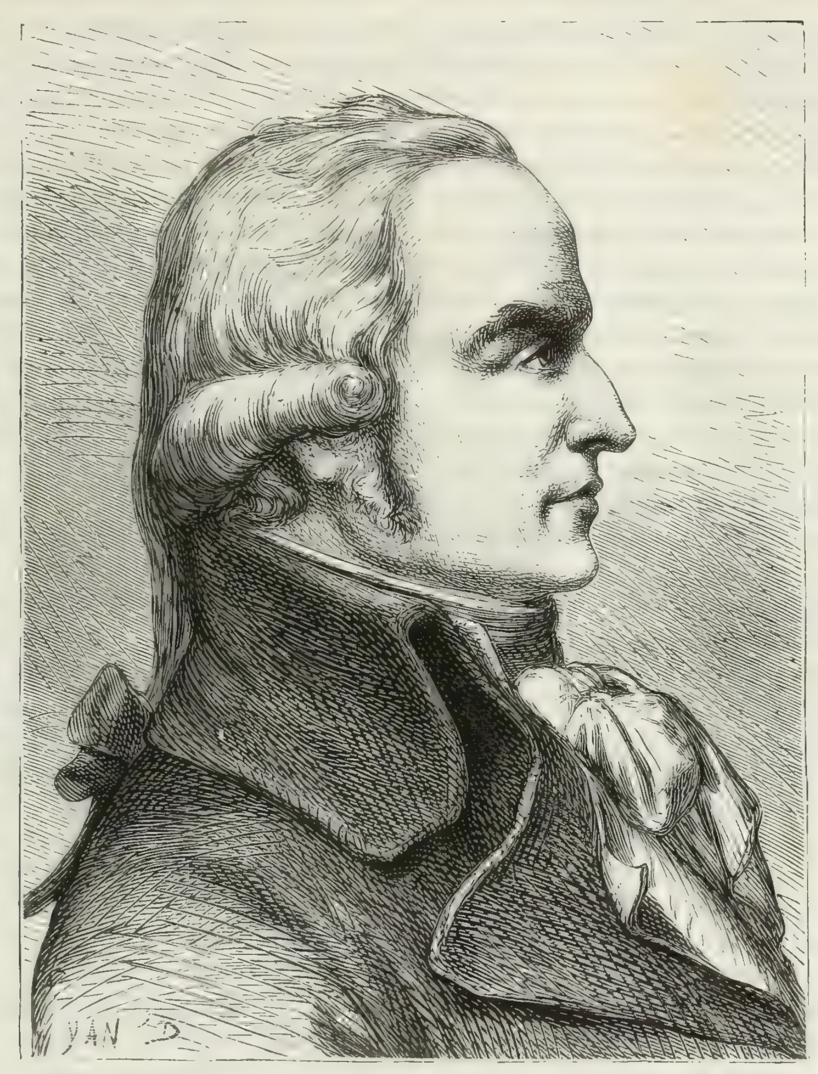
Ce premier danger passé, la Convention met hors la loi les députés qui se sont soustraits à ses décrets et tous les membres de la commune qui sont en révolte. Cependant ce n'était pas tout. Si Henriot n'était plus à la place du Carrousel, les révoltés étaient encore à la commune avec toutes leurs forces, et avaient encore la ressource d'un coup de main. Il fallait obvier à ce grand péril. On délibérait sans agir. Dans la petite salle située derrière le bureau où se trouvaient les comités et beaucoup de représentants, on proposa de nommer un commandant de la force armée, pris dans le sein de l'Assemblée. « Qui? demande-t-on. — Barras, répond une voix, et il aura le courage d'accepter. » Aus-

sitôt Vouland court à la tribune, et propose de nommer le représentant Barras pour diriger la force armée. La Convention accepte la proposition, nomme Barras, et lui adjoint sept autres députés, pour commander sous ses ordres, Fréron, Ferrand, Rovère, Delmas, Bolleti, Léonard Bourdon et Bourdon (de l'Oise). A cette proposition un membre de l'Assemblée en ajoute une autre, qui n'est pas moins importante, c'est de choisir des représentants pour aller éclairer les sections, et leur demander le secours de leurs bataillons. Cette dernière mesure était la plus nécessaire, car il était urgent de décider les sections incertaines ou trompées.

Barras court vers les bataillons déjà réunis, pour leur signifier ses pouvoirs, et les distribuer autour de la Convention. Les députés envoyés aux sections s'y rendent pour les haranguer. Dans ce moment, la plupart étaient incertaines; très-peu tenaient pour la commune et pour Robespierre. Chacun avait horreur de ce système atroce qu'on imputait à Robespierre, et désirait un événement qui en délivrât la France. Cependant la crainte paralysait encore tous les citoyens. On n'osait pas se décider. La commune, à laquelle les sections étaient habituées à obéir, les avait mandées, et quelques-unes, n'osant résister, avaient envoyé des commissaires, non pas pour adhérer au projet de l'insurrection, mais pour s'instruire des événements. Paris était dans l'incertitude et l'anxiété. Les parents des prisonniers, leurs amis, tous ceux qui souffraient de ce régime cruel, sortaient de leurs maisons, s'approchaient de rue en rue vers les lieux où régnait le bruit, et tâchaient de recueillir quelques nouvelles. Les malheureux détenus ayant aperçu de leurs fenêtres grillées beaucoup de mouvement, et entendu beaucoup de rumeur, se doutaient de quelque chose, mais ils tremblaient encore que ce nouvel événement n'aggravât leur sort. Cependant la tristesse des geôliers, des mots dits à l'oreille des faiseurs de listes, la consternation qui s'en était suivie, avaient un peu dissipé les doutes. Bientôt on avait su par des mots échappés que Robespierre était en péril; des parents étaient venus se placer sous les fenêtres des prisons, et indiquer par des signes ce qui se passait; alors les prisonniers se réunissant avaient laissé éclater l'allégresse la plus vive. Les infâmes délateurs, tremblants, avaient pris quelques-uns des suspects à part, s'étaient efforcés de se justifier et de persuader qu'ils n'étaient pas les auteurs des listes de proscription. Quelques-uns, s'avouant coupables, disaient cependant avoir retranché des noms; l'un n'en avait donné que quarante, sur deux cents qu'on lui demandait; un autre avait détruit des listes entières. Dans leur effroi ces misérables s'accusaient réciproquement, et se renvoyaient l'infamie les uns aux autres.

Les députés répandus dans les sections n'avaient pas eu de peine à l'emporter sur les obscurs envoyés de la commune. Les sections qui avaient acheminé leurs bataillons à l'Hôtel de Ville les rappelaient, les autres dirigeaient les leurs vers le Palais-National. Déjà ce palais était suffisamment entouré. Barras vint l'annoncer à l'Assemblée, et courut ensuite à la plaine des Sablons, pour remplacer Labretèche, qui était destitué, et amener l'École de Mars au secours à la Convention.

La représentation nationale se trouvait maintenant à l'abri d'un coup de main. En effet, c'était le cas de marcher sur la commune, et de prendre l'initiative qu'elle ne prenait pas elle-même. On se décide à marcher sur l'Hôtel de Ville. Léonard Bourdon, qui était à la tête d'un grand nombre de bataillons, se met en marche; au moment où il annonce qu'il va s'acheminer vers les rebelles : « Pars, lui dit « Tallien qui occupait le fauteuil, et que le « soleil en se levant ne trouve plus les con- « spirateurs vivants. » Léonard Bourdon débouche par les quais et arrive sur la place de l'Hôtel de Ville. Un grand nombre de gendarmes, de canonniers et de citoyens armés des sections, s'y trouvaient encore. Un agent du comité de salut public, nommé Dulac, a le courage de se glisser dans leurs rangs, et de leur lire le décret de la Convention qui mettait la commune hors la loi. Le respect qu'on avait contracté pour cette Assemblée, au nom de qui tout se faisait depuis deux ans, le respect pour les mots de loi et de république, l'emportent. Les bataillons se séparent : les uns retournent chez eux, les au-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Bourdon (de l'Oise).

tres se réunissent à Léonard Bourdon, et la place de la commune reste déserte. Ceux qui la gardaient, et ceux qui viennent d'arriver pour l'attaquer, se rangent dans les rues environnantes pour occuper toutes les avenues.

On avait une telle idée de la résolution des conspirateurs, et l'on était si étonné de les voir presque immobiles dans l'Hôtel de Ville, qu'on hésitait à approcher. Léonard Bourdon craignait qu'ils n'eussent miné l'Hôtel de Ville. Cependant il n'en était rien ; ils délibéraient en tumulte, proposaient d'écrire aux armées et aux provinces, ne savaient pas au nom de qui ils devaient écrire, et n'osaient pas prendre un parti décisif. Si Robespierre eût osé, en homme d'action, se montrer et marcher sur la Convention, elle eût été mise en péril. Mais il n'était qu'un rhéteur, et d'ailleurs il sentait, et tous ses partisans sentaient avec lui, que l'opinion les abandonnait. La fin de cet affreux régime était arrivée ; la Convention était partout obéie, et les mises hors de la loi produisaient un effet magique. Eût-il été doué d'une plus grande énergie, il aurait été découragé par ces circonstances,

supérieures à toute force individuelle. Le décret de mise hors la loi frappa tout le monde de stupeur, lorsque de la place de la commune il parvint à l'Hôtel de Ville. Payan, qui le reçut, le lut à haute voix, et, avec une grande présence d'esprit, ajouta à la liste des personnes mises hors la loi *le peuple des tribunes*, ce qui n'était pas dans le décret. Contre son attente, le peuple des tribunes s'échappa avec effroi, ne voulant pas partager l'anathème lancé par la Convention. Alors le plus grand découragement s'empara des conjurés. Henriot descendit sur la place pour haranguer les canonniers, mais il ne trouva plus un seul homme. Il s'écria en jurant : « Comment! ces scélérats de canonniers, qui « m'ont sauvé il y a quelques heures, m'a« bandonnent maintenant! » Alors il remonte furieux pour annoncer cette nouvelle au conseil. Les conjurés sont plongés dans le désespoir ; ils se voient abandonnés par leurs troupes, et cernés de tous côtés par celles de la Convention ; ils s'accusent, et se reprochent leur malheur. Coffinhal, homme énergique, et qui avait été mal secondé, s'indigne contre Henriot, et lui dit : « Scélérat, c'est ta lâ« cheté qui nous a perdus! » Il se précipite sur lui, et, le saisissant au milieu du corps, le jette par une fenêtre. Le misérable Henriot tombe sur un tas d'ordures, qui amortissent la chute et empêchent qu'elle ne soit mortelle. Lebas se tire un coup de pistolet; Robespierre jeune se jette par une fenêtre; Saint-Just reste calme et immobile, une arme à la main, et sans vouloir se frapper; Robespierre se décide enfin à terminer sa carrière, et trouve dans cette extrémité le courage de se donner la mort. Il se tire un coup de pistolet qui, portant au-dessous de la lèvre, lui perce seulement la joue, et ne lui fait qu'une blessure peu dangereuse.

Dans ce moment, quelques hommes hardis, le nommé Dulac, le gendarme Méda, et plusieurs autres, laissant Bourdon avec ses bataillons sur la place de la commune, montent armés de sabres et de pistolets, et entrent dans la salle du conseil, à l'instant même où le bruit des deux coups de feu venait de se faire entendre. Les officiers municipaux allaient ôter leur écharpe, mais Dulac menace de sabrer le premier qui songera à s'en dépouiller. Tous le monde reste immobile ; on s'empare de tous les officiers municipaux, des Payan, des Fleuriot, des Dumas, des Coffinhal, etc.; on emporte les blessés sur des brancards, et l'on se rend triomphalement à la Convention. Il était trois heures du matin. Les cris de victoire retentissent autour de la salle, et pénètrent jusque sous ses voûtes. Alors les cris de vive la liberté! vive la Convention! à bas les tyrans! s'élèvent de toutes parts. Le président dit ces paroles : « Représentants, Ro« bespierre et ses complices sont à la porte « de votre salle ; voulez-vous qu'on les trans« porte devant vous? — Non, non! s'écrie« t-on de tous côtés ; au supplice les conspi« rateurs! »

Robespierre est transporté avec les siens dans la salle du comité de salut public. On l'étend sur une table, et on lui met quelques cartons sous la tête. Il conservait sa présence d'esprit, et paraissait impassible. Il avait un habit bleu, le même qu'il portait à la fête de l'Être suprême, des culottes de nankin, et des bas blancs, qu'au milieu de ce tumulte il avait laissé tomber sur ses souliers. Le sang jaillissait de sa blessure, il l'essuyait avec un fourreau de pistolet. On lui présentait de temps en temps des morceaux de papier, qu'il prenait pour s'essuyer le visage. Il demeura ainsi plusieurs heures exposé à la curiosité et aux outrages d'une foule de gens. Quand le chirurgien arriva pour le panser, il se leva lui-même, descendit de dessus la table, et alla se placer dans un fauteuil. Il subit un pansement douloureux sans faire entendre aucune plainte. Il avait l'insensibilité et la sécheresse de l'orgueil humilié. Il ne répondait à aucune parole. On le transporta ensuite avec Saint-Just, Couthon et les autres à la Conciergerie. Son frère et Henriot avaient été recueillis à moitié morts dans les rues qui avoisinent l'Hôtel de Ville.

La mise hors la loi dispensait d'un jugement; il suffisait de constater l'identité. Le lendemain matin, 10 thermidor (28 juillet), les coupables comparaissent au nombre de vingt et un devant le tribunal où ils avaient envoyé tant de victimes. Fouquier-Tinville fait constater l'identité, et à quatre heures de

l'après-midi il les fait conduire au supplice. La foule, qui depuis longtemps avait déserté le spectacle des exécutions, était accourue ce jour-là avec un empressement extrême. L'échafaud avait été élevé à la place de la Révolution. Un peuple immense encombrait la rue Saint-Honoré, les Tuileries et la grande place. De nombreux parents des victimes suivaient les charrettes en vomissant des imprécations ; beaucoup s'approchaient en demandant à voir Robespierre : les gendarmes le leur désignaient avec la pointe de leur sabre. Quand les coupables furent arrivés à l'échafaud, les bourreaux montrèrent Robespierre à tout le peuple, ils détachèrent la bande qui entourait sa joue, et lui arrachèrent le premier cri qu'il eût poussé jusque-là. Il expira avec l'impassibilité qu'il montrait depuis vingt-quatre heures. Saint-Just mourut avec le courage dont il avait toujours fait preuve. Couthon était abattu ; Henriot et Robespierre le jeune étaient presque morts de leurs blessures. Des applaudissements accompagnaient chaque coup de la hache fatale, et la foule faisait éclater une joie extraordinaire. L'allégresse était générale dans Paris. Dans les prisons on entendait retentir des cantiques ; on s'embrassait avec une espèce d'ivresse, et l'on payait jusqu'à trente francs les feuilles qui rapportaient les derniers événements. Quoique la Convention n'eût pas déclaré qu'elle abolissait le système de la terreur, quoique les vainqueurs eux-mêmes fussent ou les auteurs ou les apôtres de ce système, on le croyait fini avec Robespierre, tant il en avait assumé sur lui toute l'horreur.

Telle fut cette heureuse catastrophe, qui termina la marche ascendante de la révolution, pour commencer sa marche rétrograde. La révolution avait, au 14 juillet 1789, renversé l'ancienne constitution féodale ; elle avait aux 5 et 6 octobre, arraché le roi à sa cour, pour s'assurer de lui ; elle s'était fait ensuite une constitution, et l'avait confiée au monarque, en 1791, comme à l'essai. Regrettant bientôt d'avoir fait cet essai malheureux, désespérant de concilier la cour avec la liberté, elle avait envahi les Tuileries au 10 août et plongé Louis XVI dans les fers. L'Autriche et la Prusse s'avançant pour la détruire, elle jeta, pour nous servir de son langage terrible, elle jeta, comme gant du combat, la tête d'un roi et de six mille prisonniers ; elle s'engagea d'une manière irrévocable dans cette lutte, et repoussa les coalisés par un premier effort. Sa colère doubla le nombre de ses ennemis ; l'accroissement de ses ennemis et du danger redoubla sa colère et la changea en fureur. Elle arracha violemment du temple des lois des républicains sincères, mais qui, ne comprenant pas ses extrémités, voulaient la modérer. Alors elle eut à combattre une moitié de la France, la Vendée et l'Europe. Par l'effet de cette action et cette réaction continuelles des obstacles sur sa volonté, et de sa volonté sur les obstacles, elle arriva au dernier degré de péril et d'emportement ; elle éleva des échafauds, et envoya un million d'hommes sur les frontières. Alors, sublime et atroce à la fois, on la vit détruire avec une fureur aveugle, et administrer avec une promptitude surprenante et une prudence profonde. Changée, par le besoin d'une action forte, de démocratie turbulente en dictature absolue, elle devint réglée, silencieuse et formidable. Pendant toute la fin de 93 jusqu'au commencement de 94, elle marcha unie par l'imminence du péril. Mais quand la victoire eut couronné ses efforts, à la fin de 93, un dissentiment put naître alors, car des cœurs généreux et forts, calmés par le succès, criaient : « Miséricorde aux vaincus ! » Mais tous les cœurs n'étaient pas calmés encore ; le salut de la révolution n'était pas évident à tous les esprits ; la pitié des uns excita la fureur des autres, et il y eut des extravagants qui voulurent pour tout gouvernement un tribunal de mort. La dictature frappa les deux nouveaux partis qui embarrassaient sa marche. Hébert, Ronsin, Vincent, périrent avec Danton et Camille Desmoulins. La révolution continua ainsi sa carrière, se couvrit de gloire dès le commencement de 1794, vainquit toute l'Europe, et la couvrit de confusion. C'était le moment où la pitié devait enfin l'emporter sur la colère. Mais il arriva ce qui arrive toujours : de l'incident d'un jour on voulut faire un système. Les chefs du gouvernement avaient systématisé la violence et la cruauté, et, lorsque les dangers et les

fureurs étaient passés, voulaient égorger, et égorger encore; mais l'horreur publique s'élevait de toutes parts. A l'opposition ils voulaient répondre par le moyen accoutumé : la mort! Alors un même cri partit à la fois de leurs rivaux de pouvoir, de leurs collègues menacés, et ce cri fut le signal du soulèvement général. Il fallut quelques instans pour secouer l'engourdissement de la crainte; mais on y réussit bientôt, et le système de la terreur fut renversé.

On se demande ce qui serait arrivé si Robespierre l'eût emporté. L'abandon où il se trouva prouve que c'était impossible. Mais eût-il été vainqueur, il aurait fallu ou qu'il cédât au sentiment général, ou qu'il succombât plus tard. Comme tous les usurpateurs, il aurait été forcé de faire succéder aux horreurs des factions un régime calme et doux. Mais d'ailleurs ce n'est pas à lui qu'il appartenait d'être cet usurpateur. Notre révolution était trop vaste pour que le même homme, député à la Constituante en 1789, fût proclamé empereur ou protecteur en 1804, dans l'église Notre-Dame.

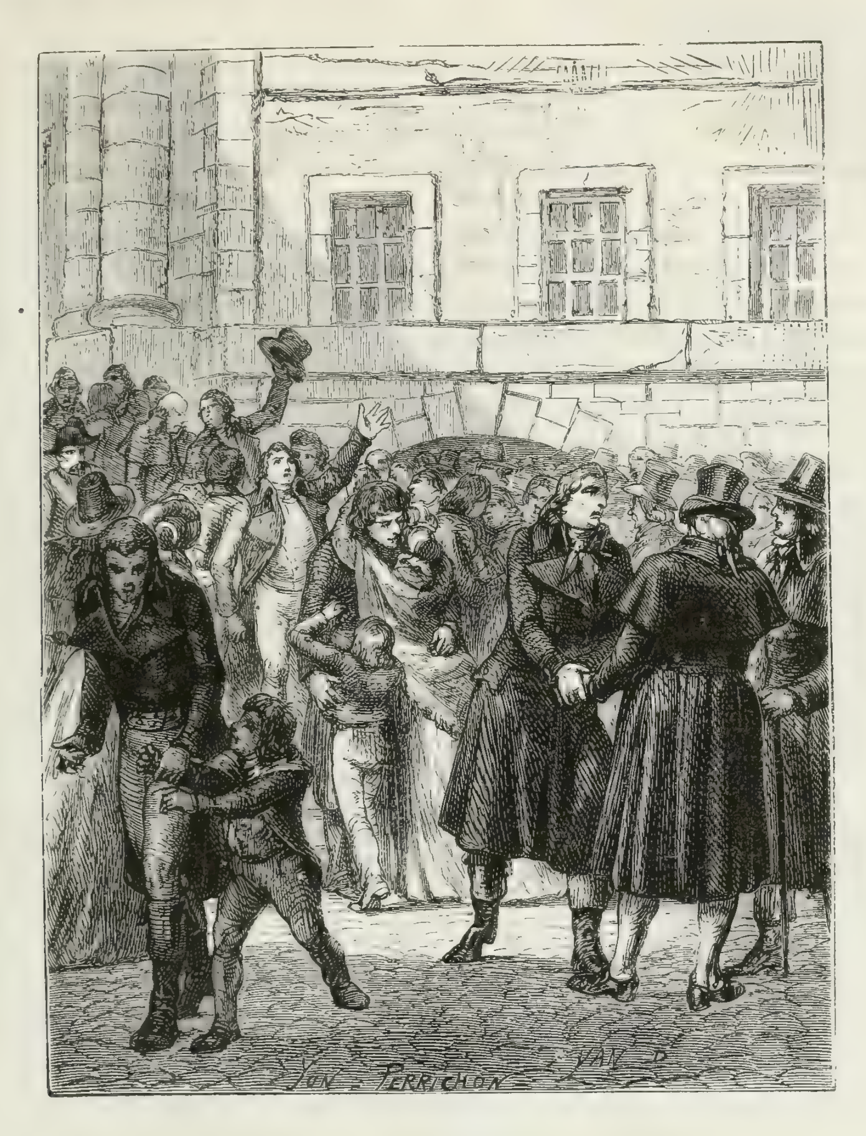
Dans un pays moins avancé et moins étendu, comme l'était l'Angleterre, où le même homme pouvait encore être tribun et général, et réunir ces deux fonctions, un Cromwel a pu être à la fois homme de parti au commencement, soldat usurpateur à la fin. Mais dans une révolution aussi étendue que la nôtre, et où la guerre a été si terrible et si dominante, où le même individu ne pouvait occuper en même temps la tribune et les camps, les hommes de parti se sont d'abord dévorés entre eux; après eux sont venus les hommes de guerre, et un soldat est resté le dernier maître.

Robespierre ne pouvait donc remplir chez nous le rôle d'usurpateur. Pourquoi lui fut-il donné de survivre à tous ces révolutionnaires fameux, qui lui étaient si supérieurs en génie et en puissance, à un Danton, par exemple?... Robespierre était intègre, et il faut une bonne réputation pour captiver les masses. Il était sans pitié, et elle perd ceux qui en ont dans les révolutions. Il avait un orgueil opiniâtre et persévérant, et c'est le seul moyen de se rendre toujours présent aux esprits. Avec cela, il dut survivre à tous ses rivaux. Mais il fut de la pire espèce des hommes. Un dévot sans passions, sans les vices auxquels elles exposent, mais sans le courage, la grandeur et la sensibilité qui les accompagnent ordinairement; un dévot ne vivant que de son orgueil et de sa croyance, se cachant au jour du danger, revenant se faire adorer après la victoire remportée par d'autres, est un des êtres les plus odieux qui aient dominé les hommes, et on dirait les plus vils, s'il n'avait eu une conviction forte et une intégrité reconnue.

Les événements des 9 et 10 thermidor répandirent une joie que plusieurs jours ne purent calmer. L'ivresse était générale. Une foule de gens, qui avaient quitté leur province pour se cacher à Paris, se jetaient dans les voitures publiques pour aller annoncer chez eux la nouvelle de la commune délivrance. On les arrêtait partout sur les routes, pour leur demander des détails. En apprenant ces heureux événements, les uns rentraient dans les demeures qu'ils avaient quittées depuis longtemps ; les autres, ensevelis dans des caches souterraines, osaient reparaître à la lumière. Les détenus qui remplissaient les nombreuses prisons de la France commençaient à espérer la liberté, ou du moins cessaient de craindre l'échafaud.

On ne s'expliquait pas bien encore la nature de la révolution qui venait de s'opérer ; on ne se demandait pas jusqu'à quel point les membres survivants du comité de salut public étaient disposés à persister dans le système révolutionnaire, jusqu'à quel point la Convention était disposée à entrer dans leurs vues; on ne voyait, on ne comprenait qu'une chose, la mort de Robespierre. C'était lui qui avait été le chef du gouvernement; c'est à lui qu'on imputait les emprisonnements, les exécutions, tous les actes enfin de la dernière tyrannie. Robespierre mort, il semblait que tout devait changer, et prendre une face nouvelle.

A la suite d'un grand événement, l'attente publique devient un besoin irrésistible qu'il faut satisfaire. Après deux jours consacrés à recevoir les félicitations, à écouter les adresses où chacun répétait : *Catilina n'est plus, la république est sauvée*, à récompenser les actes



Élargissement des prisonniers... (Page 96.)

de courage, à voter des monuments pour rendre immortelle la grande journée du 9, la Convention s'occupa enfin des mesures que réclamait sa situation.

Les commissions populaires instituées pour faire le triage des détenus, le tribunal révolutionnaire composé par Robespierre, le parquet de Fouquier-Tinville, étaient encore en fonctions, et n'avaient besoin que d'un signe d'encouragement pour continuer leurs opérations terribles. Dans la séance même du 11 thermidor (29 juillet), on demanda et on décréta l'épuration des commissions populaires. Élie Lacoste appela l'attention sur le tribunal révolutionnaire, et en proposa la suspension, en attendant qu'il fût réorganisé d'après d'autres principes, et composé d'autres hommes. La proposition d'Élie Lacoste fut adoptée ; et pour ne pas retarder le jugement des complices de Robespierre, on convint de nommer, séance tenante, une commission provisoire pour remplacer le tribunal révolutionnaire. Dans la séance du soir, Barère, qui continuait son rôle de rapporteur, vint annoncer encore une victoire, l'entrée des Français à Liége, et entretint ensuite l'As-

semblée de l'état des comités qui avaient été mutilés à plusieurs reprises, et réduits par l'échafaud ou par les missions à un petit nombre de membres. Robespierre, Saint-Just, Couthon, avaient expiré la veille. Hérault-Séchelles était mort avec Danton. Jean-Bon-Saint-André, Prieur (de la Marne), étaient en mission. Il ne restait plus que Carnot, qui s'occupait exclusivement de la guerre ; Prieur (de la Côte-d'Or), chargé du soin des armes et poudres, Robert Lindet, des approvisionnements et du commerce, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, de la correspondance avec les corps administratifs, Barère enfin, des rapports. Sur douze, ils n'étaient donc plus que six. Le comité de sûreté générale était plus complet, et suffisait bien à ses fonctions. Barère proposait de remplacer les trois membres morts la veille sur l'échafaud par trois membres nouveaux, en attendant le renouvellement général des comités, qui était fixé au 20 de chaque mois, et qui avait cessé d'avoir lieu depuis le consentement tacite donné à la dictature. C'était aborder de grandes questions : allait-on renvoyer tous les hommes qui avaient fait partie du dernier gouvernement? Allait-on changer non-seulement les hommes, mais les choses, modifier la forme des comités, prendre des précautions contre leur trop grande influence, limiter leurs attributions, en un mot opérer une révolution complète dans l'administration ? Telles étaient les questions soulevées par la proposition de Barère. D'abord on s'éleva contre cette manière expéditive et dictatoriale de procéder, consistant à proposer et à nommer les membres des comités dans la même séance. On demanda l'impression de la liste, et l'ajournement pour le choix. Dubois-Crancé s'avança davantage, et se plaignit de l'absence prolongée des membres des comités. « Si l'on avait, dit-il, remplacé Hérault-Séchelles ; si l'on n'avait pas toujours laissé Prieur (de la Marne) et Jean-Bon-Saint-André en mission, on aurait été plus assuré d'avoir une majorité, et l'on n'aurait pas hésité si longtemps à attaquer les triumvirs. » Il soutint ensuite que les hommes se fatiguaient au pouvoir, et y contractaient des goûts dangereux. En conséquence il proposa de décréter qu'à l'avenir aucun membre des comités ne pourrait aller en mission, et que chaque comité serait renouvelé par quart tous les mois. Cambon, poussant la discussion plus avant, dit qu'il fallait réorganiser le gouvernement en entier. Le comité de salut public, suivant lui, s'était emparé de tout, et il résultait de là que ses membres, même en travaillant jour et nuit, ne pouvaient suffire à leur tâche, et que les comités des finances, de législation, de sûreté générale, étaient réduits à une nullité complète. Il fallait faire, en conséquence, une nouvelle distribution des pouvoirs, de manière à empêcher que le comité de salut public ne fût accablé, et que les autres ne fussent annulés.

La discussion ainsi provoquée, on allait porter la main sur toutes les parties du gouvernement révolutionnaire. Bourdon (de l'Oise), dont l'opposition au système de Robespierre était bien connue, puisqu'il devait être l'une de ses premières victimes, arrêta ce mouvement inconsidéré. Il dit que l'on avait eu jusqu'ici un gouvernement habile et vigoureux ; qu'on lui devait le salut de la France et d'immortelles victoires ; qu'il fallait craindre de porter sur son organisation une main imprudente ; que toutes les espérances des aristocrates venaient de se réveiller, et qu'il fallait, en se gardant d'une nouvelle tyrannie, modifier cependant avec ménagement une institution à laquelle on avait dû de si grands résultats. Cependant Tallien, le héros du 9, voulait qu'on abordât au moins certaines questions, et ne voyait aucun danger à les décider sur-le-champ. Pourquoi, par exemple, ne pas décréter à l'instant même que les comités seraient renouvelés par quart tous les mois? cette proposition de Dubois-Crancé, reproduite par Tallien, fut accueillie avec enthousiasme, et adoptée aux cris de *vive la république!* A cette mesure le député Delmas voulut en faire ajouter une autre. « Vous venez, dit-il à l'Assemblée, de tarir la source de l'ambition ; pour compléter votre décret, je demande que vous décidiez que nul membre ne pourra rentrer dans un comité qu'un mois après en être sorti. » La proposition de Delmas, accueillie comme la précédente, fut aussitôt adoptée. Ces principes admis, il fut

convenu qu'une commission présenterait un nouveau plan pour l'organisation des comités de gouvernement.

Le lendemain, six membres furent choisis pour remplacer au comité de salut public les membres morts ou absents. Cette fois la présentation faite par Barère ne fut pas confirmée. On nomma Tallien pour le récompenser de son courage; Bréard, Thuriot, Treilhard, membres du premier comité de salut public; enfin les deux députés Laloi et Eschassériaux l'aîné; ce dernier très-versé dans les matières de finances et d'économie publique. Le comité de sûreté générale subit aussi des changements. On s'élevait de toutes parts contre David, qu'on disait dévoué à Robespierre; contre Jagot et Lavicomterie, qu'on accusait d'avoir été d'horribles inquisiteurs. Une foule de voix demandèrent leur remplacement; il fut décrété. On désigna, pour les remplacer et pour compléter le comité de sûreté générale, plusieurs des athlètes qui s'étaient signalés dans la journée du 9, Legendre, Merlin (de Thionville), Goupilleau (de Fontenai), André Dumont, Jean Debry, Bernard (de Saintes). On rapporta ensuite la loi du 22 prairial à l'unanimité. On s'éleva avec indignation contre le décret qui permettait d'enfermer un député sans qu'il fût préalablement entendu par la Convention, décret funeste qui avait conduit à la mort d'illustres victimes présentes à tous les souvenirs, Danton, Camille Desmoulins, Hérault-Séchelles, etc. Le décret fut rapporté. Ce n'est pas tout que de changer les choses; il était des hommes auxquels le ressentiment public ne pouvait pardonner. « Tout Paris, s'écria Legendre, vous demande le supplice justement mérité de Fouquier-Tinville. » Cette demande fut aussitôt décrétée, et Fouquier mis en accusation. « On ne peut plus siéger à côté de Lebon, » s'écria une autre voix, et tous les yeux se portèrent sur le proconsul qui avait ensanglanté la ville d'Arras, et dont les excès avaient provoqué des réclamations, même sous Robespierre. Lebon fut aussitôt décrété d'arrestation. On revint sur David, qu'on s'était contenté d'abord d'exclure du comité de sûreté générale, et il fut mis aussi en arrestation. On prit la même mesure contre Héron, le chef des agents de la police instituée par Robespierre; contre le général Rossignol, déjà bien connu; contre Hermann, président du tribunal révolutionnaire avant Dumas, et devenu, par les soins de Robespierre, le chef de la commission des tribunaux.

Ainsi le tribunal révolutionnaire était suspendu, la loi du 22 prairial rapportée, les comités de salut public et de sûreté générale recomposés en partie, les principaux agents de la dernière dictature arrêtés et poursuivis. Le caractère de la dernière révolution se prononçait, l'essor était donné aux espérances et aux réclamations de toute espèce. Les détenus qui remplissaient les prisons, leurs familles, se disaient avec joie qu'ils allaient jouir des résultats de la journée du 9. Avant ce moment heureux, les parents des suspects n'osaient plus réclamer, même pour faire valoir les raisons les plus légitimes, dans la crainte, soit d'éveiller l'attention de Fouquier-Tinville, soit d'être incarcérés eux-mêmes pour avoir sollicité en faveur des aristocrates. Le temps des terreurs était passé. On commença à se réunir de nouveau dans les sections; autrefois abandonnées aux sans-culottes payés à quarante sous par jour, elles furent aussitôt remplies de gens qui venaient de reparaître à la lumière, de parents de prisonniers, de pères, frères ou fils des victimes immolées par le tribunal révolutionnaire. Le désir de délivrer leurs proches animait les uns; la vengeance animait les autres. On demanda dans toutes les sections la liberté des détenus, et l'on se rendit à la Convention pour l'obtenir d'elle. Ces demandes furent renvoyées au comité de sûreté générale, qui était chargé de vérifier l'application de la loi des suspects. Quoiqu'il renfermât encore le plus grand nombre des individus qui avaient signé les ordres d'arrestation, la force des circonstances et l'adjonction de nouveaux membres devaient le faire incliner à la clémence. Il commença en effet à prononcer les élargissements en foule. Quelques-uns de ses membres, tels que Legendre, Merlin et autres, parcoururent les prisons pour entendre les réclamations, et y répandirent la joie par leur présence et leurs paroles; les autres, sié-

geant jour et nuit, reçurent les sollicitations des parents, qui se pressaient pour demander des mises en liberté. Le comité était chargé d'examiner si les prétendus suspects avaient été enfermés sur les motifs de la loi du 17 septembre, et si ces motifs étaient spécifiés dans les mandats d'arrêt. Ce n'était là que revenir à la loi du 17 septembre mieux exécutée ; cependant c'était assez pour vider presque en entier les prisons. La précipitation des agents révolutionnaires avait, en effet, été si grande, qu'ils arrêtaient le plus souvent sans en énoncer les motifs, et sans en donner communication aux détenus. On élargit comme on avait enfermé, c'est-à-dire en masse. La joie, moins bruyante, devint alors plus réelle ; elle se répandit dans les familles qui recouvraient un père, un frère, un fils, dont elles avaient été longtemps privées, et qu'elles avaient même crus destinés à l'échafaud. On vit sortir ces hommes que leur tiédeur ou leurs liaisons avaient rendus suspects à une autorité ombrageuse, et ceux dont un patriotisme, même avéré, n'avait pu faire pardonner l'opposition. Ce jeune général qui, réunissant sur un seul versant des Vosges les deux armées de la Moselle et du Rhin, avait débloqué Landau par un mouvement digne des plus grands capitaines, Hoche, enfermé pour sa résistance au comité de salut public, fut élargi, et rendu à sa famille et aux armées qu'il devait conduire encore à la victoire. Kilmaine, qui sauva l'armée du Nord par la levée du camp de César en août 1793, Kilmaine, enfermé pour cette belle retraite, fut aussi rendu à la liberté. Cette jeune et belle femme qui avait acquis tant d'empire sur Tallien, et qui n'avait cessé du fond de sa prison de stimuler son courage, fut délivrée par lui, et devint son épouse. Les élargissements se multipliaient chaque jour, sans que les sollicitations dont le comité se voyait accablé devinssent moins nombreuses. « La victoire, dit Barère, vient de marquer une « époque où la patrie peut être indulgente « sans danger, et regarder des fautes inciviques comme effacées par quelque temps de « détention. Les comités ne cessent de statuer sur les libertés demandées ; ils ne « cessent de réparer les erreurs ou les injustices particulières. Bientôt la trace des « vengeances particulières disparaîtra du sol « de la république ; mais l'affluence des personnes de tout sexe aux portes du comité « de sûreté générale ne fait que retarder des « travaux si utiles aux citoyens. Nous rendons « justice aux mouvements si naturels de l'impatience des familles ; mais pourquoi retarder, par des sollicitations injurieuses aux législateurs et par des rassemblements trop « nombreux, la marche rapide que la justice « nationale doit prendre à cette époque ? »

Les sollicitations de toute espèce, en effet, assiégeaient le comité de sûreté générale. Les femmes surtout usaient de leur influence pour obtenir des actes de clémence, même en faveur d'ennemis connus de la révolution. Il y eut plus d'une surprise faite au comité : les ducs d'Aumont et de Valentinois furent élargis sous des noms supposés, et il y en eut un grand nombre d'autres qui se sauvèrent au moyen des mêmes subterfuges. Il y avait peu de mal à cela ; car, comme l'avait dit Barère, la victoire avait marqué l'époque où la république pouvait devenir facile et indulgente. Mais le bruit répandu qu'on élargissait beaucoup d'aristocrates pouvait de nouveau réveiller les défiances révolutionnaires, et rompre l'espèce d'unanimité avec laquelle on accueillait les mesures de douceur et de paix.

Les sections étaient agitées et devenaient tumultueuses. Il n'était pas possible, en effet, que les parents des détenus ou des victimes, que les suspects récemment élargis, que tous ceux enfin à qui la parole était rendue, se bornassent à demander la réparation d'anciennes rigueurs sans demander des vengeances. Presque tous étaient furieux contre les comités révolutionnaires, et s'en plaignaient hautement. Ils voulaient les recomposer, les abolir même ; et ces discussions amenèrent quelques troubles dans Paris. La section de Montreuil vint dénoncer les actes arbitraires de son comité révolutionnaire ; celle du Panthéon français déclara que son comité avait perdu sa confiance ; celle du Contrat social prit aussi à l'égard du sien des mesures sévères, et nomma une commission pour vérifier ses registres.

C'était là une réaction naturelle de la classe



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Fréron.

modérée, longtemps réduite au silence et à la terreur par les inquisiteurs des comités révolutionnaires. Ces mouvements ne pouvaient manquer de frapper l'attention de la Montagne.

Cette terrible Montagne n'avait pas péri avec Robespierre, et lui avait survécu. Quelques-uns de ses membres étaient restés convaincus de la probité, de la loyauté des intentions de Robespierre, et ne croyaient pas qu'il eût voulu usurper. Ils le regardaient comme la victime des amis de Danton et du parti corrompu, dont il n'avait pu réussir à détruire les restes; mais c'était le très-petit nombre qui pensait de la sorte. La plus grande partie des montagnards, républicains sincères, exaltés, voyant avec horreur tout projet d'usurpation, avaient aidé au 9 thermidor, moins encore pour renverser un régime sanguinaire que pour frapper un Cromwell naissant. Sans doute ils trouvaient inique la justice révolutionnaire telle que Robespierre, Saint-Just, Couthon, Fouquier et Dumas l'avaient faite; mais ils n'entendaient diminuer en rien l'énergie du gouvernement, et ne voulaient faire aucun quartier à ce qu'on

appelait les aristocrates. La plupart étaient des hommes purs et rigides, étrangers à la dictature et à ses actes, et nullement intéressés à la soutenir; mais aussi des révolutionnaires ombrageux, qui ne voulaient pas que le 9 thermidor se changeât en une réaction et tournât au profit d'un parti. Parmi ceux de leurs collègues qui s'étaient coalisés pour renverser la dictature, ils voyaient avec défiance des hommes qui passaient pour des fripons, des dilapidateurs, des amis de Chabot, de Fabre d'Églantine, des membres enfin du parti concussionnaire, agioteur et corrompu. Ils les avaient secondés contre Robespierre, mais ils étaient prêts à les combattre s'ils les voyaient tendre ou à refroidir l'énergie révolutionnaire, ou à détourner les derniers événements au profit d'une faction quelconque. On avait accusé Danton de corruption, de fédéralisme, d'orléanisme, de royalisme : il n'est pas étonnant qu'il s'élevât contre ses amis victorieux des soupçons du même genre. Au reste, aucune attaque n'était encore portée; mais les élargissements nombreux, le soulèvement général contre le système révolutionnaire, commençaient à éveiller les craintes.

Les véritables auteurs du 9 thermidor, au nombre de quinze ou vingt, et dont les principaux étaient Legendre, Fréron, Tallien, Merlin (de Thionville), Barras, Thuriot, Bourdon (de l'Oise), Dubois-Crancé, Lecointre (de Versailles), ne voulaient pas plus que leurs collègues incliner au royalisme et à la contre-révolution; mais, excités par le danger et par la lutte, ils étaient plus prononcés contre les lois révolutionnaires. Ils avaient d'ailleurs beaucoup plus de cette propension à s'adoucir qui avait perdu leurs amis Danton et Desmoulins. Entourés, applaudis, sollicités, ils étaient plus entraînés que leurs collègues de la Montagne dans le système de la clémence. Il était même possible que plusieurs d'entre eux fissent quelques sacrifices à leur position nouvelle. Rendre des services à des familles éplorées, recevoir des témoignages de la plus vive reconnaissance, faire oublier d'anciennes rigueurs, était un rôle qui devait les tenter. Déjà ceux qui se défiaient de leur complaisance, comme ceux qui espéraient en elle, leur donnaient un nom à part, ils les appelaient les *Thermidoriens*.

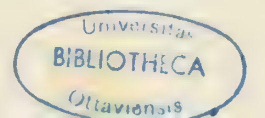
Il s'élevait souvent les contestations les plus vives au sujet des élargissements. Ainsi, par exemple, sur la recommandation d'un député qui disait connaître un individu de son département, le comité ordonnait-il la mise en liberté, aussitôt un député du même département venait se plaindre de cette mise en liberté, et prétendait qu'on avait élargi un aristocrate. Ces contestations, l'apparition d'une multitude d'ennemis connus de la révolution, qui se montraient la joie sur le front, provoquèrent une mesure qui fut adoptée sans qu'on y attachât d'abord beaucoup d'importance. Il fut décidé qu'on imprimerait la liste de tous les individus élargis par les ordres du comité de sûreté générale, et qu'à côté du nom de l'individu élargi serait inscrit le nom des personnes qui avaient réclamé pour lui, et qui avaient répondu de ses principes.

Cette mesure produisit une impression extrêmement fâcheuse. Frappés de la récente oppression qu'ils venaient de subir, beaucoup de citoyens furent effrayés de voir leurs noms consignés sur une liste qui pourrait servir à exercer de nouvelles rigueurs si le régime de la terreur était jamais rétabli. Beaucoup de ceux qui avaient déjà réclamé et obtenu des élargissements en eurent du regret, et beaucoup d'autres ne voulurent plus en demander. On se plaignit vivement dans les sections de ce retour à des mesures qui troublaient la confiance et la joie publiques, et l'on demanda qu'elles fussent révoquées.

Le 26 thermidor, on s'entretenait dans l'Assemblée de l'agitation qui régnait dans les sections de Paris. La section de Montreuil était venue dénoncer son comité révolutionnaire. On lui avait répondu qu'il fallait s'adresser au comité de sûreté générale. Duhem, député de Lille, étranger aux actes de la dernière dictature, mais ami de Billaud, partageant toutes ses opinions, et convaincu qu'il ne fallait pas que l'autorité révolutionnaire se relâchât de ses rigueurs, s'éleva vivement contre l'aristocratie et le modérantisme, qui, disait-il, levaient déjà leurs têtes audacieuses, et s'imaginaient que le 9 thermidor s'était fait

à leur profit. Baudot, Taillefer, qui avaient montré une opposition courageuse sous le régime de Robespierre, mais qui étaient montagnards aussi prononcés que Duhem; Vadier, membre fameux de l'ancien comité de sûreté générale, soutinrent aussi que l'aristocratie s'agitait, et qu'il fallait que le gouvernement fût juste, mais restât inflexible. Granet, député de Marseille, et siégeant à la Montagne, fit une proposition qui augmenta l'agitation de l'Assemblée. Il demanda que les détenus déjà élargis, dont les répondants ne viendraient pas donner leurs noms, fussent réincarcérés sur-le-champ. Cette proposition excita un grand tumulte. Bourdon, Lecointre, Merlin (de Thionville), la combattirent de toutes leurs forces. La discussion, comme il arrive toujours dans ces occasions, s'étendit des listes à la situation politique, et l'on s'attaqua vivement sur les intentions qu'on se supposait déjà de part et d'autre. « Il est « temps, s'écria Merlin (de Thionville), que « toutes les factions renoncent à se servir des « marches du trône de Robespierre. On ne « doit rien faire à demi, et, il faut l'avouer, « la Convention dans la journée du 9 thermi- « dor a fait beaucoup de choses à demi. Si « elle a laissé des tyrans ici, au moins ils « devraient se taire. » Des applaudissements nombreux couvrirent ces paroles de Merlin, adressées surtout à Vadier, l'un de ceux qui avaient parlé contre les mouvements des sections. Legendre prit la parole après Merlin. « Le comité, dit-il, s'est bien aperçu qu'on « lui a surpris l'élargissement de quelques « aristocrates, mais le nombre n'en est pas « grand, et ils seront réincarcérés bientôt. « Pourquoi nous accuser les uns les autres? « pourquoi nous regarder comme ennemis, « quand nos intentions nous rapprochent? « Calmons nos passions, si nous voulons assu- « rer et accélérer le succès de la révolution. « Citoyens, je vous demande le rapport de la « loi du 23, qui ordonne l'impression des « citoyens élargis. Cette loi a dissipé la joie « publique, et a glacé tous les cœurs. » Tallien succède à Legendre; il est écouté avec la plus grande attention, comme le principal des thermidoriens. « Depuis quelques jours, « dit-il, tous les bons citoyens voient avec « douleur qu'on cherche à vous diviser, et à « ranimer des haines qui devraient être en- « sevelies dans la tombe de Robespierre. En « entrant ici, on m'a fait remettre un bil- « let dans lequel on m'annonce que plusieurs « membres devaient être attaqués dans cette « séance. Sans doute ce sont les ennemis de « la république qui font courir ces bruits; « gardons-nous de les seconder par nos divi- « sions. » Des applaudissements interrompent Tallien; il reprend : « Continuateurs de « Robespierre, s'écrie-t-il, n'espérez aucun « succès; la Convention est déterminée à pé- « rir plutôt que de souffrir une nouvelle ty- « rannie. La Convention veut un gouverne- « ment inflexible, mais juste. Il est possible « que quelques patriotes aient été trompés « sur le compte de certains détenus; nous ne « croyons pas à l'infaillibilité des hommes. « Mais qu'on dénonce les individus élargis mal « à propos, et ils seront réincarcérés. Pour « moi, je fais ici un aveu sincère; j'aime mieux « voir aujourd'hui en liberté vingt aristocra- « tes que l'on reprendra demain, que de voir « un patriote rester dans les fers. Eh quoi! la « république, avec ses douze cent mille ci- « toyens armés, aurait peur de quelques aris- « tocrates! Non! elle est trop grande, elle « saura partout découvrir et frapper ses en- « nemis. »

Tallien, souvent interrompu par les applaudissements, en reçoit de plus bruyants encore en finissant son discours. Après ces explications générales, on revient à la loi du 23, et à la disposition nouvelle que Granet voulait y faire ajouter. Les partisans de la loi soutiennent qu'on ne doit pas craindre de se montrer en faisant un acte patriotique tel que celui de réclamer un citoyen injustement détenu. Ses adversaires répondent que rien n'est plus dangereux que les listes; que celles des vingt mille et des huit mille ont été le sujet d'un trouble continuel, que tous ceux qui s'y trouvaient inscrits ont vécu dans l'effroi, et que, n'eût-on plus aucune tyrannie à craindre, les individus portés sur les nouvelles listes n'auraient plus aucun repos. Enfin on transige. Bourdon propose d'imprimer les noms des prisonniers élargis, sans y ajouter ceux des répondants qui ont sollicité



la mise en liberté. Cette proposition est accueillie, et il est décidé qu'on imprimera le nom des élargis seulement. Tallien, qui n'était pas satisfait de ce moyen, remonte aussitôt à la tribune. « Puisque vous avez dé-« crété, dit-il, d'imprimer la liste des citoyens « rendus à la liberté, vous ne pouvez refuser « de publier celle des citoyens qui les ont fait « incarcérer. Il est juste aussi que l'on con-« naisse ceux qui dénonçaient et faisaient ren-« fermer de bons patriotes. » L'Assemblée, surprise par la demande de Tallien, trouve d'abord la proposition juste, et la décrète aussitôt. A peine la décision est-elle rendue, que plusieurs membres de l'Assemblée se ravisent. Voilà une liste, dit-on, qui sera opposée à la précédente; *c'est la guerre civile*. Bientôt on répète ce mot dans la salle, et plusieurs voix s'écrient : *C'est la guerre civile!* « Oui, reprend aussitôt Tallien qui remonte « à la tribune, oui, *c'est la guerre civile*. « Je le pense comme vous. Vos deux dé-« crets mettront en présence deux espèces « d'hommes qui ne pourront pas se pardon-« ner. Mais j'ai voulu, en vous proposant le « second décret, vous faire sentir l'inconvé-« nient du premier. Maintenant je vous pro-« pose de les rapporter tous les deux. » De toutes parts on s'écrie : « Oui, oui, le rapport « des deux décrets! » Amar le demande lui-même, et les deux décrets sont rapportés. Toute impression de liste est donc écartée, grâce à cette surprise adroite et hardie que Tallien venait de faire à l'Assemblée.

Cette séance rendit la sécurité à une foule de gens qui commençaient à la perdre; mais elle prouva que toutes les passions n'étaient pas éteintes, que toutes les luttes n'étaient pas terminées. Les partis avaient tous été frappés à leur tour, et avaient perdu leurs têtes les plus illustres : les royalistes, à plusieurs époques; les girondins, au 31 mai; les dantonistes, en germinal; les montagnards exaltés, au 9 thermidor. Mais si les chefs les plus illustres avaient péri, leurs partis survivaient; car les partis ne succombent pas sous un seul coup, et leurs restes s'agitent longtemps après eux. Ces partis allaient tour à tour se disputer encore la direction de la révolution, et recommencer une carrière laborieuse et ensanglantée. Il fallait, en effet, que les esprits, arrivés par l'excitation du danger au dernier degré d'emportement, revinssent progressivement au point d'où ils étaient partis; pendant ce retour, le pouvoir devait repasser de mains en mains, et on allait voir les mêmes luttes de passions, de systèmes et d'autorité.

Après ces premiers soins donnés à la réparation de beaucoup de rigueurs, la Convention songea à l'organisation des comités et du gouvernement provisoire, qui devait, comme on sait, régir la France jusqu'à la paix générale. Une première discussion s'était élevée, comme on vient de le voir, sur le comité de salut public, et la question avait été renvoyée à une commission chargée de présenter un nouveau plan. Il était urgent de s'en occuper, et c'est ce que fit l'Assemblée dans les premiers jours de fructidor (août). Elle était placée entre deux systèmes et deux écueils opposés : la crainte d'affaiblir l'autorité chargée du salut de la révolution, et la crainte de reconstituer la tyrannie. Le propre des hommes est d'avoir peur des dangers quand ils sont passés, et de prendre des précautions contre ce qui ne peut plus être. La tyrannie du dernier comité de salut public était née du besoin de suffire à une tâche extraordinaire, au milieu d'obstacles de tout genre. Quelques hommes s'étaient présentés pour faire ce qu'une Assemblée ne pouvait, ne savait, n'osait faire elle-même; et au milieu de leurs travaux inouïs depuis quinze mois, ils n'avaient pu ni motiver leurs opérations, ni en rendre compte à l'Assemblée, que d'une manière très-générale; ils n'avaient pas même le temps d'en délibérer entre eux, et chacun d'eux vaquait en maître absolu à la tâche qui lui était dévolue. Ils étaient devenus ainsi autant de dictateurs forcés, que les circonstances, plutôt que l'ambition, avaient rendus tout-puissants. Aujourd'hui que la tâche était presque achevée, que les périls extrêmes étaient passés, une pareille puissance ne pouvait plus se former, faute d'occasion. Il était puéril de se prémunir si fort contre un danger devenu impossible; il y avait même dans cette prudence un inconvénient grave, celui d'énerver l'autorité et de lui enlever toute



Enlèvement des chevaux à l'agriculture... (Page 108).

énergie. Douze cent mille hommes avaient été levés, nourris, armés, et conduits aux frontières; mais il fallait pourvoir à leur entretien, à leur direction, et c'est un soin qui exigeait encore une grande application, une rare capacité, et des pouvoirs très-étendus.

Déjà l'on avait décrété le principe du renouvellement des comités par quart chaque mois; et l'on avait décidé, en outre, que les membres sortants ne pourraient rentrer avant un mois. Ces deux conditions, en empêchant une nouvelle dictature, empêchaient aussi toute bonne administration. Il était impossible qu'il y eût aucune suite, aucune application constante, aucun secret dans ce ministère constamment renouvelé. Dans cette organisation, à peine un membre était-il au courant des affaires, qu'il était forcé de les quitter; et si une capacité se déclarait, comme celle de Carnot pour la guerre, de Prieur (de la Côte-d'Or) et de Robert Lindet pour l'administration, de Cambon pour les finances, elle était ravie à l'État au terme désigné; car l'absence seule pendant un mois, exigée par la loi, rendait à peu près nuls les avantages d'une réélection ultérieure.

Mais il fallait subir la réaction. A une concentration extrême de pouvoir devait succéder une dissémination tout aussi extrême, et bien autrement dangereuse. L'ancien comité de salut public, chargé souverainement de ce qui intéressait le salut de l'État, avait droit d'appeler à lui les autres comités, et de se faire rendre compte de leurs opérations; il s'était emparé ainsi de tout ce qui était essentiel dans l'œuvre de chacun d'eux. Pour empêcher à l'avenir de tels empiétements, la nouvelle organisation sépara les attributions des comités et les rendit indépendants les uns des autres. Il en fut établi seize :

1° Comité de salut public;
2° Comité de sûreté générale;
3° Comité des finances;

4° Comité de législation ;
5° Comité d'instruction publique ;
6° Comité de l'agriculture et des arts ;
7° Comité du commerce et d'approvisionnements ;
8° Comité des travaux publics ;
9° Comité des transports en poste ;
10° Comité militaire ;
11° Comité de la marine et des colonies ;
12° Comité des secours publics ;
13° Comité de division ;
14° Comité des procès-verbaux et archives ;
15° Comité des pétitions, correspondances et dépêches ;
16° Comité des inspecteurs du Palais-National.

Le comité de salut public était composé de douze membres ; il conservait la direction des opérations militaires et diplomatiques ; il était chargé de la levée et de l'équipement des armées, du choix des généraux, des plans de campagne, etc. ; mais là se bornaient ses attributions. Le comité de sûreté générale, composé de seize membres, avait la police ; celui des finances, composé de quarante-huit membres, avait l'inspection des revenus, du trésor, des monnaies, des assignats, etc. Les comités pouvaient se réunir pour les objets qui les concernaient en commun. Ainsi, l'autorité absolue de l'ancien comité de salut public était remplacée par une foule d'autorités rivales, exposées à s'embarrasser et à se gêner dans leur marche. Telle fut la nouvelle organisation du gouvernement.

On opérait en même temps d'autres réformes qui n'étaient pas jugées moins pressantes. Les comités révolutionnaires établis dans les moindres bourgs, et chargés d'y exercer l'inquisition, étaient la plus vexatoire et la plus abhorrée des institutions attribuées au parti Robespierre. Pour rendre leur action moins étendue et moins tracassière, on en réduisit le nombre à un seul par district. Cependant il dut y en avoir un dans toute commune de huit mille âmes, qu'elle fût ou non chef-lieu de district. Dans Paris, le nombre fut réduit de quarante-huit à douze. Ces comités devaient être composés de douze membres ; il fallait pour un mandat d'amener la signature de trois membres au moins, et de sept pour un mandat d'arrêt. Ils étaient, comme les comités de gouvernement, soumis au renouvellement par quart chaque mois. A toutes ces dispositions la Convention en ajouta de non moins importantes, en décidant que les assemblées des sections n'auraient plus lieu qu'une fois par décade, tous les jours de décadi, et que les citoyens présents cesseraient d'avoir quarante sous par séance. C'était resserrer la démagogie dans des limites moins étendues, en rendant plus rares les assemblées populaires, et surtout en ne payant plus les basses classes pour y assister. C'était couper ainsi un abus qui était devenu excessif à Paris. On payait par section douze cents membres présents, tandis qu'il y en avait à peine trois cents en séance. Les présents répondaient pour les absents, et l'on se rendait alternativement ce service. Ainsi cette milice ouvrière, si dévouée à Robespierre, se trouvait éconduite, et renvoyée à ses travaux.

La plus importante détermination prise par la Convention fut l'épuration des individus composant toutes les autorités locales, comités révolutionnaires, municipalités, etc. C'était là que se trouvaient, comme nous l'avons dit, les révolutionnaires les plus ardents ; ils étaient devenus dans chaque localité ce que Robespierre, Saint-Just et Couthon étaient à Paris, et ils avaient usé de leurs pouvoirs avec toute la brutalité des autorités inférieures. Le décret du gouvernement révolutionnaire, en suspendant la constitution jusqu'à la paix, avait prohibé les élections de toute espèce, afin d'éviter les troubles et de concentrer l'autorité dans les mêmes mains. La Convention, par des raisons absolument semblables, c'est-à-dire pour prévenir les luttes entre les jacobins et les aristocrates, maintint les dispositions du décret, et confia aux représentants en mission le soin d'épurer les administrations dans toute la France. C'était là le moyen de s'assurer à elle-même le choix et la direction des autorités locales, et d'éviter le débordement des deux factions l'une sur l'autre. Enfin le tribunal révolutionnaire, suspendu récemment, fut remis en activité ; les juges et les jurés n'étant pas tous

nommés encore, ceux qui étaient déjà réunis durent entrer en fonctions sur-le-champ, et juger d'après les lois existantes antérieures à celles du 22 prairial. Ces lois étaient encore fort redoutables; mais les hommes dont on avait fait choix pour les appliquer, et la docilité avec laquelle les justices extraordinaires suivent la direction du gouvernement qui les institue, étaient une garantie contre de nouvelles cruautés.

Toutes ces réformes furent exécutées du 1er au 15 fructidor (fin d'août). Il restait une institution importante à établir, c'était la liberté de la presse. Aucune loi ne lui traçait de bornes; elle était même consacrée d'une manière illimitée dans la Déclaration des Droits; néanmoins elle avait été proscrite de fait, sous le régime de la terreur. Une seule parole imprudente pouvant compromettre la tête des citoyens, comment auraient-ils osé écrire? Le sort de l'infortuné Camille Desmoulins avait assez prouvé l'état de la presse à cette époque. Durand-Maillane, ex-constituant, et l'un de ces esprits timides qui s'étaient complétement annulés pendant les orages de la Convention, demanda que la liberté de la presse fût de nouveau formellement garantie. « Nous n'avons jamais pu, dit « cet excellent homme à ses collègues, nous « faire entendre dans cette enceinte sans être « exposés à des insultes et à des menaces. Si « vous voulez notre avis dans les discussions « qui s'élèveront à l'avenir, si vous voulez « que nous puissions contribuer de nos lu« mières à l'œuvre commune, il faut donner « de nouvelles sûretés à ceux qui voudront « ou parler ou écrire. »

Quelques jours après, Fréron, l'ami et le collègue de Barras dans sa mission à Toulon, le familier de Danton et de Camille Desmoulins, et, depuis leur mort, l'ennemi le plus fougueux du comité de salut public, Fréron unit sa voix à celle de Durand-Maillane, et demanda la liberté illimitée de la presse. Les avis se partagèrent. Ceux qui avaient vécu dans la contrainte pendant la dernière dictature, et qui voulaient enfin donner impunément leur avis sur toutes choses, ceux qui étaient disposés à réagir énergiquement contre la révolution, demandaient une déclaration formelle, pour garantir la liberté de parler et d'écrire. Les montagnards, qui pressentaient l'usage qu'on se proposait de faire de cette liberté, qui voyaient un débordement d'accusations se préparer contre tous les hommes qui avaient exercé quelques fonctions pendant la terreur; beaucoup d'autres encore qui, sans avoir de crainte personnelle, appréciaient le dangereux moyen qu'on allait fournir aux contre-révolutionnaires, déjà fourmillant de toutes parts, s'opposaient à une déclaration expresse. Ils donnaient pour raison que la Déclaration des Droits consacrait la liberté de la presse, que la consacrer de nouveau était inutile, puisque c'était proclamer un droit déjà reconnu, et que si l'on avait pour but de la rendre illimitée, on commettait une imprudence. « Vous allez donc, « dirent Bourdon (de l'Oise) et Cambon, per« mettre au royalisme de surgir, et d'impri« mer ce qui lui plaira contre l'institution de « la république? » Toutes ces propositions furent renvoyées aux comités compétents, pour examiner s'il y avait lieu de faire une nouvelle déclaration.

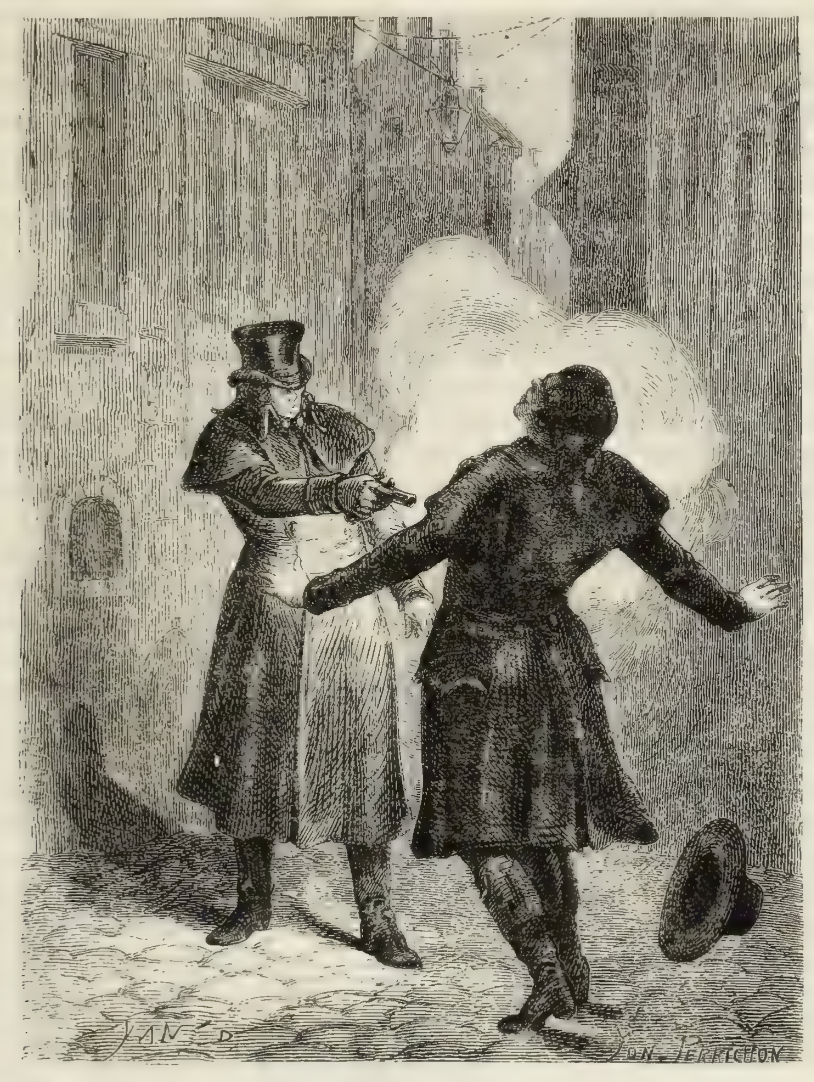
Ainsi, le gouvernement provisoire, destiné à régir la révolution jusqu'à la paix, était entièrement modifié d'après les nouvelles dispositions de clémence et de générosité qui se manifestaient depuis le 9 thermidor. Comités de gouvernement, tribunal révolutionnaire, administrations locales, étaient réorganisés et épurés, la liberté de la presse était déclarée, et tout annonçait une marche nouvelle.

L'effet que devaient produire ces réformes ne tarda pas à se faire sentir. Jusqu'ici, le parti des révolutionnaires ardents s'était trouvé placé dans le gouvernement même; il composait les comités, et commandait à la Convention; il régnait aux Jacobins, il remplissait les administrations municipales, et les comités révolutionnaires dont la France entière était couverte : dépossédé aujourd'hui, il allait se trouver en dehors du gouvernement et former contre lui un parti hostile.

Les jacobins avaient été suspendus dans la nuit du 9 au 10 thermidor. Legendre avait fermé leur salle, et en avait déposé les clefs sur le bureau de la Convention. Les clefs furent rendues, et il fut permis à la société de

se reconstituer, à la condition de s'épurer. Quinze membres des plus anciens furent choisis pour examiner la conduite de tous les associés pendant la nuit du 9 au 10. Ils ne devaient admettre que ceux qui, pendant cette fameuse nuit, avaient été à leur poste de citoyens, au lieu de se rendre à la commune pour conspirer contre la Convention. En attendant l'épuration, les anciens membres furent admis dans la salle comme membres provisoires. L'épuration commença. Une enquête sur chacun d'eux eût été difficile, on se contentait de les interroger, et on les jugeait sur leurs réponses. On pense combien l'examen devait être fait avec indulgence, puisque c'étaient les jacobins qui se jugeaient eux-mêmes. En quelques jours, plus de six cents membres furent réinstallés, sur leur simple déclaration qu'ils avaient été pendant la fameuse nuit au poste assigné par leurs devoirs. La société fut bientôt recomposée comme elle l'était auparavant, et remplie de tous les individus qui, dévoués à Robespierre, à Saint-Just et à Couthon, les regrettaient comme des martyrs de la liberté, et des victimes de la contre-révolution. A côté de la société mère existait encore ce fameux club électoral vers lequel se retiraient ceux qui avaient à faire des propositions qu'on ne pouvait entendre aux Jacobins, et où s'étaient tramées les plus grandes journées de la révolution. Il siégeait toujours à l'Évêché, et se composait des anciens cordeliers, des jacobins les plus déterminés, et des hommes les plus compromis pendant la terreur. Les Jacobins et ce club devaient naturellement devenir l'asile de ces employés que la nouvelle épuration allait chasser de leurs places. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Les jurés et juges du tribunal révolutionnaire, les membres des quarante-huit comités, au nombre de quatre cents environ, les agents de la police secrète de Saint-Just et de Robespierre, les porteurs d'ordres des comités, qui formaient la bande du fameux Héron, les commis de différentes administrations, en un mot les employés de toute espèce exclus des fonctions qu'ils avaient exercées, se réunirent aux Jacobins et au club électoral, soit qu'ils en fussent déjà membres, soit qu'ils se fissent recevoir pour la première fois. Ils allaient exhaler là leurs plaintes et leurs ressentiments. Ils étaient inquiets pour leur sûreté, et craignaient les vengeances de ceux qu'ils avaient persécutés ; ils regrettaient en outre des fonctions lucratives, ceux-là surtout qui, membres des comités révolutionnaires, avaient pu joindre à leurs appointements des dilapidations de toute espèce. La réunion de ces hommes composait un parti violent, opiniâtre, qui, à l'ardeur naturelle de ses opinions, joignait aujourd'hui l'irritation de l'intérêt lésé. Ce qui se passait à Paris avait lieu de même par toute la France. Les membres des municipalités, des comités révolutionnaires, des directoires de district, se réunissaient dans les sociétés affiliées à la société mère, et venaient y mettre en commun leurs craintes et leurs haines. Ils avaient pour eux le bas peuple, destitué aussi de ses fonctions depuis qu'il ne recevait plus quarante sous pour assister aux assemblées de section.

En haine de ce parti, et pour le combattre, s'en formait un autre, qui ne faisait d'ailleurs que revivre. Il comprenait tous ceux qui avaient souffert ou gardé le silence pendant la terreur, et qui pensaient que le moment était venu de se réveiller et de diriger à leur tour la marche de la révolution. On vient de voir, au sujet des élargissements, les parents des détenus ou des victimes reparaître dans les sections, et s'y agiter, soit pour faire ouvrir les prisons, soit pour dénoncer et poursuivre les comités révolutionnaires. La marche nouvelle de la Convention, les réformes commencées, augmentèrent les espérances et le courage de ces premiers opposants. Ils appartenaient à toutes les classes qui avaient été opprimées, quel que fût leur rang, mais surtout au commerce, à la bourgeoisie, à ce tiers état laborieux, opulent et modéré, qui, monarchique et constitutionnel avec les constituants, républicain avec les girondins, s'était effacé dès le 31 mai, et avait été exposé à des persécutions de tout genre. Dans ses rangs se cachaient maintenant les restes fort rares d'une noblesse qui n'osait pas encore se plaindre de son abaissement, mais qui se plaignait de la violation des droits de l'humanité à son égard, et quelques partisans de la royauté, créatures ou agents de l'ancienne cour, qui



Paris — J. Claye, imp. Furne et C., éditeurs.

Assassinat de Tallien... (Page 114.)

n'avaient cessé de susciter des obstacles à la révolution, en se jetant dans toutes les oppositions naissantes, quel qu'en fût le système et le caractère. C'étaient, comme d'usage, les jeunes gens de ces différentes classes qui se prononçaient avec le plus de vivacité et d'énergie, car c'est toujours la jeunesse qui est la première à se soulever contre un régime oppresseur. Ils remplissaient les sections, le Palais-Royal, les lieux publics, et manifestaient de la manière la plus énergique leur opinion contre ce qu'on appelait les terroristes. Ils donnaient les plus nobles motifs. Les uns avaient vu leurs familles persécutées, les autres craignaient de les voir persécuter un jour, si le régime de la terreur était rétabli, et ils juraient de s'y opposer de toutes leurs forces. Mais le secret de l'opposition de beaucoup d'entre eux était dans la réquisition ; les uns s'y étaient soustraits en se cachant, quelques autres venaient de quitter les armées en apprenant le 9 thermidor. A eux se joignaient les écrivains, persécutés pendant les derniers temps, et toujours aussi prompts que les jeunes gens à se ranger dans toutes les oppositions ; ils remplissaient déjà

les journaux et les brochures de diatribes violentes contre le régime de la terreur.

Les deux partis se prononcèrent de la manière la plus vive et la plus opposée, sur les modifications apportées par la Convention au régime révolutionnaire. Les jacobins et les clubistes crièrent à l'aristocratie; ils se plaignirent du comité de sûreté générale qui élargissait les contre-révolutionnaires, et de la presse dont on faisait déjà un usage cruel contre ceux qui avaient sauvé la France. La mesure qui les blessait le plus, était l'épuration générale de toutes les autorités. Ils n'osaient pas précisément s'élever contre le renouvellement des individus, car c'eût été avouer des motifs trop personnels, mais ils s'élevaient contre le mode de réélection; ils soutenaient qu'il fallait rendre au peuple le droit d'élire ses magistrats; que faire nommer par les députés en mission les membres des municipalités, des districts, des comités révolutionnaires, c'était commettre une usurpation ; que réduire les sections à une séance par décade, c'était violer le droit qu'avaient les citoyens de s'assembler pour délibérer sur la chose publique. Ces plaintes étaient en contradiction avec le principe du gouvernement révolutionnaire, qui interdisait toute élection jusqu'à la paix ; mais les partis ne craignent pas les contradictions, quand leur intérêt est compromis : les révolutionnaires savaient qu'une élection populaire les aurait ramenés à leurs postes.

Les bourgeois dans les sections, les jeunes gens au Palais-Royal et dans les lieux publics, les écrivains dans les journaux, demandaient avec véhémence l'usage illimité de la presse, se plaignaient de voir encore dans les comités actuels et dans les administrations trop d'agents de la précédente dictature; ils osaient déjà faire des pétitions contre les représentants qui avaient rempli certaines missions ; ils méconnaissaient tous les services rendus, et commençaient à diffamer la Convention elle-même. Tallien, qui, en sa qualité de principal thermidorien, se regardait comme particulièrement responsable de la marche nouvelle imprimée aux choses, aurait voulu qu'on déterminât cette marche avec vigueur, sans fléchir dans un sens ni dans un autre. Dans un discours rempli de distinctions subtiles entre la terreur et le gouvernement révolutionnaire, et dont le sens général était que, sans employer une cruauté systématique, il fallait conserver néanmoins une énergie suffisante, Tallien proposa de déclarer que le gouvernement révolutionnaire était maintenu, que par conséquent les assemblées primaires ne devraient pas être convoquées pour faire des élections, mais il proposa de déclarer en même temps que tous les moyens de terreur étaient proscrits, et que les poursuites dirigées contre les écrivains qui auraient librement émis leurs opinions, seraient considérées comme des moyens de terreur.

Ces propositions, qui ne présentaient aucune mesure précise, et qui étaient seulement une profession de foi des thermidoriens qui voulaient se placer entre les deux partis sans en favoriser aucun, furent renvoyées aux trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation, auxquels on renvoyait tout ce qui avait trait à ces questions.

Cependant ces moyens n'étaient pas faits pour calmer la colère des partis. Ils continuaient à s'invectiver avec la même violence; et ce qui contribuait surtout à augmenter l'inquiétude générale, et à multiplier les sujets de plaintes et d'accusations, c'était la situation économique de la France, plus déplorable peut-être en ce moment qu'elle ne l'avait jamais été, même aux époques les plus calamiteuses de la révolution.

Les assignats, malgré les victoires de la république, avaient subi une baisse rapide, et ne comptaient plus dans le commerce que pour le sixième ou le huitième de leur valeur; ce qui apportait un trouble effrayant dans les échanges, et rendait le *maximum* plus inexécutable et plus vexatoire que jamais. Évidemment ce n'était plus le défaut de confiance qui dépréciait les assignats, car on ne pouvait plus craindre pour l'existence de la république; c'était leur émission excessive et toujours croissante au fur et à mesure de la baisse. Les impôts, difficilement perçus et payés en papier, fournissaient à peine le quart ou le cinquième de ce que la république dépensait chaque mois pour les frais extraordinaires de la guerre, et il fallait y suppléer

par de nouvelles émissions. Aussi, depuis l'année précédente, la quantité d'assignats en circulation, qu'on avait espéré réduire à moins de deux milliards, par le moyen de différentes combinaisons, s'était élevée au contraire à 4 milliards 600 millions.

A cette accumulation excessive de papier-monnaie, et à la dépréciation qui s'ensuivait, se joignaient encore toutes les calamités résultant soit de la guerre, soit des mesures inouïes qu'elle avait commandées. On se souvient que, pour établir un rapport forcé entre la valeur nominale des assignats et les marchandises, on avait imaginé la loi du *maximum*, qui réglait le prix de tous les objets, et ne permettait pas aux marchands de l'élever au fur et à mesure de l'avilissement du papier; on se souvient qu'à ces mesures on avait ajouté les *réquisitions*, qui donnaient aux représentants ou aux agents de l'administration la faculté de requérir toutes les marchandises nécessaires aux armées et aux grandes communes, en les payant en assignats, et au taux du *maximum*. Ces mesures avaient sauvé la France, mais en apportant un trouble extraordinaire dans les échanges et la circulation.

On a déjà vu quels étaient les inconvénients principaux du *maximum* : établissement de deux marchés, l'un public, dans lequel les marchands n'exposaient que ce qu'ils avaient de plus mauvais et en moindre quantité possible; l'autre clandestin, dans lequel les marchands vendaient ce qu'ils avaient de meilleur contre de l'argent et à prix libre; enfouissement général des denrées, que les fermiers parvenaient à soustraire à toute la vigilance des agents chargés de faire les réquisitions; enfin, trouble, ralentissement dans la fabrication, parce que les manufacturiers ne trouvaient pas dans le prix fixé à leurs produits les frais même de la production. Tous ces inconvénients d'un double commerce, de l'enfouissement des subsistances, de l'interruption de la fabrication, n'avaient fait que s'accroître. Il s'était établi partout deux commerces, l'un public et insuffisant, l'autre secret et usuraire. Il y avait deux qualités de pain, deux qualités de viande, deux qualités de toutes choses, l'une pour les riches qui pouvaient payer en argent ou excéder le *maximum*, l'autre pour le pauvre, l'ouvrier, le rentier, qui ne pouvaient donner que la valeur nominale de l'assignat. Les fermiers étaient devenus tous les jours plus ingénieux à soustraire leurs denrées; ils faisaient de fausses déclarations; ils ne battaient pas leur blé, et prétextaient le défaut de bras, défaut qui, au reste, était réel, car la guerre avait absorbé plus de quinze cent mille hommes; ils arguaient de la mauvaise saison, qui, en effet, ne fut pas aussi favorable qu'on l'avait cru au commencement de l'année, lorsqu'à la fête de l'Être suprême on remerciait le ciel des victoires et de l'abondance des récoltes. Quant aux fabricants, ils avaient tout à fait suspendu leurs travaux. On a vu que l'année précédente, la loi, pour n'être pas inique envers les marchands, avait dû remonter jusqu'aux fabricants, et fixer le prix de la marchandise sur le lieu de fabrique, en ajoutant à ce prix celui des transports; mais cette loi était devenue injuste à son tour. La matière première, la main-d'œuvre, ayant subi le renchérissement général, les manufacturiers n'avaient plus trouvé le moyen de faire leurs frais, et avaient cessé leurs travaux. Il en était de même des commerçants. Le fret pour les marchandises de l'Inde était monté, par exemple, de 150 francs le tonneau à 400; les assurances, de 5 et 6 pour cent à 50 et 60. Les commerçants ne pouvaient donc plus vendre les produits rendus dans les ports au prix fixé par le *maximum*, et ils interrompaient aussi leurs expéditions. Comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, en forçant un prix il aurait fallu les forcer tous; mais c'était impossible.

Le temps avait dévoilé encore d'autres inconvénients particuliers au *maximum*. Le prix des blés avait été fixé d'une manière uniforme dans toute la France. Mais la production du blé étant inégalement coûteuse et abondante dans les différentes provinces, le taux légal se trouvait sans aucune proportion avec les localités. La faculté laissée aux municipalités de fixer le prix de toutes les marchandises amenait une autre espèce de désordre. Quand les marchandises manquaient dans une commune, les autorités en élevaient

le prix : alors ces marchandises y étaient apportées au préjudice des communes voisines : il y avait quelquefois engorgement dans un lieu, disette dans un autre, à la volonté des régulateurs du tarif ; et les mouvements du commerce, au lieu d'être réguliers et naturels, étaient capricieux, inégaux et convulsifs.

Les résultats des réquisitions étaient bien plus fâcheux encore. On se servait des réquisitions pour nourrir les armées, pour fournir les grandes manufactures d'armes et les arsenaux de ce qui leur était nécessaire, pour approvisionner les grandes communes, et quelquefois pour procurer aux fabricants et aux manufacturiers les matières dont ils avaient besoin. C'étaient les représentants, les commissaires près des armées, les agents de la commission du commerce et des approvisionnements, qui avaient la faculté de requérir. Dans le moment pressant du danger, les réquisitions s'étaient faites avec précipitation et confusion. Souvent elles se croisaient pour les mêmes objets, et celui qui était requis ne savait à qui entendre. Elles étaient presque toujours illimitées. Quelquefois on frappait de réquisition toute une denrée dans une commune ou un départ ment. Alors les fermiers ou les marchands ne pouvaient plus vendre qu'aux agents de la république ; le commerce étant interrompu, l'objet requis gisait longtemps sans être enlevé ou payé, et la circulation se trouvait arrêtée. Dans la confusion qui résultait de l'urgence, on ne calculait pas les distances, et l'on frappait de réquisition le département le plus éloigné de la commune ou de l'armée qu'on voulait approvisionner ; ce qui multipliait les transports. Beaucoup de rivières et de canaux étant privés d'eau par une sécheresse extraordinaire, il n'était resté que le roulage, et l'on avait enlevé à l'agriculture ses chevaux pour suffire aux charrois. Cet emploi extraordinaire, joint à une levée forcée de quarante-quatre mille chevaux pour l'armée, les avait rendus très-rares et avait épuisé presque tous les moyens de transport. Par l'effet de ces mouvements mal calculés et souvent inutiles, des masses énormes de subsistances ou de marchandises se trouvaient dans les magasins publics, entassées sans aucun soin, et souvent exposées à toute espèce d'avaries. Les bestiaux acquis pour la république étaient mal nourris ; ils arrivaient amaigris dans les abattoirs, ce qui faisait manquer les corps gras, le suif, la graisse, etc. Aux transports inutiles se joignaient donc des dégâts, et souvent les abus les plus coupables. Des agents infidèles revendaient secrètement, au cours le plus élevé, les marchandises qu'ils avaient obtenues au *maximum* par le moyen des réquisitions. Cette fraude était pratiquée aussi par des marchands, des fabricants qui, ayant invoqué d'abord un ordre de réquisition pour s'approvisionner, revendaient ensuite secrètement et au cours ce qu'ils avaient acheté au *maximum*.

Ces causes diverses, s'ajoutant aux effets de la guerre continentale et maritime, avaient réduit le commerce à un état déplorable. Il n'y avait plus de communications avec les colonies, devenues presque inaccessibles par les croisières des Anglais, et presque toutes ravagées par la guerre. La principale, Saint-Domingue, était mise à feu et à sang par les divers partis qui se la disputaient. Ce concours de circonstances rendait déjà toute communication extérieure presque impossible ; une autre mesure révolutionnaire avait contribué aussi à amener cet état d'isolement ; c'était le séquestre ordonné sur les biens des étrangers avec lesquels la France était en guerre. On se souvient que la Convention, en ordonnant ce séquestre, avait eu pour but d'arrêter l'agiotage sur le papier étranger, et d'empêcher les capitaux d'abandonner les assignats pour se convertir en lettres de change sur Francfort, Amsterdam, Londres, etc. En saisissant les valeurs que les Espagnols, les Allemands, les Hollandais, les Anglais, avaient sur la France, on provoqua une mesure pareille de la part de l'étranger, et toute circulation d'effets de crédit avait cessé entre la France et l'Europe. Il n'existait plus de relations qu'avec les pays neutres, le Levant, la Suisse, le Danemark, la Suède et les États-Unis ; mais la commission du commerce et des approvisionnements en avait usé toute seule, pour se procurer des grains, des fers, et différents objets nécessaires à la marine.



Lecointre (de Versailles.)

Elle avait requis pour cela tout le papier ; elle en donnait aux banquiers français la valeur en assignats, et s'en servait en Suisse, en Suède, en Danemark, en Amérique, pour payer les grains et les différents produits qu'elle achetait.

Tout le commerce de la France se trouvait donc réduit aux approvisionnements que le gouvernement faisait dans les pays étrangers, au moyen des valeurs requises forcément chez les banquiers français. A peine arrivait-il dans les ports quelques marchandises venues par le commerce libre, qu'elles étaient aussitôt frappées de réquisition, ce qui décourageait entièrement, comme nous venons de le montrer, les négociants auxquels le fret et les assurances avaient coûté énormément, et qui étaient obligés de vendre au *maximum*.

Les seules marchandises un peu abondantes dans les ports étaient celles qui provenaient des prises faites sur l'ennemi ; mais les unes étaient immobilisées par les réquisitions, les autres par les prohibitions portées contre tous les produits des nations ennemies. Nantes, Bordeaux, déjà dévastées par la guerre civile, étaient réduites, par cet état du

commerce, à une inertie absolue et à une détresse extrême. Marseille, qui vivait autrefois de ses relations avec le Levant, voyait son port bloqué par les Anglais, ses principaux négociants dispersés par la terreur, ses savonneries détruites ou transportées en Italie, et faisait à peine quelques échanges désavantageux avec les Génois. Les villes de l'intérieur n'étaient pas dans un état moins triste. Nîmes avait cessé de produire ses soieries, dont elle exportait autrefois pour 20 millions. L'opulente ville de Lyon, ruinée par les bombes et la mine, était maintenant en démolition, et ne fabriquait plus les riches tissus dont elle fournissait autrefois pour plus de 60 millions au commerce. Un décret qui arrêtait les marchandises destinées aux communes rebelles en avait immobilisé autour de Lyon nne quantité considérable, dont une partie devait rester dans cette ville, et l'autre la traverser seulement pour de là se rendre sur les points nombreux auxquels aboutit la route du Midi. Les villes de Châlon, Mâcon, Valence, avaient profité de ce décret pour arrêter les marchandises voyageant sur cette route si fréquentée. La manufacture de Sedan avait été obligée d'interrompre la fabrication des draps fins, pour se livrer à celle du drap à l'usage des troupes, et ses principaux fabricants étaient poursuivis en outre comme complices du mouvement projeté par Lafayette après le 10 août. Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, si riches par la culture du lin et du chanvre, avaient été entièrement ravagés par la guerre. Vers l'Ouest, dans la malheureuse Vendée, plus de six cents lieues carrées étaient entièrement ravagées par le feu et le fer. Les champs étaient en partie abandonnés, et des bestiaux nombreux erraient au hasard sans pâtures et sans étables. Partout, enfin, où des désastres particuliers n'ajoutaient pas aux calamités générales, la guerre avait singulièrement diminué le nombre des bras, et la terreur chez les uns, la préoccupation politique chez les autres, avaient éloigné on dégoûté du travail un nombre considérable de citoyens laborieux. Combien préféraient à leurs ateliers et à leurs champs, les clubs, les conseils municipaux, les sections, où ils recevaient quarante sous pour aller s'agiter et s'émouvoir!

Ainsi, désordre dans tous les marchés, rareté des subsistances; interruption dans les manufactures par l'effet du *maximum;* déplacements désordonnés, amas inutiles, dégâts de marchandises, épuisement de moyens de transport par l'effet des réquisitions, interruption de communication avec toutes les nations voisines, par l'effet de la guerre, du blocus maritime, du séquestre; dévastation des villes manufacturières et de plusieurs contrées agricoles par la guerre civile, diminution de bras par la réquisition ; oisiveté amenée par le goût de la vie politique : tel est le tableau de la France sauvée du fer étranger, mais épuisée un moment par les efforts inouïs qu'on avait exigés d'elle.

Qu'on se figure après le 9 thermidor deux partis aux prises, dont l'un s'attache aux moyens révolutionnaires comme indispensables, et veut prolonger indéfiniment un état essentiellement passager; dont l'autre, irrité des maux inévitables d'une organisation extraordinaire, oublie les services rendus par cette organisation, et veut l'abolir comme atroce; qu'on se figure deux partis de cette nature en lutte, et l'on concevra combien, dans l'état de la France, ils trouvaient de sujets d'accusations réciproques. Les jacobins se plaignaient du relâchement de toutes les lois, de la violation du *maximum* par les fermiers, les marchands, les riches commerçants; de l'inexécution des lois contre l'agiotage, et de l'avilissement des assignats ; ils recommençaient ainsi les cris des hébertistes contre les riches, les accapareurs et les agioteurs. Leurs adversaires, au contraire, osant pour la première fois attaquer les mesures révolutionnaires, s'élevaient contre l'émission excessive des assignats, contre les injures du *maximum,* contre la tyrannie des réquisitions, contre les désastres de Lyon, Sedan, Nantes, Bordeaux, enfin contre les prohibitions et les entraves de toute espèce qui paralysaient et ruinaient le commerce. C'étaient là, avec la liberté de la presse, et le mode de nomination des fonctionnaires publics, les sujets ordinaires des pétitions des clubs ou des sections. Toutes les réclamations à cet égard

étaient renvoyées aux comités de salut public, des finances et de commerce, pour qu'ils eussent à faire des rapports et à présenter leurs vues.

Deux partis étaient ainsi en présence, cherchant et trouvant dans ce qui s'était fait, dans ce qui se faisait encore, des sujets continuels d'attaque et de reproches. Tout ce qui avait eu lieu, bon ou mauvais, on l'imputait aux membres des anciens comités, qui étaient maintenant en butte à toutes les attaques des auteurs de la réaction. Quoiqu'ils eussent contribué à renverser Robespierre, on disait qu'ils ne s'étaient brouillés avec lui que par ambition et pour le partage de la tyrannie, mais qu'au fond ils pensaient de même, qu'ils avaient les mêmes principes, et qu'ils voulaient continuer à leur profit le même système. Parmi les thermidoriens était Lecointre (de Versailles), esprit ardent et inconsidéré, qui se prononçait avec une imprudence désapprouvée de ses collègues. Il avait formé le projet de dénoncer Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, de l'ancien comité de salut public; David, Vadier, Amar et Vouland, du comité de sûreté générale, comme complices et *continuateurs* de Robespierre. Il ne pouvait ni n'osait porter la même accusation contre Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or), Robert Lindet, que l'opinion séparait entièrement de leurs collègues, et qui passaient pour s'être occupés exclusivement des travaux auxquels on devait le salut de la France. Il n'osait pas attaquer non plus tous les membres du comité de sûreté générale, parce qu'ils n'étaient pas tous également accusés par l'opinion. Il fit part de son projet à Tallien et à Legendre, qui cherchèrent à l'en dissuader; mais il n'en persista pas moins à l'exécuter, et, dans la séance du 12 fructidor (29 août), il présenta vingt-six chefs d'accusation contre les membres des anciens comités. Ces vingt-six chefs se réduisaient aux vagues imputations d'avoir été les complices du système de terreur que Robespierre avait fait peser sur la Convention et sur la France; d'avoir contribué aux actes arbitraires des deux comités; d'avoir signé les ordres de proscription; d'avoir été sourds à toutes les réclamations élevées par des citoyens injustement poursuivis; d'avoir fortement contribué à la mort de Danton; d'avoir défendu la loi du 22 prairial; d'avoir laissé ignorer à la Convention que cette loi n'était pas l'ouvrage du comité; de ne point avoir dénoncé Robespierre lorsqu'il abandonna le comité de salut public; enfin de n'avoir rien fait les 8, 9 et 10 thermidor pour mettre la Convention à couvert des projets des conspirateurs.

Dès que Lecointre eut achevé la lecture de ces vingt-six chefs, Goujon, député de l'Ain, républicain jeune, sincère, fervent, et montagnard désintéressé, car il n'avait pris aucune part aux actes reprochés au dernier gouvernement, Goujon se leva et prit la parole avec toutes les apparences d'un profond chagrin. « Je suis, dit-il, douloureusement affligé « quand je vois avec quelle froide tranquil- « lité on vient jeter ici de nouvelles semen- « ces de division, et proposer la perte de « la patrie. Tantôt on vient vous proposer de « flétrir, sous le nom de système de la ter- « reur, tout ce qui s'est fait pendant une « année; tantôt on vous propose d'accuser « des hommes qui ont rendu de grands ser- « vices à la révolution. Ils peuvent être cou- « pables; je l'ignore. J'étais aux armées, je « n'ai rien pu juger, mais si j'avais eu des « pièces qui fissent charge contre des mem- « bres de la Convention, je ne les aurais pas « produites, ou je ne les aurais apportées ici « qu'avec une profonde douleur. Avec quel « sang-froid, au contraire, on vient plonger « le poignard dans le sein d'hommes recom- « mandables à la patrie par leurs importants « services! Remarquez bien que les reproches « qu'on leur fait portent sur la Convention « elle-même. Oui, c'est la Convention qu'on « accuse, c'est au peuple français qu'on fait « le procès, puisqu'ils ont souffert l'un et « l'autre la tyrannie de l'infâme Robespierre. « Jean Debry vous le disait tout à l'heure, ce « sont les aristocrates qui font ou qui com- « mandent toutes ces propositions. — Et les « voleurs, ajoutent quelques voix. — Je de- « mande, reprend Goujon, que la discussion « cesse à l'instant. » Beaucoup de députés s'y opposent. Billaud-Varennes s'élance à la tribune et demande avec instance que la discussion soit continuée. « Il n'y a pas de doute,

« dit-il, que si les faits allégués sont vrais, « nous ne soyons de grands coupables, et que « nos têtes ne doivent tomber. Mais nous dé- « fions Lecointre de les prouver. Depuis la « chute du tyran, nous sommes en butte aux « attaques de tous les intrigants, et nous dé- « clarons que la vie n'a aucun prix pour nous, « s'ils doivent l'emporter. » Billaud continue, et raconte que depuis longtemps ses collègues et lui méditaient le 9 thermidor; que s'ils ont différé, c'est parce que les circonstances l'exigeaient ainsi; qu'ils ont été les premiers à dénoncer Robespierre, et à lui arracher le masque dont il se couvrait; que si on leur fait un crime de la mort de Danton, il s'en accusera tout le premier; que Danton était le complice de Robespierre, qu'il était le point de ralliement de tous les contre-révolutionnaires, et que, s'il avait vécu, la liberté aurait été perdue. « Depuis quelque temps, s'écrie Billaud, nous voyons s'agiter les intrigants, les voleurs... » A ce dernier mot, Bourdon l'interrompt en lui disant : « Le mot est prononcé; il faudra le prouver. — Je me charge, s'écrie Duhem, de le prouver pour un. — Nous le prouverons pour d'autres, » ajoutent plusieurs voix de la Montagne. C'était là le reproche que les montagnards étaient toujours prêts à faire aux amis de Danton, presque tous devenus des thermidoriens. Billaud, qui, au milieu de ce tumulte et de ces interruptions, n'avait pas abandonné la tribune, insiste, et demande une instruction pour que les coupables soient connus. Cambon lui succède, et dit qu'il faut éviter le piége tendu à la Convention; que les aristocrates veulent l'obliger à se déshonorer elle-même en déshonorant quelques-uns de ses membres; que si les comités sont coupables, elle l'est aussi; « et toute la nation avec elle, » ajoute Bourdon (de l'Oise). Au milieu de ce tumulte, Vadier paraît à la tribune, un pistolet à la main, disant qu'il ne survivra pas à la calomnie, si on ne le laisse pas se justifier. Plusieurs membres l'entourent, et l'obligent à descendre. Le président Thuriot déclare qu'il va lever la séance si le tumulte ne s'apaise pas. Duhem et Amar veulent que l'on continue la discussion, parce que c'est un devoir de l'Assemblée à l'égard des membres inculpés. Thuriot, l'un des thermidoriens les plus ardents, mais cependant montagnard zélé, voyait avec peine qu'on agitât de pareilles questions. Il prend la parole de son fauteuil, et dit à l'Assemblée : « D'une part, « l'intérêt public veut qu'une pareille discus- « sion finisse sur-le-champ; de l'autre, l'in- « térêt des inculpés veut qu'elle continue; « concilions l'un et l'autre en passant à l'or- « dre du jour sur la proposition de Lecointre, « et en déclarant que l'Assemblée n'a reçu « cette proposition qu'avec une profonde in- « dignation. » L'Assemblée adopte avec empressement l'avis de Thuriot, et passe à l'ordre du jour en flétrissant la proposition de Lecointre.

Tous les hommes sincèrement attachés à leur pays avaient vu cette discussion avec la plus grande peine. Comment, en effet, revenir sur le passé, distinguer le mal du bien, et discerner à qui appartenait la tyrannie qu'on venait de subir ? Comment faire la part de Robespierre et des comités qui avaient partagé le pouvoir, celle de la Convention qui les avait supportés, celle enfin de la nation, qui avait souffert et la Convention et les comités de Robespierre ? Comment d'ailleurs juger cette tyrannie? Était-elle un crime d'ambition, ou bien l'action énergique et irréfléchie d'hommes voulant sauver leur cause à tout prix, et s'aveuglant sur les moyens dont ils faisaient usage ? Comment distinguer dans cette action confuse la part de la cruauté, de l'ambition, du zèle égaré, du patriotisme sincère et énergique ? Demêler tant d'obscurités, juger tant de cœurs d'hommes, était impossible. Il fallait oublier le passé, recevoir des mains de ceux qu'on venait d'exclure du pouvoir, la France sauvée, régler des mouvements désordonnés, adoucir des lois trop cruelles, et songer qu'en politique il faut réparer les maux et jamais les venger.

Tel était l'avis des hommes sages. Les ennemis de la révolution s'applaudissaient de la démarche de Lecointre, et, en voyant la discussion fermée, ils répandirent que la Convention avait eu peur, et n'avait osé aborder des questions trop dangereuses pour elle-même. Les jacobins, au contraire, et les montagnards, tout pleins encore de leur fana-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Restes de Marat portés au Panthéon... (Page 118.)

tisme, et nullement disposés à désavouer le régime de la terreur, ne craignaient pas la discussion et étaient furieux qu'on l'eût fermée. Dès le lendemain, en effet, 13 fructidor, une foule de montagnards se levèrent, disant que le président avait fait, la veille, une surprise à l'Assemblée en décidant la clôture; qu'il avait émis son avis sans quitter le fauteuil; que, comme président, il n'avait aucun avis à donner; que la clôture était une injustice; qu'on devait aux membres inculpés, à la Convention elle-même, et à la révolution, d'aborder franchement une discussion que les patriotes n'avaient pas à redouter. Vainement les thermidoriens, Legendre, Tallien et autres, qu'on accusait d'avoir poussé Lecointre, et qui au contraire avaient cherché à le dissuader de son projet, demandèrent-ils que la discussion fût écartée. L'Assemblée, qui n'avait pas encore perdu l'habitude de craindre la Montagne et de lui céder, consentit à rapporter sa décision de la veille, et rouvrit la carrière. Lecointre fut appelé à la tribune pour lire ses vingt-six chefs, et pour les appuyer de pièces probantes.

Lecointre n'avait pu réunir les pièces de ce singulier procès, car il aurait fallu avoir la preuve de ce qui s'était passé dans l'intérieur des comités, pour juger jusqu'à quel point les membres inculpés avaient participé à ce qu'on appelait la tyrannie de Robespierre. Lecointre ne pouvait invoquer sur chaque chef que la notoriété publique, que des discours prononcés aux Jacobins ou à l'Assemblée, que les originaux de quelques ordres d'arrestation, lesquels ne prouvaient rien par eux-mêmes. A chaque grief nouveau, les montagnards furieux criaient : *Les pièces! les pièces!* et ne voulaient point qu'il parlât sans produire les preuves écrites. Lecointre, réduit souvent à l'impuissance de les fournir, s'adressait aux souvenirs de l'Assemblée, et lui demandait si elle n'avait pas

toujours considéré Billaud, Collot-d'Herbois et Barère, comme d'accord avec Robespierre. Mais cette preuve, la seule d'ailleurs possible, montrait l'absurdité d'un pareil procès. Avec de telles preuves, on aurait démontré que la Convention était complice du comité, et la France de la Convention. Les montagnards ne voulaient pas laisser achever Lecointre; ils lui disaient : Tu es un calomniateur! et ils l'obligeaient à passer à un autre grief. A peine avait-il lu le suivant, qu'ils s'écriaient de nouveau : *Les pièces! les pièces!* et Lecointre ne les fournissait pas: *A un autre!* s'écriaient-ils encore. Lecointre arriva ainsi au vingt-sixième chef, sans avoir pu prouver rien de ce qu'il avançait. Il n'avait qu'une raison à donner, c'est que le procès était politique, et n'admettait pas la forme ordinaire de discussion; à quoi l'on pouvait répondre qu'il était impolitique d'en intenter un pareil. Après une séance longue et orageuse, la Convention déclara l'accusation de Lecointre fausse et calomnieuse, et réhabilita ainsi les anciens comités.

Cette scène avait rendu à la Montagne toute son énergie, et à la Convention un peu de son ancienne déférence pour la Montagne. Cependant Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois donnèrent leur démission de membres du comité de salut public, Barère en sortit par la voie du sort. De son côté, Tallien se démit volontairement, et ils furent remplacés tous quatre par Delmas, Merlin (de Douai), Cochon et Fourcroy. Ainsi, des anciens membres du grand comité de salut public, il ne restait que Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or) et Robert Lindet. Au comité de sûreté générale, on opéra aussi un renouvellement par quart. Élie Lacoste, Vouland, Vadier et Moïse Bayle sortirent. Il manquait déjà David, Jagot, Lavicomterie, exclus par une décision de l'Assemblée : ces sept membres furent remplacés par Bourdon (de l'Oise), Colombelle, Meaulle, Clausel, Mathieu, Mon-Mayau, Lesage-Senault.

Un événement imprévu et entièrement fortuit vint augmenter l'agitation qui régnait. Le feu prit à la poudrière de Grenelle, qui sauta. Cette explosion soudaine et épouvantable consterna Paris, et l'on crut que c'était l'effet d'une conspiration nouvelle. Aussitôt on accusa les aristocrates, et les aristocrates accusèrent les jacobins. De nouvelles attaques eurent lieu à la tribune entre les deux partis, sans amener aucun éclaircissement. A cet événement s'en ajouta un autre. Le 23 fructidor au soir (9 septembre), Tallien regagnait sa demeure. Un homme enveloppé d'une grande redingote fondit sur lui en disant : « Je t'attendais...., tu ne m'échapperas pas. » Au même instant il lui tira un coup de pistolet à bout portant, qui lui fracassa une épaule. Le lendemain nouvelle rumeur dans Paris : on se disait qu'on ne pouvait donc plus espérer le repos, que deux partis acharnés l'un contre l'autre avaient juré de troubler éternellement la république. Les uns attribuaient l'assassinat de Tallien aux jacobins, les autres aux aristocrates, d'autres même allaient jusqu'à dire que Tallien, imitant l'exemple de Grangeneuve avant le 10 août, s'était fait blesser à l'épaule pour en accuser les jacobins, et avoir occasion de demander leur dissolution. Legendre, Merlin (de Thionville) et autres amis de Tallien, s'élancèrent à la tribune avec véhémence, et soutinrent que le crime de la veille était l'œuvre des jacobins. Tallien, dirent-ils, n'a pas abandonné la cause de la révolution; cependant des furieux prétendent qu'il a passé aux modérés et aux aristocrates. Ce ne sont donc pas ceux-ci qui peuvent avoir eu l'idée de le frapper, ce ne peuvent être que les furieux qui l'accusent, c'est-à-dire les jacobins. Merlin dénonça leur dernière séance, et cita un mot de Duhem : *Les crapauds du Marais lèvent la tête; tant mieux, elle sera plus facile à couper.* Merlin demanda, avec sa hardiesse accoutumée, la dissolution de cette société célèbre, qui avait rendu, dit-il, les plus grands services, qui avait contribué puissamment à abattre le trône, mais qui n'ayant plus de trône à renverser, voulait renverser aujourd'hui la Convention elle-même. On n'admit point les conclusions de Merlin; mais, comme à l'ordinaire, on renvoya les faits aux comités compétents, pour faire un rapport. Déjà l'on avait fait, sur toutes les questions qui divisaient les deux partis, des renvois de ce genre. On avait demandé des rapports sur la ques-

tion de la presse, sur les assignats, sur le *maximum*, sur les réquisitions, sur les entraves du commerce, et enfin sur tout ce qui était devenu un sujet de controverse et de division. On voulut alors que tous ces rapports fussent confondus en un seul, et l'on chargea le comité de salut public de présenter un rapport général sur l'état actuel de la république. La rédaction en fut confiée à Robert Lindet, le membre le plus instruit de l'état des choses, parce qu'il appartenait aux anciens comités, et le plus désintéressé dans ces questions, parce qu'il avait été exclusivement occupé à servir son pays, en se chargeant du travail énorme des subsistances et des transports. Le jour où il devait être entendu fut fixé à la quatrième sans-culottide de l'an II (20 septembre 1794).

On attendait avec impatience son rapport et les décrets qu'il amènerait, et l'on continuait dans l'intervalle à s'agiter. C'était au jardin du Palais-Royal que se réunissait la jeunesse coalisée contre les jacobins. Là, elle lisait les journaux et les brochures, qui paraissaient en grand nombre contre le dernier régime révolutionnaire, et qui se vendaient chez les libraires des galeries. Souvent elle y formait des groupes, et en partait pour venir troubler les séances des jacobins. Le jour de la deuxième sans-culottide, un de ces groupes se forme : il était composé de ces jeunes gens qui, pour se distinguer des jacobins, s'habillaient avec soin, portaient des cravates élevées, ce qui leur fit donner le nom de *muscadins*. Dans l'un de ces groupes, un assistant disait que, s'il arrivait quelque chose, il fallait se réunir à la Convention ; que les jacobins n'étaient que des intrigants et des scélérats. Un jacobin voulut lui répondre. Alors une rixe s'engagea ; d'une part on criait : *Vive la Convention ! à bas les jacobins ! à bas la queue de Robespierre !* de l'autre : *A bas les aristocrates et les muscadins ! vive la Convention et les jacobins !* Le tumulte augmenta bientôt. Le jacobin qui avait pris la parole, et le petit nombre de ceux qui voulurent le soutenir, furent très-maltraités ; la garde accourut et dispersa le rassemblement, qui était déjà très-considérable, et empêcha un engagement général.

Le surlendemain, jour fixé pour le rapport des trois comités de salut public, de législation et de sûreté générale, Robert Lindet fut enfin entendu. Le tableau qu'il avait à tracer de la France était triste. Après avoir exposé la marche successive des factions, les progrès de la puissance de Robespierre jusqu'à sa chute, il montra deux partis, l'un composé de patriotes ardents, craignant pour la révolution et pour eux-mêmes, et l'autre, des familles éplorées dont les parents avaient été immolés ou gémissaient encore dans les fers. « Des esprits inquiets, dit Lindet, s'imaginent « que le gouvernement va manquer d'éner- « gie ; ils emploient tous les moyens pour « propager leur opinion et leurs craintes. Ils « envoient des députations et des adresses à « la Convention. Ces craintes sont chiméri- « ques : dans vos mains le gouvernement con- « servera toute sa force. Les patriotes, les « fonctionnaires publics peuvent-ils craindre « que les services qu'ils ont rendus s'effacent « de la mémoire ? Quel courage ne leur a-t-il « pas fallu pour accepter et pour remplir des « fonctions périlleuses ? Mais aujourd'hui la « France les rappelle à leurs travaux et à « leurs professions, qu'ils ont trop longtemps « abandonnés. Ils savent que leurs fonctions « étaient temporaires ; que le pouvoir con- « servé trop longtemps dans les mêmes mains « devient un sujet d'inquiétude ; et ils ne « doivent pas craindre que la France les « abandonne aux ressentiments et aux ven- « geances. »

Lindet, passant ensuite à ce qui concernait le parti de ceux qui avaient souffert, continua en disant : « Rendez la liberté à ceux que des « haines, des passions, l'erreur des fonction- « naires publics et la fureur des derniers « conspirateurs ont fait précipiter en masse « dans les maisons d'arrêt ; rendez-la aux la- « boureurs, aux commerçants, aux parents « des jeunes héros qui défendent la patrie. « Les arts ont été persécutés ; cependant « c'est par eux que vous avez appris à for- « ger la foudre ; c'est par eux que l'art des « Montgolfier a servi à éclairer la marche des « armées ; c'est par eux que les métaux se « préparent et s'épurent, que les cuirs se « tannent, s'apprêtent et se mettent en œu-

« vre dans huit jours. Protégez-les, secourez-« les. Beaucoup d'hommes utiles sont encore « dans les cachots. »

Robert Lindet fit ensuite le tableau de l'état agricole et commercial de la France. Il montra les calamités résultant des assignats, du *maximum*, des réquisitions, de l'interruption des communications avec l'étranger. « Le tra-« vail, dit-il, a beaucoup perdu de son acti-« vité, d'abord parce que quinze cent mille « hommes ont été transportés sur les fron-« tières, qu'une multitude d'autres se sont « voués à la guerre civile, et parce qu'ensuite « les esprits, distraits par les passions politi-« ques, se sont détournés de leurs occupations « habituelles. Il y a de nouvelles terres dé-« frichées, mais beaucoup de négligées. Le « grain n'est pas battu, la laine n'est pas « filée, les cultivateurs ne font ni rouir leur « lin, ni teiller leurs chanvres. Tâchons de « réparer des maux si nombreux, si divers; « rendons la paix aux grandes villes mariti-« mes et manufacturières. Qu'on cesse de dé-« molir à Lyon. Avec de la paix, de la sagesse « et de l'oubli, les Nantais, les Bordelais, les « Marseillais, les Lyonnais, reprendront leurs « travaux. Révoquons les lois destructives du « commerce; rendons aux marchandises leur « circulation, permettons d'exporter, pour « qu'on nous apporte ce qui nous manque. « Que les villes, les départements cessent de « se plaindre contre le gouvernement, qui, « disent-ils, a épuisé leurs ressources en sub-« sistances, qui n'a pas observé des propor-« tions assez exactes, et a fait peser inégale-« ment le fardeau des réquisitions. Que ne « peuvent-ils, ceux qui se plaignent, jeter « les yeux sur les tableaux, les déclarations, « les adresses de leurs concitoyens des autres « districts! Ils y verraient les mêmes plain-« tes, les mêmes réclamations, la même éner-« gie, inspirées par le sentiment des mêmes « besoins. Rappelons le repos d'esprit et le « travail dans les campagnes; ramenons les « ouvriers à leurs ateliers, les cultivateurs à « leurs champs. Surtout, ajoute Lindet, effor-« çons nous de ramener parmi nous l'union « et la confiance. Cessons de nous reprocher « nos malheurs et nos fautes. Avons-nous tou-« jours été, avons-nous pu être ce que nous « aurions voulu être en effet? Nous avons « tous été lancés dans la même carrière : les « uns ont combattu avec courage, avec ré-« flexion; les autres se sont précipités, dans « leur bouillante ardeur, contre tous les ob-« stacles qu'ils voulaient détruire et renver-« ser. Qui voudra nous interroger, et nous « demander compte de ces mouvements qu'il « est impossible de prévoir et de diriger? La « révolution est faite : elle est l'ouvrage de « tous. Quels généraux, quels soldats n'ont « jamais fait dans la guerre que ce qu'il fal-« lait faire, et ont su s'arrêter où la raison « froide et tranquille aurait désiré qu'ils s'ar-« rêtassent? N'étions-nous pas en état de « guerre contre les plus nombreux et les « plus redoutables ennemis? Quelques revers « n'ont-ils pas irrité notre courage, enflammé « notre colère? Que nous est-il arrivé qui « n'arrive à tous les hommes jetés à une dis-« tance infinie du cours ordinaire de la vie. »

Ce rapport, si sage, si impartial, si complet, fut couvert d'applaudissements. Tout le monde approuvait les sentiments qu'il renfermait, et il eût été à désirer que tout le monde pût les partager. Lindet proposa ensuite une série de décrets, qui furent accueillis comme l'avait été son rapport, et furent adoptés sur-le-champ.

Par le premier décret, le comité de sûreté générale et les représentants en mission étaient chargés d'examiner les réclamations des commerçants, des laboureurs, des artistes, des pères et mères des citoyens présents aux armées, qui étaient ou avaient des parents en prison. Par un second, les municipalités et les comités des sections étaient tenus de motiver leurs refus, quand ils n'accordaient pas de certificats de civisme. C'étaient là des satisfactions données à ceux qui se plaignaient sans cesse de la terreur et qui craignaient de la voir renaître. Un troisième décret ordonnait la rédaction d'une instruction morale, tendant à ramener l'amour du travail et des lois, à éclairer les citoyens sur les principaux événements de la révolution, et destinée à être lue au peuple, dans les fêtes décadaires. Un quatrième décret ordonnait un projet d'école normale, pour former des jeunes professeurs, et répandre ainsi l'in-



Vertus militaires des soldats de cette époque... (Page 120.)

struction et les lumières par toute la France.

Enfin, à ces décrets en étaient joints plusieurs, ordonnant aux comités des finances et du commerce d'examiner promptement :

1° Les avantages de la libre exportation des marchandises de luxe, sous la condition d'en faire rentrer la valeur en France en marchandises de toute espèce ;

2° Les avantages ou désavantages de la libre exportation du superflu des denrées de première nécessité, sous la condition d'un retour et de différentes formalités ;

3° Les moyens les plus avantageux de remettre en circulation les marchandises destinées aux communes en rébellion, et retenues sous le scellé ;

4° Enfin les réclamations des négociants qui, en vertu de la loi du séquestre, étaient tenus de déposer dans les caisses de district les sommes qu'ils devaient aux étrangers avec lesquels la France était en guerre.

On voit que ces décrets donnaient des satisfactions à ceux qui se plaignaient d'avoir été persécutés, et renfermaient quelques-unes des mesures capables d'améliorer l'état du commerce. Le parti jacobin seul n'avait pas un décret pour lui, mais il n'en avait pas besoin. Il n'avait été ni poursuivi, ni emprisonné; on n'avait fait que le priver du pouvoir; il n'y avait donc aucune réparation à lui accorder. Tout ce qu'on pouvait, c'était de le rassurer sur la marche du gouvernement, et le rapport de Lindet était fait et écrit dans ce but. Aussi l'effet de ce rapport et des décrets qui l'accompagnaient fut-il des plus favorables sur tous les partis.

On parut un peu se calmer. Le lendemain, dernier jour de l'année et cinquième sans-culottide de l'an II (21 septembre 1794), la fête ordonnée depuis longtemps pour placer Marat au Panthéon et en exclure Mirabeau fut célébrée. Déjà elle n'était plus conforme à l'état des opinions et des esprits. Marat n'é-

tait plus assez saint, ni Mirabeau assez coupable, pour qu'on décernât tant d'honneurs au sanglant apôtre de la terreur, et qu'on infligeât tant d'ignominie au plus grand orateur de la révolution. Mais pour ne pas alarmer la Montagne, et pour éviter les apparences d'une réaction trop prompte, la fête ne fut pas révoquée. Le jour fixé, les restes de Marat furent portés en pompe au Panthéon, et ceux de Mirabeau en furent ignominieusement retirés par une porte latérale.

Ainsi le pouvoir, retiré aux jacobins et aux montagnards, était possédé aujourd'hui par les partisans de Danton, de Camille Desmoulins, par les *indulgents* enfin, qui étaient devenus les thermidoriens. Ces derniers cependant, tandis qu'ils tâchaient de réparer les maux produits par la révolution, tandis qu'ils élargissaient les suspects et s'efforçaient de rendre quelque liberté et quelque sécurité au commerce, étaient pleins encore de ménagement pour la Montagne qu'ils avaient dépossédée, et décernaient à Marat la place qu'ils ravissaient à Mirabeau.

FIN DU LIVRE VINGT-TROISIÈME.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

LA CHOUANNERIE.

Reprise des opérations militaires. — Reddition de Condé, Valenciennes, Landrecies et le Quesnoy. — Découragement des coalisés. — Batailles de l'Ourthe et de la Roër. — Passage de la Meuse. — Occupation de toute la ligne du Rhin. — Situation des armées aux Alpes et aux Pyrénées. — Succès des Français sur tous les points. — État de la Vendée et de la Bretagne ; guerre des chouans. — Puisaye, principal agent royaliste en Bretagne. — Rapports du parti royaliste avec les princes français et l'étranger. — Intrigues à l'intérieur ; rôle des princes émigrés. — Hiver de l'an III. — Réformes administratives dans toutes les provinces. — Nouvelles mœurs. — Parti thermidorien ; la *jeunesse dorée*. — Salons de Paris. — Lutte des deux partis dans les sections ; rixes et scènes tumultueuses. — Violences du parti révolutionnaire aux Jacobins et au club électoral. — Décrets sur les sociétés populaires. — Décrets relatifs aux finances. — Modifications au maximum et aux réquisitions. — Procès de Carrier. — Agitation dans Paris, et exaspération croissante des deux partis. — Attaque de la salle des Jacobins par la jeunesse dorée. — Clôture du club des Jacobins. — Rentrée des soixante-treize députés emprisonnés après le 31 mai. — Condamnation et supplice de Carrier. — Poursuites commencées contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère.

L'activité des opérations militaires s'était un peu ralentie vers le milieu de la saison. Nos deux grandes armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, entrées dans Bruxelles en thermidor (juillet), puis acheminées l'une sur Anvers, l'autre sur la Meuse, étaient demeurées dans un long repos, attendant la reprise des places de Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé, perdues dans la précédente campagne. Sur le Rhin, le général Michaud était occupé à recomposer son armée, pour réparer l'échec de Keyserslautern, et attendait un renfort de quinze mille hommes tirés de la Vendée. Les armées des Alpes et d'Italie, devenues maîtresses de la grande chaîne, campaient sur les hauteurs des Alpes, en attendant l'approbation d'un plan d'invasion proposé, disait-on, par le jeune officier qui avait décidé la prise de Toulon et des lignes de Saorgio. Aux Pyrénées orientales, Dugommier, depuis ses derniers succès au Boulou, s'était longtemps arrêté pour prendre Collioure, et bloquait maintenant Bellegarde. L'armée des Pyrénées occidentales s'organisait encore. Cette longue inaction qui signala le milieu de la campagne, et qu'il faut imputer aux grands événements de l'intérieur et à de mauvaises combinaisons, aurait pu nuire à nos succès si l'ennemi avait su mettre le temps à profit. Mais il régnait un tel désordre d'esprit chez les coalisés, que notre faute ne leur profita pas et ne fit que retarder un peu la marche extraordinaire de nos victoires.

Rien n'était plus mal calculé que notre inaction en Belgique, aux environs d'Anvers et sur les bords de la Meuse. Le meilleur moyen de hâter la prise des quatre places perdues eût été d'éloigner toujours davantage les grandes armées qui pouvaient les secourir. En profitant du désordre où la victoire de Fleurus et la retraite qui s'en était suivie avaient jeté les coalisés, il eût été facile d'arriver bientôt jusqu'au Rhin. Malheureusement on ignorait encore le grand art de profiter de la victoire, art le plus rare de tous, parce

qu'il suppose qu'elle n'est pas seulement le fruit d'une attaque heureuse, mais le résultat de vastes combinaisons. Pour hâter la reddition des quatre places, la Convention avait porté un décret formidable, à la manière de tous ceux qui se succédèrent depuis prairial jusqu'en thermidor. Se fondant sur la raison que les coalisés occupaient quatre places françaises et que tout est permis pour éloigner l'ennemi de chez soi, elle décréta que si, vingt-quatre heures après la sommation, les garnisons ennemies ne se rendaient pas, elle seraient passées au fil de l'épée. La garnison de Landrecies se rendit seule. Le commandant de Condé fit cette belle réponse, *qu'une nation n'avait pas le droit de décréter le déshonneur d'une autre*. Le Quesnoy et Valenciennes continuèrent de se défendre. Le comité, sentant l'injustice d'un pareil décret, usa d'une subtilité pour en éviter l'exécution, et en même temps pour épargner à la Convention la nécessité de le rapporter. Il supposa que le décret, n'ayant pas été notifié aux commandants des trois places, leur était resté inconnu. Avant de le leur signifier, il ordonna au général Schérer de pousser les travaux avec assez d'activité pour rendre la sommation imposante et légitimer une capitulation de la part des garnisons ennemies. En effet, Valenciennes fut rendue le 12 fructidor (29 août), Condé et le Quesnoy les jours suivants. Ces places, qui avaient tant coûté aux coalisés pendant la campagne précédente, nous furent donc restituées sans de grands efforts, et l'ennemi ne conserva plus aucun point de notre territoire dans les Pays-Bas. Nous étions maîtres, au contraire, de toute la Belgique, jusqu'à la Meuse et Anvers.

Moreau venait de conquérir l'Écluse et de rentrer en ligne ; Schérer avait envoyé la brigade Osten à Pichegru, et avait rejoint Jourdan avec sa division. Grâce à cette réunion, l'armée du Nord, sous Pichegru, s'élevait à plus de soixante-dix mille hommes présents sous les armes, et celle de la Meuse, sous Jourdan, à cent seize mille. L'administration, épuisée par les efforts qu'elle avait faits pour improviser l'équipement de ces armées, ne suffisait que très-imparfaitement à leur entretien. On y suppléait par des réquisitions, faites avec ménagement, et par les plus belles vertus militaires. Les soldats savaient se passer des objets les plus nécessaires ; ils ne campaient plus sous des tentes ; ils bivouaquaient sous des branches d'arbres. Les officiers, sans appointements, ou payés avec des assignats, vivaient comme le soldat, mangeaient le même pain, marchaient à pied comme lui, et le sac sur le dos. L'enthousiasme républicain et la victoire soutenaient ces armées, les plus sages et les plus braves qu'ait jamais eues la France.

Les coalisés étaient dans un désordre singulier. Les Hollandais, mal soutenus par leurs alliés les Anglais, et doutant de leur bonne foi, étaient consternés. Ils formaient un cordon devant leurs places fortes, pour avoir le temps de les mettre en état de défense, ce qui aurait dû être achevé depuis longtemps. Le duc d'York, aussi ignorant que présomptueux, ne savait comment se servir de ses Anglais, et ne prenait aucun parti décisif. Il se retirait vers la basse Meuse et le Rhin, étendant ses ailes tantôt vers les Hollandais, tantôt vers les Impériaux. Cependant, réuni aux Hollandais, il aurait pu disposer encore de cinquante mille hommes, et tenter sur les flancs de l'une des deux armées du Nord et de la Meuse l'un de ces mouvements hardis que le général Clerfayt, l'année suivante, et l'archiduc Charles, en 1796, surent exécuter avec à-propos et honneur, et dont un grand capitaine donna depuis tant de mémorables exemples. Les Autrichiens, retranchés le long de la Meuse, depuis l'embouchure de la Roër jusqu'à celle de l'Ourthe, étaient découragés par leurs revers, et manquaient des approvisionnements nécessaires. Le prince de Cobourg, tout à fait déconsidéré par sa dernière campagne, avait cédé le commandement à Clerfayt, le plus digne de l'occuper entre tous les généraux autrichiens. Il n'était pas trop tard encore pour se rapprocher du duc d'York, et pour agir en masse contre l'une des deux armées françaises ; mais on ne songeait qu'à garder la Meuse. Le cabinet de Londres, alarmé de la marche des événements, avait envoyé commissaires sur commissaires pour réveiller le zèle de la Prusse, pour réclamer de sa part l'exécution du traité de La Haye,



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Bataille de l'Ourthe... (Page 122.)

et pour engager l'Autriche par des promesses de secours à défendre vigoureusement la ligne que ses troupes occupaient encore. Une réunion de ministres et de généraux anglais, hollandais et autrichiens, eut lieu à Maëstricht, et l'on convint de défendre les bords de la Meuse.

Les armées françaises s'étaient enfin remises en mouvement dans le milieu de fructidor (premiers jours de septembre). Pichegru s'avança d'Anvers vers l'embouchure des fleuves. Les Hollandais commirent alors la faute de se séparer des Anglais. Au nombre de vingt mille hommes ils se rangèrent le long de Berg-op-Zoom, Breda, Gertruydemberg, restant adossés à la mer, dans une position qui ne leur permettait plus d'agir pour les places qu'ils voulaient couvrir. Le duc d'York avec ses Anglais et ses Hanovriens se retira sur Bois-le-Duc, se liant avec les Hollandais par une chaîne de postes que l'armée française pouvait enlever dès qu'elle paraîtrait. A Boxtel, sur le bord de la Dommel, Pichegru joignit l'arrière-garde du duc d'York, enveloppa deux bataillons, et les enleva. Le lendemain, sur les bords de l'Aa, il rencontra le général Abercrombie, lui fit encore des prisonniers, et continua de pousser le duc d'York, qui se hâta de passer la Meuse à Grave, sous le canon de la place. Pichegru avait fait dans cette marche quinze cents prisonniers; il arriva sur les bords de la Meuse le jour de la deuxième sans-culottide (18 septembre).

Pendant ce temps, Jourdan s'avançait de son côté, et se préparait à franchir la Meuse (*Voir la carte n° 1*). La Meuse a deux affluents principaux, l'Ourthe qui la joint vers Liége, et la Roër qui s'y jette vers Ruremonde. Ces deux affluents forment deux lignes qui divisent le pays entre la Meuse et le Rhin, et qu'il faut successivement emporter pour arriver à ce dernier fleuve. Les Français, maîtres de Liége, avaient franchi la Meuse, et étaient

déjà venus se ranger en face de l'Ourthe ; ils bordaient la Meuse de Liége à Maëstricht, et l'Ourthe de Liége à Comblaine-au-Pont, formant ainsi un angle dont Liége était le sommet. Clerfayt avait rangé sa gauche derrière l'Ourthe, sur les hauteurs de Sprimont. Ces hauteurs sont bordées d'un côté par l'Ourthe, de l'autre par l'Ayvaille qui se jette dans l'Ourthe. Le général Latour y commandait les Autrichiens. Jourdan ordonna à Schérer d'attaquer la position de Sprimont du côté de l'Ayvaille, tandis que le général Bonnet y marcherait en traversant l'Ourthe. Le jour de la deuxième sans-culottide (18 septembre), Schérer divisa son corps en trois colonnes, commandées par les généraux Marceau, Mayer et Hacquin, et se porta sur les bords de l'Ayvaille, qui coule dans un lit profond entre deux côtes escarpées. Les généraux donnèrent eux-mêmes l'exemple, entrèrent dans l'eau, et entraînèrent leurs soldats sur la rive opposée, malgré le feu d'une artillerie formidable. Latour était resté immobile sur les hauteurs de Sprimont, se préparant à fondre sur les colonnes françaises dès qu'elles auraient passé la rivière; mais à peine eurent-elles franchi l'escarpement des bords, qu'elles se précipitèrent sur la position, sans donner à Latour le temps de les prévenir. Elles l'attaquèrent vivement, tandis que le général Hacquin débordait son flanc gauche, et que le général Bonnet, ayant passé l'Ourthe, marchait sur ses derrières. Latour fut alors obligé de décamper, et de se replier sur l'armée impériale.

Ce combat bien conçu, vivement exécuté, était aussi honorable pour le général en chef que pour l'armée. Il nous valut trente-six pièces de canon et cent caissons; il fit perdre quinze cents hommes à l'ennemi, tant tués que blessés, et décida Clerfayt à quitter la ligne de l'Ourthe. Ce général craignait, en effet, en voyant sa gauche battue, d'être coupé de sa retraite sur Cologne. En conséquence, il abandonna les bords de la Meuse et de l'Ourthe, et se replia sur Aix-la-Chapelle.

Il ne restait plus aux Autrichiens que la ligne de la Roër. Ils occupaient cette rivière depuis Dueren et Juliers jusqu'à son embouchure dans la Meuse, c'est-à-dire jusqu'à Ruremonde. Ils avaient cédé du cours de la Meuse tout ce qui est compris de l'Ourthe à la Roër, entre Liége et Ruremonde; il ne leur restait que l'étendue de Ruremonde à Grave, point par lequel ils se liaient au duc d'York.

La Roër était la ligne qu'il fallait bien défendre, pour ne pas perdre la rive gauche du Rhin. Clerfayt concentra toutes ses forces sur les bords de la Roër, entre Dueren, Juliers et Linnich. Il avait depuis quelque temps ordonné des travaux considérables pour assurer sa ligne ; il avait placé des corps avancés au delà de la Roër sur le plateau d'Aldenhoven, garni de retranchements; il occupait ensuite la ligne de la Roër et ses bords escarpés, et il était campé derrière cette ligne avec son armée et une artillerie nombreuse.

Le 10 vendémiaire an III (1er octobre 1794), Jourdan se trouva en présence de l'ennemi avec toutes ses forces. Il ordonna au général Schérer, commandant l'aile droite, de se porter sur Dueren en passant la Roër par tous les points guéables; au général Hatry de traverser vers le centre de la position, à Altorp; aux divisions Championnet et Morlot, soutenues de la cavalerie, d'enlever le plateau d'Aldenhoven placé en avant de la Roër, de balayer la plaine, de passer l'eau, et de masquer Juliers pour empêcher les Autrichiens d'en déboucher; au général Lefèvre de s'emparer de Linnich, et de traverser à tous les gués existant dans les environs; enfin à Kléber, qui était vers l'embouchure même de la rivière, de la remonter jusqu'à Ratem, et de la passer sur ce point mal défendu, afin de couvrir la bataille du côté de Ruremonde.

Le lendemain, 11 vendémiaire, les Français se mirent en mouvement sur toute la ligne.

Cent mille jeunes républicains marchaient à la fois, avec un ordre et une précision dignes des plus vieilles troupes. On ne les avait pas encore vus en aussi grand nombre sur le même champ de bataille. Ils s'avançaient vers la Roër, but de leurs efforts. Malheureusement ils étaient encore éloignés de ce but, et ils n'y arrivèrent que vers le milieu du jour. Le général, de l'avis des militaires, n'avait commis qu'une faute, celle de prendre un point de départ trop éloigné du point

d'attaque, et de ne pas employer un jour à se rapprocher de la ligne ennemie. Le général Schérer, chargé de la droite, dirigea ses brigades sur les différents points de la Roër, et ordonna au général Hacquin d'aller la passer fort au-dessus, au gué de Winden, pour tourner le flanc gauche de l'ennemi. Il était onze heures quand il fit ces dispositions. Hacquin mit longtemps à parcourir le circuit qu'on lui avait tracé. Schérer attendait qu'il fût arrivé au point indiqué, pour lancer ses divisions dans la Roër, et il laissait ainsi à Clerfayt le temps de préparer tous ses moyens, le long des hauteurs de la rive opposée. Il était trois heures; enfin Schérer ne veut pas attendre davantage, et met ses divisions en mouvement. Marceau se jette dans l'eau avec ses troupes, et passe au gué de Mirveiller; Lorges fait de même, se porte sur Dueren, et en chasse l'ennemi après un combat sanglant. Les Autrichiens abandonnent Dueren un moment; mais, retirés en arrière, ils reviennent bientôt avec des forces considérables. Marceau se jette aussitôt dans Dueren, pour y soutenir la brigade de Lorges; Mayer, qui a passé la Roër un peu au-dessus, à Niedreau, et qui vient d'être accueilli par une artillerie meurtrière, se replie aussi vers Dueren. C'est là que se concentrent alors tous les efforts. L'ennemi, qui n'avait encore fait agir que ses avant-gardes, était rangé en arrière sur les hauteurs, avec soixante bouches à feu. Il les fait agir aussitôt, et couvre les Français d'une grêle de mitraille et de boulets. Nos jeunes soldats résistent, soutenus par leurs généraux. Malheureusement Hacquin ne paraît pas encore sur le flanc gauche de l'ennemi, manœuvre de laquelle on attendait le gain de la bataille.

Dans le même moment on se battait au centre, sur le plateau avancé d'Aldenhoven. Les Français y étaient arrivés à la baïonnette. Leur cavalerie s'y était déployée, avait reçu et exécuté plusieurs charges. Les Autrichiens, voyant la Roër franchie au-dessus et au-dessous d'Aldenhoven, avaient abandonné ce plateau, et s'étaient retirés à Juliers, au delà de la rivière. Championnet, qui les avait suivis jusque sur les glacis, canonnait et était canonné par l'artillerie de la place. A Linnich, Lefèvre avait repoussé les Autrichiens et joint la Roër; mais ayant trouvé le pont brûlé, il s'occupait à le rétablir. A Retem, Kléber avait rencontré des batteries rasantes, et leur répondait par un violent feu d'artillerie.

L'action décisive était donc à droite vers Dueren, où se trouvaient accumulés Marceau, Lorges, Mayer, qui tous attendaient le mouvement d'Hacquin. Jourdan avait ordonné à Hatry de se replier sur Dueren au lieu d'effectuer le passage à Altorp; mais le trajet était trop long pour que cette colonne pût devenir utile au point décisif. Enfin, à cinq heures du soir, Hacquin paraît sur le flanc gauche de Latour. Alors les Autrichiens, qui se voient menacés sur la gauche par Hacquin, et qui ont Lorges, Marceau et Mayer en face, se décident à se retirer, et replient leur aile gauche, la même qui avait combattu à Sprimont. A leur extrême droite, Kléber les menace d'un mouvement audacieux. Le pont qu'il avait voulu jeter étant trop court, les soldats demandent à se précipiter dans la rivière. Kléber, pour soutenir leur ardeur, réunit toute son artillerie et foudroie l'ennemi sur l'autre rive. Alors les Impériaux sont encore obligés de se retirer sur ce point, et bientôt ils s'éloignent de tous les autres. Ils abandonnent la Roër, laissant huit cents prisonniers et trois mille hommes hors de combat.

Le lendemain, les Français trouvèrent Juliers évacué, et purent passer la Roër sur tous les points. Telle fut l'importante bataille qui nous valut la conquête définitive de la rive gauche du Rhin. C'est l'une de celles qui ont le plus mérité au général Jourdan la reconnaissance de sa patrie et l'estime des militaires. Néanmoins les critiques lui ont reproché de n'avoir pas pris un point de départ plus rapproché du point d'attaque, et de n'avoir pas porté le gros de ses forces à Mirveiller et Dueren.

Clerfayt prit la grande route de Cologne; Jourdan le suivit, et occupa cette ville, le 15 vendémiaire (6 octobre); il s'empara de Bonn, le 29 (20 octobre). Kléber alla faire avec Marescot le siége de Maëstricht (*Voir la carte n° 14*).

Tandis que Jourdan remplissait si vaillam-

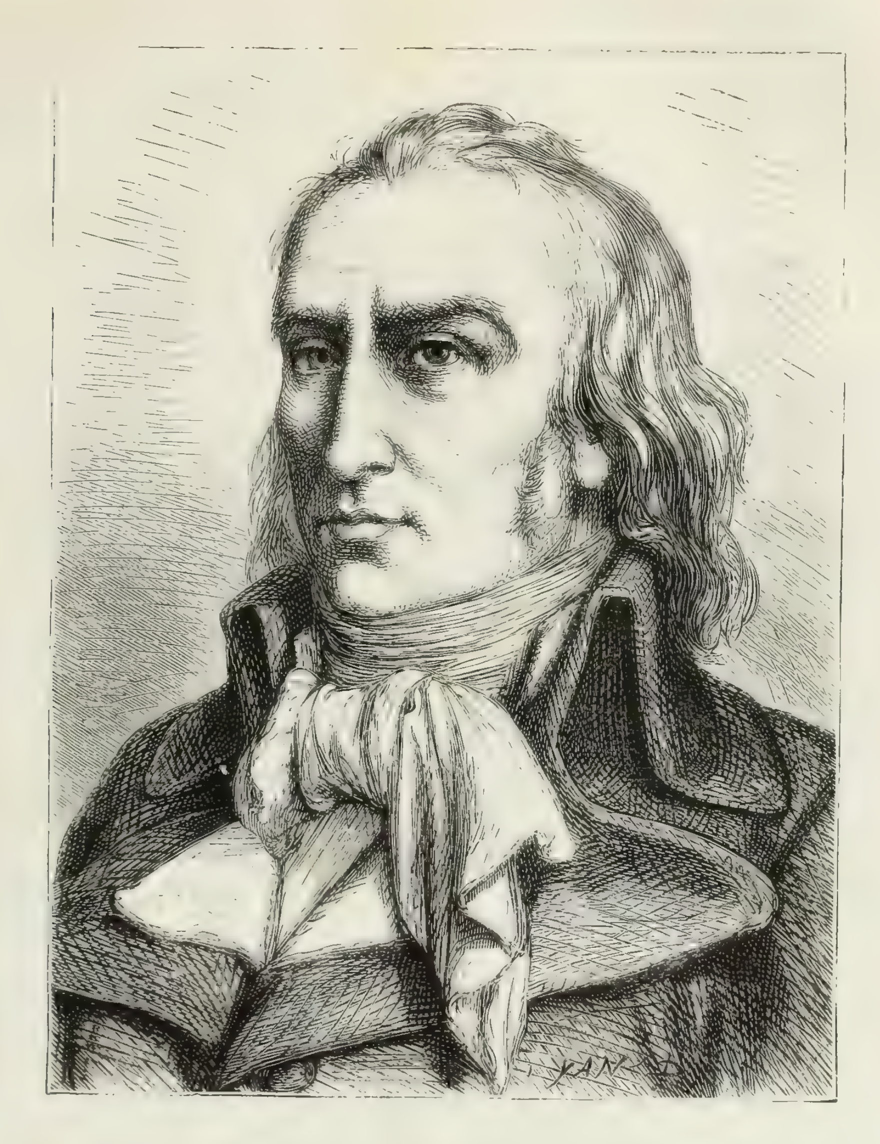
ment sa tâche, et prenait possession de l'importante ligne du Rhin, Pichegru, de son côté, se préparait à franchir la Meuse pour venir joindre ensuite le Wahal, bras principal du Rhin vers son embouchure. Ainsi que nous venons de le rapporter tout à l'heure, le duc d'York avait passé la Meuse à Grave, abandonnant Bois-le-Duc à ses propres forces. Avant de tenter le passage de la Meuse, Pichegru devait s'emparer de Bois-le-Duc; ce qui n'était pas facile dans l'état de la saison et avec l'insuffisance du matériel de siége. Cependant l'audace des Français et le découragement des ennemis rendaient tout possible. Le fort de Crèvecœur, près de la Meuse, menacé par une batterie dirigée à propos sur un point où l'ennemi ne croyait pas possible d'en établir, se rendit. Le matériel qu'on y trouva servit à presser le siége de Bois-le-Duc. Cinq attaques consécutives épouvantèrent le gouverneur, qui rendit la place le 10 vendémiaire (10 octobre). Ce succès inespéré procura aux Français une base solide et des munitions considérables pour pousser leurs opérations au delà de la Meuse, et jusqu'au bord du Wahal.

Moreau, qui formait la droite, s'était, depuis les victoires de l'Ourthe et de la Roër, avancé jusqu'à Venloo. Le duc d'York, effrayé de ce mouvement, avait retiré toutes ses troupes au delà du Wahal, et abandonné tout l'espace compris entre la Meuse et le Wahal ou le Rhin. Cependant, voyant que Grave (sur la Meuse) allait se trouver sans communication et sans appui, il repassa le Wahal, et entreprit de défendre l'espace compris entre les deux cours d'eau. Le sol, comme il arrive toujours vers l'embouchure des grands fleuves, était inférieur au lit des eaux; il présentait de vastes prairies coupées de canaux et de chaussées, et inondées dans certaines parties. Le général Hammerstein, placé intermédiairement entre la Meuse et le Wahal, avait ajouté à la difficulté des lieux en coupant les routes, en couvrant les digues d'artillerie, en jetant sur les canaux des ponts, que son armée devait détruire en se retirant. Le duc d'York, dont il formait l'avant-garde, était placé en arrière, sur les bords du Wahal, dans le camp de Nimègue.

Dans les journées des 27 et 28 vendémiaire (18 et 19 octobre), Pichegru fit franchir la Meuse à deux de ses divisions sur un pont de bateaux. Les Anglais, qui étaient sous le canon de Nimègue, et l'avant-garde d'Hammerstein disposée le long des canaux et des digues, se trouvaient trop éloignés pour empêcher ce passage. Le reste de l'armée débarqua sur l'autre rive, sous la protection de ces deux divisions. Le 28, Pichegru décida l'attaque de tous les ouvrages qui couvraient l'espace intermédiaire de la Meuse au Wahal. Il lança quatre colonnes, formant une masse supérieure à l'ennemi, dans ces prairies inondées et coupées de canaux. Les Français bravèrent le feu de l'artillerie avec un rare courage, puis se jetèrent dans les fossés, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, tandis que les tirailleurs, du bord des fossés, fusillaient pardessus leurs têtes. L'ennemi épouvanté se retira, ne songeant plus qu'à sauver son artillerie. Il vint se réfugier dans le camp de Nimègue, sur les bords du Wahal, et les Français vinrent bientôt l'y insulter journellement.

Ainsi, vers la Hollande comme vers le Luxembourg, les Français étaient enfin parvenus à atteindre cette formidable ligne du Rhin, que la nature semble avoir assignée pour limite à leur belle patrie, et qu'ils ont toujours ambitionné de lui donner pour frontière. Pichegru, il est vrai, arrêté par Nimègue, n'était pas maître du cours du Wahal, et, s'il songeait à conquérir la Hollande, il voyait devant lui de nombreux cours d'eau, des places fortes, des inondations et une saison affreuse; mais il touchait à la limite tant désirée, et avec encore un acte d'audace, il pouvait entrer dans Nimègue ou dans l'île de Bommel, et s'établir solidement sur le Wahal. Moreau, appelé le général des siéges, venait, par un acte de hardiesse, d'entrer dans Venloo; Jourdan était fortement établi sur le Rhin. Le long de la Moselle et de l'Alsace, les armées venaient aussi de joindre ce grand fleuve.

Depuis l'échec de Kayserslautern, les armées de la Moselle et du Haut-Rhin, commandées par Michaud, avaient passé leur temps à se renforcer de détachements tirés des Alpes et de la Vendée. Le 14 messidor



Le Général Schérer.

(2 juillet), une attaque avait été essayée sur toute la ligne, depuis le Rhin jusqu'à la Moselle, sur les deux versants des Vosges. Cette attaque trop divisée n'avait eu aucun succès. Une seconde tentative, dirigée sur de meilleurs principes, fut faite le 25 messidor (13 juillet). Le principal effort avait porté sur le centre des Vosges, dans le but de s'emparer des passages, et avait amené, comme toujours, la retraite générale des armées coalisées au delà de Franckenthâl. Le comité avait ordonné alors une diversion sur Trèves, dont on s'était emparé pour punir l'électeur. Par ce mouvement, un corps principal s'était trouvé en flèche entre les armées impériales du Bas-Rhin et l'armée prussienne des Vosges, sans que celles-ci songeassent à en tirer avantage. Cependant les Prussiens, profitant enfin de la diminution de nos forces vers Kayserslautern, nous avaient attaqués de nouveau à l'improviste et ramenés en arrière de Kayserslauten. Heureusement Jourdan venait d'être victorieux sur la Roër; Clerfayt venait de repasser le Rhin à Cologne. Les coalisés n'eurent pas alors le courage de rester dans les Vosges; ils se retirèrent, nous abandon-

nant tout le Palatinat, et jetant une forte garnison dans Mayence. Il ne leur restait donc plus que le Luxembourg et Mayence sur la rive gauche. Le comité en ordonna aussitôt le blocus. Kléber fut appelé de la Belgique à Mayence, pour commander le siége de cette place, qu'il avait contribué à défendre en 1793, et où il avait commencé son illustration. Nos conquêtes s'étendaient donc sur tous les points, et atteignaient partout le Rhin.

Aux Alpes, l'inaction avait continué, et la gande chaîne nous était restée. Le plan d'invasion habilement imaginé par le général Bonaparte, et communiqué au comité par Robespierre le jeune, qui était en mission à l'armée d'Italie, avait été adopté. Il consistait à réunir les deux armées des Alpes et d'Italie dans la vallée de la Stura pour envahir le Piémont. Les ordres de marche étaient donnés lorsque arriva le 9 thermidor; l'exécution fut alors suspendue. Les commandants des places qui avaient été obligés de céder une partie de leurs garnisons, les représentants, les municipalités, et tous les partisans de la réaction, prétendirent que ce plan avait pour but de perdre l'armée en la jetant en Piémont, de rouvrir Toulon aux Anglais, et de servir les desseins secrets de Robespierre. Jean-Bon-Saint-André surtout, qui avait été envoyé à Toulon pour y réparer la marine, et qui nourrissait des projets sur la Méditerranée, se montra l'un des plus grands adversaires du plan. Le jeune Bonaparte fut même accusé d'être complice des Robespierre, à cause de la confiance que ses talents et ses projets avaient inspirée au plus jeune des deux frères. L'armée fut ramenée en désordre sur la grande chaîne, où elle reprit ses positions. Cependant la campagne s'acheva par un avantage éclatant. Les Autrichiens, d'accord avec les Anglais, voulurent faire une tentative sur Savone, pour couper la communication avec Gènes, qui, par sa neutralité, rendait de grands services au commerce des subsistances. Le général Colloredo s'avança avec un corps de huit à dix mille hommes, ne mit aucune célérité dans sa marche, et donna aux Français le temps de se prémunir. Saisi au milieu des montagnes par les Français, dont le général Bonaparte dirigeait les mouvements, il perdit huit cents hommes, et se retira honteusement, accusant les Anglais, qui l'accusèrent à leur tour. La communication avec Gênes fut rétablie, et l'armée consolidée dans toutes ses positions (*Voir la carte n° 17*).

Aux Pyrénées, nos succès avaient recommencé leur cours. Dugommier faisait toujours le siége de Bellegarde, voulant s'emparer de cette place avant de descendre en Catalogne. La Union avait voulu, par une attaque générale sur la ligne française, venir au secours des assiégés; mais, repoussé sur tous les points, il venait de s'éloigner, et la place, plus découragée que jamais par cette déroute de l'armée espagnole, s'était rendue le 6 vendémiaire (27 septembre). Dugommier, entièrement rassuré sur ses derrières, se préparait à s'avancer en Catalogne. Aux Pyrénées occidentales, les Français, sortant enfin de leur repos, venaient d'envahir la vallée de Bastan, d'enlever Fontarabie et Saint-Sébastien, et, grâce au climat de ces contrées, se disposaient, comme aux Pyrénées orientales, à pousser leurs succès malgré l'approche de l'hiver (*Voir la carte n° 8*).

Dans la Vendée, la guerre continuait, non pas vive et dangereuse, mais lente et dévastatrice. Stofflet, Sapinaud, Charette, s'étaient enfin partagé le commandement. Depuis la mort de Larochejaquelein, Stofflet lui avait succédé dans l'Anjou et le haut Poitou; Sapinaud avait toujours conservé la petite division du centre; Charette, illustré par cette campagne du dernier hiver, où, avec des forces presque détruites, il était toujours parvenu à se soustraire à la poursuite des républicains, commandait dans la basse Vendée, mais ambitionnait le commandement général. On s'était réuni à Jallais, et l'on avait fait des conventions dictées par l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, conseiller et ami de Stofflet, et gouvernant le pays sous son nom. Cet abbé était aussi ambitieux que Charette, et désirait une combinaison qui lui fournît le moyen d'exercer sur tous les chefs l'empire qu'il avait sur Stofflet. On convint de former un conseil supérieur d'après les ordres duquel tout se ferait à l'avenir. Stofflet, Sapinaud et

Charette se confirmèrent réciproquement leurs commandements respectifs de l'Anjou, du centre et de la basse Vendée. M. de Marigny, qui avait survécu à la grande expédition vendéenne sur Granville, ayant enfreint l'un des ordres de ce conseil, fut saisi. Stofflet eut la cruauté de le faire fusiller sur un rapport de Charette. On attribua à la jalousie cet acte de rigueur, qui produisit une funeste impression sur tous les royalistes.

La guerre, sans aucun résultat possible, n'était plus qu'une guerre de dévastation. Les républicains avaient établi quatorze camps retranchés qui enveloppaient tout le pays insurgé. De ces camps partaient des colonnes incendiaires qui, sous le commandement en chef du général Turreau, exécutaient le formidable décret de la Convention. Elles brûlaient les bois, les haies, les genêts, souvent même les villages, s'emparaient des moissons et des bestiaux, et, s'autorisant du décret qui ordonnait à tout habitant étranger à la révolte de se retirer à vingt lieues du pays insurgé, traitaient en ennemis tous ceux qu'elles rencontraient. Les Vendéens, qui, obligés de vivre, ne cessaient pas de cultiver leurs champs au milieu de ces horribles scènes, résistaient à cette guerre de manière à la rendre éternelle. Au signal de leurs chefs, ils formaient des rassemblements imprévus, se jetaient sur les derrières des camps, et les enlevaient ; ou bien, laissant pénétrer les colonnes, ils fondaient sur elles quand elles étaient engagées dans le pays, et s'ils parvenaient à les rompre, ils égorgeaient jusqu'au dernier homme. Ils s'emparaient alors des armes, des munitions, dont ils étaient avides, et, sans avoir rien fait pour affaiblir un ennemi trop supérieur, ils s'étaient procuré seulement les moyens de continuer cette guerre atroce.

Tel était l'état des choses sur la rive gauche de la Loire. Sur la rive droite, dans cette partie de la Bretagne qui est comprise entre la Loire et la Vilaine, s'était formé un nouveau rassemblement, composé en grande partie des restes de la colonne vendéenne détruite à Savenay, et des paysans qui habitaient ces plaines. M. de Scépeaux en était le chef. Ce corps était à peu près de la force de celui de M. de Sapinaud, et liait la Vendée à la Bretagne.

La Bretagne était devenue le théâtre d'une guerre toute différente de celle de la Vendée, et non moins déplorable. Les chouans, dont nous avons déjà parlé, étaient des contrebandiers que l'abolition des barrières avait laissés sans état, des jeunes gens qui n'avaient pas voulu obéir à la réquisition, et quelques Vendéens échappés, comme ceux de M. de Scépeaux, à la déroute de Savenay. Ils se livraient au brigandage dans les rochers et les vastes bois de la Bretagne, et particulièrement dans la grande forêt du Pertre. Ils ne formaient pas, comme les Vendéens, des rassemblements nombreux, capables de tenir la campagne ; ils marchaient en troupe de trente et cinquante, arrêtaient les courriers, les voitures publiques, assassinaient les juges de paix, les maires, les fonctionnaires républicains, et surtout les acquéreurs de biens nationaux. Quant à ceux qui étaient non pas acquéreurs, mais fermiers de ces biens, ils se rendaient chez eux, et se faisaient payer le prix du fermage. Ils avaient ordinairement le soin de détruire les ponts, de briser les routes, de couper l'essieu des charrettes, pour empêcher le transport des subsistances dans les villes. Ils faisaient des menaces terribles à ceux qui apportaient leurs denrées dans les marchés, et ils exécutaient ces menaces en pillant et incendiant leurs propriétés. Ne pouvant pas occuper militairement le pays, leur but évident était de le bouleverser, en empêchant les citoyens d'accepter aucune fonction de la république, en punissant l'acquisition des biens nationaux, et en affamant les villes. Moins réunis, moins forts que les Vendéens, ils étaient cependant plus redoutables, et méritaient véritablement le nom de brigands.

Ils avaient un chef secret que nous avons déjà nommé, M. de Puisaye, autrefois membre de l'Assemblée constituante. Il s'était retiré, après le 10 août, en Normandie, s'était jeté, comme on l'a vu, dans l'insurrection fédéraliste, et, après la défaite de Vernon, était venu se cacher en Bretagne et y recueillir les restes de la conspiration de La Rouarie. A une grande intelligence, à une rare habileté pour réunir les éléments d'un parti, il joi-

gnait une extrême activité de corps et d'esprit, et une vaste ambition. Puisaye, frappé de la position péninsulaire de la Bretagne (*Voir la carte n°* 4), de la vaste étendue de ses côtes, de la configuration particulière de son sol, couvert de forêts, de montagnes, de retraites impénétrables, frappé surtout de la barbarie de ses habitants, parlant une langue étrangère, privés ainsi de toute communication avec les autres habitants de la France, entièrement soumis à l'influence des prêtres, et trois ou quatre fois plus nombreux que les Vendéens, Puisaye croyait pouvoir préparer en Bretagne une insurrection bien plus formidable que celle qui avait eu pour chefs les Cathelineau, les d'Elbée, les Bonchamp, les Lescure. Le voisinage surtout de l'Angleterre, l'heureux intermédiaire des îles de Jersey et de Guernesey, lui avaient inspiré le projet de faire concourir le cabinet de Londres à ses projets. Il ne voulait donc pas que l'énergie du pays s'usât en inutiles brigandages, et il travaillait à l'organiser de manière à pouvoir le tenir tout entier sous sa main. Aidé des prêtres, il avait fait enrôler tous les hommes en état de porter les armes, sur des registres ouverts dans les paroisses. Chaque paroisse formait une compagnie; chaque canton une division; les divisions réunies formaient quatre divisions principales, celles du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, aboutissant toutes quatre à un comité central, qui représentait l'autorité suprême du pays. Puisaye présidait le comité central en qualité de général en chef, et, par le moyen de ces ramifications, faisait parvenir ses ordres à toute la contrée. Il recommandait, en attendant l'exécution de ses vastes projets, de commettre le moins d'hostilités possible, pour ne pas attirer trop de troupes en Bretagne; de se contenter de réunir des munitions, et d'empêcher le transport des subsistances dans les villes. Mais les chouans, peu propres au genre de guerre générale qu'il méditait, se livraient individuellement à des brigandages qui étaient plus profitables pour eux et plus de leur goût. Puisaye se hâtait de mettre la dernière main à son ouvrage, et se proposait, dès qu'il aurait achevé l'organisation de son parti, de passer à Londres, pour ouvrir une négociation avec le cabinet anglais et les princes français.

Comme on l'a vu dans la campagne précédente, les Vendéens n'avaient pas encore communiqué avec les étrangers; on leur avait envoyé M. de Tinténiac, pour savoir qui et combien ils étaient, quel but ils avaient, et pour leur offrir des armes et des secours, s'ils s'emparaient d'un port sur la côte. C'est là ce qui les avait engagés à venir à Granville, et à faire la tentative dont on a vu la malheureuse issue. L'escadre de lord Moïra, après avoir inutilement croisé sur nos côtes, avait porté en Hollande les secours destinés à la Vendée. Puisaye espérait provoquer une expédition pareille et s'entendre avec les princes, qui n'avaient encore témoigné aucune reconnaissance, ni donné aucun encouragement aux royalistes insurgés dans l'intérieur.

De leur côté, les princes, espérant peu de l'appui des puissances, commençaient à reporter les yeux sur leurs partisans de l'intérieur de la France. Mais rien n'était disposé autour d'eux pour mettre à profit le dévouement des braves gens qui voulaient se sacrifier à leur cause. Quelques vieux seigneurs, quelques anciens amis avaient suivi Monsieur, qui était devenu régent, et qui demeurait à Vérone depuis que le pays du Rhin n'était habitable que pour les gens de guerre. Le prince de Condé, brave, mais peu capable, continuait de réunir sur le haut Rhin tout ce qui voulait se servir de son épée. Une jeune noblesse suivait M. le comte d'Artois dans ses voyages, et l'avait accompagné jusqu'à Saint-Pétersbourg. Catherine avait fait au prince une réception magnifique, lui avait donné une frégate, un million, une épée, et le brave comte de Vauban, pour l'engager à s'en bien servir. Elle avait promis en outre les plus grands secours, dès que le prince serait descendu en Vendée. Cependant la descente ne s'était pas effectuée; le comte d'Artois était revenu en Hollande, au quartier général du duc d'York.

La situation des trois princes français n'était ni brillante ni heureuse. L'Autriche, la Prusse et l'Angleterre avaient refusé de reconnaître le régent; car reconnaître un autre souverain de France que le souverain de fait,



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Le général Turreau.

c'eût été s'ingérer dans ses affaires intérieures, ce qu'aucune puissance ne voulait avoir l'air de faire. Aujourd'hui surtout qu'elles étaient battues, toutes affectaient de dire qu'elles avaient pris les armes dans l'intérêt seul de leur propre sûreté. Reconnaître le régent avait encore un autre inconvénient : c'était se condamner à ne faire la paix qu'après la destruction de la république, chose sur laquelle on commençait à ne plus compter. En attendant, les puissances souffraient les agents des princes, mais ne leur reconnaissaient aucun titre public. Le duc d'Harcourt à Londres, le duc d'Havré à Madrid, le duc de Polignac à Vienne, transmettaient des notes peu lues, rarement écoutées; ils étaient les intermédiaires des secours fort rares dispensés aux émigrés, plutôt que les organes d'une puissance avouée. Aussi le plus grand mécontentement contre les puissances régnait dans les trois cours émigrées. On commençait à reconnaître que ce beau zèle de la coalition pour la royauté cachait la plus violente haine contre la France. L'Autriche, en plaçant son drapeau à Valenciennes et à Condé, avait, suivant les émigrés, déterminé l'élan

du patriotisme français. La Prusse, dont ils avaient entrevu déjà les dispositions pacifiques, manquait, disaient-ils, à tous ses engagements. Pitt, qui était de tous les coalisés le plus positif et le plus dédaigneux à leur égard, leur était aussi le plus odieux. Ils ne l'appelaient que le perfide Anglais, et disaient qu'il fallait prendre son argent, et le tromper ensuite si l'on pouvait. Ils prétendaient qu'il n'y avait à compter que sur l'Espagne; l'Espagne seule était une fidèle parente, une sincère alliée; ce n'était que sur elle qu'on devait fonder toutes les espérances.

Les trois petites cours fugitives, si peu unies déjà avec les puissances, ne vivaient pas entre elles dans un meilleur accord. La cour de Vérone, peu agissante, donnant aux émigrés des ordres mal obéis, faisant aux cabinets des communications mal écoutées, par des agents non reconnus, se défiait des deux autres, jalousait le rôle actif du prince de Condé sur le Rhin, l'espèce de considération que son courage peu éclairé, mais énergique, lui valait auprès des cabinets, et enviait jusqu'aux voyages de M. le comte d'Artois en Europe. De son côté, le prince de Condé, aussi dépourvu d'esprit que brave, ne voulait entrer dans aucun plan, et montrait peu d'empressement pour les deux cours qui ne se battaient pas. Enfin la petite cour réunie à Arnheim fuyait et la vie qu'on menait sur le Rhin, et l'autorité supérieure qu'il fallait subir à Vérone, et se tenait au quartier général anglais, sous prétexte de différents projets sur les côtes de France.

Une cruelle expérience ayant appris aux princes français qu'ils ne devaient pas compter sur les ennemis de leur patrie pour rétablir leur trône, ils aimaient assez à dire qu'il ne fallait compter désormais que sur les partisans de l'intérieur et sur la Vendée. Dès que la terreur cessa de régner en France, les brouillons recommencèrent malheureusement à respirer aussitôt que les honnêtes gens. Les correspondances des émigrés avec l'intérieur venaient de recommencer. La cour de Vérone, par l'intermédiaire du comte d'Entraigues, correspondait avec un nommé Lemaître, intrigant qui avait été successivement avocat, secrétaire au conseil, pamphlétaire, prisonnier à la Bastille, et qui finissait par être agent des princes. On lui avait adjoint un nommé Laville-Heurnois, ancien maître des requêtes et créature de Calonne, et un abbé Brottier, précepteur des neveux de l'abbé Maury. On demandait à ces intrigants des détails sur la situation de la France, sur l'état des partis, sur leurs dispositions, et des plans de conspiration. Ils répondaient par des renseignements le plus souvent faux; ils se vantaient faussement de leurs prétendues relations avec les chefs du gouvernement, et contribuaient de toutes leurs forces à persuader aux princes français qu'il fallait tout attendre d'un mouvement dans l'intérieur. On les avait chargés de correspondre avec la Vendée et surtout avec Charette, qui par sa longue résistance était le héros des royalistes, mais avec lequel on n'avait pu entamer encore aucune négociation.

Telle était donc la situation du parti royaliste au dedans et au dehors de la France. Il faisait dans la Vendée une guerre peu alarmante par ses dangers, mais affligeante par ses ravages; il formait en Bretagne des projets étendus, mais lointains encore, et soumis à une condition bien difficile, l'union et le concert d'une foule d'individus; hors de France, il était divisé, peu considéré, peu soutenu; désabusé enfin sur l'efficacité des secours étrangers, il entretenait avec les royalistes du dedans des correspondances puériles.

La république avait donc peu à craindre des efforts de l'Europe et de la royauté. A part le sujet de peine qu'elle trouvait dans les ravages de la Vendée, elle n'avait qu'à s'applaudir de ses brillants triomphes. Sauvée l'année précédente de l'invasion, elle s'était vengée cette année-ci par des conquêtes; elle avait acquis la Belgique, le Brabant hollandais, le pays de Luxembourg, de Liége et de Juliers, l'électorat de Trèves, le Palatinat, la Savoie, Nice, une place en Catalogne, la vallée de Bastan, et menaçait ainsi à la fois la Hollande, le Piémont et l'Espagne. Tels étaient les résultats des immenses efforts du célèbre comité de salut public.

Pendant que les événements que nous venons de rapporter se passaient aux frontières,

la Convention continuait ses réformes. Les représentants chargés de renouveler les administrations parcouraient la France, réduisant partout le nombre des comités révolutionnaires, les composant d'autres individus, faisant arrêter, comme complices du système de Robespierre, ceux que des excès trop signalés ne permettaient pas de laisser impunis, changeant les fonctionnaires municipaux, réorganisant les sociétés populaires, et les purgeant des hommes les plus violents et les plus dangereux. Cette opération ne s'exécutait pas toujours sans obstacles. A Dijon, par exemple, l'organisation révolutionnaire était plus compacte que partout ailleurs. Les mêmes individus, membres à la fois du comité révolutionnaire, de la municipalité, de la société populaire, y faisaient trembler tout le monde. Ils enfermaient arbitrairement les voyageurs et les habitants, inscrivaient sur la liste des émigrés tous ceux qu'il leur plaisait d'y porter, et les empêchaient d'obtenir des certificats de résidence en intimidant les sections. Ils étaient enrégimentés sous le titre d'armée révolutionnaire, et obligeaient la commune à leur payer une solde. Ils n'avaient aucune profession, assistaient aux séances du club, eux et leurs femmes, et dissipaient dans des orgies, où il n'était permis de boire que dans des calices, le double produit de leurs appointements et de leurs rapines. Ils correspondaient avec les jacobins de Lyon et de Marseille, et leur servaient d'intermédiaires pour communiquer avec ceux de Paris. Le représentant Calès eut la plus grande peine à dissoudre cette coalition; il destitua toutes les autorités révolutionnaires, choisit vingt ou trente membres les plus modérés du club, et les chargea de faire l'épuration des autres.

Lorsqu'ils étaient chassés des municipalités, dans les provinces, les révolutionnaires faisaient comme à Paris, ils se retiraient ordinairement dans le club jacobin. Si ce club était épuré, ils l'envahissaient de nouveau après le départ des représentants, ou en formaient un autre. Là, ils tenaient des discours plus violents encore qu'autrefois, et se livraient à tout le délire de la colère et de la peur, car ils voyaient la vengeance partout. Les jacobins de Dijon envoyèrent à ceux de Paris une adresse incendiaire. A Lyon, ils présentaient un ensemble non moins dangereux; et comme la ville se trouvait encore sous le poids des terribles décrets de la Convention, les représentants étaient gênés pour réprimer leur fureur. A Marseille, ils furent plus audacieux; joignant à l'emportement de leur parti celui du caractère local, ils formèrent un rassemblement considérable, entourèrent une salle où les deux représentants Auguis et Serres étaient à table, et leur dépêchèrent des envoyés qui, le sabre et le pistolet à la main, vinrent demander la liberté des patriotes détenus. Les deux représentants déployèrent la plus grande fermeté; mais, mal soutenus par la gendarmerie, qui avait constamment secondé les cruautés du dernier régime, et qui avait fini par s'en croire complice et responsable, ils manquèrent d'être étouffés et égorgés. Cependant plusieurs bataillons de Paris, qui se trouvaient dans le moment à Marseille, vinrent dégager les représentants, et dissipèrent le rassemblement. A Toulouse, les jacobins formèrent aussi des émeutes. Il y avait là quatre individus : un directeur des postes, un secrétaire du district, et deux comédiens, qui s'étaient rendus chefs du parti révolutionnaire. Ils avaient formé un comité de surveillance pour tout le Midi, et étendaient leur tyrannie fort au delà de Toulouse. Ils s'opposèrent aux réformes et aux emprisonnements ordonnés par les représentants d'Artigoyte et Chaudron-Rousseau, soulevèrent la société populaire, et eurent l'audace de faire déclarer par elle que ces deux représentants avaient perdu la confiance du peuple. Vaincus cependant, ils furent renfermés avec leurs principaux complices.

Ces scènes se reproduisaient partout avec plus ou moins de violence, suivant le caractère des habitants des provinces. Néanmoins les jacobins étaient partout réprimés. Ceux de Paris, chefs de la coalition, étaient dans les plus grandes alarmes. Ils voyaient la capitale soulevée contre leurs doctrines; ils apprenaient que, dans les départements, l'opinion, moins prompte à se manifester qu'à Paris, n'en était pas moins prononcée contre eux. Ils savaient que partout on les appelait des cannibales, partisans, complices et con-

tinuateurs de Robespierre. Ils se sentaient appuyés à la vérité par la foule des employés destitués, par le club électoral, par une minorité ardente et souvent victorieuse dans les sections, par une partie des membres même de la Convention, dont quelques-uns siégeaient encore dans leur société; mais ils n'en étaient pas moins très-effrayés du mouvement des esprits, et ils prétendaient qu'il y avait un complot formé pour dissoudre les sociétés populaires, et la république après elles.

Ils rédigèrent une adresse aux sociétés affiliées pour répondre aux attaques dont ils étaient l'objet. « On cherche, disaient-ils, à « détruire notre union fraternelle ; on cherche « à rompre un faisceau redoutable aux enne- « mis de l'égalité et de la liberté ; on nous « accuse, on nous poursuit par les plus noires « calomnies. L'aristocratie et le modérantisme « lèvent une tête audacieuse. La réaction fu- « neste occasionnée par la chute des triumvirs « se perpétue, et, du sein des orages formés « par tous les ennemis du peuple, est sortie « une faction nouvelle qui tend à la dissolu- « tion de toutes les sociétés populaires. Elle « tourmente et cherche à soulever l'opinion « publique ; elle pousse l'audace jusqu'à nous « présenter comme une puissance rivale de « la représentation nationale, nous qui com- « battons et nous unissons toujours avec elle « dans tous les dangers de la patrie. Elle nous « accuse d'être les continuateurs de Robes- « pierre, et nous n'avons sur nos registres « que les noms de ceux qui, dans la nuit du « 9 au 10 thermidor, ont occupé le poste que « leur assignait le danger de la patrie. Mais « nous répondrons à ces vils calomniateurs « en les combattant sans cesse ; nous leur ré- « pondrons par la pureté de nos principes et « de nos actions, et par un dévouement iné- « branlable à la cause du peuple qu'ils ont « trahie, à la représentation nationale qu'ils « veulent déshonorer, à l'égalité qu'ils détes- « tent. »

Ils affectaient, comme on le voit, un grand respect pour la représentation nationale ; ils avaient même, dans l'une de leurs séances, livré au comité de sûreté générale un de leurs membres, pour avoir dit que les principaux conspirateurs contre la liberté étaient dans le sein même de la Convention. Ils faisaient répandre leur adresse dans tous les départements, et particulièrement dans les sections de Paris.

Le parti qui leur était opposé devenait chaque jour plus hardi. Il s'était déjà donné des couleurs, des mœurs à part, des lieux et des mots de ralliement. Il se composait, surtout dans l'origine, comme nous l'avons dit, de jeunes gens appartenant aux familles persécutées, ou échappés à la réquisition. Les femmes s'étaient jointes à eux ; elles avaient passé le dernier hiver dans l'effroi ; elles voulaient passer celui-ci dans les fêtes et les plaisirs. Frimaire (décembre) approchait : elles étaient pressées de faire succéder aux apparences de l'indigence, de la simplicité, de la saleté même, qu'on avait longtemps affectées pendant la terreur, les brillantes parures, les mœurs élégantes et les festins. Elles se liguaient dans une cause commune avec ces jeunes ennemis d'une farouche démocratie ; elles excitaient leur zèle, et leur faisaient une loi de la politesse et des costumes soignés. La mode recommençait son empire. Il fallait porter les cheveux noués en tresse, et rattachés sur le derrière de la tête avec un peigne. C'était un usage emprunté aux militaires, qui disposaient ainsi leurs cheveux pour parer les coups de sabre. On prouvait par là qu'on venait de prendre part aux victoires de nos armées. Il fallait porter encore de grandes cravates, des collets noirs ou verts, suivant un usage des chouans, et surtout un crêpe au bras, comme parent d'une victime du tribunal révolutionnaire. On voit quel singulier mélange d'idées, de souvenirs, d'opinions, présidait à ces modes de la *jeunesse dorée;* car c'était le nom qu'on lui donnait alors. Le soir, dans les salons, qui commençaient à redevenir brillants, on payait par des éloges les jeunes hommes qui avaient déployé leur courage dans les sections, au Palais-Royal, dans le jardin des Tuileries, et les écrivains qui, dans les mille brochures et feuilles du jour, poursuivaient de sarcasmes la *canaille révolutionnaire*. Fréron était devenu le chef des journalistes ; il rédigeait *l'Orateur du peuple*, qui fut bientôt fameux. C'est le jour-



Passage de la Meuse par Pichegru.... Page 124.

nal que lisait la jeunesse dorée, et dans lequel elle allait chercher ses instructions de chaque jour.

Les théâtres n'étaient pas encore ouverts. Les acteurs de la Comédie-Française étaient toujours en prison. A défaut de ce lieu de réunion, on allait se montrer dans les concerts qui se donnaient au théâtre de Feydeau, et où se faisait entendre une voix mélodieuse, qui commençait à charmer les Parisiens, c'était la voix de Garat. Là, se réunissait ce qu'on pourrait appeler l'aristocratie du temps, c'est-à-dire quelques nobles qui n'avaient pas quitté la France, des riches qui osaient reparaître, des fournisseurs qui ne craignaient plus la terrible sévérité du comité de salut public. Les femmes s'y montraient dans un costume qu'on avait cherché à rendre antique, suivant l'usage de l'époque, et qu'on avait copié de David. Depuis longtemps elles avaient abandonné la poudre et les paniers; elles portaient des bandelettes autour de leurs cheveux; la forme de leurs robes se rapprochait autant que possible de la simple tunique des femmes grecques; au lieu de souliers à grands talons, elles portaient cette chaussure que nous voyons sur les anciennes statues, une semelle légère, rattachée à la jambe par des nœuds de rubans. Les jeunes gens à cheveux retroussés, à collet noir, remplissaient le parterre de Feydeau, et applaudissaient quelquefois les femmes élégantes et singulièrement parées qui venaient embellir ces réunions.

Madame Tallien était la plus belle et la plus admirée de ces femmes qui introduisaient le nouveau goût; son salon était le plus brillant et le plus fréquenté. Fille du banquier espagnol Cabarrus, épouse d'un président à Bordeaux, mariée récemment à Tallien, elle tenait à la fois aux hommes de l'ancien et du nouveau régime. Elle était révoltée contre la terreur par ressentiment, et aussi par bonté; elle s'était intéressée à toutes les infortunes,

et soit à Bordeaux, soit à Paris, elle n'avait cessé un moment de jouer le rôle de solliciteuse, qu'elle remplissait, dit-on, avec une grâce irrésistible. C'est elle qui sut adoucir la sévérité proconsulaire que son mari déployait dans la Gironde, et le ramener à des sentiments plus humains. Elle voulait lui donner le rôle de pacificateur, de réparateur des maux de la révolution. Elle attirait dans sa maison tous ceux qui avaient contribué avec lui au 9 thermidor, et cherchait à les gagner, en les flattant, en leur faisant espérer la reconnaissance publique, l'oubli du passé, dont plusieurs avaient besoin, et le pouvoir, qui aujourd'hui était promis aux adversaires plutôt qu'aux partisans de la terreur. Elle s'entourait de femmes aimables qui contribuaient à ce plan d'une séduction si pardonnable. Parmi ces femmes brillait la veuve de l'infortuné général Alexandre Beauharnais, jeune créole attrayante, non par sa beauté, mais par une grâce extrême. Dans ces réunions, on attirait ces hommes simples et exaltés qui venaient de mener une vie si dure et si tourmentée. On les caressait; quelquefois même on les raillait sur leur costume, sur leurs mœurs, sur leurs principes rigoureux. On les faisait asseoir à table à côté d'hommes qu'ils auraient poursuivis naguère comme des aristocrates, des spéculateurs enrichis, des dilapidateurs de la fortune publique; on les forçait ainsi à sentir leur infériorité auprès des anciens modèles du bon ton et du bel esprit. Beaucoup d'entre eux, dépourvus de moyens, perdaient leur dignité avec leur rudesse, et ne savaient pas soutenir l'énergie de leur caractère; d'autres, qui, par leur esprit, savaient conserver leur rang, et se donner bientôt ces avantages de salon si frivoles et si tôt acquis, n'étaient cependant pas à l'abri d'une flatterie délicate. Tel membre d'un comité, sollicité adroitement dans un dîner, accordait un service, ou laissait influencer son vote.

Ainsi une femme, née d'un financier, mariée à un magistrat, et devenue, comme l'une des dépouilles de l'ancienne société, l'épouse d'un révolutionnaire ardent, se chargeait de réconcilier des hommes simples, quelquefois grossiers et presque toujours fanatisés, avec l'élégance, le goût, les plaisirs, la liberté des mœurs et l'indifférence des opinions. La révolution, ramenée (et c'était sans doute un bonheur) de ce terme extrême de fanatisme et de grossièreté, s'avançait néanmoins d'une manière trop rapide vers l'oubli des mœurs, des principes, et, l'on peut presque dire, des ressentiments républicains. On reprochait ce changement aux thermidoriens, on les accusait de s'y livrer, de le produire, de l'accélérer, et le reproche était juste.

Les révolutionnaires ne paraissaient pas dans ces salons ou ces concerts. A peine quelques-uns d'entre eux osaient-ils s'y montrer, et ils n'en sortaient que pour aller dans les tribunes s'élever contre *la Cabarrus*, contre les aristocrates, contre les intrigants et les fournisseurs qu'elle traînait à sa suite. Ils n'avaient, eux, d'autres réunions que leurs clubs et leurs assemblées de sections; ils n'allaient pas y chercher des plaisirs, mais exhaler leurs passions. Leurs femmes, qu'on appelait les *furies de guillotine*, parce qu'elles avaient souvent fait cercle autour de l'échafaud, paraissaient en costume populaire dans les tribunes des clubs pour applaudir les motions les plus violentes. Plusieurs membres de la Convention se montraient encore aux séances des Jacobins; quelques-uns y portaient leur célébrité, mais ils étaient silencieux et sombres : c'étaient Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Carrier. D'autres, tels que Duhem, Crassous, Lanot, etc., y allaient par simple attachement pour la cause, et sans raison personnelle de défendre leur conduite révolutionnaire.

C'était au Palais-Royal, autour de la Convention, dans les tribunes et dans les sections, que se rencontraient les deux partis. Dans les sections surtout, où ils avaient à délibérer et à discuter, les rixes devenaient extrêmement violentes. On colportait alors des unes aux autres l'adresse des jacobins aux sociétés affiliées, et on voulait l'y faire lire. On avait aussi à lire, par décret, le rapport de Robert Lindet sur l'état de la France, rapport qui en faisait un tableau si fidèle, et qui exprimait d'une manière si convenable les sentiments dont la Convention et tous les honnêtes gens étaient animés. Cette lecture devenait chaque décadi le sujet des plus vives

contestations. Les révolutionnaires demandaient à grands cris l'adresse des jacobins; leurs adversaires demandaient le rapport de Lindet. On poussait des cris affreux. Les membres des anciens comités révolutionnaires prenaient le nom de tous ceux qui montaient à la tribune pour les combattre, et en l'écrivant, ils s'écriaient : Nous les exterminerons! Leurs habitudes pendant la terreur leur avaient rendu familiers les mots de tuer, de guillotiner, et ils les avaient toujours à la bouche. Ils donnaient ainsi occasion de dire qu'ils faisaient de nouvelles listes de proscription, et qu'ils voulaient recommencer le système de Robespierre. On se battait souvent dans les sections; quelquefois la victoire restait incertaine, et l'on atteignait dix heures sans avoir rien pu lire. Alors les révolutionnaires, qui ne se faisaient pas scrupule de dépasser l'heure légale, attendaient que leurs adversaires, qui affectaient d'obéir à la loi, fussent partis, lisaient ce qui leur plaisait, et prenaient toutes les délibérations qui leur convenaient.

On rapportait chaque jour à la Convention des scènes de ce genre, et l'on s'élevait contre les anciens membres des comités révolutionnaires, qui étaient, disait-on, les auteurs de tous ces troubles. Le club électoral, plus bruyant à lui seul que toutes les sections ensemble, vint pousser à bout la patience de l'Assemblée, par une adresse des plus dangereuses. C'était là, comme nous l'avons dit, que se réunissaient toujours les hommes les plus compromis, et qu'on tramait les projets les plus audacieux. Une députation de ce club vint demander que l'élection des magistrats municipaux fût rendue au peuple ; que la municipalité de Paris, qui n'avait pas été rétablie depuis le 9 thermidor, fût reconstituée ; qu'enfin, au lieu d'une seule séance de section par décade, il fût de nouveau permis d'en tenir deux. A cette dernière pétition, une foule de députés se levèrent, firent entendre les plaintes les plus vives, et demandèrent des mesures contre les membres des anciens comités révolutionnaires, auxquels on attribuait tous les désordres. Legendre, quoiqu'il eût désapprouvé la première attaque de Lecointre contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, dit qu'il fallait remonter plus haut ; que la source du mal était dans les membres des anciens comités de gouvernement, qui abusaient de l'indulgence de l'Assemblée à leur égard, et qu'il était temps enfin de punir leur ancienne tyrannie, pour en empêcher une nouvelle. Cette discussion amena un nouveau tumulte plus grand que le premier. Après de longues et déplorables récriminations, l'Assemblée, ne rencontrant encore que des questions ou insolubles ou dangereuses, prononça une seconde fois l'ordre du jour. Divers moyens furent successivement proposés pour réprimer les écarts des sociétés populaires et les abus du droit de pétition. On imagina d'ajouter au rapport de Lindet une adresse au peuple français, qui exprimerait, d'une manière encore plus nette et plus énergique, les sentiments de l'Assemblée, et la marche nouvelle qu'elle se proposait de suivre. Cette idée fut adoptée. Le député Richard, qui revenait de l'armée, soutint que ce n'était pas assez ; qu'il fallait gouverner vigoureusement ; que les adresses ne signifiaient rien, parce que tous les faiseurs de pétitions ne manqueraient pas de répondre ; qu'il ne fallait plus souffrir qu'on vînt proférer à la barre des paroles qui, prononcées dans les rues, feraient arrêter ceux qui se les permettraient. « Il est temps, dit Bourdon « (de l'Oise), de vous adresser des vérités « utiles. Savez-vous pourquoi vos armées « sont constamment victorieuses? c'est parce « qu'elles observent une exacte discipline. « Ayez dans l'État une bonne police, et vous « aurez un bon gouvernement. Savez-vous « d'où viennent les éternelles attaques diri- « gées contre le vôtre? c'est de l'abus que « font vos ennemis de ce qu'il y a de démo- « cratique dans vos institutions. Ils se plai- « sent à répandre que vous n'aurez jamais un « gouvernement, que vous serez éternelle- « ment livrés à l'anarchie. Il serait donc pos- « sible qu'une nation constamment victorieuse « ne sût pas se gouverner! Et la Convention, « qui sait que cela seul empêche l'achève- « ment de la révolution, n'y pourvoirait pas! « Non, non, détrompons nos ennemis; c'est « par l'abus des sociétés populaires et du « droit de pétition qu'ils veulent nous dé-

« truire, c'est cet abus qu'il faut réprimer. »

On présenta divers moyens de réprimer l'abus des sociétés populaires, sans les détruire. Pelet, pour ravir aux jacobins l'appui de plusieurs députés montagnards qui siégeaient dans leur société, et surtout pour leur enlever Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et autres chefs dangereux, proposa de défendre à tous les membres de la Convention d'être membres d'aucune société populaire. Cette proposition fut adoptée. Mais une foule de réclamations s'élevèrent de la Montagne; on dit que le droit de se réunir pour s'éclairer sur les intérêts publics était un droit appartenant à tous les citoyens, et dont on ne pouvait pas plus dépouiller un député qu'aucun autre membre de l'État; que par conséquent le décret adopté était une violation d'un droit absolu et inattaquable. Le décret fut rapporté. Dubois-Crancé fit alors une autre motion. Racontant la manière dont les jacobins s'étaient épurés, il montra que cette société recélait encore dans son sein les mêmes individus qui l'avaient égarée sous Robespierre. Il soutint que la Convention avait le droit de l'épurer de nouveau, tout comme elle faisait, par ses commissaires, à l'égard des sociétés des départements; et il proposa de renvoyer la question aux comités compétents, pour qu'ils imaginassent un mode convenable d'épuration, et des moyens de rendre les sociétés populaires utiles. Cette nouvelle proposition fut encore accueillie.

Ce décret excita une grande rumeur aux Jacobins. Ils s'écrièrent que Dubois-Crancé avait trompé la Convention; que l'épuration ordonnée après le 9 thermidor s'était rigoureusement exécutée; qu'on n'avait pas le droit de la recommencer; qu'ils étaient tous également dignes de siéger dans cette illustre société qui avait rendu tant de services à la patrie; que, du reste, ils ne craignaient pas l'examen le plus sévère, et qu'ils étaient prêts à se soumettre à l'investigation de la Convention. En conséquence, ils décidèrent que la liste de tous les membres serait imprimée, et portée à la barre par une députation. Le jour suivant, 13 vendémiaire (4 octobre), ils furent moins dociles; ils dirent que leur décision rendue la veille était inconsidérée; que remettre la liste des membres de la société à l'Assemblée, c'était lui reconnaître le droit d'épuration, qui n'appartenait à personne; que tous les citoyens ayant la faculté de se réunir, sans armes, pour conférer sur les questions d'intérêt public, nul individu ne pouvait être déclaré indigne de faire partie d'une société; que, par conséquent, l'épuration était contre tous les droits, et qu'il ne fallait point aller porter la liste. « Les sociétés « populaires, » s'écria le nommé Giot, jacobin forcené, et l'un des employés auprès des armées, « les sociétés populaires n'appartien- « nent qu'à elles-mêmes. S'il en était autre- « ment, l'infâme cour aurait épuré celle des « jacobins, et vous auriez vu ces banquettes, « qui ne doivent être occupées que par la « vertu, souillées par la présence des Jaucourt « et des Feuillants. Eh bien, la cour elle- « même, qui ne respectait rien, n'osa pas « vous attaquer, et ce que la cour n'a pas « osé, on l'entreprendrait au moment où les « jacobins ont juré d'abattre tous les tyrans, « quels qu'ils soient, et d'être toujours soumis « à la Convention!... J'arrive des départe- « ments; je puis vous assurer que l'existence « des sociétés populaires est extrêmement « compromise. J'ai été traité de scélérat, « parce que le titre de jacobin était sur ma « commission. On m'a dit que j'appartenais « à une société qui n'était composée que de « brigands. Il y a des menées sourdes pour « éloigner de vous les autres sociétés de la « république; j'ai été assez heureux pour ar- « rêter la scission et resserrer les liens de « la fraternité entre vous et la société de « Bayonne, que Robespierre avait calomniée « dans votre sein. Ce que je viens de dire « d'une commune se reproduit dans toutes. « Soyez prudents, restez toujours attachés « aux principes et à la Convention, et surtout « ne reconnaissez à aucune autorité le droit « de vous épurer. » Les jacobins applaudirent ce discours, et décidèrent qu'ils ne porteraient pas leur liste à la Convention et qu'ils attendraient ses décrets.

Le club électoral était encore beaucoup plus tumultueux. Depuis sa dernière pétition, on l'avait chassé de l'Évêché, et il était allé se réfugier dans une salle du Musée, tout près



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Les chouans arrêtent les voitures publiques... (Page 127.)

de la Convention. Là, dans une séance de nuit, au milieu des cris furieux des assistants et des trépignements des femmes qui remplissaient les tribunes, il déclara que la Convention avait outrepassé la durée de ses pouvoirs; qu'elle avait été envoyée pour juger le dernier roi, et faire une Constitution; qu'elle avait accompli ces deux choses, et que par conséquent sa tâche était remplie et ses pouvoirs expirés.

Ces scènes des Jacobins et du club électoral furent dénoncées de nouveau à la Convention, qui renvoya tout aux comités chargés de lui présenter un projet relatif aux abus des sociétés populaires. Elle avait voté une adresse au peuple français, comme elle se l'était proposé, et l'avait envoyée aux sections et à toutes les communes de la république. Cette adresse, écrite d'un style ferme et sage, reproduisait d'une manière plus positive et plus précise les sentiments exprimés dans le rapport de Lindet. Elle devint le sujet de nouvelles luttes dans les sections. Les révolutionnaires voulaient empêcher de la lire, et s'opposaient à ce qu'on votât en réponse des adresses d'adhésion; ils faisaient adopter au contraire des adresses aux jacobins, pour leur exprimer l'intérêt qu'on prenait à leur cause. Souvent, après avoir de cette manière décidé un vote, des renforts arrivaient à leurs adversaires, qui les chassaient, et la section ainsi renouvelée décidait le contraire. On en vit ainsi plusieurs qui firent deux adresses contradictoires, l'une aux jacobins, l'autre à la Convention. Dans la première, on célébrait les services des sociétés populaires, et l'on faisait des vœux pour leur conservation; dans l'autre, on disait que la section, délivrée du joug des anarchistes et des terroristes, venait enfin exprimer son libre vœu à la Convention, lui offrir ses bras et sa vie pour combattre à la fois les continuateurs de Robespierre et les agents du royalisme. La Convention assistait à ces débats, attendant le projet sur la police des sociétés populaires.

Il fut présenté le 25 vendémiaire (16 octobre). Il avait pour but principal de rompre la coalition que formaient en France toutes les sociétés des jacobins. Affiliées à la société mère, correspondant régulièrement avec elle, et obéissant à ses ordres, elles composaient un vaste parti, habilement organisé, qui avait un centre et une direction; et c'était là ce qu'on voulait détruire. Le décret défendait *toutes affiliations, fédérations, ainsi que toutes correspondances en nom collectif entre sociétés populaires.* Il portait en outre qu'aucune pétition ou adresse ne pourrait être faite en nom collectif, afin d'éviter ces manifestes impérieux que les envoyés des jacobins ou du club électoral venaient lire à la barre, et qui étaient devenus souvent des ordres pour l'Assemblée. Toute adresse ou pétition devait être individuellement signée. On s'assurait par là le moyen de poursuivre les auteurs des propositions dangereuses, et l'on espérait les mettre en contradiction par la nécessité de signer. Le tableau des membres de chaque société devait être dressé sur-le-champ et affiché dans le lieu des réunions. A peine ce décret fut-il lu à l'Assemblée, qu'une foule de voix s'élevèrent pour le combattre. « On veut, disaient les montagnards, détruire les sociétés populaires; on oublie qu'elles ont sauvé la révolution et la liberté; on oublie qu'elles sont le moyen le plus puissant de réunir les citoyens, et de conserver en eux l'énergie et le patriotisme; on attente, en leur défendant la correspondance, au droit essentiel, appartenant à tous les citoyens, de correspondre entre eux, droit aussi sacré que celui de se réunir paisiblement pour conférer sur les questions d'intérêt public. » Les députés Lejeune, Duhem, Crassous, tous jacobins, tous intéressés vivement à écarter ce décret, n'étaient pas les seuls à s'exprimer ainsi. Le député Thibaudeau, républicain sincère, étranger aux montagnards et aux thermidoriens, paraissait lui-même effrayé des conséquences de ce décret, et en demandait l'ajournement, craignant qu'il ne nuisît à l'existence même des sociétés populaires. On ne veut pas les détruire, répondaient les thermidoriens, auteurs du décret; on ne veut que les soumettre à une police nécessaire. Au milieu de ce conflit, Merlin (de Thionville) s'écrie : « Président, rappelle les préopinants à l'ordre; ils « prétendent que nous voulons anéantir les « sociétés populaires, tandis qu'il s'agit seulement de régler leurs rapports actuels. » Rewbel, Bentabolle, Thuriot, démontrent qu'il n'est nullement question de les supprimer. « Les empêche-t-on, disaient-ils, de se réunir paisiblement et sans armes, pour conférer sur les intérêts publics? non sans doute; ce droit reste intact. On les empêche de s'affilier, de se fédérer, et l'on ne fait à leur égard que ce qu'on a déjà fait à l'égard des autorités départementales. Celles-ci, par le décret du 14 frimaire qui institue le gouvernement révolutionnaire, ne peuvent ni correspondre, ni se concerter entre elles. Serait-il possible qu'on permît aux sociétés populaires ce qu'on a défendu aux autorités départementales? On leur défend de correspondre en nom collectif, et en cela on ne viole aucun droit : tout citoyen peut sans doute correspondre d'un bout de la France à l'autre; mais les citoyens correspondent-ils par président et secrétaires? C'est cette correspondance officielle entre corps puissants et constitués qu'on veut et qu'on a raison de vouloir empêcher, pour détruire un fédéralisme plus monstrueux et plus dangereux que celui des départements. C'est par ces affiliations, par ces correspondances, que les jacobins sont parvenus à exercer une influence véritable sur le gouvernement, et à se donner dans la direction des affaires une part qui ne devrait jamais appartenir qu'à la représentation nationale elle-même. » Bourdon (de l'Oise), l'un des principaux membres du comité de sûreté générale, et, comme on a vu, souvent en lutte avec ses amis, quoique thermidorien, s'écrie : « Les « sociétés populaires ne sont pas le peuple; « je ne vois le peuple que dans les assemblées « primaires : les sociétés populaires sont une « collection d'hommes qui se sont choisis eux-« mêmes, comme des moines, qui ont fini « par former une aristocratie exclusive, per-« manente, qui s'intitule le peuple, et qui « vient se placer à côté de la représentation « nationale, pour inspirer, modifier ou com-« battre ses résolutions. A côté de la Con-« vention, je vois une autre représentation

« s'élever, et cette représentation siége aux « Jacobins. » Des applaudissements nombreux interrompent Bourdon ; il continue en ces termes : « J'apporte si peu de passion ici, que, « pour avoir l'unité et la paix, je dirais vo- « lontiers au peuple : Choisis entre les hommes « que tu as désignés pour te représenter, et « ceux qui se sont élevés à côté d'eux ; peu « importe, pourvu que tu aies une représen- « tation unique. » De nouveaux applaudissements interrompent Bourdon ; il reprend : « Oui, s'écrie-t-il, que le peuple choisisse « entre vous et les hommes qui ont voulu « proscrire les représentants chargés de la « confiance nationale, entre vous et les « hommes qui, liés avec la municipalité de « Paris, voulaient, il y a quelques mois, as- « sassiner la liberté ! Citoyens, voulez-vous « faire une paix glorieuse ? voulez-vous ar- « river jusqu'aux anciennes limites de la « Gaule ? présentez aux Belges, aux peuples « qui bordent le Rhin, une révolution pai- « sible, une république sans une double re- « présentation, une république sans comités « révolutionnaires teints du sang des citoyens. « Dites aux Belges et aux peuples du Rhin : « Vous vouliez une demi-liberté, nous vous « la donnons tout entière, mais en vous épar- « gnant les maux cruels qui précèdent son « établissement, en vous épargnant les san- « glantes épreuves par lesquelles nous avons « passé nous-mêmes. Songez, citoyens, que « pour dégoûter les peuples voisins de s'unir « à vous, on leur dit que vous n'avez point « de gouvernement, qu'en traitant avec vous « on ne sait s'il faut s'adresser à la Conven- « tion ou aux jacobins. Donnez au contraire « l'unité et l'ensemble à votre gouvernement, « et vous verrez qu'aucun peuple n'a d'éloi- « gnement pour vous et vos principes ; vous « verrez qu'aucun peuple ne hait la liberté. »

Duhem, Crassous, Clausel, veulent au moins l'ajournement du décret, disant qu'il est trop important pour être rendu brusquement ; ils réclament la parole tous à la fois. Merlin (de Thionville) la demande contre eux avec cette ardeur qu'il porte à la tribune comme sur les champs de bataille. Le président la leur donne successivement. Dubarran, Levasseur, Romme, sont encore entendus contre le décret ; Thuriot pour. Enfin Merlin s'élance une dernière fois à la tribune : « Citoyens, dit-il, « quand il fut question d'établir la républi- « que, vous l'avez décrétée sans renvoi ni « rapport ; aujourd'hui il s'agit en quelque « sorte de l'établir une seconde fois, en la « sauvant des sociétés populaires coalisées « contre elle. Citoyens, il ne faut pas crain- « dre d'aborder cette caverne, malgré le sang « et les cadavres qui en obstruent l'entrée ; « osez en chasser les fripons et les assassins, « et n'y laisser que les bons citoyens pour y « peser tranquillement les grands intérêts de « la patrie. Je vous demande de rendre ce dé- « cret qui sauve la république, comme celui « qui l'a créée, c'est-à-dire sans renvoi ni « rapport. »

Merlin est applaudi, et le décret voté sur-le-champ, article par article. C'était le premier coup porté à cette société célèbre, qui, jusqu'à ce jour, avait fait trembler la Convention et avait servi à lui imprimer la direction révolutionnaire. C'étaient moins les dispositions du décret, d'ailleurs assez faciles à éluder, que le courage de le rendre, qui importaient ici, et qui devaient faire pressentir aux jacobins leur fin prochaine. Réunis le soir dans leur salle, ils commentent le décret, et la manière dont il a été rendu. Le député Lejeune, qui le matin s'était opposé de toutes ses forces à son adoption, se plaint de n'avoir pas été secondé ; il dit que peu de membres de l'Assemblée ont pris la parole pour défendre la société dont ils font partie. « Il est, « dit-il, des membres de la Convention célè- « bres par leur énergie révolutionnaire et pa- « triotique, qui aujourd'hui ont gardé un « silence condamnable. Ou ces membres sont « coupables de tyrannie comme on les en a « accusés, ou ils ont travaillé pour le bon- « heur public. Dans le premier cas, ils sont « coupables et doivent être punis ; dans le « second, leur tâche n'est pas finie. Après « avoir préparé par leurs veilles les succès « des défenseurs de la patrie, ils doivent dé- « fendre les principes et les droits du peuple « attaqués. Il y a deux mois, vous parliez « sans cesse des droits du peuple à cette tri- « bune, vous Collot et Billaud ; pourquoi « avez-vous cessé de les défendre ? pourquoi

« vous taisez-vous aujourd'hui qu'une foule « d'objets réclament encore votre courage et « vos lumières? »

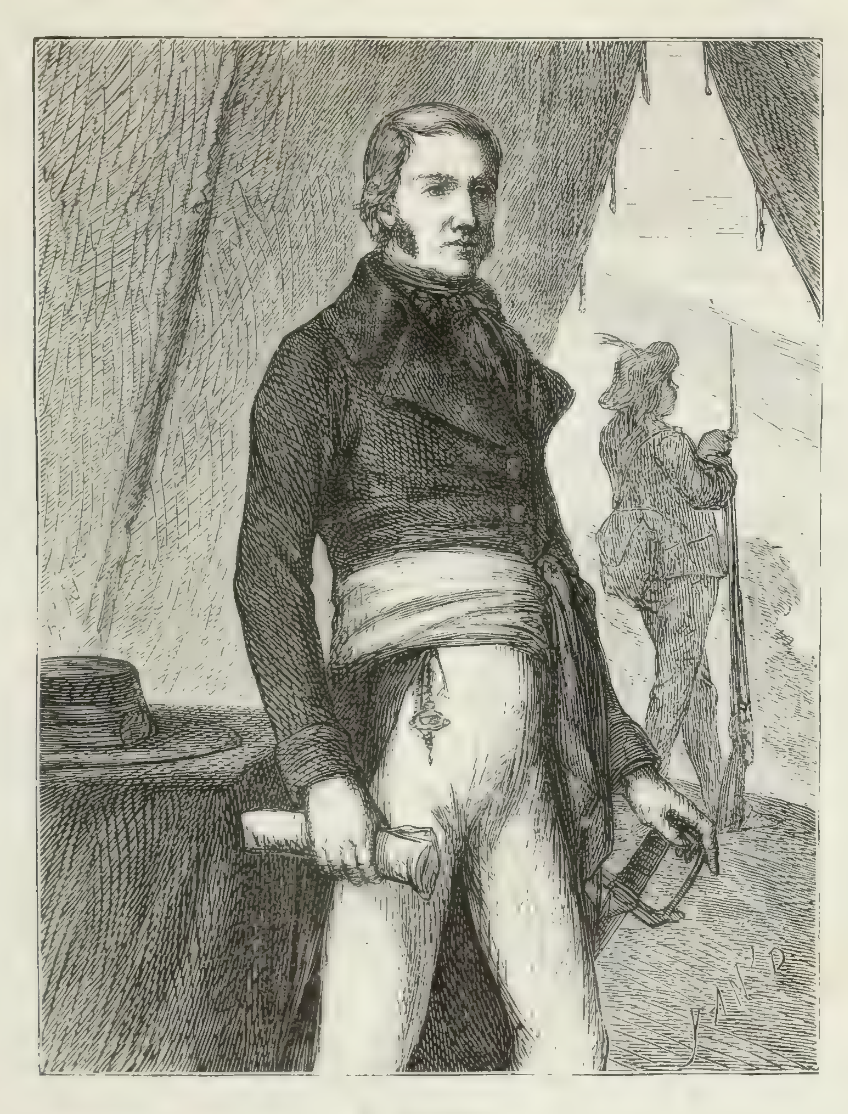
Billaud et Collot gardaient, depuis l'accusation qui avait été portée contre eux, un morne silence. Interpellés par leur collègue Lejeune, et accusés de n'avoir pas défendu la société, ils prennent la parole et déclarent que s'ils ont gardé le silence, c'est par prudence et non par faiblesse; qu'ils ont craint de nuire à l'avis soutenu par les patriotes en l'appuyant; que depuis longtemps la crainte de nuire aux discussions est le seul motif de leur réserve; que, d'ailleurs, accusés d'avoir dominé la Convention, ils ont voulu répondre à leurs accusateurs en cherchant à s'annuler; qu'ils sont charmés de se voir provoqués par leurs collègues à sortir de cette nullité volontaire, et autorisés en quelque sorte à se dévouer encore à la cause de la liberté et de la république.

Contents de cette explication, les jacobins les applaudissent et reviennent à la loi rendue le matin; ils se consolent en disant qu'ils correspondent avec toute la France par la tribune. Goujon les engage à respecter la loi rendue, ils le promettent; mais le nommé Terrasson leur propose un moyen de remplacer la correspondance, tout en restant fidèles à la loi. Ils feront une lettre circulaire, non pas écrite au nom des jacobins, et adressée à d'autres jacobins, mais *signée par tous les hommes libres réunis dans la salle des Jacobins, et adressée à tous les hommes libres de France réunis en sociétés populaires.* Le moyen est adopté avec grande joie, et le projet d'une pareille circulaire résolu.

On voit quel cas les jacobins faisaient des menaces de la Convention, et combien peu ils étaient disposés à profiter de la leçon qu'elle venait de leur donner. En attendant que de nouveaux faits provoquassent de nouvelles mesures à leur égard, la Convention se mit à poursuivre la tâche que Robert Lindet lui avait tracée dans son rapport, et à discuter les questions proposées par lui. Il s'agissait de réparer les conséquences d'un régime violent sur l'agriculture, le commerce, les finances, et de rendre à toutes les classes la sécurité, le goût de l'ordre et du travail. Mais ici on était aussi divisé de système et aussi disposé à s'emporter que sur toutes les autres matières.

Les réquisitions, le *maximum*, les assignats, le séquestre des biens des étrangers, excitaient contre l'ancien gouvernement des sorties aussi violentes que les emprisonnements et les exécutions. Les thermidoriens, fort ignorants en matière d'économie publique, s'attachaient, par esprit de réaction, à censurer d'une manière amère et outrageante tout ce qui s'était fait en ce genre; et cependant, si dans l'administration générale de l'État, pendant l'année précédente, quelque chose était irréprochable et complétement justifié par la nécessité, c'était l'administration des finances, des subsistances et des approvisionnements. Cambon, le membre le plus influent du comité des finances, avait mis le plus grand ordre dans le trésor; il avait fait émettre, à la vérité, beaucoup d'assignats, mais c'était là l'unique ressource, et il s'était brouillé avec Robespierre, Saint-Just et Couthon, en ne consentant pas à plusieurs dépenses révolutionnaires. Quant à Lindet, chargé des transports et des réquisitions, il avait travaillé avec un zèle admirable à tirer de l'étranger, à requérir en France, et à transporter soit aux armées, soit dans les grandes communes, les approvisionnements nécessaires. Le moyen des réquisitions était violent; mais il était reconnu le seul possible, et Lindet s'était appliqué à en user avec le plus grand ménagement. Il ne pouvait d'ailleurs répondre ni de la fidélité de tous ses agents, ni de la conduite de tous ceux qui avaient droit de requérir, tels que les fonctionnaires municipaux, les représentants, et les commissaires aux armées.

Les thermidoriens et surtout Tallien dirigeaient les plus sottes et les plus injustes attaques contre le système général de ces moyens révolutionnaires, et contre la manière de les employer. La cause première de tous les maux, selon eux, c'était la trop grande émission des assignats; cette émission excessive les avait dépréciés, et ils s'étaient trouvés en disproportion démesurée avec les denrées et les marchandises. C'est ainsi que le *maximum* était devenu si oppressif et si dé-



M. de Puisaye.

sastreux, parce qu'il obligeait le vendeur ou le créancier remboursé à recevoir une valeur nominale toujours plus illusoire. Il n'y avait dans ces objections rien de bien neuf, rien de bien utile; il n'y avait surtout l'indication d'aucun remède, tout le monde en savait autant; mais Tallien et ses amis attribuaient l'émission excessive des assignats à Cambon, et semblaient lui imputer ainsi tous les maux de l'État. Ils lui reprochaient encore le séquestre des biens étrangers, mesure qui, ayant provoqué des représailles contre les Français, avait interrompu toute circulation de valeurs, détruit toute espèce de crédit, et ruiné entièrement le commerce. Quant à la commission des approvisionnements, les mêmes censeurs l'accusaient d'avoir tourmenté la France par les réquisitions, d'avoir dépensé des sommes énormes à l'étranger pour se procurer des grains, en laissant Paris dans le dénûment, à l'entrée d'un hiver rigoureux. Ils proposèrent de lui faire rendre des comptes sévères.

Cambon était d'une intégrité que tous les partis ont reconnue. Il joignait à un zèle ardent pour la bonne administration des

finances un caractère bouillant qu'un reproche injuste jetait hors de toutes les bornes. Il avait fait dire à Tallien et à ses amis qu'il ne les attaquerait pas, s'ils le laissaient tranquille, mais qu'il les poursuivrait impitoyablement à la première calomnie. Tallien eut l'imprudence d'ajouter à ses attaques de tribune des articles de journal. Cambon n'y tint pas, et dans une des nombreuses séances consacrées à la discussion de ces matières, il s'élança à la tribune, et dit à Tallien : « Ah ! « tu m'attaques, tu veux jeter des nuages sur « ma probité ! eh bien, je vais te prouver « que tu es un voleur et un assassin. Tu n'as « pas rendu tes comptes de secrétaire de la « commune, et j'en ai la preuve au comité « des finances. Tu as ordonnancé une dépense « de quinze cent mille francs pour un objet « qui te couvrira de honte. Tu n'as pas rendu « tes comptes pour ta mission à Bordeaux, et « j'ai encore la preuve de tout cela au comité. « Tu resteras à jamais suspect de complicité « dans les crimes de septembre, et je vais te « prouver, par tes propres paroles, cette « complicité qui devrait à jamais te condamner au silence. » On interrompit Cambon, on lui dit que ces personnalités étaient étrangères à la discussion, que personne n'accusait sa probité, qu'il s'agissait seulement du système financier. Tallien balbutia quelques mots mal assurés, et dit qu'il ne répondrait pas à ce qui lui était personnel, mais seulement à ce qui touchait aux questions générales. Cambon prouva ensuite que les assignats avaient été la seule ressource de la révolution ; que les dépenses s'étaient élevées à trois cents millions par mois ; que les recettes, dans le désordre qui régnait, avaient à peine fourni le quart de cette somme ; qu'il avait fallu y suppléer chaque mois avec des assignats ; que la quantité en circulation n'était pas un mystère, et montait à six milliards quatre cents millions ; que du reste les biens nationaux représentaient douze milliards, et fournissaient un moyen suffisant d'acquitter la république ; qu'il avait, au péril de sa vie, sauvé cinq cents millions que Robespierre, Saint-Just et Couthon proposaient de consacrer à certaines dépenses ; qu'il avait longtemps résisté au *maximum* et au séquestre ; et que quant à la commission de commerce, obligée de payer les blés à l'étranger vingt et un francs le quintal, et de les donner en France pour quatorze, il n'était pas étonnant qu'elle eût fait des pertes énormes.

Ces controverses si imprudentes de la part des thermidoriens, qui, à tort ou à raison, n'avaient pas une réputation intacte, et qui s'attaquaient à un homme très-pur, très-instruit et très-violent, firent perdre beaucoup de temps à l'Assemblée. Quoique les attaques eussent cessé du côté des thermidoriens, Cambon n'avait plus aucun repos, et chaque jour il répétait à la tribune : « M'accuser, « moi ! vile canaille ! Venez donc vérifier mes « comptes et juger ma conduite. — Restez « donc tranquille, lui criait-on ; on n'accuse « pas votre probité. » Mais il y revenait tous les jours. Au milieu de ce conflit de personnalités, l'Assemblée prit, autant qu'elle put, les mesures les plus capables de réparer ou d'adoucir le mal.

Elle ordonna un compte général des finances, présentant les recettes et les dépenses, et un travail sur les moyens de retirer une partie des assignats, sans toutefois recourir à la démonétisation, afin de ne pas les discréditer. Sur la proposition de Cambon, elle renonça à une ressource financière misérable, qui donnait lieu à de nombreuses exactions et contrariait les préjugés de beaucoup de provinces : c'était la fonte de l'argenterie des églises. On avait évalué d'abord cette argenterie à un milliard ; en réalité elle ne s'élevait qu'à trente millions. Il fut décidé qu'il ne serait plus permis d'y toucher, et qu'elle resterait en dépôt dans les communes. La Convention chercha ensuite à corriger les plus graves inconvénients du *maximum*. Quelques voix s'élevaient déjà pour le faire abolir, mais la crainte d'une hausse disproportionnée dans les prix empêcha de céder à cette impulsion des réacteurs. On songea seulement à modifier la loi. Le *maximum* avait contribué à tuer le commerce, parce que les commerçants ne retrouvaient, en se conformant au tarif, ni le prix du fret ni celui des assurances. En conséquence toute denrée coloniale, toute marchandise de première nécessité, toute matière première apportée de l'é-

tranger dans nos ports, fut affranchie du *maximum* et des réquisitions, et put être vendue à prix libre, de gré à gré. Même faveur fut accordée aux marchandises provenant des prises, parce qu'elles gisaient dans les ports sans trouver de débit. Le *maximum* uniforme des grains avait un inconvénient extrêmement grave. La production du blé étant plus coûteuse et moins abondante dans certaines provinces, le prix que recevaient les fermiers dans ces provinces ne payait pas même leurs avances. Il fut décidé que les prix des grains varieraient dans chaque département, d'après ceux de 1790, et qu'ils seraient portés à deux tiers en sus. En augmentant ainsi le prix des subsistances, on songea à élever les appointements, les salaires, le revenu des petits rentiers ; mais cette idée, loyalement proposée par Cambon, fut repoussée comme perfide par Tallien, et ajournée.

On s'occupa ensuite des réquisitions. Pour qu'elles ne fussent pas générales, illimitées, confuses, qu'elles n'épuisassent plus les moyens de transport, on décida que la commission des approvisionnements aurait seule le droit de requérir; qu'elle ne pourrait plus requérir ni toute une denrée, ni tous les produits d'un département, mais qu'elle désignerait l'objet, sa nature, sa quantité, l'époque de la livraison et du payement, qu'elle ne demanderait qu'au fur et à mesure du besoin, et dans le district le plus voisin du lieu à approvisionner. Les représentants près les armées eurent seuls, dans le cas urgent d'un défaut de vivres ou d'un mouvement rapide, la faculté de faire immédiatement les réquisitions nécessaires.

La question du séquestre des valeurs étrangères fut vivement agitée. Les uns disaient que la guerre ne devait pas s'étendre des gouvernements aux sujets; qu'il fallait laisser les sujets continuer paisiblement leurs relations et leurs échanges, et n'attaquer que les armées; que les Français n'avaient saisi que 25 millions, tandis qu'on leur en avait saisi 100; qu'il fallait rendre les 25 millions, pour qu'on nous rendît les 100; que le séquestre était ruineux pour nos banquiers, car ils étaient obligés de déposer au trésor ce qu'ils devaient à l'étranger, tandis qu'ils ne recevaient pas ce que l'étranger leur devait à eux, les gouvernements s'en emparant toujours par représailles; que cette mesure ainsi prolongée rendait le commerce français suspect même aux neutres ; qu'enfin la circulation des effets de crédit ayant cessé, il fallait payer en argent une partie des denrées tirées des pays voisins. Les autres répondaient que, puisqu'on voulait distinguer dans la guerre les sujets des gouvernements, il faudrait ne diriger aussi les boulets et les balles que sur la tête des rois, et non sur celle de leurs soldats ; qu'il faudrait rendre au commerce anglais les vaisseaux pris par nos corsaires, et ne garder que les vaisseaux de guerre ; que, si l'on rendait les 25 millions séquestrés, l'exemple ne serait pas suivi par les gouvernements ennemis, et que les 100 millions des Français seraient toujours retenus; que rétablir la circulation des valeurs, ce n'était que fournir aux émigrés le moyen de recevoir des fonds.

La Convention n'osa pas trancher la question, et décida seulement que le séquestre serait levé à l'égard des Belges, que la conquête avait en quelque sorte remis en paix avec la France, et à l'égard des négociants de Hambourg, qui n'étaient pas coupables de la guerre déclarée par l'Empire, et dont les valeurs représentaient des blés fournis à la France.

A toutes ces mesures réparatrices prises dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce, la Convention ajouta toutes celles qui pouvaient ramener la sécurité et rappeler les négociants. Un ancien décret mettait hors la loi tous ceux qui s'étaient soustraits ou à un jugement, ou à l'application d'une loi; il fut aboli, et les condamnés par les commissions révolutionnaires, les suspects qui s'étaient cachés, purent rentrer dans leur domicile. On rendit aux suspects encore détenus l'administration de leurs biens. Lyon fut déclaré n'être plus en état de rébellion; son nom lui fut rendu ; les démolitions cessèrent; on lui restitua les marchandises qui étaient séquestrées par les communes environnantes; ses négociants n'eurent plus besoin de certificat de civisme pour recevoir ou expédier, et la

circulation recommença pour cette cité malheureuse. Les membres de la commission populaire de Bordeaux et leurs adhérents, c'est-à-dire presque tous les négociants bordelais, étaient hors la loi : le décret porté contre eux fut rapporté. Une colonne infamante devait être placée à Caen en mémoire du fédéralisme; on décida qu'elle ne serait pas élevée. Sedan fut libre de fabriquer toutes les espèces de drap. Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme furent dispensés de l'impôt territorial pendant quatre ans, à la condition pour eux de rétablir la culture du lin et du chanvre. Enfin on jeta un regard sur la malheureuse Vendée. Les représentants Hentz et Francastel, le général Turreau et plusieurs autres qui avaient exécuté les décrets formidables de la terreur, furent rappelés. On prétendit, naturellement, qu'ils étaient complices de Robespierre et du comité de salut public, qui avaient voulu faire durer éternellement la guerre de la Vendée en employant la cruauté. On ne sait pourquoi le comité aurait eu une pareille intention; mais les partis se rendent absurdité pour absurdité. Vimeux fut appelé à commander dans la Vendée, le jeune Hoche en Bretagne; on envoya dans ces contrées de nouveaux représentants avec mission d'examiner s'il serait possible d'y faire accepter une amnistie, et d'y amener ainsi une pacification.

On voit combien était rapide et général le retour vers d'autres idées. Il était naturel qu'en songeant à toutes les espèces de maux, à toutes les classes de proscrits, l'Assemblée songeât aussi à ses propres membres. Depuis plus d'un an soixante-treize d'entre eux étaient détenus à Port-Libre, pour avoir signé une protestation contre le 31 mai. Ils avaient écrit une lettre pour demander des juges. Tout ce qui restait du côté droit, une partie des membres dits du *ventre*, se levèrent dans une question qui intéressait la sécurité du vote, et demandèrent la réintégration de leurs collègues. Alors s'éleva une de ces discussions orageuses et interminables qui prenaient toujours naissance dès qu'on soulevait le passé. « Vous voulez donc condamner le 31 mai? s'é« crièrent les montagnards; vous voulez flé« trir une journée que jusqu'à ce jour vous « avez proclamée glorieuse et salutaire; vous « voulez relever une faction qui, par son op« position, manqua perdre la république; « vous voulez réhabiliter le fédéralisme ! ! ! » Les thermidoriens, auteurs ou approbateurs du 31 mai, étaient embarrassés; et, pour reculer la décision, la Convention ordonna un rapport sur les soixante-treize.

Il est dans la nature des réactions non-seulement de chercher à réparer le mal accompli, mais encore de vouloir des vengeances. On réclamait chaque jour le jugement de Lebon et de Fouquier-Tinville; on avait déjà demandé celui de Billaud, Collot, Barère, Vadier, Amar, Vouland, David, membres des anciens comités. Le temps amenait à tout instant des propositions du même genre. Les noyades de Nantes, restées longtemps inconnues, venaient enfin d'être révélées. Cent trente-trois Nantais, envoyés à Paris pour être jugés par le tribunal révolutionnaire, n'étaient arrivés qu'après le 9 thermidor; ils avaient été acquittés, et écoutés avec faveur dans toutes les révélations qu'ils firent sur les malheurs de leur ville. L'indignation publique fut telle, qu'on se vit obligé de mander à Paris les membres du comité révolutionnaire de Nantes. Leur procès venait de faire connaître toutes les atrocités ordinaires de la guerre civile. A Paris, et loin du théâtre de la guerre, on ne concevait pas que la fureur eût été poussée aussi loin. Les accusés n'avaient qu'une excuse, et ils l'opposaient à tous les griefs : la Vendée à leurs portes, et les ordres du représentant Carrier. Voyant le terme de l'instruction approcher, ils s'élevaient chaque jour plus fortement contre Carrier, et demandaient qu'il vînt partager leur sort, et rendre compte lui-même des actes qu'il avait ordonnés. Le public en masse réclamait l'arrestation de Carrier et sa comparution devant le tribunal révolutionnaire. La Convention devait prendre un parti. Les montagnards demandaient si, après avoir déjà enfermé Lebon et David, et accusé plusieurs fois Billaud, Collot et Barère, on ne finirait pas par poursuivre tous les députés qui étaient allés en mission. Pour rassurer leurs craintes, on imagina de rendre un décret sur les for-



La jeunesse dorée... (Page 132.)

mes à employer dans les poursuites contre un membre de la représentation nationale. Ce décret fut longtemps discuté, et avec le plus grand acharnement de part et d'autre. Les montagnards voulaient, pour éviter une nouvelle décimation, rendre les formalités longues et difficiles. Ceux qu'on appelait les réacteurs voulaient, au contraire, les simplifier, pour rendre plus prompte et plus sûre la punition de certains députés désignés sous le nom de proconsuls. Il fut décrété enfin que toute dénonciation serait renvoyée aux trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation, qui décideraient s'il y avait lieu à examen; que dans le cas d'une décision affirmative, il serait formé au sort une commission de vingt et un membres pour faire un rapport; que, d'après ce rapport et la défense contradictoire du député inculpé, la Convention déciderait enfin s'il y avait lieu à accusation, et enverrait le député devant le tribunal compétent.

Aussitôt le décret rendu, les trois comités déclarèrent qu'il y avait lieu à examen contre Carrier; une commission de vingt et un membres fut formée; elle s'empara des pièces du procès, fit comparaître Carrier devant elle, et commença une instruction. D'après ce qui s'était passé au tribunal révolutionnaire, et la connaissance que tout le monde avait acquise des faits, le sort de Carrier ne pouvait être douteux. Les montagnards, tout en condamnant les crimes de Carrier, prétendaient que, si on le poursuivait, ce n'était pas pour punir ses crimes, mais pour commencer une longue série de vengeances contre les hommes dont l'énergie avait sauvé la France. Leurs adversaires, au contraire, en entendant chaque jour les membres du comité révolutionnaire demander la comparution de Carrier, et en voyant les lenteurs de la commission des vingt et un, disaient qu'on voulait le sauver. Le comité de sûreté générale, craignant qu'il ne prît la fuite, le fit entourer d'agents de

police qui ne le perdaient pas de vue. Carrier cependant ne songeait pas à s'enfuir. Quelques révolutionnaires l'avaient secrètement engagé à s'échapper, et il n'osa pas prendre un parti; il semblait accablé et paralysé en quelque sorte par l'horreur publique. Un jour il s'aperçut qu'il était poursuivi, s'arrêta devant un des agents, lui demanda pourquoi il le suivait, et fit mine de l'ajuster avec un pistolet; une rixe s'ensuivit, la force armée accourut, Carrier fut saisi et conduit à sa demeure. Cette scène excita une grande rumeur dans l'Assemblée et de violentes réclamations aux Jacobins. On dit que la représentation nationale avait été violée dans la personne de Carrier, et l'on demanda des explications au comité de sûreté générale. Ce comité expliqua comment les faits s'étaient passés, et quoique vivement censuré, il eut du moins l'occasion de prouver qu'il ne voulait pas favoriser l'évasion de Carrier. Enfin, la commission des vingt et un fit son rapport, et conclut à la mise en accusation devant le tribunal révolutionnaire. Carrier essaya faiblement de se défendre; il rejeta toutes les cruautés sur l'exaspération produite par la guerre civile, sur la nécessité de terrifier la Vendée toujours menaçante, enfin sur l'impulsion du comité de salut public, auquel il n'osa pas imputer les noyades, mais auquel il attribua cette inspiration d'énergie féroce qui avait entraîné plusieurs commissaires de la Convention. Ici renaissaient des questions dangereuses, déjà soulevées plusieurs fois; on se voyait exposé encore à discuter la part de chacun dans les violences de la révolution. Les commissaires pouvaient rejeter sur les comités, les comités sur la Convention, la Convention sur la France, cette inspiration qui avait amené de si affreuses mais de si grandes choses, qui était commune à tout le monde, et qui surtout dépendait d'une situation sans exemple. « Tout le « monde, dit Carrier dans un moment de dé« sespoir, tout le monde est coupable ici, « jusqu'à la sonnette du président. » Cependant le récit des horreurs commises à Nantes avait excité une indignation si grande, que pas un membre n'osa défendre Carrier, et ne songea à le justifier par des considérations générales. Il fut décrété d'accusation à l'unanimité, et envoyé au tribunal révolutionnaire.

La réaction faisait donc des progrès rapides. Les coups qu'on n'avait pas osé frapper encore sur les membres des anciens comités de gouvernement, étaient dirigés sur Carrier. Tous les membres des comités révolutionnaires, tous ceux de la Convention qui avaient rempli des missions, tous les hommes enfin qui avaient été chargés de fonctions rigoureuses, commençaient à trembler pour eux-mêmes.

Les jacobins, déjà frappés d'un décret qui leur interdisait l'affiliation et la correspondance en nom collectif, avaient besoin de prudence; mais depuis les derniers événements, il était peu probable qu'ils sussent se contenir, et éviter une lutte avec la Convention et les thermidoriens. Ce qui s'était passé à l'égard de Carrier amena en effet une séance orageuse dans leur club. Crassous, député et jacobin, fit un tableau des moyens employés par l'aristocratie pour perdre les patriotes. « Le procès qui s'instruit maintenant devant le tribunal révolutionnaire, dit-il, est sa principale ressource, et celle sur laquelle elle fait le plus de fond; les accusés ont à peine la faculté d'être entendus devant le tribunal; les témoins sont presque tous des gens intéressés à faire grand bruit de cette affaire; quelques-uns ont des passe-ports signés des chouans; les journalistes, les pamphlétaires sont coalisés pour exagérer les moindres faits, entraîner l'opinion publique, et faire perdre de vue les cruelles circonstances qui ont amené et qui expliquent les malheurs arrivés non-seulement à Nantes, mais dans toute la France. Si la Convention n'y prend garde, elle se verra déshonorée par ces aristocrates, qui ne font tant de bruit de ce procès que pour en faire rejaillir sur elle tout l'odieux. Ce ne sont plus les jacobins qu'il faut accuser de vouloir dissoudre la Convention, mais ces hommes coalisés pour la compromettre et l'avilir aux yeux de la France. Que tous les bons patriotes y prennent donc garde; l'attaque contre eux est commencée; qu'ils se serrent et soient prêts à se défendre avec énergie. »

Plusieurs jacobins parlèrent après Crassous, et répétèrent à peu près les mêmes choses. « On parle, disaient-ils, de fusillades et de

noyades, mais on ne dit pas que ces individus sur lesquels on vient de s'apitoyer avaient fourni des secours aux brigands; on ne rappelle pas les cruautés commises envers nos volontaires, que l'on pendait à des arbres, et que l'on fusillait à la file. Si l'on demande vengeance pour les brigands, que les familles de deux cent mille républicains massacrés impitoyablement viennent donc aussi demander vengeance. » Les esprits étaient extrêmement animés; la séance se changeait en un véritable tumulte, lorsque Billaud-Varennes, auquel les jacobins reprochaient son silence, prit à son tour la parole. « La marche des « contre-révolutionnaires, dit-il, est connue; « quand ils voulurent, sous l'Assemblée con- « stituante, faire le procès à la révolution, « ils appelèrent les jacobins des désorganisa- « teurs, et les fusillèrent au Champ de Mars. « Après le 2 septembre, lorsqu'ils voulurent « empêcher l'établissement de la république, « ils les appelèrent des buveurs de sang, et « les chargèrent de calomnies atroces. Au- « jourd'hui ils recommencent les mêmes machinations. Mais qu'ils ne s'imaginent pas de triompher : les patriotes ont pu garder un instant le silence ; mais le lion n'est pas « mort quand il sommeille, et à son réveil il « extermine tous ses ennemis. La tranchée « est ouverte, les patriotes vont se réveiller « et reprendre toute leur énergie ; nous avons « déjà mille fois exposé notre vie ; si l'écha- « faud nous attend encore, songeons que c'est « l'échafaud qui a couvert de gloire l'immor- « tel Sidney ! »

Ce discours électrisa tous les esprits; on applaudit Billaud-Varennes ; on se serra autour de lui, on se promit de faire cause commune avec tous les patriotes menacés, et de se défendre jusqu'à la mort.

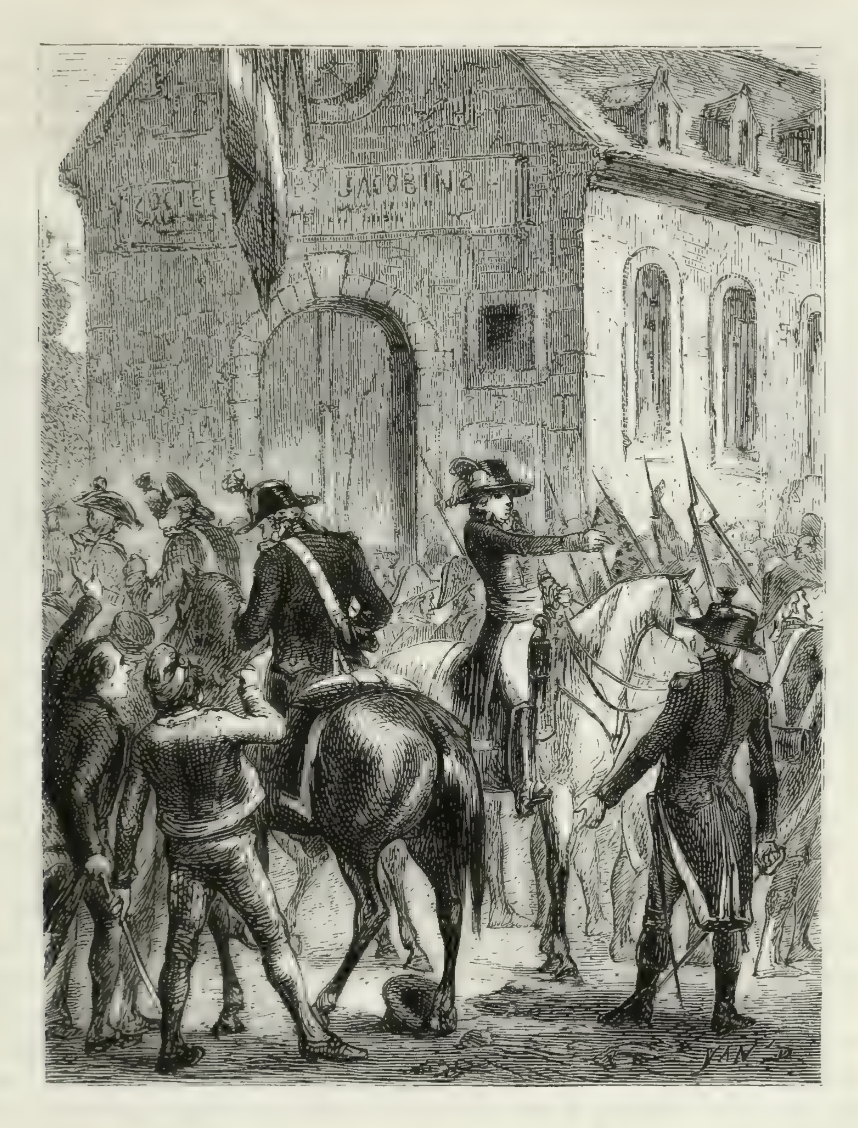
Dans la situation où étaient les partis, une pareille séance ne pouvait manquer d'exciter une grande attention. Ces paroles de Billaud-Varennes, qui jusque-là s'était abstenu de se montrer à aucune des deux tribunes, étaient une véritable déclaration de guerre. Les thermidoriens les prirent en effet comme telles. Le lendemain, Bentabolle saisit le *Journal de la Montagne*, où était le compte rendu de la séance des Jacobins, et dénonce ces expressions de Billaud-Varennes : *Le lion n'est pas mort quand il sommeille, et à son réveil il extermine tous ses ennemis.* A peine Bentabolle a-t-il le temps d'achever la lecture de cette phrase, que les montagnards se soulèvent, l'accablent d'injures, et lui disent qu'il est du nombre de ceux qui ont fait élargir les aristocrates. Duhem le traite de coquin. Tallien demande vivement la parole pour Bentabolle, qui, effrayé du tumulte, veut descendre de la tribune. Cependant on l'y fait rester ; il demande alors qu'on oblige Billaud-Varennes à s'expliquer sur le *réveil du lion.* Billaud prononce quelques mots de sa place. A la tribune ! lui crie-t-on de toutes parts ; il résiste ; mais il est enfin obligé d'y monter et de prendre la parole : « Je ne désavoue pas, « dit-il, l'opinion que j'ai émise aux Jaco- « bins ; tant que j'ai cru qu'il ne s'agissait « que de querelles individuelles, j'ai gardé « le silence ; mais je n'ai pu me taire quand « j'ai vu l'aristocratie se lever plus menaçante « que jamais. » A ces derniers mots le rire éclate dans une tribune, on fait du bruit dans une autre. « Faites sortir les chouans ! » s'écrie-t-on à la Montagne. Billaud continue au milieu des applaudissements des uns et des murmures des autres. Il dit d'une voix embarrassée qu'on a élargi les royalistes connus et enfermé les patriotes les plus purs ; il cite madame de Tourzel, la gouvernante des enfants de France, qu'on vient de mettre en liberté, et qui peut former à elle seule un noyau de contre-révolution. On éclate de rire à ces derniers mots. Il ajoute que la conduite secrète des comités dément le langage public des adresses de la Convention ; que, dans un pareil état de choses, il a été fondé à parler du réveil nécessaire des patriotes, car c'est le sommeil des hommes sur leurs droits qui les conduit à l'esclavage.

Quelques applaudissements se font entendre à la Montagne en faveur de Billaud, mais une partie des tribunes et de l'Assemblée laissent éclater le rire avec plus de force, et semblent n'éprouver que cette insultante pitié qu'inspire la puissance renversée, balbutiant de vaines paroles pour sa justification. Tallien se hâte de succéder à Billaud pour repousser ses reproches. « Il est temps, dit-il,

« de répondre à ces hommes qui veulent diri- « ger les mains du peuple contre la Conven- « tion. » — Personne ne le veut, s'écrient quelques voix dans la salle. — Oui, oui, répondent d'autres, on veut diriger les mains du peuple contre la Convention ! — « Ce « sont, continue Tallien, ces hommes qui ont « peur en voyant le glaive suspendu sur les « têtes criminelles, en voyant la lumière por- « tée dans toutes les parties de l'administra- « tion, la vengeance des lois prête à s'appe- « santir contre les assassins ; ce sont ces « hommes qui s'agitent aujourd'hui, qui pré- « tendent que le peuple doit se réveiller, qui « veulent égarer les patriotes en leur per- « suadant qu'ils sont tous compromis, et qui « espèrent enfin, à la faveur d'un mouvement « général, empêcher de poursuivre les appro- « bateurs ou les complices de Carrier. » Des applaudissements universels interrompent Tallien. Billaud, qui ne veut pas de cette complicité avec Carrier, s'écrie de sa place : « Je « déclare que je n'ai point approuvé la con- « duite de Carrier. » On ne fait pas attention à cette parole de Billaud, on applaudit Tallien, et celui-ci continue. « Il n'est pas « possible, ajoute-t-il, qu'on souffre plus « longtemps deux autorités rivales, qu'on « permette à des membres qui se taisent ici, « d'aller ensuite dénoncer ailleurs ce que « vous avez fait. » — Non, non, s'écrient plusieurs voix ; point d'autorités rivales de la Convention ! — « Il ne faut pas, reprend Tal- « lien, qu'on aille, quelque part que ce soit, « déverser l'ignominie sur la Convention et « sur ceux de ses membres auxquels elle a « confié le gouvernement. Je ne prendrai, « ajoute-t-il, aucune conclusion dans ce mo- « ment. Il suffit que cette tribune ait répondu « à ce qui a été dit dans une autre ; il suffit « que l'unanimité de la Convention soit for- « tement prononcée contre les hommes de « sang. »

De nouveaux applaudissements prouvent à Tallien que l'Assemblée est décidée à seconder tout ce qu'on voudra faire contre les jacobins. Bourdon (de l'Oise) appuie les paroles du préopinant, quoiqu'en beaucoup de questions il différât de ses amis les thermidoriens. Legendre fait entendre aussi sa voix énergique. « Quels sont ceux, dit-il, qui blâment « nos opérations ? c'est une poignée d'hommes « de proie. Regardez-les en face : vous ver- « rez sur leur figure un vernis composé avec « le fiel des tyrans. » Ces expressions, qui étaient dirigées contre la figure sombre et livide de Billaud-Varennes, sont vivement applaudies. « De quoi vous plaignez-vous, « continue Legendre, vous qui nous accusez « sans cesse ? Est-ce de ce qu'on ne fait plus « incarcérer les citoyens par centaines ? de « ce qu'on ne guillotine plus cinquante, « soixante, et quatre-vingts personnes par « jour ? Ah ! je l'avoue, en cela notre plaisir « est différent du vôtre, et notre manière de « déblayer les prisons n'est pas la même. « Nous nous y sommes transportés ; nous « avons fait, autant que nous l'avons pu, la « distinction des aristocrates et des patriotes ; « si nous nous sommes trompés, nos têtes sont « là pour en répondre. Mais tandis que nous « réparons des crimes, que nous cherchons à « vous faire oublier que ces crimes sont les « vôtres, pourquoi allez-vous dans une société « fameuse nous dénoncer, et égarer le peu- « ple, heureusement peu nombreux, qui s'y « porte ? Je demande, ajoute Legendre en « finissant, que la Convention prenne les « moyens d'empêcher ses membres d'aller « prêcher la révolte aux Jacobins. » La Convention adopte la proposition de Legendre, et charge les comités de lui présenter ces moyens.

La Convention et les jacobins étaient ainsi en présence, et dans cette situation où, tous les discours étant épuisés, il ne reste plus qu'à frapper. L'intention de détruire cette société célèbre commençait à n'être plus douteuse ; il fallait seulement que les comités eussent le courage d'en faire la proposition. Les jacobins le sentaient, et se plaignaient dans toutes leurs séances de ce qu'on voulait les dissoudre ; ils comparaient le gouvernement actuel à Léopold, à Brunswick, à Cobourg, qui avaient aussi demandé leur dissolution. Un mot surtout, prononcé à la tribune, leur avait fourni un texte fécond pour se prétendre calomniés et attaqués. Il avait été dit que dans des lettres saisies se trouvait la preuve que le comité des émigrés en Suisse



Fermeture de la salle des Jacobins... Page 152.

était d'accord avec les jacobins de Paris. Si l'on voulait dire seulement par là que les émigrés souhaitaient des agitations qui troublassent la marche du gouvernement, on avait raison sans doute. Une lettre saisie sur un émigré portait en effet que l'espoir de vaincre la révolution par les armes était une folie, et qu'il fallait chercher à l'anéantir par ses propres désordres. Mais si, au contraire, on allait jusqu'à supposer que les jacobins et les émigrés correspondaient et se concertaient pour arriver à une même fin, on disait une chose aussi absurde que ridicule, et les jacobins ne demandaient pas mieux que de se voir accuser de cette manière. Aussi ne cessèrent-ils pendant plusieurs jours de se dire calomniés; et Duhem demanda à plusieurs reprises qu'on vînt lire ces prétendues lettres à la tribune.

L'agitation dans Paris était extrême. Des groupes nombreux, partis les uns du Palais-Royal, et composés de jeunes gens à cadenettes et à collet noir, les autres du faubourg Saint-Antoine, des rues Saint-Denis, Saint-Martin, de tous les quartiers dominés par les jacobins, se rencontraient au Carrousel, dans le jardin des Tuileries, sur la place de la Ré-

volution. Les uns criaient *Vive la Convention! à bas les terroristes et la queue de Robespierre!* Les autres répondaient par les cris de *Vive la Convention! vivent les jacobins! à bas les aristocrates!* Ils avaient des chants différents. La jeunesse dorée avait adopté un air qui s'appelait le *Réveil du peuple;* les partisans des jacobins faisaient entendre ce vieil air de la révolution, immortalisé par tant de victoires : *Allons, enfants de la patrie!* On se rencontrait, on chantait les airs opposés, puis on poussait les cris ennemis, et souvent on s'attaquait à coups de pierres et de bâtons; le sang coulait, on se faisait des prisonniers qu'on livrait de part et d'autre au comité de sûreté générale. Les jacobins disaient que ce comité, tout composé de thermidoriens, relâchait les jeunes gens qu'on lui livrait, et ne détenait que les patriotes.

Ces scènes durèrent plusieurs jours de suite, et finirent par devenir assez alarmantes pour que les comités de gouvernement prissent des mesures de sûreté, et doublassent la garde de tous les postes. Le 19 brumaire (9 novembre 1794), les rassemblements étaient encore plus nombreux et plus considérables que les jours précédents. Un groupe parti du Palais-Royal, et longeant la rue Saint-Honoré, était arrivé devant la salle des jacobins et l'avait entourée. La foule augmentait sans cesse, toutes les avenues étaient obstruées; et les jacobins, qui étaient en ce moment en séance, pouvaient se croire assiégés. Quelques groupes qui leur étaient favorables avaient fait entendre les cris de *Vive la Convention! vivent les jacobins!* auxquels on répondait par les cris contraires; une lutte s'était engagée, et comme les jeunes gens étaient les plus forts, ils étaient bientôt parvenus à dissiper tous les groupes ennemis. Ils avaient alors entouré la salle du club, et en cassaient les vitres à coups de pierres. Déjà d'énormes cailloux étaient tombés au milieu des jacobins assemblés. Ceux-ci, furieux, s'écriaient qu'on les égorgeait; et, se prévalant surtout de ce qu'il se trouvait parmi eux des membres de la Convention, disaient qu'on assassinait la représentation nationale. Les femmes qui remplissaient leurs tribunes, et qu'on appelait *les furies de guillotine,* avaient voulu sortir pour échapper au danger; mais les jeunes gens qui les attendaient, s'étant saisis de celles qui cherchaient à fuir, leur avaient fait subir les traitements les plus indécents, et en avaient même châtié quelques-unes avec cruauté. Plusieurs étaient rentrées dans la salle, éperdues, échevelées, disant qu'on voulait les égorger. Les pierres pleuvaient toujours dans l'assemblée. Les jacobins avaient alors résolu de faire des sorties et de tomber sur les assaillants. L'énergique Duhem, armé d'un bâton, s'était mis à la tête de l'une de ces sorties, et il en était résulté une cohue épouvantable dans la rue Saint-Honoré. Si de part et d'autre les armes eussent été meurtrières, un massacre s'en serait suivi. Les jacobins étaient rentrés avec quelques prisonniers; les jeunes gens restés au dehors menaçaient, si l'on ne leur rendait pas leurs camarades, de fondre dans la salle, et de tirer de leurs adversaires la plus éclatante vengeance.

Cette scène durait depuis plusieurs heures avant que les comités de gouvernement fussent réunis et pussent donner des ordres. Des émissaires, partis des Jacobins, étaient venus dire au comité de sûreté générale qu'on assassinait les députés qui siégeaient dans la société. Les quatre comités, de salut public, de sûreté générale, de législation et de la guerre, s'étaient assemblés, et avaient arrêté d'envoyer sur-le-champ des patrouilles pour dégager leurs collègues compromis dans cette scène plus scandaleuse que meurtrière.

Les patrouilles partirent avec un membre de chaque comité pour se rendre sur le lieu du combat : il était onze heures. Les membres des comités qui conduisaient les patrouilles ne firent pas charger les assaillants, comme le désiraient les jacobins; ils ne voulurent pas non plus entrer dans la salle, comme les y engageaient ceux de leurs collègues qui s'y trouvaient; ils restèrent dehors, invitant les jeunes gens à se dissiper, et promettant de faire rendre leurs camarades. En effet, ils dissipèrent peu à peu les groupes; ils firent ensuite évacuer la salle des Jacobins, et renvoyèrent tout le monde chez soi.

Le calme rétabli, ils retournèrent vers leurs collègues, et les quatre comités passèrent la



Prise de la flotte hollandaise... (Page 164.)

nuit à discuter sur le parti à prendre. Les uns étaient d'avis de suspendre les jacobins, les autres s'y opposaient. Thuriot surtout, quoique l'un des adversaires de Robespierre au 9 thermidor, commençait à s'effrayer de la réaction, et semblait pencher pour les jacobins. On se sépara sans avoir pris un parti.

Le lendemain matin (20 brumaire), une scène des plus violentes éclata dans l'Assemblée. Duhem fut le premier, comme on le pense bien, à soutenir que la veille on avait égorgé les patriotes, et que le comité de sûreté générale n'avait pas fait son devoir. Les tribunes, prenant part à la discussion, faisaient un bruit épouvantable, et semblaient d'un côté appuyer, de l'autre contester les faits. On fit sortir les perturbateurs, et immédiatement après une foule de membres demandèrent la parole : Bourdon (de l'Oise), Rewbell, Clausel pour appuyer le comité ; Duhem, Duroy, Bentabolle pour le combattre. Chacun parla à son tour, présenta les faits dans un sens, et fut interrompu par les démentis de ceux qui avaient vu les faits dans un sens contraire. Les uns n'avaient aperçu que des groupes où l'on maltraitait les patriotes; les autres n'avaient rencontré que des groupes où l'on maltraitait les jeunes gens, et où l'on attaquait la Convention et les comités. Duhem, qui pouvait difficilement se contenir dans toutes les discussions de ce genre, s'écria que les coups avaient été dirigés par les aristocrates qui dînaient chez la Cabarrus et qui allaient chasser au Raincy. On lui retira la parole, et ce qui demeura évident au milieu de ce conflit d'assertions contraires, c'est que les comités, malgré leur empressement à se réunir et à convoquer la force armée, n'avaient pu cependant l'envoyer que fort tard sur les lieux; qu'une fois les patrouilles dirigées vers la rue Saint-Honoré, ils n'avaient pas voulu dégager les jacobins par la force, et s'étaient contentés de faire écouler peu à peu l'attroupement; qu'enfin

ils avaient montré une indulgence assez naturelle pour les groupes qui criaient *Vive la Convention !* et dans lesquels on ne disait pas que le gouvernement fût livré à des contre-révolutionnaires. On ne pouvait guère, en effet, leur demander davantage. Empêcher qu'on ne maltraitât leurs ennemis était leur devoir; mais c'était trop exiger de vouloir qu'ils chargeassent à la baïonnette leurs propres amis, c'est-à-dire ces jeunes gens qui tous les jours se présentaient en foule prêts à les appuyer contre les révolutionnaires. Ils déclarèrent à la Convention qu'ils avaient passé la nuit à discuter la question de savoir s'il fallait ou non suspendre les Jacobins. On leur demanda s'ils avaient arrêté un projet, et sur leur déclaration qu'ils ne s'étaient pas encore entendus, on leur renvoya le tout pour prendre un parti, et venir ensuite soumettre leur résolution à l'Assemblée.

Cette journée du 20 fut un peu plus calme, parce qu'il n'y avait pas réunion aux Jacobins, mais le lendemain 21, jour de séance, les rassemblements se renouvelèrent. Des deux côtés on semblait préparé, et il était évident qu'on allait en venir aux mains dans la soirée même. Les quatre comités se réunirent aussitôt, suspendirent par un arrêté les séances des Jacobins, et ordonnèrent que la clef de la salle fût apportée sur-le-champ au secrétariat du comité de sûreté générale.

L'ordre fut exécuté, la salle fermée, et les clefs portées au secrétariat. Cette mesure prévint le tumulte qu'on redoutait; les rassemblements se dissipèrent, et la nuit fut parfaitement calme. Le lendemain, Laignelot vint au nom des quatre comités faire part à la Convention de l'arrêté qu'ils avaient pris. « Nous n'avons jamais eu, dit-il, l'intention d'attaquer les sociétés populaires; mais nous avons le droit de fermer les portes là où il s'élève des factions, et où l'on prêche la guerre civile. » La Convention le couvrit d'applaudissements. L'appel nominal fut demandé, l'arrêté fut sanctionné à la presque unanimité, au milieu des acclamations et des cris de *Vive la république! vive la Convention !*

Ainsi finit cette société dont le nom est resté si célèbre et si odieux, et qui, semblable à toutes les assemblées, à tous les hommes qui figurèrent successivement sur la scène, semblable à la révolution même, eut le mérite et les torts de l'extrême énergie. Placée au-dessous de la Convention, ouverte à tous les nouveaux venus, elle était la lice où les jeunes révolutionnaires qui n'avaient pas figuré encore, et qui étaient impatients de se montrer, venaient essayer leurs forces, et presser la marche ordinairement plus lente des révolutionnaires déjà assis au pouvoir. Tant qu'il fallut de nouveaux sujets, de nouveaux talents, de nouvelles vies prêtes à se sacrifier, la société des Jacobins fut utile, et fournit des hommes dont la révolution avait besoin dans cette lutte sanglante et terrible. Quand la révolution, arrivée à son dernier terme, commença à rétrograder, c'est dans la société des Jacobins que furent refoulés les hommes ardents élevés dans son sein, et qui avaient survécu à cette action violente. Bientôt elle devint importune par ses inquiétudes, dangereuse même par ses terreurs. Elle fut alors sacrifiée par les hommes qui cherchaient à ramener la révolution du terme extrême où elle était arrivée, à un juste milieu de raison, d'équité, de liberté, et qui, aveuglés, comme tous les hommes qui agissent, par l'espérance, croyaient pouvoir la fixer dans ce milieu désiré. Ils avaient raison sans doute de vouloir revenir à la modération, et les jacobins avaient raison de leur dire qu'ils allaient à la contre-révolution. Les révolutions, semblables à un pendule violemment agité, courant d'une extrémité à une autre, on est toujours fondé à leur prédire des excès; mais heureusement les sociétés politiques, après avoir violemment oscillé en sens contraires, finissent par se renfermer dans un mouvement égal et justement limité. Mais que de temps encore, que de maux, que de sang avant d'arriver à cette heureuse époque! Nos devanciers les Anglais eurent encore à traverser Cromwell et deux Stuarts.

Les jacobins dispersés n'étaient pas gens à se renfermer dans la vie privée, et à renoncer aux agitations politiques. Les uns se réfugièrent au club électoral, qui, chassé de l'Évêché par les comités, s'était réuni dans une des salles du Muséum; les autres se portè-



Robert Lindet.

rent au faubourg Saint-Antoine, dans la société populaire de la section des Quinze-Vingts. C'est là que se réunissaient les hommes les plus marquants et les plus prononcés du faubourg. Les jacobins s'y présentèrent en foule le 24 brumaire, en disant : « Braves citoyens du faubourg Antoine, vous « qui êtes les seuls soutiens du peuple, vous « voyez les malheureux jacobins persécutés. « Nous vous demandons à être reçus dans « votre société. Nous nous sommes dit : « Allons au faubourg Antoine, nous y serons « inattaquables; réunis, nous porterons des « coups plus sûrs pour garantir le peuple et « la Convention de l'esclavage. » Ils furent tous admis sans examen, se permirent les propos les plus violents et les plus dangereux, et lurent plusieurs fois cet article de la Déclaration des Droits : *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.*

Les comités, qui avaient essayé leurs forces, et qui se sentaient capables de vigueur, ne crurent pas devoir poursuivre les jacobins dans leur asile, et leur permirent de vains

propos, se tenant prêts à agir au premier signal, si les faits venaient à suivre les paroles.

La plupart des sections de Paris reprirent courage, expulsèrent de leur sein ce qu'on appelait les terroristes, qui se retirèrent du côté du Temple, vers les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Délivrées de cette opposition, elles rédigèrent de nombreuses adresses pour féliciter la Convention de l'énergie qu'elle venait de déployer contre les *complices de Robespierre*. De presque toutes les villes partirent des adresses semblables, et la Convention, ainsi entraînée dans la direction qu'elle venait de prendre, s'y engagea encore davantage. Les soixante-treize déjà redemandés le furent tous les jours à grands cris par les membres du centre et du côté droit, qui tenaient à se renforcer de soixante-treize voix, et qui voulaient surtout assurer la liberté du vote en rappelant leurs collègues. Les soixante-treize furent enfin élargis et réintégrés; la Convention, sans s'expliquer sur le 31 mai, déclara qu'on avait pu penser sur cet événement autrement que la majorité sans pour cela être coupable. Ils rentrèrent tous ensemble, le vieux Dusaulx à leur tête. Celui-ci prit la parole pour eux, et assura qu'en venant se rasseoir à côté de leurs collègues ils déposaient tout ressentiment, et n'étaient occupés que du désir de faire le bien public. Ce pas fait, il n'était plus temps de s'arrêter. Louvet, Lanjuinais, Henri Larivière, Doulcet, Isnard, tous les girondins échappés à la proscription, et cachés la plupart dans des cavernes, écrivirent et demandèrent leur réintégration. Une scène violente s'éleva à ce sujet. Les thermidoriens épouvantés de la rapidité de la réaction, s'arrêtèrent, et imposèrent au côté droit, qui, croyant avoir besoin d'eux, n'osa pas leur déplaire et cessa d'insister. Il fut décrété que les députés mis hors la loi ne seraient plus poursuivis, mais qu'ils ne rentreraient pas dans le sein de l'Assemblée.

Le même esprit qui faisait absoudre les uns devait porter à condamner les autres. Un vieux député, nommé Raffron, s'écria qu'il était temps de poursuivre tout ce qui était coupable, et de prouver à la France que la Convention n'était pas complice des assassins; il demanda qu'on mît sur-le-champ en jugement Lebon et David, tous deux arrêtés. Ce qui s'était passé dans le Midi, et surtout à Bédouin (Vaucluse), ayant été connu, on voulut un rapport et un acte d'accusation contre Maignet. Une foule de voix demandèrent le jugement de Fouquier-Tinville, et une instruction contre l'ancien ministre de la guerre Bouchotte, celui qui avait livré les bureaux de la guerre aux jacobins. On fit la même proposition contre l'ex-maire Pache, complice, disait-on, des hébertistes, et sauvé par Robespierre. Au milieu de ce torrent d'attaques contre les chefs révolutionnaires, les trois chefs principaux, longtemps défendus, devaient enfin succomber. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, accusés de nouveau, et d'une manière formelle par Legendre, ne purent échapper au sort commun. Les comités ne purent se dispenser de recevoir la dénonciation, et de donner leur avis. Lecointre, déclaré calomniateur dans sa première accusation, annonça qu'il avait fait imprimer les pièces qui lui avaient manqué d'abord; elles furent renvoyées aux comités : ceux-ci, entraînés par l'opinion, n'osèrent pas résister, et déclarèrent qu'il y avait lieu à examen contre Billaud, Collot et Barère, mais non contre Vadier, Vouland, Amard et David.

Le procès de Carrier, longuement instruit en présence d'un public qui déguisait mal l'esprit de réaction dont il était animé, s'acheva enfin le 26 frimaire (16 décembre). Carrier et deux membres du comité révolutionnaire de Nantes, Pinel et Grand-Maison, furent condamnés à la peine de mort, comme agents et complices du système de la terreur : les autres furent acquittés comme excusés de leur participation aux noyades par l'obéissance à leurs supérieurs. Carrier, persistant à soutenir que la révolution tout entière, ceux qui l'avaient faite, soufferte ou dirigée, étaient aussi coupables que lui, fut traîné à l'échafaud : il prit de la résignation au moment fatal, et reçut la mort avec calme et courage. En preuve de l'entraînement aveugle des guerres civiles, on citait de Carrier des traits de caractère qui, avant sa mission à Nantes, prouvaient chez lui une humeur nullement sanguinaire. Les révolutionnaires,

tout en condamnant sa conduite, furent effrayés de son sort ; ils ne pouvaient pas se dissimuler que cette exécution était le commencement de sanglantes représailles que leur préparait la contre-révolution. Outre les poursuites dirigées contre les représentants membres des anciens comités, ou envoyés en mission, d'autres lois récemment rendues leur prouvaient que la vengeance allait descendre plus bas, et que l'infériorité du rôle ne les sauverait pas. Un décret obligea tous ceux qui avaient rempli des fonctions quelconques et manié les deniers publics à rendre compte de leur gestion. Or, comme tous les membres des comités révolutionnaires avaient formé des caisses avec le revenu des impôts, avec l'argenterie des églises, avec les taxes révolutionnaires, pour organiser les premiers bataillons de volontaires, pour solder des armées révolutionnaires, pour payer des transports, pour faire la police, pour mille dépenses enfin du même genre, il était évident que tout individu fonctionnaire pendant la terreur allait être exposé à des poursuites.

A ces craintes fondées se joignaient encore des bruits fort alarmants. On parlait de paix avec la Hollande, la Prusse, l'Empire, l'Espagne, la Vendée même, et l'on prétendait que les conditions de cette paix seraient funestes au parti révolutionnaire.

FIN DU LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

LIVRE VINGT-CINQUIEME.

CONQUÊTE DE LA HOLLANDE.

Continuation de la guerre sur le Rhin. Prise de Nimègue par les Français. — Politique extérieure de la France. Plusieurs puissances demandent à traiter. — Décret d'amnistie pour la Vendée. — Conquête de la Hollande par Pichegru; prise d'Utrecht, d'Amsterdam et des principales villes; occupation des sept Provinces-Unies; nouvelle organisation politique de la Hollande. — Victoires aux Pyrénées. — Fin de la campagne de 1794. — La Prusse et plusieurs autres puissances coalisées demandent la paix; premières négociations. — État de la Vendée et de la Bretagne; Puisaye en Angleterre. — Mesures de Hoche pour la pacification de la Vendée; négociations avec les chefs vendéens.

Les armées françaises, maîtresses de toute la rive gauche du Rhin, et prêtes à déboucher sur la rive droite, menaçaient la Hollande et l'Allemagne : fallait-il les porter en avant ou les faire entrer dans leurs cantonnements? telle était la question qui s'offrait.

Malgré leurs triomphes, malgré leur séjour dans la riche Belgique, elles étaient dans le plus grand dénûment. Le pays qu'elles occupaient, foulé pendant trois ans par d'innombrables légions, était entièrement épuisé. Aux maux de la guerre s'étaient joints ceux de l'administration française, qui avait introduit à sa suite les assignats, le *maximum* et les réquisitions. Des municipalités provisoires, huit administrations intermédiaires, et une administration centrale établie à Bruxelles, gouvernaient la contrée en attendant son sort définitif. Quatre-vingts millions avaient été frappés sur le clergé, les abbayes, les nobles, les corporations. Les assignats avaient été mis en circulation forcée; les prix de Lille avaient servi à déterminer le *maximum* dans toute la Belgique. Les denrées, les marchandises utiles aux armées étaient soumises à la réquisition. Ces règlements n'avaient pas fait cesser la disette. Les marchands, les fermiers cachaient tout ce qu'ils possédaient, et tout manquait à l'officier comme au soldat.

Levée en masse l'année précédente, équipée sur-le-champ, transportée en hâte à Hondschoote, Watignies, Landau, l'armée entière n'avait plus rien reçu de l'administration que de la poudre et des projectiles. Depuis longtemps elle ne campait plus sous toile; elle bivouaquait sous des branches d'arbres, malgré le commencement d'un hiver déjà très-rigoureux. Beaucoup de soldats, manquant de souliers, s'enveloppaient les pieds avec des tresses de paille, ou se couvraient avec des nattes en place de capotes. Les officiers, payés en assignats, voyaient leurs appointements se réduire quelquefois à huit ou dix francs effectifs par mois; ceux qui recevaient quelques secours de leurs familles n'en pouvaient guère faire usage, car tout était requis d'avance par l'administration française. Ils étaient soumis au régime du soldat, marchant à pied, portant le sac sur le dos, mangeant le pain de munition, et vivant des hasards de la guerre.

L'administration semblait épuisée par l'ef-



Moreau.

fort extraordinaire qu'elle avait fait pour lever et armer douze cent mille hommes. La nouvelle organisation du pouvoir, faible et divisée, n'était pas propre à lui rendre le nerf et l'activité nécessaires. Ainsi tout aurait commandé de faire rentrer l'armée en quartiers d'hiver, et de la récompenser de ses victoires et de ses vertus militaires par du repos et d'abondantes fournitures.

Cependant nous étions devant la place de Nimègue, qui, placée sur le Wahal (c'est le nom du Rhin près de son embouchure), en commandait les deux rives, et pouvait servir de tête de pont à l'ennemi pour déboucher à la campagne suivante sur la rive gauche. (*Voir la carte n° 14.*) Il était donc important de s'emparer de cette place avant d'hiverner; mais l'attaque en était très-difficile. L'armée anglaise, rangée sur la rive droite, y campait au nombre de trente-huit mille hommes; un pont de bateaux lui fournissait le moyen de communiquer avec la place et de la ravitailler. Outre ses fortifications, Nimègue était précédée par un camp retranché garni de troupes. Il aurait donc fallu, pour rendre l'investissement complet, jeter sur la rive droite

une armée qui aurait eu à courir les chances du passage et d'une bataille, et qui, en cas de défaite, n'aurait eu aucun moyen de retraite. On ne pouvait donc agir que par la rive gauche, et l'on était réduit à attaquer le camp retranché sans un grand espoir de succès.

Cependant les généraux français étaient décidés à essayer une de ces attaques brusques et hardies qui venaient de leur ouvrir en si peu de temps les places de Maëstricht et Venloo. Les coalisés, sentant l'importance de Nimègue, s'étaient réunis à Arnheim pour concerter les moyens de la défendre. Il avait été convenu qu'un corps autrichien, sous les ordres du général Wernek, passerait à la solde anglaise, et formerait la gauche du duc d'York pour la défense de la Hollande. Tandis que le duc d'York, avec ses Anglais et ses Hanovriens, resterait sur la rive droite devant le pont de Nimègue, et renouvellerait les forces de la place, le général Wernek devait tenter du côté de Wesel, fort au-dessus de Nimègue, un mouvement singulier, que les militaires expérimentés ont jugé l'un des plus absurdes que la coalition ait imaginés pendant toutes ces campagnes. Ce corps, profitant d'une île que forme le Rhin vers Buderich, devait passer sur la rive gauche, et essayer une pointe entre l'armée de Sambre-et-Meuse et celle du Nord. Ainsi vingt mille hommes allaient être jetés au delà d'un grand fleuve entre deux armées victorieuses, de quatre-vingt à cent mille hommes chacune, pour voir quel effet ils produiraient sur elles : on devait les renforcer suivant l'événement. On conçoit que ce mouvement, exécuté avec les armées coalisées réunies, pût devenir grand et décisif; mais essayé avec vingt mille hommes, il n'était qu'une tentative puérile et peut-être désastreuse pour le corps qui en serait chargé.

Néanmoins, croyant sauver Nimègue par ces moyens, les coalisés firent d'une part avancer le corps de Wernek vers Buderich, et de l'autre exécuter des sorties par la garnison de Nimègue. Les Français repoussèrent les sorties, et, comme à Maëstricht et Venloo, ouvrirent la tranchée à une proximité de la place encore inusitée à la guerre. Un hasard heureux accéléra leurs travaux. Les deux extrémités de l'arc qu'ils décrivaient autour de Nimègue aboutissaient au Wahal ; ils essayaient de tirer de ces extrémités sur le pont. Quelques-uns de leurs projectiles atteignirent plusieurs pontons, et mirent en péril les communications de la garnison avec l'armée anglaise. Les Anglais, qui étaient dans la place, surpris de cet événement imprévu, rétablirent les pontons et se hâtèrent de rejoindre le gros de leur armée sur l'autre rive, abandonnant à elle-même la garnison, composée de trois mille Hollandais. A peine les républicains se furent-ils aperçus de l'évacuation, qu'ils redoublèrent le feu. Le gouverneur, épouvanté, fit part au prince d'Orange de sa position, et obtint la permission de se retirer dès qu'il jugerait le péril assez grand. A peine eut-il reçu cette autorisation, qu'il repassa le Wahal de sa personne. Le désordre se mit dans la garnison ; une partie rendit les armes, une autre, ayant voulu se sauver sur un pont volant, fut arrêtée par les Français, qui coupèrent les câbles, et vint échouer dans une île où elle fut faite prisonnière.

Le 18 brumaire (8 novembre), les Français entrèrent dans Nimègue, et se trouvèrent maîtres de cette place importante, grâce à leur témérité et à la terreur qu'inspiraient leurs armes. Pendant ce temps, les Autrichiens, commandés par Wernek, avaient essayé de déboucher de Wesel ; mais l'impétueux Vandamme, fondant sur eux au moment où ils mettaient le pied au delà du Rhin, les avait rejetés sur la rive droite, et ils étaient fort heureux de n'avoir pas obtenu plus de succès, car ils auraient couru la chance d'être détruits, s'ils se fussent avancés davantage.

Le moment était enfin arrivé d'entrer dans les cantonnements, puisqu'on était maître de tous les points importants sur le Rhin. Sans doute, conquérir la Hollande, s'assurer ainsi la navigation de trois grands fleuves, l'Escaut, la Meuse et le Rhin; priver l'Angleterre de sa plus puissante alliance maritime, menacer l'Allemagne sur ses flancs, interrompre les communications de nos ennemis du continent avec ceux de l'Océan, ou du moins les obliger à faire le long circuit de Hambourg, nous

ouvrir enfin la plus riche contrée du monde, et la plus désirable pour nous dans l'état où se trouvait notre commerce, était un but digne d'exciter l'ambition de notre gouvernement et de nos armées; mais comment oser tenter cette conquête de la Hollande, presque impossible en tout temps, mais surtout inexécutable dans la saison des pluies? Située à l'embouchure de plusieurs fleuves, la Hollande ne consiste qu'en quelques lambeaux de terre jetés entre les eaux de ces fleuves et celles de l'Océan. (*Voir la carte nº* 14.) Son sol, partout inférieur au lit des eaux, est sans cesse menacé par la mer, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, et coupé en outre par de petits bras détachés des fleuves, et par une multitude de canaux artificiels. Ces bas-fonds si menacés sont couverts de jardins, de villes manufacturières et d'arsenaux. A chaque pas que veut y faire une armée, elle trouve ou de grands fleuves, dont les rives sont des digues élevées et chargées de canons, ou des bras de rivières et des canaux, tous défendus par l'art des fortifications, ou enfin des places qui sont les plus fortes de l'Europe. Ces grandes manœuvres, qui souvent déconcertent la défense méthodique en rendant les siéges inutiles, sont donc impossibles au milieu d'un pays coupé et défendu par des lignes innombrables. Si une armée parvient cependant à vaincre tant d'obstacles et à s'avancer en Hollande, ses habitants, par un acte d'héroïsme dont ils donnèrent l'exemple sous Louis XIV, n'ont qu'à percer leurs digues, et peuvent engloutir avec leur pays l'armée assez téméraire pour y pénétrer. Il leur reste leurs vaisseaux, avec lesquels ils peuvent, comme les Athéniens, s'enfuir avec leurs principales dépouilles, et attendre des temps meilleurs, ou aller dans les Indes habiter un vaste empire qui leur appartient. Toutes ces difficultés deviennent bien plus grandes encore dans la saison des inondations, et une alliance maritime telle que celle de l'Angleterre les rend insurmontables.

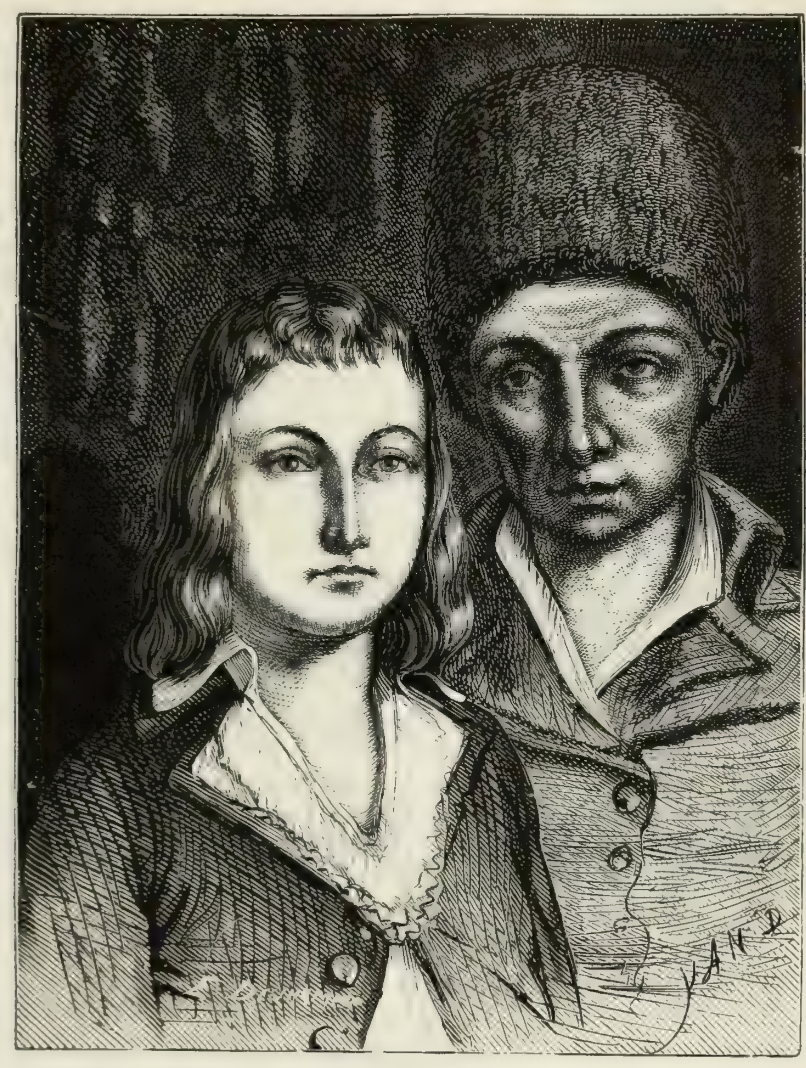
Il est vrai que l'esprit d'indépendance qui travaillait les Hollandais à cette époque, leur haine du stathoudérat, leur aversion contre l'Angleterre et la Prusse, la connaissance qu'ils avaient de leurs intérêts véritables, leurs ressentiments de la révolution si malheureusement étouffée en 1787, donnaient la certitude aux armées françaises d'être vivement désirées. On devait croire que les Hollandais s'opposeraient à ce qu'on perçât les digues et qu'on ruinât le pays pour une cause qu'ils détestaient. Mais l'armée du prince d'Orange, celle du duc d'York, les comprimaient encore, et, réunies, elles suffisaient pour empêcher le passage des innombrables lignes qu'il fallait emporter en leur présence. Si donc une surprise était téméraire du temps de Dumouriez, elle était presque folle à la fin de 1794.

Néanmoins le comité de salut public, excité par les réfugiés hollandais, songeait sérieusement à pousser une pointe au delà du Wahal. Pichegru, presque aussi maltraité que ses soldats, qui étaient couverts de gale et de vermine, était allé à Bruxelles se faire guérir d'une maladie cutanée. Moreau et Reynier l'avaient remplacé : tous deux conseillaient le repos et les quartiers d'hiver. Le général Daendels, réfugié hollandais, militaire intrépide, proposait avec instance une première tentative sur l'île de Bommel, sauf à ne pas poursuivre si cette attaque ne réussissait pas. La Meuse et le Wahal, coulant parallèlement vers la mer, se joignent un moment fort au-dessous de Nimègue, se séparent de nouveau, et se réunissent encore à Wondrichem, un peu au-dessous de Gorcum. Le terrain compris entre leurs deux bras forme ce qu'on appelle l'île de Bommel. Malgré l'avis de Moreau et Reynier, une attaque fut tentée sur cette île par trois points différents : elle ne réussit pas, et fut abandonnée sur-le-champ avec une grande bonne foi, surtout de la part de Daendels, qui s'empressa d'en avouer l'impossibilité dès qu'il l'eut reconnue.

Alors, c'est-à-dire vers le milieu de frimaire (commencement de décembre), on donna à l'armée les quartiers d'hiver dont elle avait tant besoin, et l'on établit une partie des cantonnements autour de Bréda pour en former le blocus. Cette place et celle de Grave ne s'étaient pas rendues; mais le défaut de communications pendant la durée de l'hiver devait certainement les obliger à se rendre.

C'est dans cette position que l'armée croyait

voir s'achever la saison; et certes, elle avait assez fait pour être fière de sa gloire et de ses services. Mais un hasard presque miraculeux lui réservait de nouvelles destinées : le froid, déjà très-vif, augmenta bientôt au point de faire espérer que peut-être les grands fleuves seraient gelés. Pichegru quitta Bruxelles, et n'acheva pas de se faire guérir, afin d'être prêt à saisir l'occasion de nouvelles conquêtes, si la saison la lui offrait. En effet, l'hiver devint bientôt plus rude, et s'annonça comme le plus rigoureux du siècle. Déjà la Meuse et le Wahal charriaient, et leurs bords étaient pris. Le 3 nivôse (23 décembre), la Meuse fut entièrement gelée, et de manière à pouvoir porter du canon. Le général Walmoden, à qui le duc d'York avait laissé le commandement en partant pour l'Angleterre, et qu'il avait condamné ainsi à n'essuyer que des désastres, se vit dans la position la plus difficile. La Meuse étant glacée, son front se trouvait découvert; et le Wahal charriant, menaçant même d'emporter tous les ponts, sa retraite était compromise. Bientôt même il apprit que le pont d'Arnheim venait d'être emporté; il se hâta de faire filer sur ses derrières ses bagages et sa grosse cavalerie, et lui-même dirigea sa retraite sur Deventer, vers les bords de l'Yssel. Pichegru, profitant de l'occasion que lui offrait la fortune de surmonter des obstacles ordinairement invincibles, se prépara à franchir la Meuse sur la glace. Il se disposa à la passer sur trois points, et à s'emparer de l'île de Bommel, tandis que la division qui bloquait Bréda attaquerait les lignes qui entouraient cette place. Ces braves Français, exposés presque sans vêtements au plus rude hiver du siècle, marchant avec des souliers auxquels il ne restait que l'empeigne, sortirent aussitôt de leurs quartiers, et renoncèrent gaiement au repos dont ils commençaient à peine à jouir. Le 8 nivôse (28 décembre), par un froid de dix-sept degrés, ils se présentèrent sur trois points, à Crèvecœur, Empel et le fort Saint-André; ils franchirent la glace avec leur artillerie, surprirent les Hollandais presque engourdis par le froid, et les défirent complétement. Tandis qu'ils s'emparaient de l'île de Bommel, celle de leurs divisions qui assiégeait Bréda en attaqua les lignes et les emporta. Les Hollandais, assaillis sur tous les points, se retirèrent en désordre, les uns vers le quartier général du prince d'Orange, qui s'était toujours tenu à Gorcum, les autres à Thiel. Dans le désordre de leur retraite, ils ne songèrent pas même à défendre les passages du Wahal, qui n'était pas entièrement gelé. Pichegru, maître de l'île de Bommel, dans laquelle il avait pénétré en passant sur les glaces de la Meuse, franchit le Wahal sur différents points, mais n'osa pas s'aventurer au delà du fleuve, la glace n'étant pas assez forte pour porter du canon. Dans cette situation, le sort de la Hollande était désespéré si la gelée continuait, et tout annonçait que le froid durerait. Le prince d'Orange avec ses Hollandais découragés à Gorcum, Walmoden avec ses Anglais en pleine retraite sur Deventer, ne pouvaient tenir contre un vainqueur formidable, qui leur était de beaucoup supérieur en forces, et qui venait d'enfoncer le centre de leur ligne. La situation politique n'était pas moins alarmante que la situation militaire. Les Hollandais, pleins d'espérance et de joie en voyant s'approcher les Français, commençaient à s'agiter. Le parti orangiste était de beaucoup trop faible pour imposer au parti républicain. Partout les ennemis de la puissance stathoudérienne lui reprochaient d'avoir aboli les libertés du pays, d'avoir enfermé ou banni les meilleurs et les plus généreux patriotes, d'avoir surtout sacrifié la Hollande à l'Angleterre, en l'entraînant dans une alliance contraire à tous ses intérêts commerciaux et maritimes. Ils se réunissaient secrètement en comités révolutionnaires, prêts à se soulever au premier signal, à destituer les autorités et à en nommer d'autres. La province de Frise, dont les états étaient assemblés, osa déclarer qu'elle voulait se séparer du stathouder; les citoyens d'Amsterdam firent une pétition aux autorités de la province, dans laquelle ils déclaraient qu'ils étaient prêts à s'opposer à tout préparatif de défense, et qu'ils ne souffriraient jamais surtout qu'on voulût percer les digues. Dans cette situation désespérée, le stathouder songea à négocier, et adressa des envoyés au quartier général de Pichegru, pour demander une trêve, et offrir, pour conditions de paix, la neutralité et une



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Louis XVII et le cordonnier Simon.

indemnité des frais de la guerre. Le général français et les représentants refusèrent la trêve ; et, quant aux offres de paix, en référèrent aussitôt au comité de salut public. Déjà l'Espagne, menacée par Dugommier, que nous avons laissé descendant des Pyrénées, et par Moncey, qui, maître de Guipuscoa, s'avançait sur Pampelune, avait fait des propositions d'accommodement. Les représentants envoyés en Vendée pour examiner si une pacification était possible, avaient répondu affirmativement et demandé un décret d'amnistie. Quelque secret que soit un gouvernement, toujours les négociations de ce genre transpirent : elles transpirent même avec des ministres absolus, inamovibles; comment seraient-elles restées secrètes avec des comités renouvelés par quart tous les mois ? On savait dans le public que la Hollande, l'Espagne, faisaient des propositions; on ajoutait que la Prusse, revenue de ses illusions et reconnaissant la faute qu'elle avait faite de s'allier à la maison d'Autriche, demandait à traiter ; on savait par tous les journaux de l'Europe qu'à la diète de Ratisbonne plusieurs États de l'Empire, fatigués d'une guerre qui les touchait peu, avaient

demandé l'ouverture d'une négociation : tout disposait donc les esprits à la paix ; et de même qu'ils étaient revenus des idées de terreur révolutionnaire à des sentiments de clémence, ils passaient maintenant des idées de guerre à celle d'une réconciliation générale avec l'Europe. On recueillait les moindres circonstances pour en tirer des conjectures. Les malheureux enfants de Louis XVI, privés de tous leurs parents, et séparés l'un de l'autre dans la prison du Temple, avaient vu leur sort un peu amélioré depuis le 9 thermidor. Le cordonnier Simon, gardien du jeune prince, avait péri comme complice de Robespierre. On lui avait substitué trois gardiens, dont un seul changeait chaque jour, et qui montraient au jeune prince plus d'humanité. On tirait de ces changements opérés au Temple de vastes conséquences. Le travail projeté sur les moyens de retirer les assignats donnait lieu aussi à de grandes conjectures. Les royalistes, qui se montraient déjà, et dont le nombre s'augmentait de ces incertains qui abandonnent toujours un parti qui commence à faiblir, disaient avec malice qu'on allait faire la paix. Ne pouvant plus dire aux républicains : Vos armées seront battues, ce qui avait été répété trop souvent sans succès, et ce qui devenait trop niais, ils leur disaient : On va les arrêter dans la victoire, la paix est signée, on n'aura pas le Rhin ; la condition de la paix sera le rétablissement de Louis XVII sur le trône, la rentrée des émigrés, l'abolition des assignats, la restitution des biens nationaux. On conçoit combien de tels bruits devaient irriter les patriotes. Ceux-ci, déjà effrayés des poursuites dirigées contre eux, voyaient avec désespoir le but qu'ils avaient poursuivi avec tant d'efforts, compromis par le gouvernement. A quoi destinez-vous le jeune Capet? disaient-ils ; qu'allez-vous faire des assignats? Nos armées n'auront-elles versé tant de sang que pour être arrêtées au milieu de leurs victoires? n'auront-elles pas la satisfaction de donner à leur patrie la ligne du Rhin et des Alpes? L'Europe a voulu démembrer la France ; la juste représaille de la France victorieuse sur l'Europe doit être de conquérir les provinces qui complètent son sol. Que va-t-on faire pour la Vendée? Va-t-on pardonner aux rebelles quand on immole les patriotes? « Il vaudrait mieux, s'écria un membre de la Montagne dans un transport d'indignation, être Charette que député à la Convention. »

On conçoit combien tous ces sujets de division, joints à ceux que la politique intérieure fournissait déjà, devaient agiter les esprits. Le comité de salut public, se voyant pressé entre les deux partis, se crut obligé de s'expliquer : il vint déclarer à deux reprises différentes, une première fois par l'organe de Carnot, une autre fois par celui de Merlin (de Douai), que les armées avaient reçu ordre de poursuivre leurs triomphes, et de n'entendre les propositions de paix qu'au milieu des capitales ennemies.

Les propositions de la Hollande lui parurent en effet trop tardives pour être acceptées, et il ne crut pas devoir consentir à négocier à l'instant où l'on allait être maître du pays. Abattre la puissance stathoudérienne, relever la république hollandaise, lui sembla digne de la république française. On s'exposait, à la vérité, à voir toutes les colonies de la Hollande, et même une partie de sa marine, devenir la proie des Anglais, qui déclareraient s'en emparer au nom du stathouder ; mais les considérations politiques devaient l'emporter. La France ne pouvait pas ne pas abattre le stathoudérat ; cette conquête de la Hollande ajoutait au merveilleux de ses victoires, intimidait davantage l'Europe, compromettait surtout les flancs de la Prusse, obligeait cette puissance à traiter sur-le-champ, et par-dessus tout rassurait les patriotes français. En conséquence Pichegru eut ordre de ne plus s'arrêter. La Prusse, l'Empire n'avaient encore fait aucune ouverture, et l'on n'eut rien à leur répondre. Quant à l'Espagne, qui promettait de reconnaître la république et de lui payer des indemnités, à condition qu'on ferait vers les Pyrénées un petit État à Louis XVII, elle fut écoutée avec mépris et indignation, et ordre fut donné aux deux généraux français de s'avancer sans relâche. Quant à la Vendée, un décret d'amnistie fut rendu : il portait que tous les rebelles, sans distinction de grade, qui poseraient les armes dans l'intervalle d'un mois ne seraient pas poursuivis pour le fait de leur insurrection.

Le général Canclaux, destitué à cause de sa modération, fut replacé à la tête de l'armée dite de l'Ouest, qui comprenait la Vendée. Le jeune Hoche, qui avait déjà le commandement de l'armée des côtes de Brest, reçut en outre celui de l'armée des côtes de Cherbourg : personne n'était plus capable que ces deux généraux de pacifier le pays, par le mélange de la prudence et de l'énergie.

Pichegru, qui avait reçu ordre de poursuivre sa marche victorieuse, attendait que la surface du Wahal fût entièrement prise. Notre armée longeait le fleuve, elle était répandue sur ses bords vers Millingen, Nimègue, et tout le long de l'île de Bommel, dont nous étions maîtres. Walmoden, voyant que Pichegru, vers Bommel, n'avait laissé que quelques avant-postes sur la rive droite, les replia, et commença un mouvement offensif. Il proposait au prince d'Orange de se joindre à lui, pour former de leurs deux armées réunies une masse imposante, qui pût arrêter par une bataille l'ennemi qu'on ne pouvait plus contenir maintenant par la ligne des fleuves. Le prince d'Orange, tenant à ne pas découvrir la route d'Amsterdam, ne voulut jamais quitter Gorcum. Walmoden songea à se placer sur la route de retraite qu'il avait tracée d'avance du Wahal à la Linge, de la Linge au Leck, du Leck à l'Yssel, par Thiel, Arnheim et Deventer.

Tandis que les républicains attendaient la gelée avec la plus vive impatience, la place de Grave, défendue avec un courage héroïque par le commandant Debons, se rendit presque réduite en cendres. C'était la principale des places que les Hollandais possédaient au delà de la Meuse, et la seule qui n'eût pas cédé à l'ascendant de nos armes. Les Français y entrèrent le 9 nivôse (29 décembre). Enfin le 19 nivôse (8 janvier 1795), le Wahal se trouva solidement gelé. La division Souham le franchit vers Bommel; la brigade Dewinther, détachée du corps de Macdonald, le traversa vers Thiel. A Nimègue et au-dessus, le passage n'était pas aussi facile, parce que le Wahal n'était pas entièrement pris. Néanmoins le 21 (10), la droite des Français le passa au-dessus de Nimègue, et Macdonald, appuyé par elle, passa à Nimègue même dans des bateaux. En voyant ce mouvement général, l'armée de Walmoden se retira. Une bataille seule aurait pu la sauver; mais dans l'état de division et de découragement où se trouvaient les coalisés, une bataille n'aurait peut-être amené qu'un désastre. Walmoden exécuta un changement de front en arrière, en se portant sur la ligne de l'Yssel, afin de gagner le Hanovre par les provinces de la terre ferme. Conformément au plan de retraite qu'il s'était tracé, il abandonna ainsi les provinces d'Utrecht et de la Gueldre aux Français. Le prince d'Orange resta vers la mer, c'est-à-dire à Gorcum. N'espérant plus rien, il abandonna son armée, se présenta aux états réunis à La Haye, leur déclara qu'il avait essayé tout ce qui était en son pouvoir pour la défense du pays, et qu'il ne lui restait plus rien à faire. Il engagea les représentants à ne pas résister davantage au vainqueur, pour ne pas amener de plus grands malheurs. Il s'embarqua aussitôt après pour l'Angleterre.

Dès cet instant, les vainqueurs n'avaient plus qu'à se répandre comme un torrent dans toute la Hollande. Le 28 nivôse (17 janvier), la brigade Salm entra à Utrecht, et le général Vandamme à Arnheim. Les états de Hollande décidèrent qu'on ne résisterait plus aux Français, et que des commissaires iraient leur ouvrir les places dont ils croiraient avoir besoin pour leur sûreté. De toutes parts les comités secrets qui s'étaient formés manifestaient leur existence, chassaient les autorités établies, et en nommaient spontanément de nouvelles. Les Français étaient reçus à bras ouverts et comme des libérateurs; on leur apportait les vivres, les vêtements dont ils manquaient. A Amsterdam, où ils n'étaient pas entrés encore, et où on les attendait avec impatience, la plus grande fermentation régnait. La bourgeoisie, irritée contre les orangistes, voulait que la garnison sortît de la ville, que la régence se démît de son autorité, et qu'on rendît leurs armes aux citoyens. Pichegru, qui approchait, envoya un aide de camp pour engager les autorités municipales à maintenir le calme et à empêcher les désordres. Le 1er pluviôse enfin (20 janvier), Pichegru, accompagné des représentants Lacoste, Bel-

garde et Joubert, fit son entrée dans Amsterdam. (*Voir la carte n° 14.*) Les habitants accoururent à sa rencontre, portant en triomphe les patriotes persécutés et criant : *Vive la république française! vive Pichegru! vive la liberté!!!* Ils admiraient ces braves gens, qui, à moitié nus, venaient de braver un pareil hiver et de remporter tant de victoires. Les soldats français donnèrent dans cette occasion le plus bel exemple d'ordre et de discipline. Privés de vivres et de vêtements, exposés à la glace et à la neige, au milieu de l'une des plus riches capitales de l'Europe, ils attendirent pendant plusieurs heures, autour de leurs armes rangées en faisceaux, que les magistrats eussent pourvu à leurs besoins et à leurs logements. Tandis que les républicains entraient d'un côté, les orangistes et les émigrés français fuyaient de l'autre. La mer était couverte d'embarcations chargées de fugitifs et de dépouilles de toute espèce.

Le même jour, 1er pluviôse, la division Bonnaud, qui venait la veille de s'emparer de Gertruydemberg, traversa le Biesbos gelé, et entra dans la ville de Dordrecht, où elle trouva six cents pièces de canon, dix mille fusils, et des magasins de vivres et des munitions pour une armée de trente mille hommes. Cette division traversa ensuite Rotterdam pour entrer à La Haye, où siégeaient les états. Ainsi, la droite vers l'Yssel, le centre vers Amsterdam, la gauche vers La Haye, prenaient successivement possession de toutes les provinces. Le merveilleux lui-même vint s'ajouter à cette opération de guerre déjà si extraordinaire. Une partie de la flotte hollandaise mouillait près du Texel. Pichegru, qui ne voulait pas qu'elle eût le temps de se détacher des glaces et de faire voile vers l'Angleterre, envoya des divisions de cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie légère vers la Nord-Hollande. Le Zuyderzée était gelé : nos escadrons traversèrent au galop ces plaines de glace, et l'on vit des hussards et des artilleurs à cheval sommer comme une place forte ces vaisseaux devenus immobiles. Les vaisseaux hollandais se rendirent à ces assaillants d'une espèce si nouvelle.

A la gauche, il ne restait plus qu'à s'emparer de la province de Zélande, qui se compose des îles placées à l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse; et à la droite, des provinces de l'Over-Yssel, Drenthe, Frise et Groningue, qui joignent la Hollande au Hanovre. La province de Zélande, forte de sa position inaccessible, proposa une capitulation un peu fière, par laquelle elle demandait à ne pas recevoir de garnison dans ses principales places, à ne pas être soumise à des contributions, à ne pas recevoir d'assignats, à conserver ses vaisseaux et ses propriétés publiques et particulières, en un mot, à ne subir aucun des inconvénients de la guerre. Elle demandait aussi pour les émigrés français la faculté de se retirer sains et saufs. Les représentants acceptèrent quelques-uns des articles de la capitulation, ne prirent aucun engagement quant aux autres, disant qu'il fallait en référer au comité de salut public; et, sans plus d'explication, ils entrèrent dans la province, fort contents d'éviter les dangers d'une attaque de vive force, et de conserver les escadres, qui auraient pu être livrées à l'Angleterre. Tandis que ces choses se passaient à la gauche, la droite, franchissant l'Yssel, chassait les Anglais devant elle, et les rejetait jusqu'au delà de l'Ems. Les provinces de Frise, de Drenthe et de Groningue se trouvèrent ainsi conquises, et les sept Provinces-Unies soumises aux armes victorieuses de la république.

Cette conquête, due à la saison, à la constance admirable de nos soldats, à leur heureux tempérament pour résister à toutes les souffrances, beaucoup plus qu'à l'habileté de nos généraux, excita en Europe un étonnement mêlé de terreur, et en France un enthousiasme extraordinaire. Carnot, ayant dirigé les opérations des armées pendant la campagne des Pays-Bas, était le premier et véritable auteur des succès. Pichegru et surtout Jourdan l'avaient secondé à merveille pendant cette suite sanglante de combats. Mais depuis qu'on avait passé de la Belgique en Hollande, tout était dû aux soldats et à la saison. Néanmoins Pichegru, général de l'armée, eut toute la gloire de cette conquête merveilleuse, et son nom, porté sur les ailes de la renommée, circula dans toute l'Europe comme celui du premier général français. Ce



Pérignon.

n'était pas tout d'avoir conquis la Hollande, il fallait s'y conduire avec prudence et politique. D'abord il importait de ne pas fouler le pays, pour ne point indisposer les habitants. Après ce soin, il restait à imprimer à la Hollande une direction politique, et l'on allait se trouver entre deux opinions contraires. Les uns voulaient qu'on rendît cette conquête utile à la liberté, en révolutionnant la Hollande; les autres voulaient qu'on n'affichât pas un trop grand esprit de prosélytisme, afin de ne pas alarmer de nouveau l'Europe prête a se réconcilier avec la France.

Le premier soin des représentants fut de publier une proclamation, dans laquelle ils déclaraient qu'ils respecteraient toutes les propriétés particulières, excepté cependant celles du stathouder; que ce dernier étant le seul ennemi de la république française, ses propriétés étaient dues aux vainqueurs en dédommagement des frais de la guerre; que les Français entraient en amis de la nation batave, non point pour lui imposer ni un culte ni une forme de gouvernement quelconques, mais pour l'affranchir de ses oppresseurs, et lui rendre les moyens d'exprimer son vœu.

Cette proclamation, suivie de véritables effets, produisit l'impression la plus favorable. Partout les autorités furent renouvelées sous l'influence française. On exclut des états quelques membres qui n'y avaient été introduits que par l'influence stathoudérienne ; on choisit pour président Petter Paulus, ministre de la marine avant le renversement du parti républicain en 1787, homme distingué et très-attaché à son pays. Cette assemblée abolit le stathoudérat à perpétuité, et proclama la souveraineté du peuple. Elle vint en informer les représentants, et leur faire hommage en quelque sorte de sa résolution. Elle se mit à travailler ensuite à une constitution, et confia à une administration provisoire les affaires du pays. Sur les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix vaisseaux composant la marine militaire de la Hollande, cinquante étaient demeurés dans les ports et furent conservés à la république batave ; les autres avaient été saisis par les Anglais. L'armée hollandaise, dissoute depuis le départ du prince d'Orange, dut se réorganiser sur un nouveau pied, et sous les ordres du général Daendels. Quant à la fameuse banque d'Amsterdam, le mystère de sa caisse fut enfin dévoilé. Avait-elle continué à être banque de dépôt, ou bien était-elle devenue banque d'escompte en prêtant, soit à la compagnie des Indes, soit au gouvernement, soit aux provinces? Telle était la question qu'on s'adressait depuis longtemps, et qui diminuait singulièrement le crédit de cette banque célèbre. Il fut constaté qu'elle avait prêté pour huit à dix millions de florins environ sur les obligations de la compagnie des Indes, de la chambre des emprunts, de la province de Frise et de la ville d'Amsterdam. C'était là une violation de ses statuts. On prétendit que, du reste, il n'y avait pas de déficit, parce que ces obligations représentaient des valeurs certaines. Mais il fallait que la compagnie, la chambre des emprunts, le gouvernement, pussent payer, pour que les obligations acceptées par la banque ne donnassent pas lieu à déficit.

Cependant, tandis que les Hollandais songeaient à régler l'état de leur pays, il fallait pourvoir aux besoins de l'armée française, qui manquait de tout. Les représentants firent en draps, en souliers, en vêtements de toute espèce, en vivres et munitions, une réquisition au gouvernement provisoire, à laquelle il se chargea de satisfaire. Cette réquisition, sans être excessive, était suffisante pour équiper l'armée et la nourrir. Le gouvernement hollandais invita les villes à fournir chacune leur part de cette réquisition, leur disant avec raison qu'il fallait se hâter de satisfaire un vainqueur généreux, qui demandait au lieu de prendre, et qui n'exigeait tout juste que ce que réclamaient ses besoins. Les villes montrèrent le plus grand empressement, et les objets mis en réquisition furent fournis exactement. On fit ensuite un arrangement pour la circulation des assignats. Les soldats ne recevant leur solde qu'en papier, il fallait que ce papier eût cours de monnaie pour qu'ils pussent payer ce qu'ils prenaient. Le gouvernement hollandais rendit une décision à cet égard. Les boutiquiers et les petits marchands étaient obligés de recevoir les assignats de la main des soldats français, au taux de neuf sous pour franc ; ils ne pouvaient vendre pour plus de dix francs au même soldat ; ils devaient ensuite, à la fin de chaque semaine, se présenter aux municipalités, qui retiraient les assignats au taux d'après lequel ils avaient été reçus. Grâce à ces divers arrangements, l'armée, qui avait souffert si longtemps, se trouva enfin dans l'abondance, et commença à goûter le fruit de ses victoires.

Nos triomphes, si surprenants en Hollande, n'étaient pas moins éclatants en Espagne. Là, grâce au climat, les opérations avaient pu continuer. Dugommier, quittant les hautes Pyrénées, s'était porté en présence de la ligne ennemie, et avait attaqué sur trois points la longue chaîne des positions prises par le général La Union. Le brave Dugommier fut tué d'un boulet de canon à l'attaque du centre. La gauche n'avait pas été heureuse; mais la droite, grâce à la bravoure et à l'énergie d'Augereau, avait obtenu une victoire complète. Le commandement avait été donné à Pérignon, qui recommença l'attaque le 30 brumaire (20 novembre), et remporta un succès décisif. L'ennemi avait fui en désordre, et nous avait laissé le camp retranché de Figuiè-

res. La terreur même s'emparant des Espagnols, le commandant de Figuières nous avait ouvert la place le 9 frimaire, et nous étions entrés ainsi dans l'une des premières forteresses de l'Europe. (*Voir la carte n° 8.*) Telle était notre position en Catalogne. Vers les Pyrénées occidentales, nous avions pris Fontarabie, Saint-Sébastien, Tolosa, et nous occupions toute la province de Guipuscoa. Moncey, qui remplaçait le général Muller, avait franchi les montagnes, et s'était porté jusqu'aux portes de Pampelune. Cependant, croyant sa position trop hasardée, il était revenu sur ses pas, et, appuyé sur des positions plus sûres, il attendait le retour de la belle saison pour pénétrer dans les Castilles.

L'hiver donc n'avait pu arrêter le cours de cette immortelle campagne, et elle venait de s'achever, au milieu de la saison des neiges et des frimas, en pluviôse, c'est-à-dire en janvier et février. Si la belle campagne de 93 nous avait sauvés de l'invasion par le déblocus de Dunkerque, de Maubeuge et de Landau, celle de 94 venait de nous ouvrir la carrière des conquêtes, en nous donnant la Belgique, la Hollande, les pays compris entre Meuse et Rhin, le Palatinat, la ligne des grandes Alpes, la ligne des Pyrénées, et plusieurs places en Catalogne et en Biscaye. Plus tard, on verra de plus grandes merveilles encore ; mais ces deux campagnes resteront dans l'histoire comme les plus nationales, les plus légitimes et les plus honorables pour la France.

La coalition ne pouvait résister à tant et à de si rudes secousses. Le cabinet anglais, qui, par les fautes du duc d'York, n'avait perdu que les États de ses alliés ; qui, sous prétexte de les rendre au stathouder, venait de gagner quarante ou cinquante vaisseaux, et qui allait s'emparer sous le même prétexte des colonies hollandaises ; le cabinet anglais pouvait n'être pas pressé de terminer la guerre ; il tremblait au contraire de la voir finir par la dissolution de la coalition ; mais la Prusse, qui apercevait les Français sur les bords du Rhin et de l'Ems, et qui voyait le torrent prêt à se déborder sur elle, la Prusse n'hésita plus ; elle envoya sur-le-champ au quartier général de Pichegru un commissaire pour stipuler une trêve, et promettre d'ouvrir immédiatement des négociations de paix. Le lieu choisi pour ces négociations fut Bâle, où la république française avait un agent qui s'était attiré une grande considération auprès des Suisses, par ses lumières et sa modération. Le prétexte employé pour choisir ce lieu fut qu'on pourrait y traiter avec plus de secret et de repos qu'à Paris même, où fermentaient encore trop de passions, et où se croisaient une multitude d'intrigues étrangères ; mais ce n'était point là le motif véritable. Tout en faisant des avances de paix à cette république qu'on s'était promis d'anéantir par une seule marche militaire, on voulait dissimuler l'aveu d'une défaite, et l'on aimait mieux venir chercher la paix en pays neutre qu'au milieu de Paris. Le comité de salut public, moins altier que son prédécesseur, et sentant la nécessité de détacher la Prusse de la coalition, consentit à revêtir son agent à Bâle de pouvoirs suffisants pour traiter. La Prusse envoya le baron de Goltz, et les pouvoirs furent échangés à Bâle le 3 pluviôse an III (22 janvier 1795).

L'Empire avait tout autant d'envie de se retirer de la coalition que la Prusse. La plupart de ses membres, incapables de fournir le quintuple contingent et les subsides votés sous l'influence de l'Autriche, s'étaient laissé inutilement presser, pendant toute la campagne, de tenir leurs engagements. Excepté ceux qui avaient leurs États compromis au delà du Rhin, et qui voyaient bien que la république ne les leur rendrait pas, à moins d'y être forcée, tous désiraient la paix. La Bavière, la Suède pour le duché de Holstein, l'électeur de Mayence, et plusieurs autres États, avaient dit qu'il était temps de mettre fin *par une paix acceptable à une guerre ruineuse* ; que l'empire germanique n'avait eu pour but que le maintien des stipulations de 1648, et n'avait pris fait et cause que pour ceux de ses États voisins de l'Alsace et de la Lorraine ; qu'il songeait à sa conservation et non à son agrandissement ; que jamais *son intention n'avait été ni pu être de se mêler du gouvernement intérieur de la France* ; que cette déclaration pacifique devait être faite au plus tôt, pour mettre un terme aux maux qui affligeaient l'humanité ; que la Suède,

garante des stipulations de 1648, et heureusement restée neutre au milieu de cette guerre universelle, pourrait se charger de la médiation. La majorité des votes avait accueilli cette proposition. L'électeur de Trèves, privé de ses États, l'envoyé impérial pour la Bohême et l'Autriche, avaient déclaré seuls que sans doute il fallait rechercher la paix, mais qu'elle n'était guère possible avec un pays sans gouvernement. Enfin, le 25 décembre, la diète avait publié provisoirement un *conclusum* tendant à la paix, sauf à décider ensuite par qui la proposition serait faite. Le sens du *conclusum* était que, tout en faisant les préparatifs d'une nouvelle campagne, on n'en devait pas moins faire des ouvertures de paix; que sans doute la France, touchée des maux de l'humanité, convaincue qu'on ne voulait pas se mêler de ses affaires intérieures, consentirait à des conditions honorables pour les deux partis.

Ainsi, quiconque avait commis des fautes songeait à les réparer, s'il en était temps encore. L'Autriche, quoique épuisée par ses efforts, avait trop perdu en perdant les Pays-Bas, pour songer à poser les armes. L'Espagne aurait voulu se retirer; mais engagée par les intrigues anglaises, et retenue par une fausse honte dans la cause de l'émigration française, elle n'osait pas encore demander la paix.

Le découragement qui s'emparait des ennemis extérieurs de la république gagnait aussi ses ennemis intérieurs. Les Vendéens, divisés, épuisés, n'étaient pas éloignés de la paix; pour les décider, il n'y avait qu'à la leur proposer adroitement, et la leur faire espérer sincère. Les forces de Stofflet, Sapinaud et Charette étaient singulièrement réduites. Ce n'était plus que par contrainte qu'ils faisaient marcher leurs paysans. Ceux-ci, fatigués de carnage, et surtout ruinés par les dévastations, auraient volontiers abandonné cette horrible guerre. Il ne restait d'entièrement dévoués aux chefs que quelques hommes d'un tempérament tout à fait militaire, des contrebandiers, des déserteurs, des braconniers, pour lesquels les combats et le pillage étaient devenus un besoin, et qui se seraient ennuyés des travaux agricoles; mais ceux-là étaient peu nombreux. Ils composaient la troupe d'élite, constamment réunie, mais très-insuffisante pour soutenir les efforts républicains. Ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'on pouvait, les jours d'expédition, arracher les paysans à leurs champs. Ainsi les trois chefs vendéens n'avaient presque plus de forces. Malheureusement pour eux, ils n'étaient pas même unis. On a vu que Stofflet, Sapinaud et Charette avaient fait à Jalais des conventions qui n'étaient qu'un ajournement de leurs rivalités. Bientôt Stofflet, inspiré par l'ambitieux abbé Bernier, avait voulu organiser son armée à part, et se donner des finances, une administration, tout ce qui constitue enfin une puissance régulière; et, dans ce but, il voulait fabriquer un papier-monnaie. Charette, jaloux de Stofflet, s'était vivement opposé à ses desseins. Secondé de Sapinaud, dont il disposait, il avait sommé Stofflet de renoncer à son projet, et de comparaître devant le conseil commun institué par les conventions de Jalais. Stofflet refusa de répondre. Sur son refus, Charette déclara les conventions de Jalais annulées. C'était en quelque sorte le dépouiller de son commandement, car c'était à Jalais qu'ils s'étaient réciproquement reconnu leurs titres. La brouille était donc complète, et ne leur permettait pas de remédier à l'épuisement par le bon accord. Quoique les agents royalistes de Paris eussent mission de lier correspondance avec Charette, et de lui faire arriver des lettres du régent, rien n'était encore parvenu à ce chef.

La division de Scépeaux, entre la Loire et la Vilaine, présentait le même spectacle. En Bretagne, il est vrai, l'énergie était moins relâchée : une longue guerre n'avait point épuisé les habitants. La chouannerie était un brigandage lucratif, qui ne fatiguait nullement ceux qui s'y livraient, et d'ailleurs un chef unique, et d'une persévérance sans égale, était là pour ranimer l'ardeur prête à s'éteindre. Mais ce chef, qui, comme on l'a vu, n'attendait pour partir que d'avoir achevé l'organisation de la Bretagne, venait de se rendre à Londres, afin d'entrer en communication avec le cabinet anglais et les princes français. Puisaye avait laissé, pour le remplacer auprès



Vadier.

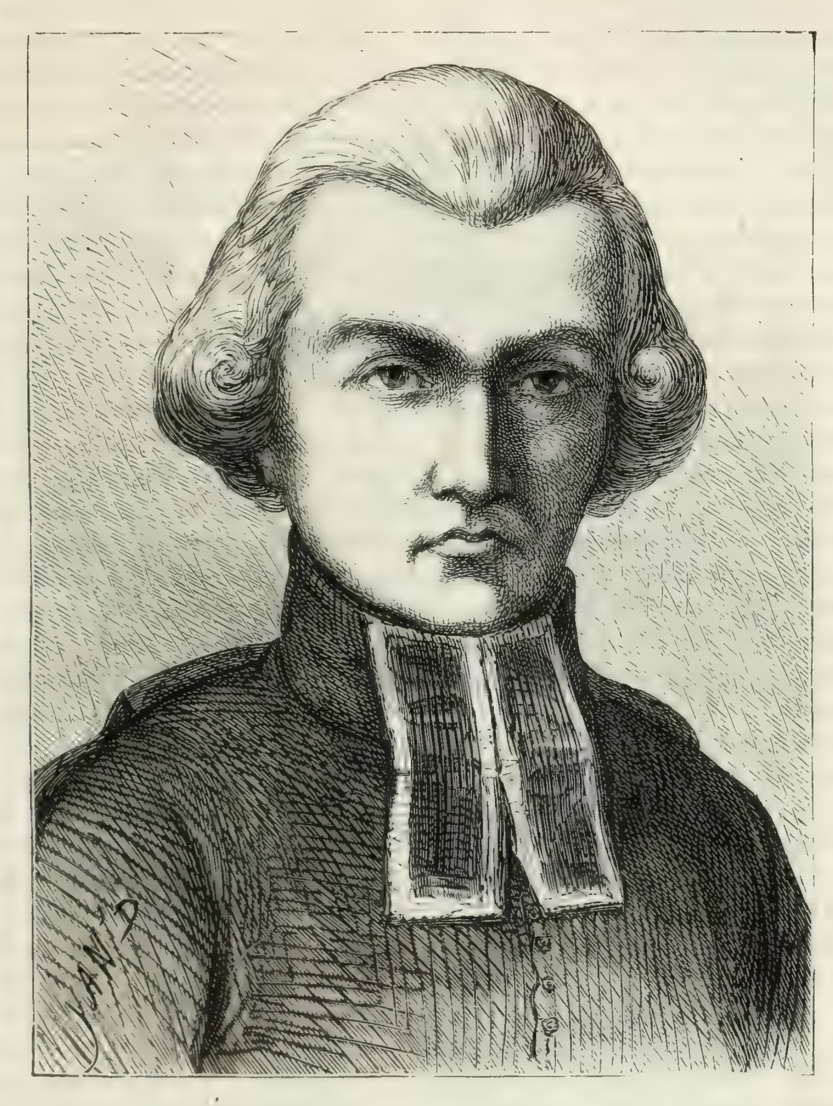
du comité central, en qualité de major général, un sieur Desotteux, se disant baron de Cormatin. Les émigrés, si abondants dans les cours de l'Europe, étaient fort rares en Vendée, en Bretagne, partout où l'on faisait cette pénible guerre civile. Ils affectaient un grand mépris pour ce genre de service, et appelaient cela *chouanner*. Par cette raison, les sujets manquaient, et Puisaye avait pris cet aventurier, qui venait de se parer du titre de baron de Cormatin, parce que sa femme avait hérité en Bourgogne d'une petite baronnie de ce nom. Il avait été tour à tour chaud révolutionnaire, officier de Bouillé, puis chevalier du poignard, et enfin il avait émigré, cherchant partout un rôle. C'était un énergumène, parlant et gesticulant avec une grande vivacité, et capable des plus subits changements. Tel est l'homme que Puisaye, sans le connaître assez, laissa en Bretagne.

Puisaye avait eu soin d'organiser une correspondance par les îles de Jersey; mais son absence se prolongeait, souvent ses lettres n'arrivaient pas; Cormatin n'était nullement capable de suppléer à sa présence, et de ranimer les courages; les chefs s'impatientaient

ou se décourageaient, et ils voyaient les haines, calmées par la clémence de la Convention, se relâcher autour d'eux, et les éléments de la guerre civile se dissoudre. La présence d'un général comme Hoche était peu propre à les encourager; de sorte que la Bretagne, quoique moins épuisée que la Vendée, était tout aussi disposée à recevoir une paix adroitement offerte.

Canclaux et Hoche étaient tous deux fort capables de la faire réussir. On a déjà vu agir Canclaux dans la première guerre de la Vendée : il avait laissé dans le pays une grande réputation de modération et d'habileté. L'armée qu'on lui donnait à commander était considérablement affaiblie par les renforts continuels envoyés aux Pyrénées et sur le Rhin, et, de plus, entièrement désorganisée par un si long séjour dans les mêmes lieux. Par le désordre ordinaire des guerres civiles, l'indiscipline l'avait gagnée, et il s'en était suivi le pillage, la débauche, l'ivrognerie, les maladies. C'était la seconde rechute de cette armée depuis le commencement de cette guerre funeste. Sur quarante-six mille hommes dont elle se composait, quinze ou dix-huit étaient dans les hôpitaux; les trente mille restants étaients mal armés et la moitié gardait les places : ainsi quinze mille tout au plus étaient disponibles. Canclaux se fit donner vingt mille hommes, dont quatorze mille pris à l'armée de Brest, et six à celle de Cherbourg. Avec ce renfort il doubla tous les postes, fit reprendre le camp de Sorinières près de Nantes, récemment enlevé par Charette, et se porta en forces sur le Layon, qui formait la ligne défensive de Stofflet dans le haut Anjou. Après avoir pris cette attitude imposante, il répandit en quantité les décrets et la proclamation de la Convention, et envoya des émissaires dans tout le pays.

Hoche, habitué à la grande guerre, doué de qualités supérieures pour la faire, se voyait avec désespoir condamné à une guerre civile sans générosité, sans combinaisons, sans gloire. Il avait d'abord demandé son remplacement; mais il s'était résigné bientôt à servir son pays dans un poste désagréable et trop obscur pour ses talents. Il allait être récompensé de cette résignation en trouvant, sur le théâtre même qu'il voulait quitter, l'occasion de déployer les qualités d'un homme d'État autant que celles d'un général. Son armée était entièrement affaiblie par les renforts envoyés à Canclaux; il avait à peine quarante mille hommes mal organisés, pour garder un pays coupé, montagneux, boisé, et plus de deux cent cinquante lieues de côtes depuis Cherbourg jusqu'à Brest. On lui promit douze mille hommes tirés du Nord. Il demandait surtout des soldats habitués à la discipline; et il se mit aussitôt à corriger les siens des habitudes contractées dans la guerre civile. « Il faut, disait-il, ne mettre en tête « de nos colonnes que des hommes disciplinés, qui puissent se montrer aussi vaillants « que modérés, et être des médiateurs autant que des soldats. » Il les avait formés en une multitude de petits camps, et il leur recommandait de se répandre par troupes de quarante et cinquante, de chercher à acquérir la connaissance des lieux, de s'habituer à cette guerre de surprises, de lutter d'artifice avec les chouans, de parler aux paysans, de se lier avec eux, de les rassurer, de s'attirer leur amitié et même leur concours. « Ne perdons jamais de vue, écrivait-il à ses officiers, que la politique doit avoir beaucoup « de part à cette guerre. Employons tour à « tour l'humanité, la vertu, la probité, la « force, la ruse, et toujours la dignité qui « convient à des républicains. » En peu de temps il avait donné à cette armée un autre aspect et une autre attitude; l'ordre indispensable à la pacification y était revenu. C'est lui qui, mêlant envers ses soldats l'indulgence à la sévérité, écrivait ces paroles charmantes à l'un de ses lieutenants qui se plaignait trop amèrement de quelques excès d'ivrognerie : « Eh ! mon ami, si les soldats « étaient philosophes, ils ne se battraient « pas !..... Corrigeons cependant les ivrognes, si l'ivresse les fait manquer à leur « devoir. » Il avait conçu les idées les plus justes sur le pays, et sur la manière de le pacifier. « Il faut des prêtres à ces paysans, « écrivait-il, laissons-les-leur, puisqu'ils en « veulent. Beaucoup ont souffert, et soupirent « après leur retour à la vie agricole; qu'on « leur donne quelques secours pour réparer



L'abbé Bernier.

« leurs fermes. Quant à ceux qui ont pris « l'habitude de la guerre, les rejeter dans « leur pays est impossible, ils le troubleraient « de leur oisiveté et de leur inquiétude. Il « faut en former des légions et les enrôler « dans les armées de la république. Ils feront « d'excellents soldats d'avant-garde; et leur « haine de la coalition, qui ne les a pas se- « courus, nous garantit leur fidélité. D'ail- « leurs que leur importe la cause? il leur faut « la guerre. Souvenez-vous, ajoutait-il, « des bandes de Du Guesclin allant détrôner « Pierre le Cruel, et du régiment levé par « Villârs dans les Cévennes. » Tel était le jeune général appelé à pacifier ces malheureuses contrées.

Les décrets de la Convention répandus à profusion en Vendée et en Bretagne, l'élargissement des suspects, soit à Nantes, soit à Rennes, la grâce accordée à madame de Bonchamp, qui fut sauvée par un décret de la mort prononcée contre elle, l'annulation de toutes les condamnations non exécutées, la liberté accordée à l'exercice des cultes, la défense de dévaster les églises; l'élargissement des prêtres, la punition de Carrier et de

ses complices, commencèrent à produire l'effet qu'on en attendait dans les deux pays, et disposèrent les esprits à profiter de l'amnistie commune promise aux chefs et aux soldats. Les haines s'apaisaient, et le courage avec elles. Les représentants en mission à Nantes eurent des entrevues avec la sœur de Charette, et lui firent parvenir, par son intermédiaire, le décret de la Convention. Il était dans ce moment réduit aux abois. Quoique doué d'une opiniâtreté sans pareille, il ne pouvait pas se passer d'espérance, et il n'en voyait luire d'aucun côté. La cour de Vérone, où il jouissait de tant d'admiration, comme on l'a vu plus haut, ne faisait cependant rien pour lui. Le régent venait de lui écrire une lettre dans laquelle il le nommait lieutenant général, et l'appelait le second fondateur de la monarchie. Mais, confiée aux agents de Paris, cette lettre, qui aurait pu du moins alimenter sa vanité, ne lui était pas encore parvenue. Il avait, pour la première fois, demandé des secours à l'Angleterre, et envoyé son jeune aide de camp, La Roberie, à Londres; mais il n'en avait pas de nouvelles. Ainsi pas un mot de récompense ou d'encouragement, ni de ces princes auxquels il se dévouait, ni de ces puissances dont il secondait la politique. Il consentit donc à une entrevue avec Canclaux et les représentants du peuple.

A Rennes, le rapprochement désiré fut encore amené par la sœur de l'un des chefs. Le nommé Botidoux, l'un des principaux chouans du Morbihan, avait appris que sa sœur, qui était à Rennes, venait d'être enfermée à cause de lui. On l'engagea à s'y rendre pour obtenir son élargissement. Le représentant Boursault lui rendit sa sœur, le combla de caresses, le rassura sur l'intention du gouvernement, et parvint à le convaincre de la sincérité du décret d'amnistie. Botidoux s'engagea à écrire au nommé Bois-Hardi, jeune chouan intrépide, qui commandait la division des Côtes-du-Nord, et qui passait pour le plus redoutable des révoltés. « Quelles sont vos « espérances ? lui écrivit-il. Les armées ré- « publicaines sont maîtresses du Rhin. La « Prusse demande la paix. Vous ne pouvez « compter sur la parole de l'Angleterre ; « vous ne pouvez compter sur des chefs qui « ne vous écrivent que d'outre-mer, ou qui « vous ont abandonné sous prétexte d'aller « chercher des secours; vous ne pouvez plus « faire qu'une guerre d'assassinats. » Bois-Hardi, embarrassé de cette lettre, et ne pouvant quitter les Côtes-du-Nord, où des hostilités encore assez actives exigeaient sa présence, engagea le comité central à se rendre auprès de lui pour répondre à Botidoux. Le comité, à la tête duquel se trouvait Cormatin, comme major général de Puisaye, se rendit auprès de Bois-Hardi. Il y avait dans l'armée républicaine un jeune général, hardi, brave, plein d'esprit naturel, et surtout de cette finesse qu'on dit être particulière à la profession qu'il avait autrefois exercée, celle de *maquignon*; c'était le général Humbert. « Il était, dit Puisaye, du nombre de ceux « qui n'ont que trop prouvé qu'une année de « pratique à la guerre supplée avantageuse- « ment à tous les apprentissages d'espla- « nade. » Il écrivit une lettre dont le style et l'orthographe furent dénoncés au comité de salut public, mais qui était telle qu'il le fallait pour toucher Bois-Hardi et Cormatin. Il y eut une entrevue. Bois-Hardi montra la facilité d'un jeune militaire courageux, point haineux, et se battant par caractère plutôt que par fanatisme; toutefois, il ne s'engagea à rien, et laissa faire Cormatin. Ce dernier, avec son inconséquence habituelle, tout flatté d'être appelé à traiter avec les généraux de la puissante république française, accueillit toutes les ouvertures de Humbert, et demanda à être mis en rapport avec les généraux Hoche et Canclaux, et avec les représentants. Des entrevues furent convenues, le jour et le lieu fixés. Le comité central fit des reproches à Cormatin pour s'être trop avancé. Celui-ci, joignant la duplicité à l'inconséquence, assura le comité qu'il ne voulait pas trahir sa cause; qu'en acceptant une entrevue, il voulait observer de près les ennemis communs, juger leurs forces et leurs dispositions. Il donna surtout deux raisons importantes selon lui : premièrement, on n'avait jamais vu Charette, on ne s'était jamais concerté avec lui; en demandant à le voir sous prétexte de rendre la négociation commune à la Vendée



Bois-Hardi.

comme à la Bretagne, il pourrait l'entretenir des projets de Puisaye, et l'engager à y concourir. Secondement, Puisaye, compagnon d'enfance de Canclaux, lui avait écrit une lettre capable de le toucher, et renfermant les offres les plus brillantes pour le gagner à la monarchie. Sous prétexte d'une entrevue, Cormatin lui remettrait la lettre, et achèverait l'ouvrage de Puisaye. Affectant ainsi le rôle de diplomate habile auprès de ses collègues, Cormatin obtint l'autorisation d'aller entamer une négociation simulée avec les républicains, pour se concerter avec Charette et séduire Canclaux. Il écrivit à Puisaye dans ce sens, et partit, la tête pleine des idées les plus contraires ; tantôt fier de tromper les républicains, de comploter sous leurs yeux, de leur enlever un général ; tantôt enorgueilli d'être le médiateur des insurgés auprès des représentants de la république, et prêt, dans cette agitation d'idées, à être dupe en voulant faire des dupes. Il vit Hoche ; il lui demanda d'abord une trêve provisoire, et exigea ensuite la faculté de visiter tous les chefs de chouans l'un après l'autre, pour leur inspirer des vues pacifiques, de voir Canclaux,

et surtout Charette, pour se concerter avec ce dernier, disant que les Bretons ne pouvaient se séparer des Vendéens. Hoche et les représentants lui accordèrent ce qu'il demandait; mais ils lui donnèrent Humbert pour l'accompagner et assister à toutes les entrevues. Cormatin, au comble de ses vœux, écrivait au comité central et à Puisaye que ses artifices réussissaient, que les républicains étaient ses dupes, qu'il allait raffermir les chouans, donner le mot à Charette, l'engager seulement à temporiser en attendant la grande expédition, et enfin séduire Canclaux. Il se mit ensuite à parcourir la Bretagne, voyant partout les chefs, les étonnant par des paroles de paix et par cette trêve singulière. Tous ne comprenaient pas ses finesses, et se relâchaient de leur courage. La cessation des hostilités faisait aimer le repos et la paix, et, sans qu'il s'en doutât, Cormatin avançait la pacification. Lui-même commençait à y être porté; et, tandis qu'il voulait duper les républicains, c'étaient les républicains qui, sans le vouloir, le trompaient lui-même. Pendant ce temps, on avait fixé avec Charette le jour et le lieu de l'entrevue. C'était près de Nantes. Cormatin devait s'y rendre, et là devaient commencer les négociations. Cormatin, tous les jours plus embarrassé des engagements qu'il prenait avec les républicains, commençait à écrire plus rarement au comité central, et le comité, voyant la tournure qu'allaient prendre les choses, écrivait à Puisaye en nivôse : « Hâtez-vous « d'arriver. Les courages sont ébranlés; les « républicains séduisent les chefs. Il faut « venir, ne fût-ce qu'avec douze mille hom- « mes, avec de l'argent, des prêtres et des « émigrés. Arrivez avant la fin de janvier « (pluviôse). » Ainsi, tandis que l'émigration et les puissances fondaient tant d'espérances sur Charette et sur la Bretagne, une négociation allait pacifier ces deux contrées. En pluviôse (janvier-février), la république traitait donc à Bâle avec l'une des principales puissances, et à Nantes avec les royalistes, qui l'avaient jusqu'ici combattue et méconnue.

FIN DU LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

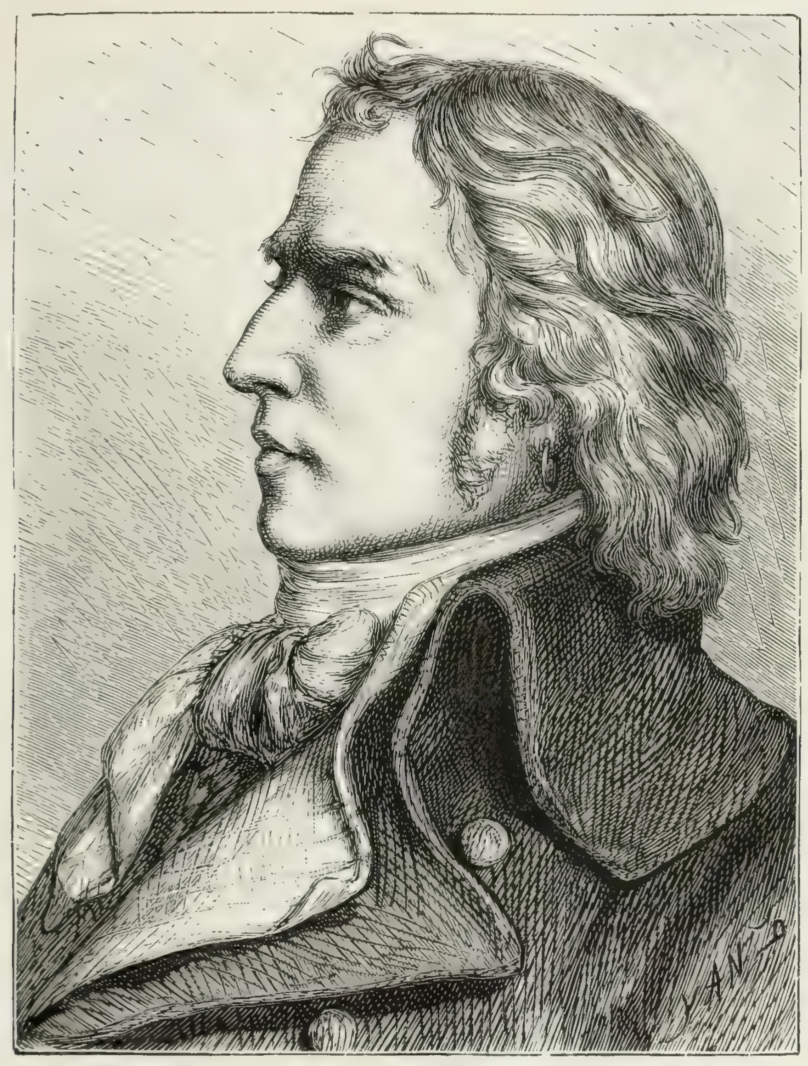
INSURRECTION DU 12 GERMINAL.

Réouverture des salons, des spectacles, des réunions savantes; établissement des écoles primaires, centrales, normale, de droit et de médecine; décrets relatifs au commerce, à l'industrie, à l'administration de la justice et des cultes. — Disette des subsistances dans l'hiver de l'an III. — Destruction des bustes de Marat. — Abolition du *maximum* et des réquisitions. — Systèmes divers sur les moyens de retirer les assignats. — Augmentation de la disette à Paris. — Réintégration des députés girondins. — Scènes tumultueuses à l'occasion de la disette; agitation des révolutionnaires; insurrection du 12 germinal; détails de cette journée. — Déportation de Barère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Vadier. — Arrestation de plusieurs députés montagnards. — Troubles dans les villes du Midi. — Désarmement des patriotes.

Les jacobins étaient dispersés, les principaux agents ou chefs du gouvernement révolutionnaire poursuivis, Carrier mis à mort, plusieurs autres députés recherchés pour leurs missions, enfin Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère et Vadier étaient mis en état de prévention, et destinés à être traduits bientôt devant le tribunal de leurs collègues. Mais tandis que la France cherchait ainsi à se venger des hommes qui avaient exigé d'elle des efforts douloureux, et l'avaient condamnée à un régime terrible, elle revenait avec passion aux plaisirs, aux douceurs des arts et de la civilisation, dont ces hommes la privèrent un instant. Nous avons déjà vu avec quelle ardeur on se préparait à jouir de cet hiver, avec quel goût singulier et nouveau les femmes avaient cherché à se parer, avec quel empressement on se rendait aux concerts de la rue Feydeau. Maintenant tous les spectacles étaient rouverts. Les acteurs de la Comédie-Française étaient sortis de prison : Larive, Saint-Prix, Molé, Dazincourt, Saint-Phal, mesdemoiselles Contat, Devienne, avaient reparu sur la scène. On se portait aux spectacles avec fureur. On y applaudissait tous les passages qui pouvaient faire allusion à la terreur; on y chantait l'air du *Réveil du peuple;* on y proscrivait la *Marseillaise.* Dans les loges paraissaient les beautés du temps, femmes ou amies des thermidoriens; dans le parterre, la jeunesse dorée de Fréron semblait narguer par ses plaisirs, par sa parure et par son goût, ces terroristes sanguinaires, grossiers, qui, disait-on, avaient voulu chasser toute civilisation. Les bals étaient suivis avec le même empressement. On en vit un où il n'était personne qui n'eût perdu des parents dans la révolution : on l'appela le bal *des victimes.* Les lieux publics consacrés aux arts étaient aussi rouverts. La Convention, qui, avec toutes les passions, a eu toutes les grandes idées, avait ordonné la formation d'un musée, où l'on réunissait aux tableaux que possédait déjà la France ceux que nous procurait la conquête. Déjà on y avait transporté ceux de l'école flamande conquis en Belgique. Le Lycée, où Laharpe avait célébré tout récemment la philosophie et la liberté en bonnet rouge, le Lycée, fermé pendant la terreur, venait d'être rendu au public, grâce aux bienfaits de la Convention, qui

avait fait une partie des frais de l'établissement, et qui avait distribué quelques centaines de cartes aux jeunes gens de chaque section. Là, on entendait Laharpe déclamer contre l'anarchie, la terreur, l'avilissement de la langue, le *philosophisme*, et tout ce qu'il avait vanté autrefois, avant que cette liberté, qu'il célébrait sans la connaître, eût effrayé sa petite âme. La Convention avait accordé des pensions à presque tous les gens de lettres, à tous les savants, sans aucune distinction d'opinions. Elle venait de décréter les écoles primaires, où le peuple devait apprendre les éléments de la langue parlée et écrite, les règles du calcul, les principes de l'arpentage, et quelques notions pratiques sur les principaux phénomènes de la nature; les écoles centrales, destinées aux classes plus élevées, et où la jeunesse devait apprendre les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'hygiène, les arts et métiers, les arts du dessin, les belles-lettres, les langues anciennes, les langues vivantes les plus appropriées aux localités, la grammaire générale, la logique et l'analyse, l'histoire, l'économie politique, les éléments de législation, le tout dans l'ordre le mieux approprié au développement de l'esprit; l'école normale, où devaient se former, sous les savants et les littérateurs les plus célèbres, de jeunes professeurs qui ensuite iraient répandre dans toute la France l'instruction puisée au foyer des lumières; enfin les écoles spéciales de médecine, de droit, d'art vétérinaire. Outre ce vaste système d'éducation destiné à répandre, à propager cette civilisation qu'on accusait si injustement la révolution d'avoir bannie, la Convention vota des encouragements pour des travaux de toute espèce. L'établissement de diverses manufactures venait d'être ordonné. On avait donné aux Suisses, expatriés pour cause de troubles, des domaines nationaux à Besançon, afin d'y former une manufacture d'horlogerie. La Convention avait demandé en outre à ses comités des projets de canaux, des plans de banque, et un système d'avances pour certaines provinces ruinées par la guerre. Elle avait adouci quelques lois qui pouvaient nuire à l'agriculture et au commerce. Une foule de cultivateurs et d'ouvriers avaient quitté l'Alsace lorsqu'elle fut évacuée par Wurmser, Lyon pendant le siége, et tout le Midi depuis les rigueurs exercées contre le fédéralisme. Elle les distingua des émigrés, et rendit une loi par laquelle les laboureurs, les ouvriers sortis de France depuis le 1er mai 1793, et disposés à y rentrer avant le 1er germinal, ne seraient pas considérés comme émigrés. La loi des suspects, dont on demandait le rapport, fut maintenue; mais elle n'était plus redoutable qu'aux patriotes, qui étaient devenus les suspects du jour. Le tribunal révolutionnaire venait d'être entièrement recomposé, et ramené à la forme des tribunaux criminels ordinaires : il y avait juges, jurés et défenseurs. On ne pouvait plus juger sur pièces écrites et sans entendre les témoins. La loi qui permettait la mise hors des débats, et qui avait été rendue contre Danton, était rapportée. Les administrations de district devaient cesser d'être permanentes, excepté dans les villes au-dessus de cinquante mille âmes. Enfin, le grand intérêt du culte était réglé par une loi nouvelle. Cette loi rappelait qu'en vertu de la Déclaration des Droits, tous les cultes étaient libres; mais elle déclarait que l'État n'en salariait plus aucun, et n'en permettait plus la célébration publique. Chaque secte pouvait construire, louer des édifices, et se livrer aux pratiques de son culte dans l'intérieur de ces édifices. Enfin, pour remplacer les anciennes cérémonies de la religion catholique et celles de la *Raison*, la Convention venait de faire un plan des fêtes décadaires. Elle avait combiné la danse, la musique et les exhortations morales, de manière à rendre profitables les plaisirs du peuple, et à produire sur son imagination des impressions à la fois utiles et agréables. Ainsi, distraite du soin pressant de se défendre, la révolution dépouillait ses formes violentes, et revenait à sa mission véritable, celle de favoriser les arts, l'industrie, les lumières et la civilisation.

Mais tandis qu'on voyait les lois cruelles disparaître, les hautes classes se recomposer et se livrer aux plaisirs, les classes inférieures souffraient d'une affreuse disette, et d'un froid presque inconnu dans nos climats. Cet hiver de l'an III, qui nous avait permis de traver-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Boissy-d'Anglas.

ser à pied sec les fleuves et les bras de mer de la Hollande, nous faisait payer cher cette conquête en condamnant le peuple des villes et des campagnes à de rudes souffrances. C'était sans contredit le plus rigoureux du siècle : il surpassait encore celui qui précéda l'ouverture des états généraux en 1789. Les subsistances manquaient par différentes causes. La principale était l'insuffisance de la récolte. Quoiqu'elle se fût annoncée très-belle, la sécheresse, puis les brouillards, avaient trompé toutes les espérances. Le battage avait été négligé, comme dans les années précédentes, soit par le défaut de bras, soit par la mauvaise volonté des fermiers. Les assignats baissant tous les jours, et étant tombés récemment au dixième de la valeur, le *maximum* était devenu plus oppressif, et la répugnance à y obéir, les efforts pour s'y soustraire plus grands. Les fermiers faisaient partout de fausses déclarations, et étaient aidés dans leurs mensonges par les municipalités, qui venaient, comme on sait, d'être renouvelées. Composées presque toutes d'hommes modérés, elles secondaient volontiers la désobéissance aux lois révolution-

naires. Enfin, tous les ressorts de l'autorité étant relâchés, et le gouvernement ayant cessé de faire peur, les réquisitions pour l'approvisionnement des armées et des grandes communes n'étaient plus obéies. Ainsi le système extraordinaire des approvisionnements, destiné à suppléer au commerce, se trouvait désorganisé bien avant que le commerce eût repris son mouvement naturel. La disette devait être plus sensible encore dans les grandes communes, toujours plus difficiles à approvisionner. Paris était menacé d'une famine plus cruelle qu'aucune de celles dont on avait eu peur dans le cours de la révolution. Aux causes générales se réunissaient des causes toutes particulières. Par la suppression de la commune conspiratrice du 9 thermidor, le soin d'alimenter Paris avait été transmis de la commune à la commission de commerce et d'approvisionnement : il était résulté de ce changement une interruption dans les services. Les ordres avaient été donnés fort tard, et avec une précipitation dangereuse. Les moyens de transport manquaient; tous les chevaux, comme on l'a vu, avaient été crevés, et outre la difficulté de réunir des quantités suffisantes de blé, il y avait encore celle de le transporter à Paris. Les lenteurs, les pillages sur les routes, tous les accidents ordinaires des disettes, déjouaient les efforts de la commission. A la disette des subsistances se joignait celle des bois de chauffage et du charbon. Le canal de Briare avait été desséché pendant tout l'été. Les charbons de terre n'étaient pas arrivés, les usines avaient consumé tout le charbon de bois. Les coupes de bois avaient été tardivement ordonnées, et les entrepreneurs de flottage, vexés par les autorités locales, étaient entièrement découragés. Les charbons, les bois manquaient donc, et, par cet affreux hiver, cette disette de combustible était aussi funeste que celle des grains.

Ainsi, une souffrance cruelle dans les basses classes contrastait avec les plaisirs nouveaux auxquels se livraient les classes élevées. Les révolutionnaires, irrités contre le gouvernement, suivaient l'exemple de tous les partis battus, et se servaient des maux publics comme d'autant d'arguments contre les chefs actuels de l'État. Ils contribuaient même à augmenter ces maux, en contrariant les ordres de l'administration. « N'envoyez « pas vos blés à Paris, disaient-ils aux fer- « miers; le gouvernement est contre-révolu- « tionnaire, il fait rentrer les émigrés, il ne « veut pas mettre en vigueur la Constitution, « il laisse pourrir les grains dans les maga- « sins de la commission de commerce, il veut « affamer le peuple pour l'obliger à se jeter « dans les bras de la royauté. » Ils engageaient ainsi les possesseurs de grains à les garder. Ils quittaient leurs communes pour se rendre dans les grandes villes où ils étaient inconnus, et hors de la portée de ceux qu'ils avaient persécutés. Là, ils répandaient le trouble. A Marseille, ils venaient de faire de nouvelles violences aux représentants, qu'ils avaient obligés à suspendre les procédures commencées contre les prétendus complices de la terreur. Il avait fallu mettre la ville en état de siége. C'est à Paris surtout qu'ils s'amassaient en grand nombre, et qu'ils étaient plus turbulents. Ils revenaient toujours au même sujet, la souffrance du peuple, et la mettaient en comparaison avec le luxe des nouveaux meneurs de la Convention. Madame Tallien était la femme du jour qu'ils accusaient le plus ; car à toutes les époques on en avait accusé une : c'était la perfide enchanteresse à laquelle ils reprochaient, comme autrefois à madame Roland, et plus anciennement à Marie-Antoinette, tous les maux du peuple. Son nom, prononcé plusieurs fois à la Convention, avait paru ne pas émouvoir Tallien. Enfin, il prit un jour la parole pour la venger de tant d'outrages; il la présenta comme un modèle de dévouement et de courage, comme une des victimes que Robespierre avait destinées à l'échafaud, et il déclara qu'elle était devenue son épouse. Barras, Legendre, Fréron, se joignirent à lui; ils s'écrièrent qu'il était temps enfin de s'expliquer; ils échangèrent des injures avec la Montagne, et la Convention se vit obligée, comme à l'ordinaire, de mettre fin à la discussion par l'ordre du jour. Une autre fois, Duhem dit au député Clausel, membre du comité de sûreté générale, qu'il l'assassinerait. Le tumulte fut épouvantable, et l'ordre

du jour vint encore terminer cette nouvelle scène.

L'infatigable Duhem découvrit un écrit intitulé *le Spectateur de la Révolution*, dans lequel se trouvait un dialogue sur les deux gouvernements monarchique et républicain. Ce dialogue donnait une préférence évidente au gouvernement monarchique, et engageait même d'une manière assez ouverte le peuple français à y revenir. Duhem dénonça cet écrit avec indignation, comme l'un des symptômes de la conspiration royaliste. La Convention, faisant droit à cette réclamation, envoya l'auteur au tribunal révolutionnaire; mais Duhem s'étant permis de dire que le royalisme et l'aristocratie triomphaient, elle l'envoya lui-même pour trois jours à l'Abbaye, comme ayant insulté l'Assemblée. Ces scènes avaient ému tout Paris. Dans les sections on voulait faire des adresses sur ce qui venait d'arriver, et l'on se battait pour la rédaction, chacun voulant que ces adresses fussent écrites dans son sens. Jamais la révolution n'avait présenté un spectacle aussi agité. Jadis les jacobins tout-puissants n'avaient trouvé aucune résistance capable de produire une véritable lutte; ils avaient tout chassé devant eux, et étaient demeurés vaiqueurs; vainqueurs bruyants et colères, mais uniques. Aujourd'hui un parti puissant venait de s'élever; et quoiqu'il fût moins violent, il suppléait par la masse à la violence, et pouvait lutter à chance égale. On fit des adresses en tous sens. Quelques jacobins réunis dans les cafés, vers les quartiers populeux de Saint-Denis, du Temple, de Saint-Antoine, tinrent des propos comme ils avaient coutume d'en tenir. Ils menacèrent d'aller attaquer au Palais-Royal, aux spectacles, à la Convention même, les nouveaux conspirateurs. De leur côté, les jeunes gens faisaient un bruit épouvantable dans le parterre des théâtres. Ils se promirent de faire un outrage sensible aux acobins. Le buste de Marat était dans tous les lieux publics, et particulièrement dans les salles de spectacle. Au théâtre Feydeau, des jeunes gens s'élancèrent au balcon, et, montant sur les épaules les uns des autres, renversèrent le buste du saint, le brisèrent, et le remplacèrent aussitôt par celui de Rousseau. La police fit de vains efforts pour empêcher cette scène. Des applaudissements universels couvrirent l'action de ces jeunes gens. Des couronnes furent jetées sur le théâtre pour en couronner le buste de Rousseau; des vers, préparés pour cette circonstance, furent débités; on cria : *A bas les terroristes! à bas Marat! à bas ce monstre sanguinaire qui demandait trois cent mille têtes! Vive l'auteur d'Émile, du Contrat social, de la Nouvelle Héloïse!* Cette scène se répéta le lendemain dans les spectacles et dans tous les lieux publics. On se précipita dans les halles, on barbouilla de sang le buste de Marat, et on le précipita ensuite dans la boue. Des enfants firent dans le quartier Montmartre une procession, et après avoir porté un buste de Marat jusqu'au bord d'un égout, l'y précipitèrent. L'opinion se prononça avec une violence extrême; la haine et le dégoût de Marat étaient dans tous les cœurs, même chez la plupart des montagnards; car aucun d'eux n'avait pu suivre dans ses écarts la pensée de ce maniaque audacieux. Mais le nom de Marat étant consacré, le poignard de Corday lui ayant valu une espèce de culte, on craignait de toucher à ses autels comme à ceux de la Liberté elle-même. On a vu que pendant les dernières sans-culottides, c'est-à-dire quatre mois auparavant, il avait été mis au Panthéon à la place de Mirabeau. Les comités s'empressèrent d'accueillir ce signal, et proposèrent à la Convention de décréter qu'aucun individu ne pourrait être porté au Panthéon avant un délai de vingt ans, et que le buste ou portrait d'aucun citoyen ne pourrait être exposé dans les lieux publics. On ajouta que tout décret contraire était rapporté. En conséquence Marat, introduit au Panthéon, en fut chassé seulement après quatre mois. Telle est l'instabilité des révolutions! On décerne, on retire l'immortalité; et l'impopularité menace les chefs de parti au delà même de la mort! Dès cet instant commença la longue infamie qui a poursuivi Marat, et qu'il a partagée avec Robespierre. Tous deux, divinisés naguère par le fanatisme, jugés aujourd'hui par la douleur, furent voués à une longue exécration.

Les jacobins, irrités de cet outrage fait à

une des plus grandes renommées révolutionnaires, s'assemblèrent au faubourg Saint-Antoine, et jurèrent de venger la mémoire de Marat. Ils prirent son buste, le portèrent en triomphe dans tous les quartiers qu'ils dominaient, et, armés jusqu'aux dents, menacèrent d'égorger quiconque viendrait troubler cette fête sinistre. Les jeunes gens avaient envie de fondre sur ce cortége ; ils s'encourageaient à l'attaquer, et une bataille s'en serait suivie infailliblement, si les comités n'avaient fait fermer le club des Quinze-Vingts, défendu les processions de ce genre, et dispersé les attroupements. A la séance du 20 nivôse (9 janvier), les bustes de Marat et de Lepelletier furent enlevés de la Convention, ainsi que les deux belles peintures dans lesquelles David les avait représentés mourants. Les tribunes, qui étaient partagées, firent éclater des cris contraires : les unes applaudirent, les autres poussèrent d'affreux murmures. Dans ces dernières se trouvaient de ces femmes qu'on appelait *furies de guillotine :* on les fit sortir. L'Assemblée applaudit, et la Montagne, morne et silencieuse, en voyant enlever ces célèbres tableaux, crut voir s'anéantir la révolution et la république.

La Convention venait d'enlever aux deux partis une occasion d'en venir aux mains; mais la lutte n'était retardée que de quelques jours. Les ressentiments étaient si profonds, et les souffrances du peuple si grandes, qu'on devait s'attendre à quelqu'une de ces scènes violentes qui avaient ensanglanté la révolution. Dans l'incertitude de ce qui allait arriver, on discutait toutes les questions que faisait naître la situation commerciale et financière du pays; questions malheureuses, qu'on prenait et reprenait à chaque instant, pour les traiter et les résoudre d'une manière différente, suivant les changements qu'avaient subis les idées.

Deux mois auparavant on avait modifié le *maximum*, en rendant le prix des grains variable suivant les localités ; on avait modifié les réquisitions, en les rendant spéciales, limitées, régulières, et l'on avait ajourné les questions relatives au séquestre, au numéraire et aux assignats. Aujourd'hui tout ménagement pour les créations révolutionnaires avait disparu. Ce n'était plus une simple modification qu'on demandait, c'était l'abolition même du système d'urgence établi pendant la terreur. Les adversaires de ce système donnaient d'excellentes raisons. Tout n'étant pas maximé, disaient-ils, le *maximum* était absurde et inique. Le fermier payant 30 francs un soc qu'il payait jadis 50 sous, 700 francs un domestique qu'il payait 100, et 10 francs le journalier qu'il payait 50 sous, ne pourrait jamais donner ses denrées au même prix qu'autrefois. Les matières premières apportées de l'étranger ayant été affranchies récemment du *maximum*, pour rendre quelque activité au commerce, il était absurde de les y soumettre ouvrées; car elles seraient payées huit ou dix fois moins qu'à l'état brut. Ces exemples n'étaient pas les seuls : on en pouvait citer mille du même genre. Le *maximum* exposant ainsi le marchand, le manufacturier, le fermier, à des pertes inévitables, ils ne voudraient jamais le subir ; les uns abandonneraient les boutiques ou la fabrication, les autres enfouiraient leur blé ou le feraient consommer dans les basses-cours, parce qu'ils trouveraient plus d'avantages à vendre de la volaille ou des cochons engraissés. De manière ou d'autre il fallait, si l'on voulait que les marchés fussent approvisionnés, que les prix fussent libres; car jamais personne ne voudrait travailler pour perdre. Du reste, ajoutaient les adversaires du système révolutionnaire, le *maximum* n'avait jamais été exécuté ; ceux qui voulaient trouver à acheter se résignaient à payer d'après le prix réel, et non d'après le prix légal. Toute la question se réduisait donc à ces mots : payer cher ou n'avoir rien. Vainement voudrait-on suppléer à l'activité spontanée de l'industrie et du commerce par les réquisitions, c'est-à-dire par l'action du gouvernement. Un gouvernement commerçant était une monstruosité ridicule. Cette commission des approvisionnements, qui faisait tant de bruit de ses opérations, sait-on ce qu'elle avait apporté en France de blé étranger ? De quoi nourrir la France pendant cinq jours. Il fallait donc en revenir à l'activité individuelle, c'est-à-dire au commerce libre, et ne s'en fier qu'à lui. Lorsque le *maximum* serait supprimé, et que le négo-



Duhem.

ciant pourrait retrouver le prix du fret, des assurances, de l'intérêt de ses capitaux, et son juste bénéfice, il ferait venir des denrées de tous les points du globe. Les grandes communes surtout, qui n'étaient pas comme celle de Paris approvisionnées aux frais de l'État, ne pouvaient recourir qu'au commerce, et seraient affamées si l'on ne lui rendait sa liberté.

En principe ces raisonnements étaient justes; il n'en était pas moins vrai que la transition du commerce forcé au commerce libre devait être dangereuse dans un moment d'aussi grande crise. En attendant que la liberté des prix eût réveillé l'industrie individuelle, et approvisionné les marchés, le renchérissement de toutes choses allait être extraordinaire. C'était un inconvénient très-passager pour toutes les marchandises qui n'étaient pas de première nécessité, ce n'était qu'une interruption momentanée jusqu'à l'époque où la concurrence ferait tomber les prix; mais pour les subsistances, qui n'admettent pas d'interruption, comment se ferait la transition? En attendant que la faculté de vendre les blés à prix libre eût fait expédier des vais-

seaux en Crimée, en Pologne, en Afrique, en Amérique, et obligé par la concurrence les fermiers à livrer leurs grains, comment vivrait le peuple des villes sans *maximum* et sans réquisitions ? Encore valait-il mieux du mauvais pain, produit avec les pénibles efforts de l'administration, avec d'incroyables tiraillements, que la disette absolue. Sans doute, il fallait sortir de ce système forcé le plus tôt possible, mais avec de grands ménagements, et sans un sot emportement.

Quant aux reproches de M. Boissy-d'Anglas à la commission des approvisionnements, ils étaient aussi injustes que ridicules. Ses importations, disait-il, n'auraient pu nourrir la France que pendant cinq jours. D'abord on niait le calcul ; mais peu importait. Ce n'est jamais que le peu qui manque à un pays, autrement il serait impossible d'y suppléer ; mais n'était-ce pas un service immense que d'avoir fourni ce peu ? Se figure-t-on le désespoir d'une contrée privée de pain pendant cinq jours ? Encore si cette privation eût été également répartie, elle aurait pu n'être pas mortelle ; mais tandis que les campagnes auraient regorgé de blé, on aurait vu les grandes villes, et surtout la capitale, en manquer, non pas seulement pendant cinq jours, mais pendant dix, vingt, cinquante, et un bouleversement s'ensuivre. Du reste, la commission de commerce et des approvisionnements, dirigée par Lindet, ne s'était pas bornée seulement à tirer des denrées du dehors, mais elle avait encore fait transporter les grains, les fourrages, les marchandises qui existaient en France, des campagnes aux frontières ou dans les grandes communes ; et le commerce, effrayé par la guerre et les fureurs politiques, n'aurait jamais fait cela spontanément. Il avait fallu y suppléer par la volonté du gouvernement, et cette volonté, énergique, extraordinaire, méritait la reconnaissance et l'admiration de la France, malgré les cris de ces petits hommes qui, pendant les dangers de la patrie, n'avaient su que se cacher.

La question fut résolue d'assaut en quelque sorte. On abolit le *maximum* et les réquisitions d'entraînement, comme on avait rappelé les soixante-treize, comme on avait décrété Billaud, Collot et Barère. Cependant on laissa subsister quelques restes du système des réquisitions. Celles qui avaient pour but d'approvisionner les grandes communes devaient avoir leur effet encore un mois. Le gouvernement conservait le droit de préhension, c'est-à-dire la faculté de prendre les denrées d'autorité, en les payant au prix des marchés. La fameuse commission perdit une partie de son titre ; elle ne s'appela plus commission de commerce et des approvisionnements, mais seulement commission des approvisionnements. Ses cinq directeurs furent réduits à trois ; ses dix mille employés à quelques centaines. Le système de l'entreprise fut avec raison substitué à celui de la régie ; et, en passant, on s'éleva contre Pache, pour sa création du comité des marchés. Les charrois furent donnés à des entrepreneurs. La manufacture d'armes de Paris, qui avait rendu des services coûteux, mais immenses, fut dissoute. On le pouvait alors sans inconvénient. La fabrication des armes fut remise à l'entreprise. Les ouvriers, qui voyaient bien qu'ils allaient être moins payés, poussèrent quelques murmures ; excités même par les jacobins, ils menaçaient d'un mouvement ; mais ils furent contenus, et renvoyés dans leurs communes.

La question du séquestre, ajournée précédemment, parce qu'on craignait, en rétablissant la circulation des valeurs, de fournir des aliments à l'émigration, et de faire renaître l'agiotage sur le papier étranger, cette question fut reprise, et cette fois résolue à l'avantage de la liberté du commerce. Le séquestre fut levé ; on restitua aussi aux négociants étrangers les valeurs séquestrées, au risque de ne pas obtenir la même restitution en faveur des Français. Enfin la libre circulation du numéraire fut rétablie après une vive discussion. On l'avait interdite autrefois, pour empêcher les émigrés d'emporter le numéraire de la France ; on la permit de nouveau sur le motif que, les moyens de retour nous manquant, Lyon ne pouvant plus fournir 60 millions de produits manufacturés, Nîmes 20, Sedan 10, le commerce serait impossible si l'on ne permettait pas de payer en matières d'or ou d'argent les achats faits à l'extérieur. D'ailleurs on pensa que le numéraire étant

enfoui, et ne voulant pas sortir, à cause du papier-monnaie, la faculté de payer à l'étranger les objets d'importation l'engagerait à se montrer, et lui rendrait son mouvement. On prit, en outre, des précautions assez puériles pour l'empêcher d'aller alimenter les émigrés. Quiconque faisait sortir une valeur métallique était tenu de faire rentrer une valeur égale en marchandises.

Enfin on s'occupa de la difficile question des assignats. Il y en avait à peu près 7 milliards 5 ou 600 millions en circulation réelle; il en restait dans les caisses 5 ou 600 millions; la somme fabriquée s'élevait donc à 8 milliards. Le gage restant en biens de première et de seconde origine, tels que bois, terres, châteaux, hôtels, maisons, mobilier, s'élevait à plus de 15 milliards, d'après l'évaluation actuelle en assignats. Le gage était donc bien suffisant. Cependant l'assignat perdait les neuf dixièmes ou les onze douzièmes de sa valeur, suivant la nature des objets contre lesquels on l'échangeait. Ainsi l'État, qui recevait l'impôt en assignats, le rentier, le fonctionnaire public, le propriétaire de maisons ou de terres, le créancier d'un capital, tous ceux enfin qui recevaient ou leurs appointements, ou leurs revenus, ou leurs salaires, ou leurs remboursements en papier, faisaient des pertes toujours plus énormes; le désordre qui en résultait devenait chaque jour plus grand. Cambon proposa d'augmenter les appointements des fonctionnaires publics et le revenu des rentiers. Après avoir combattu sa proposition, on se vit obligé de l'adopter pour les fonctionnaires publics, qui ne pouvaient plus vivre. Mais c'était là un bien faible palliatif pour un mal immense; c'était soulager une classe sur mille. Pour les soulager toutes, il fallait rétablir le juste rapport des valeurs; mais comment y parvenir?

On aimait à faire encore les rêves de l'année précédente; on recherchait la cause de la dépréciation des assignats, et les moyens de les relever. D'abord, tout en avouant que leur grande quantité était une cause d'avilissement, on cherchait aussi à prouver qu'elle n'était pas la plus grande, pour se disculper de l'excessive émission. En preuve on disait qu'au moment de la défection de Dumouriez, du soulèvement de la Vendée, et de la prise de Valenciennes, les assignats, circulant en quantité beaucoup moindre qu'après le déblocus de Dunkerque, de Maubeuge et de Landau, perdaient néanmoins davantage; ce qui était vrai, et ce qui prouvait que les défaites et les victoires influaient sur le cours du papier-monnaie; vérité sans doute incontestable. Mais aujourd'hui, ventôse an III (mars 1795), la victoire était complète sur tous les points, la confiance dans les ventes était établie, les biens nationaux étaient devenus l'objet d'une espèce d'agiotage, une foule de spéculateurs achetaient pour profiter sur les reventes ou sur la division, et cependant le discrédit des assignats était quatre ou cinq fois plus grand que l'année précédente. La quantité des émissions était donc la cause véritable de la dépréciation du papier, et sa rentrée le seul moyen de relever sa valeur.

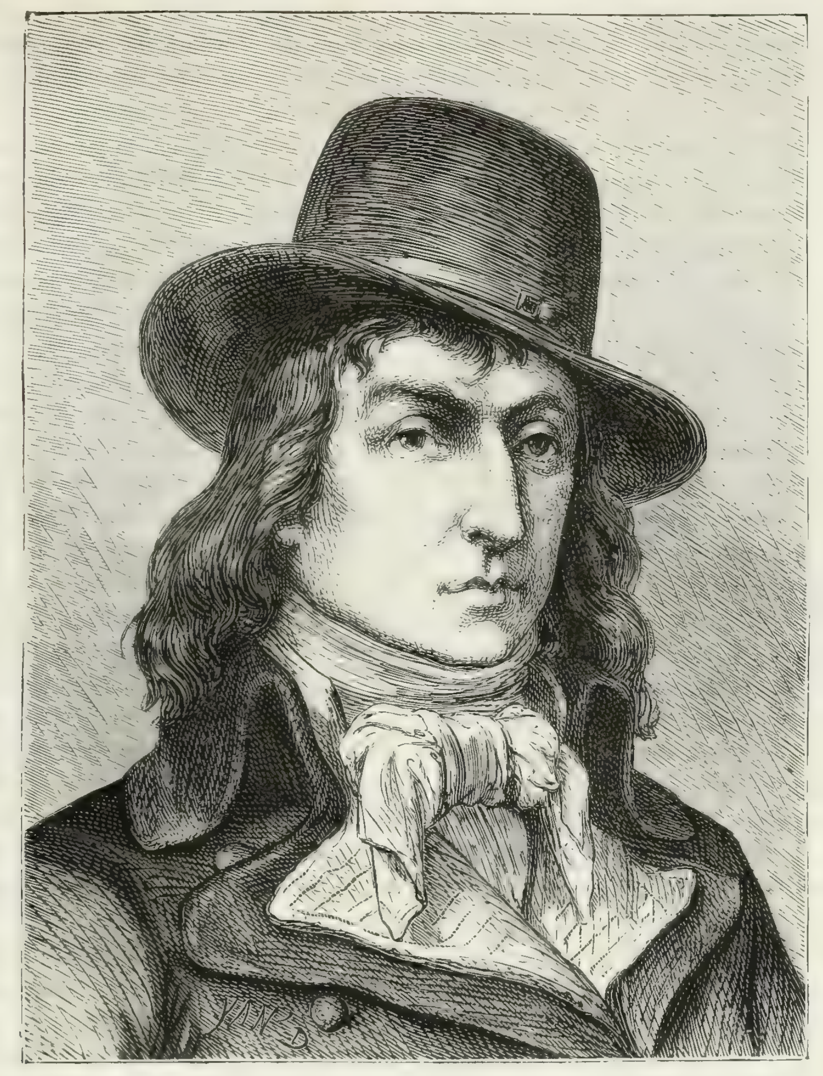
Le seul moyen de le faire rentrer, c'était de vendre les biens; mais quel était le moyen de les vendre? Questions éternelles, qu'on se proposait chaque année. La cause qui avait empêché d'acheter les biens, les années précédentes, c'était la répugnance, le préjugé, surtout le défaut de confiance dans la solidité des acquisitions. Aujourd'hui c'en était une autre. Qu'on se figure comment se font les acquisitions d'immeubles, dans le cours ordinaire des choses. Le commerçant, le manufacturier, l'agriculteur, le capitaliste, avec des produits ou des revenus lentement accumulés, achètent la terre de l'individu qui s'est appauvri, ou qui vend pour changer sa propriété contre une autre. Une terre s'échange ainsi toujours ou contre une autre, ou contre des capitaux mobiliers accumulés par le travail. L'acheteur de la terre vient se reposer sur son sein; le vendeur va faire valoir les capitaux mobiliers qu'il en reçoit en payement, et succéder au rôle laborieux de celui qui les exploitait. Tel est le roulement insensible de la propriété immobilière. Mais qu'on se figure tout un tiers du territoire, composé de propriétés somptueuses et peu divisées, de parcs, de châteaux, d'hôtels, mis en vente tout à la fois, dans le moment même où les propriétaires et les commerçants, les capitalistes les plus riches étaient dispersés,

et l'on comprendra si le payement en était possible. Ce n'étaient pas quelques bourgeois ou fermiers échappés à la proscription qui pouvaient faire cette acquisition, et surtout la payer. On dira sans doute que la masse des assignats en circulation était suffisante pour solder les biens; mais cette masse était illusoire, si chaque porteur d'assignats était obligé d'en employer huit ou dix fois davantage pour se procurer les mêmes objets qu'autrefois.

La difficulté consistait donc à fournir aux acquéreurs non pas la volonté d'acheter, mais la faculté de payer. Aussi tous les moyens proposés portaient-ils sur une base fausse, car ils supposaient tous cette faculté. Ces moyens étaient ou forcés ou volontaires. Les premiers consistaient dans la démonétisation et l'emprunt forcé. La démonétisation changeait le papier-monnaie en simple délégation sur les biens. Elle était tyrannique; car, lorsqu'elle atteignait l'assignat dans les mains de l'ouvrier ou de l'individu qui avait tout juste de quoi vivre, elle changeait le morceau de pain en terre, et affamait le porteur de cet assignat. Le seul bruit, en effet, qu'on démonétiserait certaine partie du papier les avait fait baisser rapidement, et l'on fut obligé de décréter qu'on ne démonétiserait pas. L'emprunt forcé n'était pas moins tyrannique; il consistait aussi à changer forcément l'assignat de monnaie en valeur sur les terres. La seule différence, c'est que l'emprunt forcé portait sur les classes élevées et riches, et n'opérait la conversion que pour elles; mais elles avaient tant souffert, qu'il était bien difficile de leur faire acheter des biens-fonds sans les mettre dans de cruels embarras. D'ailleurs, depuis la réaction, elles commençaient à se défendre contre tout retour aux moyens révolutionnaires.

Il ne restait donc plus que les moyens volontaires. On en proposa de toute espèce. Cambon imagina une loterie : elle devait se composer de quatre millions de lots, de 1,000 francs chacun; ce qui faisait une mise de quatre milliards de la part du public. l'État ajoutait 391 millions, qui servaient à faire de gros lots, de manière qu'il y avait quatre lots de 500,000 francs, trente-six de 250,000, trois cent soixante de 100,000. Les moins heureux retrouvaient leurs lots primitifs de 1,000 francs; mais les uns et les autres, au lieu d'avoir des assignats, n'avaient qu'un bon sur les biens nationaux, rapportant trois pour cent d'intérêt. Ainsi, on supposait que l'appât d'un lot considérable ferait rechercher ce placement en bons sur les biens nationaux, et que quatre milliards d'assignats quitteraient ainsi la qualité de monnaie, pour prendre celle de contrats sur les terres, moyennant une prime de 391 millions. C'était supposer toujours qu'on pouvait faire ce placement. Thirion conseilla un autre moyen, celui d'une tontine. Mais ce moyen, bon pour ménager un petit capital d'économie à quelques survivants, était beaucoup trop lent et trop insuffisant par rapport à la masse énorme des assignats. Johannot proposa une espèce de banque territoriale, dans laquelle on déposerait des assignats, pour avoir des bons rapportant trois pour cent d'intérêt, bons qu'on échangerait à volonté pour des assignats. C'était toujours le même plan de changer le papier-monnaie en simples valeurs en terres. Ici, la seule différence consistait à laisser à ces valeurs la faculté de reprendre la forme de monnaie circulante. Il est évident que la véritable difficulté n'était pas vaincue. Tous les moyens imaginés pour retirer le papier et le relever étaient donc illusoires; il fallait s'avancer encore longtemps dans cette carrière, émettant des assignats, qui baisseraient davantage : au terme il y avait une solution forcée. Malheureusement, on ne sait jamais prévoir les sacrifices nécessaires, et en diminuer l'étendue en les faisant d'avance. Cette prévoyance et ce courage ont toujours manqué aux nations dans les crises financières.

A ces prétendus moyens de retirer les assignats s'en joignaient d'autres, heureusement plus réels, mais fort insuffisants. Le mobilier des émigrés, assez facile à vendre, s'élevait à 200 millions. Les transactions à l'amiable, pour les intérêts des émigrés dans les sociétés de commerce, pouvaient produire 100 millions; la part de leurs héritages, 500 millions. Mais, dans le premier cas, on retirait des capitaux au commerce; dans le second, on



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Louvet.

devait percevoir une partie des valeurs en terres. On comptait offrir une prime à ceux qui achèveraient leurs payements pour les biens déjà acquis, et l'on espérait faire rentrer ainsi 800 millions. On allait mettre enfin en loterie les grandes maisons sises à Paris, et non louées. C'était un milliard encore. Dans le cas d'un plein succès, tout ce que nous venons d'énumérer aurait pu faire rentrer deux milliards 600 millions; cependant on eût été fort heureux de retirer 1,500 millions sur le tout; d'ailleurs, cette somme allait ressortir par une autre voie. On venait de décréter une mesure fort sage et fort humaine : c'était la liquidation des créanciers des émigrés. On avait résolu d'abord de faire une liquidation individuelle pour chaque émigré. Comme beaucoup d'entre eux étaient insolvables, la république n'aurait payé leur passif que jusqu'à concurrence de l'actif. Mais cette liquidation individuelle présentait des longueurs interminables; il fallait ouvrir un compte à chaque émigré, y porter ses biens-fonds, son mobilier, balancer le tout avec ses dettes; et les malheureux créanciers, presque tous domestiques, ouvriers,

marchands, auraient attendu vingt ou trente ans leur payement. Cambon fit décider que les créanciers des émigrés deviendraient créanciers de l'État, et seraient payés sur-le-champ, excepté ceux dont les débiteurs étaient notoirement insolvables. La république pouvait perdre ainsi quelques millions, mais elle soulageait des maux très-grands, et faisait un bien immense. Le révolutionnaire Cambon était l'auteur de cette idée si humaine.

Mais, tandis qu'on discutait ces questions si malheureuses, on était ramené sans cesse à des soins encore plus pressants, la subsistance de Paris, qui allait manquer tout à fait. On était à la fin de ventôse (milieu de mars). L'abolition du *maximum* n'avait pas encore pu ranimer le commerce, et les grains n'arrivaient pas. Une foule de députés répandus autour de Paris faisaient des réquisitions qui n'étaient pas obéies. Quoiqu'elles fussent autorisées encore pour l'approvisionnement des grandes communes, et qu'on les payât au prix des marchés, les fermiers disaient qu'elles étaient abolies, et ne voulaient pas obéir. Mais ce n'était pas là le plus grand obstacle. Les rivières, les canaux étaient entièrement gelés; pas un bateau ne pouvait arriver. Les routes, couvertes de glaces, étaient impraticables; il fallait, pour rendre le roulage possible, les sabler vingt lieues à la ronde. Pendant le trajet, les charrettes étaient pillées par le peuple affamé, dont les jacobins excitaient le courroux en disant que le gouvernement était contre-révolutionnaire, qu'il laissait pourrir les grains à Paris, et qu'il voulait rétablir la royauté. Pendant que les arrivages diminuaient, la consommation augmentait, comme il arrive toujours en pareil cas. La peur de manquer faisait que chacun s'approvisionnait pour plusieurs jours. On délivrait, comme autrefois, le pain sur la présentation des cartes; mais chacun exagérait ses besoins. Pour favoriser leurs laitières, leurs blanchisseuses, ou des gens de la campagne qui leur apportaient des légumes et de la volaille, les habitants de Paris leur donnaient du pain, qui était préféré à l'argent, vu la disette qui affligeait les environs autant que Paris même. Les boulangers revendaient même de la pâte aux gens de la campagne, et, de quinze cents sacs, la consommation s'était ainsi élevée à dix-neuf cents. L'abolition du *maximum* avait fait monter le prix de tous les comestibles à un taux extraordinaire; pour les faire baisser, le gouvernement avait déposé chez les charcutiers, les épiciers, les boutiquiers, des vivres et des marchandises, afin de les donner à bas prix, et de ramener un peu le bon marché. Mais les dépositaires abusaient du dépôt, et vendaient plus cher qu'on n'était convenu avec eux.

Les comités étaient chaque jour dans les plus grandes alarmes, et attendaient avec une vive anxiété les dix-neuf cents sacs de farine devenus indispensables. Boissy-d'Anglas, chargé des subsistances, venait faire sans cesse de nouveaux rapports pour tranquilliser le public, et tâcher de lui procurer une sécurité que le gouvernement n'avait pas lui-même. Dans cette situation, on se prodiguait les injures d'usage. « Voilà, disait la Montagne, l'effet de l'abolition du *maximum!* — « Voilà, répondait le côté droit, l'effet inévitable de vos mesures révolutionnaires! » Chacun alors proposait comme remède l'accomplissement des vœux de son parti, et demandait les mesures souvent les plus étrangères au pénible sujet dont il s'agissait. « Punissez tous les coupables, disait le côté « droit, réparez toutes les injustices, révisez « toutes les lois tyranniques, rapportez la « loi des suspects. — Non, répondaient les « montagnards; renouvelez vos comités de « gouvernement, rendez-leur l'énergie révo« lutionnaire, cessez de poursuivre les meil« leurs patriotes et de relever l'aristocratie. » Tels étaient les moyens proposés pour le soulagement de la misère publique.

Ce sont toujours de pareils moments que les partis choisissent pour en venir aux mains et pour faire triompher leurs désirs. Le rapport tant attendu sur Billaut-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère et Vadier, fut présenté à l'Assemblée. La commission des vingt et un conclut à l'accusation, et demanda l'arrestation provisoire : l'arrestation fut votée sur-le-champ à une immense majorité. Il fut décrété que les quatre membres inculpés seraient entendus par l'Assemblée, et qu'une

discussion solennelle serait ouverte sur la proposition de les mettre en accusation. A peine cette décision était-elle rendue, qu'on proposa de réintégrer dans le sein de l'Assemblée les députés proscrits, que deux mois auparavant on avait déchargés de toute poursuite, mais auxquels on avait interdit le retour au milieu de leurs collègues. Sieyès, qui avait gardé un silence de cinq années, qui depuis les premiers mois de l'Assemblée constituante s'était caché au centre pour faire oublier sa réputation et son génie, et auquel la dictature avait pardonné comme à un caractère insociable, incapable de conspirer, cessant d'être dangereux dès qu'il cessait d'écrire, Sieyès sortit de sa longue nullité, et dit que puisque le règne des lois paraissait revenir, il allait reprendre la parole. Tant que l'outrage fait à la représentation nationale n'était pas réparé, le règne des lois, suivant lui, n'était pas rétabli. « Toute votre « histoire, dit-il à la Convention, se partage « en deux époques : depuis le 21 septembre, « jour de notre réunion, jusqu'au 31 mai, « oppression de la Convention par le peuple « égaré ; depuis le 31 mai jusqu'aujourd'hui, « oppression du peuple par la Convention « tyrannisée. Dès ce jour vous prouverez que « vous êtes devenus libres en rappelant vos « collègues. Une pareille mesure ne peut pas « même être discutée : elle est de plein « droit. » Les montagnards se soulevèrent à cette manière de raisonner. « Tout ce que « vous avez fait est donc nul ! s'écria Cam- « bon. Ces immenses travaux, cette multi- « tude de lois, tous ces décrets qui compo- « sent le gouvernement actuel, sont donc « nuls ! et le salut de la France, opéré par « votre courage et vos efforts, tout cela est « nul ! » Sieyès dit qu'on l'avait mal compris. On décida néanmoins la réintégration des députés qui avaient échappé à l'échafaud. Ces fameux proscrits, Isnard, Henri Larivière, Louvet, Laréveillère-Lépaux, Doulcet de Pontécoulant, rentrèrent au milieu des applaudissements. « Pourquoi, s'écria Ché- « nier, ne s'est-il pas trouvé de caverne assez « profonde pour soustraire aux bourreaux « l'éloquence de Vergniaud et le génie de « Condorcet ! »

Les montagnards furent indignés. Plusieurs thermidoriens même, épouvantés de voir rentrer dans l'Assemblée les chefs d'une faction qui avait opposé au système révolutionnaire une résistance si dangereuse, retournèrent à la Montagne. Thuriot, ce thermidorien si ennemi de Robespierre, qui avait été soustrait par miracle au sort de Philippeaux ; Lesage-Senault, esprit sage, mais ennemi prononcé de toute contre-révolution, Lecointre enfin, l'adversaire si opiniâtre de Billaud, Collot et Barère, Lecointre qui avait été déclaré calomniateur cinq mois auparavant, pour avoir dénoncé les sept membres restants des anciens comités, vinrent se replacer au côté gauche. « Vous ne savez pas ce que vous faites, dit Thuriot à ses collègues; ces hommes ne vous le pardonneront jamais. » Lecointre proposa une distinction. « Rappelez, dit-il, les députés proscrits, mais examinez quels sont ceux qui ont pris les armes contre leur patrie en soulevant les départements, et ceux-là ne les rappelez pas au milieu de vous. » Tous, en effet, avaient pris les armes. Louvet n'hésita pas à en convenir, et proposa de déclarer que les départements qui s'étaient soulevés en juin 93 avaient bien mérité de la patrie. Ici Tallien se leva, effrayé de la hardiesse des girondins, et repoussa les deux propositions de Lecointre et de Louvet. Elles furent toutes deux mises à néant. Tandis qu'on venait de réintégrer les girondins proscrits, on déféra à l'examen du comité de sûreté générale Pache, Bouchotte et Garat.

De telles résolutions n'étaient pas faites pour calmer les esprits. La disette croissante obligea enfin de prendre une mesure qu'on différait depuis plusieurs jours, et qui devait porter l'irritation au comble, c'était de mettre les habitants de Paris à la ration. Boissy-d'Anglas se présenta à l'Assemblée le 25 ventôse (16 mars), et proposa, pour éviter les gaspillages et pour assurer à chacun une part suffisante de subsistances, de réduire chaque individu à une certaine quantité de pain. Le nombre d'individus composant chaque famille devait être indiqué sur la carte, et il ne devait plus être accordé chaque jour qu'une livre de pain par tête. A cette condition, on pouvait promettre que la ville ne manquerait pas de

subsistances. Le montagnard Romme proposa de porter la ration des ouvriers à une livre et demie. Les hautes classes, dit-il, avaient les moyens de se procurer de la viande, du riz, des légumes; mais le bas peuple pouvant tout au plus acheter du pain, devait en avoir davantage. On admit la proposition de Romme, et les thermidoriens regrettèrent de ne l'avoir pas faite eux-mêmes, pour se donner l'appui du peuple et le retirer à la Montagne.

A peine ce décret était-il rendu, qu'il excita une extrême fermentation dans les quartiers populeux de Paris. Les révolutionnaires s'efforcèrent d'en aggraver l'effet, et n'appelèrent plus Boissy-d'Anglas que *Boissy-famine.* Le surlendemain 27 ventôse (18 mars), jour où, pour la première fois, le décret fut mis à exécution, il s'éleva un grand tumulte dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Il avait été distribué aux six cent trente-six mille habitants de la capitale dix-huit cent quatre-vingt-dix-sept sacs de farine. Trois cent vingt-quatre mille citoyens avaient reçu la demi-livre de plus destinée aux ouvriers travaillant de leurs mains. Néanmoins il parut si nouveau au peuple des faubourgs d'être réduit à la ration, qu'il en murmura. Quelques femmes habituées des clubs, et toujours promptes à se soulever, s'ameutèrent dans la section de l'Observatoire. Les agitateurs ordinaires de la section se joignirent à elles. Ils voulaient aller faire une pétition à la Convention; mais il fallait pour cela une assemblée de toute la section, et il n'était permis de se réunir que le décadi. Néanmoins on entoura le comité civil, et on lui demanda avec menaces les clefs de la salle des séances, et sur son refus on exigea qu'il détachât un de ses membres pour accompagner le rassemblement jusqu'à la Convention. Le comité y consentit, et donna un de ses membres pour régulariser le mouvement et empêcher des désordres. La même chose se passait au même instant dans la section du Finistère. Un rassemblement s'y était formé, et il vint se réunir à celui de l'Observatoire. Les deux se confondirent, et marchèrent ensemble vers la Convention. L'un des meneurs se chargea de porter la parole, et fut introduit avec quelques pétitionnaires à la barre. Le reste du rassemblement demeura aux portes, faisant un bruit affreux. « Le pain nous manque, dit l'orateur de la députation; nous sommes prêts à regretter tous les sacrifices que nous avons faits pour la révolution. » A ces mots, l'Assemblée, remplie d'indignation, l'interrompit brusquement, et une foule de membres se levèrent pour réprimer l'inconvenance de ce langage. « Du pain! du pain! » s'écrièrent les pétitionnaires en frappant sur la barre. A cette insolente réponse, l'Assemblée voulait qu'on les fît sortir de la salle. Pourtant le calme se rétablit, l'orateur acheva sa harangue, et dit que jusqu'à ce qu'on eût satisfait aux besoins du peuple, ils ne crieraient que *Vive la république!* Le président Thibaudeau répondit avec fermeté à ce discours séditieux, et, sans inviter les pétitionnaires à la séance, les renvoya à leurs travaux. Le comité de sûreté générale, qui avait déjà réuni quelques bataillons des sections, fit dégager les portes de l'Assemblée, et dispersa le rassemblement.

Cette scène produisit une grande impression sur les esprits. Les menaces journalières des jacobins répandus dans les sections des faubourgs; leurs placards incendiaires, où ils annonçaient une insurrection sous huit jours, si les patriotes n'étaient pas déchargés de toute poursuite, et si la Constitution de 93 n'était pas mise en vigueur; leurs conciliabules presque publics tenus dans les cafés des faubourgs; enfin ce dernier essai d'un mouvement, révélèrent à la Convention l'intention d'un nouveau 31 mai. Le côté droit, les girondins rentrés, les thermidoriens, tous également menacés, songèrent à prendre des mesures pour prévenir une nouvelle attaque contre la représentation nationale. Sieyès, qui venait de reparaître sur la scène et d'entrer au comité de salut public, proposa aux comités réunis une espèce de loi martiale, destinée à prévenir de nouvelles violences contre la Convention. Ce projet de loi déclarait séditieux tout rassemblement où l'on proposerait d'attaquer les propriétés publiques ou particulières, de rétablir la royauté, de renverser la république et la Constitution de 93, de se rendre au Temple ou à la Conven-



La jeunesse dorée repousse les groupes des agitateurs... (Page 193.)

tion, etc. Tout membre d'un pareil rassemblement était passible de la déportation. Si, après trois sommations des magistrats, le rassemblement ne se dissipait pas, la force devait être employée ; toutes les sections voisines, en attendant la réunion de la force publique, devaient envoyer leurs propres bataillons. L'insulte faite à un représentant du peuple était punie de la déportation; l'outrage avec violence, de la peine de mort. Une seule cloche devait rester dans Paris, et être placée au pavillon de l'Unité. Si un rassemblement marchait sur la Convention, cette cloche devait sonner le tocsin sur-le-champ. A ce signal, toutes les sections étaient tenues de se réunir, et de marcher au secours de la représentation nationale. Si la Convention était dissoute ou gênée dans sa liberté, il était enjoint à tous les membres qui pourraient s'échapper de partir sur-le-champ de Paris, et de se rendre à Châlons-sur-Marne. Tous les suppléants, tous les députés en congé et en mission, avaient ordre de se réunir à eux. Les généraux devaient aussitôt leur envoyer des troupes de la frontière, et la nouvelle Convention formée à Châlons, seule dépositaire de l'autorité légitime, devait marcher sur Paris, délivrer la portion opprimée de la représentation nationale, et punir les auteurs de l'attentat.

Les comités accueillirent ce projet avec empressement. Sieyès fut chargé d'en faire le rapport, et de le présenter le plus tôt possible à l'Assemblée. Les révolutionnaires, de leur côté, enhardis par le dernier mouvement, trouvant dans la disette une occasion des plus favorables, voyant le danger croître pour leur parti, et le moment fatal s'approcher pour Billaud, Collot, Barère et Vadier, s'agitèrent avec plus de violence et songèrent sérieusement à combiner une sédition. Le club électoral et la société populaire des Quinze-Vingts avaient été dissous. Les révolutionnaires, privés de ce lieu de refuge,

s'étaient répandus dans les assemblées de section, qui se tenaient tous les décadis : ils occupaient les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, les quartiers du Temple et de la Cité. Ils se voyaient dans des cafés placés au centre de ces différents quartiers. Ils projetaient un mouvement, mais sans avoir ni un plan ni des chefs bien avoués. Il se trouvait parmi eux plusieurs hommes compromis, ou dans les comités révolutionnaires, ou dans différentes fonctions, qui avaient beaucoup d'influence sur la multitude, mais aucun d'eux n'avait une supériorité décidée. Ils se balançaient les uns les autres, s'entendaient assez mal, et n'avaient surtout aucune communication avec les députés de la Montagne.

Les anciens meneurs populaires, toujours alliés soit à Danton, soit à Robespierre, aux chefs du gouvernement, leur avaient servi d'intermédiaires pour donner le mot d'ordre à la populace. Mais les uns et les autres avaient péri. Les nouveaux meneurs étaient étrangers aux nouveaux chefs de la Montagne : ils n'avaient de commun avec eux que leurs dangers et leur attachement à la même cause. D'ailleurs, les députés montagnards, restés en minorité dans les assemblées, et accusés sans cesse de conspirer pour recouvrer le pouvoir, comme il arrive à tous les partis battus, étaient réduits à se justifier chaque jour, et obligés de protester qu'ils ne conspiraient pas. Le résultat ordinaire d'une telle position est d'inspirer le désir de voir conspirer les autres, et la répugnance à conspirer soi-même. Aussi les montagnards disaient chaque jour : *Le peuple se soulèvera, il faut qu'il se soulève;* mais il n'auraient pas osé se concerter avec lui pour amener ce soulèvement. On citait bien des propos imprudents de Duhem et de Maribon-Montaut dans un café; l'un et l'autre avaient assez peu de réserve et de mesure pour les avoir proférés. On répétait des déclamations de Léonard Bourdon à la société sectionnaire de la rue du Vert-Bois : elles étaient vraisemblables de sa part; mais aucun d'eux ne correspondait avec les patriotes. Quant à Billaud, Collot, Barère, plus intéressés que d'autres à un mouvement, ils craignaient, en y prenant part, d'aggraver leur position, déjà fort périlleuse.

Les patriotes marchaient donc tout seuls, sans beaucoup d'ensemble, comme il arrive toujours lorsqu'il n'y a plus de chefs assez marquants. Ils couraient les uns chez les autres, se donnaient le mot de rue à rue, de quartier à quartier, et s'avertissaient que telle ou telle section allait faire une pétition ou essayer un mouvement. Au commencement d'une révolution, lorsqu'un parti est à son début, qu'il a tous ses chefs, que le succès et la nouveauté entraînent les masses à sa suite, qu'il déconcerte ses adversaires par l'audace de ses attaques, il supplée à l'ensemble, à l'ordre, par l'entraînement; au contraire, lorsqu'il est une fois réduit à se défendre, qu'il est privé d'impulsion, connu de ses adversaires, il aurait plus que jamais besoin de la discipline. Mais cette discipline, presque toujours impossible, le devient tout à fait lorsque les chefs influents ont disparu. Telle était la position du parti patriote en ventôse an III (fin mars) : ce n'était plus le torrent du 14 juillet, des 5 et 6 octobre, du 10 août, du 31 mai; c'était la réunion de quelques hommes aguerris par de longues discordes, sérieusement compromis, pleins d'énergie et d'opiniâtreté, mais plus capables de combattre avec désespoir que de vaincre.

Suivant l'ancienne coutume de faire précéder tout mouvement par une pétition impérieuse et pourtant mesurée, les sections de Montreuil et des Quinze-Vingts compromises dans le faubourg Antoine, en rédigèrent une analogue à toutes celles qui avaient été faites avant les grandes insurrections. Il fut convenu qu'elle serait présentée le 1er germinal (21 mars). C'était ce jour même que les comités avaient résolu de proposer la loi de grande police imaginée par Sieyès. Outre la députation qui devait présenter la pétition, une réunion de patriotes avait eu soin de se rendre vers les Tuileries; ils y étaient accourus en foule, et, comme de coutume, ils formaient des groupes nombreux dont le cri était : *Vive la Convention! vivent les jacobins! à bas les aristocrates!* Les jeunes gens à cheveux retroussés, à collet noir, avaient débordé aussi du Palais-Royal aux Tuileries, et formaient des groupes opposés criant : *Vive la Convention! à bas les terroristes!* Les péti-

tionnaires furent introduits à la barre : le langage de leur pétition était extrêmement mesuré. Ils rappelèrent les souffrances du peuple, sans y mettre aucune amertume ; ils combattirent les accusations dirigées contre les patriotes, sans récriminer contre leurs adversaires. Ils firent remarquer seulement que, dans ces accusations, on méconnaissait et les services passés des patriotes, et la position dans laquelle ils s'étaient trouvés ; ils avouèrent, du reste, que des excès avaient été commis, mais en ajoutant que les partis, quels qu'ils fussent, étaient composés par des hommes, et non par des dieux. « Les sections « des Quinze-Vingts et de Montreuil, dirent-« ils, ne viennent donc vous demander pour « mesures générales ni déportation ni effusion « de sang contre tel ou tel parti, moyens qui « confondent la simple erreur avec le crime ; « elles ne voient dans les Français que des « frères, diversement organisés, il est vrai, « mais tous membres de la même famille. « Elles viennent vous demander d'user d'un « moyen qui est dans vos mains, et qui est le « seul efficace pour terminer nos tempêtes « politiques : c'est la Constitution de 93. Or-« ganisez dès aujourd'hui cette Constitution « populaire, que le peuple français a accep-« tée et juré de défendre. Elle conciliera tous « les intérêts, calmera tous les esprits, et « vous conduira au terme de vos travaux. »

Cette proposition insidieuse renfermait tout ce que les révolutionnaires désiraient dans le moment. Ils pensaient en effet que la Constitution, en expulsant la Convention, ramènerait à la législature, au pouvoir exécutif et aux administrations municipales, leurs chefs et eux-mêmes. C'était là une erreur grave ; mais ils l'espéraient ainsi, et ils pensaient que, sans énoncer des vœux dangereux, tels que l'élargissement des patriotes, la suspension de toutes les procédures, la formation d'une nouvelle commune à Paris, ils en trouveraient l'accomplissement dans la seule mise en vigueur de la Constitution. Si la Convention se refusait à leur demande, si elle ne s'expliquait pas nettement, et ne fixait pas une époque prochaine, elle avouait qu'elle ne voulait pas la Constitution de 93. Le président Thibaudeau leur fit une réponse très-ferme, qui finissait par ces mots, aussi sévères que peu flatteurs : « La Convention n'a « jamais attribué les pétitions insidieuses qui « lui ont été faites aux robustes et sincères « défenseurs de la liberté qu'a produits le « faubourg Antoine. » A peine le président avait-il achevé, que le député Chasles se hâte de monter à la tribune, pour demander que la Déclaration des Droits soit exposée dans la salle de la Convention, comme le veut l'un des articles de la Constitution. Tallien le remplace à la tribune. « Je demande, dit-il, à « ces hommes qui se montrent aujourd'hui « défenseurs si ardents de la Constitution, à « ceux qui semblent avoir adopté le mot de « ralliement d'une secte qui s'éleva à la fin « de la Constituante, *la Constitution, rien que « la Constitution* ; je leur demande si ce ne « sont pas eux qui l'ont renfermée dans une « boîte ? » Des applaudissements d'une part, des murmures, des cris de l'autre, interrompent Tallien ; il reprend au milieu du tumulte : « Rien, continua-t-il, ne m'empê-« chera de dire mon opinion lorsque je suis « au milieu des représentants du peuple. « Nous voulons tous la Constitution avec un « gouvernement ferme, avec le gouvernement « qu'elle prescrit ; et il ne faut pas que quel-« ques membres fassent croire au peuple qu'il « est dans cette assemblée des membres qui « ne veulent pas la Constitution. Il faut au-« jourd'hui même prendre des mesures pour « les empêcher de calomnier la majorité res-« pectable et pure de la Convention. — Oui ! « oui ! s'écrie-t-on de toutes parts. — Cette « Constitution, ajoute Tallien, qu'ils ont fait « suivre, non pas des lois qui devaient la « compléter et en rendre l'exécution possible, « mais du gouvernement révolutionnaire, « cette Constitution, il faut la faire marcher « et lui donner la vie. Mais nous n'aurons pas « l'imprudence de vouloir l'exécuter sans lois « organiques, afin de la livrer incomplète et « sans défense à tous les ennemis de la répu-« blique. C'est pourquoi je demande qu'il « soit fait incessamment un rapport sur les « moyens d'exécuter la Constitution, et qu'il « soit décrété, dès à présent, qu'il n'y aura « aucun intermédiaire entre le gouvernement « actuel et le gouvernement définitif. » Tal-

lien descend de la tribune au milieu des marques universelles de satisfaction de l'Assemblée, que sa réponse venait de tirer d'embarras. La confection des lois organiques était un prétexte heureux pour différer la promulgation de la Constitution, et pour fournir un moyen de la modifier. C'était l'occasion d'une nouvelle révision, comme celle qu'on fit subir à la Constitution de 91. Le député Miaulle, montagnard assez modéré, approuve l'avis de Tallien, et admet, comme lui, qu'il ne faut pas précipiter l'exécution de la Constitution; mais il soutient qu'il n'y a aucun inconvénient à lui donner de la publicité, et il demande qu'elle soit gravée sur des tables de marbre, et exposée dans les lieux publics. Thibaudeau, effrayé d'une telle publicité donnée à une Constitution faite dans un moment de délire démagogique, cède le fauteuil à Clausel, et monte à la tribune. « Législateurs, s'écrie-t-il, nous ne devons pas « ressembler à ces prêtres de l'antiquité, qui « avaient deux manières de s'exprimer, l'une « secrète, l'autre ostensible. Il faut avoir le « courage de dire ce que nous pensons sur « cette Constitution; et, dût-elle me frapper « de mort comme elle en a frappé, l'année « dernière, ceux qui ont voulu faire des ob« servations contre elle, je parlerai. » Après une longue interruption, produite par les applaudissements, Thibaudeau soutient hardiment qu'il y aurait du danger à publier une Constitution qui, certainement, n'est pas connue de ceux qui la vantent si fort. « Une « Constitution démocratique, dit-il, n'est pas « celle où le peuple exerce lui-même tous les « pouvoirs... » Non! non! s'écrient une foule de voix. « C'est, reprend Thibaudeau, celle « où, par une sage distribution de tous les « pouvoirs, le peuple jouit de la liberté, de « l'égalité et du repos. Or, je ne vois pas « cela dans une Constitution qui, à côté de la « représentation nationale, placerait une com« mune usurpatrice ou des jacobins factieux, « qui ne donnerait pas à la représentation na« tionale la direction de la force armée dans « le lieu où elle siége, et la priverait ainsi « des moyens de se défendre et de maintenir « sa dignité; qui accorderait à une fraction du « peuple le droit d'insurrection partielle, et « la faculté de bouleverser l'État. Vainement « on nous dit qu'une loi organique corrigera « tous ces inconvénients. Une simple loi peut « être changée par la législature, et des dis« positions aussi importantes que celles qui « seront renfermées dans ces lois organiques « doivent être immuables comme la Consti« tution elle-même. D'ailleurs, les lois organi« ques ne se font pas en quinze jours, même « en un mois; et, en attendant, je demande « qu'il ne soit donné aucune publicité à la « Constitution, qu'une grande vigueur soit « imprimée au gouvernement, et que, s'il le « faut même, de nouvelles attributions soient « données au comité de salut public. » Thibaudeau descend de la tribune au milieu des applaudissements décernés à la hardiesse de sa déclaration. On propose aussitôt de fermer la discussion; le président met la clôture aux voix, et l'Assemblée presque entière se lève pour la prononcer. Les montagnards irrités disent qu'on n'a pas eu le temps d'entendre les paroles du président, qu'on ne sait ce qui a été proposé : on ne les écoute pas, et l'on passe outre. Legendre demande alors la formation d'une commission de onze membres, pour s'occuper sans relâche des lois organiques dont la Constitution doit être accompagnée. Cette idée est aussitôt adoptée. Les comités annoncent dans ce moment qu'ils ont un rapport important à faire, et Sieyès monte à la tribune pour présenter sa loi de grande police.

Pendant que ces différentes scènes se passaient dans l'intérieur de l'Assemblée, le plus grand tumulte régnait au dehors. Les patriotes du faubourg, qui n'avaient pas pu entrer dans la salle, s'étaient répandus sur le Carrousel et dans le jardin des Tuileries; ils attendaient avec impatience, en poussant leurs cris accoutumés, que le résultat de la démarche tentée auprès de la Convention fût connu. Quelques-uns d'entre eux, descendus des tribunes, étaient venus rapporter aux autres ce qui se passait; et, leur faisant un récit infidèle, ils avaient dit que les pétitionnaires avaient été maltraités. Alors le tumulte s'était augmenté parmi eux; les uns étaient accourus vers les faubourgs, pour annoncer que leurs envoyés étaient maltraités à la Conven-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Prieur (de la Côte-d'Or).

tion; les autres avaient parcouru le jardin repoussant devant eux les jeunes gens qu'ils rencontraient; ils en avaient même saisi trois, et les avaient jetés dans le grand bassin des Tuileries. Le comité de sûreté générale, en voyant ces désordres, avait fait battre le rappel pour convoquer les sections voisines. Cependant le danger était pressant; il fallait du temps pour que les sections fussent convoquées et réunies. Le comité était entouré d'une foule de jeunes gens, accourus au nombre de mille à douze cents, armés de cannes, et disposés à fondre sur les groupes de patriotes, qui n'avaient pas encore rencontré de résistance. Il accepte leur secours, et les autorise à faire la police du jardin. Ils se précipitent alors sur les groupes où l'on criait *Vivent les jacobins!* les dispersent après une mêlée assez longue, en refoulent même une partie vers la salle de la Convention. Quelques-uns des patriotes remontent dans les tribunes, et y répandent, par leur arrivée précipitée, une espèce de trouble. Dans ce moment, Sieyès achevait son rapport sur la loi de grande police. On demandait l'ajournement et l'on s'écriait, à la Montagne :

« C'est une loi de sang! c'est la loi martiale! on veut faire partir la Convention de Paris. » A ces cris se mêle le bruit des fugitifs arrivant du jardin. Il se manifeste alors une grande agitation. « Les royalistes assassinent les patriotes! » s'écrie une voix. On entend du tumulte aux portes; le président se couvre. Une grande majorité de l'Assemblée dit que le danger prévu par la loi de Sieyès se réalise, qu'il faut la voter sur-le-champ. « Aux voix! aux voix! » s'écrie-t-on. On met la loi aux voix, et elle est aussitôt adoptée par l'immense majorité, au bruit des plus vifs applaudissements. Les membres de l'extrémité gauche refusent de prendre part à la délibération. Enfin le calme se rétablit peu à peu, et l'on commence à pouvoir entendre les orateurs. « On a trompé la Convention! » s'écrie Duhem. Clausel, qui entre, vient, dit-il, rassurer l'Assemblée. « Nous n'avons pas besoin d'être rassurés, » répondent plusieurs voix. Clausel continue, et dit que les bons citoyens sont venus faire un rempart de leurs corps à la représentation nationale. On applaudit. « C'est toi, lui dit Ruamps, qui as provoqué ces rassemblements pour faire passer une loi atroce. » Clausel veut répliquer, mais il ne peut se faire entendre. On attaque alors la loi qui venait d'être votée avec tant de précipitation. « La loi est rendue, dit le « président; on n'y peut plus revenir. — On « conspire ici avec le dehors, dit Tallien; « n'importe, il faut rouvrir la discussion sur « le projet, et prouver que la Convention sait « délibérer même au milieu des égorgeurs. » On adopte la proposition de Tallien, et l'on remet le projet de Sieyès en délibération. La discussion s'engage alors avec plus de calme. Tandis qu'on délibère dans l'intérieur de la salle, la tranquillité se rétablit au dehors. Les jeunes gens, victorieux des jacobins, demandent à se présenter à l'Assemblée; ils sont introduits par députation, et viennent protester de leurs intentions patriotiques et de leur dévouement à la représentation nationale. Ils se retirent après avoir été vivement applaudis. La Convention, persistant à discuter la loi de police sans désemparer, la vote article par article, et se sépare enfin à dix heures du soir.

Cette journée laissa les deux partis convaincus de l'approche d'un grand événement. Les patriotes, repoussés par la clôture dans la Convention, battus à coups de canne dans le jardin des Tuileries, vinrent porter leur colère dans les faubourgs, et y exciter le peuple à un mouvement. L'Assemblée vit bien qu'elle allait être attaquée, et songea à faire usage de la loi tutélaire qu'elle venait de rendre.

Le lendemain devait amener une discussion tout aussi grave que celle du jour; en effet, Billaud, Collot, Barère et Vadier, devaient être entendus pour la première fois devant la Convention. Une foule de patriotes et de femmes étaient accourus de bonne heure pour remplir les tribunes. Les jeunes gens, plus prompts, les avaient devancés, et avaient empêché les femmes d'entrer. Ils les avaient congédiées assez rudement, et il en était résulté quelques rixes autour de la salle. Cependant de nombreuses patrouilles, répandues aux environs, avaient maintenu la tranquillité publique; les tribunes s'étaient remplies sans beaucoup de trouble, et depuis huit heures du matin jusqu'à midi, le temps avait été employé à chanter des airs patriotiques. D'un côté on chantait *le Réveil du peuple*, de l'autre *la Marseillaise*, en attendant que les députés vinssent prendre leur place. Enfin le président se plaça au fauteuil, au milieu des cris de *Vive la Convention! vive la république!* Les prévenus vinrent s'asseoir à la barre, et l'on attendit la discussion avec le plus grand silence.

Robert Lindet demanda aussitôt la parole pour une motion d'ordre. On se doutait que cet homme irréprochable, qu'on n'avait pas osé accuser avec les autres membres du comité de salut public, allait défendre ses anciens collègues. Il était beau à lui de le faire, car il était encore plus étranger que Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) aux mesures politiques de l'ancien comité de salut public. Il n'avait accepté le soin des approvisionnements et des transports qu'à la condition de rester étranger à toutes les opérations de ses collègues, de ne jamais délibérer avec eux, et d'occuper même avec ses bureaux un autre local. Il avait refusé la solidarité avant le

danger; le danger arrivé, il venait la réclamer généreusement. On pensait bien que Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) allaient suivre cet exemple : aussi plusieurs voix de la droite s'élevèrent à la fois pour s'opposer à ce que Robert Lindet fût entendu. « La pa« role est aux préveuus, s'écrie-t-on; ils doi« vent la prendre avant leurs accusateurs et « leurs défenseurs. — Hier, dit Bourdon (de « l'Oise), on a tramé un complot pour sauver « les accusés. Les bons citoyens l'ont dé« joué. Aujourd'hui l'on a recours à d'autres « moyens, on réveille les scrupules d'hommes « honnêtes, que l'accusation a séparés de « leurs collègues ; on veut les engager à s'as« socier aux coupables, pour retarder la jus« tice par de nouveaux obstacles. » Robert Lindet répondit que c'était tout le gouvernement qu'on voulait juger, qu'il en avait été membre, que par conséquent il ne devait pas consentir à être séparé de ses collègues, et qu'il demandait sa part de responsabilité. On ose difficilement résister à un acte de courage et de générosité; Robert Lindet obtint la parole. Il retraça fort longuement les immenses travaux du comité de salut public ; il prouva son activité, sa prévoyance, ses éminents services, et fit sentir que l'excitation de zèle produite par la lutte avait seule causé les excès reprochés à certains membres de ce gouvernement. Ce discours, de six heures, ne fut pas entendu sans beaucoup d'interruptions. Des ingrats, oubliant déjà les services des hommes aujourd'hui accusés, trouvaient que cette énumération était longue; quelques membres eurent même l'indécence de dire qu'il fallait imprimer ce discours aux frais de Lindet, parce qu'il coûterait trop à la république. Les girondins se soulevèrent en entendant parler de l'insurrection fédéraliste, et des maux qu'elle avait causés. Chaque parti trouva à se plaindre. Enfin, on s'ajourna au lendemain, en se promettant de ne plus souffrir de ces longues dépositions en faveur des accusés.

Cependant Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) voulaient être entendus à leur tour; ils voulaient, comme Lindet, prêter un secours généreux à leurs collègues et se justifier en même temps d'une foule d'accusations qui ne pouvaient porter sur Billaud, Collot et Barère, sans les atteindre eux-mêmes. Les signatures de Carnot et de Prieur (de la Côte-d'Or) se trouvaient, en effet, sur les ordres les plus reprochés aux accusés. Carnot, dont la réputation était immense, dont on disait en France et en Europe qu'il avait *organisé la victoire,* dont les luttes courageuses avec Saint-Just et Robespierre étaient connues, Carnot ne pouvait être écouté qu'avec égard et une sorte de respect. Il obtint la parole. « Il m'appartient à moi, dit-il, de justifier le comité de salut public, moi qui osai le premier attaquer en face Robespierre et Saint-Just; » et il aurait pu ajouter : Moi qui osai les attaquer, lorsque vous respectiez leurs moindres ordres, et que vous décrétiez à leur gré tous les supplices qu'ils vous demandaient. Il expliqua d'abord comment sa signature et celle de ses collègues les plus étrangers aux actes politiques du comité, se trouvaient néanmoins au bas des ordres les plus sanguinaires. « Accablés, dit-il, de soins « immenses, ayant jusqu'à trois et quatre « cents affaires à régler par jour, n'ayant pas « souvent le temps d'aller manger, nous « étions convenus de nous prêter les signa« tures. Nons signions une multitude de piè« ces sans les lire. Je signais des mises en « accusation, et mes collègues signaient des « ordres de mouvement, des plans d'attaque, « sans que ni les uns ni les autres nous eus« sions le temps de nous en expliquer. La né« cessité de cette œuvre immense avait exigé « cette dictature individuelle, qu'on s'était « réciproquement accordée à chacun. Jamais, « sans cela, le travail n'eût été achevé. L'or« dre d'arrêter l'un de mes meilleurs em« ployés à la guerre, ordre pour lequel j'at« taquai Saint-Just et Robespierre, et les « dénonçai comme des usurpateurs, cet or« dre, je l'avais signé sans le savoir. Ainsi, « notre signature ne prouve rien, et ne peut « nullement devenir la preuve de notre par« ticipation aux actes reprochés à l'ancien « gouvernement. » Carnot s'attacha ensuite à justifier ses collègues accusés. Tout en convenant, sans le dire expressément, qu'ils avaient fait partie des hommes passionnés et violents du comité, il assura qu'ils s'étaient

élevés des premiers contre le trumvirat, et que l'indomptable caractère de Billaud-Varennes avait été le plus grand obstacle que Robespierre eût rencontré sur ses pas. Prieur (de la Côte-d'Or), qui, dans la fabrication des munitions et des armes, avait rendu d'aussi grands services que Carnot, et qui avait donné les mêmes signatures et de la même manière, répéta la déclaration de Carnot, et demanda, comme lui et Lindet, à partager la responsabilité qui pesait sur les accusés.

Ici la Convention se trouvait replongée dans les embarras d'une discussion déjà entamée plusieurs fois, et qui n'avait jamais abouti qu'à une affreuse confusion. Cet exemple, donné par trois hommes jouissant d'une considération universelle, et venant se déclarer solidaires de l'ancien gouvernement, cet exemple n'était-il pas un avertissement pour elle? Ne signifiait-il pas que tout le monde avait été plus ou moins complice des anciens comités, et qu'elle devait elle-même venir demander des fers, comme Lindet, Carnot et Prieur? En effet, elle n'avait elle-même attaqué la tyrannie qu'après les trois hommes qu'on voulait punir aujourd'hui comme ses complices; et, quant à leurs passions, elle les avait toutes partagées; elle était même plus coupable qu'eux si elle ne les avait pas ressenties, car elle en avait sanctionné tous les excès.

Aussi la discussion devint-elle, pendant les journées des 4, 5 et 6 germinal[1], une mêlée épouvantable. A chaque instant le nom d'un nouveau membre se trouvait compromis; il demandait à se justifier, il récriminait à son tour, et l'on se jetait de part et d'autre dans des discussions aussi longues que dangereuses. On décréta alors que les accusés et les membres de la commission auraient seuls la parole pour discuter les faits, article par article, et il fut défendu à tout député de chercher à se justifier si son nom était prononcé. On eut beau rendre ce décret, à chaque instant la discussion redevint générale, et il n'y eut pas un acte qu'on ne se rejetât les uns aux autres avec une affreuse violence. L'émotion qui existait depuis les jours précédents ne fit que s'accroître; il n'y avait qu'un mot dans les faubourgs : Il faut se porter à la Convention pour demander du pain, la Constitution de 93 et la liberté des patriotes. Par malheur, la quantité de farine nécessaire pour fournir les dix-huit cents sacs n'étant pas arrivée à Paris dans la journée du 6, on ne distribua dans la matinée du 7 que la moitié de la ration, en promettant pour la fin du jour l'autre moitié. Les femmes de la section des Gravilliers, quartier du Temple, refusèrent la demi-ration qu'on voulait leur donner, et s'assemblèrent en tumulte dans la rue du Vert-Bois. Quelques-unes, qui avaient le mot, s'efforcèrent de former un rassemblement, et entraînant avec elles toutes les femmes qu'elles rencontraient, marchèrent vers la Convention. Pendant qu'elles prenaient cette route, les meneurs coururent chez le président de la section, s'emparèrent violemment de sa sonnette et des clefs de la salle des séances, et allèrent former une assemblée illégale. Ils nommèrent un président, composèrent un bureau, et lurent à plusieurs reprises l'article de la Déclaration des Droits qui proclamait l'insurrection comme un droit et un devoir. Les femmes, pendant ce temps, avaient continué leur marche vers la Convention, et faisaient un grand bruit à ses portes. Elles voulaient être introduites en masse; on n'en laissa entrer que vingt. L'une d'elles prit hardiment la parole, et se plaignit de ce qu'elles n'avaient reçu qu'une demi-livre de pain. Le président ayant voulu leur répondre, elles crièrent : *Du pain! du pain!* Elles interrompirent par les mêmes cris les explications que Boissy-d'Anglas voulait donner sur la distribution du matin. Enfin on les fit sortir et l'on reprit la discussion sur les accusés. Le comité de sûreté générale fit ramener ces femmes par des patrouilles, et envoya l'un de ses membres pour dissoudre l'assemblée illégalement formée dans la section des Gravilliers. Ceux qui la composaient refusèrent d'abord d'accéder aux invitations du représentant envoyé vers eux; mais en voyant la force, ils se dispersèrent. Dans la nuit, les principaux instigateurs furent arrêtés et conduits en prison.

C'était la troisième tentative de mouve-

1. 24, 25 et 26 mars.



Les femmes du quartier du Temple marchent vers la Convention. (Page 196.)

ment : le 27 ventôse on s'était agité à cause de la ration, le 1er germinal, à cause de la pétition des Quinze-Vingts, et le 7, à cause d'une distribution de pain insuffisante. On craignit un mouvement général pour le décadi, jour d'oisiveté et d'assemblée dans les sections. Pour prévenir les dangers d'une réunion de nuit, il fut décidé que les assemblées de section se tiendraient de une heure à quatre. Ce n'était là qu'une mesure fort insignifiante, et qui ne pouvait prévenir le combat. On sentait bien que la cause principale de ces soulèvements était l'accusation portée contre les anciens membres du comité de salut public et l'incarcération des patriotes. Beaucoup de députés voulaient renoncer à des poursuites qui, fussent-elles justes, étaient certainement dangereuses. Rouzet imagina un moyen qui dispensait de rendre un jugement sur les accusés, et qui en même temps sauvait leur tête : c'était l'ostracisme. Quand un citoyen aurait fait de son nom un sujet de discorde, il proposait de le bannir pour un temps. Sa proposition ne fut pas écoutée. Merlin (de Thionville), thermidorien ardent et citoyen intrépide, commença lui-même à pen-

ser qu'il vaudrait mieux peut-être éviter la lutte. Il proposa donc de convoquer les assemblées primaires, de mettre sur-le-champ la Constitution en vigueur, et de renvoyer le jugement des prévenus à la prochaine législature. Merlin (de Douai) appuya fortement cet avis. Guyton-Morveau en ouvrit un plus ferme. « La procédure que nous faisons, dit-« il, est un scandale : où faudra-t-il s'arrêter, « si l'on poursuit tous ceux qui ont fait des « motions plus sanguinaires que celles qu'on « reproche aux prévenus ? On ne sait, en vé-« rité, si nous achevons ou si nous recom-« mençons la révolution. » On fut justement épouvanté de l'idée d'abandonner, dans un moment pareil, l'autorité à une nouvelle Assemblée; on ne voulait pas non plus donner à la France une Constitution aussi absurde que celle de 93; on déclara donc qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur la proposition des deux Merlin. Quant à la procédure commencée, trop de vengeances en souhaitaient la continuation pour qu'elle fût abandonnée ; seulement on décida que l'Assemblée, afin de pouvoir vaquer à ses autres soins, ne s'occuperait de l'audition des prévenus que tous les jours impairs.

Une telle décision n'était pas faite pour calmer les patriotes. Le jour de décadi[1] fut employé à s'exciter réciproquement. Les assemblées de section furent très-tumultueuses; cependant le mouvement redouté n'eut pas lieu. Dans la section des Quinze-Vingts on fit une nouvelle pétition, plus hardie que la première, et qu'on devait présenter le lendemain. Elle fut lue, en effet, à la barre de la Convention. « Pourquoi, disait-elle, Paris « est-il sans municipalité ? pourquoi les so-« ciétés populaires sont-elles fermées ? que « sont devenues nos moissons ? pourquoi les « assignats sont-ils tous les jours plus avilis ? « pourquoi les jeunes gens du Palais-Royal « peuvent-ils seuls s'assembler ? pourquoi les « patriotes se trouvent-ils seuls dans les pri-« sons ? Le peuple enfin veut être libre ; il « sait que, lorsqu'il est opprimé, l'insurrec-« tion est le premier de ses devoirs. » La pétition fut écoutée au milieu des murmures d'une grande partie de l'Assemblée et des applaudissements de la Montagne. Le président, Pelet (de la Lozère), reçut très-rudement les pétitionnaires et les congédia. La seule satisfaction accordée fut d'envoyer aux sections la liste des patriotes détenus, pour qu'elles pussent juger s'il y en avait qui méritassent d'être réclamés.

Le reste de la journée du 11 se passa en agitations dans les faubourgs. On se dit de tous côtés qu'il fallait le lendemain se rendre à la Convention, pour lui demander de nouveau tout ce qu'on n'avait pas pu obtenir encore. Cet avis fut transmis de bouche en bouche dans tous les quartiers occupés par les patriotes. Les meneurs de chaque section, sans avoir un but bien déterminé, voulaient exciter un rassemblement universel, et pousser vers la Convention la masse entière du peuple. Le lendemain, en effet, 12 germinal (1er avril), des femmes, des enfants se soulevèrent dans la section de la Cité, et se réunirent aux portes des boulangers, empêchant ceux qui s'y trouvaient d'accepter la ration, et tâchant d'entraîner tout le monde vers les Tuileries. Les meneurs répandirent en même temps toutes sortes de bruits; ils dirent que la Convention allait partir pour Châlons, et abandonner le peuple de Paris à sa misère ; qu'on avait désarmé dans la nuit la section des Gravilliers ; que les jeunes gens étaient rassemblés au nombre de trente mille au Champ de Mars, et qu'avec leur secours on allait désarmer les sections patriotes. Ils forcèrent les autorités de la section de la Cité de donner ses tambours ; ils s'en emparèrent, et se mirent à battre la générale dans toutes les rues. L'incendie s'étendit avec rapidité : la population du Temple et du faubourg Saint-Antoine se leva, et, suivant les quais et le boulevard, se porta vers les Tuileries. Des femmes, des enfants, des hommes ivres, composaient ce rassemblement formidable ; ces derniers étaient armés de bâtons, et portaient ces mots écrits sur leurs chapeaux : *Du pain et la Constitution de* 93.

Dans ce moment la Convention écoutait un rapport de Boissy-d'Anglas sur les divers systèmes adoptés en matière de subsistances. Elle n'avait auprès d'elle que sa garde ordi-

1. 10 germinal.

naire; le rassemblement était parvenu jusqu'à ses portes; il inondait le Carrousel, les Tuileries, et obstruait toutes les avenues, de manière que les nombreuses patrouilles répandues dans Paris ne pouvaient venir au secours de la représentation nationale. La foule s'introduit dans le salon de la Liberté, qui précédait la salle des séances, et veut pénétrer jusqu'au sein même de l'Assemblée. Les huissiers et la garde font effort pour l'arrêter; des hommes armés de bâtons se précipitent, dispersent tout ce qui veut résister, se ruent contre les portes, les enfoncent, et débordent enfin comme un torrent dans le milieu de l'Assemblée, en poussant des cris, en agitant leurs chapeaux, et en soulevant un nuage de poussière. *Du pain! du pain! la Constitution de* 93! tels sont les mots vociférés par cette foule. Les députés ne quittent point leurs siéges, et montrent un calme imposant. Tout à coup l'un d'eux se lève, et crie : *Vive la république!* Tous l'imitent, et la foule pousse aussi le même cri, mais elle ajoute : *Du pain! la Constitution de* 93! Les membres seuls du coté gauche font éclater quelques applaudissements, et ne semblent pas attristés de voir la populace au milieu d'eux. Cette multitude, à laquelle on n'avait tracé aucun plan, dont les meneurs ne voulaient se servir que pour intimider la Convention, se répand parmi les députés, va s'asseoir à côté d'eux, mais sans oser se permettre aucune violence à leur égard. Legendre veut prendre la parole. « Si jamais, dit-il, la malveillance... » On ne laisse pas continuer. « A bas! à bas! s'écrie la multitude, nous n'avons pas de pain. » Merlin (de Thionville), toujours aussi courageux qu'à Mayence ou dans la Vendée, quitte sa place, descend au milieu de la populace, parle à plusieurs de ces hommes, les embrasse, en est embrassé, et les engage à respecter la Convention. « A ta place! lui crient quelques « montagnards. — Ma place, répond Merlin, « est au milieu du peuple. Ces hommes viennent de m'assurer qu'ils n'ont aucune mauvaise intention, qu'ils ne veulent point imposer à la Convention par leur nombre; « que, loin de là, ils la défendront, et qu'ils « ne sont ici que pour lui faire connaître l'urgence de leurs besoins. — Oui, oui, s'écrie-« t-on encore dans la foule, nous voulons du « pain! »

Dans ce moment, on entend des cris dans le salon de la Liberté : c'est un nouveau flot populaire qui déborde sur le premier; c'est une seconde irruption d'hommes, de femmes et d'enfants, criant tous à la fois : *Du pain! du pain!*.... Legendre veut recommencer ce qu'il allait dire; on l'interrompt en criant : A bas!

Les montagnards sentaient bien que, dans cet état, la Convention, opprimée, avilie, étouffée, ne pouvait ni écouter, ni parler, ni délibérer, et que le but même de l'insurrection était manqué, puisque les décrets désirés ne pouvaient être rendus. Gaston et Duroi, tous deux siégeant à gauche, se lèvent et se plaignent de l'état où l'on a réduit l'Assemblée. Gaston s'approche du peuple : « Mes « amis, dit-il, vous voulez du pain, la liberté « des patriotes et la Constitution; mais pour « cela il faut délibérer, et on ne le peut pas « si vous restez ici. » Le bruit empêche que Gaston ne soit entendu. André Dumont, qui a remplacé le président au fauteuil, veut en vain donner les mêmes raisons à la foule; il n'est pas écouté. Le montagnard Huguet parvient seul à faire entendre quelques mots : « Le peuple qui est ici, dit-il, n'est pas en « insurrection; il vient demander une chose « juste : c'est l'élargissement des patriotes. « Peuple, n'abandonne pas tes droits. » Dans ce moment, un homme monte à la barre, en traversant la foule qui s'ouvre devant lui; c'est le nommé Vanec, qui commandait la section de la Cité à l'époque du 31 mai. « Re-« présentants, dit-il, vous voyez devant vous « les hommes du 14 juillet, du 10 août, et « encore du 31 mai... » Ici les tribunes, la populace et la Montagne applaudissent à outrance. « Ces hommes, continue Vanec, ont « juré de vivre libres ou de mourir. Vos divi-« sions déchirent la patrie, elle ne doit plus « souffrir de vos haines. Rendez la liberté aux « patriotes, et le pain au peuple. Faites-nous « justice de l'armée de Fréron et de ces mes-« sieurs à bâtons. Et toi, Montagne sainte, « ajoute l'orateur en se tournant vers les « bancs de gauche, toi qui as tant combattu « pour la république, les hommes du 14 juil-

« let, du 10 août, et du 31 mai te réclament « dans ce moment de crise; tu les trouveras « toujours prêts à te soutenir, toujours prêts « à verser leur sang pour la patrie ! » Des cris, des applaudissements accompagnent les dernières paroles de Vanec. Une voix de l'Assemblée semble s'élever contre lui, mais on la distingue à peine. On demande que celui qui a quelque chose à dire contre Vanec se fasse entendre. « Oui, oui, s'écrie Duhem, qu'il le dise tout haut. » Les orateurs de plusieurs sections se succèdent à la barre, et, en termes plus mesurés, demandent les mêmes choses que celle de la Cité. Le président Dumont répond avec fermeté que la Convention s'occupera des vœux et des besoins du peuple aussitôt qu'elle pourra reprendre ses travaux. «Qu'elle le fasse tout de suite, répondent plusieurs voix; nous avons besoin de pain. » Le tumulte dure ainsi pendant plusieurs heures. Le président est en butte à des interpellations de toute espèce. « Le royalisme est au fauteuil, lui dit Choudieu. — Nos ennemis excitent l'orage, répond Dumont; ils ignorent que la foudre va tomber sur leurs têtes. — Oui, réplique Ruamps, la foudre c'est votre jeunesse du Palais-Royal.—*Du pain! du pain!* » répètent les femmes en furie.

Cependant on entend sonner le tocsin du pavillon de l'Unité. Les comités, en effet, exécutant la loi de grande police, faisaient réunir les sections. Plusieurs avaient pris les armes et marchaient sur la Convention. Les montagnards sentaient bien qu'il fallait se hâter de convertir en décrets les vœux des patriotes; mais pour cela il était nécessaire de dégager un peu l'Assemblée, et de la laisser respirer. « Président, s'écrie Duhem, engage donc les bons citoyens à sortir, pour que nous puissions délibérer. » Il s'adresse aussi au peuple. « Le tocsin a sonné, lui dit-il, la générale a battu dans les sections; si vous ne nous laissez pas délibérer, la patrie est perdue. » Choudieu veut prendre une femme par le bras pour la faire sortir : « Nous sommes chez nous, » lui répond-elle avec colère. Choudieu interpelle le président, et lui dit que s'il ne sait pas remplir son devoir et faire évacuer la salle, il n'a qu'à céder la place à un autre. Il parle de nouveau à la foule : « On vous tend un piége, lui dit-il; retirez-« vous, pour que nous puissions accomplir « vos vœux. » Le peuple, voyant les marques d'impatience données par toute la Montagne, se dispose à se retirer. L'exemple donné, on le suit peu à peu; la grande affluence diminue dans l'intérieur de la salle, et commence aussi à diminuer au dehors. Les groupes de jeunes gens n'auraient rien pu aujourd'hui contre ce peuple immense; mais les bataillons nombreux des sections fidèles à la Convention arrivaient déjà de toutes parts, et la multitude se retirait devant eux. Vers le soir, l'intérieur et l'extérieur de la salle se trouvent dégagés, et la tranquillité est rétablie dans a Convention.

A peine l'Assemblée est-elle délivrée, qu'on demande la continuation du rapport de Boissy-d'Anglas, qui avait été interrompu par l'irruption de la populace. L'Assemblée n'était pas encore bien rassurée, et voulait prouver que, devenue libre, son premier soin était de s'occuper des subsistances du peuple. A la suite de son rapport, Boissy propose de prendre dans les sections de Paris une force armée pour protéger aux environs l'arrivage des grains. Le décret est rendu. Prieur (de la Marne) propose de commencer la distribution du pain par les ouvriers; cette proposition est encore adoptée. La soirée était déjà fort avancée; une force considérable était réunie autour de la Convention. Quelques factieux, qui résistaient encore, s'étaient réunis, les uns dans la section des Quinze-Vingts, les autres dans celle de la Cité. Ces derniers s'étaient emparés de l'église Notre-Dame, et s'y étaient pour ainsi dire retranchés. Néanmoins on n'avait plus aucune crainte, et l'Assemblée pouvait punir les attentats du jour.

Isabeau se présente au nom des comités, rapporte les événements de la journée, la manière dont les rassemblements s'étaient formés, la direction qu'ils avaient reçue, et les mesures que les comités avaient prises pour les dissiper, conformément à la loi du 1[er] germinal. Il rapporte que le député Auguis, chargé de parcourir différents quartiers de Paris, a été arrêté par les factieux et blessé; que Pénière, envoyé pour le dégager, a été atteint d'un coup de feu. A ce récit, on



Thibaudeau.

pousse des cris d'indignation; on demande vengeance. Isabeau propose, 1° de déclarer qu'en ce jour la liberté des séances de la Convention a été violée; 2° de charger les comités d'instruire contre les auteurs de cet attentat. A cette proposition, les montagnards, voyant quel avantage on va tirer contre eux d'une tentative manquée, poussent des murmures. Les trois quarts de l'Assemblée se lèvent en demandant à aller aux voix. On dit de tout côté que c'est un 20 juin contre la représentation nationale, qu'aujourd'hui on a envahi la salle de l'Assemblée, comme on a envahi au 20 juin le palais du roi, et que si la Convention ne sévit, on préparera bientôt contre elle un 10 août. Sergent, député de la Montagne, veut imputer ce mouvement aux feuillants, aux Lameth, aux Duport, qui, de Londres, tâchent, dit-il, de pousser les patriotes à des excès imprudents. On lui répond qu'il divague. Thibaudeau, qui, pendant cette scène, s'était retiré de l'Assemblée, indigné qu'il était de l'attentat commis contre elle, s'élance à la tribune. « Elle est là, « dit-il en montrant le côté gauche, la mino- « rité qui conspire. Je déclare que je me suis

« absenté pendant quatre heures, parce que « je ne voyais plus ici la représentation na- « tionale. J'y reviens maintenant, et j'appuie « le projet de décret. Le temps de la faiblesse « est passé : c'est la faiblesse de la repré- « sentation nationale qui l'a toujours com- « promise, et qui a encouragé une faction « criminelle. Le salut de la patrie est au- « jourd'hui dans vos mains : vous la perdrez « si vous êtes faibles. » On adopte le décret au milieu des applaudissements ; et ces accès de colère et de vengeance qui se réveillent au souvenir des dangers qu'on a courus commencent à éclater de toutes parts. André Dumont, qui avait occupé le fauteuil au milieu de cette scène orageuse, s'élance à la tribune ; il se plaint des menaces, des insultes dont il a été l'objet ; il rappelle que Chasles et Choudieu, en le montrant au peuple, ont dit que le royalisme était au fauteuil ; que Foussedoire avait proposé la veille, dans un groupe, de désarmer la garde nationale. Foussedoire lui donne un démenti ; une foule de députés assurent cependant l'avoir entendu. « Au « reste, reprend Dumont, je méprise tous ces « ennemis qui ont voulu diriger les poignards « contre moi ; ce sont les chefs qu'il faut frap- « per. On a voulu sauver aujourd'hui les Bil- « laud, les Collot, les Barère ; je ne vous pro- « poserai pas de les envoyer à la mort, car « ils ne sont pas jugés, et le temps des assas- « sinats est passé, mais de les bannir du ter- « ritoire qu'ils infectent et agitent par des « séditions. Je vous propose pour cette nuit « même la déportation des quatre prévenus « dont vous agitez la cause depuis plusieurs « jours. » Cette proposition est accueillie par de vifs applaudissements. Les membres de la Montagne demandent l'appel nominal, et plusieurs d'entre eux vont au bureau en signer la demande. « C'est le dernier effort, dit « Bourdon, d'une minorité dont la trahison « est confondue. Je vous propose, en outre, « l'arrestation de Choudieu, Chasles et Fous- « sedoire. » Les deux propositions sont décrétées. On termine ainsi par la déportation le long procès de Billaud, Collot, Barère et Vadier. Choudieu, Chasles et Foussedoire sont frappés d'arrestation. On ne se borne pas là ; on rappelle que Huguet a pris la parole pendant l'envahissement de la salle, et s'est écrié : *Peuple! n'oublie pas tes droits!* que Léonard Bourdon présidait la société populaire de la rue du Vert-Bois, et qu'il a poussé à l'insurrection par ses déclamations continuelles ; que Duhem a encouragé ouvertement les révoltés pendant l'irruption de la populace ; que les jours précédents il avait été vu au café Payen, à la section des Invalides, buvant avec les principaux chefs des terroristes, et les encourageant à l'insurrection ; en conséquence, on décrète d'arrestation Huguet, Léonard Bourdon et Duhem. Beaucoup d'autres sont encore dénoncés ; dans le nombre se trouve Amar, le membre le plus abhorré de l'ancien comité de sûreté générale, et réputé le plus dangereux des montagnards. La Convention fait encore arrêter ce dernier. Pour éloigner de Paris ces prétendus chefs de la conspiration, on demande qu'ils soient détenus au château de Ham. La proposition est décrétée, et il est décidé, en outre, qu'ils y seront traduits sur-le-champ. On propose ensuite de déclarer la capitale en état de siége, en attendant que le danger soit entièrement passé. Le général Pichegru était dans ce moment à Paris, et dans tout l'éclat de sa gloire. On le nomme général de la force armée pendant tout le temps que durera le péril ; on lui adjoint les députés Barras et Merlin (de Thionville). Il était six heures du matin, 13 germinal (2 avril) ; l'Assemblée, accablée de fatigue, se sépare, se confiant dans les mesures qu'elle a prises.

Les comités se mirent en mesure de faire exécuter sans retard les décrets qui venaient d'être rendus. Le matin même on enferma dans des voitures les quatre déportés, quoique l'un d'eux, Barère, fût extrêmement malade, et on les achemina sur la route d'Orléans, pour les envoyer à Brest. On mit la même promptitude à faire partir les sept députés condamnés à être détenus au château de Ham. Les voitures devaient traverser les Champs-Élysées ; les patriotes le savaient, et une foule d'entre eux s'étaient portés sur leur passage pour les arrêter. Quand les voitures arrivèrent précédées par la gendarmerie, un nombreux rassemblement se forma autour d'elles. Les uns disaient que c'était la Con-

vention qui se retirait à Châlons, emportant les fonds de la trésorerie ; les autres disaient au contraire que c'étaient les députés patriotes injustement enlevés du sein de la Convention, et qu'on n'avait pas le droit d'arracher à leurs fonctions. On dispersa la gendarmerie, et l'on conduisit les voitures au comité civil de la section des Champs-Élysées. Dans le même instant un autre rassemblement fondit sur le poste qui gardait la barrière de l'Étoile, s'empara des canons et les braqua sur l'avenue. Le chef de la gendarmerie voulut en vain parlementer avec les séditieux ; il fut assailli et obligé de s'enfuir. Il courut au Gros-Caillou demander des secours ; mais les canonniers de la section menacèrent de faire feu sur lui s'il ne se retirait. Dans ce moment, arrivaient plusieurs bataillons des sections et quelques centaines de jeunes gens commandés par Pichegru, et tout fiers de marcher sous les ordres d'un général aussi célèbre. Les insurgés tirèrent deux coups de canon, et firent une fusillade assez vive. Raffet, qui ce jour-là commandait les sections, reçut un coup de feu à bout portant ; Pichegru lui-même courut de grands dangers, et fut deux fois couché en joue. Cependant sa présence et l'assurance qu'il communiqua à ceux qu'il commandait décidèrent le succès. Les insurgés furent mis en fuite, et les voitures partirent sans obstacle.

Il restait à dissiper le rassemblement de la section des Quinze-Vingts, auquel s'était réuni celui qui s'était formé à l'église Notre-Dame. Là, les factieux s'étaient érigés en assemblée permanente, et délibéraient une nouvelle insurrection. Pichegru s'y rendit, fit évacuer la salle de la section, et acheva de rétablir la tranquillité publique.

Le lendemain il se présenta à la Convention, et lui déclara que les décrets étaient exécutés. Des applaudissements unanimes accueillirent le conquérant de la Hollande, qui venait, par sa présence à Paris, de rendre un nouveau service. « Le vainqueur des tyrans, « lui répondit le président, ne pouvait man« quer de triompher des factieux. » Il reçut l'accolade fraternelle, les honneurs de la séance, et resta exposé, pendant plusieurs heures, aux regards de l'Assemblée et du public, qui se fixaient de toutes parts sur lui seul. On ne recherchait pas la cause de ses conquêtes, on ne faisait pas dans ses exploits la part des accidents heureux ; on était frappé des résultats, et l'on admirait une aussi brillante carrière.

Cette audacieuse tentative des jacobins, qu'on ne pouvait mieux caractériser qu'en l'appelant un 20 juin, excita contre eux un redoublement d'irritation, et provoqua de nouvelles mesures répressives. Une enquête sévère fut ordonnée pour découvrir tous les fils de la conspiration, qu'on attribuait faussement aux membres de la Montagne. Ceux-ci étaient sans communication avec les agitateurs populaires, et leurs relations avec eux se bornaient à quelques rencontres de café, à quelques encouragements en paroles ; néanmoins le comité de sûreté générale fut chargé de faire un rapport.

On supposait la conspiration d'autant plus étendue, qu'il y avait eu aussi des mouvements dans tous les pays baignés par le Rhône et la Méditerranée, à Lyon, Avignon, Marseille et Toulon. Déjà l'on avait dénoncé les patriotes comme quittant les communes où ils s'étaient signalés par des excès, et se réunissant en armes dans les principales villes, soit pour y fuir les regards de leurs concitoyens, soit pour se rallier à leurs pareils et y faire corps avec eux. On prétendait qu'ils parcouraient les bords du Rhône, qu'ils circulaient en bandes nombreuses dans les environs d'Avignon, de Nîmes, d'Arles, dans les plaines de la Crau, et qu'ils y commettaient des brigandages contre les habitants réputés royalistes. On leur imputait la mort d'un riche particulier, magistrat à Avignon, qu'on avait assassiné et dépouillé. A Marseille, ils étaient à peine contenus par la présence des représentants et par les mesures qu'on avait prises en mettant la ville en état de siége. A Toulon, ils s'étaient réunis en grand nombre, et y formaient un rassemblement de plusieurs mille individus, à peu près comme avaient fait les fédéralistes à l'arrivée du général Carteaux. Ils y dominaient la ville par leur réunion avec les employés de la marine, qui presque tous avaient été choisis par Robespierre le jeune après la reprise de la place.

Ils avaient beaucoup de partisans dans les ouvriers de l'arsenal, dont le nombre s'élevait à plus de douze mille; et tous ces hommes réunis étaient capables des plus grands excès. Dans ce moment, l'escadre, entièrement réparée, était prête à mettre à la voile; le représentant Letourneur se trouvait à bord de l'amiral; des troupes de débarquement avaient été mises sur les vaisseaux, et l'on disait l'expédition destinée pour la Corse. Les révolutionnaires, profitant du moment où il ne restait dans la place qu'une faible garnison peu sûre, et dans laquelle ils comptaient beaucoup de partisans, avaient formé un soulèvement, et dans les bras mêmes des trois représentants Mariette, Ritter et Chambon, avaient égorgé sept prisonniers prévenus d'émigration. Dans les derniers jours de ventôse (mars), ils renouvelèrent les mêmes désordres. Vingt prisonniers faits sur une frégate ennemie étaient dans l'un des forts; ils soutenaient que c'étaient des émigrés, et qu'on voulait leur faire grâce. Ils soulevèrent les douze mille ouvriers de l'arsenal, entourèrent les représentants, faillirent les égorger, et furent heureusement contenus par un bataillon qui fut mis à terre par l'escadre.

Ces faits, coïncidant avec ceux de Paris, ajoutèrent aux craintes du gouvernement, et redoublèrent sa sévérité. Déjà il avait été enjoint à tous les membres des administrations municipales, des comités révolutionnaires, des commissions populaires ou militaires, à tous les employés enfin, destitués depuis le 9 thermidor, de quitter les villes où ils s'étaient rendus, et de rentrer dans leurs communes respectives. Un décret plus sévère encore fut porté contre eux. Ils s'étaient emparés des armes distribuées dans les moments de danger; on décréta que tous ceux qui étaient connus en France pour avoir contribué à la vaste tyrannie abolie le 9 thermidor seraient désarmés. C'était à chaque assemblée municipale, ou à chaque assemblée de section, qu'appartenait la désignation des complices de cette tyrannie, et le soin de les désarmer. On conçoit à quelles poursuites dangereuses allait les exposer ce décret, dans un moment où ils venaient d'exciter une haine si violente.

On ne s'en tint pas là : on voulut leur enlever les prétendus chefs qu'ils avaient sur les bancs de la Montagne. Quoique les trois principaux eussent été condamnés à la déportation, que sept autres, savoir : Choudieu, Chasles, Foussedoire, Léonard Bourdon, Huguet, Duhem et Amar, eussent été envoyés au château de Ham, on crut qu'il en restait encore d'aussi redoutables. Cambon, le dictateur des finances et l'adversaire inexorable des thermidoriens, auxquels il ne pardonnait pas d'avoir osé attaquer sa probité, parut au moins incommode; on le supposa même dangereux. On prétendit que le matin du 12 il avait dit au commis de la trésorerie : « Vous êtes ici trois cents, et en cas de péril vous pourrez résister; » paroles qu'il était capable d'avoir proférées, et qui prouvaient sa conformité de sentiments, mais non sa complicité avec les jacobins. Thuriot, autrefois thermidorien, mais redevenu montagnard depuis la rentrée des soixante-treize et des vingt-deux, et député très-influent, fut aussi considéré comme chef de la faction. On rangea dans la même catégorie Crassous, qui avait été l'un des soutiens les plus énergiques des jacobins; Lesage-Sénault, qui avait contribué à faire fermer leur club, mais qui depuis s'était effrayé de la réaction; Lecointre (de Versailles), adversaire déclaré de Billaud, Collot et Barère, et revenu à la Montagne depuis la rentrée des Girondins; Maignet, l'incendiaire du Midi; Hentz, le terrible proconsul de la Vendée; Levasseur (de la Sarthe), l'un de ceux qui avaient contribué à la mort de Philippeaux, et Granet (de Marseille), accusé d'être l'instigateur des révolutionnaires du Midi. C'est Tallien qui les désigna, et qui, après en avoir fait le choix à la tribune même de l'Assemblée, demanda qu'ils fussent arrêtés comme leurs sept collègues, et envoyés à Ham avec eux. Le vœu de Tallien fut accompli, et ils furent condamnés à subir cette détention.

Ainsi ce mouvement des patriotes leur valut d'être poursuivis, désarmés dans toute la France, renvoyés dans leurs communes, et de perdre une vingtaine de montagnards, dont les uns furent déportés et les autres renfermés : chaque mouvement d'un parti qui n'est



La foule dispersa la gendarmerie, et conduisit les voitures au comité civil... (Page. 203.)

pas assez fort pour vaincre ne fait que hâter sa perte. Après avoir frappé les individus, les thermidoriens attaquèrent les choses. La commission des sept, chargée de faire un rapport sur les lois organiques de la Constitution, déclara, sans aucune retenue, que la Constitution était si générale, qu'elle était à refaire. On nomma alors une commission de onze membres, pour présenter un nouveau plan. Malheureusement les victoires de leurs adversaires, loin de faire rentrer les révolutionnaires dans l'ordre, allaient les exciter davantage, et provoquer de leur part de nouveaux et dangereux efforts.

FIN DU LIVRE VINGT-SIXIÈME.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

PAIX DE BALE.

Continuation des négociations de Bâle. — Traité de paix avec la Hollande. — Conditions de ce traité. — Autre traité de paix avec la Prusse. — Politique de l'Autriche et des autres États de l'Empire. — Paix avec la Toscane. — Négociations avec la Vendée et la Bretagne. — Soumission de Charette et autres chefs. — Stofflet continue la guerre. — Politique de Hoche pour la pacification de l'Ouest. — Intrigues des agents royalistes. — Paix simulée des chefs insurgés dans la Bretagne. — Première pacification de la Vendée. — État de l'Autriche et de l'Angleterre; plans de Pitt; discussions du parlement anglais. — Préparatifs de la coalition pour une nouvelle campagne.

Pendant ces tristes événements, les négociations commencées à Bâle avaient été interrompues un moment par la mort du baron de Goltz. Aussitôt les bruits les plus fâcheux se répandirent. Un jour on disait : Les puissances ne traiteront jamais avec une république sans cesse menacée par les factions; elles la laisseront périr dans les convulsions de l'anarchie, sans la combattre et sans la reconnaître. Un autre jour on prétendait tout le contraire : La paix, disait-on, est faite avec l'Espagne, les armées françaises n'iront pas plus loin, on traite avec l'Angleterre, on traite avec la Russie, mais aux dépens de la Suède et du Danemark, qui vont être sacrifiés à l'ambition de Pitt et de Catherine, et qui seront ainsi récompensés de leur amitié pour la France. On voit que la malveillance, diverse dans ses dires, imaginait toujours le contraire de ce qui convenait à la république ; elle supposait des ruptures où l'on désirait la paix, et la paix où l'on désirait des victoires. Une autre fois, enfin, elle tâcha de faire croire que toute paix était à jamais impossible, et qu'il y avait à ce sujet une protestation déposée au comité de salut public par la majorité des membres de la Convention. C'était une nouvelle saillie de Duhem qui avait donné lieu à ce bruit. Il prétendait que c'était une duperie de traiter avec une seule puissance, et qu'il ne fallait accorder la paix à aucune, tant qu'elles ne viendraient pas la demander toutes ensemble. Il avait déposé une note sur ce sujet au comité de salut public, et c'est là ce qui fit supposer une prétendue protestation.

Les patriotes, de leur côté, répandaient des bruits non moins fâcheux. Ils disaient que la Prusse traînait les négociations en longueur, pour faire comprendre la Hollande dans un traité commun avec elle, pour la conserver ainsi sous son influence, et sauver le stathoudérat. Ils se plaignaient de ce que le sort de cette république restait si longtemps incertain; de ce que les Français n'y ouissaient d'aucun des avantages de la conquête; de ce que les assignats n'y étaient reçus qu'à moitié prix et seulement des soldats; de ce que les négociants hollandais avaient écrit aux négociants belges et français qu'ils étaient prêts à rentrer en affaires avec eux, mais à condition d'être payés d'avance et en

valeurs métalliques ; de ce que les Hollandais avaient laissé partir le stathouder emportant tout ce qu'il avait voulu, et envoyé à Londres ou transporté sur les vaisseaux de la compagnie des Indes une partie de leurs richesses. Beaucoup de difficultés s'étaient élevées en effet en Hollande, soit à cause des conditions de la paix, soit à cause de l'exaltation du parti patriote. Le comité de salut public y avait dépêché deux de ses membres, capables par leur influence de terminer tous les différends. Dans l'intérêt de la négociation, il avait demandé à la Convention la faculté de ne désigner ni leur nom ni l'objet de leur mission. L'Assemblée y avait consenti, et ils étaient partis sur-le-champ.

Il était naturel que de si grands événements, que de si hauts intérêts excitassent des espérances, des craintes et des dires si contraires. Mais, malgré toutes ces rumeurs, les conférences continuaient avec succès ; le comte de Hardenberg avait remplacé à Bâle le baron de Goltz, et les conditions allaient être arrêtées de part et d'autre.

A peine ces négociations avaient-elles été entamées, que l'empire des faits s'était fait sentir, et avait exigé des modifications aux pouvoirs du comité de salut public. Un gouvernement tout ouvert, qui ne pourrait rien cacher, rien décider par lui-même, rien faire sans une délibération publique, serait incapable de négocier un traité avec aucune puissance, même la plus franche. Il faut, pour traiter, signer des suspensions d'armes, neutraliser des territoires, il faut surtout du secret, car une puissance négocie quelquefois longtemps avant qu'il lui convienne de l'avouer. Ce n'est pas tout : il y a souvent des articles qui doivent demeurer ignorés. Si une puissance promet, par exemple, d'unir ses forces à celles d'une autre ; si elle stipule ou la jonction d'une armée ou celle d'une escadre, ou un concours quelconque de moyens, ce secret devient de la plus grande importance. Comment le comité de salut public, renouvelé par quart chaque mois, obligé de rendre compte de tout, et n'ayant plus la vigueur et la hardiesse de l'ancien comité, qui savait tout prendre sur lui-même, comment aurait-il pu négocier, surtout avec des puissances honteuses de leurs fautes, n'avouant qu'avec peine leur défaite, et tenant toutes, ou à laisser des conditions cachées, ou à ne publier leur transaction que lorsqu'elle serait signée ? La nécessité où il s'était trouvé d'envoyer deux de ses membres en Hollande, sans faire connaître ni leur nom ni leur mission, était une première preuve du besoin de secret dans les opérations diplomatiques. Il présenta en conséquence un décret qui lui attribuait les pouvoirs indispensablement nécessaires pour traiter, et qui fut la cause de nouvelles rumeurs.

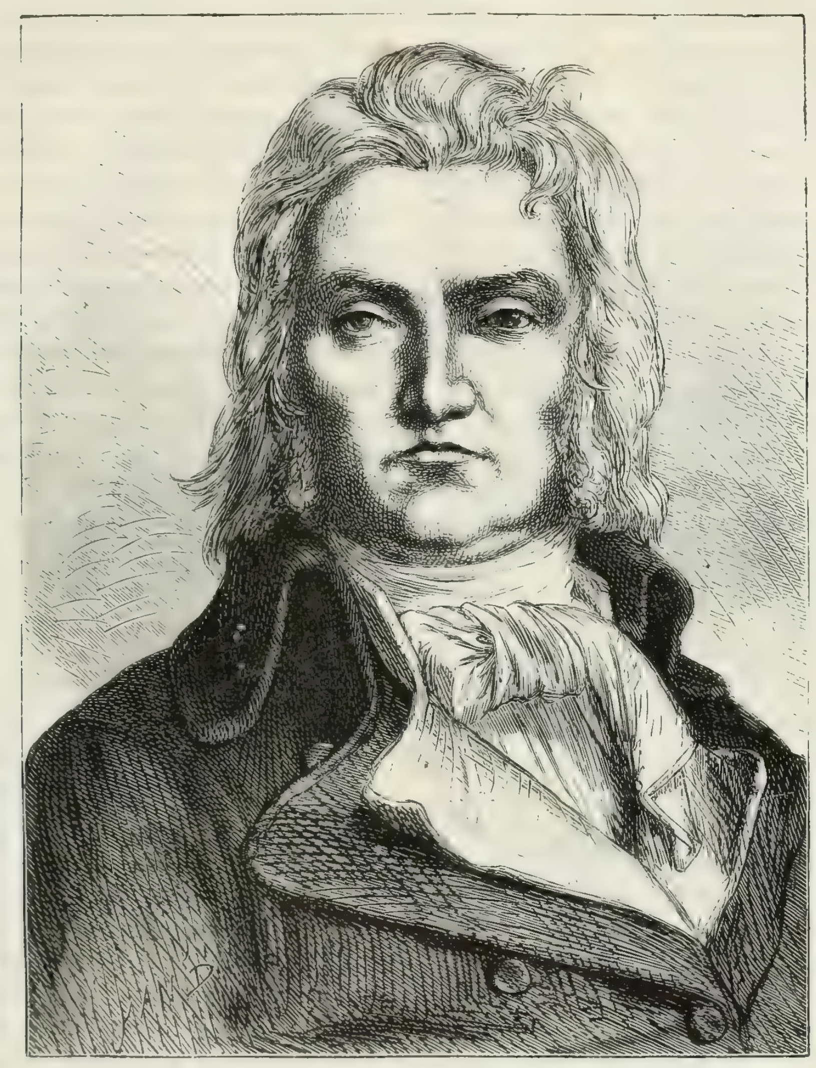
C'est un spectacle curieux, pour la théorie des gouvernements, que celui d'une démocratie, surmontant son indiscrète curiosité, sa défiance à l'égard du pouvoir, et, subjuguée par la nécessité, accordant à quelques individus la faculté de stipuler même des conditions secrètes. C'est ce que fit la Convention nationale. Elle conféra au comité de salut public le pouvoir de stipuler même des armistices, de neutraliser des territoires, de négocier des traités, d'en arrêter les conditions, de les rédiger, de les signer même, et elle ne se réserva que ce qui lui appartenait véritablement, c'est-à-dire la ratification. Elle fit plus : elle autorisa le comité à signer des articles secrets, sous la seule condition que ces articles ne contiendraient rien de dérogatoire aux articles patents, et seraient publiés dès que l'intérêt du secret n'existerait plus. Muni de ces pouvoirs, le comité poursuivit et conduisit à terme les négociations commencées avec différentes puissances.

La paix avec la Hollande fut enfin signée sous l'influence de Rewbell, et surtout de Sieyès, qui étaient les deux membres du comité récemment envoyés en Hollande. Les patriotes hollandais firent au célèbre auteur de la première Déclaration des Droits un accueil brillant, et eurent pour lui une déférence qui termina bien des difficultés. Les conditions de la paix signée à La Haye le 27 floréal an III (16 mai), furent les suivantes : « La république française reconnaissait la république des Provinces-Unies comme puissance libre et indépendante, lui garantissait son indépendance et l'abolition du stathoudérat. Il y avait entre les deux républi-

ques alliance offensive et défensive pendant toute la durée de la guerre actuelle. Cette alliance offensive et défensive devait être perpétuelle entre les deux républiques dans tous les cas de guerre contre l'Angleterre. Celle des Provinces-Unies mettait actuellement à la disposition de la France douze vaisseaux de ligne et dix-huit frégates, qui devaient être employés principalement dans les mers d'Allemagne, du Nord et de la Baltique. Elle donnait, en outre, pour auxiliaire à la France la moitié de son armée de terre, qui, à la vérité, était réduite à presque rien et devait être réorganisée en entier. Quant aux démarcations de territoire, elles étaient fixées comme il suit : la France gardait toute la Flandre hollandaise, de manière qu'elle complétait ainsi son territoire du côté de la mer, et l'étendait jusqu'aux bouches des fleuves; du côté de la Meuse et du Rhin, elle avait la possession de Venloo et de Maëstricht, et tous les pays compris au midi de Venloo, de l'un et de l'autre côté de la Meuse. Ainsi, la république renonçait sur ce point à s'étendre jusqu'au Rhin, ce qui était raisonnable. De ce côté, en effet, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, se mêlent tellement, qu'il n'y a plus de limite claire. Lequel de ces bras d'eau doit-il être considéré comme le Rhin ? on ne le sait, et tout est convention à cet égard. D'ailleurs, de ce côté aucune hostilité ne menace la France que celle de la Hollande, hostilité fort peu redoutable, et qui n'exige pas la protection d'une grande limite. Enfin, le territoire indiqué par la nature à la Hollande consistant dans les terrains d'alluvion transportés à l'embouchure des fleuves, il aurait fallu que la France, pour s'étendre jusqu'à l'un des principaux cours d'eau, s'emparât des trois quarts au moins de ces terrains, et réduisît presque à rien la république qu'elle venait d'affranchir. Le Rhin ne devient limite pour la France, à l'égard de l'Allemagne, qu'aux environs de Wesel, et la possession des deux rives de la Meuse, au sud de Wenloo, laissait cette question intacte. De plus, la république française se réservait la faculté, en cas de guerre du côté du Rhin ou de la Zélande, de mettre garnison dans les places de Grave, Bois-le-Duc et Berg-op-Zoom. Le port de Flessingue demeurait commun. Ainsi, toutes les précautions étaient prises. La navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut, du Hondt et de toutes leurs branches, était à jamais déclarée libre. Outre ces avantages, une indemnité de 100 millions de florins était payée par la Hollande. Pour dédommager cette dernière de ses sacrifices, la France lui promettait, à la pacification générale, des indemnités de territoire, prises sur les pays conquis et dans le site le plus convenable à la bonne démarcation des limites réciproques.

Ce traité reposait sur les bases les plus raisonnables; le vainqueur s'y montrait aussi généreux qu'habile. Vainement a-t-on dit qu'en attachant la Hollande à son alliance, la France l'exposait à perdre la moitié de ses vaisseaux détenus dans les ports de l'Angleterre, et surtout ses colonies livrées sans défense à l'ambition de Pitt. La Hollande, laissée neutre, n'aurait ni recouvré ses vaisseaux ni conservé ses colonies, et Pitt aurait trouvé encore le prétexte de s'en emparer pour le compte du stathouder. La conservation seule du stathoudérat, sans sauver d'une manière certaine ni les vaisseaux ni les colonies hollandaises, aurait du moins ôté tout prétexte à l'ambition anglaise; mais le maintien du stathoudérat, avec les principes politiques de la France, avec les promesses faites aux patriotes bataves, avec l'esprit qui les animait, avec les espérances qu'ils avaient conçues en nous ouvrant leurs portes, était-il possible, convenable, honorable même ?

Les conditions avec la Prusse étaient plus faciles à régler. Bischoswerder venait d'être enfermé. Le roi de Prusse, délivré des mystiques, avait conçu une ambition toute nouvelle. Il ne parlait plus de sauver les principes de l'ordre général; il voulait maintenant se faire le médiateur de la pacification universelle. Le traité fut signé avec lui à Bâle, le 16 germinal (5 avril 1795). Il fut convenu d'abord qu'il y aurait paix, amitié et bonne intelligence entre Sa Majesté le roi de Prusse et la république française; que les troupes de cette dernière abandonneraient la partie des États prussiens qu'elles occupaient sur la rive droite du Rhin; qu'elles continueraient à occuper les provinces prussiennes situées



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Thuriot.

sur la rive gauche, et que le sort définitif de ces provinces ne serait fixé qu'à la pacification générale. Il était bien évident, d'après cette dernière condition, que la république, sans s'expliquer encore positivement, songeait à se donner la limite du Rhin, mais que, jusqu'à de nouvelles victoires sur les armées de l'Empire et sur l'Autriche, elle ajournait la solution des difficultés que cette grande détermination devait faire naître. Alors seulement elle pourrait ou évincer les uns, ou donner des indemnités aux autres. La république française s'engageait à recevoir la médiation du roi de Prusse pour sa réconciliation avec les princes et les États de l'Empire germanique; elle s'engageait même pendant trois mois à ne pas traiter en ennemis ceux des princes de la rive droite en faveur de qui Sa Majesté prussienne s'intéresserait. C'était le moyen assuré d'amener tout l'Empire à demander la paix par l'intermédiaire de la Prusse.

En effet, aussitôt que ce traité fut signé, le cabinet de Berlin fit solennellement annoncer sa détermination à l'Empire, et les motifs qui l'avaient dirigé. Il déclara à la diète qu'il of-

frait ses bons offices à l'Empire s'il désirait la paix, et, si la majorité des États la refusait, à ceux d'entre eux qui seraient obligés de traiter isolément pour leur sûreté personnelle. De son côté, l'Autriche adressa des réflexions très-amères à la diète; elle dit qu'elle désirait la paix autant que personne, mais qu'elle la croyait impossible; qu'elle choisirait le moment convenable pour en traiter, et que les États de l'Empire trouveraient beaucoup plus d'avantages à se confier à l'antique foi autrichienne qu'à des puissances parjures qui avaient manqué à tous leurs engagements. La diète, pour paraître se préparer à la guerre tout en demandant la paix, décréta pour cette campagne le quintuple contingent, et stipula que les États qui ne pourraient fournir des soldats auraient la faculté de s'en dispenser en donnant 240 florins par homme. En même temps elle décida que l'Autriche, venant de se lier avec l'Angleterre pour la continuation de la guerre, ne pouvait être médiatrice de la paix, et résolut de confier cette médiation à la Prusse. Il ne resta plus à déterminer que la forme et la composition de la députation.

Malgré ce vif désir de traiter, l'Empire ne le pouvait guère en masse, car il devait exiger, pour ses membres dépouillés de leurs États, des restitutions que la France n'aurait pu faire sans renoncer à la ligne du Rhin. Mais il était évident que, dans cette impossibilité de traiter collectivement, chaque prince se jetterait dans les bras de la Prusse, et ferait, par cet intermédiaire, sa paix particulière.

Ainsi, la république commençait à désarmer ses ennemis et à les forcer à la paix. Il n'y avait de bien résolus à la guerre que ceux qui avaient fait de grandes pertes, et qui n'espéraient pas recouvrer par des négociations ce qu'ils venaient de perdre par les armes. Telles devaient être les dispositions des princes de la rive gauche du Rhin dépouillés de leurs États, de l'Autriche privée des Pays-Bas, du Piémont évincé de la Savoie et de Nice. Ceux, au contraire, qui avaient eu le bon esprit de garder la neutralité, s'applaudissaient chaque jour, et de leur sagesse, et des avantages qu'elle leur valait. La Suède et le Danemark allaient envoyer des ambassadeurs auprès de la Convention. La Suisse, qui était devenue l'entrepôt du commerce du continent, persistait dans ses sages intentions, et adressait, par l'organe de M. Ochs, à l'envoyé Barthélemy, ces belles paroles : « Il faut « une Suisse à la France, et une France à la « Suisse. Il est, en effet, permis de supposer « que, sans la confédération helvétique, les « débris des anciens royaumes de Lorraine, « de Bourgogne et d'Arles, n'eussent point « été réunis à la domination française; et il « est difficile de croire que, sans la puissante « diversion et l'intervention décidée de la « France, on ne fût pas enfin parvenu à étouf- « fer la liberté helvétique dans son berceau. » La neutralité de la Suisse venait, en effet, de rendre un service éminent à la France, et avait contribué à la sauver. A ces pensées, M. Ochs en ajoutait d'autres non moins élevées. « On admirera peut-être un jour, » disait-il, « ce sentiment de justice naturelle « qui, nous faisant abhorrer toute influence « étrangère dans le choix de nos formes de « gouvernement, nous interdisait par là même « de nous ériger en juges du mode d'admi- « nistration publique choisi par nos voisins. « Nos pères n'ont censuré ni les grands feu- « dataires de l'empire germanique pour avoir « ravalé la puissance impériale, ni l'autorité « royale de France pour avoir comprimé les « grands feudataires. Ils ont vu successive- « ment les États-Généraux représenter la na- « tion française; les Richelieu, les Mazarin, « se saisir du pouvoir absolu; Louis XIV dé- « ployer à lui seul la puissance entière de la « nation; et les parlements prétendre parta- « ger au nom du peuple l'autorité publique; « mais jamais on ne les entendit, d'une voix « téméraire, s'arroger le droit de rappeler le « gouvernement français à telle ou telle pé- « riode de son histoire. Le bonheur de la « France fut leur vœu, son unité leur espoir, « l'intégrité de son territoire leur appui. »

Ces principes si élevés et si justes étaient la critique sévère de la politique de l'Europe, et les résultats que la Suisse en recueillait étaient une assez frappante démonstration de leur sagesse. L'Autriche, jalouse de son commerce, voulait le gêner par un cordon;

mais la Suisse réclama auprès du Wurtemberg et des États voisins, et obtint justice.

Les puissances italiennes souhaitaient la paix, celles du moins que leur imprudence pouvait exposer un jour à de fâcheux résultats. Le Piémont, quoique épuisé, avait assez perdu pour désirer encore de recourir aux armes. Mais la Toscane, entraînée malgré elle à sortir de sa neutralité, par l'ambassadeur anglais qui, la menaçant d'une escadre, ne lui avait donné que douze heures pour se décider, la Toscane était impatiente de revenir à son rôle, surtout depuis que les Français étaient aux portes de Gênes. En conséquence, le grand-duc avait ouvert une négociation qui venait de se terminer par un traité le plus aisé de tous à conclure. La bonne intelligence et l'amitié étaient rétablies entre les deux États, et le grand-duc restituait à la république les blés qui, dans ses ports, avaient été enlevés aux Français au moment de la déclaration de guerre. Même avant la négociation, il avait fait cette restitution de son propre mouvement. Ce traité, avantageux à la France pour le commerce du Midi, et surtout pour celui des grains, fut conclu le 21 pluviôse (9 février).

Venise, qui avait rappelé son envoyé de France, annonça qu'elle allait en désigner un autre et le faire partir pour Paris. Le pape, de son côté, regrettait les outrages faits aux Français.

La cour de Naples, égarée par les passions d'une reine insensée et les intrigues de l'Angleterre, était loin de songer à négocier, et faisait de ridicules promesses de secours à la coalition.

L'Espagne avait toujours besoin de la paix, et semblait attendre d'y être forcée par de nouveaux échecs.

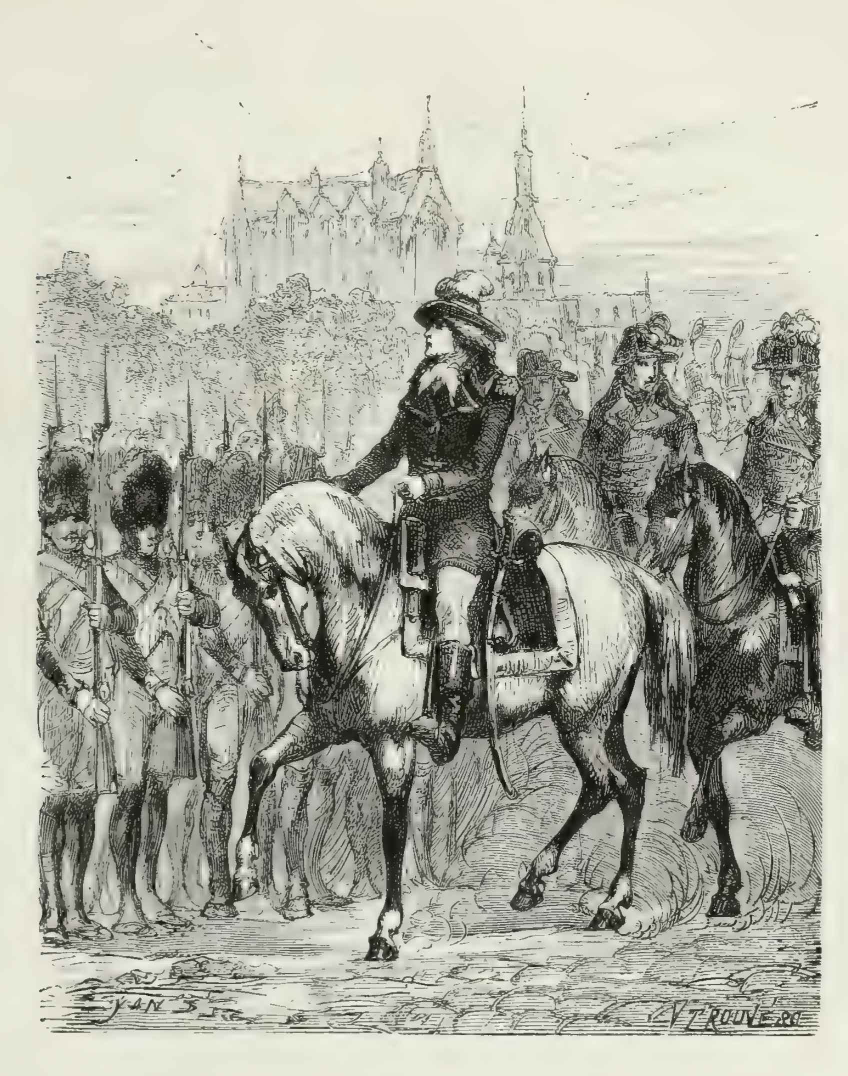
Une négociation non moins importante peut-être à cause de l'effet moral qu'elle devait produire, était celle qu'on avait entamée à Nantes avec les provinces insurgées. On a vu comment les chefs de la Vendée, divisés entre eux, presque abandonnés de leurs paysans, suivis à peine de quelques guerroyeurs déterminés, pressés de toutes parts par les généraux républicains, réduits à choisir entre une amnistie ou une destruction complète, avaient été amenés à traiter de la paix; on a vu comment Charette avait accepté une entrevue près de Nantes; comment le prétendu baron de Cormatin, major général de Puisaye, s'était présenté pour être le médiateur de la Bretagne; comment il voyageait avec Humbert, balancé entre le désir de tromper les républicains, de se concerter avec Charette, de séduire Canclaux, et l'ambition d'être le pacificateur de ces célèbres contrées. Le rendez-vous commun était à Nantes; les entrevues devaient commencer au château de la Jaunaye, à une lieue de cette ville, le 24 pluviôse (12 février).

Cormatin, arrivé à Nantes, avait voulu faire parvenir à Canclaux la lettre de Puisaye; mais cet homme, qui voulait tromper les républicains, ne sut pas même leur soustraire la connaissance de cette lettre si dangereuse. Elle fut connue et publiée, et lui obligé de déclarer que la lettre était supposée, qu'il n'en était point le porteur, et qu'il venait sincèrement négocier la paix. Il se trouva par là plus engagé que jamais. Ce rôle de diplomate habile trompant les républicains, donnant le mot à Charette, et séduisant Canclaux, lui échappait; il ne lui restait plus que celui de pacificateur. Il vit Charette, et le trouva réduit, par sa position, à traiter momentanément avec l'ennemi. Dès cet instant, Cormatin n'hésita plus à travailler à la paix. Il fut convenu que cette paix serait simulée, et qu'en attendant l'exécution des promesses de l'Angleterre on paraîtrait se soumettre à la république. Pour le moment, on songea à obtenir les meilleures conditions possibles. Cormatin et Charette, dès que les conférences furent ouvertes, remirent une note dans laquelle ils demandaient la liberté des cultes, des pensions alimentaires pour tous les ecclésiastiques de la Vendée, l'exemption de service militaire et d'impôt pendant dix ans, afin de réparer les maux de la guerre, des indemnités pour toutes les dévastations, l'acquittement des engagements contractés par les chefs pour les besoins de leurs armées, le rétablissement des anciennes divisions territoriales du pays et de son ancien mode d'administration, la formation de gardes territoriales sous les ordres des généraux actuels,

l'éloignement de toutes les armées républicaines, l'exclusion de tous les habitants de la Vendée qui étaient sortis du pays comme patriotes, et dont les royalistes avaient pris les biens, enfin une amnistie commune aux émigrés comme aux Vendéens. De pareilles demandes étaient absurdes, et ne pouvaient être admises. Les représentants accordèrent la liberté des cultes, des indemnités pour ceux dont les chaumières avaient été dévastées, l'exemption de service pour les jeunes gens de la présente réquisition, afin de repeupler les campagnes, la formation des gardes territoriales, sous les ordres des administrations, au nombre de deux mille hommes seulement; l'acquittement des bons signés par les généraux, jusqu'à la concurrence de deux millions. Mais ils refusèrent le rétablissement des anciennes divisions territoriales et des anciennes administrations, l'exemption d'impôt pendant dix ans, l'éloignement des armées républicaines, l'amnistie pour les émigrés, et ils exigèrent la rentrée dans leurs biens des Vendéens patriotes. Ils stipulèrent, de plus, que toutes ces concessions seraient renfermées non dans un traité, mais dans des arrêtés rendus par les représentants en mission; et que, de leur côté, les généraux vendéens signeraient une déclaration par laquelle ils reconnaîtraient la république, et promettraient de se soumettre à ses lois. Une dernière conférenece fut fixée pour le 29 pluviôse (17 février), car la trêve finissait le 30.

On demanda, avant de conclure la paix, que Stofflet fût appelé à ces conférences. Plusieurs officiers royalistes le désiraient, parce qu'ils pensaient qu'on ne devait pas traiter sans lui; les représentants le souhaitaient aussi, parce qu'ils auraient voulu comprendre dans une même transaction toute la Vendée. Stofflet était dans ce moment dirigé par l'ambitieux abbé Bernier, lequel était peu disposé à une paix qui allait le priver de toute son influence; d'ailleurs, Stofflet n'aimait pas à jouer le second rôle, et il voyait avec humeur toute cette négociation commencée et conduite sans lui. Cependant il consentit à se rendre aux conférences; il vint à la Jaunaye avec un grand nombre de ses officiers.

Le tumulte fut grand. Les partisans de la paix et ceux de la guerre étaient fort échauffés les uns contre les autres. Les premiers se groupaient autour de Charette : ils alléguaient que ceux qui voulaient continuer la guerre étaient ceux-là mêmes qui n'allaient jamais au combat; que le pays était ruiné et réduit aux abois; que les puissances n'avaient rien fait, et probablement ne feraient rien pour eux; ils se disaient aussi tout bas à l'oreille, qu'il fallait du reste attendre, gagner du temps au moyen d'une paix simulée, et que, si l'Angleterre tenait jamais ses promesses, on serait tout prêt à se lever. Les partisans de la guerre disaient, au contraire, qu'on ne leur offrait la paix que pour les désarmer, violer ensuite toutes les promesses et les immoler impunément; que poser les armes un instant, c'était amollir les courages, et rendre impossible toute insurrection à venir; que puisque la république traitait, c'était une preuve qu'elle-même était réduite à la dernière extrémité; qu'il suffisait d'attendre, et de déployer encore un peu de constance, pour voir arriver le moment où l'on pourrait tenter de grandes choses avec le secours des puissances; qu'il était indigne de chevaliers français de signer un traité avec l'intention secrète de ne pas l'exécuter, et que, du reste, on n'avait pas le droit de reconnaître la république, car c'était méconnaître les droits des princes pour lesquels on s'était battu si longtemps. Il y eut plusieurs conférences fort animées, et dans lesquelles on montra de part et d'autre beaucoup d'irritation. Un moment même il y eut des menaces fort vives de la part des partisans de Charette aux partisans de Stofflet, et l'on faillit en venir aux mains. Cormatin n'était pas le moins ardent des partisans de la paix; sa faconde, son agitation de corps et d'esprit, sa qualité de représentant de l'armée de Bretagne, avaient attiré sur lui l'attention. Malheureusement pour lui, il était suivi du nommé Solilhac, que le comité central de la Bretagne lui avait donné pour l'accompagner. Solilhac, étonné de voir Cormatin jouer un rôle si différent de celui dont on l'avait chargé, lui fit remarquer qu'il s'éloignait de ses instructions, et qu'on ne l'avait pas envoyé pour traiter de la paix. Cormatin fut fort embarrassé; Stofflet



Entrée solennelle de Charette à Nantes... (Page 214.)

et les partisans de la guerre triomphèrent en apprenant que la Bretagne songeait plutôt à se ménager un délai et à se concerter avec la Vendée qu'à se soumettre; ils déclarèrent que jamais ils ne poseraient les armes, puisque la Bretagne était décidée à les soutenir.

Le 29 pluviôse au matin (17 février), le conseil de l'armée de l'Anjou se réunit dans une salle particulière du château de la Jaunaye, pour prendre une détermination définitive. Les chefs de division de Stofflet tirèrent leurs sabres, et jurèrent *de couper le cou* au premier qui parlerait de paix; ils décidèrent entre eux la guerre. Charette, Sapinaud et leurs officiers décidèrent la paix dans une autre salle. A midi on devait se réunir sous une tente élevée dans la plaine, avec les représentants du peuple. Stofflet, n'osant leur déclarer en face la détermination qu'il avait prise, leur envoya dire qu'il n'acceptait pas leurs propositions. Les représentants laissèrent à une distance convenue le détachement qui les accompagnait, et se rendirent sous la tente. Charette laissa ses Vendéens à la même distance, et ne vint au rendez-vous qu'avec ses principaux officiers. Pendant ce temps on

vit Stofflet monter à cheval avec quelques forcenés qui l'accompagnaient, et partir au galop en agitant son chapeau et criant *vive le roi!* Sous la tante où Charette et Sapinaud conféraient avec les représentants, on n'avait plus à discuter, car l'ultimatum des représentants était accepté d'avance. On signa réciproquement les déclarations convenues. Charette, Sapinaud, Cormatin et les autres officiers signèrent leur soumission aux lois de la république; les représentants donnèrent les arrêtés contenant les conditions accordées aux chefs vendéens. La plus grande politesse régna de part et d'autre, et tout sembla faire espérer une réconciliation sincère.

Les représentants, qui voulaient donner un grand éclat à la soumission de Charette, lui préparèrent à Nantes une réception magnifique. La joie la plus vive régnait dans cette ville toute patriote. On se flattait de toucher enfin au terme de cette affreuse guerre civile, on s'applaudissait de voir un homme aussi distingué que Charette rentrer dans le sein de la république, et peut-être consacrer son épée à la servir. Le jour désigné pour son entrée solennelle, la garde nationale et l'armée de l'Ouest furent mises sous les armes. Tous les habitants, pleins de joie et de curiosité, accouraient pour voir et pour fêter ce chef célèbre. On le reçut aux cris de *vive la république! vive Charette!* Il avait son costume de général vendéen, et portait la cocarde tricolore. Charette était dur, défiant, rusé, intrépide; tout cela se retrouvait dans ses traits et dans sa personne. Une taille moyenne, un œil petit et vif, un nez relevé à la tartare, une large bouche, lui donnaient l'expression la plus singulière et la plus convenable à son caractère. En accourant au-devant de lui, chacun chercha à deviner ses sentiments. Les royalistes crurent voir l'embarras et le remords sur son visage. Les républicains le trouvèrent joyeux et presque enivré de son triomphe. Il devait l'être, malgré l'embarras de sa position; car ses ennemis lui procuraient la plus belle et la première récompense qu'il eût encore reçue de ses exploits.

A peine cette paix fut-elle signée, qu'on songea à réduire Stofflet, et à faire accepter aux chouans les conditions accordées à Charette. Celui-ci parut sincère dans ses témoignages : il répandit des proclamations dans le pays, pour faire rentrer tout le monde dans le devoir. Les habitants furent extrêmement joyeux de cette paix. Les hommes tout à fait voués à la guerre furent organisés en gardes territoriales, et l'on en laissa le commandement à Charette pour faire la police de la contrée. C'était l'idée de Hoche qu'on défigura pour satisfaire les chefs vendéens, qui, ayant à la fois des arrière-pensées et des défiances, voulaient conserver sous leurs ordres les hommes les plus aguerris. Charette promit même son secours contre Stofflet, si celui-ci, pressé dans la haute Vendée, venait se replier sur le Marais.

Aussitôt le général Canclaux fut envoyé à la poursuite de Stofflet. Ne laissant qu'un corps d'observation autour du pays de Charette, il porta la plus grande partie de ses troupes sur le Layon. Stofflet, voulant imposer par un coup d'éclat, fit une tentative sur Chalonne, qui fut vivement repoussée, et se replia sur Saint-Florent. Il déclara Charette traître à la cause de la royauté, et fit prononcer contre lui une sentence de mort. Les représentants qui savaient qu'une pareille guerre devait se terminer non-seulement en employant les armes, mais en désintéressant les ambitieux, en donnant des secours aux hommes sans ressource, avaient aussi répandu l'argent. Le comité de salut public leur avait ouvert un crédit sur ses fonds secrets. Ils donnèrent 60,000 francs en numéraire et 365,000 en assignats à divers officiers de Stofflet. Son major général Trotouin reçut 100,000 francs, dont moitié en argent, moitié en assignats, et se détacha de lui. Il écrivit une lettre adressée aux officiers de l'armée d'Anjou, pour les engager à la paix, en leur donnant les raisons les plus capables de les ébranler.

Tandis qu'on employait ces moyens sur l'armée d'Anjou, les représentants pacificateurs de la Vendée s'étaient rendus en Bretagne, pour amener les chouans à une semblable transaction. Cormatin les avait suivis; il était maintenant tout à fait engagé dans le système de la paix, et il avait l'ambition de

faire à Rennes l'entrée triomphale que Charette avait faite à Nantes. Malgré la trêve, beaucoup d'actes de brigandage avaient été commis par les chouans. Ceux-ci n'étant pour la plupart que des bandits sans attachement à aucune cause, se souciant fort peu des vues politiques qui engageaient leurs chefs à signer une suspension d'armes, ne prenaient aucun soin de l'observer, et ne songeaient qu'à butiner. Quelques représentants, voyant la conduite des Bretons, commençaient à se défier de leurs intentions, et pensaient déjà qu'il fallait renoncer à la paix. Boursault était le plus prononcé dans ce sens. Le représentant Bollet, au contraire, zélé pacificateur, croyait que, malgré quelques actes d'hostilité, un accommodement était possible, et qu'il ne fallait employer que la douceur. Hoche, courant de cantonnement en cantonnement, à des distances de quatre-vingts lieues, n'ayant jamais un moment de repos, placé entre les représentants qui voulaient la guerre et ceux qui voulaient la paix, entre les jacobins des villes, qui l'accusaient de faiblesse et de trahison, et les royalistes, qui l'accusaient de barbarie, Hoche était abreuvé de dégoûts, sans se refroidir néanmoins dans son zèle. « Vous me souhaitez encore une « campagne des Vosges, » écrivait-il à un de ses amis ; « comment voulez-vous faire une « pareille campagne contre des chouans, et « presque sans armée ? » Ce jeune capitaine voyait ses talents consumés dans une guerre ingrate, tandis que des généraux, tous inférieurs à lui, s'immortalisaient en Hollande, sur le Rhin, à la tête des plus belles armées de la république. Cependant il continuait sa tâche avec ardeur et une profonde connaissance des hommes et de sa situation. On a vu qu'il avait déjà donné les conseils les plus sages ; par exemple, d'indemniser les insurgés restés paysans, et d'enrôler ceux que la guerre avait faits soldats. Une plus grande habitude du pays lui avait fait découvrir les véritables moyens d'en apaiser les habitants, et de les rattacher à la république. « Il faut, » disait-il, « continuer de traiter avec les chefs « des chouans ; leur bonne foi est fort dou- « teuse, mais il faut en avoir avec eux. On « gagnera ainsi par la confiance ceux qui ne « demandent qu'à être rassurés. Il faudra « gagner par des grades ceux qui sont ambi- « tieux, par de l'argent ceux qui ont des be- « soins ; on les divisera ainsi entre eux, et « l'on chargera de la police ceux dont on sera « sûr, en leur confiant les gardes territo- « riales, dont on vient de souffrir l'institu- « tion. Du reste, il faudra distribuer vingt- « cinq mille hommes en plusieurs camps, « pour surveiller tout le pays ; placer autour « des côtes un service de chaloupes canon- « nières qui seront dans un mouvement con- « tinuel ; faire transporter les arsenaux, les « armes et les munitions, des villes ouvertes « dans les forts et les places défendues. « Quant aux habitants il faudra se servir, « auprès d'eux des prêtres, et donner quel- « ques secours aux plus indigents. Si l'on « parvient à répandre la confiance par le « moyen des prêtres, la chouannerie tombera « sur-le-champ. — Répandez, » écrivait-il à ses officiers généraux, le 27 ventôse, « ré- « pandez la loi salutaire que la Convention « vient de rendre sur la liberté des cultes ; « prêchez vous-mêmes la tolérance religieuse ; « Les prêtres, certains qu'on ne les troublera « plus dans l'exercice de leur ministère, de- « viendront vos amis, ne fût-ce que pour être « tranquilles. Leur caractère les porte à la « paix ; voyez-les, dites-leur que la continua- « tion de la guerre les exposera de nouveau « à être chagrinés, non par les républicains, « qui respectent les opinions religieuses, mais « par les chouans, qui ne reconnaissent ni « Dieu ni loi, et veulent dominer et piller « sans cesse. Il en est parmi eux des pauvres, « et en général ils sont très-intéressés ; ne « négligez pas de leur offrir quelque se- « cours, mais sans ostentation, et avec toute « la délicatesse dont vous êtes capables. Par « eux vous connaîtrez toutes les manœuvres « de leur parti, et vous obtiendrez qu'ils re- « tiennent leurs paysans dans leurs campa- « gnes, et les empêchent de se battre. Vous « sentez qu'il faut, pour parvenir à ce but, « la douceur, l'aménité, la franchise. Enga- « gez quelques officiers et soldats à assister « respectueusement à quelques-unes de leurs « cérémonies, mais en ayant soin de ne ja- « mais les troubler. La patrie attend de vous

« le plus grand dévouement; tous les moyens « sont bons pour la servir, lorsqu'ils s'accor- « dent avec les lois, l'honneur et la dignité « républicaine. » Hoche ajoutait à cet avis celui de ne rien prendre dans le pays pour la nourriture des armées, pendant quelque temps au moins. Quant aux projets des Anglais, il voulait, pour les prévenir, qu'on s'emparât de Jersey et de Guernesey, et qu'on établît une chouannerie en Angleterre, pour les occuper chez eux. Il songeait aussi à l'Irlande; mais il écrivait qu'il s'en expliquerait verbalement avec le comité de salut public.

Ces moyens, choisis avec un grand sens, et employés en plus d'un endroit avec beaucoup d'adresse, avaient déjà parfaitement réussi. La Bretagne était tout à fait divisée; tous les chouans qui s'étaient montrés à Rennes avaient été caressés, payés, rassurés, et décidés à déposer les armes. Les autres, plus opiniâtres, comptant sur Stofflet et sur Puisaye, voulaient persister à faire la guerre. Cormatin continuait de courir des uns aux autres pour les amener à la Prévalaye, et les engager à traiter. Malgré l'ardeur que cet aventurier montrait à pacifier le pays, Hoche, qui avait entrevu son caractère et sa vanité, se défiait de lui, et se doutait qu'il manquerait de parole aux républicains comme il avait fait aux royalistes. Il l'observait avec grande attention, pour s'assurer s'il travaillait sincèrement et sans arrière-pensée à l'œuvre d'une réconciliation.

De singulières intrigues vinrent se combiner avec toutes ces circonstances, pour amener la pacification tant désirée par les républicains. On a vu précédemment Puisaye à Londres, tâchant de faire concourir le cabinet anglais à ses projets; on a vu les trois princes français sur le continent, l'un attendant un rôle à Arnheim, l'autre se battant sur le Rhin, le troisième, en sa qualité de régent, correspondant de Vérone avec tous les cabinets et entretenant une agence secrète à Paris. Puisaye avait conduit ses projets en homme aussi actif qu'habile. Sans passer par l'intermédiaire du vieux duc d'Harcourt, inutile ambassadeur du régent à Londres, il s'adressa directement aux ministres anglais. Pitt, invisible d'ordinaire pour cette émigration qui pullulait dans les rues de Londres, et l'assiégeait de projets et de demandes de secours, accueillit sur-le-champ l'organisateur de la Bretagne, l'aboucha avec le ministre de la guerre Windham, qui était un ardent ami de la monarchie et voulait la maintenir ou la rétablir partout. Les projets de Puisaye, mûrement examinés, furent adoptés en entier. L'Angleterre promit une armée, une escadre, de l'argent, des armes, des munitions immenses, pour descendre sur les côtes de France; mais on exigea de Puisaye le secret à l'égard de ses compatriotes, et surtout du vieux duc d'Harcourt, envoyé du régent. Puisaye ne demandait pas mieux que de tout faire à lui seul; il fut impénétrable pour le duc d'Harcourt, pour tous les autres agents des princes à Londres, et surtout pour les agents de Paris, qui correspondaient avec le secrétaire même du duc d'Harcourt. Puisaye écrivit seulement au comte d'Artois pour lui demander des pouvoirs extraordinaires, et lui offrir de venir se mettre à la tête de l'expédition. Le prince envoya les pouvoirs, et promit de venir commander de sa personne. Bientôt les projets de Puisaye furent soupçonnés, malgré ses efforts pour les cacher. Tous les émigrés repoussés par Pitt et éconduits par Puisaye furent unanimes. Puisaye, suivant eux, était un intrigant vendu au perfide Pitt, et méditant des projets fort suspects. Cette opinion, répandue à Londres, s'établit bientôt à Vérone chez les conseillers du régent. Déjà, dans cette petite cour, on se défiait beaucoup de l'Angleterre depuis l'affaire de Toulon; on concevait surtout des inquiétudes dès qu'elle voulait se servir de l'un des princes. Cette fois on ne manqua pas de demander avec une espèce d'anxiété ce qu'elle voulait faire de M. le comte d'Artois, pourquoi le nom de Monsieur n'était pas compris dans ces projets, si elle croyait pouvoir se passer de lui, etc. Les agents de Paris, qui tenaient leur mission du régent, et partageaient ses idées sur l'Angleterre, n'ayant pu obtenir aucune communication de Puisaye, répétèrent les mêmes propos sur l'entreprise qui se préparait à Londres. Un autre motif les engageait surtout à la désapprouver. Le régent songeait à recourir à l'Espagne, et voulait s'y faire trans-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Stofflet.

porter, pour être plus voisin de la Vendée et de Charette, qui était son héros. De leur côté, les agents de Paris s'étaient mis en rapport avec un émissaire de l'Espagne, qui les avait engagés à se servir de cette puissance, et leur avait promis qu'elle ferait pour Monsieur et pour Charette ce que l'Angleterre projetait pour le comte d'Artois et pour Puisaye. Mais il fallait attendre qu'on pût transporter Monsieur des Alpes aux Pyrénées, par la Méditerranée, et préparer une expédition considérable. Les intrigants de Paris étaient donc tout à fait portés pour l'Espagne. Ils prétendaient qu'elle effarouchait moins les Français que l'Angleterre, parce qu'elle avait des intérêts moins opposés ; que d'ailleurs elle avait déjà gagné Tallien, par sa femme, fille du banquier espagnol Cabarrus ; ils osaient même dire qu'on était sûr de Hoche, tant l'imposture leur coûtait peu pour donner de l'importance à leurs projets ! Mais l'Espagne, ses vaisseaux, ses troupes, n'étaient rien, suivant eux, au prix des beaux plans qu'ils prétendaient nouer dans l'intérieur. Placés au sein de la capitale, ils voyaient se manifester un mouvement d'indignation prononcé

contre le système révolutionnaire. Il fallait, disaient-ils, exciter ce mouvement et tâcher de le faire tourner au profit du royalisme; mais pour cela les royalistes devaient se montrer le moins redoutables possible, car la Montagne se fortifiait de toutes les craintes qu'inspirait la contre-révolution. Il suffirait d'une victoire de Charette, d'une descente des émigrés en Bretagne pour rendre au parti révolutionnaire la force qu'il avait perdue, et dépopulariser les thermidoriens dont on avait besoin. Charette venait de faire la paix, mais il fallait qu'il se tînt prêt à reprendre les armes; il fallait que l'Anjou, que la Bretagne, parussent aussi se soumettre pour un temps; que pendant ce temps on séduisît les chefs du gouvernement et les généraux, qu'on laissât les armées passer le Rhin et s'engager en Allemagne, puis, que tout à coup on surprît la Convention endormie, et qu'on proclamât la royauté dans la Vendée, dans la Bretagne, à Paris même. Une expédition de l'Espagne, portant le régent et concourant avec ces mouvements simultanés, pourrait alors décider la victoire de la royauté. Quant à l'Angleterre, on ne devait lui demander que son argent (car il en fallait à ces messieurs), et la tromper ensuite. Ainsi, chacun des mille agents employés pour la contre-révolution rêvait à sa manière, imaginant des moyens suivant sa position, et voulait être le restaurateur principal de la monarchie. Le mensonge, l'intrigue, étaient les seules ressources de la plupart, et l'argent leur principale prétention.

Avec de telles idées, l'agence de Paris, du genre de celle que Puisaye préparait en Angleterre, devait chercher à écarter pour le moment toute entreprise, à pacifier les provinces insurgées, et à y faire signer une paix simulée. A la faveur de la trêve accordée aux chouans, Lemaître, Brottier et Laville-Heurnois venaient de se ménager des communications avec les provinces insurgées. Le régent les avait chargés de faire parvenir des lettres à Charette, ils les confièrent à un ancien officier de marine, Duverne de Presle, privé de son état et cherchant un emploi. Ils lui donnèrent en même temps la commission de contribuer à la pacification, en conseillant aux insurgés de temporiser, d'attendre des secours de l'Espagne et un mouvement de l'intérieur. Cet envoyé se rendit à Rennes, d'où il fit parvenir les lettres du régent à Charette, et conseilla ensuite à tout le monde une soumission momentanée. D'autres encore furent chargés du même soin par les agents de Paris, et bientôt les idées de paix, déjà très-répandues en Bretagne, se propagèrent encore davantage. On dit partout qu'il fallait poser les armes, que l'Angleterre trompait les royalistes, qu'on devait tout attendre de la Convention, qu'elle allait rétablir elle même la monarchie, et que dans le traité signé avec Charette se trouvaient des articles secrets portant la condition de reconnaître bientôt pour roi le jeune orphelin du Temple, Louis XVII. Cormatin, dont la position était devenue fort embarrassante, qui avait manqué aux ordres de Puisaye et du comité central, trouva dans le système des agents de Paris une excuse et un encouragement pour sa conduite. Il paraît même qu'on lui fit espérer le commandement de la Bretagne à la place de Puisaye. A force de soins, il parvint à réunir les principaux chouans à la Prévalaye, et les conférences commencèrent.

Dans cet intervalle, MM. de Tinténiac et de La Roberie venaient d'être envoyés de Londres par Puisaye, le premier pour apporter aux chouans de la poudre, de l'argent, et la nouvelle d'une prochaine expédition; le second pour faire parvenir à son oncle Charette l'invitation de se tenir prêt à seconder la descente en Bretagne, et enfin tous deux pour faire rompre les négociations. Ils avaient cherché à débarquer avec quelques émigrés vers les Côtes-du-Nord; les chouans, avertis, étant accourus à leur rencontre, avaient eu un engagement avec les républicains, et avaient été battus. MM. de La Roberie et de Tinténiac s'étaient sauvés par miracle; mais la trêve était compromise, et Hoche, qui commençait à se méfier des chouans, qui soupçonnait la bonne foi de Cormatin, voulait le faire arrêter. Cormatin protesta de sa bonne foi auprès des représentants, et obtint que la trêve ne serait pas rompue. Les conférences continuèrent à la Prévalaye. Un agent de Stofflet vint y prendre part. Stofflet, battu,

poursuivi, réduit à l'extrémité, privé de toutes ses ressources par la découverte du petit arsenal qu'il avait dans un bois, demandait enfin à être admis à traiter, et venait d'envoyer un représantant à la Prévalaye. C'était le général Beauvais. Les conférences furent extrêmement vives, comme elles l'avaient été à la Jaunaye. Le général Beauvais y soutint encore le système de la guerre, malgré la triste position du chef qui l'envoyait, et prétendit que Cormatin, ayant signé la paix de la Jaunaye et reconnu la république, avait perdu le commandement dont Puisaye l'avait revêtu, et ne pouvait plus délibérer. M. de Tinténiac, parvenu malgré tous les dangers au lieu des conférences, voulut les rompre au nom de Puisaye, et retourner aussitôt à Londres; mais Cormatin et les partisans de la paix l'en empêchèrent. Cormatin décida enfin la majorité à une transaction, en lui donnant pour raison qu'on gagnerait du temps par une soumission apparente, et qu'on endormirait la surveillance des républicains. Les conditions étaient les mêmes que celles accordées à Charette : liberté des cultes, indemnités à ceux dont les propriétés avaient été dévastées, exemption de la réquisition, institution des gardes territoriales. Il y avait une condition de plus dans le traité actuel : c'était un million et demi pour les principaux chefs, dont Cormatin devait avoir sa part. « Pour ne pas cesser un instant, dit le général Beauvais, de faire acte de mauvaise foi, Cormatin, au moment de signer, mit le sabre à la main, jura de reprendre les armes à la première occasion, et recommanda à chacun de conserver jusqu'à nouvel ordre l'organisation établie et le respect dû à tous les chefs. »

Les chefs royalistes se transportèrent ensuite à la Mabilaye, à une lieue de Rennes, pour signer le traité dans une réunion solennelle avec les représentants. Beaucoup d'entre eux ne voulaient pas s'y rendre, mais Cormatin les y entraîna. La réunion eut lieu avec les mêmes formalités qu'à la Jaunaye. Les chouans avaient demandé que Hoche ne s'y trouvât pas, à cause de son extrême défiance : on y consentit. Le 1er floréal (20 avril), les représentants donnèrent les mêmes arrêtés qu'à la Jaunaye, et les chouans signèrent une déclaration par laquelle ils reconnaissaient la république et se soumettaient à ses lois.

Le lendemain, Cormatin fit son entrée à Rennes, comme Charette à Nantes. Le mouvement qu'il s'était donné, l'importance qu'il s'était arrogée, le faisaient considérer comme le chef des royalistes bretons. On lui attribuait tout, et les exploits de cette foule de chouans inconnus, qui avaient mystérieusement parcouru la Bretagne, et cette paix qu'on désirait depuis si longtemps. Il reçut une espèce de triomphe. Applaudi par les habitants, caressé par les femmes, pourvu d'une forte somme d'assignats, il recueillait tous les profits et tous les honneurs de la guerre, comme s'il l'avait longtemps soutenue. Il n'était cependant débarqué en Bretagne que pour jouer ce singulier rôle. Néanmoins il n'osait plus écrire à Puisaye; il ne se hasardait plus à sortir de Rennes, ni à s'enfoncer dans le pays, de peur d'y être fusillé par les mécontents. Les principaux chefs retournèrent dans leurs divisions, écrivirent à Puisaye qu'on les avait trompés, qu'il n'avait qu'à venir, et qu'au premier signal ils se lèveraient pour voler à sa rencontre. Quelques jours après, Stofflet, se voyant abandonné, signa la paix à Saint-Florent, aux mêmes conditions.

Tandis que les deux Vendées et la Bretagne se soumettaient, Charette venait enfin de recevoir pour la première fois une lettre du régent; elle était datée du 1er février. Ce prince l'appelait le second fondateur de la monarchie, lui parlait de sa reconnaissance, de son admiration, de son désir de le rejoindre, et le nommait son lieutenant général. Ces témoignages arrivaient un peu tard. Charette, tout ému, répondit aussitôt au régent que la lettre dont il venait d'être honoré transportait son âme de joie; que son dévouement et sa fidélité seraient toujours les mêmes; que la nécessité seule l'avait obligé de céder, mais que sa soumission n'était qu'apparente; que *lorsque les parties seraient mieux liées,* il reprendrait les armes, et serait prêt à mourir sous les yeux de son prince et pour la plus belle des causes.

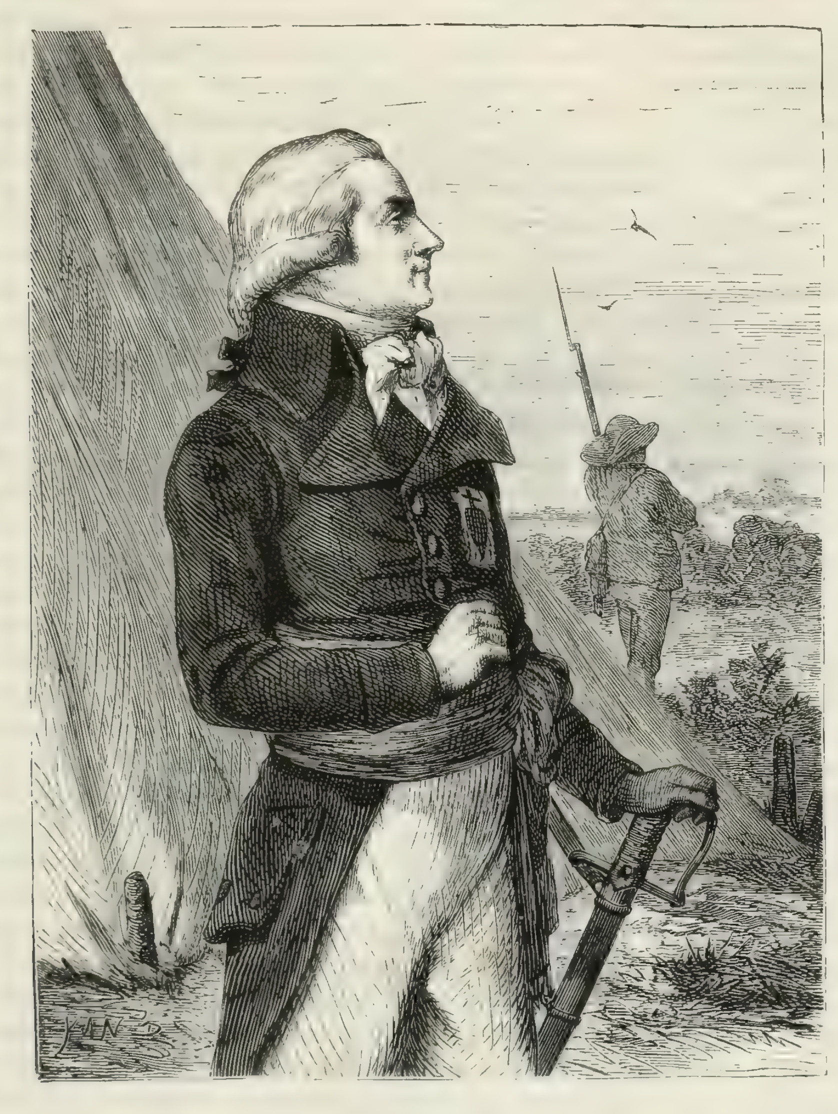
Telle fut cette première pacification des provinces insurgées. Comme l'avait deviné Hoche, elle n'était qu'apparente; mais, comme il l'avait senti aussi, on pouvait la rendre funeste aux chefs vendéens en habituant le pays au repos, aux lois de la république, et en calmant ou occupant d'une autre manière cette ardeur de combattre qui animait quelques hommes. Malgré les assurances de Charette au régent, et des chouans à Puisaye, toute ardeur devait s'éteindre dans les âmes après quelques mois de calme. Ces menées n'étaient plus que des actes de mauvaise foi, excusables sans doute dans l'aveuglement des guerres civiles, mais qui ôtent à ceux qui se les permettent le droit de se plaindre des sévérités de leurs adversaires.

Les représentants et les généraux républicains mirent le plus grand scrupule à faire exécuter les conditions accordées. Il est sans doute inutile de montrer l'absurdité du bruit répandu alors, et même répété depuis, que les traités signés renfermaient des articles secrets, portant la promesse de mettre Louis XVII sur le trône; comme si des représentants avaient pu être assez fous pour prendre de tels engagements! comme s'il eût été possible qu'on voulût sacrifier à quelques partisans une république qu'on persistait à maintenir contre toute l'Europe! Du reste, aucun des chefs, en écrivant aux princes ou aux divers agents royalistes, n'a jamais osé avancer une telle absurdité. Charette, mis plus tard en jugement pour avoir violé les conditions faites avec lui, n'osa pas non plus faire valoir cette excuse puissante de la non-exécution d'un article secret. Puisaye, dans ses Mémoires, a jugé l'assertion aussi niaise que fausse; et on ne la rappellerait point ici, si elle n'avait été reproduite dans une foule de Mémoires.

Cette paix n'avait pas seulement pour résultat d'amener le désarmement de la contrée; concourant avec celle de la Prusse, de la Hollande et de la Toscane, et avec les intentions manifestées par plusieurs autres États, elle eut encore l'avantage de produire un effet moral très-grand. On vit la république reconnue à la fois par ses ennemis du dedans et du dehors, par la coalition et par le parti royaliste lui-même.

Il ne restait plus, parmi les ennemis décidés de la France, que l'Autriche et l'Angleterre. La Russie était trop éloignée pour être dangereuse; l'Empire était prêt à se désunir et incapable de soutenir la guerre. Le Piémont était épuisé; l'Espagne, partageant peu les chimériques espérances des intrigants royalistes, soupirait après la paix; et la colère de la cour de Naples était aussi impuissante que ridicule. Pitt, malgré les triomphes inouïs de la république française, malgré une campagne sans exemple dans les annales de la guerre, n'était point ébranlé; et sa ferme intelligence avait compris que tant de victoires, funestes au continent, n'étaient nullement dommageables pour l'Angleterre. Le stathouder, les princes d'Allemagne, l'Autriche, le Piémont, l'Espagne, avaient perdu à cette guerre une partie de leurs États; mais l'Angleterre avait acquis sur les mers une supériorité incontestable; elle dominait la Méditerranée et l'Océan; elle avait saisi une moitié des flottes hollandaises; elle forçait la marine de l'Espagne à s'épuiser contre celle de la France; elle travaillait à s'emparer de nos colonies, elle allait occuper toutes celles des Hollandais, et assurer à jamais son empire dans l'Inde. Il lui fallait pour cela encore quelque temps de guerre et d'aberrations politiques chez les puissances du continent. Il lui importait donc d'exciter les hostilités en donnant des secours à l'Autriche, en réveillant le zèle de l'Espagne, en préparant de nouveaux désordres dans les provinces méridionales de la France. Tant pis pour les puissances belligérantes, si elles étaient battues dans une nouvelle campagne : l'Angleterre n'avait rien à craindre; elle continuait ses progrès sur les mers, dans l'Inde et l'Amérique. Si, au contraire, les puissances étaient victorieuses, elle y gagnait de replacer dans les mains de l'Autriche les Pays-Bas, qu'elle craignait surtout de voir dans les mains de la France. Tels étaient les calculs meurtriers, mais profonds, du ministre anglais.

Malgré les pertes que l'Angleterre avait essuyées, soit par les prises, soit par les dé-



De Sapinaud.

faites du duc d'York, soit par les dépenses énormes qu'elle avait faites pour fournir de l'argent à la Prusse et au Piémont, elle possédait encore des ressources plus grandes que ne le croyaient et les Anglais et Pitt lui-même. Il est vrai qu'elle se plaignait amèrement des prises nombreuses, de la disette, et de la cherté de tous les objets de consommation. Les navires de commerce anglais, ayant seuls continué à circuler sur les mers, étaient naturellement plus exposés à être pris par les corsaires que ceux des autres nations. Les assurances, qui étaient devenues alors un grand objet de spéculation, les rendaient téméraires, et souvent ils n'attendaient pas d'être convoyés : c'est là ce qui procurait tant d'avantages à nos corsaires. Quant à a disette, elle était générale dans toute l'Europe. Sur le Rhin, autour de Francfort, le boisseau de seigle coûtait 15 florins. L'énorme consommation des armées, la multitude de bras enlevés à l'agriculture, les désordres de la malheureuse Pologne, qui n'avait presque pas fourni de grains cette année, avaient amené cette disette extraordinaire. D'ailleurs les transports par la Baltique en Angleterre

étaient devenus presque impossibles, depuis que les Français étaient maîtres de la Hollande. C'est dans le nouveau monde que l'Europe avait été obligée d'aller s'approvisionner; elle vivait en ce moment de la surabondance des produits de ces terres vierges que les Américains du Nord venaient de livrer à l'agriculture. Mais les transports étaient coûteux, et le prix du pain était monté en Angleterre à un taux excessif. Celui de la viande n'était pas moins élevé. Les laines d'Espagne n'arrivaient plus depuis que les Français occupaient les ports de la Biscaye, et la fabrication des draps allait être interrompue. Aussi, pendant qu'elle était en travail de sa grandeur future, l'Angleterre souffrait cruellement. Les ouvriers se révoltaient dans toutes les villes manufacturières, le peuple demandait la paix à grands cris, et il arrivait au parlement des pétitions couvertes de milliers de signatures, implorant la fin de cette guerre désastreuse. L'Irlande, agitée pour des concessions qu'on venait de lui retirer, allait ajouter de nouveaux embarras à ceux dont le gouvernement était déjà chargé.

A travers ces circonstances pénibles, Pitt voyait des motifs et des moyens de continuer la guerre. D'abord, elle flattait les passions de sa cour, elle flattait même celles du peuple anglais, qui avait contre la France un fond de haine qu'on pouvait toujours ranimer au milieu des plus cruelles souffrances; ensuite, malgré les pertes du commerce, pertes qui prouvaient d'ailleurs que les Anglais continuaient seuls à parcourir les mers, Pitt voyait ce commerce augmenté, depuis deux ans, de la jouissance exclusive de tous les débouchés de l'Inde et de l'Amérique. Il avait reconnu que les exportations s'étaient singulièrement accrues depuis le commencement de la guerre, et il pouvait entrevoir déjà l'avenir de sa nation. Il trouvait dans les emprunts des ressources dont la fécondité l'étonnait lui-même. Les fonds ne baissaient pas; la perte de la Hollande les avait peu affectés, parce que, l'événement étant prévu, une énorme quantité de capitaux s'était portée d'Amsterdam à Londres. Le commerce hollandais, quoique patriote, se défiait néanmoins des événements, et avait cherché à mettre ses richesses en sûreté, en les transportant en Angleterre. Pitt avait parlé d'un nouvel emprunt considérable, et, malgré la guerre, il avait vu les offres se multiplier. L'expérience a prouvé, depuis, que la guerre, interdisant les spéculations commerciales, et ne permettant plus que les spéculations sur les fonds publics, facilite les emprunts, loin de les rendre plus difficiles. Cela doit arriver encore plus naturellement dans un pays qui, n'ayant pas de frontières, ne voit jamais dans la guerre une question d'existence, mais seulement une question de commerce et de débouchés. Pitt résolut donc, au moyen des riches capitaux de sa nation, de fournir des fonds à l'Autriche, d'augmenter sa marine, de réorganiser son armée de terre pour la porter dans l'Inde ou l'Amérique, et de donner aux insurgés français des secours considérables. Il fit avec l'Autriche un traité de subsides, semblable à celui qu'il avait fait l'année précédente avec la Prusse. Cette puissance avait des soldats, et elle promettait de tenir au moins deux cent mille hommes effectifs sur pied; mais elle manquait d'argent; elle ne pouvait plus ouvrir d'emprunts ni en Suisse, ni à Francfort, ni en Hollande. L'Angleterre s'engagea non pas à lui fournir des fonds, mais à garantir l'emprunt qu'elle allait ouvrir à Londres. Garantir les dettes d'une puissance comme l'Autriche, c'était presque s'engager à les payer; mais l'opération, sous cette forme, était plus aisée à justifier devant le parlement. L'emprunt était de 4 millions 600,000 livres sterling (115 millions de francs), l'intérêt à 5 pour 100. Pitt ouvrit en même temps un emprunt de 18 millions sterling pour le compte de l'Angleterre, à 4 pour 100. L'empressement des capitalistes fut extrême; et comme l'emprunt autrichien était garanti par le gouvernement anglais, et qu'il portait un plus haut intérêt, ils exigèrent que, pour deux tiers pris dans l'emprunt anglais, on leur donnât un tiers dans l'emprunt autrichien. Pitt, après s'être ainsi assuré de l'Autriche, chercha à réveiller le zèle de l'Espagne, mais il le trouva éteint. Il prit à sa solde les régiments émigrés de Condé, et il dit à Puisaye que, la pacification de la Vendée diminuant la confiance qu'inspiraient les

provinces insurgées, il lui donnerait une escadre, le matériel d'une armée, et les émigrés enrégimentés, mais point de soldats anglais; et que si, comme on l'écrivait de Bretagne, les dispositions des royalistes n'étaient pas changées, et si l'expédition réussissait, il tâcherait de la rendre décisive, en y envoyant une armée. Il résolut ensuite de porter sa marine de quatre-vingt mille marins à cent mille. Il imagina pour cela une espèce de conscription. Chaque vaisseau marchand était tenu de fournir un matelot par sept hommes d'équipage : c'était une dette que le commerce devait acquitter pour la protection qu'il recevait de la marine militaire. L'agriculture et l'industrie manufacturière devaient également des secours à la marine, qui leur assurait des débouchés; en conséquence, chaque paroisse était obligée de fournir aussi un matelot. Pitt s'assura ainsi le moyen de donner à la marine anglaise un développement extraordinaire. Les vaisseaux anglais étaient très-inférieurs pour la construction aux vaisseaux français ; mais l'immense supériorité du nombre, l'excellence des équipages, et l'habileté des officiers de mer, ne rendaient pas la rivalité possible.

Avec tous ces moyens réunis, Pitt se présenta au parlement. L'opposition s'était augmentée cette année de vingt membres à peu près. Les partisans de la paix et de la révolution française étaient plus animés que jamais, et ils avaient des faits puissants à opposer au ministre. Le langage que Pitt prêta à la couronne, et qu'il tint lui-même pendant cette session, l'une des plus mémorables du parlement anglais par l'importance des questions et par l'éloquence de Fox et de Sheridan, fut infiniment adroit. Il convint que la France avait obtenu des triomphes inouïs; mais ces triomphes, loin de décourager ses ennemis, disait-il, devaient au contraire leur donner plus d'opiniâtreté et de constance. C'était toujours à l'Angleterre que la France en voulait; c'était sa Constitution, sa prospérité qu'elle cherchait à détruire; il était à la fois peu prudent et peu honorable de céder devant une haine aussi redoutable. Dans le moment surtout, déposer les armes serait, disait-il, une faiblesse désastreuse. La France, n'ayant plus que l'Autriche et l'Empire à combattre, les accablerait; fidèle alors à sa haine, elle reviendrait, libre de ses ennemis du continent, se jeter sur l'Angleterre, qui, seule désormais dans cette lutte, aurait à soutenir un choc terrible. On devait donc profiter du moment où plusieurs puissances luttaient encore, pour attaquer de concert l'ennemi commun, pour faire rentrer la France dans ses limites, pour lui enlever les Pays-Bas et la Hollande, pour refouler dans son sein et ses armées, et son commerce, et ses principes funestes. Du reste, il ne fallait plus qu'un effort, un seul, pour l'accabler. Elle avait vaincu, sans doute, mais en s'épuisant, en employant des moyens barbares, qui s'étaient usés par leur violence même. Le *maximum*, les *réquisitions*, les *assignats*, la terreur, s'étaient usés dans les mains des chefs de la France. Tous ces chefs étaient tombés pour avoir voulu vaincre à ce prix. Ainsi, ajoutait-il, encore une campagne, et l'Europe, l'Angleterre, étaient vengées et préservées d'une révolution sanglante. D'ailleurs, quand même on ne voudrait pas se rendre à ces raisons d'honneur, de sûreté, de politique, et faire la paix, cette paix ne serait pas plus possible. Les démagogues français la repousseraient avec cet orgueil féroce qu'ils avaient montré avant même d'être victorieux. Et pour traiter avec eux, où les trouverait-on? où chercher le gouvernement, à travers ces factions sanglantes, se poussant les unes les autres au pouvoir, et en disparaissant aussi vite qu'elles y étaient arrivées? Comment espérer des conditions solides en stipulant avec ces dépositaires si fugitifs d'une autorité toujours disputée? Il était donc peu honorable, imprudent, impossible, de négocier. L'Angleterre avait encore d'immenses ressources; ses exportations étaient singulièrement augmentées : son commerce essuyait des prises qui prouvaient sa hardiesse et son activité; sa marine devenait formidable, et ses riches capitaux venaient s'offrir d'eux-mêmes en abondance au gouvernement, pour continuer cette guerre *juste et nécessaire*.

C'était là le nom que Pitt avait donné à cette guerre dès l'origine, et qu'il affectait de

lui conserver. On voit qu'au milieu de ces raisons de tribune, il ne pouvait pas donner les véritables ; qu'il ne pouvait pas dire à travers quelles voies machiavéliques il voulait conduire l'Angleterre au plus haut point de puissance : on n'avoue pas à la face du monde une telle ambition.

Aussi l'opposition répondait-elle victorieusement. On ne nous demandait, disait Fox et Sheridan, qu'une campagne à la session dernière ; on avait déjà plusieurs places fortes ; on devait en partir au printemps pour anéantir la France. Cependant voyez quels résultats! Les Français ont conquis la Flandre, la Hollande, toute la rive gauche du Rhin, excepté Mayence, une partie du Piémont, la plus grande partie de la Catalogne, toute la Navarre. Qu'on cherche une semblable campagne dans les annales de l'Europe! On convient qu'ils ont pris quelques places ; montrez-nous donc une guerre où autant de places aient été emportées en une seule campagne ! Si les Français, luttant contre l'Europe entière, ont eu de pareils succès, quels avantages n'auront-ils pas contre l'Autriche et l'Angleterre presque seules? car les autres puissances, ou ne peuvent plus nous seconder, ou viennent de traiter. On dit qu'ils sont épuisés, que les assignats, leur seule ressource, ont perdu toute leur valeur, que leur gouvernement aujourd'hui a cessé d'avoir son ancienne énergie. Mais les Américains avaient vu leur papier-monnaie tomber à quatre-vingt-dix pour cent de perte, et ils n'ont pas succombé. Mais ce gouvernement, quand il était énergique, on nous le disait barbare ; aujourd'hui qu'il est devenu humain et modéré, on le trouve sans force. On nous parle de nos ressources, de nos riches capitaux ; mais le peuple périt de misère et ne peut payer ni la viande ni le pain ; il demande la paix à grands cris. Ces richesses merveilleuses qu'on semble créer par enchantement sont-elles réelles? Crée-t-on des trésors avec du papier? Tous ces systèmes de finances cachent quelque affreuse erreur, quelque vide immense qui apparaîtra tout à coup. Nous allons donnant nos richesses aux puissances de l'Europe : déjà nous les avons prodiguées au Piémont, à la Prusse, nous allons encore les livrer à l'Autriche. Qui nous garantit que cette puissance sera plus fidèle à ses engagements que la Prusse? Qui nous garantit qu'elle ne sera point parjure à ses promesses, et ne traitera pas après avoir reçu notre or? Nous excitons une guerre civile infâme ; nous armons les Français contre leur patrie, et cependant, à notre honte, ces Français, reconnaissant leur erreur et la sagesse de leur nouveau gouvernement, viennent de mettre bas les armes. Irons-nous rallumer les cendres éteintes de la Vendée, pour y réveiller un affreux incendie? On nous parle des principes barbares de la France ; ces principes ont-ils rien de plus antisocial que notre conduite à l'égard des provinces insurgées? Tous les moyens de la guerre sont donc douteux ou coupables... La paix, dit-on, est impossible, la France hait l'Angleterre. Mais quand la violence des Français contre nous s'est-elle déclarée? N'est-ce pas lorsque nous avons montré la coupable intention de leur ravir leur liberté, d'intervenir dans le choix de leur gouvernement, d'exciter la guerre civile chez eux? La paix, dit-on, répandrait la contagion de leurs principes. Mais la Suisse, la Suède, le Danemark, les États-Unis, sont en paix avec eux ; leur Constitution est-elle détruite? La paix, ajoute-t-on encore, est impossible avec un gouvernement chancelant et toujours renouvelé. Mais la Prusse, la Toscane, ont trouvé avec qui traiter ; la Suisse, la Suède, le Danemark, les États-Unis, savent avec qui s'entendre dans leurs rapports avec la France, et nous ne pourrions pas négocier avec elle! Il fallait donc qu'on nous dît en commençant la guerre, que nous ne ferions pas la paix avant qu'une certaine forme de gouvernement fût rétablie chez nos ennemis, avant que la république fût abolie chez eux, avant qu'ils eussent subi les institutions qu'il nous plaisait de leur donner.

A travers ce choc de raison et d'éloquence, Pitt, poursuivant sa marche, sans jamais donner ses véritables motifs, obtint ce qu'il voulut : emprunts, conscription maritime, suspension de l'*habeas corpus*. Avec ses trésors, sa marine, les 200 mille hommes de l'Autriche, et le courage désespéré des insurgés français, il résolut de faire cette année une



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

M. de Tinténiac.

nouvelle campagne, certain de dominer au moins sur les mers, si la victoire sur le continent restait à la nation enthousiaste qu'il combattait.

Ces négociations, ces conflits d'opinions en Europe, ces préparatifs de guerre, prouvent de quelle importance notre patrie était alors dans le monde. A cette époque on vit arriver tout à la fois les ambassadeurs de Suède, de Danemark, de Hollande, de Prusse, de Toscane, de Venise et d'Amérique. A leur arrivée à Paris, ils allaient visiter le président de la Convention, qu'ils trouvaient logé quelquefois à un troisième ou quatrième étage, et dont l'accueil simple et poli avait remplacé les anciennes réceptions de cour. Ils étaient ensuite introduits dans cette salle fameuse, où siégeait sur de simples banquettes, et dans le costume le plus modeste, cette Assemblée qui, par sa puissance et la grandeur de ses passions, ne paraissait plus ridicule, mais terrible. Ils avaient un fauteuil vis-à-vis de celui du président; ils parlaient assis; le président leur répondait de même, en les appelant par les titres contenus dans leurs pouvoirs. Il leur donnait ensuite l'accolade

fraternelle, et les proclamait représentants de la puissance qui les envoyait. Ils pouvaient, dans une tribune réservée, assister à ces discussions orageuses, qui inspiraient autant de curiosité que d'effroi aux étrangers. Tel était le cérémonial employé à l'égard des ambassadeurs des puissances. La simplicité convenait à une république recevant sans faste, mais avec décence et avec égards, les envoyés des rois vaincus par elle. Le nom de Français était beau alors, il était ennobli par les plus belles victoires, et les plus pures de toutes, celles qu'un peuple remporte pour défendre son existence et sa liberté.

FIN DU LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

RÉACTION THERMIDORIENNE.

Redoublement de haine et de violence des partis après le 12 germinal. — Conspiration nouvelle des patriotes. — Massacre dans les prisons, à Lyon, par les réacteurs. — Décrets nouveaux contre les émigrés et sur l'exercice du culte. — Modifications dans les attributions des comités. — Questions financières. Baisse croissante du papier-monnaie. Agiotage. — Divers projets et discussions sur la réduction des assignats. Mesure importante décrétée pour faciliter la vente des biens nationaux. — Insurrection des révolutionnaires du 1er prairial an III. Envahissement de la Convention. Assassinat du représentant Féraud. Principaux événements de cette journée et des jours suivants. — Suites de la journée de prairial. Arrestation de divers membres des anciens comités. Condamnation et supplice des représentants Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy, Soubrany, Bourbotte et autres, compromis dans l'insurrection. — Désarmement des patriotes et destruction de ce parti. — Nouvelles discussions sur la vente des biens nationaux. — Échelle de réduction adoptée pour les assignats.

Les événements de germinal avaient eu pour les deux partis qui divisaient la France la conséquence ordinaire d'une action incertaine : ces deux partis en étaient devenus plus violents et plus acharnés à se détruire. Dans tout le Midi, et particulièrement à Avignon, Marseille et Toulon, les révolutionnaires, plus menaçants et plus audacieux que jamais, échappant à tous les efforts qu'on faisait pour les désarmer ou les ramener dans leurs communes, continuaient à demander la liberté des patriotes, la mort de tous les émigrés rentrés, et la Constitution de 93. Ils correspondaient avec les partisans qu'ils avaient dans toutes les provinces; ils les appelaient à eux, et les engageaient à se réunir sur deux points principaux, Toulon pour le Midi, Paris pour le Nord. Quand ils seraient assez en force à Toulon, ils soulèveraient, disaient-ils, les départements, et s'avanceraient pour se joindre à leurs frères du Nord. C'était absolument le projet des fédéralistes de 93.

Leurs adversaires, soit royalistes, soit girondins, étaient aussi devenus plus hardis depuis que le gouvernement, attaqué en germinal, avait donné le signal des persécutions. Maîtres des administrations, ils faisaient un terrible usage des décrets rendus contre les patriotes. Ils les enfermaient comme complices de Robespierre, ou comme ayant manié les deniers publics sans en avoir rendu compte; ils les désarmaient comme ayant participé à la tyrannie abolie le 9 thermidor, ou bien enfin ils les pourchassaient de lieu en lieu comme ayant quitté leurs communes. C'était dans le Midi surtout que les hostilités contre ces malheureux patriotes étaient le plus actives, car la violence provoque toujours une violence égale. Dans le département du Rhône, la réaction se préparait terrible. Les royalistes, obligés de fuir la cruelle énergie de 93, revenaient à travers la Suisse, passaient la frontière, rentraient dans Lyon avec de faux passe-ports, y parlaient du roi, de la religion, de la prospérité passée, et se servaient du souvenir des mitraillades pour

ramener à la monarchie une cité toute républicaine. Ainsi, les royalistes s'appuyaient à Lyon comme les patriotes à Toulon. On disait Précy revenu et caché dans la ville dont il avait, par sa vaillance, causé tous les malheurs. Une foule d'émigrés, accourus à Bâle, à Berne, à Lausanne, se montraient plus présomptueux que jamais. Ils parlaient de leur rentrée prochaine; ils disaient que leurs amis gouvernaient, que bientôt on allait remettre sur le trône le fils de Louis XVI, les appeler eux-mêmes, et leur rendre leurs biens; que, du reste, excepté quelques terroristes et quelques chefs militaires qu'il faudrait punir, tout le monde contribuerait avec empressement à cette restauration. A Lausanne, où toute la jeunesse était enthousiaste de la révolution française, on les molestait, et on les forçait à se taire. Ailleurs, on les laissait dire : on dédaignait leurs vanteries, auxquelles on était assez habitué depuis six ans; mais on se méfiait de quelques-uns d'entre eux, qui étaient pensionnés par la police autrichienne pour épier dans les auberges les propos imprudents des voyageurs. C'est encore de ce côté, c'est-à-dire vers Lyon, que s'étaient formées des compagnies qui, sous les noms de *compagnies du Soleil* et *compagnies de Jéhu*, devaient parcourir les campagnes, ou pénétrer dans les villes, et égorger les patriotes retirés dans leurs terres ou retenus dans les prisons. Les prêtres déportés rentraient aussi par cette frontière, et s'étaient déjà répandus dans toutes les provinces de l'Est; ils déclaraient nul tout ce qu'avaient fait les prêtres assermentés; ils rebaptisaient les enfants, remariaient les époux, et inspiraient au peuple la haine et le mépris du gouvernement. Ils avaient soin cependant de se tenir près de la frontière, afin de la repasser au premier signal. Ceux qui n'avaient pas été frappés de déportation, et qui jouissaient en France d'une pension alimentaire, et de la permission d'exercer leur culte, n'abusaient pas moins que les prêtres déportés de la tolérance du gouvernement. Mécontents de dire la messe dans des maisons ou louées ou prêtées, ils ameutaient le peuple, et le portaient à s'emparer des églises, qui étaient devenues la propriété des communes. Une foule de scènes fâcheuses avaient eu lieu pour ce sujet, et il avait fallu employer la force pour faire respecter les décrets. A Paris, les journalistes vendus au royalisme, et poussés par Lemaître, écrivaient avec plus de hardiesse que jamais contre la révolution, et prêchaient presque ouvertement la monarchie. L'auteur du *Spectateur*, Lacroix, avait été acquitté des poursuites dirigées contre lui, et, depuis, la tourbe des libellistes ne craignait plus le tribunal révolutionnaire.

Ainsi, les deux partis étaient en présence, tout prêts à un engagement décisif. Les révolutionnaires, résolus à porter le coup dont le 12 germinal n'avait été que la menace, conspiraient ouvertement. Ils tramaient des complots dans chaque quartier, depuis qu'ils avaient perdu les chefs principaux qui, seuls, méditaient des desseins pour tout le parti. Il se forma une réunion chez un nommé Lagrelet, rue de Bretagne : on y agitait le projet d'exciter plusieurs rassemblements à la tête desquels on mettrait Cambon, Maribon-Montaut et Thuriot; de diriger les uns sur les prisons pour délivrer les patriotes, les autres sur les comités pour les enlever, d'autres enfin sur la Convention pour lui arracher des décrets. Une fois maîtres de la Convention, les conspirateurs voulaient lui faire réintégrer les députés détenus, annuler la condamnation portée contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, exclure les soixante-treize, et proclamer sur-le-champ la Constitution de 93. Tout était déjà préparé, jusqu'aux pinces pour ouvrir les prisons, aux cartes de ralliement pour reconnaître les conjurés, à une pièce d'étoffe pour pendre à la fenêtre de la maison d'où partiraient tous les ordres. On saisit une lettre cachée dans un pain, et adressée à un prisonnier, dans laquelle on lui disait : « Le jour où vous recevrez des « œufs moitié blancs moitié rouges, vous « vous tiendrez prêts. » Le jour fixé était le 1er floréal. L'un des conjurés trahit le secret, et livra les détails du projet au comité de sûreté générale. Ce comité fit arrêter aussitôt tous les chefs désignés, ce qui malheureusement ne désorganisait pas les projets des patriotes; car tout le monde était chef aujourd'hui chez eux, et l'on conspirait en mille



Rovère.

endroits à la fois. Rovère, digne autrefois du nom de terroriste sous l'ancien comité de salut public, et aujourd'hui forcené réacteur, vint faire sur ce complot un rapport à la Convention, et chargea beaucoup les députés qui devaient être mis à la tête des rassemblements. Ces députés étaient étrangers au complot, et l'on avait disposé de leur nom à leur insu, parce qu'on en avait besoin, et que l'on comptait sur leurs dispositions. Déjà condamnés par un décret à être détenus à Ham, ils n'avaient pas obéi, et s'étaient soustraits à leur condamnation. Rovère fit décider par l'Assemblée que s'ils ne se constituaient pas prisonniers sur-le-champ, ils seraient déportés par le fait seul de leur désobéissance. Ce projet avorté indiquait assez un prochain événement.

Dès que les journaux eurent fait connaître ce nouveau complot des patriotes, une grande agitation se manifesta à Lyon, et il y eut contre eux un redoublement de fureur. On jugeait dans ce moment à Lyon un fameux dénonciateur terroriste, poursuivi en vertu du décret rendu contre les complices de Robespierre. Les journaux venaient d'arriver et de

faire connaître le rapport de Rovère sur le complot du 29 germinal. Les Lyonnais commencèrent à s'agiter; la plupart avaient à déplorer ou la ruine de leur fortune ou la mort de leurs parents. Ils s'ameutèrent autour de la salle du tribunal. Le représentant Boisset monta à cheval; on l'entoura, et chacun se mit à lui énumérer ses griefs contre l'homme en jugement. Les promoteurs de désordres, les membres des compagnies du Soleil et de Jéhu profitèrent de cette émotion, fomentèrent le tumulte, se portèrent aux prisons, les envahirent, égorgèrent soixante-dix ou quatre-vingts prisonniers, réputés terroristes, et jetèrent leurs cadavres dans le Rhône. La garde nationale fit quelques efforts pour empêcher ce massacre, mais ne montra peut-être pas le zèle qu'elle eût déployé si moins de ressentiments l'avaient animée contre les victimes de cette journée.

Ainsi, à peine le complot jacobin du 29 germinal avait été connu, que les contre-révolutionnaires y avaient répondu par le massacre du 5 floréal (24 avril), à Lyon. Les républicains sincères, tout en blâmant les projets des terroristes, furent cependant alarmés de ceux des contre-révolutionnaires. Jusqu'ici ils n'avaient été occupés qu'à empêcher une nouvelle terreur, et ne s'étaient point effrayés du royalisme : le royalisme, en effet, paraissait si éloigné après les exécutions du tribunal révolutionnaire et les victoires de nos armées! Mais quand ils le virent, chassé en quelque sorte de la Vendée, rentrer par Lyon, former des compagnies d'assassins, pousser des prêtres perturbateurs jusqu'au milieu de la France, et dicter à Paris même des écrits tout pleins des fureurs de l'émigration, ils se ravisèrent et crurent qu'aux mesures rigoureuses prises contre les suppôts de la terreur il fallait en ajouter d'autres contre les partisans de la royauté. D'abord, pour laisser sans prétexte ceux qui avaient souffert des excès commis, et qui en exigeaient la vengeance, ils firent enjoindre aux tribunaux de mettre plus d'activité à poursuivre les individus prévenus de dilapidations, d'abus d'autorité, d'actes oppressifs. Ils cherchèrent ensuite les mesures les plus capables de réprimer les royalistes. Chénier, connu par ses talents littéraires et ses opinions franchement républicaines, fut chargé d'un rapport sur ce sujet. Il traça un tableau énergique de la France, des deux partis qui s'en disputaient l'empire, et surtout des menées ourdies par l'émigration et le clergé, et il proposa de faire traduire sur-le-champ tout émigré rentré devant les tribunaux, pour lui appliquer la loi; de considérer comme émigré tout déporté qui, étant rentré en France, y serait encore dans un mois; de punir de six mois de prison quiconque violerait la loi sur les cultes et voudrait s'emparer de force des églises; de condamner au bannissement tout écrivain qui provoquerait à l'avilissement de la représentation nationale ou au retour de la royauté; enfin, d'obliger toutes les autorités chargées du désarmement des terroristes, de donner les motifs de désarmement. Toutes ces mesures furent accueillies, excepté deux, qui suscitèrent quelques observations. Thibaudeau trouva imprudent de punir de six mois de prison les infracteurs de la loi sur les cultes : il dit avec raison que les églises n'étaient bonnes qu'à un seul usage, celui des cérémonies religieuses; que le peuple, assez dévot pour assister à la messe dans des réunions particulières, se verrait toujours privé avec un violent regret des édifices où elle était célébrée autrefois; qu'en déclarant le gouvernement étranger pour jamais aux frais de tous les cultes, on aurait pu rendre les églises aux catholiques, pour éviter des plaintes, des émeutes, et peut-être une Vendée générale. Les observations de Thibaudeau ne furent pas accueillies; car en rendant les églises aux catholiques, même à la charge par eux de les entretenir, on craignait de rendre à l'ancien clergé des pompes qui étaient une partie de sa puissance. Tallien, qui était devenu journaliste avec Fréron, et qui, soit par cette raison, soit par une affectation de justice, voulait protéger l'indépendance de la presse, s'opposa au bannissement des écrivains. Il soutint que la disposition était arbitraire, et laissait une latitude trop grande aux sévérités contre la presse. Il avait raison; mais, dans cet état de guerre ouverte avec le royalisme, il importait peut-être que la Convention se déclarât fortement contre

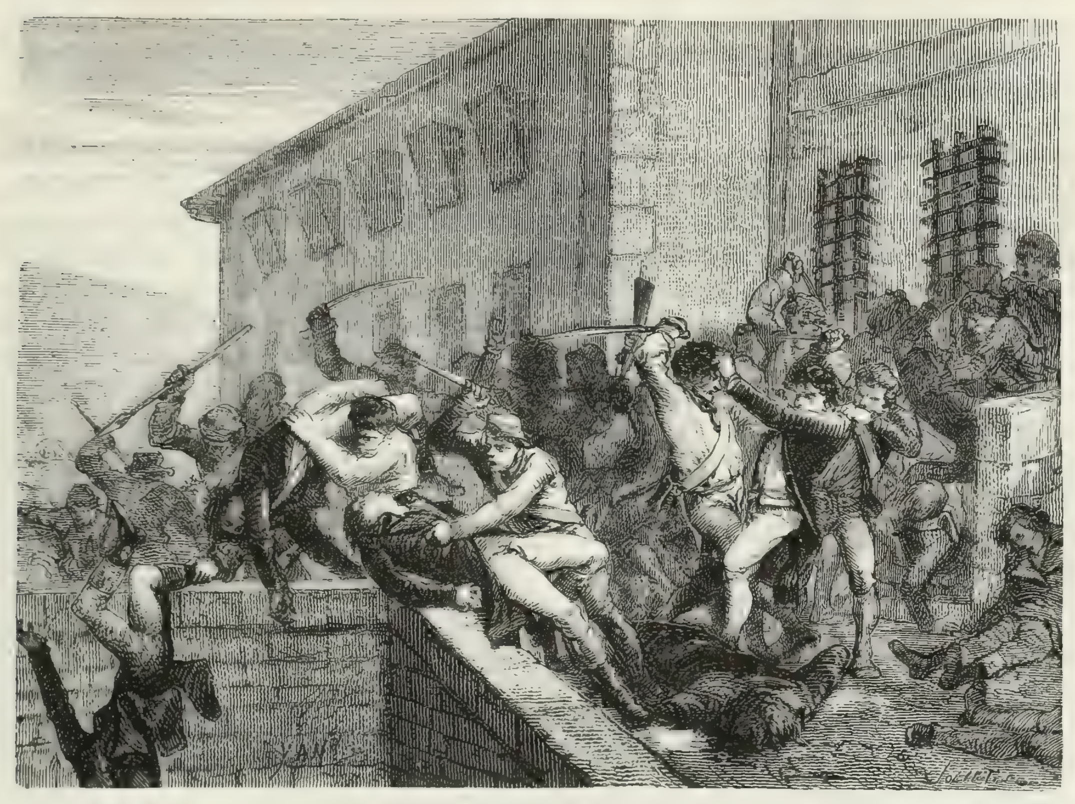
ces libellistes, qui s'empressaient de ramener sitôt la France aux idées monarchiques. Louvet, ce girondin si fougueux, dont les méfiances avaient fait tant de mal à son parti, mais qui était un des hommes les plus sincères de l'Assemblée, se hâta de répondre à Tallien, et conjura tous les amis de la république d'oublier leurs dissidences et leurs griefs réciproques, et de s'unir contre l'ennemi le plus ancien, le seul véritable qu'ils eussent tous, c'est-à-dire la royauté. Le témoignage de Louvet en faveur des mesures violentes était le moins suspect de tous, car il avait bravé la plus cruelle proscription pour combattre le système des moyens révolutionnaires. Toute l'Assemblée applaudit à sa noble et franche déclaration, vota l'impression et l'envoi de son discours à toute la France, et adopta l'article, à la grande confusion de Tallien, qui avait si mal pris le moment pour soutenir une maxime juste et vraie.

Ainsi, tandis que la Convention avait ordonné la poursuite, le désarmement des patriotes, et leur retour dans leurs communes, elle venait en même temps de renouveler les lois contre les émigrés et les prêtres déportés, d'instituer des peines contre l'ouverture des églises et contre les pamphlets royalistes; mais les lois pénales sont de faibles garanties contre des partis prêts à fondre l'un sur l'autre. Le député Thibaudeau pensa que l'organisation des comités de gouvernement depuis le 9 thermidor était trop faible et trop relâchée. Cette organisation, établie au moment où la dictature venait d'être renversée, n'avait été imaginée que dans la peur d'une nouvelle tyrannie. Aussi, à une tension excessive de tous les ressorts avait succédé un relâchement extrême. On avait restitué à chaque comité son influence particulière, pour détruire l'influence trop dominante du comité de salut public, et il était résulté de cet état de choses des tiraillements, des lenteurs, et un affaiblissement complet du gouvernement. En effet, si des troubles survenaient dans un département, la hiérarchie voulait qu'on écrivît au comité de sûreté générale; celui-ci appelait le comité de salut public, et dans certains cas celui de législation ; il fallait attendre que ces comités fussent complets pour se réunir, et ensuite qu'ils eussent le temps de conférer. Les réunions devenaient ainsi presque impossibles, et trop nombreuses pour agir. Fallait-il envoyer seulement vingt hommes de garde, le comité de sûreté générale, chargé de la police, était obligé de s'adresser au comité militaire. On sentait maintenant quel tort on avait eu de s'effrayer si fort de la tyrannie de l'ancien comité de salut public, et de se précautionner contre un danger désormais chimérique. Un gouvernement ainsi organisé ne pouvait que très-faiblement résister aux factions, et ne leur opposer qu'une autorité impuissante. Le député Thibaudeau proposa donc une simplification du gouvernement; il demanda que les attributions de tous les comités fussent réduites à la simple proposition des lois, et que les mesures d'exécution appartinssent exclusivement au comité de salut public; que celui-ci réunît la police à ses autres fonctions; que par conséquent le comité de sûreté générale fût aboli; qu'enfin le comité de salut public, chargé ainsi de tout le gouvernement, fût porté à vingt-quatre membres pour suffire à l'étendue de sa nouvelle tâche. Les poltrons de l'Assemblée, toujours prompts à s'armer contre les dangers impossibles, se récrièrent contre ce projet, et dirent qu'il renouvelait l'ancienne dictature. La carrière ouverte aux esprits, chacun fit sa proposition. Ceux qui avaient la manie de revenir aux voies constitutionnelles, à la division des pouvoirs, proposèrent de créer un pouvoir exécutif hors de l'Assemblée, pour séparer l'exécution de la loi de son vote; d'autres imaginèrent de prendre les membres de ce pouvoir dans l'Assemblée même, mais de leur interdire, pendant la durée de leurs fonctions, le vote législatif. Après de longues divagations, l'Assemblée sentit que, n'ayant plus que deux ou trois mois à exister, c'est-à-dire à peine le temps nécessaire pour achever la Constitution, il était ridicule de perdre ces moments à faire une Constitution provisoire, et surtout de renoncer à la dictature dans un instant où l'on avait plus besoin de force que jamais. En conséquence, on rejeta toutes les propositions tendantes à la division des pouvoirs; mais on avait trop peur du projet de Thibaudeau pour l'adopter :

on se contenta de dégager un peu plus la marche des comités. On décida qu'ils seraient réduits à la simple proposition des lois; que le comité de salut public aurait seul les mesures d'exécution, mais que la police resterait au comité de sûreté générale; que les réunions de comités n'auraient lieu que par envoi de commissaires; et enfin, pour se garantir toujours davantage de ce redoutable comité de salut public qui faisait tant de peur, on décida qu'il serait privé de l'initiative des lois, et qu'il ne pourrait jamais faire des propositions tendantes à procéder contre un député.

Pendant qu'on prenait ces moyens pour rendre un peu d'énergie au gouvernement, on continuait à s'occuper des questions financières, dont la discussion avait été interrompue par les événements du mois de germinal. L'abolition du *maximum*, des réquisitions, du séquestre, de tout l'appareil des moyens forcés, en rendant les choses à leur mouvement naturel, avait rendu encore plus rapide la chute des assignats. Les ventes n'étant plus forcées, les prix étant redevenus libres, les marchandises avaient renchéri d'une manière extraordinaire, et par conséquent l'assignat avait baissé à proportion. Les communications au dehors étant rétablies, l'assignat était entré de nouveau en comparaison avec les valeurs étrangères, et son infériorité s'était rapidement manifestée par la baisse toujours croissante du change. Ainsi, la chute du papier-monnaie était complète sous tous les rapports, et, suivant la loi ordinaire des vitesses, la rapidité de cette chute s'augmentait de sa rapidité même. Tout changement trop brusque dans les valeurs amène les spéculations hasardeuses, c'est-à-dire l'agiotage; et comme ce changement n'a jamais lieu que par l'effet d'un désordre ou politique ou financier, que par conséquent la production souffre, que l'industrie et le commerce sont ralentis, ce genre de spéculations est presque le seul qui reste; alors, au lieu de fabriquer ou de transporter de nouvelles marchandises, on se hâte de spéculer sur les variations de prix de celles qui existent. Au lieu de produire, on parie sur ce qui est produit. L'agiotage, qui était devenu si grand aux mois d'avril, mai et juin 1793, lorsque la défection de Dumouriez, le soulèvement de la Vendée et la coalition fédéraliste déterminèrent une baisse si considérable dans les assignats, venait de reparaître plus actif que jamais en germinal, floréal et prairial an III (avril et mai 95). Ainsi, aux horreurs de la disette se joignait le scandale d'un jeu effréné, qui contribuait encore à augmenter le renchérissement des marchandises et la dépréciation du papier. Le procédé des joueurs était le même qu'en 92, le même qu'il est toujours. Ils achetaient les marchandises, qui, haussant par rapport à l'assignat avec une rapidité singulière, augmentaient de prix dans leurs mains, et leur procuraient en peu d'instants des profits considérables. Tous les vœux et tous les efforts tendaient ainsi à la chute du papier. Il y avait des objets qui étaient vendus et revendus des milliers de fois sans changer de place. On spéculait même, suivant l'usage, sur ce qu'on n'avait pas. On achetait une marchandise d'un vendeur qui ne la possédait point, mais qui devait la livrer à un terme fixe ; au terme échu, le vendeur ne la livrait pas, mais il payait la différence du prix d'achat au prix du jour si la marchandise avait haussé; il recevait cette différence si la marchandise avait baissé. C'est au Palais-Royal, déjà si coupable aux yeux du peuple comme renfermant la jeunesse dorée, que se rassemblaient les agioteurs. On ne pouvait le traverser sans être poursuivi par des marchands qui portaient à la main des étoffes, des tabatières d'or, des vases d'argent, de riches quincailleries. C'est au café de Chartres que se réunissaient tous les spéculateurs sur les matières métalliques. Quoique l'or et l'argent ne fussent plus considérés comme marchandise, et que depuis 93 il y eût défense, sous des peines très-sévères, de les vendre contre des assignats, le commerce ne s'en faisait pas moins d'une manière presque ouverte. Le louis se vendait 160 livres en papier, et dans l'espace d'une heure on le faisait varier de 160 à 200, et même 210 livres.

Ainsi, une disette affreuse de pain, un manque absolu de moyens de chauffage par un froid qui était rigoureux encore au milieu du printemps, un renchérissement excessif



Paris — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Massacre dans les prisons de Lyon. (Page 230.)

de toutes les marchandises, l'impossibilité d'y atteindre avec un papier qui perdait tous les jours; au milieu de ces maux un agiotage effréné, accélérant la dépréciation des assignats par ses spéculations, et donnant le spectacle d'un jeu scandaleux, et quelquefois de fortunes subites à côté de la misère générale : tel était le vaste sujet de griefs offert aux patriotes pour soulever le peuple. Il importait, et pour soulager les malheurs publics, et pour empêcher un soulèvement, de faire disparaître de tels griefs; mais c'était là l'éternelle difficulté.

Le moyen jugé indispensable, comme on l'a vu, était de relever les assignats en les retirant; mais pour les retirer il fallait vendre les biens, et l'on ne voulait pas s'apercevoir du véritable obstacle, la difficulté de fournir aux acquéreurs la faculté de payer un tiers du territoire. On avait rejeté les moyens violents, c'est-à-dire la démonétisation et l'emprunt forcé; on hésitait entre les deux moyens volontaires, c'est-à-dire entre une loterie et une banque. La proscription de Cambon décida la préférence en faveur du projet de Johannot, qui avait proposé la banque. Mais en attendant qu'on pût faire réussir ce moyen chimérique, qui, même en réussissant, ne pouvait jamais ramener les assignats au pair de l'argent, le plus grand mal, celui d'une différence entre la valeur nominale et la valeur réelle, existait toujours. Ainsi, le créancier de l'État ou des particuliers recevait l'assignat au pair, et ne pouvait le placer que pour un dixième tout au plus. Les propriétaires qui avaient affermé leurs terres ne recevaient que le dixième du fermage. On avait vu des fermiers acquitter le prix de leur bail avec un sac de blé, un cochon engraissé ou un cheval. Le trésor surtout faisait une perte qui contribuait à la ruine des finances, et, par suite, du papier lui-même. Il recevait du contribuable l'assignat à sa valeur nominale, et touchait par

mois une cinquantaine de millions, qui en valaient cinq tout au plus. Pour suppléer à ce déficit, et pour couvrir les dépenses extraordinaires de la guerre, il était obligé d'émettre jusqu'à huit cents millions d'assignats par mois, à cause de leur grande dépréciation. La première chose à faire en attendant l'effet des prétendues mesures qui devaient les retirer et les relever, c'était de rétablir le rapport entre leur valeur nominale et leur valeur réelle, de manière que la république, le créancier de l'État, le propriétaire de terres, les capitalistes, tous les individus enfin payés en papier, ne fussent pas ruinés. Johannot proposa de revenir aux métaux pour mesure des valeurs. On devait constater, jour par jour, le taux des assignats par rapport à l'or ou à l'argent, et ne les plus recevoir qu'à ce taux. Celui auquel il était dû 1,000 francs recevait 10,000 francs en assignats, si les assignats ne valaient plus que le dixième des métaux. L'impôt, les fermages, les revenus de toute espèce, la propriété des biens nationaux, seraient payés en argent ou en assignats au cours. On s'opposa à ce choix de l'argent pour terme commun de toutes les valeurs, d'abord par une ancienne haine pour les métaux, qu'on accusait d'avoir tué le papier, ensuite parce que les Anglais en ayant beaucoup, pourraient, disait-on, le faire varier à leur gré, et seraient ainsi maîtres du cours des assignats. Ces raisons étaient fort misérables ; mais elles décidèrent la Convention à rejeter les métaux pour mesure des valeurs. Alors, Jean-Bon-Saint-André proposa d'adopter le blé, qui était chez tous les peuples la valeur essentielle à laquelle toutes les autres devaient se rapporter. Ainsi, on calculerait la quantité de blé que pouvait procurer la somme due à l'époque où la transaction avait eu lieu, et l'on payerait en assignats la valeur suffisante pour acheter aujourd'hui la même quantité de blé. Ainsi celui qui devait ou une rente, ou un fermage, ou une contribution de 1,000 francs à une époque où 1,000 francs représentaient cent quintaux de blé, donnerait la valeur actuelle de cent quintaux de blé en assignats. Mais on fit une objection. Les malheurs de la guerre et les pertes de l'agriculture avaient fait hausser considérablement le blé par rapport à toutes les autres denrées ou marchandises, il valait quatre fois davantage. Il aurait dû, d'après le cours actuel des assignats, ne coûter que dix fois le prix de 1790, c'est-à-dire 100 francs le quintal, et il en coûtait cependant 400. Celui qui devait 1,000 francs en 1790, devrait aujourd'hui 10,000 francs en assignats en payant d'après le taux de l'argent, et 40,000 francs en payant d'après le taux du blé ; il donnerait ainsi une valeur quatre fois trop grande. On ne savait donc pas quelle mesure adopter pour les valeurs. Le député Raffron proposa, à partir du 30 du mois, de faire baisser les assignats d'un pour cent par jour. On se récria sur-le-champ que c'était une banqueroute, comme si ce n'en était pas une que de réduire les assignats au cours de l'argent ou du blé, c'est-à-dire de leur faire perdre tout à coup quatre-vingt-dix pour cent. Bourdon, qui parlait sans cesse de finances sans les entendre, fit décréter qu'on refuserait d'écouter toute proposition tendante à la banqueroute.

Cependant la réduction de l'assignat au cours avait un inconvénient des plus graves. Si dans tous les payements, soit de l'impôt, soit des fermages, soit des créances échues, soit des biens nationaux, on ne prenait plus l'assignat qu'au taux où il descendait chaque jour, la baisse n'avait plus de terme, car plus rien ne l'arrêtait. Dans l'état actuel, en effet, l'assignat, pouvant servir encore par sa valeur nominale au payement de l'impôt, des fermages, de toutes les sommes échues, avait un emploi qui donnait encore une certaine réalité à sa valeur ; mais si partout il n'était reçu qu'au taux du jour, il devait baisser indéfiniment et sans mesure. L'assignat émis aujourd'hui pour 1,000 francs pouvait ne plus valoir le lendemain que 100 francs, qu'un franc, qu'un centime ; il ne ruinerait plus personne, il est vrai, ni les particuliers ni l'État, car tous ne le prendraient que pour ce qu'il vaudrait ; mais sa valeur, n'étant forcée nulle part, allait s'abîmer sur-le-champ. Il n'y avait pas de raison pour qu'un milliard nominal ne tombât pas à un franc réel, et alors la ressource du papier-monnaie, indis-

pensable encore au gouvernement, allait lui manquer tout à fait.

Dubois-Crancé, trouvant tous ces projets dangereux, s'opposa à la réduction des assignats au cours, et, négligeant les souffrances de ceux qui étaient ruinés par le payement en papier, proposa d'exiger seulement l'impôt foncier en nature. L'État pouvait s'assurer ainsi le moyen de nourrir les armées et les grandes communes, et éviter une émission de 3 à 4 milliards de papier, qu'il dépensait pour se procurer des denrées. Ce projet, qui parut séduisant d'abord, fut écarté ensuite après un mûr examen ; il fallut en chercher un autre.

Mais, dans l'intervalle, le mal s'accroissait chaque jour ; des révoltes éclataient de toutes parts, à cause de la disette des subsistances et du bois de chauffage ; on voyait au Palais-Royal du pain mis en vente à 22 francs la livre ; des mariniers, à l'un des passages de la Seine, avaient voulu faire payer jusqu'à 40,000 francs un service qui se payait autrefois 100 francs. Une espèce de désespoir s'empara des esprits ; on se récria qu'il fallait sortir de cet état, et trouver des mesures à tout prix. Dans cette situation cruelle, Bourdon (de l'Oise), financier fort ignorant, qui traitait toutes ces questions en énergumène, trouva, sans doute par hasard, le seul moyen convenable pour sortir d'embarras. Réduire les assignats au cours était difficile, comme on l'a vu, car on ne savait s'il fallait prendre l'argent ou le blé pour mesure, et d'ailleurs c'était leur enlever sur-le-champ toute valeur, et les exposer à une dépréciation sans terme. Les relever en les absorbant était tout aussi difficile, car il fallait vendre les biens, et le placement d'une aussi grande quantité de propriétés immobilières était presque impossible.

Cependant il y avait un moyen de vendre les biens, c'était de les mettre à la portée des acheteurs en n'exigeant d'eux que la valeur qu'on pouvait en donner dans l'état de la fortune publique. Les biens se vendaient actuellement aux enchères ; il en résultait que les offres se proportionnaient à la dépréciation du papier, et qu'il fallait donner en assignats cinq ou six fois le prix de 1790. Ce n'était encore, il est vrai, que la moitié de la valeur des terres à cette époque ; mais c'était encore beaucoup trop pour aujourd'hui, car la terre ne valait en réalité pas la moitié, pas le quart de ce qu'elle avait valu en 1790. Il n'y a rien d'absolu dans la valeur. En Amérique, dans les vastes continents, les terres valent peu, parce que leur masse est de beaucoup supérieure à celle des capitaux mobiliers. Il en était, pour ainsi dire, de même en France en 1795. Il fallait donc ne pas s'en tenir à la valeur fictive de 1790, mais à celle qu'on pouvait en trouver en 1795, car une chose ne vaut réellement que ce qu'elle peut être payée.

En conséquence, Bourdon (de l'Oise) proposa d'adjuger les biens sans enchères et par simple procès-verbal, à celui qui en offrirait trois fois en assignats l'estimation de 1790. Entre deux concurrents, la préférence devait être accordée à celui qui s'était présenté le premier. Ainsi, un bien estimé 100,000 francs en 1790, devait être payé 300,000 francs en assignats. Les assignats étant tombés au quinzième de leur valeur, 300,000 francs ne représentaient en réalité que 20,000 francs effectifs ; on payait donc avec 20,000 francs un bien qui, en 1790, en valait 100,000. Ce n'était pas perdre les quatre cinquièmes, puisque véritablement il était impossible d'obtenir plus. D'ailleurs, le sacrifice eût-il été réel, on ne devait pas hésiter, car les avantages étaient immenses.

D'abord, on évitait l'inconvénient de la réduction au cours, qui détruisait le papier. On a vu, en effet, que l'assignat réduit au cours dans le payement de toutes choses, même des biens, n'avait plus de valeur fixée nulle part, et qu'il tombait dans le néant. Mais en lui conservant la faculté de payer les biens, il avait une valeur fixe, car il représentait une certaine quantité de terre ; pouvant toujours la procurer, il en aurait toujours la valeur et ne périrait pas plus qu'elle. On évitait donc l'anéantissement du papier. Mais il y a mieux : il est constant, et ce qui arriva deux mois après le prouva, que tous les biens auraient pu être achetés sur-le-champ, à la condition de les payer trois fois la valeur de de 1790. Tous les assignats ou presque tous auraient donc pu rentrer ; ceux qui seraient restés dehors auraient recouvré leur valeur ;

l'État aurait pu en émettre encore, et faire un nouvel usage de cette ressource. Il est vrai qu'en n'exigeant que trois fois l'estimation de 1790, il était obligé de donner bien plus de terre pour retirer la masse circulante du papier; mais il devait lui en rester encore pour suffire à de nouveaux besoins extraordinaires. D'ailleurs, l'impôt, réduit maintenant à rien parce qu'il était payé en assignats avilis, recouvrait sa valeur si l'assignat était ou absorbé ou relevé. Les biens, livrés sur-le-champ à l'industrie individuelle, allaient commencer à produire pour les particuliers et pour le trésor; enfin, la plus épouvantable catastrophe était finie, car le juste rapport des valeurs se trouvait rétabli.

Le projet de Bourdon (de l'Oise) fut adopté, et l'on se prépara sur-le-champ à le mettre à exécution ; mais l'orage formé depuis longtemps, et dont le 12 germinal n'avait été qu'un avant-coureur, était devenu plus menaçant que jamais ; il était arrêté sur l'horizon, et allait éclater. Les deux partis aux prises agissaient chacun à leur manière. Les contre-révolutionnaires, dominant dans certaines sections, faisaient rédiger des pétitions contre les mesures dont Chénier avait été le rapporteur, et particulièrement contre la disposition qui punissait du bannissement l'abus que les royalistes faisaient de la presse. De leur côté, les patriotes, réduits aux abois, méditaient un projet désespéré. Le supplice de Fouquier-Tinville, condamné avec plusieurs jurés du tribunal révolutionnaire, pour la manière dont il avait exercé ses fonctions, avait poussé leur irritation au comble. Quoique découverts dans leur projet du 29 germinal, et déjoués récemment dans une seconde tentative qu'ils firent pour mettre toutes les sections en permanence, sous le prétexte de la disette, ils n'en conspiraient pas moins dans différents quartiers populeux. Ils avaient fini par former un comité central d'insurrection, qui résidait entre les quartiers Saint-Denis et Montmartre, dans la rue Mauconseil. Il était composé d'anciens membres des comités révolutionnaires, et de divers individus de la même espèce, presque tous inconnus hors de leur quartier. Le plan d'insurrection était suffisamment indiqué par tous les événements du même genre : mettre les femmes en avant, les faire suivre par un rassemblement immense, entourer la Convention d'une telle multitude qu'elle ne pût être secourue, l'obliger de rejeter les soixante-treize, de rappeler Billaud, Collot et Barère, d'élargir les députés détenus à Ham et tous les patriotes renfermés, de mettre la Constitution de 93 en vigueur, et de donner une nouvelle commune à Paris; de recourir de nouveau à tous les moyens révolutionnaires, au *maximum*, aux réquisitions, etc..., tel était le plan des patriotes. Ils le rédigèrent en un manifeste composé de onze articles, et publiés *au nom du peuple souverain rentré dans ses droits*. Ils le firent imprimer le 30 floréal au soir (19 mai), et répandre dans Paris. Il était enjoint aux habitants de la capitale de se rendre en masse à la Convention, en portant sur leurs chapeaux ces mots : *Du pain et la Constitution de* 93 ! Toute la nuit du 30 floréal au 1er prairial (20 mai) se passa en agitations, en cris, en menaces. Les femmes couraient les rues en disant qu'il fallait marcher le lendemain sur la Convention, qu'elle n'avait tué Robespierre que pour se mettre à sa place, qu'elle affamait le peuple, protégeait les marchands qui suçaient le sang du pauvre, et envoyait à la mort tous les patriotes. Elles s'encourageaient à marcher les premières, parce que, disaient-elles, la force armée n'oserait pas tirer sur des femmes.

Dès le lendemain [1], en effet, à la pointe du jour, le tumulte était général dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, dans le quartier du Temple, dans les rues Saint-Denis, Saint-Martin, et surtout dans la Cité. Les patriotes faisaient retentir toutes les cloches dont ils pouvaient disposer, ils battaient la générale et tiraient le canon. Dans le même instant le tocsin sonnait au pavillon de l'Unité, par ordre du comité de sûreté générale, et les sections se réunissaient; mais celles qui se trouvaient dans le complot s'étaient formées de grand matin, et marchaient déjà en armes, bien avant que les autres eussent été averties. Le rassemblement, grossissant toujours, s'avançait peu à peu vers les

1. 1er prairial an III (mercredi 20 mai).



Jean-Bon-Saint-André.

Tuileries. Une foule de femmes, mêlées à des hommes ivres, et criant : *Du pain et la Constitution de* 93 ! des troupes de bandits armés de piques, de sabres et d'armes de toute espèce ; des flots de la plus vile populace ; enfin, quelques bataillons des sections régulièrement armés, formaient ce rassemblement, et marchaient sans ordre vers le but indiqué à tous, la Convention. Vers les dix heures, ils étaient arrivés aux Tuileries, ils assiégeaient la salle de l'Assemblée, et en fermaient toutes les issues.

Les députés, accourus en toute hâte, étaient à leur poste. Les membres de la Montagne, qui étaient sans communication avec cet obscur comité d'insurrection, n'avaient pas été avertis, et, comme leurs collègues, ne connaissaient le mouvement que par les cris de la populace et les retentissements du tocsin. Ils étaient même en défiance, craignant que le comité de sûreté générale n'eût tendu un piége aux patriotes, et ne les eût soulevés pour avoir occasion de sévir contre eux. L'Assemblée à peine réunie, le député Isabeau vint lui lire le manifeste de l'insurrection. Les tribunes, occupées de grand matin par

les patriotes, retentirent aussitôt de bruyants applaudissements. En voyant la Convention ainsi entourée, un membre s'écria qu'elle saurait mourir à son poste. Aussitôt tous les députés se levèrent en répétant : *Oui! oui!* Une tribune, mieux composée que les autres, applaudit cette déclaration. Dans ce moment, on entendait croître le bruit, on entendait gronder les flots de la populace ; les députés se succédaient à la tribune, et présentaient différentes réflexions. Tout à coup on voit fondre un essaim de femmes dans les tribunes; elles s'y précipitent en foulant aux pieds ceux qui les occupent, et en criant : *Du pain! du pain!* Le président Vernier se couvre, et leur demande le silence ; mais elles continuent à crier : *Du pain! du pain!* Les unes montrent le poing à l'Assemblée, les autres rient de sa détresse. Une foule de membres se lèvent pour prendre la parole; ils ne peuvent se faire entendre. Ils demandent que le président fasse respecter la Convention; le président ne peut y réussir. André Dumont, qui avait présidé avec fermeté le 12 germinal, succède à Vernier et occupe le fauteuil. Le tumulte continue ; les cris : *Du pain! du pain!* sont répétés par les femmes qui ont fait irruption dans les tribunes. André Dumont déclare qu'il va les faire sortir : on le couvre de huées d'un côté, d'applaudissements de l'autre. Dans ce moment on entend des coups violents donnés dans la porte qui est à la gauche du bureau, et le bruit d'une multitude qui fait effort pour l'enfoncer. Les ais de la porte crient, et des plâtras tombent. Le président, dans cette situation périlleuse, s'adresse à un général qui s'était présenté à la barre avec une troupe de jeunes gens, pour faire, au nom de la section de Bon-Conseil, une pétition fort sage : « Général, lui dit-il, je vous somme de veiller « sur la représentation nationale, et je vous « nomme commandant provisoire de la force « armée. » L'Assemblée confirme cette nomination par ses applaudissements. Le général déclare qu'il mourra à son poste, et sort pour se rendre au lieu du combat. Dans ce moment, le bruit qui se faisait à l'une des portes cesse ; un peu de calme se rétablit. André Dumont, s'adressant aux tribunes, enjoint à tous les bons citoyens qui les occupent d'en sortir, et déclare qu'on va employer la force pour les faire évacuer. Beaucoup de citoyens sortent ; mais les femmes restent, en poussant les mêmes cris. Quelques instants après, le général chargé par le président de veiller sur la Convention rentre avec une escorte de fusiliers et de plusieurs jeunes gens qui s'étaient munis de fouets de poste. Ils escaladent les tribunes, et en font sortir les femmes en les chassant à coups de fouet. Elles fuient en poussant des cris épouvantables et aux grands applaudissements d'une partie des assistants.

A peine les tribunes sont-elles évacuées, que le bruit à la porte de gauche redouble. La foule est revenue à la charge : elle attaque de nouveau la porte, qui cède à la violence, éclate et se brise. Les membres de la Convention se retirent sur les bancs supérieurs ; la gendarmerie forme une haie autour d'eux pour les protéger. Aussitôt des citoyens armés des sections accourent dans la salle par la porte de droite pour chasser la populace. Ils la refoulent d'abord, et s'emparent de quelques femmes, mais ils sont bientôt ramenés à leur tour par la populace victorieuse. Heureusement la section de Grenelle, accourue la première au secours de la Convention, arrive dans ce moment, et vient fournir un utile renfort. Le député Auguis est à sa tête le sabre à la main. En avant! s'écrie-t-il... On se serre, on avance, on croise les baïonnettes, et l'on repousse sans blessures la multitude des assaillants, qui cède à la vue du fer. On saisit par le collet l'un des révoltés, on le traîne au pied du bureau, on le fouille, et on lui trouve les poches pleines de pain. Il était deux heures. Un peu de calme se rétablit dans l'Assemblée ; on déclare que la section de Grenelle a bien mérité de la patrie. Tous les ambassadeurs des puissances s'étaient rendus à la tribune qui leur était réservée, et assistaient à cette scène, comme pour partager en quelque sorte les dangers de la Convention. On décrète qu'il sera fait mention au bulletin de leur courageux dévouement.

Cependant la foule augmentait autour de la salle. A peine deux ou trois sections avaient-elles eu le temps d'accourir, et de se jeter dans le Palais-National ; mais elles

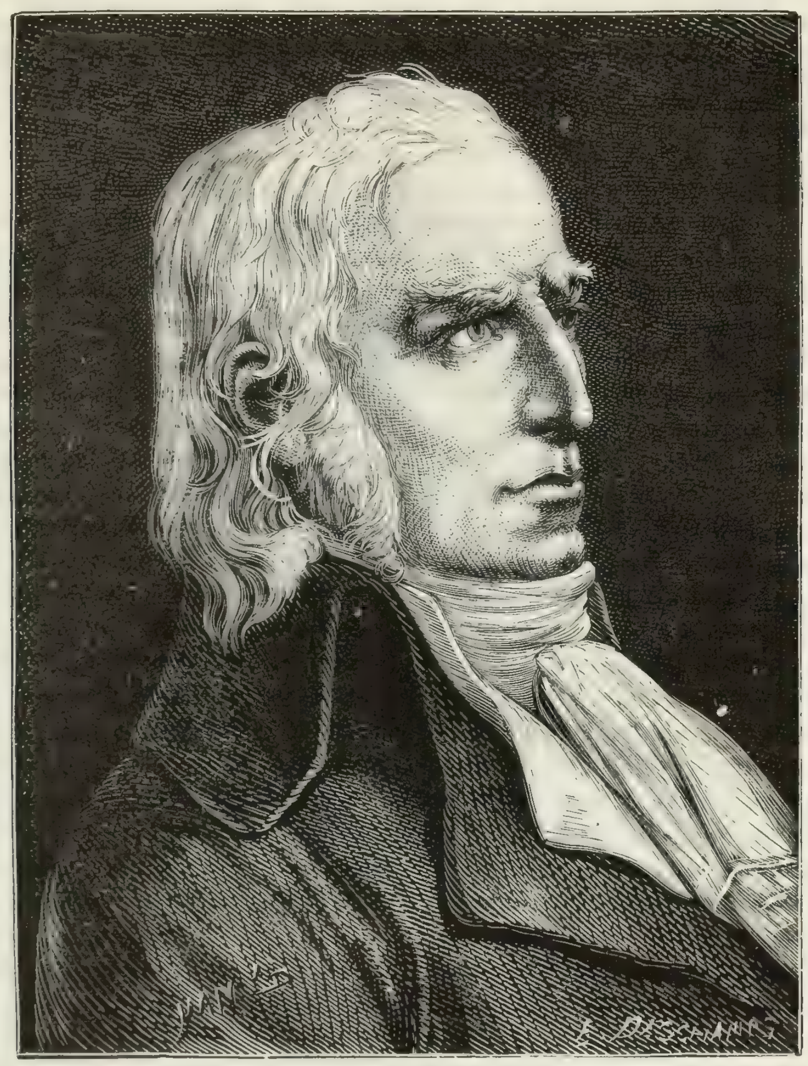
ne pouvaient résister à la masse toujours croissante des assaillants. D'autres venaient d'arriver ; mais elles ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur ; elles étaient sans communication avec les comités ; elles n'avaient pas d'ordres, et ne savaient quel usage faire de leurs armes. En cet instant la foule fait un nouvel effort sur le salon de la Liberté, et pénètre jusqu'à la porte brisée. Les cris *Aux armes!* se renouvellent ; la force armée qui se trouvait dans l'intérieur de la salle accourt vers la porte menacée ; le président se couvre, l'Assemblée demeure calme. Alors des deux côtés on se joint ; le combat s'engage devant la porte même : les défenseurs de la Convention croisent la baïonnette ; de leur côté les assaillants font feu, et les balles viennent frapper les murs de la salle. Les députés se lèvent en criant : *Vive la république!* De nouveaux détachements accourent, traversent de droite à gauche, et viennent soutenir l'attaque. Les coups de feu redoublent : on charge, on se mêle, on sabre. Mais une foule immense, placée derrière les assaillants, les pousse, les porte malgré eux sur les baïonnettes, renverse tous les obstacles qu'on lui oppose, et fait irruption dans l'Assemblée. Un jeune député, plein de courage et de dévouement, Féraud, récemment arrivé de l'armée du Rhin, et courant depuis quinze jours autour de Paris pour hâter l'arrivage des subsistances, vole au-devant de la foule, et la conjure de ne pas pénétrer plus avant. « Tuez-moi, s'écrie-t-il en découvrant sa poi- « trine ; vous n'entrerez qu'après avoir passé « sur mon corps. » En effet, il se couche à terre pour essayer de les arrêter ; mais ces furieux, sans l'écouter, passent sur son corps et courent vers le bureau. Il était trois heures. Des femmes ivres, des hommes armés de sabres, de piques, de fusils, portant sur leurs chapeaux ces mots : *Du pain, la Constitution de* 93, remplissent la salle ; les uns vont occuper les banquettes inférieures, abandonnées par les députés, les autres remplissent le parquet, quelques-uns se placent devant le bureau, ou montent par les petits escaliers qui conduisent au fauteuil du président. Un jeune officier des sections, nommé Mally, placé sur les degrés du bureau, arrache à l'un de ces hommes l'écriteau qu'il portait sur son chapeau. On tire aussitôt sur lui, et il tombe blessé de plusieurs coups de feu. Dans ce moment, toutes les baïonnettes, toutes les piques se dirigent sur le président ; on enferme sa tête daus une haie de fer. C'est Boissy-d'Anglas qui a succédé à André Dumont ; il demeure immobile et calme. Féraud, qui s'était relevé, accourt au pied de la tribune, s'arrache les cheveux, se frappe la poitrine de douleur, et, en voyant le danger du président, s'élance pour aller le couvrir de son corps. L'un des hommes à piques veut le retenir par l'habit ; un officier, pour dégager Féraud, assène un coup de poing à l'homme qui le retenait ; ce dernier répond au coup de poing par un coup de pistolet qui atteint Féraud à l'épaule. L'infortuné jeune homme tombe ; on l'entraîne, on le foule aux pieds, on l'emporte hors de la salle, et on livre son cadavre à la populace.

Boissy-d'Anglas demeure calme et impassible au milieu de cette épouvantable scène ; les baïonnettes et les piques environnent encore sa tête. Alors commence une scène de confusion impossible à décrire. Chacun veut parler, et crie en vain pour se faire entendre. Les tambours battent pour rétablir le silence ; mais la foule, s'amusant de ce chaos, vocifère, frappe des pieds, trépigne de plaisir en voyant l'état auquel est réduite cette Assemblée souveraine. Ce n'est point ainsi que s'était fait le 31 mai, lorsque le parti révolutionnaire, ayant à sa tête la commune, l'état-major des sections, et un grand nombre de députés pour recevoir et donner le mot d'ordre, entoura la Convention d'une foule muette et armée, et, l'enfermant sans l'envahir, lui fit rendre, avec une dignité apparente, les décrets qu'il désirait obtenir. Ici, pas moyen de se faire entendre, ni d'arracher au moins la sanction apparente des vœux des patriotes. Un canonnier, entouré de fusiliers, monte à la tribune pour lire le plan d'insurrection. La lecture est à chaque instant interrompue par des cris, des injures, et par le roulement du tambour. Un homme veut prendre la parole, et s'adresser à la multitude. « Mes amis, « dit-il, nous sommes tous ici pour la même « cause. Le danger presse, il faut des dé-

« crets : laissez vos représentants les ren- « dre. » A bas! à bas! lui crie-t-on pour toute réponse. Le député Rhul, vieillard d'un aspect vénérable, et montagnard zélé, veut dire quelques mots de sa place, pour essayer d'obtenir du silence, mais on l'interrompt par de nouvelles vociférations. Romme, homme austère, étranger à l'insurrection, comme toute la Montagne, mais désirant que les mesures demandées par le peuple fussent adoptées, et voyant avec peine que cette épouvantable confusion allait être sans résultat comme celle du 12 germinal, Romme demande la parole; Duroy la demande aussi pour le même motif : ni l'un ni l'autre ne peuvent l'obtenir. Le tumulte recommence, et dure encore plus d'une heure. Pendant cette scène on apporte une tête au bout d'une baïonnette; on la regarde avec effroi, on ne peut la reconnaître. Les uns disent que c'est celle de Fréron, d'autres disent que c'est celle de Féraud. C'était celle de Féraud, en effet, que des brigands avaient coupée, et qu'ils avaient placée au bout d'une baïonnette. Ils la promènent dans la salle, au milieu des hurlements de la multitude. La fureur contre le président Boissy-d'Anglas recommence; il est de nouveau en péril; on entoure sa tête de baïonnettes; on le couche en joue de tous côtés, mille morts le menacent.

Il était déjà sept heures du soir; on tremblait dans l'Assemblée, on craignait que cette foule, où se trouvaient des scélérats, ne se portât aux dernières extrémités, et n'égorgeât les représentants du peuple au milieu de l'obscurité de la nuit. Plusieurs membres du centre engageaient certains montagnards à parler pour exhorter la multitude à se dissiper. Vernier essaye de dire aux révoltés qu'il est tard, qu'ils doivent songer à se retirer, qu'ils vont exposer le peuple à manquer de pain, en troublant les arrivages. « C'est de la tactique, répond la foule; il y « a trois mois que vous nous dites cela. » Alors plusieurs voix s'élèvent successivement du sein de la multitude : celle-ci demande la liberté des patriotes et des députés arrêtés; celle-là, la Constitution de 93; une troisième, l'arrestation de tous les émigrés; une foule d'autres, la permanence des sections, le rétablissement de la commune, un commandant de la force armée parisienne, des visites domiciliaires pour rechercher les subsistances cachées, les assignats au pair, etc. L'un de ces hommes, qui parvient à se faire entendre quelques instants, veut qu'on nomme sur-le-champ le commandant de la force armée parisienne, et qu'on choisisse Soubrany. Enfin, un dernier, ne sachant que demander, s'écrie : *L'arrestation des coquins et des lâches!* et pendant une demi-heure il répète par intervalles : *L'arrestation des coquins et des lâches!*

L'un des meneurs, sentant enfin la nécessité de décider quelque chose, propose de faire descendre les députés des hautes banquettes où ils sont placés, pour les réunir au milieu de la salle et les faire délibérer. Aussitôt on adopte la proposition, on les pousse hors de leurs siéges, on les fait descendre, on les parque, comme un troupeau, dans l'espace qui sépare la tribune des banquettes inférieures. Des hommes les entourent, et les enferment en faisant la chaîne avec leurs piques. Vernier remplace au fauteuil Boissy-d'Anglas, accablé de fatigue après six heures d'une présidence aussi périlleuse. Il est neuf heures. Une espèce de délibération s'organise; on convient que le peuple restera couvert, et que les députés seuls lèveront leurs chapeaux en signe d'approbation ou d'improbation. Les montagnards commencent à espérer qu'on pourra rendre les décrets, et se disposent à prendre la parole. Romme, qui l'avait déjà prise une fois, demande qu'on ordonne par un décret l'élargissement des patriotes. Duroy dit que depuis le 9 thermidor les ennemis de la patrie ont exercé une réaction funeste; que les députés arrêtés au 12 germinal l'ont été illégalement, et qu'il faut prononcer leur rappel. On oblige le président à mettre ces différentes propositions aux voix; on lève les chapeaux; on crie : *Adopté! adopté!* au milieu d'un bruit épouvantable, sans qu'on puisse distinguer si les députés ont réellement donné leur vote. Goujon succède à Romme et Duroy, et dit qu'il faut assurer l'exécution des décrets; que les comités ne paraissent point, qu'il importe de savoir ce qu'ils font, qu'il faut les appeler



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Rhul

pour leur demander compte de leurs opérations, et les remplacer par une commission extraordinaire. C'était là, en effet, qu'était le péril de la journée. Si les comités étaient restés libres d'agir, ils pouvaient venir délivrer la Convention de ses oppresseurs. Albitte aîné trouve qu'on ne met pas assez d'ordre dans la délibération, que le bureau n'est pas formé, qu'il en faut former un. On le compose aussitôt. Bourbotte demande l'arrestation des journalistes. Une voix inconnue s'élève, et dit que, pour prouver que les patriotes ne sont pas des cannibales, il faut abolir la peine de mort. « Oui, oui, » s'écrie-t-on, « excepté pour les émigrés et les fabrica- « teurs de faux assignats. » On adopte cette proposition dans la même forme que les précédentes. Duquesnoy revient à la proposition de Goujon, redemande la suspension des comités et la nomination d'une commission extraordinaire de quatre membres. On désigne sur-le-champ Bourbotte, Prieur (de la Marne), Duroy et Duquesnoy lui-même. Ces quatre députés acceptent les fonctions qui leur sont confiées. Quelque périlleuses qu'elles soient, ils sauront, disent-ils, les remplir, et mourir

à leur poste. Ils sortent pour se rendre auprès des comités, et s'emparer de tous les pouvoirs. C'était là le difficile, et toute la journée dépendait du résultat de cette opération.

Il était neuf heures; ni le comité insurrecteur, ni les comités du gouvernement, ne paraissaient avoir agi pendant cette longue et terrible journée. Tout ce qu'avait su faire le comité insurrecteur, c'était de lancer le peuple sur la Convention ; mais, comme nous l'avons dit, des chefs obscurs, tels qu'il en reste aux derniers jours d'un parti, n'ayant à leur disposition ni la commune, ni l'état-major des sections, ni un commandant de la force armée, ni des députés, n'avaient pu diriger l'insurrection avec la mesure et la vigueur qui pouvaient la faire réussir. Ils avaient lancé des furieux, qui avaient commis des excès affreux, mais qui n'avaient rien fait de ce qu'il fallait faire. Aucun détachement ne fut envoyé pour suspendre et paralyser les comités, pour ouvrir les prisons, et délivrer les hommes énergiques dont le secours eût été si précieux. On s'était emparé seulement de l'arsenal, que la gendarmerie des tribunaux, toute composée de la milice de Fouquier-Tinville, livra aux premiers venus. Pendant ce temps, au contraire, les comités du gouvernement, entourés et défendus par la jeunesse dorée, avaient employé tous leurs efforts à réunir les sections. Ce n'était pas facile avec le tumulte qui régnait, avec l'effroi qui s'était emparé de beaucoup d'entre elles, et la mauvaise volonté que manifestaient même quelques-unes. D'abord ils en avaient réuni deux ou trois, dont l'effort, comme on l'a vu, avait été repoussé par les assaillants. Ils étaient parvenus ensuite à en convoquer un plus grand nombre, grâce au zèle de la section Lepelletier, autrefois des filles Saint-Thomas, et elles se disposaient vers la nuit à saisir le moment où le peuple, fatigué, commencerait à devenir moins nombreux, pour fondre sur les révoltés et délivrer la Convention. Prévoyant bien que, pendant cette longue oppression, on lui aurait arraché les décrets qu'elle ne voulait pas rendre, ils avaient pris un arrêté par lequel ils ne reconnaissaient pas pour authentiques les décrets rendus pendant cette journée. Ces dispositions faites, Legendre, Auguis, Chénier, Delecloy, Bergoing et Kervélégan s'étaient rendus, à la tête de forts détachements, auprès de la Convention. Arrivés là, ils étaient convenus de laisser les portes ouvertes, afin que le peuple, pressé d'un côté, pût sortir par l'autre. Legendre et Delecloy s'étaient chargés ensuite de pénétrer dans la salle, de monter à la tribune au milieu de tous les dangers, et de sommer les révoltés de se retirer. « S'ils ne cèdent pas, » dirent-ils à leurs collègues, « chargez et ne craignez rien pour « nous. Dussions-nous périr dans la mêlée, « avancez toujours. »

Legendre et Delecloy pénétrèrent en effet dans la salle, à l'instant où les quatre députés nommés pour former la commission extraordinaire allaient sortir. Legendre monte à la tribune, à travers les insultes et les coups, et prend la parole au milieu des huées. « J'in- « vite l'Assemblée, dit-il, à rester ferme, et « les citoyens qui sont ici à sortir. — A bas! « à bas! » s'écrie-t-on. Legendre et Delecloy sont obligés de se retirer. Duquesnoy s'adresse alors à ses collègues de la commission extraordinaire, et les engage à le suivre, afin de suspendre les comités, qui, comme on le voit, dit-il, sont contraires aux opérations de l'Assemblée. Soubrany les invite aussi à se hâter. Ils sortent alors tous les quatre, mais ils rencontrent le détachement à la tête duquel marchent les représentants Legendre, Kervélégan, Auguis, et le commandant de la garde nationale, Raffet. Prieur (de la Marne) demande à Raffet s'il a reçu du président l'ordre d'entrer. « Je ne te dois aucun « compte, » lui répond Raffet, et il avance. On somme alors la multitude de se retirer ; le président l'y invite au nom de la loi : elle répond par des huées. Aussitôt on baisse les baïonnettes, et l'on entre ; la foule désarmée cède, mais des hommes armés qui s'y trouvaient mêlés résistent un moment ; ils sont repoussés, et fuient en criant : « A nous, sans-culottes! » Une partie des patriotes revient à ce cri, et charge avec violence le détachement qui avait pénétré. Ils ont un instant l'avantage ; le député Kervélégan est blessé à la main ; les montagnards Bourbotte, Peyssard, Gaston, crient victoire. Mais le pas

de charge retentit dans la salle extérieure; un renfort considérable arrive, fond de nouveau sur les insurgés, les repousse, les sabre, les poursuit à coups de baïonnette. Ils fuient, se pressent aux portes, ou escaladent les tribunes et se sauvent par les fenêtres. La salle est enfin évacuée : il était minuit.

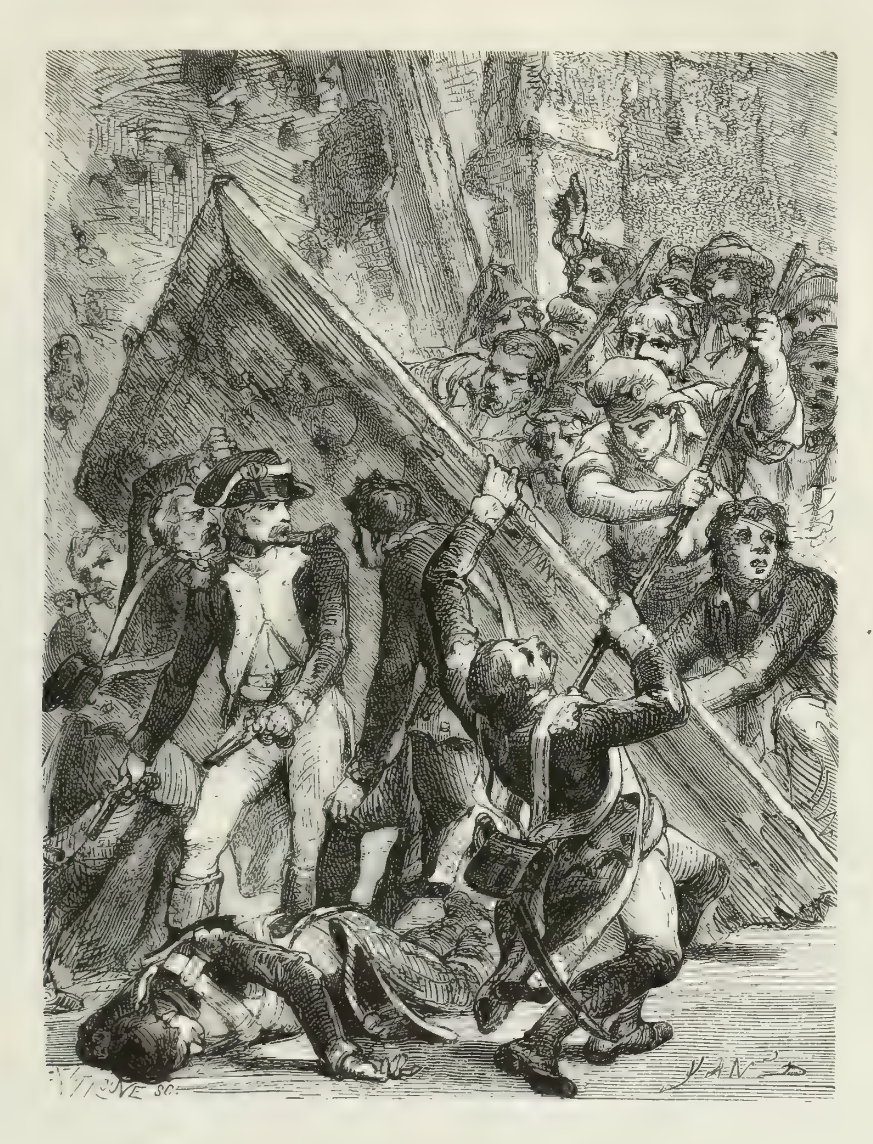
La Convention, délivrée des assaillants qui ont porté la violence et la mort dans son sein, met quelques instants à se remettre. Le calme se rétablit enfin. « Il est donc vrai, » s'écrie un membre, « que cette Assemblée, berceau « de la république, a manqué encore une fois « d'en devenir le tombeau! Heureusement le « crime des conspirateurs est encore avorté. « Mais, représentants, vous ne seriez pas di- « gnes de la nation, si vous ne la vengiez « d'une manière éclatante. » On applaudit de toutes parts, et, comme au 12 germinal, la nuit est employée à punir les attentats du jour; mais des faits autrement graves appellent des mesures bien autrement sévères. Le premier soin est de rapporter les décrets proposés et rendus par les révoltés. « Rap- « porter n'est pas le mot, » dit-on à Legendre, qui avait fait cette proposition. « La Conven- « tion n'a pas voté, n'a pu voter, tandis qu'on « égorgeait l'un de ses membres. Tout ce qui « a été fait n'est pas à elle, mais aux bri- « gands qui l'opprimaient, et à quelques re- « présentants coupables qui s'étaient rendus « leurs complices. » On déclare donc tout ce qui s'est fait comme non avenu. Les secrétaires brûlent les minutes des décrets portés par les séditieux. On cherche ensuite des yeux les députés qui ont pris la parole pendant cette séance terrible; on les montre au doigt, on les interpelle avec véhémence. « Il n'y a « plus, s'écrie Thibaudeau, il n'y a plus « d'espoir de conciliation entre nous et une « minorité factieuse. Puisque le glaive est « tiré, il faut la combattre et profiter des cir- « constances pour ramener à jamais la paix et « la sécurité dans le sein de cette Assemblée. « Je demande que vous décrétiez sur-le- « champ l'arrestation de ces députés qui, « trahissant tous leurs devoirs, ont voulu « réaliser les vœux de la révolte, et les ont « rédigés en lois. Je demande que les comités « proposent sur-le-champ les mesures les « plus sévères contre ces mandataires infi- « dèles à leur patrie et à leurs serments. »

Alors on les désigne : c'est Rhul, Romme et Duroy, qui ont demandé du silence pour faire ouvrir la délibération; c'est Albitte, qui a fait nommer un bureau; c'est Goujon et Duquesnoy, qui ont demandé la suspension des comités et la formation d'une commission extraordinaire de quatre membres; c'est Bourbotte et Prieur (de la Marne), qui ont accepté, avec Duroy et Duquesnoy, d'être les membres de cette commission; c'est Soubrany que les rebelles ont nommé commandant de l'armée parisienne; c'est Peyssard, qui a crié victoire pendant l'action. Duroy, Goujon, veulent parler : on les en empêche, on les traite d'assassins, on les décrète sur-le-champ, et l'on demande qu'ils ne puissent pas s'enfuir, comme la plupart de ceux qui ont été décrétés le 12 germinal. Le président les fait entourer par la gendarmerie, et conduire à la barre. On cherche Romme, qui tarde à se montrer; Bourdon le signale du doigt; il est traîné à la barre avec ses collègues. Les vengeances ne s'arrêtent pas là; on veut atteindre encore tous les montagnards qui se sont signalés par des missions extraordinaires dans les départements. « Je de- « mande, s'écrie une voix, l'arrestation de « Lecarpentier, bourreau de la Manche... De « Pinet aîné, s'écrie une autre voix, bourreau « des habitants de la Biscaye... De Borie, » s'écrie une troisième, « dévastateur du Midi, « et de Fayau, l'un des exterminateurs de la « Vendée. » Ces propositions sont décrétées au cris de *vive la Convention! vive la république!* « Il ne faut plus de demi-mesures, » dit Tallien. « Le but du mouvement d'au- « jourd'hui était de rétablir les jacobins et « surtout la commune; il faut détruire ce qui « en reste; il faut arrêter et Pache et Bou- « chotte. Ce n'est là que le prélude des me- « sures que le comité vous proposera. Ven- « geance, citoyens, vengeance contre les « assassins de leurs collègues et de la repré- « sentation nationale! Profitons de la mala- « dresse de ces hommes qui se croient les « égaux de ceux qui ont abattu le trône, et « cherchent à rivaliser avec eux; de ces « hommes qui veulent faire des révolu-

» tions, et ne savent faire que des révoltes. « Profitons de leur maladresse, hâtons-nous « de les frapper, et de mettre ainsi un terme « à la révolution. » On applaudit, on adopte la proposition de Tallien. Dans cet entraînement de la vengeance, des voix dénoncent Robert Lindet, que ses vertus et ses services ont jusqu'ici protégé contre les fureurs de la réaction. Hardy demande l'arrestation de *ce monstre;* mais tant de voix contraires se font entendre pour vanter la douceur de Lindet, pour rappeler qu'il a sauvé des communes et des départements entiers, que l'ordre du jour est adopté. Après ces mesures, on ordonne de nouveau le désarmement des terroristes; on décrète que le quintidi prochain (dimanche 24 mai) les sections s'assembleront et procéderont sur-le-champ *au désarmement des assassins, des buveurs de sang, des voleurs, et des agents de la tyrannie qui précéda le* 9 *thermidor;* on les autorise même à faire arrêter ceux qu'elles croiront devoir traduire devant les tribunaux. On décide en même temps que, jusqu'à nouvel ordre, les femmes ne seront plus admises dans les tribunes. Il était trois heures du matin. Les comités faisant annoncer que tout est tranquille dans Paris, on suspend la séance jusqu'à dix heures.

Telle avait été cette révolte du 1[er] prairial. Aucune journée de la révolution n'avait présenté un spectacle si terrible. Si, au 31 mai et au 9 thermidor, des canons furent braqués sur la Convention, cependant le lieu de ses séances n'avait pas encore été envahi, ensanglanté par un combat, traversé par les balles, et souillé par l'assassinat d'un représentant du peuple. Les révolutionnaires, cette fois, avaient agi avec la maladresse et la violence d'un parti battu depuis longtemps, sans complices dans le gouvernement dont il est exclu, privé de ses chefs, et dirigé par des hommes obscurs, compromis et désespérés. Sans savoir se servir de la Montagne, sans l'avertir même du mouvement, ils avaient compromis et exposé à l'échafaud des députés intègres, étrangers aux excès de la terreur, attachés aux patriotes par effroi de la réaction, et n'ayant pris la parole que pour empêcher de plus grands malheurs, et pour hâter l'accomplissement de quelques vœux qu'ils partageaient.

Cependant les révoltés, voyant le sort qui les attendait tous, et habitués d'ailleurs aux luttes révolutionnaires, n'étaient pas gens à se disperser tout d'un coup. Ils se réunirent le lendemain à la commune, s'y proclamèrent en insurrection permanente, et tâchèrent de rassembler autour d'eux les sections qui leur étaient dévouées. Toutefois, pensant que la commune n'était pas un bon poste, quoiqu'elle fût placée entre le quartier du Temple et la Cité, ils préférèrent établir le centre de l'insurrection dans le faubourg Saint-Antoine. Ils s'y transportèrent dans le milieu du jour, et se préparèrent à renouveler la tentative de la veille. Cette fois, ils tâchèrent d'agir avec plus d'ordre et de mesure. Ils firent partir trois bataillons parfaitement armés et organisés : c'étaient ceux des sections des Quinze-Vingts, de Montreuil et de Popincourt, tous trois composés d'ouvriers robustes, et dirigés par des chefs intrépides. Ces bataillons s'avancèrent seuls, sans le concours de peuple qui les accompagnait la veille, rencontrèrent des sections fidèles à la Convention, mais qui n'étaient pas en force pour les arrêter, et vinrent, dans l'après-midi, se ranger avec leurs canons devant le Palais-National. Aussitôt les sections Lepelletier, la Butte-des-Moulins et autres se placèrent en face pour protéger la Convention. Cependant si le combat venait à s'engager, il était douteux, d'après l'état des choses, que la victoire restât aux défenseurs de la représentation nationale. Par surcroît de malheur, les canonniers, qui dans toutes les sections étaient des ouvriers et de chauds révolutionnaires, abandonnèrent les sections rangées devant le palais, et allèrent se joindre avec leurs pièces aux canonniers de Popincourt, de Montreuil et des Quinze-Vingts. Le cri *aux armes!* se fit entendre, on chargea les fusils de part et d'autre, et tout sembla se préparer pour un combat sanglant. Le roulement sourd des canons retentit jusque dans l'Assemblée. Beaucoup de membres se levèrent pour parler. « Représentants, » s'écrie Legendre, « soyez calmes et demeurez à votre « poste. La nature nous a tous condamnés à



La foule brise la porte et pénètre dans la Convention. (Page 238.)

« mort : un peu plus tôt, un peu plus tard, « peu importe. De bons citoyens sont prêts à « vous défendre. En attendant, la plus belle « motion est de garder le silence. » L'Assemblée se replaça tout entière sur ses siéges, et montra ce calme imposant qu'elle avait déployé au 9 thermidor et tant d'autres fois dans le cours de son orageuse session. Pendant ce temps, les deux troupes opposées étaient en présence, dans l'attitude la plus menaçante. Avant d'en venir aux mains, quelques individus s'écrièrent qu'il était affreux à de bons citoyens de s'égorger les uns les autres, qu'il fallait au moins s'expliquer et essayer de s'entendre. On sortit des rangs, on exposa ses griefs. Des membres des comités, qui étaient présents, s'introduisirent dans les bataillons des sections ennemies, leur parlèrent ; et voyant qu'on pouvait obtenir beaucoup par les moyens de conciliation, ils firent demander à l'Assemblée douze de ses membres, pour venir fraterniser. L'Assemblée, qui voyait une espèce de faiblesse dans cette démarche, était peu disposée à y consentir ; cependant on lui dit que ses comités la croyaient utile pour empêcher l'effusion du

sang. Les douze membres furent envoyés et se présentèrent aux trois sections. Bientôt on rompit les rangs de part et d'autre; on se mêla. L'homme peu cultivé et d'une classe inférieure est toujours sensible aux démonstrations amicales de l'homme que son costume, son langage, ses manières, placent au-dessus de lui. Les soldats des trois bataillons ennemis furent touchés, et déclarèrent qu'ils ne voulaient ni verser le sang de leurs concitoyens, ni manquer aux égards dus à la Convention nationale. Cependant les meneurs insistèrent pour faire entendre leur pétition. Le général Dubois, commandant la cavalerie des sections, et les douze représentants envoyés pour fraterniser, consentirent à introduire à la barre une députation des trois bataillons.

Ils la présentèrent en effet, et demandèrent la parole pour les pétitionnaires. Quelques députés voulaient la leur refuser; on la leur accorda cependant. « Nous sommes chargés « de vous demander, » dit l'orateur de la troupe, « la Constitution de 93 et la liberté « des patriotes. » A ces mots, les tribunes se mirent à huer et à crier: « A bas les jacobins! » Le président imposa silence aux interrupteurs. L'orateur continua, et dit que les citoyens réunis devant la Convention étaient prêts à se retirer dans le sein de leurs familles, mais qu'ils mourraient plutôt que d'abandonner leur poste, si les réclamations du peuple n'étaient pas écoutées. Le président répondit avec fermeté aux pétitionnaires que la Convention venait de rendre un décret sur les subsistances, et qu'il allait le leur lire. Il le lut en effet; il ajouta ensuite qu'elle examinerait leurs propositions, et jugerait dans sa sagesse ce qu'elle devait décider. Il les invita ensuite aux honneurs de la séance.

Pendant ce temps, les trois sections ennemies étaient toujours confondues avec les autres. On leur dit que leurs pétitionnaires venaient d'être reçus, que leurs propositions seraient examinées, qu'il fallait attendre la décision de la Convention. Il était onze heures; les trois bataillons se voyaient entourés de l'immense majorité des habitants de la capitale, l'heure d'ailleurs était fort avancée, surtout pour des ouvriers, et ils prirent le parti de se retirer dans leurs faubourgs.

Cette seconde tentative n'avait donc pas mieux réussi aux patriotes; ils n'en restèrent pas moins rassemblés dans les faubourgs, conservant leur attitude hostile, et ne se désistant point encore des demandes qu'ils avaient faites. La Convention, dès le 3 au matin, rendit plusieurs décrets que réclamait la circonstance. Pour mettre plus d'unité et d'énergie dans l'emploi de ces moyens, elle donna la direction de la force armée à trois représentants, Gillet, Aubry et Delmas, et les autorisa à employer la voie des armes pour assurer la tranquillité publique; elle punit de six mois de prison quiconque battrait le tambour sans ordre, et de mort quiconque battrait la générale sans y être autorisé par les représentants du peuple. Elle ordonna la formation d'une commission militaire, pour juger et faire exécuter sur-le-champ tous les prisonniers faits aux rebelles pendant la journée du 1er prairial. Elle convertit en décret d'accusation le décret d'arrestation rendu contre Duquesnoy, Duroy, Bourbotte, Prieur (de la Marne), Romme, Soubrany, Goujon, Albitte aîné, Peyssard, Lecarpentier (de la Manche), Pinet aîné, Borie et Fayau. Elle rendit la même décision à l'égard des députés arrêtés les 12 et 16 germinal, et enjoignit à ses comités de lui présenter un rapport sur le tribunal qui devrait juger les uns et les autres.

Les trois représentants se hâtèrent de réunir à Paris les troupes qui étaient répandues dans les environs pour protéger l'arrivage des grains; ils firent rester sous les armes les sections dévouées à la Convention, et s'entourèrent des nombreux jeunes gens qui n'avaient pas quitté les comités pendant toute l'insurrection. La commission militaire entra en exercice le jour même; le premier individu qu'elle jugea fut l'assassin de Féraud, qui avait été arrêté la veille; elle le condamna à mort, et ordonna son exécution pour l'après-midi même du 3. On conduisit en effet le condamné à l'échafaud : mais les patriotes étaient avertis; quelques-uns des plus déterminés s'étaient réunis autour du lieu du supplice; ils fondirent sur l'échafaud, dispersèrent la gendarmerie, délivrèrent le patient, et le conduisirent dans le faubourg.

Dès la nuit même, ils appelèrent à eux tous les patriotes qui étaient dans Paris, et se préparèrent à se retrancher dans le faubourg Saint-Antoine. Ils se mirent sous les armes, braquèrent leurs canons sur la place de la Bastille, et attendirent ainsi les conséquences de cette action audacieuse.

Aussitôt que cet événement fut connu de la Convention, elle décréta que le faubourg Antoine serait sommé de remettre le condamné, de rendre ses armes et ses canons, et qu'en cas de refus il serait aussitôt bombardé. Dans ce moment, en effet, les forces qui étaient réunies permettaient à la Convention de prendre un langage plus impérieux. Les trois représentants étaient parvenus à rassembler trois à quatre mille hommes de troupes de ligne; ils avaient plus de vingt mille hommes des sections armées, à qui la crainte de voir renaître la terreur donnait beaucoup de courage, et enfin la troupe dévouée des jeunes gens. Sur-le-champ ils confièrent au général Menou le commandement de ces forces réunies, et se préparèrent à marcher sur le faubourg. Ce jour même, 4 prairial (23 mai), tandis que les représentants s'avançaient, la jeunesse dorée avait voulu faire une bravade, et s'était portée la première vers la rue Saint-Antoine. Mille ou douze cents individus composaient cette troupe téméraire. Les patriotes les laissèrent s'engager sans leur opposer de résistance, et les enveloppèrent ensuite de toutes parts. Bientôt ces jeunes gens virent sur leurs derrières les redoutables bataillons du faubourg, ils aperçurent aux fenêtres une multitude de femmes irritées, prêtes à faire pleuvoir sur eux une grêle de pierres, et ils crurent qu'ils allaient payer cher leur imprudente bravade. Heureusement pour eux, la force armée s'approchait; d'ailleurs les habitants du faubourg ne voulaient pas les égorger; ils les laissèrent sortir de leur quartier, après en avoir châtié quelques-uns. Dans ce moment, le général Menou s'avança avec vingt mille hommes; il fit occuper toutes les issues du faubourg et surtout celles qui communiquaient avec les sections patriotes. Il fit braquer les canons et sommer les révoltés. Une députation se présenta, et vint recevoir son ultimatum, qui consistait à exiger la remise des armes et de l'assassin de Féraud. Les manufacturiers et tous les gens paisibles et riches du faubourg, craignant un bombardement, s'empressèrent d'user de leur influence sur la population, et décidèrent les trois sections à rendre leurs armes. En effet, celles de Popincourt, des Quinze-Vingts et de Montreuil remirent leurs canons, et promirent de chercher le coupable, qui avait été enlevé. Le général Menou revint triomphant avec les canons du faubourg, et dès cet instant la Convention n'eut plus rien à craindre du parti patriote. Abattu pour toujours, il ne figure plus désormais que pour essuyer des vengeances.

La commission militaire commença sur-le-champ à juger tous les prisonniers qu'on avait pu saisir ; elle condamna à mort des gendarmes qui s'étaient rangés avec les rebelles, des ouvriers, des marchands, membres des comités révolutionnaires, saisis en flagrant délit le 1[er] prairial. Dans toutes les sections, le désarmement des patriotes et l'arrestation des individus les plus signalés commencèrent; et comme un jour ne suffisait pas pour cette opération, la permanence fut accordée aux sections pour la continuer.

Mais ce n'était pas seulement à Paris que le désespoir des patriotes faisait explosion. Il éclatait dans le Midi par des événements non moins malheureux. On les a vus réfugiés à Toulon au nombre de sept à huit mille, entourer plusieurs fois les représentants, leur arracher des prisonniers accusés d'émigration, et tâcher d'entraîner dans leur révolte les ouvriers de l'arsenal, la garnison et les équipages des vaisseaux. L'escadre était prête à mettre à la voile, et ils voulaient l'en empêcher. Les équipages des vaisseaux arrivés de Brest, et réunis à la division de Toulon pour l'expédition qu'on méditait, leur étaient tout à fait opposés; mais ils pouvaient compter sur les marins appartenant au port de Toulon. Ils choisirent pour agir à peu près les mêmes époques que les patriotes de Paris. Le représentant Charbonnier, qui avait demandé un congé, était accusé de les diriger secrètement. Ils s'insurgèrent le 25 floréal (14 mai), marchèrent sur la commune de Souliès, s'emparèrent de quinze émigrés prisonniers, re-

vinrent triomphants à Toulon, et consentirent cependant à les rendre aux représentants. Mais, les jours suivants, ils se révoltèrent de nouveau, soulevèrent les ouvriers de l'arsenal, s'emparèrent des armes qu'il renfermait, et entourèrent le représentant Brunel, pour lui faire ordonner l'élargissement des patriotes. Le représentant Nion, qui était sur la flotte, accourut; mais la sédition était victorieuse. Les deux représentants furent obligés de signer l'ordre d'élargissement. Brunel, désespéré d'avoir cédé, se brûla la cervelle; Nion se réfugia sur la flotte. Alors les révoltés songèrent à marcher sur Marseille, pour soulever, disaient-ils, tout le Midi. Mais les représentants en mission à Marseille firent placer une compagnie d'artillerie sur la route, et prirent toutes les précautions pour empêcher l'exécution de leurs projets. Le 1er prairial ils étaient maîtres dans Toulon, sans pouvoir, il est vrai, s'étendre plus loin, et tâchaient de gagner les équipages de l'escadre, dont une partie résistait, tandis que l'autre, toute composée de marins provençaux, paraissait décidée à se réunir à eux.

Le rapport de ces événements fut fait à la Convention le 8 prairial; il ne pouvait manquer de provoquer un nouveau déchaînement contre les montagnards et les patriotes. On dit que les événements de Toulon et de Paris étaient concertés; on accusa les députés montagnards d'en être les organisateurs secrets, et l'on se livra contre eux à de nouvelles fureurs. Sur-le-champ on ordonna l'arrestation de Charbonnier, Escudier, Ricord et Salicetti, accusés tous quatre d'agiter le Midi. Les députés mis en accusation le 1er prairial, et dont les juges n'étaient pas encore choisis, furent en butte à un nouveau redoublement de sévérité. Sans aucun égard pour leur qualité de représentants du peuple, on les déféra à la commission militaire chargée de juger les fauteurs et complices de l'insurrection du 1er prairial. Il n'y eut d'excepté que le vieux Rhul, dont plusieurs membres attestèrent la sagesse et les vertus. On envoya au tribunal d'Eure-et-Loir l'ex-maire Pache, son gendre Audouin, l'ancien ministre Bouchotte, ses adjoints Daubigny et Hassenfratz; enfin les trois agents principaux de la police de Robespierre, Héron, Marchand et Clémence. Il semblait que la déportation prononcée contre Billaud, Collot et Barère, eût acquis force de chose jugée; point du tout. Dans ces jours de rigueur on trouva la peine trop douce: on décida qu'il fallait les juger de nouveau, et les envoyer devant le tribunal de la Charente-Inférieure, pour leur faire subir la mort, destinée à tous les chefs de la révolution. Jusqu'ici les membres restants des anciens comités paraissaient pardonnés; les éclatants services de Carnot, de Robert Lindet et de Prieur (de la Côte-d'Or) avaient semblé les protéger contre leurs ennemis: ils furent dénoncés avec une affreuse violence par le girondin Henri Larivière. Robert Lindet, quoique défendu par une foule de membres qui connaissaient et son mérite et ses services, fut néanmoins frappé d'arrestation. Carnot a *organisé la victoire*, s'écrièrent une foule de voix; les réacteurs furieux n'osèrent pas décréter le vainqueur de la coalition. On ne dit rien sur Prieur (de la Côte-d'Or). Quant aux membres de l'ancien comité de sûreté générale, qui n'étaient pas encore arrêtés, ils le furent tous. David, que son génie avait fait absoudre, fut arrêté avec Jagot, Élie Lacoste, Lavicomterie, Dubarran et Bernard (de Saintes). On ne fit d'exception que pour Louis (du Bas-Rhin), dont l'humanité était trop connue. Enfin le rapport déjà ordonné contre tous ceux qui avaient rempli des missions et qu'on appelait des proconsuls, fut demandé sur-le-champ. On commença à procéder contre d'Artigoyte, Mallarmé, Javoques, Sergent, Monestier, Lejeune, Allard, Lacoste et Baudot. On se préparait à passer successivement en revue tous ceux qui avaient été chargés de missions quelconques. Ainsi aucun des chefs de ce gouvernement qui avait sauvé la France n'était pardonné; membres des comités, députés en mission, subissaient la loi commune. On épargnait le seul Carnot, que l'estime des armées commandait de ménager; mais on frappait Lindet, citoyen tout aussi utile et plus généreux, mais que des victoires ne protégeaient pas contre la lâcheté des réacteurs.

Certes, il n'était pas besoin de tels sacrifices pour satisfaire les mânes du jeune Féraud; il suffisait des honneurs touchants



Paris. — J. Claye, imp. Furne et C[e], éditeurs.

Menou.

rendus à sa mémoire. La Convention décréta pour lui une séance funèbre. La salle fut décorée en noir; tous les représentants s'y rendirent en grand costume et en deuil. Une musique douce et lugubre ouvrit la séance; Louvet prononça ensuite l'éloge du jeune représentant, si dévoué, si courageux, sitôt enlevé à son pays. Un monument fut voté pour immortaliser son héroïsme. On profita de cette occasion pour ordonner une fête commémorative en l'honneur des girondins. Rien n'était plus juste : des victimes aussi illustres, quoiqu'elles eussent compromis leur pays, méritaient des hommages; mais il suffisait de jeter des fleurs sur leurs tombes, il n'y fallait pas du sang. Cependant on en répandit des flots; car aucun parti, même celui qui prend l'humanité pour devise, n'est sage dans sa vengeance. Il semblait en effet que, non contente de ses pertes, la Convention voulût elle-même y en ajouter de nouvelles. Les députés accusés, traduits d'abord au château du Taureau pour prévenir toute tentative en leur faveur, furent amenés à Paris, et leur procès instruit avec la plus grande activité. Le vieux Rhul, qu'on avait seul excepté du décret

d'accusation, ne voulait pas de ce pardon ; il croyait la liberté perdue, et il se donna la mort d'un coup de poignard. Émus par tant de scènes funèbres, Louvet, Legendre, Fréron, demandèrent le renvoi à leurs juges naturels des députés traduits devant la commission ; mais Rovère, ancien terroriste, devenu royaliste fougeux, Bourdon (de l'Oise), implacable comme un homme qui avait eu peur, insistèrent pour le décret, et le firent maintenir.

Les députés furent traduits devant la commission le 29 prairial (17 juin). Malgré les recherches les plus soigneuses, on n'avait découvert aucun fait qui prouvât leur connivence secrète avec les révoltés. Il était difficile en effet qu'on en découvrît, car ils ignoraient le mouvement ; ils ne se connaissaient même pas les uns les autres ; Bourbotte seul connaissait Goujon, pour l'avoir rencontré dans une mission aux armées. Il était prouvé seulement que, l'insurrection accomplie, ils avaient voulu faire légaliser quelques-uns des vœux du peuple. Ils furent néanmoins condamnés, car une commission militaire, à laquelle un gouvernement envoie des accusés importants, ne sait jamais les lui renvoyer absous. Il n'y eut d'acquitté que Forestier. On l'avait joint aux condamnés, quoiqu'il n'eût pas fait une seule motion pendant la fameuse séance. Peyssard, qui avait seulement poussé un cri pendant le combat, fut condamné à la déportation. Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy, Bourbotte, Soubrany, furent condamnés à mort. Romme était un homme simple et austère ; Goujon était jeune, beau, et doué de qualités heureuses ; Bourbotte, aussi jeune que Goujon, joignait à un rare courage l'éducation la plus soignée ; Soubrany était un ancien noble, sincèrement dévoué à la cause de la révolution. A l'instant où on leur prononça leur arrêt, ils remirent au greffier des lettres, des cachets et des portraits destinés à leurs familles. On les fit retirer ensuite pour les déposer dans une salle particulière avant de les conduire à l'échafaud. Ils s'étaient promis de n'y pas arriver. Il ne leur restait qu'un couteau et une paire de ciseaux, qu'ils avaient cachés dans la doublure de leurs vêtements. En descendant l'escalier, Romme se frappe le premier, et, craignant de se manquer, se frappe plusieurs fois encore, au cœur, au cou, au visage. Il transmet le couteau à Goujon, qui, d'une main assurée, se porte un coup mortel, et tombe sans vie. Des mains de Goujon, l'arme libératrice passe à celles de Duquesnoy, Duroy, Bourbotte et Soubrany. Malheureusement Duroy, Bourbotte, Soubrany, ne réussissent pas à se porter des atteintes mortelles ; ils sont traînés tout sanglants à l'échafaud. Soubrany, noyé dans son sang, conservait néanmoins, malgré ses douleurs, le calme et l'attitude fière qu'on avait toujours remarqués en lui. Duroy était désespéré de s'être manqué : « Jouissez, s'écriait-il, jouissez de votre triomphe, messieurs les royalistes. » Bourbotte avait conservé toute la sérénité de la jeunesse ; il parlait avec une imperturbable tranquillité au peuple. A l'instant où il allait recevoir le coup fatal, on s'aperçut que le couteau n'avait pas été remonté ; il fallut disposer l'instrument : il employa ce temps à proférer encore quelques paroles. Il assurait que nul ne mourait plus dévoué à son pays, plus attaché à son bonheur et à sa liberté. Il y avait peu de spectateurs à cette exécution : le temps du fanatisme politique était passé ; on ne tuait plus avec cette fureur qui autrefois rendait insensible. Tous les cœurs furent soulevés en apprenant le détail de ce supplice, et les thermidoriens en recueillirent une honte méritée. Ainsi, dans cette longue succession d'idées contraires, toutes eurent leurs victimes ; les idées même de clémence, d'humanité, de réconciliation, eurent leurs holocaustes ; car, dans les révolutions, aucune ne peut rester pure de sang humain.

Le parti montagnard se trouvait ainsi entièrement détruit. Les patriotes venaient d'être vaincus à Toulon. Après un combat assez sanglant, livré sur la route de Marseille, ils avaient été obligés de rendre les armes, et de livrer la place sur laquelle ils espéraient s'appuyer pour soulever la France. Ils n'étaient donc plus un obstacle, et, comme d'usage, leur chute amena encore celle de quelques institutions révolutionnaires. Le célèbre tribunal, presque réduit, depuis la loi du

8 nivôse, à un tribunal ordinaire, fut définitivement aboli. Tous les accusés furent rendus aux tribunaux criminels jugeant d'après la procédure de 1791; les conspirateurs seuls devaient être jugés d'après la procédure du 8 nivôse, et sans recours en cassation. Le mot révolutionnaire, appliqué aux institutions et aux établissements, fut supprimé. Les gardes nationales furent réorganisées sur l'ancien pied ; les ouvriers, les domestiques, les citoyens peu aisés, le peuple enfin, en furent exclus; et le soin de la tranquillité publique se trouva ainsi confié de nouveau à la classe qui avait le plus d'intérêt à la maintenir. A Paris, la garde nationale organisée par bataillons, par brigades, et commandée alternativement par chaque chef de brigade, fut mise sous les ordres du comité militaire. Enfin la concession la plus désirée par les catholiques, la restitution des églises, leur fut accordée ; on les leur rendit, à la charge par eux de les entretenir à leurs frais. Du reste, cette mesure, quoiqu'elle fût un résultat de la réaction, était appuyée par les esprits les plus sages. On la regardait comme propre à calmer les catholiques, qui ne croiraient pas avoir recouvré la liberté du culte tant qu'ils n'auraient pas leurs anciens édifices pour en célébrer les cérémonies.

Les discussions de finances, interrompues par les événements de prairial, étaient toujours les plus urgentes et les plus pénibles. L'Assemblée y était revenue aussitôt que le calme avait été rétabli; elle avait de nouveau décrété qu'il n'y aurait qu'un seul pain, afin d'ôter au peuple l'occasion d'accuser le luxe des riches; elle avait ordonné des recensements de grains, pour assurer le superflu de chaque département à l'approvisionnement des armées et des grandes communes; enfin elle avait rapporté le décret qui permettait le libre commerce de l'or et de l'argent. Ainsi l'urgence des circonstances l'avait ramenée à quelques-unes de ces mesures révolutionnaires contre lesquelles on était si fort déchaîné. L'agiotage avait été porté au dernier degré de fureur. Il n'y avait plus de boulangers, de bouchers, d'épiciers en titre : tout le monde achetait et revendait du pain, de la viande, des épices, des huiles, etc. Les greniers et les caves étaient remplis de marchandises et de comestibles, sur lesquels tout le monde spéculait. On vendait, au Palais-Royal, du pain blanc à 25 ou 30 francs la livre. Les regrattiers se précipitaient sur les marchés, et achetaient les fruits et les légumes qu'apportaient les gens de la campagne, pour les faire renchérir sur-le-champ. On allait acheter d'avance les récoltes en vert et pendantes par racines, ou les troupeaux de bestiaux, pour spéculer ensuite sur l'augmentation des prix. La Convention défendit aux marchands regrattiers de se présenter dans les marchés avant une certaine heure. Elle fut obligée de décréter que les bouchers patentés pourraient seuls acheter des bestiaux, que les récoltes ne pourraient être achetées avant la moisson. Ainsi tout était bouleversé; tous les individus, même les plus étrangers aux spéculations de commerce, étaient à l'affût de chaque variation de l'assignat pour faire subir la perte à autrui, et recueillir eux-mêmes la plus-value d'une denrée ou d'une marchandise.

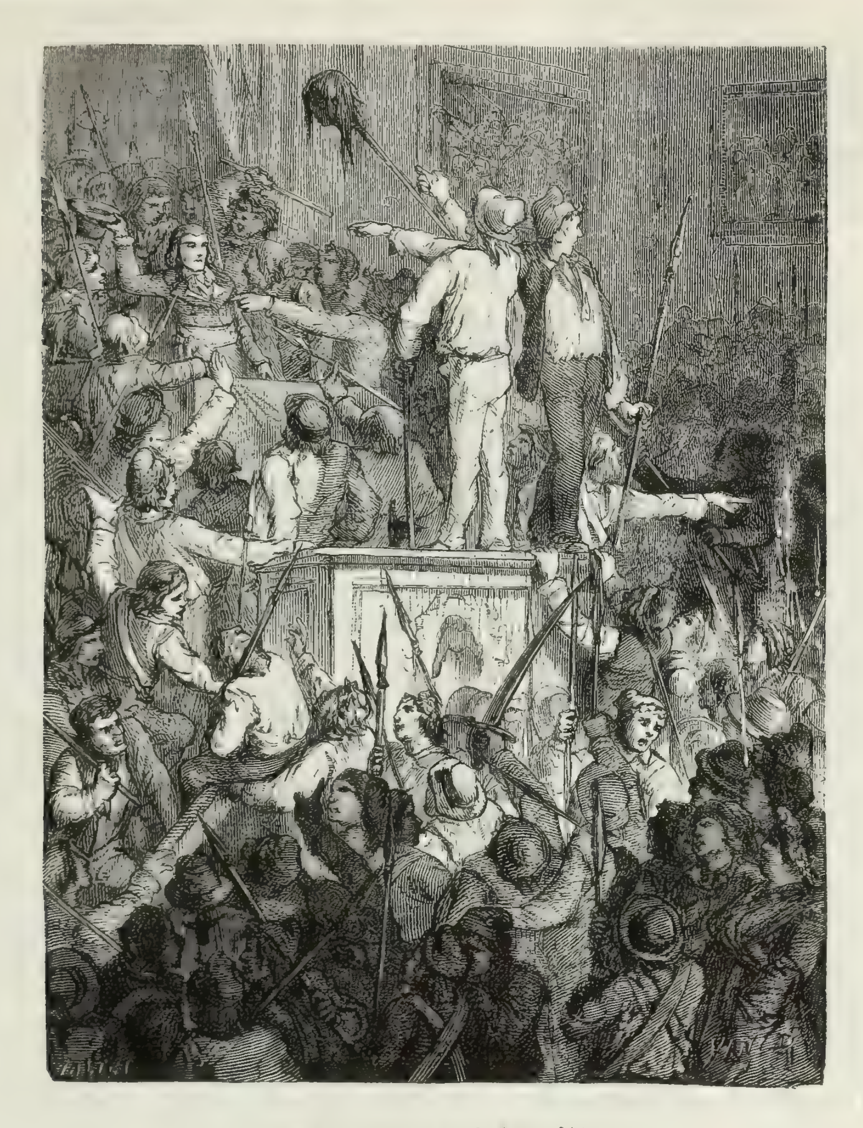
On a vu qu'entre les deux projets de réduire l'assignat au cours, ou de percevoir l'impôt en nature, la Convention avait préféré celui qui consistait à vendre les biens sans enchères, et trois fois la valeur de 1790. C'était, comme on l'a dit, le seul moyen de les vendre, car l'enchère faisait toujours monter les biens à proportion de la baisse de l'assignat, c'est-à-dire à un prix auquel le public ne pouvait pas atteindre. Aussitôt la loi rendue, la quantité des soumissions fut extraordinaire. Dès qu'on sut qu'il suffisait de se présenter le premier pour ne payer les biens que trois fois la valeur de 1790, en assignats, on accourut de toutes parts. Pour certains biens, on vit jusqu'à plusieurs centaines de soumissions; à Charenton, il en fut fait trois cent soixante pour un domaine provenant des Pères de la Merci; il en fut fait jusqu'à cinq cents pour un autre. On encombrait les hôtels des districts. De simples commis, des gens sans fortune, mais dans les mains desquels se trouvaient momentanément des sommes d'assignats, couraient soumissionner les biens. Comme ils n'étaient tenus de payer sur-le-champ qu'un sixième, et le reste dans plusieurs mois, ils achetaient avec des sommes minimes

des biens considérables, pour les revendre avec bénéfice à ceux qui s'étaient moins hâtés. Grâce à cet empressement, des domaines que les administrateurs ne savaient pas être devenus propriétés nationales étaient signalés comme tels. Le plan de Bourdon (de l'Oise) avait donc un plein succès, et l'on pouvait espérer que bientôt une grande partie des biens serait vendue, et que les assignats seraient ou retirés ou relevés. Il est vrai que la république faisait sur ces ventes des pertes qui, à les calculer numériquement, étaient considérables. L'estimation de 1790, fondée sur le revenu apparent, était souvent inexacte, car les biens du clergé et tous ceux de l'ordre de Malte étaient loués à très-bas prix; les fermiers payaient le surplus du prix en pots-de-vin, qui s'élevaient souvent à quatre fois le prix du bail. Une terre affermée ostensiblement 1,000 francs en rapportait en réalité 4,000; d'après l'estimation de 1790, cette terre était portée à 25,000 francs de valeur, elle devait être payée 75,000 francs en assignats, qui ne valaient en réalité que 7,500 francs. A Honfleur, des magasins à sel, dont la construction avait coûté plus de 400,000 livres, allaient se vendre en réalité 22,500 livres. D'après ce calcul, la perte était grande; mais il fallait s'y résigner, sauf à la rendre moindre en exigeant quatre ou cinq fois la valeur de 1790, au lieu de trois fois seulement.

Rewbell et une foule de députés ne comprirent pas cela; ils ne virent que la perte apparente. Ils prétendirent qu'on gaspillait les trésors de la république, et qu'on la privait de ses ressources. Il s'éleva des cris de toutes parts. Ceux qui n'entendaient pas la question, et ceux qui voyaient disparaître avec peine les biens des émigrés, se coalisèrent pour faire suspendre le décret. Balland et Bourdon (de l'Oise) le défendirent avec chaleur; ils ne surent pas donner la raison essentielle, c'est qu'il ne fallait pas demander des biens plus que les acheteurs n'en pouvaient donner; mais ils dirent, ce qui est vrai, que la perte numérique n'était pas aussi grande qu'elle le paraissait en effet; que 75,000 francs en assignats ne valaient que 7,500 francs en numéraire, mais que le numéraire avait deux fois plus de valeur qu'autrefois, et que 7,500 francs représentaient certainement 15 à 20,000 francs de 1790; ils dirent que la perte actuelle était balancée par l'avantage qu'on avait de terminer sur-le-champ cette catastrophe financière, de retirer ou de relever les assignats, de faire cesser l'agiotage sur les marchandises en appelant le papier sur les terres, de livrer immédiatement la masse des biens nationaux à l'industrie individuelle, et enfin d'ôter toute espérance aux émigrés.

On suspendit néanmoins le décret. On ordonna aux administrations de continuer à recevoir les soumissions, pour que tous les biens nationaux fussent ainsi dénoncés par l'intérêt individuel, et qu'on pût en dresser un état plus exact. Quelques jours après, on rapporta tout à fait le décret, et l'on décida que les biens continueraient à être vendus aux enchères.

Ainsi, après avoir entrevu le moyen de faire cesser la crise, on l'abandonna, et l'on retomba dans l'épouvantable détresse d'où l'on aurait pu sortir. Cependant, puisqu'on ne faisait rien pour relever les assignats, on ne pouvait pas rester dans l'affreux mensonge de la valeur nominale, qui ruinait la république et les particuliers payés en papier. Il fallait revenir à la proposition, déjà faite, de réduire les assignats. On avait rejeté la proposition de les réduire au cours de l'argent, parce que les Anglais, disait-on, regorgeant de numéraire, seraient maîtres du cours; on n'avait pas voulu les réduire au cours du blé, parce que le prix des grains avait considérablement augmenté; on avait refusé de prendre le temps pour échelle, et de réduire chaque mois le papier d'une certaine valeur, parce que c'était, disait-on, le démonétiser et faire banqueroute. Toutes ces raisons étaient frivoles; car, soit qu'on choisît l'argent, le blé, ou le temps, pour déterminer la réduction du papier, on le démonétisait également. La banqueroute ne consistait pas à réduire la valeur de l'assignat entre particuliers, car cette réduction avait déjà eu lieu de fait, et la reconnaître, ce n'était qu'empêcher les vols; la banqueroute eût consisté plutôt dans le rétablissement de la vente des biens aux



Mort du député Féraud. (Page 240.)

enchères. Ce que la république avait promis, en effet, ce n'était pas que les assignats valussent telle ou telle somme entre particuliers (cela ne dépendait pas d'elle), mais qu'ils procurassent telle quantité de biens; or, en établissant l'enchère, l'assignat ne procurait plus une certaine quantité de biens; il devenait impuissant à l'égard des biens comme à l'égard des denrées; il subissait la même baisse par l'effet de la concurrence.

On chercha une autre mesure que l'argent, le blé ou le temps, pour réduire l'assignat; on choisit la quantité des émissions. Il est vrai, en principe, que l'augmentation du numéraire en circulation fait augmenter proportionnellement le prix de tous les objets. Or, si un objet avait valu un franc lorsqu'il y avait deux milliards de numéraire en circulation, il devait valoir deux francs lorsqu'il y avait quatre milliards de numéraire, trois lorsqu'il y en avait six, quatre lorsqu'il y en avait huit, cinq lorsqu'il y en avait dix. En supposant que la circulation actuelle des assignats s'élevât à 10 milliards, il fallait payer aujourd'hui cinq fois plus que lorsqu'il n'y avait que 2 milliards. On établit une échelle

de proportion, à partir de l'époque où il n'y avait que 2 milliards d'assignats en circulation, et l'on décida que, dans tout payement fait en assignats, on ajouterait un quart en sus par chaque 500 millions ajoutés à la circulation. Ainsi, une somme de 2,000 francs stipulée lorsqu'il y avait 2 milliards en circulation, serait payée, lorsqu'il y en avait 2 milliards 500 millions, 2,500 francs; lorsqu'il y en avait 3 milliards, elle serait payée 3,000 francs; aujourd'hui enfin qu'il y en avait 10 milliards, elle devait être payée 10,000 francs.

Ceux qui regardaient la démonétisation comme une banqueroute n'auraient pas dû être rassurés par cette mesure; car, au lieu de démonétiser dans la proportion de l'argent, du blé ou du temps, on démonétisait dans celle des émissions, ce qui revenait au même, à un inconvénient près qui se trouvait de plus ici : grâce à la nouvelle échelle, chaque émission allait diminuer d'une quantité certaine et connue la valeur de l'assignat. En émettant 500 millions, l'État allait enlever au porteur de l'assignat un quart, un cinquième, un sixième, etc., de ce qu'il possédait.

Cependant cette échelle, qui avait ses inconvénients aussi bien que toutes les autres réductions au cours de l'argent ou du blé, aurait dû être au moins appliquée à toutes les transactions ; mais on ne l'osa pas : on l'appliqua d'abord à l'impôt et à son arriéré. On promit de l'appliquer aux fonctionnaires publics, quand le nombre en aurait été réduit, et aux rentiers de l'État, quand les premières rentrées de l'impôt, d'après la nouvelle échelle, permettraient de les payer sur le même pied. On n'osa pas faire profiter de l'échelle les créanciers de toute espèce, les propriétaires de maisons de ville ou de campagne, les propriétaires d'usines, etc. Il n'y eut de favorisés que les propriétaires de fonds territoriaux. Les fermiers faisant sur les denrées des profits excessifs, et ne payant, au moyen des assignats, que le dixième ou le douzième du prix de leur bail, furent contraints d'acquitter leurs fermages d'après l'échelle nouvelle ; ils devaient fournir une quantité d'assignats proportionnée à la quantité émise depuis le moment où leur bail avait été passé.

Telles furent les mesures par lesquelles on essaya de diminuer l'agiotage et de faire cesser le désordre des valeurs. Elles consistèrent, comme on voit, à défendre aux spéculateurs de devancer les consommateurs dans l'achat des comestibles et des denrées, et à proportionner les payements en assignats à la quantité de papier en circulation.

La clôture des Jacobins en brumaire avait commencé la ruine des patriotes, l'événement du 12 germinal l'avait avancée, mais celui de prairial l'acheva. La masse des citoyens qui leur étaient opposés, non par royalisme, mais par crainte d'une nouvelle terreur, étaient plus déchaînés que jamais, et les poursuivaient avec la dernière rigueur. On enfermait, on désarmait tous les hommes qui avaient servi chaudement la révolution. On exerçait à leur égard des actes aussi arbitraires qu'envers les anciens suspects. Les prisons se remplissaient comme avant le 9 thermidor, mais elles se remplissaient de révolutionnaires. Le nombre des détenus ne s'élevait pas, comme alors, à près de cent mille individus, mais à vingt ou vingt-cinq mille. Les royalistes triomphaient. Le désarmement ou l'emprisonnement des patriotes, le supplice des députés montagnards, la procédure commencée contre une foule d'autres, la suppression du tribunal révolutionnaire, la restitution des églises au culte catholique, la recomposition des gardes nationales, étaient autant de mesures qui les remplissaient de joie et d'espérance. Ils se flattaient que bientôt ils obligeraient la révolution à se détruire elle-même, et qu'on verrait la république enfermer ou mettre à mort tous les hommes qui l'avaient fondée. Pour accélérer ce mouvement, ils intriguaient dans les sections, ils les excitaient contre les révolutionnaires, et les portaient aux derniers excès. Une foule d'émigrés rentraient, ou avec de faux passeports, ou sous prétexte de demander leur radiation. Les administrations locales, renouvelées depuis le 9 thermidor, et remplies d'hommes ou faibles ou ennemis de la république, se prêtaient à tous les mensonges officieux qu'on exigeait d'elles; tout ce qui tendait à adoucir le sort de ce qu'on appelait les victimes de la terreur leur semblait per-

mis, et elles fournissaient ainsi à une foule d'ennemis de leur pays le moyen d'y rentrer pour le déchirer. A Lyon et dans tout le Midi, les agents royalistes continuaient à reparaître secrètement; les compagnies de Jéhu et du Soleil avaient commis de nouveaux massacres. Dix mille fusils destinés à l'armée des Alpes avaient été inutilement distribués à la garde nationale de Lyon; elle ne s'en était pas servie, et avait laissé égorger, le 25 prairial (13 juin), une foule de patriotes. La Saône et le Rhône avaient de nouveau roulé des cadavres. A Nîmes, Avignon, Marseille, les mêmes massacres eurent lieu. Dans cette dernière ville, on s'était porté au fort Saint-Jean, et l'on y avait renouvelé les horreurs de septembre contre les prisonniers.

Le parti dominant de la Convention, composé de thermidoriens et de girondins, tout en se défendant contre les révolutionnaires, suivait de l'œil les royalistes, et sentait la nécessité de les comprimer. Il fit décréter sur-le-champ que la ville de Lyon serait désarmée par un détachement de l'armée des Alpes, et que les autorités qui avaient laissé massacrer les patriotes seraient destituées. Il fut enjoint en même temps aux comités civils des sections de reviser les listes de détention, et d'ordonner l'élargissement de ceux qui étaient enfermés sans des motifs suffisants. Aussitôt les sections, excitées par les intrigants royalistes, se soulevèrent; elles vinrent adresser des pétitions menaçantes à la Convention, et dirent que le comité de sûreté générale élargissait les terroristes et leur rendait des armes. Les sections de Lepelletier et du Théâtre-Français (Odéon), toujours les plus ardentes contre les révolutionnaires, demandèrent si l'on voulait relever la faction abattue, et si c'était pour faire oublier le terrorisme qu'on venait parler de royalisme à la France.

A ces pétitions, souvent peu respectueuses, les intéressés au désordre ajoutaient les bruits les plus capables d'agiter les esprits. C'était Toulon qui avait été livré aux Anglais; c'était le prince de Condé et les Autrichiens qui allaient entrer par la Franche-Comté, tandis que les Anglais pénétreraient par l'Ouest; c'était Pichegru qui était mort; c'étaient les subsistances qui allaient manquer, parce qu'on voulait les rendre au commerce libre; c'était enfin une réunion des comités, qui, effrayés des dangers publics, avaient délibéré de rétablir le régime de la terreur. Les journaux voués au royalisme excitaient, fomentaient tous ces bruits; et, au milieu de cette agitation générale, on pouvait dire véritablement que le règne de l'anarchie était venu. Les thermidoriens et les contre-révolutionnaires se trompaient quand ils appelaient anarchie le régime qui avait précédé le 9 thermidor : ce régime avait été une dictature épouvantable; mais l'anarchie avait commencé depuis que deux factions, à peu près égales en force, se combattaient sans que le gouvernement fût assez fort pour les vaincre.

FIN DU LIVRE VINGT-HUITIÈME.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

QUIBERON.

Situation des armées au Nord et sur le Rhin, aux Alpes et aux Pyrénées, vers le milieu de l'an III. — Premiers projets de trahison de Pichegru — État de la Vendée et de la Bretagne.— Intrigues et plans des royalistes.— Renouvellement des hostilités sur quelques points des pays pacifiés. — Expédition de Quiberon. — Destruction de l'armée royaliste par Hoche. — Cause du peu de succès de cette tentative. — Paix avec l'Espagne. — Passage du Rhin par les armées françaises.

La situation des armées avait peu changé, et quoiqu'une moitié de la belle saison fût écoulée, il ne s'était passé aucun événement important. Moreau avait reçu le commandement de l'armée du Nord, campée en Hollande; Jourdan, celui de l'armée de Sambre-et-Meuse, placée sur le Rhin, vers Cologne; Pichegru, celui de l'armée du Rhin, cantonnée depuis Mayence jusqu'à Strasbourg. Les troupes étaient dans une pénurie qui n'avait fait que s'augmenter par le relâchement de tous les ressorts du gouvernement et par la ruine du papier-monnaie. Jourdan n'avait pas un équipage de pont pour passer le Rhin, ni un cheval pour traîner son artillerie et ses bagages. Kléber devant Mayence n'avait pas le quart du matériel nécessaire pour assiéger cette place. Les soldats désertaient tous à l'intérieur. La plupart croyaient avoir assez fait pour la république en portant ses drapeaux victorieux jusqu'au Rhin. Le gouvernement ne savait pas les nourrir; il ne savait ni occuper ni réchauffer leur ardeur par de grandes opérations. Il n'osait pas ramener par la force ceux qui désertaient leurs drapeaux. On savait que les jeunes gens de la première réquisition, rentrés dans l'intérieur, n'étaient ni recherchés ni punis ; à Paris même ils étaient dans la faveur des comités, dont ils formaient souvent la milice volontaire. Aussi le nombre des désertions était considérable; les armées avaient perdu le quart de leur effectif, et l'on sentait partout ce relâchement général qui détache le soldat du service, mécontente les chefs, et met leur fidélité en péril. Le député Aubry, chargé, au comité de salut public, du personnel de l'armée, y avait opéré une véritable réaction contre tous les officiers patriotes, en faveur de ceux qui n'avaient pas servi dans les deux grandes années de 93 et 94.

Si les Autrichiens n'avaient pas été aussi démoralisés, c'eût été le moment pour eux de se venger de leurs revers ; mais ils se réorganisaient lentement au delà du Rhin, et ils n'osaient rien faire pour empêcher les deux seules opérations tentées par les armées françaises, le siége de Luxembourg et celui de Mayence. Ces deux places étaient les seuls points que la coalition conservât sur la rive gauche du Rhin. La chute de Luxembourg achevait la conquête des Pays-Bas, et la rendait définitive; celle de Mayence privait les Impériaux d'une tête de pont qui leur per-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Suicide de Romme, Goujon et Duquesnoy. (Page 250.)

mettait toujours de franchir le Rhin en sûreté. Luxembourg, bloqué pendant tout l'hiver et le printemps, se rendit par famine le 6 messidor (24 juin). (*Voir la carte n° 6.*) Mayence ne pouvait tomber que par un siége, mais le matériel manquait; il fallait investir la place sur les deux rives, et, pour cela, il était nécessaire que Jourdan ou Pichegru franchissent le Rhin; opération difficile en présence des Autrichiens, et impossible sans des équipages de pont. Ainsi nos armées, quoique victorieuses, étaient arrêtées par le Rhin, qu'elles ne pouvaient traverser faute de moyens, et se ressentaient, comme toutes les parties du gouvernement, de la faiblesse de l'administration actuelle.

Sur la frontière des Alpes, notre situation était moins satisfaisante encore. Sur le Rhin, du moins, nous avions fait l'importante conquête du Luxembourg; tandis que du côté de la frontière d'Italie nous avions reculé. Kellermann commandait les deux armées des Alpes; elles étaient dans le même état de pénurie que toutes les autres; et, outre la désertion, elles avaient encore été affaiblies par divers détachements. Le gouvernement avait

imaginé un coup de main ridicule sur Rome. Voulant venger l'assassinat de Basseville, il avait mis dix mille hommes sur l'escadre de Toulon, réparée entièrement par les soins de l'ancien comité de salut public; il voulait les envoyer à l'embouchure du Tibre, pour aller frapper une contribution sur la cité papale, et revenir promptement ensuite sur leurs vaisseaux. Heureusement un combat naval livré contre lord Hotham, après lequel les deux escadres s'étaient retirées également maltraitées, empêcha l'exécution de ce projet. On rendit à l'armée d'Italie la division qu'on en avait tirée; mais il fallait en même temps envoyer un corps à Toulon, pour combattre les terroristes, un autre à Lyon, pour désarmer la garde nationale, qui avait laissé égorger les patriotes. De cette manière, les deux armées des Alpes se trouvaient privées d'une partie de leurs forces en présence des Piémontais et des Autrichiens, renforcés de dix mille hommes venus du Tyrol. Le général Dewins, profitant du moment où Kellermann venait de détacher une de ses divisions sur Toulon, avait attaqué sa droite vers Gênes. Kellermann, ne pouvant résister à un effort supérieur, avait été obligé de se replier. Occupant toujours avec son centre le col de Tende, sur les Alpes, il avait cessé de s'étendre par sa droite jusqu'à Gênes, et avait pris position derrière la ligne de Borghetto. On devait craindre de ne pouvoir bientôt plus communiquer avec Gênes, dont le commerce des grains allait rencontrer de grands obstacles dès que la rivière du Ponant serait occupée par l'ennemi. (*Voir la carte n*° 17.)

En Espagne, rien de décisif n'avait été exécuté. Notre armée des Pyrénées orientales occupait toujours la Catalogne jusqu'aux bords de la Fluvia. D'inutiles combats avaient été livrés sur les bords de cette rivière, sans pouvoir prendre position au delà. Aux Pyrénées occidentales, Moncey réorganisait son armée, dévorée de maladies, pour rentrer dans le Guipuscoa et s'avancer en Navarre. (*Voir la carte n*° 8.)

Quoique nos armées n'eussent rien perdu, excepté en Italie, qu'elles eussent même conquis l'une des premières places de l'Europe, elles étaient, comme on voit, mal administrées, faiblement conduites, et se ressentaient de l'anarchie générale qui régnait dans toutes les parties de l'administration.

C'était donc un moment favorable, non pour les vaincre, car le péril leur eût rendu leur énergie, mais pour faire des tentatives sur leur fidélité, et pour essayer des projets de contre-révolution. On a vu les royalistes et les cabinets étrangers concerter diverses entreprises sur les provinces insurgées; on a vu Puisaye et l'Angleterre s'occuper d'un plan de descente en Bretagne; l'agence de Paris et l'Espagne projeter une expédition dans la Vendée. L'émigration songeait en même temps à pénétrer en France par un autre point. Elle voulait nous attaquer par l'Est, tandis que les expéditions tentées par l'Espagne et l'Angleterre s'effectueraient dans l'Ouest. Le prince de Condé avait son quartier général sur le Rhin, où il commandait un corps de deux mille cinq cents fantassins et de quinze cents cavaliers. Il devait être ordonné à tous les émigrés courant sur le continent de se réunir à lui, sous peine de n'être plus soufferts par les puissances sur leur territoire; son corps se trouverait ainsi augmenté de tous les émigrés restés inutiles; et laissant les Autrichiens occupés sur le Rhin à contenir les armées républicaines, il tâcherait de pénétrer par la Franche-Comté, et de marcher sur Paris, tandis que le comte d'Artois, avec les insurgés de l'Ouest, s'en approcherait de son côté. Si l'on ne réussissait pas, on avait l'espoir d'obtenir au moins une capitulation comme celle des Vendéens; on avait les mêmes raisons pour la demander. « Nous « sommes, diraient les émigrés qui auraient « concouru à cette expédition, des Français « qui avons eu recours à la guerre civile, mais « en France, et sans mêler des étrangers dans « nos rangs. » C'était même, disaient les partisans de ce projet, le seul moyen pour les émigrés de rentrer en France, soit par la contre-révolution, soit par une amnistie.

Le gouvernement anglais, qui avait pris le corps de Condé à sa solde, et qui désirait fort une diversion vers l'Est, tandis qu'il opérerait par l'Ouest, insistait pour que le prince de Condé fît une tentative, n'importe laquelle. Il lui faisait promettre par son ambassadeur

en Suisse, Wickam, des secours en argent, et les moyens nécessaires pour former de nouveaux régiments. Le prince intrépide ne demandait pas mieux que d'avoir une entreprise à tenter; il était tout à fait incapable de diriger une affaire ou une bataille, mais il était prêt à marcher tête baissée sur le danger, dès qu'on le lui aurait indiqué.

On lui suggéra l'idée de faire une tentative de séduction auprès de Pichegru, qui commandait l'armée du Rhin. Le terrible comité de salut public n'effrayait plus les généraux, et n'avait plus l'œil ouvert et la main levée sur eux : la république, payant ses officiers en assignats, leur donnait à peine de quoi satisfaire à leurs besoins les plus pressants; les désordres élevés dans son sein mettaient son existence en doute, et alarmaient les ambitieux, qui craignaient de perdre par sa chute les hautes dignités qu'ils avaient acquises. On savait que Pichegru aimait les femmes et la débauche; que les 4,000 francs qu'il recevait par mois, en assignats, valant à peine 200 francs sur la frontière, ne pouvaient lui suffire, et qu'il était dégoûté de servir un gouvernement chancelant. On se souvenait qu'en germinal il avait prêté main forte contre les patriotes, aux Champs-Élysées. Toutes ces circonstances firent penser que Pichegru serait peut-être accessible à des offres brillantes. En conséquence, le prince s'adressa pour l'exécution de ce projet à M. de Montgaillard, et celui-ci à un libraire de Neuchâtel, M. Fauche-Borel, qui, sujet d'une république sage et heureuse, allait se faire le serviteur obscur d'une dynastie sous laquelle il n'était pas né. Ce M. Fauche-Borel se rendit à Altkirch, où était le quartier général de Pichegru. Après l'avoir suivi dans plusieurs revues, il finit par attirer son attention à force de s'attacher à ses pas; enfin il osa l'aborder dans un corridor : il lui parla d'abord d'un manuscrit qu'il voulait lui dédier, et Pichegru ayant en quelque sorte provoqué ses confidences, il finit par s'expliquer. Pichegru lui demanda une lettre du prince de Condé lui-même pour savoir à qui il avait affaire. Fauche-Borel retourna auprès de M. de Montgaillard, celui-ci auprès du prince. Il fallut passer une nuit entière pour faire écrire au prince une lettre de huit lignes. Tantôt il ne voulait pas qualifier Pichegru de général, car il craignait de reconnaître la république; tantôt il ne voulait pas mettre ses armes sur l'enveloppe. Enfin la lettre écrite, Fauche-Borel retourna auprès de Pichegru, qui, ayant vu l'écriture du prince, entra aussitôt en pourparlers. On lui offrait, pour lui, le grade de maréchal, le gouvernement de l'Alsace, un million en argent, le château et le parc de Chambord en propriété, avec douze pièces de canon prises sur les Autrichiens, une pension de 200,000 francs de rente, réversible à sa femme et à ses enfants. On lui offrait, pour son armée, la conservation de tous les grades, une pension pour les commandants de place qui se rendraient, et l'exemption d'impôt, pendant quinze ans, pour les villes qui ouvriraient leurs portes. Mais on demandait que Pichegru arborât le drapeau blanc, qu'il livrât la place d'Huningue (*Voir la carte nº 6*) au prince de Condé, et qu'il marchât avec lui sur Paris. Pichegru était trop fin pour accueillir de pareilles propositions. Il ne voulait pas livrer Huningue et arborer le drapeau blanc dans son armée : c'était beaucoup trop s'engager et se compromettre. Il demandait qu'on lui laissât passer le Rhin avec un corps d'élite; là il promettait d'arborer le drapeau blanc, de prendre avec lui le corps de Condé, et de marcher ensuite sur Paris. On ne voit pas ce que son projet pouvait y gagner; car il était aussi difficile de séduire l'armée au delà qu'en deçà du Rhin; mais il ne courait pas le danger de livrer une place, d'être surpris en la livrant, et de n'avoir aucune excuse à donner à sa trahison. Au contraire, en se transportant au delà du Rhin, il était encore maître de ne pas consommer la trahison, s'il ne s'entendait pas avec le prince et les Autrichiens; ou, s'il était découvert trop tôt, il pouvait profiter du passage obtenu pour exécuter les opérations que lui commandait son gouvernement, et dire ensuite qu'il n'avait écouté les propositions de l'ennemi que pour en profiter contre lui. Dans l'un et l'autre cas, il se réservait le moyen de trahir ou la république ou le prince avec lequel il traitait. Fauche-Borel retourna auprès de ceux qui l'envoyaient; mais on le

renvoya de nouveau pour qu'il insistât sur les mêmes propositions ; il alla et revint ainsi plusieurs fois, sans pouvoir terminer le différend, qui consistait toujours en ce que le prince voulait obtenir Huningue, et Pichegru le passage du Rhin. Ni l'un ni l'autre ne voulait faire l'avance d'un si grand avantage. Le motif qui empêchait surtout le prince de consentir à ce qu'on lui demandait, c'était la nécessité de recourir aux Autrichiens pour obtenir l'autorisation de livrer le passage ; il désirait agir sans leur concours, et avoir à lui seul l'honneur de la contre-révolution. Cependant il paraît qu'il fut obligé d'en référer au conseil aulique ; et dans cet intervalle, Pichegru, surveillé par les représentants, fut obligé de suspendre ses correspondances et sa trahison.

Pendant que ceci se passait à l'armée, les agents de l'intérieur, Lemaître, Brottier, Despomelles, Laville-Heurnois, Duverne de Presle et autres, continuaient leurs intrigues. Le jeune prince, fils de Louis XVI, était mort d'une tumeur au genou, provenant d'un vice scrofuleux. Les agents royalistes avaient dit qu'il était mort empoisonné, et s'étaient empressés de rechercher les ouvrages sur le cérémonial du sacre, pour les envoyer à Vérone. Le régent était devenu roi pour eux, et s'appelait Louis XVIII. Le comte d'Artois était devenu Monsieur.

La pacification n'avait été qu'apparente dans les pays insurgés. Les habitants, qui commençaient à jouir d'un peu de repos et de sécurité, étaient, il est vrai, disposés à demeurer en paix, mais les chefs et les hommes aguerris qui les entouraient n'attendaient que l'occasion de reprendre les armes. Charette, ayant à sa disposition ces gardes territoriales où s'étaient réunis tous ceux qui avaient le goût décidé de la guerre, ne songeait, sous prétexte de faire la police du pays, qu'à préparer un noyau d'armée pour rentrer en campagne. Il ne quittait plus son camp de Belleville, et y recevait continuellement les envoyés royalistes. L'agence de Paris lui avait fait parvenir une lettre de Vérone, en réponse à la lettre où il cherchait à excuser la pacification. Le prétendant le dispensait d'excuses, lui continuait sa confiance et sa faveur, le nommait lieutenant général, et lui annonçait les prochains secours de l'Espagne. Les agents de Paris, enchérissant sur les expressions du prince, flattaient l'ambition de Charette de la plus grande perspective : ils lui promettaient le commandement de tous les pays royalistes, et une expédition considérable qui devait partir des ports de l'Espagne, apporter des secours et les princes français. Quant à celle qui se préparait en Angleterre, ils paraissaient n'y pas croire. Les Anglais, disaient-ils, avaient toujours promis et toujours trompé ; il fallait du reste se servir de leurs moyens si l'on pouvait, mais s'en servir dans un tout autre but que celui qu'ils se proposaient ; il fallait faire aborder en Vendée les secours destinés à la Bretagne, et soumettre cette contrée à Charette, qui avait seul la confiance du roi actuel. De telles idées devaient flatter à la fois et l'ambition de Charette, et sa haine contre Stofflet, et sa jalousie contre l'importance récente de Puisaye, et son ressentiment contre l'Angleterre, qu'il accusait de n'avoir jamais rien fait pour lui.

Quant à Stofflet, il avait moins de disposition que Charette à reprendre les armes, quoiqu'il eût montré beaucoup plus de répugnance à les déposer. Son pays était plus sensible que les autres aux avantages de la paix, et montrait un grand éloignement pour la guerre. Lui-même était profondément blessé des préférences données à Charette. Il avait tout autant mérité ce grade de lieutenant général qu'on donnait à son rival, et il était fort dégoûté par l'injustice dont il se croyait l'objet.

La Bretagne, organisée comme auparavant, était toute disposée à un soulèvement. Les chefs de chouans avaient obtenu, comme les chefs vendéens, l'organisation de leurs meilleurs soldats en compagnies régulières, sous le prétexte d'assurer la police du pays. Chacun des chefs s'était formé une compagnie de chasseurs, portant l'habit et le pantalon verts, le gilet rouge, et composée des chouans les plus intrépides. Cormatin, continuant son rôle, se donnait une importance ridicule. Il avait établi à la Prévalaye ce qu'il appelait son quartier général. Il envoyait publique-



Rewbell.

ment des ordres, datés de ce quartier, à tous les chefs de chouans ; il se transportait de division en division pour organiser les compagnies de chasseurs, il affectait de réprimer les infractions à la trêve, quand il y en avait de commises, et semblait être véritablement le gouverneur de la Bretagne. Il venait souvent à Rennes avec son uniforme de chouan, qui était devenu à la mode : là, il recueillait dans les cercles les témoignages de la considération des habitants et les caresses des femmes, qui croyaient voir en lui un personnage important et le chef du parti royaliste.

Secrètement, il continuait de disposer les chouans à la guerre, et de correspondre avec les agents royalistes. Son rôle, à l'égard de Puisaye, était embarrassant ; il lui avait désobéi, il avait trompé sa confiance, et dès lors il ne lui était resté d'autre ressource que de se jeter dans les bras des agents de Paris, qui lui faisaient espérer le commandement de la Bretagne, et l'avaient mis dans leurs projets avec l'Espagne. Cette puissance promettait 1,500,000 francs par mois, à condition qu'on agirait sans l'Angleterre. Rien ne convenait mieux à Cormatin qu'un plan qui le ferait

rompre avec l'Angleterre et Puisaye. Deux autres officiers, que Puisaye avait envoyés de Londres en Bretagne, MM. de La Vieuville et Dandigné, étaient entrés aussi dans le système des agents de Paris et s'étaient persuadés que l'Angleterre voulait tromper, comme à Toulon, se servir des royalistes pour avoir un port, faire combattre des Français contre des Français, mais ne donner aucun secours réel, capable de relever le parti des princes et d'assurer leur triomphe. Tandis qu'une partie des chefs bretons abondaient dans ces idées, ceux du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, liés depuis longtemps à Puisaye, habitués à servir sous lui, organisés par ses soins, et étrangers aux intrigants de Paris, lui étaient demeurés attachés, appelaient Cormatin un traître, et écrivaient à Londres qu'ils étaient prêts à reprendre les armes. Ils faisaient des préparatifs, achetaient des munitions et de l'étoffe pour se faire des collets noirs, embauchaient les soldats républicains, et les entraînaient à déserter. Ils y réussissaient, parce que, maîtres du pays, ils avaient des subsistances en abondance, et que les soldats républicains, mal nourris et n'ayant que des assignats pour suppléer à la ration, étaient obligés pour vivre d'abandonner leurs drapeaux. D'ailleurs, on avait eu l'imprudence de laisser beaucoup de Bretons dans les régiments qui servaient contre les pays royalistes, et il était tout naturel qu'ils se missent dans les rangs de leurs compatriotes.

Hoche, toujours vigilant, observait avec attention l'état du pays; il voyait les patriotes poursuivis sous le prétexte de la loi du désarmement, les royalistes pleins de jactance, les subsistances resserrées par les fermiers, les routes peu sûres, les voitures publiques obligées de partir en convois pour se faire escorter, les chouans formant des conciliabules secrets, des communications se renouvelant fréquemment avec les îles Jersey, et il avait écrit au comité et aux représentants que la pacification était une insigne duperie, que la république était jouée, que tout annonçait une reprise d'armes prochaine. Il avait employé le temps à former des colonnes mobiles, et à les distribuer dans tout le pays, pour y assurer la tranquillité et fondre sur le premier rassemblement qui se formerait. Mais le nombre de ses troupes était insuffisant pour la surface de la contrée et l'immense étendue des côtes. A chaque instant la crainte d'un mouvement dans une partie du pays, ou l'apparition des flottes anglaises sur les côtes, exigeait la présence de ses colonnes, et les épuisait en courses continuelles. Pour suffire à un pareil service, il fallait de sa part et de celle de l'armée une résignation plus méritoire cent fois que le courage de braver la mort. Malheureusement ses soldats se dédommageaient de leurs fatigues par des excès; il en était désolé, et il avait autant de peine à les réprimer qu'à surveiller l'ennemi.

Bientôt il eut occasion de saisir Cormatin en flagrant délit. On intercepta des dépêches de lui à divers chefs de chouans, et l'on acquit la preuve matérielle de ses secrètes menées. Instruit qu'il devait se trouver un jour de foire à Rennes avec une foule de chouans déguisés, et craignant qu'il ne voulût faire une tentative sur l'arsenal, Hoche le fit arrêter le 6 prairial au soir, et mit ainsi un terme à son rôle. Les différents chefs se récrièrent aussitôt, et se plaignirent de ce qu'on violait la trêve. Hoche fit imprimer en réponse les lettres de Cormatin, et l'envoya avec ses complices dans les prisons de Cherbourg; en même temps il tint toutes ses colonnes prêtes à fondre sur les premiers rebelles qui se montreraient. Dans le Morbihan, le chevalier Desilz, s'étant soulevé, fut attaqué aussitôt par le général Josnet, qui lui détruisit trois cents hommes, et le mit en déroute complète; ce chef périt dans l'action. Dans les Côtes-du-Nord, Bois-Hardi se souleva aussi; son corps fut dispersé, lui même fut pris et tué. Les soldats, furieux contre la mauvaise foi de ce jeune chef, qui était le plus redoutable du pays, lui coupèrent la tête et la portèrent au bout d'une baïonnette. Hoche, indigné de ce défaut de générosité, écrivit la lettre la plus noble à ses soldats, et fit rechercher les coupables pour les punir. Cette destruction si prompte des deux chefs qui avaient voulu se soulever imposa aux autres; ils restèrent immobiles, attendant avec impatience l'arrivée de cette expédition qu'on

leur annonçait depuis si longtemps. Leur cri était : *Vive le roi, l'Angleterre et Bonchamps!*

Dans ce moment, de grands préparatifs se faisaient à Londres. Puisaye s'était parfaitement entendu avec les ministres anglais. On ne lui accordait plus tout ce qu'on lui avait promis d'abord, parce que la pacification diminuait la confiance ; mais on lui accordait les régiments émigrés, et un matériel considérable pour tenter le débarquement ; on lui promettait de plus toutes les ressources de la monarchie, si l'expédition avait un commencement de succès. L'intérêt seul de l'Angleterre devait faire croire à ces promesses ; car, chassée du continent depuis la conquête de la Hollande, elle recouvrait un champ de bataille, elle transportait ce champ de bataille au cœur même de la France, et composait ses armées avec des Français. Voici les moyens qu'on donnait à Puisaye. Les régiments émigrés du continent étaient depuis la campagne présente passés au service de l'Angleterre ; ceux qui formaient le corps de Condé devaient, comme on l'a vu, rester sur le Rhin ; les autres, qui n'étaient plus que des débris, devaient s'embarquer aux bouches de l'Elbe, et se transporter en Bretagne. Outre ces anciens régiments qui portaient la cocarde noire, et qui étaient fort dégoûtés du service infructueux et meurtrier auquel ils avaient été employés par les puissances, l'Angleterre avait consenti à former neuf régiments nouveaux qui seraient à sa solde, mais qui porteraient la cocarde blanche, afin que leur destination parût plus française. La difficulté consistait à les recruter ; car si dans le premier moment de ferveur les émigrés avaient consenti à servir comme soldats, ils ne le voulaient plus aujourd'hui. On songea à prendre sur le continent des déserteurs ou des prisonniers français. Des déserteurs, on n'en trouva pas, car le vainqueur ne déserte pas au vaincu : on se replia sur les prisonniers français. Le comte d'Hervilly ayant trouvé à Londres des réfugiés toulonnais qui avaient formé un régiment, les enrôla dans le sien, et parvint ainsi à le porter à onze ou douze cents hommes, c'est-à-dire à plus des deux tiers du complet. Le comte d'Hector composa le sien de marins qui avaient émigré, et le porta à six cents hommes. Le comte du Dresnay trouva dans les prisons des Bretons enrôlés malgré eux lors de la première réquisition, et faits prisonniers pendant la guerre : il en recueillit quatre ou cinq cents. Mais ce fut là tout ce qu'on put réunir de Français pour servir dans ces régiments à cocarde blanche. Ainsi, sur les neuf, trois seulement étaient formés, dont un aux deux tiers du complet, et deux au tiers seulement. Il y avait encore à Londres le lieutenant-colonel Rothalier, qui commandait quatre cents canonniers toulonnais. On en forma un régiment d'artillerie ; on y joignit quelques ingénieurs français, dont on composa un corps du génie. Quant à la foule des émigrés, qui ne voulaient plus servir que dans leurs anciens grades, et qui ne trouvaient pas de soldats pour se composer des régiments, on résolut d'en former des cadres qu'on remplirait en Bretagne avec les insurgés. Là, les hommes ne manquant pas, et les officiers instruits étant rares, ils devaient trouver leur emploi naturel. On les envoya à Jersey pour les y organiser, et les tenir prêts à suivre la descente. En même temps qu'il se formait des troupes, Puisaye cherchait à se donner des finances. L'Angleterre lui promit d'abord du numéraire en assez grande quantité ; mais il voulut se procurer des assignats. En conséquence, il se fit autoriser par les princes à en fabriquer trois milliards de faux ; il y employa les ecclésiastiques oisifs qui n'étaient pas bons à porter l'épée. L'évêque de Lyon, jugeant cette mesure autrement que ne faisaient Puisaye et les princes, défendit aux ecclésiastiques d'y prendre part. Puisaye eut recours alors à d'autres employés, et fabriqua la somme qu'il avait le projet d'emporter. Il voulait aussi un évêque qui remplît le rôle de légat du pape auprès des pays catholiques. Il se souvenait qu'un intrigant, le prétendu évêque d'Agra, en se donnant ce titre usurpé dans la première Vendée, avait eu sur l'esprit des paysans une influence extraordinaire ; il prit en conséquence avec lui l'évêque de Dol, qui avait une commission de Rome. Il se fit donner ensuite par le comte d'Artois les pouvoirs nécessaires pour commander l'expédition et nommer à tous les grades en attendant son

arrivée. Le ministère anglais, de son côté, lui confia la direction de l'expédition; mais se défiant de sa témérité et de son extrême ardeur à toucher terre, il chargea le comte d'Hervilly de commander les régiments émigrés jusqu'au moment où la descente serait opérée.

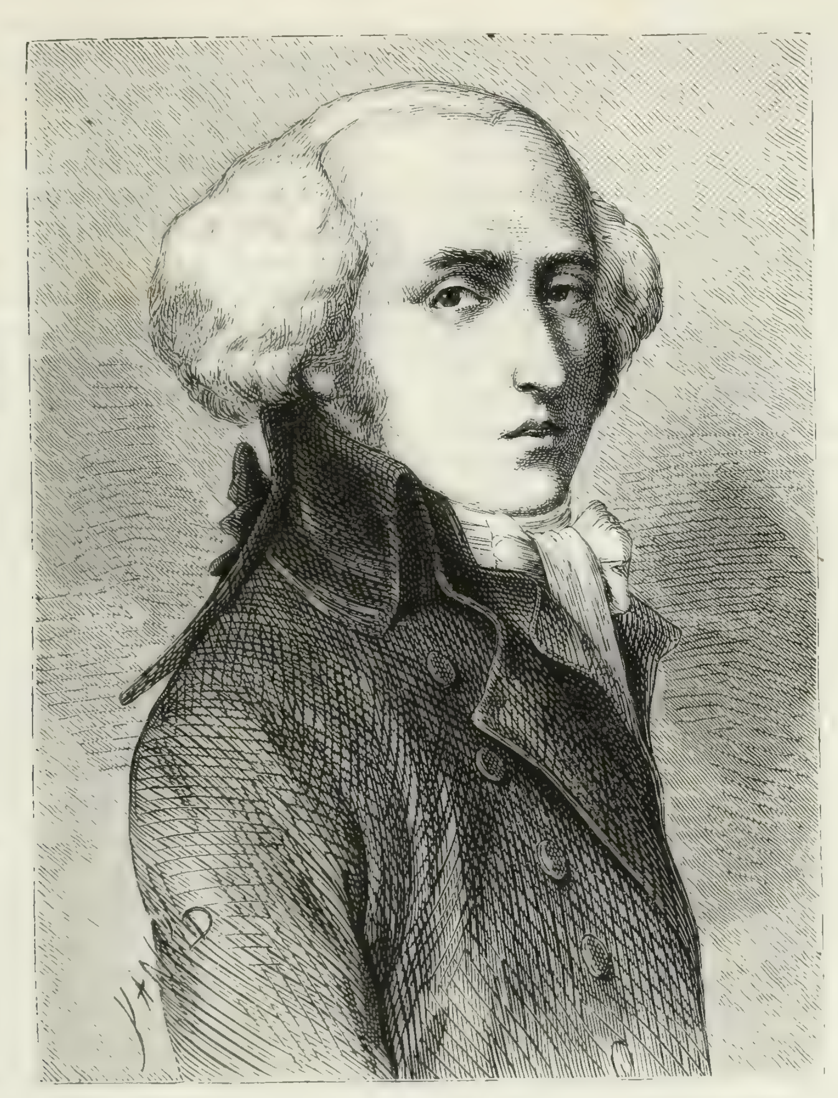
Toutes les dispositions étant faites, on embarqua sur une escadre le régiment d'Hervilly, les deux régiments d'Hector et du Dresnay, portant tous la cocarde blanche, les quatre cents artilleurs toulonnais, commandés par Rothalier, et un régiment émigré d'ancienne formation, celui de La Châtre, connu sous le nom de Loyal-Émigrant, et réduit, par la guerre sur le continent, à quatre cents hommes. On réservait ce valeureux reste pour les actions décisives. On plaça sur cette escadre des vivres pour une armée de six mille hommes pendant trois mois, cent chevaux de selle et de trait, dix-sept mille uniformes complets d'infanterie, quatre mille de cavalerie, vingt-sept mille fusils, dix pièces de campagne, six cents barils de poudre.

On donna à Puisaye dix mille louis en or et des lettres de crédit sur l'Angleterre, pour ajouter à ses faux assignats des moyens de finance plus assurés. L'escadre qui portait cette expédition se composait de trois vaisseaux de ligne de 74 canons, de deux frégates de 44, de quatre vaisseaux de 30 à 36, de plusieurs chaloupes canonnières et vaisseaux de transport. Elle était commandée par le commodore Warren, l'un des officiers les plus distingués et les plus braves de la marine anglaise. C'était la première division. Il était convenu qu'aussitôt après son départ une autre division navale irait prendre à Jersey les émigrés organisés en cadres; qu'elle croiserait quelque temps devant Saint-Malo, où Puisaye avait pratiqué des intelligences et que des traîtres avaient promis de lui livrer, et qu'après cette croisière, si Saint-Malo n'était pas livré, elle viendrait rejoindre Puisaye et lui amener les cadres. En même temps des vaisseaux de transport devaient aller à l'embouchure de l'Elbe prendre les régiments émigrés à cocarde noire, pour les transporter auprès de Puisaye. On pensait que ces divers détachements arriveraient presque en même temps que lui. Si tout ce qu'il avait dit se réalisait, si le débarquement s'opérait sans difficulté, si une partie de la Bretagne accourait au-devant de lui, s'il pouvait prendre une position solide sur les côtes de France, soit qu'on lui livrât Saint-Malo, Lorient, le Port-Louis ou un port quelconque, alors une nouvelle expédition, portant une armée anglaise, de nouveeux secours en matériel, et le comte d'Artois, devait sur-le-champ mettre à la voile. Lord Moira était parti en effet pour aller chercher le prince sur le continent.

Il n'y avait qu'un reproche à faire à ces dispositions, c'était de diviser l'expédition en plusieurs détachements, mais surtout de ne pas mettre le prince français à la tête du premier.

L'expédition mit à la voile vers la fin de prairial (mi-juin). Puisaye emmenait avec lui l'évêque de Dol, un clergé nombreux et quarante gentilshommes portant tous un nom illustre, et servant comme simples volontaires. Le point de débarquement était un mystère, excepté pour Puisaye, le commodore Warren, et MM. de Tinténiac et d'Allègre, que Puisaye avait expédiés pour annoncer son arrivée.

Après avoir longuement délibéré, on avait préféré le sud de la Bretagne au nord, et l'on s'était décidé pour la baie de Quiberon, qui était une des meilleures et des plus sûres du continent, et que les Anglais connaissaient à merveille, parce qu'ils y avaient mouillé très-longtemps. Tandis que l'expédition faisait voile, Sidney-Smith, lord Cornwallis, faisaient des menaces sur toutes les côtes, pour tromper les armées républicaines sur le véritable point de débarquement; et lord Bridport, avec l'escadre qui était en station aux îles d'Ouessant, protégeait le convoi. La marine française de l'Océan était peu redoutable depuis la malheureuse croisière du dernier hiver, pendant laquelle la flotte de Brest avait horriblement souffert du mauvais temps. Cependant Villaret-Joyeuse avait reçu ordre de sortir avec les neuf vaisseaux de ligne mouillés à Brest, pour aller rallier une division bloquée à Belle-Isle. Il partit, et, après avoir rallié cette division et donné la chasse à quelques vaisseaux anglais, il revenait vers Brest, lorsqu'il essuya un coup de vent qui dispersa son



Cormatin.

escadre, perdit du temps à la réunir de nouveau, et, dans cet intervalle, il rencontra l'expédition destinée pour les côtes de France. Il était supérieur en nombre, et il pouvait l'enlever tout entière ; mais le commodore Warren, apercevant le danger, se couvrit de toutes ses voiles, et plaça son convoi au loin, de manière à figurer une seconde ligne ; en même temps il envoya deux cotres à la recherche de la grande escadre de lord Bridport. Villaret, ne croyant pas pouvoir combattre avec avantage, reprit sa marche sur Brest, suivant les instructions qu'il avait reçues. Mais lord Bridport arriva dans cet instant, et attaqua aussitôt la flotte républicaine. C'était le 5 messidor (23 juin). Villaret, voulant se former sur *l'Alexandre,* qui était un mauvais marcheur, perdit un temps irréparable à manœuvrer. La confusion se mit dans sa ligne : il perdit trois vaisseaux, ***l'Alexandre, le Formidable*** et ***le Tigre,*** et, sans pouvoir regagner Brest, fut obligé de se jeter dans Lorient.

L'expédition ayant ainsi signalé son début par une victoire navale, fit voile vers la baie de Quiberon. Une division de l'escadre alla

sommer la garnison de Belle-Isle, au nom du roi de France; mais elle ne reçut du général Boucret qu'une réponse énergique et des coups de canon. Le convoi vint mouiller dans la baie même de Quiberon, le 7 messidor (25 juin). (*Voir la carte n°* 5.) Puisaye, d'après les renseignements qu'il s'était procurés, savait qu'il y avait peu de troupes sur la côte; il voulait, dans son ardeur, descendre sur-le-champ à terre. Le comte d'Hervilly, qui était brave, capable de bien discipliner un régiment, mais incapable de bien diriger une opération, et surtout fort chatouilleux en fait d'autorité et de devoir, dit qu'il commandait les troupes, qu'il répondait de leur salut au gouvernement anglais, et qu'il ne les hasarderait pas sur une côte ennemie et inconnue, avant d'avoir fait une reconnaissance. Il perdit un jour entier à promener une lunette sur la côte; et quoiqu'il n'eût pas aperçu un soldat, il refusa cependant de mettre les troupes à terre. Puisaye et le commodore Warren ayant décidé la descente, d'Hervilly y consentit enfin, et le 9 messidor (27 juin), ces Français imprudents et aveugles descendirent pleins de joie sur cette terre où ils apportaient la guerre civile, et où ils devaient trouver un si triste sort.

La baie dans laquelle ils avaient abordé est formée, d'un côté, par le rivage de la Bretagne, de l'autre par une presqu'île, large de près d'une lieue, et longue de deux : c'est la fameuse presqu'île de Quiberon. Elle se joint à la terre par une langue de sable étroite, longue d'une lieue, et nommée la Falaise. Le fort Penthièvre, placé entre la presqu'île et la Falaise, défend l'approche du côté de la terre. Il y avait dans ce fort sept cents hommes de garnison. La baie formée par cette presqu'île et la côte, offre aux vaisseaux l'une des rades les plus sûres et les mieux abritées du continent.

L'expédition avait débarqué dans le fond de la baie, au village de Carnac. A l'instant où elle arrivait divers chefs, Dubois-Berthelot, d'Allègre, Georges Cadoudal, Mercier, avertis par Tinténiac, accoururent avec leurs troupes, dispersèrent quelques détachements qui gardaient la côte, les replièrent dans l'intérieur, et se rendirent au rivage. Ils amenaient quatre ou cinq mille hommes aguerris, mais mal armés, mal vêtus, n'allant point en rang, et ressemblant plutôt à des pillards qu'à des soldats. A ces chouans s'étaient réunis les paysans du voisinage, criant : *vive le roi!* et apportant des œufs, des volailles, des vivres de toute espèce, à cette armée libératrice qui venait leur rendre leur prince et leur religion. Puisaye, plein de joie à cet aspect, comptait déjà que toute la Bretagne allait s'insurger. Les émigrés qui l'accompagnaient éprouvaient d'autres impressions. Ayant vécu dans les cours ou servi dans les plus belles armées de l'Europe, ils voyaient avec dégoût, et avec peu de confiance, les soldats qu'on allait leur donner à commander. Déjà les railleries, les plaintes commençaient à circuler. On apporta des caisses de fusils et d'habits; les chouans fondirent dessus; des sergents du régiment d'Hervilly voulurent rétablir l'ordre; une rixe s'engagea, et, sans Puisaye, elle aurait pu avoir des suites funestes. Ces premières circonstances étaient peu propres à établir la confiance entre les insurgés et les troupes régulières, qui, venant d'Angleterre et appartenant à cette puissance, étaient à ce titre un peu suspectes aux chouans. Cependant on arma les bandes qui arrivaient, et dont le nombre s'éleva à dix mille hommes en deux jours. On leur livra des habits rouges et des fusils, et Puisaye voulut ensuite leur donner des chefs. Il manquait d'officiers, car les quarante gentilshommes volontaires qui l'avaient suivi était fort insuffisants; il n'avait pas encore les cadres à sa disposition; car, suivant le plan convenu, ils croisaient encore devant Saint-Malo; il voulait donc prendre quelques officiers dans les régiments, où ils étaient en grand nombre, les distribuer parmi les chouans, marcher ensuite rapidement sur Vannes et sur Rennes, ne pas donner le temps aux républicains de se reconnaître, soulever toute la contrée, et venir prendre position derrière l'importante ligne de la Mayenne. Là, maître de quarante lieues de pays, ayant soulevé toute la population, Puisaye pensait qu'il serait temps d'organiser les troupes irrégulières. D'Hervilly, brave, mais vétilleux, méthodiste, et méprisant ces chouans irréguliers, refusa ces officiers. Au

lieu de les donner aux chouans, il voulait choisir parmi ceux-ci des hommes pour compléter les régiments, et puis s'avancer en faisant des reconnaissances et en choisissant des positions. Ce n'était pas là le plan de Puisaye. Il essaya de se servir de son autorité ; d'Hervilly la nia, en disant que le commandement des troupes régulières lui appartenait, qu'il répondait de leur salut au gouvernement anglais, et qu'il ne devait pas les compromettre. Puisaye lui représenta qu'il n'avait ce commandement que pendant la traversée, mais qu'arrivé sur le sol de la Bretagne, lui, Puisaye, était le chef suprême et et le maître des opérations. Il envoya sur-le-champ un cotre à Londres, pour faire expliquer les pouvoirs ; et, en attendant, il conjura d'Hervilly de ne pas faire manquer l'entreprise par des divisions funestes. D'Hervilly était brave et plein de bonne foi, mais il était peu propre à la guerre civile, et il avait une répugnance prononcée pour ces insurgés déguenillés. Tous les émigrés, du reste, pensaient avec lui qu'ils n'étaient pas faits pour *chouaner;* que Puisaye les compromettait en les amenant en Bretagne ; que c'était en Vendée qu'il aurait fallu descendre, et que là ils aurait trouvé l'illustre Charette, et sans doute d'autres soldats.

Plusieurs jours s'étaient perdus en démêlés de ce genre. On distribua les chouans en trois corps, pour leur faire prendre des positions avancées, de manière à occuper les routes de Lorient à Hennebon et à Auray. Tinténiac, avec un corps de deux mille cinq cents chouans, fut placé à gauche de Landevant; Dubois-Berthelot, à droite vers Auray, avec une force à peu près égale. Le comte de Vauban, l'un des quarante gentilshommes volontaires qui avaient suivi Puisaye, et l'un de ceux que leur réputation, leur mérite, plaçaient au premier rang, fut chargé d'occuper une position centrale à Mendon, avec quatre mille chouans, de manière à pouvoir secourir Tinténiac ou Dubois-Berthelot. Il avait le commandement de toute cette ligne, défendue par neuf à dix mille hommes, et avancée à quatre ou cinq lieues dans l'intérieur. Les chouans, qui se virent placés là, demandèrent aussitôt pourquoi on ne mettait pas des troupes de ligne avec eux ; ils comptaient beaucoup plus sur ces troupes que sur eux-mêmes ; ils étaient venus pour se ranger autour d'elles, les suivre, les appuyer, mais ils comptaient qu'elles s'avanceraient les premières pour recevoir le redoutable choc des républicains. Vauban demanda seulement quatre cents hommes, soit pour résister en cas de besoin à une première attaque, soit pour rassurer ses chouans, leur donner l'exemple, et leur prouver qu'on ne voulait pas les exposer seuls. D'Hervilly refusa d'abord, puis fit attendre, et enfin envoya ce détachement.

On était débarqué depuis cinq jours, et l'on ne s'était avancé qu'à trois ou quatre lieues dans les terres. Puisaye était fort mécontent ; cependant il dévorait ces contrariétés, espérant vaincre les lenteurs et les obstacles que lui opposaient ses compagnons d'armes. Pensant qu'à tout événement il fallait s'assurer d'un point d'appui, il proposa à d'Hervilly de s'emparer de la presqu'île, en surprenant le fort Penthièvre. Une fois maîtres de ce fort, qui fermait la presqu'île du côté de la terre, appuyés des deux côtés par les escadres anglaises, ils avaient une position inexpugnable ; et cette presqu'île, large d'une lieue, longue de deux, devenait alors un pied-à-terre aussi sûr et plus commode que celui de Saint-Malo, Brest ou Lorient. Les Anglais pourraient y déposer tout ce qu'ils avaient promis en hommes et en munitions. Cette mesure de sûreté était de nature à plaire à d'Hervilly ; il y consentit, mais il voulait une attaque régulière sur le fort Penthièvre. Puisaye ne l'écouta pas, et projeta une attaque de vive force ; le commodore Warren, plein de zèle, offrit de la seconder de tous les feux de son escadre. On commença à canonner le 1er juillet (13 messidor), et l'on fixa l'attaque décisive pour le 3 (15 messidor). Pendant qu'on en faisait les préparatifs, Puisaye envoya des émissaires par toute la Bretagne, afin d'aller réveiller Scépeaux, Charette, Stofflet et tous les chefs des provinces insurgées.

La nouvelle du débarquement s'était répandue avec une singulière rapidité ; elle parcourut en deux jours toute la Bretagne, et en quelques jours toute la France. Les royalistes,

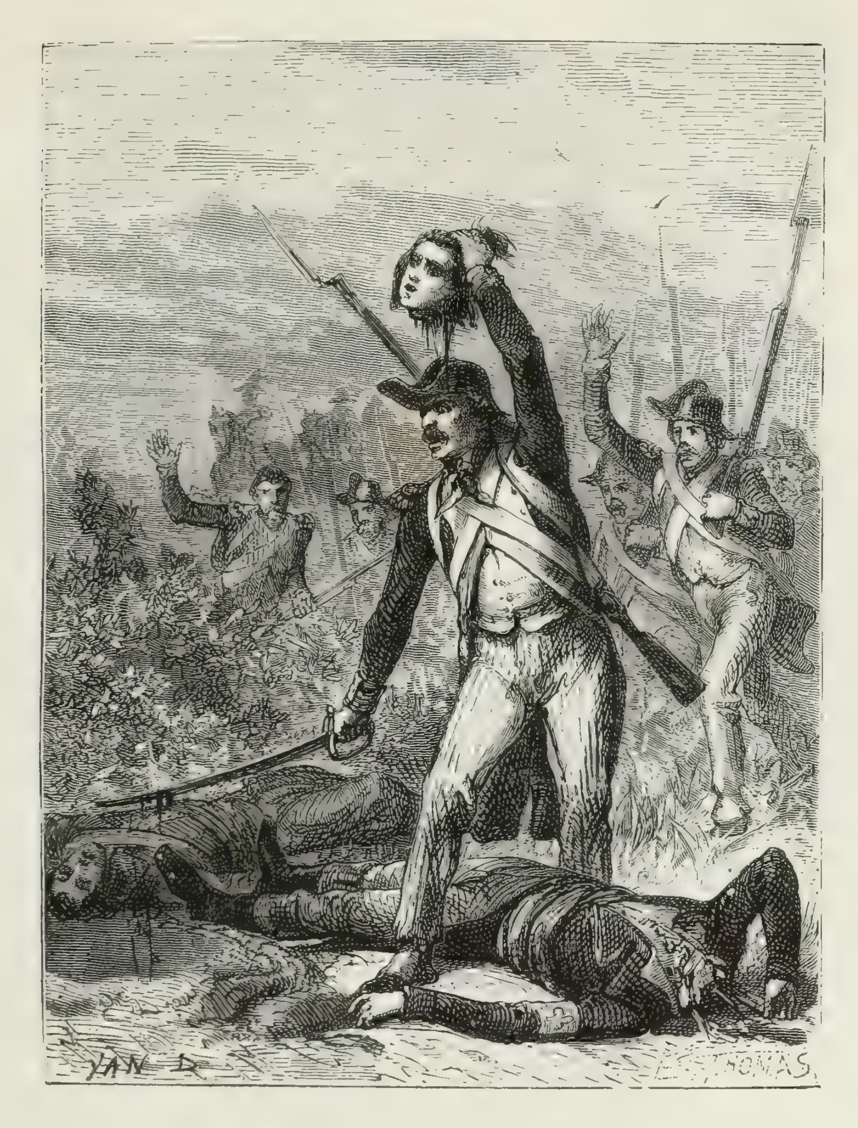
pleins de joie, les révolutionnaires, de courroux, croyaient voir déjà les émigrés à Paris. La Convention envoya sur-le-champ deux commissaires extraordinaires auprès de Hoche, elle fit choix de Blad et de Tallien. La présence de ce dernier sur le point menacé devait prouver que les thermidoriens étaient aussi opposés au royalisme qu'à la terreur. Hoche, plein de calme et d'énergie, écrivit sur-le-champ au comité de salut public pour le rassurer. « Du calme, lui dit-il, de l'acti« vité, des vivres dont nous manquons, et « les douze mille hommes que vous m'avez « promis depuis si longtemps. » Aussitôt il donna des ordres à son chef d'état-major; il fit placer le général Chabot entre Brest et Lorient, avec un corps de quatre mille hommes, pour voler au secours de celui de ces deux ports qui serait menacé : « Veillez surtout, « lui dit-il, veillez sur Brest; au besoin, « enfermez-vous dans la place, et défen« dez-vous jusqu'à la mort. » Il écrivit à Aubert-Dubayet, qui commandait les côtes de Cherbourg, de faire filer des troupes sur le nord de la Bretagne, afin de garder Saint-Malo et la côte. Pour garantir le midi, il pria Canclaux, qui veillait toujours sur Charette et Stofflet, de lui envoyer par Nantes et Vannes le général Lemoine avec des secours. Il fit ensuite rassembler toutes ces troupes sur Rennes, Ploërmel et Vannes, et les échelonna sur ces trois points pour garder ses derrières. Enfin il s'avança lui-même sur Auray avec tout ce qu'il put réunir sous sa main. Le 14 messidor (2 juillet), il était déjà de sa personne à Auray, avec trois à quatre mille hommes. La Bretagne était ainsi enveloppée tout entière.

Ici devaient se dissiper les illusions que la première insurrection de la Vendée avait fait naître. Parce qu'en 93 les paysans de la Vendée, ne rencontrant devant eux que les gardes nationales composées de bourgeois qui ne savaient pas manier un fusil, avaient pu s'emparer de tout le Poitou et de l'Anjou, et former ensuite dans leurs ravins et leurs bruyères un établissement difficile à détruire, on s'imagina que la Bretagne se soulèverait au premier signal de l'Angleterre. Mais les Bretons étaient loin d'avoir l'ardeur des premiers Vendéens; quelques bandits seulement, sous le nom de chouans, étaient fortement résolus à la guerre, ou, pour mieux dire, au pillage; et de plus, un jeune capitaine, dont la vivacité égalait le génie, disposant de troupes aguerries, contenait toute une population d'une main ferme et assurée. La Bretagne pouvait-elle se soulever au milieu de pareilles circonstances, à moins que l'armée qui venait la soutenir ne s'avançât rapidement, au lieu de tâtonner sur le rivage de l'Océan?

Ce n'était pas tout : une partie des chouans qui étaient sous l'influence des agents royalistes de Paris attendaient pour se réunir à Puisaye qu'un prince parût avec lui. Le cri de ces agents, et de tous ceux qui partageaient leurs intrigues, fut que l'expédition était insuffisante et fallacieuse, et que l'Angleterre venait en Bretagne répéter les événements de Toulon. On ne disait plus qu'elle voulait donner la couronne au comte d'Artois, puisqu'il n'y était pas, mais au duc d'York; on écrivit qu'il ne fallait pas seconder l'expédition, mais l'obliger à se rembarquer pour aller descendre auprès de Charette. Celui-ci ne demandait pas mieux. Il répondit aux instances des agents de Puisaye qu'il avait envoyé M. de Scépeaux à Paris, pour réclamer l'exécution d'un des articles de son traité; qu'il lui fallait donc attendre le retour de cet officier pour ne pas l'exposer à être arrêté en reprenant les armes. Quant à Stofflet, qui était bien mieux disposé pour Puisaye, il fit répondre que si on lui assurait le grade de lieutenant général, il allait marcher sur-le-champ, et faire une diversion sur les derrières des républicains.

Ainsi tout se réunissait contre Puisaye, et des vues opposées aux siennes chez les royalistes de l'intérieur, et des jalousies entre les chefs vendéens, et enfin un adversaire habile, disposant de forces bien organisées et suffisantes pour contenir ce que les Bretons avaient de zèle royaliste.

C'était le 15 messidor (3 juillet) que Puisaye avait résolu d'attaquer le fort Penthièvre. Les soldats qui le gardaient manquaient de pain depuis trois jours jours. Menacés d'un assaut de vive force, foudroyés par le feu des vaisseaux, mal commandés, ils se rendirent,



Mort de Bois-Hardi... (Page 262.)

et livrèrent le fort à Puisaye. Mais, dans ce même moment, Hoche, établi à Auray, faisait attaquer tous les postes avancés des chouans, pour rétablir la communication d'Auray à Hennebon et Lorient. Il avait ordonné une attaque simultanée sur Landevant et vers le poste d'Auray. Les chouans de Tinténiac, vigoureusement abordés par les républicains, ne tinrent pas contre les troupes de ligne. Vauban, qui était placé intermédiairement à Mendon, accourut avec une partie de sa réserve au secours de Tinténiac ; mais il trouva la bande de celui-ci dispersée, et celle qu'il amenait se rompit en voyant la déroute ; il fut obligé de s'enfuir, et de traverser même à la nage deux petits bras de mer, pour venir rejoindre le reste de ses chouans à Mendon. A sa droite, Dubois-Berthelot avait été repoussé : il voyait ainsi les républicains s'avancer à sa droite et à sa gauche, et il allait se trouver en flèche au milieu d'eux. C'est dans ce moment que les quatre cents hommes de ligne qu'il avait demandés lui auraient été d'une grande utilité pour soutenir ses chouans et les ramener au combat ; mais d'Hervilly venait de les rappeler pour l'attaque du fort.

Cependant il rendit un peu de courage à ses soldats, et les décida à profiter de l'occasion pour tomber sur les derrières des républicains qui s'engageaient très-avant à la poursuite des fuyards. Il se rejeta alors sur sa gauche, et fondit sur un village où les républicains venaient d'entrer en courant après les chouans. Ils ne s'attendaient pas à cette brusque attaque, et furent obligés de se replier. Vauban se reporta ensuite vers sa position de Mendon; mais il s'y trouva seul, tout avait fui autour de lui, et il fut obligé de se retirer aussi, mais avec ordre et après un acte de vigueur qui avait modéré la rapidité de l'ennemi.

Les chouans étaient indignés d'avoir été exposés seuls aux coups des républicains; ils se plaignaient amèrement de ce qu'on leur avait enlevé les quatre cents hommes de ligne. Puisaye en fit des reproches à d'Hervilly; celui-ci répondit qu'il les avait rappelés pour l'attaque du fort. Ces plaintes réciproques ne réparèrent rien, et l'on resta de part et d'autre fort irrité. Cependant on était maître du fort Penthièvre. Puisaye fit débarquer dans la presqu'île tout le matériel envoyé par les Anglais; il y fixa son quartier général, y transporta toutes les troupes, et résolut de s'y établir solidement. Il donna des ordres aux ingénieurs pour perfectionner la défense du fort, et y ajouter des travaux avancés. On y arbora le drapeau blanc à côté du drapeau anglais, en signe d'alliance entre les rois de France et d'Angleterre. Enfin on décida que chaque régiment fournirait à la garnison un détachement proportionné à sa force. D'Hervilly, qui était fort jaloux de compléter le sien, et de le compléter avec de bonnes troupes, proposa aux républicains qu'on avait faits prisonniers de passer à son service, et de former un troisième bataillon dans son régiment. L'argent, les vivres dont ils avaient manqué, la répugnance à rester prisonniers, l'espérance de pouvoir repasser bientôt du côté de Hoche, les décidèrent, et ils furent enrôlés dans le corps de d'Hervilly.

Puisaye, qui songeait toujours à marcher en avant, et qui ne s'était arrêté à prendre la presqu'île que pour s'assurer une position sur les côtes, parla vivement à d'Hervilly, lui donna les meilleures raisons pour l'engager à seconder ses vues, le menaça même de demander son remplacement s'il persistait à refuser. D'Hervilly parut un moment se prêter à ses projets. Les chouans, selon Puisaye, n'avaient besoin que d'être soutenus pour déployer de la bravoure; il fallait distribuer les troupes de ligne sur leur front et sur leurs derrières, les placer ainsi au milieu, et avec douze ou treize mille hommes, dont trois mille à peu près de ligne, on pourrait passer sur le corps de Hoche, qui n'avait guère plus de cinq à six mille hommes dans le moment. D'Hervilly consentit à ce plan. Dans cet instant, Vauban, qui sentait sa position très-hasardée, ayant perdu celle qu'il occupait d'abord, demandait des ordres et des secours. D'Hervilly lui envoya un ordre rédigé de la manière la plus pédantesque, dans lequel il lui enjoignait de se replier sur Carnac, et lui prescrivait des mouvements tels qu'on n'aurait pu les faire exécuter par les troupes les plus manœuvrières de l'Europe.

Le 5 juillet (17 messidor), Puisaye sortit de la presqu'île pour passer une revue des chouans, et d'Hervilly en sortit aussi avec son régiment, pour se préparer à exécuter le projet formé la veille, de marcher en avant. Puisaye ne trouva que la tristesse, le découragement et l'humeur chez ces hommes qui, quelques jours auparavant, étaient pleins d'enthousiasme. Ils disaient qu'on voulait les exposer seuls, et les sacrifier aux troupes de ligne. Puisaye les apaisa le mieux qu'il put, et tâcha de leur rendre quelque courage. D'Hervilly, de son côté, en voyant ces soldats vêtus de rouge, et qui portaient si maladroitement l'uniforme et le fusil à baïonnette, dit qu'il n'y avait rien à faire avec de pareilles troupes, et fit rentrer son régiment. Puisaye le rencontra dans cet instant, et lui demanda si c'était ainsi qu'il exécutait le plan convenu. D'Hervilly répondit que jamais il ne se hasarderait à marcher avec de pareils soldats; qu'il n'y avait plus qu'à se rembarquer ou à s'enfermer dans la presqu'île, pour y attendre de nouveaux ordres de Londres; ce qui, dans sa pensée, signifiait l'ordre de descendre en Vendée.

Le lendemain, 6 juillet (18 messidor), Vau-

ban fut secrètement averti qu'il serait attaqué sur toute sa ligne par les républicains. Il se voyait dans une situation des plus dangereuses. Sa gauche s'appuyait à un poste dit de Sainte-Barbe, qui communiquait avec la presqu'île; mais son centre et sa droite longeaient la côte de Carnac, et n'avaient que la mer pour retraite. Ainsi, s'il était vivement attaqué, sa droite et son centre pouvaient être jetés à la mer; sa gauche seule se sauvait par Sainte-Barbe à Quiberon. Ses chouans, découragés, étaient incapables de tenir; il n'avait donc d'autre parti à prendre que de replier son centre et sa droite sur sa gauche, et de filer par la Falaise dans la presqu'île. Mais il s'enfermait alors dans cette langue de terre sans pouvoir en sortir; car le poste de Sainte-Barbe, qu'on abandonnait, sans défense du côté de la terre, était inexpugnable du côté de la Falaise, et la dominait tout entière. Ainsi ce projet de retraite n'était rien moins que la détermination de se renfermer dans la presqu'île de Quiberon. Vauban demanda donc des secours pour n'être pas réduit à se retirer. D'Hervilly lui envoya un nouvel ordre, rédigé dans tout l'appareil du style militaire, et contenant l'injonction de tenir à Carnac jusqu'à la dernière extrémité. Puisaye somma aussitôt d'Hervilly d'envoyer des troupes, ce qu'il promit.

Le lendemain 7 juillet (19 messidor), à la pointe du jour, les républicains s'avancent en colonnes profondes, et viennent attaquer les dix mille chouans sur toute la ligne. Ceux-ci regardent sur la Falaise et ne voient pas arriver les troupes régulières. Alors ils entrent en fureur contre les émigrés qui ne viennent pas à leur secours. Le jeune Georges Cadoudal, dont les soldats refusent de se battre, les supplie de ne pas se débander; mais ils ne veulent pas l'entendre. Georges, furieux à son tour, s'écrie que ces scélérats d'Anglais et d'émigrés ne sont venus que pour perdre la Bretagne, et que la mer aurait dû les anéantir avant de les transporter sur la côte. Vauban ordonne alors à sa droite et à son centre de se replier sur sa gauche, pour les sauver par la Falaise dans la presqu'île. Les chouans s'y précipitent aveuglément; la plupart sont suivis de leurs familles, qui fuient la vengeance des républicains. Des femmes, des enfants, des vieillards, emportant leurs dépouilles, et mêlés à plusieurs mille chouans en habit rouge, couvrent cette langue de sable étroite et longue, baignée des deux côtés par les flots, et déjà labourée par les balles et les boulets. Vauban, s'entourant alors de tous les chefs, s'efforce de réunir les hommes les plus braves, les engage à ne pas se perdre par une fuite précipitée, et les conjure, pour leur salut et pour leur honneur, de faire une retraite en bon ordre. Ils feront rougir, leur dit-il, cette troupe de ligne qui les laisse seuls exposés à tout le péril. Peu à peu il les rassure, et les décide à tourner la face à l'ennemi, à supporter son feu et à y répondre. Alors, grâce à la fermeté des chefs, la retraite commence à se faire avec calme : on dispute le terrain pied à pied. Cependant on n'est pas sûr encore de résister à une charge vigoureuse, et de n'être pas jeté dans la mer; mais heureusement le brave commodore Warren, s'embossant avec ses vaisseaux et ses chaloupes canonnières, vient foudroyer les républicains des deux côtés de la Falaise, et les empêche pour ce jour-là de pousser plus loin leurs avantages.

Les fugitifs se pressent pour entrer dans le fort, mais on leur en dispute un moment l'entrée; ils se précipitent alors sur les palissades, les arrachent, et fondent pêle-mêle dans la presqu'île. Dans cet instant, d'Hervilly arrivait enfin avec son régiment; Vauban le rencontre, et, dans un mouvement de colère, lui dit qu'il lui demandera compte de sa conduite devant un conseil de guerre. Les chouans se répandent dans l'étendue de la presqu'île, où se trouvaient plusieurs villages et quelques hameaux. Tous les logements étaient pris par les régiments; il s'engage des rixes; enfin les chouans se couchent à terre; on leur donne une demi-ration de riz, qu'ils mangent en nature, n'ayant rien pour la faire cuire.

Ainsi cette expédition, qui devait bientôt porter le drapeau des Bourbons et des Anglais jusqu'aux bords de la Mayenne, était maintenant resserrée dans cette presqu'île, longue de deux lieues. On avait douze à quinze mille bouches de plus à nourrir. et l'on n'a-

vait à leur donner ni logement, ni bois à brûler, ni ustensiles pour préparer leurs aliments. Cette presqu'île, défendue par un fort à son extrémité, bordée des deux côtés par les escadres anglaises, pouvait opposer une résistance invincible; mais elle devenait tout à coup très-faible par le défaut de vivres. On n'en avait apporté, en effet, que pour nourrir six mille hommes pendant trois mois, et l'on en avait dix-huit ou vingt mille à faire vivre. Sortir de cette position par une attaque subite sur Sainte-Barbe n'était guère possible; car les républicains, pleins d'ardeur, retranchaient ce poste de manière à le rendre inexpugnable du côté de la presqu'île. Tandis que la confusion, les haines et l'abattement régnaient dans cet informe rassemblement de chouans et d'émigrés, dans le camp de Hoche, au contraire, soldats et officiers travaillaient avec zèle à élever des retranchements. « Je « voyais, dit Puisaye, les officiers eux-mêmes, « en chemise, et distingués seulement par « leur hausse-col, manier la pioche, et hâter « les travaux de leurs soldats. »

Cependant Puisaye décida pour la nuit même une sortie, afin d'interrompre les travaux; mais l'obscurité, le canon de l'ennemi, jetèrent la confusion dans les rangs; il fallut rentrer. Les chouans, désespérés, se plaignaient d'avoir été trompés; ils regrettaient leur ancien genre de guerre, et demandaient qu'on les rendît à leurs forêts. Ils mouraient de faim. D'Hervilly, pour les forcer à s'enrôler dans les régiments, avait ordonné qu'on ne distribuât que demi-ration aux troupes irrégulières : ils se révoltèrent. Puisaye, à l'insu duquel l'ordre avait été rendu, le fit révoquer, et la ration entière fut accordée.

Ce qui distinguait Puisaye, outre son esprit, c'était une persévérance à toute épreuve; il ne se découragea pas. Il eut l'idée de choisir l'élite des chouans, de les débarquer en deux troupes, pour parcourir le pays sur les derrières de Hoche, pour soulever les chefs dont on n'avait pas de nouvelles, et les porter en masse sur le camp de Sainte-Barbe, de manière à le prendre à revers, tandis que les troupes de la presqu'île l'attaqueraient de front. Il se délivrait ainsi de six à huit mille bouches, les employait utilement, réveillait le zèle singulièrement amorti des chefs bretons, et préparait une attaque sur les derrières du camp de Sainte-Barbe. Le projet arrêté, il fit le meilleur choix possible dans les chouans, en donna quatre mille à Tinténiac, avec trois intrépides chefs, Georges, Mercier et d'Allègre, et trois mille à MM. Jean-Jean et Lantivy. Tinténiac devait être débarqué à Sarzeau, près de l'embouchure de la Vilaine; Jean-Jean et Lantivy, près de Quimper. Tous deux devaient, après un circuit assez long, se réunir à Baud le 14 juillet (26 messidor), et marcher le 16 au matin sur les derrières du camp de Sainte-Barbe. A l'instant où ils allaient partir, les chefs des chouans vinrent trouver Puisaye, et supplier leur ancien chef de partir avec eux, lui disant que ces traîtres d'Anglais allaient le perdre : il n'était pas possible que Puisaye acceptât. Ils partirent, et furent débarqués heureusement. Puisaye écrivit aussitôt à Londres, pour dire que tout pouvait être réparé, mais qu'il fallait sur-le-champ envoyer des vivres, des munitions, des troupes, et le prince français.

Pendant que ces événements se passaient dans la presqu'île, Hoche avait déjà réuni de huit à dix mille hommes à Sainte-Barbe. Aubert-Dubayet lui faisait arriver, des côtes de Cherbourg, des troupes pour garder le nord de la Bretagne; Canclaux lui avait envoyé de Nantes un renfort considérable sous les ordres du général Lemoine. Les représentants avaient déjoué toutes les menées qui tendaient à livrer Lorient et Saint-Malo. Les affaires des républicains s'amélioraient donc chaque jour. Pendant ce temps, Lemaître et Brottier, par leurs intrigues, contribuaient encore de toutes leurs forces à contrarier l'expédition. Ils avaient écrit sur-le-champ en Bretagne pour la désapprouver. L'expédition, suivant eux, avait un but dangereux, puisque le prince n'y était pas, et personne ne devait la seconder. En conséquence, des agents s'étaient répandus, et avaient signifié l'ordre, au nom du roi, de ne faire aucun mouvement; ils avaient averti Charette de persister dans son inaction. D'après leur ancien système de profiter des secours de l'Angleterre et de la tromper, ils avaient improvisé sur les lieux mêmes un plan. Mêlés dans l'intrigue qui devait livrer



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Georges Cadoudal.

Saint-Malo à Puisaye, ils voulaient appeler dans cette place les cadres émigrés qui croisaient sur la flotte anglaise, et prendre possession du port au nom de Louis XVIII, tandis que Puisaye agissait à Quiberon, peut-être, disaient-ils, pour le duc d'York. L'intrigue de Saint-Malo ayant manqué, ils se replièrent sur Saint-Brieuc, retinrent devant cette côte l'escadre qui portait les cadres émigrés, et envoyèrent sur-le-champ des émissaires à Tinténiac et à Lantivy, qu'ils savaient débarqués, pour leur enjoindre de se porter sur Saint-Brieuc. Leur but était ainsi de former dans le nord de la Bretagne une contre-expédition, plus sûre, suivant eux, que celle de Puisaye dans le midi.

Tinténiac avait débarqué heureusement, et après avoir enlevé plusieurs postes républicains, était arrivé à Elven. Là il trouva l'injonction, au nom du roi, de se rendre à Coëtlogon, afin d'y recevoir de nouveaux ordres. Il objecta en vain la commission de Puisaye, la nécessité de ne pas faire manquer un plan en s'éloignant du lieu marqué. Cependant il céda, espérant, au moyen d'une marche forcée, se retrouver sur les derrières de Sainte-

Barbe le 16. Jean-Jean et Lantivy, débarqués aussi heureusement, se disposaient à marcher vers Baud, lorsqu'ils trouvèrent de leur côté l'ordre de marcher sur Saint-Brieuc.

Dans cet intervalle, Hoche, inquiété sur ses derrières, fut obligé de faire de nouveaux détachements pour arrêter les bandes dont il avait appris la marche; mais il laissa dans Sainte-Barbe une force suffisante pour résister à une attaque de vive force. Il était fort inquiété par les chaloupes canonnières anglaises, qui foudroyaient ses troupes dès qu'elles paraissaient sur la Falaise, et ne comptait guère que sur la famine pour réduire les émigrés.

Puisaye, de son côté, se préparait à la journée du 16 (28 messidor). Le 15, une nouvelle division navale arriva dans la baie; c'était celle qui était allée chercher aux bouches de l'Elbe les régiments émigrés passés à la solde de l'Angleterre, et connus sous le nom de régiments à cocarde noire. Elle apportait les légions de Salm, Damas, Béon et Périgord, réduites en tout à onze cents hommes par les pertes de la campagne, et commandées par un officier distingué, M. de Sombreuil. Cette escadre apportait de nouveaux secours en vivres et munitions; elle annonçait trois mille Anglais amenés par lord Graham, et la prochaine arrivée du comte d'Artois avec des forces plus considérables. Une lettre du ministère anglais disait à Puisaye que les cadres étaient retenus sur la côte du nord par les agents royalistes de l'intérieur, qui voulaient, disaient-ils, lui livrer un port. Une autre dépêche, arrivée en même temps, terminait le différend élevé entre d'Hervilly et Puisaye, donnait à ce dernier le commandement absolu de l'expédition, et lui conférait, de plus, le titre de lieutenant général au service de l'Angleterre.

Puisaye, libre de commander, prépara tout pour la journée du lendemain. Il aurait bien voulu différer l'attaque projetée, pour donner à la division de Sombreuil le temps de débarquer; mais tout était fixé pour le 16, et ce jour ayant été indiqué à Tinténiac, il ne pouvait pas retarder. Le 15 au soir, il ordonna à Vauban d'aller débarquer à Carnac avec douze cents chouans, pour faire une diversion sur l'extrémité du camp de Sainte-Barbe, et pour se lier aux chouans qui allaient l'attaquer par derrière. Les bateaux furent préparés fort tard, et Vauban ne put s'embarquer que dans le milieu de la nuit. Il avait ordre de tirer une fusée s'il parvenait à débarquer, et d'en tirer une seconde s'il ne réussissait pas à tenir le rivage.

Le 16 juillet (28 messidor), à la pointe du jour, Puisaye sortit de la presqu'île avec tout ce qu'il avait de troupes. Il marchait en colonnes. Le brave régiment de Loyal-Émigrant était en tête avec les artilleurs de Rothalier; sur la droite s'avançaient les régiments de Royal-Marine et du Dresnay, avec six cents chouans commandés par le duc de Lévis. Le régiment d'Hervilly, et mille chouans commandés par le chevalier de Saint-Pierre, occupaient la gauche. Ces corps réunis formaient à peu près quatre mille hommes. Tandis qu'ils s'avançaient sur la Falaise, ils aperçurent une première fusée lancée par le comte de Vauban ; ils n'en virent pas une seconde, et ils crurent que Vauban avait réussi. Ils continuèrent leur marche; on entendit alors comme un bruit lointain de mousqueterie : « C'est Tinténiac, s'écrie Puisaye; en avant! » Alors on sonne la charge, et l'on marche sur les retranchements des républicains. L'avant-garde de Hoche, commandée par Humbert, était placée devant les hauteurs de Sainte-Barbe. A l'approche de l'ennemi, elle se replie, et rentre dans les lignes. Les assaillants s'avancent pleins de joie; tout à coup un corps de cavalerie qui était resté déployé fait un mouvement, et démasque des batteries formidables. Un feu de mousqueterie et d'artillerie accueille les émigrés; la mitraille, les boulets et les obus pleuvent sur eux. A la droite les régiments de Royal-Marine et du Dresnay perdent des rangs entiers sans s'ébranler : le duc de Lévis est blessé grièvement à la tête de ses chouans; à gauche, le régiment d'Hervilly s'avance bravement sous le feu. Cependant cette fusillade qu'on avait cru entendre sur les derrières et sur les côtés a cessé de retentir. Tinténiac ni Vauban n'ont donc pas attaqué, et il n'y a pas d'espoir d'enlever le camp. Dans ce moment, l'armée républicaine, infan-

terie et cavalerie, sort de ses retranchements : Puisaye, voyant qu'il n'y a plus qu'à se faire égorger, prescrit à d'Hervilly de donner à droite l'ordre de la retraite, tandis que lui-même la fera exécuter à gauche. Dans ce moment, d'Hervilly, qui bravait le feu avec le plus grand courage, reçoit un biscaïen au milieu de la poitrine. Il charge un aide de camp de porter l'ordre de la retraite; l'aide de camp est emporté par un boulet de canon : n'étant pas avertis, le régiment d'Hervilly et les mille chouans du chevalier de Saint-Pierre continuent de s'avancer sous ce feu épouvantable. Tandis qu'on sonne la retraite à gauche, on sonne la charge à droite. La confusion et le carnage sont épouvantables. Alors la cavalerie républicaine fond sur l'armée émigrée, et la ramène en désordre sur la Falaise. Les canons de Rothalier, engagés dans le sable, sont enlevés. Après avoir fait des prodiges de courage, toute l'armée fuit vers le fort Penthièvre; les républicains la poursuivent en toute hâte, et vont entrer dans le fort avec elle ; mais un secours inespéré la soustrait à la poursuite des vainqueurs. Vauban, qui devait être à Carnac, est à l'extrémité de la Falaise avec ses chouans ; le commodore Warren est avec lui. Tous deux, montés sur les chaloupes canonnières, et dirigeant sur la Falaise un feu violent, arrêtent les républicains, et sauvent encore une fois la malheureuse armée de Quiberon.

Ainsi Tinténiac n'avait pas paru ; Vauban, débarqué trop tard, n'avait pu surprendre les républicains, avait été ensuite mal secondé par ses chouans, qui trempaient leurs fusils dans l'eau pour ne pas se battre, et s'était replié près du fort ; sa seconde fusée, lancée en plein jour, n'avait pas été aperçue ; et c'est ainsi que Puisaye, trompé dans toutes ses combinaisons, venait d'essuyer cette désastreuse défaite. Tous les régiments avaient fait d'affreuses pertes : celui de Royal-Marine, sur soixante-douze officiers, en avait perdu cinquante-trois ; les autres avaient fait des pertes à proportion.

Il faut convenir que Puisaye avait mis beaucoup de précipitation à attaquer le camp. Quatre mille hommes allant en attaquer dix mille solidement retranchés, devaient s'assurer, d'une manière certaine, que toutes les attaques préparées sur les derrières et sur les flancs étaient prêtes à s'effectuer. Il ne suffisait pas d'un rendez-vous donné à des corps qui avaient tant d'obstacles à vaincre, pour croire qu'ils seraient arrivés au point et à l'heure indiqués ; il fallait convenir d'un signal, d'un moyen quelconque de s'assurer de l'exécution du plan. En cela, Puisaye, quoique trompé par le bruit d'une mousqueterie lointaine, n'avait pas agi avec assez de précaution. Du reste, il avait payé de sa personne, et suffisamment répondu à ceux qui affectaient de suspecter sa bravoure parce qu'ils ne pouvaient pas nier son esprit.

Il est facile de comprendre pourquoi Tinténiac n'avait point paru. Il avait trouvé à Elven l'ordre de se rendre à Coëtlogon ; il avait cédé à cet ordre étrange, dans l'espoir de regagner le temps perdu par une marche forcée. A Coëtlogon, il avait trouvé des femmes chargées de lui transmettre l'ordre de marcher sur Saint-Brieuc. C'étaient les agents opposés à Puisaye, qui, usant du nom du roi, au nom duquel ils parlaient toujours, voulaient faire concourir les corps détachés par Puisaye à la contre-expédition qu'ils méditaient sur Saint-Malo ou sur Saint-Brieuc. Tandis que l'on conférait sur cet ordre, le château de Coëtlogon était attaqué par les détachements que Hoche avait lancés à la poursuite de Tinténiac ; celui-ci était accouru, et était tombé mort, frappé d'une balle au front. Son successeur au commandement avait consenti à marcher sur Saint-Brieuc. De leur côté, MM. de Lantivy et Jean-Jean, débarqués aux environs de Quimper, avaient trouvé des ordres semblables ; les chefs s'étaient divisés, et, voyant ce conflit d'ordres et de projets, leurs soldats, déjà mécontents, s'étaient dispersés. C'est ainsi qu'aucun des corps envoyés par Puisaye pour faire diversion n'était arrivé au rendez-vous. L'agence de Paris, avec ses projets, avait ainsi privé Puisaye des cadres qu'elle retenait sur la côte du nord, des deux détachements qu'elle avait empêchés de se rendre à Baud le 14, et enfin du concours de tous les chefs auxquels elle avait signifié l'ordre de ne faire aucun mouvement.

Renfermé dans Quiberon, Puisaye n'avait donc plus aucun espoir d'en sortir pour marcher en avant ; il ne lui restait qu'à se rembarquer, avant d'y être forcé par la famine, pour aller essayer une descente plus heureuse sur une autre partie de la côte, c'est-à-dire en Vendée. La plupart des émigrés ne demandaient pas mieux ; le nom de Charette leur faisait espérer en Vendée un grand général à la tête d'une belle armée. Ils étaient charmés d'ailleurs de voir la contre-révolution opérée par tout autre que Puisaye.

Pendant ce temps, Hoche examinait cette presqu'île, et cherchait le moyen d'y pénétrer. Elle était défendue en tête par le fort Penthièvre (*voir la carte n*° 5), et sur les bords par les escadres anglaises. Il ne fallait pas songer à y débarquer dans des bateaux ; prendre le fort au moyen d'un siége régulier était tout aussi impossible, car on ne pouvait y arriver que par la Falaise, toujours balayée par le feu des chaloupes canonnières. Les républicains, en effet, n'y pouvaient pas faire une reconnaissance sans être mitraillés. Il n'y avait qu'une surprise de nuit ou la famine qui pussent donner la presqu'île à Hoche. Une circonstance le détermina à tenter une surprise, quelque périlleuse qu'elle fût. Les prisonniers, qu'on avait enrôlés presque malgré eux dans les régiments émigrés, auraient pu être retenus tout au plus par le succès ; mais leur intérêt le plus pressant, à défaut de patriotisme, les engageait à passer du côté d'un ennemi victorieux, qui allait les traiter comme déserteurs s'il les prenait les armes à la main. Ils se rendaient en foule au camp de Hoche, pendant la nuit, disant qu'ils ne s'étaient enrôlés que pour sortir des prisons, ou pour n'y pas être envoyés. Ils lui indiquèrent un moyen de pénétrer dans la presqu'île. Un rocher était placé à la gauche du fort Penthièvre; on pouvait, en entrant dans l'eau jusqu'à la poitrine, faire le circuit de ce rocher ; on trouvait ensuite un sentier qui conduisait au sommet du fort. Les transfuges avaient assuré, au nom de leurs camarades composant la garnison, qu'ils aideraient à en ouvrir les portes.

Hoche n'hésita pas, malgré le danger d'une pareille tentative. Il forma son plan d'après les indications qu'il avait obtenues, et résolut de s'emparer de la presqu'île, pour enlever toute l'expédition avant qu'elle eût le temps de remonter sur ses vaisseaux. Le 20 juillet au soir (2 thermidor), le ciel était sombre ; Puisaye et Vauban avaient ordonné des patrouilles pour se garantir d'une attaque nocturne. « Avec un temps pareil, dirent-ils aux « officiers, faites-vous tirer des coups de fusil « par les sentinelles ennemies. » Tout leur paraissant tranquille, ils allèrent se coucher en pleine sécurité.

Les préparatifs étaient faits dans le camp républicain. A peu près vers minuit, Hoche s'ébranle avec son armée. Le ciel était chargé de nuages ; un vent très-violent soulevait les vagues, et couvrait de sourds mugissements le bruit des armes et des soldats. Hoche dispose ses troupes en colonnes sur la Falaise ; il donne ensuite trois cents grenadiers à l'adjudant général Ménage, jeune républicain d'un courage héroïque. Il lui ordonne de filer à sa droite, d'entrer dans l'eau avec ses grenadiers, de tourner le rocher sur lequel s'appuient les murs, de gravir le sentier, et de tâcher de s'introduire ainsi dans le fort. Ces dispositions faites, on marche dans le plus grand silence ; des patrouilles auxquelles on avait donné des uniformes rouges enlevés sur les morts de la journée du 16, et ayant le mot d'ordre, trompent les sentinelles avancées. On approche sans être reconnu. Ménage entre dans la mer avec ses trois cents grenadiers ; le bruit du vent couvre celui qu'ils font en agitant les eaux. Quelques-uns tombent et se relèvent, d'autres sont engloutis dans les abîmes. Enfin, de rochers en rochers ils arrivent à la suite de leur intrépide chef, et parviennent à gravir le sentier qui conduit au fort. Pendant ce temps, Hoche est arrivé jusque sous les murs avec ses colonnes. Mais tout à coup les sentinelles reconnaissent une des fausses patrouilles ; elles aperçoivent dans l'obscurité une ombre longue et mouvante ; sur-le-champ elles font feu ; l'alarme est donnée. Les canonniers toulonnais accourent à leurs pièces, et font pleuvoir la mitraille sur les troupes de Hoche ; le désordre s'y met, elles se confondent et sont prêtes à s'enfuir. Mais dans ce moment Ménage arrive au som-



Je les voyais manier la pioche, et hâter les travaux. (Page 272.)

met du fort; les soldats complices des assaillants accourent sur les créneaux, présentent la crosse de leurs fusils aux républicains, et les introduisent. Tous ensemble fondent alors sur le reste de la garnison, égorgent ceux qui résistent, et arborent aussitôt le pavillon tricolore. Hoche, au milieu du désordre que les batteries ennemies ont jeté dans ses colonnes, ne s'ébranle pas un instant; il court à chaque chef, le ramène à son poste, fait rentrer chacun à son rang, et rallie son armée sous cette épouvantable pluie de feu. L'obscurité commençant à devenir moins épaisse, il aperçoit le pavillon républicain sur le sommet du fort : « Quoi! dit-il à ses soldats, « vous reculerez lorsque déjà vos camarades « ont placé leur drapeau sur les murs enne- « mis! » Il les entraîne sur les ouvrages avancés où campaient une partie des chouans; on y pénètre de toutes parts, et l'on se rend enfin maître du fort.

Dans ce moment Vauban, Puisaye, éveillés par le feu, accouraient au lieu du désastre; mais il n'était plus temps. Ils voient fuir pêle-mêle les chouans, les officiers abandonnés par leurs soldats, et les restes de la garnison demeurés fidèles. Hoche ne s'arrête pas à la prise du fort; il rallie une partie de ses colonnes, et s'avance dans la presqu'île avant que l'armée d'expédition puisse se rembarquer. Puisaye, Vauban, tous les chefs, se retirent vers l'intérieur, où restaient encore le régiment d'Hervilly, les débris des régiments du Dresnay, de Royal-Marine, de Loyal-Émigrant, et la légion de Sombreuil, débarquée depuis deux jours, et forte de onze cents hommes. En prenant une bonne position, et il y en avait plus d'une dans la presqu'île, en l'occupant avec les trois mille hommes de troupes réglées qu'on avait encore, on pouvait donner à l'escadre le temps de recueillir les malheureux émigrés. Le feu des chaloupes canonnières aurait protégé l'embarquement; mais le désordre régnait

dans les esprits ; les chouans se précipitaient dans la mer avec leurs familles, pour entrer dans quelques bateaux de pêcheurs qui étaient sur la rive, et gagner l'escadre que le mauvais temps tenait fort éloignée. Les troupes, éparpillées dans la presqu'île, couraient çà et là, ne sachant où se rallier. D'Hervilly, capable de défendre vigoureusement une position, et connaissant très-bien les lieux, était mortellement blessé; Sombreuil, qui lui avait succédé, ne connaissait pas le terrain, ne savait où s'appuyer, où se retirer, et, quoique brave, paraissait dans cette circonstance avoir perdu la présence d'esprit nécessaire. Puisaye, arrivé auprès de Sombreuil, lui indique une position. Sombreuil lui demande s'il a envoyé à l'escadre pour la faire approcher; Puisaye répond qu'il a envoyé un pilote habile et dévoué; mais le temps est mauvais, le pilote n'arrive pas assez vite au gré des malheureux menacés d'être jetés à la mer. Les colonnes républicaines approchent; Sombreuil insiste de nouveau. « L'escadre est-elle avertie ? » demande-t-il à Puisaye. Ce dernier accepte alors la commission de voler à bord pour faire approcher le commodore, commission qu'il convenait mieux de donner à un autre, car il devait être le dernier à se tirer du péril. Une raison le décida, la nécessité d'enlever sa correspondance, qui aurait compromis toute la Bretagne si elle était tombée dans les mains des républicains. Il était sans doute aussi pressant de la sauver que de sauver l'armée elle-même ; mais Puisaye pouvait la faire porter à bord sans y aller lui-même. Il part, et arrive à bord du commodore en même temps que le pilote qu'il avait envoyé. L'éloignement, l'obscurité, le mauvais temps, avaient empêché qu'on ne pût, de l'escadre, apercevoir le désastre. Le brave amiral Warren, qui pendant l'expédition avait secondé les émigrés de tous ses moyens, fait force de voiles, arrive enfin avec ses vaisseaux à la portée du canon, à l'instant où Hoche, à la tête de sept cents grenadiers, pressait la légion de Sombreuil et allait lui faire perdre terre. Quel spectacle présentait en cet instant cette côte malheureuse ! La mer agitée permettait à peine aux embarcations d'approcher du rivage ; une multitude de chouans, de soldats fugitifs, entraient dans l'eau jusqu'à la hauteur du cou pour joindre les embarcations, et se noyaient pour y arriver plus tôt; un millier de malheureux émigrés, placés entre la mer et les baïonnettes des républicains, étaient réduits à se jeter ou dans les flots ou sur le fer ennemi, et souffraient autant du feu de l'escadre anglaise que les républicains eux-mêmes. Quelques embarcations étaient arrivées, mais sur un autre point. De ce côté, il n'y avait qu'une goëlette qui faisait un feu épouvantable, et qui suspendit un instant la marche des républicains. Quelques grenadiers crièrent, dit-on, aux émigrés : « Rendez-vous, on ne vous fera rien. » Ce mot courut de rangs en rangs. Sombreuil voulut s'approcher pour parlementer avec le général Humbert ; mais le feu empêchait de s'avancer. Aussitôt un officier émigré se jeta à la nage pour aller faire cesser le feu. Hoche ne voulait pas une capitulation ; il connaissait trop bien les lois contre les émigrés pour oser s'engager, et il était incapable de promettre ce qu'il ne pouvait pas tenir. Il a assuré, dans une lettre publiée dans toute l'Europe, qu'il n'entendit aucune des promesses attribuées au général Humbert, et qu'il ne les aurait pas autorisées. Quelques-uns de ses soldats purent crier : *Rendez-vous!* mais il n'offrit rien, ne promit rien. Il s'avança, et les émigrés n'ayant plus d'autre ressource que de se rendre ou de se faire tuer, eurent l'espoir qu'on les traiterait peut-être comme les Vendéens. Ils mirent bas les armes. Aucune capitulation, même verbale, n'eut lieu avec Hoche. Vauban, qui était présent, avoue qu'il n'y eut aucune convention faite, et il conseilla même à Sombreuil de ne pas se rendre sur la vague espérance qu'inspiraient les cris de quelques soldats.

Beaucoup d'émigrés se percèrent de leurs épées, d'autres se jetèrent dans les flots pour rejoindre les embarcations. Le commodore Warren fit tous ses efforts pour vaincre les obstacles que présentait la mer, et pour sauver le plus grand nombre possible de ces malheureux. Il y en avait une foule qui, en voyant approcher les chaloupes, étaient entrés dans l'eau jusqu'au cou ; du rivage on

tirait sur leurs têtes. Quelquefois ils s'élançaient sur ces chaloupes déjà surchargées, et ceux qui étaient dedans, craignant d'être submergés, leur coupaient les mains à coups de sabre.

Il faut quitter ces scènes d'horreur, où des malheurs affreux punissaient de grandes fautes. Plus d'une cause avait contribué à empêcher le succès de cette expéditon. D'abord, on avait trop présumé de la Bretagne. Un peuple vraiment disposé à s'insurger éclate, comme firent les Vendéens en mai 1793, va chercher des chefs, les supplie, les force de se mettre à sa tête, mais n'attend pas qu'on l'organise, ne souffre pas deux ans d'oppression pour se soulever quand l'oppression est finie. Serait-il dans les meilleures dispositions, un surveillant comme Hoche l'empêcherait de les manifester. Il y avait donc beaucoup d'illusions dans Puisaye. Cependant on aurait pu tirer parti de ce peuple, et trouver dans son sein beaucoup d'hommes disposés à combattre, si une expédition considérable s'était avancée jusqu'à Rennes, et eût chassé devant elle l'armée qui comprimait le pays. Pour cela, il aurait fallu que les chefs des insurgés fussent d'accord avec Puisaye, Puisaye avec l'agence de Paris; que les instructions les plus contraires ne fussent pas envoyées aux chefs des chouans; que les uns ne reçussent pas l'ordre de demeurer immobiles, que les autres ne fussent pas dirigés sur des points opposés à ceux que désignait Puisaye; que les émigrés comprissent mieux la guerre qu'ils allaient faire, et méprisassent un peu moins ces paysans qui se dévouaient à leur cause; il aurait fallu que les Anglais se méfiassent moins de Puisaye, ne lui adjoignissent pas un second chef, lui donnassent à la fois tous les moyens qu'ils lui destinaient, et tentassent cette expédition avec toutes leurs forces réunies; il fallait surtout un grand prince à la tête de l'expédition; il ne le fallait pas même grand, il fallait seulement qu'il fût le premier à mettre le pied sur le rivage. A son aspect, tous les obstacles s'évanouissaient. Cette division des chefs vendéens entre eux, des chefs vendéens avec le chef breton, du chef breton avec les agents de Paris, des chouans aves les émigrés, de l'Espagne avec l'Angleterre, cette division de tous les éléments de l'entreprise cessait à l'instant même. A l'aspect du prince, tout l'enthousiasme de la contrée se réveillait, tout le monde se soumettait à ses ordres, et concourait à l'entreprise. Hoche pouvait être enveloppé, et, malgré ses talents et sa vigueur, il eût été obligé de reculer devant une influence toute-puissante dans ces pays. Sans doute il restait derrière lui ces vaillantes armées qui avaient vaincu l'Europe; mais l'Autriche pouvait les occuper sur le Rhin, et les empêcher de faire de grands détachements; le gouvernement n'avait plus l'énergie du grand comité, et la révolution eût couru de grands périls. Dépossédée vingt ans plus tôt, ses bienfaits n'auraient pas eu le temps de se consolider; des efforts inouïs, des victoires immortelles, des torrents de sang, tout restait sans fruit pour la France; ou si du moins il n'était pas donné à une poignée de fugitifs de soumettre à leur joug une brave nation, ils auraient mis sa régénération en péril, et quant à eux ils n'auraient pas perdu leur cause sans la défendre, et ils auraient honoré leur prétention par leur énergie.

Tout fut imputé à Puisaye et à l'Angleterre par les brouillons qui composaient le parti royaliste. Puisaye était, à les entendre, un traître vendu à Pitt pour renouveler les scènes de Toulon. Cependant il était constant que Puisaye avait fait ce qu'il avait pu. Il était absurde de supposer que l'Angleterre ne voulût pas réussir; ses précautions à l'égard de Puisaye, le choix qu'elle fit elle-même de d'Hervilly pour empêcher que les corps émigrés ne fussent trop compromis, et enfin le zèle que le commodore Warren mit à sauver les malheureux restés dans la presqu'île, prouvent que malgré son égoïsme politique, elle n'avait pas médité le crime hideux et lâche qu'on lui attribuait. Justice à tous, même aux implacables ennemis de notre révolution et de notre patrie!

Le commodore Warren alla débarquer à l'île d'Houat les malheureux restes de l'expédition; il attendit là de nouveaux ordres de Londres et l'arrivée du comte d'Artois, qui était à bord du *Lord Moira*, pour savoir ce qu'il faudrait faire. Le désespoir régnait dans

cette petite île : les émigrés, les chouans, dans la plus grande misère, et atteints d'une maladie contagieuse, se livraient aux récriminations, et accusaient amèrement Puisaye. Le désespoir était bien plus grand encore à Auray et à Vannes, où avaient été transportés les mille émigrés pris les armes à la main. Hoche, après les avoir vaincus, s'était soustrait à ce spectacle douloureux, pour courir à la poursuite de la bande de Tinténiac appelée l'armée rouge. Le sort des prisonniers ne le regardait plus : que pouvait-il pour eux? Les lois existaient, il ne pouvait les annuler. Il en référa au comité de salut public et à Tallien ; Tallien partit sur-le-champ, et arriva à Paris la veille de l'anniversaire du 9 thermidor. Le lendemain on célébrait, suivant le nouveau mode adopté, une fête dans le sein même de l'Assemblée, en commémoration de la chute de Robespierre. Tous les représentants siégeaient en costume ; un nombreux orchestre exécutait des airs patriotiques ; des chœurs chantaient les hymnes de Chénier. Courtois lut un rapport sur la journée du 9 thermidor. Tallien lut ensuite un autre rapport sur l'affaire de Quiberon. On remarqua chez lui l'intention de se procurer un double triomphe, néanmoins on applaudit vivement ses services de l'année précédente et ceux qu'il venait de rendre dans le moment. Sa présence, en effet, n'avait pas été inutile à Hoche. Il y eut, le même jour, un banquet chez Tallien ; les principaux girondins s'y étaient réunis aux thermidoriens ; Louvet, Lanjuinais y assistaient. Lanjuinais porta un toast au 9 thermidor, et aux députés courageux qui avaient abattu la tyrannie ; Tallien en porta un second aux soixante-treize, aux vingt-deux, aux députés victimes de la terreur ; Louvet ajouta ces mots : *Et à leur union intime avec les hommes du* 9 *thermidor*.

Ils avaient grand besoin, en effet, de se réunir pour combattre, à efforts communs, les adversaires de toute espèce soulevés contre la république. La joie fut grande surtout en songeant au danger qu'on aurait couru si l'expédition de l'Ouest avait pu concourir avec celle que le prince de Condé avait préparée vers l'Est.

Il fallait décider du sort des prisonniers. Beaucoup de sollicitations furent adressées aux comités ; mais, dans la situation présente, les sauver était impossible. Les républicains disaient que le gouvernement voulait rappeler les émigrés, leur rendre leurs biens, et conséquemment rétablir la royauté ; les royalistes, toujours présomptueux, soutenaient la même chose ; ils disaient que leurs amis gouvernaient, et ils devenaient d'autant plus audacieux qu'ils espéraient davantage. Témoigner la moindre indulgence dans cette occasion, c'était justifier les craintes des uns, les folles espérances des autres ; c'était mettre les républicains au désespoir et encourager les royalistes aux plus hardies tentatives. Le comité de salut public ordonna l'application des lois, et certes il n'y avait pas de montagnards dans son sein ; mais il sentait l'impossibilité de faire autrement. Une commission réunie à Vannes fut chargée de distinguer les prisonniers enrôlés malgré eux des véritables émigrés. Ces derniers furent fusillés. Les soldats en firent échapper le plus qu'ils purent. Beaucoup de braves gens périrent ; mais ils ne devaient pas être étonnés de leur sort, après avoir porté la guerre dans leur pays, et avoir été pris les armes à la main.

Moins menacée par des ennemis de toute espèce, et surtout par leurs propres complices, la république aurait pu leur faire grâce : elle ne le pouvait pas dans les circonstances présentes. M. de Sombreuil, quoique brave officier, céda au moment de la mort à un mouvement peu digne de son courage. Il écrivit une lettre au commodore Warren, où il accusait Puisaye avec la violence du désespoir. Il chargea Hoche de la faire parvenir au commodore. Quoiqu'elle renfermât une assertion fausse, Hoche, respectant la volonté d'un mourant, l'adressa au commodore ; mais il répondit par une lettre à l'assertion de Sombreuil, et la démentit : « J'étais, dit-il, à la tête des sept cents grenadiers de Humbert, et j'assure qu'il n'a « été fait aucune capitulation. » Tous les contemporains auxquels le caractère du jeune général a été connu l'ont jugé incapable de mentir. Des témoins oculaires confirment d'ailleurs son assertion. La lettre de Som-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Prise du fort de Penthièvre par les républicains. (Page 276.)

breuil nuisit singulièrement à l'émigration et à Puisaye, et on l'a trouvée même si peu honorable pour la mémoire de son auteur, qu'on a prétendu que c'étaient les républicains qui l'avaient supposée, imputation tout à fait digne des misérables contes qu'on faisait chez les émigrés.

Pendant que le parti royaliste venait d'essuyer à Quiberon un si rude échec, il s'en préparait un autre pour lui en Espagne. Moncey était rentré de nouveau dans la Biscaye, avait pris Bilbao et Vittoria, et serrait de près Pampelune. Le favori qui gouvernait la cour, après n'avoir pas voulu d'abord d'une ouverture de paix faite par le gouvernement au commencement de la campagne, parce qu'il n'en fut pas l'intermédiaire, se décida à négocier et envoya à Bâle le chevalier d'Yriarte. La paix fut signée à Bâle avec l'envoyé de la république, Barthélemy, le 24 messidor (12 juillet), au moment même des désastres de Quiberon. Les conditions étaient la restitution de toutes les conquêtes que la France avait faites sur l'Espagne, et en équivalent la concession en notre faveur de la partie espagnole de Saint-Domingue. La

France faisait ici de grandes concessions pour un avantage bien illusoire, car Saint-Domingue n'était déjà plus à personne; mais ces concessions étaient dictées par la plus sage politique. La France ne pouvait rien désirer au delà des Pyrénées; elle n'avait aucun intérêt à affaiblir l'Espagne : elle aurait dû, au contraire, s'il eût été possible, rendre à cette puissance les forces qu'elle avait perdues dans une entreprise à contre-sens des intérêts des deux nations.

Cette paix fut accueillie avec la joie la plus vive par tout ce qui aimait la France et la république. C'était encore une puissance détachée de la coalition, c'était un Bourbon qui reconnaissait la république, et c'étaient deux armées disponibles à transporter sur les Alpes, dans l'Ouest et sur le Rhin. Les royalistes furent au désespoir. Les agents de Paris surtout craignaient qu'on ne divulguât leurs intrigues, ils redoutaient une communication de leurs lettres écrites en Espagne. L'Angleterre y aurait vu tout ce qu'ils disaient d'elle ; et, quoique cette puissance fût hautement décriée pour l'affaire de Quiberon, c'était la seule désormais qui pût donner de l'argent : il fallait la ménager, sauf à la tromper ensuite si c'était possible[1].

Un autre succès non moins important fut remporté par les armées de Jourdan et de Pichegru. Après bien des lenteurs, il avait été enfin décidé qu'on passerait le Rhin. Les armées française et autrichienne se trouvaient en présence sur les deux rives du fleuve, depuis Bâle jusqu'à Dusseldorf. La position défensive des Autrichiens devenait excellente sur le Rhin. Les forteresses de Dusseldorf et d'Ehrenbreitstein couvraient leur droite; Mayence, Manheim, Philipsbourg leur centre et leur gauche; le Necker et le Mein, prenant leur source non loin du Danube, et coulant presque parallèlement vers le Rhin, formaient deux importantes lignes de communication entre les États héréditaires, apportaient les subsistances en quantité, et couvraient les deux flancs de l'armée qui voudrait agir concentriquement vers Mayence.

1. Le tome V de Puisaye contient la preuve de tout cela.

Le plan à suivre sur ce champ de bataille est le même pour les Autrichiens et pour les Français : les uns et les autres (de l'avis d'un grand capitaine et d'un célèbre critique) doivent tendre à agir concentriquement entre le Mein et le Necker. Les armées françaises de Jourdan et de Pichegru auraient dû s'efforcer de passer le Rhin vers Mayence, à peu de distance l'une de l'autre, se réunir ensuite dans la vallée du Mein, séparer Clerfayt de Wurmser, et remonter entre le Necker et le Mein, en tâchant de battre alternativement les deux généraux autrichiens. De même les généraux autrichiens devaient chercher à se concentrer pour déboucher par Mayence sur la rive gauche, et tomber ou sur Jourdan ou sur Pichegru. S'ils étaient prévenus, si le Rhin était passé sur un point, ils devaient se concentrer entre le Necker et le Mein, empêcher la réunion des deux armées françaises, et profiter d'un moment pour tomber sur l'une ou sur l'autre. Les généraux autrichiens avaient tout l'avantage pour prendre l'initiative, car ils occupaient Mayence et pouvaient déboucher, quand il leur plairait, sur la rive gauche.

Les Français prirent l'initiative. Après bien des lenteurs, les barques hollandaises étaient enfin arrivées à la hauteur de Dusseldorf, et Jourdan se prépara à franchir le Rhin. (*Voir les cartes nos 1 et 6.*) Le 20 fructidor (6 septembre), il passa à Eichelcamp, Dusseldorf et Neuwied, par une manœuvre très-hardie ; il s'avança par la route de Dusseldorf à Francfort, entre la ligne de la neutralité prussienne et le Rhin, et arriva vers la Lahn le quatrième jour complémentaire (20 septembre). Au même instant, Pichegru avait ordre d'essayer le passage sur le haut Rhin, et de sommer Manheim. Cette ville florissante, menacée d'un bombardement, se rendit, contre toute attente, le quatrième jour complémentaire (20 septembre). Dès cet instant tous les avantages étaient pour les Français. Pichegru, basé sur Manheim, devait y attirer toute son armée, et se joindre à Jourdan dans la vallée du Mein. On pouvait alors séparer les deux généraux autrichiens, et agir concentriquement entre le Mein et le Necker. Il importait surtout de tirer Jourdan de sa position entre

la ligne de neutralité et le Rhin, car son armée, n'ayant pas les moyens de transport nécessaires pour ses vivres, et ne pouvant traiter le pays en ennemi, allait bientôt manquer du nécessaire si elle ne marchait pas en avant.

Ainsi, dans ce moment, tout était succès pour la république. Paix avec l'Espagne, destruction de l'expédition faite par l'Angleterre sur les côtes de Bretagne, passage du Rhin, et offensive heureuse en Allemagne, elle avait tous les avantages à la fois. C'était à ses généraux et à son gouvernement à profiter de tant d'événements heureux.

FIN DU LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

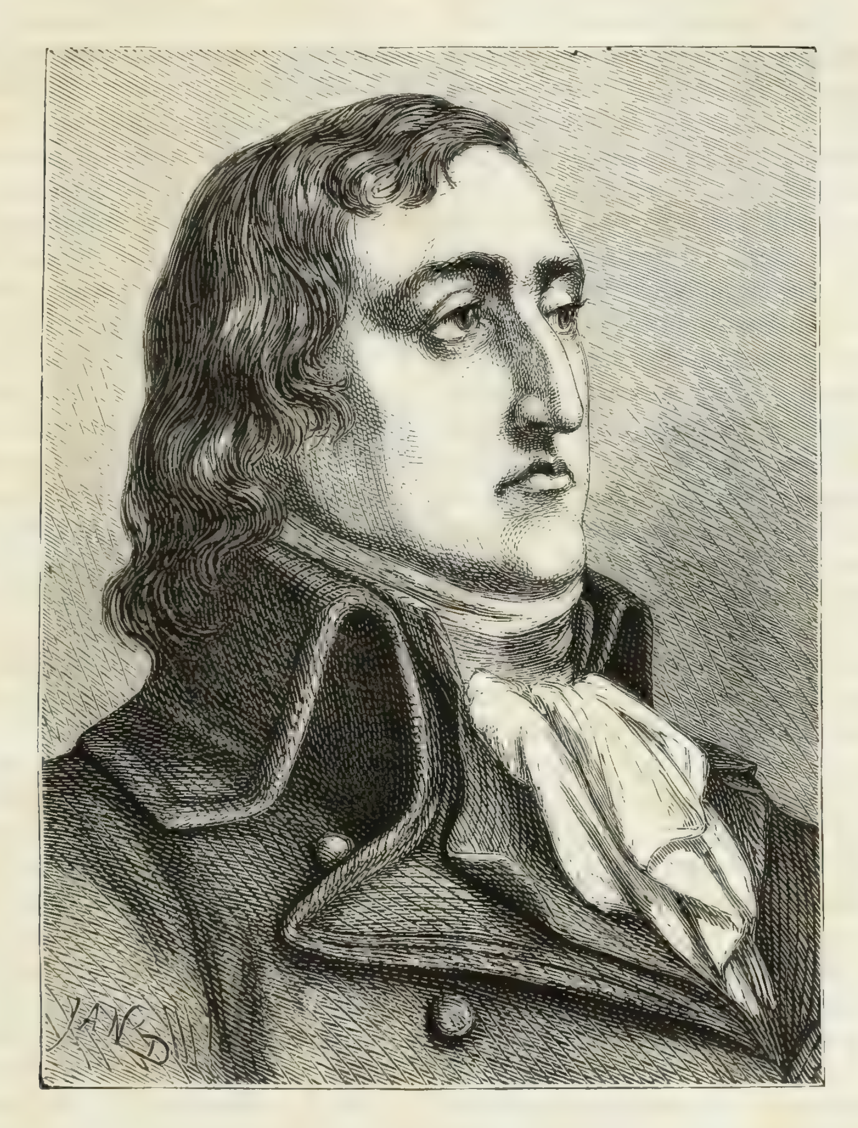
LIVRE TRENTIÈME.

TREIZE VENDÉMIAIRE.

Menées du parti royaliste dans les sections. — Rentrée des émigrés. — Persécution des patriotes. — Constitution directoriale, dite de l'an III, et décrets des 5 et 13 fructidor. — Acceptation de la Constitution et des décrets par les assemblées primaires de la France. — Révolte des sections de Paris contre les décrets de fructidor et contre la Convention. Journée du 13 vendémiaire; défaite des sections insurgées. — Clôture de la Convention nationale.

Battu sur les frontières, et abandonné par la cour d'Espagne, sur laquelle il comptait le plus, le parti royaliste fut réduit à intriguer dans l'intérieur; et il faut convenir que, dans le moment, Paris offrait un champ vaste à ses intrigues. L'œuvre de la Constitution avançait; le moment où la Convention déposerait ses pouvoirs, où la France se réunirait pour élire de nouveaux représentants, où une Assemblée toute neuve remplacerait celle qui avait régné si longtemps, était plus favorable qu'aucun autre aux menées contre-révolutionnaires.

Les passions les plus vives fermentaient dans les sections de Paris. On n'y était pas royaliste, mais on servait le royalisme sans s'en douter. On s'était attaché à combattre les terroristes, on s'était animé par la lutte, on voulait persécuter aussi, et l'on s'irritait contre la Convention, qui ne voulait pas laisser pousser la persécution trop loin. On était toujours prêt à se souvenir que la terreur était sortie de son sein; on lui demandait une Constitution et des lois, et la fin de sa longue dictature. La plupart des hommes qui réclamaient tout cela ne songeaient guère aux Bourbons. C'était le riche Tiers-État de 89, c'étaient des négociants, des marchands, des propriétaires, des avocats, des écrivains, qui voulaient enfin l'établissement des lois et la jouissance de leurs droits; c'étaient des jeunes gens sincèrement républicains, mais aveuglés par leur ardeur contre le système révolutionnaire; c'étaient beaucoup d'ambitieux, écrivains de journaux ou orateurs de sections, qui, pour prendre aussi leur place, désiraient que la Convention se retirât devant eux; les royalistes se cachaient derrière cette masse. On comptait parmi ceux-ci quelques émigrés, quelques prêtres rentrés, quelques créatures de l'ancienne cour, qui avaient perdu des places, et beaucoup d'indifférents et de poltrons qui redoutaient une liberté orageuse. Ces derniers n'allaient pas dans les sections; mais les premiers y étaient assidus, et employaient tous les moyens pour les agiter. L'instruction donnée par les agents royalistes à leurs affidés était de prendre le langage des sectionnaires, de réclamer les mêmes choses, de demander comme eux la punition des terroristes, l'achèvement de la Constitution, le procès des députés montagnards; mais de



Moncey.

demander tout cela avec plus de violence, de manière à compromettre les sections avec la Convention, et à provoquer de nouveaux mouvements ; car tout mouvement était une chance, et pouvait du moins dégoûter d'une république si tumultueuse.

De telles menées n'étaient heureusement possibles qu'à Paris, car c'est toujours la ville de France la plus agitée ; c'est celle où l'on discute le plus chaudement sur les intérêts publics, où l'on a le goût et la prétention d'influer sur le gouvernement, et où commence toujours l'opposition. Excepté Lyon, Marseille et Toulon, où l'on s'égorgeait, le reste de la France prenait à ces agitations politiques infiniment moins de part que les sections de Paris.

A tout ce qu'ils disaient ou faisaient dire dans les sections, les intrigants au service du royalisme ajoutaient des pamphlets et des articles de journaux. Ils mentaient ensuite selon leur usage, se donnaient une importance qu'ils n'avaient pas, et écrivaient à l'étranger qu'ils avaient séduit les principaux chefs du gouvernement. C'est avec ces mensonges qu'ils se procuraient de l'argent, et

qu'ils venaient d'obtenir quelques mille livres sterling de l'Angleterre. Il est constant néanmoins que, s'ils n'avaient gagné ni Tallien ni Hoche, comme ils le disaient, ils avaient réussi pourtant auprès de quelques conventionnels, deux ou trois peut-être. On nommait Rovère et Saladin, deux fougueux révolutionnaires, devenus maintenant de fougueux réacteurs. On croit aussi qu'ils avaient touché, par des moyens plus délicats, quelques-uns de ces députés d'opinion moyenne, qui se sentaient quelque penchant pour une monarchie représentative, c'est-à-dire pour un Bourbon, soi-disant lié par des lois à l'anglaise. A Pichegru on avait offert un château, des canons et de l'argent ; à quelques législateurs ou membres des comités on avait pu dire : « La France est trop grande pour être « république ; elle serait bien plus heureuse « avec un roi, des ministres responsables, « des pairs héréditaires et des députés. » Cette idée, sans être suggérée, devait naturellement venir à plus d'un personnage, surtout à ceux qui étaient propres à remplir les fonctions de députés ou de pairs héréditaires. On regardait alors comme royalistes secrets MM. Lanjuinais et Boissy-d'Anglas, Henri Larivière, Lesage (d'Eure-et-Loir).

On voit que les moyens de l'agence n'étaient pas très-puissants ; mais ils suffisaient pour troubler la tranquillité publique, pour inquiéter les esprits, pour rappeler surtout à la mémoire des Français, ces Bourbons, les seuls ennemis qu'eût encore la république, et que ses armes n'eussent pu vaincre, car on ne détruit pas les souvenirs avec des baïonnettes.

Parmi les soixante-treize, il y avait plus d'un monarchien ; mais en général ils étaient républicains ; les girondins l'étaient tous, ou presque tous. Cependant les journaux de la contre-révolution les louaient avec affectation, et avaient ainsi réussi à les rendre suspects aux thermidoriens. Pour se défendre de ces éloges, les soixante-treize et les vingt-deux protestaient de leur attachement à la république ; car personne alors n'eût osé parler froidement de cette république. Quelle affreuse contradiction, en effet, si on ne l'eût pas aimée, que d'avoir sacrifié tant de trésors, tant de sang à son établissement! que d'avoir immolé des milliers de Français, soit dans la guerre civile, soit dans la guerre étrangère! Il fallait donc bien l'aimer ou du moins le dire ! Cependant, malgré ces protestations, les thermidoriens étaient en défiance ; ils ne comptaient que sur M. Daunou, dont on connaissait la probité et les principes sévères, et sur Louvet, dont l'âme ardente était restée républicaine. Celui-ci, en effet, après avoir perdu tant d'illustres amis, couru tant de dangers, ne comprenait pas que ce pût être en vain ; il ne comprenait pas que tant de belles vies eussent été détruites pour aboutir à la royauté ; il s'était tout à fait rattaché aux thermidoriens. Les thermidoriens se rattachaient eux-mêmes de jour en jour aux montagnards, à cette masse de républicains inébranlables, dont ils avaient sacrifié un assez grand nombre.

Ils voulaient provoquer d'abord des mesures contre la rentrée des émigrés, qui continuaient de reparaître en foule, les uns avec de faux passe-ports et sous des noms supposés, les autres sous le prétexte de venir demander leur radiation. Presque tous présentaient de faux certificats de résidence, disaient n'être pas sortis de France, et s'être seulement cachés, ou n'avoir été poursuivis qu'à l'occasion des événements du 31 mai. Sous le prétexte de solliciter auprès du comité de sûreté générale, ils remplissaient Paris, et quelques-uns contribuaient aux agitations des sections. Parmi les personnages les plus marquants rentrés à Paris, était madame de Staël, qui venait de reparaître en France à la suite de son mari, ambassadeur de Suède. Elle avait ouvert son salon, où elle satisfaisait le besoin de déployer ses facultés brillantes. Une république était loin de déplaire à la hardiesse de son esprit, mais elle ne l'eût acceptée qu'à condition d'y voir briller ses amis proscrits, à condition de n'y plus voir ces révolutionnaires qui passaient sans doute pour des hommes énergiques, mais grossiers et dépourvus d'esprit. On voulait bien, en effet, recevoir de leurs mains la république sauvée, mais en les excluant bien vite de la tribune et du gouvernement. Des étrangers de distinction, tous les ambassa-

deurs des puissances, les gens de lettres les plus renommés par leur esprit, se réunissaient chez madame de Staël. Ce n'était plus le salon de madame Tallien, c'était le sien qui maintenant attirait toute l'attention, et l'on pouvait mesurer par là le changement que la société française avait subi depuis six mois. On disait que madame de Staël intercédait pour des émigrés; on prétendait qu'elle voulait faire rappeler Narbonne, Jaucourt et plusieurs autres. Legendre la dénonça formellement à la tribune. On se plaignit dans les journaux de l'influence que voulaient exercer les coteries formées autour des ambassadeurs étrangers, enfin l'on demanda la suspension des radiations. Les thermidoriens firent décréter de plus, que tout émigré rentré pour demander sa radiation serait tenu de retourner dans sa commune, et d'y attendre la décision du comité de sûreté générale [1]. On espérait, par ce moyen, délivrer la capitale d'une foule d'intrigants qui contribuaient à l'agiter.

Les thermidoriens voulaient en même temps arrêter les persécutions dont les patriotes étaient l'objet; ils avaient fait élargir par le comité de sûreté générale, Pache, Bouchotte, le fameux Héron et un grand nombre d'autres. Il faut convenir qu'ils auraient pu mieux choisir que ce dernier pour rendre justice aux patriotes. Des sections avaient déjà fait des pétitions, comme on l'a vu, au sujet de ces élargissements; elles en firent de nouvelles. Les comités répondirent qu'il faudrait enfin juger les patriotes renfermés, et ne pas les détenir plus longtemps s'ils étaient innocents. Proposer leur jugement, c'était proposer leur élargissement, car leurs délits étaient pour la plupart de ces délits politiques, insaisissables de leur nature. Excepté quelques membres des comités révolutionnaires, signalés par des excès atroces, la plupart ne pouvaient être légalement condamnés. Plusieurs sections vinrent demander qu'on leur accordât quelques jours de permanence, pour motiver l'arrestation et le désarmement de ceux qu'elles avaient enfermés; elles dirent que dans le premier moment elles n'avaient pu ni rechercher les preuves, ni donner des motifs, mais elles offraient de les fournir. On n'écouta pas ces propositions, qui cachaient le désir de s'assembler et d'obtenir la permanence, et l'on demanda aux comités un projet pour mettre en jugement les patriotes détenus.

Une violente dispute s'éleva sur ce projet. Les uns voulaient envoyer les patriotes pardevant les tribunaux des départements; les autres, se défiant des passions locales, s'opposaient à ce mode de jugement, et voulaient qu'on choisît dans la Convention une commission de douze membres, pour faire le triage des détenus, pour élargir ceux contre lesquels ne s'élevaient pas des charges suffisantes, et traduire les autres devant les tribunaux criminels. Ils disaient que cette commission, étrangère aux haines qui fermentaient dans les départements, ferait meilleure justice, et ne confondrait pas les patriotes compromis par l'ardeur de leur zèle, avec les hommes coupables qui avaient pris part aux cruautés de la tyrannie décemvirale. Tous les ennemis opiniâtres des patriotes se soulevèrent à l'idée de cette commission, qui allait agir comme le comité de sûreté générale renouvelé après le 9 thermidor, c'est-à-dire élargir en masse. Ils demandèrent comment cette commission de douze membres pourrait juger vingt à vingt-cinq mille affaires. On répondit tout simplement qu'elle ferait comme le comité de sûreté générale, qui en avait jugé quatre-vingt à cent mille, lors de l'ouverture des prisons. Mais c'était justement de cette manière de juger qu'on ne voulait pas. Après plusieurs jours de débats, entremêlés de pétitions plus hardies les unes que les autres, on décida enfin que les patriotes seraient jugés par les tribunaux des départements, et l'on renvoya le décret aux comités pour en modifier certaines dispositions secondaires. Il fallut consentir aussi à la continuation du rapport sur les députés compromis dans leurs missions. On décréta d'arrestation [2] Lequinio, Lanot, Lefiot, Dupin, Bo, Piorry, Maxieu, Chaudron-Rousseau, Laplanche, Fouché; et l'on commença le procès de Lebon. Dans cet instant, la Convention avait

1. Décret du 18 août.

2. Décrets des 8 et 9 août.

autant de ses membres en prison qu'au temps de la terreur. Ainsi les partisans de la clémence n'avaient rien à regretter, et avaient rendu le mal pour le mal.

La Constitution avait été présentée par la commission des onze : elle fut discutée pendant les trois mois de messidor, thermidor et fructidor an III, et fut successivement décrétée avec peu de changements. Ses auteurs étaient Lesage, Daunou, Boissy-d'Anglas, Creuzé-Latouche, Berlier, Louvet, Larévellière-Lépeaux, Lanjuinais, Durand-Maillane, Baudin (des Ardennes) et Thibaudeau. Sieyès n'avait pas voulu faire partie de cette commission ; car, en fait de Constitution, il était encore plus absolu que sur tout le reste. Les Constitutions étaient l'objet des réflexions de toute sa vie ; elles étaient sa vocation particulière. Il en avait une toute prête dans sa tête, et il n'était pas homme à en faire le sacrifice. Il vint la proposer en son nom et sans l'intermédiaire de la commission. L'Assemblée, par égard pour son génie, voulut bien l'écouter, mais n'adopta pas son projet. On la verra reparaître plus tard, et il sera temps alors de faire connaître cette conception, remarquable dans l'histoire de l'esprit humain. Celle qui fut adoptée était analogue aux progrès qu'avaient faits les esprits. En 91, on était à la fois si novice et si bienveillant, qu'on n'avait pas pu concevoir l'existence d'un corps aristocratique contrôlant les volontés de la représentation nationale, et l'on avait cependant admis, conservé avec respect, et presque avec amour, le pouvoir royal. Pourtant, en y réfléchissant mieux, on aurait vu qu'un corps aristocratique est de tous les pays, et même qu'il convient plus particulièrement aux républiques ; qu'un grand État se passe très-bien d'un roi, mais jamais d'un sénat. En 1795, on venait de voir à quels désordres est exposée une assemblée unique ; on consentit à l'établissement d'un corps législatif partagé en deux assemblées. On était alors moins irrité contre l'aristocratie que contre la royauté, parce qu'en effet on redoutait davantage la dernière. Aussi mit-on plus de soin à s'en défendre dans la composition d'un pouvoir exécutif. Il y avait dans la commission un parti monarchique composé de Lesage, Lanjuinais, Durand-Maillane et Boissy-d'Anglas. Ce parti proposait un président, on n'en voulut pas. « Peut-être un jour, dit « Louvet, on vous nommerait un Bourbon. » Baudin (des Ardennes) et Daunou proposaient deux consuls ; d'autres en demandaient trois. On préféra cinq directeurs délibérant à la majorité. On ne donna à ce pouvoir exécutif aucun des attributs essentiels de la royauté, comme l'inviolabilité, la sanction des lois, le pouvoir judiciaire, le droit de paix et de guerre. Il avait la simple inviolabilité des députés, la promulgation et l'exécution des lois, la direction, mais non le vote de la guerre, la négociation, mais non la ratification des traités.

Telles furent les bases sur lesquelles reposa la Constitution directoriale. En conséquence on décréta :

Un conseil dit *des Cinq-Cents,* composé de cinq cents membres, âgés de trente ans au moins, ayant seuls la proposition des lois, se renouvelant par tiers tous les ans;

Un conseil dit *des Anciens,* composé de deux cent cinquante membres, âgés de quarante ans au moins, tous ou veufs ou mariés, ayant la sanction des lois, se renouvelant aussi par tiers ;

Enfin un Directoire exécutif, composé de cinq membres, délibérant à la majorité, se renouvelant tous les ans par cinquième, ayant des ministres responsables, promulguant les lois et les faisant exécuter, ayant la disposition des forces de terre et de mer, les relations extérieures, la faculté de repousser les premières hostilités, mais ne pouvant faire la guerre sans le consentement du corps législatif; négociant les traités et les soumettant à la ratification du corps législatif, sauf les articles secrets qu'il avait la faculté de stipuler s'ils n'étaient pas destructifs des articles patents.

Tous ces pouvoirs étaient nommés de la manière suivante :

Tous les citoyens âgés de vingt et un ans se réunissaient de droit en assemblée primaire tous les premiers du mois de prairial, et nommaient des assemblées électorales. Ces assemblées électorales se réunissaient tous les 20 de prairial, et nommaient les deux



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Mᵐᵉ de Staël.

Conseils. Les deux Conseils nommaient le Directoire. On avait pensé que le pouvoir exécutif, étant nommé par le pouvoir législatif, en serait plus dépendant; on fut déterminé aussi par une raison tirée des circonstances. La république n'étant pas encore dans les habitudes de la France, et étant plutôt une opinion des hommes éclairés ou compromis dans la révolution qu'un sentiment général, on ne voulut pas confier la composition du pouvoir exécutif aux masses. On pensait donc que, dans les premières années surtout, les auteurs de la révolution, devant dominer naturellement dans le corps législatif, choisiraient des directeurs capables de défendre leur ouvrage.

Le pouvoir judiciaire fut confié à des juges électifs. On institua des juges de paix. On établit un tribunal civil par département, jugeant en première instance les causes du département, et en appel celles des départements voisins. On ajouta une cour criminelle composée de cinq membres et d'un jury.

On n'admit point d'assemblées communales, mais des administrations municipales et départementales composées de trois ou

cinq membres et davantage, suivant la population ; elles devaient être formées par la voie d'élection. L'expérience fit adopter des dispositions accessoires et d'une grande importance. Ainsi, le corps législatif désignait lui-même sa résidence, et pouvait se transporter dans la commune qu'il lui plaisait de choisir. Aucune loi ne pouvait être discutée sans trois lectures préalables, à moins qu'elle ne fût qualifiée de mesure d'urgence, et reconnue telle par le conseil des Anciens. C'était un moyen de prévenir ces résolutions si rapides et sitôt rapportées, que la Convention avait prises si souvent. Enfin, toute société se qualifiant de populaire, tenant des séances publiques, ayant un bureau, des tribunes, des affiliations, était interdite. La presse était entièrement libre ; les émigrés étaient expulsés à jamais du territoire de la république, les biens nationaux irrévocablement acquis aux acheteurs. Tous les cultes furent déclarés libres, quoique non reconnus ni salariés par l'État.

Telle fut la Constitution par laquelle on espérait maintenir la France en république. Il se présentait une question importante : la Constituante, par ostentation de désintéressement, s'était exclue du corps législatif qui la remplaça ; la Convention ferait-elle de même? Il faut en convenir, une pareille détermination eût été une grande imprudence. Chez un peuple mobile, qui, après avoir vécu quatorze siècles sous la monarchie, l'avait renversée dans un moment d'enthousiasme, la république n'était pas tellement dans les mœurs qu'on pût en abandonner l'établissement au seul cours des choses. La révolution ne pouvait être bien défendue que par ses auteurs. La Convention était composée en grande partie de constituants et de membres de la Législative ; elle réunissait les hommes qui avaient aboli l'ancienne Constitution féodale le 14 juillet et le 4 août 1789, qui avaient renversé le trône au 10 août, qui avaient, le 21 janvier, immolé le chef de la dynastie des Bourbons, et qui, pendant trois ans, avaient fait contre l'Europe des efforts inouïs pour soutenir leur ouvrage ; eux seuls étaient capables de bien défendre la révolution, consacrée dans la Constitution directoriale. Aussi, ne se targuant pas d'un vain désintéressement, ils décrétèrent, le 5 fructidor (22 août), que le nouveau corps législatif se composerait des deux tiers de la Convention, et qu'il ne serait nommé qu'un nouveau tiers. La question était de savoir si la Convention désignerait elle-même les deux tiers à conserver, ou si elle laisserait ce soin aux assemblées électorales. Après une dispute épouvantable, il fut convenu, le 13 fructidor (30 août), que les assemblées électorales seraient chargées de ce choix. On décida que les assemblées primaires se réuniraient le 20 fructidor (6 septembre) pour accepter la Constitution et les deux décrets des 5 et 13 fructidor. On décréta, en outre, qu'après avoir émis leur vote sur la Constitution et les décrets, les assemblées primaires se réuniraient de nouveau, et feraient actuellement, c'est-à-dire en l'an III (1795), les élections du 1er prairial de l'année suivante. La Convention annonçait par là qu'elle allait déposer la dictature, et mettre la Constitution en activité. Elle décréta aussi que les armées, quoique privées ordinairement du droit de délibérer, se réuniraient cependant sur le champ de bataille qu'elles occuperaient dans le moment, pour voter la Constitution. Il fallait, disait-on, que ceux qui devaient la défendre pussent la consentir. C'était intéresser les armées à la révolution par leur vote même.

A peine ces résolutions furent-elles prises, que les ennemis si nombreux et si divers de la Convention s'en montrèrent désolés. Peu importait la Constitution à la plupart d'entre eux. Toute Constitution leur convenait, pourvu qu'elle donnât lieu à un renouvellement général de tous les membres du gouvernement. Les royalistes voulaient ce renouvellement pour amener du trouble, pour réunir le plus grand nombre possible d'hommes de leur choix, et pour se servir de la république même au profit de la royauté ; ils le voulaient surtout pour écarter les conventionnels, si intéressés à combattre la contre-révolution, et pour appeler des hommes nouveaux, inexpérimentés, non compromis, et plus aisés à séduire. Beaucoup de gens de lettres, d'écrivains, d'hommes inconnus, empressés de s'élancer dans la carrière politique, non par esprit de contre-révolution, mais par ambi-

tion personnelle, désiraient aussi ce renouvellement complet, pour avoir un plus grand nombre de places à occuper. Les uns et les autres se répandirent dans les sections, et les excitèrent contre les décrets. La Convention, disaient-ils, voulait se perpétuer au pouvoir, elle parlait des droits du peuple, et cependant elle en ajournait indéfiniment l'exercice ; elle lui commandait ses choix, elle ne lui permettait pas de préférer les hommes qui étaient restés purs de crimes ; elle voulait conserver forcément une majorité composée d'hommes qui avaient couvert la France d'échafauds. Ainsi, ajoutaient-ils, la nouvelle législature ne serait pas purgée de tous les terroristes ; ainsi la France ne serait pas entièrement rassurée sur son avenir, et n'aurait pas la certitude de ne jamais voir renaître un régime affreux. Ces déclamations agissaient sur un grand nombre d'esprits : toute la bourgeoisie des sections, qui voulait bien les nouvelles institutions telles qu'on les lui donnait, mais qui avait une peur excessive du retour de la terreur ; des hommes sincères, mais irréfléchis, qui rêvaient une république sans tache, et qui souhaitaient placer au pouvoir une génération nouvelle et pure ; des jeunes gens épris de ces mêmes chimères, beaucoup d'imaginations avides de nouveauté, voyaient avec le plus vif regret la Convention se perpétuer ainsi pendant deux ou trois ans. La cohue des journalistes se souleva. Une foule d'hommes, qui avaient rang dans la littérature, ou qui avaient figuré dans les anciennes Assemblées, parurent aux tribunes des sections. MM. Suard, Morellet, Lacretelle jeune, Fiévée, Vaublanc, Pastoret, Dupont de Nemours, Quatremère de Quincy, Delalot, le fougueux converti La Harpe, le général Miranda, échappé des prisons où l'avait fait enfermer sa conduite à Nerwinde, l'Espagnol Marchenna, soustrait à la proscription de ses amis les girondins, le chef de l'agence royaliste Lemaître, se signalèrent par des pamphlets ou des discours véhéments dans les sections : le déchaînement fut universel.

Le plan à suivre était tout simple, c'était d'accepter la Constitution et de rejeter les décrets. C'est ce qu'on proposa de faire à Paris, et ce qu'on engagea toutes les sections de la France à faire aussi. Mais les intrigants qui agitaient les sections, et qui voulaient pousser l'opposition jusqu'à l'insurrection, désiraient un plan plus étendu. Ils voulaient que les assemblées primaires, après avoir accepté la Constitution et rejeté les décrets des 5 et 13 fructidor, se constituassent en permanence ; qu'elles déclarassent les pouvoirs de la Convention expirés, et les assemblées électorales libres de choisir leurs députés partout où il leur plairait de les prendre ; enfin, qu'elles ne consentissent à se séparer qu'après l'installation du nouveau corps législatif. Les agents de Lemaître firent parvenir ce plan dans les environs de Paris ; ils écrivirent en Normandie, où l'on intriguait beaucoup pour le régime de 91 ; en Bretagne, dans la Gironde, partout où ils avaient des relations. L'une de leurs lettres fut saisie, et publiée à la tribune. La Convention vit sans effroi les préparatifs qu'on faisait contre elle et attendit avec calme la décision des assemblées primaires de toute la France, certaine que la majorité se prononcerait en sa faveur. Cependant, soupçonnant l'intention d'une nouvelle journée, elle fit avancer quelques troupes, et les réunit dans le camp des Sablons, sous Paris.

La section Le Pelletier, autrefois Saint-Thomas, ne pouvait manquer de se distinguer ici : elle vint avec celles du Mail, de la Butte-des-Moulins, des Champs-Élysées, du Théâtre-Français (l'Odéon), adresser des pétitions à l'Assemblée. Elles s'accordaient toutes à demander si les Parisiens avaient démérité, si l'on se défiait d'eux, puisqu'on appelait des troupes ; elles se plaignaient de la prétendue violence faite à leur choix, et se servaient de ces expressions insolentes : « Méritez nos choix, et ne les commandez pas. » La Convention répondit d'une manière ferme à toutes ces adresses, et se borna à dire qu'elle attendait avec respect la manifestation de la volonté nationale, qu'elle s'y soumettrait dès qu'elle serait connue, et qu'elle obligerait tout le monde à s'y soumettre.

Ce qu'on voulait surtout, c'était d'établir un point central pour communiquer avec toutes les sections, pour leur donner une impulsion commune, et pour organiser ainsi la ré-

volte. On avait eu assez d'exemples sous les yeux, pour savoir que c'était là le premier besoin. La section Le Pelletier s'institua centre; elle avait droit à cet honneur, car elle avait toujours été la plus ardente. Elle commença par publier un acte de garantie aussi maladroit qu'inutile. Les pouvoirs du corps constituant, disait-elle, cessaient en présence du peuple souverain ; les assemblées primaires représentaient le peuple souverain; elles avaient le droit d'exprimer une opinion quelconque sur la Constitution et sur les décrets; elles étaient sous la sauvegarde les unes des autres; elles se devaient la garantie réciproque de leur indépendance. Personne ne niait cela, sauf une modification qu'il fallait ajouter à ces maximes : c'est que le corps constituant conservait ses pouvoirs jusqu'à ce que la décision de la majorité fût connue. Du reste, ces vaines généralités n'étaient qu'un moyen pour arriver à une autre mesure. La section Le Pelletier proposa aux quarante-huit sections de Paris de désigner chacune un commissaire, pour exprimer les sentiments des citoyens de la capitale sur la Constitution et les décrets. Ici commençait l'infraction aux lois; car il était défendu aux assemblées primaires de communiquer entre elles, de s'envoyer des commissaires ou des adresses. La Convention cassa l'arrêté, et déclara qu'elle considérerait son exécution comme un attentat à la sûreté publique.

Les sections, n'étant pas encore assez enhardies, cédèrent et se mirent à recueillir les votes sur la Constitution et les décrets. Elles commencèrent par chasser, sans aucune forme légale, les patriotes qui venaient voter dans leur sein. Dans les unes, on les mit tout simplement à la porte de la salle; dans les autres, on leur signifia, par des placards, qu'ils eussent à rester chez eux, car s'ils paraissaient à la section on les en chasserait ignominieusement. Les individus privés ainsi d'exercer leurs droits étaient fort nombreux; ils accoururent à la Convention pour réclamer contre la violence qui leur était faite. La Convention désapprouva la conduite des sections, mais refusa d'intervenir, pour ne point paraître recruter des votes, et pour que l'abus même prouvât la liberté de la délibération. Les patriotes, chassés de leurs sections, s'étaient réfugiés dans les tribunes de la Convention ; ils les occupaient en grand nombre, et tous les jours ils demandaient aux comités de leur rendre leurs armes, assurant qu'ils étaient prêts à les employer à la défense de la république.

Toutes les sections de Paris, excepté celle des Quinze-Vingts, acceptèrent la Constitution et rejetèrent les décrets. Il n'en fut point de même dans le reste de la France. L'opposition, comme il arrive toujours, était moins ardente dans les provinces que dans la capitale. Les royalistes, les intrigants, les ambitieux, qui avaient intérêt à presser le renouvellement du corps législatif et du gouvernement, n'étaient nombreux qu'à Paris; aussi, dans les provinces, les assemblées furent-elles calmes, quoique parfaitement libres; elles adoptèrent la Constitution à la presque unanimité, et les décrets à une grande majorité. Quant aux armées, elles reçurent la Constitution avec enthousiasme dans la Bretagne et la Vendée, aux Alpes et sur le Rhin. Les camps, changés en assemblées primaires, retentirent d'acclamations. Ils étaient pleins d'hommes dévoués à la révolution, et qui lui étaient attachés par les sacifices mêmes qu'ils avaient faits pour elle. Ce déchaînement qu'on montrait à Paris contre le gouvernement révolutionnaire était tout à fait inconnu dans les armées. Les réquisitionnaires de 1793, dont elles étaient remplies, conservaient le plus grand souvenir de ce fameux comité, qui les avait bien mieux conduits et nourris que le nouveau gouvernement. Arrachés à la vie privée, habitués à braver les fatigues et la mort, nourris de gloire et d'illusions, ils avaient encore cet enthousiasme qui, dans l'intérieur de la France, commençait à se dissiper; ils étaient fiers de se dire soldats d'une république défendue par eux contre tous les rois de l'Europe, et qui en quelque sorte était leur ouvrage. Ils juraient avec sincérité de ne pas la laisser périr. L'armée de Sambre-et-Meuse, que commandait Jourdan, partageait les nobles sentiments de son brave chef. C'était elle qui avait vaincu à Wattignies et débloqué Maubeuge ; c'était elle qui avait vaincu à Fleurus et donné la Belgique à la



Passage du Rhin. (Page 282.)

France; c'était elle enfin qui, par les victoires de l'Ourthe et de la Roër, venait de lui assurer la ligne du Rhin. Cette armée, qui avait le mieux mérité de la république, lui était aussi le plus attachée. Elle venait de passer le Rhin; elle s'arrêta sur le champ de bataille; et l'on vit soixante mille hommes accepter à la fois la nouvelle Constitution républicaine.

Ces nouvelles, arrivant successivement à Paris, réjouissaient la Convention et attristaient fort les sectionnaires. Chaque jour, ils venaient présenter des adresses, où ils déclaraient le vote de leur assemblée, et annonçaient avec une joie insultante que la Constitution était acceptée et les décrets rejetés. Les patriotes amassés dans les tribunes murmuraient; mais dans le même instant on lisait des procès-verbaux envoyés des départements, qui, presque tous, annonçaient l'acceptation de la Constitution et des décrets. Alors les patriotes éclataient en applaudissements furibonds, et narguaient de leurs éclats de joie les pétitionnaires des sections assis à la barre. Les derniers jours de fructidor se passèrent en scènes de ce genre. Enfin le 1er vendémiaire de l'an IV (23 septembre 1795), le résultat général des votes fut proclamé.

La Constitution était acceptée à la presque unanimité des votants, et les décrets à une immense majorité. Quelques mille voix cependant s'étaient prononcées contre les décrets, et çà et là quelques-unes avaient osé demander un roi : c'était une preuve suffisante que la plus parfaite liberté avait régné dans les assemblées primaires. Ce même jour, la Constitution et les décrets furent solennellement déclarés par la Convention lois de l'État. Cette déclaration fut suivie d'applaudissements prolongés. La Convention décréta ensuite que les assemblées primaires qui n'avaient pas encore nommé leurs électeurs devraient achever cette nomination avant le 10 vendémiaire (2 octobre); que les assemblées électorales se formeraient le 20, et de-

vraient finir leurs opérations au plus tard le 29 (21 octobre); qu'enfin le nouveau corps législatif se réunirait le 15 brumaire (6 novembre).

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour les sectionnaires. Ils avaient espéré jusqu'au dernier moment que la France donnerait un vote semblable à celui de Paris, et qu'ils seraient délivrés de ce qu'ils appelaient les deux tiers; mais le dernier décret ne leur permettait plus aucun espoir. Affectant de ne pas croire à une loyale supputation des votes, ils envoyèrent des commissaires au comité des décrets, pour vérifier les procès-verbaux. Cette injurieuse démarche ne fut point mal accueillie. On consentit à leur montrer les procès-verbaux et à leur laisser faire le compte des votes; ils le trouvèrent exact. Dès lors ils n'eurent plus même cette malheureuse objection d'une erreur de calcul ou d'un mensonge; il ne leur resta plus que l'insurrection. Mais c'était un parti violent, et il n'était pas aisé de s'y résoudre. Les ambitieux qui désiraient éloigner les hommes de la révolution, pour prendre leur place dans le gouvernement républicain ; les jeunes gens qui voulaient étaler leur courage, et qui avaient même servi pour la plupart; les royalistes enfin qui n'avaient d'autre ressource qu'une attaque de vive force, pouvaient s'exposer volontiers à la chance d'un combat; mais cette masse d'hommes paisibles, entraînés à figurer dans les sections par peur des terroristes plutôt que par courage politique, n'étaient pas faciles à décider. D'abord l'insurrection ne convenait pas à leurs principes; comment, en effet, des ennemis de l'anarchie pouvaient-ils attaquer le pouvoir établi et reconnu? Les partis, il est vrai, craignent peu les contradictions : mais comment des bourgeois, qui n'étaient jamais sortis de leurs comptoirs ou de leurs maisons, oseraient-ils attaquer des troupes de ligne, armées de canons? Cependant les intrigants royalistes, les ambitieux, se jetèrent dans les sections, parlèrent d'intérêt public et d'honneur ; ils dirent qu'il n'y avait pas de sûreté à être gouverné encore par des conventionnels ; qu'on resterait toujours exposé au terrorisme, que du reste il était honteux de reculer et de se laisser soumettre. On s'adressa à la vanité. Les jeunes gens qui revenaient des armées firent grand bruit, entraînèrent les timides, les empêchèrent de manifester leurs craintes, et tout se prépara pour un coup d'éclat. Des groupes de jeunes gens parcouraient les rues en criant : *A bas les deux tiers!* Lorsque les soldats de la Convention voulaient les disperser et les empêcher de proférer des cris séditieux, ils ripostaient à coups de fusil. Il y eut différentes émeutes, et plusieurs coups de feu au milieu même du Palais-Royal.

Lemaître et ses collègues, voyant les succès de leurs projets, avaient fait venir à Paris plusieurs chefs de chouans et un certain nombre d'émigrés; ils les tenaient cachés, et n'attendaient que le premier signal pour les faire paraître. Ils avaient réussi à provoquer des mouvements à Orléans, à Chartres, à Dreux, à Verneuil et à Nonancourt. A Chartres, un représentant, Letellier, n'ayant pu empêcher une émeute, s'était brûlé la cervelle. Quoique ces mouvements eussent été réprimés, un succès à Paris pouvait entraîner un mouvement général. Rien ne fut oublié pour le fomenter, et bientôt le succès des conspirateurs parut complet.

Le projet de l'insurrection n'était pas encore résolu; mais les honnêtes bourgeois de Paris se laissaient peu à peu entraîner par des jeunes gens et des intrigants. Bientôt ils allaient, de bravades en bravades, se trouver engagés irrévocablement. La section Le Pelletier était toujours la plus agitée. Ce qu'il fallait, avant de songer à aucune tentative, c'était, comme nous l'avons dit, d'établir une direction centrale. On en cherchait depuis longtemps le moyen. On pensa que l'assemblée des électeurs nommée par toutes les assemblées primaires de Paris pourrait devenir cette autorité centrale; mais, d'après le dernier décret, cette assemblée ne devait pas se réunir avant le 20; et l'on ne voulait pas attendre aussi longtemps. La section Le Pelletier imagina alors un arrêté, fondé sur un motif assez singulier. La Constitution, disait-elle, ne mettait que vingt jours d'intervalle entre la réunion des assemblées primaires et celle des assemblées électorales. Les assem-

blées primaires s'étaient réunies cette fois le 20 fructidor, les assemblées électorales devaient donc se réunir le 10 vendémiaire. La Convention n'avait fixé cette réunion que pour le 20; mais c'était évidemment pour retarder encore la mise en activité de la Constitution et le partage du pouvoir avec le nouveau tiers. En conséquence, pour sauvegarder les droits des citoyens, la section Le Pelletier arrêtait que les électeurs déjà nommés se réuniraient sur-le-champ; elle communiqua l'arrêté aux autres sections pour le leur faire approuver. Il le fut par plusieurs d'entre elles. La réunion fut fixée pour le 11, au Théâtre-Français (salle de l'Odéon).

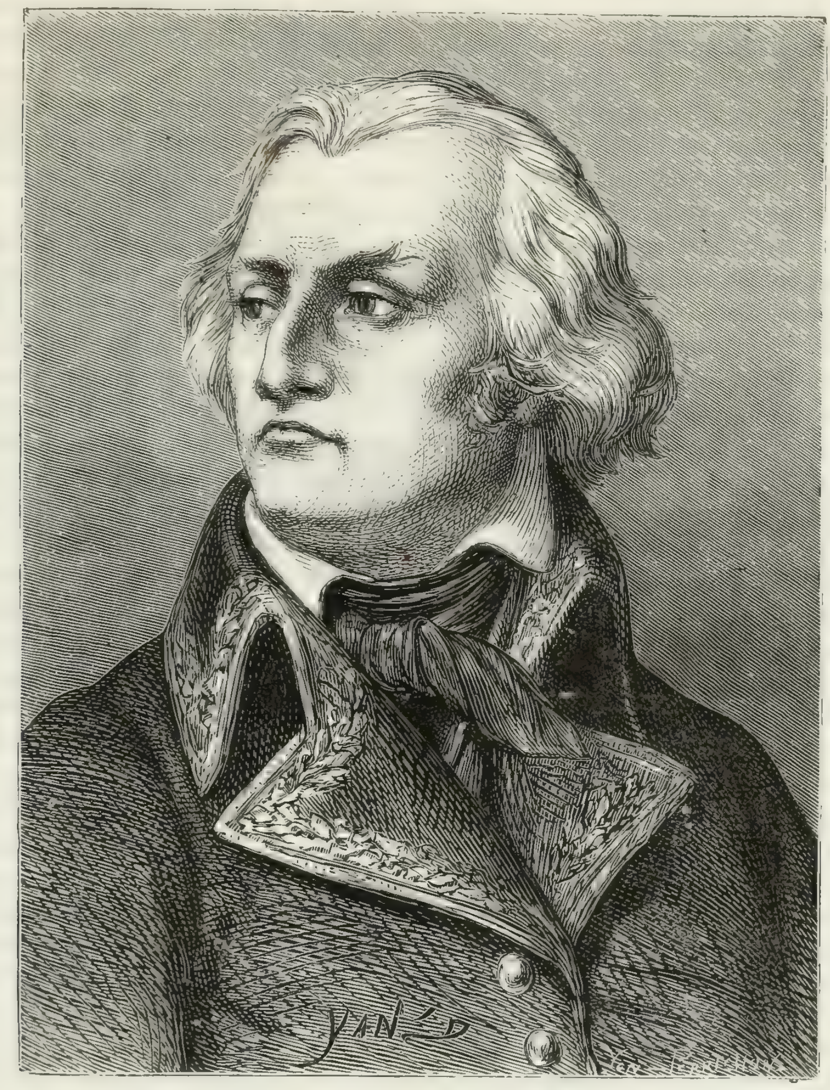
Le 11 vendémiaire (3 octobre), une partie des électeurs se rassembla dans la salle du théâtre, sous la protection de quelques bataillons de la garde nationale. Une multitude de curieux accoururent sur la place de l'Odéon, et formèrent bientôt un rassemblement considérable. Les comités de sûreté générale et de salut public, les trois représentants qui depuis le 4 prairial avaient conservé la direction de la force armée, étaient toujours réunis dans les occasions importantes. Ils coururent à la Convention lui dénoncer cette première démarche, qui dénotait évidemment un projet d'insurrection. La Convention était assemblée pour célébrer une fête funèbre dans la salle de ses séances, en l'honneur des malheureux girondins. On voulait remettre la fête, Tallien s'y opposa; il dit qu'il ne serait pas digne de l'Assemblée de l'interrompre, et qu'elle devait vaquer à ses travaux accoutumés, au milieu de tous les périls. On rendit un décret portant l'ordre de se séparer, à toute réunion d'électeurs formée ou d'une manière illégale, ou avant le terme prescrit, ou pour un objet étranger à ses fonctions électorales. Pour ouvrir une issue à ceux qui auraient envie de reculer, on ajouta au décret que tous ceux qui, entraînés à des démarches illégales, rentreraient immédiatement dans le devoir, seraient exempts de poursuites. Sur-le-champ des officiers de police, escortés seulement de six dragons, furent envoyés sur la place de l'Odéon pour faire la proclamation du décret. Les comités voulaient autant que possible éviter l'emploi de la force. La foule s'était augmentée à l'Odéon, surtout vers la nuit. L'intérieur du théâtre était mal éclairé; une multitude de sectionnaires occupaient les loges; ceux qui prenaient une part active à l'événement se promenaient sur le théâtre avec agitation. On n'osait rien délibérer, rien décider. En apprenant l'arrivée des officiers de police chargés de lire le décret, on courut sur la place de l'Odéon. Déjà la foule les avait entourés; on se précipita sur eux, on éteignit les torches qu'ils portaient, et l'on obligea les dragons à s'enfuir. On rentra alors dans la salle du théâtre, en s'applaudissant de ce succès; on fit des discours, on se promit avec serment de résister à la tyrannie; mais aucune mesure ne fut prise pour appuyer la démarche décisive qu'on venait de faire. La nuit s'avançait: beaucoup de curieux et de sectionnaires se retiraient; la salle commença à se dégarnir, et finit par être abandonnée tout à fait à l'approche de la force armée qui arriva bientôt. En effet, les comités avaient ordonné au général Menou, nommé depuis le 4 prairial général de l'armée de l'intérieur, de faire avancer une colonne du camp des Sablons. La colonne arriva avec deux pièces de canon, et ne trouva plus personne ni sur la place, ni dans la salle de l'Odéon.

Cette scène, quoique sans résultat, causa néanmoins une grande émotion. Les sectionnaires venaient d'essayer leurs forces, et avaient pris quelque courage, comme il arrive toujours après une première incartade. La Convention et ses partisans avaient vu avec effroi les événements de cette journée, et, plus prompts à croire aux résolutions de leurs adversaires que leurs adversaires à les former, ils n'avaient plus douté de l'insurrection. Les patriotes, mécontents de la Convention, qui les avait si rudement traités, mais pleins de leur ardeur accoutumée, sentirent qu'il fallait immoler leurs ressentiments à leur cause; et, dans la nuit même, ils accoururent en foule auprès des comités pour offrir leurs bras et demander des armes. Les uns étaient sortis la veille des prisons, les autres venaient d'être exclus des assemblées primaires: tous avaient les plus grands motifs de zèle. A eux se joignaient une foule d'officiers

rayés des rôles de l'armée par le réacteur Aubry. Les thermidoriens, dominant toujours dans les comités, et entièrement revenus à la Montagne, n'hésitèrent pas à accueillir les offres des patriotes, et leur avis fut appuyé par plus d'un girondin. Louvet, dans des réunions qui avaient lieu chez un ami commun des girondins et des thermidoriens, avait déjà proposé de réarmer les faubourgs, de rouvrir même les Jacobins, sauf à les fermer ensuite si cela devenait encore nécessaire. On n'hésita donc pas à délivrer des armes à tous les citoyens qui se présentèrent; on leur donna pour officiers les militaires qui étaient à Paris sans emploi. Le vieux et brave général Berruyer fut chargé de les commander. Cet armement se fit dans la matinée même du 12. Le bruit s'en répandit sur-le-champ dans tous les quartiers. Ce fut un excellent prétexte pour les agitateurs des sections, qui cherchaient à compromettre les paisibles citoyens de Paris. La Convention voulait, disaient-ils, recommencer la terreur; elle venait de réarmer les terroristes; elle allait les lancer sur les honnêtes gens; les propriétés, les personnes, n'étaient plus en sûreté; il fallait courir aux armes pour se défendre. En effet, les sections de Le Pelletier, de la Butte-des-Moulins, du Contrat-Social, du Théâtre-Français, du Luxembourg, de la rue Poissonnière, de Brutus, du Temple, se déclarèrent en rébellion, firent battre la générale dans leurs quartiers, et enjoignirent à tous les citoyens de la garde nationale de se rendre à leurs bataillons, pour veiller à la sûreté publique, menacée par les terroristes. La section Le Pelletier se constitua aussitôt en permanence, et devint le centre de toutes les intrigues contre-révolutionnaires. Les tambours et les proclamateurs des sections se répandirent dans Paris avec une singulière audace, et donnèrent le signal du soulèvement. Les citoyens, ainsi excités par les bruits qu'on répandait, se rendirent en armes à leurs sections, prêts à céder à toutes les suggestions d'une jeunesse imprudente et d'une faction perfide.

La Convention se déclara aussitôt en permanence, et somma ses comités de veiller à la sûreté publique et à l'exécution de ses décrets. Elle rapporta la loi qui ordonnait le désarmement des patriotes, et légalisa ainsi les mesures prises par ses comités; mais elle fit en même temps une proclamation pour calmer les habitants de Paris, et pour les rassurer sur les intentions et le patriotisme des hommes auxquels on venait de rendre leurs armes.

Les comités, voyant que la section Le Pelletier devenait le foyer de toutes les intrigues, et serait peut-être bientôt le quartier général des rebelles, arrêtèrent que la section serait entourée et désarmée le jour même. Menou reçut de nouveau l'ordre de quitter les Sablons avec un corps de troupes et des canons. Ce général Menou, bon officier, citoyen doux et modéré, avait eu pendant la révolution l'existence la plus pénible et la plus agitée. Chargé de combattre dans la Vendée, il avait été en butte à toutes les vexations du parti Ronsin. Traduit à Paris, menacé d'un jugement, il n'avait dû la vie qu'au 9 thermidor. Nommé général de l'armée de l'intérieur au 4 prairial, et chargé de marcher sur les faubourgs, il avait eu alors à combattre des hommes qui étaient ses ennemis naturels, qui étaient d'ailleurs poursuivis par l'opinion, qui enfin, dans leur énergie, ménageaient trop peu la vie des autres pour qu'on se fît scrupule de sacrifier la leur; mais aujourd'hui c'était la brillante population de la capitale, c'était la jeunesse des meilleures familles, c'était la classe enfin qui faisait l'opinion, qu'il lui fallait mitrailler si elle persistait dans son imprudence. Il était donc dans une cruelle perplexité, comme il arrive toujours à l'homme faible, qui ne sait ni renoncer à sa place, ni se résoudre à une commission rigoureuse. Il fit marcher ses colonnes fort tard; il laissa les sections proclamer tout ce qu'elles voulurent dans la journée du 12; il se mit ensuite à parlementer secrètement avec quelques-uns de leurs chefs, au lieu d'agir; il déclara même aux trois représentants chargés de diriger la force armée, qu'il ne voulait pas avoir sous ses ordres le bataillon des patriotes. Les représentants lui répondirent que ce bataillon était sous les ordres du général Berruyer seul. Ils le pressèrent d'agir, sans dénoncer encore aux deux



Paris. — J. Claye, imp. Furne et C., éditeurs

Général Berruyer.

comités ses hésitations et sa mollesse. Ils virent d'ailleurs la même répugnance chez plus d'un officier, et entre autres chez les deux généraux de brigade Despierres et Debar, qui, prétextant une maladie, ne se trouvaient pas à leur poste. Enfin, vers la nuit, Menou s'avança avec le représentant Laporte sur la section Le Pelletier. Elle siégeait au couvent des Filles-Saint-Thomas, qui a été remplacé depuis par le bel édifice de la Bourse. On s'y rendait par la rue Vivienne. Menou entassa son infanterie, sa cavalerie, ses canons dans cette rue, et se mit dans une position où il aurait combattu avec peine, enveloppé par la multitude des sectionnaires qui fermaient toutes les issues, et qui remplissaient les fenêtres des maisons. Menou fit rouler ses canons jusqu'à la porte du couvent, et entra avec le représentant Laporte et un bataillon dans la salle même de la section. Les membres de la section, au lieu d'être formés en assemblée délibérante, étaient armés, rangés en ligne, ayant leur président en tête : c'était M. Delalot. Le général et le représentant les sommèrent de rendre leurs armes ; ils s'y refusèrent. Le président Delalot, voyant l'hési-

tation avec laquelle on faisait cette sommation, y répondit avec chaleur, parla aux soldats de Menou avec à-propos et présence d'esprit, et déclara qu'il faudrait en venir aux dernières extrémités pour arracher les armes à la section Combattre dans cet espace étroit, ou se retirer pour foudroyer la salle à coups de canon, était une alternative douloureuse. Cependant si Menou eût parlé avec fermeté, et braqué son artillerie, il est douteux que la résolution des sectionnaires se fût maintenue jusqu'au bout. Menou et Laporte aimèrent mieux une capitulation, ils promirent de faire retirer les troupes conventionnelles à condition que la section se séparerait sur-le-champ; elle promit ou feignit de le promettre. Une partie du bataillon défila comme pour se retirer. Menou, de son côté, sortit avec sa troupe, et fit rebrousser chemin à ses colonnes, qui eurent peine à traverser la foule amassée dans les quartiers environnants. Tandis qu'il avait la faiblesse de céder devant la fermeté de la section Le Pelletier, celle-ci était rentrée dans le lieu de ses séances, et, fière d'avoir résisté, s'enhardissait davantage dans sa rébellion. Le bruit se répandit sur-le-champ que les décrets n'étaient pas exécutés, que l'insurrection restait victorieuse, que les troupes revenaient sans avoir fait triompher l'autorité de la Convention. Une foule de témoins de cette scène coururent aux tribunes de l'Assemblée, qui était en permanence, avertirent les députés, et l'on entendit crier de tous côtés : *Nous sommes trahis! nous sommes trahis! à la barre le général Menou!* On somma les comités de venir donner des explications.

Dans ce moment, les comités, avertis de ce qui venait de se passer, étaient dans la plus grande agitation. On voulait arrêter Menou, et le juger sur-le-champ. Cependant cela ne remédiait à rien; il fallait suppléer à ce qu'il n'avait pas fait. Mais quarante membres, discutant des mesures d'exécution, étaient peu propres à s'entendre et à agir avec la vigueur et la précision nécessaires. Trois représentants, chargés de diriger la force armée, n'étaient pas non plus une autorité assez énergique. On songea à nommer un chef comme dans toutes les occasions décisives; et dans cet instant, qui rappelait tous les dangers de thermidor, on songea au député Barras, qui, en sa qualité de général de brigade, avait reçu le commandement dans cette journée fameuse, et s'en était acquitté avec toute l'énergie désirable. Le député Barras avait une grande taille, une voix forte; il ne pouvait pas faire de longs discours, mais il excellait à improviser quelques phrases énergiques et véhémentes, qui donnaient de lui l'idée d'un homme résolu et dévoué. On le nomma général de l'armée de l'intérieur, et on lui donna comme adjoints les trois représentants chargés avant lui de diriger la force armée. Une circonstance rendait ce choix fort heureux. Barras avait auprès de lui un officier très-capable de commander, et il n'aurait pas eu la petitesse d'esprit de vouloir écarter un homme plus habile que lui. Tous les députés envoyés en mission à l'armée d'Italie connaissaient le jeune officier d'artillerie qui avait décidé la prise de Toulon, et fait tomber Saorgio et les lignes de la Roya. Ce jeune officier, devenu général de brigade, avait été destitué par Aubry, et se trouvait à Paris en non-activité, réduit presque à l'indigence. Il avait été introduit chez madame Tallien, qui l'accueillit avec sa bonté accoutumée, et qui même sollicitait pour lui. Sa taille était grêle et peu élevée, ses joues caves et livides; mais ses beaux traits, ses yeux fixes et perçants, son langage ferme et original, attiraient l'attention. Souvent il parlait d'un théâtre de guerre décisif, où la république trouverait des victoires et la paix : c'était l'Italie. Il y revenait constamment. Aussi, lorsque les lignes de l'Apennin furent perdues sous Kellermann, on l'appela au comité pour lui demander son avis. On lui confia dès lors la rédaction des dépêches, et il demeura attaché à la direction des opérations militaires. Barras songea à lui le 12 vendémiaire dans la nuit; il le demanda pour commandant en second, ce qui fut accordé.

Les deux choix, soumis à la Convention dans la nuit même, furent approuvés sur-le-champ. Barras confia le soin des dispositions militaires au jeune général, qui à l'instant se chargea de tout et se mit à donner des ordres avec une extrême activité.

La générale avait continué de battre dans tous les quartiers. Des émissaires étaient allés de tous côtés vanter la résistance et le succès de la section Le Pelletier, exagérer ses dangers, persuader que ces dangers étaient communs à toutes les sections, les piquer d'honneur, les exciter à égaler les grenadiers du quartier Saint-Thomas. On était accouru de toutes parts, et un comité central et militaire s'était formé enfin dans la section Le Pelletier, sous la présidence du journaliste Richer-Sérisy. Le projet d'une insurrection était arrêté : les bataillons se formaient, tous les hommes irrésolus étaient entraînés, et la bourgeoisie tout entière de Paris, égarée par un faux point d'honneur, allait jouer un rôle qui convenait peu à ses habitudes et à ses intérêts.

Il n'était plus temps de songer à marcher sur la section Le Pelletier pour étouffer l'insurrection dans sa naissance. La Convention avait environ cinq mille hommes de troupes de ligne. Si toutes les sections déployaient le même zèle, elles pouvaient réunir quarante mille hommes bien armés et bien organisés, et ce n'était pas avec cinq mille hommes que la Convention pouvait marcher contre quarante mille, à travers les rues d'une grande capitale. On pouvait tout au plus espérer de défendre la Convention, et d'en faire un camp bien retranché. C'est à quoi songea le général Bonaparte. Les sections étaient sans canons ; elles les avaient toutes déposés lors du 4 prairial, et les plus ardentes aujourd'hui furent alors les premières à donner cet exemple, pour assurer le désarmement du faubourg Saint-Antoine. C'était un grand avantage pour la Convention. Le parc entier se trouvait au camp des Sablons. Bonaparte ordonna sur-le-champ au chef d'escadron Murat d'aller le chercher à la tête de trois cents chevaux. Ce chef d'escadron arriva au moment même où un bataillon de la section Le Pelletier venait pour s'emparer du parc ; il devança ce bataillon, fit atteler les pièces, et les amena aux Tuileries. Bonaparte s'occupa ensuite d'armer toutes les issues. Il avait cinq mille soldats de ligne, une troupe de patriotes qui, depuis la veille, s'était élevée à environ quinze cents, quelques gendarmes des tribunaux, désarmés en prairial et réarmés dans cette occasion, enfin la légion de police et quelques invalides, le tout faisant à peu près huit mille hommes. Il distribua son artillerie et ses troupes dans les rues du cul-de-sac Dauphin, l'Échelle, Rohan, Saint-Nicaise, aux pont Neuf, pont Royal, pont Louis XVI, sur les places Louis XV et Vendôme, sur tous les points enfin où la Convention était accessible. Il plaça son corps de cavalerie et une partie de son infanterie en réserve au Carrousel et dans le jardin des Tuileries. Il ordonna que tous les vivres qui étaient dans Paris fussent transportés aux Tuileries, qu'il y fût établi un dépôt de munitions et une ambulance pour les blessés ; il envoya un détachement s'emparer du dépôt de Meudon, et en occuper les hauteurs, pour s'y retirer avec la Convention en cas d'échec ; il fit intercepter la route de Saint-Germain, pour empêcher qu'on n'amenât des canons aux révoltés, et transporter des caisses d'armes au faubourg Saint-Antoine, pour armer la section des Quinze-Vingts, qui avait seule voté pour les décrets, et dont Fréron était allé réveiller le zèle. Ces dispositions étaient achevées dans la matinée du 13. Ordre fut donné aux troupes républicaines d'attendre l'agression et de ne pas la provoquer.

Dans cet intervalle de temps, le comité d'insurrection établi à la section Le Pelletier avait fait aussi ses dispositions. Il avait mis les comités de gouvernement hors la loi, et créé une espèce de tribunal pour juger ceux qui résisteraient à la souveraineté des sections. Plusieurs généraux étaient venus lui offrir leurs services ; un Vendéen connu sous le nom de comte de Maulevrier et un jeune émigré appelé Lafond sortirent de leur retraite pour diriger le mouvement. Les généraux Duhoux et Danican, qui avaient commandé les armées républicaines en Vendée, s'étaient joints à eux. Danican était un esprit inquiet, plus propre à déclamer dans un club qu'à commander une armée ; il avait été ami de Hoche, qui le gourmandait souvent pour ses inconséquences. Destitué, il était à Paris, fort mécontent du gouvernement, et prêt à entrer dans les plus mauvais projets ; il fut fait général en chef des sections. Le parti étant pris de se battre, tous les citoyens se

trouvant engagés malgré eux, on forma une espèce de plan. Les sections du faubourg Saint-Germain, sous les ordres du comte de Maulevrier, devaient partir de l'Odéon pour attaquer les Tuileries par les ponts; les sections de la rive droite devaient attaquer par la rue Saint-Honoré et par toutes les rues transversales qui aboutissent de la rue Saint-Honoré aux Tuileries. Un détachement, sous les ordres du jeune Lafond, devait s'emparer du pont Neuf, afin de mettre en communication les deux divisions de l'armée sectionnaire. On plaça en tête des colonnes les jeunes gens qui avaient servi dans les armées, et qui étaient les plus capapbles de braver le feu. Sur les quarante mille hommes de la garde nationale, vingt à vingt-sept mille hommes au plus étaient présents sous les armes. Il y avait une manœuvre beaucoup plus sûre que celle de se présenter en colonnes profondes au feu des batteries; c'était de faire des barricades dans les rues, d'enfermer ainsi l'Assemblée et ses troupes dans les Tuileries, de s'emparer des maisons environnantes, de diriger de là un feu meurtrier, de tuer un à un les défenseurs de la Convention, et de les réduire bientôt ainsi par la faim et les balles. Mais les sectionnaires ne songeaient qu'à un coup de main, et croyaient, par une seule charge, arriver jusqu'au palais et s'en faire ouvrir les portes.

Dans la matinée même, la section Poissonnière arrêta les chevaux de l'artillerie et les armes dirigées vers la section des Quinze-Vingts; celle du Mont-Blanc enleva les subsistances destinées aux Tuileries ; un détachement de la section Le Pelletier s'empara de la trésorerie. Le jeune Lafond, à la tête de plusieurs compagnies, se porta vers le pont Neuf, tandis que d'autres bataillons venaient par la rue Dauphine. Le général Carteaux était chargé de garder ce pont avec quatre cents hommes et quatre pièces de canon. Ne voulant pas engager le combat, il se retira sur le quai du Louvre. Les bataillons des sections vinrent partout se ranger à quelques pas des postes de la Convention, et assez près pour s'entretenir avec les sentinelles.

Les troupes de la Convention auraient eu un grand avantage à prendre l'initiative, et probablement, en faisant une attaque brusque, elles auraient mis le désordre parmi les assaillants; mais il avait été recommandé aux généraux d'attendre l'agression. En conséquence, malgré les actes d'hostilité déjà commis, malgré l'enlèvement des chevaux de l'artillerie, malgré la saisie des subsistances destinées à la Convention et des armes envoyées aux Quinze-Vingts, malgré la mort d'un hussard d'ordonnance, tué dans la rue Saint-Honoré, on persista encore à ne pas attaquer.

La matinée s'était écoulée en préparatifs de la part des sections, en attente de la part de l'armée conventionnelle, lorsque Danican, avant de commencer le combat, crut devoir envoyer un parlementaire aux comités pour leur offrir des conditions. Barras et Bonaparte parcouraient les postes, lorsque le parlementaire leur fut amené les yeux bandés comme dans une place de guerre. Ils le firent conduire devant les comités. Le parlementaire s'exprima d'une manière fort menaçante, et offrit la paix, à condition qu'on désarmerait les patriotes, et que les décrets des 5 et 13 fructidor seraient rapportés. De telles conditions n'étaient pas acceptables, et d'ailleurs il n'y en avait point à écouter. Cependant les comités, tout en délibérant de ne pas répondre, résolurent de nommer vingt-quatre députés pour aller fraterniser avec les sections, moyen qui avait souvent réussi, car la parole touche beaucoup lorsqu'on est près d'en venir aux mains, et l'on se prête volontiers à un arrangement qui dispense de s'égorger. Cependant Danican, ne recevant pas de réponse, ordonna l'attaque. On entendit des coups de feu; Bonaparte fit apporter huit cents fusils et gibernes dans une des salles de la Convention, pour en armer les représentants eux-mêmes, qui serviraient en cas de besoin comme un corps de réserve. Cette précaution fit sentir toute l'étendue du péril. Chaque député courut prendre sa place, et, suivant l'usage dans les moments de danger, l'Assemblée attendit dans le plus profond silence le résultat de ce combat, le premier combat en règle qu'elle eût encore livré contre les factions révoltées.

Il était quatre heures et demie ; Bonaparte,



Durand-Maillane.

accompagné de Barras, monte à cheval dans la cour des Tuileries, et court au poste du cul-de-sac Dauphin, faisant face à l'église Saint-Roch. Les bataillons sectionnaires remplissaient la rue Saint-Honoré, et venaient aboutir jusqu'à l'entrée du cul-de-sac. Un de leurs meilleurs bataillons s'était posté sur les degrés de l'église Saint-Roch, et il était placé là d'une manière avantageuse pour tirailler sur les canonniers conventionnels. Bonaparte, qui savait apprécier la puissance des premiers coups, fait sur-le-champ avancer ses pièces et ordonne une première décharge. Les sectionnaires répondent par un feu de mousqueterie très-vif; mais Bonaparte, les couvrant de mitraille, les oblige à se replier sur les degrés de l'église Saint-Roch ; il débouche sur-le-champ dans la rue Saint-Honoré, et lance sur l'église même une troupe de patriotes qui se battaient à ses côtés avec la plus grande valeur, et qui avaient de cruelles injures à venger. Les sectionnaires, après une vive résistance, sont délogés. Bonaparte, tournant aussitôt ses pièces à droite et à gauche, fait tirer dans toute la longueur de la rue Saint-Honoré. Les assaillants fuient aus-

sitôt de toutes parts, et se retirent dans le plus grand désordre. Bonaparte laisse alors à un officier le soin de continuer le feu et d'achever la défaite; il remonte vers le Carrousel, et court aux autres postes. Partout il fait tirer à mitraille, et voit partout fuir ces malheureux sectionnaires, imprudemment exposés en colonnes profondes aux effets de l'artillerie. Les sectionnaires, quoique ayant en tête de leurs colonnes des hommes fort braves, fuient en toute hâte vers le quartier général des Filles-Saint-Thomas. Danican et les chefs reconnaissent alors la faute qu'ils ont faite en marchant sur les pièces, au lieu de se barricader et de se loger dans les maisons voisines des Tuileries. Cependant ils ne perdent pas courage, et se décident à un nouvel effort. Ils imaginent de se joindre aux colonnes qui viennent du faubourg Saint-Germain, pour faire une attaque commune sur les ponts. En effet, ils rallient six à huit mille hommes, les dirigent vers le pont Neuf, où était posté Lafond avec sa troupe, et se réunissent aux bataillons venant de la rue Dauphine sous le commandement du comte de Maulevrier. Tous ensemble s'avancent en colonne serrée, du pont Neuf sur le pont Royal, en suivant le quai Voltaire. Bonaparte, présent partout où le danger l'exige, est accouru sur les lieux. Il place plusieurs batteries sur le quai des Tuileries, qui est parallèle au quai Voltaire, il fait avancer les canons placés à la tête du pont Royal, et les fait pointer de manière à enfiler le quai par lequel arrivent les assaillants. Ces mesures prises, il laisse approcher les sectionnaires; puis tout à coup il ordonne le feu. La mitraille part du pont, et prend les sections de front; elle part en même temps du quai des Tuileries, et les prend en écharpe; elle porte la terreur et la mort dans leurs rangs. Le jeune Lafond, plein de bravoure, rallie autour de lui ses hommes les plus fermes, et marche de nouveau sur le pont, pour s'emparer des pièces. Un feu redoublé emporte sa colonne. Il veut en vain la ramener une dernière fois, elle fuit et se disperse sous les coups d'une artillerie bien dirigée.

A six heures, le combat, commencé à quatre heures et demie, était achevé. Bonaparte alors, qui avait mis une impitoyable énergie dans l'action, et qui avait tiré sur la population de la capitale comme sur des bataillons autrichiens, ordonne de charger les canons à poudre, pour achever de chasser la révolte devant lui. Quelques sectionnaires s'étaient retranchés à la place Vendôme, dans l'église Saint-Roch et dans le Palais-Royal; il fait déboucher ses troupes par toutes les issues de la rue Saint-Honoré, et détache un corps qui, partant de la place Louis XV, traverse la rue Royale et longe les boulevards. Il balaye ainsi la place Vendôme, dégage l'église Saint-Roch, investit le Palais-Royal, et le bloque, pour éviter un combat de nuit.

Le lendemain matin quelques coups de fusil suffirent pour faire évacuer le Palais-Royal et la section Le Pelletier, où les rebelles avaient formé le projet de se retrancher. Bonaparte fit enlever quelques barricades formées près de la barrière des Sergents, et arrêter un détachement qui venait de Saint-Germain amener des canons aux sectionnaires. La tranquillité fut entièrement rétablie dans la journée du 14. Les morts furent enlevés sur-le-champ, pour faire disparaître toutes les traces de ce combat. Il y avait eu, de part et d'autre, trois à quatre cents morts ou blessés.

Cette victoire causa une grande joie à tous les amis sincères de la république, qui n'avaient pu s'empêcher de reconnaître dans ce mouvement l'influence du royalisme; elle rendit à la Convention menacée, c'est-à-dire à la révolution et à ses auteurs, l'autorité dont ils avaient besoin pour l'établissement des institutions nouvelles. Cependant l'avis unanime fut de ne point user sévèrement de la victoire. Un reproche était tout prêt contre la Convention; on allait dire qu'elle n'avait combattu qu'au profit du terrorisme et pour le rétablir. Il importait qu'on ne pût pas lui imputer le projet de verser du sang. D'ailleurs les sectionnaires prouvaient qu'ils étaient de médiocres conspirateurs, et qu'ils étaient loin d'avoir l'énergie des patriotes; ils s'étaient hâtés de rentrer dans leurs maisons, satisfaits d'en être quittes à si bon marché, et tout fiers d'avoir bravé un instant ces canons qui avaient si souvent rompu les lignes

de Brunswick et de Cobourg. Pourvu qu'on les laissât s'applaudir chez eux de leur courage, ils n'étaient plus guère dangereux. En conséquence, la Convention se contenta de destituer l'état-major de la garde nationale, de dissoudre les compagnies de grenadiers et de chasseurs, qui étaient les mieux organisées et qui renfermaient presque tous les jeunes gens à cadenette, de mettre à l'avenir la garde nationale sous les ordres du général commandant l'armée de l'intérieur, d'ordonner le désarmement de la section Le Pelletier et de celle du Théâtre-Français, et de former trois commissions pour juger les chefs de la rébellion, qui, du reste, avaient presque tous disparu.

Les compagnies de grenadiers et de chasseurs se laissèrent dissoudre ; les deux sections Le Pelletier et du Théâtre-Français remirent leurs armes sans résistance ; chacun se soumit. Les comités, entrant dans ces vues de clémence, laissèrent s'évader tous les coupables, ou souffrirent qu'ils restassent dans Paris, où ils se cachaient à peine. Les commissions ne prononcèrent que des jugements par contumace. Un seul des chefs fut arrêté : c'était le jeune Lafond. Il avait inspiré quelque intérêt par son courage ; on voulait le sauver, mais il s'obstina à déclarer sa qualité d'émigré, à avouer sa rébellion, et on ne put lui faire grâce. La tolérance fut telle, que l'un des membres de la commission formée à la section Le Pelletier, M. de Castellane, rencontrant la nuit une patrouille qui lui criait : *Qui vive!* répondit : *Castellane, contumace!* Les suites du 13 vendémiaire ne furent donc point sanglantes, et la capitale n'en fut nullement attristée. Les coupables se retiraient ou se promenaient librement, et les salons n'étaient occupés que du récit des exploits qu'ils osaient avouer. Sans punir ceux qui l'avaient attaquée, la Convention se contentait de récompenser ceux qui l'avaient défendue ; elle déclara qu'ils avaient bien mérité de la patrie ; elle leur vota des secours, et fit un accueil brillant à Barras et à Bonaparte. Barras, déjà célèbre depuis le 9 thermidor, le devint beaucoup plus encore par la journée de vendémiaire ; on lui attribua le salut de la Convention. Cependant il ne craignit pas de faire part d'une portion de sa gloire à son jeune lieutenant. « C'est le général Bonaparte, dit-« il, dont les dispositions promptes et savan-« tes ont sauvé cette enceinte. » On applaudit ces paroles. Le commandement de l'armée de l'intérieur fut confirmé à Barras, et le commandement en second à Bonaparte.

Les intrigants royalistes éprouvèrent un singulier mécompte en voyant l'issue de l'insurrection du 13. Ils se hâtèrent d'écrire à Vérone qu'ils avaient été trompés par tout le monde ; que l'argent avait manqué ; que *là où il fallait de l'or, on avait à peine du vieux linge* ; que *les députés monarchiens, ceux desquels ils avaient des promesses, les avaient trompés, et avaient joué un jeu infâme* ; que *c'était une race jacobinaire* à laquelle il ne fallait pas se fier ; que malheureusement on n'avait pas assez *compromis* et *engagé* ceux qui voulaient servir la cause ; que *les royalistes de Paris à collet noir, à collet vert et à cadenettes, qui étalaient leurs fanfaronnades aux foyers des spectacles, étaient allés, au premier coup de fusil, se cacher sous le lit des femmes qui les souffraient.*

Lemaître, leur chef, venait d'être arrêté avec d'autres instigateurs de la section Le Pelletier. On avait saisi chez lui une quantité de papiers : les royalistes craignaient que ces papiers ne trahissent le secret du complot, et surtout que Lemaître ne parlât lui-même. Cependant ils ne perdirent pas courage ; leurs affidés continuèrent d'agir auprès des sectionnaires. L'espèce d'impunité dont ceux-ci jouissaient les avait enhardis. Puisque la Convention, quoique victorieuse, n'osait pas les frapper, elle reconnaissait donc que l'opinion était pour eux ; elle n'était donc pas sûre de la justice de sa cause, puisqu'elle hésitait. Quoique vaincus, ils étaient plus fiers et plus hauts qu'elle, et ils reparurent dans les assemblées électorales, pour y faire des élections conformes à leurs vœux. Les assemblées devaient se former le 20 vendémiaire, et durer jusqu'au 30 ; le nouveau corps législatif devait être réuni le 5 brumaire. A Paris, les agents royalistes firent nommer le conventionnel Saladin, qu'ils avaient déjà gagné. Dans quelques départements, ils provoquèrent des rixes ; on vit des assemblées

électorales faire scission et se partager en deux.

Ces menées, ce retour de hardiesse, contribuèrent à irriter beaucoup les patriotes, qui avaient vu, dans la journée du 13, se réaliser tous leurs pronostics; ils étaient fiers à la fois d'avoir deviné juste et d'avoir vaincu par leur courage le danger qu'ils avaient si bien prévu. Ils voulaient que la victoire ne fût pas inutile pour eux, qu'elle amenât des sévérités contre leurs adversaires, et des réparations pour leurs amis détenus dans les prisons; ils firent des pétitions, dans lesquelles ils demandaient l'élargissement des détenus, la destitution des officiers nommés par Aubry, le rétablissement dans leurs grades de ceux qui avaient été destitués, le jugement des députés enfermés, et leur réintégration sur les listes électorales, s'ils étaient innocents. La Montagne, appuyée par les tribunes toutes remplies de patriotes, applaudissait à ces demandes, et réclamait avec énergie l'adoption. Tallien, qui s'était rapproché d'elle, et qui était le chef civil du parti dominant, comme Barras en était le chef militaire, Tallien tâchait de la contenir; il fit écarter la dernière demande relative à la réintégration sur les listes des députés détenus, comme contraire aux décrets des 5 et 13 fructidor. Ces décrets, en effet, déclaraient inéligibles les députés actuellement suspendus de leurs fonctions. Cependant la Montagne n'était pas plus facile à contenir que les sectionnaires; et les derniers jours de cette Assemblée, qui n'avait plus qu'une décade à siéger, semblaient ne pouvoir pas se passer sans orage.

Les nouvelles des frontières contribuaient aussi à augmenter l'agitation, en excitant les défiances des patriotes et les espérances inextinguibles des royalistes. On a vu que Jourdan avait passé le Rhin à Dusseldorf, et s'était avancé sur la Sieg; que Pichegru était entré dans Manheim, et avait jeté une division au delà du Rhin. Des événements aussi heureux n'avaient inspiré aucune grande pensée à ce Pichegru tant vanté, et il avait prouvé ici ou sa perfidie ou son incapacité. D'après les analogies ordinaires, c'est à son incapacité qu'il faudrait attribuer ses fautes; car, même avec le désir de trahir, on ne refuse jamais l'occasion de grandes victoires; elles servent toujours à se mettre à plus haut prix. Cependant des contemporains dignes de foi ont pensé qu'il fallait attribuer ses fausses manœuvres à sa trahison; il est ainsi le seul général connu dans l'histoire qui se soit fait battre volontairement. Ce n'est pas un corps seulement qu'il devait jeter au delà de Manheim, mais toute son armée, pour s'emparer d'Heidelberg, qui est le point essentiel où se croisent les routes pour aller du haut Rhin dans les vallées du Necker et du Mein. C'était s'emparer ainsi du point par lequel Wurmser aurait pu se joindre à Clerfayt; c'était séparer pour jamais ces deux généraux; c'était s'assurer la position par laquelle on pouvait se joindre à Jourdan, et former avec lui une masse qui aurait accablé successivement Clerfayt et Wurmser. Clerfayt, sentant le danger, quitta les bords du Mein pour courir à Heidelberg; mais son lieutenant Kwasdanovich, aidé de Wurmser, était parvenu à déloger d'Heidelberg la division que Pichegru y avait laissée. Pichegru était renfermé dans Manheim; et Clerfayt, ne craignant plus pour ses communications avec Wurmser, avait marché aussitôt sur Jourdan. Celui-ci, serré entre le Rhin et la ligne de neutralité, ne pouvant pas y vivre comme en pays ennemi, et n'ayant aucun service organisé pour tirer ses ressources des Pays-Bas, se trouvait, dès qu'il ne pouvait ni marcher en avant, ni se réunir à Pichegru, dans une position des plus critiques. Clerfayt, d'ailleurs, ne respectant pas la neutralité, s'était placé de manière à tourner sa gauche et à le jeter dans le Rhin. Jourdan ne pouvait donc pas tenir là. Il fut résolu par les représentants, et de l'avis de tous les généraux, qu'il se replierait sur Mayence pour en faire le blocus sur la rive droite. Mais cette position ne valait pas mieux que la précédente; elle le laissait dans la même pénurie; elle l'exposait aux coups de Clerfayt dans une situation désavantageuse; elle le mettait dans le cas de perdre sa route vers Dusseldorf; en conséquence on finit par décider qu'il battrait en retraite pour gagner le bas Rhin, ce qu'il fit en bon ordre et sans être inquiété par Clerfayt, qui, nourrissant un grand pro-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Bonaparte.

jet, revint sur le Mein pour s'approcher de Mayence.

A cette nouvelle de la marche rétrograde de l'armée de Sambre-et-Meuse, se joignaient des bruits fâcheux sur l'armée d'Italie. Schérer y était arrivé avec deux belles divisions des Pyrénées orientales, devenues disponibles par la paix avec l'Espagne; néanmoins on disait que ce général ne se croyait pas sûr de sa position, et qu'il demandait en matériel et en approvisionnements des secours qu'on ne pouvait lui fournir, et sans lesquels il menaçait de faire un mouvement rétrograde. Enfin, on parlait d'une seconde expédition anglaise qui portait le comte d'Artois et de nouvelles troupes de débarquement.

Ces nouvelles, qui sans doute n'avaient rien de menaçant pour l'existence de la république, qui était toujours maîtresse du cours du Rhin, qui avait deux armées de plus à envoyer, l'une en Italie, l'autre en Vendée, qui venait d'apprendre par l'événement de Quiberon à compter sur Hoche, et à ne pas craindre les expéditions des émigrés; ces nouvelles n'en contribuèrent pas moins à réveiller les

royalistes, terrifiés par vendémiaire, et à irriter les patriotes, peu satisfaits de la manière dont on avait usé de la victoire. La découverte de la correspondance de Lemaître produisit surtout le plus fâcheux effet. On y vit tout entier le complot que l'on soupçonnait depuis longtemps; on y acquit la certitude de l'existence d'une agence secrète établie à Paris, communiquant avec Vérone, avec la Vendée, avec toutes les provinces de la France, y excitant des mouvements contre-révolutionnaires, et ayant des intelligences avec plusieurs membres de la Convention et des comités. La vanterie même de ces misérables agents, qui se flattaient d'avoir gagné tantôt des généraux, tantôt des députés, qui disaient avoir eu des liaisons avec les monarchiens et les thermidoriens, contribua à exciter davantage les soupçons, et à les faire planer sur la tête des députés du côté droit.

Déjà on désignait Rovère et Saladin, et l'on s'était procuré contre eux des preuves convaincantes. Ce dernier avait publié une brochure contre les décrets des 5 et 13 fructidor, et venait d'en être récompensé par les suffrages des électeurs parisiens. On signalait encore comme complices secrets de l'agence royaliste Lesage (d'Eure-et-Loir), La Rivière, Boissy d'Anglas et Lanjuinais. Leur silence dans les journées des 11, 12 et 13 vendémiaire les avait fort compromis. Les journaux contre-révolutionnaires, en les louant avec affectation, contribuaient à les compromettre davantage encore. Ces mêmes journaux, qui louaient si fort les soixante-treize, accablaient d'outrages les thermidoriens. Il était difficile qu'une rupture ne s'ensuivît pas. Les soixante-treize et les thermidoriens continuaient toujours de se réunir chez un ami commun, mais il y avait entre eux de l'humeur et peu de confiance. Vers les derniers jours de la session, on parla, dans cette réunion, des nouvelles élections, des intrigues du royalisme pour les corrompre, et du silence de Boissy, Lanjuinais, La Rivière et Lesage, pendant les scènes de vendémiaire. Legendre, avec sa pétulance ordinaire, reprocha ce silence aux quatre députés, qui étaient présents. Ceux-ci essayèrent de se justifier. Lanjuinais laissa échapper le mot fort étrange de *massacre du* 13 *vendémiaire,* et prouva ainsi ou un grand désordre d'idées ou des sentiments bien peu républicains. Tallien, à ce mot, entra dans une violente colère, et voulut sortir, en disant qu'il ne pouvait pas rester plus longtemps avec des royalistes, et qu'il allait les dénoncer à la Convention. On l'entoura, on le calma, et l'on tâcha de pallier le mot de Lanjuinais. Néanmoins on se sépara tout à fait brouillé.

Cependant l'agitation allait croissant dans Paris, les méfiances s'augmentaient de toutes parts, les soupçons de royalisme s'étendaient sur tout le monde. Tallien demanda que la Convention se formât en comité secret, et il dénonça formellement Lesage, La Rivière, Boissy d'Anglas, et Lanjuinais. Ses preuves n'étaient pas suffisantes, elles ne reposaient que sur des inductions plus ou moins probables, et l'accusation ne fut point appuyée. Louvet, quoique attaché aux thermidoriens, n'appuya pas cependant l'accusation contre les quatre députés, qui étaient ses amis; mais il accusa Rovère et Saladin, et peignit à grands traits leur conduite. Il retraça leurs variations du plus fougueux terrorisme au plus fougueux royalisme, et fit décréter leur arrestation. On arrêta aussi Lhomond, compromis par Lemaître, et Aubry, auteur de la réaction militaire.

Les adversaires de Tallien demandèrent en représailles la publication d'une lettre du prétendant au duc d'Harcourt, où, parlant de ce qu'on lui mandait de Paris, il disait : *Je ne puis croire que Tallien soit un royaliste de la bonne espèce.* On doit se souvenir que les agents de Paris se flattaient d'avoir gagné Tallien et Hoche. Leurs vanteries habituelles, et leurs calomnies à l'égard de Hoche, suffisent pour justifier Tallien. Cette lettre fit peu d'effet, car Tallien, depuis Quiberon, et depuis sa conduite en vendémiaire, loin de passer pour royaliste, était considéré comme un terroriste sanguinaire. Ainsi, des hommes qui auraient dû s'entendre pour sauver à efforts communs une révolution qui était leur ouvrage se défiaient les uns des autres, et se laissaient compromettre, sinon gagner par le royalisme. Grâce aux calomnies des royalistes, les derniers jours de cette illustre assemblée

finissaient comme ils avaient commencé, dans le trouble et les orages.

Tallien demanda enfin la nomination d'une commission de cinq membres, chargée de proposer des mesures efficaces pour sauver la révolution pendant la transition d'un gouvernement à l'autre. La Convention nomma Tallien, Dubois-Crancé, Florent-Guyot, Roux (de la Marne), et Pons (de Verdun). Le but de cette commission était de prévenir les manœuvres des royalistes dans les élections, et de rassurer les républicains sur la composition du nouveau gouvernement. La Montagne, pleine d'ardeur, et s'imaginant que cette commission allait réaliser tous ses vœux, crut un instant et répandit le bruit qu'on allait annuler toutes les élections, et suspendre pour quelque temps encore la mise en activité de la Constitution. Elle s'était persuadé, en effet, que le moment n'était pas venu d'abandonner la république à elle-même, que les royalistes n'étaient pas assez abattus, et qu'il fallait continuer quelque temps encore le gouvernement révolutionnaire pour les abattre. Les contre-révolutionnaires affectèrent de répandre les mêmes bruits. Le député Thibaudeau, qui jusque-là n'avait marché ni avec la Montagne, ni avec les thermidoriens, ni avec les monarchiens, mais qui avait paru néanmoins un républicain sincère, et sur lequel trente-deux départements venaient de fixer leur choix, car on avait l'avantage en le nommant de ne se déclarer pour aucun parti, le député Thibaudeau ne devait pas naturellement se défier de l'état des esprits autant que les thermidoriens. Il croyait que Tallien et son parti calomniaient la nation en voulant prendre tant de précautions contre elle; il supposa même que Tallien avait des projets personnels, qu'il voulait se placer à la tête de la Montagne, et se donner une dictature, sous le prétexte de préserver la république des royalistes. Il dénonça d'une manière virulente et amère ce prétendu projet de dictature, et fit contre Tallien une sortie imprévue, dont tous les républicains furent surpris, car ils n'en comprenaient pas le motif. Cette sortie même compromit Thibaudeau dans l'esprit des plus défiants, et lui fit supposer des intentions qu'il n'avait pas. Quoiqu'il rappelât qu'il était régicide, on savait bien par les lettres saisies[1] que la mort de Louis XVI pouvait être rachetée par de grands services rendus à ses héritiers, et cette qualité ne paraissait plus une garantie complète. Aussi, quoique ferme républicain, sa sortie contre Tallien lui nuisit dans l'esprit des patriotes, et lui valut, de la part des royalistes, des éloges extraordinaires. On l'appela *Barre-de-fer*.

La Convention passa à l'ordre du jour et attendit le rapport de Tallien au nom de la commission des cinq. Le résultat des travaux de cette commission fut un projet de décret qui contenait les mesures suivantes :

Exclusion de toutes fonctions civiles, municipales, législatives, judiciaires et militaires, des émigrés et parents d'émigrés, jusqu'à la paix générale;

Permission de quitter la France, en emportant leurs biens à tous ceux qui ne voudraient pas vivre sous les lois de la république;

Destitution de tous les officiers qui n'avaient pas servi pendant le régime révolutionnaire, c'est-à-dire depuis le 10 août, et qui avaient été replacés depuis le 15 germinal, c'est-à-dire depuis le travail d'Aubry.

Ces dispositions furent adoptées.

La Convention décréta ensuite d'une manière solennelle la réunion de la Belgique à la France, et sa division en départements. Enfin, le 4 brumaire, au moment de se séparer, elle voulut terminer par un grand acte de clémence sa longue et orageuse carrière. Elle décréta que la peine de mort serait abolie dans la république française, à dater de la paix générale; elle changea le nom de la place de la *Révolution* en celui de place de la *Concorde*; enfin elle prononça une amnistie pour tous les faits relatifs à la révolution, excepté pour la révolte du 13 vendémiaire, C'était mettre en liberté les hommes de tous les partis, excepté Lemaître, qui était le seul des conspirateurs de vendémiaire contre lequel il existât des preuves suffisantes. La déportation prononcée contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, qui avait été ré-

1. *Moniteur* de l'an IV, p. 150, lettre de d'Entraigues à Lemaître, datée du 10 octobre 1795.



Bonaparte fait tirer à mitraille sur les sectionnaires. (Page 302.)

voquée pour les faire juger de nouveau, c'est-à-dire pour les faire condamner à mort, fut confirmée. Barère, qui seul n'était pas encore embarqué, dut l'être. Toutes les prisons durent s'ouvrir. Il était deux heures et demie, 4 brumaire an IV (26 octobre 1795); le président de la Convention prononça ces mots : « La Convention nationale déclare que sa « mission est remplie, et que sa session est « terminée. » Les cris mille fois répétés de *Vive la république!* accompagnèrent ces dernières paroles.

Ainsi se termina la longue et mémorable session de la Convention nationale. L'Assemblée constituante avait eu l'ancienne organisation féodale à détruire, et une organisation nouvelle à fonder ; l'Assemblée législative avait eu cette organisation à essayer, en présence du roi laissé dans la Constitution. Après un essai de quelques mois, elle reconnut et déclara l'incompatibilité du roi avec les institutions nouvelles, et sa complicité avec l'Europe conjurée ; elle suspendit le roi et la Constitution, et se démit. La Convention trouva donc un roi détrôné, une Constitution annulée, la guerre déclarée à l'Europe, et pour toute ressource, une administration entièrement détruite, un papier-monnaie discrédité, de vieux cadres de régiments usés et vides. Ainsi, ce n'était point la liberté qu'elle avait à proclamer en présence d'un trône affaibli et méprisé, c'était la liberté qu'elle avait à défendre contre l'Europe entière, et cette tâche était bien autre! Sans s'épouvanter un instant, elle proclama la république à la face des armées ennemies; puis elle immola le roi pour se fermer toute retraite; elle s'empara ensuite de tous les pouvoirs, et se constitua en dictature. Des voix s'élevèrent dans son sein, qui parlaient d'humanité quand elle ne voulait entendre parler que d'énergie, elle les étouffa. Bientôt cette dictature qu'elle s'était arrogée sur la France par le besoin de la conservation commune,

douze membres se l'arrogèrent sur elle, par la même raison et par le même besoin. Des Alpes à la mer, des Pyrénées au Rhin, ces douze dictateurs s'emparèrent de tout, hommes et choses, et commencèrent avec les nations de l'Europe la lutte la plus terrible et la plus grande dont l'histoire fasse mention. Pour rester directeurs suprêmes de cette œuvre immense, ils immolèrent alternativement tous les partis, et, suivant la condition humaine, ils eurent les excès de leurs qualités. Ces qualités étaient la force et l'énergie, l'excès fut la cruauté. Ils versèrent des torrents de sang, jusqu'à ce que, devenus inutiles par la victoire et odieux par l'abus de la force, ils succombèrent. La Convention reprit alors pour elle la dictature, et commença peu à peu à relâcher les ressorts de son administration terrible. Rassurée par la victoire, elle écouta l'humanité, et se livra à son esprit de régénération. Tout ce qu'il y a de bon et de grand, elle le souhaita et l'essaya pendant une année; mais les partis, écrasés sous une autorité impitoyable, renaquirent sous une autorité clémente. Deux factions, dans lesquelles se confondaient, sous des nuances infinies, les amis et les ennemis de la révolution, l'attaquèrent tour à tour. Elle vainquit les uns en germinal et prairial, les autres en vendémiaire, et jusqu'au dernier jour se montra héroïque au milieu des dangers. Elle rédigea enfin une Constitution républicaine, et, après trois ans de lutte avec l'Europe, avec les factions, avec elle-même, sanglante et mutilée, elle se démit, et transmit la France au Directoire.

Son souvenir est demeuré terrible ; mais pour elle il n'y a qu'un fait à alléguer, un seul, et tous les reproches tombent devant ce fait immense : elle nous a sauvés de l'invasion étrangère ! Les précédentes Assemblées lui avaient légué la France compromise, elle légua la France sauvée au Directoire et à l'Empire. Si en 1793 l'émigration fût rentrée en France, il ne restait pas trace des œuvres de la Constituante et des bienfaits de la révolution ; au lieu de ces admirables institutions civiles, de ces magnifiques exploits qui signalèrent la Constituante, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire, nous avions l'anarchie sanglante et basse que nous voyons aujourd'hui au delà des Pyrénées. En repoussant l'invasion des rois conjurés contre notre république, la Convention a assuré à la révolution une action non interrompue de trente années sur le sol de la France, et a donné à ses œuvres le temps de se consolider, et d'acquérir cette force qui leur fait braver l'impuissante colère des ennemis de l'humanité.

Aux hommes qui s'appellent avec orgueil patriotes de 89 la Convention pourra toujours dire : « Vous aviez provoqué la lutte, c'est « moi qui l'ai soutenue et terminée. »

FIN DU LIVRE TRENTIÈME.

LIVRE TRENTE ET UNIÈME.

DIRECTOIRE.

Nomination des cinq directeurs. — Installation du Corps législatif et du Directoire. — Position difficile du nouveau gouvernement. Détresse des finances, discrédit du papier-monnaie. — Premiers travaux du Directoire. — Perte des lignes de Mayence. — Reprise des hostilités en Bretagne et en Vendée. Approche d'une nouvelle escadre anglaise sur les côtes de l'Ouest. — Plan de finances proposé par le Directoire; nouvel emprunt forcé. — Condamnation de quelques agents royalistes. — La fille de Louis XVI est rendue aux Autrichiens en échange des représentants livrés par Dumouriez. — Situation des partis à la fin de 1795. — Armistice conclu sur le Rhin. — Opérations de l'armée d'Italie. Bataille de Loano. — Expédition de l'Ile-Dieu. — Départ de l'escadre anglaise. — Derniers efforts de Charette; mesures du général Hoche pour opérer la pacification de la Vendée. — Résultats de la campagne de 1795.

Le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) était le jour fixé pour la mise en vigueur de la Constitution directoriale. Ce jour-là, les deux tiers de la Convention conservés au Corps législatif devaient se réunir au tiers nouvellement élu par les assemblées électorales, se diviser en deux conseils, se constituer, et procéder ensuite à la nomination des cinq directeurs chargés du pouvoir exécutif. Pendant ces premiers instants consacrés à organiser le Corps législatif et le Directoire, les anciens comités de gouvernement devaient demeurer en activité, et conserver le dépôt de tous les pouvoirs. Les membres de la Convention envoyés soit aux armées, soit dans les départements, devaient continuer leur mission jusqu'à ce que l'installation du Directoire leur fût notifiée.

Une grande agitation régnait dans les esprits. Les patriotes modérés et les patriotes exaltés montraient une même irritation contre le parti qui avait attaqué la Convention au 13 vendémiaire; ils étaient remplis de craintes; ils s'encourageaient à s'unir, à se serrer pour résister au royalisme; ils disaient hautement qu'il ne fallait appeler au Directoire et à toutes les places que des hommes engagés irrévocablement à la cause de la révolution: ils se défiaient beaucoup des députés du nouveau tiers, et recherchaient avec inquiétude leurs noms, leur vie passée, et leurs opinions connues ou présumées.

Les sectionnaires, mitraillés le 13 vendémiaire, mais traités avec la plus grande clémence après la victoire, étaient redevenus insolents. Fiers d'avoir un instant supporté le feu, ils semblaient croire que la Convention, en les épargnant, avait ménagé leurs forces et reconnu tacitement la justice de leur cause. Ils se montraient partout, vantaient leurs hauts faits, débitaient dans les salons les mêmes impertinences contre la grande Assemblée qui venait d'abandonner le pouvoir, et affectaient de compter beaucoup sur les députés du nouveau tiers.

Ces députés, qui devaient venir s'asseoir au

milieu de vétérans de la révolution, et y représenter la nouvelle opinion qui s'était formée en France à la suite de longs orages, étaient loin de justifier toutes les défiances des républicains et toutes les espérances des contre-révolutionnaires. On comptait parmi eux quelques membres des anciennes assemblées, tels que Vaublanc, Pastoret, Dumas, Dupont (de Nemours), et l'honnête et savant Tronchet, qui avait rendu de si grands services à notre législation. On y voyait ensuite beaucoup d'hommes nouveaux, non pas de ces hommes extraordinaires qui brillent au début des révolutions, mais quelques-uns de ces mérites solides qui, dans la carrière de la politique comme dans celle des arts, succèdent au génie ; et par exemple des jurisconsultes, des administrateurs, tels que Portalis, Siméon, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray. En général, ces nouveaux élus, à part quelques contre-révolutionnaires signalés, appartenant à cette classe d'hommes modérés qui, n'ayant pris aucune part aux événements, et n'ayant pu par conséquent ni mal faire ni se tromper, prétendaient aimer la révolution, mais en la séparant de ce qu'ils appelaient ses crimes. Naturellement ils devaient être assez disposés à censurer le passé ; mais ils étaient déjà un peu réconciliés avec la Convention et la république par leur élection : car on pardonne volontiers à un ordre de choses dans lequel on a trouvé place. Du reste, étrangers à Paris et à la politique, timides encore sur ce théâtre nouveau, ils recherchaient, ils visitaient les membres les plus considérés de la Convention nationale.

Telle était la disposition des esprits le 5 brumaire an IV. Les membres de la Convention réélus se rapprochaient, et cherchaient à concerter les nominations qui restaient à faire, afin de rester maîtres du gouvernement. En vertu des célèbres décrets des 5 et 13 fructidor, le nombre des députés dans le nouveau Corps législatif devait être de cinq cents. Si ce nombre n'était pas complété par les réélections, les membres présents le 5 brumaire devaient se former en corps électoral pour le compléter. On arrêta un projet de liste au comité de salut public, dans laquelle on fit entrer beaucoup de montagnards prononcés. La liste ne fut pas approuvée en entier. Cependant on n'y plaça que des patriotes connus. Le 5, tous les députés présents, réunis en une seule assemblée, se constituèrent en corps électoral. D'abord ils complétèrent les deux tiers de conventionnels qui devaient siéger dans le Corps législatif ; ensuite ils formèrent une liste de tous les députés mariés et âgés de plus de quarante ans, et en prirent au sort deux cent cinquante, pour composer le conseil des Anciens.

Le lendemain, le conseil des Cinq-Cents réuni au Manége, dans l'ancienne salle de l'Assemblée constituante, choisit Daunou pour président, et Rewbell, Chénier, Cambacérès et Thibaudeau pour secrétaires. Le conseil des Anciens se réunit dans l'ancienne salle de la Convention, appela Larévellière-Lépaux au fauteuil, et Baudin, Lanjuinais, Bréard, Charles Lacroix au bureau. Ces choix étaient convenables et prouvaient que, dans les deux conseils, la majorité était acquise à la cause républicaine. Les conseils déclarèrent qu'ils étaient constitués, s'en donnèrent avis réciproquement par des messages, confirmèrent provisoirement les pouvoirs des députés, et en renvoyèrent la vérification après l'organisation du gouvernement.

La plus importante de toutes les élections restait à faire, c'était celle des cinq magistrats chargés du pouvoir exécutif. De ce choix dépendaient à la fois le sort de la république et la fortune des individus. Les cinq directeurs, en effet, ayant la nomination de tous les fonctionnaires publics, de tous les officiers des armées, pouvaient composer le gouvernement à leur gré, et le remplir d'hommes attachés ou contraires à la république. Ils étaient maîtres en outre de la destinée des individus ; ils pouvaient leur ouvrir ou leur fermer la carrière des emplois publics, récompenser ou décourager les talents fidèles à la cause de la révolution. L'influence qu'ils devaient exercer était donc immense. Aussi les esprits étaient-ils singulièrement préoccupés du choix qu'on allait faire.

Les conventionnels se réunirent pour se concerter sur ce choix. Leur avis à tous fut de choisir des régicides, afin de se donner plus de

garanties. Les opinions, après avoir flotté quelque temps, se réunirent en faveur de Barras, Rewbell, Sieyès, Larévellière-Lépaux et Letourneur. Barras avait rendu de grands services en thermidor, prairial et vendémiaire ; il avait été en quelque sorte le législateur général opposé à toutes les factions ; la dernière bataille du 13 vendémiaire lui avait surtout donné une grande importance, quoique le mérite des dispositions militaires de cette journée appartînt au jeune Bonaparte. Rewbell, enfermé à Mayence pendant le siége, et souvent appelé dans les comités depuis le 9 thermidor, avait adopté l'opinion des thermidoriens, montré de l'aptitude et de l'application aux affaires, et une certaine vigueur de caractère. Sieyès était regardé comme le premier génie spéculatif de l'époque. Larévellière-Lépaux s'était volontairement associé aux girondins le jour de leur proscription, était revenu le 9 thermidor au milieu de ses collègues, et y avait combattu de tous ses moyens les deux factions qui avaient alternativement attaqué la Convention. Patriote doux et humain, il était le seul girondin que la Montagne ne suspectât pas, et le seul patriote dont les contre-révolutionnaires n'osassent pas nier les vertus. Il n'avait qu'un inconvénient, au dire de certaines gens : c'était la difformité de son corps ; on prétendait qu'il porterait mal le manteau directorial. Letourneur enfin, connu pour patriote, estimé pour son caractère, était un ancien officier du génie qui avait, dans les derniers temps, remplacé Carnot au comité de salut public, mais qui était loin d'en avoir les talents. Quelques conventionnels auraient voulu qu'on plaçât parmi les cinq directeurs l'un des généraux qui s'étaient le plus distingués à la tête des armées, comme Kléber, Moreau, Pichegru ou Hoche ; mais on craignait de donner trop d'influence aux militaires, et l'on ne voulut en appeler aucun au pouvoir suprême. Pour rendre les choix certains, les conventionnels convinrent entre eux d'employer un moyen qui, sans être illégal, ressemblait fort à une supercherie. D'après la Constitution, le conseil des Cinq-Cents devait, pour tous les choix, présenter une liste décuple de candidats au conseil des Anciens. Ce dernier, sur dix candidats, en choisissait un. Pour les cinq directeurs, il fallait dont présenter cinquante candidats. Les conventionnels, qui avaient la majorité dans les Cinq-Cents, convinrent de placer Barras, Rewbell, Sieyès, Larévellière-Lépaux et Letourneur en tête de la liste, et d'y ajouter ensuite quarante-cinq noms inconnus, sur lesquels il serait impossible de fixer un choix. De cette manière, la préférence était forcée pour les cinq candidats que les conventionnels voulaient appeler au Directoire.

Ce plan fut fidèlement suivi ; seulement un nom venant à manquer sur les quarante-cinq, on ajouta Cambacérès, qui plaisait fort au nouveau tiers et à tous les modérés. Quand la liste fut présentée aux Anciens, ils parurent assez mécontents de cette manière de forcer leur choix. Dupont (de Nemours), qui avait déjà figuré dans les précédentes Assemblées, et qui était un adversaire déclaré, sinon de la république, au moins de la Convention, Dupont (de Nemours) demanda un ajournement. « Sans doute, dit-il, les quarante-cinq individus qui complètent cette liste, ne sont pas indignes de votre choix ; car, dans le cas contraire, on conviendrait qu'on a voulu vous faire violence en faveur de cinq personnages. Sans doute ces noms, qui arrivent pour la première fois jusqu'à vous, appartiennent à des hommes d'une vertu modeste, et qui sont dignes aussi de représenter une grande république, mais il faut du temps pour parvenir à les connaître. Leur modestie même, qui les a laissés cachés, nous oblige à des recherches pour apprécier leur mérite, et nous autorise à demander un ajournement. » Les Anciens, quoique mécontents de ce procédé, partageaient les sentiments de la majorité des Cinq-Cents, et confirmèrent les cinq choix qu'on avait voulu leur imposer. Larévellière-Lépaux, sur deux cent dix-huit votants, obtint deux cent seize voix, tant il y avait unanimité d'estime pour cet homme de bien ; Letourneur en obtint cent quatre-vingt-neuf, Rewbell cent soixante-seize, Sieyès cent cinquante-six, Barras cent vingt-neuf. Ce dernier, qui était plus homme de parti que les autres, devait exciter plus de dissentiments, et réunir moins de voix.



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Daunou.

Ces cinq nominations causèrent une grande satisfaction aux révolutionnaires, qui se voyaient assurés du gouvernement. Il s'agissait de savoir si les cinq directeurs accepteraient. Il n'y avait pas de doute pour trois d'entre eux, mais il y en avait deux auxquels on connaissait peu de goût pour la puissance. Larévellière-Lépaux, homme simple, modeste, peu propre au maniement des affaires et des hommes, ne trouvait et ne cherchait de plaisir qu'au Jardin des Plantes, avec les frères Thouin; il était douteux qu'on le décidât à cacepter les fonctions de directeur. Sieyès, avec un esprit puissant qui pouvait tout concevoir, une affaire comme un principe, était cependant incapable par caractère des soins du gouvernement. Peut-être aussi, plein d'humeur contre une république qui n'était pas constituée à son gré, il paraissait peu disposé à en accepter la direction. Quant à Larévellière-Lépaux, on fit valoir une considération toute-puissante sur son cœur honnête : on lui dit que son association aux magistrats qui allaient gouverner la république était utile et nécessaire. Il céda. En effet, parmi ces cinq individus, hommes d'affaires ou d'action, il

fallait une vertu pure et renommée; elle s'y trouva par l'acceptation de Larévellière-Lépaux. Quant à Sieyès, on ne put vaincre sa répugnance ; il refusa, en assurant qu'il se croyait impropre au gouvernement.

Il fallut pourvoir à son remplacement. Il y avait un homme qui jouissait en Europe d'une considération immense, c'était Carnot. On exagérait ses services militaires, qui cependant étaient réels; on lui attribuait toutes nos victoires; et bien qu'il eût été membre du grand comité de salut public, collègue de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon, on savait qu'il les avait combattus avec une grande énergie. On voyait en lui l'union d'un grand génie militaire à un caractère stoïque. La renommée de Sieyès et la sienne étaient les deux plus grandes de l'époque. On ne pouvait mieux faire, pour la considération du Directoire, que de remplacer l'une de ces deux réputations par l'autre. Carnot fut en effet porté sur la nouvelle liste, à côté d'hommes qui rendaient sa nomination forcée. Cambacérès fut encore ajouté à la liste, qui ne renferma que huit inconnus. Les Anciens cependant n'hésitèrent pas à préférer Carnot; il obtint cent dix-sept voix sur deux cent treize, et devint l'un des cinq directeurs.

Ainsi Barras, Rewbell, Larévellière-Lépaux, Letourneur et Carnot furent les cinq magistrats chargés du gouvernement de la république. Parmi ces cinq individus, il ne se trouva aucun homme de génie, ni même aucun homme d'une renommée imposante, excepté Carnot. Mais comment faire à la fin d'une révolution sanglante, qui, en quelques années, avait dévoré plusieurs générations d'hommes de génie en tout genre? Il n'y avait plus dans les Assemblées aucun orateur extraordinaire ; dans la diplomatie, il n'y avait encore aucun négociateur célèbre. Barthélemy seul, par les traités avec la Prusse et l'Espagne, s'était attiré une espèce de considération, mais il n'inspirait aucune confiance aux patriotes. Dans les armées, il se formait déjà de grands généraux, et il s'en préparait de plus grands encore; mais il n'y avait maintenant aucune supériorité décidée, et l'on se défiait d'ailleurs des militaires. Il n'existait donc, comme nous venons de le dire, que deux grandes renommées, Sieyès et Carnot. Dans l'impossibilité d'avoir l'une, on avait acquis l'autre. Barras avait de l'action, Rewbell, Letourneur étaient des travailleurs, Larévellière-Lépaux était un homme sage et probe. Il eût été difficile, dans le moment, de composer autrement la magistrature suprême.

La situation dans laquelle ces cinq magistrats arrivaient au pouvoir était déplorable, et il fallait aux uns beaucoup de courage et de vertu, aux autres beaucoup d'ambition, pour accepter une semblable tâche. On était au lendemain d'un combat dans lequel il avait fallu appeler une faction pour en combattre une autre. Les patriotes qui venaient de verser leur sang se montraient exigeants ; les sectionnaires n'avaient point cessé d'être hardis. La journée du 13 vendémiaire, en un mot, n'avait pas été une de ces victoires suivies de terreur, qui, tout en soumettant le gouvernement au joug de la faction victorieuse, le délivrent au moins de la faction vaincue. Les patriotes s'étaient relevés, les sectionnaires ne s'étaient pas soumis. Paris était rempli des intrigants de tous les partis, agité par toutes les ambitions, et livré à une affreuse misère.

Aujourd'hui, comme en prairial, les subsistances manquaient dans toutes les grandes communes; le papier-monnaie apportait le désordre dans les transactions, et laissait le gouvernement sans ressources. La Convention n'ayant pas voulu céder les biens nationaux pour trois fois leur valeur de 1790, en papier, les ventes avaient été suspendues; le papier, qui ne pouvait rentrer que par les ventes, était resté en circulation, et sa dépréciation avait fait d'effrayants progrès. Vainement avait-on imaginé l'échelle de proportion pour diminuer la perte de ceux qui recevaient les assignats : cette échelle ne les réduisait qu'au cinquième, tandis qu'ils ne conservaient pas même le cent cinquantième de leur valeur primitive. L'État, ne percevant que du papier par l'impôt, était ruiné comme les particuliers. Il percevait, il est vrai, une moitié de la contribution foncière en nature, ce qui lui procurait quelques denrées pour nourrir les armées; mais souvent les moyens de trans-

port lui manquaient, et ces denrées pourrissaient dans les magasins. Pour surcroît de dépenses, il était obligé, comme on sait, de nourrir Paris. Il livrait la ration pour un prix en assignats qui couvrait à peine le centième des frais. Ce moyen, du reste, était le seul possible, pour fournir au moins du pain aux rentiers et aux fonctionnaires publics payés en assignats; mais cette nécessité avait porté les dépenses à un taux énorme. N'ayant que du papier pour y suffire, l'État avait émis des assignats sans mesure, et avait porté en quelques mois l'émission de 12 milliards à 29. Par les anciennes rentrées et les encaisses, la somme en circulation réelle s'élevait à 19 milliards; ce qui dépassait tous les chiffres connus en finances. Pour ne pas multiplier davantage les émissions, la commission des cinq, instituée dans les derniers jours de la Convention, pour proposer des moyens extraordinaires de police et de finances, avait fait décréter en principe une contribution extraordinaire de guerre de vingt fois la contribution foncière et dix fois l'impôt des patentes, ce qui pouvait produire de 6 à 7 milliards en papier. Mais cette contribution n'était décrétée qu'en principe; en attendant on donnait aux fournisseurs des inscriptions de rentes, qu'ils recevaient à un taux ruineux. Cinq francs de rente étaient reçus pour dix francs de capital. On essayait en outre d'un emprunt volontaire à trois pour cent, qui était ruineux aussi et mal rempli.

Dans cette détresse épouvantable, les fonctionnaires publics, ne pouvant pas vivre de leurs appointements, donnaient leur démission; les soldats quittaient les armées, qui avaient perdu un tiers de leur effectif, et revenaient dans les villes, où la faiblesse du gouvernement leur permettait de rester impunément. Ainsi, cinq armées et une capitale immense à nourrir, avec la simple faculté d'émettre des assignats sans valeur, ces armées à recruter, le gouvernement entier à reconstituer au milieu de deux factions ennemies, telle était la tâche des cinq magistrats qui venaient d'être appelés à l'administration suprême de la république.

Le besoin d'ordre est si grand dans les sociétés humaines, qu'elles se prêtent elles-mêmes à son rétablissement, et secondent merveilleusement ceux qui se chargent du soin de les réorganiser; il serait impossible de les réorganiser si elles ne s'y prêtaient pas, mais il n'en faut pas moins reconnaître le courage et les efforts de ceux qui osent se charger de pareilles entreprises. Les cinq directeurs, en se rendant au Luxembourg, n'y trouvèrent pas un seul meuble. Le concierge leur prêta une table boiteuse, une feuille de papier à lettre, une écritoire, pour écrire le premier message, qui annonçait aux deux conseils que le Directoire était constitué. Il n'y avait pas un sou en numéraire à la trésorerie. Chaque nuit on imprimait les assignats nécessaires au service du lendemain, et ils sortaient tout humides des presses de la république. La plus grande incertitude régnait sur les approvisionnements, et pendant plusieurs jours on n'avait pu distribuer que quelques onces de pain ou de riz au peuple.

La première demande fut une demande de fonds. D'après la Constitution nouvelle, il fallait que toute dépense fût précédée d'une demande de fonds, avec allocation à chaque ministère. Les deux conseils accordaient la demande, et alors la trésorerie, qui avait été rendue indépendante du Directoire, comptait les fonds accordés par le décret des deux conseils. Le Directoire demanda d'abord trois milliards en assignats, qu'on lui accorda, et qu'il fallut échanger sur-le-champ contre du numéraire. Était-ce la trésorerie ou le Directoire qui devait faire la négociation en numéraire? C'était là une première difficulté. La trésorerie, en faisant elle-même des marchés, sortait de ses attributions de simple surveillance. On résolut cependant la difficulté en lui attribuant la négociation du papier. Les trois milliards pouvaient produire au plus vingt ou vingt-cinq millions en écus. Ainsi ils pouvaient suffire tout au plus aux premiers besoins courants. Sur-le-champ on se mit à travailler à un plan de finances, et le Directoire annonça aux deux conseils qu'il le leur soumettrait sous quelques jours. En attendant il fallait faire vivre Paris, qui manquait de tout. Il n'y avait plus de système organisé de réquisitions; le Directoire demanda la fa-

culté d'exiger, par voie de sommation, dans les départements voisins de celui de la Seine, la quantité de deux cent cinquante mille quintaux de blé, à compte sur l'impôt foncier payable en nature. Le Directoire songea ensuite à demander une foule de lois pour la répression des désordres de toute espèce, et particulièrement de la désertion, qui diminuait chaque jour la force des armées. En même temps il se mit à choisir les individus qui devaient composer l'administration. Merlin (de Douai) fut appelé au ministère de la justice; on fit venir Aubert-Dubayet de l'armée des côtes de Cherbourg pour lui donner le portefeuille de la guerre; Charles de Lacroix fut placé aux affaires étrangères; Faypoult aux finances; Benezech, administrateur éclairé, à l'intérieur. Le Directoire s'étudia ensuite à trouver, dans la multitude de solliciteurs qui l'assiégeaient, les hommes les plus capables de remplir les fonctions publiques. Il n'était pas possible que dans cette précipitation il ne fît de très-mauvais choix. Il employa surtout beaucoup de patriotes trop signalés pour être impartiaux et sages. Le 13 vendémiaire les avait rendus nécessaires, et avait fait oublier la crainte qu'ils inspiraient. Le gouvernement entier, directeurs, ministres, agents de toute espèce, fut donc formé en haine du 13 vendémiaire, et du parti qui avait provoqué cette journée. Les députés conventionnels eux-mêmes ne furent pas encore rappelés de leurs missions; et pour cela le Directoire n'eut qu'à ne pas leur notifier son installation; il voulait ainsi leur donner le temps d'achever leur ouvrage. Fréron, envoyé dans le Midi pour y réprimer les fureurs contre-révolutionnaires, put continuer sa tournée dans ces contrées malheureuses. Les cinq directeurs travaillaient sans relâche, et déployaient dans ces premiers moments le même zèle qu'on avait vu déployer aux membres du grand comité de salut public, dans les jours à jamais mémorables de septembre et octobre 1793.

Malheureusement, les difficultés de cette tâche étaient aggravées par des défaites. La retraite à laquelle l'armée de Sambre-et-Meuse avait été obligée donnait lieu aux bruits les plus alarmants. Par le plus vicieux de tous les plans et la trahison de Pichegru, l'invasion projetée en Allemagne n'avait pas du tout réussi, comme on l'a vu. On avait voulu passer le Rhin sur deux points, et occuper la rive droite par deux armées. Jourdan, parti de Dusseldorf après avoir passé le fleuve avec beaucoup de bonheur, s'était trouvé sur la Lahn, serré entre la ligne prussienne et le Rhin, et manquant de tout dans un pays neutre, où il ne pouvait pas vivre à discrétion. Cependant cette détresse n'aurait duré que quelques jours s'il avait pu s'avancer dans le pays ennemi, et se joindre à Pichegru, qui avait trouvé, par l'occupation de Manheim, un moyen si facile et si peu attendu de passer le Rhin. Jourdan aurait réparé, par cette jonction, le vice du plan de campagne qui lui était imposé; mais Pichegru, qui débattait encore les conditions de sa défection avec les agents du prince de Condé, n'avait jeté au delà du Rhin qu'un corps insuffisant. Il s'obstinait à ne pas passer le fleuve avec le gros de son armée, et laissait Jourdan seul en flèche au milieu de l'Allemagne. Cette position ne pouvait pas durer. Tous ceux qui avaient la moindre notion de la guerre tremblaient pour Jourdan. Hoche, qui, tout en commandant en Bretagne, jetait un regard d'intérêt sur les opérations des autres armées, en écrivait à tout le monde. Jourdan fut donc obligé de se retirer et de repasser le Rhin; et il agit en cela avec une grande sagesse, et mérita l'estime par la manière dont il conduisit sa retraite.

Les ennemis de la république triomphaient de ce mouvement rétrograde, et répandaient les bruits les plus alarmants. Leurs malveillantes prédictions se réalisèrent au moment même de l'installation du Directoire. Le vice du plan adopté par le comité de salut public consistait à diviser nos forces, à laisser ainsi à l'ennemi, qui occupait Mayence, l'avantage d'une position centrale, et à lui inspirer par là l'idée de réunir ses troupes, et d'en porter la masse entière sur l'une ou l'autre de nos deux armées. Le général Clerfayt dut à cette situation une inspiration heureuse, et qui attestait plus de génie qu'il n'en avait montré jusqu'ici, et qu'il n'en montra aussi dans l'exécution. Un corps d'environ trente mille



Larévellière-Lépaux.

Français bloquait Mayence. Maître de cette place, Clerfayt pouvait en déboucher, et accabler ce corps de blocus, avant que Jourdan et Pichegru eussent le temps d'accourir. Il saisit, en effet, l'instant convenable avec beaucoup d'à-propos. A peine Jourdan s'était-il retiré sur le bas Rhin, par Dusseldorf et Neuwied, que Clerfayt, laissant un détachement pour l'observer, se rendit à Mayence, et y concentra ses forces, pour déboucher subitement sur le corps de blocus. Ce corps, sous les ordres du général Schaal, s'étendait en demi-cercle autour de Mayence, et formait une ligne de près de quatre lieues. Quoiqu'on eût mis beaucoup de soin à la fortifier, son étendue ne permettait pas de la fermer exactement. Clerfayt, qui l'avait bien observée, avait découvert plus d'un point facilement accessible. L'extrémité de cette ligne demi-circulaire, qui devait s'appuyer sur le cours supérieur du Rhin, laissait entre les derniers retranchements et le fleuve une vaste prairie. C'est sur ce point que Clerfayt résolut de porter son principal effort. Le 7 brumaire (29 octobre), il déboucha par Mayence avec des forces imposantes, mais point assez con-

sidérables cependant pour rendre l'opération décisive. Les militaires lui ont reproché, en effet, d'avoir laissé sur la rive droite un corps qui, employé à agir sur la rive gauche, aurait inévitablement amené la ruine d'une partie de l'armée française. Clerfayt dirigea, le long de la prairie qui remplissait l'intervalle entre le Rhin et la ligne de blocus, une colonne qui s'avança l'arme au bras. En même temps, une flottille de chaloupes canonnières remontait le fleuve pour seconder le mouvement de cette colonne. Il fit marcher le reste de son armée sur le front des lignes, et ordonna une attaque prompte et vigoureuse. La division française placée à l'extrémité du demi-cercle, se voyant à la fois attaquée de front, tournée par un corps qui filait le long du fleuve, et canonnée par une flottille dont les boulets arrivaient sur ses derrières, prit l'épouvante et s'enfuit en désordre. La division Saint-Cyr, qui était placée immédiatement après celle-ci, se trouva découverte alors, et menacée d'être débordée. Heureusement l'aplomb et le coup d'œil de son général la tirèrent de péril. Il fit un changement de front en arrière, et exécuta sa retraite en bon ordre, en avertissant les autres divisions d'en faire autant. Dès cet instant, tout le demi-cercle fut abandonné; la division Saint-Cyr fit son mouvement de retraite sur l'armée du Haut-Rhin; les divisions Mengaud et Renaud, qui occupaient l'autre partie de la ligne, se trouvant séparées, se replièrent sur l'armée de Sambre-et-Meuse, dont, par bonheur, une colonne, commandée par Marceau, s'avançait dans le Hunds-Ruck. La retraite de ces deux dernières divisions fut extrêmement difficile, et aurait pu devenir impossible, si Clerfayt, comprenant bien toute l'importance de sa belle manœuvre, eût agi avec des masses plus fortes et avec une rapidité suffisante. Il pouvait, de l'avis des militaires, après avoir rompu la ligne française, tourner rapidement les divisions qui descendaient vers le bas Rhin, les envelopper, et les renfermer dans le coude que le Rhin forme de Mayence à Bingen.

La manœuvre de Clerfayt n'en fut pas moins très-belle, et regardée comme la première de ce genre exécutée par les coalisés. Tandis qu'il enlevait ainsi les lignes de Mayence, Wurmser, faisant une attaque simultanée sur Pichegru, lui avait enlevé le pont du Necker, et l'avait ensuite repoussé dans les murs de Manheim. Ainsi, les deux armées françaises ramenées au delà du Rhin, conservant à la vérité Manheim, Neuwied et Dusseldorf, mais séparées l'une de l'autre par Clerfayt, qui avait chassé tout ce qui bloquait Mayence, pouvaient courir de grands dangers devant un général entreprenant et audacieux. Le dernier événement les avait fort ébranlées; des fuyards avaient couru jusque dans l'intérieur, et un dénûment absolu ajoutait au découragement de la défaite. Clerfayt, heureusement, se hâtait peu d'agir, et employait beaucoup plus de temps qu'il n'en aurait fallu pour concentrer toutes ses forces.

Ces tristes nouvelles, arrivées du 11 au 12 brumaire à Paris, au moment même de l'installation du Directoire, contribuèrent beaucoup à augmenter les difficultés de la nouvelle organisation républicaine. D'autres événements moins dangereux en réalité, mais tout aussi graves en apparence, se passaient dans l'Ouest. Un nouveau débarquement d'émigrés menaçait la république. Après la funeste descente de Quiberon, qui ne fut tentée, comme on l'a vu, qu'avec une partie des forces préparées par le gouvernement anglais, les débris de l'expédition avaient été transportés sur la flotte anglaise, et déposés ensuite dans la petite île d'Ouat. On avait débarqué là les malheureuses familles du Morbihan qui étaient accourues au-devant de l'expédition, et le reste des régiments émigrés. Une épidémie et d'affreuses discordes régnaient sur ce petit écueil. Au bout de quelque temps, Puisaye, rappelé par tous les chouans qui avaient rompu la pacification, et qui n'attribuaient qu'aux Anglais, et non à leur ancien chef, le malheur de Quiberon, Puisaye était retourné en Bretagne, où il avait tout préparé pour un redoublement d'hostilités. Pendant l'expédition de Quiberon, les chefs de la Vendée étaient demeurés immobiles, parce que l'expédition ne se dirigeait pas chez eux, parce qu'ils avaient défense des agents de Paris de seconder Puisaye, et enfin parce qu'ils attendaient un succès avant

d'oser encore se compromettre. Charette seul était entré en contestation avec les autorités républicaines, au sujet de différents désordres commis dans son arrondissement, et de quelques préparatifs militaires qu'on lui reprochait de faire, et il avait presque ouvertement rompu. Il venait de recevoir, par l'intermédiaire de Paris, de nouvelles faveurs de Vérone, et d'obtenir le commandement en chef des pays catholiques; ce qui était le but de tous ses vœux. Cette nouvelle dignité, en refroidissant le zèle de ses rivaux, avait singulièrement excité le sien. Il espérait une nouvelle expédition dirigée sur ses côtes; et le commodore Warren lui ayant offert les munitions restant de l'expédition de Quiberon, il n'avait plus hésité; il avait fait sur le rivage une attaque générale, replié les postes républicains, et recueilli de la poudre et quelques fusils. Les Anglais débarquèrent en même temps sur la côte du Morbihan les malheureuses familles qu'ils avaient traînées à leur suite, et qui mouraient de faim et de misère dans l'île d'Ouat. Ainsi, la pacification était rompue et la guerre recommencée.

Depuis longtemps les trois généraux républicains, Aubert-Dubayet, Hoche et Canclaux, qui commandaient les trois armées dites de Cherbourg, de Brest et de l'Ouest, regardaient la pacification comme rompue, non-seulement dans la Bretagne, mais aussi dans la basse Vendée. Ils s'étaient réunis tous trois à Nantes, et n'avaient rien su résoudre. Ils se mettaient néanmoins en mesure d'accourir individuellement sur le premier point menacé. On parlait d'un nouveau débarquement; on disait, ce qui était vrai, que la division de Quiberon n'était que la première, et qu'il en arrivait encore une autre. Averti des nouveaux dangers qui menaçaient les côtes, le gouvernement français nomma Hoche au commandement de l'armée de l'Ouest. Le vainqueur de Wissembourg et de Quiberon était l'homme en effet auquel, dans ce danger pressant, était due toute la confiance nationale. Il se rendit aussitôt à Nantes pour remplacer Canclaux. Les trois armées destinées à contenir les provinces insurgées avaient été successivement renforcées par quelques détachements venus du Nord, et par plusieurs des divisions que la paix avec l'Espagne rendait disponibles. Hoche se fit autoriser à tirer de nouveaux détachements des deux armées de Brest et de Cherbourg, pour en augmenter celle de la Vendée, qu'il porta ainsi à quarante-quatre mille hommes. Il établit des postes fortement retranchés sur la Sèvre Nantaise qui coule entre les deux Vendées, et qui séparait le pays de Stofflet de celui de Charette. Il avait pour but d'isoler ainsi ces deux chefs, et de les empêcher d'agir de concert. Charette avait entièrement levé le masque, et proclamé de nouveau la guerre. Stofflet, Sapinaud, Scépeaux, jaloux de voir Charette nommé généralissime, intimidés aussi par les préparatifs de Hoche, et incertains de l'arrivée des Anglais, ne bougeaient point encore. L'escadre anglaise parut enfin, d'abord dans la baie de Quiberon, et puis dans celle de l'Ile-Dieu, en face de la basse Vendée (*Voir la carte n° 5*). Elle portait deux mille hommes d'infanterie anglaise, cinq cents cavaliers tout équipés, des cadres de régiments émigrés, grand nombre d'officiers, des armes, des munitions, des vivres, des vêtements pour une armée considérable, des fonds en espèces métalliques, et enfin le prince tant attendu. Des forces plus considérables devaient suivre si l'expédition avait un commencement de succès, et si le prince prouvait son désir sincère de se mettre à la tête du parti royaliste. A peine l'expédition fut signalée sur les côtes, que tous les chefs royalistes avaient envoyé des émissaires auprès du prince, pour l'assurer de leur dévouement, pour réclamer l'honneur de le posséder, et concerter leurs efforts. Charette, maître du littoral, était le mieux placé pour concourir au débarquement, et sa réputation, ainsi que le vœu de toute l'émigration, attirait l'expédition vers lui. Il envoya aussi des agents pour arrêter un plan d'opérations.

Hoche, pendant ce temps, faisait ses préparatifs avec son activité et sa résolution accoutumées. Il forma le projet de diriger trois colonnes, de Challans, Clisson et Sainte-Hermine, trois points placés à la circonférence du pays, et de les porter sur Belleville, qui était le quartier général de Charette. Ces trois colonnes, fortes de vingt à vingt-deux mille

hommes, devaient, par leur masse, imposer à la contrée, ruiner le principal établissement de Charette, et le jeter, par une attaque brusque et vigoureuse, dans un désordre tel qu'il ne pût protéger le débarquement du prince émigré. Hoche, en effet, fit partir ces trois colonnes, et les réunit à Belleville sans y trouver d'obstacles. Charette, dont il espérait rencontrer et battre le principal rassemblement, n'était point à Belleville; il avait réuni neuf à dix mille hommes, et s'était dirigé du côté de Luçon pour porter le théâtre de la guerre vers le midi du pays, et éloigner des côtes l'attention des républicains. Son plan était bien conçu, mais il manqua par l'énergie qui lui fut opposée. Tandis que Hoche entrait à Belleville avec ses trois colonnes, Charette était devant le poste de Saint-Cyr, qui couvre la route de Luçon aux Sables. Il attaqua ce poste avec toutes ses forces; deux cents républicains retranchés dans une église y firent une résistance héroïque, et donnèrent à la division de Luçon, qui entendait la canonnade, le temps d'accourir à leur secours. Charette, pris en flanc, fut entièrement battu, et obligé de se disperser avec son rassemblement pour rentrer dans l'intérieur du Marais.

Hoche, ne trouvant pas l'ennemi devant lui, et découvrant la véritable intention de ce mouvement, ramena ses colonnes aux points d'où elles étaient parties, et s'occupa d'établir un camp retranché à Soullans, vers la côte, pour fondre sur le premier corps qui essayerait de débarquer. Dans cet intervalle, le prince émigré, entouré d'un nombreux conseil et des envoyés de tous les chefs bretons et vendéens, continuait de délibérer sur les plans de débarquement, et laissait à Hoche le temps de préparer ses moyens de résistance. Les voiles anglaises, demeurant en vue des côtes, ne cessaient de provoquer les craintes des républicains et les espérances des royalistes.

Ainsi, dès les premiers jours de l'installation du Directoire, une défaite devant Mayence, et un débarquement imminent dans la Vendée, étaient des sujets d'alarme dont les ennemis du gouvernement se servaient avec une grande perfidie pour rendre son établissement plus difficile. Il fit expliquer ou démentir une partie des bruits qu'on répandait sur la situation des deux frontières, et donna des éclaircissements sur les événements qui venaient de se passer. On ne pouvait guère dissimuler la défaite essuyée devant les lignes de Mayence; mais le gouvernement fit répondre aux discours des alarmistes que Dusseldorf et Neuwied nous restaient encore; que Manheim était toujours en notre pouvoir; que par conséquent l'armée de Sambre-et-Meuse avait deux têtes de pont, et l'armée du Rhin une, pour déboucher quand il leur conviendrait au delà du Rhin; que notre situation était donc la même que celle des Autrichiens, puisque, s'ils étaient maîtres par Mayence d'agir sur les deux rives, nous l'étions, nous aussi, par Dusseldorf, Neuwied et Manheim. Le raisonnement était juste; mais il s'agissait de savoir si les Autrichiens, poursuivant leur succès, ne nous enlèveraient pas bientôt Neuwied et Manheim, et ne s'établiraient pas sur la rive gauche, entre les Vosges et la Moselle. Quant à la Vendée, le gouvernement fit part des dispositions vigoureuses de Hoche, qui étaient rassurantes pour les esprits de bonne foi, mais qui n'empêchaient pas les patriotes exaltés de concevoir des craintes, et les contre-révolutionnaires d'en répandre.

Au milieu de ces dangers, le Directoire redoublait d'efforts pour réorganiser le gouvernement, l'administration et surtout les finances. Trois milliards d'assignats lui avaient été accordés, comme on l'a vu, et avaient produit tout au plus vingt et quelques millions en écus. L'emprunt volontaire ouvert à trois pour cent, dans les derniers jours de la Convention, venait d'être suspendu : car pour un capital en papier, l'État promettait une rente réelle et faisait un marché ruineux. La taxe extraordinaire de guerre proposée par la commission des cinq n'avait pas encore été mise en exécution, et excitait des plaintes comme un dernier acte révolutionnaire de la Convention à l'égard des contribuables. Tous les services allaient manquer. Les particuliers, remboursés d'après l'échelle de proportion, élevaient des réclamations si amères, qu'on avait été obligé de suspendre les remboursements. Les maîtres de poste, payés en



Cambacérès.

assignats, annonçaient qu'ils allaient se retirer ; car les secours insuffisants du gouvernement ne couvraient plus leurs pertes. Le service des postes allait manquer sous peu, c'est-à-dire que toutes les communications, même écrites, allaient cesser dans toutes les parties du territoire. Le plan de finances annoncé sous quelques jours devait donc être donné sur-le-champ. C'était là le premier besoin de l'État et le premier devoir du Directoire. Il fut enfin communiqué à la commission des finances.

La masse des assignats circulants pouvait être évaluée à environ 20 milliards. Même en supposant les assignats au centième de leur valeur, et non pas au cent cinquantième, ils ne formaient pas une valeur réelle de plus de 200 millions : il est certain qu'ils ne figuraient pas pour davantage dans la circulation, et que ceux qui les possédaient ne pouvaient les faire accepter pour une valeur supérieure. On aurait pu tout à coup revenir à la réalité, ne prendre les assignats que pour ce qu'ils valaient véritablement, ne les admettre qu'au cours soit dans les transactions entre particuliers, soit dans l'acquittement des impôts,

soit dans le payement des biens nationaux. Sur-le-champ alors, cette grande et effrayante masse de papier, cette dette énorme, aurait disparu. Il restait à peu près sept milliards écus de biens nationaux, en y comprenant ceux de la Belgique et les forêts nationales; on avait donc d'immenses ressources pour retirer ces 20 milliards, réduits à 200 millions, et pour faire face à de nouvelles dépenses. Mais cette grande et hardie détermination était difficile à prendre; elle était repoussée à la fois par les esprits scrupuleux, qui la considéraient comme une banqueroute, et par les patriotes, qui disaient qu'on voulait ruiner les assignats.

Les uns et les autres se montraient peu éclairés. Cette banqueroute, si c'en était une, était inévitable, et s'accomplit plus tard. Il s'agissait seulement d'abréger le mal, c'est-à-dire la confusion, et de rétablir l'ordre dans les valeurs, seule justice que doive l'État à tout le monde. Sans doute, au premier aspect, c'était une banqueroute que de prendre aujourd'hui pour 1 franc un assignat qui, en 1790, avait été émis pour 100 francs, et qui contenait alors la promesse de 100 francs en terre. D'après ce principe, il aurait donc fallu prendre les 20 milliards de papier pour 20 milliards écus, et les payer intégralement; mais les biens nationaux auraient à peine payé le tiers de cette somme. Dans le cas même où l'on aurait pu payer la somme intégralement, il faut se demander combien l'État avait reçu en émettant ces 20 milliards : 4 ou 5 milliards peut-être. On ne les avait pas pris pour davantage en les recevant de ses mains, et il avait déjà remboursé par les ventes une valeur égale en biens nationaux. Il y aurait donc eu la plus cruelle injustice à l'égard de l'État, c'est-à-dire de tous les contribuables, à considérer les assignats d'après leur valeur primitive. Il fallait donc consentir à ne les prendre que pour une valeur réduite : on avait même commencé à le faire, en adoptant l'échelle de proportion.

Sans doute, s'il y avait encore des individus portant les premiers assignats émis, et les ayant gardés sans les changer une seule fois, ceux-là étaient exposés à une perte énorme; car les ayant reçus presque au pair, ils allaient essuyer aujourd'hui toute la réduction. Mais c'était là une fiction tout à fait fausse. Personne n'avait gardé les assignats en dépôt, car on ne thésaurise pas le papier : tout le monde s'était hâté de les transmettre, et chacun avait essuyé une portion de la perte. Tout le monde avait souffert déjà sa part de cette prétendue banqueroute, et dès lors ce n'en était plus une. La banqueroute d'un État consiste à faire supporter à quelques individus, c'est-à-dire aux créanciers, la dette qu'on ne veut pas faire supporter à tous les contribuables; or, si tout le monde avait, du plus au moins, souffert sa part de la dépréciation des assignats, il n'y avait banqueroute pour personne. On pouvait enfin donner une raison plus forte que toutes les autres. L'assignat n'eût-il baissé que dans quelques mains, et perdu de son prix que pour quelques individus, il avait passé maintenant dans les mains des spéculateurs sur le papier, et c'eût été cette classe, beaucoup plus que celle des véritables lésés, qui aurait recueilli l'avantage d'une restauration insensée de valeur. Aussi Calonne avait-il écrit à Londres une brochure où il disait, avec beaucoup de sens, qu'on se trompait en croyant la France accablée par le fardeau des assignats; que ce papier-monnaie était un moyen de faire la banqueroute sans la déclarer. Il aurait dû dire, pour s'exprimer avec plus de justesse, que c'était un moyen de la faire porter sur tout le monde, c'est-à-dire de la rendre nulle.

Il était donc raisonnable et juste de revenir à la réalité, et de ne prendre l'assignat que pour ce qu'il valait. Les patriotes disaient que c'était ruiner l'assignat, qui avait sauvé la révolution, et regardaient cette idée comme une conception sortie du cerveau des royalistes. Ceux qui prétendaient raisonner avec plus de lumières et de connaissance de la question, soutenaient qu'on allait faire tomber tout à coup le papier, et que la circulation ne pourrait plus se faire, faute du papier qui aurait péri, et faute des métaux qui étaient enfouis, ou qui avaient passé à l'étranger. L'avenir démentit ceux qui faisaient ce raisonnement; mais un simple calcul aurait dû tout de suite les mettre sur la voie d'une opi-

nion plus juste. En réalité, les 20 milliards d'assignats représentaient moins de 200 millions; or, d'après tous les calculs, la circulation ne pouvait pas se faire autrefois sans moins de 2 milliards, or ou argent. Si donc aujourd'hui les assignats n'entraient que pour 200 millions dans la circulation, avec quoi se faisait le reste des transactions ? Il est bien évident que les métaux devaient circuler en très-grande quantité, et ils circulaient en effet, mais dans les provinces et les campagnes, loin des yeux du gouvernement. D'ailleurs les métaux, comme toutes les marchandises, viennent toujours là où le besoin les appelle ; et, en chassant le papier, ils seraient revenus, comme ils revinrent en effet quand le papier périt de lui-même.

C'était donc une double erreur, et très-enracinée dans les esprits, que de regarder la réduction de l'assignat à sa valeur réelle comme une banqueroute et comme une destruction subite des moyens de circulation. Elle n'avait qu'un inconvénient, mais ce n'était pas celui qu'on lui reprochait, comme on va le voir bientôt. La commission des finances, gênée par les idées qui régnaient, ne put adopter qu'en partie les vrais principes de la matière. Après s'être concertée avec le Directoire, elle arrêta le projet suivant.

En attendant que, par le nouveau plan, la vente des biens et la perception des impôts fissent rentrer des valeurs, non pas fictives, mais réelles, il fallait se servir encore des assignats. On proposa de porter l'émission à 30 milliards, mais en s'obligeant à ne pas la porter au delà. Au 30 nivôse, la planche devait être solennellement brisée. Ainsi on rassurait le public sur la quantité des nouvelles émissions. On consacrait aux trente milliards émis un milliard écus de biens nationaux. Par conséquent, l'assignat qui, dans la circulation, ne valait réellement que le cent cinquantième et beaucoup moins, était liquidé au trentième, ce qui était un assez grand avantage fait aux porteurs du papier. On consacrait encore un milliard écus de terres à récompenser les soldats de la république, milliard qui leur était promis depuis longtemps. Il en restait donc cinq, sur les sept dont on pouvait disposer. Dans ces cinq se trouvaient les forêts nationales, le mobilier des émigrés et de la couronne, les maisons royales, les biens du clergé belge. On avait donc encore cinq milliards écus disponibles. Mais la difficulté consistait à disposer de cette valeur. L'assignat, en effet, avait été le moyen de la mettre en circulation d'avance, avant que les biens fussent vendus. Mais l'assignat étant supprimé, puisqu'on ne pouvait ajouter que 10 milliards aux vingt existants, somme qui, tout au plus, représentait 100 millions écus, comment réaliser d'avance la valeur des biens, et s'en servir pour les dépenses de la guerre ? C'était là la seule objection à faire à la liquidation du papier et à sa suppression. On imagina les cédules hypothécaires, dont il avait été parlé l'année précédente. D'après cet ancien plan, on devait emprunter, et donner aux prêteurs des cédules portant hypothèque spéciale sur les biens désignés. Afin de trouver à emprunter, on devait recourir à des compagnies de finances qui se chargeraient de ces cédules. En un mot, au lieu d'un papier dont la circulation était forcée, qui n'avait qu'une hypothèque générale sur la masse des biens nationaux, et qui changeait tous les jours de valeur, on créait par les cédules un papier volontaire, qui était hypothéqué nommément sur une terre ou sur une maison, et qui ne pouvait subir d'autre changement de valeur que celui de l'objet même qu'il représentait. Ce n'était pas proprement un papier-monnaie. Il n'était pas exposé à tomber, parce qu'il n'était pas forcément introduit dans la circulation ; mais on pouvait aussi ne pas trouver à le placer. En un mot, la difficulté consistant toujours, aujourd'hui comme au début de la révolution, à mettre en circulation la valeur des biens, la question était de savoir s'il valait mieux forcer la circulation de cette valeur, ou la laisser volontaire. Le premier moyen étant tout à fait épuisé, il était naturel qu'on songeât à essayer de l'autre.

On convint donc qu'après avoir porté le papier à 30 milliards, qu'après avoir désigné un milliard écus de biens pour l'absorber, et réservé un milliard écus de biens aux soldats de la patrie, on ferait des cédules pour une somme proportionnée aux besoins publics, et

qu'on traiterait de ces cédules avec des compagnies de finances. Les forêts nationales ne devaient pas être cédulées ; on voulait les conserver à l'État. Elles formaient à peu près 2 milliards, sur les cinq milliards restant disponibles. On devait traiter avec des compagnies pour aliéner seulement leur produit pendant un certain nombre d'années.

La conséquence de ce projet, fondé sur la réduction des assignats à leur valeur réelle, était de ne plus les admettre qu'au cours dans toutes les transactions. En attendant que, par la vente du milliard qui leur était affecté, ils pussent être retirés, ils ne devaient plus être reçus par les particuliers et par l'État qu'à leur valeur du jour. Ainsi le désordre des transactions allait cesser, et tout payement frauduleux devenait impossible. L'État allait recevoir par l'impôt des valeurs réelles, qui couvriraient au moins les dépenses ordinaires, et il n'aurait plus à payer avec les biens que les frais extraordinaires de la guerre. L'assignat ne devait être reçu au pair que dans le payement de l'arriéré des impositions, arriéré qui était considérable et s'élevait à 13 milliards. On fournissait ainsi aux contribuables en retard un moyen aisé de se libérer, à condition qu'ils le feraient tout de suite ; et la somme de 30 milliards, remboursable en biens nationaux au trentième, était diminuée d'autant.

Ce plan, adopté par les Cinq-Cents, après une longue discussion en comité secret, fut aussitôt porté aux Anciens. Pendant que les Anciens allaient le discuter, de nouvelles questions étaient soumises aux Cinq-Cents, sur la manière de rappeler sous les drapeaux les soldats qui avaient déserté à l'intérieur ; sur le mode de nomination des juges, officiers municipaux et fonctionnaires de toute espèce, que les assemblées électorales, agitées par les passions de vendémiaire, n'avaient pas eu le temps ou la volonté de nommer. Le Directoire travaillait ainsi sans relâche, et fournissait de nouveaux sujets de travail aux deux Conseils.

Le plan de finances référé aux Anciens reposait sur de bons principes ; il présentait des ressources, car la France en avait encore d'immenses ; malheureusement il ne surmontait pas la véritable difficulté, car il ne rendait pas ces ressources assez actuelles. Il est bien évident que la France, avec des impôts qui pouvaient suffire à sa dépense annuelle dès que le papier ne rendrait plus la recette illusoire, avec 7 milliards écus de biens nationaux pour rembourser les assignats et pourvoir aux dépenses extraordinaires de la guerre, il est bien évident que la France avait des ressources. La difficulté consistait, en fondant un plan sur de bons principes, et en l'adaptant à l'avenir, de pourvoir surtout au présent.

Or, les Anciens ne crurent pas qu'il fallût si tôt renoncer aux assignats. La faculté d'en créer encore 10 milliards présentait tout au plus une ressource de 100 millions écus, et c'était peu pour attendre les recettes que devait procurer le nouveau plan. D'ailleurs trouverait-on des compagnies pour traiter de l'exploitation des forêts pendant vingt ou trente ans? En trouverait-on pour accepter des cédules, c'est-à-dire des assignats libres? Dans l'incertitude où l'on était de pouvoir se servir des biens nationaux par les nouveaux moyens, fallait-il renoncer à l'ancienne manière de les dépenser, c'est-à-dire aux assignats forcés? Le conseil des Anciens, qui apportait une grande sévérité dans l'examen des résolutions des Cinq-Cents, et qui en avait déjà rejeté plus d'une, opposa son *veto* sur le projet financier et refusa de l'admettre.

Ce rejet laissa les esprits dans une grande anxiété, et l'on retomba dans les plus grandes incertitudes. Les contre-révolutionnaires, joyeux de ce conflit d'idées, prétendaient que les difficultés de la situation étaient insolubles, et que la république allait périr par les finances. Les hommes les plus éclairés, qui ne sont pas toujours les plus résolus, le craignaient. Les patriotes, arrivés au plus haut degré d'irritation en voyant qu'on avait eu l'idée d'abolir les assignats, criaient que l'on voulait détruire cette dernière création révolutionnaire qui avait sauvé la France ; ils demandaient que, sans tâtonner si longtemps, on rétablît le crédit des assignats par les moyens de 93 : le *maximum*, les *réquisitions*, et la *mort*. C'était une violence et un emportement qui rappelaient les années les plus agitées.



Attaque des républicains par Charette. (Page 319.)

Pour comble de malheur, les événements sur le Rhin s'étaient aggravés : Clerfayt, sans profiter en grand capitaine de la victoire, en avait cependant retiré de nouveaux avantages. Ayant appelé à lui le corps de Latour, il avait marché sur Pichegru, l'avait attaqué sur la Pfrim et sur le canal de Frankendal, et l'avait successivement repoussé jusque sous Landau. Jourdan s'était avancé sur la Nahe à travers un pays difficile, et mettait le plus noble dévouement à faire la guerre dans des montagnes épouvantables, pour dégager l'armée du Rhin ; mais ses efforts ne pouvaient que diminuer l'ardeur de l'ennemi, sans réparer nos pertes.

Si donc la ligne du Rhin nous restait dans les Pays-Bas, elle était perdue à la hauteur des Vosges, et l'ennemi nous avait enlevé autour de Mayence un vaste demi-cercle.

Dans cet état de détresse, le Directoire envoya une dépêche des plus pressantes au conseil des Cinq-Cents, et proposa une de ces résolutions extraordinaires qui avaient été prises dans les occasions décisives de la révolution. C'était un emprunt forcé de six cents millions en valeur réelle, soit numéraire, soit assignats au cours, réparti sur les classes les plus riches. C'était donner ouverture à une nouvelle suite d'actes arbitraires, comme l'emprunt forcé de Cambon sur les riches ; mais, comme ce nouvel emprunt était exigible sur-le-champ, qu'il pouvait faire rentrer tous les assignats circulants et fournir encore un surplus de trois ou quatre cents millions en numéraire, et qu'il fallait enfin trouver des ressources promptes et énergiques, on l'adopta.

Il fut décidé que les assignats seraient reçus à cent capitaux pour un : 200 millions de l'emprunt suffisaient donc pour absorber 20 milliards de papier. Tout ce qui rentrerait devait être brûlé. On espérait ainsi que le papier, retiré presque entièrement, se relèverait, et qu'à la rigueur on pourrait en

émettre encore et se servir de cette ressource. Il devait rester à percevoir, sur les 600 millions, 400 millions en numéraire, qui suffiraient aux besoins des deux premiers mois, car on évaluait à 1,500 millions les dépenses de cette année (an IV — 1795-1796).

Certains adversaires du Directoire, qui, sans s'inquiéter beaucoup de l'état du pays, voulaient seulement contrarier le nouveau gouvernement à tout prix, firent les objections les plus effrayantes.

Cet emprunt, disaient-ils, allait enlever tout le numéraire de la France; elle n'en aurait pas même assez pour le payer! comme si l'État, en prenant 400 millions en métal, n'allait pas les reverser dans la circulation en achetant des blés, des draps, des cuirs, des fers, etc. L'État n'allait brûler que le papier. La question était de savoir si la France pouvait donner sur-le-champ 400 millions en denrées et marchandises, et brûler 200 millions en papier, qu'on appelait fastueusement 20 milliards. Elle le pouvait certainement. Le seul inconvénient était dans le mode de perception, qui serait vexatoire, et qui par là deviendrait moins productif; mais on ne savait comment faire. Arrêter les assignats à 20 milliards, c'est-à-dire ne se donner que 100 millions réels devant soi, détruire ensuite la planche, et s'en fier du sort de l'État à l'aliénation du revenu des forêts et au placement des cédules, c'est-à-dire à l'émission d'un papier volontaire, avait paru trop hardi. Dans l'incertitude de ce que feraient les volontés libres, les Conseils aimèrent mieux forcer les Français à contribuer extraordinairement.

Par l'emprunt forcé, se disait-on, une partie au moins du papier rentrera; il rentrera avec une certaine quantité de numéraire, puis enfin on aura toujours la planche, qui aura acquis plus de valeur par l'absorption de la plus grande partie des assignats. On ne renonça pas pour cela aux autres ressources; on décida qu'une partie des biens serait cédulée, opération longue, car il fallait mentionner le détail de chaque bien dans les cédules, et que l'on ferait ensuite marché avec des compagnies de finances. On décréta la mise en vente des maisons sises dans les villes, celle des terres au-dessous de trois cents arpents, et enfin celle des biens du clergé belge. On résolut aussi l'aliénation de toutes les maisons ci-devant royales, excepté Fontainebleau, Versailles et Compiègne. Le mobilier des émigrés dut être aussi vendu sur-le-champ. Toutes ces ventes devaient se faire aux enchères.

On n'osa pas décréter encore la réduction des assignats au cours, ce qui aurait fait cesser le plus grand mal, celui de ruiner tous ceux qui les recevaient, les particuliers comme l'État. On craignait de les détruire tout à coup par cette mesure si simple. On décida que, dans l'emprunt forcé, ils seraient reçus à cent capitaux pour un; que dans l'arriéré des contributions ils seraient reçus pour toute leur valeur, afin d'encourager l'acquittement de cet arriéré, qui devait faire rentrer 13 milliards; que les remboursements des capitaux seraient toujours suspendus; mais que les rentes et les intérêts de toute espèce seraient payés à dix capitaux pour un, ce qui était encore fort onéreux pour ceux qui recevaient leur revenu à ce prix. Le payement de l'impôt foncier et des fermages fut maintenu sur le même pied, c'est-à-dire moitié en nature, moitié en assignats. Les douanes durent être payées moitié en assignats, moitié en numéraire. On fit cette exception pour les douanes, parce qu'il y avait déjà beaucoup de numéraire aux frontières. Il y eut aussi une exception à l'égard de la Belgique. Les assignats n'y avaient pas pénétré, on décida que l'emprunt forcé et les impôts y seraient perçus en numéraire.

On revenait donc timidement au numéraire, et l'on n'osait pas trancher hardiment la difficulté, comme il arrive toujours dans ces cas-là. Ainsi, l'emprunt forcé, les biens mis en vente, l'arriéré, en amenant de considérables rentrées de papier, permettaient d'en émettre encore. On pouvait compter en outre sur quelques recettes en numéraire.

Les deux déterminations les plus importantes à prendre, après les lois de finances, étaient relatives à la désertion et au mode de nomination des fonctionnaires non élus. L'une devait servir à recomposer les armées, l'autre à achever l'organisation des communes et des tribunaux.

La désertion à l'extérieur, crime fort rare, fut punie de mort. On discuta vivement sur la peine à infliger à l'embauchage. Il fut, malgré l'opposition, puni comme la désertion à l'extérieur. Tout congé donné aux jeunes gens de la réquisition dut expirer dans dix jours. La poursuite des jeunes gens qui avaient abandonné les drapeaux, confiée aux municipalités, était molle et sans effet; elle fut donnée à la gendarmerie. La désertion à l'intérieur était punie de détention pour la première fois, et des fers pour la seconde. La grande réquisition d'août 1793, qui était la seule mesure de recrutement qu'on eût adoptée, atteignait assez d'hommes pour remplir les armées; elle avait suffi depuis trois ans pour les maintenir sur un pied respectable, et elle pouvait suffire encore, au moyen d'une loi nouvelle qui en assurât l'exécution. Les nouvelles dispositions furent combattues par l'opposition, qui tendait naturellement à diminuer l'action du gouvernement; mais elles furent adoptées par la majorité des deux Conseils.

Beaucoup d'assemblées électorales, agitées par les décrets des 5 et 13 fructidor, avaient perdu leur temps, et n'avaient point achevé la nomination des individus qui devaient composer les administrations locales et les tribunaux. Celles qui étaient situées dans les provinces de l'Ouest ne l'avaient pas pu à cause de la guerre civile. D'autres y avaient mis de la négligence. La majorité conventionnelle, pour assurer l'homogénéité du gouvernement, et une homogénéité toute révolutionnaire, voulait que le Directoire eût les nominations. Il est naturel que le gouvernement hérite de tous les droits auxquels les citoyens renoncent, c'est-à-dire que l'action du gouvernement supplée à celle des individus. Ainsi, là où les assemblées avaient outrepassé les délais constitutionnels, là où elles n'avaient pas voulu user de leurs droits, il était naturel que le Directoire fût appelé à nommer. Convoquer de nouvelles assemblées, c'était manquer à la Constitution qui le défendait, c'était récompenser la révolte contre les lois, c'était enfin donner ouverture à de nouveaux troubles. Il y avait d'ailleurs des analogies dans la Constitution qui devaient conduire à résoudre la question en faveur du Directoire. Ainsi il était chargé de faire les nominations dans les colonies, et de remplacer les fonctionnaires morts ou démissionnaires dans l'intervalle d'une élection à l'autre. L'opposition ne manqua pas de s'élever contre cet avis. Dumolard, dans le conseil des Cinq-Cents, Portalis, Dupont (de Nemours), Tronson-Ducoudray, dans le conseil des Anciens, soutinrent que c'était donner une prérogative royale au Directoire. Cette minorité, qui secrètement penchait plutôt pour la monarchie que pour la république, changea ici de rôle avec la majorité républicaine, et soutint avec la dernière exagération les idées démocratiques. Du reste, la discussion, vive et solennelle, ne fut troublée par aucun emportement. Le Directoire eut les nominations, à la seule condition de faire ses choix parmi les hommes qui avaient déjà été honorés des suffrages du peuple. Les principes conduisaient à cette solution, mais la politique devait la conseiller encore davantage. On évitait pour le moment de nouvelles élections, et l'on donnait à l'administration tout entière, aux tribunaux et au gouvernement, une plus grande homogénéité.

Le Directoire avait donc les moyens de se procurer des fonds, de recruter l'armée, d'achever l'organisation de l'administration et de la justice. Il avait la majorité dans les deux Conseils. Une opposition mesurée s'élevait, il est vrai, dans les Cinq-Cents et aux Anciens; quelques voix du nouveau tiers lui disputaient ses attributions; mais cette opposition était décente et calme : il semblait qu'elle respectât sa situation extraordinaire et ses travaux courageux. Sans doute elle respectait aussi, dans ce gouvernement élu par les conventionnels et appuyé par eux, la révolution toute-puissante encore et profondément courroucée. Les cinq directeurs s'étaient partagé la tâche générale. Barras avait le personnel, et Carnot le mouvement des armées; Rewbell, les relations étrangères; Letourneur et Larévellière-Lépaux, l'administration intérieure. Ils n'en délibéraient pas moins en commun sur toutes les mesures importantes. Ils avaient eu longtemps le mobilier le plus misérable; mais

enfin ils avaient tiré du Garde-Meuble les objets nécessaires à l'ornement du Luxembourg, et ils commençaient à représenter dignement la république française. Leurs antichambres étaient remplies de solliciteurs, entre lesquels il n'était pas toujours aisé de choisir. Le Directoire, fidèle à son origine et à sa nature, choisissait toujours les hommes les plus prononcés. Éclairé par la révolte du 13 vendémiaire, il s'était pourvu d'une force considérable et imposante pour garantir Paris et le siége du gouvernement d'un nouveau coup de main. Le jeune Bonaparte, qui avait figuré au 13 vendémiaire, fut chargé du commandement de cette armée, dite armée de l'intérieur. Il l'avait réorganisée en entier et placée au camp de Grenelle. Il avait réuni en un seul corps, sous le nom de légion de police, une partie des patriotes qui avaient offert leurs services au 13 vendémiaire. Ces patriotes appartenaient pour la plupart à l'ancienne gendarmerie dissoute après le 9 thermidor, laquelle n'était remplie elle-même que des anciens soldats aux gardes françaises. Bonaparte organisa ensuite la garde constitutionnelle du Directoire et celle des Conseils. Cette force imposante et bien dirigée était capable de tenir tout le monde en respect, et de maintenir les partis dans l'ordre.

Ferme dans sa ligne, le Directoire se prononça encore davantage par une foule de mesures de détail. Il persista à ne point notifier son installation aux députés conventionnels qui étaient en mission dans les départements. Il enjoignit à tous les directeurs de spectacle de ne plus laisser chanter qu'un seul air, celui de *la Marseillaise*. Le *Réveil du peuple* fut proscrit. On trouva cette mesure puérile; il est certain qu'il y aurait eu plus de dignité à interdire toute espèce de chants; mais on voulait réveiller l'enthousiasme républicain, malheureusement un peu attiédi. Le Directoire fit poursuivre quelques journaux royalistes qui avaient continué à écrire avec la même violence qu'en vendémiaire. Quoique la liberté de la presse fût illimitée, laloi de la Convention contre les écrivains qui provoquaient au retour de la royauté fournissait un moyen de répression dans les cas extrêmes. Richer-Serizy fut poursuivi; le procès fut fait à Lemaître et à Brottier, dont les correspondances avec Vérone, Londres et la Vendée, prouvaient leur qualité d'agents royalistes et leur influence dans les troubles de vendémiaire. Lemaître fut condamné à mort comme agent principal; Brottier fut acquitté. Il fut constaté que deux secrétaires du comité de salut public leur avaient livré des papiers importants. Les trois députés Saladin, Lhomond et Rovère, mis en arrestation à cause du 13 vendémiaire, mais après que leur réélection avait été prononcée par l'assemblée électorale de Paris, furent réintégrés par les deux Conseils, sur le motif qu'ils étaient déjà députés quand on avait procédé contre eux, et que les formes prescrites par la Constitution à l'égard des députés n'avaient pas été observées. Cormatin et les chouans saisis avec lui comme infracteurs de la pacification furent aussi mis en jugement. Cormatin fut déporté comme ayant continué secrètement de travailler à la guerre civile; les autres furent acquittés, au grand déplaisir des patriotes, qui se plaignirent amèrement de l'indulgence des tribunaux.

La conduite du Directoire à l'égard du ministre de la cour de Florence prouva plus fortement encore la rigueur républicaine de ses sentiments. On était enfin convenu avec l'Autriche de lui rendre la fille de Louis XVI, seul reste de la famille qui avait été enfermée au Temple, à condition que les députés livrés par Dumouriez seraient remis aux avant-postes français. La princesse partit du Temple le 28 frimaire (19 décembre). Le ministre de l'intérieur alla la chercher lui-même, et la conduisit avec les plus grands égards à son hôtel, d'où elle partit, accompagnée des personnes dont elle avait fait choix. On pourvut largement à son voyage, et elle fut ainsi acheminée vers la frontière. Les royalistes ne manquèrent pas de faire des vers et des allusions sur l'infortunée prisonnière, rendue enfin à la liberté. Le comte Carletti, ce ministre de Florence qui avait été envoyé à Paris à cause de son attachement connu pour la France et la révolution, demanda au Directoire l'autorisation de voir la princesse, en sa qualité de ministre d'une cour alliée. Ce ministre était devenu suspect, sans doute à tort,



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs

Jourdan dans les montagnes. Page 325.

à cause de l'exagération même de son républicanisme. On ne concevait pas que le ministre d'un prince absolu, et surtout d'un prince autrichien, pût être aussi exagéré. Le Directoire, pour toute réponse, lui signifia sur-le-champ l'ordre de quitter Paris, mais déclara en même temps que cette mesure était toute personnelle à l'envoyé, et non à la cour de Florence, avec laquelle la république française demeurait en relations d'amitié.

Il y avait un mois et demi tout au plus que le Directoire était institué, et déjà il commençait à s'asseoir; les partis s'habituaient à l'idée d'un gouvernement établi, et, songeant moins à le renverser, s'arrangeaient pour le combattre dans les limites tracées par la Constitution. Les patriotes, ne renonçant pas à leur idée favorite de club, s'étaient réunis au Panthéon; ils siégeaient déjà au nombre de plus de quatre mille, et formaient une assemblée qui ressemblait fort à celle des anciens jacobins. Fidèles cependant à la lettre de la Constitution, ils avaient évité ce qu'elle défendait dans les réunions de citoyens, c'est-à-dire l'organisation en assemblée politique. Ainsi, ils n'avaient pas un bureau; ils ne s'étaient pas donné de brevets; les assistants n'étaient pas distingués en spectateurs et sociétaires; il n'existait ni correspondance ni affiliation avec d'autres sociétés du même genre. A part cela, le club avait tous les caractères de l'ancienne société mère, et ses passions, plus vieilles, n'en étaient que plus opiniâtres.

Les sectionnaires s'étaient composé des sociétés plus analogues à leurs goûts et à leurs mœurs. Aujourd'hui, comme sous la Convention, ils comptaient quelques royalistes secrets dans leurs rangs, mais en petit nombre; la plupart d'entre eux, par crainte ou par bon ton, étaient ennemis des terroristes et des conventionnels, qu'ils affectaient de confondre, et qu'ils étaient fâchés de retrouver presque tous dans le nouveau gouvernement. Il s'était formé des sociétés où on lisait les

journaux, où l'on s'entretenait de sujets politiques avec la politesse et le ton des salons, et où la danse et la musique succédaient à la lecture et aux conversations. L'hiver commençait, et ces messieurs se livraient au plaisir, comme à un acte d'opposition contre le système révolutionnaire, système que personne ne voulait renouveler, car les Saint-Just, les Robespierre, les Couthon, n'étaient plus là pour nous ramener par la terreur à des mœurs impossibles.

Les deux partis avaient leurs journaux. Les patriotes avaient *le Tribun du Peuple, l'Ami du Peuple, l'Éclaireur du Peuple, l'Orateur plébéien, le Journal des Hommes libres;* ces journaux étaient tout à fait jacobins. *La Quotidienne, l'Éclair, le Véridique, le Postillon, le Messager, la Feuille du Jour,* passaient pour des journaux royalistes. Les patriotes, dans leur club et leurs journaux, quoique le gouvernement fût certes bien attaché à la révolution, se montraient fort irrités. C'était, il est vrai, moins contre lui que contre les événements qu'ils étaient en courroux. Les revers sur le Rhin, les nouveaux mouvements de la Vendée, l'affreuse crise financière, étaient pour eux un motif de revenir à leurs idées favorites. Si l'on était battu, si les assignats perdaient, c'est qu'on était indulgent, c'est qu'on ne savait pas recourir aux grands moyens révolutionnaires. Le nouveau système financier surtout, qui décelait le désir d'abolir les assignats, et qui laissait entrevoir leur prochaine suppression, les avait beaucoup indisposés.

Il ne fallait pas à leurs adversaires d'autre sujet de plaintes que cette irritation même. La terreur, suivant ceux-ci, était prête à renaître. Ses partisans étaient incorrigibles; le Directoire avait beau faire tout ce qu'ils désiraient, ils n'étaient pas contents, ils s'agitaient de nouveau; ils avaient rouvert l'ancienne caverne des Jacobins, et ils y préparaient encore tous les crimes.

Tels étaient les travaux du gouvernement, la marche des esprits, et la situation des partis en frimaire an IV (novembre et décembre 1795).

Les opérations militaires, continuées malgré la saison, commençaient à promettre de meilleurs résultats et à procurer à la nouvelle administration quelques dédommagements pour ses pénibles efforts. Le zèle avec lequel Jourdan s'était porté dans le Hunds-Ruck à travers un pays épouvantable, et sans aucune des ressources matérielles qui auraient pu adoucir les souffrances de son armée, avait rétabli un peu nos affaires sur le Rhin. Les généraux autrichiens, dont les troupes étaient aussi fatiguées que les nôtres, se voyant exposés à une suite de combats opiniâtres, au milieu de l'hiver, proposaient un armistice, pendant lequel les armées impériale et française conserveraient leurs positions actuelles. L'armistice fut accepté, à la condition de le dénoncer dix jours avant la reprise des hostilités. La ligne qui séparait les deux armées, suivant le Rhin, depuis Dusseldorf jusqu'au-dessus de Neuwied, abandonnait le fleuve à cette hauteur, formait un demi-cercle de Bingen à Manheim, en passant par le pied des Vosges, rejoignait le Rhin au-dessus de Manheim, et ne le quittait plus jusqu'à Bâle. Ainsi nous avions perdu tout ce demi-cercle sur la rive gauche (*Voir la carte n°* 6). C'était du reste une perte qu'une simple manœuvre bien conçue pouvait réparer. Le plus grand mal était d'avoir perdu pour le moment l'ascendant de la victoire. Les armées, accablées de fatigue, entrèrent en cantonnements, et l'on se mit à faire tous les préparatifs nécessaires pour les mettre, au printemps prochain, en état d'ouvrir une campagne décisive.

Sur la frontière d'Italie, la saison n'interdisait pas encore tout à fait les opérations de la guerre. L'armée des Pyrénées-Orientales avait été transportée sur les Alpes. Il avait fallu beaucoup de temps pour faire le trajet de Perpignan à Nice, et le défaut de vivres et de souliers avait rendu la marche encore plus lente. Enfin, vers le mois de novembre, Augereau vint avec une superbe division, qui s'était illustrée déjà dans les plaines de la Catalogne. Kellermann, comme on l'a vu, avait été obligé de replier son aile droite et de renoncer à la communication immédiate avec Gênes. Il avait sa gauche sur les grandes Alpes, et son centre au col de Tende. Sa droite était placée derrière la ligne dite de Borghetto, l'une des trois que Bonaparte avait

reconnues et tracées l'année précédente pour le cas d'une retraite. Dewins, tout fier de son faible succès, se reposait dans la rivière de Gênes, et faisait grand étalage de ses projets, sans en exécuter aucun. Le brave Kellermann attendait avec impatience les renforts d'Espagne, pour reprendre l'offensive et recouvrer sa communication avec Gênes. Il voulait terminer la campagne par une action éclatante, qui rendît la rivière aux Français, leur ouvrît les portes de l'Apennin et de l'Italie, et détachât le roi de Piémont de la coalition. Notre ambassadeur en Suisse, Barthélemy, ne cessait de répéter qu'une victoire vers les Alpes maritimes nous vaudrait sur-le-champ la paix avec le Piémont et la concession définitive de la ligne des Alpes. Le gouvernement français, d'accord avec Kellermann sur la nécessité d'attaquer, ne le fut pas sur le plan à suivre, et lui donna pour successeur Schérer, que ses succès à la bataille de l'Ourthe et en Catalogne avaient déjà fait connaître avantageusement. Schérer arriva dans le milieu de brumaire, et résolut de tenter une action décisive.

On sait que la chaîne des Alpes, devenue l'Apennin, serre la Méditerranée de très-près, d'Albenga à Gênes, et ne laisse entre la mer et la crête des montagnes que des pentes étroites et rapides, qui ont à peine trois lieues d'étendue. Du côté opposé, au contraire, c'est-à-dire vers les plaines du Pô, les pentes s'abaissent doucement, sur un espace de vingt lieues. L'armée française, placée sur les pentes maritimes, était campée entre les montagnes et la mer (*Voir la carte n°* 17). L'armée piémontaise, sous Colli, établie au camp retranché de Ceva, sur le revers des Alpes, gardait les portes du Piémont contre la gauche de l'armée française. L'armée autrichienne, partie sur la crête de l'Apennin, à Rocca-Barbenne, partie sur le versant maritime dans le bassin de Loano, communiquait ainsi avec Colli par sa droite, occupait par son centre le sommet des montagnes, et interceptait le littoral par sa gauche, de manière à couper nos communications avec Gênes. Une pensée s'offrait à la vue d'un pareil état de choses. Il fallait se porter en forces sur la droite et le centre de l'armée autrichienne, la chasser du sommet de l'Apennin, et lui enlever les crêtes supérieures. On la séparait ainsi de Colli, et, marchant rapidement le long de ces crêtes, on enfermait sa gauche dans le bassin de Loano, entre les montagnes et la mer. Masséna, l'un des généraux divisionnaires, avait entrevu ce plan, et l'avait proposé à Kellermann. Schérer l'entrevit aussi, et résolut de l'exécuter.

Dewins, après avoir fait quelques tentatives pendant les mois d'août et de septembre sur notre ligne de Borghetto, avait renoncé à toute attaque pour cette année. Il était malade, et s'était fait remplacer par Wallis. Les officiers ne songeaient qu'à se livrer aux plaisirs de l'hiver, à Gênes et dans les environs. Schérer, après avoir procuré à son armée quelques vivres et vingt-quatre mille paires de souliers, dont elle manquait absolument, fixa son mouvement pour le 2 frimaire (23 novembre). Il allait avec trente-six mille hommes en attaquer quarante-cinq; mais le bon choix du point d'attaque compensait l'inégalité des forces. Il chargea Augereau de pousser la gauche des ennemis dans le bassin de Loano; il ordonna à Masséna de fondre sur le centre à Rocca-Barbenne, et de s'emparer du sommet de l'Apennin; enfin, il prescrivit à Serrurier de contenir Colli, qui formait la droite, sur le revers opposé. Augereau, tout en poussant la gauche autrichienne dans le bassin de Loano, ne devait agir que lentement; Masséna, au contraire, devait filer rapidement le long des crêtes, et tourner le bassin de Loano, pour y enfermer la gauche autrichienne; Serrurier devait tromper Colli par de fausses attaques.

Le 2 frimaire au matin (23 novembre 1795), le canon français réveilla les Autrichiens, qui s'attendaient peu à une bataille. Les officiers accoururent de Loano et de Finale se mettre à la tête de leurs troupes étonnées. Augereau attaqua avec vigueur, mais sans précipitation. Il fut arrêté par le brave Roccavina. Ce général, placé sur un mamelon, au milieu du bassin de Loano, le défendit avec opiniâtreté, et se laissa entourer par la division Augereau, refusant toujours de se rendre. Quand il fut enveloppé, il se précipita tête baissée sur la ligne qui l'enfermait, et rejoignit l'ar-

mée autrichienne en passant sur le corps d'une brigade française.

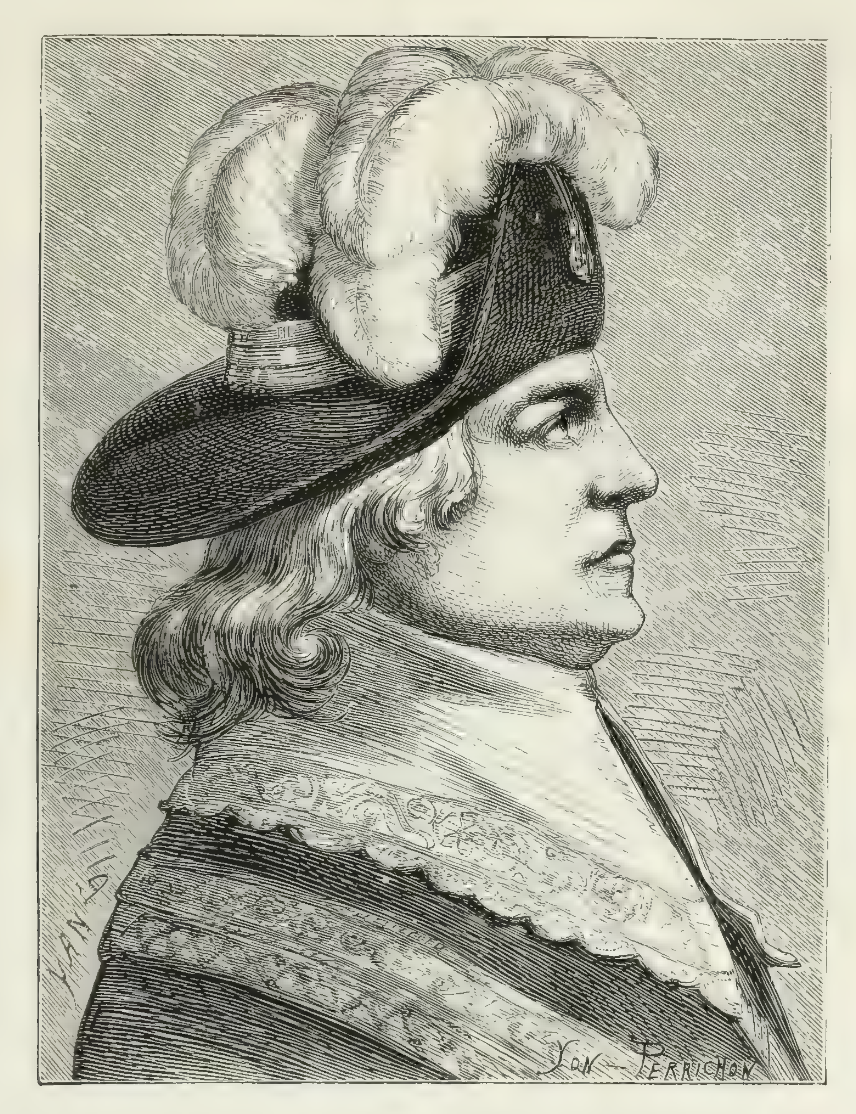
Schérer, contenant l'ardeur d'Augereau, l'obligea à tirailler devant Loano, pour ne pas pousser les Autrichiens trop vite sur leur ligne de retraite. Pendant ce temps, Masséna, chargé de la partie brillante du plan, franchit, avec la vigueur et l'audace qui le signalaient dans toutes les occasions, les crêtes de l'Apennin, surprit d'Argenteau qui commandait la droite des Autrichiens, le jeta dans un désordre extrême, le chassa de toutes ses positions, et vint camper le soir sur les hauteurs de Melogno, qui formaient le pourtour du bassin de Loano et en fermaient les derrières. Serrurier, par des attaques fermes et bien calculées, avait tenu en échec Colli et toute la droite ennemie.

Le 2 au soir, on campa, par un temps affreux, sur les positions qu'on avait occupées. Le 3 au matin, Schérer continua son opération ; Serrurier, renforcé, se mit à battre Colli plus sérieusement, afin de l'isoler tout à fait de ses alliés ; Masséna continua à occuper toutes les crêtes et les issues de l'Apennin ; Augereau, cessant de se contenir, poussa vigoureusement les Autrichiens, dont on avait intercepté les derrières. Dès cet instant, ils commencèrent leur retraite par un temps épouvantable et à travers des routes affreuses. Leur droite et leur centre fuyaient en désordre sur le revers de l'Apennin : leur gauche, enfermée entre les montagnes et la mer, se retirait péniblement le long du littoral, par la route de la Corniche. Un orage de vent et de neige empêcha de rendre la poursuite aussi active qu'elle aurait pu l'être : cependant cinq mille prisonniers, plusieurs mille morts, quarante pièces de canon, et des magasins immenses, furent le fruit de cette bataille, qui fut une des plus désastreuses pour les coalisés depuis le commencement de la guerre, et l'une des mieux conduites par les Français, au jugement des militaires.

Le Piémont fut dans l'épouvante à cette nouvelle, l'Italie se crut envahie, et ne fut rassurée que par la saison, trop avancée alors pour que les Français donnassent suite à leurs opérations. Des magasins considérables servirent à adoucir les privations et les souffrances de l'armée. Il fallait une victoire aussi importante pour relever les esprits et affermir un gouvernement naissant. Elle fut publiée et accueillie avec une grande joie par tous les vrais patriotes.

Au même instant, les événements prenaient une tournure non moins favorable dans les provinces de l'Ouest. Hoche, ayant porté l'armée qui gardait les deux Vendées à quarante-quatre mille hommes, ayant placé des postes retranchés sur la Sèvre Nantaise, de manière à isoler Stofflet de Charette, ayant dispersé le premier rassemblement formé par ce dernier chef, et gardant au moyen d'un camp à Soullans toute la côte du Marais, était en mesure de s'opposer à un débarquement (*Voir la carte n*° 5). L'escadre anglaise, qui mouillait à l'Ile-Dieu, était au contraire dans une position fort triste. L'île sur laquelle l'expédition avait si maladroitement pris terre ne présentait qu'une surface sans abri, sans ressource, et moindre de trois quarts de lieue. Les bords de l'île n'offraient aucun mouillage sûr. Les vaisseaux y étaient exposés à toutes les fureurs des vents, sur un fond de rocs qui coupait les câbles, et les mettait chaque nuit dans le plus grand péril. La côte vis-à-vis, sur laquelle on se proposait de débarquer, ne présentait qu'une vaste plage, sans profondeur, où les vagues se brisaient sans cesse, et où les canots, pris en travers par les lames, ne pouvaient aborder sans courir le danger d'échouer. Chaque jour augmentait les périls de l'escadre anglaise et les moyens de Hoche. Il y avait déjà plus d'un mois et demi que le prince français était à l'Ile-Dieu. Tous les envoyés des chouans et des Vendéens l'entouraient, et, mêlés à son état-major, présentaient à la fois leurs idées, et tâchaient de les faire prévaloir. Tous voulaient posséder le prince, mais tous étaient d'accord qu'il fallait débarquer au plus tôt, n'importe le point qui obtiendrait la préférence.

Il faut convenir que, grâce à ce séjour d'un mois et demi à l'Ile-Dieu, en face des côtes, le débarquement était devenu difficile. Un débarquement, pas plus que le passage d'un fleuve, ne doit être précédé de longues hésitations, qui mettent l'ennemi en éveil et lui font connaître le point menacé. Il aurait



Letourneur.

fallu que, le parti d'aborder à la côte une fois pris et tous les chefs prévenus, la descente s'opérât à l'improviste, sur un point qui permît de rester en communication avec les escadres anglaises, et sur lequel les Vendéens et les chouans pussent porter des forces considérables. Certainement, si l'on était descendu à la côte sans la menacer si longtemps, quarante mille royalistes de la Bretagne et de la Vendée auraient pu être réunis avant que Hoche eût le temps de remuer ses régiments. Quand on se souvient de ce qui se passa à Quiberon, de la facilité avec laquelle s'opéra le débarquement, et du temps qu'il fallut pour réunir les troupes républicaines, on comprend combien la nouvelle descente eût été facile si elle n'avait pas été précédée d'une longue croisière devant les côtes. Tandis que, dans la précédente expédition, le nom de Puisaye paralysa tous les chefs, celui du prince les aurait, dans celle-ci, ralliés tous, et aurait soulevé vingt départements. Il est vrai que les débarqués auraient eu ensuite de rudes combats à livrer; qu'il leur aurait fallu courir les chances que Stofflet, Charette, couraient depuis près de trois ans; se disperser

peut-être devant l'ennemi, fuir comme des partisans, se cacher dans les bois, reparaître, se cacher encore, s'exposer enfin à être pris et fusillés. Les trônes sont à ce prix. Il n'y avait rien d'indigne à *chouanner* dans les bois de la Bretagne ou dans les marais et les bruyères de la Vendée. Un prince sorti de ces retraites pour remonter sur le trône de ses pères n'eût pas été moins glorieux que Gustave Wasa sorti des mines de la Dalécarlie. Du reste, il est probable que la présence du prince eût réveillé assez de zèle dans les pays royalistes pour qu'une armée nombreuse, toujours présente à ses côtés, lui permît de tenter la grande guerre. Il est probable aussi que personne autour de lui n'aurait eu assez de génie pour battre le jeune plébéien qui commandait l'armée républicaine, mais du moins on se serait fait vaincre. Il y a souvent bien des consolations dans une défaite; François I[er] en trouvait de grandes dans celle de Pavie.

Si donc le débarquement était possible à l'instant où l'escadre arriva, il ne l'était pas après avoir passé un mois et demi à l'Ile-Dieu. Les marins anglais déclaraient que la mer n'était bientôt plus tenable, et qu'il fallait prendre un parti; toute la côte du pays de Charette était couverte de troupes ; il n'y avait quelque possibilité de débarquement qu'au delà de la Loire, vers l'embouchure de la Vilaine, ou dans le pays de Scépeaux, ou bien encore en Bretagne, chez Puisaye. Mais les émigrés et le prince ne voulaient descendre que chez Charette, et n'avaient confiance qu'en lui. Or, la chose était impossible sur la côte de Charette. Le prince, suivant l'assertion de M. de Vauban, demanda au ministère anglais de le rappeler. Le ministère s'y refusait d'abord, ne voulant pas que les frais de son expédition fussent inutiles. Cependant il laissa au prince la liberté de prendre le parti qu'il voudrait.

Dès cet instant, tous les préparatifs du départ furent faits. On rédigea de longues et nutiles instructions pour les chefs royalistes. On leur disait que des ordres supérieurs empêchaient pour le moment l'exécution d'une descente ; qu'il fallait que MM. Charette, Stofflet, Sapinaud, Scépeaux, s'entendissent pour réunir une force de vingt-cinq ou trente mille hommes au delà de la Loire, laquelle, réunie aux Bretons, pourrait former un corps d'élite de quarante ou cinquante mille hommes, suffisant pour protéger le débarquement du prince; que le point de débarquement serait désigné dès que ces mesures préliminaires auraient été prises, et que toutes les ressources de la monarchie anglaise seraient employées à seconder les efforts des pays royalistes. A ces instructions on joignit quelques mille livres sterling pour chaque chef, quelques fusils et un peu de poudre. Ces objets furent débarqués la nuit à la côte de Bretagne. Les approvisionnements que les Anglais avaient amassés sur leurs escadres ayant été avariés, furent jetés à la mer. Il fallut y jeter aussi les cinq cents chevaux appartenant à la cavalerie et à l'artillerie anglaises. Ils étaient presque tous malades d'une longue navigation.

L'escadre anglaise mit à la voile le 15 novembre (26 brumaire), et laissa, en partant, les royalistes dans la consternation. On leur dit que c'étaient les Anglais qui avaient obligé le prince à repartir; ils furent indignés, et se livrèrent de nouveau à toute leur haine contre la perfidie de l'Angleterre. Le plus irrité fut Charette, et il avait quelque raison de l'être, car il était le plus compromis. Charette avait repris les armes dans l'espoir d'une grande expédition, dans l'espoir de moyens immenses qui rétablissent l'égalité des forces entre lui et les républicains; cette attente trompée, il devait ne plus entrevoir qu'une destruction infaillible et très-prochaine. La menace d'une descente avait attiré sur lui toutes les forces des républicains; et, cette fois, il devait renoncer à tout espoir d'une transaction; il ne lui restait plus qu'à être impitoyablement fusillé, sans pouvoir même se plaindre d'un ennemi qui lui avait déjà si généreusement pardonné.

Il résolut de vendre chèrement sa vie, et d'employer ses derniers moments à lutter avec désespoir. Il livra plusieurs combats pour passer sur les derrières de Hoche, percer la ligne de la Sèvre Nantaise, se jeter dans le pays de Stofflet, et forcer ce collègue à reprendre les armes. Il ne put y réussir, et

fut ramené dans le Marais par les colonnes de Hoche. Sapinaud, qu'il avait engagé à reprendre les armes, surprit la ville de Montaigu, et voulu percer jusqu'à Châtillon ; mais il fut arrêté devant cette ville, battu, et obligé de disperser son corps. La ligne de la Sèvre ne put pas être emportée. Stofflet, derrière cette ligne fortifiée, fut obligé de demeurer en repos, et du reste il n'était pas tenté de reprendre les armes. Il voyait avec un secret plaisir la destruction d'un rival qu'on avait chargé de titres, et qui avait voulu le livrer aux républicains. Scépeaux, entre la Loire et la Vilaine, n'osait encore remuer. La Bretagne était désorganisée par la discorde. Le division du Morbihan, commandée par Georges Cadoudal, s'était révoltée contre Puisaye, à l'instigation des émigrés qui entouraient le prince français, et qui avaient conservé contre lui les mêmes ressentiments. Ils auraient voulu lui enlever le commandement de la Bretagne ; cependant il n'y avait que la division du Morbihan qui méconnût l'autorité du généralissime.

C'est dans cet état de choses que Hoche commença le grand ouvrage de la pacification. Ce jeune général, militaire et politique habile, vit bien que ce n'était plus par les armes qu'il fallait chercher à vaincre un ennemi insaisissable et qu'on ne pouvait atteindre nulle part. Il avait déjà lancé plusieurs colonnes mobiles à la suite de Charette ; mais des soldats pesamment armés, obligés de porter tout avec eux, et qui ne connaissaient pas le pays, ne pouvaient égaler la rapidité des paysans qui ne portaient rien que leur fusil, qui étaient assurés de trouver des vivres partout, et qui connaissaient les moindres ravins et la dernière bruyère. En conséquence, il ordonna sur-le-champ de cesser les poursuites, et il forma un plan qui, suivi avec constance et fermeté, devait ramener la paix dans ces contrées désolées.

L'habitant de la Vendée était paysan et soldat tout à la fois. Au milieu des horreurs de la guerre civile, il n'avait pas cessé de cultiver ses champs et de soigner ses bestiaux. Son fusil était à ses côtés, caché sous la terre ou sous la paille. Au premier signal de ses chefs, il accourait, attaquait les républicains, puis disparaissait à travers les bois, retournait à ses champs, cachait de nouveau son fusil ; et les républicains ne trouvaient qu'un paysan sans armes, dans lequel ils ne pouvaient nullement reconnaître un soldat ennemi. De cette manière, les Vendéens se battaient, se nourrissaient et restaient presque insaisissables. Tandis qu'ils avaient toujours les moyens de nuire et de se recruter, les armées républicaines, qu'une administration ruinée ne pouvait plus nourrir, manquaient de tout et se trouvaient dans le plus horrible dénûment.

On ne pouvait faire sentir la guerre aux Vendéens que par des dévastations ; moyen qu'on avait essayé pendant la terreur, mais qui n'avait excité que des haines furieuses sans faire cesser la guerre civile.

Hoche, sans détruire le pays, imagina un moyen ingénieux de le réduire, en lui enlevant ses armes, et en prenant une partie de ses subsistances pour l'usage de l'armée républicaine. D'abord il persista dans l'établissement de quelques camps retranchés, dont les uns, situés sur la Sèvre, séparaient Charette de Stofflet, tandis que les autres couvraient Nantes, la côte et les Sables. Il forma ensuite une ligne circulaire qui s'appuyait à la Sèvre et à la Loire, et qui tendait à envelopper progressivement tout le pays. Cette ligne était composée de postes assez forts, liés entre eux par des patrouilles, de manière qu'il ne restait pas un intervalle libre à travers lequel pût passer un ennemi un peu nombreux. Ces postes étaient chargés d'occuper chaque bourg et chaque village, et de désarmer les habitants. Pour y parvenir, ils devaient s'emparer des bestiaux, qui ordinairement paissaient en commun, et des grains entassés dans les granges ; ils devaient aussi arrêter les habitants les plus notables, et ne restituer les bestiaux, les grains, ni élargir les habitants pris en otage, que lorsque les paysans auraient volontairement déposé leurs armes. Or, comme les Vendéens tenaient à leurs bestiaux et à leurs grains beaucoup plus qu'aux Bourbons et à Charette, il était certain qu'ils rendraient leurs armes. Pour ne pas être induits en erreur par les paysans, qui pouvaient bien donner quelques mauvais

fusils, et garder les autres, les officiers chargés du désarmement devaient se faire livrer les registres d'enrôlement tenus dans chaque paroisse, et exiger autant de fusils que d'enrôlés. A défaut de ces registres, il leur était recommandé de faire le calcul de la population, et d'exiger un nombre de fusils égal au quart de la population mâle. Après avoir reçu les armes, on devait rendre fidèlement les bestiaux et les grains, sauf une partie prélevée à titre d'impôt, et déposée dans des magasins formés sur les derrières de cette ligne. Hoche avait ordonné de traiter les habitants avec une extrême douceur, de mettre une scrupuleuse exactitude à leur rendre et leurs bestiaux et leurs grains, et surtout leurs otages. Il avait particulièrement recommandé aux officiers de s'entretenir avec eux, de les bien traiter, de les envoyer même quelquefois à son quartier général, de leur faire quelques présents en grains ou en différents objets. Il avait prescrit aussi les plus grands égards pour les curés. Les Vendéens, disait-il, n'ont qu'un sentiment véritable, c'est l'attachement pour leurs prêtres. Ces derniers ne veulent que protection et repos ; qu'on leur assure ces deux choses, qu'on y ajoute même quelques bienfaits, et les affections du pays nous seront rendues.

Cette ligne, qu'il appelait de désarmement, devait envelopper la basse Vendée circulairement, s'avancer peu à peu et finir par l'embrasser tout entière. En s'avançant, elle laissait derrière elle le pays désarmé, ramené, réconcilié même avec la république. De plus, elle le protégeait contre un retour des chefs insurgés, qui ordinairement punissaient par des dévastations la soumission à la république et la remise des armes. Deux colonnes mobiles la précédaient pour combattre ces chefs, et les saisir s'il était possible ; et bientôt, en les resserrant toujours davantage, elle devait les enfermer et les prendre inévitablement. La plus grande surveillance était recommandée à tous les commandants de poste, pour se lier toujours par des patrouilles, et empêcher que des bandes armées ne pussent percer la ligne et revenir porter la guerre sur ses derrières. Quelque grande que fût la surveillance, il pouvait arriver cependant que Charette et quelques-uns des siens trompassent la vigilance des postes et franchissent la ligne de désarmement ; mais, dans ce cas même, qui était possible, ils ne pouvaient passer qu'avec quelques individus, et ils allaient se retrouver dans des campagnes désarmées, rendues au repos et à la sécurité, calmées par de bons traitements, et intimidées d'ailleurs par ce vaste réseau de troupes qui embrassait le pays. Le cas d'une révolte sur les derrières était prévu. Hoche avait ordonné qu'une des colonnes mobiles se reporterait aussitôt dans la commune insurgée, et que pour la punir de n'avoir pas rendu toutes ses armes et d'en avoir encore fait usage, on lui enlèverait ses bestiaux et ses grains, et qu'on saisirait les principaux de ses habitants. L'effet de ces châtiments était assuré ; et, dispensés avec justice, ils devaient inspirer non pas la haine, mais une salutaire crainte.

Le projet de Hoche fut aussitôt mis à exécution dans les mois de brumaire et frimaire (novembre, décembre). La ligne de désarmement, passant par Saint-Gilles, Légé, Montaigu, Chantonnay, formait un demi-cercle dont l'extrémité droite s'appuyait à la mer, l'extrémité gauche à la rivière du Lay, et devait progressivement enfermer Charette dans des marais impraticables. C'était surtout par la sagesse de l'exécution qu'un plan de cette nature pouvait réussir. Hoche dirigeait ses officiers par des instructions pleines de sens et de clarté, et se multipliait pour suffire à tous les détails. Ce n'était plus seulement une guerre, c'était une grande opération politique, qui exigeait autant de prudence que de vigueur. Bientôt les habitants commencèrent à rendre leurs armes, et à se réconcilier avec les troupes républicaines. Hoche puisait dans les magasins de l'armée pour accorder quelques secours aux indigents ; il voyait lui-même les habitants retenus comme otages, les faisait garder quelques jours, et les renvoyait satisfaits. Aux uns il donnait des cocardes, à d'autres des bonnets de police, quelquefois même des grains à ceux qui en manquaient pour ensemencer leurs champs. Il était en correspondance avec les curés, qui avaient une grande confiance



Augereau.

en lui et qui l'avertissaient de tous les secrets du pays. Il commençait ainsi à s'acquérir une grande influence morale, véritable puissance avec laquelle il fallait terminer une guerre pareille. Pendant ce temps, les magasins formés sur les derrières de la ligne de désarmement se remplissaient de grains, de grands troupeaux de bestiaux se formaient, et l'armée commençait à vivre dans l'abondance, par le moyen si simple de l'impôt et des amendes en nature.

Charette s'était caché dans les bois avec cent à cent cinquante hommes aussi désespérés que lui. Sapinaud, qui à son instigation avait repris les armes, demandait à les déposer une seconde fois à la simple condition d'obtenir la vie sauve. Stofflet, enfermé dans l'Anjou avec son ministre Bernier, y recueillait tous les officiers qui abandonnaient Charette et Sapinaud, et tâchait de s'enrichir de leurs dépouilles. Il avait à son quartier du Lavoir une espèce de cour composée d'émigrés et d'officiers. Il enrôlait des hommes et levait des contributions sous prétexte d'organiser les gardes territoriales. Hoche l'observait avec une grande attention, le res-

serrait toujours davantage par des camps retranchés, et le menaçait d'un désarmement prochain, au premier sujet de mécontentement. Une expédition que Hoche ordonna dans le Loroux, pays qui avait une sorte d'existence indépendante, sans obéir ni à la république ni à aucun chef, frappa Stofflet d'épouvante. Hoche fit faire cette expédition pour se procurer les vins, les blés dont le Loroux abondait, et dont la ville de Nantes était entièrement dépourvue. Stofflet s'effraya, et demanda une entrevue à Hoche. Il voulait protester de sa fidélité au traité, intercéder pour Sapinaud et pour les chouans, se faire en quelque sorte l'intermédiaire d'une nouvelle pacification, et s'assurer par ce moyen une continuation d'influence. Il voulait aussi deviner les intentions de Hoche à son égard. Hoche lui exprima les griefs de la république; il lui signifia que s'il donnait asile à tous les brigands, que s'il continuait à lever de l'argent et des hommes, que s'il voulait être autre chose que le chef temporaire de la police de l'Anjou, et jouer le rôle de prince, il allait l'enlever sur-le-champ et désarmer ensuite sa province. Stofflet promit la plus grande soumission, et se retira fort effrayé sur son avenir.

Hoche avait, dans le moment, des difficultés bien plus grandes à surmonter. Il avait attiré à son armée une partie des deux armées de Brest et de Cherbourg. Le danger imminent d'un débarquement lui avait valu ces renforts, qui avaient porté à quarante-quatre mille hommes les troupes réunies dans la Vendée. Les généraux commandant les armées de Brest et de Cherbourg réclamaient maintenant les troupes qu'ils avaient prêtées, et le directoire paraissait approuver leurs réclamations. Hoche écrivait que l'opération qu'il venait de commencer était des plus importantes; que si on lui enlevait les troupes qu'il avait disposées en réseau autour du Marais, la soumission du pays de Charette et la destruction de ce chef, qui étaient fort prochaines, allaient être ajournées indéfiniment; qu'il valait bien mieux finir ce qui était si avancé, avant de passer ailleurs; qu'il s'empresserait ensuite de rendre les troupes qu'il avait empruntées, et fournirait même les siennes au général commandant en Bretagne, pour y appliquer les procédés dont on sentait déjà l'heureux effet dans la Vendée. Le gouvernement, qui était frappé des raisons de Hoche, et qui avait une grande confiance en lui, l'appela à Paris, avec l'intention d'approuver tous ses plans, et de lui donner le commandement des trois armées de la Vendée, de Brest et de Cherbourg. Il y fut appelé à la fin de frimaire pour venir concerter avec le Directoire les opérations qui devaient mettre fin à la plus calamiteuse de toutes les guerres.

Ainsi s'acheva la campagne de 1795. La prise de Luxembourg, le passage du Rhin, les victoires aux Pyrénées, suivies de la paix avec l'Espagne, la destruction de l'armée émigrée à Quiberon, en signalèrent le commencement et le milieu. La fin fut moins heureuse. Le retour des armées sur le Rhin, la perte des lignes de Mayence et d'une partie de territoire au pied des Vosges, vinrent obscurcir un moment l'éclat de nos triomphes. Mais la victoire de Loano, en nous ouvrant les portes de l'Italie, rétablit la supériorité de nos armes; et les travaux de Hoche dans l'Ouest commencèrent la véritable pacification de la Vendée, si souvent et si vainement annoncée.

La coalition, réduite à l'Angleterre et à l'Autriche, à quelques princes d'Allemagne et d'Italie, était au terme de ses efforts, et aurait demandé la paix, sans les dernières victoires sur le Rhin. On fit à Clerfayt une réputation immense, et l'on sembla croire que la prochaine campagne s'ouvrirait au sein de nos provinces du Rhin.

Pitt, qui avait besoin de subsides, convoqua un second parlement en automne pour exiger de nouveaux sacrifices. Le peuple de Londres invoquait toujours la paix avec la même obstination. La société dite de correspondance s'était assemblée en plein air, et avait voté les adresses les plus hardies et les plus menaçantes contre le système de la guerre, et pour la réforme parlementaire. Quand le roi se rendit au parlement, sa voiture fut assaillie de coups de pierres, les glaces en furent brisées, on crut même qu'un coup de fusil à vent avait été tiré. Pitt, tra-

versant Londres à cheval, fut reconnu par le peuple, poursuivi jusqu'à son hôtel, et couvert de boue. Fox, Sheridan, plus éloquents qu'ils n'avaient jamais été, avaient des comptes rigoureux à demander. La Hollande conquise, les Pays-Bas incorporés à la république française, leur conquête rendue définitive en quelque sorte par la prise de Luxembourg, des sommes énormes dépensées dans la Vendée, et de malheureux Français exposés inutilement à être fusillés, étaient de graves sujets d'accusation contre l'habileté et la politique du ministère. L'expédition de Quiberon surtout excita une indignation générale. Pitt voulut s'excuser en disant que le sang anglais n'avait pas coulé : « Oui, repartit Sheridan avec une énergie qu'il est difficile de traduire, oui, le sang anglais n'a pas coulé, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores. » Pitt, aussi impassible qu'à l'ordinaire, appela tous les événements de l'année des malheurs auxquels on doit être préparé quand on court la chance des armes ; mais il fit valoir beaucoup les dernières victoires de l'Autriche sur le Rhin ; il exagéra beaucoup leur importance, et les facilités qu'elles venaient de procurer pour traiter avec la France. Comme d'usage, il soutint que notre république touchait au terme de sa puissance ; qu'une banqueroute inévitable allait la jeter dans une confusion et une impuissance complètes ; qu'on avait gagné, en soutenant la guerre pendant une année de plus, de réduire l'ennemi commun à l'extrémité. Il promit solennellement que si le gouvernement français paraissait s'établir et prendre une forme régulière, on saisirait la première ouverture pour négocier. Il demanda ensuite un nouvel emprunt de trois millions sterling, et des lois répressives contre la presse et contre les sociétés politiques, auxquelles il attribuait les outrages faits au roi et à lui-même. L'opposition lui répondit que les prétendues victoires sur le Rhin étaient de quelques jours ; que des défaites en Italie venaient de détruire l'effet des avantages obtenus en Allemagne ; que cette république, toujours réduite aux abois, renaissait plus forte à l'ouverture de chaque campagne ; que les assignats étaient depuis longtemps perdus, qu'ils avaient achevé leur service, que les ressources de la France étaient ailleurs, et que si du reste elle s'épuisait, la Grande-Bretagne s'épuisait bien plus vite qu'elle ; que la dette, tous les jours accrue, était accablante, et menaçait d'écraser bientôt les trois royaumes. Quant aux lois sur la presse et sur les sociétés politiques, Fox, dans un transport d'indignation, déclara que, si elles étaient adoptées, il ne restait plus d'autre ressource au peuple anglais que la résistance, et qu'il regardait la résistance non plus comme une question de droit, mais de prudence. Cette proclamation du droit d'insurrection excita un grand tumulte, qui se termina par l'adoption des demandes de Pitt ; il obtint le nouvel emprunt, les mesures répressives, et promit d'ouvrir au plus tôt une négociation. La session du parlement fut prorogée au 2 février 1796 (13 pluviôse an IV).

Pitt ne songeait point du tout à la paix. Il ne voulait faire que des démonstrations, pour satisfaire l'opinion et hâter le succès de son emprunt. La possession des Pays-Bas par la France lui rendait toute idée de paix insupportable. Il se promit, en effet, de saisir un moment pour ouvrir une négociation simulée, et offrir des conditions inadmissibles.

L'Autriche, pour satisfaire l'Empire, qui réclamait la paix, avait fait faire des ouvertures par le Danemark. Cette puissance avait demandé, de la part de l'Autriche, au gouvernement français la formation d'un congrès européen ; à quoi le gouvernement français avait répondu avec raison qu'un congrès rendrait toute négociation impossible, parce qu'il faudrait concilier trop d'intérêts ; que si l'Autriche voulait la paix, elle n'avait qu'à en faire la proposition directe ; que la France voulait traiter individuellement avec tous ses ennemis, et s'entendre avec eux sans intermédiaire. Cette réponse était juste ; car un congrès compliquait la paix avec l'Autriche de la paix avec l'Angleterre et l'Empire, et la rendait impossible. Du reste, l'Autriche ne désirait pas d'autre réponse ; car elle ne voulait pas négocier. Elle avait trop perdu, et ses derniers succès lui faisaient trop espérer, pour qu'elle consentît à déposer les armes ; elle tâcha de rendre le courage au roi de

Piémont, épouvanté de la victoire de Loano, et lui promit, pour la campagne suivante, une armée nombreuse et un autre général. Les honneurs du triomphe furent décernés à Clerfayt à son entrée à Vienne ; sa voiture fut traînée par le peuple, et les faveurs de la cour vinrent se joindre aux démonstrations de l'enthousiasme populaire.

Ainsi s'acheva, pour toute l'Europe, la quatrième campagne de cette guerre mémorable.

FIN DU LIVRE TRENTE ET UNIÈME.



Bataille de Loano. (Page 331.)

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

PACIFICATION DE LA VENDÉE.

Continuation des travaux administratifs du Directoire. — Les partis se prononcent dans le sein du Corps législatif. — Institution d'une fête anniversaire du 21 janvier. — Retour de l'ex-ministre de la guerre Beurnonville, et des représentants Quinette, Camus, Bancal, Lamarque et Drouet, livrés à l'ennemi par Dumouriez. — Mécontentement des jacobins. — Journal de Babeuf. — Institution du ministère de la police. — Nouvelles mœurs. — Embarras financiers; création des mandats. — Conspiration de Babeuf. — Situation militaire. Plans du Directoire. Pacification de la Vendée; mort de Stofflet et de Charette.

Le gouvernement républicain était rassuré et affermi par les événements qui venaient de terminer la campagne. La Convention, en réunissant la Belgique à la France, et en la comprenant dans le territoire constitutionnel, avait imposé à ses successeurs l'obligation de ne pactiser avec l'ennemi qu'à la condition de la ligne du Rhin. Il fallait de nouveaux efforts, il fallait une nouvelle campagne, plus décisive que les précédentes, pour contraindre la maison d'Autriche et l'Angleterre à consentir à notre agrandissement. Pour parvenir à ce but, le Directoire travaillait avec énergie à compléter les armées, à

rétablir les finances et à réprimer les factions.

Il mettait le plus grand soin à l'exécution des lois relatives aux jeunes réquisitionnaires, et les obligeait à rejoindre les armées avec la dernière rigueur. Il avait fait annuler tous les genres d'exceptions, et avait formé dans chaque canton des commissions de médecins pour juger les cas d'infirmité. Une foule de jeunes gens s'étaient fourrés dans les administrations, où ils pillaient la république et montraient le plus mauvais esprit. Les ordres les plus sévères furent donnés pour ne souffrir dans les bureaux que des hommes qui n'appartinssent pas à la réquisition. Les finances attiraient surtout l'attention du Directoire; il faisait percevoir l'emprunt forcé de 600 millions avec une extrême activité. Mais il fallait attendre les rentrées de cet emprunt, l'aliénation du produit des forêts nationales, la vente des biens de trois cents arpents, la perception des contributions arriérées, et, en attendant, il fallait pourtant suffire aux dépenses qui malheureusement se présentaient toutes à la fois, parce que l'installation du gouvernement nouveau était l'époque à laquelle on avait ajourné toutes les liquidations, et parce que l'hiver était le moment destiné aux préparatifs de campagne. Pour devancer l'époque de toutes ces rentrées, le Directoire avait été obligé d'user de la ressource qu'on avait tenu à lui laisser, celle des assignats. Mais il en avait déjà émis en un mois près de 12 ou 15 milliards, pour se procurer quelques millions en numéraire; et il était déjà arrivé au point de ne pouvoir les faire accepter nulle part. Il imagina d'émettre un papier courant et à prochaine échéance, qui représentât les rentrées de l'année, comme on fait en Angleterre avec les bons de l'échiquier, et comme nous faisons aujourd'hui avec les bons royaux. Il émit en conséquence, sous le titre de rescriptions, des bons au porteur, payables à la trésorerie avec le numéraire qui allait rentrer incessamment, soit par l'emprunt forcé, qui, dans la Belgique, était exigible en numéraire, soit par les douanes, soit par suite des premiers traités conclus avec les compagnies qui se chargeraient de l'exploitation des forêts. Il émit d'abord pour 30 millions de ces rescriptions, et les porta bientôt à 60 en se servant du secours des banquiers.

Les compagnies financières n'étaient plus prohibées. Il songea à les employer pour la création d'une banque qui manquait au crédit, surtout dans un moment où l'on se figurait que le numéraire était sorti tout entier de France. Il forma une compagnie, et proposa de lui abandonner une certaine quantité de biens nationaux qui serviraient de capital à une banque. Cette banque devait émettre des billets, qui auraient des terres pour gage, et qui seraient payables à vue, comme tous les billets de banque. Elle devait en prêter à l'État pour une somme proportionnée à la quantité des biens donnés en gage. C'était, comme on le voit, une autre manière de tirer sur la valeur des biens nationaux; au lieu d'employer le moyen des assignats, on employait celui des billets de banque.

Le succès était peu probable; mais, dans sa situation malheureuse, le gouvernement usait de tout, et il avait raison de le faire. Son opération la plus méritoire fut de supprimer les rations, et de rendre les subsistances au commerce libre. On a vu quels efforts il en coûtait au gouvernement pour se charger lui-même de faire arriver les grains à Paris, et quelle dépense il en résultait pour le trésor, qui payait les grains en valeur réelle, et qui les donnait au peuple de la capitale pour des valeurs nominales. Il rentrait à peine la deux-centième partie de la dépense, et ainsi, à très-peu de chose près, la république nourrissait la population de Paris.

Le nouveau ministre de l'intérieur, Benezech, qui avait senti l'inconvénient de ce système, et qui croyait que les circonstances permettaient d'y renoncer, conseilla au Directoire d'en avoir le courage. Le commerce commençait à se rétablir; les grains reparaissaient dans la circulation; le peuple se faisait payer ses salaires en numéraire; et il pouvait dès lors atteindre au prix du pain, qui, en numéraire, était modique. En conséquence, le ministre Benezech proposa au Directoire de supprimer les distributions de rations, qui ne se payaient qu'en assignats, de ne les conserver qu'aux indigents, ou aux rentiers et aux fonctionnaires publics dont le revenu annuel

ne s'élevait pas au-dessus de mille écus. Excepté ces trois classes, toutes les autres devaient se pourvoir chez les boulangers par la voie du commerce libre.

Cette mesure était hardie, et exigeait un véritable courage. Le Directoire la mit sur-le-champ à exécution, sans craindre les fureurs qu'elle pouvait exciter chez le peuple, et les moyens de troubles qu'elle pouvait fournir aux deux factions conjurées contre le repos de la république.

Outre ces mesures, il en imagina d'autres qui ne devaient pas moins blesser les intérêts, mais qui étaient aussi nécessaires. Ce qui manquait surtout aux armées, ce qui leur manque toujours après de longues guerres, ce sont les chevaux. Le Directoire demanda aux deux Conseils l'autorisation de lever tous les chevaux de luxe, et de prendre, en le payant, le trentième cheval de labour et de roulage. Le récépissé du cheval devait être pris en payement des impôts. Cette mesure, quoique dure, était indispensable, et fut adoptée.

Les deux Conseils secondaient le Directoire, et montraient le même esprit, sauf l'opposition toujours mesurée de la minorité. Quelques discussions s'y étaient élevées sur la vérification des pouvoirs, sur la loi du 3 brumaire, sur les successions des émigrés, sur les prêtres, sur les événements du Midi, et les partis avaient commencé à se prononcer.

La vérification des pouvoirs ayant été renvoyée à une commission qui avait de nombreux renseignements à prendre, relativement aux membres dont l'éligibilité pouvait être contestée, son rapport ne put être fait que fort tard, et après plus de deux mois de législature. Il donna lieu à beaucoup de contestations sur l'application de la loi du 3 brumaire. Cette loi, comme on sait, amnistiait tous les délits commis pendant la révolution, excepté les délits relatifs au 13 vendémiaire; elle excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés, et les individus qui, dans les assemblées électorales, s'étaient mis en rébellion contre les décrets des 5 et 13 fructidor. Elle avait été le dernier acte d'énergie du parti conventionnel, et elle blessait singulièrement les esprits modérés, et les contre-révolutionnaires qui se cachaient derrière eux. Il fallait l'appliquer à plusieurs députés, et notamment à un nommé Job Aymé, député de la Drôme, qui avait soulevé l'assemblée électorale de son département, et que l'on accusait d'appartenir aux compagnies de Jéhu. Un membre des Cinq-Cents osa demander l'abrogation de la loi même. Cette proposition fit sortir tous les partis de la réserve qu'ils avaient observée jusque-là. Une dispute, semblable à celle qui divisèrent si souvent la Convention, s'éleva dans les Cinq-Cents. Louvet, toujours fidèle à la cause révolutionnaire, s'élança à la tribune pour défendre la loi. Tallien, qui jouait un rôle si grand depuis le 9 thermidor, et que le défaut de considération personnelle avait empêché d'arriver au Directoire, Tallien se montra ici le constant défenseur de la révolution, et prononça un discours qui fit une grande sensation. On avait rappelé les circonstances dans lesquelles la loi de brumaire fut rendue; on avait paru insinuer qu'elle était un abus de la victoire de vendémiaire à l'égard des vaincus; on avait beaucoup parlé des jacobins et de leur nouvelle audace. « Qu'on cesse de nous « effrayer, s'écria Tallien, en parlant de terreur, en rappelant des époques toutes différentes de celles d'aujourd'hui, en nous faisant craindre leur retour. Certes, les temps « sont bien changés : aux époques dont on « affecte de nous entretenir, les royalistes ne « levaient pas une tête audacieuse; les prêtres fanatiques, les émigrés rentrés n'étaient « pas protégés; les chefs de chouans n'étaient « point acquittés. Pourquoi donc comparer « des circonstances qui n'ont rien de commun? Il est trop évident qu'on veut faire « le procès au 13 vendémiaire, aux mesures « qui ont suivi cette journée mémorable, aux « hommes qui, dans ces grands périls, ont « sauvé la république. Eh bien, que nos ennemis montent à cette tribune; les amis de « la république nous y défendront. Ceux « mêmes qui, dans ces désastreuses circonstances, ont poussé devant les canons une « multitude égarée, voudraient nous reprocher les efforts qu'il nous a fallu faire pour « la repousser; ils voudraient faire révoquer « les mesures que le danger le plus pressant « vous a forcés de prendre; mais non, ils ne

« réussiront pas! la loi du 3 brumaire, la « plus importante de ces mesures, sera main- « tenue par vous, car elle est nécessaire à la « Constitution, et certainement vous voulez « maintenir la Constitution. » — « Oui, oui, nous le voulons! » s'écrièrent une foule de voix. Tallien proposa ensuite l'exclusion de Job Aymé. Plusieurs membres du nouveau tiers voulurent combattre cette exclusion. La discussion devint des plus vives ; la loi du 3 brumaire fut de nouveau sanctionnée ; Job Aymé fut exclu, et l'on continua de rechercher ceux des membres du nouveau tiers auxquels les mêmes dispositions étaient applicables.

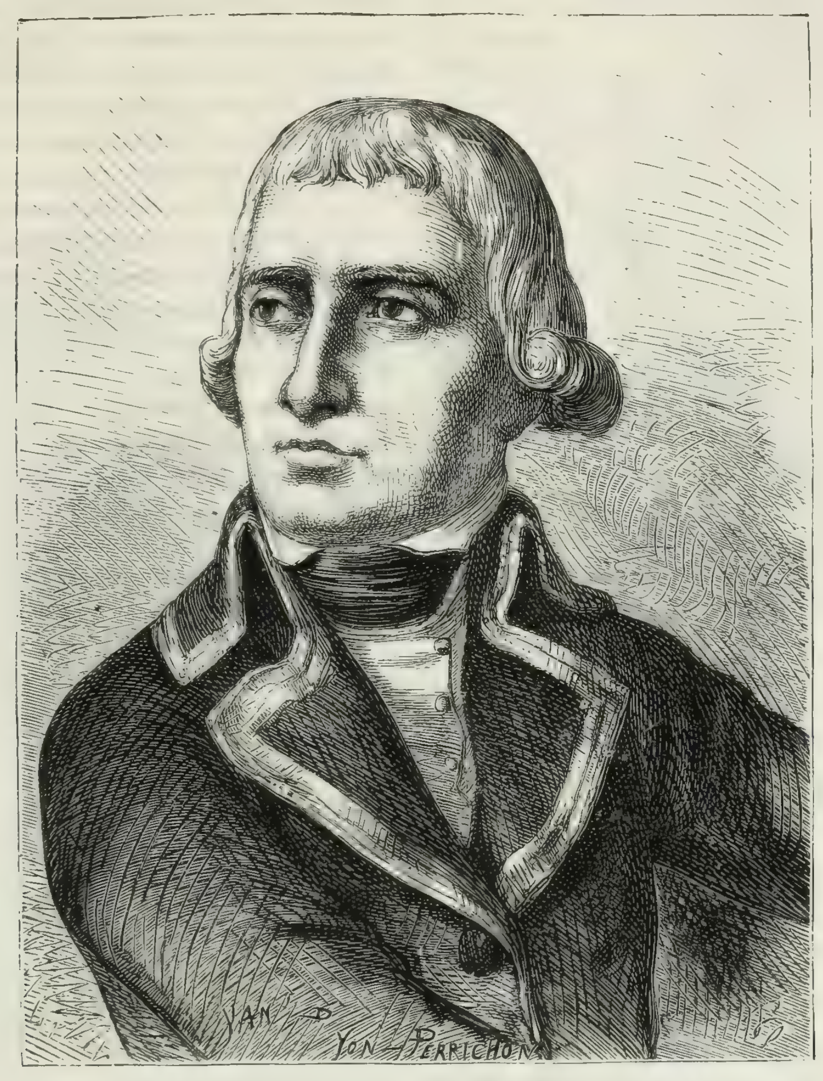
Il fut ensuite question des émigrés, et de leurs droits à des successions non encore ouvertes. Une loi de la Convention, pour empêcher que les émigrés ne reçussent des secours, saisissait leurs patrimoines, et déclarait les successions auxquelles ils avaient droit ouvertes par avance et acquises à la république. En conséquence le séquestre avait été mis sur les biens des parents des émigrés. Une résolution fut proposée aux Cinq-Cents pour autoriser le partage, et le prélèvement de la part acquise aux émigrés, afin de lever le séquestre. Une opposition assez vive s'éleva dans le nouveau tiers. On voulut combattre cette mesure, qui était toute révolutionnaire, par des raisons tirées du droit ordinaire; on prétendit qu'il y avait violation de la propriété. Cependant cette résolution fut adoptée.

Aux Anciens, il n'en fut pas de même. Ce Conseil par l'âge de ses membres, par son rôle d'examinateur suprême, avait plus de mesure que celui des Cinq-Cents. Il en partageait moins les passions opposées ; il était moins révolutionnaire que la majorité, et beaucoup plus que la minorité. Comme tout corps intermédiaire, il avait un esprit moyen, et il rejeta la mesure, parce qu'elle entraînait l'exécution d'une loi qu'il regardait comme injuste. Les Conseils décrétèrent ensuite que le Directoire serait juge suprême des demandes en radiation de la liste des émigrés. Ils renouvelèrent toutes les lois contre les prêtres qui n'avaient pas prêté le serment, ou qui l'avaient rétracté, et contre ceux que les administrations des départements avaient condamnés à la déportation. Ils décrétèrent que ces prêtres seraient traités comme émigrés rentrés s'ils reparaissaient sur le territoire. Ils consentirent seulement à mettre en reclusion ceux qui étaient infirmes et qui ne pouvaient s'expatrier.

Un sujet agita beaucoup les Conseils, et y provoqua une explosion. Fréron continuait sa mission dans le Midi, et y composait les administrations et les tribunaux de révolutionnaires ardents. Les membres des compagnies de Jéhu, les contre-révolutionnaires de toute espèce, qui avaient assassiné depuis le 9 thermidor, se voyaient à leur tour exposés à de nouvelles représailles, et jetaient les hauts cris. Le député Siméon avait déjà élevé des réclamations mesurées. Le député Jourdan d'Aubagne, homme ardent, l'ex-girondin Isnard, élevèrent aux Cinq-Cents des réclamations violentes, et remplirent plusieurs séances de leurs déclamations. Les deux partis en vinrent aux mains. Jourdan et Talot se prirent de querelle dans la séance même, et se permirent presque des voies de fait. Leurs collègues intervinrent et les séparèrent. On nomma une commission pour faire un rapport sur l'état du Midi.

Ces différentes scènes portèrent les partis à se prononcer davantage. La majorité était grande dans les Conseils, et tout acquise au Directoire. La minorité, quoique annulée, devenait chaque jour plus hardie, et montrait ouvertement son esprit de réaction. C'était la continuation du même esprit qui s'était manifesté depuis le 9 thermidor, et qui d'abord avait attaqué justement les excès de la terreur, mais qui, de jour en jour plus sévère et plus passionné, finissait par faire le procès à la révolution tout entière. Quelques membres des deux tiers conventionnels votaient avec la minorité, et quelques membres du nouveau tiers avec la majorité.

Les conventionnels saisirent l'occasion qu'allait leur fournir l'anniversaire du 21 janvier, pour mettre leurs collègues suspects de royalisme à une pénible épreuve. Ils proposèrent une fête, pour célébrer, tous les 21 janvier, la mort du dernier roi, et ils firent décider que, ce jour, chaque membre des deux Conseils et du Directoire prêterait serment de haine à la royauté. Cette formalité du serment, si souvent employée par les partis, n'a



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Serrurier.

jamais pu être regardée comme une garantie; elle n'a jamais été qu'une vexation des vainqueurs, qui ont voulu se donner le plaisir de forcer les vaincus au parjure. Le projet fut adopté par les deux Conseils. Les conventionnels attendaient avec impatience la séance du 1ᵉʳ pluviôse an IV (21 janvier), pour voir défiler à la tribune leurs collègues du nouveau tiers. Chaque Conseil siégea ce jour-là avec un grand appareil. Une fête était préparée dans Paris; le Directoire et toutes les autorités devaient y assister. Quand il fallut prononcer le serment, quelques-uns des nouveaux élus parurent embarrassés. L'ex-constituant Dupont (de Nemours), qui était membre des Anciens, qui conservait dans un âge avancé une grande vivacité d'humeur, et montrait l'opposition la plus hardie au gouvernement actuel, Dupont (de Nemours) laissa voir quelque dépit, et en prononçant les mots, *je jure haine à la royauté*, ajouta ceux-ci, *et à toute espèce de tyrannie*. C'était une manière de se venger, et de jurer haine au Directoire sous des mots détournés. Une grande rumeur s'éleva, et l'on obligea Dupont (de Nemours) à s'en tenir à la formule officielle. Aux Cinq-

Cents, un nommé André voulut recourir aux mêmes expressions que Dupont (de Nemours); mais on le rappela de même à la formule. Le président du Directoire prononça un discours énergique, et le gouvernement entier fit ainsi la profession de foi la plus révolutionnaire.

A cette époque arrivèrent les députés qui avaient été échangés contre la fille de Louis XVI. C'étaient Quinette, Bancal, Camus, Lamarque, Drouet et l'ex-ministre de la guerre Beurnonville. Ils firent le rapport de leur captivité; on l'écouta avec une vive indignation, on leur donna de justes marques d'intérêt, et ils prirent, au milieu de la satisfaction générale, la place que la Convention leur avait assurée dans les Conseils. Il avait été décrété, en effet, qu'ils seraient de droit membres du corps législatif.

Ainsi marchaient le gouvernement et les partis pendant l'hiver de l'an IV (1795 à 1796).

La France, qui souhaitait un gouvernement et le rétablissement des lois, commençait à goûter le nouvel état de choses, et l'aurait même approuvé tout à fait sans les efforts qu'on exigeait d'elle pour le salut de la république. L'exécution rigoureuse des lois sur la réquisition, l'emprunt forcé, la levée du trentième cheval, l'état misérable des rentiers payés en assignats, étaient de graves sujets de plaintes; sans tous ces motifs, elle aurait trouvé le nouveau gouvernement excellent. Il n'y a que l'élite d'une nation qui soit sensible à la gloire, à la liberté, aux idées nobles et généreuses, et qui consente à leur faire des sacrifices. La masse veut du repos, et demande à faire le moins de sacrifices possible. Il est des moments où cette masse entière se réveille, mue de passions grandes et profondes : on le vit, en 1789, quand il avait fallu conquérir la liberté, et en 1793, quand il avait fallu la défendre. Mais, épuisée par ces efforts, la grande majorité de la France n'en voulait plus faire. Il fallait un gouvernement habile et vigoureux pour obtenir d'elle les ressources nécessaires au salut de la république. Heureusement la jeunesse, toujours prête à une vie aventurière, présentait de grandes ressources pour recruter les armées. Elle montrait d'abord beaucoup de répugnance à quitter ses foyers; mais elle cédait après quelque résistance. Transportée dans les camps, elle prenait un goût décidé pour la guerre, et y faisait des prodiges de valeur. Les contribuables, dont on exigeait des sacrifices d'argent, étaient bien plus difficiles à soumettre et à concilier au gouvernement.

Les ennemis de la révolution prenaient texte des sacrifices nouveaux imposés à la France, et déclamaient dans leurs journaux contre la réquisition, l'emprunt forcé, la levée forcée des chevaux, l'état des finances, le malheur des rentiers, et la sévère exécution des lois à l'égard des émigrés et des prêtres. Ils affectaient de considérer le gouvernement comme étant encore un gouvernement révolutionnaire, et en ayant l'arbitraire et la violence. Suivant eux, on ne pouvait pas se fier encore à lui, et se livrer avec sécurité à l'avenir. Ils s'élevaient surtout contre le projet d'une nouvelle campagne; ils prétendaient qu'on sacrifiait le repos, la fortune, la vie des citoyens, à la folie des conquêtes, et semblaient fâchés que la révolution eût l'honneur de donner la Belgique à la France. Du reste, il n'était point étonnant, disaient-ils, que le gouvernement eût un pareil esprit et de tels projets, puisque le Directoire et les Conseils étaient remplis des membres d'une assemblée qui s'était souillée de tous les crimes.

Les patriotes, qui, en fait de reproches et de récriminations, n'étaient jamais en demeure, trouvaient au contraire le gouvernement trop faible, et se montraient déjà tout prêts à l'accuser de condescendance pour les contre-révolutionnaires. Suivant eux, on laissait rentrer les émigrés et les prêtres; on acquittait chaque jour les conspirateurs de vendémiaire; les jeunes gens de la réquisition n'étaient pas assez sévèrement ramenés aux armées; l'emprunt forcé était perçu avec mollesse. Ils désapprouvaient surtout le système financier qu'on semblait disposé à adopter. Déjà on a vu que l'idée de supprimer les assignats les avait irrités, et qu'ils avaient demandé sur-le-champ les moyens révolutionnaires qui, en 1793, ramenèrent le papier au pair. Le projet de recourir aux compagnies financières et d'établir une banque réveilla tous leurs préjugés. Le gouvernement allait,

disaient-ils, se remettre dans les mains des agioteurs ; il allait, en établissant une banque, ruiner les assignats, et détruire le papier-monnaie de la république, pour y substituer un papier privé de la création des agioteurs. La suppression des rations les indigna. Rendre les subsistances au commerce libre, ne plus nourrir la ville de Paris, était une attaque à la révolution : c'était vouloir affamer le peuple et le pousser au désespoir. Sur ce point, les journaux du royalisme semblèrent d'accord avec ceux du jacobinisme, et le ministre Benezech fut accablé d'invectives par tous les partis.

Une mesure mit le comble à la colère des patriotes contre le gouvernement. La loi du 3 brumaire, en amnistiant tous les faits relatifs à la révolution, exceptait cependant les crimes particuliers, comme vols et assassinats, lesquels étaient toujours passibles de l'application des lois. Ainsi les poursuites commencées pendant les derniers temps de la Convention contre les auteurs des massacres de septembre, furent continuées comme poursuites ordinaires contre l'assassinat. On jugeait en même temps les conspirateurs de vendémiaire, et ils étaient presque tous acquittés. L'instruction contre les auteurs de septembre était au contraire extrêmement rigoureuse. Les patriotes furent révoltés. Le nommé Babeuf, jacobin forcené, déjà enfermé en prairial, et qui se trouvait libre maintenant par l'effet de la loi d'amnistie, avait commencé un journal, à l'imitation de Marat, sous le titre de *Tribun du peuple*. On comprend ce que pouvait être l'imitation d'un modèle pareil. Plus violent que celui de Marat, le journal de Babeuf n'était pas cynique, mais plat. Ce que des circonstances extraordinaires avaient provoqué, était réduit ici en système, et soutenu avec une sottise et une frénésie encore inconnues. Quand des idées qui ont préoccupé les esprits touchent à leur fin, elles restent dans quelques têtes, et s'y changent en manie et en imbécillité. Babeuf était le chef d'une secte de malades qui soutenaient que le massacre de septembre avait été incomplet; qu'il faudrait le renouveler en le rendant général, pour qu'il fût définitif. Ils prêchaient publiquement la loi agraire, ce que les hébertistes eux-mêmes n'avaient pas osé, et se servaient d'un nouveau mot, le *bonheur commun*, pour exprimer le but de leur système. L'expression seule caractérisait en eux le dernier terme de l'absolutisme démagogique. On frémit en lisant les pages de Babeuf. Les esprits de bonne foi en eurent pitié ; les alarmistes feignirent de croire à l'approche d'une nouvelle terreur, et il est vrai de dire que les séances de la société du Panthéon fournissaient un prétexte spécieux à leurs craintes. C'est dans le vaste local de Sainte-Geneviève que les jacobins avaient recommencé leur club, comme nous l'avons dit. Plus nombreux que jamais, ils étaient près de quatre mille, vociférant à la fois, bien avant dans la nuit. Insensiblement ils avaient outre-passé la Constitution, et s'étaient donné tout ce qu'elle défendait, c'est-à-dire un bureau, un président et des brevets ; en un mot, ils avaient repris le caractère d'une assemblée politique. Là, ils déclamaient contre les émigrés et les prêtres, les agioteurs, les sangsues du peuple, les projets de banque, la suppression des rations, l'abolition des assignats, et les procédures instruites contre les patriotes.

Le Directoire, qui de jour en jour se sentait mieux établi, et redoutait moins la contre-révolution, commençait à rechercher l'approbation des esprits modérés et raisonnables. Il crut devoir sévir contre ce déchaînement de la faction jacobine. Il en avait les moyens dans la Constitution et dans les lois existantes; il résolut de les employer. D'abord, il fit saisir plusieurs numéros du journal de Babeuf, comme provoquant au renversement de la Constitution ; ensuite il fit fermer la société du Panthéon, et plusieurs autres formées par la jeunesse dorée, dans lesquelles on dansait et où on lisait les journaux ; ces dernières étaient situées au Palais-Royal et au boulevard des Italiens, sous le titre de *Société des Échecs*, *Salon des Princes*, *Salon des Arts*. Elles étaient peu redoutables, et ne furent comprises dans la mesure que pour montrer de l'impartialité. L'arrêté fut publié et exécuté le 8 ventôse (27 février 1796). Une résolution demandée aux Cinq-Cents ajouta une condition à toutes

celles que la Constitution imposait déjà aux sociétés populaires : elles ne purent être composées de plus de soixante membres.

Le ministre Benezech, accusé par les deux partis, voulut demander sa démission. Le Directoire refusa de l'accepter, et lui écrivit une lettre pour le féliciter de ses services. La lettre fut publiée. Le nouveau système des subsistances fut maintenu ; les indigents, les rentiers et les fonctionnaires publics qui n'avaient pas mille écus de revenu, obtinrent seuls des rations. On songea aussi aux malheureux rentiers, qui étaient toujours payés en papier. Les deux Conseils décrétèrent qu'ils recevraient dix capitaux pour un en assignats ; augmentation bien insuffisante, car les assignats n'avaient plus que la deux-centième partie de leur valeur.

Le directoire ajouta aux mesures qu'il venait de prendre celle de rappeler enfin les députés conventionnels en mission. Il les remplaça par des commissaires du gouvernement. Ces commissaires auprès des armées et des administrations représentaient le Directoire, et surveillaient l'exécution des lois. Ils n'avaient plus comme autrefois des pouvoirs illimités auprès des armées ; mais dans un cas pressant où le pouvoir du général était insuffisant, comme une réquisition de vivres ou de troupes, ils pouvaient prendre une décision d'urgence, qui était provisoirement exécutée, et soumise ensuite à l'approbation du Directoire. Des plaintes s'étant élevées contre beaucoup de fonctionnaires choisis par le Directoire dans le premier moment de son installation, il enjoignit à ses commissaires civils de les surveiller, de recueillir les plaintes qui s'élèveraient contre eux, et de lui désigner ceux dont le remplacement serait convenable.

Pour surveiller les factions, qui, obligées maintenant de se cacher, allaient agir dans l'ombre, le Directoire imagina la création d'un ministère spécial de la police.

La police est un objet important dans les temps de troubles. Les trois assemblées précédentes lui avaient consacré un comité nombreux ; le Directoire ne crut pas devoir la laisser dans les attributions accessoires du ministère de l'intérieur, et proposa aux deux Conseils d'ériger un ministère spécial. L'opposition prétendit que c'était une institution inquisitoriale, ce qui était vrai, et ce qui malheureusement était inhérent à un temps de factions, et surtout de factions obstinées et obligées de comploter secrètement. Le projet fut approuvé. On appela le député Cochon aux fonctions de ce nouveau ministère. Le Directoire aurait voulu encore des lois sur la liberté de la presse. La Constitution la déclarait illimitée, sauf les dispositions qui pourraient devenir nécessaires pour en réprimer les écarts. Les deux Conseils, après une discussion solennelle, rejetèrent tout projet de loi répressive. Les rôles furent encore intervertis dans cette discussion. Les partisans de la révolution, qui devaient être partisans de la liberté illimitée, demandaient des moyens de répression ; et l'opposition, dont la pensée secrète inclinait plutôt à la monarchie qu'à la république, vota pour la liberté illimitée ; tant les partis sont gouvernés par leur intérêt ! Du reste, la décision était sage. La presse peut être illimitée sans danger : il n'y a que la vérité de redoutable ; le faux est impuissant ; plus il s'exagère, plus il s'use. Il n'y a pas de gouvernement qui ait péri par le mensonge. Qu'importe qu'un Babeuf célébrât la loi agraire, qu'une *Quotidienne* rabaissât la grandeur de la révolution, calomniât ses héros, cherchât à relever les princes bannis ! le gouvernement n'avait qu'à laisser déclamer : huit jours d'exagération et de mensonge usent toutes les plumes des pamphlétaires et des libellistes. Mais il faut bien du temps et de la philosophie à ûn gouvernement pour qu'il admette ces vérités. Il n'était peut-être pas temps pour la Convention de les entendre. Le Directoire, qui était plus tranquille et plus assis, aurait dû commencer à les comprendre et à les pratiquer.

Les dernières mesures du Directoire, telles que la clôture de la société du Panthéon, le refus d'accepter la démission du ministre Benezech, le rappel des conventionnels en mission, le changement de certains fonctionnaires, produisirent le meilleur effet ; elles rassurèrent ceux qui craignaient véritablement la terreur, condamnèrent au silence ceux qui affectaient de la craindre, et satis-



Hoche fait enlever les bestiaux des Vendéens. (Page 335.)

firent les esprits sages qui voulaient que le gouvernement se plaçât au-dessus de tous les partis. La suite, l'activité des travaux du Directoire, ne contribuèrent pas moins que tout le reste à lui concilier l'estime. On commençait à espérer le repos et à supposer de la durée au régime actuel. Les cinq directeurs s'étaient entourés d'un certain appareil. Barras, homme de plaisir, faisait les honneurs du Luxembourg. C'est lui, en quelque sorte, qui représentait pour ses collègues. La société avait à peu près le même aspect que l'année précédente; elle présentait un mélange singulier de conditions, une grande liberté de mœurs, un goût effréné pour les plaisirs, un luxe extraordinaire. Les salons du directeur étaient pleins de généraux dont l'éducation et la fortune s'étaient faites en deux ans, de fournisseurs et de gens d'affaires qui s'étaient enrichis par les spéculations et les rapines, d'exilés qui rentraient et cherchaient à se rattacher au gouvernement, d'hommes à grands talents, qui, commençant à croire à la république, désiraient y prendre place, d'intrigants enfin qui couraient après la faveur. Des femmes de toute origine venaient déployer leurs charmes dans ces salons, et user de leur influence, dans un moment où tout était à demander et à obtenir. Si quelquefois les manières manquaient de cette décence et de cette dignité dont on fait tant de cas en France, et qui sont le fruit d'une société polie, tranquille et exclusive, il y régnait une extrême liberté d'esprit et cette grande abondance d'idées positives que suggèrent la vue et la pratique des grandes choses. Les hommes qui composaient cette société étaient affranchis de toute espèce de routine; ils ne répétaient pas d'insignifiantes traditions; ce qu'ils savaient ils l'avaient appris par leur propre expérience. Ils avaient vu les plus grands événements de l'histoire, ils y avaient pris, ils y prenaient part encore; et il est aisé de se figurer ce qu'un tel spec-

tacle devait réveiller d'idées chez des esprits jeunes, ambitieux et pleins d'espérance. Là brillait au premier rang le jeune Hoche, qui, de simple soldat aux gardes françaises, était devenu en une campagne général en chef, et s'était donné en deux ans l'éducation la plus soignée. Beau, plein de politesse, renommé comme un des premiers capitaines de son temps, et âgé à peine de 27 ans, il était l'espoir des républicains, et l'idole de ces femmes éprises de la beauté, du talent et de la gloire. A côté de lui on remarquait déjà le jeune Bonaparte, qui n'avait point encore de renommée, mais dont les services à Toulon et au 13 vendémiaire étaient connus, dont le caractère et la personne étonnaient par leur singularité, et dont l'esprit était frappant d'originalité et de vigueur. Dans cette société où madame Tallien étalait sa beauté, madame Beauharnais sa grâce, madame de Staël déployait tout l'éclat de son esprit, agrandi par les circonstances et la liberté.

Ces jeunes hommes appelés à dominer dans l'État choisissaient leurs épouses quelquefois parmi des femmes d'ancienne condition, qui se trouvaient honorées de leur choix, quelquefois dans les familles des enrichis du temps, qui voulaient ennoblir la fortune par la réputation. Bonaparte venait d'épouser la veuve de l'infortuné général Beauharnais. Chacun songeait à faire sa destinée, et la prévoyait grande. Une foule de carrières étaient ouvertes. La guerre sur le continent, la guerre sur la mer, la tribune, les magistratures, une grande république, en un mot, à défendre et à gouverner, c'étaient là de grands buts, dignes d'enflammer les esprits! Le gouvernement avait fait récemment une acquisition précieuse, celle d'un écrivain ingénieux et profond, qui consacrait son jeune talent à concilier les esprits à la nouvelle république. M. Benjamin Constant venait de publier une brochure intitulée : *De la force du gouvernement*, qui avait produit une grande sensation. Il y démontrait la nécessité de se rattacher à un gouvernement qui était le seul espoir de la France et de tous les partis.

C'était toujours le soin des finances qui occupait le plus le gouvernement. Les dernières mesures n'étaient qu'un ajournement de la difficulté. On avait donné au gouvernement une certaine quantité de biens à vendre, la faculté d'engager les grandes forêts, l'emprunt forcé, et on lui avait laissé la planche aux assignats comme ressource extrême. Pour devancer le produit de ces différentes ressources, il avait, comme on a vu, créé 60 millions de rescriptions, espèce de bons de l'Échiquier, ou de bons royaux, acquittables avec le premier numéraire qui rentrerait dans les caisses. Mais ces rescriptions n'avaient obtenu cours que très-difficilement. Les banquiers réunis pour concerter un projet de banque territoriale fondée sur les biens nationaux, s'étaient retirés en entendant les cris poussés par les patriotes contre les agioteurs et les traitants. L'emprunt forcé se percevait beaucoup plus lentement qu'on ne l'avait cru. La répartition portait sur des bases extrêmement arbitraires, puisque l'emprunt devait être frappé sur les classes les plus aisées; chacun réclamait, et chaque part de l'emprunt à percevoir occasionnait une contestation aux percepteurs. A peine un tiers était rentré en deux mois. Quelques millions en numéraire et quelques milliards en papier avaient été perçus. Dans l'insuffisance de cette ressource, on avait eu encore recours au moyen extrême, laissé au gouvernement pour suppléer à tous les autres, la planche aux assignats. Les émissions avaient été portées, depuis les deux derniers mois, à la somme inouïe de 45 milliards : 20 milliards avaient à peine fourni 100 millions, car les assignats ne valaient plus que le deux-centième de leur titre. Décidément le public n'en voulait plus du tout, car ils n'étaient plus bons à rien. Ils ne pouvaient servir au remboursement des créances, qui était suspendu; ils ne pouvaient solder que la moitié des fermages et de l'impôt, car l'autre moitié se payait en nature ; ils étaient refusés dans les marchés ou reçus d'après leur valeur réduite; enfin, on ne les prenait dans la vente des biens qu'au taux même des marchés, les enchères faisant toujours monter l'offre à proportion de l'avilissement du papier. On n'en pouvait donc faire aucun emploi capable de leur donner quelque valeur. Une émission dont on ne connaissait pas le terme fai-

sait prévoir encore des chiffres extraordinaires qui rendraient les sommes les plus modiques. Les milliards signifiaient tout au plus des millions. Cette chute, dont nous avons parlé lorsqu'on refusa d'interdire les enchères dans la vente des biens[1], était réalisée.

Les esprits dans lesquels la révolution avait laissé ses préjugés, car tous les systèmes et toutes les puissances en laissent, voulaient qu'on relevât les assignats, en affectant une grande quantité de biens à leur hypothèque et en employant des mesures violentes pour les faire circuler. Mais il n'y a rien au monde de plus impossible à rétablir que la réputation d'une monnaie : il fallait donc renoncer aux assignats.

On se demande pourquoi on n'abolissait pas tout de suite le papier-monnaie, en le réduisant à sa valeur réelle, qui était de 200 millions au plus, et en exigeant le payement des impôts et des biens nationaux, soit en numéraire, soit en assignats au cours? Le numéraire en effet reparaissait, et avec quelque abondance, surtout dans les provinces : ainsi c'était une véritable erreur que de craindre sa rareté ; car le papier comptait pour 200 millions dans la circulation ; mais une autre raison empêcha de renoncer au papier-monnaie. La seule richesse, il faut le dire toujours, consistait dans les biens nationaux. Leur vente ne paraissait ni assurée ni prochaine. Ne pouvant donc attendre que leur valeur vînt spontanément au trésor par les ventes, il fallait la présenter d'avance en papier, et l'émettre pour la retirer ensuite ; en un mot, il fallait dépenser le prix avant de l'avoir reçu. Cette nécessité de dépenser avant d'avoir vendu fit songer à la création d'un nouveau papier.

Les cédules, qui étaient une hypothèque spéciale sur chaque bien, entraînaient de longs délais, car il fallait qu'elles portassent l'énonciation de chaque domaine ; d'ailleurs elles dépendaient de la volonté du preneur, et ne levaient pas la véritable difficulté. On imagina un papier qui, sous le nom de mandats, représentait une valeur fixe de biens. Tout domaine devait être délivré sans enchère, et sur simple procès-verbal, pour prix en mandats égal à celui de 1790 (vingt-deux fois le revenu). On devait créer 2 milliards 400 millions de ces mandats, et leur affecter sur-le-champ 2 milliards 400 millions de biens, estimation de 1790. Ainsi, ces mandats ne pouvaient subir d'autre variation que celle des biens eux-mêmes, puisqu'ils en représentaient une quantité fixe. Ils ne pouvaient pas, à la vérité, se trouver au pair de l'argent, car les biens ne valaient pas ce qu'ils valaient en 1790 ; mais ils devaient avoir la valeur même des biens.

On résolut d'employer une partie de ces mandats à retirer les assignats. La planche des assignats fut brisée le 30 pluviôse an IV (19 février). 45 milliards 500 millions avaient été émis. Par les différentes rentrées, soit de l'emprunt, soit de l'arriéré, la quantité circulante avait été réduite à 36 milliards, et devait l'être bientôt à 24. Ces 24 milliards, en les réduisant au trentième, représentaient 800 millions : on décréta qu'ils seraient échangés contre 800 millions de mandats, ce qui était une liquidation de l'assignat au trentième de sa valeur nominale ; 400 millions de mandats devaient être émis en outre pour le service public, et les 1200 millions restants enfermés dans la caisse à trois clefs, pour en sortir par décret, au fur et à mesure des besoins.

Cette création des mandats était une réimpression des assignats, avec un chiffre moindre, une autre dénomination, et une valeur déterminée par rapport aux biens. C'était comme si l'on eût créé, outre les 24 milliards devant rester en circulation, 48 autres milliards, ce qui aurait fait 72 ; c'était comme si l'on eût décidé que ces 72 milliards seraient reçus en payement des biens pour trente fois la valeur de 1790, ce qui supposait 2 milliards 400 millions de biens affectés en hypothèque. Ainsi, le chiffre était réduit, le rapport aux biens fixé, et le nom changé.

Les mandats furent créés le 26 ventôse (16 mars). Les biens durent être mis sur-le-champ en vente, et délivrés aux porteurs de mandats sur simple procès-verbal. La moitié du prix devait être payée dans la première décade, le reste dans trois mois. Les forêts

1. Voyez pages 232 et suivantes de ce volume.

nationales étaient mises à part; et les 2 milliards 400 millions de biens étaient pris sur les biens de moins de trois cents arpents. Sur-le-champ on prit les mesures que nécessite l'adoption d'un papier-monnaie. Le mandat était la monnaie de la république, tout devait être payé en mandats. Les créances stipulées en numéraire, les baux, les fermages, les intérêts des capitaux, les impôts, excepté l'impôt arriéré, les rentes sur l'État, les pensions, les appointements des fonctionnaires publics, durent être payés en mandats. Il y eut de grandes discussions sur la contribution foncière. Ceux qui prévoyaient que les mandats pourraient tomber comme l'assignat, voulaient que pour assurer à l'État une rentrée certaine on continuât de payer la contribution foncière en nature. On leur objecta les difficultés de la perception, et l'on décida qu'elle aurait lieu en mandats, ainsi que celle des douanes, des droits d'enregistrement, de timbre, des postes, etc. On ne s'en tint pas là, on crut devoir accompagner la création du nouveau papier des sévérités ordinaires qui accompagnent l'emploi des valeurs forcées; on déclara que l'or et l'argent ne seraient plus considérés comme marchandises, et qu'on ne pourrait plus vendre le papier contre l'or, ni l'or contre le papier. Après les expériences qu'on avait faites, cette mesure était misérable. On venait d'en prendre en même temps une autre qui ne l'était pas moins, et qui nuisit dans l'opinion au Directoire : ce fut la clôture de la Bourse. Il aurait dû savoir que la clôture d'un marché public n'empêchait pas qu'il ne s'en établît des milliers ailleurs.

En faisant des mandats la monnaie nouvelle, et en les mettant partout à la place du numéraire, le gouvernement commettait une erreur grave. Même en se soutenant, le mandat ne pouvait jamais égaler le taux de l'argent. Le mandat valait, si l'on veut, autant que la terre, mais il ne pouvait valoir davantage. Or, la terre ne valait pas la moitié du prix de 1790; un bien, même patrimonial, de 100,000 francs, ne se serait pas payé 50,000 francs en argent. Comment 100,000 francs en mandats en auraient-ils valu 100,000 en numéraire? Il aurait donc fallu admettre au moins cette différence. Le gouvernement devait donc, indépendamment de toutes les autres causes de dépréciation, trouver un premier mécompte provenant de la dépréciation des biens.

On était si pressé, qu'on fit circuler des promesses de mandats, en attendant que les mandats eux-mêmes fussent prêts à être émis. Sur-le-champ ces promesses circulèrent à une valeur très-inférieure à la valeur nominale. On fut extrêmement alarmé, et l'on se dit que le nouveau papier, duquel on espérait tant, allait tomber comme les assignats, et laisser la république sans aucune ressource. Cependant il y avait une cause de cette chute anticipée, et l'on pouvait bientôt la lever. Il fallait rédiger des instructions à l'usage des administrations locales, pour régler les cas extrêmement compliqués que ferait naître la vente des biens sur simple procès-verbal, et ce travail exigeait beaucoup de temps et retardait l'ouverture des ventes. Pendant cet intervalle, le mandat tombait, et l'on disait que sa valeur baisserait si rapidement, que l'État ne voudrait pas ouvrir les ventes et abandonner les biens pour une valeur nulle; qu'il allait arriver aux mandats ce qui était arrivé aux assignats; qu'ils se réduiraient successivement à rien, et qu'alors on les recevrait en payement des biens, non à leur valeur d'émission, mais à leur valeur réduite. Les malveillants faisaient entendre ainsi que le nouveau papier était un leurre, que jamais les biens ne seraient aliénés, et que la république voulait se les réserver comme un gage apparent et éternel de toutes les espèces de papier qu'il lui plairait d'émettre. Cependant les ventes s'ouvrirent. Les souscriptions furent nombreuses. Le mandat de 100 fr. était tombé à 15 fr. Il remonta successivement à 30, 40, et en quelques lieux à 88 fr. On espéra donc un instant le succès de la nouvelle opération.

C'était au milieu des factions secrètement conjurées contre lui que le Directoire se livrait à ses travaux. Les agents de la royauté continuaient leurs secrètes menées. La mort de Lemaître ne les avait pas dispersés. Brottier, acquitté, était devenu le chef de l'agence. Duverne de Presle, La Ville-Heurnois,



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Dupont (de Nemours).

Despomelles, s'étaient réunis à lui, et formaient secrètement le comité royal. Ces misérables brouillons n'avaient pas plus d'influence que par le passé; ils intriguaient, demandaient de l'argent à grands cris, écrivaient de nombreuses correspondances, et promettaient merveilles. Ils étaient toujours les intermédiaires entre le prétendant et la Vendée, où ils avaient de nombreux agents. Ils persistaient dans leurs idées, et, voyant l'insurrection comprimée par Hoche, et prête à expirer sous ses coups, ils se confirmaient toujours davantage dans le système de tout faire à Paris même, par un mouvement de l'intérieur. Ils se vantaient, comme du temps de la Convention, d'être en rapport avec plusieurs députés du nouveau tiers, et ils prétendaient qu'il fallait temporiser, travailler l'opinion par des journaux, déconsidérer le gouvernement, et tout préparer pour que les élections de l'année suivante amenassent un nouveau tiers de députés entièrement contre-révolutionnaires. Ils se flattaient ainsi de détruire la Constitution républicaine par les moyens de la Constitution même. Ce plan était certainement le moins chimérique, et

c'est celui qui donne l'idée la plus favorable de leur intelligence.

Les patriotes, de leur côté, préparaient des complots, mais autrement dangereux par les moyens qu'ils avaient à leur disposition. Chassés du Panthéon, condamnés tout à fait par le gouvernement, qui s'était séparé d'eux et qui leur retirait leurs emplois, ils s'étaient déclarés contre lui, et étaient devenus ses ennemis irréconciliables. Se voyant poursuivis et observés avec un grand soin, ils n'avaient plus trouvé d'autre ressource que de conspirer très-secrètement, et de manière que les chefs de la conspiration restassent tout à fait inconnus. Ils s'étaient choisis quatre pour former un directoire secret de salut public; Babeuf et Drouet étaient du nombre. Le directoire secret devait communiquer avec douze agents principaux qui ne se connaissaient pas les uns les autres, et chargés d'organiser des sociétés de patriotes dans tous les quartiers de Paris. Ces douze agents, agissant ainsi chacun de leur côté, avaient défense de nommer les quatre membres du directoire secret; ils devaient parler et se faire obéir au nom d'une autorité mystérieuse et suprême, qui était instituée pour diriger les efforts des patriotes vers ce qu'ils appelaient le *bonheur commun*. De cette manière les fils de la conspiration étaient presque insaisissables; car, en supposant qu'on en saisît un, les autres restaient toujours inconnus. Cette organisation s'établit en effet comme l'avait projeté Babeuf; des sociétés de patriotes existaient dans tout Paris, et, par l'intermédiaire des douze agents principaux, recevaient l'impulsion d'une autorité inconnue.

Babeuf et ses collègues cherchaient quel serait le mode employé pour opérer ce qu'ils appelaient *la délivrance*, et à qui l'on remettrait l'autorité quand on aurait égorgé le Directoire, dispersé les Conseils et mis le peuple en possession de sa souveraineté. Ils se défiaient déjà beaucoup trop des provinces et de l'opinion pour courir la chance d'une élection et appeler une assemblée nouvelle. Ils voulaient tout simplement en nommer une composée de jacobins d'élite, pris dans chaque département. Ils devaient faire ce choix eux-mêmes, et compléter cette assemblée en y ajoutant tous les montagnards de l'ancienne Convention qui n'avaient pas été réélus. Encore ces montagnards ne leur semblaient pas donner de suffisantes garanties, car beaucoup avaient adhéré, dans les derniers temps de la Convention, à ce qu'ils appelaient les mesures liberticides, et avaient même accepté des fonctions du Directoire. Cependant ils avaient fini par tomber d'accord sur l'admission dans la nouvelle assemblée de soixante-huit d'entre eux, qui passaient pour les plus purs. Cette assemblée devait s'emparer de tous les pouvoirs, jusqu'à ce que le *bonheur commun* fût assuré.

Il fallait s'entendre avec les conventionnels non réélus, dont la plupart étaient à Paris. Babeuf et Drouet entrèrent en communication avec eux. Il y eut de grandes discussions sur le choix des moyens. Les conventionnels trouvaient trop extraordinaires ceux que proposait le directoire insurrecteur. Ils voulaient le rétablissement de l'ancienne Convention, avec l'organisation prescrite par la Constitution de 1793. Enfin on s'entendit, et l'insurrection fut préparée pour le mois de floréal (avril-mai). Les moyens dont le directoire secret se proposait d'user étaient vraiment effrayants. D'abord il s'était mis en correspondance avec les principales villes de France, pour que la révolution fût simultanée et semblable partout. Les patriotes devaient partir de leurs quartiers en portant des guidons sur lesquels seraient écrits ces mots : *Liberté, Égalité, Constitution de* 1793, *Bonheur commun*. Quiconque résisterait au peuple souverain serait mis à mort. On devait égorger les cinq directeurs, certains membres des Cinq-Cents, le général de l'armée de l'intérieur; on devait s'emparer du Luxembourg, de la Trésorerie, du télégraphe, des arsenaux, et du dépôt d'artillerie de Meudon. Pour engager le peuple à se soulever et ne plus *le payer de vaines promesses*, on devait obliger tous les habitants aisés de loger, héberger, et nourrir chaque homme qui aurait pris part à l'insurrection. Les boulangers, les marchands de vin seraient tenus de fournir du pain et des boissons au peuple, moyennant une indemnité que leur payerait la république, et sous

peine d'être pendus à la lanterne en cas de refus. Tout soldat qui passerait du côté de l'insurrection aurait son équipement en propriété, recevrait une somme d'argent, et aurait la faculté de retourner dans ses foyers. On espérait gagner ainsi tous ceux qui servaient à regret. Quant aux soldats de métier qui avaient pris goût à la guerre, on leur donnait à piller les maisons des royalistes. Pour tenir les armées au complet, et remplacer ceux qui rentreraient dans leurs foyers, on se proposait d'accorder aux soldats des avantages tels, qu'on ferait lever spontanément une multitude de nouveaux volontaires.

On voit quelles combinaisons terribles et insensées avaient conçues ces esprits désespérés. Ils désignèrent Rossignol, l'ex-général de la Vendée, pour commander l'armée parisienne d'insurrection. Ils avaient pratiqué des intelligences dans cette légion de police qui faisait partie de l'armée de l'intérieur, et toute composée de patriotes, de gendarmes des tribunaux, d'anciens gardes françaises. Elle se mutina en effet, mais trop tôt, et fut dissoute par le Directoire. Le ministre de la police Cochon, qui suivait les progrès de la conspiration, qui lui fut dénoncée par un officier de l'armée de l'intérieur qu'on avait voulu enrôler, la laissa se continuer pour en saisir tous les fils. Le 20 floréal (9 mai), Babeuf, Drouet et les autres chefs et agents devaient se réunir rue Bleue, chez un menuisier. Des officiers de police, apostés dans les environs, saisirent les conspirateurs et les conduisirent sur-le-champ en prison. On arrêta en outre les ex-conventionnels Laignelot, Vadier, Amar, Ricord, Choudieu, le Piémontais Buonarotti, l'ex-membre de l'Assemblée législative Antonelle, Pelletier (de Saint-Fargeau), frère de celui qui avait été assassiné. On demanda aussitôt aux deux Conseils la mise en accusation de Drouet, qui était membre des Cinq-Cents, et on les envoya tous devant la haute cour nationale, qui n'était pas encore organisée, et qu'on se mit à organiser sur-le-champ. Babeuf, dont la morgue égalait le fanatisme, écrivit au Directoire une lettre singulière et qui peignait le délire de son esprit. « Je suis une puissance, écrivait-il aux cinq directeurs, ne craignez donc pas de traiter avec moi d'égal à égal. Je suis le chef d'une secte formidable que vous ne détruirez pas en m'envoyant à la mort, et qui, après mon supplice, n'en sera que plus irritée et plus dangereuse. Vous n'avez qu'un seul fil de la conspiration ; ce n'est rien d'avoir arrêté quelques individus ; les chefs renaîtront sans cesse. Épargnez-vous de verser du sang inutile ; vous n'avez pas encore fait beaucoup d'éclat, n'en faites pas davantage ; traitez avec les patriotes ; ils se souviennent que vous fûtes autrefois des républicains sincères ; ils vous pardonneront, si vous voulez concourir avec eux au salut de la république. »

Le Directoire ne fit aucun cas de cette lettre extravagante, et ordonna l'instruction du procès. Cette instruction devait être longue, car on voulait procéder dans toutes les formes. Ce dernier acte de vigueur acheva de consolider le Directoire dans l'opinion générale. La fin de l'hiver approchait ; les factions étaient surveillées et contenues ; l'administration était dirigée avec zèle et avec soin ; le papier-monnaie renouvelé donnait seul des inquiétudes ; il avait fourni cependant des ressources momentanées pour faire les premiers préparatifs de la campagne qui allait s'ouvrir. En effet, la saison des opérations militaires était arrivée. Le ministère anglais, toujours astucieux dans sa politique, avait tenté auprès du gouvernement français la démarche dont l'opinion publique lui faisait un devoir. Il avait chargé son agent en Suisse, Wickam, d'adresser des questions insignifiantes au ministre de France, Barthélemy. Cette ouverture, faite le 17 ventôse (7 mars 1796), avait pour but de demander si la France était disposée à la paix, si elle consentirait à un congrès pour en discuter les conditions, et si elle voulait faire connaître à l'avance les bases principales sur lesquelles elle était résolue à traiter. Une pareille démarche n'était qu'une vaine satisfaction donnée par Pitt à sa nation, afin d'être autorisé par un refus de la France à demander de nouveaux sacrifices. Si, en effet, Pitt avait été sincère, il n'aurait pas chargé de cette ouverture un agent sans pouvoirs ; il n'aurait pas demandé un congrès européen qui, par la complication des questions, ne pouvait rien

terminer, et que la France d'ailleurs avait déjà refusé à l'Autriche par l'intermédiaire du Danemark; enfin il n'aurait pas demandé sur quelles bases la négociation devait s'ouvrir, puisqu'il savait que, d'après la Constitution, les Pays-Bas étaient devenus partie du territoire français, et que le gouvernement actuel ne pouvait consentir à les en détacher. Le Directoire, qui ne voulait pas être pris pour dupe, fit répondre à Wickam que ni la forme ni l'objet de cette démarche n'étaient de nature à faire croire à sa sincérité; que, du reste, pour démontrer ses intentions pacifiques, il consentait à faire une réponse à des questions qui n'en méritaient pas, et qu'il déclarait vouloir traiter sur les bases seules fixées par la Constitution. C'était annoncer d'une manière définitive que la France ne renoncerait jamais à la Belgique. La lettre du Directoire, écrite avec convenance et fermeté, fut aussitôt publiée avec celle de Wickam. C'était le premier exemple d'une diplomatie franche et ferme sans jactance.

Chacun approuva le Directoire, et de part et d'autre on se prépara en Europe à recommencer les hostilités. Pitt demanda au parlement un nouvel emprunt de 7 millions sterling, et il s'efforça d'en négocier un autre de 3 millions pour l'empereur. Il avait beaucoup travaillé auprès du roi de Prusse pour le tirer de sa neutralité et le faire rentrer dans la lutte; il lui offrit des fonds, et lui représenta qu'arrivant à la fin de la guerre, lorsque tous les partis étaient épuisés, il aurait une supériorité assurée. Le roi de Prusse, ne voulant pas retomber dans ses premières fautes, ne se laissa pas abuser et persista dans sa neutralité. Une partie de son armée, stationnée en Pologne, veillait à l'incorporation des nouvelles conquêtes; l'autre, rangée le long du Rhin, était prête à défendre la ligne de neutralité contre celle des puissances qui la violerait, et à prendre sous sa protection ceux des États de l'Empire qui réclameraient la médiation prussienne. La Russie, toujours féconde en promesses, n'envoyait pas encore de troupes, et s'occupait à organiser la part de territoire qui lui était échue en Pologne.

L'Autriche, enflée de ses succès à la fin de la campagne prédédente, se préparait à la guerre avec ardeur, et se livrait aux espérances les plus présomptueuses. Le général auquel elle devait ce léger retour de fortune avait cependant été destitué, malgré tout l'éclat de sa gloire. Clerfayt, ayant déplu au conseil aulique, fut remplacé dans le commandement de l'armée du bas Rhin par le jeune archiduc Charles, dont on espérait beaucoup, sans cependant prévoir encore ses talents. Il avait montré dans les campagnes précédentes les qualités d'un bon officier. Wurmser commandait toujours l'armée du haut Rhin. Pour décider le roi de Sardaigne à continuer la guerre, on avait envoyé un renfort considérable à l'armée impériale qui se battait en Piémont, et on lui avait donné le général Beaulieu, qui s'était acquis beaucoup de réputation dans les Pays-Bas. L'Espagne, commençant à jouir de la paix, était attentive à la nouvelle lutte qui allait s'ouvrir, et, maintenant mieux éclairée sur ses véritables intérêts, faisait des vœux pour la France.

Le Directoire, zélé comme un gouvernement nouveau, et jaloux d'illustrer son administration, méditait de grands projets. Il avait mis ses armées dans un état de force respectable; mais il n'avait pu que leur envoyer des hommes, sans leur fournir les approvisionnements nécessaires. Toute la Belgique avait été mise à contribution pour nourrir l'armée de Sambre-et-Meuse; des efforts extraordinaires avaient été faits pour faire vivre celle du Rhin au milieu des Vosges. Cependant on n'avait pu ni leur procurer des moyens de transport, ni remonter leur cavalerie. L'armée des Alpes avait vécu des magasins pris aux Autrichiens après la bataille de Loano; mais elle n'était ni vêtue ni chaussée, et le prêt était arriéré. La victoire de Loano était ainsi demeurée sans résultat. Les armées des provinces de l'Ouest se trouvaient, grâce aux soins de Hoche, dans un meilleur état que toutes les autres, sans être cependant pourvues de tout ce dont elles avaient besoin. Mais, malgré cette pénurie, nos armées, habituées à souffrir, à vivre d'expédients, et d'ailleurs aguerries par leurs belles campagnes, étaient disposées à de grandes choses.

Le Directoire méditait, disons-nous, de



Fréron.

vastes projets. Il voulait finir dès le printemps la guerre de la Vendée, et prendre ensuite l'offensive sur tous les points. Son but était de porter les armées du Rhin en Allemagne pour bloquer et assiéger Mayence, achever la soumission des princes de l'Empire, isoler l'Autriche, transporter le théâtre de la guerre au sein des États héréditaires, et faire vivre ses troupes aux dépens de l'ennemi dans les riches vallées du Mein et du Necker. Quant à l'Italie, il nourrissait de plus vastes pensées encore, suggérées par le général Bonaparte. Comme on n'avait pas profité de la victoire de Loano, il fallait, suivant ce jeune officier, en remporter une seconde, décider le roi de Piémont à la paix, ou lui enlever ses États, franchir ensuite le Pô, et venir enlever à l'Autriche le plus beau fleuron de sa couronne, la Lombardie. Là était le théâtre des opérations décisives ; là on allait porter les coups les plus sensibles à l'Autriche, conquérir des équivalents pour payer les Pays-Bas, décider la paix, et peut-être affranchir la belle Italie. D'ailleurs on allait nourrir et restaurer la plus pauvre de nos armées, au milieu de la contrée la plus fertile de la terre.

Le Directoire, s'arrêtant à ces idées, fit quelques changements dans le commandement de ses armées. Jourdan conserva le commandement qu'il avait si bien mérité à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse. Pichegru, qui avait trahi sa patrie, et dont le crime était déjà soupçonné, fut remplacé par Moreau, qui commandait en Hollande. On offrit à Pichegru l'ambassade en Suède, qu'il refusa. Beurnonville, venu récemment de captivité, remplaça Moreau dans le commandement de l'armée française en Hollande. Schérer, dont on était mécontent pour n'avoir pas su profiter de la victoire de Loano, fut remplacé. On voulait un jeune homme entreprenant pour essayer une campagne hardie. Bonaparte, qui s'était déjà distingué à l'armée d'Italie, qui d'ailleurs paraissait si pénétré des avantages d'une marche au delà des Alpes, parut l'homme le plus propre à remplacer Schérer. Il fut promu du commandement de l'armée de l'intérieur à celui de l'armée d'Italie. Il partit sur-le-champ pour se rendre à Nice. Plein d'ardeur et de joie, il dit en partant que dans un mois il serait à Milan ou à Paris. Cette ardeur paraissait téméraire ; mais chez un jeune homme, et dans une entreprise hasardeuse, elle était de bon augure.

Des changements pareils furent opérés dans les trois armées qui gardaient les provinces insurgées.

Hoche, mandé à Paris pour concerter avec le Directoire un plan qui mît fin à la guerre civile, y avait obtenu la plus juste faveur, et reçu les plus grands témoignages d'estime. Le Directoire, reconnaissant la sagesse de ses plans, les avait tous approuvés ; et, pour que personne n'en pût contrarier l'exécution, il avait réuni les trois armées des côtes de Cherbourg, des côtes de Brest et de l'Ouest, en une seule, sous le titre d'armée des côtes de l'Océan, et lui en avait donné le commandement supérieur. C'était la plus grande armée de la république, car elle s'élevait à cent mille hommes, s'étendait sur plusieurs provinces, et exigeait dans le chef une réunion de pouvoirs civils et militaires tout à fait extraordinaires. Un commandement aussi vaste était la plus grande preuve de confiance qu'on pût donner à un général. Hoche la méritait certainement. Possédant à vingt-sept ans une réunion de qualités militaires et civiles qui deviennent souvent dangereuses à la liberté ; nourrissant même une grande ambition, il n'avait pas cette coupable audace d'esprit qui peut porter un capitaine illustre à ambitionner plus que la qualité de citoyen ; il était républicain sincère, et égalait Jourdan en patriotisme et en probité. La liberté pouvait applaudir sans crainte à ses succès, et lui souhaiter des victoires.

Hoche n'avait guère passé qu'un mois à Paris. Il était retourné sur-le-champ dans l'Ouest, afin d'avoir achevé la pacification de la Vendée à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. Son plan de désarmement et de pacification fut rédigé en articles, et converti en arrêté par le Directoire. Il était convenu, d'après ce plan, qu'un corps de désarmement envelopperait toutes les provinces insurgées et les parcourrait successivement. En attendant leur complète pacification, elles étaient soumises au régime militaire. Toutes les villes étaient déclarées en état de siége. Il était reconnu en principe que l'armée devait vivre aux dépens du pays insurgé ; par conséquent Hoche était autorisé à percevoir l'impôt et l'emprunt forcé soit en nature, soit en espèces, comme il lui conviendrait, et à former des magasins et des caisses pour l'entretien de l'armée. Les villes auxquelles les campagnes faisaient la guerre des subsistances, en cherchant à les affamer, devaient être approvisionnées militairement par des colonnes attachées aux principales d'entre elles. Le pardon était accordé à tous les rebelles qui déposeraient leurs armes. Quant aux chefs, ceux qui seraient pris les armes à la main devaient être fusillés ; ceux qui se soumettraient seraient ou détenus ou en surveillance dans des villes désignées, ou conduits hors de France. Le Directoire, approuvant le projet de Hoche, qui consistait à pacifier d'abord la Vendée, avant de songer à la Bretagne, l'autorisait à terminer ses opérations sur la rive gauche de la Loire avant de ramener ses troupes sur la rive droite. Dès que la Vendée serait entièrement soumise, une ligne de désarmement devait em-

brasser toute la Bretagne, depuis Granville jusqu'à la Loire, et s'avancer ainsi, en parcourant la péninsule bretonne, jusqu'à l'extrémité du Finistère. C'était à Hoche à fixer le moment où ces provinces, lui paraissant soumises, seraient affranchies du régime militaire et rendues au système constitutionnel.

Hoche, arrivé à Angers vers la fin de nivôse (mi-janvier), trouva ses opérations fort dérangées par son absence. Le succès de son plan, dépendant surtout de la manière dont il serait exécuté, exigeait indispensablement sa présence. Le général Willot l'avait mal suppléé. La ligne de désarmement faisait peu de progrès. Charette l'avait franchie, et avait repassé sur les derrières. Le système régulier d'approvisionnement étant mal suivi, et l'armée ayant souvent manqué du nécessaire, elle s'était livrée de nouveau à l'indiscipline, et avait commis des actes capables d'aliéner les habitants. Sapinaud, après avoir fait, comme on l'a vu, une tentative hostile sur Montaigu, avait obtenu du général Willot une paix ridicule, à laquelle Hoche ne pouvait pas consentir. Enfin Stofflet, jouant toujours le prince, et Bernier, le premier ministre, se renforçaient des déserteurs qui abandonnaient Charette, et faisaient des préparatifs secrets. Les villes de Nantes et d'Angers manquaient de vivres. Les patriotes réfugiés des pays environnants s'y étaient amassés, et se livraient, dans des clubs, à des déclamations furibondes et dignes des jacobins. Enfin, on répandait que Hoche n'avait été rappelé à Paris que pour perdre son commandement. Les uns le disaient destitué comme royaliste, les autres comme jacobin.

Son retour dissipa tous les bruits et répara les maux causés par son absence. Il fit recommencer le désarmement, remplir les magasins, approvisionner les villes; il les déclara toutes en état de siége; et, autorisé dès lors à y exercer la dictature militaire, il ferma les clubs jacobins formés par les réfugiés, et surtout une société connue à Nantes sous le titre de *Chambre ardente*. Il refusa de ratifier la paix accordée à Sapinaud; il fit occuper son pays, et lui laissa à lui la faculté de sortir de France, ou de courir les bois, sous peine d'être fusillé s'il était pris. Il fit resserrer Stofflet plus étroitement que jamais, et recommencer les poursuites contre Charette. Il confia à l'adjudant général Travot, qui joignait à une grande intrépidité toute l'activité d'un partisan, le soin de poursuivre Charette avec plusieurs colonnes d'infanterie légère et de cavalerie, de manière à ne lui laisser ni repos, ni espoir.

Charette, en effet, poursuivi jour et nuit, n'avait plus aucun moyen d'échapper. Les habitants du Marais, désarmés, surveillés, ne pouvaient plus lui être d'aucun secours. Ils avaient livré déjà plus de sept mille fusils, quelques pièces de canon, quarante barils de poudre, et ils étaient dans l'impossibilité de reprendre les armes. L'auraient-ils pu d'ailleurs, ils ne l'eussent pas voulu, parce qu'ils se sentaient heureux du repos dont ils jouissaient, et qu'ils craignaient de s'exposer à de nouvelles dévastations. Les paysans venaient dénoncer aux officiers républicains les chemins où Charette passait, les retraites où il allait reposer un instant sa tête; et quand ils pouvaient s'emparer de quelques-uns de ceux qui l'accompagnaient, ils les livraient à l'armée. Charette, à peine escorté d'une centaine de serviteurs dévoués, et suivi de quelques femmes qui servaient à ses plaisirs, ne songeait pas cependant à se rendre. Plein de défiance, il faisait quelquefois massacrer ses hôtes, quand il craignait d'en être trahi. Il fit, dit-on, mettre à mort un curé qu'il soupçonnait de l'avoir dénoncé aux républicains. Travot le rencontra plusieurs fois, lui tua une soixantaine d'hommes, plusieurs de ses officiers, et entre autres son frère. Il ne lui resta plus que quarante à cinquante hommes.

Pendant que Hoche le faisait harceler sans relâche, et poursuivait son projet de désarmement, Stofflet se voyait avec effroi entouré de toutes parts, et sentait bien que Charette, Sapinaud détruits, et tous les chouans soumis, on ne souffrirait pas longtemps l'espèce de principauté qu'il s'était arrogée dans le haut Anjou; il pensa qu'il ne fallait pas attendre, pour agir, que tous les royalistes fussent exterminés. Alléguant pour prétexte un règlement de Hoche, il leva de nouveau l'étendard de la révolte et reprit les armes.

Hoche était en ce moment sur les bords de la Loire, et il allait se rendre dans le Calvados pour juger de ses yeux l'état de la Normandie et de la Bretagne. Il ajourna aussitôt son départ, et fit ses préparatifs pour enlever Stofflet avant que sa révolte pût acquérir quelque importance. Hoche, du reste, était charmé que Stofflet lui fournît lui-même l'occasion de rompre la pacification. Cette guerre l'embarrassait peu, et lui permettait de traiter l'Anjou comme le Marais et la Bretagne. Il fit partir ses colonnes de plusieurs points à la fois, de la Loire, du Layon et de la Sèvre Nantaise.

Stofflet, assailli de tous les côtés, ne put tenir nulle part. Les paysans de l'Anjou étaient encore plus sensibles aux douceurs de la paix que ceux du Marais ; ils n'avaient point répondu à l'appel de leur ancien chef, et l'avaient laissé commencer la guerre avec les mauvais sujets du pays, et les émigrés dont son camp était rempli. Deux rassemblements qu'il avait formés furent dispersés, et lui-même se vit obligé de courir, comme Charette, à travers les bois. Mais il n'avait ni l'opiniâtreté ni la dextérité de ce chef, et son pays n'était pas aussi heureusement disposé pour cacher une troupe de maraudeurs. Il fut livré par ses propres affidés. Attiré dans une ferme, sous prétexte d'une conférence, il fut saisi, garrotté, et abandonné aux républicains. On assure que son fidèle ministre, l'abbé Bernier, prit part à cette trahison. La prise de ce chef était d'une grande importance par l'effet moral qu'elle devait produire sur ces contrées. Il fut conduit à Angers, et, après avoir subi un interrogatoire, il fut fusillé, le 7 ventôse (26 février), en présence d'un peuple immense.

Cette nouvelle causa une joie des plus vives, et fit présager que bientôt la guerre civile finirait dans ces malheureuses contrées. Hoche, au milieu des soins si pénibles de ce genre de guerre, était abreuvé de dégoûts de toute espèce. Les royalistes l'appelaient naturellement un scélérat, un buveur de sang, quoiqu'il s'appliquât à les détruire par les voies les plus loyales ; mais les patriotes eux-mêmes le tourmentaient de leurs calomnies. Les réfugiés de la Vendée et de la Bretagne, dont il réprimait les fureurs, et dont il contrariait la paresse, en cessant de les nourrir dès qu'il y avait sûreté pour eux sur leurs terres, le dénonçaient au Directoire. Les administrations des villes qu'il mettait en état de siége réclamaient contre l'établissement du système militaire, et le dénonçaient aussi. Des communes soumises à des amendes, ou à la perception militaire de l'impôt, se plaignaient à leur tour. C'était un concert continuel de plaintes et de réclamations. Hoche, dont le caractère était irritable, fut plusieurs fois poussé au désespoir, et demanda formellement sa démission. Mais le Directoire la refusa, et le consola par de nouveaux témoignages d'estime et de confiance. Il lui fit un don national de deux beaux chevaux, don qui n'était pas seulement une récompense, mais un secours indispensable. Ce jeune général, qui aimait les plaisirs, qui était à la tête d'une armée de cent mille hommes, et qui disposait du revenu de plusieurs provinces, manquait cependant quelquefois du nécessaire. Ses appointements payés en papier se réduisaient à rien. Il manquait de chevaux, de selles, de brides, et il demandait l'autorisation de prendre, en les payant, six selles, six brides, des fers de cheval, quelques bouteilles de rhum, et quelques pains de sucre, dans les magasins laissés par les Anglais à Quiberon : exemple admirable de délicatesse, que nos généraux républicains donnèrent souvent, et qui allait devenir tous les jours plus rare à mesure que nos invasions allaient s'étendre, et que nos mœurs guerrières allaient se corrompre par l'effet des conquêtes et des mœurs de cour !

Encouragé par le gouvernement, Hoche continua ses efforts pour finir son ouvrage dans la Vendée. La pacification complète ne dépendait plus que de la prise de Charette. Ce chef, réduit aux abois, fit demander à Hoche la permission de passer en Angleterre. Hoche y consentit, d'après l'autorisation qu'il en trouvait dans l'arrêté du Directoire relatif aux chefs qui feraient leur soumission. Mais Charette n'avait fait cette demande que pour obtenir un peu de répit, et il n'en voulait pas profiter. De son côté, le Directoire ne voulait pas faire grâce à Charette, parce qu'il pensait



Benjamin Constant.

que ce chef fameux serait toujours un épouvantail pour la contrée. Il écrivit à Hoche de ne lui accorder aucune transaction. Mais lorsque Hoche reçut ces nouveaux ordres, Charette avait déjà déclaré que sa demande n'était qu'une feinte pour obtenir quelques moments de repos, et qu'il ne voulait pas du pardon des républicains. Il s'était mis de nouveau à courir les bois.

Charette ne pouvait pas échapper plus longtemps aux républicains. Poursuivi à la fois par des colonnes d'infanterie et de cavalerie, observé par des troupes de soldats déguisés, dénoncé par les habitants, qui voulaient sauver leur pays de la dévastation, traqué dans les bois comme une bête fauve, il tomba le 2 germinal (22 mars) dans une embuscade qui lui fut tendue par Travot. Armé jusqu'aux dents, et entouré de quelques braves qui s'efforçaient de le couvrir de leur corps, il se défendit comme un lion, et tomba enfin frappé de plusieurs coups de sabre. Il ne voulut remettre son épée qu'au brave Travot, qui le traita avec tous les égards dus à un si grand courage. Il fut conduit au quartier républicain, et admis à table auprès du chef

de l'état-major Hédouville. Il s'entretint avec une grande sérénité, et ne montra aucune affliction du sort qui l'attendait. Traduit d'abord à Angers, il fut ensuite transporté à Nantes, pour y terminer sa vie aux mêmes lieux qui avaient été témoins de son triomphe. Il subit un interrogatoire, auquel il répondit avec beaucoup de calme et de convenance. On le questionna sur les prétendus articles secrets du traité de La Jaunaye, et il avoua qu'il n'en existait point. Il ne chercha ni à pallier sa conduite, ni à excuser ses motifs; il avoua qu'il était serviteur de la royauté, et qu'il avait travaillé de toutes ses forces à renverser la république. Il montra de la dignité et une grande impassibilité. Conduit au supplice au milieu d'un peuple immense, qui n'était point assez généreux pour lui pardonner les maux de la guerre civile, il conserva toute son assurance. Il était tout sanglant; il avait perdu trois doigts dans son dernier combat, et portait le bras en écharpe. Sa tête était enveloppée d'un mouchoir. Il ne voulut ni se laisser bander les yeux, ni se mettre à genoux. Resté debout, il détacha son bras de son écharpe, et donna le signal. Il tomba mort sur-le-champ. C'était le 9 germinal (29 mars).

Ainsi finit cet homme célèbre, dont l'indomptable courage causa tant de maux à son pays, et méritait de s'illustrer dans une autre carrière. Compromis par la dernière tentative de débarquement qui avait été faite sur ses côtes, il ne voulut plus reculer, et finit en désespéré. Il exhala, dit-on, un vif ressentiment contre les princes qu'il avait servis, et dont il se regardait comme abandonné.

La mort de Charette causa autant de joie que la plus belle victoire sur les Autrichiens. Sa mort décidait la fin de la guerre civile. Hoche, croyant n'avoir plus rien à faire dans la Vendée, en retira le gros de ses troupes, pour les porter au delà de la Loire, et désarmer la Bretagne. Il y laissa néanmoins des forces suffisantes pour réprimer les brigandages isolés, qui suivent d'ordinaire les guerres civiles, et pour achever le désarmement du pays. Avant de passer en Bretagne, il eut à comprimer un mouvement de révolte qui éclata dans le voisinage de l'Anjou, vers le Berry. Ce fut l'occupation de quelques jours; il se porta ensuite avec vingt mille hommes en Bretagne, et, fidèle à son plan, l'embrassa d'un vaste cordon de la Loire à Granville.

Les malheureux chouans ne pouvaient pas tenir contre un effort aussi grand et aussi bien concerté; Scépeaux, entre la Vilaine et la Loire, demanda le premier à se soumettre. Il remit un nombre considérable d'armes. A mesure qu'ils étaient refoulés vers l'Océan, les chouans devenaient plus opiniâtres. Privés de munitions, ils se battaient corps à corps à coups de poignard et de baïonnette. Enfin on les accula tout à fait à la mer. Le Morbihan, qui depuis longtemps s'était séparé de Puisaye, rendit ses armes. Les autres divisions suivirent cet exemple les unes après les autres. Bientôt toute la Bretagne fut soumise à son tour, et Hoche n'eut plus qu'à distribuer ses cent mille hommes en une multitude de cantonnements pour surveiller le pays et les faire vivre plus aisément. Le travail qui lui restait à faire ne consistait plus qu'en des soins d'administration et de police; il lui fallait quelques mois encore d'un gouvernement doux et habile pour calmer les haines et rétablir la paix. Malgré les cris furieux de tous les partis, Hoche était craint, chéri, respecté dans la contrée, et les royalistes commençaient à pardonner à une république si dignement représentée. Le clergé surtout, dont il avait su capter la confiance, lui était entièrement dévoué et le tenait exactement instruit de ce qu'il avait intérêt à connaître.

Tout présageait la paix et la fin d'horribles calamités. L'Angleterre ne pouvait plus compter sur les provinces de l'Ouest pour attaquer la république dans son propre sein. Elle voyait au contraire dans ces pays cent mille hommes, dont cinquante mille devenaient disponibles, et pouvaient être employés à quelque entreprise fatale pour elle. Hoche, en effet, nourrissait un grand projet, qu'il réservait pour le milieu de la belle saison. Le gouvernement, charmé des services qu'il venait de rendre, et voulant le dédommager de la tâche dégoûtante qu'il avait su

remplir, fit déclarer pour lui, comme pour les armées qui remportaient de grandes victoires, que l'armée de l'Océan et son chef avaient bien mérité de la patrie.

Ainsi la Vendée était pacifiée dès le mois de germinal, avant qu'aucune des armées fût entrée en campagne. Le Directoire pouvait se livrer sans inquiétude à ses grandes opérations, et tirer même des côtes de l'Océan d'utiles renforts.

FIN DU LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

CASTIGLIONE.

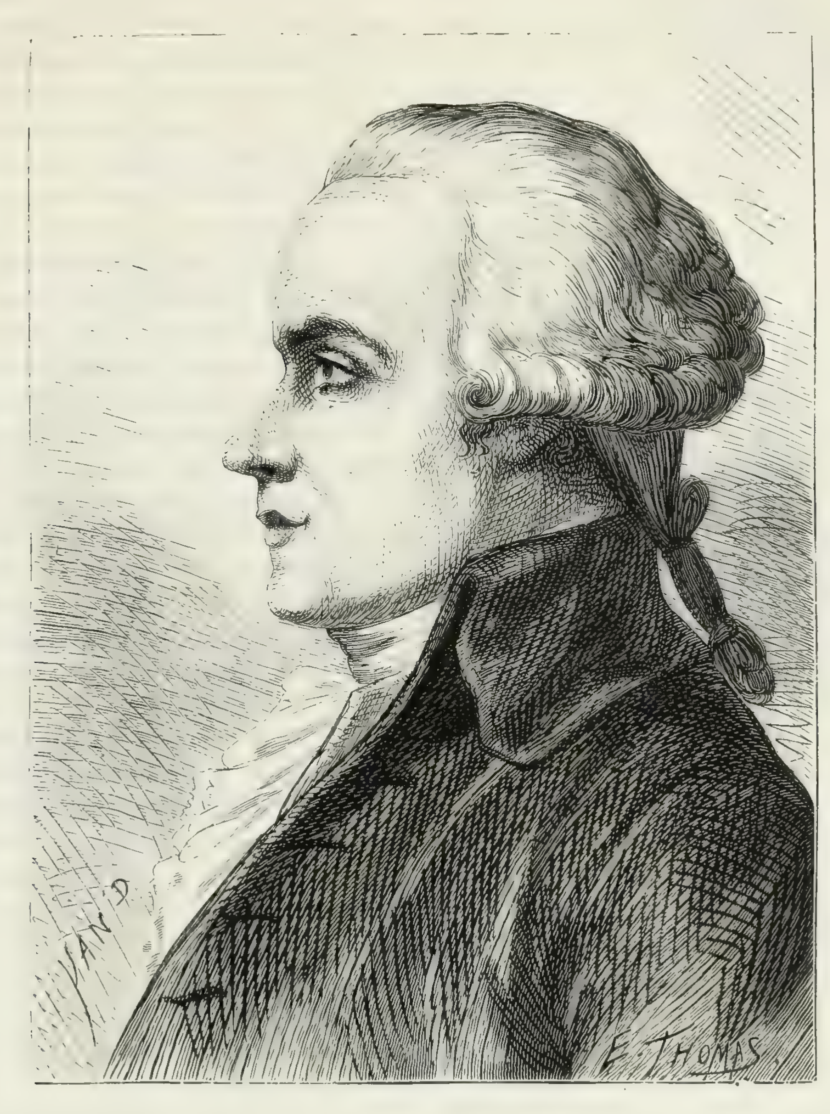
Campagne de 1796. — Conquête du Piémont et de la Lombardie par le général Bonaparte. — Batailles de Montenotte, Millesimo. — Passage du pont de Lodi. — Établissement et politique des Français en Italie. — Opérations militaires dans le Nord. — Passage du Rhin par les généraux Jourdan et Moreau. — Bataille de Radstadt et d'Ettlingen. — Les armées de la république prennent leurs positions sur l'Adige et sur le Danube. — État intérieur de la France vers le milieu de l'année 1796 (an IV). — Embarras financiers du gouvernement. — Chute des mandats et du papier-monnaie. — Attaque du camp de Grenelle par les jacobins. — Renouvellement du pacte de famille avec l'Espagne, et projet de quadruple alliance. — Projet d'une expédition en Irlande. — Négociations en Italie. — Continuation des hostilités ; arrivée de Wurmser sur l'Adige : victoires de Lonato et de Castiglione.

La cinquième campagne de la liberté allait commencer ; elle devait s'ouvrir sur les plus beaux théâtres militaires de l'Europe, sur les plus variés en obstacles, en accidents, en lignes de défense ou d'attaque. C'étaient, d'une part, la grande vallée du Rhin et les deux vallées transversales du Mein et du Necker ; de l'autre, les Alpes, le Pô, la Lombardie. Les armées qui allaient entrer en ligne étaient les plus aguerries que jamais on eût vues sous les armes ; elles étaient assez nombreuses pour remplir le terrain sur lequel elles devaient agir, mais pas assez pour rendre les combinaisons inutiles et réduire la guerre à une simple invasion. Elles étaient commandées par de jeunes généraux, libres de toute routine, affranchis de toute tradition, mais instruits cependant, et exaltés par de grands événements. Tout se réunissait donc pour rendre la lutte opiniâtre, variée, féconde en combinaisons, et digne de l'attention des hommes.

Le projet du gouvernement français, comme on l'a vu, était d'envahir l'Allemagne pour faire vivre ses armées en pays ennemi, pour détacher les princes de l'Empire, investir Mayence et menacer les États héréditaires. Il voulait en même temps essayer une tentative hardie en Italie, pour y nourrir ses armées et arracher cette riche contrée à l'Autriche.

Deux belles armées, de soixante-dix à quatre-vingt mille hommes chacune, étaient données sur le Rhin à deux généraux célèbres. Une trentaine de mille soldats affamés étaient confiés à un jeune homme inconnu, mais audacieux, pour tenter la fortune au delà des Alpes.

Bonaparte arriva au quartier général, à Nice, le 6 germinal an IV (26 mars). Tout s'y trouvait dans un état déplorable. Les troupes y étaient réduites à la dernière misère. Sans habits, sans souliers, sans paye, quelquefois sans vivres, elles supportaient cependant leurs privations avec un rare courage. Grâce à cet esprit industrieux qui caractérise le soldat français, elles avaient organisé la maraude, et descendaient alternativement et par bandes



Cochon.

dans les campagnes du Piémont pour s'y procurer des vivres. Les chevaux manquaient absolument à l'artillerie. Pour nourrir la cavalerie, on l'avait transportée en arrière sur les bords du Rhône. Le trentième cheval et l'emprunt forcé n'étaient pas encore levés dans le Midi, à cause des troubles. Bonaparte avait reçu pour toute ressource deux mille louis en argent, et un million en traites, dont une partie fut protestée. Pour suppléer à tout ce qui manquait, on négociait avec le gouvernement génois, afin d'en obtenir quelques ressources. On n'avait pas encore reçu de satisfaction pour l'attentat commis sur la frégate *la Modeste*, et en réparation de cette violation de neutralité on demandait au sénat de Gênes de consentir un emprunt et de livrer aux Français la forteresse de Gavi, qui commande la route de Gênes à Milan. On exigeait aussi le rappel des familles génoises expulsées pour leur attachement à la France. Telle était la situation de l'armée lorsque Bonaparte y arriva.

Elle présentait un tout autre aspect sous le rapport des hommes. C'étaient pour la plupart des soldats accourus aux armées à l'é-

poque de la levée en masse, instruits, jeunes, habitués aux privations, et aguerris par des combats de géants au milieu des Pyrénées et des Alpes. Les généraux avaient les qualités des soldats. Les principaux étaient Masséna, jeune Niçard, d'un esprit inculte, mais précis et lumineux au milieu des dangers, et d'une ténacité indomptable; Augereau, ancien maître d'armes, qu'une grande bravoure et l'art d'entraîner les soldats avaient porté aux premiers grades; Laharpe, Suisse expatrié, réunissant l'instruction au courage; Serrurier, ancien major, méthodique et brave; enfin, Berthier, que son activité, son exactitude à soigner les détails, son savoir géographique, sa facilité à mesurer de l'œil l'étendue d'un terrain ou la force numérique d'une colonne, rendaient éminemment propre à être un chef d'état-major utile et commode.

Cette armée avait ses dépôts en Provence; elle était rangée le long de la chaîne des Alpes, se liant par sa gauche avec celle de Kellermann, gardant le col de Tende, et se prolongeant vers l'Apennin. L'armée active s'élevait au plus à trente-six mille hommes. La division Serrurier était à Garessio, au delà de l'Apennin, pour surveiller les Piémontais dans leur camp retranché de Ceva. Les divisions Augereau, Masséna, Laharpe, formant une masse d'environ trente mille hommes, étaient en deçà de l'Apennin.

Les Piémontais, au nombre de vingt à vingt-deux mille hommes, sous les ordres de Colli, campaient à Ceva, sur les revers des monts. Les Autrichiens, au nombre de trente-six à trente-huit mille, s'avançaient par les routes de la Lombardie vers Gênes. Beaulieu, qui les commandait, s'était fait remarquer dans les Pays-Bas. C'était un vieillard que distinguait une ardeur de jeune homme. L'ennemi pouvait donc opposer environ soixante mille soldats aux trente mille que Bonaparte avait à mettre en ligne; mais les Autrichiens et les Piémontais étaient peu d'accord. Suivant l'ancien plan, Colli voulait couvrir le Piémont; Beaulieu voulait se maintenir en communication avec Gênes et les Anglais (*Voir la carte n° 16*).

Telle était la force respective des deux partis. Quoique Bonaparte se fût déjà fait connaître à l'armée d'Italie, on le trouvait bien jeune pour la commander. Petit, maigre, sans autre apparence que des traits romains, et un regard fixe et vif, il n'avait dans sa personne et sa vie passée rien qui pût imposer aux esprits. On le reçut sans beaucoup d'empressement. Masséna lui en voulait déjà pour s'être emparé de l'esprit de Dubermion en 1794. Bonaparte tint à l'armée un langage énergique. « Soldats, dit-il, vous êtes mal « nourris et presque nus. Le gouvernement « vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour « vous. Votre patience, votre courage vous « honorent, mais ne vous procurent ni avan- « tage ni gloire. Je vais vous conduire dans « les plus fertiles plaines du monde; vous y « trouverez de grandes villes, de riches pro- « vinces; vous y trouverez honneur, gloire « et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez- « vous de courage? » L'armée accueillit ce langage avec plaisir : de jeunes généraux qui avaient tous leur fortune à faire, des soldats aventureux et pauvres, ne demandaient pas mieux que de voir les belles contrées qu'on leur annonçait. Bonaparte fit un arrangement avec un fournisseur, et procura à ses soldats une partie du prêt qui était arriéré. Il distribua à chacun de ses généraux quatre louis en or, ce qui montre quel était alors l'état des fortunes. Il transporta ensuite son quartier général à Albenga, et fit marcher toutes les administrations le long du littoral, sous le feu des canonnières anglaises.

Le plan à suivre était le même qui s'était offert l'année précédente à la bataille de Loano. Pénétrer par le col le plus bas de l'Apennin, séparer les Piémontais des Autrichiens en appuyant fortement sur leur centre, telle fut l'idée fort simple que Bonaparte conçut à la vue des lieux. Il commençait les opérations de si bonne heure, qu'il avait l'espoir de surprendre les ennemis et de les jeter dans le désordre. Cependant il ne put les prévenir. Avant qu'il arrivât, on avait poussé le général Cervoni sur Voltri, tout près de Gênes, pour intimider le sénat de cette ville et l'obliger à consentir aux demandes du Directoire. Beaulieu, craignant le résultat de cette démarche, se hâta d'entrer en action, et porta son armée sur Gênes, partie sur un versant

de l'Apennin, partie sur l'autre. Le plan de Bonaparte restait donc exécutable, à l'intention près de surprendre les Autrichiens. Plusieurs routes conduisaient du revers de l'Apennin sur son versant maritime : d'abord celle qui aboutit par la Bocchetta à Gênes, puis celle d'Acqui et Dego, qui traverse l'Apennin au col de Montenotte, et débouche dans le bassin de Savone. Beaulieu laissa son aile droite à Dego, porta son centre sous d'Argenteau, au col de Montenotte, et se dirigea lui-même avec sa gauche, par la Bocchetta et Gênes, sur Voltri, le long de la mer. Ainsi sa position était celle de Dewins à Loano. Une partie de l'armée autrichienne était entre l'Apennin et la mer; le centre sous d'Argenteau était sur le sommet même de l'Apennin au col de Montenotte, et se liait avec les Piémontais, campés à Ceva, de l'autre côté des monts (*Voir la carte n°* 17).

Les deux armées, s'ébranlant en même temps, se rencontrèrent en route le 22 germinal (11 avril), le long de la mer. Beaulieu donna contre l'avant-garde de la division Laharpe, qui avait été portée sur Voltri, pour inquiéter Gênes, et la repoussa. D'Argenteau, avec le centre, traversa le col de Montenotte, pour venir tomber à Savone sur le centre de l'armée française, pendant sa marche supposée vers Gênes. Il ne trouva à Montenotte que le colonel Rampon, à la tête de douze cents hommes, et l'obligea à se replier dans l'ancienne redoute de Montelegino, qui fermait la route de Montenotte. Le brave colonel, sentant l'importance de cette position, s'enferma dans la redoute, et résista avec opiniâtreté à tous les efforts des Autrichiens. Trois fois il fut attaqué par toute l'infanterie ennemie, trois fois il la repoussa. Au milieu du feu le plus meurtrier, il fit jurer à ses soldats de mourir dans la redoute, plutôt que de l'abandonner. Les soldats le jurèrent, et demeurèrent toute la nuit sous les armes. Cet acte de courage sauva les plans du général Bonaparte, et peut-être l'avenir de la campagne.

Bonaparte, en ce moment, était à Savone. Il n'avait pas fait retrancher le col de Montenotte, parce qu'on ne se retranche pas quand on est décidé à prendre l'offensive. Il apprit ce qui s'était passé dans la journée à Montelegino et à Voltri. Sur-le-champ il sentit que le moment était venu de mettre son plan à exécution, et il manœuvra en conséquence. Dans la nuit même il replia sa droite, formée par la division Laharpe, en cet instant aux prises le long de la mer avec Beaulieu, et la porta, par la route de Montenotte, au-devant de d'Argenteau. Il dirigea sur le même point la division Augereau, pour soutenir la division Laharpe. Enfin, il fit marcher la division Masséna par un chemin détourné, au delà de l'Apennin, de manière à la placer sur les derrières mêmes du corps de d'Argenteau. Le 23 (12 avril) au matin, toutes ses colonnes étaient en mouvement; placé lui-même sur un terrain élevé, il voyait Laharpe et Augereau marchant sur d'Argenteau, et Masséna qui, par un circuit, cheminait sur ses derrières. L'infanterie autrichienne résista avec bravoure ; mais, enveloppée de tout côté par des forces supérieures, elle fut mise en déroute, et laissa deux mille prisonniers et plusieurs centaines de morts. Elle s'enfuit en désordre sur Dego, où était le reste de l'armée.

Ainsi Bonaparte, auquel Beaulieu supposait l'intention de filer le long de la mer sur Gênes, s'était dérobé tout à coup, et, se portant sur la route qui traverse l'Apennin, avait enfoncé le centre ennemi, et avait débouché victorieusement au delà des monts.

Ce n'était rien à ses yeux que d'avoir accablé le centre, si les Autrichiens n'étaient à jamais séparés des Piémontais. Il se porta le jour même (23 germinal) à Carcare, pour rendre sa position plus centrale entre les deux armées coalisées. Il était dans la vallée de la Bormida, qui coule en Italie. Plus bas, devant lui, et au fond de la vallée, se trouvaient les Autrichiens, qui s'étaient ralliés à Dego, gardant la route d'Acqui en Lombardie. A sa gauche, il avait les gorges de Millesimo, qui joignent la vallée de la Bormida, et dans lesquelles se trouvaient les Piémontais, gardant la route de Ceva et du Piémont. Il fallait donc tout à la fois qu'à sa gauche il forçât les gorges de Millesimo, pour être maître de la route du Piémont, et qu'en face il enlevât Dego, pour s'ouvrir la route d'Acqui et de la Lombardie. Alors, maître des deux routes, il

séparait pour jamais les coalisés, et pouvait à volonté se jeter sur les uns ou sur les autres. Le lendemain 24 (13 avril), au matin, il porte son armée en avant ; Augereau, vers la gauche, attaque Millesimo, et les divisions Masséna et Laharpe s'avançent dans la vallée sur Dego. L'impétueux Augereau aborde si vivement les gorges de Millesimo, qu'il y pénètre, s'y engage, et en atteint le fond, avant que le général Provera, qui était placé sur une hauteur, ait le temps de se replier. Celui-ci était posté dans les ruines du vieux château de Cossaria. Se voyant enveloppé, il veut s'y défendre ; Augereau l'entoure et le somme de se rendre prisonnier. Provera parlemente, et veut transiger. Il était important de n'être pas arrêté par cet obstacle, et sur-le-champ on monte à l'assaut de la position. Les Piémontais font pleuvoir un déluge de pierres, roulent d'énormes rochers, et écrasent des lignes entières. Néanmoins le brave Joubert soutient ses soldats, et gravit la hauteur à leur tête. Arrivé à une certaine distance, il tombe percé d'une balle. A cette vue les soldats se replient. On est forcé de camper le soir au pied de la hauteur ; on se protége par quelques abatis, et on veille pendant toute la nuit, pour empêcher Provera de s'enfuir. De leur côté, les divisions chargées d'agir dans le fond de la vallée de la Bormida ont marché sur Dego et en ont enlevé les approches. Le lendemain doit être la journée décisive.

En effet, le 25 (14 avril), l'attaque redevient générale sur tous les points. A la gauche, Augereau, dans la gorge de Millesimo, repousse tous les efforts que fait Colli pour dégager Provera, le bat toute la journée, et réduit Provera au désespoir. Celui-ci finit par déposer les armes à la tête de quinze cents hommes. Laharpe et Masséna, de leur côté, fondent sur Dego, où l'armée autrichienne s'était renforcée, le 22 et 23, des corps ramenés de Gênes. L'attaque est terrible ; après plusieurs assauts, Dego est enlevé ; les Autrichiens perdent une partie de leur artillerie, et laissent quatre mille prisonniers, dont vingt-quatre officiers.

Pendant cette action, Bonaparte avait remarqué un jeune officier nommé Lannes, qui chargeait avec une grande bravoure ; il le fit colonel sur le champ de bataille.

On se battait depuis quatre jours, et l'on avait besoin de repos ; les soldats se reposaient à peine des fatigues de la bataille, que le bruit des armes se fait de nouveau entendre. Six mille grenadiers ennemis entrent dans Dego, et nous enlèvent cette position qui avait coûté tant d'efforts. C'était un des corps autrichiens qui étaient restés engagés sur le versant maritime de l'Apennin, et qui repassait les monts. Le désordre était si grand, que ce corps avait donné sans s'en douter au milieu de l'armée française. Le brave Wukassovich, qui commandait ces six mille grenadiers, croyant devoir se sauver par un coup d'audace, avait enlevé Dego. Il faut donc recommencer la bataille, et renouveler les efforts de la veille. Bonaparte s'y porte au galop, rallie ses colonnes et les lance sur Dego. Elles sont arrêtées par les grenadiers autrichiens ; mais elles reviennent à la charge, et, entraînées enfin par l'adjudant général Lanusse, qui met son chapeau au bout de son épée, elles rentrent dans Dego, et recouvrent leur conquête en faisant quelques centaines de prisonniers.

Ainsi Bonaparte était maître de la vallée de la Bormida : les Autrichiens fuyaient vers Acqui sur la route de Milan ; les Piémontais, après avoir perdu les gorges de Millesimo, se retiraient sur Ceva et Mondovi. Il était maître de toutes les routes, il avait fait neuf mille prisonniers, et jetait l'épouvante devant lui. Maniant habilement la masse de ses forces, et la portant tantôt à Montenotte, tantôt à Millesimo et à Dego, il avait écrasé partout l'ennemi, en se rendant supérieur à lui sur chaque point. C'était le moment de prendre une grande détermination. Le plan de Carnot lui enjoignait de négliger les Piémontais, pour courir sur les Autrichiens. Bonaparte faisait cas de l'armée piémontaise, et ne voulait pas la laisser sur ses derrières ; il sentait d'ailleurs qu'il suffisait d'un nouveau coup de son épée pour la détruire, et il trouva plus prudent d'achever la ruine des Piémontais. Il ne s'engagea pas dans la vallée de la Bormida pour descendre vers le Pô, à la suite des Autrichiens ; il prit à gauche, s'enfonça



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Babeuf.

dans les gorges de Millesimo, et suivit la route du Piémont. La division Laharpe resta seule au camp de San-Benedetto, dominant le cours du Belbo et de la Bormida, et observant les Autrichiens. Les soldats étaient accablés de fatigue ; ils s'étaient battus le 22 et le 23 à Montenotte, le 24 et le 25 à Millesimo et Dego, avaient perdu et repris Dego le 26, s'étaient reposés seulement le 27, et marchaient encore le 28 sur Mondovi. Au milieu de ces marches rapides, on n'avait pas le temps de leur faire des distributions régulières ; ils manquaient de tout, et ils se livrèrent à quelques pillages ; Bonaparte indigné sévit contre les pillards avec une grande rigueur, et montra autant d'énergie à rétablir l'ordre qu'à poursuivre l'ennemi. Bonaparte avait acquis en quelques jours toute la confiance des soldats. Les généraux divisionnaires étaient subjugués. On écoutait avec attention, déjà avec admiration, le langage précis et figuré du jeune capitaine. Sur les hauteurs de Monte-Zemoto, qu'il faut franchir pour arriver à Ceva, l'armée aperçut les belles plaines du Piémont et de l'Italie. Elle voyait couler le Tanaro, la Stura, le Pô, et

tous ces fleuves qui vont se rendre dans l'Adriatique ; elle voyait dans le fond les grandes Alpes couvertes de neiges ; elle fut saisie en contemplant ces belles plaines de la *terre promise* [1]. Bonaparte était à la tête de ses soldats; il fut ému. « Annibal, s'écria-t-il, avait franchi les Alpes ; nous, nous les avons tournées. » Ce mot expliquait la campagne pour toutes les intelligences. Quelles destinées s'ouvraient alors devant nous !

Colli ne défendit le camp retranché de Ceva que le temps nécessaire pour ralentir un peu notre marche. Cet excellent officier avait su raffermir ses soldats, et soutenir leur courage. Il n'avait plus l'espoir de battre son redoutable ennemi ; mais il voulait faire sa retraite pied à pied, et donner aux Autrichiens le temps de venir à son secours par une marche détournée, comme on lui en faisait la promesse. Il s'arrêta derrière la Cursaglia, en avant de Mondovi. Serrurier, qui, au début de la campagne, avait été laissé à Garessio pour observer Colli, venait de rejoindre l'armée. Ainsi elle avait une division de plus. Colli était couvert par la Cursaglia, rivière rapide et profonde, qui se jette dans le Tanaro. Sur la droite, Joubert essaya de la passer ; mais il faillit se noyer sans y réussir. Sur le front, Serrurier voulut franchir le pont Saint-Michel. Il y réussit ; mais Colli, le laissant engager, fondit sur lui à l'improviste avec ses meilleures troupes, le refoula sur le pont, et l'obligea à repasser la rivière en désordre. La position de l'armée était difficile. On avait sur les derrières Beaulieu, qui se réorganisait; il importait de venir à bout de Colli au plus tôt. Pourtant la position ne semblait pas pouvoir être enlevée, si elle était bien défendue. Bonaparte ordonna une nouvelle attaque pour le lendemain. Le 3 floréal (22 avril) on marchait sur la Cursaglia, lorsqu'on trouva les ponts abandonnés. Colli n'avait fait la résistance de la veille que pour ralentir la retraite. On le surprit en ligne à Mondovi. Serrurier décida la victoire par la prise de la redoute principale, celle de la Bicoque. Colli laissa trois mille morts ou prisonniers, et continua à se retirer. Bonaparte arriva à Cherasco, place mal défendue, mais importante par sa position au confluent de la Stura et du Tanaro, et facile à armer avec l'artillerie prise à l'ennemi. Dans cette position, Bonaparte était à vingt lieues de Savone, son point de départ, à dix lieues de Turin, à quinze d'Alexandrie.

La confusion régnait dans la cour de Turin. Le roi, qui était fort opiniâtre, ne voulait pas céder. Les ministres d'Angleterre et d'Autriche l'obsédaient de leurs remontrances, l'engageaient à s'enfermer dans Turin, à envoyer son armée au delà du Pô, et à imiter ainsi les grands exemples de ses aïeux. Ils l'effrayaient de l'influence révolutionnaire que les Français allaient exercer dans le Piémont ; ils demandaient pour Beaulieu les trois places de Tortone, Alexandrie et Valence, afin qu'il pût s'enfermer et se défendre dans le triangle qu'elles forment au bord du Pô. C'était là ce qui répugnait le plus au roi de Piémont. Donner ses trois premières places à son ambitieux voisin de la Lombardie lui était insupportable. Le cardinal Costa le décida à se jeter dans les bras des Français. Il lui fit sentir l'impossibilité de résister à un vainqueur si rapide, le danger de l'irriter par une longue résistance, et de le pousser ainsi à révolutionner le Piémont, tout cela pour servir une ambition étrangère et même ennemie, celle de l'Autriche. Le roi céda, et fit faire des ouvertures par Colli à Bonaparte. Elles arrivèrent à Cherasco le 4 floréal (23 avril). Bonaparte n'avait pas de pouvoir pour signer la paix ; mais il était le maître de signer un armistice, et il s'y décida. Il avait négligé le plan du Directoire, pour achever de réduire les Piémontais ; il n'avait pas eu cependant pour but de conquérir le Piémont, mais seulement d'assurer ses derrières. Pour conquérir le Piémont, il fallait prendre Turin, et il n'avait ni le matériel nécessaire, ni des forces suffisantes pour fournir un corps de blocus et se réserver une armée active. D'ailleurs la campagne se bornait dès lors à un siége. En s'entendant avec le Piémont, avec des garanties nécessaires, il pouvait fondre en sûreté sur les Autrichiens et les chasser de l'Italie. On disait autour de lui qu'il ne fallait pas accorder de conditions, qu'il fallait détrôner

1. Expression de Bonaparte.

un roi le parent des Bourbons, et répandre dans le Piémont la révolution française. C'était dans l'armée l'opinion de beaucoup de soldats, d'officiers et de généraux, et surtout d'Augereau, qui était né au faubourg Saint-Antoine, et qui en avait les opinions. Le jeune Bonaparte n'était point de cet avis ; il sentait la difficulté de révolutionner une monarchie qui était la seule militaire en Italie, et où les anciennes mœurs s'étaient parfaitement conservées ; il ne devait pas se créer des embarras sur sa route ; il voulait marcher rapidement à la conquête de l'Italie, qui dépendait de la destruction des Autrichiens et de leur expulsion au delà des Alpes. Il ne voulait donc rien faire qui pût compliquer sa situation et ralentir sa marche.

En conséquence, il consentit à un armistice ; mais il ajouta en l'accordant que, dans l'état respectif des armées, un armistice lui serait funeste si on ne lui donnait des garanties certaines pour ses derrières ; en conséquence, il demanda qu'on lui livrât les trois places de Coni, Tortone et Alexandrie, avec tous les magasins qu'elles renfermaient, lesquels serviraient à l'armée, sauf à compter ensuite avec la république ; que les routes du Piémont fussent ouvertes aux Français, ce qui abrégeait considérablement le chemin de la France aux bords du Pô ; qu'un service d'étapes fût préparé sur ces routes pour les troupes qui les traverseraient, et qu'enfin l'armée sarde fût dispersée dans les places, de manière que l'armée française n'eût rien à craindre. Ces conditions furent acceptées, et l'armistice fut signé à Cherasco, le 9 floréal (28 avril), avec le colonel Lacoste et le comte Latour.

Il fut convenu que des plénipotentiaires partiraient sur-le-champ pour Paris, afin de traiter de la paix définitive. Les trois places demandées furent livrées, avec des magasins immenses. Dès ce moment l'armée avait sa ligne d'opération couverte par les trois plus fortes places du Piémont ; elle avait des routes sûres, commodes, beaucoup plus courtes que celles qui passaient par la rivière de Gênes, et des vivres en abondance ; elle se renforçait d'une quantité de soldats qui, au bruit de la victoire, quittaient les hôpitaux ; elle possédait une artillerie nombreuse prise à Cherasco et dans les différentes places, et grand nombre de chevaux ; elle était enfin pourvue de tout, et les promesses du général étaient accomplies. Dans les premiers jours de son entrée en Piémont, elle avait pillé, parce qu'elle n'avait, dans ces marches rapides, reçu aucune distribution. La faim apaisée, l'ordre fut rétabli. Le comte de Saint-Marsan, ministre de Piémont, visita Bonaparte et sut lui plaire ; le fils même du roi voulut voir le jeune vainqueur, et lui prodigua des témoignages d'estime qui le touchèrent. Bonaparte leur rendit adroitement les flatteries qu'il avait reçues ; il les rassura sur les intentions du Directoire, et sur le danger des révolutions. Il était sincère dans ses protestations, car il nourrissait déjà une pensée qu'il laissa percer adroitement dans ses différents entretiens. Le Piémont avait manqué à tous ses intérêts en s'alliant à l'Autriche : c'est à la France qu'il devait s'allier ; c'est la France qui était son amie naturelle, car la France, séparée du Piémont par les Alpes, ne pouvait songer à s'en emparer ; elle pouvait au contraire le défendre contre l'ambition de l'Autriche, et peut-être même lui procurer des agrandissements. Bonaparte ne pouvait pas supposer que le Directoire consentît à donner aucune partie de la Lombardie au Piémont ; car elle n'était pas conquise encore, et on ne voulait d'ailleurs la conquérir que pour en faire un équivalent des Pays-Bas ; mais un vague espoir d'agrandissement pouvait disposer le Piémont à s'allier à la France, ce qui nous aurait valu un renfort de vingt mille hommes de troupes excellentes. Il ne promit rien, mais il sut exciter par quelques mots la convoitise et les espérances du cabinet de Turin.

Bonaparte, qui joignait à un esprit positif une imagination forte et grande, et qui aimait à émouvoir, voulut annoncer ses succès d'une manière imposante et nouvelle : il envoya son aide de camp Murat pour présenter solennellement au Directoire vingt et un drapeaux pris sur l'ennemi. Ensuite il adressa à ses soldats la proclamation suivante :

« Soldats, vous avez remporté en quinze « jours six victoires, pris vingt et un dra-

« peaux, cinquante-cinq pièces de canon, « plusieurs places fortes, et conquis la partie « la plus riche du Piémont; vous avez fait « quinze mille prisonniers[1], tué ou blessé « plus de dix mille hommes; vous vous étiez « jusqu'ici battus pour des rochers stériles, « illustrés par votre courage, mais inutiles à « la patrie; vous égalez aujourd'hui, par vos « services, l'armée de Hollande et du Rhin. « Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. « Vous avez gagné des batailles sans canons, « passé des rivières sans ponts, fait des mar- « ches forcées sans souliers, bivouaqué sans « eau-de-vie et souvent sans pain. Les pha- « langes républicaines, les soldats de la « liberté, étaient seuls capables de souffrir « ce que vous avez souffert : grâces vous en « soient rendues, soldats ! La patrie recon- « naissante vous devra sa prospérité; et si, « vainqueurs de Toulon, vous présageâtes « l'immortelle campagne de 1793, vos vic- « toires actuelles en présagent une plus belle « encore. Les deux armées qui naguère vous « attaquaient avec audace fuient épouvantées « devant vous; les hommes pervers qui « riaient de votre misère, et se réjouissaient « dans leur pensée des triomphes de vos « ennemis, sont confondus et tremblants. « Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puis- « qu'il vous reste à faire. Ni Turin ni Milan « ne sont à vous; les cendres des vainqueurs « de Tarquin sont encore foulées par les assas- « sins de Basseville ! On dit qu'il en est parmi « vous dont le courage mollit, qui préfére- « raient retourner sur les sommets de l'Apen- « nin et des Alpes ? Non, je ne puis le croire. « Les vainqueurs de Montenotte, de Millesi- « mo, de Dego, de Mondovi, brûlent de porter « au loin la gloire du peuple français. »

Quand ces nouvelles, ces drapeaux, ces proclamations arrivèrent coup sur coup à Paris, la joie fut extrême. Le premier jour, c'était une victoire qui ouvrait l'Apennin et donnait deux mille prisonniers; le second jour, c'était une victoire plus décisive qui séparait les Piémontais des Autrichiens, et donnait six mille prisonniers. Les jours suivants apportaient de nouveaux succès : la destruction de l'armée piémontaise à Mondovi, la soumission du Piémont à Cherasco, et la certitude d'une paix prochaine qui en présageait d'autres. La rapidité des succès, le nombre des prisonniers, dépassaient tout ce qu'on avait encore vu. Le langage de ces proclamations rappelait l'antiquité, et étonnait les esprits. On se demandait de toutes parts quel était ce jeune général dont le nom, connu de quelques appréciateurs, et inconnu de la France, éclatait pour la première fois. On ne le prononçait pas bien encore, et l'on se disait avec joie que la république voyait s'élever tous les jours de nouveaux talents pour l'illustrer et la défendre. Les Conseils décidèrent par trois fois que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie, et décrétèrent une fête à la Victoire pour célébrer l'heureux début de la campagne. L'aide de camp envoyé par Bonaparte présenta les drapeaux au Directoire. La cérémonie fut imposante. On reçut ce jour-là plusieurs ambassadeurs étrangers, et le gouvernement parut entouré d'une considération toute nouvelle.

Le Piémont soumis, le général Bonaparte n'avait plus qu'à marcher à la poursuite des Autrichiens et à courir à la conquête de l'Italie. La nouvelle des victoires des Français avait profondément agité tous les peuples de cette contrée. Il fallait que celui qui allait y entrer fût aussi profond politique que grand capitaine pour s'y conduire avec prudence. On sait comment l'Italie se présente à qui débouche de l'Apennin (*Voir les cartes nos 16 et* 20). Les Alpes, les plus grandes montagnes de notre Europe, après avoir décrit un vaste demi-cercle au couchant, dans lequel elles renferment la haute Italie, retournent sur elles-mêmes, et s'enfoncent tout à coup en ligne oblique vers le midi, formant ainsi une longue péninsule baignée par l'Adriatique et la Méditerranée. Bonaparte, arrivant du couchant, et ayant franchi la chaîne au point où elle s'abaisse et va, sous le nom d'Apennin, former la péninsule, avait en face le beau demi-cercle de la haute Italie, et à sa droite, cette péninsule étroite et profonde qui forme l'Italie inférieure. Une foule de petits États divisaient cette contrée qui soupira tou-

1. Ce n'est guère que dix à onze mille.



Prise de Charette. (Page 361.)

jours après l'unité, sans laquelle il n'y a pas de grande existence nationale.

Bonaparte venait de traverser l'État de Gênes, qui est placé de ce côté-ci de l'Apennin, et le Piémont, qui est au delà. Gênes, antique république, constituée par Doria, avait seule conservé une véritable énergie entre tous les gouvernements italiens. Placée entre les deux armées belligérantes depuis quatre ans, elle avait su maintenir sa neutralité, et s'était ménagé ainsi tous les profits du commerce. Entre sa capitale et le littoral, elle comptait à peu près cent mille habitants; elle entretenait ordinairement trois à quatre mille hommes de troupes; elle pouvait au besoin armer tous les paysans de l'Apennin, et en former une milice excellente; elle était riche en revenus. Deux partis la divisaient : le parti contraire à la France avait eu l'avantage, et avait expulsé plusieurs familles. Le Directoire dut demander le rappel de ces familles, et une indemnité pour l'attentat commis sur la frégate *la Modeste*.

En quittant Gênes, et en s'enfonçant à droite dans la Péninsule, le long du revers méridional de l'Apennin, se présentait d'abord l'heureuse Toscane, placée sur les deux bords de l'Arno, sous le soleil le plus doux, et dans l'une des parties les mieux abritées de l'Italie. Une portion de cette contrée formait la petite république de Lucques, peuplée de cent quarante mille habitants ; le reste formait le grand-duché de Toscane, gouverné récemment par l'archiduc Léopold, et maintenant par l'archiduc Ferdinand. Dans ce pays, le plus éclairé et le plus poli de l'Italie, la philosophie du XVIII[e] siècle avait doucement germé. Léopold y avait accompli ses belles réformes législatives, et avait tenté avec succès les expériences les plus honorables pour l'humanité. L'évêque de Pistoie y avai même commencé une espèce de réforme religieuse, en y propageant les doctrines jansénistes. Quoique la révolution eût effrayé les

esprits doux et timides de la Toscane, cependant c'était là que la France avait le plus d'appréciateurs et d'amis. L'archiduc, quoique Autrichien, avait été l'un des premiers princes de l'Europe à reconnaître notre république. Il avait un million de sujets, six mille hommes de troupes, et un revenu de quinze millions. Malheureusement la Toscane était de toutes les principautés italiennes la plus incapable de se défendre.

Après la Toscane, venait l'État de l'Église. Les provinces soumises aux papes s'étendant sur les deux versants de l'Apennin, du côté de l'Adriatique et de la Méditerranée, étaient les plus mal administrées de l'Europe. Elles n'avaient que leur belle agriculture, ancienne tradition des âges reculés, qui est commune à toute l'Italie, et qui supplée aux richesses de l'industrie bannie depuis longtemps de son sein. Excepté dans les légations de Bologne et de Ferrare, où régnait un mépris profond pour le gouvernement des prêtres, et à Rome, antique dépôt du savoir et des arts, où quelques seigneurs avaient partagé la philosophie de tous les grands de l'Europe, les esprits étaient restés dans la plus honteuse barbarie. Un peuple superstitieux et sauvage, des moines paresseux et ignorants formaient cette population de deux millions et demi de sujets. L'armée était de quatre à cinq mille soldats, on sait de quelle qualité. Le pape, prince vaniteux, magnifique, jaloux de son autorité et de celle du Saint-Siége, avait une haine profonde pour la philosophie du XVIIIe siècle; il croyait rendre à la chaire de saint Pierre une partie de son influence en déployant une grande pompe, et il faisait exécuter des travaux utiles aux arts. Comptant sur la majesté de sa personne, et le charme de ses paroles qui était grand, il avait essayé jadis un voyage auprès de Joseph II, pour le ramener aux doctrines de l'Église, et pour conjurer la philosophie qui semblait s'emparer de l'esprit de ce prince. Ce voyage n'avait point été heureux. Le pontife, plein d'horreur pour la révolution française, avait lancé l'anathème contre elle, et prêché une croisade; il avait même souffert à Rome l'assassinat de l'agent français Basseville. Excités par les moines, ses sujets partageaient sa haine pour la France, et furent saisis de fureurs fanatiques en apprenant le succès de nos armes.

L'extrémité de la Péninsule et la Sicile composent le royaume de Naples, le plus puissant de l'Italie, le plus analogue par l'ignorance et la barbarie à l'État de Rome, et plus mal gouverné encore, s'il est possible. Là régnait un Bourbon, prince doux et imbécile, voué à une seule espèce de soin, la pêche. Elle absorbait tous ses moments, et pendant qu'il s'y livrait, le gouvernement de son royaume était abandonné à sa femme, princesse autrichienne, sœur de la reine de France Marie-Antoinette. Cette princesse, d'un esprit capricieux, de passions désordonnées, ayant un favori vendu aux Anglais, le ministre Acton, conduisait les affaires d'une manière insensée. Les Anglais, dont la politique fut toujours de prendre pied sur le continent, et dominant les petits États qui en bordent le littoral, avaient essayé de s'impatroniser à Naples comme en Portugal et en Hollande. Ils excitaient la haine de la reine contre la France, et lui soufflaient avec cette haine l'ambition de dominer l'Italie. La population du royaume de Naples était de six millions d'habitants ; l'armée de soixante mille hommes; mais, bien différents de ces soldats dociles et braves du Piémont, les soldats napolitains, vrais lazzaroni, sans tenue, sans discipline, avaient la lâcheté ordinaire des armées privées d'organisation. Naples avait toujours promis de réunir trente mille hommes à l'armée de Dewins, et n'avait envoyé que deux mille quatre cents hommes de cavalerie, bien montée et assez bonne.

Tels étaient les principaux États situés dans la Péninsule, à la droite de Bonaparte. En face de lui, dans le demi-cercle de la haute Italie, il trouvait d'abord, sur le penchant de l'Apennin, le duché de Parme, Plaisance et Guastalla, comprenant cinq cent mille habitants, entretenant trois mille hommes de troupes, fournissant quatre millions de revenu, et gouverné par un prince espagnol qui était ancien élève de Condillac, et qui, malgré une saine éducation, était tombé sous le joug des moines et des prêtres. Un peu plus à droite encore, toujours sur le penchant de l'Apennin, se trouvait le duché de Modène,

Reggio la Mirandole, peuplé de quatre cent mille habitants, ayant six mille hommes sous les armes, et placé sous l'autorité du dernier descendant de l'illustre maison d'Este. Ce prince défiant avait conçu une telle crainte de l'esprit du siècle, qu'il était devenu prophète à force de peur, et avait prévu la révolution. On citait ses prédictions. Dans ses terreurs il avait songé à se prémunir contre les coups du sort, et avait amassé d'immenses richesses en pressurant ses États. Avare et timide, il était méprisé de ses sujets, qui sont les plus éveillés, les plus malicieux de l'Italie, et les plus disposés à embrasser les idées nouvelles. Plus loin, au delà du Pô, venait la Lombardie, gouvernée pour l'Autriche par un archiduc. Cette belle et fertile plaine, placée entre les eaux des Alpes qui la fécondent, et celles de l'Adriatique qui lui apportent les richesses de l'Orient, couverte de blés, de riz, de pâturages, de troupeaux, et riche entre toutes les provinces du monde, était mécontente de ses maîtres étrangers. Elle était guelfe encore, malgré son long esclavage. Elle contenait douze cent mille habitants. Milan, la capitale, fut toujours l'une des villes les plus éclairées de l'Italie : moins favorisée sous le rapport des arts que Florence ou Rome, elle était plus voisine cependant des lumières du Nord, et elle renfermait grand nombre d'hommes qui souhaitaient la régénération civile et politique des peuples.

Enfin, le dernier État de la haute Italie était l'antique république de Venise. Cette république, avec sa vieille aristocratie inscrite au Livre d'or, son inquisition d'État, son silence, sa politique défiante et cauteleuse, n'était plus pour ses sujets ni ses voisins une puissance redoutable. Avec ses province de terre ferme situées au pied du Tyrol, et celles d'Illyrie, elle comptait à peu près trois millions de sujets. Elle pouvait lever jusqu'à cinquante mille Esclavons, bons soldats, parce qu'ils étaient bien disciplinés, bien entretenus et bien payés. Elle était riche d'une antique richesse; mais on sait que depuis deux siècles son commerce avait passé dans l'Océan, et porté ses trésors chez les insulaires de l'Atlantique. Elle conservait à peine quelques vaisseaux, et les passages des lagunes étaient presque comblés. Cependant elle était puissante encore en revenus. Sa politique consistait à amuser ses peuples, à les assoupir par le plaisir et le repos, et à observer la plus grande neutralité à l'égard des puissances. Cependant les nobles de terre ferme étaient jaloux du Livre d'or et supportaient impatiemment le joug de la noblesse retranchée dans les lagunes. A Venise même, une bourgeoisie assez riche commençait à réfléchir. En 1793, la coalition avait forcé le sénat à se prononcer contre la France, il avait cédé; mais il revint à sa politique neutre, dès qu'on commença à traiter avec la république française. Comme on l'a vu précédemment, il s'était pressé autant que la Prusse et la Toscane pour envoyer un ambassadeur à Paris. Maintenant encore, cédant aux instances du Directoire, il venait de signifier au chef de la maison de Bourbon, alors Louis XVIII, de quitter Vérone. Ce prince partit, mais en déclarant qu'il exigeait la restitution d'une armure donnée par son aïeul Henri IV au sénat, et la suppression du nom de sa famille des pages du Livre d'or.

Telle était alors l'Italie. L'esprit général du siècle y avait pénétré, et enflammé beaucoup de têtes. Les habitants n'y souhaitaient pas tous une révolution, surtout ceux qui se souvenaient des épouvantables scènes qui avaient ensanglanté la nôtre; mais tous, quoique à des degrés différents, désiraient une réforme; et il n'y avait pas un cœur qui ne battît à l'idée de l'indépendance et de l'unité de la patrie italienne. Ce peuple d'agriculteurs, de bourgeois, d'artistes, de nobles, les prêtres exceptés, qui ne connaissaient que l'Église pour patrie, s'enflammait à l'espoir de voir toutes les parties du pays réunies en une seule, sous un même gouvernement, républicain ou monarchique, mais italien. Certes, une population de vingt millions d'âmes, des côtes et un sol admirables, de grands ports, de magnifiques villes, pouvaient composer un État glorieux et puissant! Il ne manquait qu'une armée. Le Piémont seul, toujours engagé dans les guerres du continent, avait des troupes braves et disciplinées. Sans doute, la nature était loin d'avoir refusé le courage naturel aux autres

parties de l'Italie ; mais le courage naturel n'est rien sans une forte organisation militaire. L'Italie n'avait pas un régiment qui pût supporter la vue des baïonnettes françaises ou autrichiennes.

A l'approche des Français, les ennemis de la réforme politique furent frappés d'épouvante, ses partisans transportés de joie. La masse entière était dans l'anxiété ; elle avait des pressentiments vagues, incertains ; elle ne savait s'il fallait craindre ou espérer.

Bonaparte, en entrant en Italie, avait le projet et l'ordre d'en chasser les Autrichiens. Son gouvernement voulant, comme on l'a dit, se procurer la paix, ne songeait à conquérir la Lombardie que pour la rendre à l'Autriche, et forcer celle-ci à céder les Pays-Bas. Bonaparte ne pouvait donc guère songer à affranchir l'Italie ; d'ailleurs avec trente et quelques mille hommes pouvait-il afficher un but politique ? Cependant les Autrichiens une fois rejetés au delà des Alpes, et sa puissance bien assurée, il pouvait exercer une grande influence, et, suivant les événements, tenter de grandes choses. Si, par exemple, les Autrichiens, battus partout, sur le Pô, sur le Rhin et le Danube, étaient obligés de céder même la Lombardie ; si les peuples vraiment enflammés pour la liberté se prononçaient pour elle à l'approche des armées françaises, alors de grandes destinées s'ouvraient pour l'Italie ! Mais, en attendant, Bonaparte devait n'afficher aucun but, pour ne pas irriter tous les princes qu'il laissait sur ses derrières. Son intention était donc de ne montrer aucun projet révolutionnaire, mais de ne point contrarier non plus l'essor des imaginations, et d'attendre les effets de la présence des Français sur le peuple italien.

C'est ainsi qu'il avait évité d'encourager les mécontents du Piémont, parce qu'il y voyait un pays difficile à révolutionner, un gouvernement fort, et une armée dont l'alliance pouvait être utile.

L'armistice de Cherasco était à peine signé qu'il se mit en route. Beaucoup de gens dans l'armée désapprouvaient une marche en avant. Quoi ! disaient-ils, nous ne sommes que trente et quelques mille, nous n'avons révolutionné ni le Piémont ni Gênes, nous laisons derrière nous ces gouvernements, nos ennemis secrets, et nous allons essayer le passage d'un grand fleuve comme le Pô, nous lancer à travers la Lombardie, et décider peut-être, par notre présence, la république de Venise à jeter cinquante mille hommes dans la balance ! Bonaparte avait l'ordre d'avancer, et il n'était pas homme à rester en arrière d'un ordre audacieux ; mais il l'exécutait parce qu'il l'approuvait, et il l'approuvait par des raisons profondes. Le Piémont et Gênes nous embarrasseraient bien plus, disait-il, s'ils étaient en révolution : grâce à l'armistice, nous avons une route assurée par trois places fortes ; tous les gouvernements de l'Italie seront soumis, si nous savons jeter les Autrichiens au delà des Alpes ; Venise tremblera si nous sommes victorieux à ses côtés, le bruit de notre canon la décidera même à s'allier à nous ; il faut donc s'avancer non pas seulement au delà du Pô, mais de l'Adda, du Mincio, jusqu'à la belle ligne de l'Adige ; là nous assiégerons Mantoue, et nous ferons trembler toute l'Italie sur nos derrières. La tête du jeune général, enflammée par sa marche, concevait même des projets plus gigantesques encore que ceux qu'il avouait à son armée. Il voulait, après avoir anéanti Beaulieu, s'enfoncer dans le Tyrol, repasser les Alpes une seconde fois, et se jeter dans la vallée du Danube, pour s'y réunir aux armées parties des bords du Rhin. Ce projet colossal et imprudent était un tribut qu'un esprit vaste et précis ne pouvait manquer de payer à la double présomption de la jeunesse et du succès. Il écrivit à son gouvernement pour être autorisé à l'exécuter.

Il était entré en campagne le 20 germinal (9 avril), la soumission du Piémont était terminée le 9 floréal (28 avril) par l'armistice de Cherasco ; il y avait employé dix-huit jours. Il partit sur-le-champ afin de poursuivre Beaulieu. Il avait stipulé avec le Piémont qu'on lui livrerait Valence pour y passer le Pô ; mais cette condition était une feinte ; car ce n'est pas à Valence qu'il voulait passer ce fleuve. Beaulieu, en apprenant l'armistice, avait songé à s'emparer par surprise des trois places de Tortone, Valence et Alexandrie. Il ne réussit à surprendre que Valence, dans la-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Mort de Charette. (Page 362.)

quelle il jeta les Napolitains ; voyant ensuite Bonaparte s'avancer rapidement, il se hâta de repasser le Pô, pour mettre le fleuve entre lui et l'armée française. Il alla camper à Valeggio, au confluent du Pô et du Tésin, vers le sommet de l'angle formé par ces deux fleuves. Il y éleva quelques retranchements pour consolider sa position, et s'opposer au passage de l'armée française.

Bonaparte, en quittant les États du roi de Piémont et en entrant dans les États du duc de Parme, reçut des envoyés de ce prince, qui venaient intercéder la clémence du vainqueur. Le duc de Parme était parent de l'Espagne: il fallait donc avoir à son égard des ménagements qui, du reste, entraient dans les projets du général. Mais on pouvait exercer sur lui quelques-uns des droits de la guerre. Bonaparte reçut ses envoyés au passage de la Trebbia ; il affecta quelque courroux de ce que le duc de Parme n'avait pas saisi, pour faire sa paix, le moment où l'Espagne, sa parente, traitait avec la république française. Ensuite il accorda un armistice, en exigeant un tribut de deux millions en argent, dont la caisse de l'armée avait un grand besoin ; seize cents chevaux, nécessaires à l'artillerie et aux bagages, une grande quantité de blé et d'avoine; la faculté de traverser le duché, et l'établissement d'hôpitaux pour ses malades, aux frais du prince. Le général ne se borna pas là : il aimait et sentait les arts comme un Italien; il savait tout ce qu'ils ajoutent à la splendeur d'un empire, et l'effet moral qu'ils produisent sur l'imagination des hommes : il exigea vingt tableaux au choix des commissaires français, pour être transportés à Paris. Les envoyés du duc, trop heureux de désarmer à ce prix le courroux du général, consentirent à tout, et se hâtèrent d'exécuter les conditions de l'armistice. Cependant ils offraient un million pour sauver le tableau de Saint Jérôme. Bonaparte dit à l'armée : « Ce million, nous l'aurions bien-

« tôt dépensé, et nous en trouverons bien « d'autres à conquérir. Un chef-d'œuvre est « éternel. Il parera notre patrie. » Le million fut refusé.

Bonaparte, après s'être donné les avantages de la conquête sans ses embarras, continua sa marche. La condition contenue dans l'armistice de Cherasco, relativement au passage du Pô à Valence, la direction des principales colonnes françaises vers cette ville, tout faisait croire que Bonaparte allait tenter le passage du fleuve dans ses environs (*Voir la carte n°* 16). Tandis que le gros de son armée était déjà réuni sur le point où Beaulieu l'attendait au passage, le 17 floréal (6 mai), il prend, avec un corps de trois mille cinq cents grenadiers, sa cavalerie et vingt-quatre pièces de canon, descend le long du Pô, et arrive le 18 au matin à Plaisance, après une marche de seize lieues et de trente-six heures. La cavalerie avait saisi en route tous les bateaux qui se trouvaient sur les bords du fleuve, et les avait amenés à Plaisance. Elle avait pris beaucoup de fourrages, et la pharmacie de l'armée autrichienne. Un bac transporte l'avant-garde commandée par le colonel Lannes. Cet officier, à peine arrivé à l'autre bord, fond avec ses grenadiers sur quelques détachements autrichiens qui couraient sur la rive gauche du Pô, et les disperse. Le reste des grenadiers franchit successivement le fleuve et l'on commence à construire un pont pour le passage de l'armée, qui avait reçu l'ordre de descendre à son tour sur Plaisance. Ainsi, par une feinte et une marche hardie, Bonaparte se trouvait au delà du Pô, et avec l'avantage d'avoir tourné le Tésin. Si, en effet, il eût passé plus haut, outre la difficulté de le faire en présence de Beaulieu, il aurait donné contre le Tésin, et aurait eu encore un passage à effectuer. Mais à Plaisance cet inconvénient n'existait plus, car le Tésin était déjà réuni au Pô.

Le 18 mai, la division Liptai, avertie la première, s'était portée à Fombio, à une petite distance du Pô, sur la route de Pizzighettone. Bonaparte ne voulant pas la laisser s'établir dans une position où toute l'armée autrichienne allait se rallier, et où il pouvait être ensuite obligé de recevoir la bataille avec le Pô à dos, se hâte de combattre avec ce qu'il avait de forces sous la main. Il fond sur cette division qui s'était retranchée, la déloge après une action sanglante, et lui fait deux mille prisonniers. Le reste de la division, gagnant la route de Pizzighettone, va s'enfermer dans cette place.

Le soir du même jour, Beaulieu, averti du passage du Pô à Plaisance, arrivait au secours de la division Liptai. Il ignorait le désastre de cette division ; il donna dans les avant-postes français, fut accueilli chaudement et obligé de se replier en toute hâte. Malheureusement le brave général Laharpe, si utile à l'armée par son intelligence et sa bravoure, fut tué par ses propres soldats, au milieu de l'obscurité de la nuit. Toute l'armée regretta ce brave Suisse, que la tyrannie de Berne avait conduit en France.

Le Pô franchi, le Tésin tourné, Beaulieu battu et hors d'état de tenir la campagne, la route de Milan était ouverte. Il était naturel à un vainqueur de vingt-six ans d'être impatient d'y entrer. Mais avant tout, Bonaparte désirait achever de détruire Beaulieu. Pour cela, il ne voulait pas se contenter de le battre, il voulait encore le tourner, lui couper sa retraite, et l'obliger, s'il était possible, à mettre bas les armes. Il fallait, pour arriver à ce but, le prévenir au passage des fleuves. Une multitude de fleuves descendent les Alpes, et traversent la Lombardie pour se rendre dans le Pô ou dans l'Adriatique. Après le Pô et le Tésin, viennent l'Adda, l'Oglio, le Mincio, l'Adige et quantité d'autres encore (*Voir la carte n°* 16). Bonaparte avait maintenant devant lui l'Adda, qu'il n'avait pas pu tourner comme le Tésin, parce qu'il aurait fallu ne traverser le Pô qu'à Crémone. On passe l'Adda à Pizzighettone; mais les débris de la division Liptai venaient de se jeter dans cette place. Bonaparte se hâta de remonter l'Adda, pour arriver au pont de Lodi. Beaulieu y était bien avant lui. On ne pouvait donc pas le prévenir au passage de ce fleuve. Mais Beaulieu n'avait à Lodi que douze mille hommes et quatre mille cavaliers. Deux autres divisions, sous Colli et Wukassoowich, avaient fait un détour sur Milan, pour jeter garnison dans le château, et devaient revenir ensuite

sur l'Adda pour le passer à Cassano, fort au-dessus de Lodi. En essayant donc de franchir l'Adda à Lodi, malgré la présence de Beaulieu, on pouvait arriver sur l'autre rive avant que les deux divisions qui devaient passer à Cassano, eussent achevé leur mouvement. Alors il y avait espoir de les couper.

Bonaparte se trouve devant Lodi le 20 floréal (9 mai). Cette ville est placée sur la rive même par laquelle arrivait l'armée française. Bonaparte la fait attaquer à l'improviste, et y pénètre malgré les Autrichiens. Ceux-ci, quittant alors la ville, se retirent par le pont, et vont se réunir sur l'autre rive au gros de leur armée. C'est sur ce pont qu'il fallait passer, en sortant de Lodi, pour franchir l'Adda. Douze mille hommes d'infanterie et quatre mille cavaliers étaient rangés sur le bord opposé ; vingt pièces d'artillerie enfilaient le pont ; une nuée de tirailleurs étaient placés sur les rives. Il n'était pas d'usage à la guerre de braver de pareilles difficultés : un pont défendu par seize mille hommes et vingt pièces d'artillerie était un obstacle qu'on ne cherchait pas à surmonter. Toute l'armée française s'était mise à l'abri du feu derrière les murs de Lodi, attendant ce qu'ordonnerait le général. Bonaparte sort de la ville, parcourt tous les bords du fleuve au milieu d'une grêle de balles et de mitraille, et, après avoir arrêté son plan, rentre dans Lodi pour le faire exécuter. Il ordonne à sa cavalerie de remonter l'Adda pour aller essayer de le passer à gué au-dessus du pont ; puis il fait former une colonne de six mille grenadiers, il parcourt leurs rangs, les encourage, et leur communique par sa présence et par ses paroles un courage extraordinaire. Alors il ordonne de déboucher par la porte qui donnait sur le pont, et de marcher au pas de course. Il avait calculé que, par la rapidité du mouvement, la colonne n'aurait pas le temps de souffrir beaucoup. Cette colonne redoutable serre ses rangs, et débouche en courant sur le pont. Un feu épouvantable est vomi sur elle ; la tête entière est renversée. Néanmoins elle avance : arrivée au milieu du pont, elle hésite, mais les généraux la soutiennent de la voix et de leur exemple. Elle se raffermit, marche en avant, arrive sur les pièces et tue les canonniers qui veulent les défendre. Dans cet instant, l'infanterie autrichienne s'approche à son tour pour soutenir son artillerie ; mais après ce qu'elle venait de faire, la terrible colonne ne craignait plus les baïonnettes ; elle fond sur les Autrichiens au moment où notre cavalerie, qui avait trouvé un gué, menaçait leurs flancs ; elle les renverse, les disperse, et leur fait deux mille prisonniers.

Ce coup d'audace extraordinaire avait frappé les Autrichiens d'étonnement ; mais malheureusement il devenait inutile. Colli et Wukassowich étaient parvenus à gagner la chaussée de Brescia, et ne pouvaient plus être coupés. Si le résultat était manqué, du moins la ligne de l'Adda se trouvait emportée, le courage des soldats était au plus haut point d'exaltation, leur dévouement pour leur général au comble.

Dans leur gaieté, ils imaginèrent un usage singulier qui peint le caractère national. Les plus vieux soldats s'assemblèrent un jour, et, trouvant leur général bien jeune, imaginèrent de le faire passer par tous les grades : à Lodi, ils le nommèrent caporal, et le saluèrent, quand il parut au camp, du titre si fameux depuis, de *petit caporal.* On les verra plus tard lui en conférer d'autres, à mesure qu'il les avait mérités.

L'armée autrichienne était assurée de sa retraite sur le Tyrol ; il n'y avait plus aucune utilité à la suivre. Bonaparte songea alors à se rabattre sur la Lombardie, pour en prendre possession, et pour l'organiser. Les débris de la division Liptai s'étaient retranchés à Pizzighettone, et pouvaient en faire une place forte. Il s'y porta pour les en chasser. Il se fit ensuite précéder par Masséna à Milan ; Augereau rétrograda pour occuper Pavie. Il voulait imposer à cette grande ville, célèbre par son université, et lui faire voir une des plus belles divisions de l'armée. Les divisions Serrurier et Laharpe furent laissées à Pizzighettone, Lodi, Crémone et Cassano, pour garder l'Adda.

Bonaparte songea enfin à se rendre à Milan. A l'approche de l'armée française, les partisans de l'Autriche et tous ceux qu'épouvantait la renommée de nos soldats, qu'on disait aussi barbares que courageux, avaient

fui, et couvraient les routes de Brescia et du Tyrol. L'archiduc était parti, et on l'avait vu verser des larmes en quittant sa belle capitale. La plus grande partie des Milanais se livraient à l'espérance et attendaient notre armée dans les plus favorables dispositions. Quand ils eurent reçu la première division commandée par Masséna, et qu'ils virent ces soldats, dont la renommée était si effrayante, respecter les propriétés, ménager les personnes, et manifester la bienveillance naturelle à leur caractère, ils furent pleins d'enthousiasme, et les comblèrent des meilleurs traitements. Les patriotes, accourus de toutes les parties de l'Italie, attendaient ce jeune vainqueur dont les exploits étaient si rapides, et dont le nom italien leur était si doux à prononcer. Sur-le-champ on envoya le comte de Melzi au-devant de Bonaparte pour lui promettre obéissance. On forma une garde nationale, et on l'habilla aux trois couleurs, vert, rouge et blanc ; le duc de Serbelloni fut chargé de la commander. On éleva un arc de triomphe pour y recevoir le général français. Le 26 floréal (15 mai), un mois après l'ouverture de la campagne, Bonaparte fit son entrée à Milan. Le peuple entier de cette capitale était accouru à sa rencontre. La garde nationale était sous les armes. La municipalité vint lui remettre les clefs de la ville. Les acclamations le suivirent pendant toute sa marche, jusqu'au palais Serbelloni, où était préparé son logement. Maintenant l'imagination des Italiens lui était acquise comme celle des soldats, et il pouvait agir par la force morale, autant que par la force physique.

Son but n'était pas de s'arrêter à Milan plus qu'il n'avait fait à Cherasco après la soumission du Piémont. Il voulait y séjourner assez pour organiser provisoirement la province, pour en tirer les ressources nécessaires à son armée, et pour régler toutes choses sur ses derrières. Son projet ensuite était toujours de courir à l'Adige et à Mantoue, et, s'il était possible, jusque dans le Tyrol et au delà des Alpes.

Les Autrichiens avaient laissé deux mille hommes dans le château de Milan. Bonaparte le fit investir sur-le-champ. On convint avec le commandant du château qu'il ne tirerait pas sur la ville, car elle était une propriété autrichienne qu'il n'avait pas intérêt à détruire. Les travaux du siége furent commencés sur-le-champ.

Bonaparte, sans se trop engager avec les Milanais, et sans leur promettre une indépendance qu'il ne pouvait pas leur assurer, leur donna cependant assez d'espérances pour exciter leur patriotisme. Il leur tint un langage énergique, et leur dit que, pour avoir la liberté, il fallait la mériter, en l'aidant à soustraire pour jamais l'Italie à l'Autriche. Il institua provisoirement une administration municipale. Il fit former des gardes nationales partout, afin de donner un commencement d'organisation militaire à la Lombardie. Il s'occupa ensuite des besoins de son armée, et fut obligé de frapper une contribution de 20 millions sur le Milanais. Cette mesure lui semblait fâcheuse, parce qu'elle devait retarder la marche de l'esprit public ; mais elle ne fut cependant pas trop mal accueillie ; d'ailleurs elle était indispensable. Grâce aux magasins trouvés dans le Piémont, aux blés fournis par le duc de Parme, l'armée était dans une grande abondance de vivres. Les soldats engraissaient, ils mangeaient de bon pain, de bonne viande, et buvaient d'excellent vin. Ils étaient contents, et commençaient à observer une exacte discipline. Il ne restait plus qu'à les habiller. Couverts de leurs vieux habits des Alpes, ils étaient déguenillés, et n'étaient imposants que par leur renommée, leur tenue martiale, et leur belle discipline. Bonaparte trouva bientôt de nouvelles ressources. Le duc de Modène, dont les États longeaient le Pô, au-dessous de ceux du duc de Parme, lui dépêcha des envoyés pour obtenir les mêmes conditions que le duc de Parme. Ce vieux prince avare, voyant toutes ses prédictions réalisées, s'était sauvé à Venise, avec ses trésors, abandonnant le gouvernement de ses États à une régence. Ne voulant pas cependant les perdre, il demandait à traiter. Bonaparte ne pouvait accorder la paix, mais il pouvait accorder des armistices, qui équivalaient à une paix, et qui le rendaient maître de toutes les existences en Italie. Il exigea 10 millions, des



Bataille de Montenotte. (Page 367.)

subsistances de toute espèce, des chevaux et des tableaux.

Avec ces ressources obtenues dans le pays, il établit, sur les bords du Pô, de grands magasins, des hôpitaux fournis d'effets pour quinze mille malades, et remplit toutes les caisses de l'armée. Se jugeant même assez riche, il achemina sur Gênes quelques millions pour le Directoire. Comme il savait en outre que l'armée du Rhin manquait de fonds, et que cette pénurie arrêtait son entrée en campagne, il fit envoyer par la Suisse un million à Moreau. C'était un acte de bon camarade, qui lui était honorable et utile; car il importait que Moreau entrât en campagne pour empêcher les Autrichiens de porter leurs principales forces en Italie.

A la vue de toutes ces choses, Bonaparte se confirmait davantage dans ses projets. Il n'était pas nécessaire, selon lui, de marcher contre les princes d'Italie; il ne fallait agir que contre les Autrichiens; tant qu'on résisterait à ceux-ci, et qu'on pourrait leur interdire le retour en Lombardie, tous les États italiens, tremblant sous l'ascendant de l'armée française, se soumettraient l'un après l'autre. Les ducs de Parme et de Modène s'étaient soumis. Rome, Naples, en feraient autant si l'on restait maître des portes de l'Italie. Il fallait de même garder l'expectative à l'égard des peuples; et, sans renverser les gouvernements, attendre que les sujets se soulevassent eux-mêmes.

Mais, au milieu de ces pensées si justes, de ces travaux si vastes, une contrariété des plus fâcheuses vint l'arrêter. Le Directoire était enchanté de ses services; mais Carnot, en lisant ses dépêches, écrites avec énergie et précision, et aussi avec une imagination extrême, fut épouvanté de ses plans gigantesques. Il trouvait avec raison que vouloir traverser le Tyrol et franchir les Alpes une seconde fois était un projet trop extraordinaire, et même impossible; mais à son tour,

pour corriger le projet du jeune capitaine, il en concevait un autre bien plus dangereux. La Lombardie conquise, il fallait se replier, suivant Carnot, dans la Péninsule, aller punir le pape et les Bourbons de Naples, et chasser les Anglais de Livourne, où le duc de Toscane les laissait dominer. Pour cela Carnot ordonnait, au nom du Directoire, de partager l'armée d'Italie en deux, d'en laisser une partie en Lombardie, sous les ordres de Kellermann, et de faire marcher l'autre sur Rome et sur Naples, sous les ordres de Bonaparte. Ce projet désastreux renouvelait la faute que les Français ont toujours faite, de s'enfoncer dans la Péninsule avant d'être maîtres de la haute Italie. Ce n'est pas au pape, au roi de Naples, qu'il faut disputer l'Italie, c'est aux Autrichiens. Or, la ligne d'opération n'est pas alors sur le Tibre, mais sur l'Adige. L'impatience de posséder nous porta toujours à Rome, à Naples, et pendant que nous courions dans la Péninsule, nous vîmes toujours la route se fermer sur nous. Il était naturel à des républicains de vouloir sévir contre un pape et un Bourbon ; mais ils commettaient la faute des anciens rois de France.

Bonaparte, dans son projet de se jeter dans la vallée du Danube, n'avait vu que les Autrichiens ; c'était en lui l'exagération de la vérité chez un esprit juste, mais jeune ; il ne pouvait donc, après une pareille conviction, consentir à marcher dans la Péninsule ; d'ailleurs, sentant l'importance de l'unité de direction dans une conquête qui exigeait autant de génie politique que de génie militaire, il ne pouvait supporter l'idée de partager le commandement avec un vieux général, brave, mais médiocre et plein d'amour-propre. C'était en lui l'égoïsme si légitime du génie, qui veut faire seul sa tâche, parce qu'il se sent seul capable de la remplir. Il se conduisit ici comme sur le champ de bataille ; il hasarda son avenir, et offrit sa démission dans une lettre aussi respectueuse que hardie. Il sentait bien qu'on n'oserait pas l'accepter ; mais il est certain qu'il aimait encore mieux se démettre qu'obéir, car il ne pouvait consentir à laisser perdre sa gloire et l'armée, en exécutant un mauvais plan.

Opposant la raison la plus lumineuse aux erreurs du directeur Carnot, il dit qu'il fallait toujours faire face aux Autrichiens, et s'occuper d'eux seuls ; qu'une simple division s'échelonnant en arrière sur le Pô et sur Ancône, suffirait pour épouvanter la Péninsule, et obliger Rome et Naples à demander quartier. Il se disposa sur-le-champ à partir de Milan, pour courir à l'Adige et faire le siége de Mantoue. Il se proposait d'attendre là les nouveaux ordres du Directoire, et la réponse à ses dépêches.

Il publia une nouvelle proclamation à ses soldats, qui devait frapper vivement leur imagination, et qui était faite aussi pour agir fortement sur celle du pape et du roi de Naples :

« Soldats ! vous vous êtes précipités comme « un torrent du haut de l'Apennin ; vous avez « culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à « votre marche. Le Piémont, délivré de la « tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour « la France. Milan est à vous, et le pavillon « républicain flotte dans toute la Lombardie. « Les ducs de Parme et de Modène ne doivent « leur existence politique qu'à votre générosité. L'armée qui vous menaçait avec « orgueil ne trouve plus de barrière qui la « rassure contre votre courage ; le Pô, le « Tésin, l'Adda, n'ont pu vous arrêter un seul « jour ; ces boulevards tant vantés de l'Italie « ont été insuffisants ; vous les avez franchis « aussi rapidement que l'Apennin. Tant de « succès ont porté la joie dans le sein de la « patrie ; vos représentants ont ordonné une « fête dédiée à vos victoires, célébrée dans « toutes les communes de la république. Là, « vos pères, vos mères, vos épouses, vos « sœurs, vos amantes, se réjouissent de vos « succès, et se vantent avec orgueil de vous « appartenir. Oui, soldats, vous avez beaucoup fait ; mais ne vous reste-t-il donc « plus rien à faire ?... Dira-t-on de nous que « nous avons su vaincre, mais que nous « n'avons pas su profiter de la victoire ? La « postérité vous reprochera-t-elle d'avoir « trouvé Capoue dans la Lombardie ? Mais je « vous vois déjà courir aux armes... Eh bien ! « partons ! Nous avons encore des marches

« forcées à faire, des ennemis à soumettre, « des lauriers à cueillir, des injures à venger. « Que ceux qui ont aiguisé les poignards de « la guerre civile en France, qui ont lâche- « ment assassiné nos ministres, incendié nos « vaisseaux à Toulon, tremblent ! l'heure de « la vengeance a sonné ; mais que les peuples « soient sans inquiétude ; nous sommes amis « de tous les peuples, et plus particulière- « ment des descendants des Brutus, des Sci- « pion, et des grands hommes que nous « avons pris pour modèles. Rétablir le Capi- « tole, y placer avec honneur les statues des « héros qui le rendirent célèbre ; réveiller le « peuple romain, engourdi par plusieurs siè- « cles d'esclavage, tel sera le fruit de nos « victoires. Elles feront époque dans la pos- « térité : vous aurez la gloire immortelle de « changer la face de la plus belle partie de « l'Europe. Le peuple français, libre, respecté « du monde entier, donnera à l'Europe une « paix glorieuse, qui l'indemnisera des sacri- « fices de toute espèce qu'il a faits depuis « six ans. Vous rentrerez alors dans vos « foyers, et vos concitoyens diront en vous « montrant : *Il était de l'armée d'Italie !* »

Il n'était resté que huit jours à Milan ; il en partit le 2 prairial (21 mai), pour se rendre à Lodi, et s'avancer vers l'Adige.

Tandis que Bonaparte poursuivait sa marche, un événement inattendu le rappela tout à coup à Milan. Les nobles, les moines, les domestiques des familles fugitives, une foule de créatures du gouvernement autrichien, y préparaient une révolte contre l'armée française. Ils répandirent que Beaulieu, renforcé, arrivait avec soixante mille hommes ; que le prince de Condé débouchait par la Suisse, sur les derrières des républicains, et qu'ils allaient être perdus. Les prêtres, usant de leur influence sur quelques paysans qui avaient souffert du passage de l'armée, les excitèrent à prendre les armes. Bonaparte n'étant plus à Milan, on crut que le moment était favorable pour opérer la révolte, et faire soulever toute la Lombardie sur ses derrières. La garnison du château de Milan donna le signal par une sortie. Aussitôt le tocsin sonna dans toutes les campagnes environnantes ; des paysans armés se transportèrent à Milan pour s'en emparer. Mais la division que Bonaparte avait laissée pour bloquer le château ramena vivement la garnison dans ses murs, et chassa les paysans qui se présentaient. Dans les environs de Pavie, les révoltés eurent plus de succès. Ils entrèrent dans cette ville, et s'en emparèrent malgré trois cents hommes que Bonaparte y avait laissés en garnison. Ces trois cents hommes, fatigués ou malades, se renfermèrent dans un fort, pour n'être pas massacrés. Les insurgés entourèrent le fort, et le sommèrent de se rendre. Un général français, qui passait dans ce moment à Pavie, fut entouré ; on l'obligea, le poignard sur la gorge, à signer un ordre pour engager la garnison à ouvrir ses portes. L'ordre fut signé et exécuté.

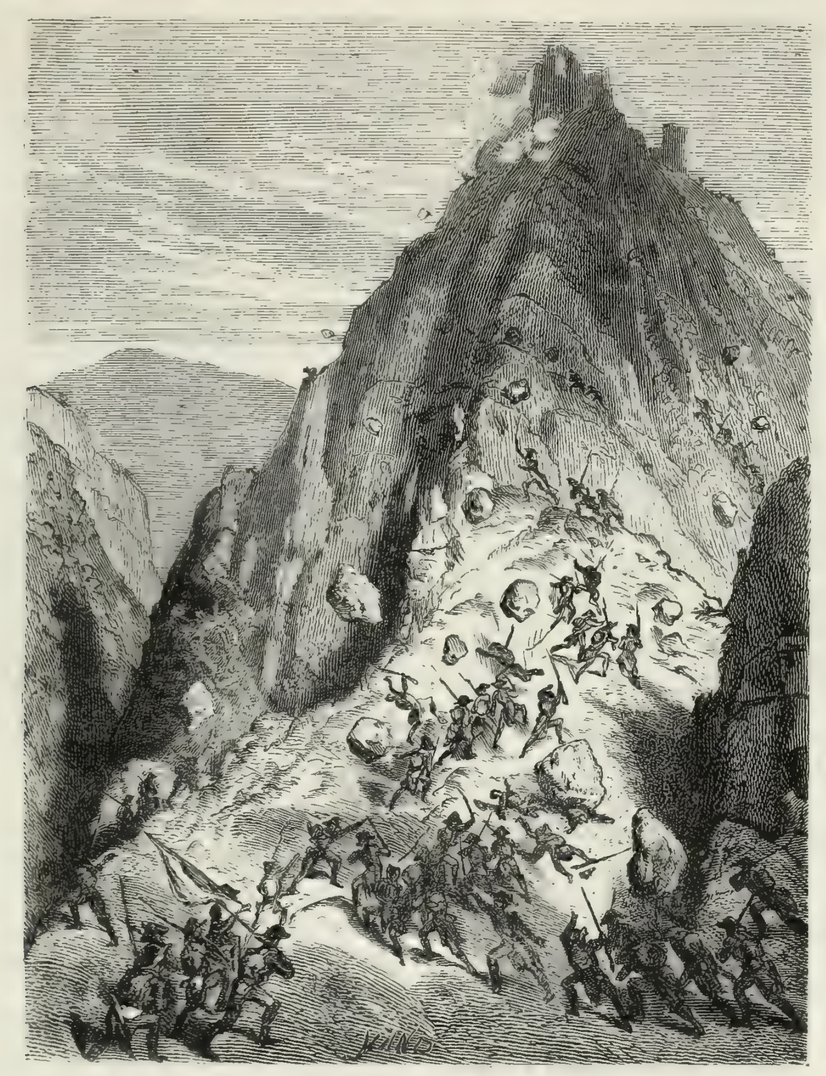
Cette révolte pouvait avoir des conséquences désastreuses ; elle pouvait provoquer une insurrection générale, et amener la perte de l'armée française. L'esprit public d'une nation est toujours plus avancé dans les villes que dans les campagnes. Tandis que la population des villes d'Italie se déclarait pour nous, les paysans, excités par les moines, et foulés par le passage des armées, étaient fort mal disposés. Bonaparte se trouvait à Lodi, lorsqu'il apprit, le 4 prairial (23 mai), les événements de Milan et de Pavie ; sur-le-champ il rebroussa chemin avec trois cents chevaux, un bataillon de grenadiers, et six pièces d'artillerie. L'ordre était déjà rétabli dans Milan. Il continua sa route sur Pavie, en se faisant précéder par l'archevêque de Milan. Les insurgés avaient poussé une avant-garde jusqu'au bourg de Binasco. Lannes la dispersa. Bonaparte, pensant qu'il fallait agir avec promptitude et vigueur pour arrêter le mal dans sa naissance, fit mettre le feu à ce bourg, afin d'effrayer Pavie par la vue des flammes. Arrivé devant cette ville, il s'arrêta. Elle renfermait trente mille habitants, elle était entourée d'un vieux mur, et occupée par sept ou huit mille paysans révoltés. Ils avaient fermé les portes, et couronnaient les murailles. Prendre cette ville avec trois cents chevaux et un bataillon n'était pas chose aisée ; et cependant il ne fallait pas perdre de temps, car l'armée était déjà sur l'Oglio,

et avait besoin de la présence de son général. Dans la nuit, Bonaparte fit afficher aux portes de Pavie une proclamation menaçante dans laquelle il disait qu'une multitude égarée et sans moyens réels de résistance bravait une armée triomphante des rois, et voulait perdre le peuple italien; que, persistant dans son intention de ne pas faire la guerre aux peuples, il voulait bien pardonner à ce délire, et laisser une porte ouverte au repentir; mais que ceux qui ne poseraient pas les armes à l'instant seraient traités comme rebelles, et que leurs villages seraient brûlés. Les flammes de Binasco, ajoutait-il, devaient leur servir de leçon. Le matin, les paysans qui dominaient dans la ville, refusaient de la rendre. Bonaparte fit balayer les murailles par de la mitraille et des obus, ensuite il fit approcher ses grenadiers, qui enfoncèrent les portes à coups de hache. Ils pénétrèrent dans la ville, et eurent un combat à soutenir dans les rues. Cependant on ne leur résista pas longtemps. Les paysans s'enfuirent, et livrèrent la malheureuse Pavie au courroux du vainqueur. Les soldats demandaient le pillage à grands cris. Bonaparte, pour donner un exemple sévère, leur accorda trois heures de pillage. Ils étaient à peine un millier d'hommes, et ils ne pouvaient pas causer de grands désastres dans une ville aussi considérable que Pavie. Ils fondirent sur les boutiques d'orfévrerie, et s'emparèrent de beaucoup de bijoux. L'acte le plus condamnable fut le pillage du mont-de-piété; mais heureusement qu'en Italie, comme partout où il y a des grands pauvres et vaniteux, les monts-de-piété étaient remplis d'objets appartenant aux plus hautes classes du pays. Les maisons de Spallanzani et de Volta furent préservées par les officiers, qui gardèrent eux-mêmes les demeures de ces illustres savants. Exemple doublement honorable et pour la France et pour l'Italie !

Bonaparte lança ensuite dans la campagne ses trois cents chevaux, et fit sabrer une grande quantité de révoltés. Cette prompte répression ramena la soumission partout, et imposa au parti qui en Italie était opposé à la liberté et à la France. Il est triste d'être réduit à employer des moyens pareils; mais Bonaparte le devait sous peine de sacrifier son armée et les destinées de l'Italie. Le parti des moines trembla; les malheurs de Pavie, racontés de bouche en bouche, furent exagérés; et l'armée française recouvra sa renommée formidable.

Cette expédition terminée, Bonaparte rebroussa chemin sur-le-champ pour rejoindre l'armée qui était sur l'Oglio, et qui allait passer sur le territoire vénitien.

A l'approche de l'armée française, la question, tant agitée à Venise, du parti à prendre entre l'Autriche et la France, fut discutée de nouveau par le sénat. Quelques vieux oligarques, qui avaient conservé de l'énergie, auraient voulu qu'on s'alliât sur-le-champ à l'Autriche, patronne naturelle de tous les vieux despotismes; mais on craignait pour l'avenir l'ambition autrichienne, et dans le moment les foudres françaises. D'ailleurs il fallait prendre les armes, résolution qui coûtait beaucoup à un gouvernement énervé. Quelques jeunes oligarques, aussi énergiques, mais moins entêtés que les vieux, voulaient aussi une détermination courageuse; ils proposaient de faire un armement formidable, mais de garder la neutralité, et de menacer de cinquante mille hommes celle des deux puissances qui violerait le territoire vénitien. Cette résolution était forte, mais trop forte pour être adoptée. Quelques esprits sages, au contraire, proposaient un troisième parti, c'était l'alliance avec la France. Le sénateur Battaglia, esprit fin, pénétrant et modéré, présenta des raisonnements que la suite des temps a rendus pour ainsi dire prophétiques. Selon lui, la neutralité, même armée, était la plus mauvaise de toutes les déterminations. On ne pourrait pas se faire respecter, quelque force qu'on déployât; et n'ayant attaché aucun des deux partis à sa cause, on serait tôt ou tard sacrifié par tous les deux. Il fallait donc se décider pour l'Autriche ou pour la France. L'Autriche était pour le moment expulsée de l'Italie; et même, en lui supposant les moyens d'y rentrer, elle ne le pourrait pas avant deux mois, temps pendant lequel la république pourrait être détruite par l'armée française; d'ailleurs, l'ambition de l'Autriche était toujours la plus redoutable pour



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Les Piémontais roulent d'énormes rochers sur les soldats de Joubert. (Page 368.)

Venise ; elle lui avait toujours envié ses provinces de l'Illyrie et de la haute Italie, et saisirait la première occasion de les lui enlever.

La seule garantie contre cette ambition était la puissance de la France, qui n'avait rien à envier à Venise, et qui serait toujours intéressée à la défendre. La France, il est vrai, avait des principes qui répugnaient à la noblesse vénitienne ; mais il était temps enfin de se résigner à quelques sacrifices indispensables à l'esprit du siècle, et de faire aux nobles de la terre ferme les concessions qui pouvaient seules les rattacher à la république et au Livre d'or. Avec quelques modifications légères à l'ancienne constitution, on pouvait satisfaire l'ambition de toutes les classes de sujets vénitiens, et s'attacher la France ; si de plus on prenait les armes pour celle-ci, on pouvait espérer peut-être, en récompense des services qu'on lui aurait rendus, les dépouilles de l'Autriche en Lombardie. Dans tous les cas, répétait le sénateur Battaglia, la neutralité était le plus mauvais de tous les partis.

Cet avis, dont le temps a démontré la sagesse, blessait trop profondément l'orgueil et les haines de la vieille aristocratie vénitienne

pour être adopté. Il faut dire aussi qu'on ne comptait point assez sur la durée de la puissance française en Italie pour s'allier à elle. Il y avait un ancien axiome italien qui disait que l'*Italie était le tombeau des Français*, et l'on craignait de se trouver exposé ensuite, sans aucune défense, au courroux de l'Autriche.

A ces trois partis on préféra le plus commode, le plus conforme aux routines et à la mollesse de ce vieux gouvernement, la neutralité désarmée. On décida qu'il serait envoyé des provéditeurs au-devant de Bonaparte pour protester de la neutralité de la république, et réclamer le respect dû au territoire et aux sujets vénitiens. On avait une grande terreur des Français, mais on les savait faciles et sensibles aux bons traitements. Ordre fut donné à tous les agents du gouvernement de les traiter et de les recevoir à merveille, de s'emparer des officiers et des généraux afin de captiver leur bienveillance.

Bonaparte, en arrivant sur le territoire de Venise, avait tout autant besoin de prudence que Venise elle-même. Cette puissance, quoique aux mains d'un gouvernement affaibli, était grande encore ; il fallait ne pas l'indisposer au point de la forcer à s'armer, car alors la haute Italie n'aurait plus été tenable pour les Français ; mais il fallait cependant, tout en observant la neutralité, obliger Venise à nous souffrir sur son territoire, à nous y laisser battre, à nous y nourrir même s'il était possible. Elle avait donné passage aux Autrichiens ; c'était la raison dont il fallait se servir pour tout se permettre et tout exiger, en restant dans les limites de la neutralité.

Bonaparte, en entrant à Brescia, publia une proclamation dans laquelle il disait qu'en traversant le territoire vénitien afin de poursuivre l'armée impériale, qui avait eu la permission de le franchir, il respecterait le territoire et les habitants de la république de Venise, qu'il ferait observer la plus grande discipline à son armée, que tout ce qu'elle prendrait serait payé, et qu'il n'oublierait point les antiques liens qui unissaient les deux républiques. Il fut très-bien reçu par le provéditeur vénitien de Brescia, et poursuivit sa marche. Il avait franchi l'Oglio, qui coule après l'Adda ; il arriva devant le Mincio, qui sort du lac de Garda, circule dans la plaine du Mantouan, puis forme, après quelques lieues, un nouveau lac, au milieu duquel est placée Mantoue, et va enfin se jeter dans le Pô. Beaulieu, renforcé de dix mille hommes, s'était placé sur la ligne du Mincio pour la défendre. Une avant-garde de quatre mille fantassins et de deux mille cavaliers était rangée en avant du fleuve, au village de Borghetto. Le gros de l'armée était placé au delà du Mincio, sur la position de Valeggio ; la réserve était un peu plus en arrière à Villafranca ; des corps détachés gardaient le cours du Mincio, au-dessus et au-dessous de Valeggio. La ville vénitienne de Peschiera est située sur le Mincio, à sa sortie du lac de Garda. (*Voir la carte n° 16.*) Beaulieu, qui voulait avoir cette place pour appuyer plus solidement la droite de sa ligne, trompa les Vénitiens ; et sous prétexte d'obtenir passage pour cinquante hommes surprit la ville, et y plaça une forte garnison. Elle avait une enceinte bastionnée et quatre-vingts pièces de canon.

Bonaparte, en avançant sur cette ligne, négligea tout à fait Mantoue, qui était à sa droite et qu'il n'était pas temps de bloquer encore, et appuya sur sa gauche vers Peschiera. Son projet était de passer le Mincio à Borghetto et Valeggio. Pour cela, il lui fallait tromper Beaulieu sur son intention. Il fit ici comme au passage du Pô ; il dirigea un corps sur Peschiera et un autre sur Lonato, de manière à inquiéter Beaulieu sur le haut Mincio, et à lui faire supposer qu'il voulait ou passer à Peschiera, ou tourner le lac de Garda. En même temps il dirigea son attaque la plus sérieuse sur Borghetto. Ce village, placé en avant du Mincio, était, comme on vient de dire, gardé par quatre mille fantassins et deux mille cavaliers. Le 9 prairial (28 mai) Bonaparte engagea l'action. Il avait toujours eu de la peine à faire battre sa cavalerie. Elle était peu habituée à charger, parce qu'on n'en faisait pas autrefois un grand usage, et qu'elle était d'ailleurs intimidée par la grande réputation de la cavalerie allemande. Bonaparte voulait à tout prix la faire battre, parce qu'il attachait une grande importance aux

services qu'elle pouvait rendre. En avançant sur Borghetto, il distribua ses grenadiers et ses carabiniers à droite et à gauche de sa cavalerie, il plaça l'artillerie par derrière, et après l'avoir ainsi enfermée, il la poussa sur l'ennemi. Soutenue de tous côtés, et entraînée par le bouillant Murat, elle fit des prodiges, et mit en fuite les escadrons autrichiens. L'infanterie aborda ensuite le village de Borghetto, dont elle s'empara. Les Autrichiens, en se retirant par le pont qui conduit de Borghetto à Valeggio, voulurent le rompre. Ils parvinrent en effet à détruire une arche. Mais quelques grenadiers, conduits par le général Gardanne, entrèrent dans les flots du Mincio, qui était guéable en quelques endroits, et le franchirent en tenant leurs armes sur leurs têtes, et en bravant le feu des hauteurs opposées. Les Autrichiens crurent voir la colonne de Lodi, et se retirèrent sans détruire le pont. L'arche rompue fut rétablie, et l'armée put passer. Bonaparte se mit sur-le-champ à remonter le Mincio avec la division Augereau, afin de donner la chasse aux Autrichiens ; mais ils refusèrent le combat toute la journée. Il laissa la division Augereau continuer la poursuite, et il revint à Valeggio, où se trouvait la division Masséna, qui commençait à faire la soupe. Tout à coup la charge sonna, les hussards autrichiens fondirent au milieu du bourg ; Bonaparte eut à peine le temps de se sauver. Il monta à cheval, et reconnut bientôt que c'était un des corps ennemis laissés à la garde du bas Mincio, qui remontait le fleuve pour joindre Beaulieu dans sa retraite vers les montagnes. La division Masséna courut aux armes, et donna la chasse à cette division, qui parvint cependant à rejoindre Beaulieu.

Le Mincio était donc franchi. Bonaparte avait décidé une seconde fois la retraite des Impériaux, qui se rejetaient définitivement dans le Tyrol. Il avait obtenu un avantage important, celui de faire battre sa cavalerie, qui maintenant ne craignait plus celle des Autrichiens. Il attachait à cela un grand prix. On se servait peu de la cavalerie avant lui, et il avait jugé qu'on pouvait en tirer un grand parti, en l'employant à couvrir l'artillerie. Il avait calculé que l'artillerie légère et la cavalerie, employées à propos, pouvaient produire l'effet d'une masse d'infanterie dix fois plus forte. Il affectionnait déjà beaucoup le jeune Murat, qui savait faire battre ses escadrons ; mérite qu'il regardait alors comme fort rare chez les officiers de cette arme. La surprise qui avait mis sa personne en danger lui inspira une autre idée : ce fut de former un corps d'hommes d'élite, qui, sous le nom de guides, devaient l'accompagner partout. Sa sûreté personnelle n'était qu'un objet secondaire à ses yeux ; il voyait l'avantage d'avoir toujours sous sa main un corps dévoué et capable des actions les plus hardies. On le verra en effet décider de grandes choses en lançant vingt-cinq de ces braves gens. Il en donna le commandement à un officier de cavalerie intrépide et calme, fort connu depuis sous le nom de Bessières.

Beaulieu avait évacué Peschiera, pour remonter dans le Tyrol. Un combat s'était engagé avec l'arrière-garde autrichienne, et l'armée française n'était entrée dans la ville qu'après une action assez vive. Les Vénitiens n'ayant pas pu la soustraire à Beaulieu, elle avait cessé d'être neutre ; et les Français étaient autorisés à s'y établir. Bonaparte savait bien que les Vénitiens avaient été trompés par Beaulieu, mais il résolut de se servir de cet événement pour obtenir d'eux tout ce qu'il désirait. Il voulait la ligne de l'Adige et particulièrement l'importante ville de Vérone, qui commande le fleuve ; il voulait surtout se faire nourrir.

Le provéditeur Foscarelli, vieil oligarque vénitien, très-entêté dans ses préjugés, et plein de haine contre la France, était chargé de se rendre au quartier général de Bonaparte. On lui avait dit que le général était extrêmement courroucé de ce qui était arrivé à Peschiera, et la renommée répandait que son courroux était redoutable. Binasco, Pavie, faisaient foi de sa sévérité ; deux armées détruites et l'Italie conquise, faisaient foi de sa puissance. Le provéditeur vint à Peschiera, plein de terreur, et en partant il écrivit à son gouvernement : *Dieu veuille me recevoir en holocauste !* Il avait pour mission spéciale d'empêcher les Français d'entrer à Vérone. Cette ville, qui avait donné asile au préten-

dant, était dans la plus cruelle anxiété. Le jeune Bonaparte, qui avait des colères violentes, et qui en avait aussi de feintes, n'oublia rien pour augmenter l'effroi du provéditeur. Il s'emporta vivement contre le gouvernement vénitien, qui prétendait être neutre, et ne savait pas faire respecter sa neutralité; qui, en laissant les Autrichiens s'emparer de Peschiera, avait exposé l'armée française à perdre un grand nombre de braves devant cette place. Il dit que le sang de ses compagnons d'armes demandait vengeance, et qu'il la fallait éclatante. Le provéditeur excusa beaucoup les autorités vénitiennes, et parla ensuite de l'objet essentiel, qui était Vérone. Il prétendit qu'il avait ordre d'en interdire l'entrée aux deux puissances belligérantes. Bonaparte lui répondit qu'il n'était plus temps; que déjà Masséna s'y était rendu; que peut-être, en cet instant, il y avait mis le feu pour punir cette ville qui avait eu l'insolence de se regarder un moment comme la capitale de l'empire français. Le provéditeur supplia de nouveau; et Bonaparte, feignant de s'adoucir un peu, répondit qu'il pourrait tout au plus, si Masséna n'y était pas déjà entré de vive force, donner un délai de vingt quatre heures, après lequel il emploierait la bombe et le canon.

Le provéditeur se retira consterné. Il retourna à Vérone, où il annonça qu'il fallait recevoir les Français. A leur approche, les habitants les plus riches, croyant qu'on ne leur pardonnerait pas le séjour du prétendant dans leur ville, s'enfuirent en foule dans le Tyrol, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Cependant les Véronais se rassurèrent bientôt en voyant les Français, et en se persuadant, de leurs propres yeux, que ces républicains n'étaient pas aussi barbares que le publiait la renommée.

Deux autres envoyés vénitiens arrivèrent à Vérone pour voir Bonaparte. On avait fait choix des sénateurs Erizzo et Battaglia. Ce dernier était celui dont nous avons parlé, qui penchait pour l'alliance avec la France, et l'on espérait à Venise que ces deux nouveaux ambassadeurs réussiraient mieux que Foscarelli à calmer le général. Il les reçut en effet beaucoup mieux que Foscarelli; et, maintenant qu'il avait atteint l'objet de ses vœux, il feignit de s'apaiser, et de consentir à entendre raison. Ce qu'il voulait pour l'avenir, c'était des vivres, et même, s'il était possible, une alliance de Venise avec la France. Il fallait tour à tour imposer et séduire : il fit l'un et l'autre. « La première loi, dit-il, pour les hommes est de vivre. Je voudrais épargner à la république de Venise le soin de nous nourrir; mais puisque le destin de la guerre nous a obligés de venir jusqu'ici, nous sommes contraints de vivre où nous nous trouvons. Que la république de Venise fournisse à mes soldats ce dont ils ont besoin; elle comptera ensuite avec la république française. » Il fut convenu qu'un fournisseur juif procurerait à l'armée tout ce qui lui serait nécessaire, et que Venise payerait en secret ce fournisseur, pour qu'elle ne parût pas violer la neutralité en nourrissant les Français. Bonaparte aborda ensuite la question d'une alliance. « Je viens, dit-il, d'occuper l'Adige; je l'ai fait parce qu'il me faut une ligne, parce que celle-ci est la meilleure, et que votre gouvernement est incapable de la défendre. Qu'il arme cinquante mille hommes, qu'il les place sur l'Adige, et je lui rends ses places de Vérone et de Porto-Legnago. Du reste, ajouta-t-il, vous devez nous voir ici avec plaisir. Ce que la France m'envoie faire dans ces contrées est tout dans l'intérêt de Venise. Je viens chasser les Autrichiens au delà des Alpes, peut-être constituer la Lombardie en État indépendant; peut-on rien faire de plus avantageux à votre république? Si elle voulait s'unir à nous, peut-être recevrait-elle un grand prix de ce service. Nous ne faisons la guerre à aucun gouvernement: nous sommes les amis de tous ceux qui nous aideront à renfermer la puissance autrichienne dans ses limites. »

Les deux Vénitiens sortirent frappés du génie de ce jeune homme, qui tour à tour menaçant ou caressant, impérieux ou souple, et parlant de tous les objets militaires ou politiques avec autant de profondeur que d'éloquence, annonçait que l'homme d'État était aussi précoce en lui que le guerrier. *Cet homme*, dirent-ils en écrivant à Venise, *aura un jour une grande influence sur sa patrie*[1].

1. Cette prédiction est du 5 juin 1796.



On écoutait avec admiration le langage précis et figuré du jeune capitaine. (Page 369.)

Bonaparte était maître enfin de la ligne de l'Adige, à laquelle il attachait tant d'importance. Il attribuait toutes les fautes commises dans les anciennes campagnes des Français en Italie, au mauvais choix de la ligne défensive. Les lignes sont nombreuses dans la haute Italie, car une multitude de fleuves la parcourent des Alpes à la mer. La plus grande et la plus célèbre, la ligne du Pô, qui traverse toute la Lombardie, lui paraissait mauvaise comme trop étendue. Une armée, suivant lui, ne pouvait pas garder cinquante lieues de cours. Une feinte pouvait toujours ouvrir le passage d'un grand fleuve. Lui-même avait franchi le Pô à quelques lieues de Beaulieu. Les autres fleuves, tels que le Tésin, l'Adda, l'Oglio, tombant dans le Pô, se confondaient avec lui, et avaient les mêmes inconvénients. Le Mincio était guéable, et d'ailleurs tombait aussi dans le Pô. L'Adige seul, sortant du Tyrol, et allant se jeter dans la mer, couvrait toute l'Italie. Il était profond, n'avait qu'un cours très-peu étendu des montagnes à la mer. Il était couvert par deux places, Vérone et Porto-Legnago, très-voisines l'une de l'autre, et qui, sans être fortes, pouvaient résister à une première attaque. Enfin il parcourait, à partir de Legnago, des marais impraticables, qui couvraient la partie inférieure de son cours. Les fleuves plus avancés dans la haute Italie, tels que la Brenta, la Piave, le Tagliamento, étaient guéables, et tournés d'ailleurs par la grande route du Tyrol, qui débouchait sur leurs derrières. L'Adige, au contraire, avait l'avantage d'être placé au débouché de cette route, qui parcourt sa propre vallée.

Telles étaient les raisons qui décidèrent Bonaparte pour cette ligne, et une immortelle campagne a prouvé la justesse de son jugement. Cette ligne occupée, il fallait songer maintenant à commencer le siége de Mantoue. Cette place, située sur le Mincio, était en arrière de l'Adige, et se trouvait couverte

par ce fleuve. (*Voir la carte n° 18.*) On la regardait comme le boulevard de l'Italie : assise au milieu d'un lac formé par les eaux du Mincio, elle communiquait avec la terre ferme par cinq digues. Malgré sa réputation, cette place avait des inconvénients qui en diminuaient la force réelle. Placée au milieu d'exhalaisons marécageuses, elle était exposée aux fièvres ; ensuite, les têtes de chaussées enlevées, l'assiégé se trouvait rejeté dans la place, et pouvait être bloqué par un corps très-inférieur à la garnison. Bonaparte comptait la prendre avant qu'une nouvelle armée pût arriver au secours de l'Italie. Le 15 prairial (3 juin), il fit attaquer les têtes de chaussées, dont une était formée par le faubourg de Saint-Georges, et les enleva. Dès cet instant, Serrurier put bloquer avec huit mille hommes une garnison qui se composait de quatorze, dont dix mille étaient sous les armes, et quatre mille dans les hôpitaux. Bonaparte fit commencer les travaux de siége et mettre toute la ligne de l'Adige en état de défense. Ainsi, dans moins de deux mois, il avait conquis l'Italie. Il s'agissait de la garder. Mais c'était là ce dont on doutait, et c'était l'épreuve sur laquelle on voulait juger le jeune général.

Le Directoire venait de répondre aux observations faites par Bonaparte sur le projet de diviser l'armée et de marcher dans la Péninsule. Les idées de Bonaparte étaient trop justes pour ne pas frapper l'esprit de Carnot, et ses services trop éclatants pour que sa démission fût acceptée. Le Directoire se hâta de lui écrire pour approuver ses projets, pour lui confirmer le commandement de toutes les forces agissant en Italie, et l'assurer de toute la confiance du gouvernement. Si les magistrats de la république avaient eu le don de prophétie, ils auraient bien fait d'accepter la démission de ce jeune homme, quoiqu'il eût raison dans l'avis qu'il soutenait, quoique sa retraite fît perdre à la république l'Italie et un grand capitaine ; mais dans le moment on ne voyait en lui que la jeunesse, le génie, la victoire, et l'on éprouvait l'intérêt, on avait les égards que toutes ces choses inspirent.

Le Directoire n'imposait à Bonaparte qu'une seule condition, c'était de faire sentir à Rome et à Naples la puissance de la république. Tout ce qu'il y avait de patriotes sincères en France le désirait. Le pape, qui avait anathématisé la France, prêché une croisade contre elle, et laissé assassiner dans sa capitale notre ambassadeur, méritait certes un châtiment. Bonaparte, libre d'agir maintenant comme il l'entendait, prétendait obtenir tous ces résultats sans quitter la ligne de l'Adige. Tandis qu'une partie de l'armée gardait cette ligne, qu'une autre assiégeait Mantoue et le château de Milan, il voulait avec une simple division échelonnée en arrière sur le Pô, faire trembler toute la Péninsule, et amener le pontife et la reine de Naples à implorer la clémence républicaine. On annonçait l'approche d'une grande armée, détachée du Rhin pour venir disputer l'Italie à ses vainqueurs. Cette armée, qui devait traverser toute la Forêt-Noire, le Vorarlberg, le Tyrol, ne pouvait arriver avant un mois. Bonaparte avait donc le temps de tout terminer sur ses derrières sans trop s'éloigner de l'Adige, et de manière à pouvoir, par une simple marche rétrograde, se trouver en face de l'ennemi.

Il était temps en effet qu'il songeât au reste de l'Italie. La présence de l'armée française y développait les opinions avec une singulière rapidité. Les provinces vénitiennes ne pouvaient plus souffrir le joug aristocratique. La ville de Brescia manifestait un grand penchant à la révolte. Dans toute la Lombardie, et surtout à Milan, l'esprit public faisait des progrès rapides. Les duchés de Modène et de Reggio, les légations de Bologne et de Ferrare, ne voulaient plus ni de leur vieux duc, ni du pape. En revanche, le parti contraire devenait plus hostile. L'aristocratie génoise était fort indisposée, et méditait de mauvais projets sur nos derrières. Le ministre autrichien Gérola était l'instigateur secret de tous ces projets. L'État de Gênes était rempli de petits fiefs relevant de l'Empire. Les seigneurs génois revêtus de ces fiefs réunissaient les déserteurs, les bandits, les prisonniers autrichiens qui avaient réussi à s'échapper, les soldats piémontais qu'on avait licenciés, et formaient des bandes de partisans connus sous le nom de *Barbets*. Ils infestaient l'Apennin

par où l'armée française était entrée; ils arrêtaient les courriers, pillaient nos convois, massacraient les détachements français quand ils n'étaient pas assez nombreux pour se défendre, et répandaient l'inquiétude sur la route de France. En Toscane, les Anglais s'étaient rendus maîtres du port de Livourne, grâce à la protection du gouverneur, et le commerce français était traité en ennemi. Enfin Rome faisait des préparatifs hostiles; l'Angleterre lui promettait quelques mille hommes; et Naples, toujours agitée par les caprices d'une reine violente, annonçait un armement formidable. Le faible roi, quittant un instant le soin de la pêche, avait publiquement imploré l'assistance du ciel; il avait, dans une cérémonie solennelle, déposé ses ornements royaux, et les avait consacrés au pied des autels. Toute la populace napolitaine avait applaudi et poussé d'affreuses vociférations; une multitude de misérables, incapables de manier un fusil et d'envisager une baïonnette française, demandaient des armes et voulaient marcher contre notre armée.

Quoique ces mouvements n'eussent rien de bien alarmant pour Bonaparte, tant qu'il pouvait disposer de six mille hommes, il devait se hâter de les réprimer avant l'arrivée de la nouvelle armée autrichienne, qui exigeait la présence de toutes nos forces sur l'Adige. Bonaparte commençait à recevoir de l'armée des Alpes quelques renforts, ce qui lui permettait d'employer quinze mille hommes au blocus de Mantoue et du château de Milan, vingt mille à la garde de l'Adige, et de porter une division sur le Pô pour exécuter ses projets sur le midi de l'Italie.

Il se rendit sur-le-champ à Milan pour faire ouvrir la tranchée autour du château, et hâter sa reddition. Il ordonna à Augereau, qui était sur le Mincio, très-près du Pô, de passer ce fleuve à Borgo-Forte, et de se diriger sur Bologne. Il enjoignit à Vaubois de s'acheminer de Tortone à Modène, avec quatre ou cinq mille hommes arrivant des Alpes. De cette manière il pouvait diriger huit à neuf mille hommes dans les légations de Bologne et de Ferrare, et menacer de là toute la Péninsule.

Il attendit pendant quelques jours la fin des inondations sur le bas Pô, avant de mettre sa colonne en mouvement. Mais la cour de Naples, faible autant qu'elle était violente, avait passé de la fureur à l'abattement. En apprenant nos dernières victoires dans la haute Italie, elle avait fait partir le prince de Belmonte-Pignatelli pour se soumettre au vainqueur. Bonaparte renvoya pour la paix au Directoire, mais crut devoir accorder un armistice. Il ne lui convenait pas de s'enfoncer jusqu'à Naples avec quelques mille hommes, et surtout dans l'attente de l'arrivée des Autrichiens. Il lui suffisait pour le moment de désarmer cette puissance, d'ôter son appui à Rome, et de la brouiller avec la coalition. On ne pouvait pas, comme aux autres petits princes qu'on avait sous la main, lui imposer des contributions; mais elle s'engageait à ouvrir tous ses ports aux Français, à retirer à l'Angleterre cinq vaisseaux et beaucoup de frégates qu'elle lui fournissait, enfin à priver l'armée autrichienne des deux mille quatre cents cavaliers qui servaient dans ses rangs. Ce corps de cavalerie devait rester séquestré sous la main de Bonaparte, qui était maître de le faire prisonnier à la première violation de l'armistice. Bonaparte savait très-bien que de pareilles conditions ne plairaient pas au gouvernement, mais dans le moment il lui importait d'avoir du repos sur ses derrières, et il n'exigeait que ce qu'il croyait pouvoir obtenir. Le roi de Naples soumis, le pape ne pouvait pas résister, alors l'expédition sur la droite du Pô se réduisait, comme il le voulait, à une expédition de quelques jours, et il revenait à l'Adige.

Il signa cet armistice, et partit ensuite pour passer le Pô et se mettre à la tête des deux colonnes qu'il dirigeait sur l'État de l'Église, celle de Vaubois qui arrivait des Alpes pour le renforcer, et celle d'Augereau qui rétrogradait du Mincio sur le Pô. Il attachait beaucoup d'importance à la situation de Gênes, parce qu'elle était placée sur l'une des deux routes qui conduisaient en France, et parce que son sénat avait toujours montré de l'énergie. Il sentait qu'il aurait fallu demander l'exclusion de vingt familles feudataires de l'Autriche et de Naples, pour y assurer la do-

mination de la France; mais il n'avait pas d'ordre à cet égard, et d'ailleurs il craignait de révolutionner. Il se contenta donc d'écrire une lettre au sénat, dans laquelle il demandait que le gouverneur de Novi, qui avait protégé les brigands, fût puni d'une manière exemplaire, et que le ministre autrichien fût chassé de Gênes; il voulait ensuite une explication catégorique. « Pouvez-vous, disait-« il, ou ne pouvez-vous pas délivrer votre « territoire des assassins qui l'infestent? Si « vous ne pouvez pas prendre des mesures, « j'en prendrai pour vous; je ferai brûler les « villes et les villages où se commettra un « assassinat, je ferai brûler les maisons qui « donneront asile aux assassins, et punir « exemplairement les magistrats qui le souf-« friront. Il faut que le meurtre d'un Fran-« çais porte malheur aux communes entières « qui ne l'auraient pas empêché. » Comme il connaissait les lenteurs diplomatiques, il envoya son aide de camp Murat pour porter sa lettre, et la lire lui-même au sénat. « Il faut, écrivait-il au ministre Faypoult, un genre de communication qui électrise ces messieurs. » Il fit partir en même temps Lannes avec douze cents hommes, pour aller châtier les fiefs impériaux. Le château d'Augustin Spinola, le principal instigateur de la révolte, fut brûlé. Les Barbets saisis les armes à la main furent impitoyablement fusillés. Le sénat de Gênes épouvanté destitua le gouverneur de Novi, congédia le ministre Gérola, et promit de faire garder les routes par ses propres troupes. Il envoya à Paris M. Vincent Spinola, pour s'entendre avec le Directoire sur tous les objets en litige, sur l'indemnité due pour la frégate *la Modeste*, sur l'expulsion des familles feudataires, et sur le rappel des familles exilées.

Bonaparte s'achemina ensuite sur Modène, où il arriva le 1[er] messidor (19 juin), tandis qu'Augereau entrait à Bologne le même jour.

L'enthousiasme des Modénois fut extrême. Ils vinrent à sa rencontre, et lui envoyèrent une députation pour le complimenter. Les principaux d'entre eux l'entourèrent de sollicitations, et le supplièrent de les affranchir du joug de leur duc, qui avait emporté leurs dépouilles à Venise. Comme la régence laissée par le duc s'était montrée fidèle aux conditions de l'armistice, et que Bonaparte n'avait aucune raison pour exercer les droits de conquête sur le duché, il ne pouvait satisfaire les Modénois; c'était d'ailleurs une question que la politique conseillait d'ajourner. Il se contenta de donner des espérances, et conseilla le calme. Il partit pour Bologne. Le fort d'Urbin était sur sa route, et c'était la première place appartenant au pape. Il la fit sommer; le château se rendit. Il renfermait soixante pièces de canon de gros calibre, et quelques cents hommes. Bonaparte fit acheminer cette grosse artillerie sur Mantoue, pour y être employée au siége. Il arriva à Bologne, où l'avait précédé la division Augereau. La joie des habitants fut des plus vives. Bologne est une ville de cinquante mille âmes, magnifiquement bâtie, célèbre par ses artistes, ses savants et son université. L'amour pour la France et la haine pour le Saint-Siége y étaient extrêmes. Ici Bonaparte ne craignait pas de laisser éclater les sentiments de liberté, car il était dans les possessions d'un ennemi déclaré, le pape, et il lui était permis d'exercer le droit de conquête. Les deux légations de Ferrare et de Bologne l'entourèrent de leurs députés : il leur accorda une indépendance provisoire, en promettant de la faire reconnaître à la paix.

Le Vatican était dans l'alarme, et il envoya sur-le-champ un négociateur pour intercéder en sa faveur. L'ambassadeur d'Espagne, d'Azara, connu par son esprit et par son goût pour la France, et ministre d'une puissance amie, fut choisi. Il avait déjà négocié pour le duc de Parme. Il arriva à Bologne, et vint mettre la tiare aux pieds de la république victorieuse. Fidèle à son plan, Bonaparte, qui ne voulait rien abattre ni rien édifier encore, exigea d'abord que les légations de Bologne et de Ferrare restassent indépendantes, que la ville d'Ancône reçût garnison française, que le pape donnât 21 millions, des blés, des bestiaux, et cent tableaux ou statues : ces conditions furent acceptées. Bonaparte s'entretint beaucoup avec le ministre d'Azara, et le laissa plein d'enthousiasme. Il écrivit une lettre au célèbre astronome Oriani, au nom de la république, et demanda à le voir. Ce



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Les soldats saluèrent le général Bonaparte du titre de *Petit Caporal*. (Page 379.)

savant modeste fut interdit en présence du jeune vainqueur, et ne lui rendit hommage que par son embarras. Bonaparte ne négligeait rien pour honorer l'Italie, pour réveiller son orgueil et son patriotisme. Ce n'était point un conquérant barbare qui venait la ravager, c'était un héros de la liberté venant ranimer le flambeau du génie dans l'antique patrie de la civilisation. Il laissa Monge, Berthollet et les frères Thouin, que le Directoire lui avait envoyés, pour choisir les objets destinés aux musées de Paris.

Le 8 messidor (26 juin) il passa l'Apennin avec la division Vaubois, et entra en Toscane. Le duc, épouvanté, lui envoya son ministre Manfredini. Bonaparte le rassura sur ses intentions, qu'il laissa secrètes. Pendant ce temps, sa colonne se porta à marches forcées sur Livourne, où elle entra à l'improviste, et s'empara de la factorerie anglaise.

Le gouverneur Spannochi fut saisi, enfermé dans une chaise de poste, et envoyé au grand-duc avec une lettre dans laquelle on expliquait les motifs de cet acte d'hostilité commis chez une puissance amie. On disait au grand-duc que son gouverneur avait manqué à toutes les lois de la neutralité, en opprimant le commerce français, en donnant asile aux émigrés et à tous les ennemis de la république ; et l'on ajoutait que, par respect pour son autorité, on lui laissait à lui-même le soin de punir un ministre infidèle. Cet acte de vigueur prouvait à tous les États neutres que le général français ferait la police chez eux, s'ils ne savaient l'y faire. On n'avait pas pu saisir tous les vaisseaux des Anglais, mais leur commerce fit de grandes pertes. Bonaparte laissa garnison à Livourne, et désigna des commissaires pour se faire livrer tout ce qui appartenait aux Anglais, aux Autrichiens et aux Russes. Il se rendit ensuite de sa personne à Florence, où le grand-duc lui fit une réception magnifique. Après y avoir séjourné quelques jours, il repassa le Pô pour revenir à son quartier

général de Roverbella, près de Mantoue. Ainsi, une vingtaine de jours, et une division échelonnée sur la droite du Pô, lui avaient suffi pour imposer aux puissances de l'Italie, et pour s'assurer du calme pendant les nouvelles luttes qu'il avait encore à soutenir contre la puissance autrichienne.

Tandis que l'armée d'Italie remplissait avec tant de gloire la tâche qui lui était imposée dans le plan général de campagne, les armées d'Allemagne n'avaient pas pu encore se mettre en mouvement. La difficulté d'organiser leurs magasins et de se procurer des chevaux les avait jusqu'ici retenues dans l'inaction. De son côté, l'Autriche, qui aurait eu le plus grand intérêt à prendre brusquement l'initiative, avait mis une inconcevable lenteur à faire ses préparatifs, et ne s'était mise en mesure de commencer les hostilités que pour le milieu de prairial (commencement de juin). Ses armées étaient sur un pied formidable, et de beaucoup supérieures aux nôtres. Mais nos succès en Italie l'avaient obligée à détacher Wurmser avec trente mille hommes de ses meilleures troupes du Rhin, pour aller recueillir et réorganiser les débris de Beaulieu. Ainsi, outre ses conquêtes, l'armée d'Italie rendait l'important service de dégager les armées d'Allemagne. Le conseil aulique, qui avait résolu de prendre l'offensive, et de porter le théâtre de la guerre au sein de nos provinces, ne songea plus dès lors qu'à garder la défensive et à s'opposer à notre invasion. Il aurait même voulu laisser subsister l'armistice ; mais il était dénoncé, et les hostilités devaient commencer le 12 prairial (31 mai).

Déjà nous avons donné une idée du théâtre de la guerre. Le Rhin et le Danube sortis, l'un des grandes Alpes, l'autre des Alpes de Souabe, après s'être rapprochés dans les environs du lac de Constance, se séparent pour aller, le premier vers le nord, le second vers l'orient de l'Europe. Deux vallées transversales et presque parallèles, celles du Mein et du Necker, forment en quelque sorte deux débouchés, pour aller, à travers le massif des Alpes de Souabe, dans la vallée du Danube, ou pour venir de la vallée du Danube dans celle du Rhin.

Ce théâtre de guerre, et le plan d'opérations qu'il comporte, n'étaient point connus alors comme ils le sont aujourd'hui, grâce à de grands exemples. Carnot, qui dirigeait nos plans, s'était fait une théorie d'après la célèbre campagne de 1793, qui lui avait valu tant de gloire en Europe. A cette époque, le centre de l'ennemi, retranché dans la forêt de Mormale, ne pouvant être entamé, on avait filé sur ses ailes, et en les débordant on l'avait obligé à la retraite. Cet exemple s'était gravé dans la mémoire de Carnot. Doué d'un esprit novateur, mais systématique, il avait imaginé une théorie d'après cette campagne, et il était persuadé qu'il fallait toujours agir à la fois sur les deux ailes d'une armée, et chercher constamment à les déborder. Les militaires ont regardé cette idée comme un progrès véritable et comme déjà bien préférable au système des cordons, tendant à attaquer l'ennemi sur tous les points ; mais elle s'était changée dans l'esprit de Carnot en un système arrêté et dangereux. Les circonstances qui s'offraient ici l'engageaient encore davantage à suivre ce système. L'armée de Sambre-et-Meuse et celle de Rhin-et-Moselle étaient placées toutes deux sur le Rhin, à deux points très-distants l'un de l'autre : deux vallées partaient de ces points pour déboucher sur le Danube. C'étaient là des motifs bien suffisants pour Carnot de former les Français en deux colonnes, dont l'une remontant par le Mein, l'autre par le Necker, tendraient ainsi à déborder les ailes des armées impériales, et à les obliger de rétrograder sur le Danube. Il prescrivit donc aux généraux Jourdan et Moreau de partir, le premier de Dusseldorf, le second de Strasbourg, pour s'avancer isolément en Allemagne. Comme l'ont remarqué un grand capitaine et un grand critique, et comme les faits l'ont prouvé depuis, se former en deux corps, c'était sur-le-champ donner à l'ennemi la faculté et l'idée de se concentrer, et d'accabler avec la masse entière de ses forces l'un ou l'autre de ces deux corps. Clerfayt avait fait à peu près cette manœuvre dans la campagne précédente, en repoussant d'abord Jourdan sur le bas Rhin, et en venant ensuite se jeter sur les lignes de Mayence. Le général ennemi ne fût-il pas un homme supérieur, on le forçait par là à suivre

ce plan, et on lui suggérait la pensée que le génie aurait dû lui inspirer.

L'invasion fut donc concertée sur ce plan vicieux. Les moyens d'exécution étaient aussi mal conçus que le plan lui-même. La ligne qui séparait les armées remontait le Rhin de Dusseldorf jusqu'à Bingen, puis décrivait un arc de Bingen à Manheim, par le pied des Vosges, et rejoignait le Rhin jusqu'à Bâle. Carnot voulait que l'armée de Jourdan, débouchant par Dusseldorf et la tête de pont de Neuwied, se portât au nombre de quarante mille hommes sur la rive droite, pour y attirer l'ennemi ; que le reste de cette armée, forte de vingt-cinq mille hommes, partant de Mayence sous les ordres de Marceau, remontât le Rhin, et filant par les derrières de Moreau, allât passer clandestinement le fleuve aux environs de Strasbourg. Les généraux Jourdan et Moreau se réunirent pour faire sentir au Directoire les inconvénients de ce projet. Jourdan, réduit à quarante mille hommes, sur le bas Rhin, pouvait être accablé et détruit, pendant que le reste de son armée perdrait un temps incalculable à remonter depuis Mayence jusqu'à Strasbourg. Il était bien plus naturel de faire exécuter le passage vers Strasbourg, par l'extrême droite de Moreau. Cette manière de procéder permettait tout autant de secret que l'autre, et ne faisait pas perdre un temps précieux aux armées. Cette modification fut admise. Jourdan, profitant des deux têtes de pont qu'il avait à Dusseldorf et à Neuwied, dut passer le premier pour attirer l'ennemi à lui et détourner ainsi l'attention du haut Rhin, où Moreau avait un passage de vive force à exécuter.

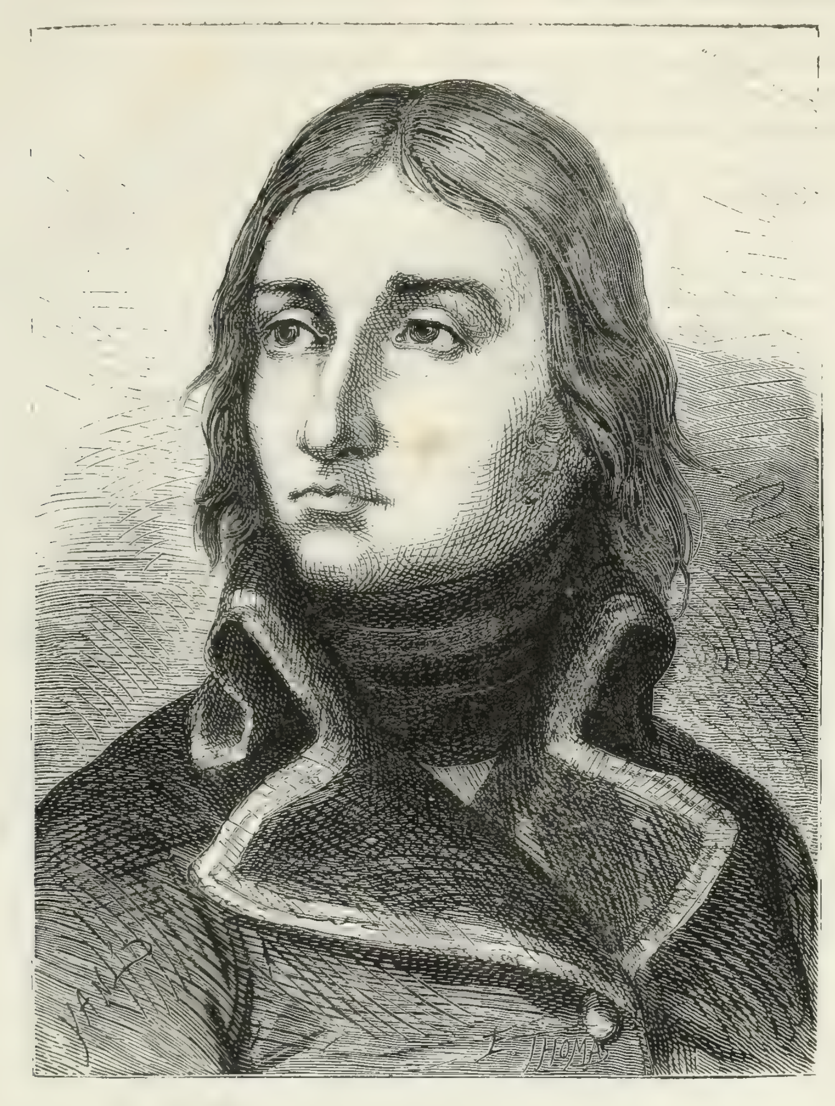
Le plan étant ainsi arrêté, on se prépara à le mettre à exécution. Les armées des deux nations étaient à peu près égales en forces. Depuis le départ de Wurmser, les Autrichiens avaient sur toute la ligne du Rhin cent cinquante et quelques mille hommes, cantonnés depuis Bâle jusqu'aux environs de Dusseldorf. Les Français en avaient autant, sans compter quarante mille hommes consacrés à la garde de la Hollande, et entretenus à ses frais. Il y avait cependant une différence entre les deux armées. Les Autrichiens, dans ces cent cinquante mille hommes, comptaient à peu près trente-huit mille chevaux et cent quinze mille fantassins ; les Français avaient plus de cent trente mille fantassins, mais quinze ou dix-huit mille chevaux tout au plus. Cette supériorité en cavalerie donnait aux Autrichiens un grand avantage, surtout pour les retraites. Les Autrichiens avaient un autre avantage, celui d'obéir à un seul général. Depuis le départ de Wurmser, les deux armées impériales avaient été placées sous les ordres suprêmes du jeune archiduc Charles, qui s'était déjà distingué à Tourcoing, et des talents duquel on augurait beaucoup. Les Français avaient deux excellents généraux, mais agissant séparément, à une grande distance l'un de l'autre, et sous la direction d'un cabinet placé à deux cents lieues du théâtre de la guerre.

L'armistice expirait le 11 prairial (30 mai). Les hostilités commencèrent par une reconnaissance générale sur les avant-postes. L'armée de Jourdan s'étendait, comme on sait, des environs de Mayence jusqu'à Dusseldorf. Il avait à Dusseldorf une tête de pont pour déboucher sur la rive droite ; il pouvait ensuite remonter entre la ligne de la neutralité prussienne et le Rhin, jusqu'aux bords de la Lahn, pour se porter de la Lahn sur le Mein. Les Autrichiens avaient quinze ou vingt mille hommes disséminés sous le prince de Wurtemberg, de Mayence à Dusseldorf. Jourdan fit déboucher Kléber par Dusseldorf avec vingt-cinq mille hommes. Ce général replia les Autrichiens, les battit le 16 prairial (4 juin) à Altenkirchen, et remonta la rive droite entre la ligne de neutralité et le Mein. Quand il fut parvenu à la hauteur de Neuwied, et qu'il eut couvert ce débouché, Jourdan, profitant du pont qu'il avait sur ce point, passa le fleuve avec une partie de ses troupes, et vint rejoindre Kléber sur la rive droite. Il se trouva ainsi avec quarante-cinq mille hommes à peu près sur la Lahn, le 17 (5 juin). Il avait laissé Marceau avec trente mille hommes devant Mayence. L'archiduc Charles, qui était vers Mayence, en apprenant que les Français recommençaient l'excursion de l'année précédente, et débouchaient encore par Dusseldorf et Neuwied, se reporta avec une partie de ses forces sur la rive droite

pour s'opposer à leur marche. Jourdan se proposait d'attaquer le corps du prince de Wurtemberg avant qu'il fût renforcé ; mais, obligé de différer d'un jour, il perdit l'occasion, et fut attaqué lui-même à Wetzlar, le 19 (7 juin). Il bordait la Lahn, ayant sa droite au Rhin, et sa gauche à Wetzlar. L'archiduc, donnant avec la masse de ses forces sur Wetzlar, battit son extrême gauche, formée par la division Lefebvre, et l'obligea à se replier. Jourdan, battu sur la gauche, était obligé d'appuyer sur sa droite, qui touchait au Rhin, et se trouvait ainsi poussé vers ce fleuve. Afin de n'y pas être jeté, il devait attaquer l'archiduc. Pour cela, il fallait livrer bataille le Rhin à dos. Il pouvait s'exposer ainsi, dans le cas d'une défaite, à regagner difficilement ses ponts de Neuwied et de Dusseldorf, et peut-être à essuyer une déroute désastreuse. Une bataille était donc dangereuse, et même inutile, puisqu'il avait rempli son but en attirant l'ennemi à lui, et en amenant une dérivation des forces autrichiennes du haut sur le bas Rhin. Il pensa donc qu'il fallait se replier, et ordonna la retraite, qui se fit avec calme et fermeté. Il repassa à Neuwied et prescrivit à Kléber de redescendre jusqu'à Dusseldorf, pour y revenir sur la rive gauche. Il lui avait recommandé de marcher lentement, mais de n'engager aucune action sérieuse. Kléber, se sentant trop pressé à Ukerath, et emporté par son instinct guerrier, fit volte-face un instant, et frappa sur l'ennemi un coup vigoureux, mais inutile ; après quoi il regagna son camp retranché de Dusseldorf. Jourdan, en avançant pour reculer encore, avait exécuté une tâche ingrate, dans l'intérêt de l'armée du Rhin. Les gens mal instruits pouvaient en effet regarder cette manœuvre comme une défaite ; mais le dévouement de ce brave général ne connaissait aucune considération, et il attendit, pour reprendre l'offensive, que l'armée du Rhin eût profité de la diversion qu'il venait d'opérer.

Moreau, qui avait montré une prudence, une fermeté, un sang-froid rares dans les opérations auxquelles il avait été précédemment employé vers le Nord, disposait tout pour remplir dignement sa tâche. Il avait résolu de passer le Rhin à Strasbourg. Cette grande place était un excellent point de départ. Il pouvait y réunir une grande quantité de bateaux, et beaucoup de vivres et de troupes. Les îles boisées qui coupent le cours du Rhin sur ce point en favorisaient le passage. Le fort de Kehl, placé sur la rive droite, était facile à surprendre ; une fois occupé, on pouvait le réparer, et s'en servir pour protéger le pont qui serait jeté devant Strasbourg. (*Voir la carte n°* 19.)

Tout étant disposé pour cet objet, et l'attention des ennemis étant dirigée sur le bas Rhin, Moreau ordonna le 26 prairial (14 juin), une attaque générale sur le camp retranché de Manheim. Cette attaque avait pour but de fixer sur Manheim l'attention du général Latour qui commandait les troupes du haut Rhin sous l'archiduc Charles, et de resserrer les Autrichiens dans leur ligne. Cette attaque, dirigée avec habileté et vigueur, réussit parfaitement. Immédiatement après, Moreau dirigea une partie de ses troupes sur Strasbourg ; on répandit le bruit qu'elles allaient en Italie, pour en renforcer l'armée, et on leur fit préparer des vivres à travers la Franche-Comté, afin d'accréditer cette opinion. D'autres troupes partirent des environs de Huningue, pour descendre à Strasbourg ; et, quant à celles-ci, on prétendit qu'elles allaient en garnison à Worms. Ces mouvements furent concertés de manière que toutes les troupes fussent arrivées au point désigné le 5 messidor (23 juin). Ce jour-là, en effet, vingt-huit mille hommes se trouvèrent réunis, soit dans le polygone de Strasbourg, soit dans les environs, sous le commandement du général Desaix. Dix mille hommes devaient essayer de passer au-dessous de Strasbourg, dans les environs de Gambsheim ; quinze mille hommes devaient passer de Strasbourg à Kehl. Le 5 au soir (23 juin), on ferma les portes de Strasbourg, pour que l'avis du passage ne pût pas être donné à l'ennemi. Dans la nuit, les troupes s'acheminèrent en silence vers le fleuve. Les bateaux furent conduits dans le bras Mabile, et du bras Mabile dans le Rhin. La grande île d'Ehrlen-Rhin présentait un intermédiaire favorable au passage. Les bateaux y jetèrent deux mille six cents hommes.



Lannes.

Ces braves gens, ne voulant pas donner l'éveil par l'explosion des armes à feu, fondirent à la baïonnette sur les troupes répandues dans l'île, les poursuivirent, et ne leur donnèrent pas le temps de couper les petits ponts qui aboutissaient de cette île sur la rive droite. Ils passèrent ces ponts à leur suite; et quoique l'artillerie ni la cavalerie ne pussent les suivre, ils osèrent déboucher seuls dans la grande plaine qui borde le fleuve, et s'approchèrent de Kehl. Le contingent des Souabes était campé à quelque distance de là, à Wilstett. Les détachements qui en arrivaient, surtout en cavalerie, rendaient périlleuse la situation de l'infanterie française qui avait osé déboucher sur la rive droite. On n'hésita pas à renvoyer les bateaux qui l'avaient transportée, et à compromettre ainsi sa retraite, pour aller lui chercher du secours. D'autres troupes arrivèrent; on s'avança sur Kehl, on aborda les retranchements à la baïonnette, et on les enleva. L'artillerie trouvée dans le fort fut tournée aussitôt sur les troupes ennemies, arrivant de Wilstett, et elles furent repoussées. Alors un pont fut jeté entre Strasbourg et Kehl, et achevé le lendemain 7 (25 juin).

L'armée y passa tout entière. Les dix mille hommes envoyés à Gambsheim n'avaient pu tenter le passage, à cause de la crue des eaux. Ils remontèrent à Strasbourg, et franchirent le fleuve sur le pont qu'on venait d'y jeter.

Cette opération avait été exécutée avec secret, précision et hardiesse. Cependant le disséminement des troupes autrichiennes depuis Bâle jusqu'à Manheim en diminuait beaucoup la difficulté et le mérite. Le prince de Condé se trouvait avec trois mille huit cents hommes vers le Haut-Rhin, à Brisach; le contingent de Souabe, au nombre de sept mille cinq cents, était vers Wilstett, à la hauteur de Strasbourg; et huit mille hommes, à peu près, sous Starrai, campaient depuis Strasbourg jusqu'à Manheim. Les forces ennemies étaient donc peu redoutables sur ce point; mais cet avantage lui-même était dû au secret du passage, et le secret à la prudence avec laquelle il avait été préparé.

Cette situation présentait l'occasion des plus beaux triomphes. Si Moreau avait agi avec la rapidité du vainqueur de Montenotte, il pouvait fondre sur les corps disséminés le long du fleuve, les détruire l'un après l'autre, et venir même accabler Latour, qui repassait de Manheim sur la rive droite, et qui, dans le moment, comptait tout au plus trente-six mille hommes. Il aurait pu mettre ainsi hors de combat toute l'armée du haut Rhin, avant que l'archiduc Charles pût revenir des bords de la Lahn. L'histoire fait voir que la rapidité est toute-puissante à la guerre, comme dans toutes les situations de la vie. Prévenant l'ennemi, elle le détruit en détail; frappant coup sur coup, elle ne lui donne pas le temps de se remettre, le démoralise, lui ôte la pensée et le courage. Mais cette rapidité, dont on vient de voir de si beaux exemples sur les Alpes et sur le Pô, suppose plus que la simple activité; elle suppose un grand but, un grand esprit pour le concevoir, de grandes passions pour oser y prétendre. On ne fait rien de grand au monde sans les passions, sans l'ardeur et l'audace qu'elles communiquent à la pensée et au courage. Moreau, esprit lumineux et ferme, n'avait pas cette chaleur entraînante qui, à la tribune, à la guerre, dans toutes les situations, enlève les hommes, et les conduit malgré eux à de vastes fins.

Moreau employa l'intervalle du 7 au 10 messidor (25-28 juin) à réunir ses divisions sur la rive droite du Rhin. Celle de Saint-Cyr, qu'il avait laissée à Manheim, arrivait à marches forcées. En attendant cette division, il avait sous sa main cinquante-trois mille hommes, et il en voyait une vingtaine de disséminés autour de lui. Le 10 (28 juin), il fit attaquer dix mille Autrichiens retranchés sur le Renchen, les battit, et leur fit huit cents prisonniers. Les débris de ce corps se replièrent sur Latour, qui remontait la rive droite. Le 12 (30 juin), Saint-Cyr étant arrivé, toute l'armée se trouva au delà du fleuve. Elle présentait une masse de soixante et onze mille hommes, dont soixante-trois mille d'infanterie, six mille chevaux, etc. Moreau donna la droite à Férino, le centre à Saint-Cyr, la gauche à Desaix. Il se trouvait au pied des Montagnes Noires.

Les Alpes de Souabe forment un massif qui rejette, comme on sait, le Danube à l'orient, le Rhin au nord : c'est à travers ce massif que serpentent le Necker et le Mein pour se jeter dans le Rhin. Ce sont des montagnes de médiocre hauteur, couvertes de bois, et traversées de défilés étroits. La vallée du Rhin est séparée de celle du Necker par une chaîne qu'on appelle les Montagnes Noires. Moreau, transporté sur la rive droite, était à leur pied. Il devait les franchir pour déboucher dans la vallée du Necker. Le contingent des Souabes et le corps de Condé remontaient vers la Suisse pour garder les passages supérieurs des Montagnes Noires. Latour, avec le corps principal, revenait de Manheim, pour garder les passages inférieurs par Rastadt, Ettlingen et Pforzheim. Moreau pouvait sans inconvénient négliger les détachements qui se retiraient du côté de la Suisse, et se porter avec la masse entière de ses forces sur Latour : il l'aurait infailliblement accablé. Alors il aurait débouché en vainqueur dans la vallée du Necker, avant l'archiduc Charles. Mais, en général prudent, il confia à Férino le soin de suivre avec sa droite les corps détachés des Souabes et de Condé; il dirigea Saint-Cyr avec le centre directement vers les montagnes,

pour occuper certaines hauteurs, et il longea lui-même leur pied pour descendre à Rastadt au-devant de Latour. (*Voir la carte n° 6.*) Cette marche était le double résultat de sa circonspection et du plan de Carnot. Il voulait se couvrir partout, et en même temps étendre sa ligne vers la Suisse, pour être prêt à soutenir par les Alpes l'armée d'Italie. Moreau se mit en mouvement le 12 (30 juin). Il marchait entre le Rhin et les montagnes, dans un pays inégal, coupé de bois et creusé par des torrents. Il s'avançait avec circonspection, et n'arriva que le 15 à Rastadt (3 juillet). Il était temps encore d'accabler Latour, qui n'avait pas été rejoint par l'archiduc Charles. Ce prince, en apprenant le passage, arrivait à marches forcées avec vingt-cinq mille hommes de renfort. Il en laissait trente-six mille sur la Lahn, et vingt-sept mille devant Mayence, pour tenir tête à Jourdan, le tout sous les ordres du général Wartensleben. Il se hâtait le plus qu'il pouvait; mais ses têtes de colonnes étaient encore fort éloignées. Latour, après avoir laissé garnison dans Manheim, comptait au plus trente-six mille hommes. Il était rangé sur la Murg, qui va se jeter dans le Rhin, ayant sa gauche à Gernsbach, dans les montagnes; son centre, à leur pied, vers Kuppenheim, un peu en avant de la Murg; sa droite dans la plaine, le long des bois de Niederbuhl, qui s'étendent au bord du Rhin; sa réserve à Rastadt. Il était imprudent à Latour de s'engager avant l'arrivée de l'archiduc. Mais sa position le rassurant, il voulait résister pour couvrir la grande route qui de Rastadt va déboucher sur le Necker.

Moreau n'avait avec lui que sa gauche; son centre, sous Saint-Cyr, était resté en arrière, pour s'emparer de quelques postes dans les Montagnes Noires. Cette circonstance compensait l'inégalité des forces. Le 17 (5 juillet), il attaqua Latour. Ses troupes se conduisirent avec une grande valeur, enlevèrent la position de Gernsbach, sur le haut de la Murg, et pénétrèrent à Kuppenheim, vers le centre de la position ennemie. Mais, dans la plaine, ses divisions eurent de la peine à déboucher sous le feu de l'artillerie, et en présence de la nombreuse cavalerie autrichienne. Néanmoins, on aborda Niederbuhl et Rastadt, et l'on parvint à se rendre maître de la Murg sur tous les points. On fit un millier de prisonniers.

Moreau s'arrêta sur le champ de bataille, sans vouloir poursuivre l'ennemi. L'archiduc n'était point arrivé, et il aurait encore pu accabler Latour; mais il trouvait ses troupes fatiguées, il sentait la nécessité d'amener Saint-Cyr à lui, pour agir avec une plus grande masse de forces, et il attendit jusqu'au 21 (9 juillet), avant de livrer une nouvelle attaque. Cet intervalle de quatre jours permit à l'archiduc d'arriver avec un renfort de vingt-cinq mille hommes, et à l'ennemi de combattre à chance égale.

La position respective des deux armées était à peu près la même. Elles étaient toutes deux en ligne perpendiculaire au Rhin, une aile dans les montagnes, le centre au pied, la gauche dans la plaine boisée et marécageuse qui longe le fleuve. Moreau, qui s'éclairait lentement, mais toujours à temps, parce qu'il conservait le calme nécessaire pour rectifier ses fautes, avait senti, en combattant à Rastadt, l'importance de porter son effort principal dans les montagnes. En effet, celui qui en était maître avait les débouchés de la vallée du Necker, objet principal qu'on se disputait; il pouvait en outre déborder son adversaire, et le pousser dans le Rhin. Moreau avait une raison de plus de combattre dans les montagnes : c'était sa supériorité en infanterie, et son infériorité en cavalerie. L'archiduc sentait comme lui l'importance de s'y établir; mais il avait, dans ses nombreux escadrons, une raison de tenir aussi la plaine. Il rectifia la position prise par Latour; il jeta les Saxons dans les montagnes pour déborder Moreau; il fit renforcer le plateau de Rothensol, où s'appuyait sa gauche; il déploya son centre au pied des montagnes en avant de Malsch, et sa cavalerie dans la plaine. Il voulait attaquer le 22 (10 juillet) : Moreau le prévint, et l'attaqua le 21 (9 juillet).

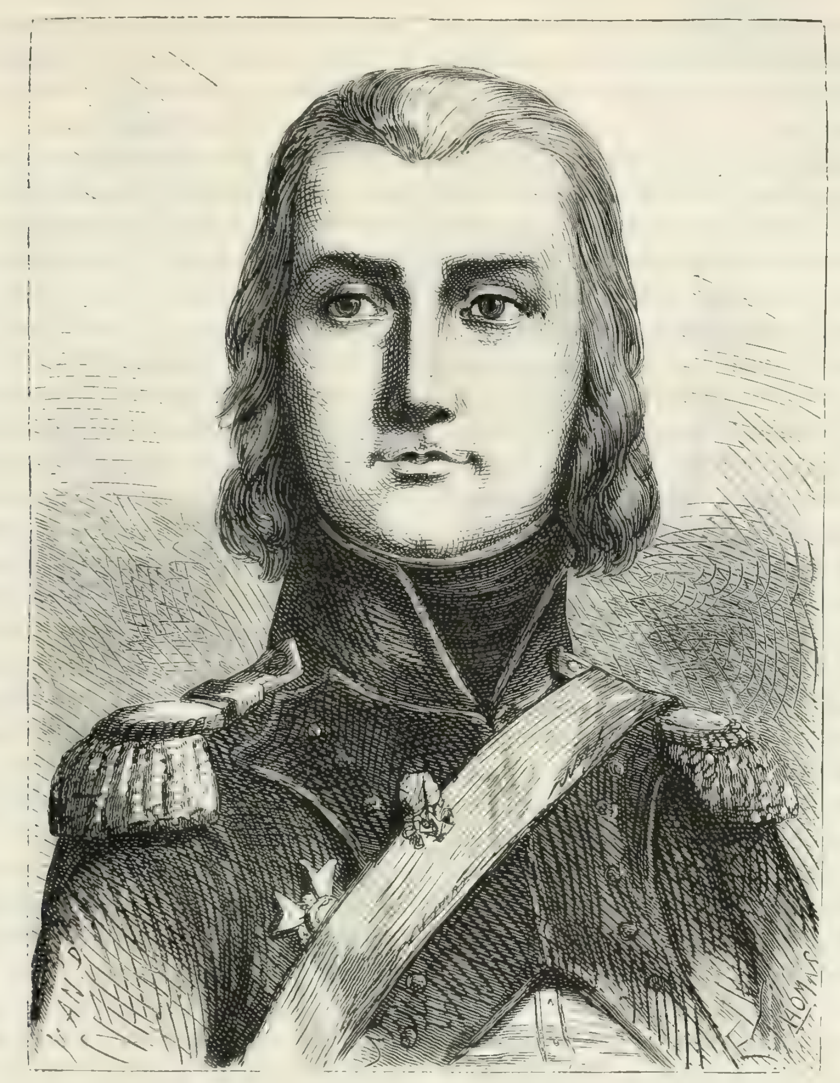
Le général Saint-Cyr, que Moreau avait ramené à lui, et qui formait la droite, attaqua le plateau de Rothensol. Il déploya là cette précision, cette habileté de manœuvres, qui l'ont distingué pendant sa belle carrière. N'ayant pu déloger l'ennemi d'une position

formidable, il l'entoura de tirailleurs, puis il fit essayer une charge, et feindre une fuite, pour engager les Autrichiens à quitter leur position et à se jeter à la poursuite des Français. Cette manœuvre réussit : les Autrichiens voyant les Français s'avancer, puis s'enfuir en désordre, se jetèrent après eux. Le général Saint-Cyr, qui avait des troupes préparées, les lança alors sur les Autrichiens, qui avaient quitté leur position, et se rendit maître du plateau. Dès ce moment il s'avança, intimida les Saxons destinés à déborder notre droite, et les obligea à se replier. A Malsch, au centre, Desaix s'engagea vivement avec les Autrichiens, prit et perdit ce village, et finit la journée en se portant sur les dernières hauteurs qui longent le pied des montagnes. Dans la plaine, notre cavalerie ne s'était point engagée, et Moreau l'avait tenue à la lisière des bois.

La bataille était donc indécise, excepté dans les montagnes. Mais c'était le point important; car, en poursuivant son succès, Moreau pouvait étendre son aile droite autour de l'archiduc, lui enlever les débouchés de la vallée du Necker, et le pousser dans le Rhin. Il est vrai qu'à son tour, l'archiduc, s'il perdait les montagnes, qui étaient sa base, pouvait faire perdre à Moreau le Rhin, qui était la nôtre ; il pouvait renouveler son effort dans la plaine, et, s'avançant le long du Rhin, mettre Moreau en l'air. Dans ces occasions, c'est le moins hardi qui est compromis : c'est celui qui se croit coupé qui l'est en effet. L'archiduc crut devoir se retirer pour ne pas compromettre, par un mouvement hasardé, la monarchie autrichienne, qui n'avait plus que son armée pour appui. On a blâmé cette résolution, qui entraînait la retraite des armées impériales, et exposait l'Allemagne à une invasion. On peut admirer ces belles et sublimes hardiesses du génie qui obtiennent de grands résultats au prix de grands périls ; mais on ne saurait en faire une loi. La prudence est seule un devoir dans une situation comme celle de l'archiduc, et on ne peut le blâmer d'avoir battu en retraite pour devancer Moreau dans la vallée du Necker et pour protéger ainsi les États héréditaires. Sur-le-champ, en effet, il forma la résolution d'abandonner l'Allemagne, qu'aucune ligne ne pouvait couvrir, et de se porter, en remontant le Mein et le Necker, à la grande ligne des États héréditaires, celle du Danube. Ce fleuve, couvert par les deux places d'Ulm et de Ratisbonne, était le plus sûr rempart de l'Autriche. En y concentrant ses forces, l'archiduc était là chez lui, à cheval sur un grand fleuve, avec des forces égales à celles de l'ennemi, avec la faculté de manœuvrer sur les deux rives, et d'accabler l'une des deux armées envahissantes. L'ennemi, au contraire, se trouvait fort loin de chez lui, à une distance immense de sa base, sans cette supériorité de forces qui compense le danger de l'éloignement, avec le désavantage d'un pays affreux à traverser pour envahir et pour s'en retourner, et enfin avec l'inconvénient d'être divisé en deux corps, et d'être commandé par deux généraux. Ainsi les Impériaux gagnaient, en se rapprochant du Danube, tout ce que perdaient les Français. Mais, pour s'assurer tous ces avantages, l'archiduc devait arriver sans défaite au Danube ; et dès lors, il devait se retirer avec fermeté, mais sans s'exposer à aucun engagement.

Après avoir laissé garnison à Mayence, à Ehrenbreitstein, à Cassel, à Manheim, il ordonna à Wartensleben de se retirer pied à pied par la vallée du Mein, et de gagner le Danube, en s'engageant tous les jours assez pour soutenir le moral de ses troupes, mais pas assez pour les compromettre dans une action générale. Lui-même en fit autant avec son armée ; il la porta de Pforzheim dans la vallée du Necker, et ne s'y arrêta que le temps nécessaire pour réunir ses parcs et leur donner le temps de se retirer. Wartensleben se repliait avec trente mille fantassins et quinze mille chevaux, l'archiduc avec quarante mille hommes d'infanterie et dix-huit de cavalerie, ce qui faisait cent trois mille hommes en tout. Le reste était dans les places, ou avait filé par le haut Rhin en Suisse, devant le général Férino, qui commandait la droite de Moreau.

Dès que Moreau eut décidé la retraite des Autrichiens, l'armée de Jourdan passa de nouveau le Rhin à Dusseldorf et Neuwied, en



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Bessières.

manœuvrant comme elle l'avait toujours fait, et se porta sur la Lahn, pour déboucher ensuite dans la vallée du Mein. Les armées françaises s'avancèrent donc en deux colonnes, le long du Mein et du Necker, suivant les deux armées impériales, qui faisaient une très-belle retraite. Les nombreux escadrons des Autrichiens, voltigeant à l'arrière-garde, imposaient par leur masse, couvraient leur infanterie de nos insultes, et rendaient inutiles tous nos efforts pour l'entamer. Moreau, qui n'avait point eu de place à masquer, en se détachant du Rhin, marchait avec soixante et onze mille hommes. Jourdan, ayant dû bloquer Mayence, Cassel, Ehrenbreitstein, et consacrer vingt-sept mille hommes à ces opérations, ne marchait qu'avec quarante-six mille, et n'était guère supérieur à Wartensleben.

D'après le plan vicieux de Carnot, il fallait toujours déborder les ailes de l'ennemi, c'est-à-dire, s'éloigner du but essentiel, la réunion des deux armées. Cette réunion aurait permis de porter sur le Danube une masse de cent quinze ou cent vingt mille hommes, masse écrasante, énorme, qui aurait trompé tous les

calculs de l'archiduc, déjoué tous ses efforts pour se concentrer, passé le Danube sous ses yeux, enlevé Ulm, et de cette base eût menacé Vienne et ébranlé le trône impérial[1]. (*Voir la carte n° 20.*)

Conformément au plan de Carnot, Moreau devait appuyer sur le haut Rhin et le haut Danube, et Jourdan vers la Bohême. On donnait à Moreau une raison de plus d'appuyer sur ce point, c'était la possibilité de communiquer avec l'armée d'Italie par le Tyrol, ce qui supposait l'exécution du plan gigantesque de Bonaparte, justement désapprouvé par le Directoire. Comme Moreau voulait en même temps ne pas être trop détaché de Jourdan, et lui donner la main gauche tandis qu'il tendait la droite à l'armée d'Italie, on le vit sur les bords du Necker occuper une ligne de cinquante lieues. Jourdan, de son côté, chargé de déborder Wartensleben, était forcé de s'éloigner de Moreau ; et comme Wartensleben, général routinier, ne comprenant en rien la pensée de l'archiduc, au lieu de se rapprocher du Danube, se portait vers la Bohême pour la couvrir, Jourdan, pour le déborder, était forcé de s'étendre toujours davantage. On voyait ainsi les armées ennemies faire, chacune de leur côté, le contraire de ce qu'elles auraient dû. Il y avait cependant cette différence entre Wartensleben et Jourdan, que le premier manquait à un ordre excellent, et que le second était obligé d'en suivre un mauvais. La faute de Wartensleben était à lui, celle de Jourdan au directeur Carnot.

Moreau livra un combat à Canstadt pour le passage du Necker, et s'enfonça ensuite dans les défilés de l'Alb, chaîne de montagnes qui sépare le Necker du Danube, comme les Montagnes Noires le séparent du Rhin. Il franchit ces défilés et déboucha dans la vallée du Danube, vers le milieu de thermidor (fin de juillet), après un mois de marche. Jourdan, après avoir passé des bords de la Lahn sur ceux du Mein, et avoir livré un combat à Friedberg, s'arrêta devant la ville de Francfort, qu'il menaça de bombarder si on ne la lui livrait sur-le-champ. Les Autrichiens n'y consentirent qu'à la condition d'une suspension d'armes de deux jours. Cette suspension leur permettait de franchir le Mein, et de se donner une avance considérable ; mais elle sauvait une ville intéressante, et dont les ressources pouvaient être utiles à l'armée : Jourdan y consentit. La place fut remise le 28 messidor (16 juillet). Jourdan frappa des contributions sur cette ville, mais y mit une grande modération, et déplut même à l'armée par les ménagements qu'il montra pour le pays ennemi. Le bruit de l'opulence au milieu de laquelle vivait l'armée d'Italie avait excité les imaginations, et l'on voulait vivre de même en Allemagne. Jourdan remonta ensuite le Mein, s'empara de Wurtzbourg le 7 thermidor (25 juillet), puis déboucha au delà des montagnes de Souabe, sur les bords de la Naab, qui tombe dans le Danube. Il était à peu près sur la hauteur de Moreau, et à la même époque, c'est-à-dire vers le milieu de thermidor (commencement d'août). La Souabe et la Saxe avaient accédé à la neutralité, envoyé des agents à Paris pour traiter de la paix, et consenti à des contributions. Les troupes saxonnes et souabes se retirèrent, et affaiblirent ainsi l'armée autrichienne d'une douzaine de mille hommes, à la vérité peu utiles et se battant sans zèle.

Ainsi, vers le milieu de l'été, nos armées, maîtresses de l'Italie, qu'elles dominaient tout entière, maîtresses d'une moitié de l'Allemagne, qu'elles avaient envahie jusqu'au Danube, menaçaient l'Europe. Depuis deux mois la Vendée était soumise. Des cent mille hommes répandus dans l'Ouest, on pouvait en détacher cinquante mille pour les porter où l'on voudrait. Les promesses du gouvernement directorial ne pouvaient être plus glorieusement accomplies.

La France n'avait jamais paru plus grande au dehors que pendant cet été de 1796 ; mais sa situation intérieure était loin de répondre à son éclat extérieur. Paris offrait un spectacle singulier : les patriotes, furieux depuis l'arrestation de Babeuf, de Drouet et de leurs autres chefs, exécraient le gouvernement, et ne souhaitaient plus les victoires de la république, depuis qu'elles profitaient au Direc-

1. Il faut lire à cet égard les raisonnements qu'a faits Napoléon, et qu'il a appuyés de si grands exemples.

toire. Les ennemis déclarés de la révolution les niaient obstinément; les hommes fatigués d'elle n'avaient pas l'air d'y croire. Quelques nouveaux riches, qui devaient leurs trésors à l'agiotage ou aux fournitures, étalaient un luxe effréné et montraient la plus grande indifférence pour cette révolution qui avait fait leur fortune. Cet état moral était le résultat inévitable d'une fatigue générale dans la nation, de passions invétérées chez les partis, et de la cupidité excitée par une crise financière. Mais il y avait encore beaucoup de Français républicains et enthousiastes, dont les sentiments étaient conservés, dont nos victoires réjouissaient l'âme, qui, loin de les nier, en accueillaient au contraire la nouvelle avec transport, et qui prononçaient avec affection et admiration les noms de Hoche, Jourdan, Moreau et Bonaparte. Ceux-là voulaient qu'on fît de nouveaux efforts, qu'on obligeât les malveillants et les indifférents à contribuer de tous leurs moyens à la gloire et à la grandeur de la république.

Pour obscurcir l'éclat de nos conquêtes, les partis s'attachaient à décrier les généraux. Ils s'étaient surtout acharnés contre le plus jeune et le plus brillant, contre Bonaparte, dont le nom, en deux mois, était devenu si glorieux. Il avait fait au 13 vendémiaire une grande peur aux royalistes, et ils le traitaient peu favorablement dans leurs journaux. On savait qu'il avait déployé un caractère assez impérieux en Italie; on était frappé de la manière dont il agissait avec les États de cette contrée, accordant ou refusant à son gré des armistices, qui décidaient de la paix ou de la guerre; on savait que, sans prendre l'intermédiaire de la trésorerie, il avait envoyé des fonds à l'armée du Rhin. On se plaisait donc à dire malicieusement qu'il était indocile, et qu'il allait être destitué. C'était un grand général perdu pour la république, et une gloire importune arrêtée tout à coup. Aussi les malveillants s'empressèrent-ils de répandre les bruits les plus absurdes; ils allèrent jusqu'à prétendre que Hoche, qui était alors à Paris, allait partir pour arrêter Bonaparte au milieu de son armée. Le gouvernement écrivit à Bonaparte une lettre qui démentait tous ces bruits, et dans laquelle il lui renouvelait le témoignage de toute sa confiance. Il fit publier la lettre dans tous les journaux. Le brave Hoche, incapable d'aucune basse jalousie contre un rival qui en deux mois s'était placé au-dessus des premiers généraux de la république, écrivit de son côté pour démentir le rôle qu'on lui prêtait. Il faut citer cette lettre si honorable pour ces deux jeunes héros; elle était adressée au ministre de la police, et fut rendue publique.

« Citoyen ministre, des hommes qui, ca-« chés ou ignorés pendant les premières « années de la fondation de la république, « n'y pensent aujourd'hui que pour chercher « les moyens de la détruire, et n'en parlent « que pour calomnier ses plus fermes appuis, « répandent depuis quelques jours les bruits « les plus injurieux aux armées et à l'un des « officiers généraux qui les commandent. Ne « leur est-il donc plus suffisant, pour parve-« nir à leur but, de correspondre ouvertement « avec la horde conspiratrice résidant à Ham-« bourg? Faut-il que, pour obtenir la pro-« tection des maîtres qu'ils veulent donner à « la France, ils avilissent les chefs des ar-« mées? Pensent-ils que ceux-ci, aussi faibles « qu'au temps passé, se laisseront injurier « sans oser répondre, et accuser sans se dé-« fendre? Pourquoi Bonaparte se trouve-t-il « donc l'objet des fureurs de ces messieurs? « Est-ce parce qu'il a battu leurs amis et « eux-mêmes en vendémiaire? est-ce parce « qu'il dissout les armées des rois, et qu'il « fournit à la république les moyens de « terminer glorieusement cette honorable « guerre? Ah! brave jeune homme, quel est « le militaire républicain qui ne brûle du « désir de t'imiter? Courage, Bonaparte! « conduis à Naples, à Vienne, nos armées « victorieuses, réponds à tes ennemis per-« sonnels en humiliant les rois, en donnant « à nos armes un lustre nouveau, et laisse-« nous le soin de ta gloire!

« J'ai ri de pitié en voyant un homme, qui « d'ailleurs a beaucoup d'esprit, annoncer des « inquiétudes qu'il n'a pas sur les pouvoirs « accordés aux généraux français. Vous les

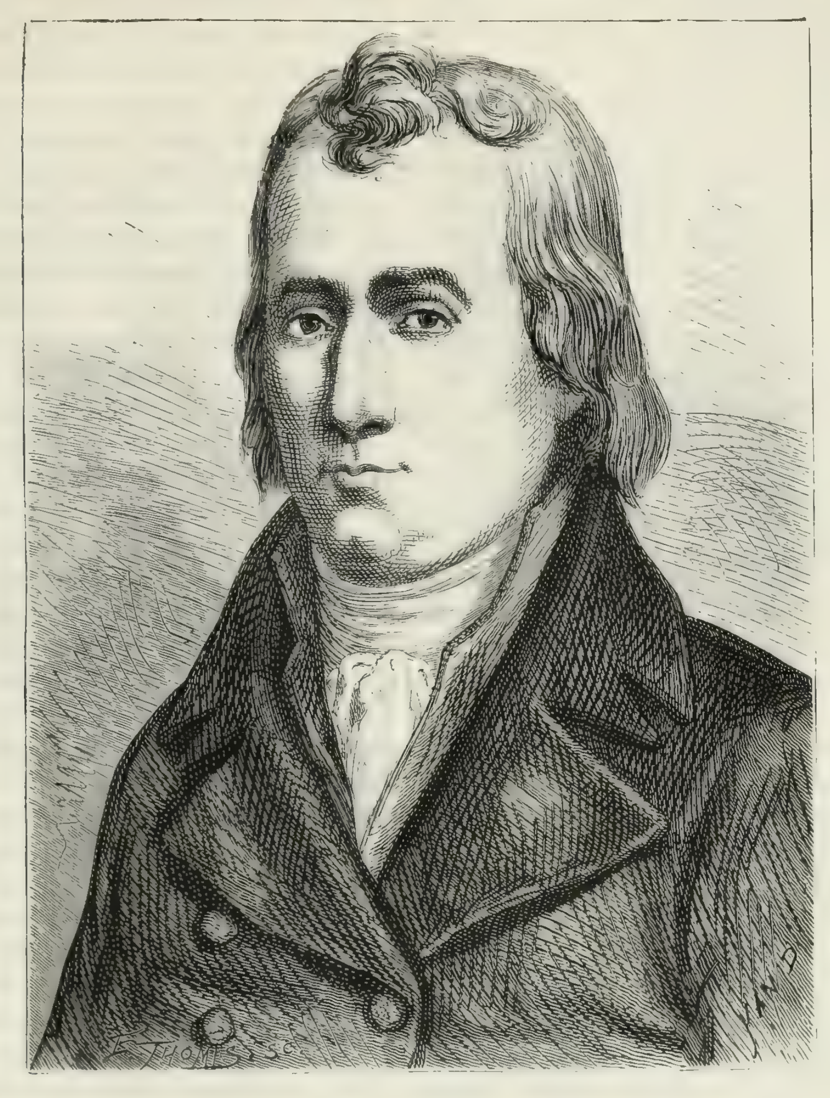
« connaissez à peu près tous, citoyen mi-« nistre. Quel est celui qui, en lui supposant « même assez de pouvoir sur son armée pour « la faire marcher sur le gouvernement; « quel est celui, dis-je, qui jamais entrepren-« drait de le faire, sans être sur-le-champ « accablé par ses compagnons? A peine les « généraux se connaissent-ils, à peine cor-« respondent-ils ensemble! leur nombre doit « rassurer sur les desseins que l'on prête « gratuitement à l'un d'eux. Ignore-t-on ce « que peuvent sur les hommes l'envie, l'am-« bition, la haine; je puis ajouter, je pense, « l'amour de la patrie et l'honneur? Rassu-« rez-vous donc, républicains modernes.

« Quelques journalistes ont poussé l'absur-« dité au point de me faire aller en Italie « pour arrêter un homme que j'estime, et « dont le gouvernement a le plus à se louer. « On peut assurer qu'au temps où nous « vivons, peu d'officiers généraux se char-« geraient de remplir les fonctions de gen-« darmes, bien que beaucoup soient diposés « à combattre les factions et les factieux.

« Depuis mon séjour à Paris, j'ai vu des « hommes de toutes les opinions : j'ai pu en « apprécier quelques-uns à leur juste valeur. « Il en est qui pensent que le gouvernement « ne peut marcher sans eux : ils crient pour « avoir des places. D'autres, quoique per-« sonne ne s'occupe d'eux, croient que l'on « a juré leur perte : ils crient pour se rendre « intéressants. J'avais vu des émigrés plus « Français que royalistes pleurer de joie au « récit de nos victoires; j'ai vu des Parisiens « les révoquer en doute. Il m'a semblé qu'un « parti audacieux, mais sans moyens, voulait « renverser le gouvernement actuel, pour y « substituer l'anarchie; qu'un second, plus « dangereux, plus adroit, et qui compte des « amis partout, tendait au bouleversement de « la république, pour rendre à la France la « constitution boiteuse de 1791, et une guerre « civile de trente années; qu'un troisième « enfin, s'il sait mépriser les deux autres et « prendre sur eux l'empire que lui donnent « les lois, les vaincra, parce qu'il est composé « de républicains vrais, laborieux et probes, « dont les moyens sont les talents et les ver-« tus, parce qu'il compte au nombre de ses « partisans tous les bons citoyens, et les ar-« mées, qui n'auront sans doute pas vaincu « depuis cinq ans pour laisser asservir la « patrie. »

Ces deux lettres firent taire tous les bruits, et imposèrent silence aux malveillants.

Au milieu de sa gloire, le gouvernement faisait pitié par son indigence. Le nouveau papier-monnaie s'était soutenu peu de temps, et sa chute privait le Directoire d'une importante ressource. On se souvient que le 26 ventôse (16 mars), 2 milliards 400 millions de mandats avaient été créés, et hypothéqués sur une valeur correspondante de biens. Une partie de ces mandats avait été consacrée à retirer les 24 milliards d'assignats restant en circulation, et le reste à pourvoir à de nouveaux besoins. C'était en quelque sorte, comme nous l'avons dit, une réimpression de l'ancien papier, avec un nouveau titre et un nouveau chiffre. Les 24 milliards d'assignats étaient remplacés par 800 millions de mandats, et au lieu de créer encore 48 autres milliards d'assignats, on créait 1600 millions de mandats. La différence était donc dans le titre et le chiffre. Elle était aussi dans l'hypothèque, car les assignats, par l'effet des enchères, ne représentaient pas une valeur déterminée de biens; les mandats, au contraire, devant procurer les biens sur l'offre simple du prix de 1790, en représentaient bien exactement la somme de 2 milliards 400 millions. Tout cela n'empêcha pas leur chute, qui fut le résultat de différentes causes. La France ne voulait plus de papier, et était décidée à n'y plus croire. Or, quelque grandes que soient les garanties, quand on n'y veut plus regarder, elles sont comme si elles n'étaient pas. Ensuite, le chiffre du papier, quoique réduit, ne l'était pas assez. On convertissait 24 milliards d'assignats en 800 millions de mandats; on réduisait donc l'ancien papier au trentième, et il aurait fallu le réduire au deux-centième pour être dans la vérité; car 24 milliards valaient tout au plus 120 millions. Les reproduire dans la circulation pour 800 millions, en les convertissant en mandats, c'était une erreur. Il est vrai qu'on leur affectait une pareille valeur de



Berthollet.

biens; mais une terre qui en 1790 valait 100 mille francs, ne se vendait aujourd'hui que 30 ou 25 mille francs; par conséquent le papier portant ce nouveau titre et ce nouveau chiffre, eût-il même représenté exactement les biens, ne pouvait valoir comme eux que le tiers de l'argent. Or, vouloir le faire circuler au pair, c'était encore soutenir un mensonge. Ainsi, quand même il y aurait eu possibilité de rendre la confiance au papier, la supposition exagérée de sa valeur devait toujours le faire tomber. Aussi, bien que sa circulation fût forcée partout, on ne l'accepta qu'un instant. Les mesures violentes qui avaient pu imposer en 1793, étaient impuissantes aujourd'hui. Personne ne traitait plus qu'en argent. Ce numéraire, qu'on avait cru enfoui ou exporté à l'étranger, remplissait la circulation. Celui qui était caché se montrait, celui qui était sorti de France y rentrait. Les provinces méridionales étaient remplies de piastres, qui venaient d'Espagne, appelées chez nous par le besoin. L'or et l'argent vont, comme toutes les marchandises, là où la demande les attire; seulement leur prix est plus élevé, et se maintient jusqu'à ce que la

quantité soit suffisante et que le besoin soit satisfait. Il se commettait bien encore quelques friponneries par les remboursements en mandats, parce que les lois donnant cours forcé de monnaie au papier, permettaient de l'employer à l'acquittement des engagements écrits ; mais on ne l'osait guère, et quant à toutes les stipulations, elles se faisaient en numéraire. Dans tous les marchés on ne voyait que l'argent ou l'or ; les salaires du peuple ne se payaient pas autrement. On aurait dit qu'il n'existait point de papier en France. Les mandats ne se trouvaient plus que dans les mains des spéculateurs, qui les recevaient du gouvernement, et les revendaient aux acquéreurs de biens nationaux.

De cette manière, la crise financière, quoique existant encore pour l'État, avait presque cessé pour les particuliers. Le commerce et l'industrie, profitant d'un premier moment de repos et de quelques communications rouvertes avec le continent par l'effet de nos victoires, commençaient à reprendre quelque activité.

Il ne faut point, comme les gouvernements ont la vanité de le dire, encourager la production pour qu'elle prospère ; il faut seulement ne pas la contrarier. Elle profite du premier moment pour se développer avec une activité merveilleuse. Mais si les particuliers recouvraient un peu d'aisance, le gouvernement, c'est-à-dire, ses chefs, ses agents de toute espèce, militaires, administrateurs ou magistrats, ses créanciers, étaient réduits à une affreuse détresse. Les mandats qu'on leur donnait étaient inutiles dans leurs mains ; ils n'en pouvaient faire qu'un seul usage, c'était de les passer aux spéculateurs sur le papier, qui prenaient cent francs pour cinq ou six, et qui revendaient ensuite ces mandats aux acquéreurs de biens nationaux. Aussi les rentiers mouraient de faim ; les fonctionnaires donnaient leur démission ; et, contre l'usage, au lieu de demander des emplois, on les résignait. Les armées d'Allemagne et d'Italie, vivant chez l'ennemi, étaient à l'abri de la misère commune ; mais les armées de l'intérieur étaient dans une détresse affreuse. Hoche ne faisait vivre ses soldats que de denrées perçues dans les provinces de l'Ouest, et il était obligé d'y maintenir le régime militaire, pour avoir le droit de lever en nature les subsistances. Quant aux officiers et à lui-même, ils n'avaient pas de quoi se vêtir. Le service des étapes établi dans la France, pour les troupes qui la parcouraient, avait manqué souvent, parce que les fournisseurs ne voulaient plus rien avancer. Les détachements partis des côtes de l'Océan pour renforcer l'armée d'Italie étaient arrêtés en route. On avait vu même des hôpitaux fermés, et les malheureux soldats qui les remplissaient, expulsés de l'asile que la république devait à leurs infirmités, parce qu'on ne pouvait plus leur fournir ni remèdes ni aliments. La gendarmerie était entièrement désorganisée. N'étant ni vêtue ni équipée, elle ne faisait presque plus son service. Les gendarmes, voulant ménager leurs chevaux qu'on ne remplaçait pas, ne protégeaient plus les routes ; les brigands, qui abondent à la suite des guerres civiles, les infestaient. Ils pénétraient dans les campagnes, et souvent dans les villes, et y commettaient le vol et l'assassinat avec une audace inouïe.

Tel était donc l'état intérieur de la France. Le caractère particulier de cette nouvelle crise, c'était la misère du gouvernement au milieu d'un retour d'aisance chez les particuliers. Le Directoire ne vivait que des débris du papier, et de quelques millions que ses armées lui envoyaient de l'étranger. Le général Bonaparte lui avait déjà envoyé 30 millions, et cent beaux chevaux de voiture pour contribuer un peu à ses pompes.

Il s'agissait de détruire maintenant tout l'échafaudage du papier-monnaie. Il fallait pour cela que le cours n'en fût plus forcé, et que l'impôt fût reçu en valeur réelle. On déclara donc, le 28 messidor (16 juillet), que tout le monde pourrait traiter comme il lui plairait, et stipuler en monnaie de son choix ; que les mandats ne seraient plus reçus qu'au cours réel, et que ce cours serait tous les jours constaté et publié par la trésorerie. On osa enfin déclarer que les impôts seraient perçus en numéraire ou en mandats au cours ; on ne fit d'exception que pour la contribution foncière. Depuis la création des mandats on avait voulu la percevoir en papier, et non

plus en nature. On sentit qu'il aurait mieux valu la percevoir toujours en nature, parce qu'au milieu des variations du papier, on aurait au moins recueilli des denrées. On décida donc, après de longues discussions, et plusieurs projets successivement rejetés chez les Anciens, que, dans les départements frontières ou voisins des armées, la perception pourrait être exigée en nature; que dans les autres elle aurait lieu en mandats, au cours des grains. Ainsi, on évaluait le blé en 1790 à 10 fr. le quintal; on l'évaluait aujourd'hui à 80 fr. en mandats. Chaque dix francs de cotisation représentant un quintal de blé devait se payer aujourd'hui 80 fr. en mandats. Il eût été bien plus simple d'exiger le payement en numéraire ou mandats au cours, mais on ne l'osa pas encore; on commençait donc à revenir à la réalité, mais en hésitant.

L'emprunt forcé n'était point encore recouvré. L'autorité n'avait plus l'énergie d'arbitraire qui aurait pu assurer la prompte exécution d'une pareille mesure. Il restait près de 300 millions à percevoir. On décida qu'en acquittement de l'emprunt et de l'impôt, les mandats seraient reçus au pair, et les assignats à cent capitaux pour un, mais pendant quinze jours seulement, et qu'après ce terme le papier ne serait plus reçu qu'au cours. C'était une manière d'encourager les retardataires à s'acquitter.

La chute des mandats étant déclarée, il n'était plus possible de les recevoir en payement intégral des biens nationaux qui leur étaient affectés; et la banqueroute qu'on leur avait prédite comme aux assignats devenait inévitable. On avait annoncé, en effet, que les mandats émis pour 2 milliards 400 millions, tombant fort au-dessous de cette valeur, et ne valant plus que 2 à 3 cents millions, l'État ne voudrait plus donner la valeur promise des biens, c'est-à-dire 2 milliards 400 millions. On avait soutenu le contraire dans l'espoir que les mandats se maintiendraient à une certaine valeur; mais 100 francs tombant à 5 ou 6 francs, l'État ne pouvait plus donner une terre de 100 francs en 1790, et de 30 à 40 francs aujourd'hui, pour 5 ou 6 fr. C'était là une espèce de banqueroute qu'avaient subie les assignats, et dont nous avons expliqué plus haut la nature. L'État faisait là ce que fait aujourd'hui une caisse d'amortissement qui rachète au cours de la place, et qui, dans le cas d'une baisse extraordinaire, rachèterait peut-être à 50 ce qui aurait été émis à 80 ou 90. En conséquence, il fut décidé le 8 thermidor (26 juillet) que le dernier quart des domaines nationaux soumissionnés depuis la loi du 26 ventôse (celle qui créait les mandats), serait acquitté en mandats au cours, et en six payements égaux. Comme il avait été soumissionné pour 800 millions de biens, ce quart était de 200 millions.

On touchait donc à la fin du papier-monnaie. On se demandera pourquoi l'on fit ce second essai des mandats, qui eurent si peu de durée et de succès. En général on juge trop les mesures de ce genre indépendamment des circonstances qui les ont commandées. La crainte de manquer de numéraire avait sans doute contribué à la création des mandats; et, si l'on n'avait pas eu d'autre raison, on aurait eu grand tort, car le numéraire ne peut pas manquer; mais on avait été poussé surtout par la nécessité impérieuse de vivre avec les biens et d'anticiper sur leur vente. Il fallait mettre leur prix en circulation avant de l'avoir retiré, et pour cela l'émettre en forme de papier. Sans doute la ressource n'avait pas été grande, puisque les mandats étaient si vite tombés, mais enfin on avait vécu encore quatre ou cinq mois. Et n'est-ce rien que cela? Il faut considérer les mandats comme un nouvel escompte de la valeur des biens nationaux, comme un expédient, en attendant que ces biens puissent être vendus. On va voir que de moments de détresse le gouvernement eut encore à traverser, avant de pouvoir en réaliser la vente en numéraire.

Le trésor ne manquait pas de ressources prochainement exigibles; mais il en était de ces ressources comme des biens nationaux; il fallait les rendre actuelles. Il avait encore à recevoir 300 millions de l'emprunt forcé; 300 millions de la contribution foncière de l'année, c'est-à-dire toute la valeur de cette contribution; 25 millions de la contribution mobilière; tout le fermage des biens nationaux, et l'arriéré de ce fermage, s'élevant en

tout à 60 millions; différentes contributions militaires; le prix du mobilier des émigrés; divers arriérés; enfin 80 millions de papier sur l'étranger. Toutes ces ressources, jointes aux 200 millions du dernier quart du prix des biens, s'élevaient à 1100 millions, somme énorme, mais difficile à réaliser. Il ne lui fallait, pour achever son année, c'est-à-dire pour aller jusqu'au 1er vendémiaire, que 400 millions : il était sauvé s'il pouvait les réaliser immédiatement sur les 1100. Pour l'année suivante, il avait les contributions ordinaires, qu'on espérait percevoir toutes en numéraire, et qui, s'élevant à 500 et quelques millions, couvraient ce qu'on appelait la dépense ordinaire. Pour les dépenses de la guerre, dans le cas d'une nouvelle campagne, il avait le reste des 1100 millions, dont il ne devait absorber cette année que 400 millions; il avait enfin les nouvelles soumissions des biens nationaux. Mais le difficile était toujours la rentrée de ces sommes. Le comptant ne se compose jamais que des produits de l'année; or, il était difficile de tout prendre à la fois par l'emprunt forcé, par la contribution foncière et mobilière, par la vente des biens. On se mit de nouveau à travailler à la perception des contributions, et l'on donna au Directoire la faculté extraordinaire d'engager des biens belges pour cent millions de numéraire. Les rescriptions, espèce de bons royaux, ayant pour but d'escompter les rentrées de l'année, avaient partagé le sort de tout le papier. Ne pouvant pas faire usage de cette ressource, le ministre payait les fournisseurs en ordonnances de liquidation, qui devaient être acquittées sur les premières recettes.

Telles étaient les misères de ce gouvernement si glorieux au dehors. Les partis n'avaient pas cessé de s'agiter intérieurement. La soumission de la Vendée avait beaucoup réduit les espérances de la faction royaliste; mais les agents de Paris n'en étaient que plus convaincus du mérite de leur ancien plan, qui consistait à ne pas employer la guerre civile, mais à corrompre les opinions, à s'emparer peu à peu des Conseils et des autorités. Ils y travaillaient par leurs journaux. Quant aux patriotes, ils étaient arrivés au plus haut point d'indignation. Ils avaient favorisé l'évasion de Drouet, qui était parvenu à s'échapper de prison, et ils méditaient de nouveaux complots, malgré la découverte de celui de Babeuf. Beaucoup d'anciens conventionnels et de thermidoriens, liés naguère au gouvernement qu'ils avaient formé eux-mêmes le lendemain du 13 vendémiaire, commençaient à être mécontents. Une loi ordonnait, comme on l'a vu, aux ex-conventionnels non réélus, et à tous les fonctionnaires destitués, de sortir de Paris. La police, par erreur, envoya des mandats d'amener à quatre conventionnels, membres du corps législatif. Ces mandats furent dénoncés avec amertume aux Cinq-Cents. Tallien, qui, lors de la découverte du complot de Babeuf, avait hautement exprimé son adhésion au système du gouvernement, s'éleva avec aigreur contre la police du Directoire, et contre les défiances dont les patriotes étaient l'objet. Son adversaire habituel, Thibaudeau, lui répondit, et, après une discussion assez vive et quelques récriminations, chacun se renferma dans son humeur. Le ministre Cochon, ses agents, ses mouchards, étaient surtout l'objet de la haine des patriotes, qui avaient été les premiers atteints par sa surveillance. La marche du gouvernement était du reste parfaitement tracée; et s'il était tout à fait prononcé contre les royalistes, il était tout aussi séparé des patriotes, c'est-à-dire de cette portion du parti révolutionnaire qui voulait revenir à une république plus démocratique, et qui trouvait le régime actuel trop doux pour les aristocrates. Mais, sauf l'état des finances, cette situation du Directoire, détaché de tous les partis, les contenant d'une main forte, et s'appuyant sur d'admirables armées, était assez rassurante et assez belle.

Les patriotes avaient déjà fait deux tentatives et subi deux répressions, depuis l'installation du Directoire. Ils avaient voulu recommencer le club des jacobins au Panthéon, et l'avaient vu fermer par le gouvernement. Ils avaient ensuite essayé un complot mystérieux sous la direction de Babeuf; ils avaient été découverts par la police, et privés de leurs nouveaux chefs. Ils s'agitaient ce-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Moreau attaque l'archiduc Charles (9 juillet 1796). (Page 399.)

pendant encore, et songeaient à faire une dernière tentative. L'opposition, en attaquant encore une fois la loi du 3 brumaire, excita chez eux un redoublement de colère, et les poussa à un dernier éclat. Ils cherchaient à corrompre la légion de police. Cette légion avait été dissoute, et changée en un régiment qui était le 21e de dragons. Ils voulaient tenter la fidélité de ce régiment, et ils espéraient, en l'entraînant, entraîner toute l'armée de l'intérieur, campée dans la plaine de Grenelle. Ils se proposaient en même temps d'exciter un mouvement, en tirant des coups de fusil dans Paris, en jetant des cocardes blanches dans les rues, en criant *Vive le roi!* et en faisant croire ainsi que les royalistes s'armaient pour détruire la république. Ils auraient alors profité de ce prétexte pour accourir en armes, s'emparer du gouvernement, et faire déclarer en leur faveur le camp de Grenelle.

Le 12 fructidor (29 août), ils exécutèrent une partie de leurs projets, tirèrent des pétards, et jetèrent quelques cocardes blanches dans les rues. Mais la police, avertie, avait pris de telles précautions, qu'ils furent réduits à l'impossibilité de faire aucun mouvement. Ils ne se découragèrent pas, et quelques jours après, le 23 (9 septembre), ils décidèrent de consommer leur complot. Trente des principaux se réunirent au Gros-Caillou, et résolurent de former dans la nuit même un rassemblement dans le quartier de Vaugirard. Ce quartier, voisin du camp de Grenelle, était plein de jardins, et coupé de murailles; il présentait des lignes derrière lesquelles ils pourraient se réunir, et faire résistance, dans le cas où ils seraient attaqués. Le soir, en effet, ils se trouvèrent réunis au nombre de sept ou huit cents, armés de fusils, de pistolets, de sabres, de cannes à épée. C'était tout ce que le parti renfermait de plus déterminé. Il y avait parmi eux quelques officiers destitués, qui se trouvaient à la tête du rassem-

blement avec leurs uniformes et leurs épaulettes. Il s'y trouvait aussi quelques ex-conventionnels en costume de représentants, et même, dit-on, Drouet, qui était resté caché dans Paris depuis son évasion. Un officier de la garde du Directoire, à la tête de dix cavaliers, faisait patrouille dans Paris, lorsqu'il fut averti du rassemblement formé à Vaugirard. Il y accourut à la tête de ce faible détachement; mais, à peine arrivé, il fut accueilli par une décharge de coups de fusil, et assailli par deux cents hommes armés, qui l'obligèrent à se retirer à toute bride. Il alla sur-le-champ faire mettre sous les armes la garde du Directoire, et envoya un officier au camp de Grenelle pour y donner l'éveil. Les patriotes ne perdirent pas de temps, et, l'éveil donné, se rendirent en toute hâte à la plaine de Grenelle, au nombre de quelques cents. Ils se dirigèrent vers le quartier du vingt et unième de dragons, ci-devant légion de police, et essayèrent de le gagner, en disant qu'ils venaient fraterniser avec lui. Le chef d'escadron Malo, qui commandait ce régiment, sortit aussitôt de sa tente, s'élança à cheval, moitié habillé, réunit autour de lui quelques officiers et les premiers dragons qu'il rencontra, et chargea à coups de sabre ceux qui lui proposaient de fraterniser. Cet exemple décida les soldats; ils coururent à leurs chevaux, fondirent sur le rassemblement, et l'eurent bientôt dispersé. Ils tuèrent ou blessèrent un grand nombre d'individus, et en arrêtèrent cent trente-deux. Le bruit de ce combat éveilla tout le camp, qui se mit aussitôt sous les armes, et jeta l'alarme dans Paris. Mais on fut bientôt rassuré en apprenant le résultat et la folie de la tentative. Le Directoire fit aussitôt enfermer les prisonniers, et demanda aux deux Conseils l'autorisation de faire des visites domiciliaires pour saisir, dans certains quartiers, beaucoup de séditieux que leurs blessures avaient empêchés de quitter Paris. Ayant fait partie d'un rassemblement armé, ils étaient justiciables des tribunaux militaires, et furent livrés à une commission, qui commença à en faire fusiller un certain nombre. L'organisation de la haute cour nationale n'était point encore achevée; on en pressa de nouveau l'installation, pour commencer le procès de Babeuf.

Cette échauffourée fut prise pour ce qu'elle valait, c'est-à-dire pour une de ces imprudences qui caractérisent un parti expirant. Les ennemis seuls de la révolution affectèrent d'y attacher une grande importance, pour avoir une nouvelle occasion de crier à la terreur et de répandre des alarmes. On fut peu épouvanté en général, et cette vaine attaque prouva mieux encore que tous les autres succès du Directoire, que son établissement était définitif, et que les partis devaient renoncer à le détruire.

Tels étaient les événements qui se passaient à l'intérieur.

Pendant qu'au dehors on allait livrer de nouveaux combats, d'importantes négociations se préparaient en Europe. La république française était en paix avec plusieurs puissances, mais n'avait d'alliance avec aucune. Les détracteurs qui avaient dit qu'elle ne serait jamais reconnue, disaient maintenant qu'elle serait à jamais sans alliés. Pour répondre à ces insinuations malveillantes, le Directoire songeait à renouveler le pacte de famille avec l'Espagne, et projetait une quadruple alliance entre la France, l'Espagne, Venise et la Porte. Par ce moyen, la quadruple alliance, composée de toutes les puissances du Midi contre celles du Nord, dominerait la Méditerranée et l'Orient, donnerait des inquiétudes à la Russie, menacerait les derrières de l'Autriche, et susciterait une nouvelle ennemie maritime à l'Angleterre. De plus, elle procurerait de grands avantages à l'armée d'Italie, en lui assurant l'appui des escadres vénitiennes et de trente mille Esclavons.

L'Espagne était parmi les puissances la plus facile à décider. Elle avait contre l'Angleterre des griefs qui dataient du commencement de la guerre. Les principaux étaient la conduite des Anglais à Toulon, et le secret gardé à l'amiral espagnol lors de l'expédition en Corse. Elle avait des griefs plus grands encore, depuis la paix avec la France; les Anglais avaient insulté ses vaisseaux, arrêté des munitions qui lui étaient destinées, violé son territoire, pris des postes menaçants pour elle en Amérique, violé les lois de douanes

dans ses colonies, et cherché ouvertement à les soulever. Ces mécontentements joints aux offres brillantes du Directoire qui lui faisait espérer des possessions en Italie, et aux victoires qui permettaient de croire à l'accomplissement de ces offres, décidèrent enfin l'Espagne à signer, le 2 fructidor (19 août), un traité d'alliance offensive et défensive avec la France, sur les bases du pacte de famille. D'après ce traité, ces deux puissances se garantissaient mutuellement toutes leurs possessions en Europe et dans les Indes ; elles se promettaient réciproquement un secours de dix-huit mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux, de quinze vaisseaux de haut bord, de quinze vaisseaux de 74 canons, de six frégates et quatre corvettes. Ce secours devait être fourni à la première réquisition de celle des deux puissances qui était en guerre.

Des instructions furent envoyées à nos ambassadeurs, pour faire sentir à la Porte et à Venise les avantages qu'il y aurait pour elles à concourir à une pareille alliance.

La république française n'était donc plus isolée, et elle avait suscité à l'Angleterre une nouvelle ennemie. Tout annonçait que la déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre allait bientôt suivre le traité d'alliance avec la France.

Le Directoire préparait en même temps à Pitt des embarras d'une autre nature. Hoche était à la tête de cent mille hommes, répandus sur les côtes de l'Océan. La Vendée et la Bretagne étant soumises, il brûlait d'employer ces forces d'une manière plus digne de lui, et d'ajouter de nouveaux exploits à ceux de Wissembourg et de Landau. Il suggéra au gouvernement un projet qu'il méditait depuis longtemps, celui d'une expédition en Irlande. Maintenant, disait-il, qu'on avait repoussé la guerre civile des côtes de France, il fallait reporter ce fléau sur les côtes de l'Angleterre, et lui rendre, en soulevant les catholiques d'Irlande, les maux qu'elle nous avait faits en soulevant les Poitevins et les Bretons. Le moment était favorable : les Irlandais étaient plus indisposés que jamais contre l'oppression du gouvernement anglais ; le peuple des trois royaumes souffrait horriblement de la guerre, et une invasion, s'ajoutant aux autres maux qu'il endurait déjà, pouvait le porter au dernier degré d'exaspération. Les finances de Pitt étaient chancelantes ; et l'entreprise dirigée par Hoche pouvait avoir les plus grandes conséquences. Le projet fut aussitôt accueilli. Le ministre de la marine Truguet, républicain excellent, ministre capable, le seconda de toutes ses forces. Il rassembla une escadre dans le port de Brest, et fit pour l'armer convenablement tous les efforts que permettait l'état des finances. Hoche réunit tout ce qu'il avait de meilleures troupes dans son armée, et les rapprocha de Brest, pour les embarquer. On eut soin de répandre différents bruits, tantôt d'une expédition à Saint-Domingue, tantôt d'une descente à Lisbonne, pour chasser les Anglais du Portugal, de concert avec l'Espagne.

L'Angleterre, qui se doutait du but de ces préparatifs, était dans de sérieuses alarmes. Le traité d'alliance offensive et défensive entre l'Espagne et la France lui présageait de nouveaux dangers ; et les défaites de l'Autriche lui faisaient craindre la perte de son puissant et dernier allié. Ses finances étaient surtout dans un grand état de détresse ; la Banque avait resserré ses escomptes ; les capitaux commençaient à manquer, et l'on avait arrêté l'emprunt ouvert pour l'Empereur, afin de ne pas faire sortir de nouveaux fonds de Londres. Les ports d'Italie étaient fermés aux vaisseaux anglais ; ceux d'Espagne allaient l'être ; ceux de l'Océan l'étaient jusqu'au Texel. Ainsi le commerce de la Grande-Bretagne se trouvait singulièrement menacé. A toutes ces difficultés se joignaient celles d'une élection générale ; car le parlement, touchant à sa septième année, était à réélire tout entier. Les élections se faisaient au milieu des cris de malédiction contre Pitt et contre la guerre.

L'Empire avait abandonné presque en entier la cause de la coalition. Les États de Bade et de Wurtemberg venaient de signer la paix définitive, en permettant aux armées belligérantes le passage sur leur territoire. L'Autriche était dans les alarmes, en voyant deux armées françaises sur le Danube, et une troisième sur l'Adige, qui semblait fermer l'Italie.

Elle avait envoyé Wurmser, avec trente mille hommes, pour recueillir plusieurs réserves dans le Tyrol, rallier et réorganiser les débris de l'armée de Beaulieu, et descendre en Lombardie avec soixante mille soldats. De ce côté, elle se croyait moins en danger, et était rassurée ; mais elle était fort effrayée pour le Danube, et y portait toute son attention. Pour empêcher les bruits alarmants, le conseil aulique avait défendu à Vienne de parler des événements politiques ; il avait organisé une levée de volontaires, et travaillait avec une activité remarquable à équiper et à armer de nouvelles troupes. Catherine, qui promettait toujours et ne tenait jamais, rendit un seul service : elle garantit les Gallicies à l'Autriche, ce qui permit d'en retirer les troupes qui s'y trouvaient, pour les acheminer vers les Alpes et le Danube.

Ainsi, la France effrayait partout ses ennemis, et l'on attendait avec impatience ce qu'allait décider le sort des armes le long du Danube et de l'Adige. Sur la ligne immense qui s'étend de la Bohême à l'Adriatique, trois armées allaient se choquer contre trois autres. et décider du sort de l'Europe.

En Italie, on avait négocié en attendant la reprise des hostilités. On avait fait la paix avec le Piémont, et depuis deux mois un traité avait succédé à l'armistice. Ce traité stipulait la cession définitive du duché de Savoie et du comté de Nice à la France ; la destruction des forts de Suse et de la Brunette, placés au débouché des Alpes ; l'occupation, pendant la guerre, des places de Coni, Tortone et Alexandrie ; le libre passage pour les troupes françaises dans les États du Piémont, et la fourniture de ce qui était nécessaire à ces troupes pendant le trajet. Le Directoire, à l'instigation de Bonaparte, aurait voulu de plus une alliance offensive et défensive avec le roi de Piémont, pour avoir dix ou quinze mille hommes de son armée. Mais ce prince, en retour, demandait la Lombardie, dont la France ne pouvait pas disposer encore, et dont elle songeait toujours à se servir comme équivalent des Pays-Bas. Cette concession étant refusée, le roi ne voulut pas consentir à une alliance.

Le Directoire n'avait encore rien terminé avec Gênes ; on disputait toujours sur le rappel des familles exilées, sur l'expulsion des familles feudataires de l'Autriche et de Naples, et sur l'indemnité pour la frégate *la Modeste*.

Avec la Toscane, les relations étaient amicales ; cependant les moyens qu'on avait employés à l'égard des négociants livournais, pour obtenir la déclaration des marchandises appartenant aux ennemis de la France, semaient des germes de mécontentement. Naples et Rome avaient envoyé des agents à Paris, conformément aux termes de l'armistice ; mais la négociation de la paix souffrait de grands retards. Il était évident que les puissances attendaient, pour conclure, la suite des événements de la guerre. Les peuples de Bologne et de Ferrare étaient toujours aussi exaltés pour la liberté qu'ils avaient reçue provisoirement. La régence de Modène et le duc de Parme étaient immobiles. La Lombardie attendait avec anxiété le résultat de la campagne. On avait fait de vives instances auprès du sénat de Venise, dans le double but de le faire concourir au projet de quadruple alliance, et de procurer un utile auxiliaire à l'armée d'Italie. Outre les ouvertures directes, nos ambassadeurs à Constantinople et à Madrid en avaient fait d'indirectes, et avaient fortement insisté auprès des légations de Venise, pour leur démontrer les avantages du projet ; mais toutes ces démarches avaient été inutiles. Venise détestait les Français depuis qu'elle les voyait sur son territoire, et que leurs idées se répandaient dans les populations. Elle ne s'en tenait plus à la neutralité désarmée ; elle armait au contraire avec activité. Elle avait donné ordre aux commandants des îles d'envoyer dans les lagunes les vaisseaux et les troupes disponibles, et faisait venir des régiments esclavons de l'Illyrie. Le provéditeur de Bergame armait secrètement les paysans superstitieux et braves du Bergamasque. Des fonds étaient recueillis par la double voie des contributions et des dons volontaires.

Bonaparte pensa que, dans le moment, il fallait dissimuler avec tout le monde, traîner les négociations en longueur, ne rien chercher



Monge.

à conclure, paraître ignorer toutes les démarches hostiles, jusqu'à ce que de nouveaux combats eussent décidé en Italie ou notre établissement ou notre expulsion. Il fallait ne plus agiter les questions qu'on avait à traiter avec Gênes, et lui persuader qu'on était content des satisfactions obtenues, afin de la retrouver amie en cas de retraite. Il fallait ne pas mécontenter le duc de Toscane par la conduite qu'on tenait à Livourne. Bonaparte ne croyait pas sans doute qu'il convînt de laisser un frère de l'Empereur dans ce duché; mais il ne voulait point l'alarmer encore. Les commissaires du Directoire, Garreau et Salicetti, ayant rendu un arrêté pour faire partir les émigrés français des environs de Livourne, Bonaparte leur écrivit une lettre où, sans égards pour leur qualité, il les réprimandait sévèrement d'avoir enfreint leurs pouvoirs, et d'avoir mécontenté le duc de Toscane en usurpant dans ses États l'autorité souveraine. A l'égard de Venise, il voulait aussi garder le *statu quo*. Seulement il se plaignait très-hautement de quelques assassinats commis sur les routes, et des préparatifs qu'il voyait faire autour de lui. Son but,

en entretenant querelle ouverte, était de continuer à se faire nourrir, et de se ménager un motif de mettre la république à l'amende de quelques millions, s'il triomphait des Autrichiens. « Si je suis vainqueur, écrivait-il, il suffira d'une simple estafette pour terminer toutes les difficultés qu'on me suscite. »

Le château de Milan était tombé en son pouvoir. La garnison s'était rendue prisonnière ; toute l'artillerie avait été transportée devant Mantoue, où il avait réuni un matériel considérable. Il aurait voulu achever le siége de cette place avant que la nouvelle armée autrichienne arrivât pour la secourir ; mais il avait peu d'espoir d'y réussir. Il n'employait au blocus que le nombre de troupes indispensablement nécessaire, à cause des fièvres qui désolaient les environs. Cependant il serrait la place de très-près, et il allait essayer une de ces surprises qui, suivant ses expressions, dépendent *d'une oie ou d'un chien ;* mais la baisse des eaux du lac empêcha le passage des bateaux qui devaient porter des troupes déguisées. Dès lors, il renonça pour le moment à se rendre maître de Mantoue ; d'ailleurs Wurmser arrivait, et il fallait courir au plus pressant.

L'armée, entrée en Italie avec trente et quelques mille hommes environ, n'avait reçu que de faibles renforts pour réparer ses pertes. Neuf mille hommes lui étaient arrivés des Alpes. Les divisions tirées de l'armée de Hoche n'avaient point encore pu traverser la France. Grâce à ce renfort de neuf mille hommes, et aux malades qui étaient sortis des dépôts de la Provence et du Var, l'armée avait réparé les effets du feu, et s'était même renforcée. Elle comptait à peu près quarante-cinq mille hommes, répandus sur l'Adige et autour de Mantoue, au moment où Bonaparte revint de sa marche dans la Péninsule. Les maladies que gagnèrent les soldats devant Mantoue la réduisirent à quarante ou quarante-deux mille hommes environ. C'était là sa force au milieu de thermidor (fin de juillet). Bonaparte n'avait laissé que des dépôts à Milan, Tortone, Livourne. Il avait déjà mis hors de combat deux armées, une de Piémontais et une d'Autrichiens ; et maintenant il avait à en combattre une troisième, plus formidable que les précédentes. Wurmser arrivait à la tête de soixante mille hommes. Trente mille étaient tirés du Rhin, et se composaient de troupes excellentes. Le reste était formé de débris de Beaulieu, et de bataillons venus de l'intérieur de l'Autriche. Plus de dix mille hommes étaient enfermés dans Mantoue, sans compter les malades. Ainsi l'armée entière se composait de plus de soixante-dix mille hommes. Bonaparte en avait près de dix mille autour de Mantoue, et n'en pouvait opposer qu'environ trente mille aux soixante qui allaient déboucher du Tyrol. Avec une pareille inégalité de forces, il fallait une grande bravoure dans les soldats et un génie bien fécond dans le général pour rétablir la balance.

La ligne de l'Adige, à laquelle Bonaparte attachait tant de prix, allait devenir le théâtre de la lutte. Nous avons déjà donné les raisons pour lesquelles Bonaparte la préférait à toute autre. L'Adige n'avait pas la longueur du Pô, ou des fleuves qui, se rendant dans le Pô, confondent leur ligne avec la sienne ; il descendait directement dans la mer après un cours de peu d'étendue ; il n'était pas guéable, et ne pouvait être tourné par le Tyrol, comme la Brenta, la Piave, et les fleuves plus avancés vers l'extrémité de la haute Italie. Ce fleuve a été le théâtre de si magnifiques événements, qu'il faut en décrire le cours avec quelque soin. (*Voir la carte n° 16.*)

Les eaux du Tyrol forment deux lignes. celle du Mincio et celle de l'Adige, presque parallèles, et s'appuyant l'une l'autre. Une partie de ces eaux forment dans les montagnes un lac vaste et allongé, que l'on appelle le lac de Garda ; elles en sortent à Peschiera pour traverser la plaine du Mantouan, deviennent le Mincio, forment ensuite un nouveau lac autour de Mantoue, et vont se jeter enfin dans le bas Pô. L'Adige, formé des eaux des hautes vallées du Tyrol, coule au delà de la ligne précédente : il descend à travers les montagnes parallèlement au lac de Garda, débouche dans la plaine aux environs de Vérone, court alors parallèlement au Mincio, se creuse un lit large et profond jusqu'à Legnago, et, à quelques lieues de cette ville, cesse d'être encaissé, et peut se changer en inon-

dations impraticables, qui interceptent tout l'espace compris entre Legnago et l'Adriatique. Trois routes s'offraient à l'ennemi : l'une, franchissant l'Adige à la hauteur de Roveredo, avant la naissance du lac de Garda, tournait autour de ce lac, et venait aboutir sur ses derrières à Salo, Gavardo et Brescia. Deux autres routes, partant de Roveredo, suivaient les deux rives de l'Adige, dans son cours le long du lac de Garda : l'une, longeant la rive droite, circulait entre ce fleuve et le lac, passait à travers les montagnes, et venait déboucher dans la plaine entre le Mincio et l'Adige; l'autre, suivant la rive gauche, débouchait dans la plaine vers Vérone, et aboutissait ainsi sur le front de la ligne défensive. La première des trois, celle qui franchit l'Adige avant la naissance du lac de Garda, présentait l'avantage de tourner à la fois les deux lignes du Mincio et de l'Adige, et de conduire sur les derrières de l'armée qui les gardait. Mais elle n'était pas très-praticable; elle n'était accessible qu'à l'artillerie de montagne, et dès lors pouvait servir à une diversion, mais non à une opération principale. La seconde, descendant des montagnes entre le lac et l'Adige, passait le fleuve à Rivalta ou à Dolce, points où il était peu défendu; mais elle circulait dans les montagnes, à travers des positions faciles à défendre, telles que celles de la Corona et de Rivoli. La troisième enfin, circulant au delà du fleuve jusqu'au milieu de la plaine, débouchait extérieurement, et venait tomber vers la partie la mieux défendue de son cours, de Vérone à Legnago. Ainsi les trois routes présentaient des difficultés fort grandes : la première ne pouvait être occupée que par un détachement; la seconde, passant entre le lac et le fleuve, rencontrait les positions de la Corona et de Rivoli; la troisième venait donner contre l'Adige, qui, de Vérone à Legnago, a un lit large et profond, et est défendu par deux places, à huit lieues l'une de l'autre.

Bonaparte avait placé le général Sauret avec trois mille hommes à Salo, pour garder la route qui débouche sur les derrières du lac de Garda. Masséna, avec douze mille, interceptait la route qui passe entre le lac de Garda et l'Adige, et occupait les positions de la Corona et de Rivoli. Despinois, avec cinq mille, était dans les environs de Vérone; Augereau, avec huit mille, à Legnago; Kilmaine, avec deux mille chevaux et l'artillerie légère, était en réserve dans une position centrale, à Castel-Novo. C'est là que Bonaparte avait placé son quartier général, pour être à égale distance de Salo, Rivoli et Vérone. Comme il tenait beaucoup à Vérone, qui renfermait trois ponts sur l'Adige, et qu'il se défiait des intentions de Venise, il songea à en faire sortir les régiments esclavons. Il prétendit qu'ils étaient en hostilités avec les troupes françaises, et, sous prétexte de prévenir les rixes, il les fit sortir de la place. Le provéditeur obéit, et il ne resta dans Vérone que la garnison française.

Wurmser avait porté son quartier général à Trente et à Roveredo. Il détacha vingt mille hommes sous Kasdanovich, pour prendre la route qui tourne le lac de Garda, et vient déboucher sur Salo. Il en prit quarante mille avec lui, et les distribua sur les deux routes qui longent l'Adige. Les uns devaient attaquer la Corona et Rivoli, les autres déboucher sur Vérone. Il croyait envelopper ainsi l'armée française, qui, étant attaquée à la fois sur l'Adige et par derrière le lac de Garda, se trouvait exposée à être forcée sur son front, et à être coupée de sa ligne de retraite.

La renommée avait devancé l'arrivée de Wurmser. Dans toute l'Italie on attendait sa venue, et le parti ennemi de l'indépendance italienne se montrait plein de joie et de hardiesse. Les Vénitiens laissèrent éclater une satisfaction qu'ils ne pouvaient plus contenir. Les soldats esclavons couraient les places publiques, et, tendant la main aux passants, demandaient le prix du sang français qu'ils allaient répandre. A Rome, les agents de la France furent insultés; le pape, enhardi par l'espoir d'une délivrance prochaine, fit rétrograder les voitures portant le premier à-compte de la contribution qui lui était imposée; il renvoya même son légat à Ferrare et à Bologne. Enfin la cour de Naples, toujours aussi insensée, foulant aux pieds les conditions de l'armistice, fit marcher des troupes sur les frontières des États romains. La plus cruelle anxiété régnait au contraire dans les

villes dévouées à la France et à la liberté. On attendait avec impatience les nouvelles de l'Adige. L'imagination italienne, qui grossit tout, avait exagéré la disproportion des forces. On disait que Wurmser arrivait avec deux armées, l'une de soixante et l'autre de quatre-vingt mille hommes. On se demandait comment ferait cette poignée de Français pour résister à une si grande masse d'ennemis ; on se répétait le fameux proverbe, que *l'Italie était le tombeau des Français.*

Le 11 thermidor an IV (29 juillet), les Autrichiens se trouvèrent en présence de nos postes et les surprirent tous. Le corps qui avait tourné le lac de Garda arriva sur Salo, d'où il repoussa le général Sauret. Le général Guyeux y resta seul avec quelques cents hommes, et s'enferma dans un vieux bâtiment, d'où il refusa de sortir, quoiqu'il n'eût ni pain ni eau, et à peine quelques munitions. Sur les deux routes qui longent l'Adige, les Autrichiens s'avancèrent avec le même avantage ; ils forcèrent l'importante position de la Corona, entre l'Adige et le lac de Garda ; ils franchirent également la troisième route, et vinrent déboucher devant Vérone. Bonaparte, à son quartier général de Castel-Novo, recevait toutes ces nouvelles. Les courriers se succédaient sans relâche, et dans la journée du lendemain, 12 thermidor (30 juillet), il apprit que les Autrichiens s'étaient portés de Salo sur Brescia, et qu'ainsi sa retraite sur Milan était fermée ; que la position de Rivoli était forcée comme celle de la Corona, et que les Autrichiens allaient passer l'Adige partout. Dans cette situation alarmante, ayant perdu sa ligne défensive et sa ligne de retraite, il était difficile qu'il ne fût pas ébranlé. C'était la première épreuve du malheur. Soit qu'il fût saisi par l'énormité du péril, soit que, prêt à prendre une détermination téméraire, il voulût en partager la responsabilité avec ses généraux, il leur demanda leur avis pour la première fois, et assembla un conseil de guerre. Tous opinèrent pour la retraite. Sans point d'appui devant eux, ayant perdu l'une des deux routes de France, il n'en était aucun qui crût prudent de tenir. Augereau seul, dont ces journées furent les plus belles de sa vie, insista fortement pour tenter la fortune des armes. Il était jeune, ardent ; il avait appris dans les faubourgs à bien parler le langage des camps, et il déclara qu'il avait de bons grenadiers qui ne se retireraient pas sans combattre. Peu capable de juger les ressources qu'offraient encore la situation des armées et la nature du terrain, il n'écoutait que son courage, et il échauffa de son ardeur guerrière le génie de Bonaparte. Celui-ci congédia ses généraux sans exprimer son avis, mais son plan était arrêté. Quoique la ligne de l'Adige fût forcée, et que celle du Mincio et du lac de Garda fût tournée, le terrain était si heureux, qu'il présentait encore des ressources à un homme de génie résolu.

Les Autrichiens, partagés en deux corps, descendaient le long des deux rives du lac de Garda : leur jonction s'opérait à la pointe du lac, et, arrivés là, ils avaient soixante mille hommes pour en accabler trente. Mais, en se concentrant à la pointe du lac, on empêchait leur jonction. En formant assez rapidement une masse principale, on pouvait accabler les vingt mille qui avaient tourné le lac, et revenir aussitôt après vers les quarante mille qui avaient filé entre le lac et l'Adige. Mais pour occuper la pointe du lac, il fallait y ramener toutes les troupes du bas Adige et du bas Mincio ; il fallait retirer Augereau de Legnago, et Serrurier de Mantoue, car on ne pouvait plus tenir une ligne aussi étendue. C'était un grand sacrifice, car on assiégeait Mantoue depuis deux mois : on y avait transporté un grand matériel ; la place allait se rendre, et en la laissant ravitailler, on perdait le fruit de longs travaux et une proie presque assurée. Bonaparte cependant n'hésita pas, et, entre deux buts importants, sut saisir le plus important et y sacrifier l'autre, résolution simple, et qui décèle non pas le grand capitaine, mais le grand homme. Ce n'est pas à la guerre seulement, c'est aussi en politique et dans toutes les situations de la vie, qu'on trouve deux buts, qu'on veut les tenir l'un et l'autre, et qu'on les manque tous les deux. Bonaparte eut cette force si grande et si rare du choix et du sacrifice. En voulant garder tout le cours du Mincio, depuis la pointe du lac de Garda jusqu'à Mantoue,



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Le général Saint-Cyr.

il eût été percé ; en se concentrant sur Mantoue pour la couvrir, il aurait eu soixante-dix mille hommes à combattre à la fois, dont soixante mille de front, et dix mille à dos. Il sacrifia Mantoue, et se concentra à la pointe du lac de Garda. Ordre fut donné sur-le-champ à Augereau de quitter Legnago, à Serrurier de quitter Mantoue, pour se concentrer vers Valeggio et Peschiera, sur le haut Mincio. Dans la nuit du 13 thermidor (31 juillet), Serrurier brûla ses affûts, encloua ses canons, enterra ses projectiles, et jeta ses poudres à l'eau, pour aller joindre l'armée active.

Bonaparte, sans perdre un seul instant, voulut marcher d'abord sur le corps ennemi le plus engagé, et le plus dangereux par la position qu'il avait prise. C'étaient les vingt mille hommes de Kasdanovich, qui avaient débouché par Salo, Gavardo et Brescia, sur les derrières du lac de Garda, et qui menaçaient la communication avec Milan. Le jour même où Serrurier abandonnait Mantoue, le 13 (31 juillet), Bonaparte rétrograda pour aller tomber sur Kasdanovich, et repassa le Mincio à Peschiera avec la plus grande partie de son armée. Augereau le repassa à Bor-

ghetto, à ce même pont, témoin d'une action glorieuse au moment de la première conquête. On laissa des arrière-gardes pour surveiller la marche de l'ennemi, qui avait passé l'Adige. Bonaparte ordonna au général Sauret d'aller dégager le général Guyeux, qui était renfermé dans un vieux bâtiment avec dix-sept cents hommes, sans avoir ni pain ni eau, et qui se battait héroïquement depuis deux jours. Il résolut de marcher lui-même sur Lonato, où Kasdanovich venait déjà de pousser une division, et il ordonna à Augereau de se porter sur Brescia, pour rouvrir la communication avec Milan. Sauret réussit en effet à dégager le général Guyeux, repoussa les Autrichiens dans les montagnes, et leur fit quelques cents prisonniers. Bonaparte, avec la brigade Dallemagne, n'eut pas le temps d'attaquer les Autrichiens à Lonato; il fut prévenu. Après un combat des plus vifs, il y entra le lendemain 14 (1er août), sans coup férir, délivra quelques prisonniers qu'on nous y avait faits, et força les Autrichiens à rebrousser vers les montagnes. Kasdanovich, qui croyait arriver sur les derrières de l'armée française et la surprendre, fut étonné de trouver partout des masses imposantes, et faisant front avec tant de vigueur. Il avait perdu peu de monde, tant à Salo qu'à Lonato; mais il crut devoir faire halte, et ne pas s'engager davantage avant de savoir ce que devenait Wurmser avec la principale masse autrichienne. Il s'arrêta.

Bonaparte s'arrêta aussi de son côté. Le temps était précieux : sur ce point, il ne fallait pas pousser un succès plus qu'il ne convenait. C'était assez d'avoir imposé à Kasdanovich, il fallait revenir maintenant pour faire face à Wurmser. Il rétrograda avec les divisions Masséna et Augereau. Le 15 (2 août), il plaça la division Masséna à Pont-San-Marco, et la division Augereau à Monte-Chiaro. Les arrière-gardes qu'il avait laissées sur le Mincio devinrent ses avant-gardes. Il était temps d'arriver; car les quarante mille hommes de Wurmser avaient franchi non-seulement l'Adige, mais le Mincio. La division Bayalitsch ayant masqué Peschiera par un détachement, et passé le Mincio, s'avançait sur la route de Lonato. La division Liptai avait franchi le Mincio à Borghetto, et repoussé de Castiglione le général Valette. Wurmser était allé, avec deux divisions d'infanterie et une de cavalerie, débloquer Mantoue. En voyant nos affûts en cendre, nos canons encloués, et les traces d'une extrême précipitation, il n'y vit point le calcul du génie, mais un effet de l'épouvante; il fut plein de joie, et entra en triomphe dans la place qu'il venait délivrer : c'était le 15 thermidor (2 août).

Bonaparte, revenu à Pont-San-Marco et à Monte-Chiaro, ne s'arrêta pas un instant. Ses troupes n'avaient cessé de marcher : lui-même avait toujours été à cheval; il résolut de les faire battre dès le lendemain matin. Il avait devant lui Bayalitsch à Lonato, Liptai à Castiglione, présentant à eux deux un front de vingt-cinq mille hommes. Il fallait les attaquer avant que Wurmser revînt de Mantoue. Sauret venait une seconde fois d'abandonner Salo; Bonaparte y envoya de nouveau Guyeux, pour reprendre la position et contenir toujours Kasdanovich. Après ces précautions sur sa gauche et ses derrières, il résolut de marcher devant lui à Lonato, avec Masséna, et de jeter Augereau sur les hauteurs de Castiglione, abandonnées la veille par le général Valette. (*Voir la carte n° 21.*) Il destitua ce général devant l'armée, pour faire à tous ses lieutenants un devoir de la fermeté. Le lendemain 16 (3 août), toute l'armée s'ébranla; Guyeux rentra à Salo, ce qui rendit encore plus impossible toute communication de Kasdanovich avec l'armée autrichienne. Bonaparte s'avança sur Lonato, mais son avant-garde fut culbutée, quelques pièces furent prises, et le général Pigeon resta prisonnier. Bayalitsch, fier de ce succès, s'avança avec confiance, et étendit ses ailes autour de la division française. Il avait deux buts en faisant cette manœuvre, d'abord d'envelopper Bonaparte, et puis de s'étendre par sa droite pour entrer en communication avec Kasdanovich, dont il entendait le canon à Salo. Bonaparte, ne s'effrayant point pour ses derrières, se laisse envelopper avec un imperturbable sang-froid; il jette quelques tirailleurs sur ses ailes menacées, puis il saisit les dix-huitième et trente-deuxième

demi-brigades d'infanterie, les range en colonne serrée, les fait appuyer par un régiment de dragons, et fond, tête baissée, sur le centre de l'ennemi, qui s'était affaibli pour s'étendre. Il renverse tout avec cette brave infanterie, et perce ainsi la ligne des Autrichiens. Ceux-ci, coupés en deux corps, perdent aussitôt la tête; une partie de cette division Bayalitsch se replie en toute hâte vers le Mincio; mais l'autre, qui s'était étendue pour communiquer avec Kasdanovich, se trouve rejetée vers Salo, où Guyeux se trouvait dans le moment. Bonaparte la fait poursuivre sans relâche, pour la mettre entre deux feux. Il lance Junot à sa poursuite avec un régiment de cavalarie. Junot se précipite au galop, tue six cavaliers de sa main, et tombe blessé de plusieurs coups de sabre. La division fugitive, prise entre le corps qui était à Salo et celui qui la poursuivait de Lonato, s'éparpille, se met en déroute, et laisse à chaque pas des milliers de prisonniers. Pendant qu'on achevait la poursuite, Bonaparte se porte sur sa droite à Castiglione, où Augereau combattait depuis le matin avec une admirable bravoure. Il lui fallait enlever des hauteurs où la division Liptai s'était placée. Après un combat opiniâtre plusieurs fois recommencé, il en était enfin venu à bout, et Bonaparte, en arrivant, trouvait l'ennemi qui se retirait de toutes parts. Telle fut la bataille dite de Lonato, livrée le 16 thermidor (3 août).

Les résultats en étaient considérables. On avait pris vingt pièces de canon, fait trois mille prisonniers à la division coupée et rejetée sur Salo, et l'on poursuivait les restes épars dans les montagnes. On avait fait mille ou quinze cents prisonniers à Castiglione; on avait tué ou blessé trois mille hommes, donné l'épouvante à Kasdanovich, qui, trouvant l'armée française devant lui à Salo, et l'entendant au loin à Lonato, la croyait partout. On avait ainsi presque désorganisé les divisions Bayalitsch et Liptai, qui se repliaient sur Wurmser. Ce général arrivait en ce moment avec quinze mille hommes, pour rallier à lui les deux divisions battues, et commençait à s'étendre dans les plaines de Castiglione. Bonaparte le vit, le lendemain 17 (4 août), se mettre en ligne pour recevoir le combat. Il résolut de l'aborder de nouveau, et de lui livrer une dernière bataille, qui devait décider du sort de l'Italie. Mais pour cela il fallait réunir à Castiglione toutes les troupes disponibles. Il remit donc au lendemain 18 (5 août) cette bataille décisive. Il repartit au galop pour Lonato, afin d'activer lui-même le mouvement de ses troupes. Il avait en quelques jours crevé cinq chevaux. Il ne s'en fiait à personne de l'exécution de ses ordres; il voulait tout voir, tout vérifier de ses yeux, tout animer de sa présence. C'est ainsi qu'une grande âme se communique à une vaste masse et la remplit de son feu. Il arriva à Lonato au milieu du jour. Déjà ses ordres s'exécutaient; une partie des troupes étaient en marche sur Castiglione; les autres se portaient vers Salo et Gavardo. Il restait tout au plus mille hommes à Lonato. A peine Bonaparte y est-il entré, qu'un parlementaire autrichien se présente, et vient le sommer de se rendre. Le général surpris ne comprend pas d'abord comment il est possible qu'il soit en présence des Autrichiens. Cependant il se l'explique bientôt. La division coupée la veille à la bataille de Lonato, et rejetée sur Salo, avait été prise en partie; mais un corps de quatre mille hommes à peu près avait erré toute la nuit dans les montagnes, et voyant Lonato presque abandonné, cherchait à y rentrer pour s'ouvrir une issue sur le Mincio. Bonaparte n'avait qu'un millier d'hommes à lui opposer, et surtout n'avait pas le temps de livrer un combat. Sur-le-champ il fait monter à cheval tout ce qu'il avait d'officiers autour de lui. Il ordonne qu'on amène le parlementaire, et qu'on lui débande les yeux. Celui-ci est saisi d'étonnement en voyant ce nombreux état-major. « Malheureux, lui dit Bonaparte, vous ne « savez donc pas que vous êtes en présence « du général en chef, et qu'il est ici avec « toute son armée! Allez dire à ceux qui « vous envoient, que je leur donne cinq mi- « nutes pour se rendre, ou que je les ferai « passer au fil de l'épée, pour les punir de « l'outrage qu'ils osent me faire. » Sur-le-champ il fait approcher son artillerie, menaçant de faire feu sur les colonnes qui s'avan-

cent. Le parlementaire va rapporter cette réponse, et les quatre mille hommes mettent bas les armes devant mille[1]. Bonaparte, sauvé par cet acte de présence d'esprit, donna ses ordres pour la lutte qui allait se livrer. Il joignit de nouvelles troupes à celles qui étaient déjà dirigées sur Salo. La division Despinois fut réunie à la division Sauret, et toutes deux, profitant de l'ascendant de la victoire, durent attaquer Kasdanovich, et le rejeter définitivement dans les montagnes. Il ramena tout le reste à Castiglione. Il y revint dans la nuit, ne prit pas un instant de repos, et après avoir changé de cheval courut sur le champ de bataille, afin de faire ses dispositions. Cette journée allait décider du destin de l'Italie.

C'était dans la plaine de Castiglione qu'on allait combattre. (*Voir la carte n°* 21.) Une suite de hauteurs, formées par les derniers bancs des Alpes, se prolongent de la Chiesa au Mincio, par Lonato, Castiglione, Solferino. Au pied de ces hauteurs s'étend la plaine qui allait servir de champ de bataille. Les deux armées y étaient en présence, perpendiculairement à la ligne des hauteurs, à laquelle toutes deux appuyaient une aile. Bonaparte y appuyait sa gauche, Wurmser sa droite. Bonaparte avait vingt-deux mille hommes au plus; Wurmser en comptait trente mille. Ce dernier avait encore un autre avantage : son aile qui était dans la plaine était couverte par une redoute placée sur le mamelon de Medolano. Ainsi il était appuyé des deux côtés. Pour balancer les avantages du nombre et de la position, Bonaparte comptait sur l'ascendant de la victoire et sur ses manœuvres. Wurmser devait tendre à se prolonger par sa droite, qui s'appuyait à la ligne des hauteurs, pour s'ouvrir une communication vers Lonato et Salo. C'est ainsi qu'avait fait Bayalitsch l'avant-veille, et c'est ainsi que devait faire Wurmser, dont tous les vœux devaient avoir pour but la réunion avec son grand détachement. Bonaparte résolut de favoriser ce mouvement, dont il espérait tirer un grand parti. Il avait maintenant sous sa main la division Serrurier, qui, poursuivie par Wurmser depuis qu'elle avait quitté Mantoue, n'avait pu jusqu'ici entrer en ligne. Elle arrivait par Guidizzolo. Bonaparte lui ordonna de déboucher vers Cauriana, sur les derrières de Wurmser. Il attendait son feu pour commencer le combat.

Dès la pointe du jour, les deux armées entrèrent en action. Wurmser, impatient d'attaquer, ébranla sa droite le long des hauteurs; Bonaparte, pour favoriser ce mouvement, replia sa gauche, qui était formée par la division Masséna; il maintint son centre immobile dans la plaine. Bientôt il entendit le feu de Serrurier. Alors, tandis qu'il continuait à replier sa gauche, et que Wurmser continuait à prolonger sa droite, il fit attaquer la redoute de Medolano. Il dirigea d'abord vingt pièces d'artillerie légère sur cette redoute, et après l'avoir vivement canonnée, il détacha le général Verdier, avec trois bataillons de grenadiers, pour l'emporter. Ce brave général s'avança, appuyé par un régiment de cavalerie, et enleva la redoute. Le flanc gauche des Autrichiens fut alors découvert, à l'instant même où Serrurier, arrivé à Cauriana, répandait l'alarme sur leurs derrières. Wurmser jeta aussitôt une partie de sa seconde ligne à sa gauche, privée d'appui, et la plaça en potence pour faire face aux Français qui débouchaient de Medolano. Il porta le reste de sa seconde ligne en arrière, pour couvrir Cauriana, et continua ainsi à faire tête à l'ennemi. Mais Bonaparte, saisissant le moment avec sa promptitude accoutumée, cesse aussitôt de refuser sa gauche et son centre; il donne à Masséna et Augereau le signal qu'ils attendaient impatiemment. Masséna avec la gauche, Augereau avec le centre, fondent sur la ligne affaiblie des Autrichiens, et la chargent avec impétuosité. Attaquée si brusquement sur tout son front, menacée sur sa gauche et ses derrières, elle commence à céder le terrain. L'ardeur des Français redouble. Wurmser,

1. Ce fait a été révoqué en doute par un historien, M. Botta; mais il est confirmé par toutes les relations, et j'ai reçu l'attestation de son authenticité de l'ordonnateur en chef de l'armée active, M. Aubernon, qui a passé les quatre mille prisonniers en revue.



Attaque du camp de Grenelle par les Jacobins... (Page 410.)

voyant son armée compromise, donne alors le signal de la retraite. On le poursuit en lui faisant des prisonniers. Pour le mettre dans une déroute complète, il fallait redoubler de célérité, et le pousser en désordre sur le Mincio. Mais, depuis six jours, les troupes marchaient et se battaient sans relâche ; elles ne pouvaient plus avancer, et couchèrent sur le champ de bataille. Wurmser n'avait perdu que deux mille hommes ce jour-là, mais il n'en avait pas moins perdu l'Italie.

Le lendemain Augereau se porta au pont de Borghetto, et Masséna devant Peschiera. Augereau engagea une canonnade qui fut suivie de la retraite des Autrichiens, et Masséna livra un combat d'arrière-garde à la division qui avait masqué Peschiera. Le Mincio fut abandonné par Wurmser ; il reprit la route de Rivoli, entre l'Adige et le lac de Garda, pour rentrer dans le Tyrol. Masséna le suivit à Rivoli, à la Corona, et reprit ses anciennes positions. Augereau se présenta devant Vérone. Le provéditeur vénitien, pour donner aux Autrichiens le temps d'évacuer la ville et de sauver leurs bagages, demandait deux heures de temps avant d'ouvrir les portes ; Bonaparte les fit enfoncer à coups de canon. Les Véronais, qui étaient dévoués à la cause de l'Autriche, et qui avaient manifesté hautement leurs sentiments au moment de la retraite des Français, craignaient le courroux du vainqueur : mais il fit observer à leur égard les plus grands ménagements.

Du côté de Salo et de la Chiesa, Kasdanovich faisait une retraite pénible par derrière le lac de Garda. Il voulut s'arrêter et défendre le défilé dit la Rocca d'Anfo ; mais il fut battu, et perdit douze cents hommes. Bientôt les Français eurent repris toutes leurs anciennes positions.

Cette campagne avait duré six jours ; et dans ce court espace de temps, trente et quelques mille hommes en avaient mis soixante mille hors de combat. Wurmser avait perdu

vingt mille hommes, dont sept à huit mille tués ou blessés, et douze ou treize mille prisonniers. Il était rejeté dans les montagnes, et réduit à l'impossibilité de tenir la campagne. Ainsi s'était évanouie cette formidable expédition, devant une poignée de braves. Ces résultats extraordinaires et inouïs dans l'histoire étaient dus à la promptitude et à la vigueur de résolution du jeune chef. Tandis que deux armées redoutables couvraient les deux rives du lac de Garda, et que tous les courages étaient ébranlés, il avait su réduire toute la campagne à une seule question, la jonction de ces deux armées à la pointe du lac de Garda ; il avait su faire un grand sacrifice, celui du blocus de Mantoue, pour se concentrer au point décisif; et, frappant alternativement des coups terribles sur chacune des masses ennemies, à Salo, à Lonato, à Castiglione, il les avait successivement désorganisées et rejetées dans les montagnes d'où elles étaient sorties.

Les Autrichiens étaient saisis d'effroi, les Français transportés d'admiration pour leur jeune chef. La confiance et le dévouement en lui étaient au comble. Un bataillon pouvait en faire fuir trois. Les vieux soldats qui l'avaient nommé caporal à Lodi, le firent sergent à Castiglione.

En Italie, la sensation fut profonde. Milan, Bologne, Ferrare, les villes du duché de Modène, et tous les amis de la liberté, furent transportés de joie. La douleur se répandit dans les couvents et chez toutes les vieilles aristocraties. Les gouvernements qui avaient fait des imprudences, Venise, Rome, Naples, étaient épouvantés.

Bonaparte, jugeant sainement sa position, ne crut pas la lutte terminée, quoiqu'il eût enlevé à Wurmser vingt mille hommes. Le vieux maréchal se retirait dans les Alpes avec quarante mille. Il allait les reposer, les rallier, les recruter, et il était à présumer qu'il fondrait encore une fois sur l'Italie. Bonaparte avait perdu quelques mille hommes, prisonniers, tués ou blessés ; il en avait beaucoup dans les hôpitaux : il jugea qu'il fallait temporiser encore, avoir toujours les yeux sur le Tyrol et les pieds sur l'Adige, et se contenter d'imposer aux puissances italiennes, en attendant qu'il eût le temps de les châtier. Il se contenta d'apprendre aux Vénitiens qu'il était instruit de leurs armements, et continua à se faire nourrir à leurs frais, ajournant encore les négociations pour une alliance. Il avait appris l'arrivée à Ferrare d'un légat du pape, qui était venu pour reprendre possession des Légations ; il le manda à son quartier général. Ce légat, qui était le cardinal Mattei, tomba à ses pieds en disant : *Peccavi*. Bonaparte le mit aux arrêts dans un séminaire. Il écrivit à M. d'Azara, qui était son intermédiaire auprès des cours de Rome et de Naples ; il se plaignit à lui de l'imbécillité et de la mauvaise foi du gouvernement papal, et lui annonça son intention de revenir bientôt sur ses derrières, si on l'y obligeait. Quant à la cour de Naples, il prit le langage le plus menaçant. « Les Anglais, dit-il à M. d'Azara, ont persuadé au roi de Naples qu'il était quelque chose ; moi, je lui prouverai qu'il n'est rien. S'il persiste, au mépris de l'armistice, à se mettre sur les rangs, je prends l'engagement, à la face de l'Europe, de marcher contre ses prétendus soixante-dix mille hommes avec six mille grenadiers, quatre mille chevaux, et cinquante pièces de canon. »

Il écrivit une lettre polie, mais ferme, au duc de Toscane, qui avait laissé occuper aux Anglais Porto-Ferrajo, et lui dit que la France pourrait le punir de cette négligence en occupant ses États, mais qu'elle voulait bien n'en rien faire, en considération d'une ancienne amitié. Il changea la garnison de Livourne, afin d'imposer à la Toscane par un mouvement de troupes. Il se tut avec Gênes. Il écrivit une lettre vigoureuse au roi de Piémont, qui souffrait les Barbets dans ses États, et fit partir une colonne de douze cents hommes avec une commission militaire ambulante, pour saisir et fusiller les Barbets trouvés sur les routes. Le peuple de Milan avait montré les dispositions les plus amicales aux Français ; il lui adressa une lettre délicate et noble, pour le remercier. Ses dernières victoires lui donnant des espérances plus fondées de conserver l'Italie, il crut pouvoir s'engager davantage avec les Lombards : il leur accorda des armes, et leur permit de

lever une légion à leur solde, dans laquelle s'enrôlèrent en foule les Italiens attachés à la liberté, et les Polonais errants en Europe depuis le dernier partage. Bonaparte témoigna sa satisfaction aux peuples de Bologne et de Ferrare. Ceux de Modène demandaient à être affranchis de la régence établie par leur duc; Bonaparte avait déjà quelques motifs de rompre l'armistice, car la régence avait fait passer des vivres à la garnison de Mantoue. Il voulut attendre encore. Il demanda des secours au Directoire pour réparer ses pertes, et se tint à l'entrée des gorges du Tyrol, prêt à fondre sur Wurmser et à détruire les restes de son armée, dès qu'il apprendrait que Moreau avait passé le Danube.

FIN DU LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

ARCOLE ET RIVOLI.

Opérations sur le Danube; bataille de Neresheim; marche de l'archiduc Charles contre Jourdan. — Marche de Bonaparte sur la Brenta; batailles de Roveredo, Bassano et Saint-Georges; retraite de Wurmser dans Mantoue. — Retour de Jourdan sur le Mein; bataille de Wurtzbourg; retraite de Moreau. — Situation intérieure et extérieure de la France après la retraite des armées d'Allemagne au commencement de l'an v. — Combinaisons de Pitt; ouverture d'une négociation avec le Directoire; arrivée de lord Malmesbury à Paris. — Paix avec Naples et avec Gênes; négociations infructueuses avec le pape; déchéance du duc de Modène; fondation de la république Cispadane. — Mission de Clarke à Vienne. — Nouveaux efforts de l'Autriche en Italie; arrivée d'Alvinzy; extrêmes dangers de l'armée française; bataille d'Arcole. — Clarke au quartier général de l'armée d'Italie. — Rupture des négociations avec le cabinet anglais. — Départ de Malmesbury. — Expédition d'Irlande. — Travaux administratifs du Directoire dans l'hiver de l'an v. — État des finances. — Recettes et dépenses. — Capitulation de Kehl. — Dernière tentative de l'Autriche sur l'Italie. — Victoires de Rivoli et de la Favorite; prise de Mantoue. — Fin de la mémorable campagne de 1796.

Pendant que les grands événements que nous venons de raconter se passaient en Italie, il s'en préparait d'autres sur le Danube. Moreau avait poussé l'archiduc pied à pied, et était arrivé dans le milieu de thermidor (premiers jours d'août) sur le Danube. Jourdan se trouvait sur le Naab, qui tombe dans ce fleuve. La chaîne de l'Alb, qui sépare le Necker du Danube, se compose de montagnes de moyenne hauteur, terminées en plateaux, traversées par des défilés étroits comme des fissures de rochers. C'est par ces défilés que Moreau avait débouché sur le Danube, dans un pays inégal, coupé de ravins et couvert de bois. L'archiduc, qui nourrissait le dessein de se concentrer sur le Danube, et de reprendre force sur cette ligne puissante, forma tout à coup une résolution qui faillit compromettre ses sages projets. Il apprenait que Wartensleben, au lieu de se replier sur lui, le plus près possible de Donawerth, se repliait sur la Bohême, dans la sotte pensée de la couvrir; il craignait que, profitant de ce faux mouvement, qui découvrait le Danube, l'armée de Sambre-et-Meuse ne voulût en tenter le passage. Il voulait donc le passer lui-même, pour filer rapidement sur l'autre rive, et aller faire tête à Jourdan. Mais le fleuve était encombré de ses magasins, et il lui fallait encore du temps pour les faire évacuer; il ne voulait pas d'ailleurs exécuter le passage sous les yeux de Moreau et trop près de ses coups, et il songea à l'éloigner, en lui livrant bataille avec le Danube à dos : mauvaise pensée dont il s'est blâmé sévèrement depuis; car elle l'exposait à être jeté dans le fleuve, ou du moins à ne pas y arriver entier, condition indispensable pour le succès de ses projets ultérieurs.

Le 24 thermidor (11 août), il s'arrêta devant les positions de Moreau, pour lui livrer



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Masséna.

une attaque générale. Moreau était à Neresheim, tenant les positions de Dunstelkingen et de Dischingen par sa droite et son centre, et celle de Nordlingen par sa gauche. L'archiduc, voulant d'abord l'écarter du Danube, puis le couper, s'il était possible, des montagnes par lesquelles il avait débouché, et enfin l'empêcher de communiquer avec Jourdan, l'attaqua, pour arriver à toutes ses fins, sur tous les points à la fois. Il parvint à tourner la droite de Moreau, en dispersant ses flanqueurs ; il s'avança jusqu'à Heidenheim, presque sur ses derrières, et y jeta une telle alarme, que tous les parcs rétrogradèrent. Au centre, il tenta une attaque vigoureuse, mais qui ne fut pas assez décisive. A la gauche, vers Nordlingen, il fit des démonstrations menaçantes. Moreau ne s'intimida ni des démonstrations faites à sa gauche, ni de l'excursion derrière sa droite ; et, jugeant avec raison que le point essentiel était au centre, il fit le contraire de ce que font les généraux ordinaires, toujours alarmés lorsqu'on menace de les déborder : il affaiblit ses ailes au profit du centre. Sa prévision était juste ; car l'archiduc, redoublant

d'efforts au centre vers Dunstelkingen, fut repoussé avec perte. On coucha de part et d'autre sur le champ de bataille.

Le lendemain, Moreau se trouva fort embarrassé par le mouvement rétrograde de ses parcs, qui le laissait sans munitions. Cependant il pensa qu'il fallait payer d'audace, et faire mine de vouloir attaquer. Mais l'archiduc, pressé de repasser le Danube, n'avait nulle envie de recommencer le combat : il fit sa retraite avec beaucoup de fermeté sur le fleuve, le repassa sans être inquiété par Moreau, et en coupa les ponts jusqu'à Donawerth. Là, il apprit ce qui s'était passé entre les deux armées qui avaient opéré par le Mein. Wartensleben ne s'était pas jeté en Bohême comme il le craignait; il était resté sur la Naab, en présence de Jourdan. Le jeune prince autrichien forma une résolution très-belle, qui était la conséquence de sa longue retraite, et qui était propre à décider la campagne. Son but, en se repliant sur le Danube, avait été de s'y concentrer, pour être en mesure d'agir sur l'une ou sur l'autre des deux armées françaises, avec une masse supérieure de forces. La bataille de Neresheim aurait pu compromettre ce plan, si, au lieu d'être incertaine, elle avait été tout à fait malheureuse. Mais s'étant retiré entier sur le Danube, il pouvait maintenant profiter de l'isolement des armées françaises, et tomber sur l'une des deux. En conséquence, il résolut de laisser le général Latour avec trente-six mille hommes pour occuper Moreau, et de se porter de sa personne avec vingt-cinq mille vers Wartensleben, afin d'accabler Jourdan par cette réunion de forces. L'armée de Jourdan était la plus faible des deux. A une aussi grande distance de sa base, elle ne comptait guère plus de quarante-cinq mille hommes. Il était évident qu'elle ne pourrait pas résister, et qu'elle allait même se trouver exposée à de grands désastres. Jourdan étant battu et ramené sur le Rhin, Moreau, de son côté, ne pouvait rester en Bavière, et l'archiduc pouvait même se porter sur le Necker et le prévenir sur sa ligne de retraite. Cette conception si juste a été regardée comme la plus belle dont puissent s'honorer les généraux autrichiens pendant ces longues guerres; comme celles qui dans le moment signalaient le génie de Bonaparte en Italie, elle appartenait à un jeune homme.

L'archiduc partit d'Ingolstadt le 29 thermidor (16 août), cinq jours après la bataille de Neresheim. Jourdan, placé sur la Naab, entre Naabourg et Schwandorf, ne s'attendait pas à l'orage qui se préparait sur sa tête. Il avait détaché le général Bernadotte à Neumarkt, sur sa droite, de manière à se mettre en communication avec Moreau; objet impossible à remplir, et pour lequel un corps détaché était inutilement compromis. Ce fut contre ce détachement que l'archiduc, arrivant du Danube, devait donner nécessairement. Le général Bernadotte, attaqué par des forces supérieures, fit une résistance honorable, mais fut obligé de repasser rapidement les montagnes par lesquelles l'armée avait débouché de la vallée du Mein dans celle du Danube. Il se retira à Nuremberg. L'archiduc, après avoir jeté un corps à sa poursuite, se porta avec le reste de ses forces sur Jourdan. Celui-ci, prévenu de l'arrivée d'un renfort, averti du danger qu'avait couru Bernadotte, et de sa retraite sur Nuremberg, se disposa à repasser aussi les montagnes. Au moment où il se mettait en marche, il fut attaqué à la fois par l'archiduc et par Wartensleben; il eut un combat difficile à soutenir à Amberg, et perdit sa route directe vers Nuremberg. Jeté avec ses parcs, sa cavalerie et son infanterie, dans des routes de traverse, il courut de grands dangers, et fit pendant huit jours une retraite des plus difficiles et des plus honorables pour les troupes et pour lui. Il se retrouva sur le Mein, à Schweinfurth, le 12 fructidor (29 août), se proposant de se diriger sur Wurtzbourg pour y faire halte, y rallier ses corps, et tenter de nouveau le sort des armes.

Pendant que l'archiduc exécutait ce beau mouvement sur l'armée de Sambre-et-Meuse, il fournissait à Moreau l'occasion d'en exécuter un pareil, aussi beau et aussi décisif. L'ennemi ne tente jamais une hardiesse sans se découvrir, et sans ouvrir de belles chances à son adversaire. Moreau, n'ayant plus que trente-huit mille hommes devant lui, pouvait facilement les accabler, en agissant avec un



Junot se précipite sur les Autrichiens. (Page 419.)

peu de vigueur. Il pouvait mieux (au jugement de Napoléon et de l'archiduc Charles), il pouvait tenter un mouvement dont les résultats auraient été immenses. Il devait lui-même suivre la marche de l'ennemi, se rabattre sur l'archiduc, comme ce prince se rabattait sur Jourdan, et arriver à l'improviste sur ses derrières. L'archiduc, pris entre Jourdan et Moreau, eût couru des dangers incalculables. Mais, pour cela, il fallait exécuter un mouvement très-étendu, changer tout à coup sa ligne d'opération, se jeter du Necker sur le Mein ; il fallait surtout manquer aux instructions du Directoire, qui prescrivait de s'appuyer au Tyrol, afin de déborder les flancs de l'ennemi et de communiquer avec l'armée d'Italie. Le jeune vainqueur de Castiglione n'aurait pas hésité à faire cette marche hardie, et à commettre une désobéissance qui aurait décidé la campagne d'une manière victorieuse ; mais Moreau était incapable d'une pareille détermination. Il resta plusieurs jours sur les bords du Danube, ignorant le départ de l'archiduc, et explorant lentement un terrain qui était alors peu connu. Ayant appris enfin le mouvement qui venait de s'opérer, il conçut des inquiétudes pour Jourdan ; mais n'osant prendre aucune détermination vigoureuse, il se décida à franchir le Danube, et à s'avancer en Bavière, pour essayer par là de ramener l'archiduc à lui, tout en restant fidèle au plan du Directoire. Il était cependant aisé de juger que l'archiduc ne quitterait pas Jourdan avant de l'avoir mis hors de combat, et ne se laisserait pas détourner de l'exécution d'un vaste plan par une excursion en Bavière. Moreau n'en passa pas moins le Danube, à la suite de Latour, et s'approcha du Lech. Latour fit mine de disputer le passage du Lech ; mais, trop étendu pour s'y soutenir, il fut obligé de l'abandonner après avoir essuyé un combat malheureux à Friedberg. Moreau s'approcha ainsi de Munich ; il se trouvait le 15 fruc-

tidor (1er septembre) à Dachau, Pfaffenhofen et Geisenfeld.

Ainsi la fortune commençait à nous être moins favorable en Allemagne, par l'effet d'un plan vicieux qui, séparant nos armées, les exposait à être battues isolément. D'autres résultats se préparaient encore en Italie.

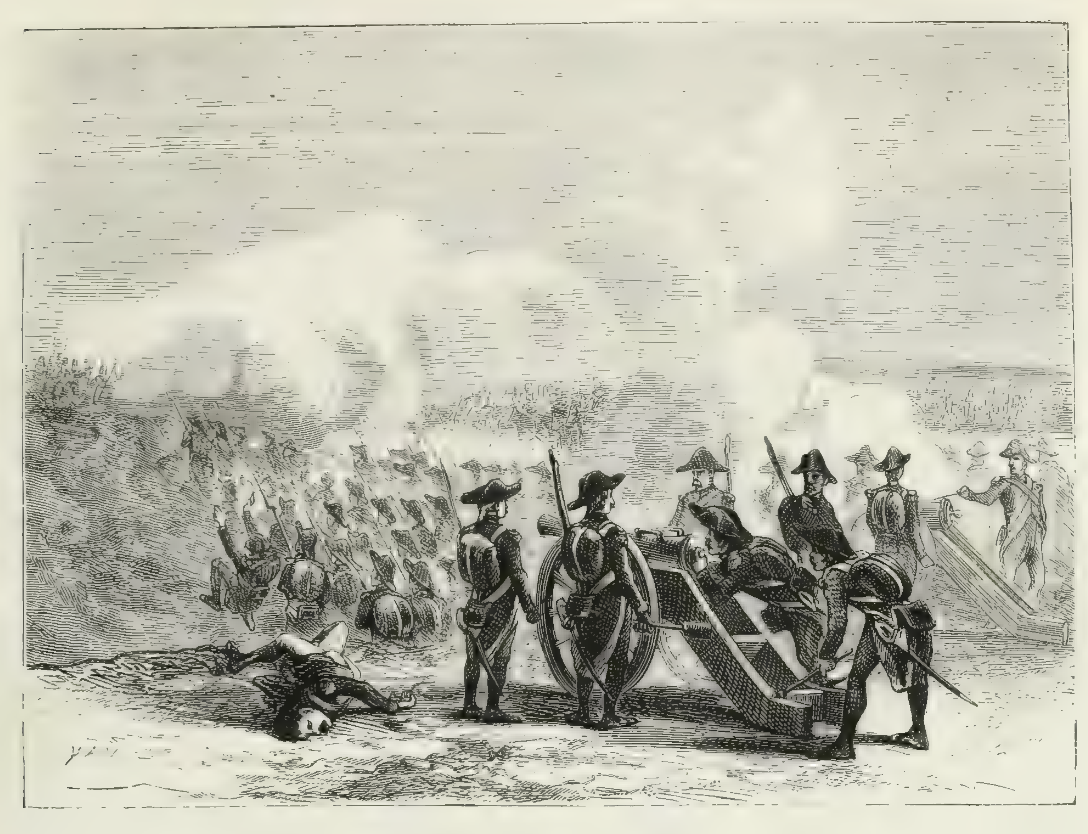
On a vu que Bonaparte, après avoir rejeté les Autrichiens dans le Tyrol, et repris ses anciennes positions sur l'Adige, méditait de nouveaux projets contre Wurmser, auquel il n'était pas content d'avoir détruit vingt mille hommes, et dont il voulait ruiner entièrement l'armée. Cette opération était indispensable pour l'exécution de tous ses desseins en Italie. Wurmser détruit, il pourrait faire une pointe jusqu'à Trieste, ruiner ce port si important pour l'Autriche, revenir ensuite sur l'Adige, faire la loi à Venise, à Rome et à Naples, dont la malveillance était toujours aussi manifeste, et donner enfin le signal de la liberté en Italie, en constituant la Lombardie, les légations de Bologne et de Ferrare, peut-être même le duché de Modène, en république indépendante. Il résolut donc, pour accomplir tous ces projets, de monter dans le Tyrol, certain aujourd'hui d'être secondé par la présence de Moreau sur l'autre versant des Alpes.

Pendant que les troupes françaises employaient une vingtaine de jours à se reposer, Wurmser réorganisait et renforçait les siennes. De nouveaux détachements venus de l'Autriche, et les milices tyroliennes, lui permirent de porter son armée à près de cinquante mille hommes. Le conseil aulique lui envoya un autre chef d'état-major, le général du génie Laüer, avec de nouvelles instructions sur le plan à suivre pour enlever la ligne de l'Adige. Wurmser devait laisser dix-huit à vingt mille hommes sous Davidovich, pour garder le Tyrol, et descendre avec le reste, par la vallée de la Brenta, dans les plaines du Vicentin et du Padouan. La Brenta prend naissance non loin de Trente, s'éloigne de l'Adige en forme de courbe, redevient parallèle à ce fleuve dans la plaine, et va finir dans l'Adriatique. Une chaussée, partant de Trente, conduit dans la vallée de la Brenta, et vient aboutir, par Bassano, dans les plaines du Vicentin et du Padouan. Wurmser devait parcourir cette vallée pour déboucher dans la plaine, et venir tenter le passage de l'Adige entre Vérone et Legnago. Ce plan n'était pas mieux conçu que le précédent, car il avait toujours l'inconvénient de diviser les forces en deux corps, et de mettre Bonaparte au milieu.

Wurmser entrait en action dans le même moment que Bonaparte. Celui-ci, ignorant les projets de Wurmser, mais prévoyant, avec une sagacité rare, que, pendant son excursion au fond du Tyrol, il serait possible que l'ennemi vînt tâter la ligne de l'Adige, de Vérone à Legnago, laissa le général Kilmaine à Vérone avec une réserve de près de trois mille hommes, et avec tous les moyens de résister pendant deux jours au moins. Le général Sahuguet resta avec une division de huit mille hommes devant Mantoue. Bonaparte partit avec vingt-huit mille, et remonta par les trois routes du Tyrol, celle qui circule derrière le lac de Garda, et les deux qui longent l'Adige. Le 17 fructidor (3 septembre), la division Sauret, devenue division Vaubois, après avoir circulé par derrière le lac de Garda, et livré plusieurs combats, arriva à Torbole, la pointe supérieure du lac. Le même jour, les divisions Masséna et Augereau, qui longeaient d'abord les deux rives de l'Adige, et qui s'étaient ensuite réunies sur la même rive par le pont de Golo, arrivèrent devant Seravalle. Elles livrèrent un combat d'avant-garde et firent quelques prisonniers à l'ennemi.

Les Français avaient à remonter maintenant une vallée étroite et profonde : à leur gauche était l'Adige, à leur droite des montagnes élevées. Souvent le fleuve, serrant le pied des montagnes, ne laissait que la largeur de la chaussée et formait ainsi d'affreux défilés à franchir. Il y en avait plus d'un de ce genre pour pénétrer dans le Tyrol. Mais les Français, audacieux et agiles, étaient aussi propres à cette guerre qu'à celle qu'ils venaient de faire dans les vastes plaines du Mantouan.

Davidovich avait placé deux divisions, l'une au camp de Mori, sur la rive droite de l'Adige, pour faire tête à la division Vaubois, qui remontait la chaussée de Salo à Roveredo,



Victoire de Castiglione. (Page 421.)

par derrière le lac de Garda ; l'autre à San-Marco, sur la rive gauche, pour garder le défilé contre Masséna et Augereau. (*Voir la carte n°* 16.) Le 18 fructidor (4 septembre), on se trouva en présence. C'était la division Wukassowich qui défendait le défilé San-Marco. Bonaparte, saisissant sur-le-champ le genre de tactique convenable aux lieux, forme deux corps d'infanterie légère, et les distribue à droite et à gauche sur les hauteurs environnantes ; puis, quand il a fatigué quelque temps les Autrichiens, il forme la dix-huitième demi-brigade en colonne serrée par bataillons, et ordonne au général Victor de percer avec elle le défilé. Un combat violent s'engage ; les Autrichiens résistent d'abord ; mais Bonaparte décide l'action en ordonnant au général Dubois de charger à la tête des hussards. Ce brave général fond sur l'infanterie autrichienne, la rompt, et tombe percé de trois balles. On l'emporte expirant. « Avant que je meure, dit-il à Bonaparte, « faites-moi savoir si nous sommes vain-« queurs. » De toutes parts les Autrichiens fuient et se retirent à Roveredo, située à une lieue de Marco ; on les poursuit au pas de course. Roveredo est à une certaine distance de l'Adige ; Bonaparte dirige Rampon, avec la trente-deuxième, vers l'espace qui sépare le fleuve de la ville ; il porte Victor, avec la dix-huitième, sur la ville même. Celui-ci entre au pas de charge dans la grande rue de Roveredo, balaye les Autrichiens devant lui, et arrive à l'autre extrémité de la ville, à l'instant où Rampon en achevait le circuit extérieur. Pendant que l'armée principale emportait ainsi San-Marco et Roveredo, la division Vaubois arrivait à Roveredo par l'autre rive de l'Adige. La division autrichienne de Reuss lui avait disputé le camp de Mori, mais Vaubois venait de l'emporter à l'instant même, et toutes les divisions se trouvaient réunies maintenant au milieu du jour à la hauteur de Roveredo, sur les deux

rives du fleuve. Mais le plus difficile restait à faire.

Davidovich avait rallié ses deux divisions sur sa réserve, dans le défilé de Calliano, défilé redoutable et bien autrement dangereux que celui de San-Marco. Sur ce point, l'Adige, serrant les montagnes, ne laissait entre son lit et leur pied que la largeur de la chaussée. L'entrée du défilé était fermée par le château de la Pietra, qui joignait la montagne au fleuve, et qui était couronné d'artillerie.

Bonaparte, persistant dans sa tactique, distribue son infanterie légère à droite, sur les escarpements de la montagne, et à gauche, sur les bords du fleuve. Ses soldats, nés sur les bords du Rhône, de la Seine et de la Loire, égalent l'agilité et la hardiesse des chasseurs des Alpes. Les uns gravissent de rochers en rochers, atteignent le sommet de la montagne, et font un feu plongeant sur l'ennemi; les autres, non moins intrépides, se glissent le long du fleuve, appuient le pied partout où ils peuvent se soutenir, et tournent le château de la Pietra. Le général Dammartin place avec bonheur une batterie d'artillerie légère qui fait le meilleur effet; le château est enlevé. Alors l'infanterie le traverse, et fond en colonne serrée sur l'armée autrichienne amassée dans le défilé. Artillerie, cavalerie, infanterie, se confondent, et fuient dans un désordre épouvantable. Le jeune Lemarois, aide de camp du général en chef, veut prévenir la fuite des Autrichiens; il se précipite au galop à la tête de cinquante hussards, traverse dans toute sa longueur la masse autrichienne, et tournant bride sur-le-champ, fait effort pour en arrêter la tête. Il est renversé de cheval, mais il répand la terreur dans les rangs autrichiens, et donne à la cavalerie, qui accourait, le temps de recueillir plusieurs mille prisonniers. Là finit cette suite de combats qui valurent à l'armée française les défilés du Tyrol, la ville de Roveredo, toute l'artillerie autrichienne, quatre mille prisonniers, sans compter les morts et les blessés. Bonaparte appela cette journée bataille de Roveredo.

Le lendemain, 19 fructidor (5 septembre), les Français entrèrent à Trente, capitale du Tyrol italien. L'évêque avait fui. Bonaparte, pour calmer les Tyroliens, qui étaient fort attachés à la maison d'Autriche, leur adressa une proclamation dans laquelle il les invitait à poser les armes, et à ne point commettre d'hostilités contre son armée, leur promettant qu'à ce prix leurs propriétés et leurs établissements publics seraient respectés. Wurmser n'était plus à Trente. Bonaparte l'avait surpris à l'instant où il se mettait en marche pour exécuter son plan. En voyant les Français s'engager dans le Tyrol pour communiquer peut-être avec l'Allemagne, Wurmser n'en fut que plus disposé à descendre par la Brenta, pour emporter l'Adige pendant leur absence. Il espérait même, par ce circuit rapide, qui allait l'amener à Vérone, enfermer les Français dans la haute vallée de l'Adige, et, tout à la fois, les envelopper et les couper de Mantoue. Il était parti l'avant-veille et devait être déjà rendu à Bassano. Bonaparte forme sur-le-champ une résolution des plus hardies : il va laisser Vaubois à la garde du Tyrol, et se jeter, à travers les gorges de la Brenta, à la suite de Wurmser. Il ne peut emmener avec lui que vingt mille hommes, et Wurmser en a trente ; il peut être enfermé dans ces gorges épouvantables, si Wurmser lui tient tête; il peut aussi arriver trop tard pour tomber sur les derrières de Wurmser, et celui-ci peut avoir eu le temps de forcer l'Adige; tout cela est possible. Mais ses vingt mille hommes en valent trente; mais si Wurmser veut lui tenir tête et l'enfermer dans les gorges, il lui passera sur le corps; mais s'il a vingt lieues à faire, il les fera en deux jours, et arrivera dans la plaine aussitôt que Wurmser. Alors il le rejettera ou sur Trieste, ou sur l'Adige. S'il le rejette sur Trieste, il le poursuivra et ira brûler ce port sous ses yeux; s'il le rejette sur l'Adige, il l'enfermera entre son armée et ce fleuve, et enveloppera ainsi l'ennemi, qui croyait le prendre dans les gorges du Tyrol.

Ce jeune homme, dont la pensée et la volonté sont aussi promptes que la foudre, ordonne à Vaubois, le jour même de son arrivée à Trente, de se porter sur le Lavis, pour enlever cette position à l'arrière-garde de Davidovich. Il fait exécuter cette opération

sous ses yeux, indique à Vaubois la position qu'il doit garder avec ses dix mille hommes, et part ensuite avec les vingt autres, pour se jeter à travers les gorges de la Brenta.

Il part le 20 au matin (6 septembre); il couche le soir à Levico. Le lendemain 21 (7), il se remet en marche le matin et arrive devant un nouveau défilé, dit le Primolano, où Wurmser avait placé une division. Bonaparte emploie les mêmes manœuvres, jette des tirailleurs sur les hauteurs et sur le bord de la Brenta, puis fait charger en colonne sur la route. On enlève le défilé. Un petit fort se trouvait au delà, on l'entoure et l'on s'en rend maître. Quelques soldats intrépides, courant sur la route, y devancent les fugitifs, les arrêtent, et donnent à l'armée le temps d'arriver pour les prendre. On fait trois mille prisonniers. On arrive le soir à Cismone, après avoir fait vingt lieues en deux jours. Bonaparte voudrait avancer encore, mais les soldats n'en peuvent plus; lui-même est accablé de fatigue, il a devancé son quartier général, il n'a ni suite, ni vivres; il partage le pain de munition d'un soldat, et se couche, en attendant avec impatience le lendemain.

Cette marche foudroyante et inattendue frappe Wurmser d'étonnement. Il ne conçoit pas que son ennemi se soit jeté dans ces gorges, au risque d'y être enfermé; il se propose de profiter de la position de Bassano qui les ferme, et d'en barrer le passage avec toute son armée. S'il réussit à y tenir, Bonaparte est pris dans la courbe de la Brenta. Déjà il avait envoyé la division De Mezaros pour tâter Vérone, mais il la rappelle pour lutter ici avec toutes ses forces; cependant il n'est pas probable que l'ordre arrrive à temps. La ville de Bassano est située sur la rive gauche de la Brenta. Elle communique avec la rive droite par un pont. Wurmser place les deux divisions Sebottendorff et Kasdanovich sur les deux rives de la Brenta, en avant de la ville. Il dispose six bataillons en avant-garde dans les défilés qui précèdent Bassano, et qui ferment la vallée. (*Voir la carte n° 16.*)

Le 22 (8 septembre), au matin, Bonaparte part de Cismone et s'avance sur Bassano; Masséna marche sur la rive droite, Augereau sur la gauche. On emporte les défilés, et l'on débouche en présence de l'armée ennemie, rangée sur les deux rives de la Brenta. Les soldats de Wurmser, déconcertés par l'audace des Français, ne résistent pas avec le courage qu'ils ont montré en tant d'occasions; ils s'ébranlent, se rompent, et entrent dans Bassano. Augereau se présente à l'entrée de la ville. Masséna, qui est sur la rive opposée, veut pénétrer par le pont; il l'enlève en colonne serrée, comme celui de Lodi, et entre en même temps qu'Augereau. Wurmser, dont le quartier général était encore dans la ville, n'a que le temps de se sauver, en nous laissant quatre mille prisonniers et un matériel immense. Le plan de Bonaparte était donc réalisé; il avait débouché dans la plaine aussitôt que Wurmser, et il lui restait maintenant à l'envelopper, en l'acculant sur l'Adige.

Wurmser, dans le désordre d'une action si précipitée, se trouve séparé des restes de la division Kasdanovich. Cette division se retire vers le Frioul, et lui, se voyant pressé par les divisions Masséna et Augereau, qui lui ferment la route du Frioul et le replient vers l'Adige, forme la résolution de passer l'Adige de vive force, et d'aller se jeter dans Mantoue. Il avait rallié à lui la division De Mezaros, qui venait de faire de vains efforts pour emporter Vérone. Il ne comptait plus que quatorze mille hommes, dont huit d'infanterie et six de cavalerie excellente. Il longe l'Adige, et fait chercher partout un passage. Heureusement pour lui, le poste qui gardait Legnago avait été transporté à Vérone, et un détachement qui devait venir occuper cette place n'était point encore arrivé. Wurmser, profitant de ce hasard, s'empare de Legnago. Certain maintenant de pouvoir regagner Mantoue, il accorde quelque repos à ses troupes qui étaient abîmées de fatigue.

Bonaparte le suivait sans relâche : il fut cruellement déçu en apprenant la négligence qui sauvait Wurmser; cependant il ne désespéra pas encore de le prévenir à Mantoue. Il porta la division Masséna sur l'autre rive de l'Adige par le bac de Ronco, et la dirigea sur Sanguinetto, pour barrer le chemin de Mantoue. Il dirigea Augereau vers Legnago même. L'avant-garde de Masséna, devançant sa divi-

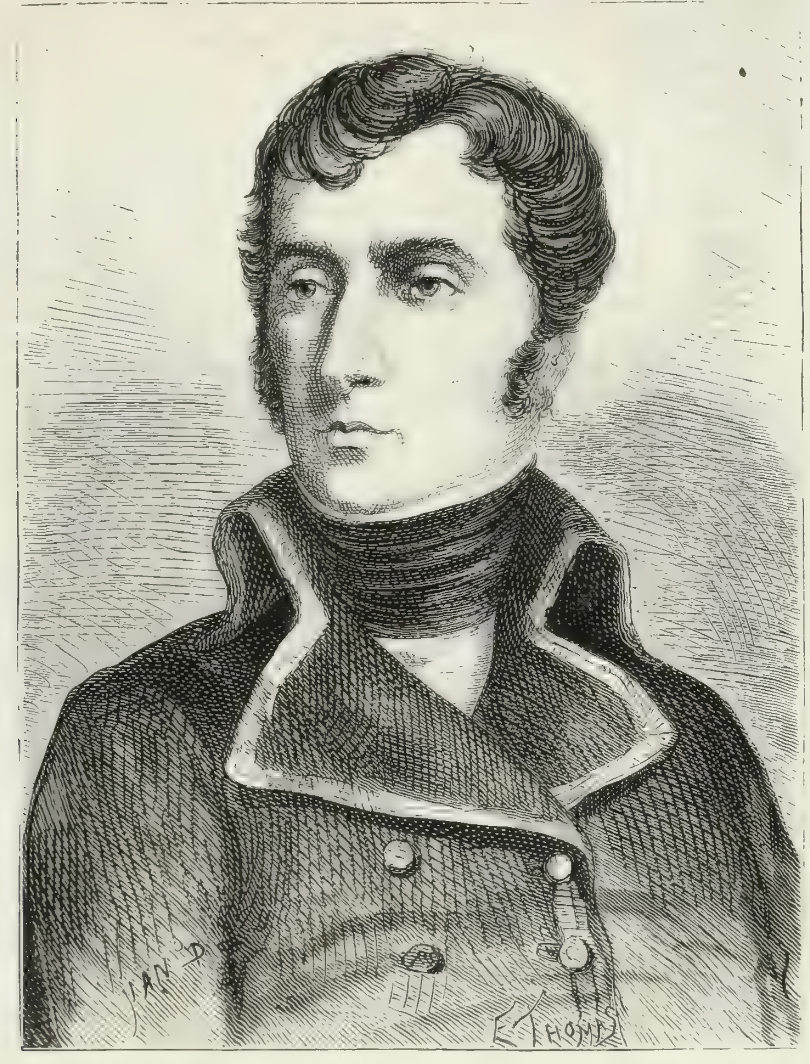
sion, entra dans Céréa le 25 (11 septembre), au moment où Wurmser y arrivait de Legnago avec tout son corps d'armée. Cette avant-garde de cavalerie et d'infanterie légère, commandée par les généraux Murat et Pigeon, fit une résistance des plus héroïques, mais fut culbutée : Wurmser lui passa sur le corps, et continua sa marche. Bonaparte arrivait seul au galop au moment de cette action : il manqua être pris, et se sauva en toute hâte.

Wurmser passa à Sanguinetto ; puis, apprenant que tous les ponts de la Molinella étaient rompus, excepté celui de la Villimpenta, il descendit jusqu'à ce pont, y franchit la rivière, et marcha sur Mantoue. Le général Charton voulut lui résister avec trois cents hommes formés en carré ; ces braves gens furent sabrés ou pris. Wurmser arriva ainsi à Mantoue le 27 (13). Ces légers avantages étaient un adoucissement aux malheurs du vieux et brave maréchal. Il se répandit dans les environs de Mantoue, et tint un moment la campagne, grâce à sa nombreuse et belle cavalerie.

Bonaparte arrivait à perte d'haleine, furieux contre les officiers négligents qui lui avaient fait manquer une si belle proie. Augereau était rentré dans Legnago, et avait fait prisonnière la garnison autrichienne, forte de seize cents hommes. Bonaparte ordonna à Augereau de se porter à Governolo, sur le bas Mincio. Il livra ensuite de petits combats à Wurmser, pour l'attirer hors de la place ; et, dans la nuit du 28 au 29 (14-15 septembre), il prit une position en arrière pour engager Wurmser à se montrer en plaine. Le vieux général, alléché par ses petits succès, se déploya en effet hors de Mantoue, entre la citadelle et le faubourg Saint-Georges. (*Voir la carte n*° 18.) Bonaparte l'attaqua le troisième jour complémentaire an IV (19 septembre). Augereau, venant de Governolo, formait la gauche ; Masséna, partant de Due-Castelli, formait le centre, et Sahuguet avec le corps de blocus formait la droite. Wurmser avait encore vingt et un mille hommes en ligne. Il fut enfoncé partout, et rejeté dans la place avec une perte de deux mille hommes. Quelques jours après, il fut entièrement renfermé dans Mantoue. La nombreuse cavalerie qu'il avait ramenée ne lui servait à rien, et ne faisait qu'augmenter le nombre des bouches inutiles ; il fit tuer et saler tous les chevaux. Il avait vingt et quelques mille hommes de garnison, dont plusieurs mille aux hôpitaux.

Ainsi, quoique Bonaparte eût perdu en partie le fruit de sa marche audacieuse sur la Brenta, et qu'il n'eût pas fait mettre bas les armes au maréchal, il avait entièrement ruiné et dispersé son armée. Quelques mille hommes étaient rejetés dans le Tyrol sous Davidovich ; quelques mille fuyaient en Frioul sous Kasdanovich. Wurmser, avec douze à quatorze mille, s'était enfermé dans Mantoue. Treize à quatorze mille étaient prisonniers, six à sept mille tués ou blessés. Ainsi cette armée venait de perdre encore une vingtaine de mille hommes en dix jours, outre un matériel considérable. Bonaparte en avait perdu sept à huit mille, dont quinze cents prisonniers, et le reste tué, blessé ou malade. Ainsi, aux armées de Colli et de Beaulieu, détruites en entrant en Italie, il fallait ajouter celle de Wurmser, détruite en deux fois, d'abord dans les plaines de Castiglione, et ensuite sur les rives de la Brenta. Aux trophées de Montenotte, de Lodi, de Borghetto, de Lonato, de Castiglione, il fallait donc joindre ceux de Roveredo, de Bassano et de Saint-Georges. A quelle époque de l'histoire avait-on vu de si grands résultats, tant d'ennemis tués, tant de prisonniers, de drapeaux, de canons enlevés ? Ces nouvelles répandirent de nouveau la joie dans la Lombardie, et la terreur dans le fond de la Péninsule. La France fut transportée d'admiration pour le général de l'armée d'Italie.

Nos armes étaient moins heureuses sur les autres théâtres de la guerre. Moreau s'était avancé sur le Lech, comme on l'a vu, dans l'espoir que ses progrès en Bavière ramèneraient l'archiduc et dégageraient Jourdan. Cet espoir était peu fondé, et l'archiduc aurait mal jugé de l'importance de son mouvement, s'il se fût détourné de son exécution pour revenir vers Moreau. Toute la campagne dépendait de ce qui allait se passer sur le Mein. Jourdan battu, et ramené sur le Rhin, les progrès de Moreau ne faisaient que le com-



Paris. — J. Claye, imp Furne et Cᵉ, éditeurs.

Général Verdier.

promettre davantage, et l'exposer à perdre sa ligne de retraite. L'archiduc se contenta donc de renvoyer le général Nauendorff, avec deux régiments de cavalerie et quelques bataillons, pour renforcer Latour, et continua sa poursuite de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Cette brave armée se retirait avec le plus vif regret, et en conservant tout le sentiment de ses forces. C'est elle qui avait fait les plus grandes et les plus belles choses, pendant les premières années de la révolution ; c'est elle qui avait vaincu à Wattignies, à Fleurus, aux bords de l'Ourthe et de la Roër. Elle avait beaucoup d'estime pour son général, et une grande confiance en elle-même. Cette retraite ne l'avait point découragée, et elle était persuadée qu'elle ne cédait qu'à des combinaisons supérieures, et à la masse des forces ennemies. Elle désirait ardemment une occasion de se mesurer avec les Autrichiens, et de rétablir l'honneur de son drapeau. Jourdan le désirait aussi. Le Directoire lui écrivait qu'il fallait à tout prix se maintenir en Franconie, sur le haut Mein, pour prendre ses quartiers d'hiver en Allemagne, et surtout pour ne pas découvrir Moreau, qui s'était avancé jus-

qu'aux portes de Munich. Moreau, de son côté, venait d'apprendre à Jourdan, à la date du 8 fructidor (25 août), sa marche au delà du Lech, les avantages qu'il avait remportés, et le projet qu'il avait de s'avancer toujours davantage pour ramener l'archiduc. Toutes ces raisons décidèrent Jourdan à tenter le sort des armes, quoiqu'il eût devant lui des forces très-supérieures. Il aurait cru manquer à l'honneur s'il eût quitté la Franconie sans combattre, et s'il eût laissé son collègue en Bavière. Trompé d'ailleurs par le mouvement du général Nauendorff, Jourdan croyait que l'archiduc venait de partir pour regagner les bords du Danube. Il s'arrêta donc à Wurtzbourg, place dont il jugeait la conservation importante, mais dont les Français n'avaient conservé que la citadelle. Il y donna quelque repos à ses troupes, fit quelques changements dans la distribution et le commandement de ses divisions, et annonça l'intention de combattre. L'armée montra la plus grande ardeur à enlever toutes les positions que Jourdan croyait utile d'occuper avant d'engager la bataille. Il avait sa droite appuyée à Wurtzbourg, et le reste de sa ligne sur une suite de positions qui s'étendent le long du Mein jusqu'à Schweinfurt. Le Mein le séparait de l'ennemi. (*Voir la carte n° 6*). Une partie seulement de l'armée autrichienne avait franchi ce fleuve, ce qui le confirmait dans l'idée que l'archiduc avait rejoint le Danube. Il laissa à l'extrémité de sa ligne la division Lefebvre, à Schweinfurt, pour assurer sa retraite sur la Saale et la Fulde, dans le cas où la bataille lui ferait perdre la route de Francfort. Il se privait ainsi d'une seconde ligne et d'un corps de réserve; mais il crut devoir ce sacrifice à la nécessité d'assurer sa retraite. Il se décida à attaquer, le 17 fructidor (3 septembre) au matin.

Dans la nuit du 16 au 17, l'archiduc, averti du projet de son adversaire, fit rapidement passer le reste de son armée au delà du Mein, et déploya aux yeux de Jourdan des forces très-supérieures. La bataille s'engagea d'abord avec succès pour nous; mais notre cavalerie, assaillie dans les plaines qui s'étendent le long du Mein par une cavalerie formidable, fut rompue, se rallia, fut rompue de nouveau, et ne trouva d'abri que derrière les lignes et les feux bien nourris de notre infanterie. Jourdan, si sa réserve n'avait pas été si éloignée de lui, aurait pu remporter la victoire; il envoya à Lefebvre des officiers qui ne purent percer à travers les nombreux escadrons ennemis. Il espérait cependant que Lefebvre, voyant que Schweinfurt n'était pas menacé, marcherait au lieu du péril; mais il attendit vainement, et replia son armée pour la dérober à la redoutable cavalerie de l'ennemi. La retraite se fit en bon ordre sur Arnstein. Jourdan, victime du mauvais plan du Directoire et de son dévouement à son collègue, dut dès lors se replier sur la Lahn. Il continua sa marche sans aucun relâche, donna ordre à Marceau de se retirer de devant Mayence, et arriva derrière la Lahn le 24 fructidor (10 septembre). Son armée, dans cette marche pénible jusqu'aux frontières de la Bohême, n'avait guère perdu que cinq à six mille hommes. Elle fit une perte sensible par la mort du jeune Marceau, qui fut frappé d'une balle par un chasseur tyrolien, et qu'on ne put emporter du champ de bataille. L'archiduc Charles le fit entourer de soins; mais il expira bientôt. Ce jeune héros, regretté des deux armées, fut enseveli au bruit de leur double artillerie.

Pendant que ces choses se passaient sur le Mein, Moreau, toujours au delà du Danube et du Lech, attendait impatiemment des nouvelles de Jourdan. Aucun des officiers détachés pour lui en donner n'était arrivé. Il tâtonnait sans oser prendre un parti. Dans l'intervalle, sa gauche, sous les ordres de Desaix, eut un combat des plus rudes à soutenir contre la cavalerie de Latour, qui réunie à celle de Nauendorff déboucha à l'improviste par Langenbruck. Desaix fit des dispositions si justes et si promptes, qu'il repoussa les nombreux escadrons ennemis, et les dispersa dans la plaine après leur avoir fait subir une perte considérable. Moreau, toujours dans l'incertitude, se décida enfin, après une vingtaine de jours, à tenter un mouvement pour aller à la découverte. Il résolut de s'approcher du Danube, pour étendre son aile gauche jusqu'à Nuremberg, et avoir des nouvelles de Jourdan, ou lui apporter des secours. Le

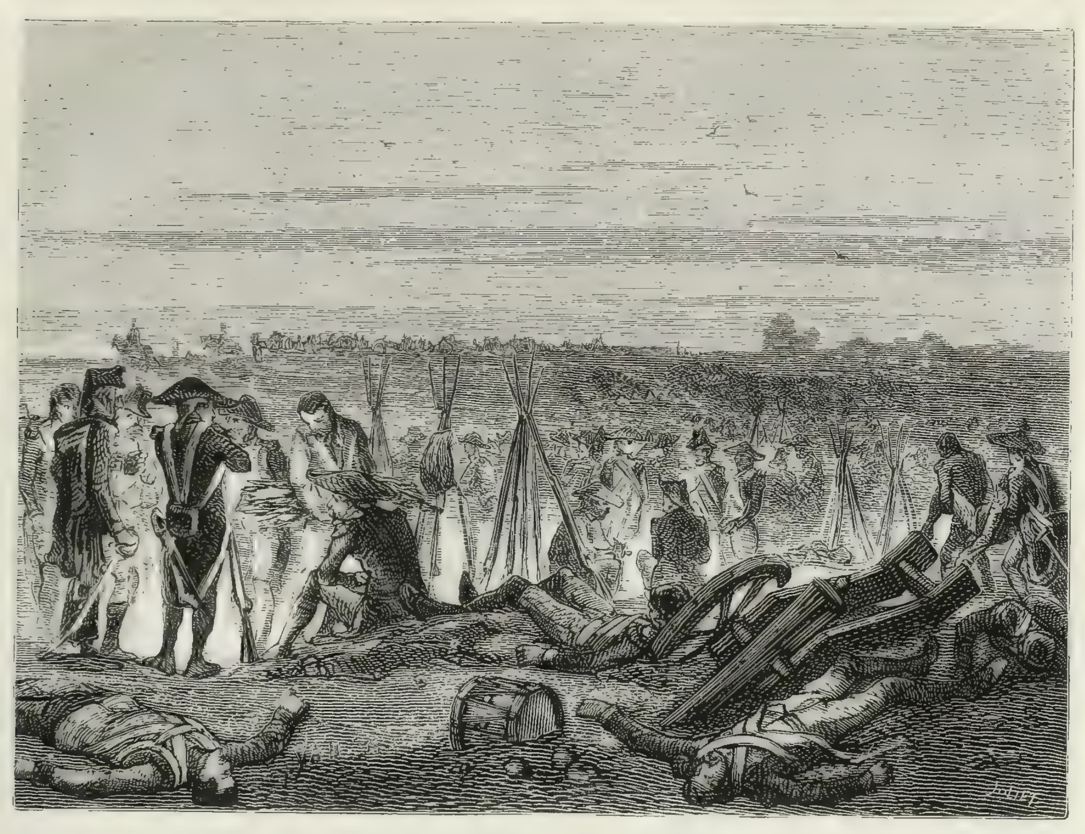
24 fructidor (10 septembre), il fit repasser le Danube à sa gauche et à son centre, et laissa sa droite seule au delà de ce fleuve, vers Zell. La gauche, sous Desaix, s'avança jusqu'à Aichstett. Dans cette situation singulière, il étendait sa gauche vers Jourdan, qui dans le moment était à soixante lieues de lui; il avait son centre sur le Danube, et sa droite au delà, exposant l'un de ces trois corps à être détruit, si Latour avait su profiter de leur isolement. Tous les militaires ont reproché à Moreau ce mouvement, comme un de ces demi-moyens qui ont tous les dangers des grands moyens, sans en avoir les avantages. Moreau n'ayant pas, en effet, saisi l'occasion de se rabattre vivement sur l'archiduc, lorsque celui-ci se rabattait sur Jourdan, ne pouvait plus que se compromettre en se plaçant ainsi à cheval sur le Danube.

Enfin, après quatre jours d'attente dans cette position singulière, il en sentit le danger, se reporta au delà du Danube, et songea à le remonter pour se rapprocher de sa base d'opération. Il apprit alors la retraite forcée de Jourdan sur la Lahn, et ne douta plus qu'après avoir ramené l'armée de Sambre-et-Meuse l'archiduc ne volât sur le Necker, pour fermer le retour à l'armée du Rhin. Il apprit aussi une tentative faite par la garnison de Manheim sur Kehl, pour détruire le pont par lequel l'armée française avait débouché en Allemagne. Dans cet état de choses, il n'hésita plus à se mettre en marche pour regagner la France. Sa position était périlleuse. Engagé au milieu de la Bavière, obligé de repasser les Montagnes-Noires pour revenir sur le Rhin, ayant en tête Latour avec quarante mille hommes, et exposé à trouver l'archiduc Charles avec trente mille sur ses derrières, il pouvait prévoir des dangers extrêmes. Mais s'il était dépourvu du vaste et ardent génie que son émule déployait en Italie, il avait une âme ferme et inaccessible à ce trouble dont les âmes vives sont quelquefois saisies. Il commandait une superbe armée, forte de soixante et quelques mille hommes, dont le moral n'avait été ébranlé par aucune défaite, et qui avait dans son chef une extrême confiance. Appréciant une pareille ressource, il ne s'effraya pas de sa position, et résolut de reprendre tranquillement sa route. Pensant que l'archiduc, après avoir replié Jourdan, reviendrait probablement sur le Necker, il craignit de trouver ce fleuve déjà occupé; il remonta donc la vallée du Danube, pour aller rejoindre directement celle du Rhin, par la route des villes forestières. Ces passages, étant les plus éloignés du point où se trouvait actuellement l'archiduc, lui parurent les plus sûrs.

Il resta au delà du Danube, et le remonta tranquillement, en appuyant une de ses ailes au fleuve. Ses parcs, ses bagages marchaient devant lui, sans confusion, et tous les jours ses arrière-gardes repoussaient bravement les avant-gardes ennemies. Latour, au lieu de passer le Danube et de tâcher de prévenir Moreau à l'entrée des défilés, se contentait de le suivre pas à pas sans oser l'entamer. Arrivés près du lac de Fédersée, Moreau crut devoir s'arrêter. (*Voir la carte n° 24.*) Latour s'était partagé en trois corps : il en avait donné un à Nauendorff, et l'avait envoyé à Tubingen, sur le haut Necker, par où Moreau ne voulait pas passer; il était lui-même avec le second à Biberach; et le troisième se trouvait fort loin, à Schussenried. Moreau, qui approchait du Val-d'Enfer, par où il voulait se retirer, qui ne voulait pas être trop pressé au passage de ce défilé, qui voyait devant lui Latour isolé, et qui sentait ce qu'une victoire devait donner de fermeté à ses troupes pour le reste de la retraite, s'arrêta le 11 vendémiaire an v (2 octobre) aux environs du lac de Fédersée, non loin de Biberach. Le pays était montueux, boisé et coupé de vallées. Latour était rangé sur différentes hauteurs, qu'on pouvait isoler et tourner, et qui, de plus, avaient à dos un ravin profond, celui de la Riss. Moreau l'attaqua sur tous les points, et, sachant pénétrer avec art à travers ses positions, abordant les unes de front, tournant les autres, l'accula sur la Riss, le jeta dedans, et lui fit quatre mille prisonniers. Cette victoire importante, dite de Biberach, rejeta Latour fort loin, et raffermit singulièrement le moral de l'armée française. Moreau reprit sa marche et s'approcha des défilés. Il avait déjà dépassé les routes qui traversent la vallée du Necker pour dé-

boucher dans celle du Rhin ; il lui restait celle qui, passant par Tuttlingen et Rottweil, vers les sources mêmes du Necker, suit la vallée de la Kintzig, et vient aboutir à Kehl ; mais Nauendorff l'avait déjà occupée. Les détachements sortis de Manheim s'étaient joints à ce dernier, et l'archiduc s'en approchait. Moreau aima mieux remonter un peu plus haut, et passer par le Val-d'Enfer, qui, traversant la Forêt-Noire, formait un coude plus long, mais aboutissait à Brisach, beaucoup plus loin de l'archiduc. En conséquence, il plaça Desaix et Ferino avec la gauche et la droite vers Tuttlingen et Rottweil, pour se couvrir du côté des débouchés, où se trouvaient les principales forces autrichiennes, et il envoya son centre, sous Saint-Cyr, pour forcer le Val-d'Enfer. En même temps, il fit filer ses grands parcs sur Huningue, par la route des villes forestières. Les Autrichiens l'avaient entouré d'une nuée de petits corps, comme s'ils avaient espéré l'envelopper, et ne s'étaient mis nulle part en mesure de lui résister. Saint-Cyr trouva à peine un détachement au Val-d'Enfer, passa sans peine à Neustadt, et arriva à Fribourg. Les deux ailes le suivirent immédiatement, et débouchèrent à travers cet affreux défilé, dans la vallée du Rhin, plutôt avec l'attitude d'une armée victorieuse qu'avec celle d'une armée en retraite. Moreau était rendu dans la vallée du Rhin le 21 vendémiaire (12 octobre). Au lieu de repasser le Rhin au pont de Brisach, et de remonter, en suivant la rive française, jusqu'à Strasbourg, il voulut remonter la rive droite jusqu'à Kehl, en présence de toute l'armée ennemie. Soit qu'il voulût faire un retour plus imposant, soit qu'il espérât se maintenir sur la rive droite, et couvrir Kehl en s'y portant directement, ces raisons ont paru insuffisantes pour hasarder une bataille. Il pouvait, en repassant le Rhin à Brisach, remonter librement à Strasbourg, et déboucher de nouveau par Kehl. Cette tête de pont pouvait résister assez longtemps pour lui donner le temps d'arriver. Vouloir marcher au contraire en face de l'armée ennemie, qui venait de se réunir tout entière sous l'archiduc, et s'exposer ainsi à une bataille générale, avec le Rhin à dos, était une imprudence inexcusable, maintenant que l'on n'avait plus le motif, ni de l'offensive à prendre, ni d'une retraite à protéger. Le 28 vendémiaire (19 octobre), les deux armées se trouvèrent en présence sur les bords de l'Elz, de Waldkirch à Emmendingen. Après un combat sanglant et varié, Moreau sentit l'impossibilité de percer jusqu'à Kehl en suivant la rive droite, et résolut de passer sur le pont de Brisach. Ne croyant pas néanmoins pouvoir faire passer toute son armée sur ce pont, de peur d'encombrement, et voulant envoyer au plus tôt des forces à Kehl, il fit repasser Desaix avec la gauche par Brisach, et retourna vers Huningue avec le centre et la droite. Cette détermination a été jugée non moins imprudente que celle de combattre à Emmendingen ; car Moreau, affaibli d'un tiers de son armée, pouvait être très-compromis. Il comptait, il est vrai, sur une très-belle position, celle de Schliengen, qui couvre le débouché d'Huningue, et sur laquelle il pouvait s'arrêter et combattre, pour rendre son passage plus tranquille et plus sûr. Il s'y replia, en effet, s'y arrêta le 3 brumaire (24 octobre), et livra un combat opiniâtre et balancé. Après avoir, par cette journée de combat, donné à ses bagages le temps de passer, il évacua la position pendant la nuit, repassa sur la rive gauche, et s'achemina vers Strasbourg.

Ainsi finit cette campagne célèbre, et cette retraite plus célèbre encore. Le résultat indique assez le vice du plan. Si, comme l'ont démontré Napoléon, l'archiduc Charles et le général Jomini, si, au lieu de former deux armées, s'avançant en colonnes isolées, sous deux généraux différents, dans l'intention mesquine de déborder les flancs de l'ennemi, le Directoire eût formé une seule armée de cent soixante mille hommes, dont un détachement de cinquante mille aurait assiégé Mayence, et dont cent dix mille, réunis en un seul corps, auraient envahi l'Allemagne par la vallée du Rhin, le Val-d'Enfer et la haute Bavière, les armées impériales auraient été réduites à se retirer toujours, sans pouvoir se concentrer avec avantage contre une masse trop supérieure. Le beau plan du jeune archiduc serait devenu impossible, et le drapeau républicain aurait



Bataille de Neresheim. (Page 425.)

été porté jusqu'à Vienne. Avec le plan donné, Jourdan était une victime forcée. Aussi sa campagne, toujours malheureuse, fut toute de dévouement, soit lorsqu'il franchit le Rhin la première fois, pour attirer à lui les forces de l'archiduc, soit lorsqu'il s'avança jusqu'en Bohême et qu'il combattit à Wurtzbourg. Moreau seul, avec sa belle armée, pouvait réparer en partie les vices du plan, soit en se hâtant d'écraser tout ce qui était devant lui, au moment où il déboucha par Kehl, soit en se rabattant sur l'archiduc Charles, lorsque celui-ci se porta sur Jourdan. Il n'osa ou ne sut rien faire de tout cela ; mais s'il ne montra pas une étincelle de génie, si à une manœuvre décisive et victorieuse il préféra une retraite, du moins il déploya dans cette retraite un grand caractère et une rare fermeté. Sans doute elle n'était pas aussi difficile qu'on l'a dit, mais elle fut conduite néanmoins de la manière la plus imposante.

Le jeune archiduc dut au vice du plan français une belle pensée, qu'il exécuta avec prudence ; mais, comme Moreau, il manqua de cette ardeur, de cette audace, qui pouvaient rendre la faute du gouvernement français mortelle pour ses armées. Conçoit-on ce qui serait arrivé, si d'un côté ou de l'autre s'était trouvé le génie impétueux qui venait de détruire trois armées au delà des Alpes ? Si les soixante-dix mille hommes de Moreau, à l'instant où ils débouchèrent de Kehl, si les Impériaux, à l'instant où ils quittèrent le Danube pour se rabattre sur Jourdan, avaient été conduits avec l'impétuosité déployée en Italie, certainement la guerre eût été terminée sur-le-champ d'une manière désastreuse pour l'une des deux puissances.

Cette campagne valut en Europe une, grande réputation au jeune archiduc. En France, on sut un gré infini à Moreau d'avoir ramené saine et sauve l'armée compromise en Bavière. On avait eu sur cette armée des inquiétudes extrêmes, surtout depuis le mo-

ment où Jourdan s'étant replié, où le pont de Kehl ayant été menacé, où une nuée de petits corps ayant intercepté les communications par la Souabe, on ignorait ce qu'elle était devenue et ce qu'elle allait devenir. Mais quand, après de vives inquiétudes, on la vit déboucher dans la vallée du Rhin avec une si belle attitude, on fut enchanté du général qui l'avait si heureusement ramenée. Sa retraite fut exaltée comme un chef-d'œuvre de l'art, et comparée sur-le-champ à celle des Dix mille. On n'osait rien mettre sans doute à côté des triomphes si brillants de l'armée d'Italie; mais comme il y a toujours une foule d'hommes que le génie supérieur, que la grande fortune offusquent, et que le mérite moins éclatant rassure davantage, ceux-là se rangeaient tous pour Moreau, vantaient sa prudence, son habileté consommée, et la préféraient au génie ardent du jeune Bonaparte. Dès ce jour-là, Moreau eut pour lui tout ce qui préfère les facultés secondaires aux facultés supérieures; et il faut l'avouer, dans une république, on pardonne presque à ces ennemis du génie, quand on voit de quoi le génie peut se rendre coupable envers la liberté qui l'a enfanté, nourri, et porté au comble de la gloire.

L'issue que venait d'avoir la campagne d'Allemagne était fâcheuse pour la république. Ses ennemis, qui s'obstinaient à nier ses victoires, ou à lui prédire de cruels retours de fortune, voyaient leurs pronostics réalisés, et ils en triomphaient ouvertement. Ces rapides conquêtes en Allemagne, disaient-ils, n'avaient donc aucune solidité. Le Danube et le génie d'un jeune prince y avaient bientôt mis un terme. Sans doute la téméraire armée d'Italie, qui semblait si fortement établie sur l'Adige, en serait arrachée à son tour, et rejetée sur les Alpes, comme les armées d'Allemagne sur le Rhin. Il est vrai, les conquêtes du général Bonaparte semblaient reposer sur une base un peu plus solide. Il ne s'était pas borné à pousser Colli et Beaulieu devant lui, il les avait détruits; il ne s'était pas borné à repousser la nouvelle armée de Wurmser, il l'avait d'abord désorganisée à Castiglione, et anéantie enfin sur la Brenta. Il y avait donc un peu plus d'espoir de rester en Italie que de rester en Allemagne; mais on se plaisait à répandre des bruits alarmants. Des forces nombreuses arrivaient, disait-on, de la Pologne et de la Turquie pour se porter vers les Alpes; les armées impériales du Rhin pourraient faire maintenant de nouveaux détachements, et, avec tout son génie, le général Bonaparte, ayant toujours de nouveaux ennemis à combattre, trouverait enfin le terme de ses succès, ne fût-ce que dans l'épuisement de son armée. Il était naturel que, dans l'état des choses, on formât de pareilles conjectures, car les imaginations, après avoir exagéré les succès, devaient aussi exagérer les revers.

Les armées d'Allemagne s'étaient retirées sans de grandes pertes, et tenaient la ligne du Rhin. Il n'y avait en cela rien de trop malheureux; mais l'armée d'Italie se trouvait sans appui, et c'était un inconvénient grave. De plus, nos deux principales armées, rentrées sur le territoire français, allaient être à la charge de nos finances, qui étaient toujours dans un état déplorable; et c'était là le plus grand mal. Les mandats, ayant cessé d'avoir cours forcé de monnaie, étaient tombés entièrement; d'ailleurs ils étaient dépensés, et il n'en restait presque plus à la disposition du gouvernement. Ils se trouvaient à Paris, dans les mains de quelques spéculateurs, qui les vendaient aux acquéreurs de biens nationaux. L'arriéré des créances de l'État était toujours considérable, mais ne rentrait pas; les impôts, l'emprunt forcé, se percevaient lentement; les biens nationaux soumissionnés n'étaient payés qu'en partie; les payements qui restaient à faire n'étaient pas encore exigibles d'après la loi; et les soumissions qui se faisaient encore n'étaient pas assez nombreuses pour alimenter le trésor. Du reste on vivait de ces soumissions, ainsi que des denrées provenant de l'emprunt, et des promesses de payement faites par les ministres. On venait de faire le budget pour l'an v, divisé en dépenses ordinaires et en dépenses extraordinaires. Les dépenses ordinaires montaient à 450 millions; les autres à 550. La contribution foncière, les douanes, le timbre et tous les produits annuels devaient assurer la dépense ordinaire. Les 550 millions

de l'extraordinaire étaient suffisamment couverts par l'arriéré des impôts de l'an IV et de l'emprunt forcé, et par les payements qui restaient à faire sur les biens vendus. On avait en outre la ressource des biens que la république possédait encore; mais il fallait réaliser tout cela, et c'était toujours la même difficulté. Les fournisseurs non payés refusaient de continuer leurs avances, et tous les services manquaient à la fois. Les fonctionnaires publics, les rentiers, n'étaient pas payés et mouraient de faim.

Ainsi l'isolement de l'armée d'Italie et nos finances pouvaient donner de grandes espérances à nos ennemis. Du projet de quadruple alliance formé par le Directoire, entre la France, l'Espagne, la Porte et Venise, il n'était résulté encore que l'alliance avec l'Espagne. Celle-ci, entraînée par nos offres, et notre brillante fortune, au milieu de l'été, s'était décidée, comme on l'a vu, à renouveler avec la république le pacte de famille, et elle venait de faire sa déclaration de guerre à la Grande-Bretagne. Venise, malgré les instances de l'Espagne et les invitations de la Porte, malgré les victoires de Bonaparte en Italie, avait refusé de s'unir à la république; on lui avait vainement représenté que la Russie en voulait à ses colonies de la Grèce, et l'Autriche à ses provinces d'Illyrie; que son union avec la France et la Porte, qui n'avaient rien à lui envier, la garantirait de ces deux ambitions ennemies; que les victoires réitérées des Français sur l'Adige devaient la rassurer contre un retour des armées autrichiennes et contre la vengeance de l'Empereur; que le concours de ses forces et de sa marine rendrait ce retour encore plus impossible; que la neutralité, au contraire, ne lui ferait aucun ami, la laisserait sans protecteur, et l'exposerait peut-être à servir de moyen d'accommodement entre les puissances belligérantes. Venise, pleine de haine contre les Français, faisant des armements évidemment destinés contre eux, puisqu'elle consultait le ministre autrichien sur le choix d'un général, refusa pour la seconde fois l'alliance qu'on lui proposait. Elle voyait bien le danger de l'ambition autrichienne; mais le danger des principes français était le plus pressant, le plus grand à ses yeux, et elle répondit qu'elle persistait dans la neutralité désarmée, ce qui était faux, car elle armait de tous côtés. La Porte, ébranlée par le refus de Venise, par les suggestions de Vienne et de l'Angleterre, n'avait point accédé au projet d'alliance. Il ne restait donc que la France et l'Espagne; dont l'union pouvait contribuer à faire perdre la Méditerranée aux Anglais, mais pouvait aussi compromettre les colonies espagnoles. Pitt, en effet, songeait à les faire insurger contre la métropole, et il avait déjà noué des intrigues dans le Mexique. Les négociations avec Gênes n'étaient point terminées; car il s'agissait de convenir avec elle à la fois d'une somme d'argent, de l'expulsion de quelques familles, et du rappel de quelques autres. Elles ne l'étaient pas d'avantage avec Naples, parce que le Directoire aurait voulu une contribution, et que la reine de Naples, qui traitait avec désespoir, refusait d'y consentir. La paix avec Rome n'était pas faite, à cause d'un article rédigé par le Directoire : il voulait que le Saint-Siége révoquât tous les brefs rendus contre la France depuis le commencement de la révolution, ce qui blessait cruellement l'orgueil du vieux pontife. Il convoqua un concile de cardinaux, qui décidèrent que la révocation ne pouvait pas avoir lieu. Les négociations furent rompues. Elles recommencèrent à Florence; un congrès s'ouvrit. Les envoyés du pape ayant répété que les brefs rendus ne pouvaient pas être révoqués, les commissaires français ayant répondu de leur côté que la révocation était la condition *sine quâ non*, on se sépara après quelques minutes. L'espoir d'un secours du roi de Naples et de l'Angleterre soutenait le pontife dans ses refus. Il venait d'envoyer le cardinal Albani à Vienne, pour implorer le secours de l'Autriche, et se concerter avec elle dans sa résistance.

Tels étaient les rapports de la France avec l'Europe. Ses ennemis, de leur côté, étaient fort épuisés. L'Autriche se sentait rassurée, il est vrai, par la retraite de nos armées qui avaient passé jusqu'au Danube; mais elle était fort inquiète pour l'Italie, et faisait de nouveaux préparatifs pour la recouvrer. L'Angleterre était réduite à une situation fort

triste : son établissement en Corse était précaire, elle se voyait exposée à perdre bientôt cette île. On voulait lui fermer touts les ports d'Italie, et il suffisait d'une nouvelle victoire du général Bonaparte pour décider son entière expulsion de cette contrée. La guerre avec l'Espagne allait lui interdire la Méditerranée, et menacer le Portugal. Tout le littoral de l'Océan lui était fermé jusqu'au Texel. L'expédition que Hoche préparait en Bretagne l'effrayait pour l'Irlande; ses finances étaient en péril, sa banque était ébranlée, et le peuple voulait la paix; l'opposition était devenue plus forte par les élections nouvelles. C'étaient là des raisons assez pressantes pour songer à la paix, et de profiter des derniers revers de la France pour la lui faire accepter. Mais la famille royale et l'aristocratie avaient une grande répugnance à traiter avec la France, parce que c'était à leurs yeux traiter avec la révolution. Pitt, beaucoup moins attaché aux principes aristocratiques, et uniquement préoccupé des intérêts de la puissance anglaise, aurait bien voulu la paix, mais à une condition, indispensable pour lui et inadmissible pour la république, la restitution des Pays-Bas à l'Autriche. Pitt, comme nous l'avons déjà remarqué, était tout Anglais par l'orgueil, l'ambition et les préjugés. Le plus grand crime de la révolution était moins à ses yeux l'enfantement d'une république colossale, que la réunion des Pays-Bas à la France.

Les Pays-Bas étaient, en effet, une acquisition importante pour notre patrie. Cette acquisition lui procurait d'abord la possession des provinces les plus fertiles et les plus riches du continent, et surtout de provinces manufacturières; elle lui donnait l'embouchure des fleuves les plus importants au commerce du Nord, l'Escaut, la Meuse et le Rhin; une augmentation considérable de côtes, et par conséquent, de marine; des ports d'une haute importance, celui d'Anvers surtout, enfin un prolongement de notre frontière maritime, dans la partie la plus dangereuse pour la frontière anglaise, vis-à-vis les rivages sans défense d'Essex, de Suffolk, de Yorkshire. Outre cette acquisition positive, les Pays-Bas avaient pour nous un autre avantage : la Hollande tombait sous l'influence immédiate de la France, dès qu'elle n'en était plus séparée par des provinces autrichiennes. Alors la ligne française s'étendait, non pas seulement jusqu'à Anvers, mais jusqu'au Texel, et les rivages de l'Angleterre étaient enveloppés par une ceinture de rivages ennemis. Si à cela on ajoute un pacte de famille avec l'Espagne, alors puissante et bien organisée, on comprendra que Pitt eût des inquiétudes pour la puissance maritime de l'Angleterre. Il est de principe, en effet, pour tout Anglais bien nourri de ses idées nationales, que l'Angleterre doit dominer à Naples, à Lisbonne, à Amsterdam, pour avoir pied sur le continent, et pour rompre la longue ligne des côtes qui lui pourraient être opposées. Ce principe était aussi enraciné en 1796, que celui qui faisait considérer tout dommage causé à la France comme un bien fait à l'Angleterre. En conséquence, Pitt, pour procurer un moment de répit à ses finances, aurait bien consenti à une paix passagère, mais à condition que les Pays-Bas seraient restitués à l'Autriche. Il songea donc à ouvrir une négociation sur cette base. Il ne pouvait guère espérer que la France admît une pareille condition, car les Pays-Bas étaient l'acquisition principale de la révolution, et la Constitution ne permettait même pas au Directoire de traiter de leur aliénation. Mais Pitt connaissait peu le continent; il croyait sincèrement la France ruinée, et il était de bonne foi quand il venait tous les ans annoncer l'épuisement et la chute de notre république. Il pensait que si jamais la France avait été disposée à la paix, c'était dans le moment actuel, soit à cause de la chute des mandats, soit à cause de la retraite des armées d'Allemagne. Du reste, soit qu'il crût la condition admissible ou non, il avait une raison majeure d'ouvrir une négociation: c'était la nécessité de satisfaire l'opinion publique, qui demandait hautement la paix. Pour obtenir en effet la levée de soixante mille hommes de milice, et de quinze mille marins, il lui fallait prouver, par une démarche éclatante, qu'il avait fait son possible pour traiter. Il avait encore un autre motif non moins important; en prenant l'initiative, et en ouvrant à Paris une négociation solen-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Prise du défilé Calliano et du château de la Pietra. (Page 430.)

nelle, il avait l'avantage d'y ramener la discussion de tous les intérêts européens, et d'empêcher l'ouverture d'une négociation particulière avec l'Autriche. Cette dernière puissance en effet tenait beaucoup moins à recouvrer les Pays-Bas que l'Angleterre ne tenait à les lui rendre. Les Pays-Bas étaient pour elle une province lointaine, qui était détachée du centre de son empire, exposée à de continuelles invasions de la France, et profondément imbue des idées révolutionnaires; une province que plusieurs fois elle avait songé à échanger contre d'autres possessions en Allemagne ou en Italie, et qu'elle n'avait gardée que parce que la Prusse s'était toujours opposée à son agrandissement en Allemagne, et qu'il ne s'était pas présenté de combinaisons qui permissent son agrandissement en Italie. Pitt pensait qu'une négociation solennelle, ouverte à Paris pour le compte de tous les alliés, empêcherait les combinaisons particulières, et préviendrait tout arrangement relatif aux Pays-Bas. Il voulait enfin avoir un agent en France, qui pût la juger de près, et avoir des renseignements certains sur l'expédition qui se pré-

paraît à Brest. Telles étaient les raisons qui, même sans l'espoir d'obtenir la paix, décidaient Pitt à faire une démarche auprès du Directoire. Il ne se borna pas, comme l'année précédente, à une communication insignifiante de Wickam à Barthélemy : il fit demander des passe-ports pour un envoyé revêtu des pouvoirs de la Grande-Bretagne. Cette éclatante démarche du plus implacable ennemi de notre république avait quelque chose de glorieux pour elle. L'aristocratie anglaise était ainsi réduite à demander la paix à la république régicide. Les passe-ports furent aussitôt accordés. Pitt fit choix de lord Malmesbury, autrefois sir Harry, et fils de l'auteur d'Hermès. Ce personnage n'était pas connu pour ami des républiques; il avait contribué à l'oppression de la Hollande en 1787. Il arriva à Paris avec une nombreuse suite, le 2 brumaire (23 octobre 1796).

Le Directoire se fit représenter par le ministre Delacroix. Les deux négociateurs se virent à l'hôtel des Affaires étrangères, le 3 brumaire an v (24 octobre). Le ministre de France exhiba ses pouvoirs. Lord Malmesbury s'annonça comme envoyé de la Grande-Bretagne et de ses alliés, afin de traiter de la paix générale. Il exhiba ensuite ses pouvoirs, qui n'étaient signés que par l'Angleterre. Le ministre français lui demanda alors s'il avait mission des alliés de la Grande-Bretagne pour traiter en leur nom. Lord Malmesbury répondit qu'aussitôt la négociation ouverte, et le principe sur lequel elle pouvait être basée admis, le roi de la Grande-Bretagne était assuré d'obtenir le concours et les pouvoirs de ses alliés. Le lord remit ensuite à Delacroix une note de sa cour, dans laquelle il annonçait le principe sur lequel devait être basée la négociation. Ce principe était celui des compensations de conquêtes entre les puissances. L'Angleterre avait fait, disait cette note, des conquêtes dans les colonies : la France en avait fait sur le continent aux alliés de l'Angleterre, il y avait donc matière à restitution de part et d'autre. Mais il fallait convenir d'abord du principe des compensations, avant de s'expliquer sur les objets qui seraient compensés. On voit que le cabinet anglais évitait de s'expliquer positivement sur la restitution des Pays-Bas, et énonçait un principe général pour ne pas faire rompre la négociation dès son ouverture. Le ministre Delacroix répondit qu'il allait en référer au Directoire.

Le Directoire ne pouvait pas abandonner les Pays-Bas ; ce n'était pas dans ses pouvoirs, et, l'aurait-il pu, il ne le devait pas. La France avait envers ces provinces des engagements d'honneur, et ne pouvait pas les exposer aux vengeances de l'Autriche en les lui restituant. D'ailleurs, elle avait droit à des indemnités pour la guerre inique qu'on lui faisait depuis si longtemps ; elle avait droit à des compensations pour les agrandissements de l'Autriche, la Prusse et la Russie en Pologne, par les suites d'un attentat ; elle devait enfin tendre toujours à se donner sa limite naturelle, et, par toutes ces raisons, elle devait ne jamais se départir des Pays-Bas, et maintenir les dispositions de la Constitution. Le Directoire, bien résolu à remplir son devoir à cet égard, pouvait rompre sur-le-champ une négociation dont le but évident était de nous proposer l'abandon des Pays-Bas et de prévenir un arrangement avec l'Autriche ; mais il aurait ainsi donné lieu de dire qu'il ne voulait pas la paix, il aurait rempli l'une des principales intentions de Pitt, et lui aurait fourni d'excellentes raisons pour demander au peuple anglais de nouveaux sacrifices. Il répondit le lendemain même. « La France, dit-il, avait déjà traité isolément avec la plupart des puissances de la coalition, sans qu'elles invoquassent le concours de tous les alliés ; rendre la négociation générale, c'était la rendre interminable ; c'était donner lieu de croire que la négociation actuelle n'était pas plus sincère que l'ouverture faite l'année précédente par l'intermédiaire du ministre Wickam. Du reste, le ministre anglais n'avait pas de pouvoirs des alliés, au nom desquels il parlait. Enfin le principe des compensations était énoncé d'une manière trop générale et trop vague pour qu'on pût l'admettre ou le rejeter. L'application de ce principe dépendait toujours de la nature des conquêtes, et de la force qui restait aux puissances belligérantes pour les conserver. Ainsi, ajoutait le Directoire, le gouvernement français pourrait se



Bataille de Bassano. (Page 431.)

dispenser de répondre; mais, pour prouver son désir de la paix, il déclare qu'il sera prêt à écouter toutes les propositions, dès que lord Malmesbury sera muni des pouvoirs de toutes les puissances au nom desquelles il prétend traiter. »

Le Directoire, qui dans cette négociation n'avait rien à cacher, et qui pouvait agir avec la plus grande franchise, résolut de rendre la négociation publique, et de faire imprimer dans les journaux les notes du ministre anglais et les réponses du ministre français. Il fit imprimer, en effet, sur-le-champ le mémoire de lord Malmesbury, et la réponse qu'il y avait faite. Cette manière d'agir était de nature à déconcerter un peu la politique tortueuse du cabinet anglais; mais elle ne dérogeait nullement aux convenances, en dérogeant aux usages. Lord Malmesbury répondit qu'il allait en référer à son gouvernement. C'était un singulier plénipotentiaire que celui qui n'avait que des pouvoirs aussi insuffisants, et qui, à chaque difficulté, était obligé d'en référer à sa cour. Le Directoire aurait pu voir là un leurre, et l'intention de traîner en longueur pour se donner l'air de négocier; il aurait pu surtout ne pas voir avec plaisir le séjour d'un étranger dont les intrigues pouvaient être dangereuses, et qui venait pour découvrir le secret de nos armements; il ne manifesta néanmoins aucun mécontentement; il permit à lord Malmesbury d'attendre les réponses de sa cour, et, en attendant, d'observer Paris, les partis, leur force et celle du gouvernement. Le Directoire n'avait du reste qu'à y gagner.

Pendant ce temps, notre situation devenait périlleuse en Italie, malgré les récents triomphes de Roveredo, de Bassano et de Saint-Georges. L'Autriche redoublait d'efforts pour recouvrer la Lombardie. Grâce aux garanties données par Catherine à l'Empereur pour la conservation des Gallicies, les troupes qui étaient en Pologne avaient été transportées

vers les Alpes. Grâce encore à l'espérance de conserver la paix avec la Porte, les frontières de la Turquie avaient été dégarnies, et toutes les réserves de la monarchie autrichienne dirigées vers l'Italie. Une population nombreuse et dévouée fournissait en outre de puissants moyens de recrutement. L'administration autrichienne déployait un zèle et une activité extraordinaires pour enrôler de nouveaux soldats, les encadrer dans les vieilles troupes, les armer et les équiper. Une belle armée se préparait ainsi dans le Frioul, avec les débris de Wurmser, avec les troupes venues de Pologne et de Turquie, avec les détachements du Rhin, et les recrues. Le maréchal Alvinzy était chargé d'en prendre le commandement. On espérait que cette troisième armée serait plus heureuse que les deux précédentes, et qu'elle finirait par arracher l'Italie à son jeune conquérant.

Dans cet intervalle, Bonaparte ne cessait de demander des secours, et de conseiller des négociations avec les puissances italiennes qui étaient sur ses derrières. Il pressait le Directoire de traiter avec Naples, de renouer les négociations avec Rome, de conclure avec Gênes, et de négocier une alliance offensive et défensive avec le roi de Piémont, pour lui procurer des secours en Italie, si l'on ne pouvait pas lui en envoyer de France. Il voulait qu'on lui permît de proclamer l'indépendance de la Lombardie et celle des États du duc de Modène, pour se faire des partisans et des auxiliaires fortement attachés à sa cause. Ses vues étaient justes, et la détresse de son armée légitimait ses vives instances. La rupture des négociations avec le pape avait fait rétrograder une seconde fois la contribution imposée par l'armistice de Bologne. Il n'y avait eu qu'un payement d'exécuté. Les contributions frappées sur Parme, Modène, Milan, étaient épuisées, soit par les dépenses de l'armée, soit par les envois faits au gouvernement. Venise fournissait bien des vivres; mais le prêt était arriéré. Les valeurs à prendre sur le commerce étranger à Livourne étaient encore en contestation. Au milieu des plus riches pays de la terre, l'armée commençait à éprouver des privations. Mais son plus grand malheur était le vide de ses rangs, éclaircis par le canon autrichien. Ce n'était pas sans de grandes pertes qu'elle avait détruit tant d'ennemis. On l'avait renforcée de neuf à dix mille hommes depuis l'ouverture de la campagne, ce qui avait porté à cinquante mille à peu près le nombre des Français entrés en Italie ; mais elle en avait tout au plus trente et quelques mille dans le moment : le feu et les maladies l'avaient réduite à ce petit nombre. Une douzaine de bataillons de la Vendée venaient d'arriver, mais singulièrement diminués par les désertions ; les autres détachements promis n'arrivaient pas. Le général Willot, qui commandait dans le Midi, et qui était chargé de diriger sur les Alpes plusieurs régiments, les retenait pour apaiser les troubles que sa maladresse et son mauvais esprit provoquaient dans les provinces de son commandement. Kellermann ne pouvait guère dégarnir sa ligne, car il devait toujours être prêt à contenir Lyon et les environs, où les compagnies de Jéhu commettaient des assassinats. Bonaparte demandait la quatre-vingt-troisième et la quarantième demi-brigade, formant à peu près six mille hommes de bonnes troupes, et répondait de tout si elles arrivaient à temps.

Il se plaignait qu'on ne l'eût pas chargé de négocier avec Rome, parce qu'il aurait attendu, pour signifier l'ultimatum, le payement de la contribution. « Tant que votre général, » disait-il, « ne sera pas le centre de tout en « Italie, tout ira mal. Il serait facile de m'ac-« cuser d'ambition; mais je n'ai que trop « d'honneur ; je suis malade, je puis à peine « me tenir à cheval, il ne me reste que du « courage, ce qui est insuffisant pour le poste « que j'occupe. On nous compte, ajoutait-il; « le prestige de nos forces disparaît. Des « troupes, ou l'Italie est perdue! »

Le Directoire, sentant la nécessité de priver Rome de l'appui de Naples, et d'assurer les derrières de Bonaparte, conclut enfin son traité avec la cour des Deux-Siciles. Il se désista de toute demande particulière, et de son côté, cette cour, que nos dernières victoires sur la Brenta avaient intimidée, qui voyait l'Espagne faire cause commune avec la France, et qui craignait de voir les Anglais chassés de la Méditerranée, accéda au traité.



Bataille de Wurtzbourg. (Page 434.)

La paix fut signée le 19 vendémiaire an v (9 octobre). Il fut convenu que le roi de Naples retirerait toute espèce de secours aux ennemis de la France, et qu'il fermerait ses ports aux vaisseaux armés des puissances belligérantes. Le Directoire conclut ensuite son traité avec Gênes. Une circonstance particulière en hâta la conclusion : Nelson enleva un vaisseau français à la vue des batteries génoises; cette violation de la neutralité compromit singulièrement la république de Gênes; le parti français qui était chez elle se montra plus hardi, le parti de la coalition plus timide ; il fut arrêté qu'on s'allierait à la France. Les ports de Gênes furent fermés aux Anglais. Deux millions nous furent payés en indemnité pour la frégate *la Modeste,* et deux autres millions fournis en prêt. Les familles feudataires ne furent pas exilées, mais tous les partisans de la France expulsés du territoire et du sénat furent rappelés et réintégrés. Le Piémont fut de nouveau sollicité de conclure une alliance offensive et défensive. Le roi actuel venait de mourir ; son jeune successeur Charles-Emmanuel montrait d'assez bonnes dispositions pour la France, mais il ne se contentait pas des avantages qu'elle lui offrait pour prix de son alliance. Le Directoire lui offrait de garantir ses États, que rien ne lui garantissait dans cette conflagration générale, et au milieu de toutes les républiques qui se préparaient. Mais le nouveau roi, comme le précédent, voulait qu'on lui donnât la Lombardie, ce que le Directoire ne pouvait pas promettre, ayant à se ménager des équivalents pour traiter avec l'Autriche. Le Directoire permit ensuite à Bonaparte de renouer les négociations avec Rome, et lui donna ses pleins pouvoirs à cet égard.

Rome avait envoyé le cardinal Albani à Vienne; elle avait compté sur Naples, et dans son emportement elle avait offensé la légation espagnole. Naples lui manquant, l'Espagne lui manifestant son mécontentement, elle était

dans l'alarme, et le moment était convenable pour renouer avec elle. Bonaparte voulait d'abord son argent; ensuite, quoiqu'il ne craignît pas sa puissance temporelle, il redoutait son influence morale sur les peuples. Les deux partis italiens, enfantés par la révolution française, et développés par la présence de nos armées, s'exaspéraient chaque jour davantage. Si Milan, Modène, Reggio, Bologne, Ferrare, étaient le siége du parti patriote, Rome était celui du parti monacal et aristocrate. Elle pouvait exciter les fureurs fanatiques, et nous nuire beaucoup, dans un moment surtout où la question n'était pas résolue avec les armées autrichiennes. Bonaparte pensa qu'il fallait temporiser encore. Esprit libre et indépendant, il méprisait tous les fanatismes qui restreignent l'intelligence humaine; mais, homme d'exécution, il redoutait les puissances qui échappent à la force, et il aimait mieux éluder que de lutter avec elles. D'ailleurs, quoique élevé en France, il était né au milieu de la superstition italienne; il ne partageait pas ce dégoût de la religion catholique, si profond et si commun chez nous à la suite du XVIII[e] siècle; et il n'avait pas, pour traiter avec le Saint-Siége, la même répugnance qu'on avait à Paris. Il songea donc à gagner du temps, pour s'éviter une marche rétrograde sur la Péninsule, pour s'épargner des prédications fanatiques, et, s'il était possible, pour regagner les 16 millions ramenés à Rome. Il chargea le ministre Cacault de désavouer les exigences du Directoire en matière de foi, et de n'insister que sur les conditions purement matérielles. Il choisit le cardinal Mattei, qu'il avait enfermé dans un couvent, pour l'envoyer à Rome; il le délivra, et le chargea d'aller parler au pape. « La cour de Rome, lui écrivit-il, veut la « guerre, elle l'aura; mais avant, je dois à « ma nation et à l'humanité de faire un der- « nier effort pour ramener le pape à la raison. « Vous connaissez, monsieur le cardinal, les « forces de l'armée que je commande : pour « détruire la puissance temporelle du pape, « il ne me faudrait que le vouloir. Allez à « Rome, voyez le Saint-Père, éclairez-le sur « ses vrais intérêts; arrachez-le aux intrigants « qui l'environnent, qui veulent sa perte et « celle de la cour de Rome. Le gouvernement « français permet que j'écoute encore des « paroles de paix. Tout peut s'arranger. La « guerre, si cruelle pour les peuples, a des ré- « sultats terribles pour les vaincus. Évitez de « grands malheurs au pape. Vous savez com- « bien je désire finir par la paix une lutte que « la guerre terminerait pour moi sans gloire « comme sans péril. »

Pendant qu'il employait ces moyens pour *tromper*, disait-il, *le vieux renard*, et se garantir des fureurs du fanatisme, il songeait à exciter l'esprit de liberté dans la haute Italie, afin d'opposer le patriotisme à la superstition. Toute la haute Italie était fort exaltée : le Milanais, arraché à l'Autriche; les provinces de Modène et de Reggio, impatientes du joug que faisait peser sur elles leur vieux duc absent; les légations de Bologne et de Ferrare, soustraites au pape, demandaient à grands cris leur indépendance, et leur organisation en républiques. Bonaparte ne pouvait pas déclarer l'indépendance de la Lombardie, car la victoire n'avait pas encore assez positivement décidé de son sort; mais il lui donnait toujours des espérances et des encouragements. Quant aux provinces de Modène et de Reggio, elles touchaient immédiatement les derrières de son armée, et confinaient avec Mantoue. Il avait à se plaindre de la régence, qui avait fait passer des vivres à la garnison; il avait recommandé au Directoire de ne pas donner la paix au duc de Modène, et de s'en tenir à l'armistice, afin de pouvoir le punir au besoin. Les circonstances devenant chaque jour plus difficiles, il se décida, sans en prévenir le Directoire, à un coup de vigueur. Il était constant que la régence venait récemment encore de se mettre en faute, et de manquer à l'armistice en fournissant des vivres à Wurmser, et en donnant asile à un de ses détachements : sur-le-champ il déclara l'armistice violé, et en vertu du droit de conquête il chassa la régence, déclara le duc de Modène déchu, et les provinces de Reggio et de Modène libres. L'enthousiasme des Reggiens et des Modénois fut extraordinaire. Bonaparte organisa un gouvernement municipal pour administrer provisoirement le pays, en attendant qu'il fût constitué. Bologne et

Ferrare s'étaient déjà constituées en république, et commençaient à lever des troupes. Bonaparte voulait réunir ces deux légations aux États du duc de Modène, pour en faire une seule république, qui, située tout entière en deçà du Pô, s'appellerait *République cispadane.* Il pensait que si, à la paix, on était obligé de rendre la Lombardie à l'Autriche, on pourrait éviter de rendre au duc de Modène et au pape le Modénois et les Légations; qu'on pourrait ériger ainsi une republique fille et amie de la république française, qui serait au delà des Alpes le foyer des principes français, l'asile des patriotes compromis, et d'où la liberté pourrait s'étendre un jour sur toute l'Italie. Il ne croyait pas que l'affranchissement de l'Italie pût se faire d'un seul coup ; il croyait le gouvernement français trop épuisé pour l'opérer maintenant, et il pensait qu'il fallait au moins déposer les germes de cette liberté dans la première campagne. Pour cela il fallait réunir Bologne et Ferrare à Modène et Reggio. L'esprit de localité s'y opposait, mais il espérait vaincre cette opposition par son influence toute-puissante.

Il se rendit dans ces villes, y fut reçu avec enthousiasme, et les décida à envoyer à Modène cent députés de toutes les parties de leur territoire, pour y former une assemblée nationale, qui serait chargée de constituer la république cispadane. Cette réunion eut lieu le 25 vendémiaire (16 octobre) à Modène. Elle se composait d'avocats, de propriétaires, de commerçants. Contenue par la présence de Bonaparte, dirigée par ses conseils, elle montra la plus grande sagesse. Elle vota la réunion en une seule république des deux légations et du duché de Modène; elle abolit la féodalité, et décréta l'égalité civile; elle nomma un commissaire chargé d'organiser une légion de quatre mille hommes, et arrêta la formation d'une seconde assemblée, qui devait se réunir le 5 nivôse (25 décembre), pour délibérer une Constitution. Les Reggiens montrèrent le plus grand dévouement. Un détachement autrichien étant sorti de Mantoue, ils coururent aux armes, l'entourèrent, le firent prisonnier, et l'amenèrent à Bonaparte. Deux Reggiens furent tués dans l'action, et furent les premiers martyrs de l'indépendance italienne.

La Lombardie était jalouse et alarmée des faveurs accordées à la Cispadane, et crut y voir pour elle un sinistre présage. Elle se dit que puisque les Français constituaient les légations et le duché sans la constituer elle-même, ils avaient le projet de la rendre à l'Autriche. Bonaparte rassura de nouveau les Lombards, leur fit sentir les difficultés de sa position, et leur répéta qu'il fallait gagner l'indépendance en le secondant dans cette terrible lutte. Ils décidèrent de porter à douze mille hommes les deux légions italienne et polonaise dont ils avaient déjà commencé l'organisation.

Bonaparte s'était ménagé ainsi autour de lui des gouvernements amis, qui allaient faire tous leurs efforts pour l'appuyer. Leurs troupes sans doute ne pouvaient pas grand'chose; mais elles étaient capables de faire la police du pays conquis, et de cette manière elles rendaient disponibles les détachements qu'il y employait. Elles pouvaient, appuyées de quelques centaines de Français, résister à une première tentative du pape, s'il avait la folie d'en faire une. Bonaparte s'efforça en même temps de rassurer le duc de Parme, dont les États confinaient à la nouvelle république ; son amitié pouvait être utile, et sa parenté avec l'Espagne commandait des ménagements. Il lui laissa entrevoir la possibilité de gagner quelques villes au milieu de ces démembrements de territoires. Il usait ainsi de toutes les ressources de la politique, pour suppléer aux forces que son gouvernement ne pouvait pas lui fournir ; et, en cela, il faisait son devoir envers la France et l'Italie, et le faisait avec toute l'habileté d'un vieux diplomate.

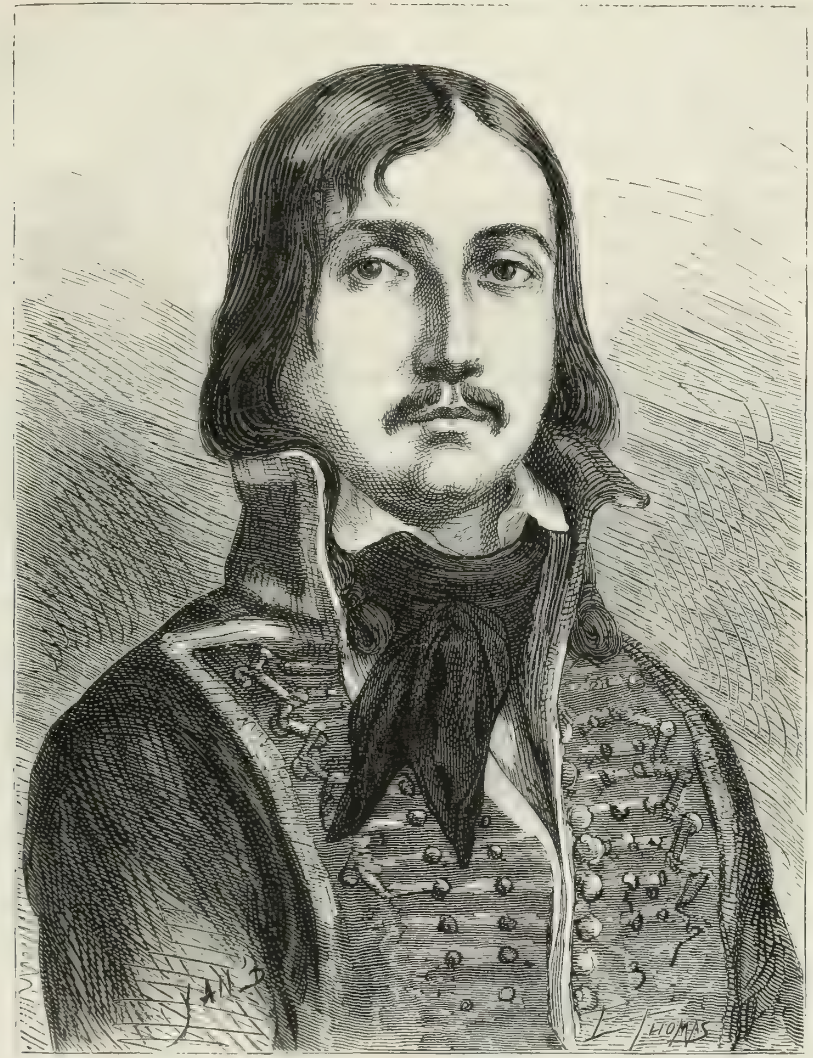
La Corse venait d'être affranchie par ses soins. Il avait réuni les principaux réfugiés à Livourne, leur avait donné des armes et des officiers, et les avait jetés hardiment dans l'île pour seconder la rébellion des habitants contre les Anglais. L'expédition réussit; sa patrie était délivrée du joug anglais, et la Méditerranée allait bientôt l'être. On pouvait espérer qu'à l'avenir les escadres espagnoles, réunies aux escadres françaises, fermeraient

le détroit de Gibraltar aux flottes de l'Angleterre, et domineraient dans toute la Méditerranée.

Il avait donc employé le temps écoulé depuis les événements de la Brenta à améliorer sa position en Italie; mais s'il avait un peu moins à craindre les princes de cette contrée, le danger du côté de l'Autriche ne faisait que s'accroître, et ses forces pour y parer étaient toujours aussi insuffisantes. La quatre-vingt-troisième demi-brigade et la quarantième étaient toujours retenues dans le Midi. Il avait douze mille hommes dans le Tyrol sous Vaubois, rangés en avant de Trente sur le bord du Lavis; seize ou dix-sept mille à peu près sous Masséna et Augereau, sur la Brenta et l'Adige; huit ou neuf mille enfin devant Mantoue; ce qui portait son armée à trente-six ou trente-huit mille hommes environ. Davidovich, qui était resté dans le Tyrol après le désastre de Wurmser, avec quelques mille hommes, en avait maintenant dix-huit mille. Alvinzy s'avançait du Frioul sur la Piave avec environ quarante mille. Bonaparte était donc fort compromis; car, pour résister à soixante mille hommes, il n'en avait que trente-six mille, fatigués par une triple campagne, et diminués tous les jours par les fièvres qu'ils gagnaient dans les rizières de la Lombardie. Il l'écrivait avec chagrin au Directoire, et lui disait qu'il allait perdre l'Italie.

Le Directoire voyant le péril de Bonaparte, et ne pouvant pas arriver assez tôt à son secours, songea à suspendre sur-le-champ les hostilités par le moyen d'une négociation. Malmesbury était à Paris, comme on vient de le voir. Il attendait la réponse de son gouvernement aux communications du Directoire, qui avait exigé qu'il eût des pouvoirs de toutes les puissances, et qu'il s'exprimât plus clairement sur le principe des compensations de conquêtes. Le ministère anglais, après dix-neuf jours, venait enfin de répondre le 24 brumaire (14 novembre) que les prétentions de la France étaient inusitées, qu'il était permis à un allié de demander à traiter au nom de ses alliés, avant d'avoir leur autorisation en forme; que l'Angleterre était assurée de l'obtenir, mais qu'auparavant il fallait que la France s'expliquât nettement sur le principe des compensations, principe qui était la seule base sur laquelle la négociation pût s'ouvrir. Le cabinet anglais ajoutait que la réponse du Directoire était pleine d'insinuations peu décentes sur les intentions de Sa Majesté Britannique, qu'il était au-dessous d'elle d'y répondre, et qu'elle ne voulait pas s'y arrêter, pour ne pas entraver la négociation. Le jour même, le Directoire, qui voulait être prompt et catégorique, répondit à lord Malmesbury qu'il admettait le principe des compensations, mais qu'il eût à désigner sur-le-champ les objets sur lesquels porterait ce principe.

Le Directoire pouvait faire cette réponse sans se trop engager, puisqu'en refusant de céder la Belgique et le Luxembourg, il avait à sa disposition la Lombardie et plusieurs autres petits territoires. Du reste, cette négociation était évidemment illusoire; le Directoire ne pouvait rien en attendre, et il résolut de déjouer les finesses de l'Angleterre, en envoyant directement un négociateur à Vienne, chargé de conclure un arrangement particulier avec l'Empereur. La première proposition que le négociateur devait faire était celle d'un armistice en Allemagne et en Italie, qui durerait six mois au moins. Le Rhin et l'Adige sépareraient les armées des deux puissances. Les siéges de Kehl et de Mantoue seraient suspendus. On ferait entrer chaque jour dans Mantoue les vivres nécessaires pour remplacer la consommation journalière, de manière à replacer les deux partis dans leur état actuel à la fin de l'armistice. La France gagnait ainsi la conservation de Kehl, et l'Autriche celle de Mantoue. Une négociation devait s'ouvrir immédiatement pour traiter de la paix. Les conditions offertes par la France étaient les suivantes: l'Autriche cédait la Belgique et le Luxembourg à la France; la France restituait la Lombardie à l'Autriche, et le Palatinat à l'Empire; elle renonçait ainsi, sur ce dernier point, à la ligne du Rhin; elle consentait en outre, pour dédommager l'Autriche de la perte des Pays-Bas, à la sécularisation de plusieurs évêchés de l'Empire. L'Empereur ne devait nullement se mêler des affaires de la France avec le pape, et devait



Marceau.

prêter son entremise en Allemagne pour procurer des indemnités au stathouder. C'était une condition indispensable pour assurer le repos de la Hollande, et pour satisfaire le roi de Prusse, dont la sœur était épouse du stathouder. Ces conditions étaient fort modérées, et prouvaient le désir qu'avait le Directoire de faire cesser les horreurs de la guerre, et ses inquiétudes pour l'armée d'Italie.

Le Directoire choisit pour porter ces propositions le général Clarke, qui était employé dans les bureaux de la guerre auprès de Carnot. Ses instructions furent signées le 26 brumaire (16 novembre). Mais il fallait du temps pour qu'il se mît en route, qu'il arrivât, qu'il fût reçu et écouté; et, pendant ce temps, les événements se succédaient en Italie avec une singulière rapidité.

Le 11 brumaire (1er novembre), le maréchal Alvinzy, ayant jeté des ponts sur la Piave, s'était avancé sur la Brenta. Le plan des Autrichiens, cette fois, était d'attaquer à la fois par les montagnes du Tyrol et par la plaine. Davidovich devait chasser Vaubois de ses positions, et descendre le long des deux rives de l'Adige jusqu'à Vérone. Alvinzy, de

son côté, devait passer la Piave et la Brenta, s'avancer sur l'Adige, entrer à Vérone avec le gros de l'armée, et s'y réunir à Davidovich. Les deux armées autrichiennes devaient partir de ce point pour marcher de concert au déblocus de Mantoue et à la délivrance de Wurmser.

Alvinzy, après avoir passé la Piave, s'avança sur la Brenta, où Masséna était posté avec sa division ; celui-ci, ayant reconnu la force de l'ennemi, se replia. Bonaparte marcha à son appui avec la division Augereau. Il prescrivit en même temps à Vaubois de contenir Davidovich dans la vallée du haut Adige, et de lui enlever, s'il le pouvait, sa position du Lavis. Il marcha lui-même sur Alvinzy, résolu, malgré la disproportion des forces, de l'attaquer impétueusement, et de le rompre dès l'ouverture même de cette nouvelle campagne. Il arriva le 16 brumaire au matin (6 novembre) à la vue de l'ennemi. Les Autrichiens avaient pris position en avant de la Brenta, depuis Carmignano jusqu'à Bassano ; leurs réserves étaient restées en arrière au delà de la Brenta. Bonaparte porta sur eux toutes ses forces. Masséna attaqua Liptai et Provera devant Carmignano ; Augereau attaqua Kwasdanovich devant Bassano. L'affaire fut chaude et sanglante; les troupes déployèrent une grande bravoure. Liptai et Provera furent rejetés au delà de la Brenta par Masséna; Kwasdanovich fut repoussé sur Bassano par Augereau. Bonaparte aurait voulu entrer le jour même dans Bassano, mais l'arrivée des réserves autrichiennes l'en empêcha. Il fallut remettre l'attaque au lendemain. Malheureusement il apprit dans la nuit que Vaubois venait d'essuyer un revers sur le haut Adige. Ce général avait bravement attaqué les positions de Davidovich, et avait obtenu un commencement de succès ; mais une terreur panique s'était emparée de ses troupes malgré leur bravoure éprouvée, et elles avaient fui en désordre. Il les avait enfin ralliées dans ce fameux défilé de Calliano, où l'armée avait déployé tant d'audace dans l'invasion du Tyrol ; il espérait s'y maintenir, lorsque Davidovich, dirigeant un corps sur l'autre rive de l'Adige, avait débordé Calliano, et tourné la position. Vaubois annonçait qu'il se retirait pour n'être pas coupé, et exprimait la crainte que Davidovich ne l'eût devancé aux importantes positions de la Corona et de Rivoli, qui couvrent la route du Tyrol, entre l'Adige et le lac de Garda.

Bonaparte sentit dès lors le danger de s'engager davantage contre Alvinzy, lorsque Vaubois, qui était avec sa gauche dans le Tyrol, pouvait perdre la Corona, Rivoli et même Vérone, et être rejeté dans la plaine. Bonaparte eût alors été coupé de son aile principale, et placé avec quinze ou seize mille hommes entre Davidovich et Alvinzy. En conséquence il résolut de se replier sur-le-champ. Il ordonna à un officier de confiance de voler à Vérone, d'y réunir tout ce qu'il pourrait trouver de troupes, de les porter à Rivoli et à la Corona, afin d'y prévenir Davidovich et de donner à Vaubois le temps de s'y retirer.

Le lendemain 17 brumaire (7 novembre), il rebroussa chemin, et traversa la ville de Vicence, qui fut étonnée de voir l'armée française se retirer après le succès de la veille. Il se rendit à Vérone, où il laissa toute son armée. Il remonta seul à Rivoli et à la Corona, où très-heureusement il trouva les troupes de Vaubois ralliées, et en mesure de tenir tête à une nouvelle attaque de Davidovich. Il voulut donner une leçon aux trente-neuvième et quatre-vingt-cinquième demi-brigades, qui avaient cédé à une terreur panique. Il fit assembler toute la division, et, s'adressant à ces deux demi-brigades, il leur reprocha leur indiscipline et leur fuite. Il dit ensuite au chef d'état-major : « Faites écrire sur les « drapeaux que la trente-neuvième et la « quatre-vingt-cinquième ne font plus partie « de l'armée d'Italie. » Ces expressions causèrent aux soldats de ces deux demi-brigades le plus violent chagrin ; ils entourèrent Bonaparte, lui dirent qu'ils s'étaient battus un contre trois, et lui demandèrent à être envoyés à son avant-garde, pour faire voir s'ils n'étaient plus de l'armée d'Italie. Bonaparte les dédommagea de sa sévérité par quelques paroles bienveillantes qui les transportèrent, et les laissa disposés à venger leur honneur par une bravoure désespérée.

Il ne restait plus à Vaubois que huit mille hommes sur les douze mille qu'il avait avant

cette échauffourée. Bonaparte les distribua le mieux qu'il put dans les positions de la Corona et de Rivoli, et, après s'être assuré que Vaubois pourrait tenir là quelques jours, et couvrir notre gauche et nos derrières, il retourna à Vérone pour opérer contre Alvinzy. (*Voir la carte n*° 16.) La chaussée qui conduit de la Brenta à Vérone, en suivant le pied des montagnes, passe par Vicence, Montebello, Villa-Nova et Caldiero. Alvinzy, étonné de voir Bonaparte se replier le lendemain d'un succès, l'avait suivi de loin en loin, se doutant que les progrès de Davidovich avaient pu seuls le ramener en arrière. Il espérait que son plan de jonction à Vérone allait se réaliser. Il s'arrêta à trois lieues à peu près de Vérone, sur les hauteurs de Caldiero, qui en dominent la route. Ces hauteurs présentaient une excellente position pour tenir tête à l'armée qui sortirait de Vérone. Alvinzy s'y établit, y plaça des batteries, et n'oublia rien pour s'y rendre inexpugnable. Bonaparte en fit la reconnaissance, et résolut de les attaquer sur-le-champ ; car la situation de Vaubois à Rivoli était très-précaire, et ne lui laissait pas beaucoup de temps pour agir sur Alvinzy. Il marcha contre lui le 21 au soir (11 novembre), repoussa son avant-garde, et bivouaqua avec les divisions Masséna et Augereau au pied de Caldiero. A la pointe du jour, il s'aperçut qu'Alvinzy, fortement retranché, acceptait la bataille. La position était abordable d'un côté, celui qui appuyait aux montagnes, et qui n'avait pas été assez soigneusement défendu par Alvinzy. Bonaparte y dirigea Masséna, et chargea Augereau d'attaquer le reste de la ligne. L'action fut vive. Mais la pluie tombait par torrents, ce qui donnait un grand avantage à l'ennemi, dont l'artillerie était placée d'avance sur de bonnes positions, tandis que la nôtre, obligée de se mouvoir dans des chemins devenus impraticables, ne pouvait pas être portée sur les points convenables, et manquait tout son effet. Néanmoins Masséna parvint à gravir la hauteur négligée par Alvinzy. Mais tout à coup la pluie se changea en une grelasse froide, qu'un vent violent portait dans le visage de nos soldats. Au même instant, Alvinzy fit marcher sa réserve sur la position que Masséna lui avait enlevée, et reprit tous ses avantages. Bonaparte voulut en vain renouveler ses efforts, il ne put réussir. Les deux armées passèrent la nuit en présence. La pluie ne cessa pas de tomber, et de mettre nos soldats dans l'état le plus pénible. Le lendemain 23 brumaire (13 novembre), Bonaparte rentra dans Vérone.

La situation de l'armée devenait désespérante. Après avoir inutilement poussé l'ennemi au delà de la Brenta, et sacrifié sans fruit une foule de braves ; après avoir perdu à la gauche le Tyrol et quatre mille hommes ; après avoir livré une bataille malheureuse à Caldiero, pour éloigner Alvinzy de Vérone, et s'être encore affaibli sans succès, toute ressource semblait perdue. La gauche, qui n'était plus que de huit mille hommes, pouvait à chaque instant être culbutée de la Corona et de Rivoli, et alors Bonaparte se trouvait enveloppé à Vérone. Les deux divisions Masséna et Augereau, qui formaient l'armée active opposée à Alvinzy, étaient réduites, par deux batailles, à quatorze ou quinze mille hommes. Que pouvaient quatorze ou quinze mille soldats contre près de quarante mille ? L'artillerie, qui nous avait toujours servi à contrebalancer la supériorité de l'ennemi, ne pouvait plus se mouvoir au milieu des boues ; il n'y avait donc aucun espoir de lutter avec quelque chance de succès. L'armée était dans la consternation. Ces braves soldats, éprouvés par tant de fatigues et de dangers, commençaient à murmurer. Comme tous les soldats intelligents, ils étaient sujets à de l'humeur, parce qu'ils étaient capables de juger. « Après avoir détruit, disaient-ils, deux armées dirigées contre nous, il nous a fallu détruire encore celles qui étaient opposées aux troupes du Rhin. A Beaulieu a succédé Wurmser ; à Wurmser succède Alvinzy : la lutte se renouvelle chaque jour. Nous ne pouvons pas faire la tâche de tous. Ce n'est pas à nous à combattre Alvinzy, ce n'était pas à nous à combattre Wurmser. Si chacun avait fait sa tâche comme nous, la guerre serait finie. Encore, ajoutaient-ils, si l'on nous donnait des secours proportionnés à nos périls ! mais on nous abandonne au fond de l'Italie, on nous laisse seuls aux prises avec deux armées innombrables. Et quand, après avoir versé notre

sang dans des milliers de combats, nous serons ramenés sur les Alpes, nous reviendrons sans honneur et sans gloire, comme des fugitifs qui n'auraient pas fait leur devoir. » C'étaient là les discours des soldats dans leurs bivouacs. Bonaparte, qui partageait leur humeur et leur mécontentement, écrivit au Directoire le même jour 24 brumaire (14 novembre) : « Tous nos officiers supérieurs, tous « nos généraux d'élite sont hors de combat; « l'armée d'Italie, réduite à une poignée de « monde, est épuisée. Les héros de Millésimo, de Lodi, de Castiglione, de Bassano, « sont morts pour leur patrie, ou sont à l'hô-« pital : il ne reste plus aux corps que leur « réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, « Lamare, Victor, Murat, Charlot, Dupuis, « Rampon, Pigeon, Ménard, Chabrand, sont « blessés. Nous sommes abandonnés au fond « de l'Italie : ce qui me reste de braves voit la « mort infaillible, au milieu de chances si « continuelles, et avec des forces si infé-« rieures. Peut-être l'heure du brave Auge-« reau, de l'intrépide Masséna, est près de « sonner... Alors! alors que deviendront ces « braves gens? Cette idée me rend réservé, « je n'ose plus affronter la mort, qui serait « un sujet de découragement pour qui est « l'objet de mes sollicitudes. Si j'avais reçu « la quatre-vingt-troisième, forte de trois « mille cinq cents hommes connus à l'armée, « j'aurais répondu de tout! Peut-être sous « peu de jours ne sera-ce pas assez de qua-« rante mille hommes! — Aujourd'hui, ajou-« tait Bonaparte, repos aux troupes; demain, « selon les mouvements de l'ennemi, nous « agirons. »

Cependant, tandis qu'il adressait ces plaintes amères au gouvernement, il affectait la plus grande sécurité aux yeux de ses soldats; il leur faisait répéter, par ses officiers, qu'il fallait faire un effort, et que cet effort serait le dernier; qu'Alvinzy détruit, les moyens de l'Autriche seraient épuisés pour jamais, l'Italie conquise, la paix assurée, et la gloire de l'armée immortelle. Sa présence, ses paroles relevaient les courages. Les malades, dévorés par la fièvre, en apprenant que l'armée était en péril, sortaient en foule des hôpitaux, et accouraient prendre leur place dans les rangs. La plus vive et la plus profonde émotion était dans tous les cœurs. Les Autrichiens s'étaient approchés le jour même de Vérone, et montraient les échelles qu'ils avaient préparées pour escalader les murs. Les Véronais laissaient éclater leur joie en croyant voir, sous quelques heures, Alvinzy réuni dans leur ville à Davidovich, et les Français détruits. Quelques-uns d'entre eux, compromis pour leur attachement à notre cause, se promenaient tristement en comptant le petit nombre de nos braves.

L'armée attendait avec anxiété les ordres du général, et espérait à chaque instant qu'il commanderait un mouvement. Cependant la journée du 24 s'était écoulée, et, contre l'usage, l'ordre du jour n'avait rien annoncé. Mais Bonaparte n'avait point perdu de temps; et, après avoir médité sur le champ de bataille, il venait de prendre une de ces résolutions que le désespoir inspire au génie. Vers la nuit, l'ordre est donné à toute l'armée de prendre les armes; le plus grand silence est recommandé ; on se met en marche ; mais au lieu de se porter en avant, on rétrograde, on repasse l'Adige sur les ponts de Vérone, et l'on sort de la ville par la porte qui conduit à Milan. L'armée croit que l'on bat en retraite, et que l'on renonce à garder l'Italie : la tristesse règne dans les rangs. Cependant, à quelque distance de Vérone, on fait un à-gauche ; au lieu de continuer à s'éloigner de l'Adige, on se met à le longer, et à descendre son cours. On le suit pendant quatre lieues. Enfin, après quelques heures de marche, on arrive à Ronco, où un pont de bateaux avait été jeté par les soins du général; on repasse le fleuve; et, à la pointe du jour, on se trouve de nouveau au delà de l'Adige, que l'on croyait avoir abandonné pour toujours. Le plan du général était extraordinaire, il allait étonner les deux armées. L'Adige, en sortant de Vérone, cesse un instant de couler perpendiculairement des montagnes à la mer, et il oblique vers le levant : dans ce mouvement oblique, il se rapproche de la route de Vérone à la Brenta, sur laquelle était campé Alvinzy. Bonaparte, arrivé à Ronco, se trouvait donc ramené sur les flancs et presque sur les derrières des Autrichiens. Au moyen de ce



Les Autrichiens sont rejetés au-delà de la Brenta. (Page 450.)

pont, il se trouvait placé au milieu de vastes marais. Ces marais étaient traversés par deux chaussées, dont l'une, à gauche, remontant l'Adige par Porcil et Gombione, allait rejoindre Vérone ; dont l'autre, à droite, passait sur une petite rivière qu'on appelle l'Alpon, au village d'Arcole, et allait rejoindre la route de Vérone vers Villa-Nova sur les derrières de Caldiero. (*Voir la carte n°* 22.)

Bonaparte tenait donc à Ronco deux chaussées, qui toutes deux allaient rejoindre la grande route occupée par les Autrichiens, l'une entre Caldiero et Vérone, l'autre entre Caldiero et Villa-Nova. Voici quel avait été son calcul : au milieu de ces marais, l'avantage du nombre était tout à fait annulé ; on ne pouvait se déployer que sur les chaussées, et sur les chaussées le courage des têtes de colonnes devait décider de tout. Par la chaussée de gauche, qui allait rejoindre la route entre Vérone et Caldiero, il pouvait tomber sur les Autrichiens, s'ils tentaient d'escalader Vérone. Par celle de droite, qui passe l'Alpon au pont d'Arcole, et aboutit à Villa-Nova, il débouchait sur les derrières d'Alvinzy, il pouvait enlever ses parcs et ses bagages, et intercepter sa retraite. Il était donc inattaquable à Ronco, et il étendait ses deux bras autour de l'ennemi. Il avait fait fermer les portes de Vérone, et y avait laissé Kilmaine avec quinze cents hommes pour résister à un premier assaut. Cette combinaison si audacieuse et si profonde frappa l'armée, qui sur-le-champ en devina l'intention et en fut remplie d'espérance.

Bonaparte plaça Masséna sur la digue de gauche pour remonter sur Gombione et Porcil, et prendre l'ennemi en queue, s'il marchait sur Vérone. Il dirigea Augereau à droite pour déboucher sur Villa-Nova. On était à la pointe du jour. Masséna se mit en observation sur la digue de gauche ; Augereau, pour parcourir celle de droite, avait à franchir l'Alpon sur le pont d'Arcole. Quelques batail-

lons croates s'y trouvaient détachés pour surveiller le pays. Ils bordaient la rivière, et avaient leur canon braqué sur le pont. Ils accueillirent l'avant-garde d'Augereau par une vive fusillade, et la forcèrent à se replier. Augereau accourut et ramena ses troupes en avant; mais le feu du pont et de la rive opposée les arrêta de nouveau. Il fut obligé de céder devant cet obstacle et de faire halte.

Pendant ce temps, Alvinzy, qui avait les yeux fixés sur Vérone, et qui croyait que l'armée française s'y trouvait encore, était surpris d'entendre un feu très-vif au milieu des marais. Il ne supposait pas que le général Bonaparte pût choisir un pareil terrain, et il croyait que c'était un corps détaché de troupes légères. Mais bientôt sa cavalerie revient l'informer que l'engagement est grave, et que des coups de fusil sont partis de tous les côtés. Sans être éclairci encore, il envoie deux divisions; l'une sous Provera suit la digue gauche, l'autre sous Mitrouski suit la digue droite et s'avance sur Arcole. Masséna, voyant approcher les Autrichiens, les laisse avancer sur cette digue étroite, et quand il les juge assez engagés, il fond sur eux au pas de course, les refoule, les rejette dans les marais, en tue, en noie un grand nombre. La division Mitrouski arrive à Arcole, débouche par le pont et suit la digue comme celle de Provera. Augereau fond sur elle, l'enfonce, et en jette une partie dans les marais. Il la poursuit, et veut passer le pont après elle; mais le pont était encore mieux gardé que le matin; une nombreuse artillerie en défendait l'approche, et tout le reste de la ligne autrichienne était déployé sur la rive de l'Alpon, fusillant sur la digue et la prenant en travers. Augereau saisit un drapeau et le porte sur le pont; ses soldats le suivent; mais un feu épouvantable les ramène en arrière. Les généraux Lannes, Verne, Bon, Verdier, sont gravement blessés. La colonne se replie, et les soldats descendent à côté de la digue, pour se mettre à couvert du feu.

Bonaparte voyait de Ronco s'ébranler toute l'armée ennemie, qui, avertie enfin du danger, se hâtait de quitter Caldiero pour n'être pas prise par derrière à Villa-Nova. Il voyait avec douleur de grands résultats lui échapper. Il avait bien envoyé Guyeux avec une brigade, pour essayer de passer l'Alpon au-dessous d'Arcole; mais il fallait plusieurs heures pour l'exécution de cette tentative, et cependant il était de la dernière importance de franchir Arcole sur-le-champ, afin d'arriver à temps sur les derrières d'Alvinzy, et d'obtenir un triomphe complet : le sort de l'Italie en dépendait. Il n'hésite pas, il s'élance au galop, arrive près du pont, se jette à bas de cheval, s'approche des soldats qui s'étaient tapis sur le bord de la digue, leur demande s'ils sont encore les vainqueurs de Lodi, les ranime par ses paroles, et saisissant un drapeau, leur crie : « Suivez votre général! » A sa voix un certain nombre de soldats remontent sur la chaussée, et le suivent; malheureusement le mouvement ne peut pas se communiquer à toute la colonne, dont le reste demeure derrière la digue. Bonaparte s'avance, le drapeau à la main, au milieu d'une grêle de balles et de mitraille. Tous ses généraux l'entourent. Lannes, blessé déjà de deux coups de feu dans la journée, est atteint d'un troisième. Le jeune Muiron, aide de camp du général, veut le couvrir de son corps, et tombe mort à ses pieds. Cependant la colonne est près de franchir le pont, lorsqu'une dernière décharge l'arrête, et la rejette en arrière. La queue abandonne la tête. Alors les soldats restés auprès du général le saisissent, l'emportent au milieu du feu et de la fumée, et veulent le faire remonter à cheval. Une colonne autrichienne, qui débouche sur eux, les pousse en désordre dans le marais. Bonaparte y tombe et y enfonce jusqu'au milieu du corps. Aussitôt les soldats s'aperçoivent de son danger. En avant, s'écrient-ils, pour sauver le général! Ils courent à la suite de Belliard et de Vignolles, pour le délivrer. On l'arrache du milieu de la fange, on le remet à cheval, et il revient à Ronco.

Dans ce moment, Guyeux était parvenu à passer au-dessous d'Arcole, et à enlever le village par l'autre rive. Mais il était trop tard. Alvinzy avait déjà fait filer ses parcs et ses bagages; il était déployé dans la plaine, et en mesure de prévenir les desseins de Bonaparte. Tant d'héroïsme et de génie étaient donc devenus inutiles. Bonaparte aurait bien

pu éviter l'obstacle d'Arcole, en jetant un pont sur l'Adige un peu au-dessous de Ronco, c'est-à-dire à Albaredo, point où l'Alpon est réuni à l'Adige. Mais alors il débouchait en plaine, ce qu'il importait d'éviter; et il n'était pas en mesure de voler par la digue gauche au secours de Vérone [1]. Il avait donc eu raison de faire ce qu'il avait fait; et quoique le succès ne fût pas complet, d'importants résultats étaient obtenus. Alvinzy avait quitté sa redoutable position de Caldiero; il était redescendu dans la plaine; il ne menaçait plus Vérone il avait perdu beaucoup de monde dans les marais. Les deux digues étaient devenues le seul champ de bataille intermédiaire entre les deux armées, ce qui assurait l'avantage à la bravoure et l'enlevait au nombre. Enfin les soldats français, animés par la lutte, avaient recouvré toute leur confiance.

Bonaparte, qui avait à songer à tous les périls à la fois, devait s'occuper de sa gauche, laissée à la Corona et à Rivoli. Comme à chaque instant elle pouvait être culbutée, il voulait être en mesure de voler à son secours. Il pensa donc qu'il fallait se replier de Gombione et d'Arcole, repasser l'Adige à Ronco, et bivouaquer en deçà du fleuve, pour être à portée de secourir Vaubois, si, dans la nuit, on apprenait sa défaite. Telle fut cette première journée du 25 brumaire (15 novembre).

La nuit se passa sans mauvaise nouvelle. On sut que Vaubois tenait encore à Rivoli. Les exploits de Castiglione couvraient Bonaparte de ce côté. Davidovich, qui commandait un corps dans l'affaire de Castiglione, avait reçu une telle impression de cet événement, qu'il n'osait avancer avant d'avoir des nouvelles certaines d'Alvinzy. Ainsi le prestige du génie de Bonaparte était là où il n'était pas lui-même. La journée du 26 (16 novembre) commence; on se rencontre sur les deux digues. Les Français chargent à la baïonnette, enfoncent les Autrichiens, en jettent un grand nombre dans les marais, et font beaucoup de prisonniers. Ils prennent des drapeaux et du canon. Bonaparte fait tirailler encore sur la rive de l'Alpon, mais ne tente aucun effort décisif pour le passer. La nuit arrivée, il replie encore ses colonnes, les ramène de dessus les digues, et les rallie sur l'autre rive de l'Adige, content d'avoir épuisé l'ennemi toute la journée, en attendant des nouvelles plus certaines de Vaubois. La seconde nuit se passe encore de même : les nouvelles de Vaubois sont rassurantes. On peut consacrer une troisième journée à lutter définitivement contre Alvinzy. Enfin le soleil se lève pour la troisième fois sur cet épouvantable carnage : c'était le 27 (17 novembre 1796). Bonaparte calcule que l'ennemi, en morts, blessés, noyés ou prisonniers, doit avoir perdu près d'un tiers de son armée. Il le juge harassé, découragé, et il voit ses soldats pleins d'enthousiasme; il se décide alors à quitter ses digues, et à porter le champ de bataille dans la plaine, au delà de l'Alpon. Comme les jours précédents, les Français, débouchant de Ronco, rencontrent les Autrichiens sur les digues. Masséna occupe toujours la digue gauche; sur celle de droite, c'est le général Robert qui est chargé d'attaquer, tandis qu'Augereau va passer l'Alpon près de son embouchure dans l'Adige. Masséna éprouve d'abord une vive résistance, mais il met son chapeau à la pointe de son épée, et marche ainsi à la tête des soldats. Comme les jours précédents, beaucoup d'ennemis sont tués, noyés ou pris. Sur la digue de droite, le général Robert s'avance d'abord avec succès; mais il est tué, sa colonne est repoussée presque jusque sur le pont de Ronco.

Bonaparte, qui voit le danger, place la trente-deuxième dans un bois de saules qui longe la digue. Tandis que la colonne ennemie, victorieuse de Robert, s'avance, la trente-deuxième sort tout à coup de son embuscade, la prend en flanc, et la jette dans un désordre épouvantable. C'étaient trois mille Croates; le plus grand nombre sont tués ou prisonniers. Les digues ainsi balayées, Bonaparte se décide à franchir l'Alpon; Augereau l'avait passé à l'extrême droite. Bonaparte ramène Masséna de la digue gauche sur la digue droite, le dirige sur Arcole, qui était évacué, et porte ainsi toute son armée en plaine devant celle d'Alvinzy.

1. Je rapporte ici une critique souvent adressée à Bonaparte sur cette célèbre bataille, et la réponse qu'il y a faite lui-même dans ses Mémoires.

Bonaparte, avant d'ordonner la charge, veut semer l'épouvante au moyen d'un stratagème. Un marais plein de roseaux couvrait l'aile gauche de l'ennemi : il ordonne au chef de bataillon Hercule de prendre avec lui vingt-cinq de ses guides, de filer à travers les roseaux, et de charger à l'improviste avec un grand bruit de trompettes. Ces vingt-cinq braves s'apprêtent à exécuter l'ordre. Bonaparte donne alors le signal à Masséna et à Augereau. Ceux-ci chargent vigoureusement la ligne autrichienne, qui résiste ; mais tout à coup on entend un grand bruit de trompettes; les Autrichiens, croyant être chargés par toute une division de cavalerie, cèdent le terrain. Au même instant, la garnison de Legnago, que Bonaparte avait fait sortir pour circuler sur leurs derrières, se montre au loin, et ajoute à leurs inquiétudes. Alors ils se retirent; et, après soixante-douze heures de cet épouvantable combat, découragés, accablés de fatigue, ils cèdent la victoire à l'héroïsme de quelques mille braves, et au génie d'un grand capitaine.

Les deux armées, épuisées de leurs efforts, passèrent la nuit dans la plaine. Dès le lendemain matin, Bonaparte fit recommencer la poursuite sur Vicence. Arrivé à la hauteur de la chaussée qui mène de la Brenta à Vérone, en passant par Villa-Nova, il laissa à la cavalerie seule le soin de poursuivre l'ennemi, et songea à rentrer à Vérone par la route de Villa-Nova et de Caldiero, afin de venir au secours de Vaubois. Bonaparte apprit en route que Vaubois avait été obligé d'abandonner la Corona et Rivoli, et de se replier à Castel-Novo. Il redoubla de célérité, et arriva le soir même à Vérone, en passant sur le champ de bataille qu'avait occupé Alvinzy. Il entra dans la ville par la porte opposée à celle par laquelle il en était sorti. Quand les Véronais virent cette poignée d'hommes, qui étaient sortis en fugitifs par la porte de Milan, rentrer en vainqueurs par la porte de Venise, ils furent saisis de surprise. Amis et ennemis ne purent contenir leur admiration pour le général et ses soldats qui venaient de changer si glorieusement le destin de la guerre. Dès ce moment il n'entra plus dans les craintes ni dans les espérances de personne qu'on pût chasser les Français de l'Italie. Bonaparte fit marcher sur-le-champ Masséna à Castel-Novo, et Augereau sur Dolce, par la rive gauche de l'Adige. Davidovich, attaqué de toutes parts, fut promptement ramené dans le Tyrol, avec perte de beaucoup de prisonniers. Bonaparte se contenta de faire réoccuper les positions de la Corona et de Rivoli, sans vouloir remonter jusqu'à Trente et rentrer en possession du Tyrol. L'armée française était singulièrement affaiblie par cette dernière lutte. L'armée autrichienne avait perdu cinq mille prisonniers, huit ou dix mille morts et blessés, et se trouvait encore forte de plus de quarante mille hommes, y compris le corps de Davidovich. Elle se retirait dans le Tyrol et sur la Brenta, pour s'y reposer ; elle était loin d'avoir souffert comme les armées de Wurmser et de Beaulieu. Les Français, épuisés, n'avaient pu que la repousser sans la détruire. Il fallait donc renoncer à la poursuivre, tant que les renforts promis ne seraient pas arrivés. Bonaparte se contenta d'occuper l'Adige de Dolce à la mer.

Cette nouvelle victoire causa en Italie et en France une joie extrême. On admirait de toutes parts ce génie opiniâtre qui, avec quatorze ou quinze mille hommes, devant quarante mille, n'avait pas songé à se retirer ; ce génie inventif et profond, qui avait su découvrir dans les digues de Ronco un champ de bataille tout nouveau qui annulait le nombre, et donnait dans les flancs de l'ennemi. On célébrait surtout l'héroïsme déployé au pont d'Arcole, et partout on représentait le jeune général, un drapeau à la main, au milieu du feu et de la fumée. Les deux Conseils, en déclarant, suivant l'usage, que l'armée d'Italie avait encore bien mérité de la patrie, décidèrent de plus que les drapeaux pris par les généraux Bonaparte et Augereau sur le pont d'Arcole leur seraient donnés pour être conservés dans leurs familles : belle et noble récompense, digne d'un âge héroïque, et bien plus glorieuse que le diadème décerné plus tard par la faiblesse au génie tout-puissant.

Le général Clarke venait d'arriver au quartier général de l'armée d'Italie, d'où il devait partir pour se rendre à Vienne. Sa mission



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

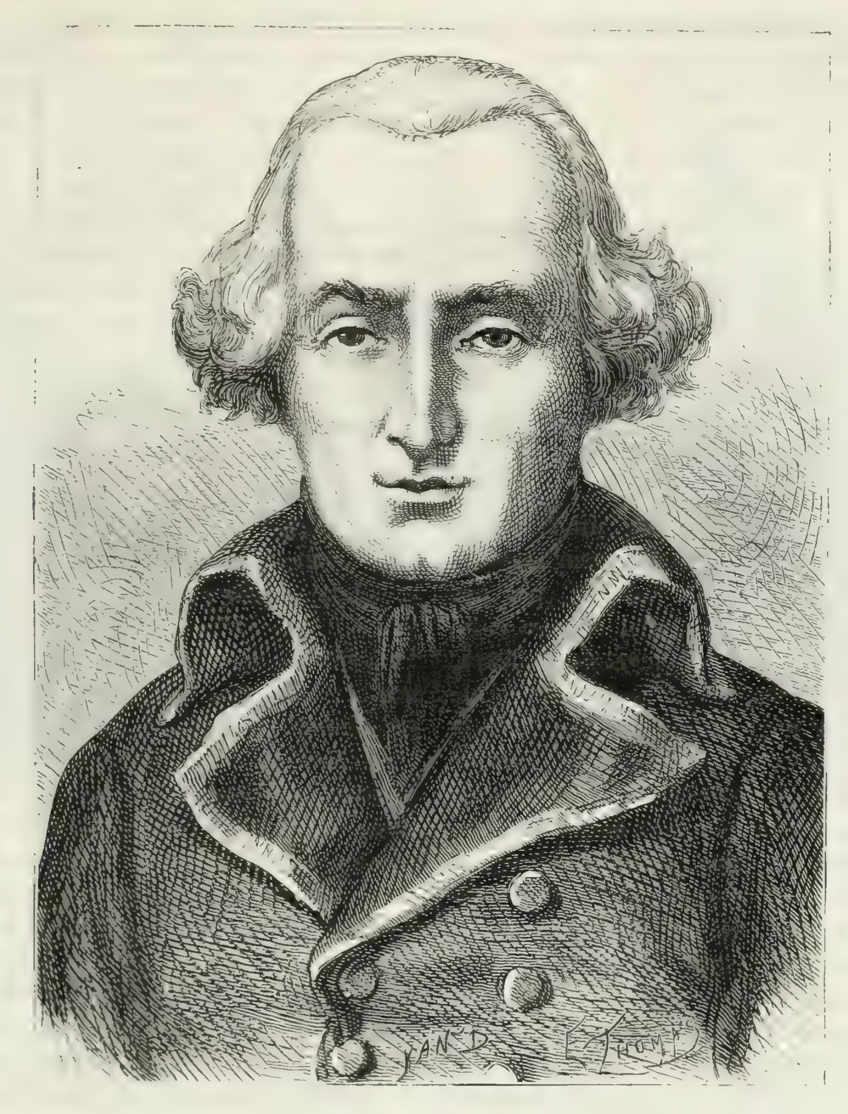
Arcole. (Page 454.)

avait perdu son objet essentiel, car la bataille d'Arcole rendait l'armistice inutile. Bonaparte, que le général Clarke avait ordre de consulter, désapprouvait tout à fait l'armistice et ses conditions. Les raisons qu'il donnait étaient excellentes. L'armistice ne pouvait plus avoir qu'un objet, celui de sauver le fort de Kehl sur le Rhin, que l'archiduc Charles assiégeait avec une grande vigueur; et pour cet objet très-accessoire il sacrifiait Mantoue. Kehl n'offrait qu'une tête de pont qui n'était point indispensable pour déboucher en Allemagne. La prise de Mantoue au contraire entraînait la conquête définitive de l'Italie, et permettait d'exiger en retour Mayence et toute la ligne du Rhin. L'armistice compromettait évidemment cette conquête; car Mantoue, remplie de malades, et réduite à la demi-ration, ne pouvait pas différer plus d'un mois d'ouvrir ses portes. Les vivres qu'on y ferait entrer rendraient à la garnison la santé et les forces. La quantité n'en pourrait pas être exactement fixée, et Wurmser, en faisant des économies, se ménagerait des approvisionnements pour recommencer sa résistance, en cas d'une reprise d'hostilités. La suite de

batailles livrées pour couvrir le blocus de Mantoue deviendrait donc inutile, et il faudrait recommencer sur nouveaux frais. Ce n'était pas tout. Le pape ne pouvait pas manquer d'être compris dans l'armistice de l'Autriche, et alors on perdait le moyen de le punir, et de lui arracher vingt ou trente millions dont on avait besoin pour l'armée, et qui serviraient à faire une nouvelle campagne. Bonaparte, enfin, perçant dans l'avenir, conseillait, au lieu de suspendre les hostilités, de les continuer au contraire avec vigueur, mais de porter la guerre sur son véritable théâtre, et d'envoyer en Italie un renfort de trente mille hommes. Il promettait à ce prix de marcher sur Vienne, et d'avoir en deux mois la paix, la ligne du Rhin et une république en Italie. Sans doute, cette combinaison plaçait dans ses mains toutes les opérations militaires et politiques de la guerre; mais, qu'elle fut intéressée ou non, elle était juste et profonde, et l'avenir en prouva la sagesse.

Cependant, par obéissance pour le Directoire, on écrivit aux généraux autrichiens sur le Rhin et l'Adige, pour leur proposer l'armistice, et pour faire obtenir des passe-ports à Clarke. L'archiduc Charles répondit à Moreau qu'il ne pouvait entendre aucune proposition d'armistice, que ses pouvoirs ne le lui permettaient pas, et qu'il fallait en référer au conseil aulique. Alvinzy répondit de même, et fit partir un courrier pour Vienne. Le ministère autrichien, secrètement dévoué à l'Angleterre, était peu disposé à écouter les propositions de la France. Le cabinet de Londres lui avait fait part de la mission de lord Malmesbury: il s'était efforcé de lui persuader que l'Empereur obtiendrait bien plus d'avantages en prenant part à la négociation ouverte à Paris qu'en faisant des conquêtes séparées, puisque les conquêtes anglaises dans les deux Indes étaient sacrifiées pour lui procurer la restitution des Pays-Bas. Outre les insinuations de l'Angleterre, le cabinet de Vienne avait d'autres raisons de repousser les propositions du Directoire. Il se flattait de s'emparer du fort de Kehl sous très-peu de temps; les Français, contenus le long du Rhin, ne pourraient plus alors le franchir; on pourrait donc sans danger en retirer de nouveaux détachements, pour les porter sur l'Adige. Ces détachements, joints à de nouvelles levées qui se faisaient dans toute l'Autriche avec une merveilleuse activité, permettraient encore un effort sur l'Italie; et peut-être cette terrible armée, qui avait anéanti tant de bataillons autrichiens, finirait par succomber sous des efforts réitérés.

La constance allemande ne se démentait donc pas ici, et, malgré tant de revers, elle ne renonçait pas encore à la belle Italie. En conséquence, il fut résolu de refuser l'entrée de Vienne à Clarke. On craignait d'ailleurs un observateur au milieu de la capitale de l'Empire, et l'on ne voulait pas de négociation directe. Quant à l'armistice, on aurait consenti à l'admettre sur l'Adige, mais non sur le Rhin. On répondit à Clarke que s'il voulait se rendre à Vicence, il y trouverait le baron de Vincent, et qu'il pourrait y conférer avec lui. La réunion eut lieu en effet à Vicence. Le ministre autrichien prétendit que l'Empereur ne pouvait recevoir un envoyé de la république, parce que c'était la reconnaître; et, quant à l'armistice, il déclara qu'on ne pouvait l'admettre qu'en Italie. Cette proposition était ridicule, et l'on ne conçoit pas que le ministère autrichien pût la faire, car elle sauvait Mantoue sans sauver Kehl, et il fallait supposer les Français bien sots pour l'accepter. Cependant le ministère autrichien, qui voulait au besoin se ménager le moyen d'une négociation séparée, fit déclarer par son envoyé que si le commissaire français avait des propositions à faire relativement à la paix, il n'avait qu'à se rendre à Turin et les communiquer à l'ambassadeur autrichien auprès du Piémont. Ainsi, grâce aux suggestions de l'Angleterre et aux folles espérances de la cour de Vienne, ce dangereux projet d'armistice fut écarté. Clarke s'en alla à Turin, pour profiter au besoin de l'intermédiaire qui lui était offert auprès de la cour de Sardaigne. Il avait encore une autre mission : c'était celle d'observer le général Bonaparte. Le génie de ce jeune homme avait paru si extraordinaire, son caractère si absolu, si énergique, que, sans aucun motif précis, on lui supposa de l'ambition. Il avait voulu conduire la guerre à son gré, et avait offert sa



Le général Ferino.

démission quand on lui traça un plan qui n'était pas le sien; il avait agi souverainement en Italie, accordant aux princes la paix ou la guerre, sous prétexte des armistices; il s'était plaint avec hauteur de ce que les négociations avec le pape n'avaient pas été conduites par lui seul, et il avait exigé qu'on lui en remît le soin; il traitait fort durement les commissaires Garau et Salicetti, quand ils se permettaient des mesures qui lui déplaisaient, et il les avait obligés de quitter le quartier général; il s'était permis d'envoyer des fonds aux différentes armées sans se faire autoriser par le gouvernement, et sans l'intermédiaire indispensable de la trésorerie. Tous ces faits annonçaient un homme qui aimait à faire seul ce qu'il croyait être seul capable de bien faire. Ce n'était encore que l'impatience du génie, qui n'aime pas à être contrarié dans ses œuvres; mais c'est par cette impatience que commence à se manifester une volonté despotique. En le voyant soulever la haute Italie contre ses anciens maîtres, et créer ou détruire des États, on disait qu'il voulait se faire duc de Milan. On pressentait son ambition, et il en pressentait lui-même le

reproche. Il se plaignait d'être accusé, puis se justifiait lui-même, sans qu'un seul mot du Directoire lui en eût fourni l'occasion.

Clarke avait donc, outre la mission de négocier, celle de l'observer. Bonaparte en fut averti, et agissant ici avec la hauteur et l'adresse qui lui étaient ordinaires, il lui laissa voir qu'il connaissait l'objet de sa mission, le subjugua bientôt par son ascendant et sa grâce, aussi puissante, dit-on, que son génie, et en fit un homme dévoué. Clarke avait de l'esprit, trop de vanité pour être un espion adroit et souple. Il resta en Italie, tantôt à Turin, tantôt au quartier général, et bientôt il appartint plus à Bonaparte qu'au Directoire.

A Paris, le cabinet anglais faisait, autant qu'il le pouvait, traîner en longueur la négociation; mais le cabinet français, par des réponses promptes et claires, obligea enfin lord Malmesbury à s'expliquer. Ce ministre, comme on l'a vu, avait posé d'abord le principe d'une négociation générale, et de la compensation des conquêtes; de son côté, le Directoire avait exigé des pouvoirs de tous les alliés, et une explication plus claire du principe des compensations. Le ministre anglais avait mis dix-neuf jours à répondre; il avait répondu enfin que les pouvoirs étaient demandés, mais qu'avant de les obtenir il fallait que le gouvernement français admît positivement le principe des compensations. Le Directoire avait alors demandé qu'on lui énonçât sur-le-champ les objets sur lesquels porteraient les compensations. Tel est le point où la négociation en était restée. Lord Malmesbury écrivit de nouveau à Londres, et après douze jours répondit, le 6 frimaire (26 novembre), que sa cour n'avait rien à ajouter à ce qu'elle avait dit, et qu'elle ne pouvait pas s'expliquer davantage, tant que le gouvernement français n'admettrait pas formellement le principe proposé. C'était là une subtilité; car, en demandant l'énonciation des objets qui seraient compensés, la France admettait évidemment le principe des compensations. Écrire à Londres, et employer encore douze jours pour cette subtilité, c'était se jouer du Directoire. Il répondit, comme il faisait toujours, le lendemain même, et par une note de quatre lignes il dit que sa précédente note impliquait nécessairement l'admission du principe des compensations, mais que du reste il l'admettait formellement, et demandait sur-le-champ la désignation des objets sur lesquels ce principe devait porter. Le Directoire s'informait en outre si à chaque question lord Malmesbury serait obligé d'écrire à Londres. Lord Malmesbury répondit vaguement qu'il serait obligé d'écrire toutes les fois que la question exigerait des instructions nouvelles. Il écrivit encore, et resta vingt jours avant de répondre. Il était évident cette fois qu'il fallait sortir du vague où l'on s'était enfermé, et aborder enfin la redoutable question des Pays-Bas. S'expliquer sur cet objet, c'était rompre la négociation, et l'on conçoit que le cabinet anglais mît les plus longs délais possible à la rompre. Enfin, le 28 frimaire (18 décembre), lord Malmesbury eut une entrevue avec le ministre Delacroix, et lui remit une note dans laquelle les prétentions du cabinet anglais étaient exposées. Il voulait que la France restituât aux puissances du continent tout ce qu'elle avait conquis; qu'elle rendît à l'Autriche la Belgique et le Luxembourg; à l'Empire les États allemands de la rive gauche; qu'elle évacuât toute l'Italie, et la replaçât dans le *statu quo ante bellum*; qu'elle restituât à la Hollande certaines portions de territoire, telles que la Flandre maritime, par exemple, afin de la rendre indépendante; et enfin, que des changements fussent faits à sa Constitution actuelle. Le cabinet anglais ne promettait de rendre les colonies de la Hollande que dans le cas du rétablissement du Stathoudérat; encore ne les rendrait-il jamais toutes : il devait en garder quelques-unes comme indemnité de guerre; le Cap était du nombre. Pour tous ces sacrifices, il offrait de rendre deux ou trois îles que la guerre nous avait fait perdre dans les Antilles, la Martinique, Sainte-Lucie, Tabago, et à condition encore que Saint-Domingue ne nous resterait pas en entier. Ainsi, la France, après une guerre inique, où elle avait eu toute justice de son côté, où elle avait dépensé des sommes énormes, et dont elle était sortie victorieuse, la France n'aurait pas gagné une seule pro-



Bataille sur les digues (16 novembre 1796). (Page 455.)

vince, tandis que les puissances du Nord venaient de se partager un royaume, et que l'Angleterre venait de faire dans l'Inde des acquisitions immenses! La France, qui occupait encore la ligne du Rhin, et qui était maîtresse de l'Italie, aurait évacué le Rhin et l'Italie sur la simple sommation de l'Angleterre! De pareilles conditions étaient absurdes et inadmissibles; la seule proposition en était offensante, et elles ne devaient pas être écoutées. Le ministre Delacroix les écouta cependant avec une politesse qui frappa le ministre anglais, et qui lui fit même espérer qu'on pourrait poursuivre la négociation.

Delacroix donna une raison qui était mauvaise : c'est que les Pays-Bas étaient déclarés territoire national par la Constitution; et le ministre anglais lui répondit par une raison qui ne valait pas mieux : c'est que le traité d'Utrecht les attribuait à l'Autriche. La Constitution pouvait être obligatoire pour la nation française, mais elle ne concernait ni n'obligeait les nations étrangères. Le traité d'Utrecht était, comme tous les traités du monde, un arrangement de la force, que la force pouvait changer. La seule raison que le ministre français pouvait donner, c'est que la réunion des Pays-Bas à la France était juste, fondée sur toutes les convenances naturelles et politiques, et légitimée par la victoire. Après une longue discussion sur tous les points accessoires de la négociation, les deux ministres se séparèrent. Le ministre Delacroix vint en référer au Directoire, qui, s'irritant à bon droit, résolut de répondre au ministre anglais comme il le méritait. La note du ministre anglais n'était pas signée, elle était seulement contenue dans une lettre signée. Le Directoire exigea, le jour même, qu'elle fût revêtue des formes nécessaires, et lui demanda son *ultimatum* sous vingt-quatre heures. Lord Malmesbury, embarrassé, répondit que la note était suffisamment authentique, puisqu'elle était contenue dans une

lettre signée, et que quant à un *ultimatum*, il était contre tous les usages de l'exiger aussi brusquement. Le lendemain, 29 frimaire, (19 décembre), le Directoire lui fit déclarer qu'il n'écouterait jamais aucune proposition contraire aux lois et aux traités qui liaient la république ; il fit ajouter que lord Malmesbury ayant besoin de recourir à chaque instant à son gouvernement, et remplissant un rôle purement passif dans la négociation, sa présence à Paris était inutile ; qu'en conséquence il avait ordre de se retirer, lui et toute sa suite, sous quarante-huit heures ; que d'ailleurs des courriers suffiraient pour négocier, si le gouvernement anglais adoptait les bases posées par la république française.

Ainsi finit cette négociation, dans laquelle le Directoire, loin de manquer aux formes, comme on l'a dit, donna un véritable exemple de franchise dans ses rapports avec les puissances ennemies. Il n'y eut point ici d'usage violé. Les communications des puissances portent, comme toutes les relations entre les hommes, le caractère du temps, de la situation, des individus qui gouvernent. Un gouvernement fort et victorieux parle autrement qu'un gouvernement faible et vaincu ; et il convenait à une république appuyée sur la justice et la victoire de rendre son langage prompt, net et public.

Pendant cet intervalle, le grand projet de Hoche sur l'Irlande s'effectuait. C'était là ce que redoutait l'Angleterre, et ce qui pouvait, en effet, la mettre dans un grand péril. Malgré les bruits adroitement semés d'une expédition en Portugal ou en Amérique, l'Angleterre avait bien compris l'objet des préparatifs qui se faisaient à Brest. Pitt avait fait lever les milices, armer les côtes, et donné l'ordre de tout évacuer dans l'intérieur, si les Français débarquaient.

L'Irlande, à laquelle on destinait l'expédition, était dans une situation propre à inspirer de graves inquiétudes. Les partisans de la réforme parlementaire et les catholiques présentaient dans cette île une masse suffisante pour opérer un soulèvement. Ils auraient volontiers adopté un gouvernement républicain sous la garantie de la France, et ils avaient envoyé des agents secrets à Paris pour s'entendre avec le Directoire. Ainsi, tout présageait qu'une expédition pourrait causer de cruels embarras à l'Angleterre, et la réduire à accepter une tout autre paix que celle qu'elle venait d'offrir. Hoche, qui avait consumé les deux plus belles années de sa vie dans la Vendée, et qui voyait les grands théâtres de la guerre occupés par Bonaparte, Moreau et Jourdan, brûlait de s'en ouvrir un en Irlande. L'Angleterre était un aussi noble adversaire que l'Autriche, et il n'y avait pas moins d'honneur à la combattre et à la vaincre. Une république nouvelle s'élevait en Italie, et allait y devenir le foyer de la liberté. Hoche croyait beau et possible d'en élever une pareille en Irlande, à côté de l'aristocratie anglaise. Il s'était lié beaucoup avec l'amiral Truguet, ministre de la marine, et ministre à grandes vues. Ils s'étaient promis tous deux de donner une haute importance à la marine, et de faire de grandes choses ; car alors toutes les têtes étaient en travail, toutes méditaient des prodiges pour la gloire et la félicité de leur patrie. L'alliance offensive et défensive conclue avec l'Espagne à Saint-Ildefonse offrait de grandes ressources et permettait de vastes projets. En réunissant la flotte de Toulon aux flottes de l'Espagne, en les concentrant dans la Manche avec celle que la France avait dans l'Océan, on pouvait rassembler des forces formidables, et tenter de délivrer les mers par une bataille décisive ; on pouvait du moins jeter un incendie en Irlande, et aller interrompre les succès de l'Angleterre dans l'Inde. L'amiral Truguet, qui sentait l'importance de porter de rapides secours dans l'Inde, voulait que l'escadre de Brest, sans attendre la réunion des flottes française et espagnole dans la Manche, mît à la voile sur-le-champ, jetât l'armée de Hoche en Irlande, gardât quelques mille hommes à bord, fît voile ensuite pour l'Ile de France, allât y prendre les bataillons de noirs qu'on y organisait, et transportât ces secours dans l'Inde pour soutenir Tippo-Saëb. Cette grande expédition avait l'inconvénient de ne porter en Irlande qu'une partie de l'armée d'expédition, et de la laisser exposée à de grandes chances, en attendant la réunion très-éventuelle de

l'escadre de l'amiral Villeneuve qui devait partir de Toulon, de l'escadre espagnole qui était dispersée dans les ports d'Espagne, et de l'escadre de Richery, qui revenait d'Amérique. Cette expédition ne fut pas exécutée. On attendit l'arrivée d'Amérique de Richery, et l'on fit, malgré l'état des finances, des efforts extraordinaires pour achever l'armement de l'escadre de Brest. Elle se trouva en frimaire (décembre) en état de mettre à la voile. Elle se composait de quinze vaisseaux de haut bord, de vingt frégates, de six gabares, et cinquante bâtiments de transport. Elle pouvait porter vingt-deux mille hommes. Hoche ne pouvant s'entendre avec l'amiral Villaret-Joyeuse, on remplaça ce dernier par Morard de Galles. L'expédition dut débarquer dans la baie de Bantry. On assigna à chaque capitaine de vaisseau, dans un ordre cacheté, la direction qu'il devait suivre, et le mouillage qu'il devait choisir en cas d'accident.

L'expédition mit à la voile le 26 frimaire (16 décembre). Hoche et Morard de Galles étaient montés sur une frégate. L'escadre française, grâce à une brume très-épaisse, échappa aux croisières anglaises, et traversa la mer sans être aperçue. Mais, dans la nuit du 26 au 27, une tempête affreuse la dispersa. Un vaisseau fut englouti. Cependant le contre-amiral Bouvet manœuvra pour rallier l'escadre, et après deux jours parvint à la réunir tout entière, à l'exception d'un vaisseau et de trois frégates. Malheureusement la frégate qui portait Hoche et Morard de Galles était du nombre de ces dernières. L'escadre cingla vers le cap Clear, et manœuvra là plusieurs jours pour attendre les deux chefs. Enfin, le 4 nivôse (24 décembre), elle entra dans la baie de Bantry. Un conseil de guerre décida le débarquement; mais il devint impossible par l'effet du mauvais temps; l'escadre fut de nouveau éloignée des côtes d'Irlande. Le contre-amiral Bouvet, effrayé par tant d'obstacles, craignant de manquer de vivres, et séparé de ses chefs, crut devoir regagner les côtes de France. Hoche et Morard de Galles arrivèrent enfin dans la baie de Bantry, et apprirent là le retour de l'escadre française. Ils revinrent à travers des périls inouïs. Battus par la mer, poursuivis par les Anglais, ils ne furent rendus aux rivages de France que par une espèce de miracle. Le vaisseau *les Droits de l'Homme*, capitaine La Crosse, se trouva séparé de l'escadre, et fit des prodiges : attaqué par deux vaisseaux anglais, il en détruisit un, échappa à l'autre; mais, tout mutilé, privé de mâts et de voiles, il succomba à la violence de la mer. Une partie de l'équipage fut engloutie, l'autre fut sauvée à grand'peine.

Ainsi finit cette expédition, qui jeta une grande alarme en Angleterre, et qui révéla son point vulnérable. Le Directoire ne renonça pas à revenir plus tard à ce projet, et tourna dans le moment toutes ses idées du côté du continent, pour se hâter de faire déposer les armes à l'Autriche. Les troupes de l'expédition avaient peu souffert; elles furent débarquées. On laissa sur les côtes les forces nécessaires pour faire la police du pays, et l'on achemina vers le Rhin la majeure partie de l'armée qui avait porté le titre d'armée de l'Océan. Les deux Vendées et la Bretagne étaient, du reste, tout à fait soumises, par les soins et la présence continuelle de Hoche. On préparait à ce général un grand commandement, pour le récompenser de ses ingrats et pénibles travaux. La démission de Jourdan, que la mauvaise issue de la campagne avait dégoûté, et qu'on avait provisoirement remplacé par Beurnonville, permettait d'offrir à Hoche un dédommagement qui, depuis longtemps, était dû à son patriotisme et à ses talents.

L'hiver, dejà fort avancé (on était en nivôse —janvier 1797), n'avait point interrompu cette campagne mémorable. Sur le Rhin, l'archiduc Charles assiégeait Kehl et la tête de pont d'Huningue; sur l'Adige, Alvinzy préparait un nouvel et dernier effort contre Bonaparte. L'intérieur de la république était assez calme : les partis avaient les yeux fixés sur les différents théâtres de la guerre. La considération et la force du gouvernement augmentaient ou diminuaient selon les chances de la campagne. La dernière victoire d'Arcole avait répandu un grand éclat et réparé le mauvais effet produit par la retraite des armées du Rhin. Mais cependant cet effort d'une bravoure désespérée ne rassurait pas

entièrement sur la possession de l'Italie. On savait qu'Alvinzy se renforçait, et que le pape faisait des armements ; les malveillants disaient que l'armée d'Italie était épuisée ; que son général, accablé par les travaux d'une campagne sans exemple, et consumé par une maladie extraordinaire, ne pouvait plus tenir à cheval. Mantoue n'était pas encore prise, et l'on pouvait concevoir des inquiétudes pour le mois de nivôse (janvier).

Les journaux des deux partis, profitant sans mesure de la liberté de la presse, continuaient à se déchaîner. Ceux de la contre-révolution, voyant approcher le printemps, époque des élections, tâchaient de remuer l'opinion, et de la disposer en leur faveur. Depuis les désastres des royalistes de la Vendée, il devenait clair que leur dernière ressource était de se servir de la liberté elle-même pour la détruire, et d'envahir la république en s'emparant des élections. Le Directoire, en voyant leur déchaînement, était saisi de ces mouvements d'impatience dont le pouvoir même le plus éclairé ne peut pas toujours se défendre. Quoique fort habitué à la liberté, il s'effrayait du langage qu'elle prenait dans certains journaux ; il ne comprenait pas encore assez qu'il faut laisser tout dire, que le mensonge n'est jamais à redouter, quelque publicité qu'il acquière, qu'il s'use par sa violence, et qu'un gouvernement périt par la vérité seule, et surtout par la vérité comprimée. Il demanda aux deux Conseils des lois sur les abus de la presse. On se récria ; on prétendit que les élections approchant, il voulait en gêner la liberté ; on lui refusa les lois qu'il demandait. On accorda seulement deux dispositions : l'une, relative à la répression de la calomnie privée ; l'autre, aux crieurs de journaux, qui, dans les rues, au lieu de les annoncer par leur titre, les annonçaient par des phrases détachées et souvent fort inconvenantes. Ainsi on vendait un pamphlet, en criant dans les rues : *Rendez-nous nos myriagrammes, et f.....-nous le camp, si vous ne pouvez faire le bonheur du peuple.* Il fut décidé, pour éviter ce scandale, qu'on ne pourrait plus crier les journaux et les écrits que par un simple titre. Le Directoire aurait voulu l'établissement d'un journal officiel du gouvernement. Les Cinq-Cents y consentirent ; les Anciens s'y opposèrent. La loi du 3 brumaire, mise une seconde fois en discussion en vendémiaire, et devenue le prétexte de la ridicule attaque des patriotes sur le camp de Grenelle, avait été maintenue après une discussion solennelle. Elle était en quelque sorte le poste autour duquel ne cessaient de se rencontrer les deux partis. C'était surtout la disposition qui excluait les parents des émigrés des fonctions publiques, que le côté droit voulait détruire, et que les républicains voulaient conserver. Après une troisième attaque, il fut décidé que cette disposition serait maintenue. On ne fit qu'un seul changement à cette loi. Elle excluait de l'amnistie générale accordée aux délits révolutionnaires les délits qui se rattachaient au 13 vendémiaire ; cet événement était déjà trop loin pour ne pas amnistier les individus qui avaient pu y prendre part, et qui, d'ailleurs, étaient tous impunis de fait : l'amnistie fut donc appliquée aux délits de vendémiaire, comme à tous les autres faits purement révolutionnaires.

Ainsi le Directoire, et tous ceux qui voulaient la république dictatoriale, conservaient la majorité dans les Conseils, malgré les cris de quelques patriotes follement emportés, et de quelques intrigants vendus à la contre-révolution.

L'état des finances avait l'effet ordinaire de la misère dans les familles, il troublait l'union domestique du Directoire avec le corps législatif. Le Directoire se plaignait de ne pas voir ses mesures toujours accueillies par les Conseils ; il leur adressa un message alarmant, et il le publia comme pour faire retomber sur eux les malheurs publics, s'ils ne s'empressaient d'adopter ses propositions. Ce message du 25 frimaire (15 décembre) était conçu en ces termes : « Toutes les par-« ties du service sont en souffrance. La solde « des troupes est arriérée ; les défenseurs de « la patrie sont livrés au horreurs de la nu-« dité ; leur courage est énervé par le senti-« ment douloureux de leurs besoins ; le « dégoût, qui en est la suite, entraîne la « désertion. Les hôpitaux manquent de four-



Rampon.

« nitures, de feu, de médicaments. Les établissements de bienfaisance, en proie au « même dénûment, repoussent l'indigent et « l'infirme dont ils étaient la seule ressource. « Les créanciers de l'État, les entrepreneurs « qui, chaque jour, contribuent à fournir aux « besoins des armées, n'arrachent que de « faibles parcelles des sommes qui leur sont « dues ; leur détresse écarte des hommes qui « pourraient faire les mêmes services avec « plus d'exactitude, ou à de moindres bénéfices. Les routes sont bouleversées, les « communications interrompues. Les fonctionnaires publics sont sans salaire ; d'un « bout à l'autre de la république, on voit les « juges, les administrateurs, réduits à l'horrible alternative ou de traîner dans la misère leur existence et celle de leur famille, « ou de se déshonorer en se vendant à « l'intrigue. Partout la malveillance s'agite ; « dans bien des lieux l'assassinat s'organise, « et la police, sans activité, sans force, parce « qu'elle est dénuée de moyens pécuniaires, « ne peut arrêter ce désordre. »

Les Conseils furent irrités de la publication de ce message, qui semblait faire retomber

sur eux les malheurs de l'État, et censurèrent vivement l'indiscrétion du Directoire. Cependant ils se mirent à examiner sur-le-champ ses propositions. Le numéraire abondait partout, excepté dans les coffres de l'État. L'impôt, actuellement percevable en numéraire ou en papier au cours, ne rentrait que lentement. Les biens nationaux soumissionnés étaient payés en partie ; les payements restant à faire n'étaient pas échus. On vivait d'expédients, on donnait aux fournisseurs des ordonnances de ministres, des bordereaux de liquidation, espèces de valeurs d'attente, qui n'étaient reçues que pour une valeur inférieure, et qui faisaient monter considérablement le prix des marchés. C'était donc toujours la même situation que nous avons déjà exposée si souvent.

De grandes améliorations furent apportées aux finances pour l'an v. On divisa le budget en deux parties, comme on l'a déjà vu : la dépense ordinaire de 450 millions, et la dépense extraordinaire de 550. La contribution foncière, portée à 250 millions, la contribution somptuaire et personnelle à 50, les douanes, le timbre, l'enregistrement à 150, durent fournir les 450 millions de la dépense ordinaire. L'extraordinaire dut être couvert par l'arriéré de l'impôt et par le produit des biens nationaux. L'impôt était désormais entièrement exigible en numéraire. Il restait encore quelques mandats et quelques assignats, qui furent annulés sur-le-champ, et reçus au cours pour le payement de l'arriéré. De cette manière on fit cesser totalement les désordres du papier-monnaie. L'emprunt forcé fut définitivement fermé. Il avait produit à peine 400 millions, valeur effective. Les impositions arriérées durent être entièrement acquittées avant le 15 frimaire de l'année actuelle (5 décembre). Les garnisaires furent institués pour hâter la perception. On ordonna la confection des rôles, pour percevoir sur-le-champ le quart des impôts de l'an v.

Restait à savoir comment on userait de la valeur des biens nationaux, n'ayant plus le papier-monnaie pour la mettre d'avance en circulation. On avait encore à toucher le dernier sixième sur les biens soumissionnés. On décida que pour devancer ce dernier payement, on exigerait des acquéreurs des obligations payables en numéraire, échéant à l'époque même à laquelle la loi les obligeait de s'acquitter, et entraînant, en cas de protêt, l'expropriation du bien vendu. Cette mesure pouvait faire rentrer quatre-vingts et quelques millions d'obligations, dont les fournisseurs annonçaient qu'ils se payeraient volontiers. On n'avait plus de confiance dans l'État, mais on en avait dans les particuliers ; et les 80 millions de ce papier personnel avaient une valeur que n'aurait pas eue un papier émis et garanti par la république. On décida que les biens vendus à l'avenir se payeraient comme il suit : un dixième comptant en numéraire, cinq dixièmes comptant en ordonnances des ministres, ou en bordereaux de liquidation délivrés aux fournisseurs ; quatre dixièmes enfin en quatre obligations, payables une par an.

Ainsi, n'ayant plus de crédit public, on se servait du crédit privé ; ne pouvant plus émettre du papier-monnaie hypothéqué sur les biens, on exigeait des acquéreurs de ces biens une espèce de papier qui, portant leur signature, avait une valeur individuelle ; enfin on permettait aux fournisseurs de se payer de leurs services sur les biens eux-mêmes.

Ces dispositions faisaient donc espérer un peu d'ordre et quelques rentrées. Pour suffire aux besoins pressants du ministère de la guerre, on lui adjugea sur-le-champ, pour les mois de nivôse, pluviôse, ventôse et germinal, mois consacrés aux préparatifs de la nouvelle campagne, la somme de 120 millions, dont 33 millions devaient être pris sur l'ordinaire, et 87 sur l'extraordinaire. L'enregistrement, les postes, les douanes, les patentes, la contribution foncière, allaient fournir ces 33 millions ; les 87 de l'extraordinaire devaient se composer du produit des bois, de l'arriéré des contributions militaires, et des obligations des acquéreurs de biens nationaux. Ces valeurs étaient assurées, et allaient rentrer sur-le-champ. On paya tous les fonctionnaires publics en numéraire. On décida de payer les rentiers de la même manière ; mais ne pouvant encore leur donner de



Le général Clarke.

l'argent, on leur donna des billets au porteur, recevables en payement de biens nationaux, comme les ordonnances des ministres et les bordereaux de liquidation délivrés aux fournisseurs.

Tels furent les travaux administratifs du Directoire pendant l'hiver de l'an v (1796 à 1797), et les moyens qu'il se prépara pour suffire à la campagne suivante. La campagne actuelle n'était pas terminée, et tout annonçait que malgré dix mois de combats acharnés, malgré les glaces et les neiges, on allait voir encore de nouvelles batailles. L'archiduc Charles s'opiniâtrait à enlever les têtes de pont de Kehl et d'Huningue, comme si en les enlevant il eût à jamais interdit aux Français le retour sur la rive droite. Le Directoire avait une excellente raison de l'y occuper, c'était de l'empêcher de se porter en Italie. Il passa près de trois mois devant le fort de Kehl. De part et d'autre, les troupes s'illustrèrent par un courage héroïque, et les généraux divisionnaires déployèrent un grand talent d'exécution. Desaix surtout s'immortalisa par sa bravoure, son sang-froid et ses savantes dispositions autour de ce fort misé-

rablement retranché. La conduite des deux généraux en chef fut loin d'être aussi approuvée que celle de leurs lieutenants. On reprocha à Moreau de n'avoir pas su profiter de la force de son armée, et de n'avoir pas débouché sur la rive droite pour tomber sur l'armée de siége. On blâma l'archiduc d'avoir dépensé tant d'efforts contre une tête de pont. Moreau rendit Kehl le 20 nivôse an v (9 janvier 1797); c'était une légère perte. Notre longue résistance prouvait la solidité de la ligne du Rhin. Les troupes avaient peu souffert; Moreau avait employé le temps à perfectionner leur organisation; son armée présentait un aspect superbe. Celle de Sambre-et-Meuse, passée sous les ordres de Beurnonville, n'avait pas été employée utilement pendant ces derniers mois, mais elle s'était reposée et renforcée de détachements nombreux venus de la Vendée; elle avait reçu un chef illustre, Hoche, qui était enfin appelé à une guerre digne de ses talents. Ainsi, quoiqu'il ne possédât pas encore Mayence, et qu'il fût privé de Kehl, le Directoire pouvait se regarder comme puissant sur le Rhin. Les Autrichiens, de leur côté, étaient fiers d'avoir pris Kehl, et ils dirigeaient maintenant tous leurs efforts sur la tête de pont d'Huningue. Mais tous les vœux de l'Empereur et de ses ministres se portaient sur l'Italie. Les travaux de l'administration pour renforcer l'armée d'Alvinzy, et pour essayer une dernière lutte, étaient extraordinaires. On avait fait partir les troupes en poste. Toute la garnison de Vienne avait été acheminée sur le Tyrol. Les habitants de la capitale, pleins de dévouement pour la maison impériale, avaient fourni quatre mille volontaires, qui furent enrégimentés sous le nom de *volontaires de Vienne*. L'Impératrice leur donna des drapeaux brodés de ses mains. On avait fait une nouvelle levée en Hongrie, et l'on avait tiré du Rhin quelques mille hommes des meilleures troupes de l'Empire. Grâce à cette activité, digne des plus grands éloges, l'armée d'Alvinzy se trouva renforcée d'une vingtaine de mille hommes, et portée à plus de soixante mille. Elle était reposée et réorganisée; et quoique renfermant quelques recrues, elle se composait en majeure partie de troupes aguerries. Le bataillon des volontaires de Vienne était formé de jeunes gens, étrangers, il est vrai, à la guerre, mais appartenant à de bonnes familles, animés de sentiments élevés, très-dévoués à la maison impériale, et prêts à déployer la plus grande bravoure.

Les ministres autrichiens s'étaient entendus avec le pape, et l'avaient engagé à résister aux menaces de Bonaparte. Ils lui avaient envoyé Colli et quelques officiers pour commander son armée, en lui recommandant de la porter le plus près possible de Bologne et de Mantoue. Ils avaient annoncé à Wurmser un prochain secours, avec ordre de ne pas se rendre, et, s'il était réduit à l'extrémité, de sortir de Mantoue avec tout ce qu'il aurait de troupes, et surtout d'officiers, de se jeter à travers le Bolonais et le Ferrarais dans les États romains, pour se réunir à l'armée papale, qu'il organiserait et porterait sur les derrières de Bonaparte. Ce plan, fort bien conçu, pouvait réussir avec un général aussi brave que Wurmser. Ce vieux maréchal tenait toujours dans Mantoue avec une grande fermeté, quoique sa garnison n'eût plus à manger que de la viande de cheval salée et de la *polenta*.

Bonaparte s'attendait à cette dernière lutte, qui allait décider pour jamais du sort de l'Italie, et il s'y préparait. Comme le répandaient à Paris les malveillants qui souhaitaient l'humiliation de nos armes, il était malade d'une gale mal traitée, et prise devant Toulon en chargeant un canon de ses propres mains. Cette maladie, mal connue, jointe aux fatigues inouïes de cette campagne, l'avait singulièrement affaibli. Il pouvait à peine se tenir à cheval; ses joues étaient caves et livides; sa personne paraissait chétive; ses yeux seuls, toujours aussi vifs et aussi perçants, annonçaient que le feu de son âme n'était pas éteint. Ses proportions physiques formaient même avec son génie et sa renommée un contraste singulier et piquant pour des soldats à la fois gais et enthousiastes. Malgré le délabrement de ses forces, ses passions extraordinaires le soutenaient, et lui communiquaient une activité qui se portait sur tous les objets à la fois. Il avait commencé ce qu'il appelait *la guerre aux voleurs*. Les



Desaix.

intrigants de toute espèce étaient accourus en Italie, pour s'introduire dans l'administration des armées, et y profiter de la richesse de cette belle contrée. Tandis que la simplicité et l'indigence régnaient dans les armées du Rhin, le luxe s'était introduit dans celle d'Italie; il y était aussi grand que la gloire. Les soldats, bien vêtus, bien nourris, bien accueillis par les belles Italiennes, y vivaient dans les plaisirs et l'abondance. Les officiers, les généraux, participaient à l'opulence générale, et commençaient leur fortune. Quant aux fournisseurs, ils déployaient un faste scandaleux, et ils achetaient avec le prix de leurs exactions les faveurs des plus belles actrices de l'Italie. Bonaparte, qui avait en lui toutes les passions, mais qui dans le moment était livré à une seule, la gloire, vivait d'une manière simple et sévère, ne cherchait de délassement qu'auprès de sa femme, qu'il aimait avec tendresse, et qu'il avait fait venir à son quartier général. Indigné des désordres de l'administration, il portait un regard sévère sur les moindres détails, vérifiait lui-même la gestion des compagnies, faisait poursuivre les administrateurs infidèles, et les dénonçait

impitoyablement. Il leur reprochait surtout de manquer de courage, et d'abandonner l'armée les jours de péril. Il recommandait au Directoire de choisir des hommes d'une énergie éprouvée ; il voulait l'institution d'un syndicat, qui, jugeant comme un jury, pût, sur sa simple conviction, punir des délits qui n'étaient jamais prouvables matériellement. Il pardonnait volontiers à ses soldats et à ses généraux des jouissances qui n'étaient pas pour eux les délices de Capoue ; mais il avait une haine implacable pour tous ceux qui s'enrichissaient aux dépens de l'armée, sans la servir de leurs exploits ou de leurs soins.

Il avait apporté la même attention et la même activité dans ses relations avec les puissances italiennes. Dissimulant toujours avec Venise, dont il voyait les armements dans les lagunes et les montagnes du Bergamasque, il différa toute explication jusqu'après la reddition de Mantoue. Provisoirement il fit occuper par ses troupes le château de Bergame, qui avait garnison vénitienne, et donna pour raison qu'il ne le croyait pas assez bien gardé pour résister à un coup de main des Autrichiens. Il se mit ainsi à l'abri d'une perfidie, et imposa aux nombreux ennemis qu'il avait dans Bergame. Dans la Lombardie et la Cispadane, il continua à favoriser l'esprit de liberté, réprimant le parti autrichien et papal, et modérant le parti démocratique, qui, dans tous les pays, a besoin d'être contenu. Il se maintint en amitié avec le roi de Piémont et le duc de Parme. Il se transporta de sa personne à Bologne, pour terminer une négociation avec le duc de Toscane, et imposer à la cour de Rome. Le duc de Toscane était incommodé par la présence des Français à Livourne ; de vives discussions s'étaient élevées avec le commerce livournais sur les marchandises appartenant aux négociants ennemis de la France. Ces contestations produisaient beaucoup d'animosité ; d'ailleurs les marchandises, qu'on arrachait avec peine, étaient ensuite mal vendues, et par une compagnie qui venait de voler cinq à six millions à l'armée. Bonaparte aima mieux transiger avec le grand-duc. Il fut convenu que, moyennant deux millions, il évacuerait Livourne. Il y trouva de plus l'avantage de rendre disponible la garnison de cette ville. Son projet était de prendre les deux légions formées par la Cispadane, de les réunir à la garnison de Livourne, d'y ajouter trois mille hommes de ses troupes, et d'acheminer cette petite armée vers la Romagne et la Marche d'Ancône. Il voulait s'emparer encore de deux provinces de l'État romain, y mettre la main sur les propriétés du pape, y arrêter les impôts, se payer par ce moyen de la contribution qui n'avait pas été acquittée, prendre des otages choisis dans le parti ennemi de la France, et établir ainsi une barrière entre les États de l'Église et Mantoue. Par là il rendait impossible le projet de jonction entre Wurmser et l'armée papale ; il pouvait imposer au pape, et l'obliger enfin à se soumettre aux conditions de la république. Dans son humeur contre le Saint-Siége, il ne songeait même plus à lui pardonner, et voulait faire une division toute nouvelle de l'Italie. On aurait rendu la Lombardie à l'Autriche ; on aurait composé une république puissante, en ajoutant au Modénois, au Bolonais et au Ferrarais, la Romagne, la Marche d'Ancône, le duché de Parme, et l'on aurait donné Rome au duc de Parme, ce qui aurait fait grand plaisir à l'Espagne, et aurait compromis la plus catholique de toutes les puissances. Déjà il avait commencé à exécuter son projet ; il s'était porté à Bologne avec trois mille hommes de troupes, et de là il menaçait le Saint-Siége, qui avait déjà formé un noyau d'armée. Mais le pape, certain maintenant d'une nouvelle expédition autrichienne, espérant communiquer par le bas Pô avec Wurmser, bravait les menaces du général français, et témoignait même le désir de le voir s'avancer encore davantage dans ses provinces. Le saint-père, disait-on au Vatican, quittera Rome, s'il le faut, pour se réfugier à l'extrémité de ses États. Plus Bonaparte s'avancera et s'éloignera de l'Adige, plus il se mettra en danger, et plus les chances deviendront favorables à la cause sainte. Bonaparte, qui était tout aussi prévoyant que le Vatican, n'avait garde de marcher sur Rome ; il ne voulait que menacer, et il avait toujours l'œil sur l'Adige, s'attendant à chaque instant à une nouvelle attaque. Le

19 nivôse (8 janvier 1797), en effet, il apprit qu'un engagement avait eu lieu sur tous ses avant-postes; il repassa le Pô sur-le-champ avec deux mille hommes, et courut de sa personne à Vérone.

Son armée avait reçu depuis Arcole les renforts qu'elle aurait dû recevoir avant cette bataille. Ses malades étaient sortis des hôpitaux avec l'hiver; il avait environ quarante-cinq mille hommes présents sous les armes. Leur distribution était toujours la même. Dix mille hommes à peu près bloquaient Mantoue sous Serrurier; trente mille étaient en observation sur l'Adige. Augereau gardait Legnago, Masséna Vérone; Joubert, qui avait succédé à Vaubois, gardait Rivoli et la Corona. Rey, avec une division de réserve, était à Dezenzano, au bord du lac de Garda. Les quatre à cinq mille hommes restants étaient, soit dans les châteaux de Bergame et de Milan, soit dans la Cispadane. Les Autrichiens s'avançaient avec soixante et quelques mille hommes, et en avaient vingt dans Mantoue, dont douze mille au moins sous les armes. Ainsi, dans cette lutte comme dans les précédentes, la proportion de l'ennemi était du double. Les Autrichiens avaient cette fois un nouveau projet. Ils avaient essayé de toutes les routes pour attaquer la double ligne du Mincio et de l'Adige. Lors de Castiglione, ils étaient descendus le long des deux rives du lac de Garda, par les deux vallées de la Chiesa et de l'Adige. Plus tard, ils avaient débouché par la vallée de l'Adige et par celle de la Brenta, attaquant par Rivoli et Vérone. Maintenant ils avaient modifié leur plan conformément à leurs projets avec le pape. L'attaque principale devait se faire par le haut Adige, avec quarante-cinq mille hommes sous les ordres d'Alvinzy. Une attaque accessoire, et indépendante de la première, devait se faire avec vingt mille hommes à peu près, sous les ordres de Provera, par le bas Adige, dans le but de communiquer avec Mantoue, avec la Romagne, avec l'armée du pape.

L'attaque d'Alvinzy était la principale; elle était assez forte pour faire espérer un succès sur ce point, et elle devait être poussée sans aucune considération de ce qui arriverait à Provera. Nous avons décrit ailleurs les trois routes qui sortent des montagnes du Tyrol. Celle qui tournait derrière le lac de Garda avait été négligée depuis l'affaire de Castiglione; on suivait maintenant les deux autres. L'une, circulant entre l'Adige et le lac de Garda, passait à travers les montagnes qui séparent le lac du fleuve, et y rencontrait la position de Rivoli; l'autre longeait extérieurement le fleuve, et allait déboucher dans la plaine de Vérone, en dehors de la ligne française. Alvinzy choisit celle qui passait entre le fleuve et le lac, et qui pénétrait dans la ligne française. C'est donc sur Rivoli que devaient se diriger ses coups. Voici quelle est cette position à jamais célèbre. (*Voir la carte nº 23.*) La chaîne du Monte-Baldo sépare le lac de Garda et l'Adige. La grande route circule entre l'Adige et le pied des montagnes, dans l'étendue de quelques lieues. A Incanale, l'Adige vient baigner le pied même des montagnes, et ne laisse plus de place pour longer sa rive. La route alors abandonne les bords du fleuve, s'élève par une espèce d'escalier tournant dans les flancs de la montagne, et débouche sur un vaste plateau, qui est celui de Rivoli. Il domine l'Adige d'un côté, et de l'autre il est entouré par l'amphithéâtre du Monte-Baldo. L'armée qui est en position sur ce plateau menace le chemin tournant par lequel on y monte, et balaye au loin de son feu les deux rives de l'Adige. Ce plateau est difficile à emporter de front, puisqu'il faut gravir un escalier étroit pour y arriver. Aussi ne cherche-t-on pas à l'attaquer par cette seule voie. Avant de parvenir à Incanale, d'autres routes conduisent sur le Monte-Baldo, et, gravissant ses croupes escarpées, viennent aboutir au plateau de Rivoli. Elles ne sont praticables ni à la cavalerie ni à l'artillerie, mais elles donnent un facile accès aux troupes à pied, et peuvent servir à porter des forces considérables d'infanterie sur les flancs et les derrières du corps qui défend le plateau. Le plan d'Alvinzy était d'attaquer la position par toutes les issues à la fois.

Le 23 nivôse (12 janvier), il attaqua Joubert, qui tenait toutes les positions avancées, et le resserra sur Rivoli. Le même jour Provera poussait deux avant-gardes, l'une sur Vérone, l'autre sur Legnago, par Caldiero

et Bevilaqua. Masséna, qui était à Vérone, en sortit, culbuta l'avant-garde qui s'était présentée à lui, et fit neuf cents prisonniers. Bonaparte y arrivait de Bologne dans le moment même. Il fit replier toute la division dans Vérone, pour la tenir prête à marcher. Dans la nuit, il apprit que Joubert était attaqué et forcé à Rivoli, qu'Augereau avait vu devant Legnago des forces considérables. Il ne pouvait pas juger encore le point sur lequel l'ennemi dirigeait sa principale masse. Il tint toujours la division Masséna prête à marcher, et ordonna à la division Rey, qui était à Dezenzano, et qui n'avait vu déboucher aucun ennemi par derrière le lac de Garda, de se porter à Castel-Novo, point le plus central entre le haut et le bas Adige. Le lendemain 24 (13 janvier), les courriers se succèdent avec rapidité. Bonaparte apprit que Joubert, attaqué par des forces immenses, allait être enveloppé, et qu'il devait à l'opiniâtreté et au bonheur de sa résistance, de conserver encore le plateau de Rivoli. Augereau lui mandait du bas Adige qu'on se fusillait le long des deux rives, sans qu'il se passât aucun événement important. Bonaparte n'avait guère devant lui à Vérone que deux mille Autrichiens. Dès cet instant, il devina le projet de l'ennemi, et vit bien que l'attaque principale se dirigeait sur Rivoli. Il pensait qu'Augereau suffisait pour défendre le bas Adige ; il le renforça d'un corps de cavalerie, détaché de la division Masséna. Il ordonna à Serrurier, qui bloquait Mantoue, de porter sa réserve à Villa-Franca, pour qu'elle fût placée intermédiairement à tous les points. Il laissa à Vérone un régiment d'infanterie et un de cavalerie ; et il partit, dans la nuit du 24 au 25 (13 à 14 janvier), avec les dix-huitième, trente-deuxième, soixante-quinzième demi-brigades, de la division Masséna, et deux escadrons de cavalerie. Il manda à Rey de ne pas s'arrêter à Castel-Novo, et de monter tout de suite sur Rivoli ; il devança ses divisions, et arriva de sa personne à Rivoli à deux heures du matin. Le temps, qui était pluvieux les jours précédents, s'était éclairci. Le ciel était pur, le clair de lune éclatant, le froid vif. En arrivant, Bonaparte vit l'horizon embrasé des feux de l'ennemi. Il lui supposa quarante-cinq mille hommes ; Joubert en avait dix mille au plus : il était temps qu'un secours arrivât. L'ennemi s'était partagé en plusieurs corps. Le principal, composé d'une grosse colonne de grenadiers, de toute la cavalerie, de toute l'artillerie, des bagages, suivait sous Kasdanovich la grande route, entre le fleuve et le Monte-Baldo, et devait déboucher par l'escalier d'Incanale. Trois autres corps, sous les ordres d'Ocskay, de Koblos et de Liptai, composés d'infanterie seulement, avaient gravi les croupes des montagnes, et devaient arriver sur le champ de bataille en descendant les degrés de l'amphithéâtre que le Monte-Baldo forme autour du plateau de Rivoli. Un quatrième corps, sous les ordres de Lusignan, circulant sur le côté du plateau, devait venir se placer sur les derrières de l'armée française, pour la couper de la route de Vérone. Alvinzy avait enfin détaché un sixième corps, qui, par sa position, était tout à fait en dehors de l'opération. Il marchait de l'autre côté de l'Adige, et suivait la route qui, par Roveredo, Dolce et Vérone, longe le fleuve extérieurement. Ce corps, commandé par Wukassovich, pouvait tout au plus envoyer quelques boulets sur le champ de bataille, en tirant d'une rive à l'autre.

Bonaparte sentit sur-le-champ qu'il fallait garder le plateau à tout prix. Il avait en face l'infanterie autrichienne, descendant l'amphithéâtre, sans une seule pièce de canon ; il avait à sa droite les grenadiers, l'artillerie, la cavalerie, longeant la route du fleuve, et venant déboucher par l'escalier d'Incanale sur son flanc droit. A sa gauche, Lusignan tournait Rivoli. Les boulets de Wukassovich, lancés de l'autre rive de l'Adige, arrivaient sur sa tête. Placé sur le plateau, il empêchait la jonction des différentes armes, il foudroyait l'infanterie privée de ses canons, il refoulait la cavalerie et l'artillerie, engagées dans un chemin étroit et tournant. Peu lui importait alors que Lusignan fît effort pour le tourner, et que Wukassovich lui lançât quelques boulets.

Son plan arrêté avec sa promptitude accoutumée, il commença l'opération avant le jour. Joubert avait été obligé de se resserrer pour n'occuper qu'une étendue proportionnée à ses



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Joubert.

forces ; et il était à craindre que l'infanterie, descendant les degrés du Monte-Baldo, ne vînt faire sa jonction avec la tête de la colonne gravissant par Incanale. Bonaparte, bien avant le jour, donna l'éveil aux troupes de Joubert, qui, après quarante-huit heures de combat, prenaient un peu de repos. Il fit attaquer les postes avancés de l'infanterie autrichienne, les replia, et s'étendit plus largement sur le plateau.

L'action devint extrêmement vive. L'infanterie autrichienne, sans canons, plia devant la nôtre, qui était armée de sa formidable artillerie, et recula en demi-cercle vers l'amphithéâtre du Monte-Baldo. Mais un événement fâcheux arriva dans l'instant à notre gauche. Le corps de Liptai, qui tenait l'extrémité du demi-cercle ennemi, donne sur la gauche de Joubert, composée des quatre-vingt-neuvième et vingt-cinquième demi-brigades, les surprend, les rompt, et les oblige à se retirer en désordre. La quatorzième, venant immédiatement après ces deux demi-brigades, se forme en cróchet pour couvrir le reste de la ligne, et résiste avec un admirable courage : les Autrichiens se

réunissent contre elle, et sont près de l'accabler. Ils veulent surtout lui enlever ses canons, dont les chevaux ont été tués. Déjà ils arrivent sur les pièces, lorsqu'un officier s'écrie : « Grenadiers de la quatorzième, laisserez-vous enlever vos pièces? » Sur-le-champ cinquante hommes s'élancent à la suite du brave officier, repoussent les Autrichiens, s'attellent aux pièces et les ramènent.

Bonaparte, voyant le danger, laisse Berthier sur le point menacé, et part au galop pour Rivoli, afin d'aller chercher du secours. Les premières troupes de Masséna arrivaient à peine, après avoir marché toute la nuit. Bonaparte se saisit de la trente-deuxième, devenue fameuse par ses exploits durant la campagne, et la porte à la gauche, pour rallier les deux demi-brigades qui avaient plié. L'intrépide Masséna s'avance à sa tête, rallie derrière lui les troupes rompues, et renverse tout ce qui se présente à sa rencontre. Il repousse les Autrichiens, et vient se placer à côté de la quatorzième, qui n'avait cessé de faire des prodiges de valeur. Le combat se trouve ainsi rétabli sur ce point, et l'armée occupe le demi-cercle du plateau. Mais l'échec momentané de la gauche avait obligé Joubert à se replier avec la droite ; il cédait du terrain et déjà l'infanterie autrichienne se rapprochait une seconde fois du point que Bonaparte avait mis tant d'intérêt à lui faire abandonner ; elle allait joindre le débouché par lequel le chemin tournant d'Incanale aboutissait sur le plateau. Dans ce même instant, la colonne composée d'artillerie et de cavalerie, et précédée de plusieurs bataillons de grenadiers, gravissait le chemin tournant, et, avec des efforts incroyables de bravoure, en repoussait la trente-neuvième. Wukassovich, de l'autre rive de l'Adige, lançait une grêle de boulets pour protéger cette espèce d'escalade. Déjà les grenadiers avaient gravi le sommet du défilé, et la cavalerie débouchait à leur suite sur le plateau. Ce n'était pas tout : la colonne de Lusignan, dont on avait vu au loin les feux, et qu'on avait aperçue à la gauche tournant la position des Français, venait se mettre sur leurs derrières, intercepter la route de Vérone, et barrer le chemin à Rey, qui arrivait de Castel-Novo avec la division de réserve. Déjà les soldats de Lusignan, se voyant sur les derrières de l'armée française, battaient des mains et la croyaient prise. Ainsi sur ce plateau, serré de front par un demi-cercle d'infanterie, tourné à gauche par une forte colonne, escaladé à droite par le gros de l'armée autrichienne, et labouré par les boulets qui partaient de la rive opposée de l'Adige, sur ce plateau Bonaparte était isolé avec les seules divisions Joubert et Masséna, au milieu d'une nuée d'ennemis. Il était, avec seize mille hommes, enveloppé par quarante au moins.

Dans ce moment si redoutable, il n'est pas ébranlé ; il conserve toute la chaleur et toute la promptitude de l'inspiration. En voyant les Autrichiens de Lusignan, il dit : *Ceux-là sont à nous*, et il les laisse s'engager sans s'inquiéter de leur mouvement. Les soldats, devinant leur général, partagent sa confiance, et se disent aussi : *Ils sont à nous.*

Dans cet instant, Bonaparte ne s'occupe que de ce qui se passe devant lui. Sa gauche est couverte par l'héroïsme de la quatorzième et de la trente-deuxième ; sa droite est menacée à la fois par l'infanterie qui a repris l'offensive, et par la colonne qui escalade le plateau. Il ordonne sur-le-champ des mouvements décisifs. Une batterie d'artillerie légère, deux escadrons, sous deux braves officiers, Leclerc et Lasalle, sont dirigés sur le débouché envahi ; Joubert, qui, avec l'extrême droite, avait ce débouché à dos, fait volte-face avec un corps d'infanterie légère. Tous chargent à la fois. L'artillerie mitraille d'abord tout ce qui a débouché ; la cavalerie et l'infanterie légère chargent ensuite avec vigueur. Joubert a son cheval tué ; il se relève plus terrible, et s'élance sur l'ennemi un fusil à la main. Tout ce qui a débouché, grenadiers, cavalerie, artillerie, tout est précipité pêle-mêle dans l'escalier tournant d'Incanale. Un désordre horrible s'y répand ; quelques pièces, plongeant dans le défilé, y augmentent l'épouvante et la confusion. A chaque pas on tue, on fait des prisonniers. Après avoir délivré le plateau des assaillants qui l'avaient escaladé, Bonaparte reporte ses coups sur l'infanterie, qui était rangée en demi-cercle devant lui, et jette sur elle Jou-



Bonaparte prend ses dispositions pour la bataille de Rivoli. (Page 472.)

bert avec l'infanterie légère, Lasalle avec deux cents hussards. A cette nouvelle attaque, l'épouvante se répand dans cette infanterie, privée maintenant de tout espoir de jonction ; elle fuit en désordre. Alors toute notre ligne demi-circulaire s'ébranle de la droite à la gauche, jette les Autrichiens contre l'amphithéâtre du Monte-Baldo, et les poursuit à outrance dans les montagnes. Bonaparte se reporte ensuite sur ses derrières, et vient réaliser sa prédiction sur le corps de Lusignan. Ce corps, en voyant les désastres de l'armée autrichienne, s'aperçoit bientôt de son sort. Bonaparte, après l'avoir mitraillé, ordonne à la dix-huitième et à la soixante-quinzième demi-brigades de le charger. Ces braves demi-brigades s'ébranlent en entonnant le *Chant du départ*, et poussent Lusignan sur la route de Vérone, par laquelle arrivait Rey avec la division de réserve. Le corps autrichien résiste d'abord, puis se retire, et vient donner contre la tête de la division Rey. Épouvanté à cette vue, il invoque la clémence du vainqueur, et met bas les armes, au nombre de quatre mille soldats. On en avait pris déjà deux mille dans le défilé de l'Adige.

Il était cinq heures, et l'on peut dire que l'armée autrichienne était anéantie. Lusignan était pris ; l'infanterie, qui était venue par les montagnes, fuyait à travers des rochers affreux ; la colonne principale était engouffrée sur le bord du fleuve, le corps accessoire de Wukassovich assistait inutilement à ce désastre, séparé par l'Adige du champ de bataille.

Cette admirable victoire n'étourdit point la pensée de Bonaparte ; il songe au bas Adige qu'il a laissé menacé ; il juge que Joubert avec sa brave division, et Rey avec la division de réserve, suffiront pour porter les derniers coups à l'ennemi, et pour lui enlever des milliers de prisonniers. Il rallie la division Masséna, qui s'était battue le jour précédent

à Vérone, qui avait ensuite marché toute la nuit, s'était battue tout le jour du 25 (14), et il part avec elle pour marcher encore toute la nuit qui va suivre, et voler à de nouveaux combats. Ces braves soldats, le visage joyeux, et comptant sur de nouvelles victoires, semblent ne pas sentir les fatigues. Ils volent plutôt qu'ils ne marchent pour aller couvrir Mantoue, dont quatorze lieues les séparent.

Bonaparte apprend en route ce qui s'est passé sur le bas Adige. Provera, se dérobant à Augereau, a jeté un pont à Anghuiari, un peu au-dessus de Legnago; il a laissé Hohenzollern au delà de l'Adige, et a marché sur Mantoue avec neuf ou dix mille hommes. Augereau, averti trop tard, s'est jeté cependant à sa suite, l'a pris en queue, et lui a fait deux mille prisonniers. Mais avec sept à huit mille soldats, Provera marche sur Mantoue pour se joindre à la garnison. Bonaparte apprend ces détails à Castel-Novo. Il craint que la garnison avertie ne sorte pour donner la main au corps qui arrive, et ne prenne le corps de blocus entre deux feux. Il a marché toute la nuit du 25 au 26 (14-15) avec la division Masséna; il la fait marcher encore tout le jour du 26 (15), pour qu'elle arrive le soir devant Mantoue. Il y dirige en outre les réserves qu'il avait laissées intermédiairement à Villa-Franca, et y vole de sa personne pour y faire ses dispositions.

Ce jour même du 26 (15), Provera était arrivé devant Mantoue. Il se présente au faubourg de Saint-Georges, dans lequel était placé Miollis avec tout au plus quinze cents hommes. Provera le somme de se rendre. Le brave Miollis lui répond à coups de canon. Provera, repoussé, se porte du côté de la citadelle, espérant une sortie de Wurmser; mais il trouve Serrurier devant lui. Il s'arrête au palais de *la Favorite*, entre Saint-Georges et la citadelle, et lance une barque à travers le lac, pour faire dire à Wurmser de déboucher de la place le lendemain matin. Bonaparte arrive dans la soirée, dispose Augereau sur les derrières de Provera, Victor et Masséna sur ses flancs, de manière à le séparer de la citadelle par laquelle Wurmser doit essayer de déboucher. (*Voir la carte n°* 18.)

Il oppose Serrurier à Wurmser. Le lendemain 27 nivôse (16 janvier), à la pointe du jour, la bataille s'engage. Wurmser débouche de la place, et attaque Serrurier avec furie; celui-ci lui résiste avec une bravoure égale, et le contient le long des lignes de circonvallation. Victor, à la tête de la cinquante-septième, qui dans ce jour reçut le nom de *la Terrible*, s'élance sur Provera, et renverse tout ce qui se présente devant lui. Après un combat opiniâtre, Wurmser est rejeté dans Mantoue. Provera, traqué comme un cerf, enveloppé par Victor, Masséna, Augereau, et inquiété par une sortie de Miollis, met bas les armes avec six mille hommes. Les jeunes volontaires de Vienne en font partie. Après une défense honorable, ils rendent leurs armes et le drapeau brodé par les mains de l'Impératrice.

Tel fut le dernier acte de cette immortelle opération, jugée par les militaires une des plus belles et des plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. On apprit que Joubert, poursuivant Alvinzy, lui avait enlevé encore sept mille prisonniers. On en avait pris six le jour même de la bataille de Rivoli, ce qui faisait treize; Augereau en avait fait deux mille; Provera en livrait six mille; on en avait recueilli mille dans Vérone, et encore quelques centaines ailleurs, ce qui portait le nombre, en trois jours, à vingt-deux ou vingt-trois mille.

La division Masséna avait marché et combattu sans relâche depuis quatre journées, marchant la nuit, combattant le jour. Aussi Bonaparte écrivait-il avec orgueil que ses soldats avaient surpassé la rapidité tant vantée des légions de César. On comprend pourquoi il attacha plus tard au nom de Masséna celui de Rivoli. L'action du 25 (14 janvier) s'appela bataille de Rivoli, celle du 27 (16), devant Mantoue, s'appela bataille de la Favorite.

Ainsi, en trois jours encore, Bonaparte avait pris ou tué une moitié de l'armée ennemie, et l'avait comme frappée d'un coup de foudre. L'Autriche avait fait son dernier effort, et maintenant l'Italie était à nous. Wurmser, rejeté dans Mantoue, était sans espoir; il avait mangé tous ses chevaux, et les mala-



Victor.

dies se joignaient à la famine pour détruire sa garnison. Une plus longue résistance eût été inutile et contraire à l'humanité. Le vieux maréchal avait fait preuve d'un noble courage et d'une rare opiniâtreté, il pouvait songer à se rendre. Il envoya un de ses officiers à Serrurier pour parlementer ; c'était Kleneau. Serrurier en référa au général en chef, qui se rendit à la conférence. Bonaparte, enveloppé dans son manteau, et ne se faisant pas connaître, écouta les pourpalers entre Kleneau et Serrurier.

L'officier autrichien dissertait longuement sur les ressources qui restaient à son général, et assurait qu'il avait encore pour trois mois de vivres. Bonaparte, toujours enveloppé, s'approche de la table auprès de laquelle avait lieu cette conférence, saisit le papier sur lequel étaient écrites les propositions de Wurmser, et se met à tracer quelques lignes sur les marges, sans mot dire, et au grand étonnement de Kleneau, qui ne comprenait pas l'action de l'inconnu. Puis, se levant et se découvrant, Bonaparte s'approche de Kleneau : « Tenez, lui dit-il, voilà les « conditions que j'accorde à votre maréchal.

« S'il avait seulement pour quinze jours de « vivres, et qu'il parlât de se rendre, il ne « mériterait aucune capitulation honorable. « Puisqu'il vous envoie, c'est qu'il est réduit « à l'extrémité. Je respecte son âge, sa bra- « voure et ses malheurs. Portez-lui les con- « ditions que je lui accorde ; qu'il sorte de « la place demain, dans un mois ou dans six, « il n'aura des conditions ni meilleures ni « pires. Il peut rester tant qu'il conviendra à « son honneur. »

A ce langage, à ce ton, Kleneau reconnut l'illustre capitaine, et courut porter à Wurmser les conditions qu'il lui avait faites. Le vieux maréchal fut plein de reconnaissance, en voyant la générosité dont usait envers lui son jeune adversaire. Il lui accordait la permission de sortir librement de la place avec tout son état-major ; il lui accordait même deux cents cavaliers, cinq cents hommes à son choix et six pièces de canon, pour que sa sortie fût moins humiliante. La garnison dut être conduite à Trieste, pour y être échangée contre des prisonniers français.

Wurmser se hâta d'accepter ces conditions; et pour témoigner sa gratitude au général français, il l'instruisit d'un projet d'empoisonnement tramé contre lui dans les États du pape. Il dut sortir de Mantoue le 14 pluviôse (2 février). Sa consolation, en quittant Mantoue, était de remettre son épée au vainqueur lui-même; mais il ne trouva que le brave Serrurier, devant lequel il fut obligé de défiler avec tout son état-major; Bonaparte était déjà parti pour la Romagne, pour aller châtier le pape et punir le Vatican. Sa vanité, aussi profonde que son génie, avait calculé autrement que les vanités vulgaires; il aimait mieux être absent que présent sur le lieu du triomphe.

Mantoue rendue, l'Italie était définitivement conquise, et cette campagne terminée.

Quand on en considère l'ensemble, l'imagination est saisie par la multitude des batailles, la fécondité des conceptions et l'immensité des résultats. Entré en Italie avec trente et quelques mille hommes, Bonaparte sépare d'abord les Piémontais des Autrichiens à Montenotte et Millesimo, achève de détruire les premiers à Mondovi, puis court après les seconds, passe devant eux le Pô à Plaisance, l'Adda à Lodi, s'empare de la Lombardie, s'y arrête un instant, se remet bientôt en marche, trouve les Autrichiens renforcés sur le Mincio, et achève de les détruire à la bataille de Borghetto.

Là, il saisit d'un coup d'œil le plan de ses opérations futures : c'est sur l'Adige qu'il doit s'établir, pour faire front aux Autrichiens; quant aux princes, qui sont sur ses derrières, il se contentera de les contenir par des négociations et des menaces. On lui envoie une seconde armée sous Wurmser; il ne peut la battre qu'en se concentrant rapidement et en frappant alternativement chacune de ses masses isolées; en homme résolu, il sacrifie le blocus de Mantoue, écrase Wurmser à Lonato, à Castiglione, et le rejette dans le Tyrol; Wurmser est renforcé de nouveau, comme l'avait été Beaulieu; Bonaparte le prévient dans le Tyrol, remonte l'Adige, culbute tout devant lui à Roveredo, se jette à travers la vallée de la Brenta, coupe Wurmser qui croyait le couper lui-même, le terrasse à Bassano et l'enferme dans Mantoue. C'est la seconde armée autrichienne détruite après avoir été renforcée.

Bonaparte, toujours négociant, menaçant des bords de l'Adige, attend la troisième armée. Elle est formidable; elle arrive avant qu'il ait reçu des renforts, il est forcé de céder devant elle; il est réduit au désespoir, il va succomber, lorsqu'il trouve, au moyen d'un marais impraticable, deux lignes débouchant dans les flancs de l'ennemi, et s'y jette avec une incroyable audace. Il est vainqueur encore à Arcole. Mais l'ennemi est arrêté et n'est pas détruit; il revient une dernière fois, et plus puissant que les premières. D'une part, il descend des montagnes; de l'autre, il longe le bas Adige. Bonaparte découvre le seul point où les colonnes autrichiennes, circulant dans un pays montagneux, peuvent se réunir, s'élance sur le célèbre plateau de Rivoli, et, de ce plateau, foudroie la principale armée d'Alvinzy; puis, reprenant son vol vers le bas Adige, enveloppe tout entière la colonne qui l'avait franchi. Sa dernière opération est la plus belle, car ici le bonheur est uni au génie.

Ainsi, en dix mois, outre l'armée piémontaise, trois armées formidables, trois fois renforcées, avaient été détruites par une armée qui, forte de trente et quelques mille hommes à l'entrée de la campagne, n'en avait guère reçu que vingt pour réparer ses pertes. Ainsi, cinquante-cinq mille Français avaient battu plus de deux cent mille Autrichiens, en avaient pris plus de quatre-vingt mille, tué ou blessé plus de vingt mille; ils avaient livré douze batailles rangées, plus de soixante combats, passé plusieurs fleuves en bravant les flots et les feux ennemis.

Quand la guerre est une routine purement mécanique, consistant à pousser et à tuer l'ennemi qu'on a devant soi, elle est peu digne de l'histoire; mais quand une de ces rencontres se présente où l'on voit une masse d'hommes mue par une seule et vaste pensée, qui se développe au milieu des éclats de la foudre avec autant de netteté que celle d'un Newton ou d'un Descartes dans le silence du cabinet, alors le spectacle est digne du philosophe autant que de l'homme d'État et du militaire; et si cette identification de la multitude avec un seul individu, qui produit la force à son plus haut degré, sert à protéger, à défendre une noble cause, celle de la liberté, alors la scène devient aussi morale qu'elle est grande.

Bonaparte courait maintenant à de nouveaux projets; il se dirigeait vers Rome pour terminer les tracasseries de cette cour de prêtres, et pour revenir, non plus sur l'Adige, mais sur Vienne. Il avait, par ses succès, ramené la guerre sur son véritable théâtre, celui de l'Italie, d'où l'on pouvait fondre sur les États héréditaires de l'Empereur. Le gouvernement, éclairé par ses exploits, lui envoyait des renforts avec lesquels il pouvait aller à Vienne dicter une paix glorieuse au nom de la république française. La fin de la campagne avait relevé toutes les espérances que son commencement avait fait naître.

Les triomphes de Rivoli mirent le comble à la joie des patriotes. On parlait de tous côtés de ces vingt-deux mille prisonniers, et l'on citait le témoignage des autorités de Milan, qui les avaient passés en revue et qui en avaient certifié le nombre, pour répondre à tous les doutes de la malveillance. La reddition de Mantoue vint mettre le comble à la satisfaction. Dès cet instant, on crut la conquête de l'Italie définitive. Le courrier qui portait ces nouvelles arriva le soir à Paris. On assembla sur-le-champ la garnison, et on les publia à la lueur des torches, au son des fanfares, au milieu des cris de joie de tous les Français attachés à leur pays. Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous! A quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la révolution paraissaient calmés; les murmures des partis retentissaient comme les derniers bruits de la tempête. On regardait ces restes d'agitation comme la vie d'un État libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable; le sol entier, restitué à des mains industrielles, allait être fécondé. Un gouvernement composé de bourgeois, nos égaux, régissait la république avec modération; les meilleurs étaient appelés à leur succéder. Toutes les voies étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes. La Hollande, l'Espagne allaient unir leurs vaisseaux aux siens, et attaquer de concert le despotisme maritime. Elle était resplendissante d'une gloire immortelle. D'admirables armées faisaient flotter ses trois couleurs à la face des rois qui avaient voulu l'anéantir. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage, conduisaient ses soldats à la victoire. Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Joubert, Masséna, Bonaparte et une foule d'autres encore s'avançaient ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun œil encore, si perçant qu'il pût être, ne voyait dans cette génération de héros les malheureux ou les coupables; aucun œil ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu, celui qui mourrait sous le poignard musulman ou sous le feu ennemi, celui qui opprimerait la liberté, celui qui trahirait sa patrie : tous paraissaient purs, heureux, pleins d'avenir! Ce ne fut là qu'un moment; mais il n'y a que des moments

dans la vie des peuples comme dans celle des individus.

Nous allions retrouver l'opulence et le repos; quant à la liberté et à la gloire, nous les avions!... « Il faut, a dit un ancien, que la patrie soit non-seulement heureuse, mais suffisamment glorieuse. » Ce vœu était accompli. Français, qui avons vu depuis notre liberté étouffée, notre patrie envahie, nos héros fusillés ou infidèles à leur gloire, n'oublions jamais ces jours immortels de liberté, de grandeur et d'espérance!

FIN DU LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.



Deux divisions passèrent les Alpes, malgré la tempête. (Page 498.)

Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

LÉOBEN.

Situation du gouvernement dans l'hiver de l'an v (1797). — Caractères et divisions des cinq directeurs, Barras, Carnot, Rewbell, Letourneur et Larévellière-Lépaux. — État de l'opinion publique. — Club de Clichy. — Intrigues de la faction royaliste. Complot découvert de Brottier, Laville-Heurnois et Duverne de Presle.— Élections de l'an v. Coup d'œil sur la situation des puissances étrangères à l'ouverture de la campagne de 1797. État de nos armées à l'ouverture de la campagne de 1797. — Marche de Bonaparte contre les États romains. — Traité de Tolentino avec le pape. — Nouvelle campagne contre les Autrichiens. — Passage du Tagliamento. Combat de Tarwis. — Révolution dans les villes de Bergame, Brescia et autres villes des États de Venise. — Passage des Alpes Juliennes par Bonaparte. — Marche sur Vienne. — Préliminaires de paix avec l'Autriche signés à Léoben. — Passage du Rhin à Neuwied et à Dirsheim.

Les dernières victoires de Rivoli et de la Favorite, la prise de Mantoue, avaient rendu à la France toute sa supériorité. Le Directoire, toujours aussi vivement injurié, inspirait la plus grande crainte aux puissances. *La moitié de l'Europe,* écrivait Mallet-Dupan [1], *est aux genoux de ce divan, et marchande l'honneur de devenir son tributaire.* Ces quinze

1. Correspondance secrète avec le gouvernement de Venise.

mois d'un règne ferme et brillant avaient consolidé les cinq directeurs au pouvoir, mais y avaient développé aussi leurs passions et leurs caractères. Les hommes ne peuvent pas vivre longtemps ensemble sans éprouver bientôt du penchant ou de la répugnance les uns pour les autres, et sans se grouper conformément à leurs inclinations. Carnot, Barras, Rewbell, Larévellière-Lépaux, Letourneur, formaient déjà des groupes différents. Carnot était systématique, opiniâtre et orgueilleux. Il manquait entièrement de cette qualité qui donne à l'esprit l'étendue et la justesse, au caractère la facilité. Il était pénétrant, approfondissait bien le sujet qu'il examinait; mais une fois engagé dans une erreur, il n'en revenait pas. Il était probe, courageux, très-appliqué au travail, mais ne pardonnait jamais ou un tort ou une blessure faite à son amour-propre ; il était spirituel et original, ce qui est assez ordinaire chez les hommes concentrés en eux-mêmes. Autrefois il s'était brouillé avec les membres du comité de salut public, car il était impossible que son orgueil sympathisât avec celui de Robespierre et de Saint-Just et que son grand courage fléchît devant leur despotisme. Aujourd'hui la même chose ne pouvait manquer de lui arriver au Directoire. Indépendamment des occasions qu'il avait de se heurter avec ses collègues, en s'occupant en commun d'une tâche aussi difficile que celle du gouvernement, et qui provoque si naturellement la diversité des avis, il nourrissait d'anciens ressentiments, particulièrement contre Barras. Tous ses penchants d'homme sévère, probe et laborieux, l'éloignaient de ce collègue prodigue, débauché et paresseux ; mais il détestait surtout en lui le chef de ces thermidoriens, amis et vengeurs de Danton, et persécuteurs de la vieille Montagne. Carnot, qui était l'un des principaux auteurs de la mort de Danton, et qui avait failli plus tard devenir victime des persécutions dirigées contre les montagnards, ne pouvait pardonner aux thermidoriens : aussi nourrissait-il contre Barras une haine profonde.

Barras avait servi autrefois dans les Indes ; il y avait montré le courage d'un soldat. Il était propre, dans les troubles, à monter à cheval, et, comme on l'a vu, il avait gagné de cette manière sa place au Directoire. Aussi, dans toutes les occasions difficiles, parlait-il de monter encore à cheval et de sabrer les ennemis de la république. Il était grand et beau de sa personne, mais son regard avait quelque chose de sombre et de sinistre, qui était peu d'accord avec son caractère plus emporté que méchant. Quoique nourri dans un rang élevé, il n'avait rien de distingué dans les manières. Elles étaient brusques, hardies et communes. Il avait une justesse et une pénétration d'esprit qui, avec l'étude et le travail, auraient pu devenir des facultés très-distinguées ; mais paresseux et ignorant, il savait tout au plus ce qu'on apprend dans une vie assez orageuse, et il laissait percer, dans les choses qu'il était appelé à juger tous les jours, assez de sens pour faire regretter une éducation plus soignée. Du reste, dissolu et cynique, violent et faux comme les méridionaux qui savent cacher la duplicité sous la brusquerie ; républicain par sentiment et par position, mais homme sans foi, recevant chez lui les plus violents révolutionnaires des faubourgs et tous les émigrés rentrés en France ; plaisant aux uns par sa violence triviale, convenant aux autres par son esprit d'intrigue, il était en réalité chaud patriote, et en secret il donnait des espérances à tous les partis. A lui seul il représentait le parti Danton tout entier, au génie près du chef, qui n'avait pas passé dans ses successeurs.

Rewbell, ancien avocat à Colmar, avait contracté au barreau et dans nos différentes assemblées une grande expérience dans le maniement des affaires. A la pénétration, au discernement les plus rares, il joignait une instruction étendue, une mémoire fort vaste, une rare opiniâtreté au travail. Ces qualités en faisaient un homme précieux à la tête de l'État. Il discutait parfaitement les affaires, quoique un peu argutieux, par un reste des habitudes du barreau. Il joignait à une assez belle figure l'habitude du monde ; mais il était rude et blessant par la vivacité et l'âpreté de son langage. Malgré les calomnies des contre-révolutionnaires et des fripons, il était d'une extrême probité. Malheureusement il n'était pas sans un peu d'avarice ; il aimait

à employer sa fortune personnelle d'une manière avantageuse, ce qui lui faisait rechercher les gens d'affaires, et ce qui fournissait de fâcheux prétextes à la calomnie. Il soignait beaucoup la partie des relations extérieures, et il portait aux intérêts de la France un tel attachement qu'il eût été volontiers injuste à l'égard des nations étrangères. Républicain chaud, sincère et ferme, il appartenait originairement à la partie modérée de la Convention, et il éprouvait un égal éloignement pour Carnot et Barras, l'un comme montagnard, l'autre comme dantonien. Ainsi Carnot, Barras, Rewbell, issus tous trois de partis contraires, se détestaient réciproquement; ainsi les haines contractées pendant une longue et cruelle lutte ne s'étaient pas effacées sous le régime constitutionnel; ainsi les cœurs ne s'étaient pas mêlés, comme des fleuves qui se réunissent sans confondre leurs eaux. Cependant, tout en se détestant, ces trois hommes contenaient leurs ressentiments, et travaillaient avec accord à l'œuvre commune.

Restaient Larévellière-Lépaux et Letourneur, qui n'avaient de haine pour personne. Letourneur, bon homme, vaniteux, mais d'une vanité facile et peu importune, qui se contentait des marques extérieures du pouvoir et des hommages des sentinelles, Letourneur avait pour Carnot une respectueuse soumission. Il était prompt à donner son avis, mais aussi prompt à le retirer, dès qu'on lui prouvait qu'il avait tort, ou dès que Carnot parlait. Sa voix, dans toutes les occasions, appartenait à Carnot.

Larévellière, le plus honnête et le meilleur des hommes, joignait à une grande variété de connaissances un esprit juste et observateur. Il était appliqué, et capable de donner de sages avis sur tous les sujets; il en donna d'excellents dans des occasions importantes. Mais il était souvent entraîné par les illusions, ou arrêté par les scrupules d'un cœur pur. Il aurait voulu quelquefois ce qui était impossible, et il n'osait pas vouloir ce qui était nécessaire ; car il faut un grand esprit pour calculer ce qu'on doit aux circonstances sans blesser les principes. Parlant bien, et d'une fermeté rare, il était d'une grande utilité quand il s'agissait d'appuyer les bons avis, et il servait beaucoup le Directoire par sa considération personnelle.

Son rôle, au milieu de collègues qui se détestaient, était extrêmement utile. Entre les quatre directeurs, sa préférence se prononçait en faveur du plus honnête et du plus capable, c'est-à-dire de Rewbell. Cependant il avait évité un rapprochement intime, qui eût été de son goût, mais qui l'eût éloigné de ses autres collègues. Il n'était pas sans quelque penchant pour Barras, et se serait rapproché de lui s'il l'eût trouvé moins corrompu et moins faux. Il avait sur ce collègue un certain ascendant par sa considération, sa pénétration et sa fermeté. Les roués se moquent volontiers de la vertu, mais ils la redoutent quand elle joint à la pénétration qui les devine le courage qui sait ne pas les craindre. Larévellière se servait de son influence sur Rewbell et Barras pour les maintenir en bonne harmonie entre eux et avec Carnot. Grâce à ce conciliateur et grâce aussi à leur zèle commun pour les intérêts de la république, ces directeurs vivaient convenablement ensemble, et poursuivaient leur tâche, se partageant, dans les questions qu'ils avaient à décider, beaucoup plus d'après leur opinion que d'après leurs haines.

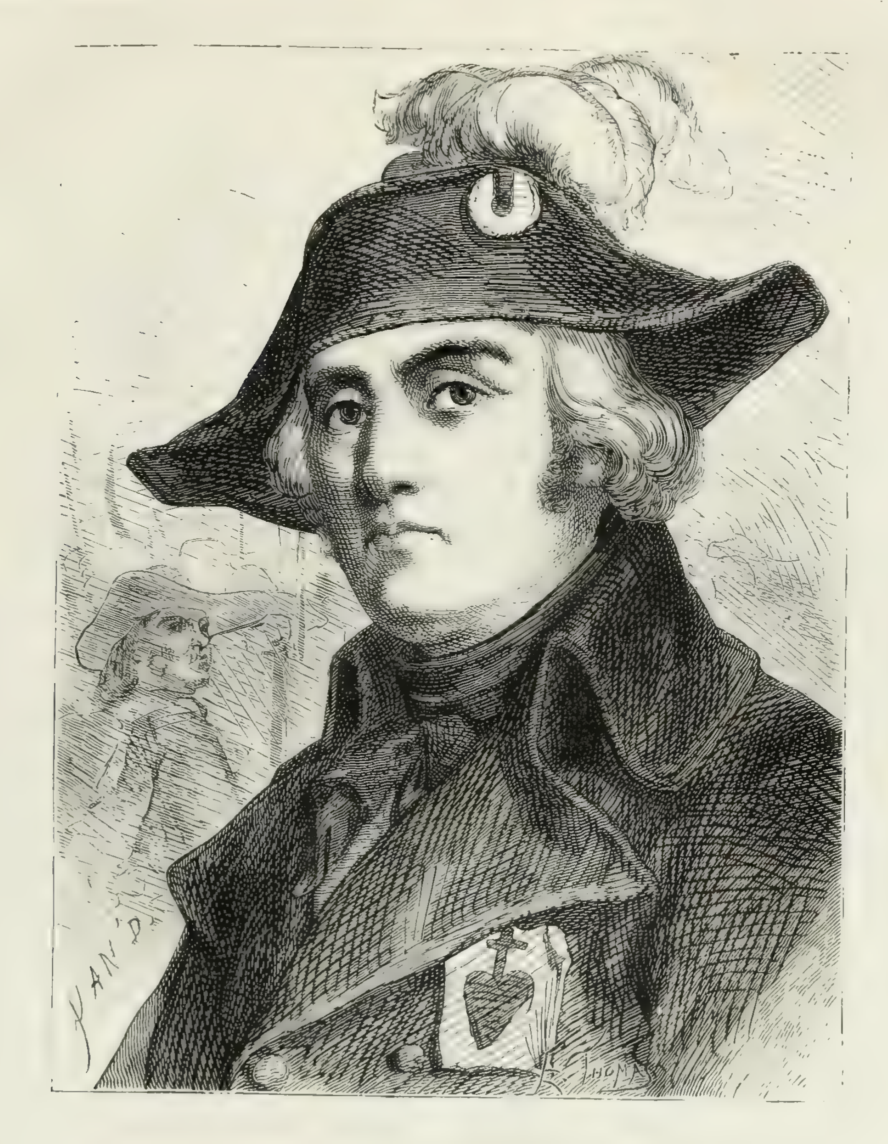
Excepté Barras, les directeurs vivaient dans leurs familles, occupant chacun un appartement au Luxembourg. Ils déployaient peu de luxe. Cependant Larévellière, qui aimait assez le monde, les arts et les sciences, et qui se croyait obligé de dépenser ses appointements d'une manière utile à l'État, recevait chez lui des savants et des gens de lettres, mais il les traitait avec simplicité et cordialité. Il s'était exposé malheureusement à quelque ridicule, sans y avoir du reste contribué en aucune manière. Il professait en tout point la philosophie du XVIIIe siècle, telle qu'elle était exprimée dans la profession de foi du Vicaire Savoyard. Il souhaitait la chute de la religion catholique, et se flattait qu'elle finirait bientôt, si les gouvernements avaient la prudence de n'employer contre elle que l'indifférence et l'oubli. Il ne voulait pas des pratiques superstitieuses et des images matérielles de la Divinité ; mais il croyait qu'il fallait aux hommes des réunions pour s'en-

tretenir en commun de la morale et de la grandeur de la création. Ces sujets, en effet, ont besoin d'être traités dans des assemblées, parce que les hommes y sont plus prompts à s'émouvoir, et plus accessibles aux sentiments élevés et généreux. Il avait développé ces idées dans un écrit, et avait dit qu'il faudrait un jour faire succéder aux cérémonies du culte catholique des réunions assez semblables à celles des protestants, mais plus simples encore, et plus dégagées de représentation. Cette idée, accueillie par quelques esprits bienveillants, fut aussitôt mise à exécution. Un frère du célèbre physicien Haüy forma une société qu'il intitula les *Théophilanthropes*, et dont les réunions avaient pour but les exhortations morales, les lectures philosophiques et les chants pieux. Il s'en forma plus d'une de ce genre. Elles s'établirent dans les salles louées aux frais des associés, et sous la surveillance de la police. Quoique Larévellière crût cette institution bonne, et capable d'arracher aux églises catholiques beaucoup de ces âmes tendres qui ont besoin d'épancher en commun leurs sentiments religieux, il se garda de jamais y figurer, ni lui ni sa famille, pour ne pas avoir l'air de jouer un rôle de chef de secte, et ne pas rappeler le pontificat de Robespierre. Malgré la réserve de Larévellière, la malveillance s'arma de ce prétexte pour verser quelque ridicule sur un magistrat universellement honoré, et qui ne laissait aucune prise à la calomnie. Du reste, si la théophilanthropie était le sujet de quelques plaisanteries fort peu spirituelles chez Barras, ou dans les journaux royalistes, elle attirait assez peu l'attention, et ne diminuait en rien le respect dont Larévellière-Lépaux était entouré.

Celui des directeurs qui nuisait véritablement à la considération du gouvernement, c'était Barras. Sa vie n'était pas simple et modeste comme celle de ses collègues; il étalait un luxe et une prodigalité que sa participation aux profits des gens d'affaires pouvait seule expliquer. Les finances étaient dirigées avec une probité sévère par la majorité directoriale, et par l'excellent ministre Ramel; mais on ne pouvait pas empêcher Barras de recevoir, des fournisseurs ou des banquiers qu'il appuyait de son influence, des parts de bénéfices assez considérables. Il avait mille moyens encore de fournir à ses dépenses : la France devenait l'arbitre de tant d'États, grands et petits, que beaucoup de princes devaient rechercher sa faveur, et payer de sommes considérables la promesse d'une voix au Directoire. On verra plus tard ce qui fut tenté en ce genre. La représentation que déployait Barras aurait pu n'être pas inutile, car des chefs d'État doivent fréquenter beaucoup les hommes pour les étudier, les connaître et les choisir; mais il s'entourait, outre les gens d'affaires, d'intrigants de toute espèce, de femmes dissolues et de fripons. Un cynisme honteux régnait dans ses salons. Ces liaisons clandestines qu'on prend à tâche, dans une société bien ordonnée, de couvrir d'un voile, étaient publiquement avouées. On allait à Gros-Bois se livrer à des orgies qui fournissaient aux ennemis de la république de puissants arguments contre le gouvernement. Barras, du reste, ne cachait en rien sa conduite, et, suivant la coutume des débauchés, aimait à publier ses désordres. Il racontait lui-même devant ses collègues, qui lui en faisaient quelquefois de graves reproches, ses hauts faits de Gros-Bois et du Luxembourg; il racontait comment il avait forcé un célèbre fournisseur du temps de se charger d'une maîtresse qui commençait à lui être à charge, et aux dépenses de laquelle il ne pouvait plus suffire; comment il s'était vengé sur un journaliste, l'abbé Poncelin, des invectives dirigées contre sa personne; comment, après l'avoir attiré au Luxembourg, il l'avait fait fustiger par ses domestiques. Cette conduite de prince mal élevé, dans une république, nuisait singulièrement au Directoire et l'aurait déconsidéré entièrement, si la renommée des vertus de Carnot et de Larévellière n'eût contre-balancé le mauvais effet des désordres de Barras.

Le Directoire, institué le lendemain du 13 vendémiaire [1], formé en haine de la contre-révolution, composé de régicides et attaqué avec fureur par les royalistes, devait être chaudement républicain. Mais chacun de

1. An IV, 4 octobre 1795.



M. de Frotté.

ses membres participait plus ou moins aux opinions qui divisaient la France. Larévellière et Rewbell avaient ce républicanisme modéré, mais rigide, aussi opposé aux emportements de 93 qu'aux fureurs royalistes de 95. Les gagner à la contre-révolution était impossible. L'instinct si sûr des partis leur apprenait qu'il n'y avait rien à obtenir d'eux, ni par des séductions ni par des flatteries de journaux. Aussi n'avaient-ils pour ces deux directeurs que le blâme le plus amer. Quant à Barras et à Carnot, il en était autrement. Barras, quoiqu'il vît tout le monde, était en réalité un révolutionnaire ardent. Les faubourgs l'avaient en grande estime, et se souvenaient toujours qu'il avait été le général de vendémiaire, et les conspirateurs du camp de Grenelle avaient cru pouvoir compter sur lui. Aussi les patriotes le comblaient d'éloges, et les royalistes l'accablaient d'invectives. Quelques agents secrets du royalisme, rapprochés de lui par un commun esprit d'intrigue, pouvaient bien, comptant sur sa dépravation, concevoir quelques espérances, mais c'était une opinion à eux particulière. La masse du parti l'abhorrait et le poursuivait avec fureur;

Carnot, ex-montagnard, ancien membre du comité de salut public, et exposé après le 9 thermidor à devenir victime de la réaction royaliste, devait être certainement un républicain prononcé, et l'était effectivement. Au premier moment de son entrée au Directoire, il avait fortement appuyé tous les choix faits dans le parti montagnard ; mais peu à peu, à mesure que les terreurs de vendémiaire s'étaient calmées, ses dispositions avaient changé. Carnot, même au comité de salut public, n'avait jamais aimé la tourbe des révolutionnaires turbulents, et avait fortement contribué à détruire les hébertistes. En voyant Barras, qui tenait à rester *roi de la canaille*, s'entourer des restes du parti jacobin, il était devenu hostile pour ce parti ; il avait déployé beaucoup d'énergie dans l'affaire du camp de Grenelle, et d'autant plus que Barras était un peu compromis dans cette échauffourée. Ce n'est pas tout : Carnot était agité par des souvenirs. Le reproche qu'on lui avait fait d'avoir signé les actes les plus sanguinaires du comité de salut public le tourmentait. Ce n'était pas assez à ses yeux des explications fort naturelles qu'il avait données ; il aurait voulu par tous les moyens prouver qu'il n'était pas un monstre, et il était capable de beaucoup de sacrifices pour donner cette preuve. Les partis savent tout, devinent tout ; ils ne sont difficiles à l'égard des hommes que lorsqu'ils sont victorieux ; mais quand ils sont vaincus, ils se recrutent de toutes les manières, et mettent particulièrement un grand soin à flatter les chefs des armées. Les royalistes avaient bientôt connu les dispositions de Carnot à l'égard de Barras et du parti patriote. Ils devinaient son besoin de se réhabiliter ; ils sentaient son importance militaire, et ils avaient soin de le traiter autrement que ses collègues, et de parler de lui de la manière qu'ils savaient la plus capable de le toucher. Aussi, tandis que la cohue de leurs journaux ne tarissait pas d'injures grossières pour Barras, Larévellière et Rewbell, elle n'avait que des éloges pour l'ex-montagnard et régicide Carnot. D'ailleurs, en gagnant Carnot, ils avaient aussi Letourneur, et c'étaient deux voix acquises par une ruse vulgaire, mais puissante, comme toutes celles qui s'adressent à l'amour-propre. Carnot avait la faiblesse de céder à ce genre de séduction ; et, sans cesser d'être fidèle à ses convictions intérieures, il formait avec son ami Letourneur, dans le sein du Directoire, une espèce d'opposition analogue à celle que le nouveau tiers formait dans les deux Conseils. Dans toutes les questions soumises à la décision du Directoire, il se prononçait pour l'avis adopté par l'opposition des Conseils. Ainsi, dans toutes les questions relatives à la paix et à la guerre, il votait pour la paix, à l'exemple de l'opposition, qui affectait de la demander sans cesse. Il avait fortement insisté pour qu'on fît à l'Empereur les plus grands sacrifices, pour qu'on signât la paix avec Naples et avec Rome, sans s'arrêter à des conditions trop rigoureuses.

De pareils dissentiments ont à peine éclaté, qu'ils font des progrès rapides. Le parti qui veut en profiter loue à outrance ceux qu'il veut gagner, et déverse le blâme sur les autres. Cette tactique avait eu son succès accoutumé. Barras, Rewbell, déjà ennemis de Carnot, lui en voulaient encore davantage depuis les éloges dont il était l'objet, et lui imputaient le déchaînement auquel eux-mêmes étaient en butte. Larévellière employait de vains efforts pour calmer de tels ressentiments ; la discorde n'en faisait pas moins de funestes progrès. Le public, instruit de ce qui se passait, distinguait le Directoire en majorité et minorité, et rangeait Larévellière, Rewbell et Barras d'une part, Carnot et Letourneur de l'autre.

On classait aussi les ministres. Comme on s'attachait beaucoup à critiquer la direction des finances, on poursuivait le ministre Ramel, administrateur excellent, que la situation pénible du trésor obligeait à des expédients blâmables en tout autre temps, mais inévitables dans les circonstances. Les impôts ne rentrait que difficilement, à cause du désordre effroyable de la perception. Il avait fallu réduire l'imposition foncière ; et les contributions indirectes rendaient beaucoup moins qu'on ne l'avait présumé. Souvent on se trouvait sans aucuns fonds à la trésorerie ; et, dans ces cas pressants, on prenait sur les fonds de l'ordinaire ce qui

était destiné à l'extraordinaire, ou bien on anticipait sur les recettes, et l'on faisait tous les marchés bizarres et onéreux auxquels les situations de ce genre donnent lieu. On criait alors aux abus et aux malversations, tandis qu'il aurait fallu au contraire venir au secours du gouvernement. Ramel, qui remplissait les devoirs de son ministère avec autant d'intégrité que de lumières, était en butte à toutes les attaques et traité en ennemi par tous les journaux. Il en était ainsi du ministre de la marine Truguet, connu comme franc républicain, comme l'ami de Hoche, et comme l'appui de tous les officiers patriotes ; ainsi du ministre des affaires étrangères Delacroix, capable d'être un bon administrateur, mais du reste mauvais diplomate, trop pédant et trop rude dans ses rapports avec les ministres des puissances ; ainsi de Merlin, qui, dans son administration de la justice, déployait toute la ferveur d'un républicain montagnard. Quant aux ministres de l'intérieur, de la guerre et de la police, Benezech, Petiet et Cochon, on les rangeait entièrement à part. Benezech avait essuyé tant d'attaques de la part des jacobins, pour avoir proposé de revenir au commerce libre des subsistances et de ne plus nourrir Paris, qu'il en était devenu agréable au parti contre-révolutionnaire. Administrateur habile, mais élevé sous l'ancien régime qu'il regrettait, il méritait en partie la faveur de ceux qui le louaient. Petiet, ministre de la guerre, s'acquittait bien de ses fonctions ; mais, créature de Carnot, il en partageait entièrement le sort auprès des partis. Quant au ministre Cochon, il était recommandé aussi par ses liaisons avec Carnot ; la découverte qu'il avait faite des complots des jacobins, et son zèle dans les poursuites dirigées contre eux, lui valait la faveur du parti contraire, qui le louait avec affectation.

Malgré ces divergences, le gouvernement était encore assez uni pour administrer avec vigueur et poursuivre avec gloire ses opérations contre les puissances de l'Europe. L'opposition était toujours contenue par la majorité conventionnelle, restée dans le corps législatif. Cependant les élections approchaient, et le moment arrivait où un nouveau tiers, élu sous l'influence du moment, remplacerait un autre tiers conventionnel. L'opposition se flattait d'acquérir alors la majorité, et de sortir de l'état de soumission dans lequel elle avait vécu. Aussi son langage devenait plus haut dans les deux Conseils, et laissait percer ses espérances. Les membres de cette minorité se réunissaient à Tivoli pour s'y entretenir de leurs projets et y concerter leur marche. Cette réunion de députés était devenue un club des plus violents, connu sous le nom de *club de Clichy*. Les journaux participaient à ce mouvement. Une multitude de jeunes gens, qui sous l'ancien régime auraient fait de petits vers, déclamaient dans cinquante ou soixante feuilles contre les excès de la révolution et contre la Convention, à laquelle ils imputaient ces excès. On n'en voulait pas, disaient-ils, à la république, mais à ceux qui avaient ensanglanté son berceau. Les réunions d'électeurs se formaient par avance, et l'on tâchait d'y préparer les choix. C'était en tout le langage, l'esprit, les passions de vendémiaire ; c'était la même bonne foi et la même duperie dans la masse, la même ambition dans quelques individus, la même perfidie dans quelques conspirateurs, travaillant secrètement pour la royauté.

Cette faction royaliste, toujours battue, mais toujours crédule et intrigante, renaissait sans cesse. Partout où il y a une prétention appuyée de quelques secours d'argent, il se trouve des intrigants prêts à la servir par de misérables projets. Quoique Lemaître eût été condamné à mort, que la Vendée fût soumise, et que Pichegru eût été privé du commandement de l'armée du Rhin, les menées de la contre-révolution n'avaient pas cessé : elles continuaient au contraire avec une extrême activité. Toutes les situations étaient singulièrement changées. Le prétendant, qualifié tour à tour de comte de Lille ou de Louis XVIII, avait quitté Vérone, comme l'on a vu, pour passer à l'armée du Rhin. Il s'était arrêté un moment dans le camp du prince de Condé, où un accident mit sa vie en péril. Étant à une fenêtre, il reçut un coup de fusil, et fut légèrement effleuré par la balle. Ce fait, dont l'auteur resta inconnu, ne pouvait manquer d'être attribué au Directoire, qui n'était pas assez sot pour payer un crime profitable seu-

lement au comte d'Artois. Le prétendant ne resta pas longtemps auprès du prince de Condé. Sa présence dans l'armée autrichienne ne convenait pas au cabinet de Vienne, qui n'avait pas voulu le reconnaître, et qui sentait combien elle envenimerait encore la querelle avec la France, querelle déjà trop coûteuse et trop cruelle. On lui signifia l'ordre de partir, et, sur son refus, on fit marcher un détachement pour l'y contraindre. Il se retira alors à Blankenbourg, où il continua d'être le centre de toutes les correspondances. Condé demeura avec son corps sur le Rhin. Le comte d'Artois, après ses vains projets sur la Vendée, s'était retiré en Écosse, d'où il correspondait encore avec quelques intrigants, allant et venant de la Vendée en Angleterre.

Lemaître étant mort, ses associés avaient pris sa place et lui avaient succédé dans la confiance du prétendant. C'étaient, comme on le sait déjà, l'abbé Brottier, ancien précepteur; Laville-Heurnois, ci-devant maître des requêtes; un certain chevalier Despomelles, et un officier de marine nommé Duverne de Presle. L'ancien système de ces agents, placés à Paris, était de tout faire par les intrigues de la capitale, tandis que les Vendéens prétendaient tout faire par l'insurrection armée, et le prince de Condé tout par le moyen de Pichegru. La Vendée étant soumise, Pichegru étant condamné à la retraite, et une réaction menaçante éclatant contre la révolution, les agents de Paris furent d'autant plus persuadés qu'on devait tout attendre d'un mouvement spontané de l'intérieur. S'emparer d'abord des élections, puis s'emparer par les élections des Conseils, par les Conseils du Directoire et des places, leur semblait un moyen assuré de rétablir la royauté, avec les moyens mêmes que leur fournissait la république. Mais pour cela il fallait mettre un terme à cette divergence d'idées qui avait toujours régné dans les projets de contre-révolution. Puisaye, resté secrètement en Bretagne, y rêvait, comme autrefois, l'insurrection de cette province. M. de Frotté, en Normandie, tâchait d'y préparer une Vendée, mais ni l'un ni l'autre ne voulaient s'entendre avec les agents de Paris. Le prince de Condé, dupé sur le Rhin dans son intrigue avec Pichegru, voulait toujours la conduire à part, sans y mêler ni les Autrichiens ni le prétendant, et c'est à regret qu'il les avait mis dans le secret. Pour mettre de l'ensemble dans ces projets incohérents, et surtout pour avoir de l'argent, les agents de Paris firent voyager l'un d'entre eux dans les provinces de l'Ouest, en Angleterre, en Écosse, en Allemagne et en Suisse. Ce fut Duverne de Presle qui fut choisi. Ne pouvant pas réussir à priver Puisaye de son commandement, on essaya, par l'influence du comte d'Artois, de le rattacher au système de l'agence de Paris, et de l'obliger de s'entendre avec elle. On obtint des Anglais la chose la plus importante, quelques secours d'argent. On se fit donner par le prétendant des pouvoirs qui faisaient ressortir toutes les intrigues de l'agence de Paris. On vit le prince de Condé, qu'on ne rendit ni intelligent, ni maniable. On vit M. de Précy, qui était toujours le promoteur secret des troubles de Lyon et du Midi; enfin on concerta un plan général qui n'avait d'ensemble et d'unité que sur le papier, et qui n'empêchait pas que chacun agît à sa façon, d'après ses intérêts et ses prétentions.

Il fut convenu que la France entière se partagerait en deux agences, l'une comprenant l'Est et le Midi, l'autre le Nord et l'Ouest. M. de Précy était à la tête de la première, les agents de Paris dirigeaient la seconde. Ces deux agences devaient se concerter dans toutes leurs opérations, et correspondre directement avec le prétendant, qui leur donnait ses ordres. On imagina des associations secrètes sur le plan de celles de Babeuf. Elles étaient isolées entre elles, et ignoraient le nom des chefs, ce qui empêchait qu'on ne saisît toute la conspiration en saisissant l'une des parties. Ces associations devaient être adaptées à l'état de la France. Comme on avait vu que la plus grande partie de la population, sans désirer le retour des Bourbons, voulait l'ordre, le repos, et imputait au Directoire la continuation du système révolutionnaire, on forma une maçonnerie dite *des philanthropes*, qui s'engageaient à user de leurs droits électoraux et à les exercer en faveur d'hommes opposés au Directoire. Les philanthropes ignoraient le but secret de ces menées, et l'on ne devait leur avouer qu'une



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Paul Iᵉʳ.

seule intention, celle de renforcer l'opposition. Une autre association, plus secrète, plus concentrée, moins nombreuse, et intitulée *des fidèles*, devait se composer de ces hommes plus énergiques et plus dévoués, auxquels on pouvait révéler le secret de la faction. Les fidèles devaient être secrètement armés, et prêts à tous les coups de main. Ils devaient s'enrôler dans la garde nationale, qui n'était pas encore organisée, et, à la faveur de ce costume, exécuter plus sûrement les ordres qu'on leur donnerait. Leur mission obligée, indépendamment de tout plan d'insurrection, était de veiller aux élections; et si l'on en venait aux mains, comme cela était arrivé en vendémiaire, de voler au secours du parti de l'opposition. Les fidèles contribuaient en outre à cacher les émigrés et les prêtres, à faire de faux passe-ports, à persécuter les révolutionnaires et les acquéreurs de biens nationaux. Ces associations étaient sous la direction de chefs militaires qui correspondaient avec les deux agences principales, et recevaient leurs ordres. Tel était le nouveau plan de la faction, plan chimérique que l'histoire dédaignerait de rapporter, s'il ne faisait

connaître les rêves dont les partis se repaissent dans leurs défaites. Malgré ce prétendu ensemble, l'association du Midi n'aboutissait qu'à produire des compagnies anonymes, agissant sans direction et sans but, et ne suivant que l'inspiration de la vengeance et du pillage. Puisaye, Frotté, Rochecot, dans la Bretagne et la Normandie, travaillaient à part à refaire une Vendée, et désavouaient la contre-révolution mixte des agents de Paris. Puisaye fit même un manifeste pour déclarer que jamais la Bretagne ne seconderait des projets qui ne tendraient pas à rendre par la force ouverte une royauté absolue et entière à la famille de Bourbon.

Le prince de Condé continuait de son côté à correspondre directement avec Pichegru, dont la conduite singulière et bizarre ne s'explique que par l'embarras de sa position. Ce général, le seul connu dans l'histoire pour s'être fait battre volontairement, avait lui-même demandé sa démission. Cette conduite devra paraître étonnante, car c'était se priver de tout moyen d'influence, et par conséquent se mettre dans l'impossibilité d'accomplir ses prétendus desseins. Cependant on la comprendra en examinant la position de Pichegru : il ne pouvait pas rester général sans mettre enfin à exécution les projets qu'il annonçait, et pour lesquels il avait reçu des sommes considérables. Pichegru avait devant lui trois exemples, tous trois fort différents, celui de Bouillé, de Lafayette et de Dumouriez, qui lui prouvaient qu'entraîner une armée était chose impossible. Il voulait donc se mettre dans l'impuissance de rien tenter, et c'est là ce qui explique la demande de sa démission, que le Directoire, ignorant encore tout à fait sa trahison, ne lui accorda d'abord qu'à regret. Le prince de Condé et ses agents furent fort surpris de la conduite de Pichegru, et crurent qu'il leur avait escroqué leur argent, et qu'au fond il n'avait jamais voulu les servir. Mais à peine destitué, Pichegru retourna sur les bords du Rhin, sous prétexte de vendre ses équipages, et passa ensuite dans le Jura, qui était son pays natal. De là il continua de correspondre avec les agents du prince, et leur présenta sa démission comme une combinaison très-profonde. Il allait, disait-il, être considéré comme une victime du Directoire, il allait se lier avec tous les royalistes de l'intérieur et se faire un parti immense ; son armée, qui passait sous les ordres de Moreau, le regrettait vivement, et, au premier revers qu'elle essuierait, elle ne manquerait pas de réclamer son ancien général, et de se révolter pour qu'on le lui rendît. Il devait profiter de ce moment pour lever le masque, accourir à son armée, se donner la dictature, et proclamer la royauté. Ce plan ridicule, eût-il été sincère, aurait été déjoué par les succès de Moreau, qui, même pendant sa fameuse retraite, n'avait cessé d'être victorieux. Le prince de Condé, les généraux autrichiens qu'il avait été obligé de mettre dans sa confidence, le ministre anglais en Suisse, Wickam, commençaient à croire que Pichegru les avait trompés. Ils ne voulaient plus continuer cette correspondance ; mais sur les instances des agents intermédiaires, qui ne veulent jamais avoir fait une vaine tentative, la correspondance fut continuée, pour voir si l'on en tirerait quelque profit. Elle se faisait par Strasbourg, au moyen de quelques espions qui passaient le Rhin et se rendaient auprès du général autrichien Klinglin ; et aussi par Bâle, avec le ministre anglais Wickam. Pichegru resta dans le Jura sans accepter ni refuser l'ambassade de Suède, qu'on lui proposa, mais travaillant à se faire nommer député, payant les agents du prince des plus misérables promesses du monde, et recevant toujours des sommes considérables. Il faisait espérer les plus grands résultats de sa nomination aux Cinq-Cents ; il se targuait d'une influence qu'il n'avait pas, il prétendait donner au Directoire des avis perfides, et l'induire à des déterminations dangereuses ; il s'attribuait la longue résistance de Kehl, qu'il disait avoir conseillée pour compromettre l'armée. On comptait peu sur ces prétendus services. M. le comte de Bellegarde écrivait : « Nous sommes dans la situation du joueur qui veut regagner son argent, et qui s'expose à perdre encore pour recouvrer ce qu'il a perdu. » Les généraux autrichiens continuaient cependant à correspondre, parce qu'à défaut de grands desseins, ils recueillaient au moins de précieux détails

sur l'état et les mouvements de l'armée française. Les infâmes agents de cette correspondance envoyaient au général Klinglin les états et les plans qu'ils pouvaient se procurer. Pendant le siége de Kehl, ils n'avaient cessé d'indiquer eux-mêmes les points sur lesquels le feu ennemi pouvait se diriger avec le plus d'effet.

Tel était donc alors le rôle misérable de Pichegru. Avec un esprit médiocre, il était fin et prudent, et avait assez de tact et d'expérience pour croire tout projet de contre-révolution inexécutable dans le moment. Ses éternels délais, ses fables pour amuser la crédulité des agents du prince, prouvent sa conviction à cet égard ; et sa conduite dans des circonstances importantes le prouvera mieux encore. Il n'en recevait pas moins le prix des projets qu'il ne voulait pas exécuter, et avait l'art de se le faire offrir sans le demander.

Du reste, c'était là la conduite de tous les agents du royalisme. Ils mentaient avec impudence, s'attribuaient une influence qu'ils n'avaient pas, et prétendaient disposer des hommes les plus importants, sans leur avoir jamais adressé la parole. Brottier, Duverne de Presle et Laville-Heurnois se vantaient de disposer d'un grand nombre de députés dans les deux Conseils, et se promettaient d'en avoir bien plus encore après de nouvelles élections. Il n'en était rien cependant, ils ne communiquaient qu'avec le député Lemerer et un nommé Mersan, qui avait été exclu du corps législatif, en vertu de la loi du 3 brumaire contre les parents d'émigrés. Par Lemerer ils prétendaient avoir tous les députés composant la réunion de Clichy. Ils jugeaient, d'après les discours et la manière de voter de ces députés, qu'ils applaudiraient probablement à la restauration de la monarchie, et ils se croyaient autorisés par là à offrir d'avance leur dévouement et même leur repentir au roi de Blankenbourg. Ces misérables en imposaient à ce roi, et calomniaient les membres de la réunion de Clichy. Il y avait là des ambitieux qui étaient ennemis des conventionnels, parce que les conventionnels occupaient le gouvernement tout entier, des hommes exaspérés contre la révolution, des dupes qui se laissaient conduire, mais très-peu d'hommes assez hardis pour songer à la royauté, et assez capables pour travailler utilement à son rétablissement. Ce n'en était pas moins sur de tels fondements que les agents du royalisme bâtissaient leurs projets et leurs promesses.

C'est l'Angleterre qui fournissait à tous les frais de la contre-révolution présumée ; elle envoyait de Londres en Bretagne les secours que demandait Puisaye. Le ministre anglais en Suisse, Wickam, était chargé de fournir des fonds aux deux agences de Lyon et de Paris, et d'en faire parvenir directement à Pichegru, qui était, suivant la correspondance, *cavé pour les grands cas.*

Les agents de la contre-révolution avaient la prétention de prendre l'argent de l'Angleterre et de se moquer d'elle. Ils étaient convenus avec le prétendant de recevoir ses fonds, sans jamais suivre aucune de ses vues, sans jamais obéir à aucune de ses inspirations, dont il fallait, disait-on, se défier. L'Angleterre n'était point leur dupe, et avait pour eux tout le mépris qu'ils méritaient. Wickam, Pitt, et tous les ministres anglais, ne comptaient pas du tout sur les œuvres de ces messieurs, et n'en espéraient pas la contre-révolution. Il leur fallait des brouillons qui troublassent la France, qui répandissent l'inquiétude par leurs projets, et qui, sans mettre le gouvernement dans un péril réel, lui causassent des craintes exagérées. Ils consacraient volontiers un million ou deux par an à cet objet. Ainsi les agents de la contre-révolution se trompaient, en croyant tromper les Anglais. Avec toute leur bonne volonté de faire une escroquerie, ils n'y réussissaient pas ; et l'Angleterre ne comptait pas sur de plus grands résultats que ceux qu'ils étaient capables de produire.

Tels étaient alors les projets et les moyens de la faction royaliste. Le ministre de la police, Cochon, en connaissait une partie ; il savait qu'il existait à Paris des correspondants de la cour de Blankenbourg ; car dans notre longue révolution, où tant de complots se sont succédé, il n'y a pas d'exemple d'une conspiration restée inconnue. Il suivait attentivement leur marche, les entourait d'espions,

et attendait de leur part une tentative caractérisée, pour les saisir avec avantage. Ils lui en fournirent bientôt l'occasion. Poursuivant leur beau projet de s'emparer des autorités, ils songèrent à s'assurer d'abord des autorités militaires de Paris. Les principales forces de la capitale consistaient dans les grenadiers du corps législatif, et dans le camp des Sablons. Les grenadiers du corps législatif étaient une troupe d'élite de douze cents hommes, que la Constitution avait placée auprès des deux Conseils, comme garde de sûreté et d'honneur. Leur commandant, l'adjudant général Ramel, était connu pour ses sentiments modérés, et aux yeux des imbéciles agents de Louis XVIII, c'était une raison suffisante pour le croire royaliste. La force armée réunie aux Sablons s'élevait à peu près à douze mille hommes. Le commandant de cette force armée était le général Hatry, brave homme qu'on n'espérait pas gagner. On songea au chef d'escadron du 21e de dragons, le nommé Malo, qui avait chargé si brusquement les jacobins lors de leur ridicule tentative sur le camp de Grenelle. On raisonna pour lui comme pour Ramel; et parce qu'il avait repoussé les jacobins, on supposa qu'il accueillerait les royalistes. Brottier, Laville-Heurnois et Duverne de Presle les sondèrent tous les deux, leur firent des propositions qui furent écoutées, et dénoncées sur-le-champ au ministre de la police. Celui-ci enjoignit à Ramel et à Malo de continuer à écouter les conspirateurs, pour connaître tout leur plan. Ceux-ci les laissèrent développer longuement leurs projets, leurs moyens, leurs espérances; et l'on s'ajourna à une prochaine entrevue, dans laquelle ils devaient exhiber les pouvoirs qu'ils tenaient de Louis XVIII. C'était le moment choisi pour les arrêter. Les entrevues avaient lieu chez le chef d'escadron Malo, dans l'appartement qu'il occupait à l'École militaire. Des gendarmes et des témoins furent cachés, de manière à tout entendre et à pouvoir se montrer à un signal donné. Le 11 pluviôse (30 janvier), en effet, ces misérables dupes se rendirent chez Malo avec les pouvoirs de Louis XVIII, et développèrent de nouveau leurs projets. Quand on les eut assez écoutés, on feignit de les laisser partir, mais les agents apostés les saisirent, et les conduisirent chez le ministre de la police. Sur-le-champ on se rendit à leurs domiciles, et l'on s'empara en leur présence de tous leurs papiers. On y trouva des lettres qui prouvaient suffisamment la conspiration, et qui en révélaient en partie les détails. On y vit, par exemple, que ces messieurs composaient de leur chef un gouvernement tout entier. Ils voulaient dans le premier moment, et en attendant le retour du roi de Blankenbourg, laisser exister une partie des autorités actuelles. Ils voulaient nommément conserver Benezech à l'intérieur, Cochon à la police; et si ce dernier, comme régicide, effarouchait les royalistes, ils projetaient de mettre à sa place M. Siméon, ou M. Portalis. Ils voulaient encore placer aux finances M. Barbé-Marbois, *qui a*, disaient-ils, *des talents*, *de l'instruction*, et qui *passe pour honnête*. Ils n'avaient point consulté certainement ni Benezech, ni Cochon, ni MM. Portalis, Siméon et Barbé-Marbois, auxquels ils étaient totalement inconnus; mais ils avaient disposé d'eux, comme d'usage, à leur insu et sur leurs opinions présumées.

La découverte de ce complot produisit une vive sensation, et prouva que la république devait toujours être en garde contre ses anciens ennemis. Il causa un véritable étonnement dans toute l'opposition, qui aboutissait au royalisme sans s'en douter, et qui n'était nullement dans le secret. Cet étonnement prouvait combien ces misérables se vantaient, en annonçant à Blankenbourg qu'ils disposaient d'un grand nombre de membres des deux Conseils. Le Directoire voulut sur-le-champ les livrer à une commission militaire. Ils déclinèrent cette compétence, en soutenant qu'ils n'avaient point été surpris les armes à la main, ni faisant une tentative de vive force. Plusieurs députés, qui s'unissaient de sentiment à leur cause, les appuyèrent dans les Conseils; mais le Directoire n'en persista pas moins à les traduire devant une commission militaire, comme ayant tenté d'embaucher des militaires.

Leur système de défense fut assez adroit. Ils avouèrent leur qualité d'agents de Louis XVIII, mais ils soutinrent qu'ils n'avaient d'autre mission que celle de pré-



Delmas.

parer l'opinion, et d'attendre d'elle seule, et non de la force, le retour aux idées monarchiques. Ils furent condamnés à mort, mais leur peine fut commuée en une détention, pour prix des révélations de Duverne de Presle[1]. Celui-ci fit au Directoire une longue déclaration, qui fut insérée au registre secret, et dans laquelle il dévoila toutes les menées des royalistes. Le Directoire, instruit de ces détails, se garda de les publier, pour ne point apprendre aux conspirateurs qu'il connaissait leur plan tout entier. Duverne de Presle ne dit rien sur Pichegru, dont les intrigues, aboutissant directement au prince de Condé, étaient restées inconnues aux agents de Paris; mais il déclara vaguement, d'après des ouï-dire, qu'on avait essayé de pratiquer des intelligences dans l'une des principales armées.

Cette arrestation de leurs principaux agents aurait pu déjouer les intrigues des royalistes, s'ils avaient eu un plan bien lié; mais chacun agissant de son côté et à sa manière, l'arrestation de Brottier, Laville-Heurnois et Duverne

1. 19 germinal (8 avril).

de Presle n'empêcha point MM. de Puisaye et de Frotté d'intriguer en Normandie et en Bretagne, M. de Précy à Lyon, et le prince de Condé dans l'armée du Rhin.

On jugea peu de temps après Babeuf et ses complices ; ils furent tous acquittés, excepté Babeuf et Darthé, qui subirent la peine de mort[1].

L'affaire importante était celle des élections. Par opposition au Directoire ou par royalisme, une foule de gens s'agitaient pour les influencer. Dans le Jura, on travaillait à faire nommer Pichegru ; à Lyon, M. Imbert-Colomès, l'un des agents de Louis XVIII dans le Midi. A Versailles on faisait élire un M. de Vauvilliers, gravement compromis dans le complot découvert. Partout enfin on préparait des choix hostiles au Directoire. A Paris, les électeurs de la Seine s'étaient réunis pour concerter leurs nominations. Ils se proposaient d'adresser les demandes suivantes aux candidats : *As-tu acquis des biens nationaux? As-tu été journaliste? As-tu écrit, agi ou fait quelque chose dans la révolution?* On ne devait nommer aucun de ceux qui répondraient affirmativement sur ces questions. De pareils préparatifs annonçaient combien était violente la réaction contre tous les hommes qui avaient pris part à la révolution. Cent journaux déclamaient avec véhémence, et produisaient un véritable étourdissement sur les esprits. Le Directoire n'avait, pour les réprimer, que la loi qui punissait de mort les écrivains provoquant le retour à la royauté. Jamais des juges ne pouvaient consentir à appliquer une loi aussi cruelle. Il demanda pour la troisième fois aux Conseils de nouvelles dispositions législatives, qui lui furent encore refusées. Il proposa aussi de faire prêter aux électeurs le serment de haine à la royauté. Une vive discussion s'engagea sur l'efficacité du serment, et l'on modifia la proposition, en changeant le serment en une simple déclaration. Chaque électeur devait déclarer qu'il était également opposé à l'anarchie et à la royauté. Le Directoire, sans se permettre aucun des moyens honteux si souvent employés dans les gouvernements représentatifs pour influer sur les élections, se contenta de choisir pour commissaires auprès des assemblées des hommes connus par leurs sentiments républicains, et de faire écrire des circulaires par le ministre Cochon, dans lesquelles il recommandait aux électeurs les candidats de son choix. On se récria beaucoup contre ces circulaires, qui n'étaient qu'une exhortation insignifiante, et point du tout une injonction ; car le nombre, l'indépendance des électeurs, surtout dans un gouvernement où presque toutes les places étaient électives, les mettaient à l'abri de l'influence du Directoire.

Pendant qu'on travaillait ainsi aux élections, on s'occupait beaucoup du choix d'un nouveau directeur. La question était de savoir lequel des cinq serait désigné par le sort, conformément à la Constitution, pour sortir du Directoire : si c'était Barras, Rewbell ou Larévellière-Lépaux, l'opposition était assurée, avec le secours du nouveau tiers, de nommer un directeur de son choix. Alors elle espérait avoir la majorité dans le gouvernement ; en quoi elle se flattait beaucoup, car bientôt ses folies n'auraient pas manqué d'éloigner d'elle Carnot et Letourneur.

Le club de Clichy discutait bruyamment le choix du nouveau directeur. On y proposait Cochon et Barthélemy. Cochon avait perdu un peu dans l'opinion des contre-révolutionnaires depuis qu'il avait fait arrêter Brottier et ses complices, surtout depuis ses circulaires aux électeurs. On préférait Barthélemy, notre ambassadeur en Suisse, que l'on croyait secrètement lié avec les émigrés et le prince de Condé.

Les bruits les plus absurdes étaient répandus au milieu de cette agitation. On disait que le Directoire voulait faire arrêter les députés nouvellement élus, et empêcher leur réunion ; on soutenait même qu'il voulait les faire assassiner. Ses amis, de leur côté, disaient qu'on préparait son acte d'accusation à Clichy, et qu'on n'attendait que le nouveau tiers pour le présenter aux Cinq-Cents.

Mais tandis que les partis s'agitaient, dans l'attente d'un événement qui devait altérer les majorités et changer la direction du gouvernement de la république, une campagne

1. 6 prairial (25 mai).

nouvelle se préparait, et tout annonçait qu'elle serait la dernière. Les puissances étaient à peu près partagées comme l'année précédente. La France, unie à l'Espagne et à la Hollande, avait à lutter avec l'Angleterre et l'Autriche. Les sentiments de la cour d'Espagne n'étaient pas et ne pouvaient pas être favorables aux républicains français ; mais sa politique, dirigée par le prince de la Paix, était entièrement pour eux. Elle regardait leur alliance comme le moyen le plus sûr d'être protégée contre leurs principes, et pensait avec raison qu'ils ne voudraient pas la révolution tant qu'ils trouveraient en elle un puissant auxiliaire maritime. D'ailleurs, elle avait une vieille haine contre l'Angleterre, et se flattait que l'union de toutes les marines du continent lui fournirait un moyen de venger ses injures. Le prince de la Paix, voyant son existence attachée à cette politique, et sentant qu'il périrait avec elle, employait à la faire triompher des sentiments de la famille royale toute son influence sur la reine ; il y réussissait parfaitement. Il résultait toutefois de cet état de choses que les Français étaient individuellement maltraités en Espagne, tandis que leur gouvernement y obtenait la plus grande déférence à ses volontés. Malheureusement la légation française ne s'y conduisit ni avec les égards dus à une puissance amie, ni avec la fermeté nécessaire pour protéger les sujets français. L'Espagne, en s'unissant à la France, avait perdu l'importante colonie de la Trinité. Elle espérait que si la France se délivrait cette année de l'Autriche, et reportait toutes ses forces contre l'Angleterre, on ferait expier à celle-ci tous ses avantages. La reine se flattait surtout d'un agrandissement en Italie pour son gendre le duc de Parme. Il était question encore d'une entreprise contre le Portugal ; et, dans ce vaste bouleversement des États, la cour de Madrid n'était pas sans quelque espérance de réunir toute la Péninsule sous la même domination.

Quant à la Hollande, sa situation était assez triste. Elle était agitée par toutes les passions que provoque un changement de constitution. Les gens raisonnables, qui voulaient un gouvernement dans lequel on conciliât l'ancien système fédératif avec l'unité nécessaire pour donner de la force à la république batave, avaient à combattre trois partis également dangereux. D'abord les orangistes, comprenant toutes les créatures du stathouder, les gens vivant d'emplois, et la populace ; secondement les fédéralistes, comprenant toutes les familles riches et puissantes qui voulaient conserver l'ancien état de choses, au stathoudérat près, qui blessait leur orgueil ; enfin les démocrates prononcés, parti bruyant, audacieux, implacable, composé de têtes ardentes et d'aventuriers. Ces trois partis combattaient avec acharnement et retardaient l'établissement de la constitution du pays. Outre ces embarras, la Hollande craignait toujours une invasion de la Prusse, qui n'était contenue que par les succès de la France. Elle voyait son commerce gêné dans le Nord par les Anglais et les Russes ; enfin elle perdit toutes ses colonies par la trahison de la plupart de ses commandants. Le cap de Bonne-Espérance, Trinquemale, les Moluques, étaient déjà au pouvoir des Anglais. Les troupes françaises campées en Hollande pour la couvrir contre la Prusse observaient la plus louable et la plus sévère discipline, mais les administrations et les chefs militaires ne s'y conduisaient ni avec ménagement ni avec probité. Le pays était donc horriblement surchargé. On en pourrait conclure que la Hollande avait mal fait de se lier à la France, mais ce serait raisonner légèrement. La Hollande, placée entre les deux masses belligérantes, ne pouvait pas échapper à l'influence des vainqueurs. Sous le stathouder, elle était sujette de l'Angleterre et sacrifiée à ses intérêts ; elle avait de plus l'esclavage intérieur. En s'alliant à la France, elle courait les chances attachées à la nature de cette puissance, continentale plutôt que maritime, et compromettait ses colonies ; mais elle pouvait un jour, grâce à l'union des trois marines du continent, recouvrer ce qu'elle avait perdu ; elle pouvait espérer une constitution raisonnable sous la protection française. Tel est le sort des États : s'ils sont forts, ils font eux-mêmes les révolutions, mais ils en subissent tous les désastres et se noient dans leur propre sang ; s'ils sont faibles, ils voient leurs voisins venir les

révolutionner à main armée, et subissent tous les inconvénients de la présence des armées étrangères : ils ne s'égorgent pas, mais ils payent les soldats qui viennent faire la police chez eux. Telle était la destinée de la Hollande et sa situation par rapport à nous. Dans cet état, elle n'avait pas été fort utile au gouvernement français. Sa marine et son armée se réorganisaient très-lentement ; les rescriptions bataves, avec lesquelles avait été payée l'indemnité de guerre de cent millions, s'étaient négociées presque pour rien, et les avantages de l'alliance étaient devenus presque nuls pour la France : aussi il s'en était suivi de l'humeur entre les deux pays. Le Directoire reprochait au gouvernement hollandais de ne pas tenir ses engagements, et le gouvernement hollandais reprochait au Directoire de le mettre dans l'impossibité de les remplir. Malgré ces nuages, les deux puissances marchaient cependant au même but. Une escadre et une armée d'embarquement se préparaient en Hollande, pour concourir aux projets du Directoire.

Quant à la Prusse, à une grande partie de l'Allemagne, au Danemark, à la Suède et à la Suisse, la France était toujours avec ces États dans les rapports d'une exacte neutralité. Des nuages s'étaient élevés entre la France et l'Amérique. Les États-Unis se conduisaient à notre égard avec autant d'injustice que d'ingratitude. Le vieux Washington s'était laissé entraîner dans le parti de John Adams et des Anglais, qui voulaient ramener l'Amérique à l'état aristocratique et monarchique. Les torts de quelques corsaires et la conduite des agents du comité de salut public leur servaient de prétexte ; prétexte bien peu fondé, car les torts des Anglais envers la marine américaine étaient bien autrement graves, et la conduite de nos agents s'était ressentie du temps, et devait être excusée. Les fauteurs du parti anglais répandaient que la France voulait se faire céder par l'Espagne les Florides et la Louisiane ; qu'au moyen de ces provinces et du Canada, elle entourerait les États-Unis, y sèmerait les principes démocratiques, détacherait successivement tous les États de l'Union, dissoudrait ainsi la fédération américaine, et composerait une vaste démocratie entre le golfe du Mexique et les cinq lacs. Il n'en était rien ; mais ces mensonges servaient à échauffer les têtes et à faire des ennemis à la France. Un traité de commerce venait d'être conclu par les Américains avec l'Angleterre ; il renfermait des stipulations qui transportaient à cette puissance des avantages réservés autrefois à la France seule et dus aux services qu'elle avait rendus à la cause américaine. L'avis d'une rupture avec les États-Unis avait des partisans dans le gouvernement français. Monroe, qui était ambassadeur à Paris, donnait à cet égard les plus sages avis au Directoire. « La guerre avec la France, disait-il, forcera le gouvernement américain à se jeter dans les bras de l'Angleterre, et le livrera à son influence ; l'aristocratie dominera aux États-Unis, et la liberté sera compromise. En souffrant patiemment, au contraire, les torts du président actuel, on le laissera sans excuse, on éclairera les Américains, et l'on décidera un choix contraire à la prochaine élection. Tous les torts dont la France peut avoir à se plaindre seront alors réparés. » Cet avis sage et prévoyant l'avait emporté au Directoire. Rewbell, Barras, Larévellière le firent triompher contre l'avis du systématique Carnot, qui, quoique disposé ordinairement pour la paix, voulait qu'on se fît donner la Louisiane, et qu'on y essayât une république.

Tels étaient les rapports de la France avec les puissances qui étaient ses alliées ou simplement ses amies. L'Angleterre et l'Autriche avaient fait, l'année précédente, un traité de triple alliance avec la Russie ; mais la grande et fourbe Catherine venait de mourir. Son successeur, Paul I[er], prince dont la raison était peu solide et s'éclairait par lueurs passagères, comme il arrive souvent dans sa famille, avait montré beaucoup d'égards aux émigrés français, et cependant peu d'empressement à exécuter les conditions du traité de triple alliance. Ce prince semblait être frappé de la puissance colossale de la république française, et l'on aurait dit qu'il comprenait le danger de la rendre plus redoutable en la combattant ; du moins ses paroles à un Français très-connu par ses lumières et son esprit le feraient croire. Sans rompre le traité, il



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Passage du Tagliamento. (Page 506)

avait fait valoir l'état de ses armées et de son trésor, et avait conseillé à l'Angleterre et à l'Autriche la voie des négociations. L'Angleterre avait essayé de décider le roi de Prusse à se jeter dans la coalition, mais n'y avait pas réussi. Ce prince sentait qu'il n'avait aucun intérêt à venir au secours de son plus redoutable ennemi, l'Empereur. La France lui promettait une indemnité en Allemagne pour le stathouder, qui avait épousé sa sœur; il n'avait donc rien à désirer pour lui-même. Il voulait seulement empêcher que l'Autiche, battue et dépouillée par la France, ne s'indemnisât de ses pertes en Allemagne : il aurait même désiré s'opposer à ce qu'elle reçût des indemnités en Italie : aussi avait-il déclaré que jamais il ne consentirait à ce que l'Autriche reçût la Bavière en échange des Pays-Bas, et il faisait en même temps proposer son alliance à la république de Venise, lui offrant de la garantir, dans le cas où la France et l'Autriche voudraient s'accommoder à ses dépens. Son but était donc d'empêcher que l'Empereur ne trouvât des équivalents pour les pertes qu'il faisait en luttant contre la France.

La Russie n'intervenant pas encore dans la lutte, et la Prusse persistant dans la neutralité, l'Angleterre et l'Autriche restaient seules en ligne. L'Angleterre était dans une situation fort triste ; elle ne redoutait plus, pour le moment du moins, une expédition en Irlande, mais sa banque était menacée plus sérieusement que jamais ; elle ne comptait pas du tout sur l'Autriche, qu'elle voyait hors d'haleine, et elle s'attendait à voir la France, après avoir vaincu le continent, l'accabler elle-même de ses forces réunies. L'Autriche, malgré l'occupation de Kehl et d'Huningue, sentait qu'elle s'était perdue en s'opiniâtrant contre deux têtes de pont, et en ne portant pas toutes ses forces en Italie. Les désastres de Rivoli et de la Favorite, la prise de Mantoue, la mettaient dans un péril imminent.

Elle était obligée de dégarnir le Rhin, et de se réduire, sur cette frontière, à une véritable infériorité, pour porter ses forces et son prince Charles du côté de l'Italie. Mais pendant l'intervalle que ses troupes mettraient à faire le trajet du haut Rhin à la Piave et à l'Izonzo, elle était exposée sans défense aux coups d'un adversaire qui savait saisir admirablement les avantages du temps.

Toutes ses craintes étaient fondées; la France lui préparait, en effet, des coups terribles que la campagne que nous allons voir s'ouvrir ne tarda pas à réaliser.

L'armée de Sambre-et-Meuse, renforcée d'une grande partie de l'armée de l'Océan, avait été portée à quatre-vingt mille hommes. Hoche, qui en était devenu général, s'était arrêté peu de temps à Paris, à son retour de l'expédition d'Irlande, et s'était hâté de se rendre à son quartier général. Il avait employé l'hiver à organiser ses troupes et à les pourvoir de ce qui leur était nécessaire. Tirant de la Hollande et des provinces d'entre Meuse et Rhin, qu'on traitait en pays conquis, des ressources assez grandes, il avait mis ses soldats à l'abri des besoins qui affligeaient l'armée du Rhin. Imaginant une autre répartition des différentes armes, il avait perfectionné son ensemble, et lui avait donné la plus belle organisation. Il brûlait de marcher à la tête de ses quatre-vingt mille hommes, et ne voyait aucun obstacle qui pût l'empêcher de s'avancer jusqu'au cœur de l'Allemagne. Jaloux de signaler ses vues politiques, il voulait imiter l'exemple du général d'Italie et créer à son tour une république. Les provinces d'entre Meuse et Rhin, qui n'avaient point été, comme la Belgique, déclarées territoire constitutionnel, étaient provisoirement sous l'autorité militaire. Si, à la paix avec l'Empire, on les refusait à la France, pour ne pas lui donner la ligne du Rhin, on pouvait du moins consentir à ce qu'elles fussent constituées en une république indépendante, alliée et amie de la nôtre. Cette république, sous le nom de république cisrhénane, aurait pu être indissolublement attachée à la France, et lui être aussi utile qu'une de ses provinces. Hoche profitait du moment pour lui donner une organisation provisoire, et la préparer à l'état républicain. Il avait formé à Bonn une commission chargée de la double tâche de l'organiser et d'en tirer les ressources nécessaires à nos troupes.

L'armée du Haut-Rhin, sous Moreau, était loin de se trouver dans un état aussi satisfaisant. Elle ne laissait rien à désirer quant à la valeur et à la discipline des soldats, mais elle manquait du nécessaire, et le défaut d'argent, ne permettant pas même l'acquisition d'un équipage de pont, retardait son entrée en campagne. Moreau faisait de vives instances pour obtenir quelques centaines de mille francs, que la trésorerie était dans l'impossibilité de lui fournir. Il s'était adressé, pour les obtenir, au général Bonaparte; mais il fallait attendre que celui-ci eût achevé son excursion dans les États du pape. Cette circonstance devait retarder les opérations sur le Rhin.

Les plus grands coups et les plus prompts allaient se porter en Italie. Bonaparte, prêt à détruire à Rivoli la dernière armée autrichienne, avait annoncé qu'il ferait ensuite une excursion de quelques jours dans les États du pape, pour le soumettre à la république, et y prendre l'argent nécessaire aux besoins de l'armée; il avait ajouté que, si on lui envoyait un renfort de trente mille hommes, il franchirait les Alpes Juliennes, et marcherait hardiment sur Vienne. Ce plan, si vaste, était chimérique l'année précédente, mais aujourd'hui il était devenu possible. La politique seule du Directoire aurait pu y mettre obstacle; il aurait pu ne pas vouloir remettre toutes les opérations de la guerre dans les mains de ce jeune homme si absolu dans ses volontés. Cependant, le bienveillant Larévellière insista fortement pour qu'on lui fournît le moyen d'exécuter un projet si beau, et qui terminait la guerre si vite. Il fut décidé que trente mille hommes lui seraient envoyés du Rhin. La division Bernadotte fut tirée de l'armée de Sambre-et-Meuse, la division Delmas de celle du Haut-Rhin, pour être acheminées toutes deux à travers les Alpes, au milieu de l'hiver. Moreau fit les plus grands efforts pour mettre la division Delmas en état de représenter convenablement l'armée du Rhin en Italie; il choisit ses meilleures

troupes et épuisa ses magasins pour les équiper. On ne pouvait être mû par un sentiment plus honorable et plus délicat. Ces deux divisions, formant vingt et quelques mille hommes, passèrent les Alpes en janvier, dans un moment où personne ne se doutait de leur marche. Sur le point de franchir les Alpes, une tempête les arrêta. Les guides conseillaient de faire halte ; on sonna la charge, et l'on brava la tempête, tambour battant, enseignes déployées. Déjà ces deux divisions descendaient dans le Piémont, qu'on ignorait encore leur départ du Rhin.

Bonaparte avait à peine signé la capitulation de Mantoue, qu'il était parti sans attendre que le maréchal Wurmser eût défilé devant lui, et s'était rendu à Bologne pour aller faire la loi au pape. Le Directoire aurait désiré qu'il détruisît enfin la puissance temporelle du Saint-Siége ; mais il ne lui en faisait pas une obligation, et le laissait libre d'agir d'après les circonstances et sa volonté. Bonaparte ne songeait point du tout à s'engager dans une pareille entreprise. Tandis que tout se préparait dans la haute Italie pour une marche au delà des Alpes Juliennes, il voulait arracher encore une ou deux provinces au pape, et le soumettre à une contribution qui suffît aux frais de la nouvelle campagne. Aspirer à faire davantage, c'était compromettre le plan général contre l'Autriche. Il fallait même que Bonaparte se hâtât beaucoup pour être en mesure de revenir promptement vers la haute Italie ; il fallait surtout qu'il se conduisît de manière à éviter une guerre de religion, et qu'il imposât à la cour de Naples, laquelle avait signé la paix, mais ne se regardait nullement comme liée par son traité. Cette puissance avait envie d'intervenir dans la querelle, soit pour s'emparer d'une partie des dépouilles du pape, soit pour empêcher qu'on n'établît une république à Rome, et qu'on ne plaçât ainsi la révolution à ses portes. Bonaparte réunit à Bologne la division Victor, les nouvelles troupes italiennes levées en Lombardie et dans la Cispadane, et s'achemina à leur tête, pour exécuter lui-même une entreprise qui, pour être conduite à bien, exigeait tout ce qu'il avait de tact et de promptitude.

Le pape était dans la plus cruelle anxiété ; l'Empereur ne lui avait promis son alliaance qu'aux plus dures conditions, c'est-à-dire au prix de Ferrare et de Comacchio ; mais cette alliance même ne pouvait plus être efficace, depuis que l'armée d'Alvinzy n'existait plus. Le Saint-Siége s'était donc compromis inutilement. La correspondance du cardinal Busca, secrétaire d'État, et ennemi juré de la France, avait été interceptée. Les projets contre l'armée française, qu'on avait voulu prendre par derrière, étant dévoilés, il ne restait plus aucune excuse pour invoquer la clémence du vainqueur, dont on refusait depuis un an d'écouter les propositions. Lorsque le ministre Cacault publia le manifeste du général français et qu'il demanda à se retirer, on n'osa pas le retenir par un reste d'orgueil, mais on fut dans une cruelle inquiétude. Bientôt on n'écouta plus que les conseils du désespoir. Le général autrichien Colli, arrivé à Rome avec quelques officiers, fut mis à la tête des troupes papales ; on fit des prédications fanatiques dans toutes les provinces romaines ; on promit le ciel à tous ceux qui se dévoueraient pour le Saint-Siége, et l'on tâcha d'exciter une Vendée autour de Bonaparte. Des prières instantes furent adressées à la cour de Naples, pour réveiller tout ce qu'elle avait d'ambition et de zèle religieux.

Bonaparte s'avança rapidement, pour ne pas donner à l'incendie le temps de se propager. Le 16 pluviôse an V (4 février), il marcha sur le Senio. L'armée papale s'y était retranchée, elle se composait de sept à huit mille hommes de troupes régulières, et d'un grand nombre de paysans armés à la hâte et précédés de leurs moines. Cette armée présentait l'aspect le plus burlesque. Un parlementaire vint déclarer que, si l'armée de Bonaparte persistait à s'avancer, on tirerait sur elle. Elle s'avança néanmoins vers le pont de Senio, qui était assez bien retranché. Lannes en remonta le cours avec quelques cents hommes, le passa à gué, et vint se ranger en bataille sur les derrières de l'armée papale. Alors le général Lahoz, avec les troupes lombardes, marcha sur le pont, et l'eut bientôt enlevé. Les nouvelles troupes italiennes supportèrent bien le feu, qui fut

un instant assez vif. On fit quatre à cinq cents prisonniers, et l'on sabra quelques paysans. L'armée papale se retira en désordre. On la poursuivit sur Faenza; on enfonça les portes de la ville, et l'on y entra au bruit du tocsin et aux cris d'un peuple furieux. Les soldats en demandaient le pillage; Bonaparte le leur refusa. Il assembla les prisonniers faits dans la journée aux bords du Senio, et leur parla en italien. Ces malheureux s'imaginaient qu'on allait les égorger. Bonaparte les rassura, et leur annonça, à leur grand étonnement, qu'il les laissait libres, à condition qu'ils iraient éclairer leurs compatriotes sur les intentions des Français, qui ne venaient détruire ni la religion ni le Saint-Siége, mais qui voulaient écarter seulement les mauvais conseillers dont le pape était entouré. Il leur fit ensuite donner à manger et les renvoya. Bonaparte s'avança rapidement de Faenza à Forli, Césène, Rimini, Pesaro et Sinigaglia. Colli, auquel il ne restait plus que trois mille hommes de troupes régulières, les retrancha en avant d'Ancône dans une bonne position. Bonaparte les fit envelopper, et enlever en grande partie. Il leur donna encore la liberté aux mêmes conditions. Colli se retira avec ses officiers à Rome. Il ne restait plus qu'à marcher sur cette capitale. Bonaparte se dirigea immédiatement sur Lorette, dont le trésor était évacué et où l'on trouva à peine un million. La Vierge en vieux bois fut envoyée à Paris, comme objet de curiosité. De Lorette, il quitta les bords de la mer et marcha par Macerata sur l'Apennin, pour le traverser et déboucher sur Rome, si cela devenait nécessaire. Il arriva à Tolentino le 25 pluviôse (13 février), et s'y arrêta pour attendre l'effet que produiraient sa marche rapide et le renvoi des prisonniers. Il avait mandé le général des Camaldules, religieux en qui Pie VI avait une grande confiance, et l'avait chargé d'aller porter à Rome des paroles de paix. Bonaparte souhaitait avant tout que le pape se soumît et acceptât les conditions qu'il voulait lui faire subir. Il ne voulait pas perdre du temps à faire à Rome une révolution, qui pourrait le retenir plus qu'il ne lui convenait, qui provoquerait peut-être la cour de Naples à prendre les armes, et qui enfin, en renversant le gouvernement établi, ruinerait pour le moment les finances romaines, et empêcherait de tirer du pays les 20 ou 30 millions dont on avait besoin. Il pensait que le Saint-Siége, privé de ses plus belles provinces au profit de la Cispadane, et exposé au voisinage de la nouvelle république, serait bientôt atteint par la contagion révolutionnaire, et succomberait sous peu de temps. Cette politique était habile, et l'avenir en prouva la justesse. Il attendit donc à Tolentino les effets de la clémence et de la peur.

Les prisonniers renvoyés étaient allés, en effet, dans toutes les parties de l'État romain, et surtout à Rome, répandre les bruits les plus favorables à l'armée française, et calmer les ressentiments excités contre elle. Le général des Camaldules arriva au Vatican au moment où le pape allait monter en voiture pour quitter Rome. Ce prince, rassuré par ce que lui dit ce religieux, renonça à quitter sa capitale, congédia le secrétaire d'État Busca, et dépêcha à Tolentino, pour traiter avec le général français, le cardinal Mattei, le prélat Galeppi, le marquis Massimi, et son neveu le duc de Braschi. Ils avaient plein pouvoir de traiter, pourvu que le général n'exigeât aucun sacrifice relatif à la foi. Le traité devenait dès lors très-facile, car sur les articles de foi le général français n'était nullement exigeant. Le traité fut arrêté en quelques jours, et signé à Tolentino le 1er ventôse (19 février). (*Voir la carte n° 20.*) Voici quelles en étaient les conditions. Le pape révoquait tout traité d'alliance contre la France, reconnaissait la république et se déclarait en paix et en bonne intelligence avec elle. Il lui cédait tous ses droits sur le Comtat Venaissin, il abandonnait définitivement à la république cispadane les légations de Bologne et de Ferrare, et en outre la belle province de la Romagne. La ville et l'importante citadelle d'Ancône restaient au pouvoir de la France jusqu'à la paix générale. Les deux provinces du duché d'Urbin et de Macerata, que l'armée française avait envahies, étaient restituées au pape, moyennant la somme de 15 millions. Pareille somme devait être payée conformément à l'armistice de Bologne, non encore exécuté. Ces 30 millions étaient payables deux tiers



Dammartin.

en argent et un tiers en diamants ou pierres précieuses. Le pape devait fournir en outre huit cents chevaux de cavalerie, huit cents chevaux de trait, des buffles, et autres produits du territoire de l'Église. Il devait désavouer l'assassinat de Basseville, et faire payer 300,000 francs tant à ses héritiers qu'à ceux qui avaient souffert par suite du même événement. Tous les objets d'art et les manuscrits cédés à la France par l'armistice de Bologne devaient être sur-le-champ dirigés sur Paris.

Tel fut le traité de Tolentino, qui valait à la république cispadane, outre les légations de Bologne et de Ferrare, la belle province de la Romagne, et qui procurait à l'armée un subside de 30 millions, plus que suffisant pour la campagne qu'on allait faire. Quinze jours avaient suffi à cette expédition. Pendant qu'on négociait ce traité, Bonaparte sut imposer à la cour de Naples, et se débarrasser d'elle. Avant de quitter Tolentino, il fit un acte assez remarquable, et qui déjà prouvait sa politique personnelle. L'Italie et particulièrement les États du pape regorgeaient de prêtres français bannis. Ces malheureux, reti-

rés dans les couvents, n'y étaient pas toujours reçus avec beaucoup de charité. Les arrêtés du Directoire leur interdisaient les pays occupés par nos armées, et les moines italiens n'étaient pas fâchés d'en être délivrés par l'approche de nos troupes. Ces infortunés étaient réduits au désespoir. Éloignés depuis longtemps de leur patrie, exposés à tous les dédains de l'étranger, ils pleuraient en voyant nos soldats; ils en reconnurent même quelques-uns dont ils avaient été curés dans les villages de France. Bonaparte était facile à émouvoir; d'ailleurs il tenait à se montrer exempt de toute espèce de préjugés révolutionnaires ou religieux: il ordonna par un arrêté à tous les couvents du Saint-Siége de recevoir les prêtres français, de les nourrir et de leur donner une paye. Il améliora ainsi leur état, loin de les mettre en fuite. Il écrivit au Directoire les motifs qu'il avait eus en commettant cette infraction à ses arrêtés. « En faisant, dit-il, des battues continuelles de ces malheureux, on les oblige à rentrer chez eux. Il vaut mieux qu'ils soient en Italie qu'en France; ils nous y seront utiles. Ils sont moins fanatiques que les prêtres italiens, ils éclaireront le peuple, qu'on excite contre nous. D'ailleurs, ajoutait-il, ils pleurent en nous voyant; comment n'avoir pas pitié de leur infortune? » Le Directoire approuva sa conduite. Cet acte et sa lettre publiés produisirent une sensation très-grande.

Il revint sur-le-champ vers l'Adige, pour exécuter la marche militaire la plus hardie dont l'histoire fasse mention. Après avoir franchi une fois les Alpes pour entrer en Italie, il allait les franchir une seconde fois, pour se jeter au delà de la Drave et de la Muer, dans la vallée du Danube, et s'avancer sur Vienne. Jamais armée française n'avait paru en vue de cette capitale. Pour exécuter ce vaste plan, il fallait braver bien des périls. Il laissait toute l'Italie sur ses derrières, l'Italie saisie de terreur et d'admiration, mais imbue toujours de l'idée que les Français ne pouvaient la posséder longtemps.

La dernière campagne de Rivoli et la prise de Mantoue avaient paru terminer ces doutes; mais une marche en Allemagne allait les réveiller tous. Les gouvernements de Gênes, de Toscane, de Naples, Rome, Turin, Venise, indignés de voir le foyer de la révolution placé à leurs côtés, dans la Cispadane et la Lombardie, pouvaient saisir le premier revers pour se soulever. Dans l'incertitude du résultat, les patriotes italiens s'observaient, pour ne pas se compromettre. L'armée de Bonaparte était de beaucoup inférieure à ce qu'elle aurait dû être pour parer à tous les dangers de son plan. Les divisions Delmas et Bernadotte, arrivées du Rhin, ne comptaient pas au delà de vingt mille hommes, l'ancienne armée d'Italie en comptait au delà de quarante, ce qui, avec les troupes lombardes, pouvait faire environ soixante-dix mille. Mais il fallait laisser vingt mille hommes au moins en Italie, garder le Tyrol avec quinze à dix-huit mille, et il n'en restait que trente environ pour marcher sur Vienne; témérité sans exemple. Bonaparte, pour parer à ces difficultés, tâcha de négocier avec le Piémont une alliance offensive et défensive, à laquelle il aspirait depuis longtemps. Cette alliance devait lui valoir dix mille hommes de bonnes troupes. Le roi, qui d'abord ne s'était pas contenté de la garantie de ses États pour prix des services qu'il allait rendre, s'en contenta, maintenant qu'il voyait la révolution gagner toutes les têtes. Il signa le traité, qui fut envoyé à Paris. Mais ce traité contrariait les vues du gouvernement français. Le Directoire, approuvant la politique de Bonaparte en Italie, qui consistait à attendre la chute très-prochaine des gouvernements, et à ne point la provoquer, pour n'avoir ni la peine ni la responsabilité des révolutions, le Directoire ne voulait ni attaquer ni garantir aucun prince. La ratification du traité était donc fort douteuse, et d'ailleurs elle exigeait quinze à vingt jours. Il fallait ensuite que le contingent sarde se mît en mouvement, et alors Bonaparte devait déjà se trouver au delà des Alpes. Bonaparte aurait voulu surtout conclure un pareil traité d'aillance avec Venise. Le gouvernement de cette république faisait des armements considérables, dont le but ne pouvait être douteux. Les lagunes étaient remplies de régiments esclavons. Le podestat de Bergame, Ottolini, instrument aveugle des inquisiteurs d'État, avait répandu

de l'argent et des armes parmi les montagnards du Bergamasque, et les tenait prêts pour une bonne occasion. Ce gouvernement, aussi faible que perfide, ne voulait cependant pas se compromettre, et persistait dans sa prétendue neutralité.

Il avait refusé l'alliance de l'Autriche et de la Prusse, mais il était en armes; et si les Français, entrant en Autriche, essuyaient des revers, alors il était décidé à se prononcer, en les égorgeant pendant leur retraite. Bonaparte, qui était aussi rusé que l'aristocratie vénitienne, sentait ce danger, et tenait à son alliance, plutôt pour se garantir de ses mauvais desseins que pour avoir ses secours. En passant l'Adige, il voulut voir le procurateur Pezaro, celui qu'il avait tant effrayé l'année précédente à Peschiera; il lui fit les ouvertures les plus franches et les plus amicales. Toute la terre ferme, lui dit-il, était imbue des idées révolutionnaires; il suffisait d'un seul mot des Français pour insurger toutes les provinces contre Venise, mais les Français, si Venise s'alliait à eux, se garderaient de pousser à la révolte; ils tâcheraient de calmer les esprits; ils garantiraient la république contre l'ambition de l'Autriche, et, sans lui demander le sacrifice de sa Constitution, ils se contenteraient de lui conseiller, dans son propre intérêt, quelques modifications indispensables. Rien n'était plus sage ni plus sincère que ces avis. Il n'est point vrai qu'à l'instant où ils étaient donnés, le Directoire et Bonaparte songeassent à livrer Venise à l'Autriche. Le Directoire n'avait aucune idée à cet égard; en attendant les événements, s'il songeait à quelque chose, c'était plutôt à affranchir l'Italie qu'à en céder une partie à l'Autriche. Quant à Bonaparte, il voulait sincèrement se faire un allié; et si Venise l'eût écouté, si elle se fût rattachée à lui, et qu'elle eût modifié sa Constitution, elle aurait sauvé son territoire et ses antiques lois. Pezaro ne répondit que d'une manière évasive. Bonaparte, voyant qu'il n'y avait rien à espérer, songea à prendre ses précautions, et à pourvoir à tout ce qui lui manquait, par son moyen ordinaire, la rapidité et la vivacité des coups.

Il avait soixante et quelques mille hommes de troupes, telles que l'Europe n'en avait jamais vu. Il voulait en laisser dix mille en Italie, qui, réunis aux bataillons lombards et cispadans, formeraient une masse de quinze à dix-huit mille hommes, capables d'imposer aux Vénitiens. Il lui restait cinquante et quelques mille combattants, dont il allait disposer de la manière suivante. Trois routes conduisaient à travers les Alpes Rhétiennes, Noriques et Juliennes à Vienne (*Voir la carte nº 24*) : la première à gauche, traversant le Tyrol au col du Brenner; la seconde au centre, traversant la Carinthie au col de Tarwis; la troisième à droite, passant le Tagliamento et l'Izonzo, et conduisant en Carniole. L'archiduc Charles avait le gros de ses forces sur l'Izonzo, gardant la Carniole et couvrant Trieste. Deux corps, l'un à Feltre et Bellune, l'autre dans le Tyrol, occupaient les deux autres chaussées. Par la faute qu'avait commise l'Autriche de ne porter que fort tard ses troupes en Italie, six belles divisions détachées du Rhin n'étaient point encore arrivées. Cette faute aurait pu être réparée en partie, si l'archiduc Charles, plaçant son quartier général dans le Tyrol, avait voulu opérer sur notre gauche. Il aurait reçu quinze jours plus tôt les six divisions du Rhin; et certainement alors, Bonaparte, loin de filer sur la droite par la Carinthie ou la Carniole, aurait été obligé de le combattre, et d'en finir avec lui avant de se hasarder au delà des Alpes. Il l'aurait trouvé alors avec ses plus belles troupes, et n'en aurait pas eu si bon marché. Mais l'archiduc avait ordre de couvrir Trieste, seul port maritime de la monarchie. Il s'établit donc au débouché de la Carniole, et ne plaça que des corps accessoires sur les chaussées de la Carinthie et du Tyrol. Deux des divisions parties du Rhin devaient venir renforcer le général Kerpen dans le Tyrol; les quatre autres devaient filer par derrière les Alpes, travers la Carinthie et la Carniole, et rejoindre le quartier général dans le Frioul. On était en ventôse (mars). Les Alpes étaient couvertes de neige et de glace : comment imaginer que Bonaparte songeât à gravir dans ce moment la crête des Alpes ?

Bonaparte pensa qu'en se jetant sur l'archiduc avant l'arrivée des principales forces

du Rhin, il enlèverait plus facilement les débouchés des Alpes, les franchirait à sa suite, battrait successivement, comme il avait toujours fait, les Autrichiens isolés, et, s'il était appuyé par un mouvement des armées du Rhin, s'avancerait jusqu'à Vienne.

En conséquence, il renforça Joubert, qui depuis Rivoli avait mérité toute sa confiance, des divisions Baraguay d'Hilliers et Delmas, et lui composa un corps de dix-huit mille hommes. Il le chargea de monter dans le Tyrol, de battre à outrance les généraux Laudon et Kerpen, de les rejeter au delà du Brenner, de l'autre côté des Alpes, et ensuite de filer par la droite à travers le Pusterthal, pour venir joindre la grande armée dans la Carinthie. Laudon et Kerpen pouvaient sans doute revenir dans le Tyrol, après que Joubert aurait rejoint l'armée principale ; mais il leur fallait du temps pour se remettre d'une défaite, pour se renforcer et regagner le Tyrol, et pendant ce temps Bonaparte serait aux portes de Vienne. Pour calmer les Tyroliens, il recommanda à Joubert de caresser les prêtres, de dire du bien de l'Empereur et du mal de ses ministres, de ne toucher qu'aux caisses impériales, et de ne rien changer à l'administration du pays. Il chargea l'intrépide Masséna, avec sa belle division forte de dix mille hommes, de marcher sur le corps qui était au centre vers Feltre et Bellune, de courir aux gorges de la Ponteba qui précèdent le grand col de Tarwis, de s'emparer des gorges et du col, et de s'assurer ainsi du débouché de la Carinthie. Il voulait de sa personne marcher avec trois divisions, fortes de vingt-cinq mille hommes, sur la Piave et le Tagliamento, pousser devant lui l'archiduc dans la Carniole, se rabattre ensuite vers la chaussée de la Carinthie, joindre Masséna au col de Tarwis, franchir les Alpes à ce col, descendre dans la vallée de la Drave et de la Muer, recueillir Joubert, et marcher sur Vienne. Il comptait sur l'impétuosité et l'audace de ses attaques, et sur l'impression que laissaient ordinairement ses coups prompts et terribles.

Avant de se mettre en marche, il donna au général Kilmaine le commandement de la haute Italie. La division Victor, échelonnée dans les États du pape, en attendant le payement des 30 millions, devait revenir sous peu de jours sur l'Adige, et y former avec les Lombards le corps d'observation. Une fermentation extraordinaire régnait dans les provinces vénitiennes. Les paysans et les montagnards dévoués aux prêtres et à l'aristocratie, les villes agitées par l'esprit révolutionnaire, étaient près d'en venir aux mains. Bonaparte commanda au général Kilmaine d'observer la plus exacte neutralité, et se mit en marche pour exécuter ses vastes projets. Il publia, suivant son usage, une proclamation énergique et capable d'augmenter encore l'exaltation de ses soldats, si elle avait pu l'être. Le 20 ventôse an V (10 mars 1797), par un froid rigoureux et plusieurs pieds de neige sur les montagnes, il mit toute sa ligne en mouvement. Masséna commença son opération sur le corps du centre, le poussa sur Feltre, Bellune, Cadore, lui fit un millier de prisonniers au nombre desquels était encore le général Lusignan, se rabattit sur Spilimbergo, et s'engagea dans les gorges de la Ponteba, qui précèdent le col de Tarwis, Bonaparte s'avança avec trois divisions sur la Piave : la division Serrurier qui s'était illustrée devant Mantoue, la division Augereau, actuellement confiée au général Guyeux, en l'absence d'Augereau qui était allé porter des drapeaux à Paris, et la division Bernadotte arrivée du Rhin. Cette dernière contrastait, par sa simplicité et sa tenue sévère, avec la vieille armée d'Italie, enrichie dans les belles plaines qu'elle avait conquises, et composée de méridionaux braves, fougueux et intempérants. Les soldats d'Italie, fiers de leurs victoires, se moquaient des soldats venus du Rhin, et les appelaient *le contingent,* par allusion aux contingents des cercles, qui dans les armées de l'Empereur faisaient mollement leur devoir. Les soldats du Rhin, vieillis sous les armes, étaient impatients de prouver leur valeur à leurs rivaux de gloire. Déjà quelques coups de sabre avaient été échangés à cause de ces railleries, et l'on était impatient de faire ses preuves devant l'ennemi.

Le 23 (13 mars), les trois divisions passèrent la Piave sans accident, et faillirent seulement perdre un homme, qui allait se noyer, lors-


Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Le prince Charles.

qu'une cantinière le sauva en se jetant à la nage. Bonaparte donna à cette femme un collier d'or. Les avant-gardes ennemies se replièrent et vinrent chercher un refuge derrière le Tagliamento. Toutes les troupes du prince Charles répandues dans le Frioul y étaient réunies pour en disputer le passage. Les deux jeunes adversaires allaient se trouver en présence. L'un, en sauvant l'Allemagne par une pensée heureuse, s'était acquis l'année précédente une grande réputation : il était brave, point engagé dans les routines allemandes, mais fort incertain du succès, et très-alarmé pour sa gloire. L'autre avait étonné l'Europe par la fécondité et l'audace de ses combinaisons : il ne craignait rien au monde. Modeste jusqu'à Lodi, il ne croyait maintenant aucun génie égal au sien, et aucun soldat égal au soldat français. Le 26 ventôse (16 mars) au matin, Bonaparte dirigea ses trois divisions par Valvasone, sur les bords du Tagliamento. Ce fleuve, dont le lit est mal tracé, roule des Alpes sur des graviers, et se divise en une multitude de bras, tous guéables. L'armée autrichienne était déployée sur l'autre rive, couvrant les

grèves du fleuve de ses boulets, et tenant sa belle cavalerie déployée sur ses ailes, pour en profiter sur ces plaines si favorables aux évolutions.

Bonaparte laissa la division Serrurier en réserve à Valvasone, et porta les deux divisions Guyeux et Bernadotte, la première à gauche, faisant face au village de Gradisca, où était logé l'ennemi ; la seconde à droite, en face de Godroïpo. La canonnade commença, et il y eut quelques escarmouches de cavalerie sur les graviers. Bonaparte, trouvant l'ennemi trop préparé, feignit de donner du repos à ses troupes, fit cesser le feu, et ordonna de commencer la soupe. L'ennemi, trompé, crut que les divisions ayant marché toute la nuit allaient faire une halte et prendre du repos. Mais à midi, Bonaparte fait tout à coup reprendre les armes. La division Guyeux se déploie à gauche, la division Bernadotte à droite. On forme les bataillons de grenadiers. En tête de chaque division se place l'infanterie légère, prête à se disperser en tirailleurs, puis les grenadiers qui doivent charger, et les dragons qui doivent les appuyer. Les deux divisions sont déployées en arrière de ces deux avant-gardes. Chaque demi-brigade a son premier bataillon déployé en ligne, et les deux autres ployés en colonne serrée sur les ailes du premier. La cavalerie est destinée à voltiger sur les ailes. L'armée s'avance ainsi vers les bords du fleuve, et marche au combat avec le même ordre et la même tranquillité que dans une parade.

Le général Dammartin à gauche, le général Lespinasse à droite, font approcher leur artillerie. L'infanterie légère se disperse, et couvre les bords du Tagliamento d'une nuée de tirailleurs. Alors Bonaparte donne le signal. Les grenadiers des deux divisions entrent dans l'eau, appuyés par des escadrons de cavalerie, et s'avancent sur l'autre rive. « Soldats du Rhin, s'écrie Bernadotte, l'armée d'Italie vous regarde ! » Des deux côtés on s'élance avec la même bravoure. On fond sur l'armée ennemie et on la repousse de toutes parts. Cependant le prince Charles avait placé un gros d'infanterie à Gradisca, vers notre gauche, et tenait sa cavalerie vers notre aile droite, pour nous déborder et nous charger à la faveur de la plaine. Le général Guyeux, à la tête de sa division, attaque Gradisca avec furie, et l'enlève. Bonaparte dispose sa réserve de cavalerie vers notre aile menacée, et la lance, sous les ordres du général Duga et de l'adjudant général Kellermann, sur la cavalerie autrichienne. Nos escadrons chargent avec adresse et impétuosité, font prisonnier le général de la cavalerie ennemie, et la mettent en déroute. Sur toute la ligne le Tagliamento est franchi, l'ennemi est en fuite. Nous avons quatre à cinq cents prisonniers ; le terrain tout ouvert ne permet pas d'en prendre davantage.

Telle fut la journée du 26 ventôse (16 mars), dite bataille du Tagliamento. Pendant qu'elle avait lieu, Masséna, sur la chaussée du centre, attaquait Osopo, s'emparait des gorges de la Ponteba, et poussait sur Tarwis les débris des divisions Lusignan et Orkscay.

L'archiduc Charles sentait que, pour garder la chaussée de la Carniole et couvrir Trieste, il allait perdre la chaussée de la Carinthie, qui était la plus directe et la plus courte, et celle que Bonaparte voulait suivre pour marcher sur Vienne. La chaussée de la Carniole communique avec celle de la Carinthie et le col de Tarwis par une route transversale qui suit la vallée de l'Izonzo. L'archiduc Charles dirige la division Bayalitsch par cette communication sur le col de Tarwis, pour prévenir Masséna, s'il est possible. Il se retire ensuite avec le reste de ses forces sur le Frioul, afin de disputer le passage du bas Izonzo.

Bonaparte le suit et s'empare de Palma-Nova, place vénitienne que l'archiduc avait occupée, et qui renfermait des magasins immenses. Il marche ensuite sur Gradisca, ville située en avant de l'Izonzo. Il y arrive le 29 ventôse (19 mars). La division Bernadotte s'avance vers Gradisca, qui était faiblement retranchée, mais gardée par trois mille hommes. Pendant ce temps, Bonaparte dirige la division Serrurier un peu au-dessous de Gradisca, pour y passer l'Izonzo et couper la retraite à la garnison. Bernadotte, sans attendre le résultat de cette manœuvre, somme la place de se rendre. Le commandant s'y refuse. Les soldats du Rhin demandent l'assaut, pour entrer dans la place avant les

soldats d'Italie. Ils fondent sur les retranchements, mais une grêle de balles et de mitraille en abat plus de cinq cents. Heureusement la manœuvre de Serrurier fait cesser le combat. Les trois mille hommes de Gradisca mettent bas les armes, et livrent des drapeaux et du canon.

Pendant ce temps, Masséna était enfin arrivé au col de Tarwis, et, après un combat assez vif, s'était emparé de ce passage des Alpes. La division Bayalitsch, acheminée à travers les sources de l'Izonzo pour prévenir Masséna à Tarwis, allait donc trouver l'issue fermée. L'archiduc Charles, prévoyant ce résultat, laisse le reste de son armée sur la route du Frioul et de la Carniole, avec ordre de venir le rejoindre derrière les Alpes à Klagenfurth; il vole ensuite de sa personne à Villach, où arrivaient de nombreux détachements du Rhin, pour attaquer Tarwis, en chasser Masséna, et rouvrir la route à la division Bayalitsch. Bonaparte, de son côté, laisse la division Bernadotte à la poursuite des corps qui se retiraient dans la Carniole, et, avec les divisions Guyeux et Serrurier, se met à harceler par derrière la division Bayalitsch à travers la vallée d'Izonzo.

Le prince Charles, après avoir rallié derrière les Alpes les débris de Lusignan et d'Orkscay, qui avaient perdu le col de Tarwis, les renforce de six mille grenadiers, les plus beaux et les plus braves soldats de l'Empereur, et réattaque le col de Tarwis, où Masséna avait à peine laissé un détachement. Il parvient à le recouvrer, et s'y établit avec les corps de Lusignan, d'Orkscay et les six mille grenadiers. Masséna réunit toute sa division pour l'emporter de nouveau. Les deux généraux sentaient tous deux l'importance de ce point. Tarwis enlevé, l'armée française était maîtresse des Alpes, et prenait la division Bayalitsch tout entière. Masséna fond tête baissée avec sa brave infanterie, et, suivant son usage, paye de sa personne. Le prince Charles ne se prodigue pas moins que le général républicain, et s'expose plusieurs fois à être pris par les tirailleurs français. Le col de Tarwis est le plus élevé des Alpes Noriques, il domine l'Allemagne. On se battait au-dessus des nuages, au milieu de la neige et sur des plaines de glace. Des lignes entières de cavalerie étaient renversées et brisées sur cet affreux champ de bataille. Enfin, après avoir fait donner jusqu'à son dernier bataillon, l'archiduc Charles abandonne Tarwis à son opiniâtre adversaire, et se voit obligé de sacrifier la division Bayalitsch. Masséna, resté maître de Tarwis, se rabat sur la division Bayalitsch qui arrivait, et l'attaque en tête, tandis qu'elle est pressée en queue par les divisions Guyeux et Serrurier, réunies sous les ordres de Bonaparte. Cette division n'a d'autre ressource que de se rendre prisonnière. Une foule de soldats, natifs de la Carniole et de la Croatie, se sauvent à travers les montagnes en jetant bas les armes; mais il en reste cinq mille au pouvoir des Français, avec tous les bagages, avec les administrations et les parcs de l'armée autrichienne, qui avaient suivi cette route. Ainsi Bonaparte était arrivé en quinze jours au sommet des Alpes, et sur le point où il commandait il avait entièrement réalisé son but.

Dans le Tyrol, Joubert justifiait sa confiance en livrant des combats de géants. Les deux généraux Laudon et Kerpen occupaient les deux rives de l'Adige. Joubert les avait attaqués et battus à Saint-Michel, leur avait tué deux mille hommes et pris trois mille. Les poursuivant sans relâche sur Neumark et Tramin, et leur enlevant encore deux mille hommes, il avait rejeté Laudon à la gauche de l'Adige, dans la vallée de la Méran, et Kerpen à droite, au pied du Brenner. Kerpen, renforcé à Clausen de l'une des deux divisions venant du Rhin, s'était fait battre encore. Il s'était renforcé de nouveau, à Mittenwald, de la seconde division du Rhin, avait été battu une dernière fois, et s'était retiré enfin au delà du Brenner. Joubert, après avoir ainsi déblayé le Tyrol, avait fait un à-droite, et il marchait à travers le Pusterthal pour rejoindre son général en chef. On était au 12 germinal (1er avril), et déjà Bonaparte était maître du sommet des Alpes; il avait près de vingt mille prisonniers; il allait réunir Joubert et Masséna à son corps principal, et marcher avec cinquante mille hommes sur Vienne. Son adversaire rompu faisait effort pour rallier ses débris et les réunir aux troupes qui arri-

vaient du Rhin. Tel était le résultat de cette marche prompte et audacieuse.

Mais tandis que Bonaparte obtenait ces résultats si rapides, tout ce qu'il avait prévu et appréhendé sur ses derrières se réalisait. Les provinces vénitiennes, travaillées par l'esprit révolutionnaire, s'étaient soulevées. Elles avaient ainsi fourni au gouvernement vénitien un prétexte pour déployer des forces considérables, et pour se mettre en mesure d'accabler l'armée française, en cas de revers. Les provinces de la rive droite du Mincio étaient les plus atteintes de l'esprit révolutionnaire, par l'effet du voisinage de la Lombardie. Dans les villes de Bergame, Brescia, Salo, Crême, se trouvait une multitude de grandes familles, auxquelles le joug de la noblesse du Livre d'or était insupportable, et qui, appuyées par une bourgeoisie nombreuse, formaient des partis puissants. En suivant les conseils de Bonaparte, en ouvrant les pages du Livre d'or, en apportant quelques modifications à l'ancienne Constitution, le gouvernement de Venise aurait désarmé le parti redoutable qui s'était formé dans toutes les provinces de la terre ferme; mais l'aveuglement ordinaire à toutes les aristocraties avait empêché cette transaction, et rendu une révolution inévitable. La part que prirent les Français dans cette révolution est facile à déterminer, malgré toutes les absurdités inventées par la haine et répétées par la sottise. L'armée d'Italie était composée de révolutionnaires méridionaux, c'est-à-dire de révolutionnaires ardents. Dans tous leurs rapports avec les sujets vénitiens, il n'était pas possible qu'ils ne communiquassent leur esprit, et qu'ils n'excitassent la révolte contre la plus odieuse des aristocraties européennes; mais cela était inévitable, et il n'était au pouvoir ni du gouvernement ni des généraux français de l'empêcher. Quant aux intentions du Directoire et de Bonaparte, elles étaient claires. Le Directoire souhaitait la chute naturelle de tous les gouvernements italiens, mais il était décidé à n'y prendre aucune part active, et du reste il s'en reposait entièrement sur Bonaparte de la conduite des opérations politiques et militaires en Italie. Quant à Bonaparte lui-même, il avait trop besoin d'union, de repos et d'amis sur ses derrières pour vouloir révolutionner Venise. Une transaction entre les deux partis lui convenait bien davantage. Cette transaction et notre alliance étant refusées, il se proposait d'exiger à son retour ce qu'il n'avait pu obtenir par la voie de la douceur; mais pour le moment il ne voulait rien essayer; ses intentions à cet égard étaient positivement exprimées à son gouvernement, et il avait donné au général Kilmaine l'ordre le plus formel de ne prendre aucune part aux événements politiques, et de maintenir le calme le plus qu'il pourrait.

Les villes de Bergame et de Brescia, les plus agitées de la terre ferme, étaient fort en communication avec Milan. Partout se formaient des comités révolutionnaires secrets pour correspondre avec les compatriotes milanais. On leur demandait du secours pour secouer le joug de Venise. Les victoires des Français ne laissaient plus aucun doute sur l'expulsion définitive des Autrichiens. Les patrons de l'aristocratie étaient donc vaincus; et quoique les Français affectassent la neutralité, il était clair qu'ils n'emploieraient pas leurs armes à faire rentrer sous le joug les peuples qui l'auraient secoué. Tous ceux donc qui s'insurgeaient paraissaient devoir rester libres. Telle était la manière de raisonner des Italiens. Les habitants de Bergame, plus rapprochés de Milan, firent demander secrètement aux chefs milanais s'ils pouvaient compter sur leur appui, et sur le secours de la légion lombarde commandée par Lahoz. Le podestat de Bergame, Ottolini, celui qui, fidèle agent des inquisiteurs d'État, donnait de l'argent et des armes aux paysans et montagnards, avait des espions parmi les patriotes milanais; il connut le projet qui se tramait, et obtint le nom des principaux habitants de Bergame, agents de la révolte. Il se hâta de dépêcher un courrier à Venise, pour porter leurs noms aux inquisiteurs d'État et provoquer leur arrestation. Les habitants de Bergame, avertis du péril, firent courir après le porteur de la dépêche, le firent arrêter, et publièrent les noms de ceux d'entre eux qui étaient compromis. Cet événement décida l'explosion. Le 11 mars, au moment même où Napoléon marchait sur la Piave, le tu-



Des lignes entières de cavalerie étaient renversées à la reprise du col de Tarwis. (Page 507.)

multe commença dans Bergame. Le podestat Ottolini fit des menaces qui ne furent pas écoutées. Le commandant français que Bonaparte avait placé dans le château avec une garnison, pour veiller aux mouvements des montagnards du Bergamasque, redoubla de vigilance et renforça tous ses postes. De part et d'autre on invoqua son appui ; il répondit qu'il ne pouvait entrer dans les démêlés des sujets vénitiens avec leur gouvernement, et il dit que le doublement de ses postes n'était qu'une précaution pour la sûreté de la place qui lui était confiée. En exécutant ses ordres, et en restant neutre, il faisait bien assez pour les Bergamasques. Ceux-ci s'assemblèrent le lendemain 12 mars, formèrent une municipalité provisoire, déclarèrent la ville de Bergame libre, et chassèrent le podestat Ottolini, qui se retira avec les troupes vénitiennes. Sur-le-champ ils envoyèrent une adresse à Milan, pour obtenir l'appui des Lombards. L'incendie devait se communiquer rapidement à Brescia et à toutes les villes voisines. Les habitants de Bergame, à peine affranchis, envoyèrent une députation à Brescia. La présence des Bergamasques souleva les Brescians. C'était Battaglia, ce Vénitien qui avait soutenu de si sages avis dans les délibérations du sénat, qui était podestat à Brescia. Il ne crut pas pouvoir résister, et il se retira. La révolution de cette ville s'opéra le 15 mars. L'incendie continua de se répandre, en longeant le pied des montagnes. Il se communiqua à Salo, où la révolution se fit de même par l'arrivée des Bergamasques et des Brescians, par la retraite des autorités vénitiennes, et en présence des garnisons françaises qui restaient neutres, mais dont l'aspect, quoique silencieux, remplissait les révoltés d'espérance. Ce soulèvement du parti patriote dans les villes devait naturellement déterminer le soulèvement du parti contraire, qui était dans les montagnes et les campagnes. Les montagnards et les paysans,

armés de longue main par Ottolini, reçurent le signal des capucins et des moines qui vinrent prêcher dans les hameaux ; ils se préparèrent à venir saccager les villes insurgées, et, s'ils le pouvaient, à assassiner les Français. Dès cet instant, les généraux français ne pouvaient plus demeurer inactifs, tout en voulant rester neutres. Ils connaissaient trop bien les intentions des montagnards et des paysans, pour souffrir qu'ils prissent les armes ; et sans vouloir donner de l'appui à aucun parti, ils se voyaient obligés d'intervenir, et de comprimer celui qui avait et qui annonçait contre eux des intentions hostiles. Kilmaine ordonna sur-le-champ au général Lahoz, commandant la légion lombarde, de marcher vers les montagnes pour s'opposer à leur armement. Il ne voulait ni ne devait mettre obstacle aux opérations des troupes vénitiennes régulières, si elles venaient agir contre les villes insurgées, mais il ne voulait pas souffrir un soulèvement dont le résultat était incalculable, dans le cas d'une défaite en Autriche. Il envoya sur-le-champ des courriers à Bonaparte, et fit hâter la marche de la division Victor, qui revenait des États du pape.

Le gouvernement de Venise, comme il arrive toujours aux gouvernements aveuglés, qui ne veulent pas prévenir le danger en accordant ce qui est indispensable, fut épouvanté de ces événements, comme s'ils avaient été imprévus. Il fit marcher sur-le-champ les troupes qu'il réunissait depuis longtemps, et les achemina sur les villes de la rive droite du Mincio. En même temps, persuadé que les Français étaient l'influence secrète qu'il fallait conjurer, il s'adressa au ministre de France Lallemant, pour savoir si, dans ce péril extrême, la république de Venise pouvait compter sur l'amitié du Directoire. La réponse du ministre Lallemant fut simple et dictée par sa position. Il déclara qu'il n'avait aucune instruction de son gouvernement pour ce cas, ce qui était vrai ; mais il ajouta que, si le gouvernement vénitien voulait apporter à sa Constitution les modifications réclamées par le besoin du temps, il pensait que la France l'appuierait volontiers. Lallemant ne pouvait pas faire d'autre réponse ; car, si la France avait offert son alliance à Venise contre les autres puissances, elle ne la lui offrit jamais contre ses propres sujets, et elle ne pouvait la lui offrir contre eux qu'à condition que le gouvernement adopterait des principes sages et raisonnables. Le grand Conseil de Venise délibéra sur la réponse de Lallemant. Il y avait plusieurs siècles que la proposition d'un changement de Constitution n'avait été faite publiquement. Sur deux cents voix elle n'en obtint que cinq. Une cinquantaine de voix se déclarèrent pour l'adoption d'un parti énergique, mais cent quatre-vingts se prononcèrent pour une réforme lente, successive, renvoyée à des temps plus calmes, c'est-à-dire pour une détermination évasive. On résolut d'envoyer sur-le-champ deux députés à Bonaparte pour sonder ses intentions et invoquer son appui. On choisit l'un des sages de terre ferme, J. B. Cornaro, et le fameux procurateur Pezaro, qu'on a déjà vu si souvent en présence du général.

Les courriers de Kilmaine et les envoyés vénitiens atteignirent Bonaparte au moment où ses manœuvres hardies lui avaient assuré la ligne des Alpes et ouvert les États héréditaires. Il était à Gorice, occupé à régler la capitulation de Trieste. Il apprit avec une véritable peine les événements qui se passaient sur ses derrières, et on le croira facilement si l'on réfléchit combien il y avait d'audace et de danger dans sa marche sur Vienne. Du reste ses dépêches au Directoire font foi de la peine qu'il éprouvait ; et ceux qui ont dit qu'il n'exprimait pas sa véritable pensée dans ces dépêches ont montré peu de jugement, car il ne fait aucune difficulté d'y avouer ses ruses les moins franches contre les gouvernements italiens. Cependant que pouvait-il faire au milieu de pareilles circonstances? Il n'était pas généreux à lui de comprimer par la force le parti qui proclamait nos principes, qui caressait, accueillait nos armées, et d'assurer le triomphe à celui qui était prêt, en cas de revers, à anéantir nos principes et nos armées. Il résolut de profiter encore de cette circonstance pour obtenir des envoyés de Venise les concessions et les secours qu'il n'avait pu leur arracher. Il reçut les deux envoyés poliment, et leur donna

audience le 5 germinal (25 mars). « Que je m'arme, leur dit-il, contre mes amis, contre ceux qui nous accueillent et veulent nous défendre, en faveur de mes ennemis, en faveur de ceux qui nous détestent et veulent nous égorger, c'est là une chose impossible. Cette lâche politique est aussi loin de mon cœur que de mes intérêts. Jamais je ne prêterai mon secours contre des principes pour lesquels la France a fait sa révolution, et auxquels je dois en partie le succès de mes armes. Mais je vous offre encore une fois mon amitié et mes conseils. Alliez-vous franchement à la France, rapprochez-vous de ses principes, faites des modifications indispensables à votre Constitution, alors je réponds de tout, et sans employer une violence qui est impossible de ma part, j'obtiendrai par mon influence sur le peuple italien, et par l'assurance d'un régime plus raisonnable, le retour à l'ordre et à la paix. Ce résultat vous convient à vous autant qu'à moi. » Ce langage, qui était sincère, et dont la sagesse n'a pas besoin d'être démontrée, ne convenait point aux envoyés vénitiens, surtout à Pezaro. Ce n'était point là ce qu'ils voulaient : ils désiraient que Bonaparte leur restituât les forteresses qu'il avait occupées par précaution, dans Bergame, Brescia, Vérone ; qu'il souffrît l'armement du parti fanatique contre le parti patriote, et qu'il permît qu'on lui préparât ainsi une Vendée sur ses derrières. Ce n'était pas là un moyen de s'entendre. Bonaparte, dont l'humeur était prompte, traita fort mal les deux envoyés, et, leur rappelant les procédés des Vénitiens envers l'armée française, leur déclara qu'il connaissait leurs dispositions secrètes et leurs projets, mais qu'il était en mesure et qu'il y avait une armée en Lombardie pour veiller sur eux. La conférence devint aigre. On passa de ces questions à celle des approvisionnements. Jusqu'ici Venise avait fourni des vivres à l'armée française, et elle avait autorisé Bonaparte à les exiger d'elle en nourrissant l'armée autrichienne. Les Vénitiens voulaient que Bonaparte, transporté dans les États héréditaires, cessât de se nourrir à leurs dépens. Ce n'était pas du tout son intention, car il ne voulait rien demander aux habitants de l'Autriche, afin de se les concilier. Les fournisseurs secrètement chargés par le gouvernement vénitien de nourrir l'armée avaient cessé ces fournitures. On avait été réduit à faire des réquisitions dans les États vénitiens. « Ce moyen est vicieux, dit Bonaparte ; il vexe l'habitant, et donne lieu à d'affreuses dilapidations ; donnez-moi un million par mois pendant que durera encore cette campagne qui ne peut pas être longue ; la république française comptera ensuite avec vous, et vous saura plus de gré de ce million que de tous les maux que vous endurez par les réquisitions. D'ailleurs, vous avez nourri tous mes ennemis, vous leur avez donné asile, vous me devez la réciprocité. » Les deux envoyés répondirent en disant que le trésor était ruiné. « S'il est ruiné, répliqua Bonaparte, prenez de l'argent dans le trésor du duc de Modène, que vous avez recélé au détriment de mes alliés les Modénois, prenez-en dans les propriétés des Anglais, des Russes, des Autrichiens, de tous mes ennemis que vous gardez en dépôt. » On se sépara avec humeur. Une entrevue nouvelle eut lieu le lendemain. Bonaparte, calmé, renouvela toutes ses propositions ; mais Pezaro ne fit rien pour le satisfaire, et promit seulement d'informer le sénat de toutes ses demandes. Alors Bonaparte, dont l'irritation commençait à ne plus se contenir, prit Pezaro par le bras et lui dit : « Au reste, je vous observe, je vous devine ; je sais ce que vous me préparez ; mais prenez-y garde ! Si, pendant que je serai engagé dans une entreprise lointaine, vous assassiniez mes malades, vous attaquiez mes dépôts, vous menaciez ma retraite, vous auriez décidé votre ruine. Ce que je pourrais pardonner pendant que je suis en Italie serait un crime irrémissible pendant que je serai engagé en Autriche. Si vous prenez les armes, vous décidez ou ma perte ou la vôtre. Songez-y donc, et n'exposez pas le lion valétudinaire de Saint-Marc contre la fortune d'une armée qui trouverait dans ses dépôts et ses hôpitaux de quoi franchir vos lagunes et vous détruire. » Ce langage énergique effraya, sans les convaincre, les envoyés vénitiens, qui écrivirent sur-le-champ le résultat de cette conférence. Bonaparte écrivit aussitôt à Kilmaine pour lui or-

donner de redoubler de vigilance, de punir les commandants français s'ils sortaient des limites de la neutralité, et de désarmer tous les montagnards et les paysans.

Les événements étaient tellement avancés, qu'il était impossible qu'ils s'arrêtassent. L'insurrection de Bergame avait eu lieu le 22 ventôse (12 mars); celle de Brescia, le 27 (17 mars); celle de Salo, le 4 germinal (24 mars). Le 8 germinal (28 mars) la ville de Crême fit sa révolution, et les troupes françaises s'y trouvèrent forcément engagées. Un détachement qui précédait la division Victor, de retour en Lombardie, se présenta aux portes de Crême. C'était dans un moment de fermentation. La vue des troupes françaises ne pouvait qu'accroître les espérances et la hardiesse des patriotes. Le podestat vénitien, qui était dans l'effroi, refusa d'abord l'entrée aux Français ; puis il en introduisit quarante, lesquels s'emparèrent des portes de la ville, et les ouvrirent aux troupes françaises qui suivaient. Les habitants profitèrent de l'occasion, s'insurgèrent, et renvoyèrent le podestat vénitien. Les Français n'avaient pris ce parti que pour s'ouvrir passage ; les patriotes en profitèrent pour se soulever. Quand il existe de pareilles dispositions, tout devient cause, et les événements les plus involontaires ont des résultats qui font supposer la complicité là où il n'en existe point. Telle fut la situation des Français, qui, sans aucun doute, souhaitaient individuellement la révolution, mais qui officiellement observaient la neutralité.

Les montagnards et les paysans, excités par les agents de Venise et par les prédications des capucins, inondaient les campagnes. Les régiments esclavons, débarqués des lagunes sur la terre ferme, s'avançaient sur les villes insurgées. Kilmaine avait donné ses ordres, et mis en mouvement la légion lombarde pour désarmer les paysans. Déjà plusieurs escarmouches avaient eu lieu ; des villages avaient été incendiés, des paysans saisis et désarmés. Mais ceux-ci, de leur côté, menaçaient de saccager les villes et d'égorger les Français, qu'ils désignaient sous le nom de jacobins. Déjà même ils assassinaient d'une manière horrible tous ceux qu'ils trouvaient isolés. Ils firent d'abord la contre-révolution à Salo ; aussitôt une troupe des habitants de Bergame et de Brescia, appuyée par un détachement des Polonais de la légion lombarde, marcha sur Salo, pour en chasser les montagnards. Quelques individus envoyés pour parlementer furent attirés dans la ville et égorgés ; le détachement fut enveloppé et battu ; deux cents Polonais furent faits prisonniers, et envoyés à Venise. On saisit à Salo, à Vérone, dans toutes les villes vénitiennes, les partisans connus des Français ; on les envoya sous les plombs, et les inquisiteurs d'État, encouragés par ce misérable succès, se montrèrent disposés à de cruelles vengeances. On prétend qu'il fut défendu de nettoyer le canal Orfano, qui était destiné, comme on sait, à l'horrible usage de noyer les prisonniers d'État. Cependant le gouvernement de Venise, tandis qu'il se préparait à déployer les plus grandes rigueurs, cherchait à tromper Bonaparte par des actes de condescendance apparente, et il accorda le million par mois qui avait été demandé. L'assassinat des Français ne continua pas moins partout où ils furent rencontrés. La situation devenait extrêmement grave, et Kilmaine envoya de nouveaux courriers à Bonaparte. Celui-ci, en apprenant les combats livrés par les montagnards, l'événement de Salo, où deux cents Polonais avaient été faits prisonniers, l'emprisonnement de tous les partisans de la France, et les assassinats commis sur les Français, fut saisi de colère. Sur-le-champ il envoya une lettre foudroyante au sénat dans laquelle il récapitulait tous ses griefs, et demandait le désarmement des montagnards, l'élargissement des prisonniers polonais et des sujets vénitiens jetés sous les plombs. Il chargea Junot de porter cette lettre, de la lire au sénat, et ordonna au ministre Lallemant de sortir sur-le-champ de Venise en déclarant la guerre, si toutes les satisfactions exigées n'étaient pas accordées.

Pendant ce temps, il descendait à pas de géant du haut des Alpes Noriques dans la vallée de la Mur. Sa principale espérance dans cette marche téméraire était la prompte entrée en campagne des armées du Rhin, et leur prochaine arrivée sur le Danube. Mais il



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Combats livrés par Joubert dans le Tyrol. (Page 507.)

reçut une dépêche du Directoire qui lui ôta tout espoir à cet égard. La détresse de la trésorerie était si grande qu'elle ne pouvait fournir au général Moreau les quelques cent mille francs indispensables pour se procurer un équipage de pont et passer le Rhin. L'armée de Hoche, qui occupait deux ponts et était toute prête, demandait à marcher, mais on n'osait pas la hasarder seule au delà du Rhin, tandis que Moreau resterait en deçà. Carnot exagérait encore dans sa dépêche les retards que devait subir l'entrée en campagne des armées d'Allemagne, et ne laissait à Bonaparte aucun espoir d'être appuyé. Celui-ci fut très-déconcerté par cette lettre; il avait l'imagination vive, et il passait de l'extrême confiance à l'extrême défiance. Il s'imagina ou que le Directoire voulait perdre l'armée d'Italie et son général, ou que les autres généraux ne voulaient pas le seconder. Il écrivit une lettre amère sur la conduite des armées du Rhin. Il dit qu'une ligne d'eau n'était jamais un obstacle, et que sa conduite en était la preuve; que lorsqu'on voulait franchir un fleuve, on le pouvait toujours; qu'en ne voulant jamais exposer sa gloire, on

la perdait quelquefois ; qu'il avait franchi les Alpes sur trois pieds de neige et de glace, et que s'il avait calculé comme ses collègues, il ne l'aurait jamais osé ; que si les soldats du Rhin laissaient l'armée d'Italie seule exposée en Allemagne, il fallait *qu'ils n'eussent pas de sang dans les veines ;* que du reste cette brave armée, si on l'abandonnait, se replierait, et que l'Europe serait juge entre elle et les autres armées de la république. Comme tous les hommes passionnés et orgueilleux, Bonaparte aimait à se plaindre, et à exagérer le sujet de ses plaintes. Quoi qu'il dît, il ne songeait ni à se retirer, ni même à s'arrêter, mais à frapper l'Autriche d'épouvante par une marche rapide, et à lui imposer la paix. Beaucoup de circonstances favorisaient ce projet. La terreur était dans Vienne ; la cour était portée à transiger ; le prince Charles le conseillait fortement ; le ministère seul, dévoué à l'Angleterre, résistait encore. Les conditions fixées à Clarke avant les victoires d'Arcole et de Rivoli étaient si modérées, qu'on pouvait facilement obtenir l'adhésion de l'Autriche à ces conditions, et même à beaucoup mieux. Réuni à Joubert et à Masséna, Bonaparte allait avoir quarante-cinq ou cinquante mille hommes sous la main ; et avec une masse aussi forte, il ne craignait point une bataille générale, quelle que fût la puissance de l'ennemi. Par toutes ces raisons, il résolut de faire une ouverture au prince Charles, et s'il n'y répondait pas, de fondre sur lui avec impétuosité, et de frapper un coup si prompt et si fort, qu'on ne résistât plus à ses offres. Quelle gloire pour lui si, seul, sans appui, transporté en Autriche par une route si extraordinaire, il imposait la paix à l'Empereur !

Il était à Klagenfurth, capitale de la Carinthie, le 11 germinal (31 mars). Joubert, à sa gauche, achevait son mouvement et allait le rejoindre. Bernadotte, qu'il avait détaché pour traverser la chaussée de la Carniole, s'était emparé de Trieste, des riches mines d'Idria, des magasins autrichiens, et allait arriver par Laybach et Klagenfurth. Il écrivit au prince Charles, le même jour 11 (31), une lettre mémorable. « Monsieur le général en chef, « lui dit-il, les braves militaires font la « guerre et désirent la paix. Cette guerre ne « dure-t-elle pas depuis six ans ? Avons-nous « assez tué de monde, et causé assez de maux « à la triste humanité ? Elle réclame de tous « côtés. L'Europe, qui avait pris les armes « contre la république française, les a posées. « Votre nation reste seule, et cependant le « sang va couler plus que jamais. Cette « sixième campagne s'annonce par des pré- « sages sinistres. Quelle qu'en soit l'issue, « nous tuerons de part et d'autre quelques « milliers d'hommes, et il faudra bien que « l'on finisse par s'entendre, puisque tout a « un terme, même les passions haineuses.

« Le Directoire exécutif de la république « française avait fait connaître à Sa Majesté « l'Empereur le désir de mettre fin à la guerre « qui désole les deux peuples. L'intervention « de la cour de Londres s'y est opposée. N'y « a-t-il donc aucun espoir de nous entendre, « et faut-il, pour les intérêts et les passions « d'une nation étrangère aux maux de la « guerre, que nous continuions à nous « entr'égorger ? Vous, monsieur le général « en chef, qui par votre naissance approchez « si près du trône, et êtes au-dessus de « toutes les petites passions qui animent « souvent les ministres et les gouvernements, « êtes-vous décidé à mériter le titre de bien- « faiteur de l'humanité entière et de vrai sau- « veur de l'Allemagne ? Ne croyez pas, mon- « sieur le général en chef, que j'entende par « là qu'il n'est pas possible de la sauver par « la force des armes ; mais dans la supposition « que les chances de la guerre vous devien- « nent favorables, l'Allemagne n'en sera pas « moins ravagée. Quant à moi, monsieur le « général en chef, si l'ouverture que j'ai l'hon- « neur de vous faire peut sauver la vie à un « seul homme, je m'estimerai plus fier de la « couronne civique que je me trouverai avoir « méritée, que de la triste gloire qui peut « revenir des succès militaires. »

L'archiduc Charles ne pouvait accueillir cette ouverture, car la détermination du conseil aulique n'était pas encore prise. On embarquait à Vienne les meubles de la couronne et les papiers précieux sur le Danube, et l'on envoyait les jeunes archiducs et archiduchesses en Hongrie. La cour se préparait.

dans un cas extrême, à évacuer la capitale. L'archiduc répondit au général Bonaparte qu'il désirait la paix autant que lui, mais qu'il n'avait aucun pouvoir pour en traiter, et qu'il fallait s'adresser directement à Vienne. Bonaparte s'avança rapidement à travers les montagnes de la Carinthie, et, le 12 germinal au matin (1er avril), poursuivit l'arrière-garde ennemie sur Saint-Weith et Freisach, et la culbuta. Dans l'après-midi du même jour, il rencontra l'archiduc, qui avait pris position en avant des gorges étroites de Neumark, avec les restes de son armée du Frioul, et avec quatre divisions venues du Rhin, celles de Kaim, de Mercantin, du prince d'Orange, et la réserve des grenadiers. Un combat furieux s'engagea dans ces gorges. Masséna en eut encore tout l'honneur. Les soldats du Rhin défièrent les vieux soldats de l'armée d'Italie. C'était à qui s'avancerait plus vite et plus loin. Après une action acharnée, dans laquelle l'archiduc perdit trois mille hommes sur le champ de bataille et douze cents prisonniers, tout fut enlevé à la baïonnette, et les gorges emportées. Bonaparte marcha sans relâche, le lendemain, de Neumark sur Unzmark. C'était entre ces deux points qu'aboutissait la route transversale qui unissait la grande chaussée du Tyrol à la grande chaussée de la Carinthie. C'était par cette route qu'arrivait Kerpen, poursuivi par Joubert. L'archiduc, voulant avoir le temps de rallier Kerpen à lui, proposa une suspension d'armes pour prendre, disait-il, en considération la lettre du 11 (31 mars). Bonaparte répondit qu'on pouvait négocier et se battre, et continua sa marche. Le lendemain 14 germinal (3 avril), il livra encore un violent combat à Unzmark, où il fit quinze cents prisonniers, entra à Knitelfeld, et ne trouva plus d'obstacle jusqu'à Léoben. L'avant-garde y entra le 18 germinal (7 avril). Kerpen avait fait un grand détour pour rejoindre l'archiduc, et Joubert avait donné la main à l'armée principale.

Le jour même où Bonaparte entrait à Léoben, le lieutenant général Bellegarde, chef d'état-major du prince Charles, et le général-major Merfeld, arrivèrent au quartier général au nom de l'Empereur, que la marche rapide des Français avait intimidé, et qui voulait une suspension d'armes. Ils la demandaient de dix jours. Bonaparte sentait qu'une suspension d'armes de dix jours donnait à l'archiduc le temps de recevoir ses derniers renforts du Rhin, de remettre ensemble toutes les parties de son armée, et de reprendre haleine. Mais lui-même en avait grand besoin, et il gagnait de son côté l'avantage de rallier Bernadotte et Joubert; d'ailleurs il croyait au désir sincère de traiter, et il accorda cinq jours de suspension d'armes, pour donner à des plénipotentiaires le temps d'arriver, et de signer des préliminaires. La convention fut signée le 18 (7 avril), et dut se prolonger seulement jusqu'au 23 (12 avril). Il établit son quartier général à Léoben, et porta l'avant-garde de Masséna sur le Simmering, dernière hauteur des Alpes Noriques, qui est à vingt-cinq lieues de Vienne, et d'où l'on peut voir les clochers de cette capitale. Il employa ces cinq jours à reposer et à rallier ses colonnes. Il fit une proclamation aux habitants pour les rassurer sur ses intentions, et il joignit les effets aux paroles, car rien ne fut pris sans être payé par l'armée.

Bonaparte attendit l'expiration des cinq jours, prêt à frapper un nouveau coup pour ajouter à la terreur de la cour impériale, si elle n'était pas encore assez épouvantée. Mais tout se disposait à Vienne pour mettre fin à cette longue et cruelle lutte, qui durait depuis six années, et qui avait fait répandre des torrents de sang. Le parti anglais dans le ministère était entièrement discrédité; Thugut était près de tomber en disgrâce. Les Viennois demandaient la paix à tout prix, l'archiduc Charles lui-même, le héros de l'Autriche, la conseillait, et déclarait que l'Empire ne pouvait plus être sauvé par les armes. L'Empereur penchait pour cet avis. On se décida enfin, et l'on fit partir sur-le-champ pour Léoben le comte de Merfeld et le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne. Ce dernier fut choisi par l'influence de l'Impératrice, qui était fille de la reine de Naples, et qui se mêlait beaucoup des affaires. Leurs instructions étaient de signer des préliminaires qui serviraient de base pour traiter plus tard de la paix définitive. Ils arrivèrent

le 24 germinal (13 avril au matin), à l'instant où, la trêve étant achevée, Bonaprte allait faire attaquer les avant-postes. Ils déclarèrent qu'ils avaient des pleins pouvoirs pour arrêter les bases de la paix. On neutralisa un jardin dans les environs de Léoben, et l'on traita au milieu des bivacs de l'armée française. Le jeune général, devenu tout à coup négociateur, n'avait jamais fait d'apprentissage diplomatique ; mais depuis une année il avait eu à traiter les plus grandes affaires qui se puissent traiter sur la terre ; il avait une gloire qui en faisait l'homme le plus imposant de son siècle, et un langage aussi imposant que sa personne. Il représentait donc glorieusement la république française. Il n'avait pas mission pour négocier ; c'est Clarke qui était revêtu de tous les pouvoirs à cet égard, et Clarke, qu'il avait mandé, n'était point encore arrivé au quartier général. Mais il pouvait considérer les préliminaires de la paix comme un armistice, ce qui était dans les attributions des généraux ; d'ailleurs il était certain que Clarke signerait tout ce qu'il aurait fait, et il entra sur-le-champ en pourparlers. Le plus grand souci de l'Empereur et de ses envoyés était le règlement de l'étiquette. D'après un ancien usage, l'Empereur avait sur les rois de France l'honneur de l'initiative ; il était toujours nommé le premier dans le protocole des traités, et ses ambassadeurs avaient le pas sur les ambassadeurs français. C'était le seul souverain auquel cet honneur fût concédé par la France. Les deux envoyés de l'Empereur consentaient à reconnaître sur-le-champ la république française, si l'ancienne étiquette était conservée.

« La république française, répondit fièrement Bonaparte, n'a pas besoin d'être reconnue ; elle est en Europe comme le soleil sur l'horizon ; tant pis pour les aveugles qui ne savent ni le voir ni en profiter. » Il refusa l'article de la reconnaissance. Quant à l'étiquette, il déclara que ces questions étaient fort indifférentes à la république française, qu'on pourrait s'entendre à cet égard avec le Directoire, et qu'il ne serait probablement pas éloigné de sacrifier de semblables intérêts à des avantages réels ; que, pour le moment, on traiterait sur le pied de l'égalité, et que la France et l'Empereur auraient alternativement l'initiative.

On aborda ensuite les questions essentielles. Le premier et le plus important article était la cession des provinces belgiques à la France. Il ne pouvait plus entrer dans l'intention de l'Autriche de les refuser. Il fut convenu d'abord que l'Empereur abandonnerait à la France toutes ses provinces belgiques, qu'en outre il consentirait, comme membre de l'Empire germanique, à ce que la France étendît sa limite jusqu'au Rhin. Il s'agissait de trouver des indemnités, et l'Empereur avait exigé qu'on lui en procurât de suffisantes, soit en Allemagne, soit en Italie. Il y avait deux moyens de lui en procurer en Allemagne, lui donner la Bavière, ou séculariser divers États ecclésiastiques de l'Empire. La première idée avait plus d'une fois occupé la diplomatie européenne. La seconde était due à Rewbell, qui avait imaginé ce moyen comme le plus convenable et le plus conforme à l'esprit de la révolution. Ce n'était plus le temps, en effet, où des évêques devaient être souverains temporels, et il était ingénieux de faire payer à la puissance ecclésiastique les agrandissements que recevait la république française. Mais les agrandissements de l'Empereur en Allemagne ne pouvaient que difficilement obtenir l'assentiment de la Prusse. D'ailleurs, si l'on donnait la Bavière, il fallait trouver des indemnités pour le prince qui la possédait. Enfin, les États d'Allemagne étant sous l'influence immédiate de l'Empereur, il ne gagnait pas beaucoup à les acquérir ; il aimait beaucoup mieux des agrandissements en Italie, qui ajoutaient véritablement de nouveaux territoires à sa puissance. Il fallait donc songer à chercher des indemnités en Italie.

Si l'on avait consenti à rendre sur-le-champ à l'Empereur la Lombardie ; si l'on avait pris l'engagement de conserver dans son état actuel la république de Venise, et de ne pas faire arriver la démocratie jusqu'aux frontières des Alpes, il aurait consenti sur-le-champ à la paix, et aurait reconnu la république cispadane, composée du duché de Modène, des deux légations et de la Romagne. Mais replacer la Lombardie sous le joug de



Junot.

l'Autriche, la Lombardie qui nous avait montré tant d'attachement, qui avait fait pour nous tant d'efforts et de sacrifices, et dont les principaux habitants s'étaient si fort compromis, était un acte odieux et une faiblesse : car notre situation nous permettait d'exiger davantage. Il fallait donc assurer l'indépendance de la Lombardie, et chercher en Italie des indemnités qui dédommageassent l'Autriche de la double perte de la Belgique et de la Lombardie. Il y avait un arrangement tout simple, qui s'était présenté plus d'une fois à l'esprit des diplomates européens, qui plus d'une fois avait été un sujet d'espérance pour l'Autriche et de crainte pour Venise, c'était d'indemniser l'Autriche avec les États vénitiens. Les provinces illyriennes, l'Istrie et toute la haute Italie, depuis l'Izonzo jusqu'à l'Oglio, formaient de riches possessions, et pouvaient fournir d'amples dédommagements à l'Autriche. La manière dont l'aristocratie vénitienne s'était conduite avec la France, ses refus constants de s'allier avec elle, ses armements secrets dont le but évident était de tomber sur les Français en cas de revers, le soulèvement récent des montagnards et des

paysans, l'assassinat des Français, avaient rempli Bonaparte d'indignation. D'ailleurs, si l'Empereur, pour qui Venise s'était secrètement armée, acceptait ses dépouilles, Bonaparte, contre qui elle avait fait ses armements, ne pouvait avoir aucun scrupule à les céder. Du reste il y avait des dédommagements à offrir à Venise. On avait la Lombardie, le duché de Modène, les légations de Bologne et de Ferrare, la Romagne, provinces riches et considérables, dont une partie formait la république cispadane. On pouvait indemniser Venise avec quelques-unes de ces provinces. Cet arrangement parut le plus convenable, et là, pour la première fois, fut arrêté le principe de dédommager l'Autriche avec les provinces de la terre ferme de Venise, sauf à dédommager celle-ci avec d'autres provinces italiennes.

On en référa à Vienne, dont on était à peine éloigné de vingt-cinq lieues. Ce genre d'indemnité fut agréé ; les préliminaires de la paix furent aussitôt fixés, et rédigés en articles, qui durent servir de base à une négociation définitive. L'empereur abandonnait à la France toutes ses possessions des Pays-Bas, et consentait, comme membre de l'Empire, à ce que la république acquît la limite du Rhin. Il renonçait en outre à la Lombardie. En dédommagement de tous ses sacrifices, il recevait les États vénitiens de la terre ferme, l'Illyrie, l'Istrie et la haute Italie jusqu'à l'Oglio. Venise restait indépendante, conservait les îles Ioniennes, et devait recevoir des dédommagements pris sur les provinces qui étaient à la disposition de la France. L'Empereur reconnaissait les républiques qui allaient être fondées en Italie. L'armée française devait se retirer des États autrichiens, et cantonner sur la frontière de ces États, c'est-à-dire évacuer la Carinthie et la Carniole, et se placer sur l'Izonzo et aux débouchés du Tyrol. Tous les arrangements relatifs aux provinces et au gouvernement de Venise devaient être faits d'un commun accord avec l'Autriche. Deux congrès devaient s'ouvrir, l'un à Berne pour la paix particulière avec l'Empereur, l'autre dans une ville d'Allemagne pour la paix avec l'Empire. La paix avec l'Empereur devait être conclue dans trois mois, sous peine de la nullité des préliminaires. L'Autriche avait de plus une raison puissante de hâter la conclusion du traité définitif, c'était d'entrer au plus tôt en possession des provinces vénitiennes, afin que les Français n'eussent pas le temps d'y répandre les idées révolutionnaires.

Le projet de Bonaparte était de démembrer la république cispadane, composée du duché de Modène, des deux légations et de la Romagne ; de réunir le duché de Modène à la Lombardie, et d'en composer une seule république, dont la capitale serait Milan, et dont le nom serait *Cisalpine,* à cause de sa situation par rapport aux Alpes. Il voulait ensuite donner les deux légations et la Romagne à Venise, en ayant soin de soumettre son aristocratie et de modifier sa constitution. De cette manière, il existerait en Italie deux républiques alliées de la France, lui devant leur existence, et disposées à concourir à tous ses plans. La Cisalpine aurait pour frontière l'Oglio, qu'il serait facile de retrancher. Elle n'avait pas Mantoue, qui restait avec le Mantouan à l'Empereur ; mais on pouvait faire de Pizzighettone sur l'Adda une place de premier ordre ; on pouvait relever les murs de Bergame et de Crême. La république de Venise avec ses îles, avec le Dogado et la Polésine qu'on tâcherait de lui conserver, avec les deux légations et la Romagne qu'on lui donnerait, avec la province de Massa-Carrara, et le golfe de la Spezzia qu'on y ajouterait dans la Méditerranée, serait une puissance maritime touchant à la fois aux deux mers.

On se demande pourquoi Bonaparte ne profitait pas de sa position pour rejeter tout à fait les Autrichiens hors de l'Italie ; pourquoi surtout il les indemnisait aux dépens d'une puissance neutre, et par un attentat semblable à celui du partage de la Pologne. D'abord était-il possible d'affranchir entièrement l'Italie ? Ne fallait-il pas bouleverser encore l'Europe, pour la faire consentir au renversement du pape, du roi de Piémont, du grand-duc de Toscane, des Bourbons de Naples et du prince de Parme ? La république française était-elle capable des efforts qu'une telle entreprise aurait encore exigés ? N'était-ce pas beaucoup de jeter dans cette campagne les



Bonaparte, irrité, menace les députés vénitiens. (Page 511.)

germes de la liberté, en instituant deux républiques, d'où elle ne manquerait pas de s'étendre bientôt jusqu'au fond de la Péninsule? Le partage des États vénitiens n'avait rien qui ressemblât à l'attentat célèbre qu'on a si souvent reproché à l'Europe. La Pologne fut partagée par les puissances mêmes qui l'avaient soulevée, et qui lui avaient promis solennellement leur secours. Venise, à qui les Français avaient sincèrement offert leur amitié, l'avait refusée, et se préparait à les trahir, et à les surprendre dans un moment de péril. Si elle avait à se plaindre de quelqu'un, c'était des Autrichiens, au profit de qui elle voulait trahir les Français. La Pologne était un État dont les limites étaient clairement tracées sur la carte de l'Europe, dont l'indépendance était, pour ainsi dire, commandée par la nature, et importait au repos de l'Occident ; dont la constitution, quoique vicieuse, était généreuse ; dont les citoyens, indignement trahis, avaient déployé un beau courage, et mérité l'intérêt des nations civilisées. Venise, au contraire, n'avait de territoire naturel que ses lagunes, car sa puissance n'avait jamais résidé dans ses possessions de

terre ferme ; elle n'était pas détruite parce que certaines de ses provinces étaient changées contre d'autres ; sa constitution était la plus inique de l'Europe ; son gouvernement était abhorré de ses sujets ; sa perfidie et sa lâcheté ne lui donnaient aucun droit ni à l'intérêt ni à l'existence. Rien donc dans le partage des États vénitiens ne pouvait être comparé au partage de la Pologne, si ce n'est le procédé particulier de l'Autriche.

D'ailleurs, pour se dispenser de donner de pareilles indemnités aux Autrichiens, il fallait les chasser de l'Italie, et on ne le pouvait qu'en traitant dans Vienne même. Mais il aurait fallu pour cela le concours des armées du Rhin, et l'on avait écrit à Bonaparte qu'elles ne pourraient entrer en campagne avant un mois. Il ne lui restait, dans cette situation, qu'à rétrograder, pour attendre leur entrée en campagne ; ce qui exposait à bien des inconvénients, car il eût donné par là à l'archiduc le temps de préparer une armée formidable contre lui, et à la Hongrie de se lever en masse pour se jeter sur ses flancs. De plus, il fallait rétrograder, et presque avouer la témérité de sa marche. En acceptant les préliminaires, il avait l'honneur d'arracher seul la paix ; il recueillait le fruit de sa marche si hardie ; il obtenait des conditions qui, dans la situation de l'Europe, étaient fort brillantes, et qui étaient surtout beaucoup plus avantageuses que celles qui avaient été fixées à Clarke, puisqu'elles stipulaient la ligne du Rhin et des Alpes, et une république en Italie. Ainsi, moitié par des raisons politiques et militaires, moitié par des considérations personnelles, il se décida à signer les préliminaires. Clarke n'était pas encore arrivé au quartier général. Avec sa hardiesse accoutumée et l'assurance que lui donnaient sa gloire, son nom et le vœu général pour la paix, Bonaparte passa outre, et signa les préliminaires, comme s'il eût été question d'un simple armistice. La signature fut donnée à Léoben le 29 germinal an v (18 avril 1797).

Si dans le moment il eût connu ce qui se passait sur le Rhin, il ne se serait pas tant hâté de signer les préliminaires de Léoben : mais il ne savait que ce qu'on lui avait mandé, et on lui avait mandé que l'inaction serait longue. Il fit partir sur-le-champ Masséna pour porter à Paris le traité des préliminaires. Ce brave général était le seul qui n'eût pas été député pour porter des drapeaux et recevoir à son tour les honneurs du triomphe. Bonaparte jugea que l'occasion de l'envoyer était belle, et digne des grands services qu'il avait rendus. Il expédia des courriers pour les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, qui passèrent par l'Allemagne, afin d'arriver beaucoup plus vite, et de faire cesser toutes les hostilités, si elles étaient commencées.

Elles l'étaient, en effet, à l'instant même de la signature des préliminaires. Hoche, impatient depuis longtemps d'entrer en action, ne cessait de demander les hostilités. Moreau était accouru à Paris pour solliciter les fonds nécessaires à l'achat d'un équipage de pont. Enfin, l'ordre fut donné. Hoche, à la tête de sa belle armée, déboucha par Neuwied, tandis que Championnet, avec l'aile droite, débouchait par Dusseldorf, et marchait sur Uckerat et Altenkirchen. Hoche attaqua les Autrichiens à Heddersdorf, où ils avaient élevé des retranchements considérables, leur tua beaucoup de monde, et leur fit cinq mille prisonniers. Après cette belle action, il s'avança rapidement sur Francfort, battant toujours Kray, et cherchant à lui couper la retraite. Il allait l'envelopper par une manœuvre habile et l'enlever peut-être, lorsque arriva le courrier de Bonaparte qui annonçait la signature des préliminaires.

Cette circonstance arrêta Hoche au milieu de sa marche victorieuse, et lui causa un vif chagrin, car il se voyait encore une fois arrêté dans sa carrière. Si du moins on eût fait passer les courriers par Paris, il aurait eu le temps d'enlever Kray tout entier, ce qui aurait ajouté un beau fait d'armes à sa vie, et aurait eu l'influence la plus grande sur la suite des négociations.

Tandis que Hoche se portait si rapidement sur la Nidda, Desaix, qui avait reçu de Moreau l'autorisation de franchir le Rhin, tentait une des actions les plus hardies dont l'histoire de la guerre fasse mention. Il avait choisi pour passer le Rhin un point fort au-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Bernadotte.

dessous de Strasbourg. Après avoir échoué avec ses troupes sur une île de gravier, il avait enfin abordé la rive opposée ; il était resté là pendant vingt-quatre heures, exposé à être jeté dans le Rhin, et obligé de lutter contre toute l'armée autrichienne pour se maintenir dans des taillis, des marécages, en attendant que le pont fût jeté sur le fleuve. Enfin le passage s'était opéré ; on avait poursuivi les Autrichiens dans les Montagnes-Noires, et l'on s'était emparé d'une partie de leurs administrations. Ici encore l'armée fut arrêtée au milieu de ses succès par le courrier parti de Léoben, et l'on dut regretter que les faux avis donnés à Bonaparte l'eussent engagé à signer sitôt.

Les courriers arrivèrent ensuite à Paris, où ils causèrent une grande joie à ceux qui souhaitaient la paix, mais non au Directoire, qui, jugeant notre situation formidable, voyait avec peine qu'on n'en eût pas tiré un parti plus avantageux. Larévellière et Rewbell désiraient en philosophes l'affranchissement entier de l'Italie ; Barras souhaitait, en fougueux révolutionnaire, que la république humiliât les puissances ; Carnot, qui affectait la modé-

ration depuis quelque temps, qui appuyait assez généralement les vœux de l'opposition, approuvait la paix, et prétendait que pour l'obtenir durable, il ne fallait pas trop humilier l'Empereur. Il y eut de vives discussions au Directoire sur les préliminaires; cependant, pour ne pas trop indisposer l'opinion, et ne point paraître désirer une guerre éternelle, il fut décidé qu'on approuverait les bases posées à Léoben.

FIN DU LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

CONFÉRENCES DE LILLE.

Perfidie des Vénitiens. — Massacres de Vérone. — Chute de la république de Venise. — Situation embarrassante de l'Angleterre après les préliminaires de paix avec l'Autriche; nouvelles propositions de paix; conférences de Lille. — Élections de l'an v. — Progrès de la réaction contre-révolutionnaire. — Lutte des Conseils avec le Directoire. — Élection de Barthélemy au Directoire en remplacement de Letourneur, directeur sortant. — Nouveaux détails sur les finances de l'an v. — Modifications dans leur administration proposées par l'opposition. — Rentrée des prêtres et des émigrés. — Intrigues et complot de la faction royaliste. — Division et force des partis. — Dispositions politiques des armées. — Concentration de troupes autour de Paris. — Changement dans le ministère. — Préparatifs de l'opposition et des clichyens contre le Directoire. — Lutte des Conseils avec le Directoire. — Projet de loi sur la garde nationale. — Loi contre les sociétés politiques. — Fête à l'armée d'Italie. — Manifestations politiques. — Augereau est mis à la tête des forces de Paris. — Négociations pour la paix avec l'Empereur. — Conférences de Lille avec l'Angleterre.

Tandis que les choses que nous venons de raconter se passaient sur le Rhin et en France, des événements importants éclataient en Italie. On a vu que Bonaparte, averti des troubles qui agitaient les États vénitiens, du soulèvement des montagnards contre les villes, de l'échec des Brescians devant Salo, de la capture de deux cents Polonais, de l'assassinat d'une grande quantité de Français, de l'emprisonnement de tous leurs partisans, avait écrit de Léoben une lettre foudroyante au sénat de Venise. Il avait chargé son aide de camp Junot de la lire lui-même au sénat, de demander ensuite l'élargissement de tous les prisonniers, la recherche et l'extradition des assassins, et il lui avait prescrit de sortir sur-le-champ de Venise, en faisant afficher une déclaration de guerre, si une pleine satisfaction n'était accordée. Junot fut présenté au sénat le 26 germinal (15 avril). Il lut la lettre menaçante de son général, et se comporta avec toute la rudesse d'un soldat, et d'un soldat victorieux. On lui répondit que les armements qui avaient été faits n'avaient pour but que de maintenir la subordination dans les États de la république; que si des assassinats avaient été commis, c'était un malheur involontaire qui serait réparé. Junot ne voulait pas se payer de vaines paroles, et menaçait de faire afficher la déclaration de guerre si l'on n'élargissait pas les prisonniers d'État et les Polonais, si l'on ne donnait pas l'ordre de désarmer les montagnards et de poursuivre les auteurs de tous les assassinats. Cependant on parvint à le calmer, et il fut arrêté avec lui et le ministre français Lallemant qu'on allait écrire au général Bonaparte, et lui envoyer deux députés pour convenir des satisfactions qu'il avait à exiger. Les deux députés choisis furent François Donat et Léonard Justiniani.

Mais, pendant ce temps, l'agitation continuait dans les États vénitiens. Les villes étaient toujours en hostilité avec la population des campagnes et des montagnes. Les agents du parti aristocratique et monacal ré-

pandaient les bruits les plus faux sur le sort de l'armée française en Autriche. Ils prétendaient qu'elle avait été enveloppée et détruite, et ils s'appuyaient sur deux faits pour autoriser leurs fausses nouvelles. Bonaparte, en attirant à lui les deux corps de Joubert et de Bernadotte, qu'il avait fait passer, l'un par le Tyrol, l'autre par la Carniole, avait découvert ses ailes. Joubert avait battu et rejeté Kerpen au delà des Alpes, mais il avait laissé Laudon dans une partie du Tyrol, d'où celui-ci avait bientôt reparu, soulevant toute la population fidèle de ces montagnes, et descendant l'Adige pour se porter sur Vérone. Le général Servier, laissé avec douze cents hommes à la garde du Tyrol, se retirait pied à pied sur Vérone, pour venir se réfugier auprès des troupes françaises laissées dans la haute Italie. En même temps un corps de même force, laissé dans la Carniole, se retirait devant les Croates, insurgés comme les Tyroliens, et se repliait sur Palma-Nova. C'étaient là des faits insignifiants, et le ministre de France Lallemant s'efforçait de démontrer au gouvernement de Venise leur peu d'importance, pour lui épargner de nouvelles imprudences; mais tous ses raisonnements étaient inutiles; et tandis que Bonaparte obligeait les plénipotentiaires autrichiens à venir traiter au milieu de son quartier général, on répandait dans les États de Venise qu'il était battu, débordé, et qu'il allait périr dans sa folle entreprise. Le parti ennemi des Français et de la révolution, à la tête duquel étaient la plupart des membres du gouvernement vénitien, sans que le gouvernement parût y être lui-même, se montrait plus exalté que jamais. C'est à Vérone surtout que l'agitation était grande. Cette ville, la plus importante des États vénitiens, était la première exposée à la contagion révolutionnaire, car elle venait immédiatement après Salo sur la ligne des villes insurgées. Les Vénitiens tenaient à la sauver et à en chasser les Français. Tout les y encourageait, tant les dispositions des habitants que l'affluence des montagnards et l'approche du général Laudon. Déjà il s'y trouvait des troupes italiennes et esclavonnes au service de Venise. On en fit approcher de nouvelles, et bientôt toutes les communications furent interceptées avec les villes voisines. Le général Balland, qui commandait à Vérone la garnison française, se vit séparé des autres commandants placés dans les environs. Plus de vingt mille montagnards inondaient la campagne. Les détachements français étaient attaqués sur les routes, des capucins prêchaient la populace dans les rues, et l'on vit paraître un faux manifeste du podestat de Vérone, qui encourageait au massacre des Français. Ce manifeste était supposé, et le nom de Battaglia, dont on l'avait signé, suffisait pour en prouver la fausseté; mais il n'en devait pas moins contribuer à échauffer les têtes. Enfin un avis émané des chefs du parti dans Vérone annonçait au général Laudon qu'il pouvait s'avancer, et qu'on allait lui livrer la place. C'était dans les journées des 26 et 27 germinal (15 et 16 avril) que tout ceci se passait. On n'avait aucune nouvelle de Léoben, et le moment paraissait en effet des mieux choisis pour une explosion.

Le général Balland se tenait sur ses gardes. Il avait donné à toutes ses troupes l'ordre de se retirer dans les forts au premier signal. Il réclama auprès des autorités vénitiennes contre les traitements exercés à l'égard des Français, et surtout contre les préparatifs qu'il voyait faire. Mais il n'obtint que des paroles évasives et point de satisfaction réelle. Il écrivit à Mantoue, à Milan, pour demander des secours, et il se tint prêt à s'enfermer dans les forts. Le 28 germinal (17 avril), jour de la seconde fête de Pâques, une agitation extraordinaire se manifesta dans Vérone; des bandes de paysans y entrèrent en criant : Mort aux jacobins! Balland fit retirer ses troupes dans les forts, ne laissa que des détachements aux portes, et signifia qu'au premier acte de violence il foudroierait la ville. Mais, vers le milieu du jour, des coups de sifflet furent entendus dans les rues; on se précipita sur les Français, des bandes armées assaillirent les détachements laissés à la garde des portes, et massacrèrent ceux qui n'eurent pas le temps de rejoindre les forts. De féroces assassins couraient sur les Français désarmés que leurs fonctions retenaient dans Vérone, les poignardaient et les jetaient dans l'Adige.



Tout fut enlevé à la baïonnette. (Page 515.)

Ils ne respectaient pas même les hôpitaux, et se souillèrent du sang d'une partie des malades. Cependant tous ceux qui pouvaient s'échapper, et qui n'avaient pas le temps de courir vers les forts, se jetaient dans l'hôtel du gouvernement, où les autorités vénitiennes leur donnaient asile, pour que le massacre ne parût pas leur ouvrage. Déjà plus de quatre cents malheureux avaient péri, et la garnison française frémissait de rage en voyant les Français égorgés et leurs cadavres flottant au loin sur l'Adige. Le général Balland ordonna aussitôt le feu, et couvrit la ville de boulets. Il pouvait la mettre en cendres. Mais si les montagnards qui avaient débordé s'en inquiétaient peu, les habitants et les magistrats vénitiens effrayés voulurent parlementer pour sauver leur ville. Ils envoyèrent un parlementaire au général Balland pour s'entendre avec lui et arrêter le désastre. Le général Balland consentit à entendre les pourparlers, afin de sauver les malheureux qui s'étaient réfugiés au palais du gouvernement, et sur lesquels on menaçait de venger tout le mal fait à la ville. Il y avait là des femmes, des enfants appartenant aux employés des administrations, des malades échappés aux hôpitaux, et il importait de les tirer du péril. Balland demandait qu'on les lui livrât sur-le-champ, qu'on fît sortir les montagnards et les régiments esclavons, qu'on désarmât la populace, et qu'on lui donnât des otages pris dans les magistrats vénitiens, pour garants de la soumission de la ville. Les parlementaires demandaient qu'un officier vînt traiter au palais du gouvernement. Le brave chef de brigade Beaupoil eut le courage d'accepter cette mission. Il traversa les flots d'une populace furieuse, qui voulait le mettre en pièces, et parvint enfin auprès des autorités vénitiennes. Toute la nuit se passa en vaines discussions avec le provéditeur et le podestat, sans pouvoir s'entendre. On ne voulait pas désarmer, on ne

voulait pas donner d'otages, on voulait des garanties contre les vengeances que le général Bonaparte ne manquerait pas de tirer de la ville rebelle. Mais pendant ces pourparlers, la convention de ne pas tirer dans l'intervalle des conférences n'était pas exécutée par les hordes furieuses qui avaient envahi Vérone ; on se fusillait avec les forts, et nos troupes faisaient des sorties. Le lendemain matin, 29 germinal (18 avril), le chef de brigade Beaupoil rentra dans les forts, au milieu des plus grands périls, sans avoir rien obtenu. On apprit que les magistrats vénitiens, ne pouvant gouverner cette multitude furieuse, avaient disparu. Les coups de fusil recommencèrent contre le fort. Alors le général Balland fit de nouveau mettre le feu à ses pièces, et tira sur la ville à toute outrance. Le feu éclata dans plusieurs quartiers. Quelques-uns des principaux habitants se réunirent au palais du gouvernement pour prendre la direction de la ville en l'absence des autorités. On parlementa de nouveau, on convint de ne plus tirer ; mais la convention n'en fut pas mieux exécutée par les insurgés, qui ne cessèrent de tirer sur les forts. Les féroces paysans qui couvraient la campagne se jetèrent sur la garnison du fort de la Chiusa, placé sur l'Adige, et l'égorgèrent. Ils en firent de même à l'égard des Français répandus dans les villages autour de Vérone.

Mais l'instant de la vengeance approchait. Des courriers partis de tous côtés étaient allés prévenir le général Kilmaine. Des troupes accouraient de toutes parts. Le général Kilmaine avait ordonné au général Chabran de marcher sur-le-champ avec douze cents hommes ; au chef de la légion lombarde, Lahoz, de s'avancer avec huit cents ; aux généraux Victor et Baraguay-d'Hilliers, de marcher avec leurs divisions. Pendant que ces mouvements de troupes s'exécutaient, le général Laudon venait de recevoir la nouvelle de la signature des préliminaires, et s'était arrêté sur l'Adige. Après un combat sanglant que le général Chabran eut à livrer aux troupes vénitiennes, la ville de Vérone fut entourée de toutes parts, et alors les furieux qui avaient massacré les Français passèrent de la plus atroce violence au plus grand abattement. On n'avait cessé de parlementer et de tirer pendant les journées du 1er au 5 floréal (du 20 au 24 avril). Les magistrats vénitiens avaient reparu ; ils voulaient encore des garanties contre les vengeances qui les menaçaient ; on leur avait donné vingt-quatre heures pour se décider ; ils disparurent de nouveau. Une municipalité provisoire les remplaça ; et en voyant les troupes françaises maîtresses de la ville et prêtes à la réduire en cendres, elle se rendit sans conditions. Le général Kilmaine fit ce qu'il put pour empêcher le pillage ; mais il ne put sauver le mont-de-piété, qui fut en partie dépouillé. Il fit fusiller quelques-uns des chefs connus de l'insurrection, pris les armes à la main ; il imposa pour la solde de l'armée une contribution de onze cent mille francs à la ville, et lança sa cavalerie sur les routes pour désarmer les paysans et sabrer ceux qui résisteraient. Il s'efforça ensuite de rétablir l'ordre, et fit sur-le-champ un rapport au général en chef, pour attendre sa décision à l'égard de la ville rebelle. Tels furent les massacres connus sous le nom de *Pâques véronaises*.

Pendant que cet événement se passait à Vérone, il se commettait à Venise même un acte plus odieux encore, s'il est possible. Un règlement défendait aux vaisseaux armés des puissances belligérantes d'entrer dans le port du Lido. Un lougre commandé par le capitaine Laugier, faisant partie de la flottille française dans l'Adriatique, chassé par des frégates autrichiennes, s'était sauvé sous les batteries du Lido, et les avait saluées de neuf coups de canon. On lui signifia de s'éloigner, malgré le temps et malgré les vaisseaux ennemis qui le poursuivaient. Il allait obéir, lorsque, sans lui donner le temps de prendre le large, les batteries font feu sur le malheureux vaisseau, et le criblent sans pitié. Le capitaine Laugier, se comportant avec un généreux dévouement, fait descendre son équipage à fond de cale, et monte sur le pont avec un porte-voix pour se faire entendre, et répéter qu'il se retire. Mais il tombe mort sur le pont avec deux hommes de son équipage.

Dans le même moment des chaloupes vénitiennes, montées par des Esclavons, abor-

dent le lougre, fondent sur le pont et massacrent l'équipage, à l'exception de deux ou trois malheureux qui sont conduits à Venise. Ce déplorable événement eut lieu le 4 floréal (23 avril).

Dans ce moment, on apprenait, avec les massacres de Vérone, la prise de cette ville, et la signature des préliminaires. Le gouvernement se voyait tout à fait compromis, et ne pouvait plus compter sur la ruine du général Bonaparte, qui, loin d'être enveloppé et battu, était au contraire victorieux, et venait d'imposer la paix à l'Autriche. Il allait se trouver maintenant en présence de ce général tout-puissant dont il avait refusé l'alliance, et dont il venait de massacrer les soldats. Il était plongé dans la terreur. Qu'il eût ordonné officiellement et les massacres de Vérone, et les cruautés commises au port du Lido, ce n'était pas vraisemblable, et l'on ne connaîtrait pas la marche des gouvernements dominés par les factions, si on le supposait. Les gouvernements qui sont dans cette situation n'ont pas besoin de donner les ordres dont ils souhaitent l'exécution ; il n'ont qu'à laisser agir la faction dont ils partagent les vœux. Ils lui livrent leurs moyens, et font par elle tout ce qu'ils n'oseraient pas faire eux-mêmes. Les insurgés de Vérone avaient des canons ; ils étaient appuyés par les régiments réguliers vénitiens ; le podestat de Bergame, Ottolini, avait reçu de longue main tout ce qui était nécessaire pour armer les paysans ; ainsi, après avoir fourni les moyens, le gouvernement n'avait qu'à laisser faire ; et c'est ainsi qu'il se conduisit. Dans le premier instant, cependant, il commit une imprudence : ce fut de décerner une récompense au commandant du Lido, pour avoir fait respecter, dit-il, les lois vénitiennes. Il ne pouvait donc se flatter d'offrir des excuses valables au général Bonaparte. Il envoya de nouvelles instructions aux deux deputés Donat et Justiniani, qui n'étaient chargés d'abord que de répondre aux sommations faites par Junot le 26 germinal (15 avril). Alors les événements de Vérone et du Lido n'étaient pas connus ; mais maintenant les deux députés avaient une bien autre tâche à remplir, et bien d'autres événements à expliquer. Ils s'avancèrent au milieu des cris d'allégresse excités par la nouvelle de la paix, et ils comprirent bientôt qu'eux seuls auraient sujet d'être tristes, au milieu de ces grands événements. Ils apprirent en route que Bonaparte, pour les punir du refus de son alliance, de leurs rigueurs contre ses partisans, et de quelques assassinats isolés commis sur les Français, avait cédé une partie de leurs provinces à l'Autriche. Que serait-ce quand il connaîtrait les odieux événements qui avaient suivi !

Bonaparte revenait déjà de Léoben, et, suivant la teneur des préliminaires, repliait son armée sur les Alpes et l'Izonzo. Ils le trouvèrent à Gratz, et lui furent présentés le 6 floréal (25 avril). Il ne connaissait encore dans ce moment que les massacres de Vérone, qui avaient commencé le 28 germinal (17 avril), et point encore ceux du Lido, qui avaient eu lieu le 4 floréal (23 avril). Ils s'étaient munis d'une lettre d'un frère du général, pour être plus gracieusement accueillis. Ils abordèrent en tremblant cet homme *vraiment extraordinaire,* dirent-ils, *par la vivacité de son imagination, la promptitude de son esprit et la force invincible de ses sentiments*[1]. Il les accueillit avec politesse, et, contenant son courroux, leur permit de s'expliquer longuement ; puis, rompant le silence : « Mes prisonniers, leur dit-il, sont-ils délivrés ? Les assassins sont-ils poursuivis ? Les paysans sont-ils désarmés ? Je ne veux plus de vaines paroles : mes soldats ont été massacrés, il faut une vengeance éclatante ! » Les deux envoyés voulurent revenir sur les circonstances qui les avaient obligés de se prémunir contre l'insurrection, sur les désordres inséparables de pareils événements, sur la difficulté de saisir les vrais assassins. « Un gouvernement, reprit vivement Bonaparte, aussi bien servi par ses espions que le vôtre, devrait connaître les vrais instigateurs de ces assassinats. Au reste, je sais bien qu'il est aussi méprisé que méprisable, qu'il ne peut plus désarmer ceux qu'il a armés ; mais je les désarmerai pour

1. Veramente originale, ma forse non più che per vivacità d'imaginazione, robustezza invincibile di sentimento, ed agilità nel ravvisarlo esternamente.

lui. J'ai fait la paix, j'ai quatre-vingt mille hommes ; j'irai briser vos plombs, je serai un second Attila pour Venise. Je ne veux plus ni inquisition, ni Livre d'or ; ce sont des institutions des siècles de barbarie. Votre gouvernement est trop vieux, il faut qu'il s'écroule. Quand j'étais à Gorice, j'offris à M. Pezaro mon alliance et des conseils raisonnables. Il me refusa. Vous m'attendiez à mon retour pour me couper la retraite ; eh bien, me voici, je ne veux plus traiter, je veux faire la loi. Si vous n'avez pas autre chose à me dire, je vous déclare que vous pouvez vous retirer. »

Ces paroles, prononcées avec courroux, atterrèrent les envoyés vénitiens. Ils sollicitèrent une seconde entrevue, mais ils ne purent pas obtenir d'autres paroles du général, qui persista toujours dans les mêmes intentions, et dont la volonté évidente était de faire la loi à Venise et de détruire par la force une aristocratie qu'il n'avait pu engager à s'amender par ses conseils. Mais bientôt ils eurent de bien autres sujets de crainte, en apprenant avec détail les massacres de Vérone, et surtout l'odieuse cruauté commise au port du Lido. N'osant se présenter à Bonaparte, ils hasardèrent de lui écrire une lettre des plus soumises, pour lui offrir toutes les explications qu'il pourrait désirer. « Je ne puis, leur répondit-il, vous recevoir tout couverts de sang français ; je vous écouterai quand vous m'aurez livré les trois inquisiteurs d'État, le commandant du Lido et l'officier chargé de la police de Venise. » Cependant, comme ils avaient reçu un dernier courrier relatif à l'événement du Lido, il consentit à les voir ; mais il refusa d'écouter aucune proposition avant qu'on lui eût livré les têtes qu'il avait demandées. Les deux Vénitiens, cherchant alors à user d'une puissance dont la république avait souvent tiré un utile parti, essayèrent de lui proposer une réparation d'un autre genre. « Non, non, répliqua le général irrité ; quand vous couvririez cette plage d'or, tous vos trésors, « tous ceux du Pérou, ne pourraient payer « le sang d'un seul de mes soldats. »

Bonaparte les congédia. C'était le 13 floréal (2 mai) ; il publia sur-le-champ un manifeste de guerre contre Venise. La Constitution française ne permettait ni au Directoire ni aux généraux de déclarer la guerre, mais elle les autorisait à repousser les hostilités commencées. Bonaparte, s'étayant sur cette disposition et sur les événements de Vérone et du Lido, déclara les hostilités commencées, somma le ministre Lallemant de sortir de Venise, fit abattre le lion de Saint-Marc dans toutes les provinces de la terre ferme, municipaliser les villes, proclamer partout le renversement du gouvernement vénitien, et, en attendant la marche de ses troupes qui revenaient de l'Autriche, ordonna au général Kilmaine de porter les divisions Baraguay-d'Hilliers et Victor sur le bord des lagunes. Ses déterminations, aussi promptes que son courroux, s'exécutèrent sur-le-champ. En un clin d'œil on vit disparaître l'antique lion de Saint-Marc des bords de l'Izonzo jusqu'à ceux du Mincio, et partout il fut remplacé par l'arbre de la liberté. Des troupes s'avancèrent de toutes parts, et le canon français retentit sur ces rivages, qui depuis si longtemps n'avaient pas entendu le canon ennemi.

L'antique ville de Venise, placée au milieu de ses lagunes, pouvait présenter encore des difficultés presque invincibles, même au général qui venait d'humilier l'Autriche. Toutes les lagunes étaient armées. (*Voir la carte n° 25.*) Elle avait trente-sept galères, cent soixante-huit barques canonnières, portant sept cent cinquante bouches à feu et huit mille cinq cents matelots ou canonniers. Elle avait pour garnison trois mille cinq cents Italiens, et onze mille Esclavons, des vivres pour huit mois, de l'eau douce pour deux, et les moyens de renouveler ces provisions. Nous n'étions pas maîtres de la mer ; nous n'avions point de barques canonnières pour traverser les lagunes ; il fallait s'avancer la sonde à la main, le long de ces canaux inconnus pour nous, et sous le feu d'innombrables batteries. Quelque braves et audacieux que fussent les vainqueurs de l'Italie, ils pouvaient être arrêtés par de pareils obstacles, et condamnés à un siége de plusieurs mois : et que d'événements aurait pu amener un délai de plusieurs mois ! L'Autriche reposée pouvait rejeter les préliminaires, rentrer dans



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Des capucins prêchaient dans les rues. (Page 524.)

la lice, ou faire naître de nouvelles chances.

Mais si la situation militaire de Venise présentait ces ressources, son état intérieur ne permettait pas qu'on en fît un usage énergique. Comme tous les corps usés, cette aristocratie était divisée; elle n'avait ni les mêmes intérêts, ni les mêmes passions. La haute aristocratie, maîtresse des places, des honneurs, et disposant de grandes richesses, avait moins d'ignorance, de préjugés et de passions que la noblesse inférieure; elle avait surtout l'ambition du pouvoir. La masse de la noblesse, exclue des emplois, vivant de secours, ignorante et furieuse, avait les véritables préjugés aristocratiques. Unie aux prêtres, elle excitait le peuple qui lui appartenait, comme il arrive dans tous les États où la classe moyenne n'est pas encore assez puissante pour l'attirer à elle. Ce peuple, composé de marins et d'artisans, dur, superstitieux et à demi sauvage, était prêt à se livrer à toutes les fureurs. La classe moyenne, composée de bourgeois, de commerçants, de gens de loi, de médecins, etc., souhaitait comme partout l'établissement de l'égalité civile, se réjouissait de l'approche des Fran-

çais, mais n'osait pas laisser éclater sa joie, en voyant un peuple qu'on pouvait pousser aux plus grands excès avant qu'une révolution fût opérée. Enfin, à tous ces éléments de division se joignait une circonstance non moins dangereuse. Le gouvernement vénitien était servi par des Esclavons. Cette soldatesque barbare, étrangère au peuple vénitien, et souvent en hostilité avec lui, n'attendait qu'une occasion pour se livrer au pillage, sans le projet de servir aucun parti.

Telle était la situation intérieure de Venise. Ce corps usé était prêt à se disloquer. Les grands, en possession du gouvernement, étaient effrayés de lutter contre un guerrier comme Bonaparte; quoique Venise pût très-bien résister à une attaque, ils n'envisageaient qu'avec épouvante les horreurs d'un siége, les fureurs auxquelles deux partis irrités ne manqueraient pas de se livrer, les excès de la soldatesque esclavonne, les dangers auxquels seraient exposés Venise et ses établisements maritimes et commerciaux; ils redoutaient surtout de voir leurs propriétés, toutes situées sur la terre ferme, séquestrées par Bonaparte, et menacées de confiscation. Ils craignaient même pour les pensions dont vivait la petite noblesse, et qui seraient perdues si, en poussant la lutte à l'extrémité, on s'exposait à une révolution. Ils pensaient qu'en traitant ils pourraient sauver les anciennes institutions de Venise par des modifications; conserver le pouvoir, qui est toujours assuré aux hommes habitués à le manier; sauver leurs terres, les pensions de la petite noblesse, et épargner à la ville les horreurs du sac et du pillage. En conséquence, ces hommes qui n'avaient ni l'énergie de leurs ancêtres, ni les passions de la masse nobiliaire, songèrent à traiter. Les principaux membres du gouvernement se réunirent chez le doge. C'étaient les six conseillers du doge, les trois présidents de la quarantie criminelle, les six sages-grands, les cinq sages de terre ferme, les cinq sages des ordres, les onze sages sortis du conseil, les trois chefs du conseil des Dix, les trois avogadors. Cette assemblée extraordinaire, et contraire même aux usages, avait pour but de pourvoir au salut de Venise. L'épouvante y régnait. Le doge, vieillard affaibli par l'âge, avait les yeux remplis de larmes. Il dit qu'on n'était pas assuré cette nuit même de dormir tranquillement dans son lit. Chacun fit différentes propositions. Un membre proposait de se servir du banquier Haller pour gagner Bonaparte. On trouva la proposition ridicule et vaine. D'ailleurs, l'ambassadeur Quirini avait ordre de faire à Paris tout ce qu'il pourrait, et d'acheter même des voix au Directoire, s'il était possible. D'autres proposèrent de se défendre. On trouva la proposition imprudente et digne de têtes folles et jeunes. Enfin on s'arrêta à l'idée de proposer au grand Conseil une modification à la Constitution, afin d'apaiser Bonaparte par ce moyen. Le grand Conseil, composé ordinairement de toute la noblesse, et représentant la nation vénitienne, fut convoqué. Six cent dix-neuf membres, c'est-à-dire un peu plus de la moitié, furent présents. La proposition fut faite au milieu d'un morne silence. Déjà cette question avait été agitée, sur une communication du ministre Lallemant au sénat; et l'on avait décidé alors de renvoyer les modifications à d'autres temps. Mais cette fois on sentit qu'il n'était plus possible de recourir à des moyens dilatoires. La proposition du doge fut adoptée par cinq cent quatre-vingt-dix-huit voix. Elle portait que deux commissaires, envoyés par le sénat, seraient autorisés à négocier avec le général Bonaparte, et à traiter même des objets qui étaient de la compétence du grand Conseil, c'est-à-dire des objets constitutionnels, sauf ratification.

Les deux commissaires partirent sur-le-champ et trouvèrent Bonaparte sur le bord des lagunes, au pont de Marghera. Il disposait ses troupes, et les artilleurs français échangeaient déjà des boulets avec les canonnières vénitiennes. Les deux commissaires lui remirent la délibération du grand Conseil. Un instant il parut frappé de cette détermination: puis, reprenant un ton brusque, il leur dit; « Et les trois inquisiteurs d'État, et le commandant du Lido, sont ils arrêtés? Il me faut leurs têtes. Point de traité jusqu'à ce que le sang français soit vengé. Vos lagunes ne m'effrayent pas; je les trouve telles que je l'avais prévu. Dans quinze jours je serai à

Venise. Vos nobles ne se déroberont à la mort qu'en allant comme les émigrés français traîner leur misère par toute la terre. » Les deux commissaires firent tous leurs efforts pour obtenir un délai de quelques jours, afin de convenir des satisfactions qu'il désirait. Il ne voulait accorder que vingt-quatre heures. Cependant il consentit à accorder six jours de suspension d'armes, pour donner aux commissaires vénitiens le temps de venir le rejoindre à Mantoue, avec l'adhésion du grand Conseil à toutes les conditions imposées.

Bonaparte, satisfait d'avoir jeté l'épouvante chez les Vénitiens, ne voulait pas en venir à des hostilités réelles, parce qu'il appréciait la difficulté d'emporter les lagunes, et qu'il prévoyait une intervention de l'Autriche. Un article des préliminaires portait que tout ce qui était relatif à Venise serait réglé d'accord avec la France et l'Autriche. S'il y entrait de vive force, on se plaindrait à Vienne de la violation des préliminaires, et de toutes manières il lui convenait mieux de les amener à se soumettre. Satisfait de les avoir effrayés, il partit pour Mantoue et Milan, ne doutant pas qu'ils ne vinssent bientôt faire leur soumission pleine et entière.

L'assemblée de tous les membres du gouvernement, qui s'était déjà formée chez le doge, se réunit de nouveau pour entendre le rapport des commissaires. Il n'y avait plus moyen de résister aux exigences du général; il fallait consentir à tout, car le péril devenait chaque jour plus imminent. On disait que la bourgeoisie conspirait et voulait égorger la noblesse, que les Esclavons allaient profiter de l'occasion pour piller la ville. On convint de faire une nouvelle proposition au grand Conseil, tendante à accorder tout ce que demandait le général Bonaparte. Le 15 floréal (4 mai), le grand Conseil fut assemblé de nouveau. A la majorité de sept cent quatre voix contre dix, il décida que les commissaires seraient autorisés à traiter à toutes les conditions avec le général Bonaparte, et qu'une procédure serait commencée sur-le-champ contre les trois inquisiteurs d'État et le commandant du Lido.

Les commissaires, munis de ces nouveaux pouvoirs, suivirent Bonaparte à Milan pour aller mettre l'orgueilleuse constitution vénitienne à ses pieds. Mais six jours ne suffisaient pas, et la trêve devait expirer avant qu'ils eussent pu s'entendre avec le général. Pendant ce temps la terreur allait croissant dans Venise. Un instant on fut tellement épouvanté qu'on autorisa le commandant des lagunes à capituler avec les généraux français chargés du commandement en l'absence de Bonaparte. On lui recommanda seulement l'indépendance de la république, la religion, la sûreté des personnes et des ambassadeurs étrangers, les propriétés publiques et particulières, la monnaie, la banque, l'arsenal, les archives. Cependant on obtint des généraux français une prolongation de la trêve, pour donner aux envoyés vénitiens le temps de négocier avec Bonaparte.

L'arrestation des trois inquisiteurs d'État avait désorganisé la police de Venise. Les plus influents personnages de la bourgeoisie s'agitaient, et manifestaient ouvertement l'intention d'agir, pour hâter la chute de l'aristocratie. Ils entouraient le chargé d'affaires de France Villetard, qui était resté à Venise après le départ du ministre Lallemant, et qui était un ardent patriote. Ils cherchaient et espéraient en lui un soutien pour leurs projets. En même temps les Esclavons se livraient à l'indiscipline et faisaient craindre les plus horribles excès. Ils avaient eu des rixes avec le peuple de Venise, et la bourgeosie semblait elle-même exciter ces rixes, qui amenaient la division dans les forces du parti aristocratique. Le 20 floréal (9 mai), la terreur fut portée à son comble. Deux membres très-influents du parti révolutionnaire, les nommés Spada et Zorzi, entrèrent en communication avec quelques-uns des personnages qui composaient la réunion extraordinaire formée chez le doge. Ils insinuèrent qu'il fallait s'adresser au chargé d'affaires de France, et s'entendre avec lui pour préserver Venise des malheurs qui la menaçaient. Donat et Battaglia, deux patriciens qu'on avait déjà vus figurer, s'adressèrent à Villetard le 9 mai. Ils lui demandèrent quels seraient, dans le péril actuel, les moyens les plus propres à sauver Venise. Celui-ci répondit qu'il n'était nullement autorisé à traiter par le général en chef, mais que si on

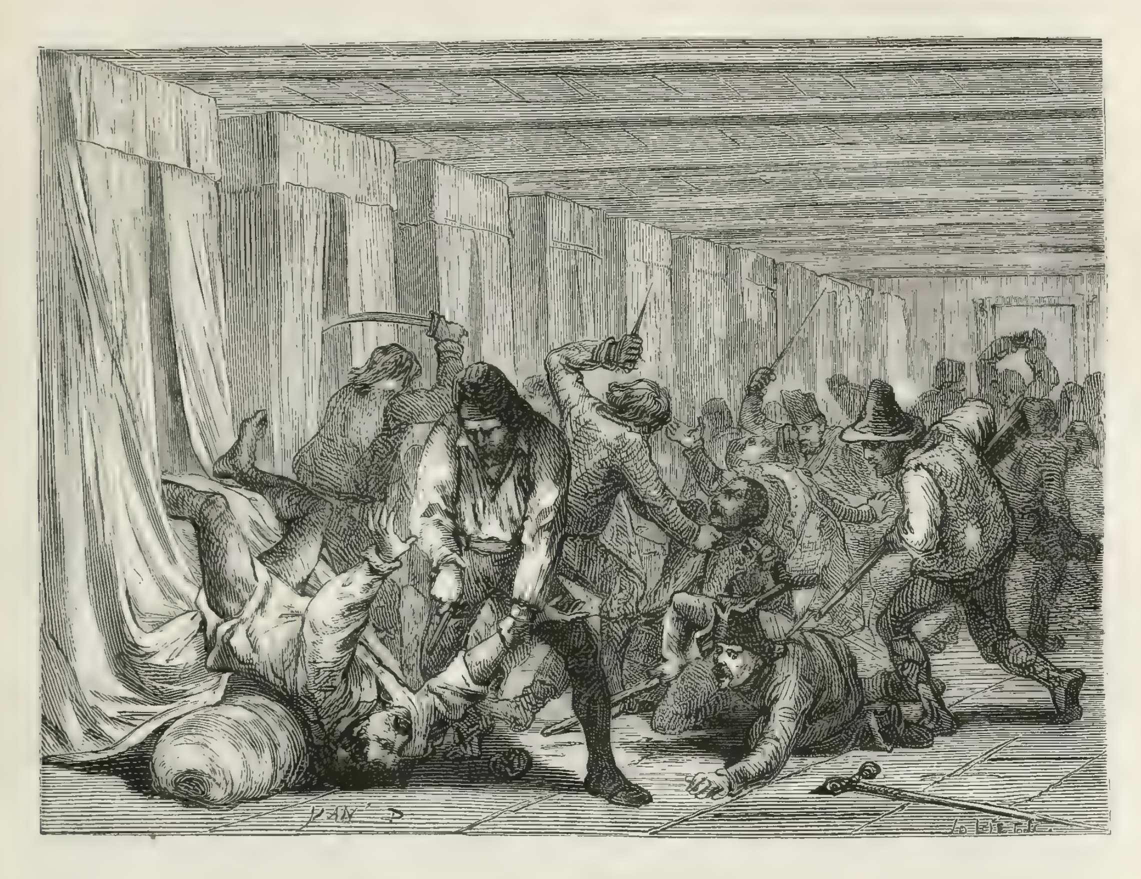
lui demandait son avis personnel, il conseillait les mesures suivantes : l'embarquement et le renvoi des Esclavons; l'institution d'une garde bourgeoise; l'introduction de quatre mille Français dans Venise, et l'occupation par eux de tous les points fortifiés; l'abolition de l'ancien gouvernement; son remplacement par une municipalité de trente-six membres choisis dans toutes les classes et ayant le doge actuel pour maire, l'élargissement de tous les prisonniers pour cause d'opinion. Villetard ajouta que sans doute à ce prix le général Bonaparte accorderait la grâce des trois inquisiteurs d'État et du commandant du Lido.

Ces propositions furent portées au conseil réuni chez le doge. Elles étaient bien graves, puisqu'elles entraînaient une entière révolution dans Venise. Mais les chefs du gouvernement craignaient une révolution ensanglantée par les projets du parti réformateur, par les fureurs populaires et par la cupidité des Esclavons. Deux d'entre eux firent une vive résistance. Pezaro dit qu'ils devaient se retirer en Suisse avant de consommer eux-mêmes la ruine de l'antique gouvernement vénitien. Cependant les résistances furent écartées, et il fut résolu que ces propositions seraient présentées au grand Conseil. La convocation fut fixée au 23 floréal (12 mai). En attendant, on paya aux Esclavons la solde arriérée, et on les embarqua pour les envoyer en Dalmatie. Mais le vent contraire les retint dans le port, et leur présence dans les eaux de Venise ne fit qu'entretenir le trouble et la terreur.

Le 23 floréal (12 mai), le grand Conseil fut réuni avec appareil pour voter l'abolition de cette antique aristocratie. Un peuple immense était réuni. D'une part, on apercevait la bourgeoisie joyeuse enfin de voir le pouvoir de ses maîtres renversé ; et d'autre part, le peuple, excité par la noblesse, prêt à se précipiter sur ceux qu'il regardait comme les instigateurs de cette révolution. Le doge prit la parole en versant des larmes, et proposa au grand Conseil d'abdiquer sa souveraineté. Tandis qu'on allait délibérer, on entendit tirer des coups de fusil. La noblesse se crut menacée d'un massacre. « Aux voix ! aux voix ! » s'écria-t-on de toutes parts. Cinq cent douze suffrages votèrent l'abolition de l'ancien gouvernement. D'après les statuts, il en aurait fallu six cents. Il y eut douze suffrages contraires, et cinq nuls. Le grand Conseil rendit la souveraineté à la nation vénitienne tout entière ; il vota l'institution d'une municipalité, et l'établissement d'un gouvernement provisoire composé de députés de tous les États vénitiens ; il consolida la dette publique, les pensions accordées aux nobles pauvres, et décréta l'introduction des troupes françaises dans Venise. A peine cette délibération futelle prise, qu'un pavillon fut hissé à une fenêtre du palais. A cette vue la bourgeoisie fut dans la joie ; mais le peuple furieux, portant l'image de saint Marc, parcourant les rues de Venise, attaqua les maisons des habitants accusés d'avoir arraché cette détermination à la noblesse vénitienne. Les maisons de Spada et de Zorzi furent pillées et saccagées ; le désordre fut porté au comble, et l'on craignit un horrible bouleversement. Cependant un certain nombre d'habitants intéressés à la tranquillité publique se réunirent, mirent à leur tête un vieux général maltais nommé Salembini, qui avait été longtemps persécuté par l'inquisition d'État, et fondirent sur les perturbateurs. Après un combat au pont de Rialto, ils les dispersèrent, et rétablirent l'ordre et la tranquillité.

Les Esclavons furent enfin embarqués et renvoyés après de grands excès commis dans les villages du Lido et de Malamocco. La nouvelle municipalité fut instituée ; et, le 27 floréal (16 mai), la flottille alla chercher une division de quatre mille Français, qui s'établit paisiblement dans Venise.

Tandis que ces choses se passaient à Venise, Bonaparte signait à Milan, et le même jour, avec les plénipotentiaires vénitiens, un traité conforme en tout à la révolution qui venait de s'opérer. Il stipulait l'abdication de l'aristocratie, l'institution d'un gouvernement provisoire, l'introduction d'une division française à titre de protection, la punition des trois inquisiteurs d'État et du commandant du Lido. Des articles secrets stipulaient en outre des échanges de territoire, une contribution de 3 millions en argent, de 3 millions en munitions navales, et l'abandon à la France



Massacre des Français à Vérone. (Pages 524 et 525.)

de trois vaisseaux de guerre et de deux frégates. Ce traité devait être ratifié par le gouvernement de Venise ; mais la ratification devenait impossible, puisque l'abdication avait déjà eu lieu, et elle était inutile, puisque tous les articles du traité étaient déjà exécutés. La municipalité provisoire n'en crut pas moins devoir ratifier le traité.

Bonaparte, sans se compromettre avec l'Autriche, sans se donner les horribles embarras d'un siége, en était donc venu à ses fins. Il avait renversé l'aristocratie absurde qui l'avait trahi, il avait placé Venise dans la même situation que la Lombardie, le Modénois, le Bolonais, le Ferrarais ; maintenant il pouvait, sans aucun embarras, faire tous les arrangements de territoire qui lui paraîtraient convenables. En cédant à l'Empereur toute la terre ferme qui s'étend de l'Izonzo à l'Oglio, il avait le moyen d'indemniser Venise en lui donnant Bologne, Ferrare et la Romagne, qui faisaient actuellement partie de la Cispadane. Ce n'était pas replacer ces provinces sous le joug que de les donner à Venise révolutionnée. Restaient ensuite le duché de Modène et la Lombardie, dont il était facile de composer une seconde république, alliée de la première. Il y avait encore mieux à faire, c'était, si l'on pouvait faire cesser les rivalités locales, de réunir toutes les provinces affranchies par les armes françaises, et de composer avec la Lombardie, le Modénois, le Bolonais, le Ferrarais, la Romagne, la Polésine, Venise et les îles de la Grèce, une puissante république qui dominerait à la fois le continent et les mers de l'Italie.

Les articles secrets relatifs aux 3 millions en munitions navales, et aux trois vaisseaux et deux frégates, étaient un moyen de mettre la main sur toute la marine vénitienne. Le vaste esprit de Bonaparte, dont la prévoyance se portait sur tous les objets à la fois, ne voulait pas qu'il nous arrivât avec les Vénitiens ce qui nous était arrivé avec les Hollandais,

c'est-à-dire que les officiers de la marine, ou les commandants des îles, mécontents de la révolution, livrassent aux Anglais les vaisseaux et les îles qui étaient sous leur commandement. Il tenait surtout beaucoup aux importantes îles vénitiennes de la Grèce, Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo. Sur-le-champ il donna des ordres pour les faire occuper. Il écrivit à Toulon pour qu'on lui envoyât par terre un certain nombre de marins, promettant de les défrayer et de les équiper à leur arrivée à Venise. Il demanda au Directoire des ordres pour que l'amiral Brueys appareillât sur-le-champ avec six vaisseaux, afin de venir rallier toute la marine vénitienne, et d'aller s'emparer des îles de la Grèce. Il fit partir de son chef 2 millions pour Toulon, afin que l'ordonnateur de la marine ne fût pas arrêté par le défaut de fonds. Il passa encore ici par-dessus les règlements de la trésorerie, pour ne pas subir de délai. Cependant, craignant que Brueys n'arrivât trop tard, il réunit la petite flottille qu'il avait dans l'Adriatique aux vaisseaux trouvés dans Venise, mêla les équipages vénitiens aux équipages français, plaça à bord deux mille hommes de troupes, et les fit partir sur-le-champ pour s'emparer des îles. Il s'assurait ainsi la possession des postes les plus importants dans le Levant et l'Adriatique, et prenait une position qui, devenant tous les jours plus imposante, devait influer singulièrement sur les négociations définitives avec l'Autriche.

La révolution faisait tous les jours de nouveaux progrès, depuis que la signature des préliminaires de Léoben avait fixé le sort de l'Italie, et y avait assuré l'influenee française. Il était certain maintenant que la plus grande partie de la haute Italie serait constituée en république démocratique. C'était un exemple séduisant, et qui agitait le Piémont, le duché de Parme, la Toscane, les États du pape. Le général français n'excitait personne, mais semblait prêt à accueillir ceux qui se jetteraient dans ses bras. A Gênes, les têtes étaient fort exaltées contre l'aristocratie, moins absurde et moins affaiblie que celle de Venise, mais plus obstinée encore, s'il était possible. La France, comme on l'a vu, avait traité avec elle pour assurer ses derrières, et s'était bornée à exiger 2 millions d'indemnité, 2 millions en prêt, et le rappel des familles exilées pour leur attachement à la France. Mais le parti patriote ne garda plus de mesure dès que Bonaparte eut imposé la paix à l'Autriche. Il se réunissait chez un nommé Morandi, et y avait formé un club excessivement violent. Une pétition y fut rédigée et présentée au doge, pour demander des modifications à la Constitution. Le doge fit former une commission pour examiner cette proposition. Dans l'intervalle on s'agita. Les bourgeois de Gênes et les jeunes gens à tête ardente se concertèrent, et se tinrent prêts à une prise d'armes. De leur côté, les nobles, aidés par les prêtres, excitèrent le menu peuple, et armèrent les charbonniers et les portefaix. Le ministre de France, homme doux et modéré, contenait plutôt qu'il n'excitait le parti patriote. Mais, le 22 mai, quand les événements de Venise furent connus, les *Morandistes,* comme on les appelait, se montrèrent en armes, et voulurent s'emparer des postes principaux de la ville. Un combat des plus violents s'engagea. Les patriotes, qui avaient affaire à tout le peuple, furent battus et souffrirent de cruelles violences. Le peuple victorieux se porta à beaucoup d'excès, et ne ménagea pas les familles françaises, dont beaucoup furent maltraitées. Le ministre de France ne fut lui-même respecté que parce que le doge eut soin de lui envoyer une garde. Dès que Bonaparte apprit ces événements, il vit qu'il ne pouvait différer d'intervenir. Il envoya son aide de camp Lavalette pour réclamer les Français détenus, pour demander des réparations à leur égard, et surtout pour exiger l'arrestation des trois inquisiteurs d'État, accusés d'avoir mis les armes aux mains du peuple. Le parti patriote, soutenu par cette influence puissante, se rallia, reprit le dessus, et obligea l'aristocratie génoise à abdiquer, comme avait fait celle de Venise. Un gouvernement provisoire fut installé, et une commission envoyée à Bonaparte pour s'entendre avec lui sur la constitution qu'il convenait de donner à la république de Gênes.

Ainsi, après avoir en deux mois soumis le pape, passé les Alpes Juliennes, imposé la paix à l'Autriche, repassé les Alpes et puni

Venise, Bonaparte était à Milan, exerçant une autorité suprême sur toute l'Italie ; attendant, sans la presser, la marche de la révolution, faisant travailler à la constitution des provinces affranchies, se créant une marine dans l'Adriatique, et rendant sa situation toujours plus imposante pour l'Autriche. Les préliminaires de Léoben avaient été approuvés à Paris et à Vienne ; l'échange des ratifications avait été fait entre Bonaparte et M. de Gallo, et l'on attendait incessamment l'ouverture des conférences pour la paix définitive. Bonaparte à Milan, simple général de la république, était plus influent que tous les potentats de l'Europe. Des courriers, arrivant et partant sans cesse, annonçaient que c'était là que les destinées du monde venaient aboutir. Les Italiens enthousiastes attendaient des heures entières pour voir le général sortir du palais Serbelloni. De jeunes et belles femmes entouraient madame Bonaparte, et lui composaient une cour brillante. Déjà commençait cette existence extraordinaire qui a ébloui et dominé le monde.

La conduite de Bonaparte à l'égard de Venise était hardie, mais renfermée néanmoins dans la limite des lois. Il avait motivé le manifeste de Palma-Nova sur la nécessité de repousser les hostilités commencées ; et avant que les hostilités se changeassent en une guerre déclarée, il avait conclu un traité qui dispensait le Directoire de soumettre la déclaration de guerre aux deux Conseils. De cette manière, la république de Venise avait été attaquée, détruite et effacée de l'Europe, sans que le général eût presque consulté le Directoire, et le Directoire les Conseils. Il ne restait plus qu'à notifier le traité. Gênes avait de même été révolutionnée sans que le gouvernement parût consulté ; et tous ces faits, qu'on attribuait au général Bonaparte beaucoup plus qu'ils ne lui appartenaient réellement, donnaient de sa puissance en Italie, et du pouvoir qu'il s'arrogeait, une idée extraordinaire. Le Directoire jugeait en effet que le général Bonaparte avait tranché beaucoup de questions ; cependant il ne pouvait lui reprocher d'avoir outre-passé matériellement ses pouvoirs ; il était obligé de reconnaître l'utilité et l'à-propos de toutes ses opérations, et il n'aurait pas osé désapprouver un général victorieux, et revêtu d'une si grande autorité sur les esprits. L'ambassadeur de Venise à Paris, M. Quirini, avait employé tous les moyens possibles auprès du Directoire pour gagner des voix en faveur de sa patrie. Il se servit d'un Dalmate, intrigant adroit, qui s'était lié avec Barras, pour gagner ce directeur. Il paraît qu'une somme de 600,000 francs en billets fut donnée, à la condition de défendre Venise dans le Directoire. Mais Bonaparte, instruit de l'intrigue, la dénonça. Venise ne fut pas sauvée, et le payement des billets fut refusé. Ces faits, connus du Directoire, y amenèrent des explications, et même un commencement d'instruction ; mais on finit par les étouffer. La conduite de Bonaparte en Italie fut approuvée, et les premiers jours qui suivirent la nouvelle des préliminaires de Léoben furent consacrés à la joie la plus vive. Les ennemis de la révolution et du Directoire, qui avaient tant invoqué la paix, pour avoir un prétexte d'accuser le gouvernement, furent très-fâchés au fond d'en voir signer les préliminaires. Les républicains furent au comble de leur joie. Il auraient désiré sans doute l'entier affranchissement de l'Italie, mais ils étaient charmés de voir la république reconnue par l'Empereur, et en quelque sorte consacrée par lui. La grande masse de la population se réjouissait de voir finir les horreurs de la guerre, et s'attendait à une réduction dans les charges publiques. La séance où les Conseils reçurent la notification des préliminaires fut une scène d'enthousiasme. On déclara que les armées d'Italie, du Rhin et de Sambre-et-Meuse avaient bien mérité de la patrie et de l'humanité, en conquérant la paix par leurs victoires. Tous les partis prodiguèrent au général Bonaparte les expressions du plus vif enthousiasme, et l'on proposa de lui donner le surnom d'*Italique*, comme à Rome on avait donné à Scipion celui d'*Africain*.

Avec l'Autriche, le continent était soumis. Il ne restait plus que l'Angleterre à combattre ; et, réduite à elle-même, elle courait de véritables périls. Hoche, arrêté à Francfort au moment des plus beaux triomphes, était impatient de s'ouvrir une nouvelle carrière.

L'Irlande l'occupait toujours, et il n'avait nullement renoncé à son projet de l'année précédente. Il avait près de quatre-vingt mille hommes entre le Rhin et la Nidda; il en avait laissé environ quarante mille dans les environs de Brest; l'escadre armée dans ce port était encore toute prête à mettre à la voile. Une flotte espagnole réunie à Cadix n'attendait qu'un coup de vent qui obligeât l'amiral anglais Jewis à s'éloigner, pour sortir de la rade, et venir dans la Manche combiner ses efforts avec ceux de la marine française. Les Hollandais étaient enfin parvenus aussi à réunir une escadre, et à réorganiser une partie de leur armée. Hoche pouvait donc disposer de moyens immenses pour soulever l'Irlande. Il se proposait de détacher vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse, et de les acheminer vers Brest, pour y être embarqués de nouveau. Il avait choisi ses meilleures troupes pour cette grande opération, but de toutes ses pensées. Il se rendit aussi en Hollande en gardant le plus grand incognito, et en faisant répandre le bruit qu'il était allé passer quelques jours dans sa famille. Là, il veilla de ses yeux à tous les préparatifs. Dix-sept mille Hollandais d'excellentes troupes furent embarqués sur une flotte, et n'attendaient qu'un signal pour venir se réunir à l'expédition préparée à Brest. Si à ces moyens venaient se joindre ceux des Espagnols, l'Angleterre était menacée, comme on le voit, de dangers incalculables.

Pitt était dans la plus grande épouvante. La défection de l'Autriche, les préparatifs faits au Texel et à Brest, l'escadre réunie à Cadix, et qu'un coup de vent pouvait débloquer, toutes ces circonstances étaient alarmantes. L'Espagne et la France travaillaient auprès du Portugal pour le contraindre à la paix, et l'on avait encore à craindre la défection de cet ancien allié. Ces événements avaient sensiblement affecté le crédit, et amené une crise longtemps prévue, et souvent prédite. Le gouvernement anglais avait toujours eu recours à la banque, et en avait tiré des avances énormes, soit en lui faisant acheter des rentes, soit en lui faisant escompter les bons de l'Échiquier. Elle n'avait pu fournir à ces avances que par d'abondantes émissions de billets. L'épouvante s'emparant des esprits, et le bruit s'étant répandu que la banque avait fait au gouvernement des prêts considérables, tout le monde courut pour convertir ses billets en argent. Aussi, dès le mois de mars, au moment où Bonaparte s'avançait sur Vienne, la banque se vit-elle obligée de demander la faculté de suspendre ses payements. Cette faculté lui fut accordée, et elle fut dispensée de remplir une obligation devenue inexécutable, mais son crédit et son existence n'étaient pas sauvés pour cela. Sur-le-champ on publia le compte de son actif et de son passif. L'actif était de 17,597,280 livres sterling; le passif de 13,770,390 livres sterling. Il y avait donc un surplus dans son actif de 3,826,890 livres sterling. Mais on ne disait pas combien dans cet actif il entrait de créances sur l'État. Tout ce qui consistait ou en lingots ou en lettres de change de commerce était fort sûr; mais les rentes, les bons de l'Échiquier, qui faisaient la plus grande partie de l'actif, avaient perdu crédit avec la politique du gouvernement. Les billets perdirent sur-le-champ plus de quinze pour cent. Les banquiers demandèrent à leur tour la faculté de payer en billets, sous peine d'être obligés de suspendre leurs payements. Il était naturel qu'on leur accordât la même faveur qu'à la banque, et il y avait même justice à le faire, car c'était la banque qui, en refusant de remplir ses engagements en argent, les mettait dans l'impossibilité d'acquitter les leurs de cette manière. Mais dès lors on donnait aux billets cours forcé de monnaie. Pour éviter cet inconvénient, les principaux commerçants de Londres se réunirent, et donnèrent une preuve remarquable d'esprit public et d'intelligence. Comprenant que le refus d'admettre en payement les billets de la banque amènerait une catastrophe inévitable, dans laquelle toutes les fortunes auraient également à souffrir, ils résolurent de la prévenir, et ils convinrent d'un commun accord de recevoir les billets en payement. Dès cet instant, l'Angleterre entra dans la voie du papier-monnaie. Il est vrai que ce papier-monnaie, au lieu d'être forcé, était volontaire; mais il n'avait que la solidité du papier, et il dépendait éminem-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

L'amiral Brueys.

ment de la conduite politique du cabinet. Pour le rendre plus propre au service de monnaie, on le divisa en petites sommes. On autorisa la banque, dont les moindres billets étaient de 4 livres sterling (98 ou 100 fr.), à en émettre de 20 à 40 schellings (24 et 48 fr.). C'était un moyen de les faire servir au payement des ouvriers.

Quoique le bon esprit du commerce anglais eût rendu cette catastrophe moins funeste qu'elle aurait pu l'être, cependant la situation n'en était pas moins très-périlleuse ; et, pour qu'elle ne devînt pas tout à fait désastreuse, il fallait désarmer la France, et empêcher que les escadres espagnole, française et hollandaise, ne vinssent allumer un incendie en Irlande. La famille royale était toujours aussi ennemie de la révolution et de la paix ; mais Pitt, qui n'avait d'autre vue que l'intérêt de l'Angleterre, regardait, dans le moment, un répit comme indispensable. Que la paix fût ou non définitive, il fallait un instant de repos. Entièrement d'accord sur ce point avec lord Grenville, il décida le cabinet à entamer une négociation sincère, qui procurât deux ou trois ans de relâche aux res-

sorts trop tendus de la puissance anglaise. Il ne pouvait plus être question de disputer les Pays-Bas, aujourd'hui cédés par l'Autriche; il ne s'agissait plus que de disputer sur les colonies, et dès lors il y avait moyen et espoir de s'entendre. Non-seulement la situation indiquait l'intention de traiter, mais le choix du négociateur la prouvait aussi. Lord Malmesbury était encore désigné cette fois, et à son âge on ne l'aurait pas employé deux fois de suite dans une vaine représentation. Lord Malmesbury, célèbre par sa longue carrière diplomatique, et par sa dextérité comme négociateur, était fatigué des affaires et voulait s'en retirer, mais après une négociation heureuse et brillante. Aucune ne pouvait être plus belle que la pacification avec la France après cette horrible lutte; et s'il n'avait eu la certitude que son cabinet voulait la paix, il n'aurait pas consenti à jouer un rôle de parade, qui devenait ridicule en se répétant. Il avait reçu, en effet, des instructions secrètes qui ne lui laissaient aucun doute. Le cabinet anglais fit demander des passe-ports pour son négociateur; et, d'un commun accord, le lieu des conférences fut fixé non à Paris, mais à Lille. Le Directoire aimait mieux recevoir le ministre anglais dans une ville de province, parce qu'il craignait moins ses intrigues. Le ministre anglais, de son côté, désirait n'être pas en présence d'un gouvernement dont les formes avaient quelque rudesse, et préférait traiter par l'intermédiaire de ses négociateurs. Lille fut donc le lieu choisi, et de part et d'autre on prépara une légation solennelle. Hoche n'en dut pas moins continuer ses préparatifs avec vigueur, pour donner plus d'autorité aux négociateurs français.

Ainsi la France, victorieuse de toutes parts, était en négociation avec les deux grandes puissances européennes, et touchait à la paix générale. Des événements si heureux et si brillants auraient dû ne laisser place qu'à la joie dans tous les cœurs : mais les élections de l'an v venaient de donner à l'opposition des forces dangereuses. On a vu combien les adversaires du Directoire s'agitaient à l'approche des élections. La faction royaliste avait beaucoup influé sur leurs résultats. Elle avait perdu trois de ses agents principaux, par l'arrestation de Brottier, Laville-Heurnois et Duverne de Presle; mais c'était un petit dommage, car la confusion était si grande chez elle, que la perte de ses chefs n'y pouvait guère ajouter. Il existait toujours deux associations, l'une composée des hommes dévoués et capables de prendre les armes, l'autre des hommes douteux, propres seulement à voter dans les élections. L'agence de Lyon était restée intacte. Pichegru, conspirant à part, correspondait toujours avec le ministre anglais Wickam et le prince de Condé. Les élections influencées par ces intrigants de toute espèce, et surtout par l'esprit de réaction, eurent le résultat qu'on avait prévu. La presque totalité du second tiers fut formée, comme le premier, d'hommes qui étaient ennemis du Directoire, ou par dévouement à la royauté, ou par haine de la terreur. Les partisans de la royauté, étaient, il est vrai, fort peu nombreux; mais ils allaient se servir, suivant l'usage, des passions des autres. Pichegru fut nommé député dans le Jura. A Colmar on choisit le nommé Chemblé, employé à la correspondance avec Wickam; à Lyon, Imbert-Colomès, l'un des membres de l'agence royaliste dans le Midi, et Camille Jordan, jeune homme qui avait de bons sentiments, une imagination vive, et une ridicule colère contre le Directoire; à Marseille, le général Willot, qui avait été tiré de l'armée de l'Océan pour aller commander dans le département des Bouches-du-Rhône, et qui, loin de contenir les partis, s'était laissé gagner, peut-être à son insu, par la faction royaliste; à Versailles, le nommé Vauvilliers, compromis dans la conspiration de Brottier, et destiné par l'agence à devenir administrateur des subsistances; à Brest, l'amiral Villaret-Joyeuse, brouillé avec Hoche, et par suite avec le gouvernement, à l'occasion de l'expédition d'Irlande. On fit encore une foule d'autres choix, tout autant significatifs que ceux-là. Cependant tous n'étaient pas aussi alarmants pour le Directoire et pour la république. Le général Jourdan qui avait quitté le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, après les malheurs de la campagne précédente, fut nommé par son département. Il était digne de représenter l'armée au Corps

législatif, et de la venger du déshonneur qu'allait lui imprimer la trahison de Pichegru. Par une singularité assez remarquable, Barère fut élu par le département des Hautes-Pyrénées.

Les nouveaux élus se hâtèrent d'arriver à Paris. En attendant le 1er prairial, époque de leur installation, on les entraînait à la réunion de Clichy, qui tous les jours devenait plus violente. Les Conseils eux-mêmes ne gardaient plus leur ancienne mesure. En voyant approcher le moment où ils allaient être renforcés, les membres du premier tiers commençaient à sortir de la réserve dans laquelle ils s'étaient renfermés pendant quinze mois. Ils avaient marché jusqu'ici à la suite des constitutionnels, c'est-à-dire des députés qui prétendaient n'être ni amis ni ennemis du Directoire, et qui affectaient de ne tenir qu'à la Constitution seule, et de ne combattre le gouvernement que lorsqu'il s'en écartait. Cette direction avait surtout dominé dans le conseil des Anciens. Mais à mesure que le jour de la jonction s'approchait, l'opposition dans les Cinq-Cents commençait à prendre un langage plus menaçant. On entendait dire que les Anciens avaient trop longtemps mené les Cinq-Cents, et que ceux-ci devaient sortir de tutelle. Ainsi, dans le club de Clichy comme dans le Corps législatif, le parti qui allait acquérir la majorité laissait éclater sa joie et son audace.

Les constitutionnels abusés, comme tous les hommes qui depuis la révolution s'étaient laissé engager dans l'opposition, croyaient qu'ils allaient devenir les maîtres du mouvement, et que les nouveaux arrivés ne seraient qu'un renfort pour eux. Carnot était à leur tête. Toujours entraîné davantage dans la fausse direction qu'il avait prise, il n'avait cessé d'appuyer au Directoire l'avis de la majorité législative. Particulièrement dans la discussion des préliminaires de Léoben, il avait laissé éclater une animosité contenue jusque-là dans les bornes des convenances, et appuyé avec un zèle qu'on ne devait pas attendre de sa vie passée les concessions faites à l'Autriche. Carnot, aveuglé par son amour-propre, croyait mener à son gré le parti constitutionnel, soit dans les Cinq-Cents, soit dans les Anciens, et ne voyait dans les nouveaux élus que des partisans de plus. Dans son zèle à rapprocher les éléments d'un parti dont il espérait être le chef, il cherchait à se lier avec les plus marquants des nouveaux députés. Il avait même devancé Pichegru, qui n'avait pour tous les membres du Directoire que des procédés malhonnêtes, et était allé le voir. Pichegru, répondant assez mal à ses prévenances, ne lui avait montré que de l'éloignement et presque du dédain. Carnot s'était lié avec beaucoup d'autres députés du premier et du second tiers. Son logement au Luxembourg était devenu le rendez-vous de tous les membres de la nouvelle opposition ; et ses collègues voyaient chaque jour arriver chez lui leurs plus irréconciliables ennemis.

La grande question était celle du choix d'un nouveau directeur. C'était le sort qui devait désigner le membre sortant. Si le sort désignait Larévellière-Lépaux, Rewbell ou Barras, la marche du gouvernement était changée, car le directeur nommé par la nouvelle majorité ne pouvait manquer de voter avec Carnot et Letourneur.

On disait que les cinq directeurs s'étaient entendus pour désigner celui d'entre eux qui sortirait ; que Letourneur avait consenti à résigner ses fonctions, et que le scrutin ne devait être que simulé. C'était là une supposition absurde, comme toutes celles que font ordinairement les partis. Les cinq directeurs, Larévellière seul excepté, tenaient beaucoup à leur place. D'ailleurs Carnot et Letourneur, espérant devenir les maîtres du gouvernement, si le sort faisait sortir l'un de leurs trois collègues, ne pouvaient consentir à abandonner volontairement la partie. Une circonstance avait pu autoriser ce bruit. Les cinq directeurs avaient stipulé entre eux que le membre sortant recevrait de chacun de ses collègues une indemnité de 10,000 francs, c'est-à-dire 40,000 francs en tout, ce qui empêcherait que les directeurs pauvres ne passassent tout à coup de la pompe du pouvoir à l'indigence. Cet arrangement fit croire que, pour décider Letourneur, ses collègues étaient convenus de lui abandonner une partie de leurs appointements. Il n'en était rien

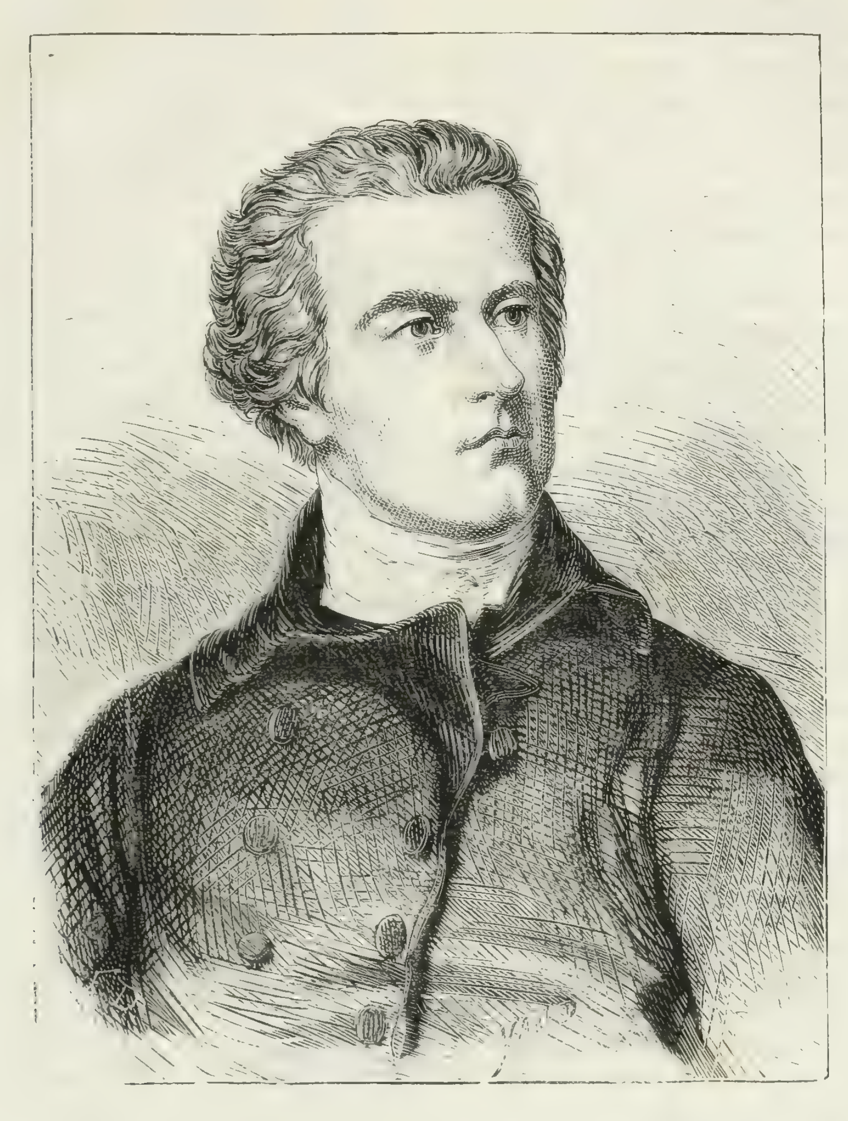
cependant. On disait encore que l'on était convenu de lui faire donner sa démission avant le 1er prairial, pour que la nomination du nouveau directeur se fît avant l'entrée du second tiers dans les Conseils; combinaison impossible encore avec la présence de Carnot.

La société de Clichy s'agitait beaucoup pour prévenir les arrangements dont on parlait. Elle imagina de faire présenter une proposition aux Cinq-Cents, tendante à obliger les directeurs à faire publiquement le tirage au sort. Cette proposition était inconstitutionnelle, car la Constitution ne réglait pas le mode de tirage, et s'en reposait, quant à sa régularité, sur l'intérêt de chacun des directeurs; cependant elle passa dans les Conseils. Le directeur Larévellière-Lépaux, peu ambitieux, mais ferme, représenta à ses collègues que cette mesure était un empiétement sur leurs attributions, et les engagea à n'en pas reconnaître la légalité. Le Directoire répondit, en effet, qu'il ne l'exécuterait pas, vu qu'elle était inconstitutionnelle. Les Conseils lui répliquèrent qu'il n'avait pas à juger une décision du Corps législatif. Le Directoire allait insister, et répondre que la Constitution était mise par un article fondamental sous la sauvegarde de chacun des pouvoirs, et que le pouvoir exécutif avait l'obligation de ne pas exécuter une mesure inconstitutionnelle, mais Carnot et Letourneur abandonnèrent leurs collègues. Barras, qui était violent, mais peu ferme, engagea Rewbell et Larévellière à céder, et l'on ne disputa plus sur le mode du tirage.

La turbulente réunion de Clichy imagina de nouvelles propositions à faire aux Conseils avant le 1er prairial. La plus importante à ses yeux était le rapport de la fameuse loi du 3 brumaire, qui excluait les parents d'émigrés des fonctions publiques, et qui fermait l'entrée du Corps législatif à plusieurs membres du premier et du second tiers. La proposition fut faite, en effet, aux Cinq-Cents, quelques jours avant le 1er prairial, et adoptée au milieu d'une orageuse discussion. Ce succès inespéré, même avant la jonction du second tiers, prouvait l'entraînement que commençait à exercer l'opposition sur le Corps législatif, quoique composée encore de deux tiers conventionnels. Cependant le parti qui se disait constitutionnel était plus fort aux Anciens. Il était blessé de la fougue des députés, qui jusque-là avaient paru recevoir sa direction, et il refusa de rapporter la loi du 3 brumaire.

Le 1er prairial arrivé, les deux cent cinquante nouveaux élus se rendirent au Corps législatif, et remplacèrent deux cent cinquante conventionnels. Sur les sept cent cinquante membres des deux Conseils, il n'en resta donc plus que deux cent cinquante appartenant à la grande Assemblée qui avait consommé et défendu la révolution. Quand Pichegru parut aux Cinq-Cents, la plus grande partie de l'Assemblée, qui ne savait pas qu'elle avait un traître dans son sein, et qui ne voyait en lui qu'un général illustre, disgracié par le gouvernement, se leva par un mouvement de curiosité. Sur quatre cent quarante-quatre voix, il en obtint trois cent quatre-vingt-sept pour la présidence. Le parti modéré et constitutionnel aurait voulu appeler au bureau le général Jourdan, afin de lui préparer les voies au fauteuil, et de l'y porter après Pichegru; mais la nouvelle majorité, fière de sa force, et oubliant déjà toute espèce de ménagement, repoussa Jourdan. Les membres du bureau nommés furent MM. Siméon, Vaublanc, Henri La Rivière et Parisot. L'exclusion de Jourdan était maladroite, et ne pouvait que blesser profondément les armées. Séance tenante, on abolit l'élection des Hautes-Pyrénées, qui avait porté Barère au Corps législatif. On apprit le résultat du tirage au sort fait au Directoire. Par une singularité du hasard, le sort était tombé sur Letourneur, ce qui confirma davantage l'opinion qui s'était répandue d'un accord volontaire entre les directeurs[1]. Sur-le-champ on songea à le remplacer. Le choix

1. On lit dans une foule d'histoires que Letourneur sortit par un arrangement volontaire. Le directeur Larévellière-Lépaux, dans des mémoires précieux et inédits, assure le contraire. Pour qui a connu ce vertueux citoyen, incapable de mentir, son assertion est une preuve suffisante. Mais on n'a plus aucun doute



Pitt.

qu'on allait faire avait beaucoup moins d'importance depuis qu'il ne pouvait plus changer la majorité directoriale ; mais c'était toujours l'appui d'une voix à donner à Carnot ; et d'ailleurs, comme on ne connaissait pas bien la pensée de Larévellière-Lépaux, comme on le savait modéré, et qu'il était un des proscrits de 1793, on se flattait qu'il pourrait, dans certains cas, se rattacher à Carnot, et changer la majorité. Les constitutionnels, qui avaient le désir et l'espoir de modifier la marche du gouvernement sans le détruire, auraient voulu nommer un homme attaché au régime actuel, mais prononcé contre le Directoire, et prêt à se rallier à Carnot. Ils proposaient Cochon, le ministre de la police, et l'ami de Carnot. Ils songeaient aussi à Beurnonville ; mais, dans le club de Clichy,

en lisant le mémoire de Carnot, écrit après le 18 fructidor. Dans ce mémoire plein de fiel, et qui est à déplorer pour la gloire de Carnot, il assure que tous ces arrangements ne sont qu'une vaine supposition. Il n'avait certes aucun intérêt à justifier ses collègues, contre lesquels il était plein de ressentiment.

on était mal disposé pour Cochon, bien qu'on lui eût accordé d'abord beaucoup de faveur à cause de son énergie contre les jacobins. On lui en voulait maintenant de l'arrestation de Brottier, Duverne de Presle et Laville-Heurnois, mais surtout de ses circulaires aux électeurs. On repoussa Cochon et même Beurnonville. On proposa Barthélemy, notre ambassadeur en Suisse et le négociateur des traités de paix avec la Prusse et l'Espagne. Ce n'était certainement pas le diplomate pacificateur qu'on voulait honorer en lui, mais le complice supposé du prétendant et des émigrés. Cependant les royalistes, qui espéraient, et les républicains, qui craignaient de trouver en lui un traître, se trompaient également. Barthélemy n'était qu'un homme faible, médiocre, fidèle au pouvoir régnant, et n'ayant pas même la hardiesse nécessaire pour le trahir. Pour décider son élection, qui rencontrait des obstacles, on répandit qu'il n'accepterait pas, et que sa nomination serait un hommage à l'homme qui avait commencé la réconciliation de la France avec l'Europe. Cette fable contribua au succès. Il obtint aux Cinq-Cents trois cent neuf suffrages, et Cochon deux cent trente. On vit figurer sur la liste des candidats présentés aux Anciens, Masséna, porté par cent quatre-vingt-sept suffrages; Kléber, par cent soixante-treize; Augereau, par cent trente-neuf. Un nombre de députés voulaient appeler au gouvernement l'un des généraux divisionnaires les plus distingués dans les armées.

Barthélemy fut élu par les Anciens; et, malgré la fable inventée pour lui gagner des voix, il répondit tout de suite qu'il acceptait les fonctions de directeur. Son introduction au Directoire à la place de Letourneur n'y changeait nullement les influences. Barthélemy n'était pas plus capable d'agir sur ses collègues que Letourneur, il allait voter de la même manière, et faire par position ce que Letourneur faisait par dévouement à la personne de Carnot.

Les membres de la société de Clichy, *les clichyens*, comme on les appelait, se mirent à l'œuvre dès le 1er prairial, et annoncèrent les intentions les plus violentes. Peu d'entre eux étaient dans la confidence des agents royalistes. Lemerer, Mersan, Imbert-Colomès, Pichegru, et peut-être Willot, étaient seuls dans le secret. Pichegru, d'abord en correspondance avec Condé et Wickam, venait d'être mis en relation directe avec le prétendant. Il reçut de grands encouragements, de superbes promesses, et de nouveaux fonds, qu'il accepta encore, sans être plus certain qu'auparavant de l'usage qu'il en pourrait faire. Il promit beaucoup, et dit qu'il fallait, avant de prendre un parti, observer la nouvelle marche des choses. Froid et taciturne, il affectait avec ses complices, et avec tout le monde, le mystère d'un esprit profond et le recueillement d'un grand caractère. Moins il parlait, plus on lui supposait de combinaisons et de moyens. Le plus grand nombre des clichyens ignoraient sa mission secrète. Le gouvernement lui-même l'ignorait, car Duverne de Presle n'en avait pas le secret, et n'avait pu le lui communiquer.

Parmi les clichyens, les uns étaient mus par l'ambition, les autres par un penchant naturel pour l'état monarchique, le plus grand nombre par les souvenirs de la terreur et par la crainte de la voir renaître. Réunis par des motifs divers, ils étaient entraînés, comme il arrive toujours aux hommes assemblés, par les plus ardents d'entre eux. Dès le 1er prairial, ils formèrent les projets les plus fous. Le premier était de mettre les Conseils en permanence. Ils voulaient ensuite demander l'éloignement des troupes qui étaient à Paris; ils voulaient s'arroger la police de la capitale, en interprétant l'article de la Constitution qui donnait au Corps législatif la police du lieu de ses séances, et en traduisant le mot *lieu* par le mot *ville;* ils voulaient mettre les directeurs en accusation, en nommer d'autres, abroger en masse les lois dites révolutionnaires, c'est-à-dire abroger, à la faveur de ce mot, la révolution tout entière. Ainsi, Paris soumis à leur pouvoir, les chefs du gouvernement renversés, l'autorité remise entre leurs mains pour en disposer à leur gré, ils pouvaient tout hasarder, même la royauté. Cependant ces propositions de quelques esprits emportés furent écartées. Des hommes plus mesurés, voyant qu'elles équivalaient à une attaque de vive force contre le

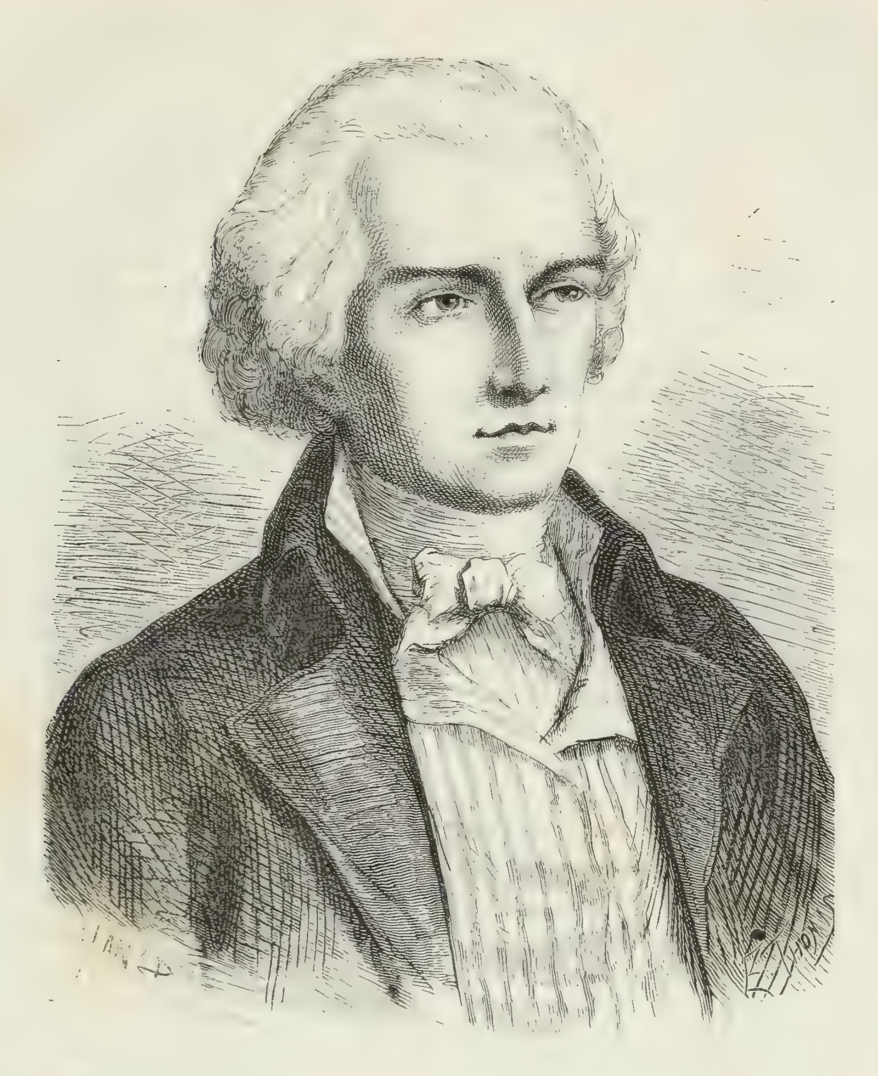
Directoire, les combattirent et en firent prévaloir d'autres. Il fut convenu qu'on se servirait d'abord de la majorité, pour changer toutes les commissions, pour réformer certaines lois, et pour contrarier la marche actuelle du Directoire. La tactique législative fut donc préférée, pour le moment, aux attaques de vive force.

Ce plan arrêté, on le mit sur-le-champ à exécution. Après avoir annulé l'élection de Barère, on rappela cinq membres du premier tiers, qui avaient été exclus l'année précédente en vertu de la loi du 3 brumaire. Le refus fait par les Anciens de rapporter cette loi ne fut pas un obstacle. Les députés repoussés du Corps législatif furent appelés comme inconstitutionnellement exclus. C'étaient les nommés Ferrand-Vaillant, Gault, Polissart, Job Aymé (de la Drôme), et Marsan, l'un des agents du royalisme. On imagina ensuite une nouvelle manière de rapporter la loi du 3 brumaire. Le rapport de cette loi ayant été proposé quelques jours auparavant, et rejeté par les Anciens, ne pouvait plus être proposé avant une année. On employa une nouvelle forme, et l'on décida que la loi du 3 brumaire était rapportée, dans ce qui était relatif à l'exclusion des fonctions publiques. C'était presque toute la loi. Les Anciens adoptèrent la résolution sous cette forme. Les membres du nouveau tiers, exclus comme parents d'émigrés, ou comme amnistiés pour délits révolutionnaires, purent être introduits. M. Imbert-Colomès de Lyon dut à cette résolution l'avantage d'entrer au Corps législatif. Elle profita aussi à Salicetti, qui avait été compromis dans les événements de prairial, et amnistié avec plusieurs membres de la Convention. Nommé en Corse, son élection fut confirmée. Par une apparence d'impartialité, les meneurs des Cinq-Cents firent rapporter une loi du 21 floréal, qui éloignait de Paris les conventionnels revêtus de fonctions publiques. C'était afin de paraître abroger toutes les lois révolutionnaires. Ils s'occupèrent immédiatement de la vérification des élections; et, comme il était naturel de s'y attendre, ils annulaient toutes les élections douteuses quand il s'agissait d'un député républicain, et les confirmaient quand il s'agissait d'un ennemi de la révolution. Ils firent renouveler toutes les commissions; et, prétendant que tout devait dater du jour de leur introduction au Corps législatif, ils demandèrent des comptes de finances jusqu'au 1er prairial. Ils établirent ensuite des commissions spéciales pour examiner les lois relatives aux émigrés, aux prêtres, au culte, à l'instruction publique, aux colonies, etc. L'intention de porter la main sur toute chose était assez évidente.

Deux exceptions avaient été faites aux lois qui bannissaient les émigrés à perpétuité : l'une en faveur des ouvriers et cultivateurs que Saint-Just et Lebas avaient fait fuir du Haut-Rhin pendant leur mission en 1793; l'autre en faveur des individus compromis, et obligés de fuir par suite des événements du 31 mai. Les réfugiés de Toulon qui avaient livré cette place, et qui s'étaient sauvés sur les escadres anglaises, étaient seuls privés du bénéfice de cette seconde exception. A la faveur de ces deux dispositions, une multitude d'émigrés étaient déjà rentrés. Les uns se faisaient passer pour ouvriers ou cultivateurs du Haut-Rhin, les autres pour proscrits du 31 mai. Les clichyens firent adopter une prorogation du délai accordé aux fugitifs du Haut-Rhin, et prolonger ce délai de six mois. Ils firent décider en outre que les fugitifs toulonnais profiteraient de l'exception accordée aux proscrits du 31 mai. Quoique cette faveur fût méritée pour beaucoup de méridionaux, qui ne s'étaient réfugiés à Toulon, et de Toulon sur les escadres anglaises, que pour se soustraire à la proscription encourue par les fédéralistes, néanmoins elle rappelait et semblait amnistier l'attentat le plus criminel de la faction contre-révolutionnaire, et devait indigner les patriotes. La discussion sur les colonies, et sur la conduite des agents du Directoire à Saint-Domingue, amena un éclat violent. La commission chargée de cet objet, et composée de Tarbé, Villaret-Joyeuse, Vaublanc, Bourdon (de l'Oise), fit un rapport où la Convention était traitée avec la plus grande amertume. Le conventionnel Marec y était accusé de n'avoir pas résisté *à la tyrannie avec l'énergie de la vertu.* A ces mots qui annonçaient l'in-

tention souvent manifestée d'outrager les membres de la Convention, tous ceux qui siégeaient encore dans les Cinq-Cents s'élancèrent à la tribune, et demandèrent un rapport rédigé d'une manière plus digne du Corps législatif. La scène fut des plus violentes. Les conventionnels, appuyés des députés modérés, obtinrent que le rapport fût renvoyé à la commission. Carnot influa sur la commission par le moyen de Bourdon (de l'Oise), et les dispositions du décret projeté furent modifiées. D'abord on avait proposé d'interdire au Directoire la faculté d'envoyer des agents dans les colonies ; on lui laissa cette faculté, en limitant le nombre des agents à trois, et la durée de leur mission à dix-huit mois. Santhonax fut rappelé. Les constitutionnels, voyant qu'ils avaient pu, en se réunissant aux conventionnels, arrêter la fougue des clichyens, crurent qu'ils allaient devenir les modérateurs du Corps législatif. Mais les séances suivantes devaient bientôt les détromper.

Au nombre des objets les plus importants dont les nouveaux élus se proposaient de s'occuper étaient les cultes et les lois sur les prêtres. La commission chargée de cette grave matière nomma pour son rapporteur le jeune Camille Jordan, dont l'imagination s'était exaltée aux horreurs du siége de Lyon, et dont la sensibilité, quoique sincère, n'était pas sans prétentions. Le rapporteur fit une dissertation fort longue et fort ampoulée sur la liberté des cultes. Il ne suffisait pas, disait-il, de permettre à chacun l'exercice de son culte ; mais il fallait, pour que la liberté fût réelle, ne rien exiger qui fût en contradiction avec les croyances. Ainsi, par exemple, le serment exigé des prêtres, quoique ne blessant en rien les croyances, ayant été néanmoins mal interprété par eux, et regardé comme contraire aux doctrines de l'Église catholique, ne devait pas leur être imposé. C'était une tyrannie dont le résultat était de créer une classe de proscrits, et de proscrits dangereux, parce qu'ils avaient une grande influence sur les esprits, et que dérobés avec empressement aux recherches de l'autorité par le zèle pieux des peuples, ils travaillaient dans l'ombre à exciter la révolte. Quant aux cérémonies du culte, il ne suffisait pas de les permettre dans les temples fermés, il fallait, tout en défendant les pompes extérieures qui pouvaient devenir un sujet de trouble, permettre certaines pratiques indispensables. Ainsi les cloches étaient indispensables pour réunir les catholiques à certaines heures ; elles étaient partie nécessaire du culte ; les défendre, c'était en gêner la liberté. D'ailleurs le peuple était accoutumé à ces sons, il les aimait, il n'avait pas encore consenti à s'en passer ; et, dans les campagnes, la loi contre les cloches n'avait jamais été exécutée. Les permettre, c'était donc satisfaire à un besoin innocent, et faire cesser le scandale d'une loi inexécutée. Il en était de même pour les cimetières. Tout en interdisant les pompes publiques à tous les cultes, il fallait cependant permettre à chacun d'avoir des lieux fermés, consacrés aux sépultures, et dans l'enceinte desquels on pourrait placer les signes propres à chaque religion. En vertu de ces principes, Camille Jordan proposait l'abolition des serments, l'annulation des lois répressives qui en avaient été la conséquence, la permission d'employer les cloches et d'avoir des cimetières dans l'enceinte desquels chaque culte pourrait placer à volonté ses signes religieux sur les tombeaux. Les principes de ce rapport, quoique exposés avec une emphase dangereuse, étaient justes. Il est vrai qu'il n'existe qu'un moyen de détruire les vieilles superstitions, c'est l'indifférence et la disette. En souffrant tous les cultes, et n'en salariant aucun, les gouvernements hâteraient singulièrement leur fin. La Convention avait déjà rendu aux catholiques les temples qui leur servaient d'églises ; le Directoire aurait bien fait de leur permettre les cloches, les croix dans les cimetières, et d'abolir l'usage du serment et les lois contre les prêtres qui le refusaient. Mais employait-on les véritables formes, choisissait-on le véritable moment, pour présenter de semblables réclamations ? Si, au lieu d'en faire l'un des griefs du grand procès intenté au Directoire, on eût attendu un moment plus convenable, donné aux passions le temps de se calmer, au gouvernement celui de se rassurer, on aurait infailliblement



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Portalis.

obtenu les concessions désirées. Mais par cela seul que les contre-révolutionnaires en faisaient une condition, les patriotes s'y opposaient ; car on veut toujours le contraire de ce que veut un ennemi. En entendant le bruit des cloches, ils auraient cru entendre le tocsin de la contre-révolution. Chaque parti veut que l'on comprenne et satisfasse ses passions, et ne veut ni comprendre ni admettre celles du parti contraire. Les patriotes avaient leurs passions composées d'erreurs, de craintes, de haines, qu'il fallait aussi comprendre et ménager. Ce rapport fit une sensation extraordinaire, car il touchait aux ressentiments les plus vifs et les plus profonds. Il fut l'acte le plus frappant et le plus dangereux des clichyens, quoique au fond le plus fondé. Les patriotes y répondirent mal, en disant que l'on proposait de récompenser la violation des lois par l'abrogation des lois violées. Il faut en effet abroger les lois inexécutables.

A toutes ces exigences les clichyens ajoutèrent des vexations de toute espèce contre le Directoire, au sujet des finances. C'était là l'objet important, au moyen duquel ils se

proposaient de le tourmenter et de le paralyser. Nous avons exposé déjà (page 466), en donnant l'aperçu des ressources financières pour l'an v (1797), quelles étaient les recettes et les dépenses présumées de cette année. On avait à suffire à 450 millions de dépenses ordinaires au moyen des 250 millions de la contribution foncière, des 50 millions de la contribution personnelle, et des 150 millions du timbre, de l'enregistrement, des patentes, des postes et des douanes. On devait pourvoir aux 550 millions de la dépense extraordinaire, avec le dernier quart du prix des biens nationaux soumissionnés l'année précédente, s'élevant à 100 millions, et exigé en billets de la part des acquéreurs, avec le produit des bois et du fermage des biens nationaux, l'arriéré des contributions, les rescriptions bataves, la vente du mobilier national, différents produits accessoires, enfin avec l'éternelle ressource des biens restant à vendre. Mais tous ces moyens étaient insuffisants, et très au-dessous de leur valeur présumée. Les recettes et dépenses de l'année n'étant réglées que provisoirement, on avait ordonné la perception, sur les rôles provisoires, de trois cinquièmes de la contribution foncière et personnelle. Mais les rôles, comme on l'a déjà dit, mal faits par les administrations locales, à cause de la variation continuelle des lois fiscales, et surchargés d'émargements, donnaient lieu à des difficultés sans nombre. La mauvaise volonté des contribuables ajoutait encore à ces difficultés, et la recette était lente. Outre l'inconvénient d'arriver tard, elle était fort au-dessous de ce qu'on l'avait imaginé. La contribution foncière faisait prévoir tout au plus 200 millions de produit, au lieu de 250. Les différents revenus, tels que timbre, enregistrement, patentes, douanes et postes, ne faisaient espérer que 100 millions au lieu de 150. Tel était le déficit dans les revenus ordinaires, destinés à faire face à la dépense ordinaire. Il n'était pas moindre dans l'extraordinaire. On avait négocié les bons des acquéreurs nationaux pour le prix du dernier quart, avec grand désavantage. Pour ne pas faire les mêmes pertes sur les rescriptions bataves, on les avait engagées pour une somme très-inférieure à leur valeur. Les biens se vendaient très-lentement, aussi la détresse était-elle extrême. L'armée d'Italie avait vécu avec les contributions qu'elle levait ; mais les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse, de l'intérieur, les troupes de la marine, avaient horriblement souffert. Plusieurs fois les troupes s'étaient montrées prêtes à se révolter. Les établissements publics et les hôpitaux étaient dans une horrible pénurie. Les fonctionnaires publics ne touchaient pas.

Il avait fallu recourir à des expédients de toute espèce. Ainsi, comme nous l'avons rapporté (page 466), on recourut à des délais pour l'accomplissement de certaines obligations. On ne payait les rentiers qu'un quart en numéraire et trois quarts en bons acquittables en biens nationaux, appelés *bons des trois quarts*. Le service de la dette consolidée, de la dette viagère et des pensions, s'élevait à 248 millions ; par conséquent ce n'était guère que 62 millions à payer, et la dépense ordinaire se trouvait ainsi réduite de 186 millions. Mais, malgré cette réduction, la dépense n'en était pas moins au-dessus des recettes. Quoiqu'on eût établi une distinction entre la dépense ordinaire et extraordinaire, on ne l'observait pas dans les payements de la trésorerie. On fournissait à la dépense extraordinaire avec les ressources destinées à la dépense ordinaire, c'est-à-dire qu'à défaut d'argent pour payer les troupes, ou les fournisseurs qui les nourrissaient, on prenait sur les sommes destinées aux appointements des fonctionnaires publics, juges, administrateurs de toute espèce. Non-seulement on confondait ces deux sortes de fonds, mais on anticipait sur les rentrées, et l'on délivrait des assignations sur tel ou tel receveur, acquittables avec les premiers fonds qui devaient lui arriver. On donnait aux fournisseurs des ordonnances sur la trésorerie, dont le ministre réglait l'ordre d'acquittement, suivant l'urgence des besoins ; ce qui donnait quelquefois lieu à des abus, mais ce qui procurait le moyen de pourvoir au plus pressé, et d'empêcher souvent tel entrepreneur de se décourager et d'abandonner son service. Enfin, à défaut de toute autre ressource, on délivrait des bons sur les biens nationaux, papier qu'on négociait aux ache-

teurs. C'était là le moyen employé, depuis la destruction du papier-monnaie, pour anticiper sur les ventes. De cet état des finances, il résultait que les fournisseurs de la plus mauvaise espèce, c'est-à-dire les fournisseurs aventureux, entouraient seuls le gouvernement, et lui faisaient subir les marchés les plus onéreux. Ils n'acceptaient qu'à un taux fort bas les papiers qu'on leur donnait, et ils élevaient le prix des denrées à proportion des chances ou des délais du payement. On était souvent obligé de faire les arrangements les plus singuliers pour suffire à certains besoins. Ainsi le ministre de la marine avait acheté des farines pour les escadres, à condition que le fournisseur, en livrant les farines à Brest, en donnerait une partie en argent, pour payer la solde aux marins prêts à se révolter. Le dédommagement de cette avance de numéraire se trouvait naturellement dans le haut prix des farines. Toutes ces pertes étaient inévitables et résultaient de la situation. Les imputer au gouvernement était une injustice. Malheureusement la conduite scandaleuse de l'un des directeurs, qui avait une part secrète dans les profits extraordinaires des fournisseurs, et qui ne cachait ni ses prodigalités ni les progrès de sa fortune, fournissait un prétexte à toutes les calomnies. Ce n'étaient pas certainement les bénéfices honteux d'un individu qui mettaient l'État dans la détresse, mais on en prenait occasion pour accuser le Directoire de ruiner les finances.

Il y avait là, pour une opposition violente et de mauvaise foi, une ample matière à déclamations et à mauvais projets. Elle en forma en effet de très-dangereux. Elle avait composé la commission des finances d'hommes de son choix, et fort mal disposés pour le gouvernement. Le premier soin de cette commission fut de présenter aux Cinq-Cents, par l'organe du rapporteur Gilbert-Desmolières, un état inexact de la recette et de la dépense. Elle exagéra l'une et diminua fortement l'autre. Obligée de reconnaître l'insuffisance des ressources ordinaires, telles que la contribution foncière, l'enregistrement, le timbre, les patentes, les postes, les douanes, elle refusa cependant tous les impôts imaginés pour y suppléer. Depuis le commencement de la révolution, on n'avait pas pu rétablir encore les impôts indirects. On proposait un impôt sur le sel et le tabac, la commission prétendit qu'il effrayait le peuple; on proposait une loterie, elle la repoussa comme immorale; on proposait un droit de passe sur les routes, elle le trouva sujet à de grandes difficultés. Tout cela était plus ou moins juste, mais il fallait chercher et trouver des ressources. Pour toute ressource, la commission annonça qu'elle allait s'occuper de discuter un droit de greffe. Quant au déficit des recettes extraordinaires, loin d'y pourvoir, elle chercha à l'aggraver, en interdisant au Directoire les expédients au moyen desquels il était parvenu à vivre au jour le jour. Voilà comment elle s'y prit.

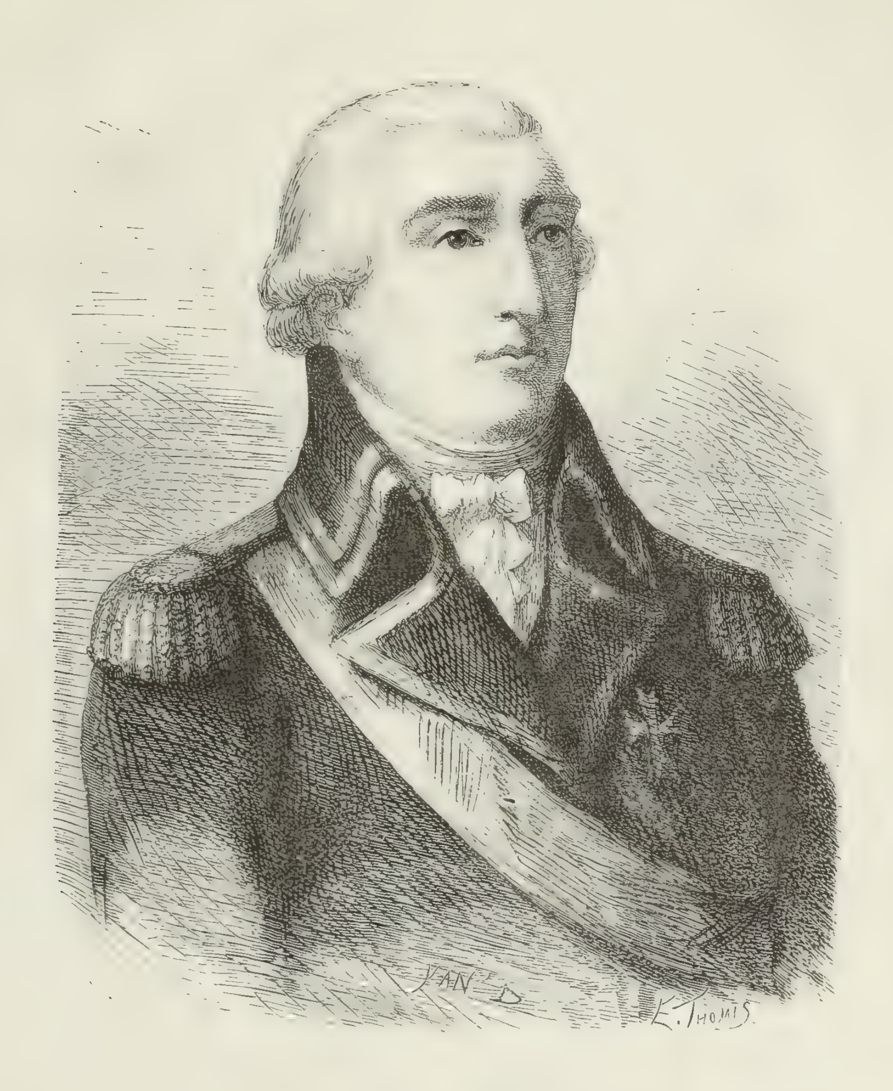
La Constitution avait détaché la trésorerie du Directoire, et en avait fait un établissement à part, qui était dirigé par des commissaires indépendants, nommés par les Conseils, et n'ayant d'autre soin que celui de recevoir le revenu, et de payer la dépense. De cette manière le Directoire n'avait pas le maniement des fonds de l'État; il délivrait des ordonnances sur la trésorerie, qu'elle acquittait jusqu'à concurrence des crédits ouverts par les Conseils. Rien n'était plus funeste que cette institution, car le maniement des fonds est une affaire d'exécution, qui doit appartenir au gouvernement, comme la direction des opérations militaires, et dans laquelle les corps délibérants ne peuvent pas plus intervenir que dans l'ordonnance d'une campagne. C'est même souvent par un maniement adroit et habile qu'un ministre parvient à créer des ressources temporaires dans un cas pressant. Aussi les deux Conseils avaient-ils, l'année précédente, autorisé la trésorerie à faire toutes les négociations commandées par le Directoire. La nouvelle commission résolut de couper court aux expédients qui faisaient vivre le Directoire, en lui enlevant tout pouvoir sur la trésorerie. D'abord elle voulait qu'il n'eût pas la faculté d'ordonner les négociations de valeurs. Quand il y aurait des valeurs non circulantes à réaliser, les commissaires de la trésorerie devaient les négocier eux-mêmes, sous leur responsabilité personnelle. Elle imagina ensuite d'enlever

au Directoire le droit de régler l'ordre dans lequel devaient être acquittées les ordonnances de payement. Elle proposa aussi de lui interdire des anticipations sur les fonds qui devaient rentrer dans les caisses des départements. Elle voulait même que toutes les assignations déjà délivrées sur les fonds non rentrés fussent rapportées à la trésorerie, vérifiées, et payées à leur tour ; ce qui interrompait et annulait toutes les opérations déjà faites. Elle proposa en outre de rendre obligatoire la distinction établie entre les deux natures de dépenses et de recettes, et d'exiger que la dépense ordinaire fût soldée sur la recette ordinaire, et la dépense extraordinaire sur la recette extraordinaire ; mesure funeste, dans un moment où il fallait fournir à chaque besoin pressant par les premiers fonds disponibles. A toutes ces propositions elle en ajouta une dernière plus dangereuse encore que les précédentes. Nous venons de dire que, les biens se vendant lentement, on anticipait sur leur vente, en délivrant des bons qui étaient recevables en payement de leur valeur. Les fournisseurs se contentaient de ces bons, qu'ils négociaient ensuite aux acquéreurs. Ce papier rivalisait, il est vrai, avec les *bons des trois quarts* délivrés aux rentiers, et en diminuait la valeur par la concurrence. Sous prétexte de protéger les malheureux rentiers contre l'avidité des fournisseurs, la commission proposa de ne plus permettre que les biens nationaux pussent être payés avec les bons délivrés aux fournisseurs.

Toutes ces propositions furent adoptées par les Cinq-Cents, dont la majorité aveuglément entraînée n'observait plus aucune mesure. Elles étaient désastreuses, et menaçaient d'interruption tous les services. Le Directoire, en effet, ne pouvant plus négocier à son gré les valeurs qu'il avait dans les mains, ne pouvant plus fixer l'ordre des payements suivant l'urgence des services, anticiper dans un cas pressant sur les fonds non rentrés, prendre sur l'ordinaire pour l'extraordinaire, et enfin émettre un papier volontaire acquittable en biens nationaux, était privé de tous les moyens qui l'avaient fait vivre jusqu'ici et lui avaient permis, dans l'impossibilité de satisfaire à tous les besoins, de pourvoir au moins aux plus pressants. Les mesures adoptées, fort bonnes pour établir l'ordre dans un temps calme, étaient effrayantes dans la situation où l'on se trouvait. Les constitutionnels firent de vains efforts, dans les Cinq-Cents, pour les combattre. Elles passèrent, et il ne resta plus d'espoir que dans le conseil des Anciens.

Les constitutionnels, ennemis modérés du Directoire, voyaient avec la plus grande peine la marche imprimée au conseil des Cinq-Cents. Ils avaient espéré que l'adjonction d'un nouveau tiers leur serait plutôt utile que nuisible, qu'elle aurait pour unique effet de changer la majorité, et qu'ils deviendraient les maîtres du Corps législatif. Leur chef, Carnot, avait conçu les mêmes illusions, mais les uns et les autres se voyaient entraînés bien au delà du but, et pouvaient s'apercevoir dans cette occasion, comme dans toutes les autres, que derrière chaque opposition se cachait la contre-révolution avec ses mauvaises pensées. Ils avaient beaucoup plus d'influence chez les Anciens que chez les Cinq-Cents, et ils s'efforcèrent de provoquer le rejet des résolutions relatives aux finances. Carnot y avait un ami dévoué dans le député Lacuée; il avait aussi des liaisons avec Dumas, ancien membre de la Législative. Il pouvait compter sur l'influence de Portalis, Tronçon-Ducoudray, Lebrun, Barbé-Marbois, tous adversaires modérés du Directoire, et blâmant les emportements du parti clichyen. Grâce aux efforts réunis de ces députés, et aux dispositions du conseil des Anciens, les premières propositions de Gilbert-Desmolières, qui interdisaient au Directoire de diriger les négociations de la trésorerie, de fixer l'ordre des payements, et de confondre l'ordinaire avec l'extraordinaire, furent rejetées. Ce rejet causa une grande satisfaction aux constitutionnels, et en général à tous les hommes modérés qui redoutaient une lutte. Carnot en fut extrêmement joyeux. Il espéra de nouveau qu'on pourrait contenir les clichyens par le conseil des Anciens, et que la direction des affaires resterait à ses amis et à lui.

Mais ce n'était là qu'un médiocre palliatif. Le club de Clichy retentit des plus violentes



Prince de Condé.

déclamations contre les Anciens, et de nouveaux projets d'accusation contre le Directoire. Gilbert-Desmolières reprit ses premières propositions rejetées par les Anciens, dans l'espoir de les faire agréer à une seconde délibération, en les présentant sous une autre forme. Les résolutions de toute espèce contre le gouvernement se succédèrent dans les Cinq-Cents. On interdit aux députés de recevoir des places un an avant leur sortie du Corps législatif. Imbert-Colomès, qui correspondait avec la cour de Blankenbourg, proposa d'ôter au Directoire la faculté qu'il tenait d'une loi, d'examiner les lettres venant de l'étranger. Aubry, le même qui, après le 9 thermidor, opéra une réaction dans l'armée, qui, en 1795, destitua Bonaparte, Aubry proposa d'enlever au Directoire le droit de destituer les officiers, ce qui le privait de l'une de ses plus importantes prérogatives constitutionnelles. Il proposa aussi d'ajouter aux douze cents grenadiers composant la garde du Corps législatif une compagnie d'artillerie et un escadron de dragons, et de donner le commandement de toute cette garde aux inspecteurs de la salle du Corps législatif,

proposition ridicule et qui semblait annoncer des préparatifs de guerre. On dénonça l'envoi d'un million à l'ordonnateur de la marine de Toulon, envoi que Bonaparte avait fait directement, sans prendre l'intermédiaire de la trésorerie, pour hâter le départ de l'escadre dont il avait besoin dans l'Adriatique. Ce million fut saisi par la trésorerie, et transporté à Paris. On parla de semblables envois, faits de la même manière, de l'armée d'Italie aux armées des Alpes, du Rhin et de Sambre-et-Meuse. On fit un long rapport sur nos relations avec les États-Unis; et, quelque raison qu'eût le Directoire dans les différends élevés avec cette puissance, on le censura avec amertume. Enfin la fureur de dénoncer et d'accuser toutes les opérations du gouvernement entraîna les clichyens à une dernière démarche, qui fut de leur part une funeste imprudence.

Les événements de Venise avaient retenti dans toute l'Europe. Depuis le manifeste de Palma-Nova, cette république avait été anéantie, et celle de Gênes révolutionnée, sans que le Directoire en eût donné un seul mot d'avis aux Conseils. La raison de ce silence était, comme on l'a vu, dans la rapidité des opérations, rapidité telle que Venise n'était plus, avant qu'on pût mettre la guerre en délibération au Corps législatif. Le traité intervenu depuis n'avait pas encore été soumis à la discussion, et devait l'être sous quelques jours. Au reste, c'était moins du silence du Directoire qu'on était fâché que de la chute des gouvernements aristocratiques et des progrès de la révolution en Italie. Dumolard, cet orateur diffus, qui depuis près de deux ans ne cessait de combattre le Directoire dans les Cinq-Cents, résolut de faire une motion relativement aux événements de Venise et de Gênes. La tentative était hardie; car on ne pouvait attaquer le Directoire sans attaquer le général Bonaparte. Il fallait braver pour cela l'admiration universelle, et une influence devenue colossale depuis que le général avait obligé l'Autriche à la paix, et que, négociateur et guerrier, il semblait régler à Milan les destinées de l'Europe. Tous les clichyens qui avaient conservé quelque raison firent leurs efforts pour dissuader Dumolard de son projet; mais il persista, et dans la séance du 5 messidor (23 juin), il fit une motion d'ordre sur les événements de Venise. « La renommée, dit-il, dont on ne peut com- « primer l'essor, a semé partout le bruit de « nos conquêtes sur les Vénitiens, et de la « révolution étonnante qui les a couronnées. « Nos troupes sont dans leur capitale; leur « marine nous est livrée, le plus ancien gou- « vernement de l'Europe est anéanti; il « reparaît en un clin d'œil sous des formes « démocratiques; nos soldats enfin bravent « les flots de la mer Adriatique, et sont « transportés à Corfou pour achever la révo- « lution nouvelle... Admettez ces événements « pour certains, il suit que le Directoire a « fait en termes déguisés la guerre, la paix, « et sous quelques rapports, un traité d'al- « liance avec Venise, et tout cela sans votre « concours... Ne sommes-nous donc plus ce « peuple qui a proclamé en principe, et sou- « tenu par la force des armes, qu'il n'appar- « tient, sous aucun prétexte, à des puissances « étrangères de s'immiscer dans la forme du « gouvernement d'un autre État? Outragés « par les Vénitiens, était-ce à leurs institu- « tions politiques que nous avions le droit de « déclarer la guerre? Vainqueurs et conqué- « rants, nous appartenait-il de prendre une « part active à leur révolution, en apparence « inopinée? Je ne rechercherai point ici quel « est le sort que l'on réserve à Venise, et « surtout à ses provinces de terre ferme. Je « n'examinerai point si leur envahissement, « médité peut-être avant les attentats qui lui « servirent de motifs, n'est pas destiné à « figurer dans l'histoire comme un digne « pendant du partage de la Pologne. Je veux « bien arrêter ces réflexions, et je demande, « l'acte constitutionnel à la main, comment « le Directoire peut justifier l'ignorance abso- « lue dans laquelle il cherche à laisser le « Corps législatif sur cette foule d'événe- « ments extraordinaires. » Après s'être occupé des événements de Venise, Dumolard parla ensuite de ceux de Gênes, qui présentaient, disait-il, le même caractère, et faisaient supposer l'intervention de l'armée française et de ses chefs. Il parla aussi de la Suisse, avec laquelle on était, disait-il, en contestation pour un droit de navigation, et il

demanda si l'on voulait démocratiser tous les États alliés de la France. Louant souvent les héros d'Italie, il ne parla pas une seule fois du général en chef, qu'alors aucune bouche ne négligeait l'occasion de prononcer en l'accompagnant d'éloges extraordinaires. Dumolard finit par proposer un message au Directoire, pour lui demander des explications sur les événements de Venise et de Gênes, et sur les rapports de la France avec la Suisse.

Cette motion causa un étonnement général, et prouva l'audace des clichyens. Elle devait bientôt leur coûter cher. En attendant qu'ils en essuyassent les tristes conséquences, ils se montraient pleins d'arrogance, affichaient hautement les plus grandes espérances, et semblaient devoir être sous peu les maîtres du gouvernement. C'était partout la même confiance et la même imprudence qu'en vendémiaire. Les émigrés rentraient en foule. On envoyait de Paris une quantité de faux passeports et de faux certificats de résidence dans toutes les parties de l'Europe. On en faisait commerce à Hambourg. Les émigrés s'introduisaient sur le territoire par la Hollande, par l'Alsace, la Suisse et le Piémont. Ramenés par le goût qu'ont les Français pour leur belle patrie, et par les souffrances et les dégoûts essuyés à l'étranger ; n'ayant d'ailleurs plus rien à espérer de la guerre, depuis les négociations entamées avec l'Autriche ; ayant même à craindre le licenciement du corps de Condé, ils venaient essayer, par la paix et par les intrigues de l'intérieur, la contre-révolution qu'ils n'avaient pu opérer par le concours des puissances européennes. Du reste, à défaut d'une contre-révolution, ils voulaient revoir au moins leur patrie, et recouvrer une partie de leurs biens. Grâce, en effet, à l'intérêt qu'ils rencontraient partout, ils avaient mille facilités pour les racheter. L'agiotage sur les différents papiers admis en payement des biens nationaux, et la facilité de se procurer des papiers à vil prix, la faveur des administrations locales pour les anciennes familles proscrites, la complaisance des enchérisseurs, qui se retiraient dès qu'un ancien propriétaire faisait acheter ses terres sous des noms supposés, permettaient aux émigrés de rentrer dans leur patrimoine avec de très-faibles sommes. Les prêtres surtout revenaient en foule. Ils étaient recueillis par toutes les dévotes de France, qui les logeaient, les nourrissaient, leur élevaient des chapelles dans leurs maisons, et les entretenaient d'argent au moyen des quêtes. L'ancienne hiérarchie ecclésiastique était clandestinement rétablie. Aucune des nouvelles circonscriptions de la constitution civile du clergé n'était reconnue. Les anciens diocèses existaient encore ; des évêques et des archevêques les administraient secrètement, et correspondaient avec Rome. C'était par eux et par leur ministère que s'exerçaient toutes les pratiques du culte catholique ; ils confessaient, baptisaient, mariaient les personnes restées fidèles à l'ancienne religion. Tous les chouans oisifs accouraient à Paris et s'y réunissaient aux émigrés, qui s'y trouvaient, disait-on, au nombre de plus de cinq mille. En voyant la conduite des Cinq-Cents et les périls du Directoire, ils croyaient qu'il suffisait de quelques jours pour amener la catastrophe depuis si longtemps désirée. Ils remplissaient leur correspondance avec l'étranger de leurs espérances. Auprès du prince de Condé, dont le corps se retirait en Pologne ; auprès du prétendant, qui était à Blankenbourg ; auprès du comte d'Artois, qui était en Écosse, on montrait la plus grande joie. Avec cette même ivresse qu'on avait eue à Coblentz, lorsqu'on croyait rentrer dans quinze jours à la suite du roi de Prusse, on faisait de nouveau aujourd'hui des projets de retour : on en parlait, on en plaisantait comme d'un événement très-prochain. Les villes voisines des frontières se remplissaient de gens qui attendaient avec impatience le moment de revoir la France. A tous ces indices il faut joindre enfin le langage forcené des journaux royalistes, dont la fureur augmentait avec la témérité et les espérances du parti.

Le Directoire était instruit par sa police de tous ces mouvements. La conduite des émigrés, la marche des Cinq-Cents, s'accordaient avec la déclaration de Duverne de Presle pour démontrer l'existence d'un véritable complot. Duverne de Presle avait dénoncé, sans les nommer, cent quatre-vingts députés comme complices. Il n'avait désigné nominativement

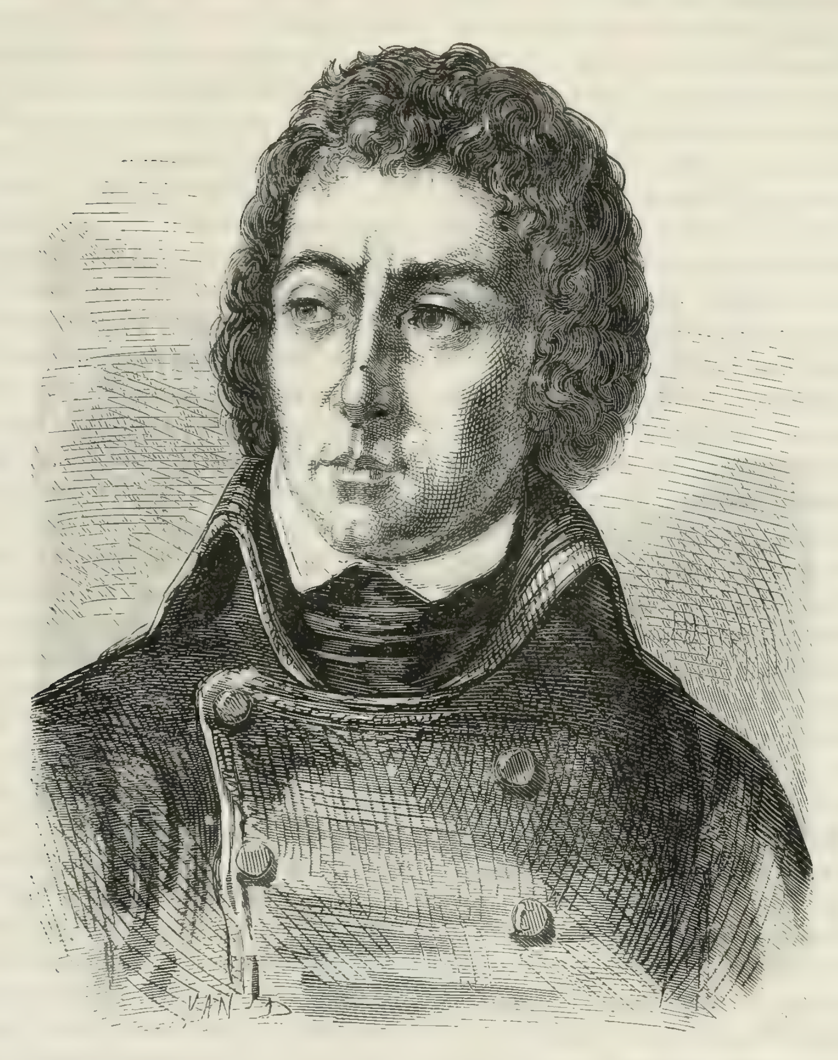
que Lemerer et Mersan, et avait dit que les autres étaient tous les sociétaires de Clichy. En cela il s'était trompé, comme on l'a vu. La plupart des clichyens, sauf cinq ou six peut-être, agissaient par entraînement d'opinion, et non par complicité. Mais le Directoire, trompé par les apparences et la déclaration de Duverne de Presle, les croyait sciemment engagés dans le complot, et ne voyait en eux que des conjurés. Une découverte faite par Bonaparte en Italie vint lui révéler un secret important et ajouter encore à ses craintes. Le comte d'Entraigues, agent du prétendant, son intermédiaire avec les intrigants de France et le confident de tous les secrets de l'émigration, s'était réfugié à Venise. Quand les Français y entrèrent, il fut saisi et livré à Bonaparte. Celui-ci pouvait l'envoyer en France pour y être fusillé comme émigré et comme conspirateur ; cependant il se laissa toucher, et préféra se servir de lui et de ses indiscrétions, au lieu de le dévouer à la mort. Il lui assigna la ville de Milan pour prison, lui donna quelques secours d'argent, et se fit raconter tous les secrets du prétendant. Il connut alors l'histoire entière de la trahison de Pichegru, qui était restée cachée au gouvernement, et dont Rewbell seul avait eu quelques soupçons, mal accueillis de ses collègues. D'Entraigues raconta à Bonaparte tout ce qu'il savait, et le mit au fait de toutes les intrigues de l'émigration. Outre ces révélations verbales, on obtint des renseignements curieux par la saisie des papiers trouvés à Venise dans le portefeuille de d'Entraigues. Entre autres pièces, il en était une fort importante, contenant une longue conversation de d'Entraigues avec le comte de Montgaillard, dans laquelle celui-ci racontait la première négociation entamée avec Pichegru, et restée infructueuse par l'obstination du prince de Condé. D'Entraigues avait écrit cette conversation [1], qui fut trouvée dans ses papiers. Sur-le-champ Berthier, Clarke et Bonaparte, la signèrent pour en attester l'authenticité, et l'envoyèrent à Paris.

Le Directoire la tint secrète, comme la déclaration de Duverne de Presle, attendant l'occasion de s'en servir utilement. Mais il n'eut plus de doute alors sur le rôle de Pichegru dans le conseil des Cinq-Cents ; il s'expliqua ses défaites, sa conduite bizarre, ses mauvais procédés, son refus d'aller à Stockholm, et son influence sur les clichyens. Il supposa qu'à la tête des cent quatre-vingts députés, ses complices, il préparait la contre-révolution.

Les cinq directeurs étaient divisés depuis la nouvelle direction que Carnot avait prise, et qui était suivie par Barthélemy. Il ne restait de dévoués au système du gouvernement que Barras, Rewbell et Larévellière-Lépaux. Ces trois directeurs n'étaient point eux-mêmes fort unis, car Rewbell, conventionnel modéré, haïssait dans Barras un partisan de Danton, et avait en outre la plus grande aversion pour ses mœurs et son caractère. Larévellière avait quelques liaisons avec Rewbell, mais peu de rapports avec Barras. Les trois directeurs n'étaient rapprochés que par la conformité habituelle de leur vote. Tous trois étaient fort irrités et fort prononcés contre la faction de Clichy. Barras, quoiqu'il reçût chez lui les émigrés par suite de sa facilité de mœurs, ne cessait de dire qu'il monterait à cheval, qu'il mettrait le sabre à la main, et, à la tête des faubourgs, irait sabrer tous les contre-révolutionnaires des Cinq-Cents. Rewbell ne s'exprimait pas de la sorte ; il voyait tout perdu ; et, quoique résolu à faire son devoir, il croyait que ses collègues et lui n'auraient bientôt plus d'autre

1. M. de Montgaillard, dans son ouvrage plein de calomnies et d'erreurs, a soutenu que cette pièce contenait des faits vrais, mais qu'elle était fausse, et avait été fabriquée par Bonaparte, Berthier et Clarke. Le contraire est constant, et l'on conçoit l'intérêt que M. de Montgaillard avait à justifier son frère de la conversation qu'on lui attribue dans cette pièce. Mais il est difficile d'abord de supposer que trois personnages aussi importants osassent faire un faux. Ces actes-là sont aussi rares de nos jours que les empoisonnements. Clarke a été destitué à la suite de fructidor, et il était dans le parti de Carnot. Il est peu probable qu'il se prêtât à fabriquer des pièces pour appuyer fructidor.

Ensuite la pièce était fort insuffisante pour l'usage auquel on la destinait ; et à faire un faux, on l'aurait fait suffisant. Tout prouve donc le mensonge de M. de Montgaillard.



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Alexandre Berthier.

ressource que la fuite. Larévellière-Lépaux, doué d'autant de courage que de probité, pensait qu'il fallait faire tête à l'orage, et tout tenter pour sauver la république. Le cœur exempt de haine, il pouvait servir de lien entre Barras et Rewbell, et il avait résolu de devenir leur intermédiaire. Il s'adressa d'abord à Rewbell, dont il estimait profondément la probité et les lumières, et lui expliquant ses intentions, lui demanda s'il voulait concourir à sauver la révolution. Rewbell accueillit chaudement ses ouvertures, et lui promit le plus entier dévouement. Il s'agissait de s'assurer de Barras, dont le langage énergique ne suffisait pas pour rassurer ses collègues. Ne lui supposant ni probité ni principes, le voyant entouré de tous les partis, ils le croyaient aussi capable de se vendre à l'émigration, que de se mettre un jour à la tête des faubourgs et de faire un horrible coup de main. Ils craignaient l'une de ces choses autant que l'autre. Ils voulaient sauver la république par un acte d'énergie, mais ne pas la compromettre par de nouveaux meurtres. Effarouchés par les mœurs de Barras, ils se défiaient trop de lui; Larévellière se

chargea de l'entretenir. Barras, charmé de se coaliser avec ses deux collègues, et de s'assurer leur appui, flatté surtout de leur alliance, adhéra entièrement à leurs projets, et parut se prêter à toutes leurs vues. Dès cet instant, ils furent assurés de former une majorité compacte, et d'annuler entièrement, par leurs trois votes réunis, l'influence de Carnot et de Barthélemy. Il s'agissait de savoir quels moyens ils emploieraient pour déjouer la conspiration, à laquelle ils supposaient de si grandes ramifications dans les deux Conseils. Employer les voies judiciaires, dénoncer Pichegru et ses complices, demander leur acte d'accusation aux Cinq-Cents, et les faire juger ensuite, était tout à fait impossible. D'abord on n'avait que le nom de Pichegru, de Lemerer et de Mersan ; on croyait bien reconnaître les autres à leurs liaisons, à leurs intrigues, à leurs violentes propositions dans le club de Clichy et dans les Cinq-Cents, mais ils n'étaient nommés nulle part. Faire condamner Pichegru et deux ou trois députés, ce n'était pas détruire la conspiration. D'ailleurs on n'avait pas même les moyens de faire condamner Pichegru, Lemerer et Mersan; car les preuves existant contre eux, quoique emportant la conviction morale, ne suffisaient pas pour que des juges prononçassent une condamnation. Les déclarations de Duverne de Presle, celles de d'Entraigues, étaient insuffisantes sans le secours des dépositions orales. Mais ce n'était pas là encore la difficulté la plus grande : eût-on possédé contre Pichegru et ses complices toutes les pièces qu'on n'avait pas, il fallait arracher l'acte d'accusation aux Cinq-Cents ; et, les preuves eussent-elles été plus claires que le jour, la majorité actuelle n'y eût jamais adhéré ; car c'était déférer le coupable à ses propres complices. Ces raisons étaient si évidentes, que, malgré leur goût pour la légalité, Larévellière et Rewbell furent obligés de renoncer à toute idée d'un jugement régulier, et durent se résoudre à un coup d'État : triste et déplorable ressource, mais qui, dans leur situation et avec leurs alarmes, était la seule possible. Décidés à des moyens extrêmes, ils ne voulaient cependant pas de moyens sanglants, et cherchaient à contenir les goûts révolutionnaires de Barras. Sans être d'accord encore sur le mode et le moment de l'exécution, ils s'arrêtèrent à l'idée de faire arrêter Pichegru et ses cent quatre-vingts complices supposés, de les dénoncer au Corps législatif épuré, et de lui demander une loi extraordinaire, qui décrétât leur bannissement sans jugement. Dans leur extrême défiance, ils se méprenaient sur Carnot ; ils oubliaient sa vie passée, ses principes rigides, son entêtement, et le croyaient presque un traître. Ils craignaient que, réuni à Barthélemy, il ne fût dans le complot de Pichegru. Ses soins pour grouper l'opposition autour de lui, et s'en faire le chef, étaient à leurs yeux prévenus comme autant de preuves d'une complicité criminelle. Cependant ils n'étaient pas convaincus encore ; mais, décidés à un coup hardi, ils ne voulaient pas agir à demi, et ils étaient prêts à frapper les coupables même à leurs côtés, et dans le sein du Directoire.

Ils convinrent de tout préparer pour l'exécution de leur projet, et d'épier soigneusement leurs ennemis, afin de saisir le moment où il deviendrait urgent de les atteindre. Résolus à un acte aussi hardi, ils avaient besoin d'appui. Le parti patriote, qui pouvait seul leur en fournir, se divisait comme autrefois en deux classes : les uns, toujours furieux depuis le 9 thermidor, n'avaient pas décoléré depuis trois ans, ne comprenaient aucunement la marche forcée de la révolution, considéraient le régime légal comme une concession faite aux contre-révolutionnaires, et ne voulaient que vengeance et proscriptions. Quoique le Directoire les eût frappés dans la personne de Babeuf, ils étaient prêts, avec leur dévouement ordinaire, à voler à son secours. Mais ils étaient trop dangereux à employer, et l'on pouvait tout au plus, en un jour de péril extrême, les enrégimenter, comme on avait fait au 13 vendémiaire, et compter sur le sacrifice de leur vie. Ils avaient assez prouvé à côté de Bonaparte et sur les degrés de l'église Saint-Roch, de quoi ils étaient capables un jour de danger. Outre ces ardents patriotes, presque tous compromis par leur zèle ou leur participation active à la révolution, il y avait les patriotes modérés, d'une classe supérieure, qui, approuvant plus

ou moins la marche du Directoire, voulaient néanmoins la république appuyée sur les lois, et voyaient le péril imminent auquel elle était exposée par la réaction. Ceux-là répondaient parfaitement aux intentions de Rewbell et de Larévellière, et pouvaient donner un secours, sinon de force, au moins d'opinion, au Directoire. On les voyait alternativement dans les salons de Barras, qui représentait pour ses collègues, ou dans ceux de madame de Staël, qui n'avait point quitté Paris, et qui, par le charme de son esprit, réunissait toujours autour d'elle ce qu'il y avait de plus brillant en France. Benjamin Constant y occupait le premier rang par son esprit et par les écrits qu'il avait publiés en faveur du Directoire. On y voyait aussi M. de Talleyrand, qui, rayé de la liste des émigrés vers les derniers temps de la Convention, était à Paris avec le désir de rentrer dans la carrière des grands emplois diplomatiques. Ces hommes distingués, composant la société du gouvernement, avaient résolu de former une réunion qui contre-balançât l'influence de Clichy, et qui discutât dans un sens contraire les questions politiques. Elle fut appelée cercle constitutionnel. Elle réunit bientôt tous les hommes que nous venons de désigner, et les membres des Conseils qui votaient avec le Directoire, c'est-à-dire presque tout le dernier tiers conventionnel. Les membres du Corps législatif, qui s'intitulaient constitutionnels, auraient dû se rendre aussi dans le nouveau cercle, car leur opinion était la même ; mais, brouillés d'amour-propre avec le Directoire, par leurs discussions dans le Corps législatif, ils persistaient à rester à part, entre le cercle constitutionnel et Clichy, à la suite des directeurs Carnot et Barthélemy, des députés Tronçon-Ducoudray, Portalis, Lacuée, Dumas, Doulcet-Pontécoulant, Siméon, Thibaudeau. Benjamin Constant parla plusieurs fois dans le cercle constitutionnel. On y entendit aussi M. de Talleyrand. Cet exemple fut imité, et des cercles du même genre, composés, il est vrai, d'hommes moins élevés et de patriotes moins mesurés, se formèrent de toutes parts. Le cercle constitutionnel s'était ouvert le 1er messidor an v, un mois après le 1er prairial. En très-peu de temps il y en eut de pareils dans toute la France ; les patriotes les plus chauds s'y réunirent, et par une réaction toute naturelle, on vit presque se recomposer le parti jacobin.

Mais c'était là un moyen usé et peu utile. Les clubs étaient déconsidérés en France, et privés par la Constitution des moyens de redevenir efficaces. Le Directoire avait heureusement un autre appui ; c'était celui des armées, chez lesquelles semblaient s'être réfugiés les principes républicains, depuis que les souffrances de la révolution avaient amené dans l'intérieur une réaction si violente et si générale. Toute armée est attachée au gouvernement qui l'organise, l'entretient, la récompense ; mais les soldats républicains voyaient dans le Directoire non-seulement les chefs du gouvernement, mais les chefs d'une cause pour laquelle ils s'étaient levés en masse en 93, pour laquelle ils avaient combattu et vaincu pendant six années. Nulle part l'attachement à la révolution n'était plus grand qu'à l'armée d'Italie. Elle était composée de ces révolutionnaires du Midi, aussi impétueux dans leurs opinions que dans leur bravoure. Généraux, officiers et soldats, étaient comblés d'honneurs, gorgés d'argent, repus de plaisirs. Il avaient conçu de leur victoire un orgueil extraordinaire. Ils étaient instruits de ce qui se passait dans l'intérieur, par les journaux qu'on leur faisait lire, et ils ne parlaient que de repasser les Alpes pour aller sabrer les aristocrates de Paris. Le repos dont ils jouissaient depuis la signature des préliminaires contribuait à augmenter leur effervescence par l'oisiveté. Masséna, Joubert, et Augereau surtout, leur donnaient l'exemple du républicanisme le plus ardent. Les troupes venues du Rhin, sans être moins républicaines, étaient cependant plus froides, plus mesurées, et avaient contracté sous Moreau plus de sobriété et de discipline. C'était Bernadotte qui les commandait ; il affectait une éducation soignée, et cherchait à se distinguer de ses collègues par des manières plus polies. Dans sa division on faisait usage de la qualification de *monsieur*, tandis que dans toute l'ancienne armée d'Italie on ne voulait souffrir que le titre de *citoyen*. Les vieux soldats d'Italie, libertins, insolents, querelleurs

comme des méridionaux et des enfants gâtés par la victoire, étaient déjà en rivalité de bravoure avec les soldats du Rhin ; et maintenant ils commençaient à être en rivalité, non pas d'opinion, mais d'habitudes et d'usages. Ils ne voulaient pas des qualifications de *monsieur*, et pour ce motif ils échangeaient souvent des coups de sabre avec leurs camarades du Rhin. La division Augereau surtout, qui se distinguait comme son général par son exaltation révolutionnaire, était la plus agitée; il fallait une proclamation énergique de son chef pour la contenir, et pour faire trêve aux duels. La qualification de *citoyen* fut seule autorisée.

Le général Bonaparte voyait avec plaisir l'esprit de l'armée, et en favorisait l'essor. Ses premiers succès avaient tous été remportés contre la faction royaliste, soit devant Toulon, soit au 13 vendémiaire. Il était donc brouillé d'origine avec elle. Depuis, elle s'était attachée à rabaisser ses triomphes, parce que l'éclat en rejaillissait sur la révolution. Ses dernières attaques surtout remplirent le général de colère. Il ne se contenait plus en lisant la motion de Dumolard, et en apprenant que la trésorerie avait arrêté le million envoyé à Toulon. Mais outre ces raisons particulières de détester la faction royaliste, il en avait encore une plus générale et plus profonde ; elle était dans sa gloire et dans la grandeur de son rôle. Que pouvait faire un roi pour sa destinée? Si haut qu'il pût l'élever, ce roi eût été toujours au-dessus de lui. Sous la république, au contraire, aucune tête ne dominait la sienne. Qu'il ne rêvât pas encore sa destinée inouïe, du moins il prévoyait dans la république une audace et une immensité d'entreprises qui convenaient à l'audace et à l'immensité de son génie ; tandis qu'avec un roi la France eût été ramenée à une existence obscure et bornée. Quoi qu'il fît donc de cette république, qu'il la servît ou l'opprimât, Bonaparte ne pouvait être grand qu'avec elle et par elle, et devait la chérir comme son propre avenir. Qu'un Pichegru se laissât allécher par un château, un titre et quelques millions, on le conçoit ; à l'ardente imagination du conquérant de l'Italie il fallait une autre perspective, il fallait celle d'un monde nouveau, révolutionné par ses mains.

Il écrivit donc au Directoire qu'il était prêt, lui et l'armée, à voler à son secours, pour faire rentrer les contre-révolutionnaires dans le néant. Il ne craignit pas de donner des conseils, et engagea hautement le Directoire à sacrifier quelques traîtres et à briser quelques presses.

Dans l'armée du Rhin, les dispositions étaient plus calmes. Il y avait quelques mauvais officiers placés dans les rangs par Pichegru ; cependant la masse de l'armée était républicaine, mais tranquille, disciplinée, pauvre, et moins enivrée de succès que celle d'Italie. Une armée est toujours faite à l'image du général. Son esprit passe à ses officiers, et de ses officiers se communique à ses soldats. L'armée du Rhin était modelée sur Moreau. Moreau, flatté par la faction royaliste, qui voulait mettre sa sage retraite au-dessus des merveilleux exploits d'Italie, avait moins de haine contre elle que Bonaparte. Il était d'ailleurs insouciant, modéré, froid, et n'avait pour la politique qu'un goût égal à sa capacité ; aussi se tenait-il en arrière, ne cherchant point à se prononcer. Cependant il était républicain, et point traître comme on l'a dit. Il avait dans ce moment la preuve de la trahison de Pichegru, et aurait pu rendre au gouvernement un immense service. Nous avons déjà dit qu'il venait de saisir un fourgon du général Klinglin renfermant beaucoup de papiers. Ces papiers contenaient toute la correspondance chiffrée de Pichegru avec Wickam, le prince de Condé, etc. Moreau pouvait donc fournir la preuve de la trahison, et rendre plus praticables les moyens judiciaires. Mais Pichegru avait été son général en chef et son ami, il ne voulait pas le trahir, et il faisait travailler au déchiffrement de cette correspondance, sans la déclarer au gouvernement. Du reste, elle renfermait la preuve de la fidélité de Moreau lui-même à la république. Pichegru, après avoir donné sa démission, n'avait qu'un moyen de se conserver de l'importance, c'était de dire qu'il disposait de Moreau, et que, se reposant sur lui de la direction de l'armée, il allait conduire les intrigues de l'intérieur. Eh bien, Pichegru ne cessa de dire qu'il ne fallait pas



Barbé-Marbois.

s'adresser à Moreau, parce qu'il n'accueillerait aucune ouverture[1]. Moreau était donc froid, mais fidèle. Son armée était une des plus belles et des plus braves que la république eût possédées.

Tout était différent à l'armée de Sambre-et-Meuse : c'était, comme nous l'avons dit ailleurs, l'armée de Fleurus, de l'Ourthe et de la Roër, armée brave et républicaine, comme son ancien général. Son ardeur s'était encore augmentée lorsque le jeune Hoche, appelé à la commander, était venu y répandre tout le feu de son âme. Ce jeune homme, devenu en une campagne, de sergent aux gardes françaises, général en chef, aimait la république comme sa bienfaitrice et sa mère. Dans les cachots du comité de salut public, ses sentiments ne s'étaient point attiédis ; dans la Vendée, ils s'étaient renforcés en luttant avec les royalistes. En vendémiaire, il

1. Si M. de Montgaillard avait lu la correspondance de Klinglin, il n'aurait pas avancé, sur la foi d'une parole du roi Louis XVIII, que Moreau trahissait la France dès l'année 1797.

était tout prêt à voler au secours de la Convention; il avait déjà mis vingt mille hommes en mouvement, lorsque la vigueur de Bonaparte, dans la journée du 13, le dispensa de marcher plus avant. Ayant dans sa capacité politique une raison de se mêler des affaires que Moreau n'avait pas, ne jalousant pas Bonaparte, mais impatient de l'atteindre dans la carrière de la gloire, il était dévoué de cœur à la république, et prêt à la servir de toutes les manières, sur le champ de bataille ou au milieu des orages politiques. Déjà nous avons eu occasion de dire qu'à une prudence consommée il joignait une ardeur et une impatience de caractère extraordinaires. Prompt à se jeter dans les événements, il offrit son bras et sa vie au Directoire. Ainsi, la force matérielle ne manquait pas au gouvernement, mais il fallait l'employer avec prudence et surtout avec à-propos.

De tous les généraux, Hoche était celui qu'il convenait le plus au Directoire d'employer. Si la gloire et le caractère de Bonaparte pouvaient inspirer quelque ombrage, il n'en était pas de même de Hoche. Ses victoires de Wissembourg en 1793, sa belle pacification de la Vendée, sa récente victoire à Neuwied, lui donnaient une belle gloire, et une gloire variée, où l'estime pour l'homme d'État se mêlait à l'estime pour le guerrier; mais cette gloire n'avait rien qui pût effrayer la liberté. A faire intervenir un général dans les troubles de l'État, il valait mieux s'adresser à lui qu'au géant qui dominait en Italie. C'était le général chéri des républicains, celui sur lequel ils reposaient leur pensée sans aucune crainte. D'ailleurs, son armée était la plus rapprochée de Paris. Vingt mille hommes pouvaient, au besoin, se trouver, en quelques marches, dans la capitale, et y seconder de leur présence le coup de vigueur que le Directoire avait résolu de frapper.

C'est à Hoche que songèrent les trois directeurs Barras, Rewbell et Larévellière. Cependant Barras, qui était fort agissant, fort habile à l'intrigue, et qui voulait, dans cette nouvelle crise, se charger de l'honneur de l'exécution, Barras écrivit, à l'insu de ses collègues, à Hoche, avec lequel il était en relation, et lui demanda son intervention dans les événements qui se préparaient. Hoche n'hésita pas. L'occasion la plus commode s'offrait de diriger des troupes sur Paris. Il travaillait en ce moment avec la plus grande ardeur à préparer sa nouvelle expédition d'Irlande; il était allé en Hollande pour surveiller les préparatifs qui se faisaient au Texel. Il avait résolu de détacher vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse, et de les diriger sur Brest. Dans leur route à travers l'intérieur, il était facile de les arrêter à la hauteur de Paris, et de les employer au service du Directoire. Il offrit plus encore : il fallait de l'argent, soit pour la colonne en route, soit pour un coup de main; il s'en assura par un moyen fort adroit. On a vu que les provinces entre Meuse et Rhin n'avaient qu'une existence incertaine jusqu'à la paix avec l'Empire. Elles n'avaient pas été, comme la Belgique, divisées en départements et réunies à la France; elles étaient administrées militairement et avec beaucoup de prudence par Hoche, qui voulait les républicaniser, et, dans le cas où on ne pourrait pas obtenir leur réunion expresse à la France, en faire une république cisrhénane, qui serait attachée à la république comme une fille à sa mère. Il avait établi une commission à Bonn, chargée d'administrer le pays, et de recevoir les contributions frappées tant en deçà qu'au delà du Rhin. Deux millions et quelques cent mille francs se trouvaient dans la caisse de cette commission. Hoche lui défendit de les verser dans la caisse du payeur de l'armée, parce qu'ils seraient tombés sous l'autorité de la trésorerie, et distraits peut-être pour des projets même étrangers à l'armée. Il fit payer la solde de la colonne qu'il allait mettre en mouvement, et garder en réserve près de deux millions, soit pour les offrir au Directoire, soit pour les employer à l'expédition d'Irlande. C'était par zèle politique qu'il commettait cette infraction aux règles de la comptabilité; car ce jeune général, qui, plus qu'aucun autre, avait pu s'enrichir, était fort pauvre. En faisant tout cela, Hoche croyait exécuter les ordres, non-seulement de Barras, mais de Larévellière-Lépaux et de Rewbell.

Deux mois s'étaient écoulés depuis le

1er prairial, c'est-à-dire depuis l'ouverture de la nouvelle session ; on était à la fin de messidor (mi-juillet). Les propositions arrêtées à Clichy et portées aux Cinq-Cents n'avaient pas cessé de se succéder. Il s'en préparait une nouvelle, à laquelle la fraction royaliste attachait beaucoup de prix. L'organisation des gardes nationales n'était pas encore décrétée ; le principe n'en était que posé dans la Constitution. Les clichyens voulaient se ménager une force à opposer aux armées, et remettre sous les armes cette jeunesse qu'on avait soulevée en vendémiaire contre la Convention. Ils venaient de faire nommer une commission dans les Cinq-Cents pour présenter un projet d'organisation ; Pichegru en était président et rapporteur. Outre cette importante mesure, la commission des finances avait repris en sous-œuvre les propositions rejetées par les Anciens, et cherchait à les présenter d'une autre manière, pour les faire adopter sous une nouvelle forme. Ces propositions des Cinq-Cents, toutes redoutables qu'elles étaient, effrayaient moins cependant les trois directeurs coalisés, que la conspiration à la tête de laquelle ils voyaient un général célèbre, et à laquelle ils supposaient dans les Conseils des ramifications fort étendues. Décidés à agir, ils voulaient d'abord opérer dans le ministère certains changements qu'ils croyaient nécessaires, pour donner plus d'homogénéité à l'administration de l'État, et pour prononcer d'une manière ferme et décidée la marche du gouvernement.

Le ministre de la police, Cochon, quoique un peu disgracié auprès des royalistes depuis la poursuite des trois agents du prétendant et les circulaires relatives aux élections, n'en était pas moins tout dévoué à Carnot. Le Directoire, avec les projets qu'il nourrissait, ne pouvait pas laisser la police dans les mains de Cochon. Le ministre de la guerre Pétiet était en renom chez les royalistes ; il était la créature dévouée de Carnot. Il fallait encore l'exclure, pour qu'il n'y eût pas entre les armées et la majorité dictatoriale un ennemi pour intermédiaire. Le ministre de l'intérieur, Benezech, administrateur excellent, courtisan docile, n'était à craindre pour aucun parti ; mais on le suspectait à cause de ses goûts connus et de l'indulgence des journaux royalistes à son égard. On voulait le changer aussi, ne fût-ce que pour avoir un homme plus sûr. On avait une entière confiance dans Truguet, ministre de la marine, et Charles Delacroix, ministre des relations extérieures ; mais des raisons puisées dans l'intérêt du service portaient les directeurs à désirer leur changement. Truguet était en butte à toutes les attaques de la faction royaliste, et il en méritait une partie par son caractère hautain et violent. C'était un homme loyal et à grands moyens, mais n'ayant pas pour les personnes les ménagements nécessaires à la tête d'une grande administration. D'ailleurs on pouvait l'employer avec avantage dans la carrière diplomatique ; lui-même désirait aller remplacer en Espagne le général Pérignon, pour faire concourir cette puissance à ses grands desseins sur les Indes. Quant à Delacroix, il a prouvé depuis qu'il pouvait bien administrer un département, mais il n'avait ni la dignité ni l'instruction nécessaires pour représenter la république auprès des puissances de l'Europe. D'ailleurs les directeurs avaient un vif désir de voir arriver aux affaires étrangères un autre personnage : c'était M. de Talleyrand. L'esprit enthousiaste de madame de Staël s'était enflammé pour l'esprit froid, piquant et profond de M. de Talleyrand. Elle l'avait mis en communication avec Benjamin Constant, et Benjamin Constant avait été chargé de le mettre en rapport avec Barras. M. de Talleyrand sut gagner Barras et en aurait gagné de plus fins. Après s'être fait présenter par madame de Staël à Benjamin Constant, par Benjamin Constant à Barras, il se fit présenter par Barras à Larévellière, et il sut gagner l'honnête homme comme il avait gagné le mauvais sujet. Il leur parut à tous un homme fort à plaindre, odieux à l'émigration comme partisan de la révolution, méconnu par les patriotes à cause de sa qualité de grand seigneur, et victime à la fois de ses opinions et de sa naissance. Il fut convenu qu'on en ferait un ministre des affaires extérieures. La vanité des directeurs était flattée de se rattacher un si grand personnage ; et ils étaient assurés d'ailleurs de confier les affaires étrangères à un homme instruit,

habile, et personnellement lié avec la diplomatie européenne.

Restaient Ramel, ministre des finances, et Merlin (de Douai), ministre de la justice, qui étaient odieux aux royalistes plus que tous les autres ensemble, mais qui remplissaient avec autant de zèle que d'aptitude les devoirs de leur ministère. Les trois directeurs ne voulaient les remplacer à aucun prix. Ainsi, les trois directeurs devaient, sur les sept ministres, changer Cochon, Pétiet et Benezech, pour cause d'opinion ; Truguet et Delacroix, pour l'intérêt du service, et garder Merlin et Ramel.

Dans tout État dont les institutions sont représentatives, monarchie ou république, c'est par le choix des ministres que le gouvernement prononce son esprit et sa marche. C'est aussi pour le choix des ministres que les partis s'agitent, et ils veulent influer sur le choix, autant dans l'intérêt de leur opinion que dans celui de leur ambition. Mais si, dans les partis, il en est un qui souhaite plus qu'une simple modification dans la marche du gouvernement et qui aspire à renverser le régime existant, celui-là, redoutant les réconciliations, veut autre chose qu'un changement de ministère, ne s'en mêle pas, ou s'en mêle pour l'empêcher. Pichegru et les clichyens, qui étaient dans la confidence du complot, mettaient peu d'intérêt au changement du ministère. Cependant ils s'étaient approchés de Carnot pour s'en entretenir avec lui ; mais c'était plutôt un prétexte pour le sonder et découvrir ses intentions secrètes, que pour arriver à un résultat qui était fort insignifiant à leurs yeux. Carnot s'était prononcé avec eux franchement et par écrit, en répondant aux membres qui lui avaient fait des ouvertures. Il avait déclaré qu'*il périrait plutôt que de laisser entamer la Constitution ou déshonorer les pouvoirs qu'elle avait institués* (expressions textuelles de l'une de ses lettres). Il avait ainsi réduit ceux qui venaient le sonder à ne parler que de projets constitutionnels, tels qu'un changement de ministère. Quant aux constitutionnels et à ceux des clichyens qui étaient moins engagés dans la faction, ils voulaient sincèrement obtenir une révolution ministérielle et s'en tenir là. Ceux-ci se groupèrent donc autour de Carnot. Les membres des Anciens et des Cinq-Cents qu'on a déjà désignés, Portalis, Tronçon-Ducoudray, Lacuée, Dumas, Thibaudeau, Doulcet-Pontécoulant, Siméon, Émery et autres, s'entretinrent avec Carnot et Barthélemy, et discutèrent les changements à faire dans le ministère. Les deux ministres dont ils demandaient surtout le remplacement étaient Merlin, ministre de la justice, et Ramel, ministre des finances. Ayant attaqué particulièrement le système financier, ils étaient plus animés contre le ministre des finances que contre aucun autre. Ils demandaient aussi le renvoi de Truguet et de Charles Delacroix. Naturellement ils voulaient garder Cochon, Pétiet et Benezech. Les deux directeurs Barthélemy et Carnot n'étaient pas difficiles à persuader. Le faible Barthélemy n'avait pas d'avis personnel ; Carnot voyait tous ses amis dans les ministres conservés, tous ses ennemis dans les ministres rejetés. Mais le projet, commode à former dans les coteries des constitutionnels, n'était pas facile à faire agréer au trois autres directeurs, qui, ayant un parti pris, voulaient justement renvoyer ceux que les constitutionnels tenaient à conserver.

Carnot, qui ne connaissait pas l'union formée entre ses trois collègues, Rewbell, Larévellière et Barras, et qui ne savait pas que Larévellière était le lien des deux autres, espéra qu'il serait plus facile à détacher. Il conseilla donc aux constitutionnels de s'adresser à lui, pour tâcher de l'amener à leurs vues. Ils se rendirent chez Larévellière, et trouvèrent sous sa modération une fermeté invincible. Larévellière, peu habitué, comme tous les hommes de ce temps, à la tactique des gouvernements représentatifs, ne pensait pas que l'on pût négocier pour des choix de ministres. « Faites votre rôle, disait-il aux députés, c'est-à-dire faites des lois ; laissez-nous le nôtre, celui de choisir les fonctionnaires publics. Nous devons diriger notre choix d'après notre conscience et l'opinion que nous avons du mérite des individus, non d'après l'exigence des partis. » Il ne savait pas encore, et personne ne savait alors, qu'il faut composer un ministère d'influences, et que ces influences il faut les prendre dans



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Talleyrand.

les partis existants ; que le choix de tel ou tel ministre, étant une garantie de la direction que l'on va suivre, peut devenir un objet de négociation. Larévellière avait encore d'autres raisons de repousser une transaction ; il avait la conscience que lui et son ami Rewbell n'avaient jamais voulu et voté que le bien ; il était assuré que la majorité directoriale, quelles que fussent les vues personnelles des directeurs, n'avait jamais voté autrement ; qu'en finances, sans pouvoir empêcher toutes les malversations subalternes, elle avait du moins administré loyalement, et le moins mal possible dans les circonstances ; qu'en politique elle n'avait jamais eu d'ambition personnelle et n'avait rien fait pour étendre ses prérogatives ; que, dans la direction de la guerre, elle n'avait aspiré qu'à une paix prompte, mais honorable et glorieuse. Larévellière ne pouvait donc comprendre et admettre les reproches adressés au Directoire. Sa bonne conscience les lui rendait inintelligibles. Il ne voyait plus dans les clichyens que des conspirateurs perfides, et dans les constitutionnels que des amours-propres froissés. Avec tout le monde encore,

il ignorait qu'il faut admettre l'humeur bien ou mal fondée des partis comme un fait, et compter avec toutes les prétentions, même celles de l'amour-propre blessé. D'ailleurs, ce qu'offraient les constitutionnels n'avait rien de très-engageant. Les trois directeurs coalisés voulaient se donner un ministère homogène, afin de frapper la faction royaliste ; les constitutionnels, au contraire, exigeaient un ministère tout opposé à celui dont les directeurs croyaient avoir besoin dans le danger actuel, et ils n'avaient à offrir en retour que leurs voix, qui étaient peu nombreuses, et que du reste ils n'engageaient sur aucune question. Leur alliance n'avait donc rien d'assez rassurant pour décider le Directoire à les écouter, et à se désister de ses projets. Larévellière ne leur donna aucune satisfaction. Ils se servirent auprès de lui du géologue Faujas de Saint-Fond, avec lequel il était lié par la conformité des goûts et des études ; tout fut inutile. Il finit par répondre : « Le jour où vous nous attaquerez, vous nous trouverez prêts. Nous vous tuerons, mais politiquement. Vous voulez notre sang, mais le vôtre ne coulera pas. Vous serez réduits seulement à l'impossibilité de nuire. »

Cette fermeté fit désespérer de Larévellière. Carnot conseilla alors de s'adresser à Barras, en doutant toutefois du succès, car il connaissait sa haine. L'amiral Villaret-Joyeuse, un des membres ardents de l'opposition, et que son goût pour les plaisirs avait souvent rapproché de Barras, fut chargé de lui parler. Le facile Barras, qui promettait à tout le monde, quoique ses sentiments fussent au fond assez décidés, fut en apparence moins désespérant que Larévellière. Sur les quatre ministres dont les constitutionnels demandaient le changement, Merlin, Ramel, Truguet et Delacroix, il consentit à en changer deux, Truguet et Delacroix. C'était ainsi convenu avec Rewbell et Larévellière. Il pouvait donc s'engager pour ces deux-là, et il promit leur renvoi. Cependant, soit qu'avec sa facilité ordinaire il promît plus qu'il ne pouvait tenir, soit qu'il voulût tromper Carnot et l'engager à demander lui-même le changement des ministres, soit qu'on interprétât trop favorablement son langage ordinairement ambigu, les constitutionnels vinrent annoncer à Carnot que Barras consentait à tout, et voterait avec lui sur chacun des ministres. Les constitutionnels demandaient que le changement se fît sur-le-champ. Carnot et Barthélemy, doutant de Barras, hésitaient à prendre l'initiative. On pressait Barras de la prendre, et il répondait que les journaux étant fort déchaînés dans ce moment, le Directoire paraîtrait céder à leur violence. On essaya de faire taire les journaux ; mais pendant ce temps, Rewbell et Larévellière, étrangers à ces intrigues, prirent eux-mêmes l'initiative. Le 28 messidor, Rewbell déclara, dans la séance du Directoire, qu'il était temps d'en finir, qu'il fallait faire cesser les fluctuations du gouvernement, et s'occuper du changement des ministres. Il demanda que l'on procédât sur-le-champ au scrutin. Le scrutin fut secret. Truguet et Delacroix, que tout le monde était d'accord de remplacer, furent exclus à l'unanimité. Quant à Ramel et à Merlin, que les constitutionnels seuls voulaient remplacer, ils n'eurent contre eux que les deux voix de Carnot et de Barthélemy, et ils furent maintenus par celles de Rewbell, Larévellière et Barras. Cochon, Pétiet et Benezech furent destitués par les trois voix qui avaient soutenu Merlin et Ramel. Ainsi le plan de réforme adopté par la majorité directoriale était accompli. Carnot, se voyant joué, voulait différer au moins la nomination des successeurs, en disant qu'il n'était pas prêt à faire un choix. On lui répondit durement qu'un directeur devait toujours être préparé, et qu'il ne devait pas destituer un fonctionnaire sans avoir déjà fixé ses idées sur le remplaçant. On l'obligea à voter sur-le-champ. Les cinq successeurs furent nommés par la grande majorité. On avait conservé Ramel aux finances, Merlin à la justice ; on nomma aux affaires étrangères M. de Talleyrand ; à la marine un vieux et brave marin, administrateur excellent, Pléville Le Peley ; à l'intérieur un homme de lettres assez distingué, mais plus disert que capable, François de Neufchâteau ; à la police Lenoir-Laroche, homme sage et éclairé, qui écrivait dans le *Moniteur* de bons articles politiques, enfin à la guerre le jeune et brillant général sur lequel on avait

résolu de s'appuyer, Hoche. Celui-ci n'avait pas l'âge requis par la Constitution, c'est-à-dire trente ans. On le savait, mais Larévellière avait proposé à ses deux collègues Rewbell et Barras de le nommer, sauf à le remplacer dans deux jours, afin de se l'attacher et de donner un témoignage flatteur aux armées. Ainsi tout le monde concourut à ce changement, qui devint décisif, comme on va le voir. Il est assez ordinaire de voir les partis contribuer à un même événement qu'ils croient devoir leur profiter. Ils concourent tous à le produire, mais le plus fort décide le résultat en sa faveur.

N'eût-il pas eu l'orgueil le plus irritable, Carnot devait être indigné, et se croire joué par Barras. Les membres du Corps législatif qui s'étaient entremis dans la négociation coururent chez lui, recueillirent tous les détails de la séance qui avait eu lieu au Directoire, se déchaînèrent contre Barras, l'appelèrent un fourbe, et firent éclater la plus grande indignation. Mais un événement vint augmenter l'effervescence et la porter au comble. Hoche, sur l'avis de Barras, avait mis ses troupes en mouvement, dans l'intention de les diriger effectivement sur Brest, mais de les arrêter quelques jours dans les environs de la capitale. Il avait choisi la légion des Francs, commandée par Hubert; la division d'infanterie Lemoine; la division des chasseurs à cheval, commandée par Richepanse; un régiment d'artillerie, en tout quatorze à quinze mille hommes. La division des chasseurs de Richepanse était déjà arrivée à la Ferté-Alais, à onze lieues de Paris. C'était une imprudence, car le rayon constitutionnel était de douze lieues, et, en attendant le moment d'agir, il ne fallait pas franchir la limite légale. Cette imprudence était due à l'erreur d'un commissaire des guerres, qui avait transgressé la loi sans la connaître. A cette circonstance fâcheuse s'en joignaient d'autres. Les troupes, en voyant la direction qu'on leur faisait prendre, et sachant ce qui se passait dans l'intérieur, ne doutaient pas qu'on ne les fît marcher sur les Conseils. Les officiers et les soldats disaient en route qu'ils allaient mettre à la raison les aristocrates de Paris. Hoche s'était contenté d'avertir le ministre de la guerre d'un mouvement général de troupes sur Brest, pour l'expédition d'Irlande.

Toutes ces circonstances indiquaient aux divers partis qu'on touchait à quelque événement décisif. L'opposition et les ennemis du gouvernement redoublèrent d'activité pour parer le coup qui les menaçait; et le Directoire, de son côté, ne négligea plus rien pour hâter l'exécution de ses projets et s'assurer la victoire.

La nouvelle de l'arrivée des chasseurs de Richepanse, les détails de leur marche et de leurs propos, parvinrent au ministre Pétiet le 28 messidor, jour même où le changement de ministère avait lieu. Pétiet en instruisit Carnot; et à l'instant où les députés étaient accourus en foule pour exhaler leurs ressentiments contre la majorité directoriale, et exprimer leurs regrets aux ministres disgraciés, ils apprirent en même temps la marche des troupes. Carnot dit que le Directoire n'avait, à sa connaissance, donné aucun ordre; que peut-être les trois autres directeurs avaient pris une délibération particulière, mais qu'alors elle devait être sur le registre secret: qu'il allait s'en assurer, et qu'il ne fallait pas dévoiler l'événement avant qu'il eût vérifié s'il existait des ordres. Mais on était trop irrité pour garder aucune mesure.

Le renvoi des ministres, la marche des troupes, la nomination de Hoche à la place de Pétiet, ne laissèrent plus de doute sur les intentions du Directoire. On déclara qu'évidemment le Directoire voulait attenter à l'inviolabilité des Conseils, faire un nouveau 31 mai, et proscrire les députés fidèles à la Constitution. On se réunit chez Tronçon-Ducoudray, qui était, dans les Anciens, l'un des personnages les plus influents. Les clichyens, suivant la coutume ordinaire des partis extrêmes, avaient vu avec plaisir les modérés, c'est-à-dire les constitutionnels, déçus dans leurs espérances, et trompés dans leur projet de composer un ministère à leur gré. Ils les considéraient comme dupés par Barras, et se réjouissaient de la duperie. Mais le danger cependant leur parut grave, quand ils virent s'avancer des troupes. Leurs deux

généraux, Pichegru et Willot, sachant que l'on courait chez Tronçon-Ducoudray pour conférer sur les événements, s'y rendirent, quoique la réunion fût composée d'hommes qui ne suivaient pas la même direction. Pichegru n'avait encore sous la main aucun moyen réel ; sa seule ressource était dans les passions des partis, et il fallait courir là où elles éclataient, soit pour observer, soit pour agir. Il y avait dans cette réunion Portalis, Tronçon-Ducoudray, Lacuée, Dumas, Siméon, Doulcet-Pontécoulant, Thibaudeau, Villaret-Joyeuse, Willot et Pichegru. On s'anima beaucoup, comme il était naturel ; on parla des projets du Directoire ; on cita des propos de Rewbell, de Larévellière, de Barras, qui annonçaient un parti pris, et l'on conclut du changement de ministère et de la marche des troupes, que ce parti était un coup d'État contre le Corps législatif. On proposa les résolutions les plus violentes, comme de suspendre le Directoire et de le mettre en accusation, ou même de le mettre hors la loi. Mais pour exécuter toutes ces résolutions il fallait une force, et Thibaudeau, ne partageant pas l'entraînement général, demandait où on la prendrait. On répondait à cela qu'on avait les douze cents grenadiers du Corps législatif, une partie du 21e régiment de dragons, commandé par Malo, et la garde nationale de Paris ; qu'en attendant la réorganisation de cette garde, on pourrait envoyer dans chaque arrondissement de la capitale des pelotons de grenadiers, pour rallier autour d'eux les citoyens qui s'étaient armés en vendémiaire. On parla beaucoup sans parvenir à s'entendre, comme il arrive toujours quand les moyens ne sont pas réels. Pichegru, froid et concentré comme à son ordinaire, fit, sur l'insuffisance et le danger des moyens proposés, quelques observations dont le calme contrastait avec l'emportement général. On se sépara, on retourna chez Carnot, chez les ministres disgraciés. Carnot désapprouva tous les projets proposés contre le Directoire. On se réunit une seconde fois chez Tronçon-Ducoudray ; mais Pichegru et Willot n'y étaient plus. On divagua encore, et, n'osant recourir aux moyens violents, on finit par se retrancher dans les moyens constitutionnels. On se promit de demander la loi sur la responsabilité des ministres, et la prompte organisation de la garde nationale.

A Clichy, on déclamait comme ailleurs, et l'on ne faisait pas mieux, car, si les passions étaient plus violentes, les moyens n'étaient pas plus grands. On regrettait surtout la police, qui venait d'être enlevée à Cochon, et l'on revenait à l'un des projets favoris de la faction, celui d'ôter la police de Paris au Directoire, et de la donner au Corps législatif, en forçant le sens d'un article de la Constitution. On se proposait en même temps de confier la direction de la police à Cochon ; mais la proposition était si hardie, qu'on n'osa pas la mettre en projet. On s'arrêta à l'idée de chicaner sur l'âge de Barras, qui, disait-on, n'avait pas quarante ans lors de sa nomination au Directoire, et de demander l'organisation instantanée de la garde nationale.

Le 30 messidor (18 juillet), en effet, il y eut grand tumulte aux Cinq-Cents. Le député Delahaye dénonça la marche des troupes, et demanda que le rapport sur la garde nationale fût fait sur-le-champ. On s'emporta contre la conduite du Directoire ; on peignait avec effroi l'état de Paris, l'arrivée d'une multitude de révolutionnaires connus, la nouvelle formation des clubs, et l'on demanda qu'une discussion s'ouvrît sur les sociétés politiques. On décida que le rapport sur la garde nationale serait fait le surlendemain, et qu'immédiatement après s'ouvrirait la discussion sur les clubs. Le surlendemain, 2 thermidor (20 juillet), on avait de nouveaux détails sur la marche des troupes, sur leur nombre, et l'on savait qu'à la Ferté-Alais il se trouvait déjà quatre régiments de cavalerie.

Pichegru fit le rapport sur l'organisation de la garde nationale. Son projet était conçu de la manière la plus perfide. Tous les Français jouissant de la qualité de citoyen devaient être inscrits sur les rôles de la garde nationale, mais tous ne devaient pas composer l'effectif de cette garde. Les gardes nationaux faisant le service devaient être choisis par les autres, c'est-à-dire élus par la masse. De cette manière la garde nationale était formée,



Ramel (ministre des finances).

comme les Conseils, par les assemblées électorales, et le résultat des élections indiquait assez quelle espèce de garde on obtiendrait par ce moyen. Elle devait se composer d'un bataillon par canton ; dans chaque bataillon il devait y avoir une compagnie de grenadiers et de chasseurs, ce qui rétablissait ces compagnies d'élite, où se groupaient toujours les hommes les plus prononcés, et dont les partis se servaient ordinairement pour l'exécution de leurs vues. On voulait voter le projet sur-le-champ. Le fougueux Henri Larivière prétendit que tout annonçait un 31 mai. « Allons donc! allons donc! » lui crièrent, en l'interrompant, quelques voix de la gauche. « Oui, reprit-il, mais je me rassure en songeant que nous sommes au 2 thermidor, et que nous approchons du 9, jour fatal aux tyrans. » Il voulait qu'on votât le projet à l'instant, et qu'on envoyât un message aux Anciens, pour les engager à rester en séance, afin qu'ils pussent aussi voter sans désemparer. On combattit cette proposition. Thibaudeau, chef du parti constitutionnel, fit remarquer avec raison que, quelque diligence qu'on déployât, la garde nationale ne serait pas organisée

avant un mois; que la précipitation à voter un projet important serait donc inutile pour garantir le Corps législatif des dangers dont on le menaçait; que la représentation nationale devait se renfermer dans ses droits et sa dignité, et ne pas chercher sa force dans des moyens actuellement impuissants. Il proposa une discussion réfléchie. On adopta l'ajournement à vingt-quatre heures, pour l'examen du projet, en décrétant cependant tout de suite le principe de la réorganisation. Dans le moment arriva un message du Directoire qui donnait des explications sur la marche des troupes. Ce message disait que, dirigées vers une destination éloignée, les troupes avaient dû passer près de Paris; que par l'inadvertance d'un commissaire des guerres elles avaient franchi la limite constitutionnelle; que l'erreur de ce commissaire était la seule cause de cette infraction aux lois, que du reste les troupes avaient reçu l'ordre de rétrograder sur-le-champ. On ne se contenta pas de cette explication; on déclama de nouveau avec une extrême véhémence, et l'on nomma une commission pour examiner ce message et faire un rapport sur l'état de Paris et la marche des troupes. Le lendemain on commença à discuter le projet de Pichegru, et l'on en vota quatre articles. On s'occupa ensuite des clubs, qui se renouvelaient de toutes parts, et semblaient annoncer un ralliement du parti jacobin. On voulait les interdire absolument parce que les lois qui les limitaient étaient toujours éludées. On décréta qu'aucune assemblée politique ne serait permise à l'avenir. Ainsi la société de Clichy commit sur elle-même une espèce de suicide, et consentit à ne plus exister, à condition de détruire le cercle constitutionnel et les autres clubs subalternes qui se formaient de toutes parts. Les chefs de Clichy n'avaient pas besoin, en effet, de cette tumultueuse réunion pour s'entendre, et ils pouvaient la sacrifier, sans se priver d'une grande ressource. Willot dénonça ensuite Barras, comme n'ayant pas l'âge requis par la Constitution, à l'époque où il avait été nommé directeur. Mais les registres de la guerre compulsés prouvèrent que c'était une vaine chicane. Pendant ce temps, d'autres troupes étaient arrivées à Reims; on s'alarma de nouveau. Le Directoire ayant répété les mêmes explications, on les déclara encore insuffisantes, et la commission déjà nommée resta chargée d'une enquête et d'un rapport.

Hoche était arrivé à Paris, car il devait y passer, soit qu'il dût aller à Brest, soit qu'il eût à exécuter un coup d'État. Il se présenta sans crainte au Directoire, certain qu'en faisant marcher ses divisions il avait obéi à la majorité directoriale. Mais Carnot, qui était dans ce moment président du Directoire, chercha à l'intimider; il lui demanda en vertu de quel ordre il avait agi, et le menaça d'une accusation pour avoir franchi les limites constitutionnelles. Malheureusement Rewbell et Larévellière, qui n'avaient pas été informés de l'ordre donné à Hoche, ne pouvaient pas venir à son secours. Barras, qui avait donné cet ordre, n'avait pas osé prendre la parole, et Hoche restait exposé aux pressantes questions de Carnot. Il répondait qu'il ne pouvait aller à Brest sans troupes; à quoi Carnot répondait qu'il y avait encore quarante-trois mille hommes en Bretagne, nombre suffisant pour l'expédition. Cependant Larévellière, voyant l'embarras de Hoche, vint enfin à son secours, lui exprima au nom de la majorité du Directoire l'estime et la confiance qu'avaient méritées ses services, l'assura qu'il n'était pas question d'accusation contre lui, et fit lever la séance. Hoche courut chez Larévellière pour le remercier; il apprit là que Barras n'avait informé ni Rewbell ni Larévellière du mouvement des troupes, qu'il avait donné les ordres à leur insu; et il fut indigné contre Barras, qui, après l'avoir compromis, n'avait pas le courage de le défendre. Il était évident que Barras, en agissant à part, sans en prévenir ses deux collègues, avait voulu avoir seul dans sa main les moyens d'exécution. Hoche indigné traita Barras avec sa hauteur ordinaire, et voua à Rewbell et à Larévellière toute son estime. Rien n'était encore prêt pour l'exécution du projet que méditaient les trois directeurs, et Barras, en appelant Hoche, l'avait inutilement compromis. Hoche retourna sur-le-champ à son quartier général, qui était à Wetzlar, et fit cantonner les troupes qu'il avait amenées dans les environs de Reims et de Sedan, où

elles étaient à portée encore de marcher sur Paris. Il était fort dégoûté par la conduite de Barras à son égard, mais il était prêt à se dévouer encore, si Larévellière et Rewbell lui en donnaient le signal. Il était très-compromis ; on parlait de l'accuser ; mais il attendit avec fermeté au milieu de son quartier général ce que la majorité des Cinq-Cents déchaînée contre lui pourrait entreprendre. Son âge ne lui ayant pas permis d'accepter le ministère de la guerre, Schérer y fut appelé à sa place.

L'éclat qui venait d'avoir lieu ne permettait plus d'employer Hoche à l'exécution des projets du Directoire. D'ailleurs l'importance qu'une telle participation allait lui donner pouvait exciter la jalousie des autres généraux. Il n'était pas impossible que Bonaparte trouvât mauvais qu'on s'adressât à d'autres qu'à lui. On pensa qu'il vaudrait mieux ne pas se servir de l'un des généraux en chef, et prendre l'un des divisionnaires les plus distingués. On imagina de demander à Bonaparte un de ces généraux devenus si célèbres sous ses ordres ; ce qui aurait l'avantage de le satisfaire personnellement, et de ne blesser en même temps aucun des généraux en chef. Mais tandis qu'on songeait à s'adresser à lui, il intervenait dans la querelle, d'une manière foudroyante pour les contre-révolutionnaires, et au moins embarrassante pour le Directoire. Il choisit l'anniversaire du 14 juillet, répondant au 26 messidor, pour donner une fête aux armées, et faire rédiger des adresses sur les événements qui se préparaient. Il fit élever à Milan une pyramide portant des trophées, et le nom de tous les soldats et officiers morts pendant la campagne d'Italie. C'est autour de cette pyramide que fut célébrée la fête ; elle fut magnifique. Bonaparte y assista de sa personne, et adressa à ses soldats une proclamation menaçante.

« Soldats, dit-il, c'est aujourd'hui l'an« niversaire du 14 juillet. Vous voyez de« vant vous les noms de nos compagnons « d'armes morts au champ d'honneur, pour « la liberté de la patrie. Ils vous ont donné « l'exemple. Vous vous devez tout entiers à « la république ; vous vous devez tout entiers « au bonheur de trente millions de Français ; « vous vous devez tout entiers à la gloire de « ce nom qui a reçu un nouvel éclat par vos « victoires.

« Soldats ! je sais que vous êtes profon« dément affectés des malheurs qui menacent « la patrie. Mais la patrie ne peut courir de « dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont « fait triompher de l'Europe coalisée sont là. « Des montagnes nous séparent de la France ; « vous les franchiriez avec la rapidité de « l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la « Constitution, défendre la liberté, et proté« ger les républicains.

« Soldats, le gouvernement veille sur le « dépôt des lois qui lui est confié. Les roya« listes, dès l'instant qu'ils se montreront, « auront vécu. Soyez sans inquiétude, et « jurons par les mânes des héros qui sont « morts à côté de nous pour la liberté, jurons « sur nos drapeaux, guerre implacable aux « ennemis de la république et de la Consti« tution de l'an III ! »

Il y eut ensuite un banquet où les toasts les plus énergiques furent portés par les généraux et les officiers. Le général en chef porta un premier toast aux braves Stengel, Laharpe, Dubois, morts au champ d'honneur. « Puissent leurs mânes, dit-il, veiller autour de nous, et nous garantir des embûches de nos ennemis ! » Des toasts furent ensuite portés à la Constitution de l'an III, au Directoire, au conseil des Anciens, aux Français assassinés dans Vérone, à la *réémigration des émigrés*, à l'union des républicains français, à la destruction du club de Clichy. On sonna le pas de charge à ce dernier toast. Des fêtes semblables eurent lieu dans toutes les villes où se trouvaient les divisions de l'armée, et elles furent célébrées avec le même appareil. Ensuite on rédigea, dans chaque division, des adresses encore plus significatives que ne l'était la proclamation du général en chef. Il avait observé dans son langage une certaine dignité ; mais tout le style jacobin de 93 fut étalé dans les adresses des différentes divisions de l'armée. Les divisions Masséna, Joubert, Augereau, se signalèrent. Celle d'Augereau surtout dépassa toutes les bornes.

O conspirateurs, disait-elle, *tremblez! de l'Adige et du Rhin à la Seine, il n'y a qu'un pas. Tremblez! vos iniquités sont comptées, et le prix est au bout de nos baïonnettes!*

Ces adresses furent couvertes de milliers de signatures, et envoyées au général en chef. Il les réunit et les envoya au Directoire, avec sa proclamation, pour qu'elles fussent imprimées et publiées dans les journaux. Une pareille démarche signifiait assez clairement qu'il était prêt à marcher pour combattre la faction formée dans les Conseils et prêter son secours à l'exécution d'un coup d'État. En même temps, comme il savait le Directoire divisé, qu'il voyait la scène se compliquer, et qu'il voulait être instruit de tout, il choisit un de ses aides de camp, M. de Lavalette, qui jouissait de toute sa confiance, et qui avait la pénétration nécessaire pour bien juger les événements; il le fit partir pour Paris avec ordre de tout observer et de tout recueillir; il fit en même temps offrir des fonds au Directoire, au cas qu'il en eût besoin, s'il avait quelque acte de vigueur à tenter.

Quand le Directoire reçut ces adresses, il fut extrêmement embarrassé. Elles étaient en quelque sorte illégales, car les armées ne pouvaient pas délibérer. Les accueillir, les publier, c'était autoriser les armées à intervenir dans le gouvernement de l'État, et livrer la république à la puissance militaire. Mais pouvait-on se sauver de ce péril? En s'adressant à Hoche, en lui demandant des troupes, en demandant un général à Bonaparte, le gouvernement n'avait-il pas lui-même provoqué cette intervention? Obligé de recourir à la force, de violer la légalité, pouvait-il s'adresser à d'autres soutiens que les armées? Recevoir ces adresses n'était que la conséquence de ce qu'on avait fait, de ce qu'on avait été obligé de faire. Telle était la destinée de notre malheureuse république, que, pour se soustraire à ses ennemis, elle était obligée de se livrer aux armées. C'est la crainte de la contre-révolution qui, en 1793, avait jeté la république dans les excès et les fureurs dont on a vu la triste histoire; c'est la crainte de la contre-révolution qui, aujourd'hui, l'obligeait de se jeter dans les bras des militaires; en un mot, c'était toujours pour fuir le même danger, que tantôt elle avait recours aux passions, tantôt aux baïonnettes.

Le Directoire eût bien voulu cacher ces adresses, et ne pas les publier à cause du mauvais exemple; mais il aurait horriblement blessé le général, et l'eût peut-être rejeté vers les ennemis de la république. Il fut donc contraint de les imprimer et de les répandre. Elles jetèrent l'effroi dans le parti clichyen, et lui firent sentir combien avait été grande son imprudence, quand il avait attaqué, par la motion de Dumolard, la conduite du général Bonaparte à Venise. Elles donnèrent lieu à de nouvelles plaintes dans les Conseils; on s'éleva contre cette intervention des armées, on dit qu'elles ne devaient pas délibérer, et l'on vit là une nouvelle preuve des projets imputés au Directoire.

Bonaparte causa un nouvel embarras au gouvernement, par le général divisionnaire qu'il lui envoya. Augereau excitait dans l'armée une espèce de trouble, par la violence de ses opinions, tout à fait dignes du faubourg Saint-Antoine. Il était toujours prêt à entrer en querelle avec quiconque n'était pas aussi violent que lui; et Bonaparte craignait une rixe entre les généraux. Pour s'en débarrasser, il l'envoya au Directoire, pensant qu'il serait très-bon pour l'usage auquel on le destinait, et qu'il serait mieux à Paris qu'au quartier général, où l'oisiveté le rendait dangereux. Augereau ne demandait pas mieux; car il aimait autant les agitations des clubs que les champs de bataille, et il n'était pas insensible à l'attrait du pouvoir. Il partit sur-le-champ, et arriva à Paris dans le milieu de thermidor. Bonaparte écrivit à son aide de camp, Lavalette, qu'il envoyait Augereau, parce qu'il ne pouvait plus le garder en Italie; il lui recommanda de s'en défier, et de continuer ses observations, en se tenant toujours à part. Il lui recommanda aussi d'avoir les meilleurs procédés envers Carnot; car, en se prononçant hautement pour le Directoire, contre la faction contre-révolutionnaire, il ne voulait entrer pour rien dans la querelle personnelle des directeurs.

Le Directoire fut très-peu satisfait de voir arriver Augereau. Ce général convenait bien



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Richepanse.

à Barras, qui s'entourait volontiers des jacobins et des patriotes des faubourgs, et qui parlait toujours de monter à cheval ; mais il convenait peu à Rewbell, à Larévellière, qui auraient voulu un général sage, mesuré, et qui pût, au besoin, faire cause commune avec eux contre les projets de Barras. Augereau était on ne peut pas plus satisfait de se voir à Paris pour une mission pareille. C'était un brave homme, excellent soldat, et cœur généreux, mais très-vantard et très-mauvaise tête. Il allait dans Paris recevant des fêtes, jouissant de la célébrité que lui valaient ses beaux faits d'armes, mais s'attribuant une partie des opérations de l'armée d'Italie, laissant croire volontiers qu'il avait inspiré au général en chef ses plus belles résolutions, et répétant à tous propos qu'il venait mettre les aristocrates à la raison. Larévellière et Rewbell, très-fâchés de cette conduite, résolurent de l'entourer, et en s'adressant à sa vanité, de le ramener à un peu plus de mesure. Larévellière le caressa beaucoup, et réussit à le subjuguer, moitié par des flatteries adroites, moitié par le respect qu'il sut lui inspirer. Il lui fit sentir qu'il ne fallait pas

se déshonorer par une journée sanglante, mais acquérir le titre de sauveur de la république par un acte énergique et sage, qui désarmât les factieux sans répandre de sang. Il calma Augereau, et parvint à le rendre plus raisonnable. On lui donna sur-le-champ le commandement de la dix-septième division militaire, qui comprenait Paris. Ce nouveau fait indiquait assez les intentions du Directoire. Elles étaient arrêtées. Les troupes de Hoche se trouvaient à quelques marches ; on n'avait qu'un signal à donner pour les faire arriver. On attendait les fonds que Bonaparte avait promis, et qu'on ne voulait pas prendre dans les caisses, pour ne pas compromettre le ministre Ramel, si exactement surveillé par la commission des finances. Ces fonds étaient en partie destinés à gagner les grenadiers du Corps législatif, alors au nombre de douze cents, et qui, sans être redoutables, pouvaient, s'ils résistaient, amener un combat ; ce que l'on tenait par-dessus tout à éviter. Barras, toujours fécond en intrigues, s'était chargé de ce soin, et c'était le motif qui faisait différer le coup d'État.

Les événements de l'intérieur avaient la plus funeste influence sur les négociations si importantes entamées entre la république et les puissances de l'Europe. L'implacable faction conjurée contre la liberté et le repos de la France allait ajouter à tous ses torts celui de compromettre la paix, depuis si longtemps attendue. Lord Malmesbury était arrivé à Lille, et les ministres autrichiens s'étaient abouchés à Montebello avec Bonaparte et Clarke, qui étaient les deux plénipotentiaires chargés de représenter la France. Les préliminaires de Léoben signés le 29 germinal (18 avril) portaient que deux congrès seraient ouverts, l'un général à Berne, pour la paix avec l'Empereur et ses alliés ; l'autre particulier à Rastadt, pour la paix avec l'Empire ; que la paix avec l'Empereur serait conclue avant trois mois, sous peine de nullité des préliminaires ; que rien ne serait fait dans les États vénitiens que de concert avec l'Autriche, mais que les provinces vénitiennes ne seraient occupées par l'Empereur qu'après la conclusion de la paix. Les événements de Venise semblaient déroger un peu à ces conditions, et l'Autriche s'était hâtée d'y déroger plus formellement de son côté, en faisant occuper les provinces vénitiennes de l'Istrie et de la Dalmatie. Bonaparte ferma les yeux sur cette infraction aux préliminaires, pour s'épargner les récriminations à l'égard de ce qu'il avait fait à Venise, et de ce qu'il allait faire dans les îles du Levant. L'échange des ratifications eut lieu à Montebello, près de Milan, le 5 prairial (24 mai). Le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne, était l'envoyé de l'Empereur. Après l'échange des ratifications, Bonaparte conféra avec M. de Gallo, dans l'intention de le faire renoncer à l'idée d'un congrès à Berne, et de l'engager à traiter isolément en Italie, sans appeler les autres puissances. Les raisons qu'il avait à donner, dans l'intérêt même de l'Autriche, étaient excellentes. Comment la Russie et l'Angleterre, si elles étaient appelées à ce congrès, pourraient-elles consentir à ce que l'Autriche s'indemnisât aux dépens de Venise, dont elles-mêmes convoitaient les possessions? C'était impossible, et l'intérêt même de l'Autriche, ainsi que celui d'une prompte conclusion, exigeait que l'on conférât sur-le-champ, et en Italie. M. de Gallo, homme spirituel et sage, sentait la force de ces raisons. Pour le décider, et entraîner le cabinet autrichien, Bonaparte fit une concession d'étiquette à laquelle le cabinet de Vienne attachait une grande importance. L'Empereur craignait toujours que la république ne voulût rejeter l'ancien cérémonial des rois de France, et n'exigeât l'alternative dans le protocole des traités. L'Empereur voulait toujours être nommé le premier, et conserver à ses ambassadeurs le pas sur les ambassadeurs de la France. Bonaparte, qui s'était fait autoriser par le Directoire à céder sur ces misères, accorda ce que demandait M. de Gallo. La joie fut si grande que sur-le-champ M. de Gallo adopta le principe d'une négociation séparée à Montebello, et écrivit à Vienne pour obtenir des pouvoirs en conséquence. Mais le vieux Thugut, fatigué, humoriste tout attaché au système anglais, et offrant à chaque instant sa démission depuis que la cour, influencée par l'archiduc Charles, semblait abonder dans un système contraire,

Thugut avait d'autres vues. Il voyait la paix avec peine; les troubles intérieurs de la France lui donnaient des espérances auxquelles il aimait encore à se livrer, quoiqu'elles eussent été si souvent trompeuses. Bien qu'il en eût coûté à l'Autriche beaucoup d'argent, beaucoup de fausses démarches, et une guerre désastreuse, pour avoir cru les émigrés, la nouvelle conspiration de Pichegru fit concevoir à Thugut l'idée de différer la conclusion de la paix. Il résolut d'opposer des lenteurs calculées aux instances des plénipotentiaires français. Il fit désavouer le marquis de Gallo, et fit partir un nouveau négociateur, le général-major comte de Meerweld, pour Montebello. Ce négociateur arriva le 1er messidor (19 juin), et demanda l'exécution des préliminaires, c'est-à-dire la réunion du congrès de Berne. Bonaparte, indigné de ce changement de système, fit une réplique des plus vives. Il répéta tout ce qu'il avait déjà dit sur l'impossibilité d'obtenir de la Russie et de l'Angleterre l'adhésion aux arrangements dont on avait posé les bases à Léoben; il ajouta qu'un congrès entraînerait de nouvelles lenteurs; que deux mois s'étaient déjà écoulés depuis les préliminaires de Léoben; que d'après ces préliminaires, la paix devait être conclue en trois mois, et qu'il serait impossible de la conclure dans ce délai si l'on appelait toutes les puissances. Ces raisons laissèrent encore les plénipotentiaires autrichiens sans réponse. La cour de Vienne parut céder, et fixa les conférences à Udine, dans les provinces vénitiennes, afin que le lieu de la négociation fût plus rapproché de Vienne. Elles durent recommencer le 13 messidor (1er juillet). Bonaparte, que des soins d'une haute importance retenaient à Milan, au milieu des nouvelles républiques qu'on allait fonder, et qui d'ailleurs tenait à veiller de plus près aux événements de Paris, ne voulait pas se laisser attirer inutilement à Udine, pour y être joué par Thugut. Il y envoya Clarke, et déclara qu'il ne s'y rendrait de sa personne que lorsqu'il serait convaincu par la nature des pouvoirs donnés aux deux négociateurs, et par leur conduite dans la négociation, de la bonne foi de la cour de Vienne. En effet, il ne se trompait pas. Le cabinet de Vienne, plus abusé que jamais par les misérables agents de la faction royaliste, se flattait qu'il allait être dispensé par une révolution de traiter avec le Directoire, et il fit remettre des notes étranges dans l'état de la négociation. Ces notes, à la date du 30 messidor (18 juillet), portaient que la cour de Vienne voulait s'en tenir rigoureusement aux préliminaires, et par conséquent traiter de la paix générale à Vienne; que le délai de trois mois, fixé par les préliminaires, pour la conclusion de la paix, ne pouvait s'entendre qu'à partir de la réunion du congrès, car autrement il aurait été trop insuffisant pour être stipulé; qu'en conséquence, la cour de Vienne, persistant à se renfermer dans la teneur des préliminaires, demandait un congrès général de toutes les puissances. Ces notes renfermaient en outre des plaintes amères sur les événements de Venise et de Gênes; elles soutenaient que ces événements étaient une infraction grave aux préliminaires de Léoben, et que la France devait en donner satisfaction.

En recevant ces notes si étranges, Bonaparte fut rempli de colère. Sa première idée fut de réunir sur-le-champ toutes les divisions de l'armée, de reprendre l'offensive, et de s'avancer encore sur Vienne, pour exiger cette fois des conditions moins modérées qu'à Léoben. Mais l'état intérieur de la France, les conférences à Lille, l'arrêtèrent, et il pensa qu'il fallait, dans ces graves conjonctures, laisser au Directoire, qui était placé au centre de toutes les opérations, le soin de décider la conduite à tenir. Il se contenta de faire rédiger par Clarke une note vigoureuse. Cette note portait en substance qu'il n'était plus temps de demander un congrès, dont les plénipotentiaires autrichiens avaient reconnu l'impossibilité, et auquel la cour de Vienne avait même renoncé en fixant les conférences à Udine; que ce congrès était aujourd'hui sans motif, puisque les alliés de l'Autriche se séparaient d'elle et montraient l'intention de traiter isolément, ce qui était prouvé par les conférences de Lille; que le délai de trois mois ne pouvait s'entendre qu'à partir du jour de la signature de Léoben, car autrement, en différant l'ouverture du congrès, les len-

teurs pourraient devenir éternelles, ce que la France avait voulu empêcher en fixant un terme positif; qu'enfin les préliminaires n'avaient point été violés dans la conduite tenue à l'égard de Venise et de Gênes; que ces deux pays avaient pu changer leur gouvernement sans que personne eût à le trouver mauvais, et que, du reste, en envahissant l'Istrie et la Dalmatie contre toutes les conventions écrites, l'Autriche avait bien autrement violé les préliminaires. Après avoir ainsi répondu d'une manière ferme et digne, Bonaparte référa du tout au Directoire, et attendit ses ordres, lui recommandant de se décider au plus tôt, parce qu'il importait de ne pas attendre la mauvaise saison pour reprendre les hostilités, si cette détermination devenait nécessaire.

A Lille, la négociation ouverte se conduisait avec plus de bonne foi, ce qui doit paraître singulier, puisque c'était avec Pitt que les négociateurs français avaient à s'entendre. Mais Pitt était véritablement effrayé de la situation de l'Angleterre, ne comptait plus du tout sur l'Autriche, n'avait aucune confiance dans les menteries des agents royalistes, et voulait traiter avec la France, avant que la paix avec l'Empereur la rendît plus forte et plus exigeante. Si donc, l'année dernière, il n'avait voulu qu'éluder, pour satisfaire l'opinion et pour prévenir un arrangement à l'égard des Pays-Bas, cette annee il voulait sincèrement traiter, sauf à ne faire de cette paix qu'un repos de deux ou trois ans. Ce pur Anglais ne pouvait, en effet, consentir à laisser définitivement les Pays-Bas à la France.

Tout prouvait sa sincérité, comme nous l'avons dit, et le choix de lord Malmesbury, et la nature des instructions secrètes données à ce négociateur. Suivant l'usage de la diplomatie anglaise, tout était arrangé pour qu'il y eût à la fois deux négociations, l'une officielle et apparente, l'autre secrète et réelle. M. Ellis avait été donné à lord Malmesbury pour conduire avec son assentiment la négociation secrète et correspondre directement avec Pitt. Cet usage de la diplomatie anglaise est forcé dans un gouvernement représentatif. Dans la négociation officielle, on dit ce qui peut être répété dans les Chambres, et l'on réserve pour la négociation secrète ce qui ne peut être publié. Dans le cas surtout où le ministère est divisé sur la question de la paix, on communique les conférences secrètes à la partie du ministère qui autorise et dirige la négociation. La légation anglaise arriva avec une nombreuse suite et un grand appareil à Lille, le 16 messidor (4 juillet).

Les négociateurs chargés de représenter la France étaient Letourneur, sorti récemment du Directoire; Pléville Le Peley, qui ne resta à Lille que peu de jours à cause de sa nomination au ministère de la marine; et Hugues Maret, depuis duc de Bassano. De ces trois ministres, le dernier était le seul capable de remplir un rôle utile dans la négociation. Jeune, versé de bonne heure dans le monde diplomatique, il réunissait à beaucoup d'esprit des formes qui étaient devenues rares en France depuis la révolution. Il devait son entrée dans les affaires à M. de Talleyrand, et maintenant encore il s'était concerté avec lui, pour que l'un des deux eût le ministère des affaires étrangères, et l'autre la mission à Lille. M. Maret avait été envoyé deux fois à Londres dans les premiers temps de la révolution; il avait acquis une grande connaissance du cabinet anglais. Il était donc très-propre à représenter la France à Lille. Il s'y rendit avec ses deux collègues, et ils y arrivèrent en même temps que la légation anglaise. Ce n'est pas ordinairement dans les conférences publiques que se font réellement les affaires diplomatiques. Les négociateurs anglais, pleins de dextérité et de tact, auraient voulu voir familièrement les négociateurs français, et avaient trop d'esprit pour éprouver aucun éloignement. Au contraire, Letourneur et Pléville Le Peley, honnêtes gens, mais peu habitués à la diplomatie, avaient la sauvagerie révolutionnaire; ils considéraient les deux Anglais comme des hommes dangereux, toujours prêts à intriguer et à tromper, et contre lesquels il fallait être en défiance. Ils ne voulaient les voir qu'officiellement, et craignaient de se compromettre par toute autre espèce de communication. Ce n'était pas ainsi qu'on pouvait s'entendre.

Lord Malmesbury signifia ses pouvoirs, où



Tronçon-Ducoudray.

les conditions du traité étaient laissées en blanc, et demanda quelles étaient les conditions de la France. Les trois négociateurs français exhibèrent les conditions, qui étaient, comme on pense bien, un *maximum* fort élevé. Ils demandaient que le roi d'Angleterre renonçât au titre de roi de France, qu'il continuait de prendre par un de ces ridicules usages conservés en Angleterre ; qu'il rendît tous les vaisseaux pris à Toulon ; qu'il restituât à la France, à l'Espagne et à la Hollande, toutes les colonies qui leur avaient été enlevées. En échange de tout cela, la France, l'Espagne et la Hollande n'offraient que la paix, car elles n'avaient rien pris à l'Angleterre. Il est vrai que la France était assez imposante pour exiger beaucoup ; mais tout demander pour elle et ses alliés, et ne rien donner, c'était renoncer à s'entendre. Lord Malmesbury, qui voulait arriver à des résultats réels, vit bien que la négociation officielle n'aboutirait à rien, et chercha à amener des rapprochements plus intimes. M. Maret, plus habitué que ses collègues aux usages diplomatiques, s'y prêta volontiers ; mais il fallut négocier auprès de Letourneur et de Pléville

Le Peley, pour amener des rencontres au spectacle. Les jeunes gens des deux ambassades se rapprochèrent les premiers, et bientôt les communications furent plus amicales. La France avait tellement rompu avec le passé depuis la révolution, qu'il fallait beaucoup de peine pour la replacer dans ses anciens rapports avec les autres puissances. On n'avait rien eu de pareil à faire l'année précédente, parce qu'alors la négociation n'étant pas sincère, on n'avait guère qu'à éluder; mais cette année il fallait en venir à des communications efficaces et bienveillantes. Lord Malmesbury fit sonder M. Maret pour l'engager à une négociation particulière. Avant d'y consentir, M. Maret écrivit à Paris pour être autorisé par le ministère français. Il le fut sans difficulté; et sur-le-champ il entra en pourparlers avec les négociateurs anglais.

Il n'était plus question de constester les Pays-Bas, ni de discuter sur la nouvelle position dans laquelle la Hollande se trouvait par rapport à la France; mais l'Angleterre voulait garder quelques-unes des principales colonies qu'elle avait conquises, pour s'indemniser, soit des frais de la guerre, soit des concessions qu'elle nous faisait. Elle consentait à nous rendre toutes nos colonies, elle consentait même à renoncer à toute prétention sur Saint-Domingue, et à nous aider à y établir notre domination; mais elle prétendait s'indemniser aux dépens de la Hollande et de l'Espagne. Ainsi, elle ne voulait pas rendre à l'Espagne l'île de la Trinité, dont elle s'était emparée, et qui était une colonie fort importante par sa position à l'entrée de la mer des Antilles; elle voulait, parmi les possessions enlevées aux Hollandais, garder le cap de Bonne-Espérance, qui commande la navigation des deux Océans, et Trinquemale, principal port de l'île de Ceylan; elle voulait échanger la ville de Négapatnam, sur la côte de Coromandel, contre la ville et le fort de Cochin sur la côte de Malabar, établissement précieux pour elle. Quant à la renonciation au titre de roi de France, les négociateurs anglais résistaient à cause de la famille royale, qui était peu disposée à la paix, et dont il fallait ménager la vanité. Relativement aux vaisseaux enlevés à Toulon, et qui déjà avaient été équipés et armés à l'anglaise, ils trouvaient trop ignominieux de les rendre, et offraient une indemnité en argent de 12 millions. Malmesbury donnait pour raison à M. Maret qu'il ne pouvait rentrer à Londres après avoir tout rendu, et n'avoir conservé au peuple anglais aucune des conquêtes payées de son sang et de ses trésors. Pour prouver d'ailleurs sa sincérité, il montra toutes les instructions secrètes remises à M. Ellis, et qui contenaient la preuve du désir que Pitt avait d'obtenir la paix. Ces conditions méritaient d'être débattues.

Une circonstance survenue tout à coup donna beaucoup d'avantage aux négociateurs français. Outre la réunion des flottes espagnole, hollandaise et française à Brest, réunion qui dépendait du premier coup de vent qui éloignerait l'amiral Jewis de Cadix, l'Angleterre avait à redouter un autre danger. Le Portugal, effrayé par l'Espagne et la France, venait d'abandonner son antique allié, et de traiter avec la France. La condition principale du traité lui interdisait de recevoir à la fois plus de six vaisseaux armés appartenant aux puissances belligérantes. L'Angleterre perdait donc ainsi sa précieuse station dans le Tage. Ce traité inattendu livra un peu les négociateurs à M. Maret. On se mit à débattre les conditions définitives. On ne put pas arracher la Trinité; quant au cap de Bonne-Espérance, qui était l'objet le plus important, il fut enfin convenu qu'il serait restitué à la Hollande, mais à une condition expresse, c'est que jamais la France ne profiterait de son ascendant sur la Hollande pour s'en emparer. C'est là ce que l'Angleterre redoutait le plus. Elle voulait moins l'avoir que nous l'enlever, et la restitution en fut décidée, à la condition que nous ne l'aurions jamais nous-mêmes. Quant à Trinquemale, qui entraînait la possession de Ceylan, il devait être gardé par les Anglais, toutefois avec l'apparence de l'alternative. Une garnison hollandaise devait alterner avec une garnison anglaise; mais il était convenu que ce serait une formalité purement illusoire, et que ce port resterait effectivement aux Anglais. Quant à l'échange de Cochin contre Négapatnam, les Anglais y tenaient encore, sans en faire pourtant une

condition *sine quâ non*. Les douze millions étaient acceptés pour les vaisseaux pris à Toulon. Quant au titre de roi de France, il était convenu que, sans l'abdiquer formellement, le roi d'Angleterre cesserait de le prendre.

Tel était le point où s'étaient arrêtées les prétentions réciproques des négociateurs. Letourneur, qui était resté seul avec M. Maret, depuis le départ de Pléville Le Peley, appelé au ministère de la marine, était dans une complète ignorance de la négociation secrète. M. Maret le dédommageait de sa nullité, en lui cédant tous les honneurs extérieurs, toutes les choses de représentation, auxquels cet homme honnête et facile tenait beaucoup. M. Maret avait fait part de tous les détails de la négociation au Directoire, et attendait ses décisions. Jamais la France et l'Angleterre n'avaient été plus près de se concilier. Il était évident que la négociation de Lille était entièrement détachée de celle d'Udine, et que l'Angleterre agissait de son côté sans chercher à s'entendre avec l'Autriche.

La décision à prendre sur ces négociations devait agiter le Directoire plus que toute autre question. La faction royaliste demandait la paix avec fureur sans la désirer; les constitutionnels la voulaient sincèrement, même au prix de quelques sacrifices; les républicains la voulaient sans sacrifices, et souhaitaient par-dessus tout la gloire de la république. Ils auraient voulu l'affranchissement entier de l'Italie, et la restitution des colonies de nos alliés, même au prix d'une nouvelle campagne. Les opinions des cinq directeurs étaient dictées par leur position. Carnot et Barthélemy votaient pour qu'on acceptât les conditions de l'Autriche et de l'Angleterre; les trois autres directeurs soutenaient l'opinion contraire. Ces questions achevèrent de brouiller les deux parties du Directoire. Barras reprocha amèrement à Carnot les préliminaires de Léoben, dont celui-ci avait fortement appuyé la ratification, et employa à son égard les expressions les moins mesurées. Carnot, de son côté, dit, à propos de ces expressions, *qu'il ne fallait pas opprimer l'Autriche*; ce qui signifiait que, pour que la paix fût durable, les conditions devaient en être modérées. Mais ses collègues prirent fort mal ces expressions, et Rewbell lui demanda s'il était ministre de l'Autriche ou magistrat de la république française. Les trois directeurs, en recevant les dépêches de Bonaparte, voulaient qu'on rompît sur-le-champ, et qu'on reprît les hostilités. Cependant l'état de la république, la crainte de donner de nouvelles armes aux ennemis du gouvernement, et de leur fournir le prétexte de dire que jamais le Directoire ne ferait la paix, décidèrent les directeurs à temporiser encore. Ils écrivirent à Bonaparte qu'il fallait combler la mesure de la patience, et attendre encore, jusqu'à ce que la mauvaise foi de l'Autriche fût prouvée d'une manière évidente, et que la reprise des hostilités pût être imputée à elle seule.

Relativement aux conférences de Lille, la question n'était pas moins embarrassante. Pour la France, la décision était facile, puisqu'on lui rendait tout; mais pour l'Espagne qui restait privée de la Trinité, pour la Hollande qui perdait Trinquemale, la question était difficile à résoudre. Carnot, que sa nouvelle position obligeait à opiner toujours pour la paix, votait pour l'adoption des conditions, quoique peu généreuses à l'égard de nos alliés. Comme on était très-mécontent de la Hollande et des partis qui la divisaient, il conseillait de l'abandonner à elle-même, et de ne plus se mêler de son sort; conseil tout aussi peu généreux que celui de sacrifier ses colonies. Rewbell s'emporta fort sur cette question. Passionné pour les intérêts de la France, même jusqu'à l'injustice, il voulait que, loin d'abandonner la Hollande, on se rendît tout-puissant chez elle, qu'on en fît une province de la république; et surtout il s'opposait de toutes ses forces à l'adoption de l'article par lequel la France renonçait à posséder jamais le cap de Bonne-Espérance. Il soutenait, au contraire, que cette colonie et plusieurs autres devaient nous revenir un jour pour prix de nos services. Il défendait, comme on le voit, les intérêts des alliés, pour nous, beaucoup plus encore que pour eux. Larévellière, qui par équité prenait leurs intérêts en grande considération, repoussait les conditions proposées,

par des raisons toutes différentes. Il regardait comme honteux de sacrifier l'Espagne, qu'on avait engagée dans une lutte qui lui était pour ainsi dire étrangère, et qu'on obligeait, pour prix de son alliance, à sacrifier une importante colonie. Il regardait comme tout aussi honteux de sacrifier la Hollande, qu'on avait entraînée dans la carrière des révolutions, du sort de laquelle on s'était chargé, et qu'on allait à la fois priver de ses plus riches possessions, et livrer à une affreuse anarchie. Si la France, en effet, lui retirait sa main, elle allait tomber dans les plus funestes désordres. Larévellière disait qu'on serait responsable de tout le sang qui coulerait. Cette politique était généreuse ; peut-être n'était-elle pas assez calculée. Nos alliés faisaient des pertes ; la question était de savoir s'ils n'en feraient pas de plus grandes en continuant la guerre. L'avenir l'a prouvé. Mais les triomphes de la France sur le continent faisaient espérer alors que, délivrée de l'Autriche, elle en obtiendrait d'aussi grands sur les mers. L'abandon de nos alliés parut honteux ; on prit un autre parti. On résolut de s'adresser à l'Espagne et à la Hollande, pour s'enquérir de leurs intentions. Elles devaient déclarer si elles voulaient la paix au prix des sacrifices exigés par l'Angleterre, et dans le cas où elles préféreraient la continuation de la guerre, elles devaient déclarer en outre quelles forces elles se proposaient de réunir pour la défense des intérêts communs. On écrivit à Lille que la réponse aux propositions de l'Angleterre ne pouvait pas être donnée avant d'avoir consulté les alliés.

FIN DU LIVRE TRENTE-SIXIÈME.



Paris. — J. Claye, imp.

Furne et Cᵉ, éditeurs.

Dix-huit fructidor. — Les députés dispersés... (Page 590.)

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

DIX-HUIT FRUCTIDOR.

Plaintes des Conseils sur la marche des troupes. — Message énergique du Directoire à ce sujet. — Division dans le parti de l'opposition. — Influence de Mᵐᵉ de Staël; tentative infructueuse de réconciliation. — Réponse des Conseils au message du Directoire. — Plan définitif du Directoire contre la majorité des Conseils. — Coup d'État du 18 fructidor. — Envahissement des deux Conseils par la force armée. — Déportation de cinquante-trois députés et de deux directeurs, et autres citoyens. — Diverses lois révolutionnaires sont remises en vigueur. — Conséquences du 18 fructidor. — Nomination de Merlin (de Douai) et de François de Neufchâteau en remplacement des deux directeurs déportés. — Révélations tardives et disgrâce de Moreau. — Mort de Hoche. — Remboursement des deux tiers de la dette.

Le moment de la catastrophe approchait; les deux partis poursuivaient leur marche, et s'irritaient tous les jours davantage. La commission des finances dans les Cinq-Cents avait retouché ses mesures, pour les faire agréer aux Anciens avec quelques modifications. Les dispositions relatives à la trésorerie avaient été légèrement changées. Le Directoire devait toujours rester étranger aux négociations des valeurs; et, sans confirmer ni abroger la distinction de l'ordinaire et de l'extraordinaire, il était décidé que les dépenses relatives à la solde des armées auraient toujours la préférence. Les anticipations étaient défendues

pour l'avenir, mais les anticipations déjà faites n'étaient pas révoquées. Enfin, les nouvelles dispositions sur la vente des biens nationaux étaient reproduites, mais avec une modification importante ; c'est que les ordonnances des ministres et les bons des fournisseurs devaient être pris en payement des biens, comme *les bons des trois quarts*. Ces mesures, ainsi modifiées, avaient été adoptées ; elles étaient moins subversives des moyens du trésor, mais très-dangereuses encore. Toutes les lois pénales contre les prêtres étaient abolies ; le serment était changé en une simple déclaration, par laquelle les prêtres déclaraient se soumettre aux lois de la république. Il n'avait pas encore été question des formes du culte, ni des cloches. Les successions des émigrés n'étaient plus ouvertes en faveur de l'État, mais en faveur des parents. Les familles qui déjà avaient été obligées de compter à la république la part patrimoniale d'un fils ou d'un parent émigré, allaient recevoir une indemnité en biens nationaux. La vente des presbytères était suspendue. Enfin la plus importante de toutes les mesures, l'institution de la garde nationale, avait été votée en quelques jours, sur les bases exposées plus haut. La composition de cette garde devait se faire par voie d'élection. C'était sur cette mesure que Pichegru et les siens comptaient le plus pour l'exécution de leurs projets. Aussi avaient-ils fait ajouter un article, par lequel le travail de cette organisation devait commencer dix jours après la publication de la loi. Ils étaient ainsi assurés d'avoir bientôt réuni la garde parisienne, et avec elle tous les insurgés de vendémiaire.

Le Directoire, de son côté, convaincu de l'imminence du péril, et supposant toujours une conspiration prête à éclater, avait pris l'attitude la plus menaçante. Augereau n'était pas seul à Paris. Les armées étaient dans l'inaction, une foule de généraux étaient accourus. On y voyait le chef d'état-major de Hoche, Chérin, les généraux Lemoine, Humbert, qui commandaient les divisions qui avaient marché sur Paris ; Kléber et Lefebvre, qui étaient en congé ; enfin Bernadotte, que Bonaparte avait envoyé pour porter les drapeaux qui restaient à présenter au Directoire. Outre ces officiers supérieurs, des officiers de tout grade, réformés depuis la réduction des cadres, et aspirant à être placés, se répandaient en foule dans Paris, tenant les propos les plus menaçants contre les Conseils. Quantité de révolutionnaires étaient accourus des provinces, comme ils faisaient toujours dès qu'ils espéraient un mouvement. Outre tous ces symptômes, la direction et la destination des troupes ne pouvaient plus guère laisser de doute. Elles étaient toujours cantonnées aux environs de Reims. On se disait que si elles avaient été destinées uniquement pour l'expédition d'Irlande, elles auraient continué leur marche sur Brest, et n'auraient pas séjourné dans les départements voisins de Paris ; que Hoche ne serait pas retourné à son quartier général ; qu'enfin on n'aurait point réuni autant de cavalerie, pour une expédition maritime. Une commission était restée chargée, comme on l'a vu, d'une enquête et d'un rapport sur tous ces faits. Le Directoire n'avait donné à cette commission que des explications très-vagues. Les troupes avaient été acheminées, disait-il, vers une destination éloignée par un ordre du général Hoche, qui tenait cet ordre du Directoire, et elles n'avaient franchi le rayon constitutionnel que par l'erreur d'un commissaire des guerres. Mais les Conseils avaient répondu par l'organe de Pichegru que les troupes ne pouvaient pas être transportées d'une armée à une autre sur un simple ordre d'un général en chef ; que le général devait tenir ses ordres de plus haut, qu'il ne pouvait les recevoir du Directoire que par l'intermédiaire du ministre de la guerre ; que le ministre de la guerre Pétiet n'avait point contre-signé cet ordre ; que, par conséquent, le général Hoche avait agi sans une autorisation en forme ; qu'enfin, si les troupes avaient reçu une destination éloignée, elles devaient poursuivre leur marche et ne pas s'agglomérer autour de Paris. Ces observations étaient fondées, et le Directoire avait de bonnes raisons pour n'y pas répondre. Les Conseils décrétèrent, à la suite de ces observations, qu'un cercle serait tracé autour de Paris, en prenant un rayon de douze lieues,

que des colonnes indiqueraient sur toutes les routes la circonférence de ce cercle, et que les officiers des troupes qui le franchiraient seraient considérés comme coupables de haute trahison.

Mais bientôt de nouveaux faits vinrent augmenter les alarmes. Hoche avait réuni ses troupes dans les départements du Nord, autour de Sedan et de Reims, à quelques marches de Paris, et il en avait acheminé de nouvelles dans la même direction. Ces mouvements, les propos que tenaient les soldats, l'agitation qui régnait dans Paris, les rixes des officiers réformés avec les jeunes gens qui portaient les costumes de la jeunesse dorée, fournirent à Willot le sujet d'une seconde dénonciation. Il monta à la tribune, parla d'une marche de troupes, de l'esprit qui éclatait dans leurs rangs, de la fureur dont on les animait contre les Conseils, et, à ce sujet, il s'éleva contre les adresses des armées d'Italie, et contre la publicité que leur avait donnée le Directoire. En conséquence il demandait qu'on chargeât les inspecteurs de la salle de prendre de nouvelles informations, et de faire un nouveau rapport. Les députés dits inspecteurs de la salle étaient chargés de la police des Conseils, et par conséquent tenus de veiller à leur sûreté. La proposition de Willot fut adoptée, et sur la proposition de la commission des inspecteurs, on adressa le 17 thermidor (4 août) au Directoire plusieurs questions embarrassantes. On revenait sur la nature des ordres en vertu desquels avait agi le général Hoche. Pouvait-on enfin expliquer la nature de ces ordres? Avait-on pris des moyens de faire exécuter l'article constitutionnel qui défendait aux troupes de délibérer?

Le Directoire résolut de répliquer par un message énergique aux nouvelles questions qui lui étaient adressées, sans accorder cependant les explications qu'il ne lui convenait pas de donner. Larévellière en fut le rédacteur; Carnot et Barthélemy refusèrent de le signer. Ce message fut présenté le 23 thermidor (10 août). Il ne contenait rien de nouveau sur le mouvement des troupes. Les divisionnaires qui avaient marché sur Paris, disait le Directoire, avaient reçu les ordres du général Hoche, et le général Hoche ceux du Directoire. L'intermédiaire qui les avait transmis n'était pas désigné. Quant aux adresses, le Directoire disait que le sens du mot *délibérer* était trop vague pour qu'on pût déterminer si les armées s'étaient mises en faute en les présentant; qu'il reconnaissait le danger de faire exprimer un avis aux armées, et qu'il fallait arrêter les nouvelles publications de cette nature, mais que, du reste, avant d'incriminer la démarche que s'étaient permise les soldats de la république, il fallait remonter aux causes qui l'avaient provoquée; que cette cause était dans l'inquiétude générale qui depuis quelques mois s'était emparée de tous les esprits, dans l'insuffisance des revenus publics, qui laissait toutes les parties de l'administration dans la situation la plus déplorable, et privait souvent de leur solde des hommes qui depuis des années avaient versé leur sang et ruiné leurs forces pour servir la république ; dans les persécutions et les assassinats exercés sur les acquéreurs de biens nationaux, sur les fonctionnaires publics, sur les défenseurs de la patrie ; dans l'impunité du crime et la partialité de certains tribunaux ; dans l'insolence des émigrés et des prêtres réfractaires, qui, rappelés et favorisés ouvertement, débordaient de toutes parts, soufflaient le feu de la discorde, inspiraient le mépris des lois; dans cette foule de journaux qui inondaient les armées et l'intérieur, et n'y prêchaient que la royauté et le renversement de la république; dans l'intérêt toujours mal dissimulé et souvent manifesté hautement pour la gloire de l'Autriche et de l'Angleterre; dans les efforts qu'on faisait pour atténuer la juste renommée de nos guerriers; dans les calomnies répandues contre deux illustres généraux, qui avaient, l'un dans l'Ouest, l'autre en Italie, joint à leurs exploits l'immortel honneur de la plus belle conduite politique; enfin, dans les sinistres projets qu'annonçaient des hommes plus ou moins influents sur le sort de l'État. Le Directoire ajoutait que du reste il avait la résolution ferme et l'espérance fondée de sauver la France des nouveaux bouleversements dont on la mena-

çait. Ainsi, loin d'expliquer sa conduite et de l'excuser, le Directoire récriminait au contraire, et manifestait hautement le projet de poursuivre la lutte, et l'espérance d'en sortir victorieux. Ce message fut pris pour un vrai manifeste, et causa une extrême sensation. Sur-le-champ les Cinq-Cents nommèrent une commission pour examiner le message et y répondre.

Les constitutionnels commençaient à être épouvantés de la situation des choses. Ils voyaient, d'une part, le Directoire prêt à s'appuyer sur les armées ; de l'autre les clichyens prêts à réunir la milice de vendémiaire, sous prétexte d'organiser la garde nationale. Ceux qui étaient sincèrement républicains aimaient mieux la victoire du Directoire, mais ils auraient tous préféré qu'il n'y eût pas de combat ; et ils pouvaient s'apercevoir maintenant combien leur opposition, en effrayant le Directoire et en encourageant les réacteurs, avait été funeste. Ils ne s'avouaient pas leurs torts, mais ils déploraient la situation, en l'imputant comme d'usage à leurs adversaires. Ceux des clichyens qui n'étaient pas dans le secret de la contre-révolution, qui ne la souhaitaient même pas, qui n'étaient mus que par une imprudente haine contre les excès de la révolution, commençaient à être effrayés, et craignaient d'avoir, par leur contradiction, réveillé tous les penchants révolutionnaires du Directoire. Leur ardeur était ralentie. Les clichyens tout à fait royalistes étaient fort pressés d'agir et craignaient d'être prévenus. Ils entouraient Pichegru, et le poussaient vivement. Celui-ci, avec son flegme accoutumé, promettait aux agents du prétendant et temporisait toujours. Il n'avait du reste encore aucun moyen réel ; car quelques émigrés, quelques chouans dans Paris, ne constituaient pas une force suffisante ; et jusqu'à ce qu'il eût dans sa main la garde nationale, il ne pouvait faire aucune tentative sérieuse. Froid et prudent, il voyait cette situation avec assez de justesse, et à toutes les instances répondait qu'il fallait attendre. On lui disait que le Directoire allait frapper ; il répondait que le Directoire ne l'oserait pas. Du reste, ne croyant pas à l'audace du Directoire, trouvant ses moyens encore insuffisants, jouissant d'un grand rôle et disposant de beaucoup d'argent, il était naturel qu'il ne fût pas pressé d'agir.

Dans cette situation, les esprits sages désiraient sincèrement qu'on évitât une lutte. Ils auraient souhaité un rapprochement, qui, en ramenant les constitutionnels et clichyens modérés au Directoire, lui pût rendre une majorité qu'il avait perdue, et le dispenser de recourir à de violents moyens de salut. Madame de Staël était en position de désirer et d'essayer un pareil rapprochement. Elle était le centre de cette société éclairée et brillante qui, tout en trouvant le gouvernement et ses chefs un peu vulgaires, aimait la république et y tenait. Madame de Staël aimait cette forme de gouvernement, comme la plus belle lice pour l'esprit humain ; elle avait déjà placé dans un poste élevé l'un de ses amis, elle espérait les placer tous, et devenir leur Égérie. Elle voyait les périls auxquels était exposé cet ordre de choses, qui lui était devenu cher ; elle recevait les hommes de tous les partis, elle les entendait, et pouvait prévoir un choc prochain. Elle était généreuse, active ; elle ne pouvait rester étrangère aux événements, et il était naturel qu'elle cherchât à user de son influence pour réunir des hommes qu'aucun dissentiment profond n'éloignait. Elle réunissait dans son salon les républicains, les constitutionnels, les clichyens ; elle tâchait d'adoucir la violence des discussions, en s'interposant entre les amours-propres, avec le tact d'une femme bonne et supérieure. Mais elle n'était pas plus heureuse qu'on ne l'est ordinairement à opérer les réconciliations de partis, et les hommes les plus opposés commençaient à s'éloigner de sa maison. Elle chercha à voir les membres des deux commissions nommées pour répondre au dernier message du Directoire. Quelques-uns étaient constitutionnels, tels que Thibaudeau, Émery, Siméon, Tronçon-Ducoudray, Portalis ; on pouvait par eux influer sur la rédaction des deux rapports, et ces rapports avaient une grande importance, car ils étaient la réponse au cartel du Directoire. Madame de Staël se donna beaucoup de mouvement par elle et ses amis. Les constitutionnels désiraient un rapproche-



Petiet (ministre de la guerre.)

ment, car ils sentaient le danger, mais ce rapprochement exigeait de leur part des sacrifices qu'il était difficile de leur arracher. Si le Directoire avait eu des torts réels, avait pris des mesures coupables, on aurait pu négocier la révocation de certaines mesures, et faire un traité avec des sacrifices réciproques; mais, sauf la mauvaise conduite privée de Barras, le Directoire s'était conduit, en majorité, avec autant de zèle, d'attachement à la Constitution, qu'il était possible de le désirer. On ne pouvait lui imputer aucun acte arbitraire, aucune usurpation de pouvoir. L'administration des finances, tant incriminée, était le résultat forcé des circonstances. Le changement des ministres, le mouvement des troupes, les adresses des armées, la nomination d'Augereau, étaient les seuls faits qu'on pût citer comme annonçant des intentions redoutables. Mais c'étaient des précautions devenues indispensables par le danger; et il fallait faire disparaître entièrement le danger, en rendant la majorité au Directoire, pour avoir droit d'exigerqu'il renonçât à ces précautions. Les constitutionnels, au contraire, avaient appuyé les nou-

veaux élus, dans toutes leurs attaques, ou injustes, ou indiscrètes, et avaient seuls à revenir. On ne pouvait donc rien exiger du Directoire, et beaucoup des constitutionnels ; ce qui rendait l'échange des sacrifices impossible, et les amours-propres inconciliables.

Madame de Staël chercha, par elle et ses amis, à faire entendre que le Directoire était prêt à tout oser, que les constitutionnels seraient victimes de leur obstination, et que la république serait perdue avec eux. Mais ceux-ci ne voulaient pas revenir, refusaient toute espèce de concessions, et demandaient que le Directoire allât à eux. On parla à Rewbell et à Larévellière. Celui-ci, ne repoussant pas la discussion, fit une longue énumération des actes du Directoire, demandant toujours, à chacun de ces actes, lequel était reprochable. Les interlocuteurs étaient sans réponse. Quant au renvoi d'Augereau, et à la révocation des mesures qui annonçaient une résolution prochaine, Larévellière et Rewbell furent inébranlables, ne voulurent rien accorder, et prouvèrent, par leur fermeté froide, qu'il y avait une grande détermination prise.

Madame de Staël et ceux qui la secondaient dans sa louable mais inutile entreprise insistèrent beaucoup auprès des membres des deux commissions, pour obtenir qu'ils ne proposassent pas de mesures législatives trop violentes, mais surtout qu'en répondant aux griefs énoncés dans le message du Directoire, ils ne se livrassent pas à des récriminations dangereuses et irritantes. Tous ces soins étaient inutiles, car il n'y a pas d'exemple qu'un parti ait jamais suivi des conseils. Dans les deux commissions, il y avait des clichyens qui souhaitaient, comme de raison, les mesures les plus violentes. Ils voulaient d'abord attribuer spécialement au jury criminel de Paris la connaissance des attentats commis contre la sûreté du Corps législatif, et exiger la sortie de toutes les troupes du cercle constitutionnel ; ils demandaient surtout que le cercle constitutionnel ne fît partie d'aucune division militaire. Cette dernière mesure avait pour but d'enlever le commandement de Paris à Augereau, et de faire par décret ce qu'on n'avait pu obtenir par voie de négociation. Ces mesures furent adoptées par les deux commissions. Mais Thibaudeau et Tronçon-Ducoudray, chargés de faire le rapport, l'un aux Cinq-Cents, l'autre aux Anciens, refusèrent, avec autant de sagesse que de fermeté, de présenter la dernière proposition. On y renonça alors, et l'on se contenta des deux premières. Tronçon-Ducoudray fit son rapport le 3 fructidor (20 août), Thibaudeau le 4. Ils répondirent indirectement aux reproches du Directoire, et Tronçon-Ducoudray, s'adressant aux Anciens, les invita à interposer leur sagesse et leur dignité entre la vivacité des jeunes législateurs des Cinq-Cents et la susceptibilité des chefs du pouvoir exécutif. Thibaudeau s'attacha à justifier les Conseils, à prouver qu'ils n'avaient voulu ni attaquer le gouvernement, ni calomnier les armées. Il revint sur la motion de Dumolard à l'égard de Venise. Il assura qu'on n'avait point voulu attaquer les héros d'Italie, mais il soutint que leurs créations ne seraient durables qu'autant qu'elles auraient la sanction des deux Conseils. Les deux mesures insignifiantes qui étaient proposées furent adoptées, et ces deux rapports tant attendus ne firent aucun effet. Ils exprimaient bien l'impuissance à laquelle s'étaient réduits les constitutionnels, par leur situation ambiguë entre la faction royaliste et le Directoire, ne voulant pas conspirer avec l'une, ni faire des concessions à l'autre.

Les clichyens se plaignaient beaucoup de l'insignifiance de ces rapports, et déclamèrent contre la faiblesse des constitutionnels. Les plus ardents voulaient le combat, et surtout les moyens de le livrer, et demandaient ce que faisait le Directoire pour organiser la garde nationale. C'était justement ce que le Directoire ne voulait pas faire, et il était bien résolu à ne pas s'en occuper.

Carnot était dans une position encore plus singulière que le parti constitutionnel. Il s'était franchement brouillé avec les clichyens en voyant leur marche ; il était inutile aux constitutionnels, et n'avait pris aucune part à leurs tentatives de rapprochement, car il était trop irritable pour se réconcilier avec ses collègues. Il était seul, sans appui, au milieu du vide, n'ayant plus aucun but, car le but d'amour-propre qu'il

avait d'abord eu était manqué, et la nouvelle majorité qu'il avait rêvée était impossible. Cependant, par une ridicule persévérance à soutenir les vœux de l'opposition dans le Directoire, il demanda follement l'organisation de la garde nationale. Sa présidence au Directoire allait finir, et il profita du temps qui lui restait pour mettre cette matière en discussion. Larévellière se leva alors avec fermeté, et n'ayant jamais eu aucune querelle personnelle avec lui, voulut l'interpeller une dernière fois, pour le ramener, s'il était possible, à ses collègues; lui parlant avec assurance et douceur, il lui adressa quelques questions: « Carnot, lui dit-il, nous as-tu jamais entendus faire une proposition qui tendît à diminuer les attributions des Conseils, à augmenter les nôtres, à compromettre la Constitution de la république? — Non, répondit Carnot avec embarras. — Nous as-tu, reprit Larévellière, jamais entendus, en matière de finance, de guerre, de diplomatie, proposer une mesure qui ne fût conforme à l'intérêt public? Quant à ce qui t'est personnel, nous as-tu jamais entendus, ou diminuer ton mérite, ou nier tes services? Depuis que tu t'es séparé de nous, as-tu pu nous accuser de manquer d'égards pour ta personne? Ton avis en a-t-il été moins écouté, quand il nous a paru utile et sincèrement proposé? Pour moi, ajouta Larévellière, quoique tu aies appartenu à une faction qui m'a persécuté, moi et ma famille, t'ai-je jamais montré la moindre haine? — Non, non, répondit Carnot à toutes ces questions. — Eh bien! ajouta Larévellière, comment peux-tu te détacher de nous, pour te rattacher à une faction qui t'abuse, qui veut se servir de toi pour perdre la république, qui veut te perdre après s'être servie de toi, et qui te déshonorera en te perdant? » Larévellière employa les expressions les plus amicales et les plus pressantes pour démontrer à Carnot l'erreur et le danger de sa conduite. Rewbell et Barras même firent violence à leur haine. Rewbell par devoir, Barras par facilité, lui parlèrent presque en amis. Mais les démonstrations amicales ne font qu'irriter certains orgueils: Carnot resta froid, et, après tous les discours de ses collègues, renouvela sèchement sa proposition de mettre en délibération l'organisation de la garde nationale. Les directeurs levèrent alors la séance, et se retirèrent convaincus, comme on l'est si facilement dans ces occasions, que leur collègue les trahissait, et était d'accord avec les ennemis du gouvernement.

Il fut arrêté que le coup d'État porterait sur lui et sur Barthélemy, comme sur les principaux membres des Conseils. Voici le plan auquel on s'arrêta définitivement. Les trois directeurs croyaient toujours que les députés de Clichy avaient le secret de la conspiration. Ils n'avaient acquis ni contre eux, ni contre Pichegru, aucune preuve nouvelle qui permît les voies judiciaires. Il fallait donc employer la voie d'un coup d'État. Ils avaient dans les deux Conseils une minorité décidée, à laquelle se rattacheraient tous les hommes incertains que la demi-énergie irrite et éloigne, que la grande énergie soumet et ramène. Ils se proposaient de faire fermer les salles dans lesquelles se réunissaient les Anciens et les Cinq-Cents, de fixer ailleurs le lieu des séances, d'y appeler tous les députés sur lesquels on pouvait compter, de composer une liste portant les deux directeurs et cent quatre-vingts députés choisis parmi les plus suspects, et de proposer leur déportation sans discussion judiciaire, et par voie législative extraordinaire. Ils ne voulaient la mort de personne, mais l'éloignement forcé de tous les hommes dangereux. Beaucoup de gens ont pensé que ce coup d'État était devenu inutile, parce que les Conseils, intimidés par la résolution évidente du Directoire, paraissaient se ralentir. Mais cette impression était passagère. Pour qui connaît la marche des partis et leur vive imagination, il est évident que les clichyens, en voyant le Directoire ne pas agir, se seraient ranimés. S'ils s'étaient contenus jusqu'à une nouvelle élection, ils auraient redoublé d'ardeur à l'arrivée du troisième tiers, et auraient alors deployé une fougue irrésistible. Le Directoire n'aurait pas même trouvé alors la minorité conventionnelle qui restait dans les Conseils, pour l'appuyer, et pour donner une espèce de légalité aux mesures extraordinaires qu'il voulait

employer. Enfin, sans même prendre en considération ce résultat inévitable d'une nouvelle élection, le Directoire, en n'agissant pas, était obligé d'exécuter les lois et de réorganiser la garde nationale, c'est-à-dire de donner à la contre-révolution l'armée de vendémiaire, ce qui aurait amené une guerre civile épouvantable entre les gardes nationales et les troupes de ligne. En effet, tant que Pichegru et quelques intrigants n'avaient pour moyens que des motions aux Cinq-Cents, et quelques émigrés ou chouans dans Paris, leurs projets étaient peu à redouter; mais, appuyés de la garde nationale, ils pouvaient livrer combat, et commencer la guerre civile.

En conséquence Rewbell et Larévellière arrêtèrent qu'il fallait agir sans délai, et ne pas prolonger plus longtemps l'incertitude. Barras seul différait encore, et donnait de l'inquiétude à ses deux collègues. Ils craignaient toujours qu'il ne s'entendît soit avec la faction royaliste, soit avec le parti jacobin, pour faire une journée. Ils le surveillaient attentivement, et s'efforçaient toujours de capter Augereau, en s'adressant à sa vanité, et en tâchant de le rendre sensible à l'estime des honnêtes gens. Cependant il fallait encore quelques préparatifs, soit pour gagner les grenadiers du Corps législatif, soit pour disposer les troupes, soit pour se procurer des fonds. On différa donc de quelques jours. On ne voulait pas demander de l'argent au ministre Ramel, pour ne pas le compromettre, et l'on attendait celui que Bonaparte avait offert, et qui n'arrivait pas.

Bonaparte, comme on l'a vu, avait envoyé son aide de camp Lavalette à Paris, pour être tenu au courant de toutes les intrigues. Le spectacle de Paris avait assez mal disposé M. de Lavalette, et il avait communiqué ses impressions à Bonaparte. Tant de ressentiments personnels se mêlent aux haines politiques, qu'à voir de près le spectacle des partis il en devient repoussant. Souvent même, si on se laisse préoccuper par ce qu'il y a de personnel dans les discordes politiques, on peut être tenté de croire qu'il n'y a rien de généreux, de sincère, de patriotique, dans les motifs qui divisent les hommes. C'était assez l'effet que pouvaient produire les luttes des trois directeurs Barras, Larévellière, Rewbell, contre Barthélemy et Carnot, des conventionnels contre les clichyens; c'était une mêlée épouvantable où l'amour-propre et l'intérêt blessé pouvaient paraître, au premier aspect, jouer le plus grand rôle. Les militaires présents à Paris ajoutaient leurs prétentions à toutes celles qui étaient déjà en lutte. Quoique irrités contre la faction de Clichy, ils n'étaient pas très-portés pour le Directoire. Il est d'usage de devenir exigeant et susceptible, quand on se croit nécessaire. Groupés autour du ministre Schérer, les militaires étaient disposés à se plaindre, comme si le gouvernement n'avait pas assez fait pour eux. Kléber, le plus noble, mais le plus intraitable des caractères, et qu'on a peint très-bien en disant qu'il ne voulait être ni le premier ni le second, Kléber avait dit au Directoire dans son langage original : *Je tirerai sur vos ennemis s'ils vous attaquent; mais en leur faisant face à eux, je vous tournerai le dos à vous.* Lefebvre, Bernadotte et tous les autres s'exprimaient de même. Frappé de ce chaos, M. de Lavalette écrivit à Bonaparte de manière à l'engager à rester indépendant. Dès lors celui-ci, satisfait d'avoir donné l'impulsion, ne voulut point s'engager davantage, et résolut d'attendre le résultat. Il n'écrivit plus. Le Directoire s'adressa au brave Hoche, qui ayant seul le droit d'être mécontent, envoya 50,000 fr., formant la plus grande partie de la dot de sa femme.

On était dans les premiers jours de fructidor; Larévellière venait de remplacer Carnot à la présidence du Directoire; il était chargé de recevoir l'envoyé de la république Cisalpine, Visconti, et le général Bernadotte, porteur de quelques drapeaux que l'armée d'Italie n'avait pas encore envoyés au Directoire. Il résolut de se prononcer de la manière la plus hardie, et de forcer ainsi Barras à se décider. Il fit deux discours véhéments, dans lesquels il répondait, sans les désigner, aux deux rapports de Thibaudeau et de Tronçon-Ducoudray. En parlant de Venise et des peuples italiens récemment affranchis, Thibaudeau avait dit que leur sort ne serait pas



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Kléber.

fixé tant que le Corps législatif de la France n'aurait pas été consulté. Faisant allusion à ces paroles, Larévellière dit à Visconti, que les peuples italiens avaient voulu la liberté, avaient eu le droit de se la donner, et n'avaient eu besoin pour cela d'aucun consentement au monde. « Cette liberté, disait-il, qu'on voudrait nous ôter, à vous et à nous, nous la défendrons tous ensemble, et nous saurons la conserver. » Le ton menaçant des deux discours ne laissait aucun doute sur les dispositions du Directoire : des hommes qui parlaient de la sorte devaient avoir leurs forces toutes préparées. C'était le 10 fructidor; les clichyens furent dans les plus grandes alarmes. Dans leurs fureurs, ils revinrent à leur projet de mettre en accusation le Directoire. Les constitutionnels craignaient un tel projet, parce qu'ils sentaient que ce serait pour le Directoire un motif d'éclater, et ils déclarèrent qu'à leur tour ils allaient se procurer la preuve de la trahison de certains députés, et demander leur accusation. Cette menace arrêta les clichyens, et empêcha la rédaction d'un acte d'accusation contre les cinq directeurs.

Depuis longtemps les clichyens avaient voulu faire adjoindre à la commission des inspecteurs Pichegru et Willot, qui étaient regardés comme les deux généraux du parti. Mais cette adjonction de deux nouveaux membres, portant le nombre à sept, était contraire au règlement. On attendit le renouvellement de la commission, qui avait lieu au commencement de chaque mois, et l'on y porta Pichegru, Vaublanc, Delarue, Thibaudeau et Émery. La commission des inspecteurs était chargée de la police de la salle; elle donnait des ordres aux grenadiers du Corps législatif, et elle était en quelque sorte le pouvoir exécutif des Conseils. Les Anciens avaient une semblable commission: elle s'était réunie à celle des Cinq-Cents, et toutes deux veillaient ensemble à la sûreté commune. Une foule de députés s'y rendaient, sans avoir le droit d'y siéger; ce qui en avait fait un nouveau club de Clichy, où l'on faisait les motions les plus violentes et les plus inutiles. D'abord on proposa d'y organiser une police, pour se tenir au courant des projets du Directoire. On la confia à un nommé Dossonville. Comme on n'avait point de fonds, chacun contribua pour sa part; mais on ne réunit qu'une médiocre somme. Pourvu comme il l'avait été, Pichegru aurait pu contribuer pour une forte part, mais il ne paraît pas qu'il employât dans cette circonstance les fonds reçus de Wickam. Ces agents de police allaient recueillir partout de faux bruits, et venaient alarmer ensuite les commissions.

Chaque jour ils disaient: « C'est aujourd'hui, c'est cette nuit même que le Directoire doit faire arrêter deux cents députés, et les faire égorger par les faubourgs. » Ces bruits jetaient l'alarme dans les commissions, et cette alarme faisait naître les propositions les plus indiscrètes. Le Directoire recevait par ses espions le rapport exagéré de toutes ces propositions, et concevait à son tour les plus grandes craintes. On disait alors, dans les salons du Directoire, qu'il était temps de frapper, si l'on ne voulait pas être prévenu; on faisait des menaces qui, répétées à leur tour, allaient rendre effroi pour effroi.

Isolés au milieu des deux partis, les constitutionnels sentaient chaque jour davantage leurs fautes et leurs périls. Ils étaient livrés aux plus grandes terreurs. Carnot, encore plus isolé qu'eux, brouillé avec les clichyens, odieux aux patriotes, suspect même aux républicains modérés, calomnié, méconnu, recevait chaque jour les plus sinistres avis. On lui disait qu'il allait être égorgé par ordre de ses collègues. Barthélemy, menacé et averti comme lui, était dans l'épouvante.

Du reste, les mêmes avis étaient donnés à tout le monde. Larévellière avait été informé, de manière à ne pas lui laisser de doute, que des chouans étaient payés pour l'assassiner. Le trouvant le plus ferme des trois membres de la majorité, c'était lui qu'on voulait frapper pour la dissoudre. Il est certain que sa mort aurait tout changé, car le nouveau directeur nommé par les Conseils eût voté certainement avec Carnot et Barthélemy. L'utilité du crime, et les détails donnés à Larévellière, devaient l'engager à se tenir en garde. Cependant il ne s'émut pas, et continua ses promenades du soir au Jardin des Plantes. On le fit insulter par Malo, le chef d'escadron du 21ᵉ de dragons qui avait sabré les jacobins au camp de Grenelle, et qui avait ensuite dénoncé Brottier et ses complices. Ce Malo était la créature de Carnot et de Cochon, et il avait, sans le vouloir, inspiré aux clichyens des espérances qui le rendirent suspect. Destitué par le Directoire, il attribua sa destitution à Larévellière, et vint le menacer au Luxembourg. L'intrépide magistrat fut peu effrayé de la présence d'un officier de cavalerie, et le poussa par les épaules hors de chez lui.

Rewbell, quoique très-attaché à la cause commune, était plus violent, mais moins ferme. On vint lui dire que Barras traitait avec un envoyé du prétendant, et était prêt à trahir la république. Les liaisons de Barras avec tous les partis pouvaient inspirer tous les genres de craintes. « Nous sommes perdus, dit Rewbell; Barras nous livre, nous allons être égorgés; il ne nous reste qu'à fuir, car nous ne pouvons plus sauver la république. » Larévellière, plus calme, répondit à Rewbell que, loin de céder, il fallait aller chez Barras, lui parler avec vigueur, l'obliger à s'expliquer, et lui imposer par une

grande fermeté. Ils allèrent tous deux chez Barras, l'interrogèrent avec autorité, et lui demandèrent pourquoi il différait encore. Barras, occupé à tout préparer avec Augereau, demanda encore trois ou quatre jours, et promit de ne plus différer. C'était le 13 ou le 14 fructidor; Rewbell fut rassuré, et consentit à attendre.

Barras et Augereau, en effet, avaient tout préparé pour l'exécution du coup d'État médité depuis si longtemps. Les troupes de Hoche étaient disposées autour de la limite constitutionnelle, prêtes à la franchir, et à se rendre dans quelques heures à Paris. On avait gagné une grande partie des grenadiers du Corps législatif, en se servant du commandant en second, Blanchard, et de plusieurs autres officiers, qui étaient dévoués au Directoire. On s'était ainsi assuré d'un assez grand nombre de défections dans les rangs des grenadiers, pour prévenir un combat. Le commandant en chef Ramel était resté fidèle aux Conseils, à cause de ses liaisons avec Cochon et Carnot; mais son influence était peu redoutable. On avait, par précaution, ordonné de grands exercices à feu aux troupes de la garnison de Paris, et même aux grenadiers du Corps législatif. Ces mouvements de troupes, ce fracas d'armes, étaient un moyen de tromper sur le véritable jour de l'exécution.

Chaque jour on s'attendait à voir l'événement éclater; on croyait que ce serait pour le 15 fructidor, puis pour le 16; mais le 16 répondait au 2 septembre, et le Directoire n'aurait pas choisi ce jour de terrible mémoire. Cependant l'épouvante des clichyens fut extrême. La police des inspecteurs, trompée par de faux indices, leur avait persuadé que l'événement était fixé pour la nuit même du 15 au 16. Ils se réunirent le soir en tumulte, dans la salle des deux commissions. Rovère, le fougueux réacteur, l'un des membres de la commission des Anciens, lut un rapport de police, d'après lequel deux cents députés allaient être arrêtés dans la nuit. D'autres, courant à perte d'haleine, vinrent annoncer que les barrières étaient fermées, que quatre colonnes de troupes entraient dans Paris, et que le comité dirigeant était réuni au Directoire. Ils disaient aussi que l'hôtel du ministre de la police était tout éclairé. Le tumulte fut au comble. Les membres des deux commissions, qui auraient dû n'être que dix, et qui étaient une cinquantaine, se plaignaient de ne pouvoir pas délibérer. Enfin, on envoya vérifier, soit aux barrières, soit à l'hôtel de la police, les rapports des agents, et il fut reconnu que le plus grand calme régnait partout. On déclara que les agents de la police ne pourraient pas être payés le lendemain, faute de fonds, chacun vida ses poches pour fournir la somme nécessaire. On se retira. Les clichyens entourèrent Pichegru pour le décider à agir; ils voulaient d'abord mettre les Conseils en permanence, pour réunir les émigrés et les chouans qu'ils avaient dans Paris, y adjoindre quelques jeunes gens, marcher avec eux sur le Directoire, et enlever les trois directeurs. Pichegru déclara tous ces projets ridicules et inexécutables, et répéta encore qu'il n'y avait rien à faire. Les têtes folles du parti n'en résolurent pas moins de commencer le lendemain par faire déclarer la permanence.

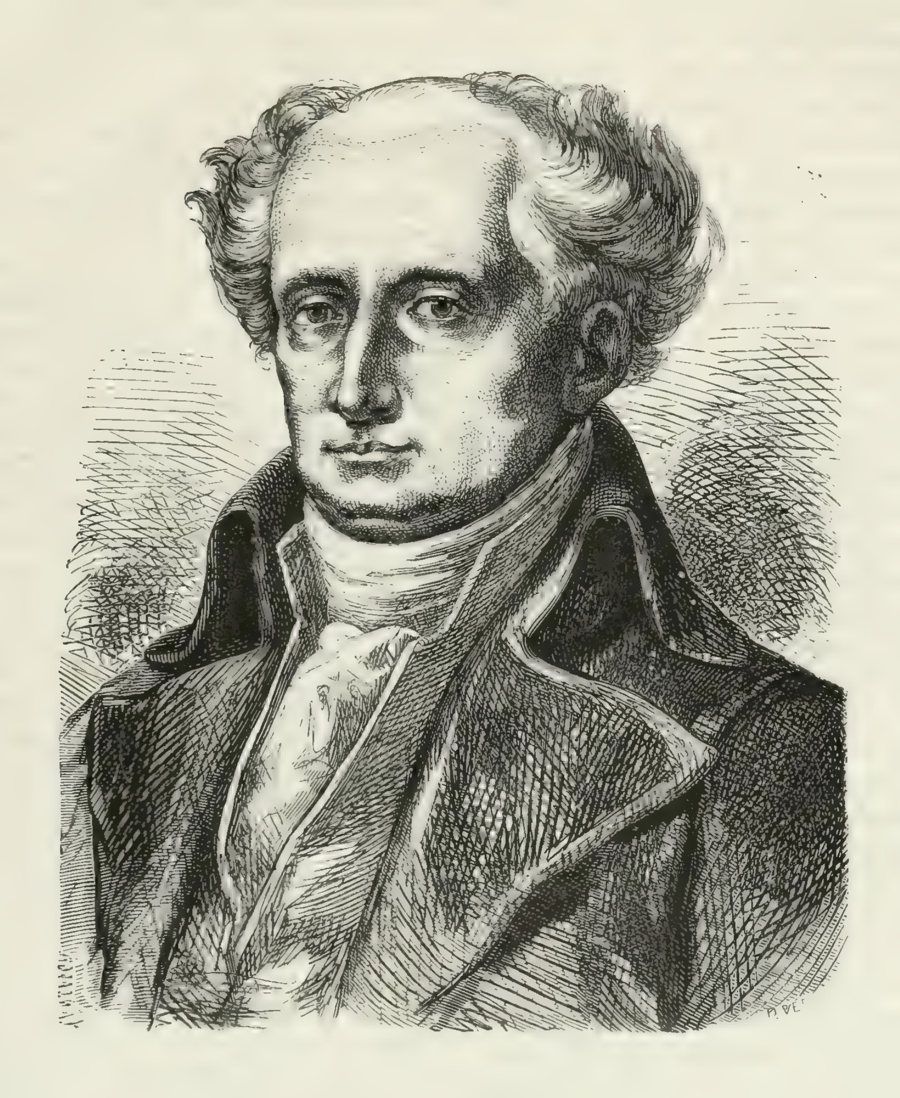
Le Directoire fut averti par sa police du trouble des clichyens et de leurs projets désespérés. Barras, qui avait dans sa main tous les moyens d'exécution, résolut d'en faire usage dans la nuit même. Tout était disposé pour que les troupes pussent franchir en quelques heures le cercle constitutionnel. La garnison de Paris devait suffire en attendant. Un grand exercice à feu fut commandé pour le lendemain, afin de se ménager un prétexte. Personne ne fut averti du moment, ni les ministres, ni les deux directeurs Rewbell et Larévellière, de manière que tout le monde ignorait que l'événement allait avoir lieu. Cette journée du 17 (3 septembre) se passa avec assez de calme; aucune proposition ne fut faite aux Conseils. Beaucoup de députés s'absentaient, afin de se soustraire à la catastrophe qu'ils avaient si imprudemment provoquée. La séance du Directoire eut lieu comme à l'ordinaire. Les cinq directeurs étaient présents. A quatre heures de l'après-midi, au moment où la séance était finie, Barras prit Rewbell et Larévellière à part, et leur dit qu'il fallait

frapper la nuit même, pour prévenir l'ennemi. Il leur avait demandé quatre jours encore, mais il devançait ce terme pour n'être pas surpris. Les trois directeurs se rendirent alors chez Rewbell, où ils s'établirent. Il fut convenu d'appeler tous les ministres chez Rewbell, de s'enfermer là jusqu'à ce que l'événement fût consommé, et de ne permettre à personne d'en sortir. On ne devait communiquer avec le dehors que par Augereau et ses aides de camp. Ce projet arrêté, les ministres furent convoqués pour la soirée. Réunis tous ensemble avec les trois directeurs, ils se mirent à rédiger les ordres et les proclamations nécessaires. Le projet était d'entourer le palais du Corps législatif, d'enlever aux grenadiers les postes qu'ils occupaient, de dissoudre les commissions des inspecteurs, de fermer les salles des deux Conseils, de fixer un autre lieu de réunion, d'y appeler les députés sur lesquels on pouvait compter, et de leur faire rendre une loi contre les députés dont on voulait se défaire. On comptait bien que ceux qui étaient ennemis du Directoire n'oseraient pas se rendre au nouveau lieu de réunion. En conséquence, on rédigea des proclamations annonçant qu'un grand complot avait été formé contre la république, que les principaux auteurs étaient membres des deux commissions des inspecteurs; que c'était de ces deux commissions que devaient partir les conjurés; que, pour prévenir leur attentat, le Directoire faisait fermer les salles du Corps législatif, et indiquait un autre local pour y réunir les députés fidèles à la république. Les Cinq-Cents devaient se réunir au théâtre de l'Odéon, et les Anciens à l'amphithéâtre de l'École de médecine. Un récit de la conspiration, appuyé de la déclaration de Duverne de Presle, et de la pièce trouvée dans le portefeuille de d'Entraigues, était ajouté à ces proclamations. Le tout fut imprimé sur-le-champ, et dut être affiché dans la nuit sur les murs de Paris. Les ministres et les trois directeurs restèrent enfermés chez Rewbell, et Augereau partit avec ses aides de camp pour faire exécuter le projet convenu.

Carnot et Barthélemy, retirés dans leur logement du Luxembourg, ignoraient ce qui se préparait. Les clichyens, toujours fort agités, encombraient la salle des commissions. Mais Barthélemy, trompé, fit dire que ce ne serait pas pour cette nuit. Pichegru, de son côté, venait de quitter Schérer, et il assura que rien n'était encore préparé. Quelques mouvements de troupes avaient été aperçus, mais c'était, disait-on, à cause d'un exercice à feu, et l'on n'en conçut aucune alarme. Chacun rassuré se retira chez soi. Rovère seul resta dans la salle des inspecteurs, et se coucha dans un lit qui était destiné pour celui des membres qui devait veiller.

Vers minuit Augereau disposa toutes les troupes de la garnison autour du palais, et fit approcher une nombreuse artillerie. Le plus grand calme régnait dans Paris, où l'on n'entendait que le pas des soldats et le roulement des canons. Il fallait, sans coup férir, enlever aux grenadiers du Corps législatif les postes qu'ils occupaient. Ordre fut signifié au commandant Ramel, vers une heure du matin, de se rendre chez le ministre de la guerre. Il refusa, devinant de quoi il s'agissait, courut réveiller l'inspecteur Rovère, qui ne voulut pas croire encore au danger, et se hâta ensuite d'aller dans la caserne de ses grenadiers pour faire prendre les armes à la réserve. Quatre cents hommes à peu près occupaient les différents postes des Tuileries; la réserve était de huit cents. Elle fut sur-le-champ mise sous les armes et rangée en bataille dans le jardin des Tuileries. Le plus grand ordre et le plus grand silence régnaient dans les rangs.

Dix mille hommes à peu près de troupes de ligne occupaient les environs du château. et se disposaient à l'envahir. Un coup de canon à poudre, tiré vers trois heures du matin, servit de signal. Les commandants des colonnes se présentèrent aux différents postes. Un officier vint de la part d'Augereau ordonner à Ramel de livrer le poste du Pont-Tournant, qui communiquait entre le jardin et la place Louis XV; mais Ramel refusa. Quinze cents hommes s'étant présentés à ce poste, les grenadiers, dont la



Siméon.

plupart étaient gagnés, le livrèrent. La même chose se passa aux autres postes. Toutes les issues du jardin et du Carrousel furent livrées, et de toutes parts le palais se trouva envahi par des troupes nombreuses d'infanterie et de cavalerie. Douze pièces de canon tout attelées furent braquées sur le château. Il ne restait plus que la réserve des grenadiers, forte de huit cents hommes, rangée en bataille, et ayant son commandant Ramel en tête. Une partie des grenadiers était disposée à faire son devoir ; les autres, travaillés par les agents de Barras, étaient disposés au contraire à se réunir aux troupes du Directoire. Des murmures s'élevèrent dans les rangs. « Nous ne sommes pas des Suisses, s'écrièrent quelques voix. — J'ai été blessé au 12 vendémiaire par les royalistes, dit un officier, je ne veux pas me battre pour eux le 18 fructidor. » La défection s'introduisit alors dans cette troupe. Le commandant en second, Blanchard, l'excitait de ses paroles et de sa présence. Cependant le commandant Ramel voulait encore faire son devoir, lorsqu'il reçut un ordre, parti de la salle des inspecteurs, défendant de faire feu. Au même instant,

Augereau arriva à la tête d'un nombreux état-major. « Commandant Ramel, dit-il, me reconnaissez-vous pour le chef de la dix-septième division militaire? — Oui, répondit Ramel. — Eh bien, en qualité de votre supérieur, je vous ordonne de vous rendre aux arrêts. » Ramel obéit; mais il reçut de mauvais traitements de quelques jacobins furieux, mêlés dans l'état-major d'Augereau. Celui-ci le dégagea et le fit conduire au Temple. Le bruit du canon et l'investissement du château avaient donné l'éveil à tout le monde. Il était cinq heures du matin. Les membres des commissions étaient accourus à leur poste, et s'étaient rendus dans leur salle. Ils étaient entourés et ne pouvaient pas douter du péril. Une compagnie de soldats placée à leur porte avait ordre de laisser entrer tous ceux qui se présenteraient avec la médaille de député, et de n'en laisser sortir aucun. Ils virent arriver leur collègue Dumas, qui se rendait à son poste; mais ils lui jetèrent un billet par la fenêtre, pour l'avertir du péril et l'engager à se sauver. Augereau se fit remettre l'épée de Pichegru et de Willot, et les envoya tous deux au Temple, ainsi que plusieurs autres députés saisis dans la salle des inspecteurs.

Tandis que cette opération s'exécutait contre les Conseils, le Directoire avait chargé un officier de se mettre à la tête d'un détachement, et d'aller s'emparer de Carnot et de Barthélemy. Carnot, averti à temps, s'était sauvé de son appartement, et il était parvenu à s'évader par une petite porte du jardin du Luxembourg dont il avait la clef. Quant à Barthélemy, on l'avait trouvé chez lui, et on l'avait arrêté. Cette arrestation était embarrassante pour le Directoire. Barras excepté, les directeurs étaient charmés de la fuite de Carnot; ils désiraient vivement que Barthélemy en fît autant. Ils lui firent proposer de s'enfuir. Barthélemy répondit qu'il y consentait si on le faisait transporter ostensiblement, et sous son nom, à Hambourg. Les directeurs ne pouvaient s'engager à une pareille démarche. Se proposant de déporter plusieurs membres du Corps législatif, ils ne pouvaient pas traiter avec tant de faveur l'un de leurs collègues. Barthélemy fut conduit au Temple; il y arriva en même temps que Pichegru, Willot, et les autres députés pris dans la commission des inspecteurs.

Il était huit heures du matin : beaucoup de députés, avertis, voulurent courageusement se rendre à leur poste. Le président des Cinq-Cents, Siméon, et celui des Anciens, Lafond-Ladebat, parvinrent jusqu'à leurs salles respectives, qui n'étaient pas encore fermées, et purent occuper le fauteuil en présence de quelques députés. Mais des officiers vinrent leur intimer l'ordre de se retirer. Ils n'eurent que le temps de déclarer que la représentation nationale était dissoute. Ils se retirèrent chez l'un d'eux, où les plus courageux méditèrent une nouvelle tentative. Ils résolurent de se réunir une seconde fois, de traverser Paris à pied, et de se présenter, ayant leurs présidents en tête, aux portes du palais législatif. Il était près de onze heures du matin. Tout Paris était averti de l'événement, le calme de cette grande cité n'en était pas troublé. Ce n'étaient plus les passions qui produisaient un soulèvement; c'était un acte méthodique de l'autorité contre quelques représentants. Une foule de curieux encombraient les rues et les places publiques, sans mot dire. Seulement des groupes détachés des faubourgs, et composés de jacobins, parcouraient les rues en criant : *Vive la république! à bas les aristocrates!* Ils ne trouvaient ni écho ni résistance dans la masse de la population. C'était surtout autour du Luxembourg que leurs groupes s'étaient amassés. Là, ils criaient : *Vive le Directoire!* et quelques-uns, *Vive Barras!*

Le groupe des députés traversa en silence la foule amassée sur le Carrousel, et se présenta aux portes des Tuileries. On leur en refusa l'entrée; ils insistèrent; alors un détachement les repoussa et les poursuivit jusqu'à ce qu'ils fussent dispersés : triste et déplorable spectacle, qui présageait la prochaine et inévitable domination des prétoriens! Pourquoi fallait-il qu'une faction perfide eût obligé la révolution à invoquer l'appui des baïonnettes? Les députés ainsi poursuivis se retirèrent, les uns chez le président Lafond-Ladebat, les autres dans une maison voi-

sine. Ils y délibéraient en tumulte, et s'occupaient à faire une protestation, lorsqu'un officier vint leur signifier l'ordre de se séparer. Un certain nombre d'entre eux furent arrêtés; c'étaient Lafond-Ladebat, Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Bourdon (de l'Oise), Goupil de Préfeln, et quelques autres. Ils furent conduits au Temple, où déjà les avaient précédés les membres des deux commissions.

Pendant ce temps, les députés directoriaux s'étaient rendus au nouveau lieu assigné pour la réunion du Corps législatif. Les Cinq-Cents allaient à l'Odéon, les Anciens à l'École de médecine. Il était midi à peu près, et ils étaient encore peu nombreux, mais le nombre s'en augmentait à chaque instant, soit parce que l'avis de cette convocation extraordinaire se communiquait de proche en proche, soit parce que tous les incertains, craignant de se déclarer en dissidence, s'empressaient de se rendre de nouveau au Corps législatif. De moment en moment, on comptait les membres présents; et enfin, lorsque les Anciens furent au nombre de cent vingt-six, les Cinq-Cents au nombre de deux cent cinquante et un, moitié plus un pour les deux Conseils, ils commencèrent à délibérer. Il y avait quelque embarras dans les deux assemblées, car l'acte qu'il s'agissait de légaliser était un coup d'État manifeste. Le premier soin des deux Conseils fut de se déclarer en permanence, et de s'avertir réciproquement qu'ils étaient constitués. Le député Poulain-Grandpré, membre des Cinq-Cents, prit le premier la parole. « Les mesures qui ont été prises, dit-il, le local « que nous occupons, tout annonce que la « patrie a couru de grands dangers, et « qu'elle en court encore. Rendons grâces au « Directoire : c'est à lui que nous devons le « salut de la patrie. Mais ce n'est pas assez « que le Directoire veille; il est aussi de « notre devoir de prendre des mesures ca- « pables d'assurer le salut public et la Con- « stitution de l'an III. A cet effet, je demande « la formation d'une commission de cinq « membres. »

Cette proposition fut adoptée, et la commission composée de députés dévoués au système du Directoire. C'étaient Sieyès, Poulain-Grandpré, Villers, Chazal et Boulay (de la Meurthe). On annonça pour six heures du soir un message du Directoire aux deux Conseils. Ce message contenait le récit de la conspiration, telle qu'elle était connue du Directoire, les deux pièces fameuses dont nous avons déjà parlé, et des fragments de lettres trouvées dans les papiers des agents royalistes. Ces pièces ne contenaient que les preuves acquises; elles prouvaient que Pichegru était en négociation avec le prétendant, qu'Imbert-Colomès correspondait avec Blanckenbourg, que Mersan et Lemerer étaient les aboutissants de la conspiration auprès des députés de Clichy, et qu'une vaste association de royalistes s'étendait sur toute la France. Il n'y avait pas d'autres noms que ceux qui avaient déjà été cités. Ces pièces firent néanmoins un grand effet. En apportant la conviction morale, elles prouvaient l'impossibilité d'employer les voies judiciaires, par l'insuffisance des témoignages directs et positifs. La commission des cinq eut aussitôt la parole sur ce message. Le Directoire n'ayant pas l'initiative des propositions, c'était à la commission des cinq à la prendre; mais cette commission avait le secret du Directoire, et allait proposer la légalisation du coup d'État convenu d'avance. Boulay (de la Meurthe), chargé de prendre la parole au nom de la commission, donna les raisons dont on accompagne habituellement les mesures extraordinaires, raisons qui, dans la circonstance, étaient malheureusement trop fondées. Après avoir dit qu'on se trouvait placé sur un champ de bataille, qu'il fallait prendre une mesure prompte et décisive, et, sans verser une goutte de sang, réduire les conspirateurs à l'impossibilité de nuire, il fit les propositions projetées. Les principales consistaient à annuler les opérations électorales de quarante-huit départements, à délivrer ainsi le Corps législatif de députés voués à une faction, et à choisir dans le nombre les plus dangereux pour les déporter. Le Conseil n'avait presque pas le choix à l'égard des mesures à prendre; la circonstance n'en admettait pas d'autres que celles qu'on lui proposait, et le Directoire

d'ailleurs avait pris une telle attitude, qu'on n'aurait pas osé les lui refuser. La partie flottante et incertaine d'une assemblée, que l'énergie soumet toujours, était rangée du côté des directoriaux, et prête à voter tout ce qu'ils voudraient. Le député Chollet demandait cependant un délai de douze heures pour examiner ces propositions; le cri *aux voix!* lui imposa silence. On se borna à retrancher quelques individus de la liste de déportation, tels que Thibaudeau, Doulcet de Pontécoulant, Tarbé, Crécy, Detorcy, Normand, Dupont (de Nemours), Rémusat, Bailly, les uns comme bons patriotes, malgré leur opposition, les autres comme trop insignifiants pour être dangereux. Après ces retranchements, on vota sur-le-champ les résolutions proposées. Les opérations électorales de quarante-huit départements furent cassées. Ces départements étaient les suivants : Ain, Ardèche, Ariége, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Eure, Eure-et-Loir, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loiret, Manche, Marne, Mayenne, Mont-Blanc, Morbihan, Moselle, Deux-Nèthes, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Tarn, Var, Vaucluse, Yonne. Les députés nommés par ces départements étaient exclus du Corps législatif. Tous les fonctionnaires, tels que juges ou administrateurs municipaux, élus par ces départements, étaient exclus aussi de leurs fonctions. Étaient condamnés à la déportation, dans un lieu choisi par le Directoire, les individus suivants : dans le conseil des Cinq-Cents, Aubry, Job Aymé, Bayard, Blain, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon (de l'Oise), Cadroi, Couchery, Delahaye, Delarue, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-Desmolières, Henri Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Jourdan (des Bouches-du-Rhône), Gau, Lacarrière, Lemarchand Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André Mac-Curtain, Pavée, Pastoret, Pichegru, Polissard, Praire-Montaud, Quatremère-Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot; — dans le conseil des Anciens, Barbé-Marbois, Dumas, Ferrant-Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumont, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudray.

Les deux directeurs Carnot et Barthélemy, l'ex-ministre de la police Cochon, son employé Dossonville, le commandant de la garde du Corps législatif Ramel, les trois agents royalistes Brottier, Laville-Heurnois, Duverne de Presle, étaient condamnés aussi à la déportation. On ne s'en tint pas là : les journalistes n'avaient pas été moins dangereux que les députés, et l'on n'avait pas plus de moyens de les frapper judiciairement. On résolut d'agir révolutionnairement à leur égard, comme à l'égard des membres du Corps législatif. On condamna à la déportation les propriétaires, éditeurs et rédacteurs de quarante-deux journaux, car aucunes conditions n'étant alors imposées aux journaux politiques, le nombre en était immense. Dans les quarante-deux figurait *la Quotidienne*. A ces dispositions contre les individus on en ajouta d'autres, pour renforcer l'autorité du Directoire, et rétablir les lois révolutionnaires que les Cinq-Cents avaient abolies ou modifiées. Ainsi le Directoire avait la nomination de tous les juges et magistrats municipaux, dont l'élection était annulée dans quarante-huit départements. Quant aux places de députés, elles restaient vacantes. Les articles de la fameuse loi du 3 brumaire, qui avaient été rapportés, étaient remis en vigueur, et même étendus. Les parents d'émigrés, exclus par cette loi des fonctions publiques jusqu'à la paix, en étaient exclus, par la loi nouvelle, jusqu'au terme de quatre ans après la paix; ils étaient privés en outre des fonctions électorales. Les émigrés, rentrés sous prétexte de demander leur radiation, devaient sortir sous vingt-quatre heures des communes dans lesquelles ils se trouvaient, et sous quinze jours du territoire. Ceux d'entre eux qui seraient saisis en contravention devaient subir l'application des lois sous vingt-quatre heures. Les lois qui rappelaient les prêtres déportés, qui les dispensaient du serment et les obligeaient à une



Paris. — J. Claye, imp.

Furne et Ce, éditeurs.

Merlin (de Douai).

simple déclaration, étaient rapportées. Toutes les lois sur la police des cultes étaient rétablies. Le Directoire avait la faculté de déporter, sur un simple arrêté, les prêtres qu'il saurait se mal conduire. Quant aux journaux, il avait à l'avenir la faculté de supprimer ceux qui lui paraîtraient dangereux. Les sociétés politiques, c'est-à-dire les clubs, étaient rétablies; mais le Directoire était armé contre eux de la même puissance qu'on lui donnait contre les journaux; il pouvait les fermer à volonté. Enfin, ce qui n'était pas moins important que tout le reste, l'organisation de la garde nationale était suspendue, et renvoyée à d'autres temps.

Aucune de ces dispositions n'était sanguinaire, car le temps de l'effusion du sang était passé; mais elles rendaient au Directoire une puissance toute révolutionnaire. Elles furent votées le 18 fructidor an v (4 septembre), au soir, dans les Cinq-Cents. Aucune voix ne s'éleva contre leur adoption; quelques députés applaudirent, la majorité fut silencieuse et soumise. La résolution qui les contenait fut portée tout de suite aux Anciens, qui étaient en permanence comme les Cinq-

Cents, et qui attendaient qu'on leur fournît un sujet de délibération. La simple lecture de la résolution et du rapport les occupa jusqu'au matin du 19. Fatigués d'une séance trop longue, ils s'ajournèrent pour quelques heures. Le Directoire, qui était impatient d'obtenir la sanction des Anciens et de pouvoir appuyer d'une loi le coup d'État qu'il avait frappé, envoya un message au Corps législatif. « Le Directoire, disait ce message, s'est dévoué pour sauver la liberté; mais il compte sur vous pour l'appuyer. C'est aujourd'hui le 19, et vous n'avez encore rien fait pour le seconder. » La résolution fut aussitôt approuvée en loi, et envoyée au Directoire.

A peine fut-il muni de cette loi, qu'il se hâta d'en user, voulant exécuter son plan avec promptitude, et aussitôt après faire rentrer toutes choses dans l'ordre. Un grand nombre de condamnés à la déportation s'étaient enfuis. Carnot s'était secrètement dirigé vers la Suisse. Le Directoire aurait voulu faire évader Barthélemy, qui s'obstina par les raisons qui ont été rapportées plus haut. Il choisit sur la liste des déportés quinze individus, jugés ou plus dangereux ou plus coupables, et les destina à une déportation qui pour quelques-uns fut aussi funeste que la mort. On les fit partir le jour même, dans des chariots grillés, pour Rochefort, d'où ils durent être transportés sur une frégate à la Guyane. C'étaient Barthélemy, Pichegru, Willot, ainsi traités à cause ou de leur importance ou de leur culpabilité; Rovère, à cause de ses intelligences connues avec la faction royaliste; Aubry, à cause de son rôle dans la réaction; Bourdon (de l'Oise), Murinais, Delarue, à cause de leur conduite dans les Cinq-Cents; Ramel, à cause de sa conduite à la tête des grenadiers; Dossonville, à cause des fonctions qu'il avait remplies auprès de la commission des inspecteurs; Tronçon-Ducoudray, Barbé-Marbois, Lafond-Ladebat, à cause, non de leur culpabilité, car ils étaient sincèrement attachés à la république, mais de leur influence dans le conseil des Anciens; enfin Brottier et Laville-Heurnois, à cause de leur conspiration. Leur complice Duverne de Presle fut ménagé en considération de ses révélations. La haine eut sans doute sa part ordinaire dans le choix des victimes, car il n'y avait que Pichegru de réellement dangereux parmi ces quinze individus. Le nombre en fut porté à seize, par le dévouement du nommé Letellier, domestique de Barthélemy, qui demanda à suivre son maître. On les fit partir sans délai, et ils furent exposés, comme il arrive toujours, à la brutalité des subalternes. Cependant le Directoire ayant appris que le général Dutertre, chef de l'escorte, se conduisait mal envers les prisonniers, le remplaça sur-le-champ. Ces déportés pour cause de royalisme allaient se retrouver, à Sinnamari, à côté de Billaud-Varennes et de Collot-d'Herbois. Les autres déportés furent destinés à l'île d'Oleron.

Pendant ces deux jours, Paris demeura parfaitement calme. Les patriotes des faubourgs trouvaient la peine de la déportation trop douce; ils étaient habitués à des mesures révolutionnaires d'une autre espèce. Se confiant dans Barras et Augereau, ils s'attendaient à mieux. Ils formèrent des groupes, et vinrent sous les fenêtres du Directoire crier : *Vive la république! vive le Directoire! vive Barras!* Ils attribuaient la mesure à Barras, et désiraient qu'on s'en remît à lui, pendant quelques jours, de la répression des aristocrates. Cependant ces groupes peu nombreux ne troublèrent aucunement le repos de Paris. Les sectionnaires de vendémiaire, qu'on aurait vus bientôt, sans la loi du 19, réorganisés en garde nationale, n'avaient plus assez d'énergie pour prendre spontanément les armes. Ils laissèrent exécuter le coup d'État sans opposition. Du reste, l'opinion restait incertaine. Les républicains sincères voyaient bien que la faction royaliste avait rendu inévitable une mesure énergique, mais ils déploraient la violation des lois et l'intervention du pouvoir militaire. Ils doutaient presque de la culpabilité des conspirateurs, en voyant un homme comme Carnot confondu dans leurs rangs. Ils craignaient que la haine n'eût trop influé sur la détermination du Directoire. Enfin, même en jugeant ses déterminations comme nécessaires, ils étaient tristes, et ils avaient raison; car il devenait évident que cette constitution, dans

laquelle ils avaient mis tout leur espoir, n'était pas le terme de nos troubles et de nos discordes. La masse de la population se soumit, et se détacha beaucoup en ce jour des événements politiques. On l'avait vue, le 9 thermidor, passer de la haine contre l'ancien régime à la haine contre la terreur. Depuis elle n'avait voulu intervenir dans les affaires que pour réagir contre le Directoire, qu'elle confondait avec la Convention et le Comité de salut public. Effrayée aujourd'hui de l'énergie de ce Directoire, elle vit dans le 18 fructidor l'avis de demeurer étrangère aux événements. Aussi vit-on, depuis ce jour, s'attiédir le zèle politique.

Telles devaient être les conséquences du coup d'État du 18 fructidor. On a dit qu'il était devenu inutile à l'instant où il fut exécuté; que le Directoire, en effrayant la faction royaliste, avait déjà réussi à lui imposer, qu'en s'obstinant à faire le coup d'État, il avait préparé l'usurpation militaire, par l'exemple de la violation des lois. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la faction royaliste n'était intimidée que pour un moment; à l'arrivée du prochain tiers, elle aurait infailliblement tout renversé, et emporté le Directoire. La guerre civile eût alors été établie entre elle et les armées. Le Directoire, en prévenant ce mouvement et en le réprimant à propos, empêcha la guerre civile; et, s'il se mit par là sous l'égide de la puissance militaire, il subit une triste mais inévitable nécessité. La légalité était une illusion à la suite d'une révolution comme la nôtre. Ce n'est pas à l'abri de la puissance légale que tous les partis pouvaient venir se soumettre et se reposer; il fallait une puissance plus forte pour les réprimer, les rapprocher, les fondre, et pour les protéger tous contre l'Europe en armes; et cette puissance, c'était la puissance militaire. Le Directoire, par le 18 fructidor, prévint donc la guerre civile, et lui substitua un coup d'État, exécuté avec force, mais avec tout le calme et toute la modération possibles dans les temps de révolution.

Le 18 fructidor jeta la terreur dans les rangs des royalistes. Les prêtres et les émigrés, déjà rentrés en grand nombre, quittèrent Paris et les grandes villes pour regagner les frontières. Ceux qui étaient prêts à rentrer s'enfoncèrent de nouveau en Allemagne et en Suisse. Le Directoire venait d'être réarmé de toute la puissance révolutionnaire par la loi du 19, et personne ne voulait plus le braver. Il commença par réformer les administrations, ainsi qu'il arrive toujours à chaque changement de système, et appela des patriotes prononcés à la plupart des places. Il avait à nommer à toutes les fonctions électives dans quarante-huit départements, et il pouvait ainsi étendre beaucoup son influence et multiplier ses partisans. Son premier soin devait être de remplacer les deux directeurs Carnot et Barthélemy. Rewbell et Larévellière, dont le dernier événement avait singulièrement augmenté l'influence, ne voulaient pas qu'on pût les accuser d'avoir exclu deux de leurs collègues pour rester maîtres du gouvernement. Ils exigèrent donc que l'on demandât sur-le-champ au Corps législatif la nomination de deux nouveaux directeurs. Ce n'était point l'avis de Barras, et encore moins d'Augereau. Ce général était enchanté de la journée du 18 fructidor, et tout fier de l'avoir si bien conduite. En se mêlant aux événements, il avait pris goût à la politique et au pouvoir, et avait conçu l'ambition de siéger au Directoire. Il voulait que les trois directeurs, sans demander des collègues au Corps législatif, l'appelassent à siéger auprès d'eux. On ne satisfit point à cette prétention, et il ne lui resta d'autre moyen pour devenir directeur que d'obtenir la majorité dans les Conseils. Mais il fut encore déçu dans cet espoir. Merlin (de Douai), ministre de la justice, et François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, l'emportèrent d'un assez grand nombre de voix sur leurs concurrents. Masséna et Augereau furent, après eux, les deux candidats qui réunirent le plus de suffrages. Masséna en eut quelques-uns de plus qu'Augereau. Les deux nouveaux directeurs furent installés avec l'appareil accoutumé. Ils étaient républicains, plutôt à la manière de Rewbell et Larévellière qu'à la manière de Barras; ils avaient d'ailleurs d'autres habitudes et d'autres mœurs. Merlin était un jurisconsulte, François de Neufchâteau un homme de lettres. Tous deux avaient une

manière de vivre analogue à leur profession, et étaient faits pour s'entendre avec Rewbell et Larévellière. Peut-être eût-il été à désirer, pour l'influence et la considération du Directoire auprès de nos armées, que l'un de nos généraux célèbres y fût appelé.

Le Directoire remplaça les deux ministres appelés au Directoire par deux administrateurs excellents pris dans la province. Il espérait ainsi composer le gouvernement d'hommes plus étrangers aux intrigues de Paris, et moins accessibles à la faveur. Il appela à la justice Lambrechts, qui était commissaire près l'administration centrale du département de la Dyle, c'est-à-dire préfet; c'était un magistrat intègre. Il plaça à l'intérieur Letourneur, commissaire près l'administration centrale de la Loire-Inférieure, administrateur capable, actif et probe, mais trop étranger à la capitale et à ses usages, pour n'être pas quelquefois ridicule à la tête d'une grande administration.

Le Directoire avait lieu de s'applaudir de la manière dont les événements s'étaient passés. Il était seulement inquiet du silence du général Bonaparte, qui n'avait plus écrit depuis longtemps, et qui n'avait point envoyé les fonds promis. L'aide de camp Lavalette n'avait point paru au Luxembourg pendant l'événement, et l'on soupçonna qu'il avait indisposé son général contre le Directoire, et lui avait donné de faux renseignements sur l'état des choses. M. de Lavalette, en effet, n'avait cessé de conseiller à Bonaparte de se tenir à part, de rester étranger au coup d'État, et de se borner au secours qu'il avait donné au Directoire par ses proclamations. Barras et Augereau mandèrent M. de Lavalette, lui firent des menaces, en lui disant qu'il avait sans doute trompé Bonaparte, et lui déclarèrent qu'ils l'auraient fait arrêter, sans les égards dus à son général. M. de Lavalette partit sur-le-champ pour l'Italie. Augereau se hâta d'écrire au général Bonaparte et à ses amis de l'armée, pour peindre l'événement sous les couleurs les plus favorables.

Le Directoire, mécontent de Moreau, avait résolu de le rappeler, mais il reçut de lui une lettre qui fit la plus grande sensation. Moreau avait saisi, lors du passage du Rhin, les papiers du général Klinglin, et y avait saisi toute la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé. Il avait tenu cette correspondance secrète; mais il se décida à la faire connaître au gouvernement au moment du 18 fructidor. Il prétendit s'être décidé avant la connaissance des événements du 18, et afin de fournir au Directoire la preuve dont il avait besoin pour confondre des ennemis redoutables. Mais on assure que Moreau avait reçu par le télégraphe la nouvelle des événements dans la journée même du 18, qu'alors il s'était hâté d'écrire, pour faire une dénonciation qui ne compromettait pas Pichegru plus qu'il ne l'était, et qui le déchargeait lui-même d'une grande responsabilité. Quoi qu'il en soit de ces différentes suppositions, il est clair que Moreau avait gardé longtemps un secret important, et ne s'était décidé à le révéler qu'au moment même de la catastrophe. Tout le monde dit que, n'étant pas assez républicain pour dénoncer son ami, il n'avait pas été cependant ami assez fidèle pour garder le secret jusqu'au bout. Son caractère politique parut là ce qu'il était, c'est-à-dire faible, vacillant et incertain. Le Directoire l'appela à Paris pour rendre compte de sa conduite. En examinant cette correspondance, il y trouva la confirmation de tout ce qu'il avait appris sur Pichegru, et dut regretter de n'en avoir pas eu connaissance plus tôt. Il trouva aussi dans ces papiers la preuve de la fidélité de Moreau à la république; mais il le punit de sa tiédeur et de son silence en lui ôtant son commandement, et en le laissant sans emploi à Paris.

Hoche, toujours à la tête de son armée de Sambre-et-Meuse, venait de passer un mois entier dans les plus cruelles angoisses. Il était à son quartier général de Wetzlar, ayant une voiture toute prête pour s'enfuir en Allemagne avec sa jeune femme, si le parti des Cinq-Cents l'emportait. C'est cette circonstance seule qui, pour la première fois, le fit songer à ses intérêts, et à réunir une somme d'argent pour suffire à ses besoins pendant son éloignement; on a vu déjà qu'il avait prêté au Directoire la plus grande par-



François de Neufchâteau.

tie de la dot de sa femme. La nouvelle du 18 fructidor le combla de joie, et le délivra de toute crainte pour lui-même. Le Directoire, pour récompenser son dévouement, réunit les deux grandes armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin en une seule, sous le nom d'armée d'Allemagne, et lui en donna le commandement. C'était le plus vaste commandement de la république. Malheureusement la santé du jeune général ne lui permit guère de jouir du triomphe des patriotes et du témoignage de confiance du gouvernement. Depuis quelque temps une toux sèche et fréquente, des convulsions nerveuses, alarmaient ses amis et ses médecins. Un mal inconnu consumait ce jeune homme, naguère plein de santé, et qui joignait à ses talents l'avantage de la beauté et de la vigueur la plus mâle. Malgré son état, il s'occupait d'organiser en une seule les deux armées dont il venait de recevoir le commandement, et il songeait toujours à son expédition d'Irlande, dont le Directoire voulait faire un moyen d'épouvante contre l'Angleterre. Mais sa toux devint plus violente vers les derniers jours de fructidor, et il commença à souffrir

des douleurs insupportables. On souhaitait qu'il suspendît ses travaux, mais il ne le voulut pas. Il appela son médecin et lui dit : *Donnez-moi un remède pour la fatigue, mais que ce remède ne soit pas le repos.* Vaincu par le mal, il se mit au lit le premier jour complémentaire de l'an v (17 septembre), et expira le lendemain, au milieu des douleurs les plus vives. L'armée fut dans la consternation, car elle adorait son jeune général. Cette nouvelle se répandit avec rapidité, et vint affliger tous les républicains, qui comptaient sur les talents et sur le patriotisme de Hoche. Le bruit d'empoisonnement se répandit sur-le-champ ; on ne pouvait pas croire que tant de jeunesse, de force, de santé, succombassent par un accident naturel. L'autopsie fut faite ; l'estomac et les intestins furent visités par la Faculté, qui les trouva remplis de taches noires, et qui, sans déclarer les traces du poison, parut du moins y croire. On attribua l'empoisonnement au Directoire, ce qui était absurde, car personne au Directoire n'était capable de ce crime, étranger à nos mœurs, et personne surtout n'avait intérêt à le commettre. Hoche, en effet, était l'appui le plus solide du Directoire, soit contre les royalistes, soit contre l'ambitieux vainqueur de l'Italie. On supposa avec plus de vraisemblance qu'il avait été empoisonné dans l'Ouest. Son médecin crut se souvenir que l'altération de sa santé datait de son dernier séjour en Bretagne, lorsqu'il alla s'y embarquer pour l'Irlande. On imagina, du reste sans preuve, que le jeune général avait été empoisonné dans un repas qu'il avait donné à des personnes de tous les partis, pour les rapprocher.

Le Directoire fit préparer des obsèques magnifiques; elles eurent lieu au Champ de Mars en présence de tous les corps de l'État, et au milieu d'un concours immense de peuple. Une armée considérable suivait le convoi; le vieux père du général conduisait le deuil. Cette pompe fit une impression profonde, et fut une des plus belles de nos temps héroïques.

Ainsi finit une des plus belles et des plus intéressantes vies de la révolution. Cette fois du moins ce ne fut pas par l'échafaud. Hoche avait vingt-neuf ans. Soldat aux gardes françaises, il avait fait son éducation en quelques mois. Au courage physique du soldat il joignait un caractère énergique, une intelligence supérieure, une grande connaissance des hommes, l'entente des événements politiques, et enfin le mobile tout-puissant des passions. Les siennes étaient ardentes, et furent peut-être la seule cause de sa mort. Une circonstance particulière ajoutait à l'intérêt qu'inspiraient toutes ses qualités : toujours il avait vu sa fortune interrompue par des accidents imprévus : vainqueur à Wissembourg, et prêt à entrer dans la plus belle carrière, il fut tout à coup jeté dans les cachots ; sorti des cachots pour aller se consumer en Vendée, il y remplit le plus beau rôle politique, et, à l'instant où il allait exécuter un grand projet sur l'Irlande, une tempête et des mésintelligences l'arrêtèrent encore; transporté à l'armée de Sambre-et-Meuse, il y remporta une belle victoire, et vit sa marche suspendue par les préliminaires de Léoben; enfin, tandis qu'à la tête de l'armée d'Allemagne et avec les dispositions de l'Europe, il avait encore un avenir immense, il fut frappé tout à coup au milieu de sa carrière, et enlevé par une maladie de quarante-huit heures. Du reste, si un beau souvenir dédommage de la perte de la vie, il ne pouvait être mieux dédommagé de perdre sitôt la sienne. Des victoires, une grande pacification, l'universalité des talents, une probité sans tache; l'idée répandue chez tous les républicains qu'il aurait lutté seul contre le vainqueur de Rivoli et des Pyramides, que son ambition serait restée républicaine et eût été un obstacle invincible pour la grande ambition qui prétendait au trône; en un mot, des hauts faits, de nobles conjectures, et vingt-neuf ans, voilà de quoi se compose sa mémoire. Certes, elle est assez belle! ne le plaignons pas d'être mort jeune : il vaudra toujours mieux pour la gloire de Hoche, Kléber, Desaix, de n'être pas devenus des maréchaux. Ils ont eu l'honneur de mourir citoyens et libres, sans être réduits comme Moreau à chercher un asile dans les armées étrangères.

Le gouvernement donna l'armée d'Alle-

magne à Augereau, et se débarrassa ainsi de sa turbulence, qui commençait à devenir incommode à Paris.

Le Directoire avait fait en quelques jours tous les arrangements qu'exigeaient les circonstances; mais il lui restait à s'occuper des finances. La loi du 19 fructidor, en le délivrant de ses adversaires les plus redoutables, en rétablissant la loi du 3 brumaire, en lui donnant de nouveaux moyens de sévérité contre les émigrés et les prêtres, en l'armant de la faculté de supprimer les journaux, et de fermer les sociétés politiques dont l'esprit ne lui conviendrait pas, en lui permettant de remplir toutes les places vacantes après l'annulation des élections, en ajournant indéfiniment la réorganisation des gardes nationales, la loi du 19 fructidor lui avait rendu tout ce qu'avaient voulu lui ravir les deux Conseils, et y avait même ajouté une espèce de toute-puissance révolutionnaire. Mais le Directoire avait des avantages tout aussi importants à recouvrer en matière de finances; car on n'avait pas moins voulu le réduire sous ce rapport que sous tous les autres. Un vaste projet fut présenté pour les dépenses et les recettes de l'an VI. Le premier soin devait être de rendre au Directoire les attributions qu'on avait voulu lui ôter, relativement aux négociations de la trésorerie, à l'ordre des payements, en un mot, à la manipulation des fonds. Tous les articles adoptés à cet égard par les Conseils avant le 18 fructidor furent rapportés. Il fallait songer ensuite à la création de nouveaux impôts, pour soulager la propriété foncière trop chargée, et porter la recette au niveau de la dépense. L'établissement d'une loterie fut autorisé; il fut établi un droit sur les chemins et un autre sur les hypothèques. Les droits de l'enregistrement furent régularisés de manière à en accroître considérablement le produit; les droits sur les tabacs étrangers furent augmentés.

Grâce à ces nouveaux moyens de recette, on put réduire la contribution foncière à 228 millions, et la contribution personnelle à 50, et porter cependant la somme totale des revenus pour l'an VI à 616 millions. Dans cette somme, les ventes supposées de biens nationaux n'étaient évaluées que pour 29 millions.

La recette se trouvant élevée à 616 millions par ces différents moyens, il fallait réduire la dépense à la même somme. La guerre n'était supposée devoir coûter cette année, même dans le cas d'une nouvelle campagne, que 283 millions. Les autres services généraux étaient évalués à 247 millions, ce qui faisait en tout 530 millions. Le service de la dette s'élevait à lui seul à 258 millions; et si on l'eût fait intégralement, la dépense se fût élevée à un taux fort supérieur aux moyens de la république. On proposa de n'en payer que le tiers, c'est-à-dire 86 millions. De cette manière la guerre, les services généraux et la dette ne portaient la dépense qu'à 616 millions, montant de la recette. Mais pour se renfermer dans ces bornes, il fallait prendre un parti décisif à l'égard de la dette. Depuis l'abolition du papier-monnaie et le retour du numéraire, le service des intérêts n'avait pu se faire exactement. On avait payé un quart en numéraire, et trois quarts en bons sur les biens nationaux, appelés *bons des trois quarts*. C'était, en quelque sorte, comme si l'on eût payé un quart en argent et trois quarts en assignats. La dette n'avait donc guère été servie jusqu'ici qu'avec les ressources provenant des biens nationaux, et il devenait urgent de prendre un parti à cet égard, dans l'intérêt de l'État et des créanciers. Une dette dont la charge annuelle montait à 258 millions, était véritablement énorme pour cette époque. On ne connaissait point encore les ressources du crédit et la puissance de l'amortissement. Les revenus étaient bien moins considérables qu'ils ne le sont devenus, car on n'avait pas eu le temps de recueillir encore les bienfaits de la révolution; et la France, qui a pu produire depuis un milliard de contributions générales, pouvait à peine alors donner 616 millions. Ainsi la dette était accablante, et l'État se trouvait dans la situation d'un particulier en faillite. On résolut donc de continuer à servir une partie de la dette en numéraire, et, au lieu de servir le reste en bons sur les biens nationaux, d'en rembourser le capital même avec ces biens. On voulait en conserver un tiers

seulement; le tiers conservé devait s'appeler *tiers consolidé*, et demeurer sur le grand-livre avec la qualité de rente perpétuelle. Les deux autres tiers devaient être remboursés au capital de vingt fois la rente, et en bons recevables en payement des biens nationaux. Il est vrai que ces bons tombaient dans le commerce à moins du sixième de leur valeur; et que, pour ceux qui ne voulaient pas acheter des terres, c'était une véritable banqueroute.

Malgré le calme et la docilité des Conseils depuis le 18 fructidor, cette mesure excita une vive opposition. Les adversaires du remboursement soutenaient que c'était une vraie banqueroute; que la dette, à l'origine de la révolution, avait été mise sous la sauvegarde de l'honneur national, et que c'était déshonorer la république que de rembourser les deux tiers; que les créanciers qui n'achèteraient pas des biens perdraient les neuf dixièmes en négociant leurs bons, car l'émission d'une si grande quantité de papier en avilirait considérablement la valeur; que même sans avoir de préjugés contre l'origine des biens, les créanciers de l'État étaient pour la plupart trop pauvres pour acheter des terres; que les associations pour acquérir en commun étaient impossibles; que, par conséquent, la perte des neuf dixièmes du capital était réelle pour la plupart; que le tiers prétendu consolidé, et à l'abri de réduction pour l'avenir, n'était que promis; qu'un tiers promis valait moins que trois tiers promis; qu'enfin si la république ne pouvait pas, dans le moment, suffire à tout le service de la dette, il valait mieux pour les créanciers attendre comme ils avaient fait jusqu'ici, mais attendre avec l'espoir de voir leur sort amélioré, qu'être dépouillés sur-le-champ de leur créance. Il y avait même beaucoup de gens qui auraient voulu qu'on distinguât entre les différentes espèces de rentes inscrites au grand-livre, et qu'on ne soumît au remboursement que celles qui avaient été acquises à vil prix. Il s'en était vendu en effet à 10 et 15 francs, et ceux qui les avaient achetées gagnaient encore beaucoup malgré la réduction au tiers.

Les partisans du projet du Directoire répondaient qu'un État avait le droit, comme tout particulier, d'abandonner son avoir à ses créanciers, quand il ne pouvait plus les payer; que la dette surpassait de beaucoup les moyens de la république, et que, dans cet état, elle avait le droit de leur abandonner le gage même de cette dette, c'est-à-dire les biens; qu'en achetant des terres ils perdraient fort peu; que ces terres s'élèveraient rapidement dans leurs mains, pour remonter à leur ancienne valeur, et qu'ils retrouveraient ainsi ce qu'ils avaient perdu; qu'il restait 1,300 millions de biens (le milliard promis aux armées étant transporté aux créanciers de l'État), que la paix était prochaine, qu'à la paix les bons de remboursement devaient seuls être reçus en payement des biens nationaux; que, par conséquent, la partie du capital remboursée, s'élevant à environ 3 milliards, trouverait à acquérir 1,300 millions de biens, et perdrait tout au plus les deux tiers au lieu des neuf dixièmes; que du reste les créanciers n'avaient pas été traités autrement jusqu'ici; que toujours on les avait payés en biens, soit qu'on leur donnât des assignats ou des *bons de trois quarts;* que la république était obligée de leur donner ce qu'elle avait; qu'ils ne gagneraient rien à attendre; car jamais elle ne pourrait servir toute la dette, qu'en les liquidant leur sort était fixé; que le payement du tiers consolidé commençait sur-le-champ, car les moyens de faire le service existaient, et que la république de son côté était délivrée d'un fardeau énorme; qu'elle entrait par là dans des voies régulières; qu'elle se présentait à l'Europe avec une dette devenue légère, et qu'elle allait en devenir plus imposante et plus forte pour obtenir la paix; qu'enfin on ne pouvait pas distinguer entre les différentes rentes suivant le prix d'acquisition, et qu'il fallait les traiter toutes également.

Cette mesure était inévitable. La république faisait ici comme elle avait toujours fait : tous les engagements au-dessus de ses forces, elle les avait remplis avec des terres, au prix où elles étaient tombées. C'est en assignats qu'elle avait acquitté les anciennes charges, ainsi que toutes les dépenses de la révolution, et c'est avec des terres qu'elle



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Maret (duc de Bassano).

avait acquitté les assignats. C'est en assignats, c'est-à-dire encore avec des terres, qu'elle avait servi les intérêts de la dette, et c'est avec des terres qu'elle finissait par en acquitter le capital lui-même. En un mot, elle donnait ce qu'elle possédait. On n'avait pas autrement liquidé la dette aux États-Unis. Les créanciers avaient reçu pour tout payement les rives du Mississipi. Les mesures de cette nature causent, comme les révolutions, beaucoup de froissements particuliers; mais il faut savoir les subir, quand elles sont devenues inévitables.

La mesure fut adoptée. Ainsi, au moyen des nouveaux impôts, qui portaient la recette à 616 millions, et grâce à la réduction de la dette, qui permettait de restreindre la dépense à cette somme, la balance se trouva rétablie dans nos finances, et l'on put espérer un peu moins d'embarras pour l'an VI (de septembre 1797 à septembre 1798).

A toutes ces mesures, résultats de la victoire, le parti républicain en voulait ajouter une dernière. Il disait que la république serait toujours en péril, tant qu'une caste ennemie, celle des ci-devant nobles, serait

soufferte dans son sein; il voulait qu'on exilât de France toutes les familles qui, autrefois, avaient été nobles, ou s'étaient fait passer pour nobles; qu'on leur donnât la valeur de leurs biens en marchandises françaises, et qu'on les obligeât à porter ailleurs leurs préjugés, leurs passions et leur existence. Ce projet était fort appuyé par Sieyès, Boulay (de la Meurthe), Chazal, tous les républicains prononcés, mais très-combattu par Tallien et les amis de Barras. Barras était noble : le général de l'armée d'Italie était né gentilhomme; beaucoup des amis qui partageaient les plaisirs de Barras, et qui remplissaient ses salons, étaient d'anciens nobles aussi; et quoiqu'une exception fût faite en faveur de ceux qui avaient servi utilement la république, les salons du directeur étaient fort irrités contre la loi proposée. Même sans toutes ces raisons personnelles, il était aisé de démontrer le danger et la rigueur de cette loi. Elle fut présentée cependant aux deux Conseils, et excita une espèce de soulèvement, qui obligea à la retirer pour lui faire subir de grandes modifications. On la reproduisit sous une autre forme. Les ci-devant nobles n'étaient plus condamnés à l'exil; mais ils étaient considérés comme étrangers, et obligés, pour recouvrer la qualité de citoyen, de remplir les formalités et de subir les épreuves de la naturalisation. Une exception fut faite en faveur des hommes qui avaient servi utilement la république, ou dans les armées ou dans les assemblées. Barras, ses amis, et le vainqueur d'Italie, dont on affectait de rappeler toujours la naissance, furent ainsi affranchis des conséquences de cette mesure.

FIN DU LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

CAMPO-FORMIO.

Rupture des conférences de Lille avec l'Angleterre. — Conférences d'Udine. — Travaux de Bonaparte en Italie; fondation de la république Cisalpine; arbitrage entre la Valteline et les Grisons; Constitution ligurienne; établissements dans la Méditerranée. — Traité de Campo-Formio. — Retour de Bonaparte à Paris. Fête triomphale. — Attitude du général Bonaparte pendant son séjour à Paris; ses rapports avec le Directoire. — Projet d'une descente en Angleterre. — Rapports de la France avec le continent. — Congrès de Rastadt. Causes de la difficulté des négociations. — Révolution en Hollande, à Rome et en Suisse. — Situation intérieure de la France; élections de l'an VI: scissions électorales. — Nomination de Treilhard au Directoire. — Expédition en Égypte substituée par Bonaparte au projet de descente; préparatifs de cette expédition.

Le gouvernement avait repris une énergie toute révolutionnaire. L'opposition qui, dans le Directoire et les Conseils, affectait de demander la paix, étant écartée, le gouvernement se montra plus ferme et plus exigeant dans les négociations de Lille et d'Udine. Il ordonna sur-le-champ à tous les soldats qui avaient obtenu des congés, de rentrer dans les rangs; il remit tout sur le pied de guerre, et il envoya de nouvelles instructions à ses négociateurs. Maret, à Lille, était parvenu à concilier, comme on l'a vu, les prétentions des puissances maritimes. La paix était convenue, pourvu que l'Espagne sacrifiât la Trinité, et la Hollande Trinquemale, et que la France promît de ne jamais prendre le cap de Bonne-Espérance pour elle-même. Il ne s'agissait donc plus que d'avoir le consentement de l'Espagne et de la Hollande. Le Directoire trouva Maret trop facile, et résolut de le rappeler : il envoya Bonnier et Treilhard à Lille, avec de nouvelles instructions. D'après ces instructions, la France exigeait la restitution pure et simple non-seulement de ses colonies, mais encore de celles de ses alliés. Quant aux négociations d'Udine, le Directoire ne se montra pas moins tranchant et moins positif. Il ne consentait plus à s'en tenir aux préliminaires de Léoben, qui donnaient à l'Autriche la limite de l'Oglio en Italie; il voulait maintenant que l'Italie fût affranchie tout entière jusqu'à l'Izonzo, et que l'Autriche se contentât, pour indemnité, de la sécularisation de divers États ecclésiastiques en Allemagne. Il rappela Clarke, qui avait été choisi et envoyé par Carnot, et qui avait, dans sa correspondance, fort peu ménagé les généraux de l'armée d'Italie réputés les plus républicains. Bonaparte demeura chargé des pouvoirs de la république pour traiter avec l'Autriche.

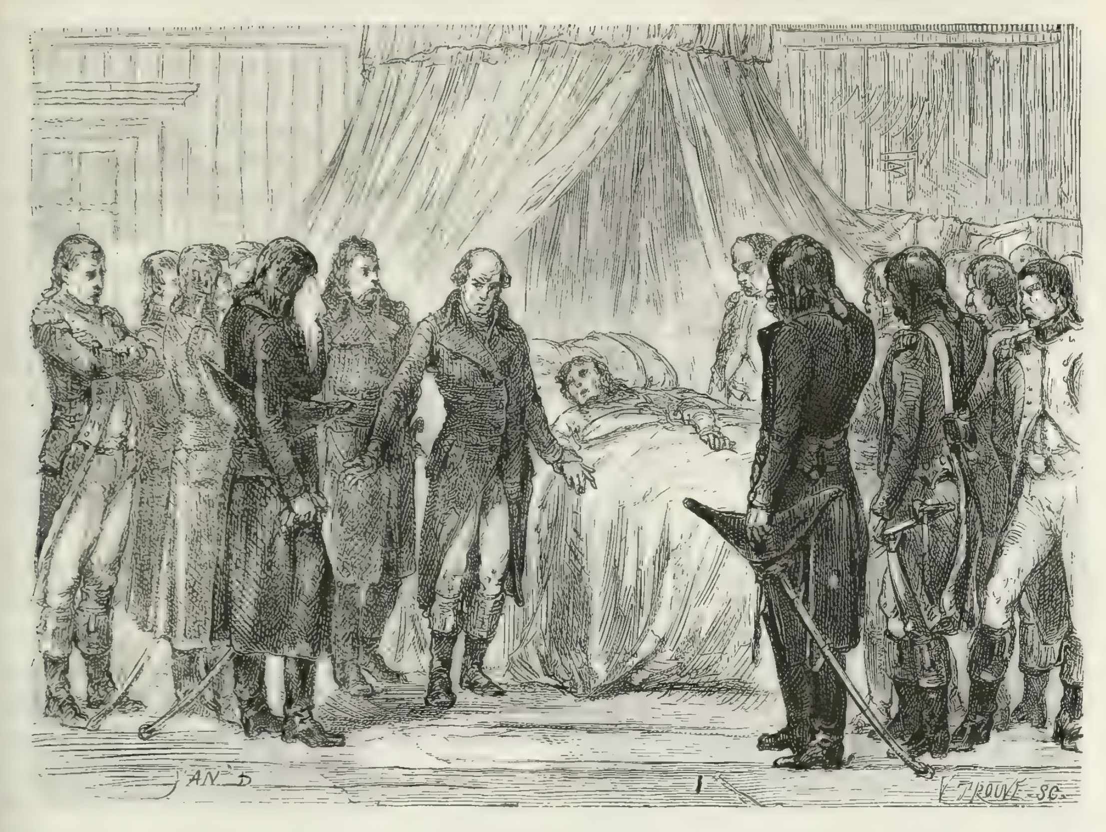
L'ultimatum que le Directoire faisait signer à Lille par les nouveaux négociateurs, Bonnier et Treilhard, vint rompre une négociation presque achevée. Lord Malmesbury en fut singulièrement déconcerté, car il désirait la paix, soit pour finir glorieusement sa carrière, soit pour procurer à son gouvernement un moment de répit. Il témoigna les plus vifs regrets ; mais il était impossible que l'Angle-

terre renonçât à toutes ses conquêtes maritimes, et ne reçût rien en échange. Lord Malmesbury était si sincère dans son désir de traiter, qu'il engagea M. Maret à chercher à Paris si l'on ne pourrait pas influer sur la détermination du Directoire, et offrit même plusieurs millions pour acheter la voix de l'un des directeurs. M. Maret refusa de se charger d'aucune négociation de cette espèce, et quitta Lille. Lord Malmesbury et M. Ellis partirent sur-le-champ, et ne revinrent pas. Quoiqu'on pût reprocher dans cette circonstance au Directoire d'avoir repoussé une paix certaine et avantageuse pour la France, son motif était cependant honorable. Il eût été peu loyal à nous d'abandonner nos alliés, et de leur imposer des sacrifices pour prix de leur dévouement à notre cause. Le Directoire, se flattant d'avoir sous peu la paix avec l'Autriche, ou du moins de la lui imposer par un mouvement de nos armées, avait l'espoir d'être bientôt délivré de ses ennemis du continent, et de pouvoir tourner toutes ses forces contre l'Angleterre.

L'ultimatum signifié à Bonaparte lui déplut singulièrement, car il n'espérait pas pouvoir le faire accepter. Il était difficile, en effet, de forcer l'Autriche à renoncer tout à fait à l'Italie, et à se contenter de la sécularisation de quelques États ecclésiastiques en Allemagne, à moins de marcher sur Vienne. Or, Bonaparte ne pouvait plus prétendre à cet honneur, car il avait toutes les forces de la monarchie autrichienne sur les bras, et c'était l'armée d'Allemagne qui devait avoir l'avantage de percer la première, et de pénétrer dans les États héréditaires. A ce sujet de mécontentement s'en joignit un autre, lorsqu'il apprit les défiances qu'on avait conçues contre lui à Paris. Augereau avait envoyé un de ses aides de camp avec des lettres pour beaucoup d'officiers et de généraux de l'armée d'Italie. Cet aide de camp paraissait remplir une espèce de mission, et être chargé de redresser l'opinion de l'armée sur le 18 fructidor. Bonaparte vit bien qu'on se défiait de lui. Il se hâta de jouer l'offensé, de se plaindre avec la vivacité et l'amertume d'un homme qui se sent indispensable; il dit que le gouvernement le traitait avec une horrible ingratitude, qu'il se conduisait envers lui comme envers Pichegru après vendémiaire, et il demanda sa démission. Cet homme, d'un esprit si grand et si ferme, qui savait se donner une si noble attitude, se livra ici à l'humeur d'un enfant impétueux et mutin. Le Directoire ne répondit pas à la demande de sa démission, et se contenta d'assurer qu'il n'était pour rien dans ces lettres et dans l'envoi d'un aide de camp. Bonaparte se calma, mais demanda encore à être remplacé dans les fonctions de négociateur, et dans celles d'organisateur des républiques italiennes. Il répétait sans cesse qu'il était malade, qu'il ne pouvait plus supporter la fatigue du cheval, et qu'il lui était impossible de faire une nouvelle campagne. Cependant, quoique à la vérité il fût malade, et accablé des travaux énormes auxquels il s'était livré depuis deux ans, il ne voulait être remplacé dans aucun de ses emplois, et au besoin il était assuré de trouver dans son âme les forces qui semblaient manquer à son corps.

Il résolut, en effet, de poursuivre la négociation, et d'ajouter à la gloire de premier capitaine du siècle, celle de pacificateur. L'ultimatum du Directoire le gênait; mais il n'était pas plus décidé, dans cette circonstance que dans une foule d'autres, à obéir aveuglément à son gouvernement. Ses travaux, dans ce moment, étaient immenses. Il organisait les républiques italiennes, il se créait une marine dans l'Adriatique, il formait de grands projets sur la Méditerranée, et il traitait avec les plénipotentiaires de l'Autriche.

Il avait commencé à organiser en deux États séparés les provinces qu'il avait affranchies dans la haute Italie. Il avait érigé depuis longtemps en république cispadane le duché de Modène, les légations de Bologne et Ferrare. Son projet était de réunir ce petit État à Venise révolutionnée, et de la dédommager ainsi de la perte de ses provinces de terre ferme. Il voulait organiser à part la Lombardie, sous le titre de république transpadane. Mais bientôt ses idées avaient changé, et il préférait former un seul État des provinces affranchies. L'esprit de localité,



Mort de Hoche. (Page 598.)

qui s'opposait d'abord à la réunion de la Lombardie avec les autres provinces, conseillait maintenant au contraire de les réunir. La Romagne, par exemple, ne voulait pas se réunir aux Légations et au duché de Modène, mais consentait à dépendre d'un gouvernement central établi à Milan. Bonaparte vit bientôt que, chacun détestant son voisin, il serait plus facile de soumettre tout le monde à une autorité unique. Enfin, la difficulté de décider la suprématie entre Venise et Milan, et de préférer l'une des deux pour en faire le siége du gouvernement, cette difficulté n'en était plus une pour lui. Il avait résolu de sacrifier Venise. Il n'aimait pas les Vénitiens; il voyait que le changement de gouvernement n'avait pas amené chez eux un changement dans les esprits. La grande noblesse, la petite, le peuple, étaient ennemis des Français et de la révolution, et faisaient toujours des vœux pour les Autrichiens. A peine un petit nombre de bourgeois aisés approuvaient-ils le nouvel état de choses. La municipalité démocratique montrait la plus mauvaise volonté à l'égard des Français. Presque tout le monde à Venise semblait désirer qu'un retour de fortune permît à l'Autriche de rétablir l'ancien gouvernement. De plus, les Vénitiens n'inspiraient aucune estime à Bonaparte sous un rapport important à ses yeux, la puissance. Leurs canaux et leurs ports étaient presque comblés, leur marine était dans le plus triste état; ils étaient eux-mêmes abâtardis par les plaisirs, et incapables d'énergie. « *C'est un peuple mou, efféminé et lâche*, écrivait-il, *sans terre ni eau, et nous n'en avons que faire.* » Il songeait donc à livrer Venise à l'Autriche, à condition que l'Autriche, renonçant à la limite de l'Oglio, stipulée par les préliminaires de Léoben, rétrograderait jusqu'à l'Adige. Ce fleuve, qui est une excellente limite, séparerait alors l'Autriche de la république nouvelle. L'importante place de Mantoue, qui, d'après les préliminaires, devait

être rendue à l'Autriche, resterait à la république italienne, et Milan deviendrait capitale sans aucune contestation. Bonaparte aimait donc beaucoup mieux former un seul État, dont Milan serait la capitale, et donner à cet État la frontière de l'Adige et Mantoue, que de garder Venise; et en cela il avait raison, dans l'intérêt même de la liberté italienne. A ne pas affranchir toute l'Italie jusqu'à l'Izonzo, mieux valait sacrifier Venise que la frontière de l'Adige et de Mantoue. Bonaparte avait vu, en s'entretenant avec les négociateurs autrichiens, que le nouvel arrangement pourrait être accepté. En conséquence, il forma de la Lombardie, des duchés de Modène et de Reggio, des légations de Bologne et de Ferrare, de la Romagne, du Bergamasque, du Brescian et du Mantouan, un État qui s'étendait jusqu'à l'Adige, qui avait d'excellentes places, telles que Pizzighettone et Mantoue, une population de trois millions six cent mille habitants, un sol admirable, des fleuves, des canaux et des ports.

Sur-le-champ il se mit à l'organiser en république. Il aurait voulu une autre Constitution que celle donnée à la France. Il trouvait dans cette Constitution le pouvoir exécutif trop faible, et, même sans avoir encore aucun penchant décidé pour telle ou telle forme de gouvernement, mû par le seul besoin de composer un État fort et capable de lutter avec les aristocraties voisines, il aurait souhaité une organisation plus concentrée et plus énergique. Il demandait qu'on lui envoyât Sieyès, pour s'entendre avec lui à cet égard; mais le Directoire n'adopta point ses idées, et insista pour qu'on donnât à la nouvelle république la Constitution française. Il fut obéi, et sur-le-champ notre Constitution fut adaptée à l'Italie. La nouvelle république fut appelée Cisalpine. On voulait à Paris l'appeler Transalpine : mais c'était placer en quelque sorte le centre à Paris, et les Italiens le voulaient à Rome, parce que tous leurs vœux tendaient à l'affranchissement de leur patrie, à son unité, et au rétablissement de l'antique métropole. Le mot Cisalpine était donc celui qui lui convenait le mieux. On crut prudent de ne pas abandonner au choix des Italiens la première composition du gouvernement. Pour cette première fois, Bonaparte nomma lui-même les cinq directeurs et les membres des deux Conseils. Il s'attacha à faire les meilleurs choix, autant du moins que sa position le permettait. Il nomma directeur Serbelloni, l'un des plus grands seigneurs de l'Italie; il fit partout organiser des gardes nationales, et en réunit trente mille à Milan pour la fédération du 14 juillet. La présence de l'armée française en Italie, ses hauts faits, sa gloire, avaient commencé à répandre l'enthousiasme militaire dans ce pays, trop peu habitué aux armes. Bonaparte tâcha de l'y exciter de toutes les manières. Il ne se dissimulait pas combien la nouvelle république était faible sous le rapport militaire; il n'estimait en Italie que l'armée piémontaise, parce que la cour de Piémont avait seule fait la guerre pendant le cours du siècle. Il écrivait à Paris qu'un seul régiment du roi de Sardaigne renverserait la république Cisalpine, qu'il fallait donner par conséquent à cette république des mœurs guerrières, qu'elle serait alors une puissance importante en Italie, mais que pour cela il fallait du temps, et que de pareilles révolutions ne se faisaient pas en quelques jours. Cependant il commençait à y réussir, car il avait au plus haut degré l'art de communiquer aux autres le plus vif de ses goûts, celui des armes. Personne ne savait mieux se servir de sa gloire pour faire des succès militaires une mode, pour y diriger toutes les vanités et toutes les ambitions. Dès ce jour, les mœurs commencèrent à changer en Italie. « La soutane, qui était l'habit à la mode pour les jeunes gens, fut remplacée par l'uniforme. Au lieu de passer la vie aux pieds des femmes, les jeunes Italiens fréquentaient les manéges, les salles d'armes, les champs d'exercice. Les enfants ne jouaient plus à la chapelle; ils avaient des régiments de fer-blanc, et imitaient dans leurs jeux les événements de la guerre. Dans les comédies, dans les farces des rues, on avait toujours représenté un Italien bien lâche, quoique spirituel, et une espèce de gros capitan, quelquefois français, et plus souvent allemand, bien fort, bien brave, bien brutal, finissant par administrer quelques coups de bâton à

« l'Italien, aux grands applaudissements des « spectateurs. Le peuple ne souffrit plus de « pareilles allusions; les auteurs mirent sur « la scène, à la satisfaction du public, des « Italiens braves, faisant fuir des étrangers « pour soutenir leur honneur et leurs droits. « L'esprit national se formait. L'Italie avait « ses chansons à la fois patriotiques et guer- « rières. Les femmes repoussaient avec mé- « pris les hommages des hommes qui, pour « leur plaire, affectaient des mœurs efféminées[1]. »

Cependant cette révolution commençait à peine; la Cisalpine ne pouvait être forte encore que des secours de la France. Le projet était d'y laisser, comme en Hollande, une partie de l'armée, qui se reposerait là de ses fatigues, jouirait paisiblement de sa gloire, et animerait de son feu guerrier toute la contrée. Bonaparte, avec cette prévoyance qui s'étendait à tout, avait formé pour la Cisalpine un vaste et magnifique plan. Cette république était pour la France un avant-poste ; il fallait que nos armées pussent y arriver rapidement. Bonaparte avait formé le projet d'une route, qui de France arriverait à Genève, de Genève traverserait le Valais, percerait le Simplon, et descendrait en Lombardie. Il traitait déjà avec la Suisse pour cet objet. Il avait envoyé des ingénieurs pour faire le devis de la dépense, et il arrêtait tous les détails d'exécution avec cette précision qu'il mettait dans les projets même les plus vastes et les plus chimériques en apparence. Il voulait que cette grande route, la première qui percerait directement les Alpes, fût large, sûre et magnifique, qu'elle devînt un chef-d'œuvre de la liberté et un monument de la puissance française.

Tandis qu'il s'occupait ainsi d'une république qui lui devait l'existence, il rendait la justice aussi, et était pris pour arbitre entre deux peuples. La Valteline s'était révoltée contre la souveraineté des ligues grises. La Valteline se compose de trois vallées qui appartiennent à l'Italie, car elles versent leurs eaux dans l'Adda. Elles étaient soumises au joug des Grisons, joug insupportable, car il n'y en a pas de plus pesant que celui qu'un peuple impose à un autre peuple. Il y avait plus d'une tyrannie de ce genre en Suisse. Celle de Berne sur le pays de Vaud était célèbre. Les Valtelins se soulevèrent et demandèrent à faire partie de la république Cisalpine. Ils invoquèrent la protection de Bonaparte, et se fondèrent, pour l'obtenir, sur d'anciens traités, qui mettaient la Valteline sous la protection des souverains de Milan. Les Grisons et les Valtelins convinrent de s'en référer au tribunal de Bonaparte. Il accepta la médiation avec la permission du Directoire. Il fit conseiller aux Grisons de reconnaître les droits des Valtelins, et de se les associer comme une nouvelle ligue grise. Ils s'y refusèrent, et voulurent plaider la cause de leur tyrannie. Bonaparte leur fixa une époque pour comparaître. Le terme venu, les Grisons, à l'instigation de l'Autriche, refusèrent de se présenter. Bonaparte alors, se fondant sur l'acceptation de l'arbitrage et sur les anciens traités, condamna les Grisons par défaut, déclara les Valtelins libres, et leur permit de se réunir à la Cisalpine. Cette sentence, fondée en droit et en équité, fit une vive sensation en Europe. Elle épouvanta l'aristocratie de Berne, réjouit les Vaudois, et ajouta à la Cisalpine une population riche, brave et nombreuse.

Gênes le prenait en même temps pour son conseiller dans le choix d'une constitution. Gênes, n'étant point conquise, pouvait se choisir ses lois, et ne dépendait pas du Directoire sous ce rapport. Les deux partis aristocratique et démocratique étaient là aux prises. Une première révolte avait éclaté, comme on l'a vu, au mois de mai ; il y en eut une seconde plus générale dans la vallée de la Polcevra, qui faillit devenir fatale à Gênes. Elle était excitée par les prêtres contre la constitution nouvelle. Le général français Duphot, qui se trouvait là avec quelques troupes, rétablit l'ordre. Les Génois s'adressèrent à Bonaparte, qui leur répondit une lettre sévère, pleine de conseils fort sages, et dans laquelle il réprimait leur fougue démocratique. Il fit des changements dans leur constitution ; au lieu de cinq ma-

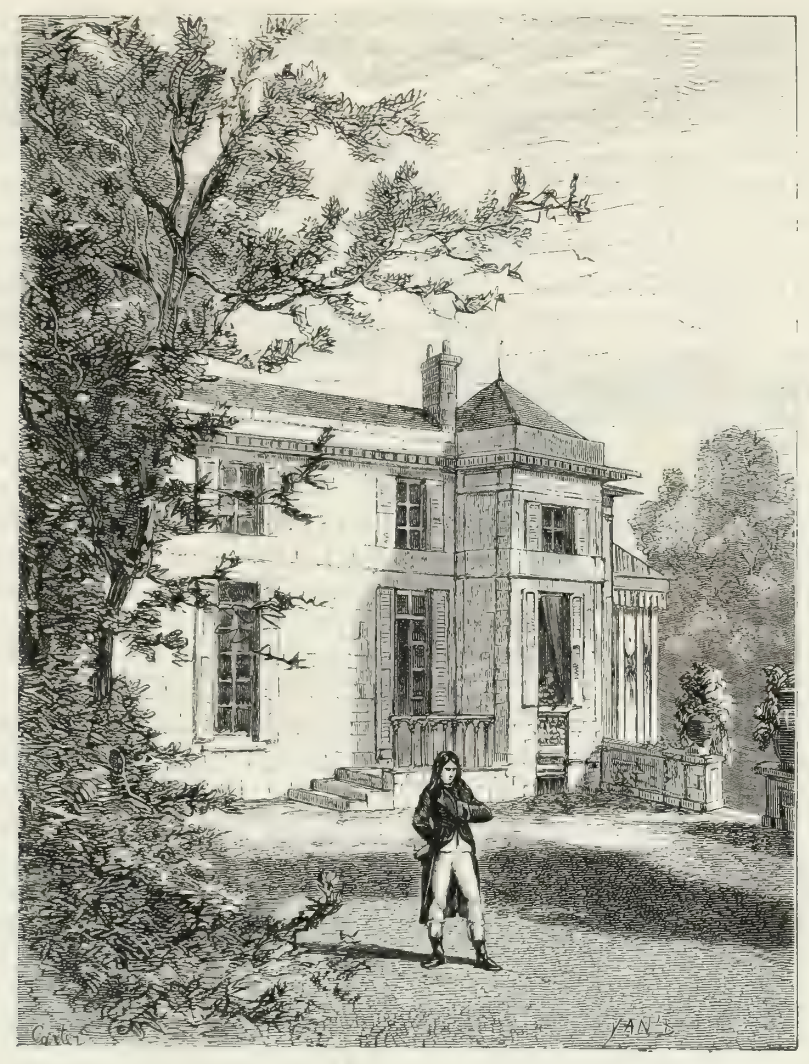
1. *Mémoires de Napoléon,* publiés par le comte de Montholon, tome IV, page 196.

gistrats chargés du pouvoir exécutif, il n'en laissa que trois; les membres des Conseils furent moins nombreux; le gouvernement fut organisé d'une manière moins populaire, mais plus forte. Bonaparte fit accorder plus d'avantages aux nobles et aux prêtres, pour les réconcilier avec le nouvel ordre de choses; et, comme on avait voulu les exclure des fonctions publiques, il blâma cette pensée. *Vous feriez,* écrivait-il aux Génois, *ce qu'ils ont fait eux-mêmes.* Il publia avec intention la lettre où était renfermée cette phrase. C'était un blâme dirigé contre ce qui se faisait à Paris à l'égard des nobles. Il était charmé d'intervenir ainsi d'une manière indirecte dans la politique, de donner un avis, de le donner contraire au Directoire, et surtout de se détacher sur-le-champ du parti victorieux; car il affectait de rester indépendant, de n'approuver, de ne servir aucune faction, de les mépriser, de les dominer toutes.

Tandis qu'il était ainsi législateur, arbitre, conseiller des peuples italiens, il s'occupait d'autres soins non moins vastes, et qui décelaient une prévoyance bien autrement profonde. Il s'était emparé de la marine de Venise, et avait mandé l'amiral Brueys dans l'Adriatique, pour prendre possession des îles vénitiennes de la Grèce. Il avait été amené ainsi à réfléchir sur la Méditerranée, sur son importance et sur le rôle que nous pouvions y jouer. Il avait conclu que si, dans l'Océan, nous devions rencontrer des maîtres, nous n'en devions pas avoir dans la Méditerranée. Que l'Italie fût affranchie en entier ou ne le fût pas, que Venise fût ou non cédée à l'Autriche, il voulait que la France gardât les îles Ioniennes, Corfou, Zante, Sainte-Maure, Cérigo, Céphalonie. Les peuples de ces îles demandaient à devenir nos sujets. Malte, le poste le plus important de la Méditerranée, appartenait à un ordre usé, et qui devait disparaître devant l'influence de la révolution française. Malte, d'ailleurs, devait tomber bientôt au pouvoir des Anglais, si la France ne s'en emparait pas. Bonaparte avait fait saisir les propriétés des chevaliers en Italie pour achever de les ruiner. Il avait pratiqué des intrigues à Malte même, qui n'était gardée que par quelques chevaliers et une faible garnison; et il se proposait d'y envoyer sa petite marine et de s'en emparer. « De ces différents postes, écrivait-il au Directoire, nous dominerons la Méditerranée, nous veillerons sur l'empire ottoman, qui croule de toutes parts, et nous serons en mesure ou de le soutenir ou d'en prendre notre part. Nous pourrons davantage, ajoutait Bonaparte, nous pourrons rendre presque inutile aux Anglais la domination de l'Océan. Ils nous ont contesté à Lille le cap de Bonne-Espérance; nous pouvons nous en passer. Occupons l'Égypte; nous aurons la route directe de l'Inde, et il nous sera facile d'y établir une des plus belles colonies du globe. »

C'est donc en Italie, et en promenant sa pensée sur le Levant, qu'il conçut la première idée de l'expédition célèbre qui fut tentée l'année suivante. « C'est en Égypte, écrivait-il, qu'il faut attaquer l'Angleterre. » (Lettre du 16 août 1797 — 29 thermidor an v.)

Pour arriver à ses fins, il avait fait venir l'amiral Brueys dans l'Adriatique avec six vaisseaux, quelques frégates et quelques corvettes. Il s'était ménagé en outre un moyen de s'emparer de la marine vénitienne. D'après le traité conclu, on devait lui payer trois millions en matériel de marine. Il prit sous ce prétexte tous les chanvres, fers, etc., qui formaient du reste la seule richesse de l'arsenal vénitien. Après s'être emparé du matériel sous le prétexte des trois millions, Bonaparte s'empara des vaisseaux, sous prétexte d'aller occuper les îles pour le compte de Venise démocratique. Il fit achever ceux qui étaient en construction, et parvint ainsi à armer six vaisseaux de guerre, six frégates et plusieurs corvettes, qu'il réunit à l'escadre que Brueys avait amenée de Toulon. Il remplaça le million que la trésorerie avait arrêté, donna à Brueys des fonds pour enrôler d'excellents matelots en Albanie et sur les côtes de la Grèce, et lui créa ainsi une marine capable d'imposer à toute la Méditerranée. Il en fixa le principal établissement à Corfou, par des raisons excellentes, et qui furent approuvées du gouvernement. De Corfou, cette escadre pouvait se porter dans l'Adriatique, et se concerter avec l'armée d'Italie en cas de



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Maison de Bonaparte, rue Chantereine. (Page 616.)

nouvelles hostilités; elle pouvait aller à Malte, elle imposait à la cour de Naples, et il lui était facile, si on la désirait dans l'Océan pour la faire concourir à quelque projet, de voler vers le détroit plus promptement que si elle eût été à Toulon. Enfin, à Corfou, l'escadre apprenait à devenir manœuvrière, et se formait mieux qu'à Toulon, où elle était ordinairement immobile. « Vous n'aurez jamais de marins, écrivait Bonaparte, en les laissant dans vos ports. »

Telle était la manière dont Bonaparte occupait son temps pendant les lenteurs calculées que lui faisait essuyer l'Autriche. Il songeait aussi à sa position militaire à l'égard de cette puissance. Elle avait fait des préparatifs immenses, depuis la signature des préliminaires de Léoben. Elle avait transporté la plus grande partie de ses forces dans la Carinthie, pour protéger Vienne et se mettre à couvert contre la fougue de Bonaparte. Elle avait fait lever la Hongrie en masse. Dix-huit mille cavaliers hongrois s'exerçaient depuis trois mois sur les bords du Danube. Elle avait donc les moyens d'appuyer les négociations d'Udine. Bonaparte n'avait guère plus de

soixante-dix mille hommes de troupes, dont une très-petite partie en cavalerie. Il demandait des renforts au Directoire pour faire face à l'ennemi, et il pressait surtout la ratification du traité d'alliance avec le Piémont, pour obtenir dix mille de ces soldats piémontais dont il faisait si grand cas. Mais le Directoire ne voulait pas lui envoyer de renforts, parce que le déplacement des troupes aurait amené de nombreuses désertions; il aimait mieux, en accélérant la marche de l'armée d'Allemagne, dégager l'armée d'Italie, que la renforcer; il hésitait encore à signer une alliance avec le Piémont, parce qu'il ne voulait pas garantir un trône dont il espérait et souhaitait la chute naturelle. Il avait envoyé seulement quelques cavaliers à pied. On avait en Italie de quoi les monter et les équiper.

Privé des ressources sur lesquelles il avait compté, Bonaparte se voyait donc exposé à un orage du côté des Alpes Juliennes. Il avait tâché de suppléer de toutes les manières aux moyens qu'on lui refusait. Il avait armé et fortifié Palma-Nova avec une activité extraordinaire, et en avait fait une place de premier ordre, qui, à elle seule, devait exiger un long siége. Cette circonstance seule changeait singulièrement sa position. Il avait fait jeter des ponts sur l'Izonzo, et construire des têtes de pont, pour être prêt à déboucher avec sa promptitude accoutumée. Si la rupture avait lieu avant la chute des neiges, il espérait surprendre les Autrichiens, les jeter dans le désordre, et, malgré la supériorité de leurs forces, se trouver bientôt aux portes de Vienne. Mais si la rupture n'avait lieu qu'après les neiges, il ne pouvait plus prévenir les Autrichiens, il était obligé de les recevoir dans les plaines d'Italie, où la saison leur permettait de déboucher en tout temps, et alors le désavantage du nombre n'était plus balancé par celui de l'offensive. Dans ce cas il se considérait comme en danger.

Bonaparte désirait donc que les négociations se terminassent promptement. Après la ridicule note du 18 juillet, où les plénipotentiaires avaient insisté de nouveau pour le congrès de Berne, et réclamé contre ce qui s'était fait à Venise, Bonaparte avait fait répondre d'une manière vigoureuse, et qui prouvait à l'Autriche qu'il était prêt à fondre de nouveau sur Vienne. MM. de Gallo, de Meerweld et un troisième négociateur, M. Degelmann, étaient arrivés le 31 août (14 fructidor), et les conférences avaient commencé sur-le-champ. Mais évidemment le but était de traîner encore les choses en longueur; car, tout en acceptant une négociation séparée à Udine, ils se réservaient toujours de revenir à un congrès général à Berne. Ils annonçaient que le congrès de Rastadt, pour la paix de l'Empire, allait s'ouvrir sur-le-champ, que les négociations en seraient conduites en même temps que celles d'Udine, ce qui devait compliquer singulièrement les intérêts et faire naître autant de difficultés qu'un congrès général à Berne. Bonaparte fit observer que la paix de l'Empire ne devait se traiter qu'après la paix avec l'Empereur; il déclara que si le congrès s'ouvrait, la France n'y enverrait pas; il ajouta que si au 1er octobre la paix avec l'Empereur n'était pas conclue, les préliminaires de Léoben seraient regardés comme nuls. Les choses en étaient à ce point, lorsque le 18 fructidor (4 septembre) déjoua toutes les fausses espérances de l'Autriche. Sur-le-champ M. de Cobentzel accourut de Vienne à Udine. Bonaparte se rendit à Passeriano, fort belle maison de campagne, à quelque distance d'Udine, et tout annonça que cette fois le désir de traiter était sincère. Les conférences avaient lieu alternativement à Udine, chez M. de Cobentzel, et à Passeriano chez Bonaparte. M. de Cobentzel était un esprit subtil, abondant, mais peu logique: il était hautain et amer. Les trois autres négociateurs gardaient le silence. Bonaparte représentait seul pour la France depuis la destitution de Clarke. Il avait assez d'arrogance, la parole assez prompte et assez tranchante pour répondre au négociateur autrichien.

Quoiqu'il fût visible que M. de Cobentzel avait l'intention réelle de traiter, il n'en afficha pas moins les prétentions les plus extravagantes. C'était tout au plus si l'Autriche cédait les Pays-Bas, mais elle ne se chargeait pas de nous assurer la limite du Rhin, disant que c'était à l'Empire à nous faire cette concession. En dédommagement

des riches et populeuses provinces de la Belgique, l'Autriche voulait des possessions, non pas en Allemagne, mais en Italie. Les préliminaires de Léoben lui avaient assigné les États vénitiens jusqu'à l'Oglio, c'est-à-dire la Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, le Brescian, le Bergamasque et le Mantouan, avec la place de Mantoue; mais ces provinces ne la dédommageaient pas de la moitié de ce qu'elle perdait en cédant la Belgique et la Lombardie. Ce n'était pas trop, disait M. de Cobentzel, de lui laisser non-seulement la Lombardie, mais de lui donner encore Venise et ses légations, et de rétablir le duc de Modène dans son duché.

A toute la faconde de M. de Cobentzel, Bonaparte ne répondait que par un imperturbable silence, et à ses prétentions folles, que par des prétentions aussi excessives, énoncées d'un ton ferme et tranchant. Il demandait la ligne du Rhin pour la France, Mayence comprise, et la ligne de l'Izonzo pour l'Italie. Entre ces prétentions opposées il fallait prendre un milieu. Bonaparte, comme nous l'avons déjà dit, avait cru entrevoir qu'en cédant Venise à l'Autriche (concession qui n'était pas comprise dans les préliminaires de Léoben, parce qu'on ne songeait pas alors à détruire cette république), il pourrait obtenir que l'Empereur reculât sa limite de l'Oglio à l'Adige, que le Mantouan, le Bergamasque et le Brescian fussent donnés à la Cisalpine, qui aurait ainsi la frontière de l'Adige et Mantoue; que de plus l'Empereur reconnût à la France la limite du Rhin, et lui livrât même Mayence; qu'enfin il consentît à lui laisser les îles Ioniennes. Bonaparte résolut de traiter à ces conditions. Il y voyait beaucoup d'avantages réels, et tous ceux que la France pouvait obtenir dans le moment. L'Empereur, en prenant Venise, se compromettait dans l'opinion de l'Europe, car c'était pour lui que Venise avait trahi la France. En abandonnant l'Adige et Mantoue, l'Empereur donnait à la nouvelle république italienne une grande consistance; en nous laissant les îles Ioniennes, il nous préparait l'empire de la Méditerranée; en nous reconnaissant la limite du Rhin, il laissait l'Empire sans force pour nous la refuser; en nous livrant Mayence, il nous mettait véritablement en possession de cette limite, et se compromettait encore avec l'Empire de la manière la plus grave en nous livrant une place appartenant à l'un des princes germaniques. Il est vrai qu'en faisant une nouvelle campagne, on était assuré de détruire la monarchie autrichienne, ou de l'obliger du moins à renoncer à l'Italie. Mais Bonaparte avait plus d'une raison personnelle d'éviter une nouvelle campagne. On était en octobre, et il était tard pour percer en Autriche. L'armée d'Allemagne, commandée aujourd'hui par Augereau, devait avoir tout l'avantage, car elle n'avait personne devant elle. L'armée d'Italie avait sur les bras toutes les forces autrichiennes; elle ne pouvait pas avoir le rôle brillant, étant réduite à la défensive; elle ne pouvait pas être la première à Vienne. Enfin Bonaparte était fatigué, il voulait jouir un peu de son immense gloire. Une bataille de plus n'ajoutait rien aux merveilles de ces deux campagnes, et en signant la paix il se couronnait d'une double gloire. A celle de guerrier il ajouterait celle de négociateur, et il serait le seul général de la république qui aurait réuni les deux, car il n'en était encore aucun qui eût signé de traités. Il satisferait à l'un des vœux les plus ardents de la France, et rentrerait dans son sein avec tous les genres d'illustration. Il est vrai qu'il y avait une désobéissance formelle à signer un traité sur ces bases, car le Directoire exigeait l'entier affranchissement de l'Italie; mais Bonaparte sentait que le Directoire n'oserait pas refuser la ratification du traité, car ce serait se mettre en opposition avec l'opinion de la France. Le Directoire l'avait choquée déjà en rompant à Lille, il la choquerait bien plus en rompant à Udine, et il justifierait tous les reproches de la faction royaliste, qui l'accusait de vouloir une guerre éternelle. Bonaparte sentait donc bien qu'en signant le traité, il obligeait le Directoire à le ratifier.

Il donna donc hardiment son ultimatum à M. de Cobentzel : c'était Venise pour l'Autriche, mais l'Adige et Mantoue pour la Cisalpine, le Rhin et Mayence pour la France, avec les îles Ioniennes en sus. Le 16 octobre (25 vendémiaire an VI), la dernière conférence

eut lieu à Udine chez M. de Cobentzel. De part et d'autre on déclarait qu'on allait rompre, et M. de Cobentzel annonçait que ses voitures étaient préparées. On était assis autour d'une longue table rectangulaire; les quatre négociateurs autrichiens étaient placés d'un côté; Bonaparte était seul de l'autre. M. de Cobentzel récapitula tout ce qu'il avait dit, soutint que l'Empereur, en abandonnant les clefs de Mayence, devait recevoir celles de Mantoue; qu'il ne pouvait faire autrement sans se déshonorer; que, du reste, jamais la France n'avait fait un traité plus beau; qu'elle n'en désirait certainement pas un plus avantageux; qu'elle voulait avant tout la paix, et qu'elle saurait juger la conduite du négociateur qui sacrifiait l'intérêt et le repos de son pays à son ambition militaire. Bonaparte, demeurant calme et impassible pendant cette insultante apostrophe, laissa M. de Cobentzel achever son discours; puis, se dirigeant vers un guéridon qui portait un cabaret de porcelaine, donné par la grande Catherine à M. de Cobentzel et étalé comme un objet précieux, il s'en saisit et le brisa sur le parquet, en prononçant ces paroles : « La guerre est dé- « clarée; mais souvenez-vous qu'avant trois « mois je briserai votre monarchie, comme je « brise cette porcelaine. » Cet acte et ces paroles frappèrent d'étonnement les négociateurs autrichiens. Il les salua, sortit, et montant sur-le-champ en voiture, ordonna à un officier d'aller annoncer à l'archiduc Charles que les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures. M. de Cobentzel, effrayé, envoya sur-le-champ l'ultimatum signé à Passeriano. L'une des conditions du traité était l'élargissement de M. de Lafayette, qui, depuis cinq ans, supportait héroïquement sa détention à Olmütz.

Le lendemain, 17 octobre (26 vendémiaire), on signa le traité à Passeriano; on le data d'un petit village situé entre les deux armées, mais dans lequel on ne se rendit pas, parce qu'il n'y avait pas de local convenable pour recevoir les négociateurs. Ce village était celui de *Campo-Formio*. Il donna son nom à ce traité célèbre, le premier conclu entre l'Empereur et la république française.

Il était convenu que l'Empereur, comme souverain des Pays-Bas et comme membre de l'Empire, reconnaîtrait à la France la limite du Rhin, qu'il livrerait Mayence à nos troupes, et que les îles Ioniennes resteraient en notre possession; que la république Cisalpine aurait la Romagne, les Légations, le duché de Modène, la Lombardie, la Valteline, le Bergamasque, le Brescian et le Mantouan, avec la limite de l'Adige et Mantoue. L'Empereur souscrivait de plus à diverses conditions résultant de ce traité et des traités antérieurs qui liaient la république. D'abord il s'engageait à donner le Brisgaw au duc de Modène, en dédommagement de son duché. Il s'engageait ensuite à prêter son influence pour faire obtenir en Allemagne un dédommagement au stathouder, pour la perte de la Hollande, et un dédommagement au roi de Prusse, pour la perte du petit territoire qu'il nous avait cédé sur la gauche du Rhin. En vertu de ces engagements, la voix de l'Empereur était assurée au congrès de Rastadt, pour la solution de toutes les questions qui intéressaient le plus la France. L'Empereur recevait, en retour de tout ce qu'il accordait, le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie et les Bouches du Cattaro.

La France n'avait jamais fait une paix aussi belle. Elle avait enfin obtenu ses limites naturelles, et elle les obtenait du consentement du continent. Une grande révolution était opérée dans la haute Italie. Il y avait là un ancien État détruit, et un nouvel État fondé. Mais l'État détruit était une aristocratie despotique, ennemie irréconciliable de la liberté; l'État fondé était une république libéralement constituée, et qui pouvait communiquer la liberté à toute l'Italie. On pouvait regretter, il est vrai, que les Autrichiens ne fussent pas rejetés au delà de l'Izonzo, que toute la haute Italie, et la ville de Venise elle-même, ne fussent pas réunies à la Cisalpine : avec une campagne de plus, ce résultat eût été obtenu. Des considérations particulières avaient empêché le jeune vainqueur de faire cette campagne. L'intérêt personnel commençait à altérer les calculs du grand homme, et à imprimer une tache sur le premier et peut-être le plus bel acte de sa vie.

Bonaparte ne pouvait guère douter de la



Duphot.

ratification du traité; cependant il n'était pas sans inquiétude, car ce traité était une contravention formelle aux instructions du Directoire. Il le fit porter par son fidèle et complaisant chef d'état-major, Berthier, qu'il affectionnait beaucoup, et qu'il n'avait point encore envoyé en France pour jouir des applaudissements des Parisiens. Avec son tact ordinaire, il adjoignit un savant au militaire : c'était Monge, qui avait fait partie de la commission chargée de choisir les objets d'art en Italie, et qui, malgré son ardent démagogisme et son esprit géométrique, avait été séduit, comme tant d'autres, par le génie, la grâce et la gloire.

Monge et Berthier furent rendus à Paris en quelques jours. Ils y arrivèrent au milieu de la nuit, et arrachèrent de son lit le président du Directoire, Larévellière-Lépaux. Tout en apportant un traité de paix, les deux envoyés étaient loin d'avoir la joie et la confiance ordinaires dans ces circonstances; ils étaient embarrassés comme des gens qui doivent commencer par un aveu pénible : il fallait dire, en effet, qu'on avait désobéi au gouvernement. Ils employèrent de grandes

précautions oratoires pour annoncer la teneur du traité et excuser le général. Larévellière les reçut avec tous les égards que méritaient deux personnages aussi distingués, dont l'un surtout était un savant illustre, mais il ne s'expliqua pas sur le traité, et répondit simplement que le Directoire en déciderait. Il le présenta le lendemain matin au Directoire. La nouvelle de la paix s'était déjà répandue dans tout Paris : la joie était au comble; on ne connaissait pas les conditions, mais quelles qu'elles fussent, on était certain qu'elles devaient être brillantes. On exaltait Bonaparte et sa double gloire. Comme il l'avait prévu, on était enthousiasmé de trouver en lui le pacificateur et le guerrier; et une paix qu'il n'avait signée qu'avec égoïsme était vantée comme un acte de désintéressement militaire. Le jeune général, disait-on, s'est refusé la gloire d'une nouvelle campagne pour donner la paix à sa patrie.

L'envahissement de la joie fut si prompt, qu'il eût été bien difficile au Directoire de la tromper en rejetant le traité de Campo-Formio. Ce traité était la suite d'une désobéissance formelle : ainsi le Directoire ne manquait pas d'excellentes raisons pour refuser sa ratification; et il eût été fort important de donner une leçon sévère au jeune audacieux qui avait enfreint des ordres précis. Mais comment tromper l'attente générale? comment oser refuser une seconde fois la paix, après l'avoir refusée à Lille? On voulait donc justifier tous les reproches des victimes de fructidor, et mécontenter gravement l'opinion? Il y avait un autre danger non moins grand à la braver. En effet, en rejetant le traité, Bonaparte donnait sa démission, et des revers allaient suivre inévitablement la reprise des hostilités en Italie. De quelle responsabilité ne se chargeait-on pas, dans ce cas-là? D'ailleurs le traité avait d'immenses avantages; il ouvrait un superbe avenir; il donnait, de plus que celui de Léoben, Mayence et Mantoue; enfin il laissait libres toutes les forces de la France, pour en accabler l'Angleterre.

Le Directoire approuva donc le traité : la joie n'en fut que plus vive et plus profonde. Sur-le-champ, par un calcul habile, le Directoire songea à tourner tous les esprits contre l'Angleterre : le héros d'Italie et ses invincibles compagnons durent voler d'un ennemi à l'autre, et, le jour même où l'on publiait le traité, un arrêté nomma Bonaparte général en chef de l'armée d'Angleterre.

Bonaparte se disposa à quitter l'Italie, pour venir enfin goûter quelques instants de repos, et jouir d'une gloire, la plus grande connue dans les temps modernes. Il était nommé plénipotentiaire à Rastadt, avec Bonnier et Treilhard, pour y traiter de la paix avec l'Empire. Il était convenu aussi qu'il trouverait à Rastadt M. de Cobentzel, avec qui il échangerait les ratifications du traité de Campo-Formio. Il devait en même temps veiller à l'exécution des conditions relatives à l'occupation de Mayence. Avec sa prévoyance ordinaire, il avait eu soin de stipuler que les troupes autrichiennes n'entreraient dans Palma-Nova qu'après que les siennes seraient entrées dans Mayence.

Avant de partir pour Rastadt, il voulut mettre la dernière main aux affaires d'Italie. Il fit les nominations qui lui restaient à faire dans la Cisalpine; il régla les conditions du séjour des troupes françaises en Italie, et leurs rapports avec la nouvelle république. Ces troupes devaient être commandées par Berthier, et former un corps de trente mille hommes, entretenus aux frais de la Cisalpine : elles devaient y demeurer jusqu'à la paix générale de l'Europe. Il retira le corps qu'il avait à Venise, et livra cette ville à un corps autrichien. Les patriotes vénitiens, en se voyant donnés à l'Autriche, furent indignés. Bonaparte leur avait fait assurer un asile dans la Cisalpine, et il avait stipulé avec le gouvernement autrichien la faculté, pour eux, de vendre leurs biens. Ils ne furent point sensibles à ces soins, et vomirent contre le vainqueur qui les sacrifiait des imprécations véhémentes, et fort naturelles. Villetard, qui avait semblé s'engager pour le gouvernement français à leur égard, écrivit à Bonaparte, et en fut traité avec une dureté remarquable. Du reste, ce ne furent pas les patriotes seuls qui montrèrent une grande douleur dans cette circonstance; les nobles et le peuple, qui préféraient naguère l'Autriche à la France,

parce qu'ils aimaient les principes de l'une et abhorraient ceux de l'autre, sentirent se réveiller tous leurs sentiments nationaux, et montrèrent pour leur antique patrie un attachement qui les rendit dignes d'un intérêt qu'ils n'avaient pas inspiré encore. Le désespoir fut général; on vit une noble dame s'empoisonner, et l'ancien doge tomber sans mouvement aux pieds de l'officier autrichien dans les mains duquel il prêtait le serment d'obéissance.

Bonaparte adressa une proclamation aux Italiens, dans laquelle il leur faisait ses adieux et leur donnait ses derniers conseils. Elle respirait ce ton noble, ferme, et toujours un peu oratoire, qu'il savait donner à son langage public. « Nous vous avons donné la « liberté, dit-il aux Cisalpins, sachez la con- « server...; pour être dignes de votre des- « tinée, ne faites que des lois sages et mo- « dérées; faites-les exécuter avec force et « énergie; favorisez la propagation des lu- « mières, et respectez la religion. Composez « vos bataillons, non pas de gens sans aveu, « mais de citoyens qui se nourrissent des « principes de la république, et soient immé- « diatement attachés à sa prospérité. Vous « avez en général besoin de vous pénétrer « du sentiment de votre force et de la dignité « qui convient à l'homme libre : divisés « et pliés depuis des siècles à la tyrannie, « vous n'eussiez pas conquis votre liberté; « mais sous peu d'années, fussiez-vous aban- « donnés à vous-mêmes, aucune puissance « de la terre ne sera assez forte pour vous « l'ôter. Jusqu'alors la grande nation vous « protégera contre les attaques de vos voi- « sins; son système politique sera uni au « vôtre.... Je vous quitte sous peu de jours. « Les ordres de mon gouvernement et un « danger imminent de la république Cisal- « pine me rappelleront seuls au milieu de « vous. »

Cette dernière phrase était une réponse à ceux qui disaient qu'il voulait se faire roi de la Lombardie. Il n'était rien qu'il préférât au titre et au rôle de premier général de la république française. L'un des négociateurs autrichiens lui avait offert de la part de l'Empereur un État en Allemagne; il avait répondu qu'il ne voulait devoir sa fortune qu'à la reconnaissance du peuple français. Entrevoyait-il son avenir? Non, sans doute; mais, ne fût-il que premier citoyen de la république, on comprend qu'il le préférât en ce moment. Les Italiens l'accompagnèrent de leurs regrets, et virent avec peine s'évanouir cette brillante apparition. Bonaparte traversa rapidement le Piémont pour se rendre par la Suisse à Rastadt. Des fêtes magnifiques, des présents pour lui et sa femme, étaient préparés sur la route. Les princes et les peuples voulaient voir ce guerrier si célèbre, cet arbitre de tant de destinées. A Turin, le roi avait fait préparer des présents, afin de lui témoigner sa reconnaissance pour l'appui qu'il en avait reçu auprès du Directoire. En Suisse, l'enthousiasme des Vaudois fut extrême pour le libérateur de la Valteline. Des jeunes filles, habillées aux trois couleurs, lui présentèrent des couronnes. Partout était inscrite cette maxime si chère aux Vaudois : *Un peuple ne peut être sujet d'un autre peuple.* Bonaparte voulut voir l'ossuaire de Morat; il y trouva une foule de curieux empressés de le suivre partout. Le canon tirait dans les villes où il passait. Le gouvernement de Berne, qui voyait avec dépit l'enthousiasme qu'inspirait le libérateur de la Valteline, fit défendre à ses officiers de tirer le canon; on lui désobéit. Arrivé à Rastadt, Bonaparte trouva tous les princes allemands impatients de le voir. Il fit sur-le-champ prendre aux négociateurs français l'attitude qui convenait à leur mission et à leur rôle. Il refusa de recevoir M. de Fersen, que la Suède avait choisi pour la représenter au congrès de l'Empire, et que ses liaisons avec l'ancienne cour de France rendaient peu propre à traiter avec la république française. Ce refus fit une vive sensation, et prouvait le soin constant que Bonaparte mettait à relever la *grande nation*, comme il l'appelait dans toutes ses harangues. Après avoir échangé les ratifications du traité de Campo-Formio, et fait les arrangements nécessaires à la remise de Mayence, il résolut de partir pour Paris. Il ne voyait rien de grand à discuter à Rastadt, et surtout il prévoyait des longueurs interminables pour mettre

d'accord tous ces petits princes allemands. Un pareil rôle n'était pas de son goût; d'ailleurs il était fatigué, et un peu d'impatience d'arriver à Paris et de monter au Capitole de la Rome moderne était bien naturel.

Il partit de Rastadt, traversa la France incognito et arriva à Paris le 15 frimaire an VI au soir (5 décembre 1797). Il alla se cacher dans une maison fort modeste, qu'il avait fait acheter rue Chantereine. Cet homme, chez lequel l'orgueil était immense, avait toute l'adresse d'une femme à le cacher. Lors de la reddition de Mantoue, il s'était soustrait à l'honneur de voir défiler Wurmser; à Paris il voulut se cacher dans la demeure la plus obscure. Il affectait dans son langage, dans son costume, dans toutes ses habitudes, une simplicité qui surprenait l'imagination des hommes, et la touchait plus profondément par l'effet du constraste. Tout Paris, averti de son arrivée, était dans une impatience de le voir qui était bien naturelle, surtout à des Français. Le ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand, pour lequel il s'était pris de loin d'un goût fort vif, voulut l'aller visiter le soir même. Bonaparte demanda la permission de ne pas le recevoir, et le prévint le lendemain matin. Le salon des affaires étrangères était plein de grands personnages, empressés de voir le héros. Silencieux pour tout le monde, il aperçut Bougainville, et alla droit à lui pour lui dire de ces paroles qui, tombant de sa bouche, devaient produire des impressions profondes. Déjà il affectait le goût d'un souverain pour l'homme utile et célèbre. M. de Talleyrand le présenta au Directoire. Quoiqu'il y eût bien des motifs de mécontentement entre le général et les directeurs, cependant l'entrevue fut pleine d'effusion. Il convenait au Directoire d'affecter la satisfaction, et au général la déférence. Du reste, les services étaient si grands, la gloire si éblouissante, que l'entraînement devait faire place au mécontentement.

Le Directoire prépara une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Elle n'eut point lieu dans la salle des audiences du Directoire, mais dans la grande cour du Luxembourg. Tout fut disposé pour rendre cette solennité l'une des plus imposantes de la révolution. Les directeurs étaient rangés au fond de la cour, sur une estrade, au pied de l'autel de la patrie, et revêtus du costume romain. Autour d'eux, les ministres, les ambassadeurs, les membres des deux Conseils, la magistrature, les chefs des administrations, étaient placés sur des siéges rangés en amphithéâtre. Des trophées magnifiques, formés par les innombrables drapeaux pris sur l'ennemi, s'élevaient de distance en distance, tout autour de la cour; de belles tentures tricolores en ornaient les murailles; des galeries portaient la plus brillante société de la capitale; des corps de musiciens étaient disposés dans l'enceinte; une nombreuse artillerie était placée autour du palais, pour ajouter ses détonations aux sons de la musique et au bruit des acclamations. Chénier avait composé pour ce jour-là l'un de ses plus beaux hymnes.

C'était le 20 frimaire an VI (10 décembre 1797). Le Directoire, les fonctionnaires publics, les assistants étaient rangés à leur place, attendant avec impatience l'homme illustre que peu d'entre eux avaient vu. Il parut accompagné de M. de Talleyrand, qui était chargé de le présenter; car c'était le négociateur qu'on félicitait dans le moment. Tous les contemporains, frappés de cette taille grêle, de ce visage pâle et romain, de cet œil ardent, nous parlent chaque jour encore de l'effet qu'il produisait, de l'impression indéfinissable de génie, d'autorité, qu'il laissait dans les imaginations. La sensation fut extrême. Des acclamations unanimes éclatèrent à la vue du personnage si simple qu'environnait une telle renommée. *Vive la République! Vive Bonaparte!* furent les cris qui éclatèrent de toutes parts. M. de Talleyrand prit ensuite la parole, et dans un discours fin et concis, s'efforça de rapporter la gloire du général, non à lui, mais à la révolution, aux armées et à la *grande nation*. Il sembla se faire en cela le complaisant de la modestie de Bonaparte, et, avec son esprit accoutumé, deviner comment le héros voulait qu'on parlât de lui devant lui. M. de Talleyrand parla ensuite *de ce qu'on pouvait*, disait-il, *appeler son ambition;* mais en



Paris. — J. Claye. imp. Furne et Ce, éditeurs.

Bougainville.

songeant à son goût antique pour la simplicité, à son amour pour les sciences abstraites, à ses lectures favorites, à ce sublime Ossian avec lequel il apprenait à se détacher de la terre, M. de Talleyrand dit qu'il faudrait le solliciter peut-être pour l'arracher un jour à sa studieuse retraite. Ce que venait de dire M. de Talleyrand était dans toutes les bouches, et allait se retrouver dans tous les discours prononcés dans cette grande solennité. Tout le monde disait et répétait que le jeune général était sans ambition, tant on avait peur qu'il n'en eût. Bonaparte parla après M. de Talleyrand, et prononça d'un ton ferme les phrases hachées que voici :

« Citoyens,

« Le peuple français, pour être libre, avait « les rois à combattre.

« Pour obtenir une Constitution fondée sur « la raison, il avait dix-huit siècles de préju« gés à vaincre.

« La Constitution de l'an III et vous, avez « triomphé de tous ces obstacles.

« La religion, la féodalité, le royalisme,

« ont successivement, depuis vingt siècles, « gouverné l'Europe ; mais de la paix que « vous venez de conclure date l'ère des gou- « vernements représentatifs.

« Vous êtes parvenus à organiser la grande « nation, dont le vaste territoire n'est cir- « conscrit que parce que la nature en a posé « les limites.

« Vous avez fait plus. Les deux plus belles « parties de l'Europe, jadis si célèbres par « les arts, les sciences et les grands hommes « dont elles furent le berceau, voient avec « les plus grandes espérances le génie de la « liberté sortir du tombeau de leurs ancêtres.

« Ce sont deux piédestaux sur lesquels les « destinées vont placer deux puissantes na- « tions.

« J'ai l'honneur de vous remettre le traité « signé à Campo-Formio, et ratifié par « Sa Majesté l'Empereur.

« La paix assure la liberté, la prospérité et « la gloire de la république.

« Lorsque le bonheur du peuple français « sera assis sur de meilleures lois organiques, « l'Europe entière deviendra libre. »

Ce discours était à peine achevé, que les acclamations retentirent de nouveau. Barras, président du Directoire, répondit à Bonaparte. Son discours était long, diffus, peu convenable, et exaltait beaucoup la modestie et la simplicité du héros ; il renfermait un hommage adroit pour Hoche, le rival supposé du vainqueur de l'Italie. « Pourquoi Hoche n'est-il pas ici, disait le président du Directoire, pour voir, pour embrasser son ami ? » Hoche, en effet, avait défendu Bonaparte l'année précédente avec une généreuse chaleur. Suivant la nouvelle direction imprimée à tous les esprits, Barras proposait de nouveaux lauriers au héros, et l'invitait à les aller cueillir en Angleterre. Après ces trois discours, l'hymne de Chénier fut chanté en chœur, et avec l'accompagnement d'un magnifique orchestre. Deux généraux s'approchèrent ensuite, accompagnés par le ministre de la guerre : c'étaient le brave Joubert, le héros du Tyrol, et Andréossy, l'un des officiers les plus distingués de l'artillerie. Ils s'avançaient en portant un drapeau admirable : c'était celui que le Directoire venait de donner, à la fin de la campagne, à l'armée d'Italie, c'était la nouvelle oriflamme de la république. Il était chargé d'innombrables caractères d'or, et ces caractères étaient les suivants : *L'armée d'Italie a fait cent cinquante mille prisonniers, elle a pris cent soixante-dix drapeaux, cinq cent cinquante pièces d'artillerie de siége, six cents pièces de campagne, cinq équipages de pont, neuf vaisseaux, douze frégates, douze corvettes, dix-huit galères. — Armistices avec les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, les ducs de Parme, de Modène. — Préliminaires de Léoben. — Convention de Montebello avec la république de Gênes. — Traités de paix de Tolentino, de Campo-Formio. — Donné la liberté aux peuples de Bologne, de Ferrare, de Modène, de Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crémone, d'une partie du Véronais, de Chiavenna, de Bormio et de la Valteline, aux peuples de Gênes, aux fiefs impériaux, aux peuples des départements de Corcyre, de la mer Égée et d'Ithaque. — Envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, du Corrége, de l'Albane, des Carraches, de Raphaël, de Léonard de Vinci*, etc.—*Triomphé en dix-huit batailles rangées*, MONTENOTTE, MILLESIMO, MONDOVI, LODI, BORGHETTO, LONATO, CASTIGLIONE, ROVEREDO, BASSANO, SAINT-GEORGES, FONTANA-NIVA, CALDIERO, ARCOLE, RIVOLI, LA FAVORITE, LE TAGLIAMENTO, TARWIS, NEUMARK. — *Livré soixante-sept combats.*

Joubert et Andréossy parlèrent à leur tour, et reçurent une réponse flatteuse du président du Directoire. Après toutes ces harangues, les généraux allèrent recevoir l'accolade du président du Directoire. A l'instant où Bonaparte la reçut de Barras, les quatre directeurs se jetèrent, comme par un entraînement involontaire, dans les bras du général. Des acclamations unanimes remplissaient l'air : le peuple amassé dans les rues voisines y joignait ses cris, le canon y joignait ses roulements ; toutes les têtes cédaient à l'ivresse. Voilà comment la France se jeta dans les bras d'un homme extraordinaire ! N'accusons pas

la faiblesse de nos pères; cette gloire n'arrive à nous qu'à travers les nuages du temps et des malheurs, et elle nous transporte! Répétons avec Eschine : *Que serait-ce si nous avions vu le monstre lui-même!*

La réception triomphale que le Directoire avait faite au général Bonaparte fut suivie de fêtes brillantes, que lui donnèrent individuellement les directeurs, les membres des Conseils et les ministres. Chacun chercha à se surpasser en magnificence. Le héros de ces fêtes fut frappé du goût que déploya pour lui le ministre des affaires étrangères, et sentit un vif attrait pour l'ancienne élégance française. Au milieu de ces pompes, il se montrait simple, affable, mais sévère, presque insensible au plaisir, cherchant dans la foule l'homme utile et célèbre, pour aller s'entretenir avec lui de l'art ou de la science dans lesquels il s'était illustré. Les plus grandes renommées se trouvaient honorées d'avoir été distinguées par le général Bonaparte.

L'instruction du jeune général n'était que celle d'un officier sorti récemment des écoles militaires. Mais, grâce à l'instinct du génie, il savait s'entretenir des sujets qui lui étaient le plus étrangers, et jeter quelques-unes de ces vues hasardées, mais originales, qui ne sont souvent que des impertinences de l'ignorance, mais qui, de la part des hommes supérieurs, et exprimées avec leur style, font illusion, et séduisent même les hommes spéciaux. On remarquait avec surprise cette facilité à traiter tous les sujets. Les journaux, qui s'occupaient des moindres détails relatifs à la personne du général Bonaparte, qui rapportaient chez quel personnage il avait dîné, quel visage il avait montré, s'il était gai ou triste; les journaux disaient qu'en dînant chez François de Neufchâteau il avait parlé de mathématiques avec Lagrange et Laplace, de métaphysique avec Sieyès, de poésie avec Chénier, de législation et de droit public avec Daunou. En général, on osait peu le questionner quand on était en sa présence, mais on désirait vivement l'amener à parler de ses campagnes. S'il lui arrivait de le faire, il ne parlait jamais de lui, mais de son armée, de ses soldats, de la bravoure républicaine; il peignait le mouvement, le fracas des batailles, il en faisait sentir vivement le moment décisif, la manière dont il fallait le saisir, et transportait tous ceux qui l'écoutaient, par ses récits clairs, frappants et dramatiques. Si ses exploits avaient annoncé un grand capitaine, ses entretiens révélaient un esprit original, fécond, tour à tour vaste ou précis, et toujours entraînant quand il voulait se livrer. Il avait conquis les masses par sa gloire; par ses entretiens il commençait à conquérir, un à un, les premiers hommes de France. L'engouement, déjà très-grand, le devenait davantage quand on l'avait vu. Il n'y avait pas jusqu'à ces traces d'une origine étrangère, que le temps n'avait pas encore effacées en lui, qui ne contribuassent à l'effet. La singularité ajoute toujours au prestige du génie, surtout en France, où, avec la plus grande uniformité de mœurs, on aime l'étrangeté avec passion. Bonaparte affectait de fuir la foule et de se cacher aux regards. Quelquefois même il accueillait mal les marques trop vives d'enthousiasme. Madame de Staël, qui aimait et avait droit d'aimer la grandeur, le génie et la gloire, était impatiente de voir Bonaparte, et de lui exprimer son admiration. En homme impérieux, qui veut que tout le monde soit à sa place, il lui sut mauvais gré de sortir quelquefois de la sienne; il lui trouva trop d'esprit, d'exaltation; il pressentit même son indépendance à travers son admiration; il fut froid, dur, injuste. Elle lui demanda un jour, avec trop peu d'adresse, quelle était, à ses yeux, la première des femmes; il lui répondit sèchement : *Celle qui a fait le plus d'enfants.* Dès cet instant commença cette antipathie réciproque, qui lui valut, à elle, des tourments si peu mérités, et qui lui fit commettre, à lui, des actes d'une tyrannie petite et brutale. Il sortait peu, vivait dans sa petite maison de la rue Chantereine, qui avait changé de nom, et que le département de Paris avait fait appeler rue *de la Victoire*. Il ne voyait que quelques savants, Monge, Lagrange, Laplace, Berthollet; quelques généraux, Desaix, Kléber, Caffarelli; quelques artistes, et particulièrement le célèbre acteur que la France vient de perdre, Talma (octobre 1826), pour lequel il avait dès lors un goût particulier.

Il sortait ordinairement dans une voiture fort simple, n'allait au spectacle que dans une loge grillée, et semblait ne partager aucun des goûts si dissipés de sa femme. Il montrait pour elle une extrême affection; il était dominé par cette grâce particulière qui, dans la vie privée comme sur le trône, n'a jamais abandonné madame Beauharnais, et qui chez elle suppléait à la beauté.

Une place venant à vaquer à l'Institut par la déportation de Carnot, on se hâta de la lui offrir. Il l'accepta avec empressement, vint s'asseoir le jour de la séance de réception entre Lagrange et Laplace, et ne cessa plus de porter dans les cérémonies le costume de membre de l'Institut, affectant de cacher ainsi le guerrier sous l'habit du savant.

Tant de gloire devait porter ombrage aux chefs du gouvernement, qui n'ayant pour eux ni l'ancienneté du rang, ni la grandeur personnelle, étaient entièrement éclipsés par le guerrier pacificateur. Cependant ils lui témoignaient les plus grands égards, et il y répondait par de grandes marques de déférence. Le sentiment qui préoccupe le plus est d'ordinaire celui dont on parle le moins. Le Directoire était loin de témoigner aucune de ses craintes. Il recevait de nombreux rapports de ses espions, qui allaient dans les casernes et dans les lieux publics écouter les propos dont Bonaparte était l'objet. Bonaparte devait bientôt, disait-on, se mettre à la tête des affaires, renverser un gouvernement affaibli, et sauver ainsi la France des royalistes et des jacobins. Le Directoire, feignant la franchise, lui montrait ces rapports, et affectait de les traiter avec mépris, comme s'il avait cru le général incapable d'ambition. Le général, non moins dissimulé, recevait ces témoignages avec reconnaissance, assurant qu'il était digne de la confiance qu'on lui accordait. Mais de part et d'autre la défiance était extrême. Si les espions de la police parlaient au Directoire de projets d'usurpation, les officiers qui entouraient le général lui parlaient de projets d'empoisonnement. La mort de Hoche avait fait naître d'absurdes soupçons, et le général qui, quoique exempt de craintes puériles, était prudent néanmoins, prenait des précautions extrêmes quand il dînait chez certain directeur. Il mangeait peu, et ne goûtait que des viandes dont il avait vu manger le directeur lui-même, et du vin dont il l'avait vu boire.

Barras aimait à faire croire qu'il était l'auteur de la fortune de Bonaparte, et que, n'étant plus son protecteur, il était resté son ami. Il montrait en particulier un grand dévouement pour sa personne; il cherchait, avec sa souplesse ordinaire, à le convaincre de son attachement. Il lui livrait volontiers ses collègues, et affectait de se mettre à part. Bonaparte accueillait peu les témoignages de ce directeur, dont il ne faisait aucun cas, et ne le payait de sa servilité par aucune espèce de confiance.

On consultait souvent Bonaparte dans certaines questions. On lui envoyait un ministre pour l'appeler au Directoire; il s'y rendait, prenait place à côté des directeurs, et donnait son avis avec cette supériorité de tact qui le distinguait dans les matières d'administration et de gouvernement comme dans celles de guerre. Il affectait en politique une direction d'idées qui tenait à la position qu'il avait prise. Le lendemain du 18 fructidor, on l'a vu, une fois l'impulsion donnée, et la chute de la faction royaliste assurée, s'arrêter tout à coup, et ne vouloir prêter au gouvernement que l'appui exactement nécessaire pour empêcher le retour de la monarchie. Ce point obtenu, il ne voulait pas paraître s'attacher au Directoire; il voulait rester en dehors, en vue à tous les partis, sans être lié ni brouillé avec aucun. L'attitude d'un censeur était la position qui convenait à son ambition. Ce rôle est facile à l'égard d'un gouvernement tiraillé en sens contraire par les factions, et toujours exposé à faillir; il est avantageux, parce qu'il rattache tous les mécontents, c'est-à-dire tous les partis, qui sont bientôt universellement dégoûtés du gouvernement qui veut les réprimer, sans avoir assez de force pour les écraser. Les proclamations de Bonaparte aux Cisalpins et aux Génois sur les lois qu'on avait voulu rendre contre les nobles avaient suffi pour indiquer sa direction d'esprit actuelle. On voyait, et ses discours le montraient assez, qu'il blâmait la conduite que le gouvernement



Bonaparte remet le traité de Campo-Formio. (Page 618.)

avait tenue à la suite du 18 fructidor. Les patriotes avaient dû naturellement reprendre un peu le dessus depuis cet événement. Le Directoire était, non pas dominé, mais légèrement poussé par eux. On le voyait à ses choix, à ses mesures, à son esprit. Bonaparte, tout en gardant cependant une grande réserve, laissait voir du blâme pour la direction que suivait le gouvernement; il paraissait le regarder comme faible, incapable, se laissant battre par une faction après avoir été battu par une autre. Il était visible, en un mot, qu'il ne voulait pas être de son avis. Il se conduisit même de manière à prouver qu'en voulant s'opposer au retour de la royauté, il ne voulait cependant pas accepter la solidarité de la révolution et de ses actes. L'anniversaire du 21 janvier approchait; il fallut négocier pour l'engager à paraître à la fête qu'on allait célébrer pour la cinquième fois. Il était arrivé à Paris en décembre 1797. L'année 1798 s'ouvrait (nivôse et pluviôse an VI). Il ne voulait pas se rendre à la cérémonie, comme s'il eût désapprouvé l'acte qu'on célébrait, ou qu'il eût voulu faire quelque chose pour les hommes que ses proclamations du 18 fructidor et la mitraillade du 13 vendémiaire lui avaient aliénés. On voulait qu'il y figurât à tous les titres. Naguère général en chef de l'armée d'Italie et plénipotentiaire de la France à Campo-Formio, il était aujourd'hui l'un des plénipotentiaires du congrès de Rastadt et général de l'armée d'Angleterre, il devait donc assister aux solennités de son gouvernement. Il disait que ce n'étaient pas là des qualités qui l'obligeassent à figurer, et que dès lors sa présence, étant volontaire, paraîtrait un assentiment qu'il ne voulait pas donner. On transigea. L'Institut devait assister en corps à la cérémonie; il se mêla dans ses rangs, et parut remplir un devoir de corps. Entre toutes les qualités accumulées déjà sur sa tête, celle de membre de l'Institut était cer-

tainement la plus commode, et il savait s'en servir à propos.

La puissance naissante est bientôt devinée. Une foule d'officiers et de flatteurs entouraient déjà Bonaparte; ils lui demandaient s'il allait toujours se borner à commander les armées, et s'il ne prendrait pas enfin au gouvernement des affaires la part que lui assuraient son ascendant et son génie politique. Sans savoir encore ce qu'il pouvait et devait être, il voyait bien qu'il était le premier homme de son temps. En voyant l'influence de Pichegru aux Cinq-Cents, celle de Barras au Directoire, il lui était permis de croire qu'il pourrait avoir un grand rôle politique; mais il n'en avait dans ce moment aucun à jouer. Il était trop jeune pour être directeur; il fallait avoir quarante ans, et il n'en avait pas trente. On parlait bien d'une dispense d'âge; mais c'était une concession à obtenir qui alarmerait les républicains, qui leur ferait jeter les hauts cris et qui ne vaudrait pas certainement les désagréments qu'elle lui causerait. Être associé, lui cinquième, au gouvernement, n'avoir que sa voix au Directoire, s'user en luttant avec des Conseils indépendants encore, c'était un rôle dont il ne voulait pas; et ce n'était pas la peine de provoquer une illégalité pour un pareil résultat. La France avait encore un puissant ennemi à combattre, l'Angleterre; et, bien que Bonaparte fût couvert de gloire, il lui valait mieux cueillir de nouveaux lauriers, et laisser le gouvernement s'user davantage dans sa pénible lutte contre les partis.

On a vu que le jour même où la signature du traité de Campo-Formio fut connue à Paris, le Directoire, voulant tourner les esprits contre l'Angleterre, créa sur-le-champ une armée dite d'*Angleterre*, et en donna le commandement au général Bonaparte. Le gouvernement songeait franchement et sincèrement à prendre la voie la plus courte pour attaquer l'Angleterre, et voulait y faire une descente. L'audace des esprits, à cette époque, portait à regarder cette entreprise comme très-exécutable. L'expédition déjà tentée en Irlande prouvait qu'on pouvait passer à la faveur des brumes ou d'un coup de vent. On ne croyait pas qu'avec tout son patriotisme, la nation anglaise, qui alors ne s'était pas fait une armée de terre, pût résister aux admirables soldats de l'Italie et du Rhin, et surtout au génie du vainqueur de Castiglione, d'Arcole et de Rivoli. Le gouvernement ne voulait laisser que vingt-cinq mille hommes en Italie, il ramenait tout le reste dans l'intérieur. Quant à la grande armée d'Allemagne, composée des deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, il allait la réduire à la force nécessaire pour imposer à l'Empire pendant le congrès de Rastadt, et il voulait faire refluer le reste vers les côtes de l'Océan. On donnait la même direction à toutes les troupes disponibles. Les généraux du génie parcouraient les côtes pour choisir les meilleurs points de débarquement; des ordres étaient donnés pour réunir dans les ports des flotilles considérables; une activité extrême régnait dans la marine. On espérait toujours qu'un coup de vent finirait par écarter l'escadre anglaise qui bloquait la rade de Cadix, et qu'alors la marine espagnole pourrait venir se coaliser avec la marine française. Quant à la marine hollandaise, qu'on se flattait aussi de réunir à la nôtre, elle venait d'essuyer un rude échec en vue du Texel, et il n'en était rentré que des débris dans les ports de la Hollande. Mais la marine espagnole et française suffisait pour couvrir le passage d'une flottille et assurer le transport de soixante ou quatre-vingt mille hommes en Angleterre. Pour seconder tous ces préparatifs, on avait songé à se procurer de nouveaux moyens de finances. Le budget, fixé, comme on l'a vu, à 616 millions pour l'an VI, ne suffisait pas à un armement extraordinaire. On voulait faire concourir le commerce à une entreprise qui était toute dans ses intérêts, et l'on proposa un emprunt volontaire de quatre-vingts millions. Il devait être hypothéqué sur l'État. Une partie des bénéfices de l'expédition devait être changée en primes, qui seraient tirées au sort entre les prêteurs. Le Directoire se fit demander, par les principaux négociants, l'ouverture de cet emprunt. Le projet en fut soumis au Corps législatif, et dès les premiers jours il parut obtenir faveur. On reçut pour quinze ou vingt millions de souscriptions. Le Direc-

toire dirigeait non-seulement tous ses efforts contre l'Angleterre, mais aussi toutes ses sévérités. Une loi interdisait l'entrée des marchandises anglaises; il se fit autoriser à employer les visites domiciliaires pour les découvrir, et les fit exécuter dans toute la France, le même jour et à la même heure[1].

Bonaparte semblait seconder ce grand mouvement et s'y prêter; mais au fond il penchait peu pour ce projet. Marcher sur Londres, y entrer, jeter soixante mille hommes en Angleterre, ne lui paraissait pas le plus difficile. Mais il sentait que conquérir le pays, s'y établir, serait impossible; qu'on pourrait seulement le ravager, lui enlever une partie de ses richesses, le reculer, l'annuler pour un demi-siècle; mais qu'il faudrait y sacrifier l'armée qu'on y aurait amenée, et revenir presque seul, après une espèce d'incursion barbare. Plus tard, avec une puissance plus vaste, une plus grande expérience de ses moyens, une irritation toute personnelle contre l'Angleterre, il songea sérieusement à lutter corps à corps avec elle, et à risquer sa fortune contre la sienne; mais aujourd'hui il avait d'autres idées et d'autres projets. Une raison le détournait surtout de cette entreprise. Les préparatifs exigeaient encore plusieurs mois; la belle saison allait arriver, et il fallait attendre les brumes et les vents de l'hiver prochain pour tenter la descente. Or, il ne voulait pas rester une année oisif à Paris, n'ajoutant rien à ses hauts faits, et descendant dans l'opinion, par cela seul qu'il ne s'y élevait pas. Il songeait donc à un projet d'une autre espèce, projet tout aussi gigantesque que la descente en Angleterre, mais plus singulier, plus vaste dans ses conséquences, plus conforme à son imagination, et surtout plus prochain. On a vu qu'en Italie il s'occupait beaucoup de la Méditerranée, qu'il avait créé une espèce de marine; que, dans le partage des États vénitiens, il avait eu soin de réserver à la France les îles de la Grèce, qu'il avait noué des intrigues avec Malte, dans l'espoir de l'enlever aux chevaliers et aux Anglais; enfin, qu'il avait souvent porté ses yeux sur l'Égypte, comme le point intermédiaire que la France devait occuper entre l'Europe et l'Asie, pour s'assurer du commerce du Levant ou de celui de l'Inde. Cette idée avait envahi son imagination, et la préoccupait violemment. Il existait au ministère des affaires étrangères de précieux documents sur l'Égypte, sur son importance coloniale, maritime et militaire; il se les fit transmettre par M. de Talleyrand, et se mit à les dévorer. Obligé de parcourir les côtes de l'Océan pour l'exécution du projet sur l'Angleterre, il remplit sa voiture de voyages et de mémoires sur l'Égypte. Ainsi, tout en paraissant obéir aux vœux du Directoire, il songeait à une autre entreprise; il était de sa personne sur les grèves et sous le ciel de l'ancienne Batavie, mais son imagination errait sur les rivages de l'Orient. Il entrevoyait un avenir confus et immense. S'enfoncer dans ces contrées de la lumière et de la gloire où Alexandre et Mahomet avaient vaincu et fondé des empires, y faire retentir son nom, et le renvoyer en France répété par les échos de l'Asie, était pour lui une perspective enivrante.

Il se mit donc à parcourir les côtes de l'Océan pendant les mois de pluviôse et de ventôse (janvier et février 1798), donnant une excellente direction aux préparatifs de descente, mais en proie à d'autres pensées et à d'autres projets.

Tandis que la république dirigeait toutes ses forces contre l'Angleterre, elle avait encore d'importants intérêts à régler sur le continent. Sa tâche politique était immense. Elle avait à traiter à Rastadt avec l'Empire, c'est-à-dire avec la féodalité elle-même; elle avait à diriger dans les voies nouvelles trois républiques ses filles, les républiques Batave, Cisalpine et Ligurienne. Placée à la tête du système démocratique, et en présence du système féodal, elle devait empêcher les chocs entre ces systèmes, pour n'avoir pas à recommencer la lutte qu'elle venait de terminer avec tant de gloire, mais qui lui avait coûté de si horribles efforts. Telle était sa tâche, et elle n'offrait pas moins de difficultés que celle d'attaquer et de ruiner l'Angleterre.

1. 15 nivôse an VI (4 janvier).

Le congrès de Rastadt était réuni depuis deux mois. Bonnier, homme de beaucoup d'esprit, Treilhard, homme probe, mais rude, y représentaient la France. Bonaparte, dans le peu de jours qu'il avait passés au congrès, était convenu secrètement avec l'Autriche des arrangements nécessaires pour l'occupation de Mayence et de la tête de pont de Manheim. Il avait été décidé que les troupes autrichiennes se retireraient à l'approche des troupes françaises, et abandonneraient les limites de l'Empire; alors les troupes françaises devaient s'emparer de Mayence et de la tête de pont de Manheim, soit en intimidant les milices de l'Empire, réduites à elles-mêmes, soit en brusquant l'assaut. C'est ce qui fut exécuté. Les troupes de l'électeur, en se voyant abandonnées des Autrichiens, livrèrent Mayence. Celles qui étaient à la tête de pont de Manheim voulurent résister, mais furent obligées de céder. On y sacrifia cependant quelques cents hommes. Il était évident, d'après ces événements, que, par les articles secrets du traité de Campo-Formio, l'Autriche avait reconnu à la république la ligne du Rhin, puisqu'elle consentait à lui en assurer les points les plus importants. Il fut convenu, de plus, que l'armée française, pendant les négociations, quitterait la rive droite du Rhin et rentrerait sur la rive gauche, depuis Bâle jusqu'à Mayence; qu'à cette hauteur elle pourrait continuer à occuper la rive droite, mais en longeant le Mein et sans franchir ses rives. Quant aux armées autrichiennes, elles devaient se retirer au delà du Danube et jusqu'au Lech, évacuer les places fortes d'Ulm, Ingolstadt et Philipsbourg. Leur position devenait, par rapport à l'Empire, à peu près semblable à celle des armées françaises. La députation de l'Empire allait ainsi délibérer au milieu d'une double haie de soldats. L'Autriche n'exécuta pas franchement les articles secrets ; car, à la faveur d'une simulation, elle laissa des garnisons dans Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt. La France ferma les yeux sur cette infraction du traité, pour ne pas troubler la bonne intelligence. Il fut question ensuite de l'envoi réciproque d'ambassadeurs. L'Autriche répondit que, pour le moment, on se contenterait de correspondre par les ministres que les deux puissances avaient au congrès de Rastadt. Ce n'était pas montrer un grand empressement à commencer avec la France des relations amicales : mais, après ses défaites et ses humiliations, on concevait et l'on pardonnait ce reste d'humeur de la part de l'Autriche.

Les premières explications entre la députation de l'Empire et les ministres de l'Autriche furent amères. Les États de l'Empire se plaignaient, en effet, que l'Autriche contribuât à les dépouiller, en reconnaissant la ligne du Rhin à la république, et en livrant d'une manière perfide Mayence et la tête de pont de Manheim. Ils se plaignaient que l'Autriche, après avoir entraîné l'Empire dans sa lutte, l'abandonnât, et livrât ses provinces pour avoir en échange des possessions en Italie. Les ministres de l'Empereur répondaient qu'il avait été entraîné à la guerre pour les intérêts de l'Empire, et pour la défense des princes possessionnés en Alsace ; qu'après avoir pris les armes dans leur intérêt, il avait fait des efforts extraordinaires pendant six années consécutives ; qu'il s'était vu abandonné successivement par tous les États de la confédération ; qu'il avait soutenu presque à lui seul le fardeau de la guerre ; qu'il avait perdu dans cette lutte une partie de ses États, et notamment les riches provinces de la Belgique et de la Lombardie ; et qu'il n'avait, après de tels efforts si chèrement payés, que de la reconnaissance à attendre, et point de plaintes à essuyer. La vérité était que l'Empereur avait pris le prétexte des princes possessionnés en Alsace pour faire la guerre, qu'il l'avait soutenue pour sa seule ambition ; qu'il y avait entraîné la confédération germanique malgré elle, et que maintenant il la trahissait pour s'indemniser à ses dépens. Après de vives explications, qui n'aboutirent à rien, il fallut passer outre, et s'occuper de la base des négociations. Les Français voulaient la rive gauche du Rhin, et proposaient, pour indemniser les princes dépossédés de leurs États, le moyen des sécularisations. L'Autriche, qui, non contente d'avoir acquis la plus grande partie du territoire vénitien, voulait s'indemniser encore avec quelques évêchés, et qui d'ailleurs avait



Paris. — J. Claye, imp Furne et Ce, éditeurs.

Andréossy.

des conventions secrètes avec la France ; la Prusse, qui était convenue avec la France de s'indemniser, sur la rive droite, du duché de Clèves qu'elle avait perdu sur la rive gauche ; les princes dépossédés, qui aimaient mieux acquérir des États sur la rive droite, à l'abri du voisinage des Français, que de recouvrer leurs anciennes principautés ; l'Autriche, la Prusse, les princes dépossédés, tous votaient également pour qu'on cédât la ligne du Rhin, et que les sécularisations fussent employées comme moyen d'indemnité. L'Empire pouvait donc difficilement se défendre contre un pareil concours de volontés. Cependant les pouvoirs donnés à la députation faisant une condition expresse de l'intégrité de l'Empire germanique, les plénipotentiaires français déclarèrent ces pouvoirs bornés et insuffisants, et en exigèrent d'autres. La députation s'en fit donner de nouveaux par la diète ; mais, quoique ayant désormais la faculté de concéder la ligne du Rhin, et de renoncer à la rive gauche, elle persista néanmoins à la défendre. Elle donnait beaucoup de raisons, car les raisons ne manquent jamais. L'Empire germanique, disait la dé-

putation, n'avait point été le premier à déclarer la guerre. Bien avant que la diète de Ratisbonne en eût fait la déclaration, Custine avait surpris Mayence et envahi la Franconie. Il n'avait donc fait que se défendre. La privation d'une partie de son territoire bouleversait sa constitution, et compromettait son existence, qui importait à toute l'Europe. Les provinces de la rive gauche, qu'on voulait lui enlever, étaient d'une modique importance pour un État devenu aussi vaste que la république française. La ligne du Rhin pouvait être remplacée par une autre ligne militaire, la Moselle, par exemple. La république, enfin, renonçait, pour de très-misérables avantages, à la gloire si belle, si pure, et si utile pour elle, de la modération politique. En conséquence, la députation proposait d'abandonner tout ce que l'Empire avait possédé au delà de la Moselle, et de prendre cette rivière pour limite. A ces raisons la France en avait d'excellentes à opposer. Sans doute, elle avait pris l'offensive et commencé la guerre de fait; mais la guerre véritable, celle d'intention, de machination, de préparatifs, avait été commencée par l'Empire. C'était à Trèves, à Coblentz, qu'avaient été recueillis et organisés les émigrés; c'était de là que devaient partir les phalanges chargées d'humilier, d'abrutir, de démembrer la France. La France, au lieu d'être vaincue, était victorieuse; elle en profitait, non pour rendre le mal qu'on avait voulu lui faire, mais pour s'indemniser de la guerre qu'on lui avait faite, en exigeant sa véritable limite naturelle, la limite du Rhin.

On disputait donc, car les concessions, même les plus inévitables, sont toujours contestées. Mais il était évident que la députation allait céder la rive gauche, et ne faisait cette résistance que pour obtenir de meilleures conditions sur d'autres points en litige. Tel était l'état des négociations de Rastadt au mois de pluviôse an VI (février 1798).

Augereau, auquel le Directoire avait donné, pour s'en débarrasser, le commandement de l'armée d'Allemagne, s'était entouré des jacobins les plus forcenés. Il ne pouvait que porter ombrage à l'Empire, qui redoutait surtout la contagion des nouveaux principes, et qui se plaignait d'écrits incendiaires répandus en Allemagne. Tant de têtes fermentaient en Europe, qu'il n'était pas nécessaire de supposer l'intervention française pour expliquer la circulation d'écrits révolutionnaires. Mais il importait au Directoire d'éviter toute plainte; d'ailleurs il était mécontent de la conduite turbulente d'Augereau; il lui ôta son commandement, et l'envoya à Perpignan, sous prétexte d'y réunir une armée, qui était destinée, disait-on, à agir contre le Portugal. Cette cour, à l'instigation de Pitt, n'avait pas ratifié le traité fait avec la république, et l'on menaçait d'aller frapper en elle une alliée de l'Angleterre. Du reste, ce n'était là qu'une vaine démonstration, et la commission donnée à Augereau était une disgrâce déguisée.

La France, outre les rapports directs qu'elle commençait à renouer avec les puissances de l'Europe, avait à diriger, comme nous l'avons dit, les républiques nouvelles. Elles étaient naturellement agitées de partis contraires. Le devoir de la France était de leur épargner les convulsions qui l'avaient déchirée elle-même. D'ailleurs, elle était appelée et payée pour cela. Elle avait des armées en Hollande, dans la Cisalpine et la Ligurie, entretenues aux frais de ces républiques. Si, pour ne point paraître attenter à leur indépendance, elle les livrait à elles-mêmes, il y avait danger de voir, ou une contre-révolution, ou un déchaînement de jacobinisme. Dans un cas, il y avait péril pour le système républicain; dans l'autre, pour le maintien de la paix générale. Les jacobins, devenus les maîtres en Hollande, étaient capables d'indisposer la Prusse et l'Allemagne; devenus les maîtres dans la Ligurie et la Cisalpine, ils étaient capables de bouleverser l'Italie, et de rappeler l'Autriche en lice. Il fallait donc modérer la marche de ces républiques; mais, en les modérant, on s'exposait à un autre inconvénient. L'Europe se plaignait que la France eût fait, des Hollandais, des Cisalpins, des Génois, des sujets plutôt que des alliés, et lui reprochait de viser à une domination universelle. Il fallait donc choisir des agents qui eussent exactement la nuance d'opinion convenable au pays

où ils devaient résider, et assez de tact pour faire sentir la main de la France sans la laisser apercevoir. Il y avait, comme on le voit, des difficultés de toute espèce à vaincre, pour maintenir en présence, et y maintenir sans choc, les deux systèmes qui en Europe venaient d'être opposés l'un à l'autre. On les a vus en guerre pendant six ans; on va les voir pendant une année en négociation, et cette année va prouver, mieux que la guerre encore, leur imcompatibilité naturelle.

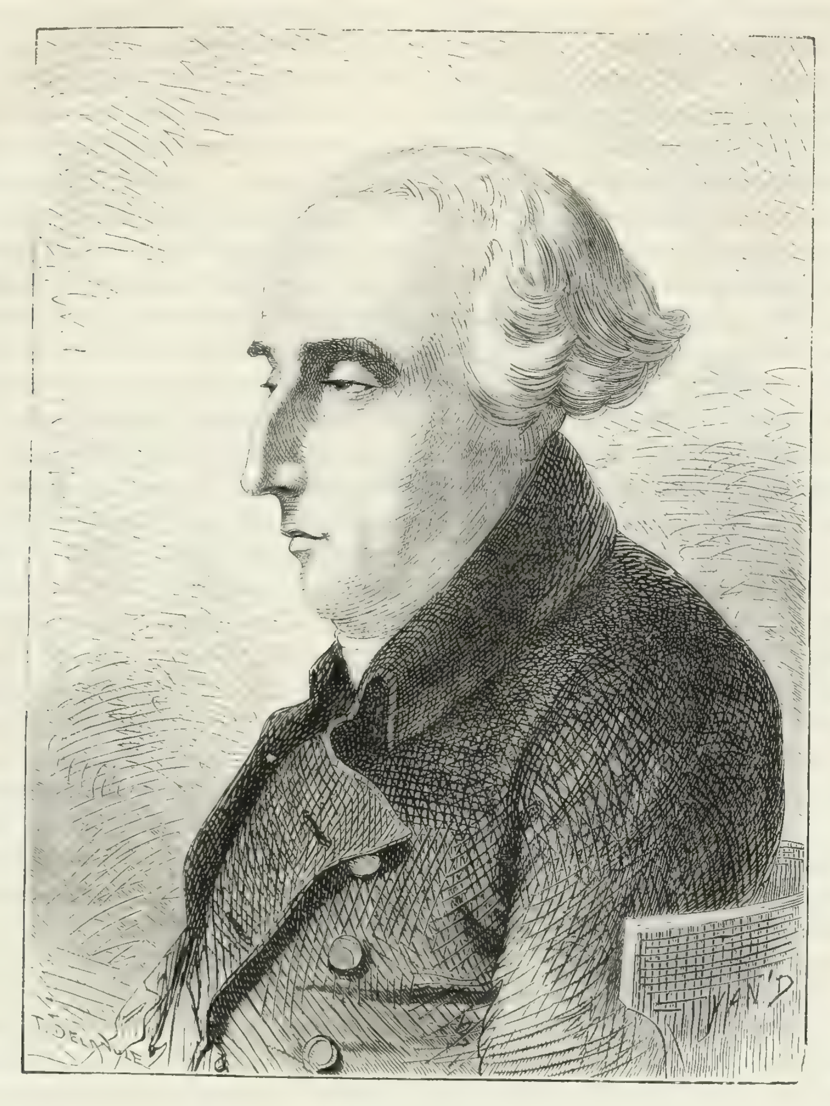
Nous avons déjà désigné les différents partis qui divisaient la Hollande. Le parti modéré et sage, qui voulait une Constitution unitaire et tempérée, avait à combattre les orangistes, créatures du stathouder, les fédéralistes, les partisans des anciennes divisions provinciales, aspirant à dominer dans leurs provinces, et à ne souffrir qu'un faible lien fédéral; enfin, les démocrates ou jacobins, voulant l'unité et la démocratie pure. Le Directoire devait naturellement appuyer le premier parti, opposé aux deux autres, parce qu'il voulait, sans aucune des exagérations contraires, concilier l'ancien système fédératif avec une suffisante concentration du gouvernement. On a beaucoup accusé le Directoire de vouloir partout la république *une et indivisible*, et l'on a fort mal raisonné en général sur son système à cet égard. La république *une et indivisible*, imaginée en 93, eût été toujours une pensée profonde si elle n'avait été d'abord le fruit d'un instinct puissant. Un État aussi homogène, aussi bien fondu que la France, ne pouvait admettre le système fédéral. Un État aussi menacé que la France eût été perdu en l'admettant. Il ne convenait ni à sa configuration géographique, ni à sa situation politique. Sans doute vouloir partout *l'unité et l'indivisibilité* au même degré qu'en France, eût été absurde; mais le Directoire, placé à la tête d'un nouveau système, obligé de lui créer des alliés puissants, devait chercher à donner de la force et de la consistance à ses nouveaux alliés; et il n'y a ni force ni consistance sans un certain degré de concentration et d'unité. Telle était la pensée, ou pour mieux dire l'instinct qui dirigeait, et devait diriger presque à leur insu les chefs de la république française.

La Hollande, avec son ancien système fédératif, eût été réduite à une complète impuissance. Son assemblée nationale n'avait pu lui donner encore une Constitution. Elle était astreinte à tous les règlements des anciens États de Hollande; le fédéralisme y dominait; les partisans de l'unité et d'une Constitution modérée demandaient l'abolition de ses règlements et le prompt établissement d'une Constitution. L'envoyé Noël était accusé de favoriser les fédéralistes. La France ne pouvait différer de prendre un parti : elle envoya Joubert commander l'armée de Hollande, Joubert l'un des lieutenants de Bonaparte en Italie, célèbre depuis sa marche en Tyrol, modeste, désintéressé, brave, et patriote chaleureux. Elle remplaça Noël par Delacroix, l'ancien ministre des affaires étrangères; elle eût pu faire un meilleur choix. Le Directoire manquait malheureusement de sujets pour la diplomatie. Il y avait beaucoup d'hommes instruits et distingués parmi les membres des assemblées actuelles ou passées, mais ces hommes n'avaient pas l'habitude des formes diplomatiques, ils avaient du dogmatisme et de la morgue; il était difficile d'en trouver qui conciliassent la fermeté des principes avec la souplesse des formes, ce qu'il aurait fallu cependant chez nos envoyés à l'étranger, pour qu'ils sussent à la fois faire respecter nos doctrines et ménager les préjugés de la vieille Europe. Delacroix, en arrivant en Hollande, assista à un festin donné par le comité diplomatique. Tous les ministres étrangers y étaient invités. Après avoir tenu en leur présence le langage le plus démagogique, Delacroix s'écria, le verre à la main : *Pourquoi n'y a-t-il pas un Batave qui ose poignarder le règlement sur l'autel de la patrie!* On conçoit aisément l'effet que devaient produire sur les étrangers de pareilles boutades. Le règlement, en effet, fut bientôt poignardé. Quarante-trois députés avaient déjà protesté contre les opérations de l'assemblée nationale. Ils se réunirent le 3 pluviôse (22 janvier 1798) à l'hôtel de Harlem, et là, soutenus par nos troupes, ils procédèrent comme on avait fait à Paris, quatre mois auparavant, au 18 fructidor. Ils exclurent de l'assemblée nationale un certain nombre de

députés suspects, en firent enfermer quelques-uns, cassèrent le règlement, et organisèrent l'assemblée en une espèce de convention. En peu de jours, une Constitution à peu près semblable à celle de la France fut rédigée et mise en vigueur. Voulant imiter la Convention, les nouveaux dirigeants composèrent le gouvernement des membres de l'assemblée actuelle, et se constituèrent eux-mêmes en directoire et Corps législatif. Les hommes qui se présentent pour opérer ces sortes de mouvements sont toujours les plus prononcés de leur parti. Il était à craindre que le nouveau gouvernement batave ne fût fort empreint de démocratie, et que, sous l'influence d'un ambassadeur comme Delacroix, il ne dépassât la ligne que le Directoire français aurait voulu lui tracer. Cette espèce de 18 fructidor en Hollande ne manqua pas de faire dire à la diplomatie européenne, surtout à la diplomatie prussienne, que la France gouvernait la Hollande, et s'étendait de fait jusqu'au Texel.

La république ligurienne était dans une assez bonne voie, quoique secrètement travaillée, comme tous les nouveaux États, par deux partis également exagérés. Quant à la Cisalpine, elle était en proie aux passions les plus véhémentes. L'esprit de localité divisait les Cisalpins, qui appartenaient à d'anciens États successivement démembrés par Bonaparte. Outre l'esprit de localité, les agents de l'Autriche, les nobles, les prêtres, et les démocrates emportés, agitaient violemment la nouvelle république. Mais les démocrates étaient les plus dangereux, parce qu'ils avaient un puissant appui dans l'armée d'Italie, composée, comme on le sait, des plus chauds patriotes de France. Le Directoire avait autant de peine à diriger l'esprit de ses armées en pays étranger que celui de ses ministres, et avait, sous ce rapport, autant de difficultés à vaincre que sous tous les autres. Il n'avait pas encore de ministre auprès de la nouvelle république. C'était Berthier qui, en sa qualité de général en chef, représentait encore le gouvernement français. Il s'agissait de régler, par un traité d'alliance, les rapports de la nouvelle république avec la république mère. Ce traité fut rédigé à Paris, et envoyé à la ratification des Conseils. Les deux républiques contractaient alliance offensive et défensive pour tous les cas; et en attendant que la Cisalpine eût un état militaire, la France lui accordait un secours de vingt-cinq mille hommes aux conditions suivantes. La Cisalpine devait donner le local pour le casernement, les magasins, hôpitaux, et 10 millions par an pour l'entretien des vingt-cinq mille hommes. Dans le cas de guerre, elle devait fournir un subside extraordinaire. La France abandonnait à la Cisalpine une grande partie de l'artillerie prise à l'ennemi afin d'armer ses places. Ces conditions n'avaient rien d'excessif; cependant, beaucoup de députés cisalpins dans le conseil des anciens, mal disposés pour le régime républicain et pour la France, prétendirent que ce traité était trop onéreux, qu'on abusait de la dépendance dans laquelle le nouvel État était placé, et ils rejetèrent le traité. Il y avait là une malveillance évidente. Bonaparte, obligé de choisir lui-même les individus composant les conseils et le gouvernement, n'avait pu s'assurer de la nature de tous ses choix, et il devenait nécessaire de les modifier. Les conseils actuels, nommés militairement par Bonaparte, furent modifiés militairement par Berthier. Celui-ci éloigna quelques-uns des membres les plus obstinés, et fit présenter le traité, qui fut aussitôt accepté. Il était fâcheux que la France fût encore obligée de laisser voir sa main, car l'Autriche prétendit sur-le-champ que, malgré toutes les promesses faites à Campo-Formio, la Cisalpine n'était pas une république indépendante, et qu'elle était évidemment une province française. Elle fit des difficultés pour l'admission du ministre Marescalchi, accrédité auprès d'elle par la Cisalpine.

Le territoire formé par la France et les nouvelles républiques s'engrenait avec l'Europe, encore féodale, de la manière la plus dangereuse pour la paix des deux systèmes. La Suisse, toute féodale encore quoique républicaine, était englobée entre la France, la Savoie, devenue province française, et la Cisalpine. Le Piémont, avec lequel la France avait contracté une alliance, était enveloppé



Lagrange.

par la France, la Savoie, la Cisalpine et la Ligurie. La Cisalpine et la Ligurie enveloppaient le Parmesan et la Toscane, et pouvaient communiquer leur fièvre à Rome et à Naples. Le Directoire avait recommandé à ses agents la plus grande réserve, et leur avait défendu de donner aucune espérance aux démocrates : Ginguené en Piémont, Cacault en Toscane, Joseph Bonaparte à Rome, Trouvé à Naples, avaient ordre précis de témoigner les dispositions les plus amicales aux princes auprès desquels ils résidaient. Ils devaient assurer que les intentions du Directoire n'étaient nullement de propager les principes révolutionnaires; qu'il se contenterait de maintenir le système républicain là où il était établi, mais qu'il ne ferait rien pour l'étendre chez les puissances qui se conduiraient loyalement avec la France. Les intentions du Directoire étaient sincères et sages. Il souhaitait sans doute les progrès de la révolution; mais il ne devait pas les propager plus longtemps par les armes. Il fallait, si la révolution éclatait dans les nouveaux États, qu'on ne pût reprocher à la France une participation active. D'ailleurs

l'Italie était remplie de princes, parents ou alliés des grandes puissances, auxquels on ne pouvait nuire sans s'exposer à de hautes hostilités. L'Autriche ne manquerait pas d'intervenir pour la Toscane, pour Naples et peut-être pour le Piémont; l'Espagne interviendrait certainement pour le prince de Parme. Il fallait donc s'attacher, si de nouveaux événements venaient à éclater, à n'en pas avoir la responsabilité.

Telles étaient les instructions du Directoire; mais on ne gouverne pas les passions, et surtout celle de la liberté. La France pouvait-elle empêcher que les démocrates français, liguriens et cisalpins, ne correspondissent avec les démocrates piémontais, toscans, romains et napolitains, ne leur soufflassent le feu de leurs opinions, de leurs encouragements et de leurs espérances? Ils leur disaient que la politique empêchait le gouvernement français d'intervenir ostensiblement dans les révolutions qui se préparaient partout, mais qu'il les protégerait une fois faites; qu'il fallait avoir le courage de les essayer, et que sur-le-champ arriveraient des secours.

L'agitation régnait dans tous les États italiens. On y multipliait les arrestations, et nos ministres accrédités se bornaient à réclamer quelquefois les individus injustement poursuivis. En Piémont, les arrestations étaient nombreuses; mais l'intercession de la France était souvent écoutée. En Toscane, il régnait assez de modération. A Naples, il y avait une classe d'hommes qui partageait les opinions nouvelles; mais une cour aussi méchante qu'insensée luttait contre ces opinions par les fers et les supplices. Notre ambassadeur Trouvé était abreuvé d'humiliations. Il était séquestré comme un pestiféré. Défense était faite aux Napolitains de le voir. Il avait eu de la peine à se procurer un médecin. On jetait dans les cachots ceux qui étaient accusés d'avoir eu des communications avec la légation française, ou qui portaient les cheveux coupés et sans poudre. Les lettres de l'ambassadeur étaient saisies, décachetées, et gardées par la police napolitaine pendant dix ou douze jours. Des Français avaient été assassinés. Même quand Bonaparte était en Italie, il avait eu de la peine à contenir les fureurs de la cour de Naples, et maintenant qu'il n'y était plus, on juge de quoi elle devait être capable. Le gouvernement français avait assez de force pour la punir cruellement de ses fautes; mais, pour ne pas troubler la paix générale, il avait recommandé à son ministre Trouvé de garder la plus grande mesure, de s'en tenir à des représentations, et de tâcher de la ramener à la raison.

Le gouvernement le plus près de sa ruine était le gouvernement papal. Ce n'était pas faute de se défendre; il faisait aussi des arrestations; mais un vieux pape dont l'orgueil était abattu, de vieux cardinaux inhabiles, pouvaient difficilement soutenir un État chancelant de toutes parts. Déjà, par les suggestions des Cisalpins, la Marche d'Ancône s'était révoltée, et s'était constituée en république anconitaine. De là, les démocrates soufflaient la révolte dans tout l'État romain. Ils n'y comptaient pas un grand nombre de partisans, mais ils étaient assez secondés par le mécontentement public. Le gouvernement papal avait perdu son éclat imposant aux yeux du peuple, depuis que les contributions imposées à Tolentino l'avaient obligé de donner jusqu'aux meubles précieux et aux pierreries du Saint-Siége. Les taxes nouvelles, la création d'un papier-monnaie qui perdait plus de deux tiers de sa valeur, l'aliénation du cinquième des biens du clergé, avaient mécontenté toutes les classes, jusqu'aux ecclésiastiques eux-mêmes. Les grands de Rome, qui avaient reçu quelques-unes des lumières répandues en Europe pendant le XVIII[e] siècle, murmuraient assez hautement contre un gouvernement faible, inepte, et disaient qu'il était temps que le gouvernement temporel des États romains passât de célibataires ignorants, incapables, étrangers à la connaissance des choses humaines, aux véritables citoyens versés dans la pratique et l'habitude du monde. Ainsi les dispositions du peuple romain étaient peu favorables au pape. Cependant les démocrates étaient peu nombreux, ils inspiraient des préventions sous le rapport de la religion, dont on les croyait ennemis. Les artistes français qui étaient à Rome les excitaient beaucoup; mais

Joseph Bonaparte tâchait de les contenir, en leur disant qu'ils n'avaient pas assez de force pour tenter un mouvement décisif, qu'ils se perdraient et compromettraient inutilement la France; que, du reste, elle ne les soutiendrait pas, et les laisserait exposés aux suites de leur imprudence.

Le 6 nivôse (26 décembre 1797), ils vinrent l'avertir qu'il y aurait un mouvement. Il les congédia, en les engageant à rester tranquilles; mais ils n'en crurent pas le ministre français. Le système de tous les entrepreneurs de révolution était qu'il fallait oser, et engager la France malgré elle. En effet, ils se réunirent le 8 nivôse (28 décembre) pour tenter un mouvement. Dispersés par les dragons du pape, ils se réfugièrent dans la juridiction de l'ambassadeur français, et sous les arcades du palais Corsini, qu'il habitait. Joseph accourut avec quelques militaires français et le général Duphot, jeune officier très-distingué de l'armée d'Italie. Il voulait s'interposer entre les troupes papales et les insurgés, pour éviter un massacre. Mais les troupes papales, sans respect pour l'ambassadeur, firent feu, et tuèrent à ses côtés l'infortuné Duphot. Ce jeune homme allait épouser une belle-sœur de Joseph. Sa mort produisit une commotion extraordinaire. Plusieurs ambassadeurs étrangers coururent chez Joseph, particulièrement le ministre d'Espagne, d'Azara. Le gouvernement romain, seul, demeura quatorze heures sans envoyer chez le ministre de France, quoique celui-ci n'eût cessé de lui écrire pendant la journée. Joseph, indigné, demanda sur-le-champ ses passe-ports; on les lui donna, et il partit aussitôt pour la Toscane.

Cet événement produisit une vive sensation. Il était visible que le gouvernement romain aurait pu prévenir cette scène, car elle était prévue à Rome deux jours d'avance, mais qu'il avait voulu la laisser éclater, pour infliger aux démocrates une correction sévère, et que dans le tumulte il n'avait pas su prendre ses précautions, de manière à prévenir une violation du droit des gens et un attentat contre la légation française. Aussitôt une grande indignation se manifesta dans la Cisalpine, et parmi tous les patriotes italiens, contre le gouvernement romain. L'armée d'Italie demandait à grands cris à marcher sur Rome.

Le Directoire était fort embarrassé : il voyait dans le pape le chef spirituel du parti ennemi de la révolution. Détruire le pontife de cette vieille et tyrannique religion chrétienne le tentait fort, malgré le danger de blesser les puissances et de provoquer leur intervention. Cependant, quels que fussent les inconvénients d'une détermination hostile, les passions révolutionnaires l'emportèrent ici, et le Directoire ordonna au général Berthier, qui commandait en Italie, de marcher sur Rome. Il espérait que le pape n'étant ni le parent ni l'allié d'aucune cour, sa chute ne provoquerait aucune intervention puissante.

La joie fut grande chez tous les républicains et les partisans de la philosophie. Berthier arriva le 22 pluviôse (10 février 1798) en vue de l'ancienne capitale du monde, que les armées républicaines n'avaient pas encore visitée. Nos soldats s'arrêtèrent un instant, pour contempler la vieille et magnifique cité. Le ministre d'Azara, le médiateur ordinaire de toutes les puissances italiennes auprès de la France, accourut au quartier général, pour négocier une convention. Le château Saint-Ange fut livré aux Français, à la condition, naturelle entre peuples civilisés, de respecter le culte, les établissements publics, les personnes et les propriétés. Le pape fut laissé au Vatican, et Berthier, introduit par la porte du Peuple, fut conduit au Capitole, comme les anciens triomphateurs romains. Les démocrates, au comble de leurs vœux, se réunirent au Campo-Vaccino, où se voient les vestiges de l'ancien Forum, et, entourés d'un peuple insensé, prêt à applaudir à tous les événements nouveaux, proclamèrent la république romaine. Un notaire rédigea un acte par lequel le peuple, qui s'intitulait peuple romain, déclarait rentrer dans sa souveraineté, et se constituer en république. Le pape avait été laissé seul au Vatican. On alla lui demander l'abdication de sa souveraineté temporelle, car on n'entendait pas se mêler de son autorité spirituelle. Il répondit, du reste avec dignité, qu'il ne pouvait se dépouiller d'une

propriété qui n'était point à lui, mais à la succession des apôtres, et qui n'était qu'en dépôt dans ses mains. Cette théologie toucha peu nos généraux républicains. Le pape, traité avec les égards dus à son âge, fut extrait du Vatican pendant la nuit, et conduit en Toscane, où il reçut asile dans un couvent. Le peuple de Rome parut peu regretter ce souverain, qui avait cependant régné plus de vingt années.

Malheureusement des excès, non contre les personnes, mais contre les propriétés, souillèrent l'entrée des Français dans l'ancienne capitale du monde. Il n'y avait plus à la tête de l'armée ce chef sévère et inflexible, qui, moins par vertu que par horreur du désordre, avait poursuivi si sévèrement les pillards. Bonaparte seul aurait pu imposer un frein à l'avidité dans une contrée si riche. Berthier venait de partir pour Paris; Masséna lui avait succédé. Ce héros, auquel la France devra une éternelle reconnaissance pour l'avoir sauvée à Zurich d'une ruine inévitable, fut accusé d'avoir donné le premier exemple. Il fut bientôt imité. On se mit à dépouiller les palais, les couvents, les riches collections. Des juifs à la suite de l'armée achetaient à vil prix les magnifiques objets que leur livraient les déprédateurs. Le gaspillage fut révoltant. Il faut le dire : ce n'étaient pas les officiers subalternes ni les soldats qui se livraient à ces désordres, c'étaient les officiers supérieurs. Tous les objets qu'on enlevait, et sur lesquels on avait les droits de la conquête, auraient dû être déposés dans une caisse, et vendus au profit de l'armée, qui n'avait pas reçu de solde depuis cinq mois. Elle sortait de la Cisalpine, où le défaut d'organisation financière avait empêché d'acquitter le subside convenu par notre traité. Les soldats et les officiers subalternes étaient dans le plus horrible dénûment; ils étaient indignés de voir leurs chefs se gorger de dépouilles, et compromettre la gloire du nom français, sans aucun profit pour l'armée. Il y eut une révolte contre Masséna : les officiers se réunirent dans une église, et déclarèrent qu'ils ne voulaient pas servir sous lui. Une partie du peuple, qui était mal disposée pour les Français, se préparait à saisir le moment de cette mésintelligence pour tenter un mouvement. Masséna fit sortir l'armée de Rome, en laissant une garnison dans le château Saint-Ange. Le danger fit cesser la sédition; mais les officiers persistèrent à demeurer réunis, et à demander la poursuite des pillards et le rappel de Masséna.

On voit qu'à la difficulté de modérer la marche des nouvelles républiques, de choisir et de diriger nos agents, se joignait celle de contenir les armées, et tout cela à des distances immenses pour les communications administratives. Le Directoire rappela Masséna et envoya une commission à Rome, composée de quatre personnages probes et éclairés, pour organiser la nouvelle république : c'étaient Daunou, Monge, Florent et Faypoult. Ce dernier, administrateur habile et honnête, était chargé de tout ce qui était relatif aux finances. L'armée d'Italie fut divisée en deux ; on appela armée de Rome celle qui venait de détrôner le pape.

Il s'agissait de motiver auprès des puissances la nouvelle révolution. L'Espagne, dont on aurait pu redouter la piété, mais qui était sous l'influence française, ne dit cependant rien. Mais l'intérêt est plus intraitable que le zèle religieux. Aussi les deux cours les plus mécontentes furent celles de Vienne et de Naples. Celle de Vienne voyait avec peine s'étendre l'influence française en Italie. Pour ne pas ajouter à ses griefs, on ne voulut point confondre la république nouvelle avec la Cisalpine : elle fut constituée à part. Les réunir toutes deux aurait trop réveillé l'idée de l'unité italienne, et fait croire au projet de démocratiser toute l'Italie. Quoique l'Empereur n'eût point de ministre à Paris, on lui envoya Bernadotte pour lui donner des explications et résider à Vienne. Quant à la cour de Naples, sa fureur était extrême de voir la révolution à ses portes. Elle n'exigeait rien moins que deux ou trois des provinces romaines pour s'apaiser ; elle voulait surtout le duché de Bénévent et le territoire de Ponte-Corvo, qui était tout à fait à sa convenance. On lui envoya Garat pour s'entendre avec elle : on destina Trouvé à la Cisalpine.

La révolution faisait donc des progrès inévitables, et beaucoup plus rapides que ne



Paris. — J. Claye, imp.

Furne et Ce, éditeurs.

Laplace.

l'aurait voulu le Directoire. Nous avons déjà nommé un pays où elle menaçait de s'introduire, c'est la Suisse. Il semble que la Suisse, cette antique patrie de la liberté, des mœurs simples et pastorales, n'avait rien à recevoir de la France, et seule n'avait pas de révolution à subir ; cependant de ce que les treize cantons étaient gouvernés avec des formes républicaines, il n'en résultait pas que l'équité régnât dans les rapports de ces petites républiques entre elles, et surtout dans leurs rapports avec leurs sujets. La féodalité, qui n'est que la hiérarchie militaire, existait entre ces républiques, et il y avait des peuples dépendants d'autres peuples, comme un vassal de son suzerain, et gémissant sous un joug de fer. L'Argovie, le canton de Vaud, dépendaient de l'aristocratie de Berne ; le bas Valais du haut Valais, les bailliages italiens, c'est-à-dire les vallées pendant du côté de l'Italie, de divers cantons. Il y avait en outre une foule de communes dépendantes de certaines villes. Le canton de Saint-Gall était gouverné féodalement par un couvent. Presque tous les pays sujets ne l'étaient devenus qu'à des conditions contenues dans des

chartes mises en oubli, et qu'il était défendu de remettre en lumière. Les campagnes relevaient presque partout des villes, et étaient soumises aux plus révoltants monopoles; nulle part la tyrannie des corps de métiers n'était aussi grande. Dans tous les gouvernements, l'aristocratie s'était lentement emparée de l'universalité des pouvoirs. A Berne, le premier de ces petits États, quelques familles s'étaient emparées de l'autorité et en avaient à jamais exclu toutes les autres; elles avaient leur livre d'or, où étaient inscrites toutes les familles gouvernantes. Souvent les mœurs adoucissent les lois, mais il n'en était rien ici. Ces aristocraties se vengeaient avec la vivacité d'humeur propre aux petits États. Berne, Zurich, Genève, avaient déployé souvent, et très-récemment, l'appareil des supplices. Dans toute l'Europe il y avait des Suisses, bannis forcément de leur pays, ou qui s'étaient soustraits par l'exil aux vengeances aristocratiques. Du reste, mal unis, mal attachés les uns aux autres, les treize cantons n'avaient plus aucune force, ils étaient réduits à l'impuissance de défendre leur liberté. Par ce penchant de mauvais frères, si commun dans les États fédératifs, presque tous avaient recours dans leurs démêlés aux puissances voisines, et avaient des traités particuliers, les uns avec l'Autriche, les autres avec le Piémont, les autres avec la France. La Suisse n'était donc plus qu'un beau souvenir et un admirable sol; politiquement elle ne présentait qu'une chaîne de petites et humiliantes tyrannies.

On conçoit dès lors quel effet avait dû produire dans son sein l'exemple de la révolution française. On s'était agité à Zurich, à Bâle, à Genève. Dans cette dernière ville, surtout, les troubles avaient été sanglants. Dans toute la partie française, et particulièrement dans le pays de Vaud, les idées révolutionnaires avaient fait de grands progrès. De leur côté, les aristocrates suisses n'avaient rien oublié pour desservir la France, et s'étaient étudiés à lui déplaire autant qu'ils le pouvaient sans provoquer sa toute-puissance. Messieurs de Berne avaient accueilli les émigrés et leur avaient rendu le plus de services possible. C'est en Suisse que s'étaient machinées toutes les trames ourdies contre la république. On se souvient que c'est de Bâle que l'agent anglais Wickam conduisait tous les fils de la contre-révolution. Le Directoire devait donc être fort mécontent. Il avait un moyen de se venger de la Suisse, fort aisé. Les Vaudois, persécutés par messieurs de Berne, invoquaient l'intervention de la France. Lorsque le duc de Savoie les avait cédés à Berne, la France s'était rendue garante de leurs droits, par un traité à la date de 1565; ce traité avait été plusieurs fois invoqué et exécuté par la France. Il n'y avait donc rien d'étrange dans l'intervention du Directoire, aujourd'hui réclamée par les Vaudois. D'ailleurs, plusieurs de ces petits peuples dépendants avaient des protecteurs étrangers.

On a vu avec quel enthousiasme les Vaudois avaient reçu le libérateur de la Valteline, quand il passa de Milan à Rastadt, en traversant la Suisse. Les Vaudois, pleins d'espérance, avaient envoyé des députés à Paris, et insistaient vivement pour obtenir la protection française. Leur compatriote, le brave et malheureux Laharpe, était mort pour nous en Italie, à la tête d'une de nos divisions; ils étaient horriblement tyrannisés, et, à défaut même de toute raison politique, la simple humanité suffisait pour engager la France à intervenir. Il n'eût pas été concevable qu'avec ses nouveaux principes la France se refusât à l'exécution des traités conservateurs de la liberté d'un peuple voisin, et exécutés même par l'ancienne monarchie. La politique seule aurait pu l'en empêcher, car c'était donner une nouvelle alarme à l'Europe, surtout à l'instant même où le trône pontifical s'écroulait à Rome. Mais la France, qui ménageait l'Allemagne, le Piémont, Parme, la Toscane, Naples, ne croyait pas devoir les mêmes ménagements à la Suisse, et tenait surtout beaucoup à établir un gouvernement analogue au sien, dans un pays qui passait pour la clef militaire de toute l'Europe. Ici, comme à l'égard de Rome, le Directoire fut entraîné hors de sa politique expectante par un intérêt majeur. Replacer les Alpes dans des mains amies fut un motif aussi entraînant que celui de renverser la papauté.

En conséquence, le 8 nivôse (28 décembre 1797), il déclara qu'il prenait les Vaudois sous sa protection, et que les membres des gouvernements de Berne et de Fribourg répondraient de la sûreté de leurs propriétés et de leurs personnes. Sur-le-champ le général Ménard, à la tête de l'ancienne division Masséna, repassa les Alpes et vint camper à Carouge, en vue du lac de Genève. Le général Schawembourg remonta le Rhin avec une division de l'armée d'Allemagne, et vint se placer dans l'Erguel, aux environs de Bâle. A ce signal, la joie éclata dans le pays de Vaud, dans l'évêché de Bâle, dans les campagnes de Zurich. Les Vaudois demandèrent aussitôt leurs anciens états. Berne répondit qu'on recevrait des pétitions individuelles, mais qu'il n'y aurait pas de réunion d'états, et exigea le renouvellement du serment de fidélité. Ce fut le signal de l'insurrection pour les Vaudois. Les baillis, dont la tyrannie était odieuse, furent chassés, du reste sans mauvais traitements ; des arbres de liberté furent plantés partout, et en quelques jours le pays de Vaud se constitua en *république lémanique*. Le Directoire la reconnut et autorisa le général Ménard à l'occuper, en signifiant au canton de Berne que son indépendance était garantie par la France. Pendant ce temps, une révolution se faisait à Bâle. Le tribun Ochs, homme d'esprit, très-prononcé pour la révolution, et en grande liaison avec le gouvernement français, en était le moteur principal. Les campagnards avaient été admis avec les bourgeois à composer une espèce de convention nationale pour rédiger une constitution. Ochs en fut l'auteur : elle était à peu près semblable à celle de la France, qui servait alors de modèle à toute l'Europe républicaine. Elle fut traduite dans les trois langues française, allemande et italienne, et répandue dans tous les cantons pour exciter leur zèle. Mengaud, qui était l'agent français auprès des cantons, et qui résidait à Bâle, contribuait à donner l'impulsion. A Zurich, les campagnes étaient révoltées, et demandaient à rentrer dans leurs droits.

Pendant ce temps, les messieurs de Berne avaient réuni une armée et fait convoquer une diète générale à Arau, pour aviser à l'état de la Suisse, et pour demander à chaque canton le contingent fédéral. Ils faisaient répandre chez leurs sujets allemands, que la partie française de la Suisse voulait se détacher de la confédération, et se réunir à la France ; que la religion était menacée, et que les athées de Paris voulaient la détruire. Ils firent ainsi descendre des montagnes de l'Oberland un peuple simple, ignorant, fanatique, persuadé qu'on voulait attenter à son ancien culte. Ils réunirent à peu près vingt mille hommes, partagés en trois corps, qui furent placés à Fribourg, Morat, Buren et Soleure, gardant la ligne de l'Aar, et observant les Français. Pendant ce temps, c'est-à-dire en pluviôse (février), la diète réunie à Arau était embarrassée, et ne savait quel parti prendre. Sa présence n'empêcha pas les habitants d'Arau de se soulever, de planter l'arbre de la liberté, et de se déclarer affranchis. Les troupes bernoises entrèrent dans Arau, coupèrent l'arbre de la liberté, et y commirent quelques désordres. L'agent Mengaud déclara que le peuple d'Arau était sous la protection française.

On était ainsi en présence sans être encore en guerre ouverte. La France, appelée par le peuple dont elle était garante, le couvrait de ses troupes, et menaçait d'employer la force si l'on commettait contre lui la moindre violence. De son côté l'aristocratie bernoise réclamait ses droits de souveraineté, et déclarait qu'elle voulait vivre en paix avec la France, mais rentrer dans ses possessions. Malheureusement pour elle, tous les vieux gouvernements tombaient alentour, ou volontairement ou violemment. Bâle affranchissait, pour sa part, les bailliages italiens ; le haut Valais affranchissait le bas Valais ; Fribourg, Soleure, Saint-Gall, étaient en révolution. L'aristocratie bernoise, se voyant pressée de toutes parts, se résigna à quelques concessions, et admit, en partage des attributions réservées aux seules familles gouvernantes, cinquante individus pris dans les campagnes ; mais elle ajourna toute modification de constitution à une année. Ce n'était là qu'une vaine concession qui ne pouvait rien réparer. Un parlementaire français avait été envoyé

aux troupes bernoises placées sur la frontière du pays de Vaud, pour leur signifier qu'on allait les attaquer si elles avançaient. Ce parlementaire fut assailli, et deux cavaliers de son escorte furent assassinés. Cet événement décida de la guerre. Brune, chargé du commandement, eut quelques conférences à Payerne, mais elles furent inutiles, et le 12 ventôse (2 mars) les troupes françaises s'ébranlèrent. Le général Schawembourg, avec la division venue du Rhin, et placée dans le territoire de Bâle, s'empara de Soleure et du cours de l'Aar. Brune, avec la division venue d'Italie, s'empara de Fribourg. Le général d'Erlach, qui commandait les troupes bernoises, se retira dans les positions de Fraubrunnen, Guminen, Laupen et Neueneck. Ces positions couvrent Berne dans tous les sens, soit que l'ennemi débouche de Soleure ou de Fribourg. Ce mouvement de retraite produisit parmi les troupes bernoises l'effet ordinaire chez les bandes fanatiques et indisciplinées. Elles se dirent trahies, et massacrèrent leurs officiers. Une partie se débanda. Cependant il resta auprès d'Erlach quelques-uns de ces bataillons, distingués dans toutes les armées de l'Europe par leur discipline et leur bravoure, et un certain nombre de paysans déterminés. Le 15 ventôse (5 mars), Brune, qui était sur la route de Fribourg, et Schawembourg sur celle de Soleure, attaquèrent simultanément les positions de l'armée suisse. Le général Pigeon, qui formait l'avant-garde de Brune, aborda la position de Neueneck. Les Suisses firent une résistance héroïque, et, favorisés par l'avantage du terrain, barrèrent le chemin à nos vieilles bandes d'Italie. Mais au même instant, Schawembourg, parti de Soleure, enleva à d'Erlach la position de Fraubrunnen, et la ville de Berne se trouva découverte par un côté. La retraite des Suisses se trouva forcée, et ils se replièrent en désordre sur Berne. Les Français trouvèrent en avant de la ville une multitude de montagnards fanatiques et désespérés. Des femmes, des vieillards, venaient se précipiter sur leurs baïonnettes. Il fallut immoler à regret ces malheureux qui venaient chercher une mort inutile. On entra dans Berne. Le peuple des montagnes suisses soutenait son antique réputation de bravoure ; mais il se montrait aussi féroce et aussi aveugle que la multitude espagnole. Il massacra de nouveau ses officiers, et assassina l'infortuné d'Erlach. Le célèbre avoyer de Berne, Steiger, le chef de l'aristocratie bernoise, échappa avec peine à la fureur des fanatiques, et se sauva, à travers les montagnes de l'Oberland, dans les petits cantons, et des petits cantons en Bavière.

La prise de Berne décida la soumission de tous les grands cantons suisses. Brune, appelé, comme l'avaient été si souvent nos généraux, à être fondateur d'une république, songeait à composer de la partie française de la Suisse, du lac de Genève, du pays de Vaud, d'une partie du canton de Berne, du Valais, une république qu'on appellerait Rhodanique. Mais les patriotes suisses n'avaient souhaité la révolution dans leur patrie que dans l'espérance d'obtenir deux grands avantages : l'abolition de toutes les dépendances de peuple à peuple et l'unité helvétique. Ils voulaient voir disparaître toutes les tyrannies intérieures, et se former une force commune, par l'établissement d'un gouvernement central. Ils obtinrent qu'une seule république fût composée de toutes les parties de la Suisse. Une réunion fut convoquée à Arau, pour y proposer la constitution imaginée à Bâle. Le Directoire envoya l'ex-conventionnel Lecarlier pour concilier les vues des Suisses, et s'entendre avec eux sur l'établissement d'une constitution qui les satisfît. Des restes de résistance se préparaient dans les petits cantons montagneux d'Uri, Glaris, Schwitz et Zug. Les prêtres et les aristocrates battus persuadaient à ces malheureux montagnards qu'on venait porter atteinte à leur culte et à leur indépendance. On répandait, entre autres bruits absurdes, que la France, ayant besoin de soldats pour combattre les Anglais, voulait s'emparer des robustes enfants de la Suisse, pour les embarquer, et les jeter sur les rivages de la Grande-Bretagne.

Les Français, en entrant à Berne, s'emparèrent des caisses du gouvernement, ce qui est la conséquence ordinaire et la moins contestée du droit de guerre. Toutes les propriétés publiques du gouvernement vaincu



Talma.

appartiennent au gouvernement vainqueur. Dans tous ces petits États, économes et avares, il y avait d'anciennes épargnes. Berne avait un petit trésor qui a fourni à tous les ennemis de la France un ample sujet de calomnies. On l'a porté à trente millions. Il était de huit. On a dit que la France n'avait fait la guerre que pour s'en emparer, et pour le consacrer à l'expédition d'Égypte, comme si elle avait dû supposer que les autorités de Berne auraient la maladresse de ne pas le soustraire ; comme s'il était possible qu'elle fît une guerre et bravât les conséquences d'une pareille invasion, pour gagner huit millions. Ces absurdités ne soutiennent pas le moindre examen[1]. On frappa une contribution pour fournir à la solde et à l'entretien des troupes, sur les membres des anciennes aristocraties de Berne, Fribourg, Soleure et Zurich.

On touchait à la fin de l'hiver 1798 (an VI) ; cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis le traité de Campo-Formio, et déjà la situation

1. On les trouve répétées par madame de Staël et une foule d'écrivains.

de l'Europe était singulièrement altérée. Le système républicain devenait tous les jours plus envahissant ; aux trois républiques déjà fondées par la France, il fallait en ajouter deux nouvelles, créées en deux mois. L'Europe entendait retentir de toutes parts les noms de *république batave*, *république helvétique*, *république cisalpine*, *république ligurienne*, *république romaine.* Au lieu de trois États, la France en avait cinq à diriger. C'était une nouvelle complication de soins, et de nouvelles explications à donner aux puissances. Le Directoire se trouvait ainsi entraîné insensiblement. Il n'y a rien de plus ambitieux qu'un système : il conquiert presque tout seul, et souvent même malgré ses auteurs.

Tandis qu'il avait à s'occuper des soins extérieurs, le Directoire avait aussi à s'inquiéter des élections. Depuis le 18 fructidor, il n'était resté dans les Conseils que les députés que le Directoire y avait volontairement laissés, et sur lesquels il pouvait compter. C'étaient tous ceux qui avaient ou voulu ou souffert le coup d'État. Six mois de calme assez grand entre le pouvoir exécutif et les Conseils s'étaient écoulés, et le Directoire les avait employés, comme on l'a vu, en négociations, en projets maritimes, en création de nouveaux États. Quoiqu'il eût régné beaucoup de calme, ce n'est pas à dire que l'union fût parfaite : deux pouvoirs opposés dans leur rôle ne peuvent pas être dans un accord parfait pendant un aussi long temps.

Une nouvelle opposition se formait, composée non plus de royalistes, mais de patriotes. On a pu remarquer déjà qu'après qu'un parti avait été vaincu, le gouvernement s'était vu obligé d'entrer en lutte avec celui qui l'avait aidé à vaincre, parce que ce dernier devenait trop exigeant, et commençait à se révolter à son tour. Depuis le 9 thermidor, époque où les factions, devenues égales en forces, avaient commencé à avoir l'alternative des défaites et des victoires, les patriotes avaient réagi en germinal et prairial, et, immédiatement après eux, les royalistes en vendémiaire. Depuis vendémiaire et l'institution du Directoire, les patriotes avaient eu leur tour, et s'étaient montrés les plus audacieux jusqu'à l'échauffourée du camp de Grenelle. A partir de ce jour, les royalistes avaient repris le dessus, l'avaient perdu au 18 fructidor, et c'était maintenant aux patriotes à lever la tête. On avait imaginé, pour caractériser cette marche des choses, un mot qu'on a vu reparaître depuis, celui de *bascule.* On nommait *système de bascule* cette politique consistant à relever alternativement chaque parti. On reprochait au Directoire de l'employer, et d'être ainsi tour à tour l'esclave de la faction dont il s'était aidé. Ce reproche était injuste ; car, à moins d'arriver à la tête des affaires avec une épée victorieuse, aucun gouvernement ne peut immoler tous les partis à la fois, et gouverner sans eux et malgré eux. A chaque changement de système, on est obligé de faire des changements d'administration, d'y appeler naturellement ceux qui ont montré des opinions conformes au système qui a triomphé. Tous les membres du parti vainqueur, remplis d'espérance, se présentent en foule, viennent assaillir le gouvernement, et sont disposés à l'attaquer s'il ne fait pas ce qu'ils désirent. Tous les patriotes étaient debout, se faisaient appuyer par les députés qui avaient voté avec le Directoire dans les Conseils. Le Directoire avait résisté à beaucoup d'exigences, mais avait été forcé d'en satisfaire quelques-unes. Il avait nommé commissaires (préfets) dans les départements beaucoup de patriotes. Une foule d'autres se préparaient à profiter des élections pour parvenir au Corps législatif. Les autorités récemment nommées étaient un véritable avantage pour eux.

Outre la nouvelle opposition formée de tous les patriotes qui voulaient abuser du 18 fructidor, il y en avait une autre, c'était celle qui s'était intitulée constitutionnelle. Elle reparaissait de nouveau ; elle prétendait ne pencher ni vers les royalistes, ni vers les patriotes ; elle affectait l'indépendance, la modération, l'attachement à la loi écrite ; elle était composée des hommes qui, sans être entraînés dans aucun parti, avaient des mécontentements personnels. Les uns n'avaient pas pu obtenir une ambassade, un grade, un marché de fournitures pour un parent ; les

autres avaient manqué de quelques voix la place vacante au Directoire. Rien n'est plus commun que ce genre de mécontentement sous un gouvernement nouveau, établi depuis peu, composé d'hommes qui étaient la veille dans les rangs des simples citoyens. On dit que l'hérédité est un frein à l'ambition, et l'on a raison, si on la restreint à certaines fonctions. Rien n'est comparable à l'exigence qu'on déploie à l'égard d'hommes qui étaient la veille vos égaux. On a contribué à les nommer, ou bien on ne les sent au-dessus de soi que par le hasard de quelques voix ; il semble donc qu'on a le droit de leur tout demander, et d'en tout obtenir. Le Directoire, sans le vouloir, avait fait une foule de mécontents parmi les députés qui étaient autrefois qualifiés de directoriaux, et que leurs services en fructidor avaient rendus extrêmement difficiles à satisfaire. L'un des frères de Bonaparte, Lucien, nommé par la Corse aux Cinq-Cents, s'était rangé dans cette opposition constitutionnelle, non qu'il eût aucun sujet de mécontentement personnel, mais il imitait son frère et prenait le rôle de censeur du gouvernement. C'était l'attitude qui convenait à une famille qui voulait se faire sa place à part. Lucien était spirituel, doué d'un assez remarquable talent de tribune. Il produisait de l'effet, tout entouré surtout qu'il était par la gloire de son frère. Joseph s'était rendu à Paris depuis sa sortie de Rome ; il y tenait un grand état de maison, recevait beaucoup de généraux, de députés et d'hommes marquants. Les deux frères, Joseph et Lucien, pouvaient ainsi faire beaucoup de choses que les convenances et sa grande réserve interdisaient au général.

Cependant, si l'on voyait ainsi se nuancer une opinion qui avait été presque unanime depuis six mois, on n'apercevait encore aucune différence tranchée. La mesure, les égards, régnaient dans les Conseils, et une immense majorité approuvait toutes les propositions du Directoire.

Tout annonçait que les élections de l'an VI seraient faites dans le sens des patriotes. Ils dominaient en France et dans toutes les nouvelles républiques. Le Directoire était décidé à employer tous les moyens légaux pour n'être pas débordé par eux. Ses commissaires faisaient des circulaires modérées qui renfermaient des exhortations, mais point de menaces. Il n'avait, du reste, à sa disposition aucune des influences ni des infâmes escroqueries imaginées de nos jours pour diriger les élections au gré du pouvoir. Dans les élections de l'an V, quelques assemblées s'étaient partagées, et, pour éviter la violence, une partie des électeurs étaient allés voter à part. Cet exemple fut proposé dans les assemblées électorales de cette année ; presque partout les scissions eurent lieu ; presque partout les électeurs en minorité prirent le prétexte d'une infraction à la loi, ou d'une violence exercée à leur égard, pour se réunir à part, et faire leur choix particulier. Il est vrai de dire que, dans beaucoup de départements, les patriotes se comportèrent avec leur turbulence accoutumée, et légitimèrent la retraite de leurs adversaires. Dans quelques assemblées, ce furent les patriotes qui se trouvèrent en minorité, et qui firent scission ; mais presque partout ils étaient en majorité, parce que la masse de la population qui leur était opposée, et qui était accourue aux deux précédentes élections de l'an V et de l'an VI, intimidée maintenant par le 18 fructidor, s'était pour ainsi dire détachée des affaires, et n'osait plus y prendre part. A Paris, l'agitation fut très-vive ; il y eut deux assemblées, l'une à l'Oratoire, toute composée des patriotes, et renfermant six cents électeurs au moins ; l'autre à l'Institut, composée des républicains modérés, et forte à peine de deux cent vingt-huit électeurs. Celle-ci fit d'excellents choix.

En général les élections avaient été doubles. Déjà les mécontents, les amateurs du nouveau, les gens qui, par toutes sortes de motifs, voulaient modifier l'ordre de choses existant, disaient : *Ça ne peut plus aller : après avoir fait un 18 fructidor contre les royalistes, on est exposé à en faire encore un contre les patriotes.* Déjà ils répandaient qu'on allait changer la Constitution ; on en fit même la proposition au Directoire, qui la repoussa fortement.

Différents partis étaient à prendre à l'égard des élections. En agissant d'après les prin-

cipes rigoureux, les Conseils devaient sanctionner les choix faits par les majorités ; car autrement il en serait résulté que les minorités, en se détachant, auraient eu la faculté de prévaloir, et d'emporter les nominations. Les violences, les illégalités pouvaient être une raison d'annuler le choix fait par les majorités, mais non d'adopter le choix des minorités. Les patriotes des Conseils insistaient fortement pour cet avis, parce que leur parti ayant été en plus grand nombre dans presque toutes les assemblées, ils auraient eu alors gain de cause. Mais la masse des deux Conseils ne voulait pas leur faire gagner leur cause, et l'on proposa deux moyens : ou de choisir entre les nominations faites par les assemblées scissionnaires, ou de faire un nouveau 18 fructidor. Ce dernier moyen était inadmissible, le premier était bien plus doux et bien plus naturel. Il fut adopté. Presque partout les élections des patriotes furent annulées, et celles de leurs adversaires confirmées. Les choix faits à Paris dans l'assemblée de l'Institut, quoiqu'elle ne renfermât que deux cent vingt-huit électeurs, et que celle de l'Oratoire en renfermât six cents, furent approuvés. Néanmoins, le nouveau tiers, malgré ce système, apportait un véritable renfort dans les Conseils au parti patriote. Ce parti fut très-irrité du moyen adopté pour exclure les hommes de son choix, et en devint un peu plus vif contre le Directoire.

Il fallait choisir une nouveau directeur. Le sort désigna François de Neufchâteau comme membre sortant. Il fut remplacé par Treilhard, qui était un de nos plénipotentiaires à Rastadt. Treilhard avait absolument les opinions de Larévellière, Rewbell et Merlin. Il n'apportait aucun changement à l'esprit du Directoire. C'était un honnête homme, assez habitué aux affaires. Il y avait donc dans le gouvernement quatre républicains sincères, votant d'une manière absolument conforme, et réunissant les lumières à la probité. Treilhard fut remplacé à Rastadt par Jean Debry, ancien membre de la Législative et de la Convention nationale.

Depuis que les partis, par l'institution de la Constitution de l'an III, étaient obligés de lutter dans l'espace étroit d'une Constitution, les scènes de l'intérieur avaient moins d'éclat. Surtout depuis le 18 fructidor, la tribune avait beaucoup perdu de son importance. On avait les yeux fixés sur le dehors. La grande influence de la république en Europe, ses relations singulières et multipliées avec les puissances, son cortége de républiques, les révolutions qu'elle faisait partout, ses projets contre l'Angleterre, attiraient toute l'attention. Comment la France s'y prendrait-elle pour attaquer sa rivale, et asséner sur elle les coups terribles qu'elle avait déjà portés à l'Autriche ? Telle était la question qu'on s'adressait. On était habitué à tant d'audace et de prodiges, que le trajet de la Manche n'avait rien d'étonnant. Amis ou ennemis de l'Angleterre la croyaient en grand péril. Elle-même se croyait très-menacée, et faisait d'extraordinaires efforts pour se défendre. Le monde entier avait les yeux sur le détroit de Calais.

Bonaparte, qui pensait à l'Égypte comme il avait pensé deux ans auparavant à l'Italie, comme il pensait à tout, c'est-à-dire avec une irrésistible violence, avait proposé son projet au Directoire, qui le discutait en ce moment. Les grands génies qui ont regardé la carte du monde ont tous pensé à l'Égypte. On en peut citer trois : Albuquerque, Leibnitz, Bonaparte. Albuquerque avait senti que les Portugais, qui venaient d'ouvrir la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, pourraient être dépouillés de ce grand commerce si l'on se servait du Nil et de la mer Rouge. Aussi avait-il eu l'idée gigantesque de détourner le cours du Nil et de le jeter dans la mer Rouge, pour rendre à jamais la voie impraticable, et assurer éternellement aux Portugais le commerce de l'Inde. Vaines prévoyances du génie, qui veut éterniser toutes choses, dans un monde mobile et changeant ! Si le projet d'Albuquerque eût réussi, c'est pour les Hollandais, et plus tard pour les Anglais, qu'il eût travaillé. Sous Louis XIV, le grand Leibnitz, dont l'esprit embrassait toutes choses, adressa au monarque français un mémoire, qui est un des plus beaux monuments de raison et d'éloquence politiques. Louis XIV voulait,



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Decrès

pour quelques médailles, envahir la Hollande. « Sire, lui dit Leibnitz, ce n'est pas chez eux que vous pourrez vaincre ces républicains ; vous ne franchirez pas leurs digues, et vous rangerez toute l'Europe de leur côté. C'est en Égypte qu'il faut les frapper. Là, vous trouverez la véritable route du commerce de l'Inde ; vous enlèverez ce commerce aux Hollandais, vous assurerez l'éternelle domination de la France dans le Levant, vous réjouirez toute la chrétienté, vous remplirez le monde d'étonnement et d'admiration : l'Europe vous applaudira, loin de se liguer contre vous. »

Ce sont ces vastes pensées, négligées par Louis XIV, qui remplissaient la tête du jeune général républicain.

Tout récemment encore on venait de songer à l'Égypte. M. de Choiseul avait eu l'idée de l'occuper, lorsque toutes les colonies d'Amérique furent en péril. On y songea encore lorsque Joseph II et Catherine menaçaient l'empire ottoman. Récemment le consul français au Caire, M. Magallon, homme distingué et très au fait de l'état de l'Égypte et de l'Orient, avait adressé des mémoires au gouvernem nt, soit pour dénoncer les avanies

que les mameluks faisaient subir au commerce français, soit pour faire sentir les avantages qu'on retirerait de la vengeance exercée contre eux. Bonaparte s'était entouré de tous ces documents, et avait formé son plan d'après leur contenu. L'Égypte était, selon lui, le véritable point intermédiaire entre l'Europe et l'Inde ; c'est là qu'il fallait s'établir pour ruiner l'Angleterre, de là on devait dominer à jamais la Méditerranée, en faire, suivant une de ses expressions, un *lac français ;* assurer l'existence de l'empire turc, ou prendre la meilleure part de ses dépouilles. Une fois qu'on se serait établi en Égypte, on pouvait faire deux choses : ou créer une marine dans la mer Rouge et aller détruire les établissements dans la grande péninsule indienne, ou bien faire de l'Égypte une colonie et un entrepôt. Le commerce de l'Inde ne pouvait manquer de s'y transporter bientôt pour abandonner le cap de Bonne-Espérance. Toutes les caravanes de la Syrie, de l'Arabie, de l'Afrique, se croisaient déjà au Caire. Le commerce seul de ces contrées pouvait devenir immense. L'Égypte était la contrée la plus fertile de la terre. Outre la grande abondance des céréales, elle pouvait fournir tous les produits de l'Amérique, et la remplacer entièrement. Ainsi, soit qu'on fît de l'Égypte un point de départ pour aller attaquer les établissements des Anglais, soit qu'on en fît un simple entrepôt, on était assuré de ramener le grand commerce dans ses véritables voies, et de faire aboutir ces voies en France.

Cette entreprise audacieuse avait ensuite, aux yeux de Bonaparte, les avantages d'à-propos. D'après les lumineux rapports du consul Magallon, c'était le moment de partir pour l'Égypte. On pouvait, en activant les préparatifs et le trajet, arriver aux premiers jours de l'été. On devait trouver alors la récolte achevée et recueillie, et des vents favorables pour remonter le Nil. Bonaparte soutenait qu'avant l'hiver il était impossible de débarquer en Angleterre ; que d'ailleurs elle était trop avertie ; que l'entreprise de l'Égypte, au contraire, étant tout à fait imprévue, ne rencontrerait pas d'obstacles ; que quelques mois suffiraient pour l'établissement des Français ; qu'il reviendrait de sa personne en automne pour exécuter la descente en Angleterre ; que le temps serait alors favorable ; que l'Angleterre aurait envoyé dans l'Inde une partie de ses flottes, et qu'on rencontrerait bien moins d'obstacles pour aborder sur ses rivages. Outre tous ces motifs, Bonaparte en avait de personnels : l'oisiveté de Paris lui était insupportable ; il ne voyait rien à tenter en politique, il craignait de s'user ; il voulait se grandir encore. Il avait dit : *Les grands noms ne se font qu'en Orient.*

Le Directoire, qu'on a accusé d'avoir voulu se débarrasser de Bonaparte en l'envoyant en Égypte, faisait au contraire de grandes objections contre ce projet. Larévellière-Lépaux surtout était un des plus obstinés à le combattre. Il disait qu'on allait exposer trente ou quarante mille des meilleurs soldats de la France, les commettre au hasard d'une bataille navale, se priver du meilleur général, de celui que l'Autriche redoutait le plus, dans un moment où le continent n'était rien moins que pacifié, et où la création des républiques nouvelles avait excité de violents ressentiments ; que de plus, on allait peut-être exciter la Porte à prendre les armes, en envahissant une de ses provinces. Bonaparte trouvait réponse à tout. Il disait que rien n'était plus facile que d'échapper aux Anglais, en les laissant dans l'ignorance du projet ; que la France, avec trois ou quatre cent mille soldats, n'en était pas à dépendre de trente ou quarante mille hommes de plus ; que pour lui il reviendrait bientôt ; que la Porte avait perdu l'Égypte depuis longtemps par l'usurpation des mameluks ; qu'elle verrait avec plaisir la France les punir ; qu'on pourrait s'entendre avec elle ; que le continent n'éclaterait pas de sitôt, etc., etc. Il parlait aussi de Malte, qu'il enlèverait en passant aux chevaliers, et qu'il assurerait à la France.

Les discussions furent très-vives, et amenèrent une scène qu'on a toujours fort mal racontée. Bonaparte, dans un mouvement d'impatience, prononça le mot de démission. « Je suis loin de vouloir qu'on vous la donne, s'écria Larévellière avec fermeté ; mais si

vous l'offrez, je suis d'avis qu'on l'accepte[1]. » Depuis cet instant, Bonaparte ne prononça plus le mot de démission.

Vaincu enfin par les instances et les raisons de Bonaparte, le Directoire consentit à l'expédition proposée. Il fut séduit par la grandeur de l'entreprise, par ses avantages commerciaux, par la promesse que fit Bonaparte d'être de retour à l'hiver, et de tenter alors la descente en Angleterre. Le secret fut convenu, et pour qu'il fût mieux gardé, on ne se servit pas de la plume des secrétaires. Merlin, président du Directoire, écrivit l'ordre de sa main, et l'ordre lui-même ne désignait pas la nature de l'entreprise. Il fut convenu que Bonaparte pourrait emmener trente-six mille hommes de l'ancienne armée d'Italie, un certain nombre d'officiers et de généraux à son choix, des savants, des ingénieurs, des géographes, des ouvriers de toute espèce, et l'escadre de Brueys, renforcée d'une partie des vaisseaux restés à Toulon. Ordre fut donné à la trésorerie de lui délivrer un million et demi par décade. On lui permit de prendre trois millions sur les huit du trésor de Berne. On a dit que c'était pour pouvoir envahir l'Égypte qu'on avait envahi la Suisse. On peut juger maintenant ce qu'il y a de vrai dans cette supposition.

Bonaparte forma sur-le-champ une commission chargée de parcourir les ports de la Méditerranée, et d'y préparer tous les moyens de transport. Cette commission fut intitulée commission *pour l'armement des côtes de la Méditerranée.* Elle ignorait avec tout le monde le but de l'armement. Le secret était renfermé entre Bonaparte et les cinq directeurs. Comme de grands préparatifs se faisaient dans tous les ports à la fois, on supposait que l'armement de la Méditerranée n'était que la conséquence de celui qui se faisait dans l'Océan. L'armée réunie dans la Méditerranée s'appelait l'aile gauche de l'armée de l'Angleterre.

Bonaparte se mit à l'œuvre avec cette activité extraordinaire qu'il apportait à l'exécution de tous ses projets. Courant alternativement chez les ministres de la guerre, de la marine, des finances, de chez les ministres à la trésorerie, s'assurant par ses propres yeux de l'exécution des ordres, usant de son ascendant pour hâter leur expédition, correspondant avec tous les ports, avec la Suisse, avec l'Italie, il fit tout préparer avec une incroyable rapidité. Il fixa quatre points pour la réunion des convois et des troupes : le principal convoi devait partir de Toulon, le second de Gênes, le troisième d'Ajaccio, le quatrième de Civita-Vecchia. Il fit diriger vers Toulon et Gênes les détachements de l'armée d'Italie qui rentraient en France, et vers Civita-Vecchia l'une des divisions qui avaient marché sur Rome. Il fit traiter en France et en Italie avec des capitaines de vaisseaux marchands, et se procura ainsi, dans les ports qui devaient servir de points de départ, quatre cents navires. Il réunit une nombreuse artillerie ; il choisit deux mille cinq cents cavaliers, des meilleurs, les fit embarquer sans chevaux, parce qu'il se proposait de les équiper aux dépens des Arabes. Il ne voulut emporter que des selles et des harnais, et ne fit mettre à bord que trois cents chevaux, pour avoir en arrivant quelques cavaliers montés, et quelques pièces attelées. Il réunit des ouvriers de toute espèce. Il fit prendre à Rome les imprimeries grecque et arabe de la Propagande, et une troupe d'imprimeurs ; il forma une collection complète d'instruments de physique et de mathématiques. Les savants, les artistes, les ingénieurs, les dessinateurs, les géographes qu'il emmenait, s'élevaient à une centaine d'individus. Les noms les plus illustres s'associaient à son entreprise : Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieu, étaient de l'expédition ; Desgenettes, Larrey, Dubois, en étaient aussi. Tout le monde voulait s'attacher à la fortune du jeune général. On ne savait où l'on irait aborder ; mais l'on était prêt à le suivre partout. Desaix était allé, pendant les négociations d'Udine, visiter les champs de bataille devenus si célèbres en Italie. Depuis lors il s'était lié d'amitié avec Bonaparte, et

1 On a tour à tour attribué ce mot à Rewbell ou à Barras. On a donné à cette discussion une tout autre cause que la véritable. C'est à propos de l'expédition d'Égypte et avec Larévellière que la scène eut lieu.

il voulut le suivre. Kléber était à Chaillot, boudant, selon son usage, le gouvernement, et ne voulant pas demander du service. Il allait voir souvent le grand maître dans l'art qu'il aimait passionnément. Bonaparte lui proposa de le suivre : Kléber accepta avec joie ; mais les *avocats*, dit-il, le voudront-ils? C'est ainsi qu'il nommait les directeurs. Bonaparte se chargea de lever tous les obstacles. « Eh bien, lui dit Kléber, qui croyait qu'on allait en Angleterre, si vous jetez un brûlot dans la Tamise, mettez-y Kléber, et vous verrez ce qu'il sait faire. » A ces deux généraux du premier ordre Bonaparte ajouta Reynier, Dugua, Vaubois, Bon, Menou, Baraguay-d'Hilliers, Lannes, Murat, Belliard, Dammartin, qui l'avaient déjà si bien secondé en Italie. Le brave et savant Caffarelli-Dufalga, qui avait perdu une jambe sur le Rhin, commandait le génie. Le faible mais commode Berthier devait être le chef d'état-major. Retenu par une passion, il faillit abandonner le général qui avait fait sa fortune ; il fut honteux, s'excusa, et courut s'embarquer à Toulon. Brueys commandait l'escadre : Villeneuve, Blanquet-Duchayla, Decrès, en étaient les contre-amiraux. Ganteaume était le chef de l'état-major de la marine. Ainsi tout ce que la France avait de plus illustre dans la guerre, les sciences, les arts, allait, sous la foi du jeune général, s'embarquer pour une destination inconnue.

La France et l'Europe retentissaient du bruit des préparatifs qui se faisaient dans la Méditerranée. On formait des conjectures de toute espèce. Où va Bonaparte? se demandait-on. Où vont ces braves, ces savants, cette armée? Ils vont, disaient les uns, dans la mer Noire, rendre la Crimée à la Porte. Ils vont dans l'Inde, disaient les autres, secourir le sultan Tipoo-Saëb. Quelques-uns, qui approchaient du but, soutenaient qu'on allait percer l'isthme de Suez, ou bien débarquer sur les bords de l'isthme, et se rembarquer dans la mer Rouge pour aller dans l'Inde. D'autres touchaient le but même, et disaient qu'on allait en Égypte. Un mémoire lu à l'Institut l'année précédente autorisait cette conjecture. Les plus habiles, enfin, supposaient une combinaison plus profonde. Tout cet appareil, qui semblait annoncer un projet de colonie, n'était, suivant eux, qu'une feinte. Bonaparte voulait seulement, avec l'escadre de la Méditerranée, venir traverser le détroit de Gibraltar, attaquer le lord Saint-Vincent, qui bloquait Cadix, le repousser, débloquer l'escadre espagnole, et la conduire à Brest, où aurait lieu la jonction si désirée de toutes les marines du continent. C'est pourquoi l'expédition de la Méditerranée s'appelait aile gauche de l'armée d'Angleterre.

Cette dernière conjecture fut justement celle qui domina dans la pensée du cabinet anglais. Il était depuis six mois dans l'épouvante, et ne savait de quel côté viendrait éclater l'orage qui se formait depuis si longtemps. Dans cette anxiété, l'opposition s'était un moment réunie au ministère, et avait fait cause commune avec lui. Sheridan avait tourné son éloquence contre l'ambition, la turbulence envahissante du peuple français, et, sauf la suspension de l'*habeas corpus*, avait, sur tous les points, adhéré aux propositions du ministère. Pitt fit sur-le-champ armer une seconde escadre. On fit pour la mettre à la mer des efforts extraordinaires, et l'on renforça de dix grands vaisseaux l'escadre du lord Saint-Vincent, pour le mettre en mesure de bien fermer le détroit, vers lequel on supposait qu'allait se diriger Bonaparte. Nelson fut détaché avec trois vaisseaux par lord Saint-Vincent, pour courir la Méditerranée, et observer la marche des Français.

Tout était disposé pour l'embarquement. Bonaparte allait partir pour Toulon, lorsqu'une scène arrivée à Vienne, et les dispositions manifestées par divers cabinets, faillirent le retenir en Europe. La fondation de deux nouvelles républiques avait excité au plus haut point la crainte de la contagion révolutionnaire. L'Angleterre, voulant fomenter cette crainte, avait rempli toutes les cours de ses émissaires. Elle pressait le nouveau roi de Prusse de sortir de sa neutralité, pour préserver l'Allemagne du torrent; elle faisait travailler l'esprit faux et violent de l'empereur Paul; elle cherchait à alarmer l'Autriche sur l'occupation de la chaîne des Alpes par les Français, et lui offrait des subsides pour



Les Français devant Berne. (Page 636.)

recommencer la guerre; elle excitait les passions folles de la reine de Naples et d'Acton. Cette dernière cour était plus irritée que jamais. Elle voulait que la France évacuât Rome, ou lui cédât une partie des provinces romaines. Le nouvel ambassadeur Garat avait vainement déployé une extrême modération; il ne tenait plus aux mauvais traitements du cabinet napolitain. L'état du continent inspirait donc de très-justes craintes, et un incident vint encore les aggraver. Bernadotte avait été envoyé à Vienne, pour donner des explications au cabinet autrichien; et il devait y résider, quoique aucun ambassadeur n'eût encore été envoyé à Paris. Ce général, d'un esprit inquiet et susceptible, était peu propre au rôle qu'il était destiné à remplir. Le 14 avril (25 germinal) on voulait célébrer à Vienne l'armement des volontaires impériaux. On se souvient du zèle que ces volontaires avaient montré l'année précédente, et du sort qu'ils avaient eu à Rivoli et à la Favorite. Bernadotte eut le tort de vouloir s'opposer à cette fête, disant que c'était une insulte pour la France. L'Empereur répondit avec raison qu'il était maître dans ses États, que la France était libre de célébrer ses victoires, mais qu'il était libre aussi de célébrer le dévouement de ses sujets. Bernadotte voulut répondre à une fête par une autre; il fit célébrer dans son hôtel l'une des victoires de l'armée d'Italie, dont c'était l'anniversaire, et arbora à sa porte le drapeau tricolore, avec les mots *égalité, liberté*. La populace de Vienne, excitée, dit-on, par des émissaires de l'ambassadeur anglais, se précipita sur l'hôtel de l'ambassadeur de France, en brisa les vitres, et y commit quelques désordres. Le ministère autrichien se hâta d'envoyer des secours à Bernadotte, et se conduisit à son égard autrement que le gouvernement romain à l'égard de Joseph Bonaparte. Bernadotte, dont l'imprudence avait provoqué cet événement, se retira de Vienne, et se rendit à Rastadt.

Le cabinet de Vienne fut extrêmement fâché de cet événement. Il était clair que ce cabinet, même en le supposant disposé à reprendre les armes, n'aurait pas commencé par insulter notre ambassadeur, et par provoquer des hostilités auxquelles il n'était pas préparé. Il est constant, au contraire, que très-mécontent de la France et de ses derniers envahissements, pressentant qu'il faudrait rentrer un jour en lutte avec elle, il n'y était cependant pas encore disposé, et qu'il jugeait ses peuples trop fatigués, et ses moyens trop faibles, pour attaquer de nouveau le colosse républicain. Il s'empressa de publier une désapprobation de l'événement, et d'écrire à Bernadotte pour l'apaiser.

Le Directoire crut voir dans l'événement de Vienne une rupture. Il donna sur-le-champ contre-ordre à Bonaparte, et il voulait même qu'il partît pour Rastadt, afin d'imposer à l'Empereur et de le forcer, ou à donner des satisfactions, ou à recevoir la guerre. Bonaparte, fort mécontent du retard apporté à ses projets, ne voulut point aller à Rastadt, et jugeant mieux la situation que le Directoire, affirma que l'événement n'avait pas la gravité qu'on lui supposait. En effet, l'Autriche écrivit aussitôt qu'elle allait envoyer enfin un ministre à Paris, M. de Degelmann; elle parut congédier le ministre dirigeant Thugut; elle annonça que M. de Cobentzel se rendrait dans un lieu fixé par le Directoire, pour s'expliquer avec un envoyé de la France sur l'événement de Vienne et sur les changements survenus en Europe depuis le traité de Campo-Formio. L'orage paraissait donc dissipé. De plus, les négociations de Rastadt avaient fait un progrès important. Après avoir disputé la rive gauche du Rhin pied à pied, après avoir voulu se réserver le terrain compris entre la Moselle et le Rhin, puis un petit territoire entre la Roër et le Rhin, la députation de l'Empire avait enfin concédé toute la rive gauche. La ligne du Rhin nous était enfin reconnue comme limite naturelle. Un autre principe, non moins important, avait été admis, celui de l'indemnisation des princes dépossédés, au moyen des sécularisations. Mais il restait à discuter des points non moins difficiles : le partage des îles du Rhin, la conservation des postes fortifiés, des ponts et têtes de pont, le sort des monastères et de la noblesse immédiate sur la rive gauche, l'acquittement des dettes des pays cédés à la France, la manière d'y appliquer les lois de l'émigration, etc., etc. C'étaient là des questions difficiles à résoudre, surtout avec la lenteur allemande.

Tel était l'état du continent. L'horizon paraissant un peu éclairci, Bonaparte obtint enfin l'autorisation de partir pour Toulon. Il fut convenu que M. de Talleyrand partirait immédiatement après lui pour Constantinople, afin de faire agréer à la Porte l'expédition d'Égypte.

FIN DU LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Départ de Toulon. — Arrivée devant Malte; conquête de cette île. — Départ pour l'Égypte. — Débarquement à Alexandrie; prise de cette place. — Marche sur le Caire. — Combat de Chébreiss. — Bataille des Pyramides. — Occupation du Caire. — Travaux administratifs de Bonaparte en Égypte. — Établissement de la nouvelle colonie. — Bataille navale d'Aboukir, destruction de la flotte française par les Anglais.

Bonaparte arriva à Toulon le 20 floréal an VI (9 mai 1798). Sa présence réjouit l'armée, qui commençait à murmurer et à craindre qu'il ne fût pas à la tête de l'expédition. C'était l'ancienne armée d'Italie. Elle était riche, couverte de gloire, et l'on pouvait dire d'elle que *sa fortune était faite.* Aussi avait-elle beaucoup moins de zèle à faire la guerre, et il fallait toute la passion que lui inspirait son général pour la décider à s'embarquer et à courir vers une destination inconnue. Cependant elle fut saisie d'enthousiasme en le voyant à Toulon. Il y avait huit mois qu'elle ne l'avait vu. Sur-le-champ Bonaparte, sans lui expliquer sa destination, lui adressa la proclamation suivante :

« SOLDATS !

« Vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre. Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges ; il vous reste « à faire la guerre maritime.

« Les légions romaines, que vous avez « quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur « cette mer et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que « constamment elles furent braves, patientes « à supporter la fatigue, disciplinées et unies « entre elles.

« Soldats, l'Europe a les yeux sur vous ! « vous avez de grandes destinées à remplir, « des batailles à livrer, des dangers, des « fatigues à vaincre ; vous ferez plus que « vous n'avez fait pour la prospérité de la « patrie, le bonheur des hommes et votre « propre gloire.

« Soldats, matelots, fantassins, canonniers, « cavaliers, soyez unis ; souvenez-vous que « le jour d'une bataille vous avez besoin les « uns des autres. Soldats, matelots, vous « avez été jusqu'ici négligés ; aujourd'hui la « plus grande sollicitude de la république est « pour vous : vous serez dignes de l'armée « dont vous faites partie.

« Le génie de la liberté qui a rendu, dès « sa naissance, la république l'arbitre de « l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et « des nations les plus lointaines. »

On ne pouvait pas annoncer plus dignement une grande entreprise, en la laissant toujours dans le mystère qui devait l'envelopper.

L'escadre de l'amiral Brueys se composait de treize vaisseaux de ligne, dont un de

120 canons (c'était l'*Orient*, que devaient monter l'amiral et le général en chef), deux de 80, et dix de 74. Il y avait de plus deux vaisseaux vénitiens de 64 canons, six frégates vénitiennes et huit françaises, soixante-douze corvettes, cutters, avisos, chaloupes canonnières, petits navires de toute espèce. Les transports réunis tant à Toulon qu'à Gênes, Ajaccio, Civita-Vecchia, s'élevaient à quatre cents. C'étaient donc cinq cents voiles qui allaient flotter à la fois sur la Méditerranée. Jamais pareil armement n'avait couvert les mers. La flotte portait environ quarante mille hommes de toutes armes et dix mille marins. Elle avait de l'eau pour un mois, des vivres pour deux.

On mit à la voile le 30 floréal (19 mai), au bruit du canon, aux acclamations de l'armée. Des vents violents causèrent quelque dommage à une frégate à la sortie du port. Les mêmes vents avaient causé de telles avaries à Nelson, qui croisait avec trois vaisseaux, qu'il fut obligé d'aller au radoub dans les îles Saint-Pierre. Il fut ainsi éloigné de l'escadre française et ne la vit pas sortir. La flotte vogua d'abord vers Gênes, pour rallier le convoi réuni dans ce port, sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers. Elle cingla ensuite vers la Corse, rallia le convoi d'Ajaccio, qui était sous les ordres de Vaubois, et s'avança dans la mer de Sicile, pour se réunir au convoi de Civita-Vecchia, qui était sous les ordres de Desaix. Le projet de Bonaparte était de se diriger sur Malte, et d'y tenter en passant une entreprise audacieuse dont il avait de longue main préparé le succès par des trames secrètes. Il voulait s'emparer de cette île, qui, commandant la navigation de la Méditerranée, devenait importante pour l'Égypte, et qui ne pouvait manquer d'échoir bientôt aux Anglais si on ne les prévenait.

L'ordre des chevaliers de Malte était comme toutes les institutions du moyen âge : il avait perdu son objet, et dès lors sa dignité et sa force. Il n'était plus qu'un abus, profitable seulement à ceux qui l'exploitaient. Les chevaliers avaient en Espagne, en Portugal, en France, en Italie, en Allemagne, des biens considérables, qui leur avaient été donnés par la piété des fidèles pour protéger les chrétiens allant visiter les saints lieux. Maintenant qu'il n'y avait plus de pèlerinages de cette espèce, le rôle et le devoir des chevaliers était de protéger les nations chrétiennes contre les Barbaresques, et de détruire l'infâme piraterie qui infestait la Méditerranée. Les biens de l'ordre suffisaient à l'entretien d'une marine considérable ; mais les chevaliers ne s'occupaient aucunement à en former une ; ils n'avaient que deux ou trois vieilles frégates ne sortant jamais du port, et quelques galères qui allaient donner et recevoir des fêtes dans les ports d'Italie. Les baillis, les commandeurs, placés dans toute la chrétienté, dévoraient dans le luxe et l'oisiveté les revenus de l'ordre. Il n'y avait pas un chevalier qui eût fait la guerre aux Barbaresques. L'ordre n'inspirait d'ailleurs plus aucun intérêt. En France on lui avait enlevé ses biens, et Bonaparte les avait fait saisir en Italie, sans qu'il s'élevât aucune réclamation en sa faveur. On a vu que Bonaparte avait songé déjà à pratiquer des intelligences dans Malte. Il avait gagné quelques chevaliers, et il se proposait de les intimider par un coup d'audace, et de les obliger à se rendre ; car il n'avait ni le temps ni les moyens d'une attaque régulière contre une place réputée imprenable. L'ordre, qui depuis quelque temps pressentait ses dangers en voyant les escadres françaises dominer dans la Méditerranée, s'était mis sous la protection de Paul Ier.

Bonaparte faisait de grands efforts pour rejoindre la division de Civita-Vecchia ; il ne put la joindre qu'à Malte même. Les cinq cents voiles françaises se déployèrent à la vue de l'île, le 21 prairial (9 juin), vingt-deux jours après la sortie de Toulon. Cette vue répandit le trouble dans la ville de Malte. Bonaparte, pour avoir un prétexte de s'arrêter, et pour faire naître un sujet de contestation, demanda au grand maître la faculté de faire de l'eau. Le grand maître, Ferdinand de Hompesch, fit répondre par un refus absolu, alléguant les règlements, qui ne permettaient pas d'introduire à la fois plus de deux vaisseaux appartenant à des puissances belligérantes. On avait autrement accueilli les



Bonnier.

Anglais quand ils s'étaient présentés. Bonaparte dit que c'était là une preuve de la plus insigne malveillance, et sur-le-champ fit ordonner un débarquement. Le lendemain, 22 prairial (10 juin), les troupes françaises débarquèrent dans l'île, et investirent complétement la Valette, qui compte trente mille âmes à peu près de population, et qui est l'une des plus fortes places de l'Europe. Bonaparte fit débarquer de l'artillerie pour canonner les forts. Les chevaliers répondirent à son feu, mais très-mal. Ils voulurent faire une sortie, et il y en eut un grand nombre de pris. Le désordre se mit alors à l'intérieur. Quelques chevaliers de la langue française déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas se battre contre leurs compatriotes. On en jeta quelques-uns dans les cachots. Le trouble était dans les têtes; les habitants voulaient qu'on se rendît. Le grand maître, qui avait peu d'énergie, et qui se souvenait de la générosité du vainqueur de Rivoli à Mantoue, songea à sauver ses intérêts du naufrage, fit sortir de prison l'un des chevaliers français qu'il y avait jetés, et l'envoya à Bonaparte pour négocier. Le traité fut bientôt arrêté.

Les chevaliers abandonnèrent à la France la souveraineté de Malte et les îles en dépendant; en retour la France promit son intervention au congrès de Rastadt, pour faire obtenir au grand maître une principauté en Allemagne, et, à défaut, elle lui assura une pension viagère de 300,000 francs et une indemnité de 600,000 francs comptant. Elle accorda à chaque chevalier de la langue française 700 fr. de pension, et 1000 pour les sexagénaires; elle promit sa médiation pour que ceux des autres langues fussent mis en jouissance des biens de l'ordre dans leurs pays respectifs. Telles furent les conditions au moyen desquelles la France entra en possession du premier port de la Méditerranée, et de l'un des plus forts du monde. Il fallait l'ascendant de Bonaparte pour l'obtenir sans combattre; il fallait son audace pour oser y perdre quelques jours, ayant les Anglais à sa poursuite. Caffarelli-Dufalga, aussi spirituel que brave, en parcourant la place dont il admirait les fortifications, dit ce mot: *Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes.*

Bonaparte laissa Vaubois à Malte, avec trois mille hommes de garnison; il y plaça Regnaud (de Saint-Jean d'Angely) en qualité de commissaire civil. Il fit tous les règlements administratifs qui étaient nécessaires pour l'établissement du régime municipal dans l'île, et il mit sur-le-champ à la voile pour cingler vers la côte d'Égypte.

Il leva l'ancre le 1er messidor (19 juin), après une relâche de dix jours. L'essentiel maintenant était de ne pas rencontrer les Anglais. Nelson, radoubé aux îles Saint-Pierre, avait reçu de lord Saint-Vincent un renfort de dix vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, ce qui lui formait une escadre de treize vaisseaux de haut bord, et de quelques vaisseaux de moindre importance. Il était revenu le 13 prairial (1er juin) devant Toulon; mais l'escadre française en était sortie depuis 12 jours. Il avait couru de Toulon à la rade du Tagliamon, et de la rade du Tagliamon à Naples, où il était arrivé le 2 messidor (20 juin), au moment même où Bonaparte quittait Malte. Apprenant que les Français avaient paru vers Malte, il les suivait, disposé à les attaquer s'il parvenait à les joindre.

Sur toute l'escadre française, on était prêt au combat. La possibilité de rencontrer les Anglais était présente à tous les esprits et n'effrayait personne. Bonaparte avait réparti sur chaque vaisseau de ligne cinq cents hommes d'élite, qu'on habituait tous les jours à la manœuvre du canon, et à la tête desquels se trouvait un de ces généraux si bien habitués au feu sous ses ordres. Il s'était fait un principe sur la tactique maritime, c'est que chaque vaisseau ne devait avoir qu'un but, celui d'en joindre un autre, de le combattre et de l'aborder. Des ordres étaient donnés en conséquence, et il comptait sur la bravoure des troupes d'élite placées à bord des vaisseaux. Ces précautions prises, il cinglait tranquillement vers l'Égypte. Cet homme, qui, suivant d'absurdes détracteurs, craignait les hasards de la mer, s'abandonnait tranquillement à la fortune, au milieu des flottes anglaises, et avait eu l'audace de perdre quelques jours à Malte pour en faire la conquête. La gaieté régnait sur l'escadre; on ne savait pas exactement où l'on allait, mais le secret commençait à se répandre, et l'on attendait avec impatience la vue des rivages qu'on allait conquérir. Le soir, les savants, les officiers généraux qui étaient à bord de l'*Orient*, se réunissaient chez le général en chef, et là commençaient les ingénieuses et savantes discussions de l'Institut d'Égypte. Un instant, l'escadre anglaise ne fut qu'à quelques lieues de l'immense convoi français, et de part et d'autre on l'ignora. Nelson, commençant à supposer que les Français s'étaient dirigés sur l'Égypte, fit voile pour Alexandrie, et les y devança; mais, ne les ayant pas trouvés, il vola vers les Dardanelles, pour tâcher de les y rencontrer. Par un bonheur singulier, l'expédition française n'arriva en vue d'Alexandrie que le surlemain, 13 messidor (1er juillet). Il y avait un mois et demi à peu près qu'elle était sortie de Toulon. (*Voir la carte n°* 27.)

Bonaparte envoya chercher aussitôt le consul français. Il apprit que les Anglais avaient paru l'avant-veille, et, les jugeant dans les

parages voisins, il voulut tenter le débarquement à l'instant même. On ne pouvait pas entrer dans le port d'Alexandrie, car la place paraissait disposée à se défendre ; il fallait descendre à quelque distance, sur la plage voisine, à une anse dite du Marabout. Le vent soufflait violemment, et la mer se brisait avec furie sur les récifs de la côte. C'était vers la fin du jour. Bonaparte donna le signal et voulut aborder sur-le-champ. Il descendit le premier dans une chaloupe ; les soldats demandaient à grands cris à le suivre à la côte. On commença à mettre les embarcations à la mer, mais l'agitation des flots les exposait à chaque instant à se briser les unes contre les autres. Enfin, après de grands dangers, on toucha le rivage. A l'instant une voile parut à l'horizon ; on crut que c'était une voile anglaise : « *Fortune*, s'écria Bonaparte, *tu m'abandonnes ! Quoi ! pas seulement cinq jours !* » La fortune ne l'abandonnait pas, car c'était une frégate française qui rejoignait. On eut beaucoup de peine à débarquer quatre ou cinq mille hommes, dans la soirée et dans la nuit. Bonaparte résolut de marcher sur-le-champ vers Alexandrie, afin de surprendre la place, et de ne pas donner aux Turcs le temps de faire des préparatifs de défense. On se mit tout de suite en marche. Il n'y avait pas un cheval de débarqué ; l'état-major, Bonaparte et Caffarelli lui-même, malgré sa jambe de bois, firent quatre à cinq lieues à pied dans les sables, et arrivèrent à la pointe du jour en vue d'Alexandrie.

Cette antique cité, fille d'Alexandre, n'avait plus ses magnifiques édifices, ses innombrables demeures, sa grande population ; elle était ruinée aux trois quarts. Les Turcs, les Égyptiens opulents, les négociants européens, habitaient dans la ville moderne, qui était la seule partie conservée. Quelques Arabes vivaient dans les décombres de la cité antique ; une vieille muraille flanquée de quelques tours enfermait la nouvelle et l'ancienne ville, et tout autour régnaient les sables qui, en Égypte, s'avancent partout où la civilisation recule.

Les quatre mille Français conduits par Bonaparte y arrivèrent à la pointe du jour : ils ne rencontrèrent sur cette plage de sable qu'un petit nombre d'Arabes, qui, après quelques coups de fusil, s'enfoncèrent dans le désert. Bonaparte partagea ses soldats en trois colonnes : Bon, avec la première, marcha à droite, vers la porte de Rosette ; Kléber, avec la seconde, marcha au centre, vers la porte de la Colonne ; Menou, avec la troisième, s'avança à gauche, vers la porte des Catacombes. Les Arabes et les Turcs, excellents soldats derrière un mur, firent un feu bien nourri ; mais les Français montèrent avec des échelles, et franchirent la vieille muraille. Kléber tomba le premier, frappé d'une balle au front. On chassa les Arabes de ruine en ruine, jusqu'à la ville nouvelle. Le combat allait se prolonger de rue en rue et devenir meurtrier ; mais un capitaine turc servit d'intermédiaire pour négocier un accord. Bonaparte déclara qu'il ne venait point pour ravager le pays ni l'enlever au Grand Seigneur, mais seulement pour le soustraire à la domination des mameluks, et venger les outrages que ceux-ci avaient faits à la France. Il promit que les autorités du pays seraient maintenues, que les cérémonies du culte continueraient d'avoir lieu comme par le passé, que les propriétés seraient respectées, etc.... Moyennant ces conditions, la résistance cessa : les Français furent maîtres d'Alexandrie le jour même. Pendant ce temps, l'armée avait achevé de débarquer. Il s'agissait maintenant de mettre l'escadre à l'abri, soit dans le port, soit dans l'une des rades voisines, de créer à Alexandrie une administration conforme aux mœurs du pays, et d'arrêter un plan d'invasion pour s'emparer de l'Égypte. Pour le moment, les dangers de la mer et d'une rencontre avec les Anglais étaient passés ; les plus grands obstacles étaient vaincus avec ce bonheur qui semble toujours accompagner la jeunesse d'un grand homme.

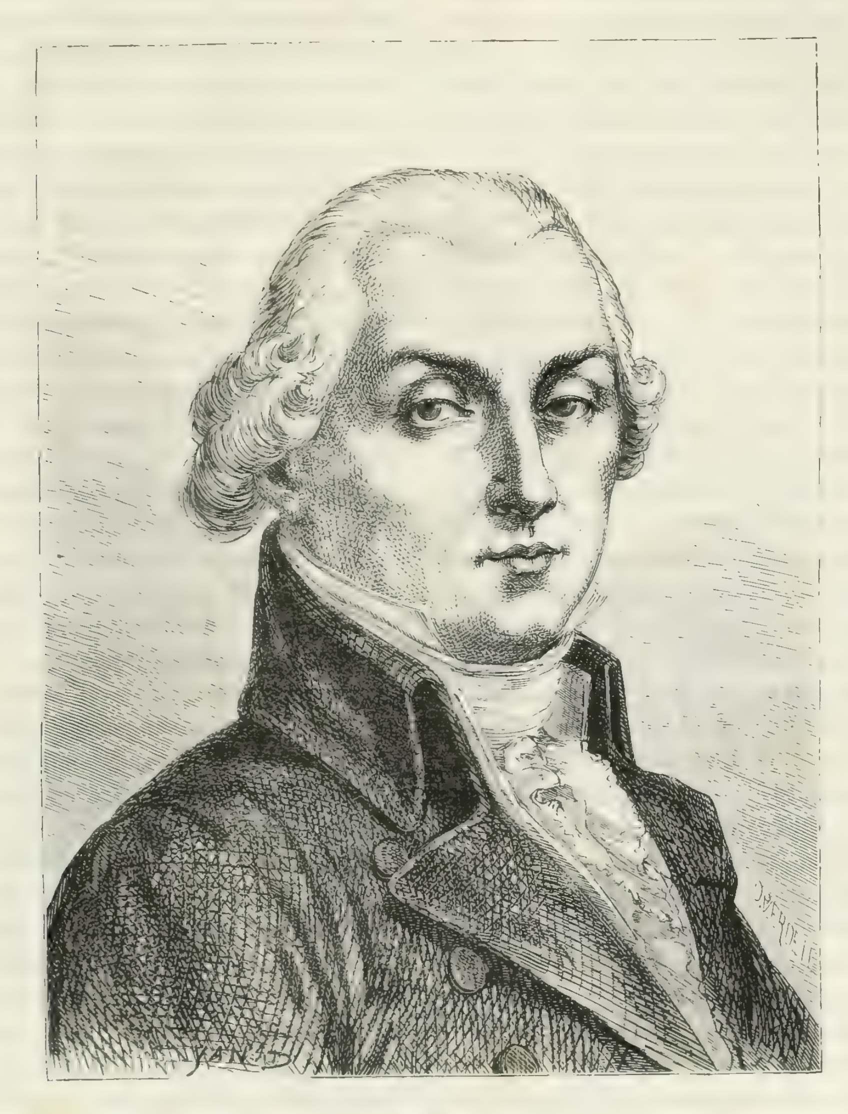
L'Égypte, sur laquelle nous venions d'aborder, est le pays le plus singulier, le mieux situé, et l'un des plus fertiles de la terre. Sa position est connue. L'Afrique ne tient à l'Asie que par un isthme de quelques lieues, qu'on appelle l'isthme de Suez, et qui, s'il était coupé, donnerait accès de la Méditer-

ranée dans la mer des Indes, dispenserait les navigateurs d'aller à des distances immenses, et au milieu des tempêtes, doubler le cap de Bonne-Espérance. L'Égypte est placée parallèlement à la mer Rouge et à l'isthme de Suez. (*Voir la carte n°* 27.) Elle est la maîtresse de cet isthme. C'est cette contrée qui, chez les anciens et dans le moyen âge, pendant la prospérité des Vénitiens, était l'intermédiaire du commerce de l'Inde. Telle est sa position entre l'Occident et l'Orient. Sa constitution physique et sa forme ne sont pas moins extraordinaires. Le Nil, l'un des grands fleuves du monde, prend sa source dans les montagnes de l'Abyssinie, fait six cents lieues dans les déserts de l'Afrique, puis entre en Égypte, ou plutôt y tombe, en se précipitant des cataractes de Syène, et parcourt encore deux cents lieues jusqu'à la mer. Ses bords constituent toute l'Égypte. C'est une vallée de deux cents lieues de longueur, sur cinq à six lieues de largeur. Des deux côtés elle est bordée par un océan de sables. Quelques chaînes de montagnes, basses, arides et déchirées, sillonnent tristement ces sables, et projettent à peine quelques ombres sur leur immensité. Les unes séparent le Nil de la mer Rouge, les autres le séparent du grand désert, dans lequel elles vont se perdre. Sur la rive gauche du Nil, à une certaine distance dans le désert, serpentent deux langues de terre cultivable, qui font exception aux sables, et se couvrent d'un peu de verdure. Ce sont les *oasis,* espèces d'îles végétales, au milieu de l'océan des sables. Il y en a deux, la grande et la petite. Un effort des hommes, en y jetant une branche du Nil, en ferait de fertiles provinces. Cinquante lieues avant d'arriver à la mer, le Nil se partage en deux branches, qui vont tomber, à soixante lieues l'une de l'autre, dans la Méditerranée, la première à Rosette, la seconde à Damiette. On connaissait autrefois sept bouches au Nil ; on les aperçoit encore, mais il n'y en a plus que deux de navigables. Le triangle formé par ces deux grandes branches et par la mer a soixante lieues à sa base et cinquante sur ses côtés ; il s'appelle le Delta. C'est la partie la plus fertile de l'Égypte, parce que c'est la plus arrosée, la plus coupée de canaux. Le pays tout entier se divise en trois parties, le Delta ou basse Égypte, qu'on appelle Bahireh ; la moyenne Égypte, qu'on appelle Ouestanieh ; la haute Égypte, qu'on appelle le Saïd.

Les vents étésiens soufflant d'une manière constante du nord au sud, pendant les mois de mai, juin et juillet, entraînent tous les nuages formés à l'embouchure du Nil, n'en laissent pas séjourner un seul sur cette contrée toujours sereine, et les portent vers les monts d'Abyssinie. Là, ces nuages s'agglomèrent, se précipitent en pluie pendant les mois de juillet, août et septembre, et produisent le phénomène célèbre des inondations du Nil. Ainsi, cette terre reçoit par les débordements du fleuve les eaux qu'elle ne reçoit pas du ciel. Il n'y pleut jamais, et les marécages du Delta, qui seraient pestilentiels sous le ciel de l'Europe, ne produisent pas en Égypte une seule fièvre. Le Nil, après son inondation, laisse un limon fertile, qui est la seule terre cultivable sur ses bords, et qui produit ces abondantes moissons consacrées autrefois à nourrir Rome. Plus l'inondation s'est étendue, plus il y a de terre cultivable. Les propriétaires de cette terre, nivelée tous les ans par les eaux, se la partagent tous les ans par l'arpentage. Aussi l'arpentage est-il un grand art en Égypte. Des canaux pourraient étendre l'inondation, et auraient l'avantage de diminuer la rapidité des eaux, de les faire séjourner plus longtemps, et d'étendre la fertilité aux dépens du désert.

Nulle part le travail de l'homme ne pourrait avoir de plus salutaires effets ; nulle part la civilisation ne serait plus souhaitable. Le Nil et le désert se disputent l'Égypte, et c'est la civilisation qui donnerait au Nil le moyen de vaincre le désert et de le faire reculer. On croit que l'Égypte nourrissait autrefois vingt millions d'habitants, sans compter les Romains. Elle était à peine capable d'en nourrir trois millions quand les Français y entrèrent.

L'inondation finit à peu près en septembre. Alors commencent les travaux des champs. Pendant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier et février, la campagne d'Égypte présente un aspect ravissant de



Treilhard.

fertilité et de fraîcheur. Elle est couverte alors des plus riches moissons, émaillée de fleurs, traversée par d'immenses troupeaux. En mars, les chaleurs commencent ; la terre se gerce si profondément, qu'il est quelquefois dangereux de la traverser à cheval. Les travaux des champs sont alors finis. Les Égyptiens ont recueilli toutes les richesses de l'année. Outre les blés, l'Égypte produit le meilleur riz, les plus beaux légumes, le sucre, l'indigo, le séné, la casse, le natron, le lin, le chanvre, le coton, tout cela avec une merveilleuse abondance. Il lui manque des huiles ; mais elle les trouve vis-à-vis, en Grèce ; il lui manque le tabac et le café, mais elle les trouve à ses côtés, dans la Syrie et l'Arabie. Elle est aussi privée de bois, car la grande végétation ne peut pas pousser sur ce limon annuel que le Nil dépose sur un fond de sable. Quelques sycomores et quelques palmiers sont les seuls arbres de l'Égypte. A défaut de bois on brûle de la bouse de vache. L'Égypte nourrit d'immenses troupeaux. Les volailles de toute espèce y fourmillent. Elle a ses admirables chevaux, si célèbres dans le monde par leur beauté, leur

vivacité, leur familiarité avec leurs maîtres, et cet utile chameau, qui peut manger et boire pour plusieurs jours, dont le pied enfonce sans fatigue dans les sables mouvants, et qui est comme un navire vivant pour traverser la mer des sables.

Tous les ans arrivent au Caire d'innombrables caravanes, qui abordent comme des flottes des deux côtés du désert. Les unes viennent de la Syrie et de l'Arabie, les autres de l'Afrique et des côtes de Barbarie. Elles apportent tout ce qui est propre aux pays du soleil, l'or, l'ivoire, les plumes, les châles inimitables, les parfums, les gommes, les aromates de toute espèce, le café, le tabac, les bois et les esclaves. Le Caire devient un entrepôt magnifique des plus belles productions du globe, de celles que le génie si puissant des Occidentaux ne pourra jamais imiter, car c'est le soleil qui les donne, et dont leur goût délicat les rendra toujours avides. Aussi le commerce de l'Inde est-il le seul dont les progrès des peuples n'amèneront jamais la fin. Il ne serait donc pas nécessaire de faire de l'Égypte un poste militaire pour aller détruire violemment le commerce des Anglais. Il suffirait d'y établir un entrepôt, avec la sûreté, les lois et les commodités européennes, pour attirer les richesses du monde.

La population qui occupe l'Égypte est, comme les ruines des cités qui la couvrent, un amas de débris de plusieurs peuples. Des Cophtes, anciens habitants de l'Égypte, des Arabes, conquérants de l'Égypte sur les Cophtes, des Turcs, conquérants sur les Arabes : telles sont les races dont les débris pullulent misérablement sur une terre dont ils sont indignes. Les Cophtes, quand les Français y entrèrent, étaient deux cent mille au plus. Méprisés, pauvres, abrutis, ils s'étaient voués, comme toutes les classes proscrites, aux plus ignobles métiers. Les Arabes formaient la masse presque entière de la population ; ils descendaient des compagnons de Mahomet. Leur condition était infiniment variée ; quelques-uns, de haute naissance, faisant remonter leur origine jusqu'à Mahomet lui-même, grands propriétaires, ayant quelques traces du savoir arabe, réunissant à la noblesse les fonctions du culte et de la magistrature, étaient, sous le titre de cheiks, les véritables grands de l'Égypte. Dans les divans, ils représentaient le pays, quand ses tyrans voulaient s'adresser à lui ; dans les mosquées, ils composaient des espèces d'universités, où ils enseignaient la religion, la morale du Koran, un peu de philosophie et de jurisprudence. La grande mosquée de Jémil-Azar était le premier corps savant et religieux de l'Orient. Après ces grands venaient les moindres propriétaires, composant la seconde et la plus nombreuse classe des Arabes ; puis les prolétaires, qui étaient tombés dans la situation de véritables ilotes. Ces derniers étaient des paysans à gages, cultivant la terre sous le nom de fellahs, et vivant dans la misère et l'abjection. Il y avait une quatrième classe d'Arabes, c'étaient les Bédouins ou Arabes errants : ceux-là n'avaient pas voulu s'attacher à la terre ; c'étaient les fils du désert. Montés sur des chevaux ou des chameaux, conduisant devant eux des troupeaux nombreux, ils erraient, cherchant des pâturages dans quelques oasis, ou venant annuellement ensemencer les lisières de terre cultivable placées sur le bord de l'Égypte. Leur métier était d'escorter les caravanes ou de prêter leurs chameaux pour les transports. Mais, brigands sans foi, ils pillaient souvent les marchands qu'ils escortaient ou auxquels ils prêtaient leurs chameaux. Quelquefois même, violant l'hospitalité qu'on leur accordait sur la lisière des terres cultivables, ils se précipitaient sur cette vallée du Nil, qui, large seulement de cinq lieues, est si facile à pénétrer ; ils pillaient les villages, et remontant sur leurs chevaux, emportaient leur butin dans le fond du désert. La négligence turque laissait leurs ravages presque toujours impunis, et ne luttait pas mieux contre les brigands du désert qu'elle ne savait lutter contre ses sables. Ces Arabes errants, divisés en tribus sur les deux côtés de la vallée, étaient au nombre de cent ou cent vingt mille, et fournissaient vingt à vingt-cinq mille cavaliers, braves, mais bons pour harceler l'ennemi, jamais pour le combattre.

La troisième race enfin était celle des

Turcs; mais elle était aussi peu nombreuse que les Cophtes, c'est-à-dire qu'elle s'élevait à deux cent mille individus au plus. Elle se partageait en Turcs et en Mameluks. Les Turcs, venus depuis la dernière conquête des sultans de Constantinople, étaient presque tous inscrits sur la liste des janissaires; mais on sait qu'ils ne se font ordinairement inscrire sur ces listes que pour avoir les priviléges des janissaires, et qu'un très-petit nombre sont réellement au service. Il n'y en avait que peu d'entre eux dans la milice du pacha. Ce pacha, envoyé de Constantinople, représentait le sultan en Égypte; mais, à peine escorté de quelques janissaires, il avait vu s'évanouir son autorité par les précautions mêmes que le sultan Sélim avait prises autrefois pour la conserver. Ce sultan, jugeant que par son éloignement l'Égypte pourrait échapper à la domination de Constantinople, qu'un pacha ambitieux et habile pourrait s'y créer un empire indépendant, avait imaginé un contre-poids, en instituant la milice des Mameluks. Mais comme on ne peut pas vaincre les conditions physiques qui rendent un pays dépendant ou indépendant d'un autre, au lieu du pacha, c'étaient les Mameluks qui s'étaient rendus indépendants de Constantinople et maîtres de l'Égypte. Les Mameluks étaient des esclaves achetés en Circassie. Choisis parmi les plus beaux enfants du Caucase, transportés jeunes en Égypte, élevés dans l'ignorance de leur origine, dans le goût et la pratique des armes, ils devenaient les plus braves et les plus agiles cavaliers de la terre. Ils tenaient à honneur d'être sans origine, d'avoir été achetés cher, et d'être beaux et vaillants. Ils avaient vingt-quatre beys, qui étaient leurs propriétaires et leurs chefs. Ces beys avaient chacun cinq ou six cents Mameluks. C'était un troupeau qu'ils avaient soin d'alimenter, et qu'ils transmettaient quelquefois à leur fils, et plus souvent à leur Mameluk favori, qui devenait bey à son tour. Chaque Mameluk était servi par deux fellahs. La milice entière se composait de douze mille cavaliers à peu près, servis par vingt-quatre mille ilotes. Ils étaient les véritables maîtres et les tyrans du pays. Ils vivaient ou du produit des terres appartenant aux beys, ou du revenu des impôts établis sous toutes les formes. Les Cophtes, que nous avons déjà dits livrés aux plus ignobles fonctions, étaient leurs percepteurs, leurs espions, leurs agents d'affaires, car les abrutis se mettent toujours au service du plus fort. Les vingt-quatre beys, égaux de droit, ne l'étaient pas de fait. Ils se faisaient la guerre, et le plus fort, soumettant les autres, avait une souveraineté viagère. Il était tout à fait indépendant du pacha représentant le sultan de Constantinople, le souffrait tout au plus au Caire dans une sorte de nullité, et souvent lui refusait le *miri*, c'est-à-dire l'impôt foncier, qui, représentant le droit de la conquête, appartenait à la Porte.

L'Égypte était donc une véritable féodalité, comme celle de l'Europe dans le moyen âge; elle présentait à la fois un peuple conquis, une milice conquérante, en révolte contre son souverain; enfin une ancienne classe abrutie, au service et aux gages du plus fort.

Deux beys supérieurs aux autres dominaient en ce moment l'Égypte. L'un, Ibrahim-Bey, riche, astucieux, puissant; l'autre, Mourad-Bey, intrépide, vaillant et plein d'ardeur. Ils étaient convenus d'une espèce de partage d'autorité, par lequel Ibrahim-Bey avait les attributions civiles, et Mourad-Bey les attributions militaires. Celui-ci était chargé des combats; il y excellait, et il avait l'affection des Mameluks, tous dévoués à sa personne.

Bonaparte, qui au génie du capitaine savait unir le tact et l'adresse du fondateur, et qui avait d'ailleurs administré assez de pays conquis pour s'en être fait un art particulier, jugea sur-le-champ la politique qu'il avait à suivre en Égypte. Il fallait d'abord arracher cette contrée à ses véritables maîtres, c'est-à-dire aux Mameluks. C'était cette classe qu'il fallait combattre et détruire par les armes et la politique. D'ailleurs on avait des raisons à faire valoir contre eux, car ils n'avaient cessé de maltraiter les Français. Quant à la Porte, il fallait paraître ne pas attaquer sa souveraineté, et affecter au contraire de la respecter. Telle qu'elle était

devenue, cette souveraineté était peu importante. On pouvait traiter avec la Porte, soit pour la cession de l'Égypte, en lui faisant certains avantages ailleurs, soit par un partage d'autorité qui n'aurait rien de fâcheux; car, en laissant le pacha au Caire, comme il y avait été jusqu'ici, et en héritant de la puissance des Mamelucks, on n'avait pas grand'chose à regretter. Quant aux habitants, il fallait, pour se les attacher, gagner la véritable population, c'est-à-dire celle des Arabes. En respectant les cheiks, en caressant leur vieil orgueil, en augmentant leur pouvoir, en flattant un désir secret qu'on trouvait en eux, comme on l'avait trouvé en Italie, comme on le trouve partout, celui du rétablissement de l'antique patrie, de la patrie arabe, on était assuré de dominer le pays et de se l'attacher entièrement. Bien plus, en ménageant les propriétés et les personnes, chez un peuple qui était habitué à regarder la conquête comme donnant droit de meurtre, de pillage et de dévastation, on allait causer une surprise des plus avantageuses à l'armée française; et si, en outre, on respectait les femmes et le Prophète, la conquête des cœurs était aussi assurée que celle du sol.

Bonaparte se conduisit d'après ces errements aussi justes que profonds. Doué d'une imagination tout orientale, il lui était facile de prendre le style solennel et imposant qui convenait à la race arabe. Il fit des proclamations qui étaient traduites en arabe et répandues dans le pays. Il écrivit au pacha: « La république française s'est décidée à en« voyer une puissante armée pour mettre fin « aux brigandages des beys d'Égypte, ainsi « qu'elle a été obligée de le faire plu« sieurs fois dans ce siècle contre les beys « de Tunis et d'Alger. Toi, qui devrais « être le maître des beys, et que cependant « ils tiennent au Caire sans autorité et sans « pouvoir, tu dois voir mon arrivée avec « plaisir. Tu es sans doute déjà instruit que « je ne viens point pour rien faire contre « l'Alcoran ni le sultan. Tu sais que la nation « française est la seule et unique alliée que « le sultan ait en Europe. Viens donc à ma « rencontre, et maudis avec moi la race impie « des beys. » S'adressant aux Égyptiens, Bonaparte leur adressait ces paroles: « Peu« ples d'Égypte, on vous dira que je viens « pour détruire votre religion. Ne le croyez « pas; répondez que je viens vous restituer « vos droits, punir les usurpateurs, et que je « respecte plus que les Mameluks Dieu, son « Prophète et le Koran. » Parlant de la tyrannie des Mameluks, il disait: « Y a-t-il « une belle terre? elle appartient aux Mame« luks. Y a-t-il une belle esclave, un beau « cheval, une belle maison? cela appartient « aux Mameluks. Si l'Égypte est leur ferme, « qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a « fait. Mais Dieu est juste et miséricordieux « pour le peuple, et il a ordonné que l'em« pire des Mameluks finît. » Parlant des sentiments des Français, il ajoutait: « Nous « aussi, nous sommes de vrais musulmans. « N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, « qui disait qu'il fallait faire la guerre aux « musulmans? N'est-ce pas nous qui avons « détruit les chevaliers de Malte, parce que « ces insensés croyaient que Dieu voulait « qu'ils fissent la guerre aux musulmans? « Trois fois heureux ceux qui seront avec « nous! Ils prospéreront dans leur fortune et « leur rang. Heureux ceux qui seront neu« tres! Ils auront le temps de nous connaître, « et ils se rangeront avec nous. Mais mal« heur, trois fois malheur à ceux qui s'ar« meront pour les Mameluks et combattront « contre nous! Il n'y aura pas d'espérance « pour eux; ils périront. »

Bonaparte dit à ses soldats: « Vous allez « entreprendre une conquête dont les effets « sur la civilisation et le commerce du monde « sont incalculables. Vous porterez à l'An« gleterre le coup le plus sûr et le plus sen« sible, en attendant que vous puissiez lui « donner le coup de mort.

« Les peuples avec lesquels nous allons « vivre sont mahométans; leur premier ar« ticle de foi est celui-ci: *Il n'y a pas d'au« tre Dieu que Dieu, et Mahomet est son « prophète.* Ne les contredisez pas; agissez « avec eux comme nous avons agi avec les « Juifs, avec les Italiens. Ayez des égards « pour leurs muphtis et leurs imans, comme « vous en avez eu pour les rabbins et pour « les évêques. Ayez pour les cérémonies que



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Garat.

« prescrit le Koran, pour les mosquées, la « même tolérance que vous avez eue pour « les couvents, pour les synagogues, pour la « religion de Moïse et celle de Jésus-Christ. « Les légions romaines protégeaient toutes « les religions. Vous trouverez ici des usages « différents de ceux de l'Europe, il faut vous « y accoutumer. Les peuples chez lesquels « nous allons entrer traitent les femmes au- « trement que nous. Souvenez-vous que, « dans tous les pays, celui qui viole est un « lâche.

« La première ville que nous rencontrerons « a été bâtie par Alexandre. Nous trouverons « à chaque pas de grands souvenirs, dignes « d'exciter l'émulation des Français. »

Sur-le-champ Bonaparte fit ses dispositions pour établir l'autorité française à Alexandrie, pour quitter ensuite le Delta et s'emparer du Caire, capitale de toute l'Égypte. On était en juillet, le Nil allait inonder les campagnes. Il voulait arriver au Caire avant l'inondation, et employer le temps qu'elle durerait à faire son établissement. Il ordonna que tout demeurât dans le même état à Alexandrie, que les exercices religieux

continuassent, que la justice fût rendue comme avant par les cadis. Il voulut succéder seulement aux droits des Mameluks, et établir un commissaire pour percevoir les impôts accoutumés. Il fit former un divan, ou conseil municipal, composé des cheiks et des notables d'Alexandrie, afin de les consulter sur toutes les mesures que l'autorité française aurait à prendre. Il laissa trois mille hommes en garnison à Alexandrie, et en donna le commandement à Kléber, que sa blessure devait, pour un mois ou deux, condamner à l'inaction. Il chargea un jeune officier du plus rare mérite, et qui promettait un grand ingénieur à la France, de mettre Alexandrie en état de défense et d'y faire pour cela les travaux nécessaires. C'était le colonel Crétin, qui, à peu de frais et en peu de temps, exécuta à Alexandrie des travaux superbes. Bonaparte donna ensuite des ordres pour mettre la flotte à l'abri. C'était une question de savoir si les gros vaisseaux pourraient entrer dans le port d'Alexandrie. Une commission de marins fut chargée de sonder le port, et de faire un rapport. En attendant, la flotte fut mise à l'ancre dans la rade d'Aboukir. Bonaparte ordonna à Brueys de faire promptement décider la question, et de se rendre à Corfou, s'il était reconnu que les vaisseaux ne pouvaient pas entrer dans Alexandrie.

Après avoir vaqué à ces soins, il fit ses dispositions pour se mettre en marche. Une flottille considérable, chargée de vivres, d'artillerie, de munitions et de bagages, dut longer la côte jusqu'à l'embouchure de Rosette, entrer dans le Nil, et le remonter en même temps que l'armée française. Il se mit ensuite en marche avec le gros de l'armée, qui, privée des deux garnisons laissées à Malte et à Alexandrie, était forte de trente mille hommes à peu près. Il avait ordonné à sa flottille de se rendre à la hauteur de Ramanieh, sur les bords du Nil. Là il se proposait de la joindre et de remonter le Nil parallèlement avec elle, afin de sortir du Delta et d'arriver dans la moyenne Égypte, ou Bahireh. Pour aller d'Alexandrie à Ramanieh il y avait deux routes, l'une à travers les pays habités, le long de la mer et du Nil, l'autre plus courte et à vol d'oiseau, mais à travers le désert de Damanhour. Bonaparte n'hésita pas et prit la plus courte. Il lui importait d'arriver promptement au Caire. Desaix marchait avec l'avant-garde; le corps de bataille suivait à quelques lieues de distance. On s'ébranla le 18 messidor (6 juillet). Quand les soldats se virent engagés dans cette plaine sans bornes, avec un sable mouvant sous les pieds, un ciel brûlant sur la tête, point d'eau, point d'ombre, n'ayant pour reposer leurs yeux que de rares bouquets de palmiers, ne voyant d'êtres vivants que de légères troupes de cavaliers arabes, qui paraissaient et disparaissaient à l'horizon, et quelquefois se cachaient derrière les dunes de sable pour égorger les traînards, ils furent remplis de tristesse. Déjà le goût du repos leur était venu, après les longues et opiniâtres campagnes d'Italie. Ils avaient suivi leur général dans une contrée lointaine, parce que leur foi en lui était aveugle, parce qu'on leur avait annoncé une terre promise, de laquelle ils reviendraient assez riches pour acheter chacun un champ de six arpents. Mais quand ils virent ce désert, le mécontentement s'en mêla, et alla même jusqu'au désespoir. Ils trouvaient tous les puits qui, de distance en distance, jalonnent la route du désert, détruits par les Arabes. A peine y restait-il quelques gouttes d'une eau saumâtre, et très-insuffisante pour étancher leur soif. On leur avait annoncé qu'ils trouveraient à Damanhour des soulagements; ils n'y rencontrèrent que de misérables huttes, et ne purent s'y procurer ni pain ni vin, mais seulement des lentilles en assez grande abondance et un peu d'eau. Il fallut s'enfoncer de nouveau dans le désert. Bonaparte vit les braves Lannes et Murat eux-mêmes saisir leurs chapeaux, les jeter sur le sable, les fouler aux pieds. Cependant il imposait à tous; sa présence commandait le silence, et faisait quelquefois renaître la gaieté. Les soldats ne voulaient pas lui imputer leurs maux; ils s'en prenaient à ceux qui trouvaient un grand plaisir à observer le pays. Voyant les savants s'arrêter pour examiner les moindres ruines, ils disaient que c'était pour eux qu'on était venu, et s'en vengeaient par des bons

mots à leur façon. Caffarelli surtout, brave comme un grenadier, curieux comme un érudit, passait à leurs yeux pour l'homme qui avait trompé le général, et qui l'avait entraîné dans ce lointain pays. Comme il avait perdu une jambe sur le Rhin, ils disaient : *Il se moque de ça, lui, il a un pied en France.* Cependant, après de cruelles souffrances, supportées d'abord avec humeur, puis avec gaieté et courage, on arriva sur les bords du Nil le 22 messidor (10 juillet), après une marche de quatre jours. A la vue du Nil et de cette eau si désirée, les soldats s'y précipitèrent, et en se baignant dans ses flots oublièrent toutes leurs fatigues. La division Desaix, qui de l'avant-garde était passée à l'arrière-garde, vit galoper devant elle deux ou trois centaines de Mameluks, qu'elle dispersa avec quelques volées de mitraille. C'étaient les premiers qu'on eût vus. Ils annonçaient la prochaine rencontre de l'armée ennemie. Le brave Mourad-Bey, en effet, ayant été averti, réunissait toutes ses forces autour du Caire. En attendant leur réunion, il voltigeait avec un millier de chevaux autour de notre armée, afin d'observer sa marche.

L'armée attendit à Ramanieh l'arrivée de la flottille; elle se reposa jusqu'au 25 messidor (13 juillet), et en partit le même jour pour Chébreïss. Mourad-Bey nous y attendait avec ses Mameluks. La flottille, qui était partie la première, et qui avait devancé l'armée, se trouva engagée avant de pouvoir être soutenue. Mourad-Bey en avait une aussi, et du rivage il joignait son feu à celui de ses *djermes* (vaisseaux légers égyptiens). La flottille française eut à soutenir un combat des plus rudes. L'officier de marine Perrée, qui la commandait, déploya un rare courage; il fut soutenu par les cavaliers qui étaient arrivés démontés en Égypte, et qui, en attendant de s'équiper aux dépens des Mameluks, étaient transportés par eau. On prit deux chaloupes canonnières à l'ennemi, et on le repoussa. L'armée arriva dans cet instant; elle se composait de cinq divisions. Elle n'avait pas encore combattu contre ces singuliers ennemis. A la rapidité, au choc des chevaux, aux coups de sabre, il fallait opposer l'immobilité du fantassin, sa longue baïonnette, et des masses faisant front de tous côtés. Bonaparte forma ses cinq divisions en cinq carrés, au milieu desquels on plaça les bagages et l'état-major. L'artillerie était aux angles. Les cinq divisions se flanquaient les unes les autres. Mourad-Bey lança sur ces citadelles vivantes mille à douze cents cavaliers intrépides, qui, se précipitant à grands cris et de tout le galop de leurs chevaux, déchargeant leurs pistolets, puis tirant leurs redoutables sabres, vinrent se jeter sur le front des carrés. Trouvant partout une haie de baïonnettes et un feu terrible, ils flottaient autour des rangs français, tombaient devant eux, ou s'échappaient dans la plaine de toute la vitesse de leurs chevaux. Mourad, après avoir perdu deux ou trois cents de ses plus braves cavaliers, se retira pour gagner le sommet du Delta, et aller nous attendre à la hauteur du Caire, à la tête de toutes ses forces.

Ce combat suffit pour familiariser l'armée avec ce nouveau genre d'ennemis, et pour suggérer à Bonaparte la tactique qu'il fallait employer avec eux. On s'achemina vers le Caire. La flottille se tenait sur le Nil à la hauteur de l'armée. On marcha sans relâche pendant les jours suivants. Les soldats eurent de nouvelles souffrances à essuyer, mais ils longeaient le Nil, et pouvaient s'y baigner tous les soirs. La vue de l'ennemi leur avait rendu leur ardeur. « Ces soldats, déjà un peu dégoûtés des fatigues, comme il arrive toujours quand on a assez de gloire, je les trouvais, dit Bonaparte, toujours admirables au feu. » Pendant les marches, l'humeur revenait souvent, et après l'humeur les plaisanteries. Les savants commençaient à inspirer beaucoup de respect par le courage qu'on leur voyait déployer : Monge et Berthollet, sur la flottille, avaient montré à Chébreïss un courage héroïque. Les soldats, tout en faisant des plaisanteries, étaient pleins d'égards pour eux. Ne voyant pas paraître cette capitale du Caire, si vantée comme une des merveilles de l'Orient, ils disaient qu'elle n'existait pas, ou bien que ce serait comme à Damanhour, une réunion de huttes. Ils disaient encore qu'on avait trompé ce pauvre

général, qu'il s'était laissé déporter comme *un bon enfant,* lui et ses compagnons de gloire. Le soir, quand on s'était reposé, les soldats qui avaient lu ou entendu débiter les contes des Mille et une Nuits, les répétaient à leurs camarades, et l'on se promettait des palais magnifiques et resplendissants d'or. En attendant on était toujours privé de pain, non que le blé manquât, on en trouvait partout au contraire; mais on n'avait ni moulin ni four. On mangeait des lentilles, des pigeons, et un melon d'eau exquis, connu dans les pays méridionaux sous le nom de *pastèque.* Les soldats l'appelaient *sainte pastèque.*

On approchait du Caire, et là devait se livrer la bataille décisive. Mourad-Bey y avait réuni la plus grande partie de ses Mameluks, dix mille à peu près. Ils étaient suivis par un nombre double de fellahs, auxquels on donnait des armes, et qu'on obligeait de se battre derrière les retranchements. Il avait rassemblé aussi quelques mille janissaires ou spahis, dépendants du pacha, qui, malgré la lettre de Bonaparte, s'était laissé entraîner dans le parti des oppresseurs. Mourad-Bey avait fait des préparatifs de défense sur les bords du Nil. La grande capitale du Caire se trouve sur la rive droite du fleuve. C'était sur la rive opposée, c'est-à-dire sur la gauche, que Mourad-Bey avait placé son camp, dans une longue plaine qui s'étendait entre le Nil et les pyramides de Giseh, les plus hautes de l'Égypte. Voici quelles étaient ses dispositions. Un gros village, appelé Embabeh, était adossé au fleuve. Mourad-Bey y avait ordonné quelques travaux, conçus et exécutés avec l'ignorance turque. C'était un simple boyau qui environnait l'enceinte du village, et des batteries immobiles, dont les pièces n'étant pas sur affût de campagne ne pouvaient être déplacées. Tel était le camp retranché de Mourad. Il y avait placé ses vingt-quatre mille fellahs et janissaires, pour s'y battre avec l'opiniâtreté accoutumée des Turcs derrière les murailles. Ce village, retranché et appuyé au fleuve, formait sa droite. Ses Mameluks, au nombre de dix mille cavaliers, s'étendaient dans la plaine entre le fleuve et les pyramides. Quelques mille cavaliers arabes, qui n'étaient les auxiliaires des Mameluks que pour piller et massacrer dans le cas d'une victoire, remplissaient l'espace entre les pyramides et les Mameluks. Le collègue de Mourad-Bey, Ibrahim, moins belliqueux et moins brave que lui, se tenait de l'autre côté du Nil, avec un millier de Mameluks, avec ses femmes, ses esclaves et ses richesses, prêt à sortir du Caire et à se réfugier en Syrie si les Français étaient victorieux. Un nombre considérable de djermes couvraient le Nil, et portaient toutes les richesses des Mameluks. Tel était l'ordre dans lequel les deux beys attendaient Bonaparte.

Le 3 thermidor (21 juillet), l'armée française se mit en marche avant le jour. Elle savait qu'elle allait apercevoir le Caire et rencontrer l'ennemi. A la pointe du jour elle découvrit enfin à sa gauche, au delà du fleuve, les hauts minarets de cette grande capitale, et à sa droite, dans le désert, les gigantesques pyramides dorées par le soleil. A la vue de ces momnuents, elle s'arrêta comme saisie de curiosité et d'admiration. Le visage de Bonaparte était rayonnant d'enthousiasme; il se mit à galoper devant les rangs des soldats, et leur montrant les pyramides : *Songez*, s'écria-t-il, *songez que du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent.* On s'avança d'un pas rapide. On voyait, en s'approchant, s'élever les minarets du Caire, on voyait grandir les pyramides, on voyait fourmiller la multitude qui gardait Embabeh, on voyait étinceler les armes de ces dix mille cavaliers, brillants d'or et d'acier, et formant une ligne immense. Bonaparte fit aussitôt ses dispositions. L'armée, comme à Chébreïss, était partagée en cinq divisions. Les divisions Desaix et Reynier formaient la droite, vers le désert; la division Dugua formait le centre; les divisions Menou et Bon formaient la gauche, le long du Nil. Bonaparte, qui, depuis le combat de Chébreïss, avait jugé le terrain de l'ennemi, fit ses dispositions en conséquence. Chaque division formait un carré; chaque carré était sur six rangs. Derrière étaient les compagnies de grenadiers en pelotons, prêtes à renforcer les points d'attaque. L'artillerie était aux angles, les bagages et les généraux au centre. Ces carrés étaient mouvants. Quand ils étaient en



Nelson.

marche, deux côtés marchaient sur le flanc. Quand ils étaient chargés, ils devaient s'arrêter pour faire front sur toutes les faces. Puis quand ils voulaient enlever une position, les premiers rangs devaient se détacher, pour former des colonnes d'attaque, et les autres devaient rester en arrière, formant toujours le carré, mais sur trois hommes de profondeur seulement, et prêts à recueillir les colonnes d'attaque. Telles étaient les dispositions ordonnées par Bonaparte. Il craignait que ses impétueux soldats d'Italie, habitués à marcher au pas de charge, n'eussent de la peine à se résigner à cette froide et impassible immobilité des murailles. Il avait eu soin de les y préparer. Ordre était donné surtout de ne pas se hâter de tirer, d'attendre froidement l'ennemi, et de ne faire feu qu'à bout portant.

On s'avança presque à la portée du canon. (*Voir la carte n*° 29.) Bonaparte, qui était dans le carré du centre, formé par la division Dugua, s'assura, avec une lunette, de l'état du camp d'Embabeh. Il vit que l'artillerie du camp, n'étant pas sur affût de campagne, ne pourrait pas se porter dans la

plaine, et que l'ennemi ne sortirait pas des retranchements. C'est sur cette prévision qu'il basa ses mouvements. Il résolut d'appuyer avec ses divisions sur la droite, c'est-à-dire sur le corps des Mameluks, en circulant hors de la portée du canon d'Embabeh. Son intention était de séparer les Mameluks du camp retranché, de les envelopper, de les pousser dans le Nil, et de n'attaquer Embabeh qu'après s'être défait d'eux. Il ne devait pas lui être difficile de venir à bout de la multitude qui fourmillait dans ce camp, après avoir détruit les Mameluks.

Sur-le-champ il donna le signal. Desaix, qui formait l'extrême droite, se mit le premier en marche. Après lui venait le carré de Reynier, puis celui de Dugua, où était Bonaparte. Les deux autres circulaient autour d'Embabeh, hors de la portée du canon. Mourad-Bey qui, quoique sans instruction, était doué d'un grand caractère et d'un coup d'œil pénétrant, devina sur-le-champ l'intention de son adversaire, et résolut de charger pendant ce mouvement décisif. Il laissa deux mille Mameluks pour appuyer Embabeh, puis se précipita avec le reste sur les deux carrés de droite. Celui de Desaix, engagé dans les palmiers, n'était pas encore formé, lorsque les premiers cavaliers l'abordèrent. Mais il se forma sur-le-champ, et fut prêt à recevoir la charge. C'est une masse énorme que celle de huit mille cavaliers galopant à la fois dans une plaine. Ils se précipitèrent avec une impétuosité extraordinaire sur la division Desaix. Nos braves soldats, devenus aussi froids qu'ils avaient été fougueux jadis, les attendirent avec calme, et les reçurent, à bout portant, avec un feu terrible de mousqueterie et de mitraille. Arrêtés par le feu, ces innombrables cavaliers flottaient le long des rangs, et galopaient autour de la citadelle enflammée. Quelques-uns des plus braves se précipitèrent sur les baïonnettes, puis, retournant leurs chevaux et les renversant sur nos fantassins, parvinrent à faire brèche, et trente ou quarante vinrent expirer aux pieds de Desaix, au centre même du carré. La masse, tournant bride, se rejeta du carré de Desaix sur celui de Reynier, qui venait après. Accueillie par le même feu, elle revint vers le point d'où elle était partie; mais elle trouva sur ses derrières la division Dugua, que Bonaparte avait portée vers le Nil, et fut jetée dans une déroute complète. Alors la fuite se fit en désordre. Une partie des fuyards s'échappa vers notre droite, du côté des pyramides; une autre, passant sous le feu de Dugua, alla se jeter dans Embabeh, où elle porta la confusion. Dès cet instant, le trouble commença à se mettre dans le camp retranché. Bonaparte, s'en apercevant, ordonna à ses deux divisions de gauche de s'approcher d'Embabeh pour s'en emparer. Bon et Menou s'avancèrent sur le feu des retranchements, et, arrivés à une certaine distance, firent halte. Les carrés se dédoublèrent; les premiers rangs se formèrent en colonne d'attaque, tandis que les autres restèrent en carré, figurant toujours de véritables citadelles. Mais au même instant les Mameluks, tant ceux que Mourad avait laissés à Embabeh, que ceux qui s'y étaient réfugiés, voulurent nous prévenir. Ils fondirent sur nos colonnes d'attaque, tandis qu'elles étaient en marche. Mais celles-ci s'arrêtant sur-le-champ, et se formant en carré avec une merveilleuse rapidité, les reçurent avec fermeté, et en abattirent un grand nombre. Les uns se rejetèrent dans Embabeh, où le désordre devint extrême; les autres, fuyant dans la plaine, entre le Nil et notre droite, furent fusillés ou poussés dans le fleuve. Les colonnes d'attaque abordèrent vivement Embabeh, s'en emparèrent, et jetèrent dans le Nil la multitude des fellahs et des janissaires. Beaucoup se noyèrent; mais comme les Égyptiens sont excellents nageurs, le plus grand nombre d'entre eux parvint à se sauver.

La journée était finie. Les Arabes, qui étaient près des pyramides et qui attendaient la victoire, s'enfoncèrent dans le désert. Mourad, avec les débris de sa cavalerie, et le visage tout sanglant, se retira vers la haute Égypte. Ibrahim, qui de l'autre rive contemplait ce désastre, s'enfonça vers Belbeys, pour se retirer en Syrie. Les Mameluks mirent aussitôt le feu aux djermes qui portaient leurs richesses. Cette proie nous échappa, et

nos soldats virent pendant toute la nuit des flammes dévorer un riche butin.

Bonaparte plaça son quartier général à Giseh, sur les bords du Nil, où Mourad-Bey avait une superbe habitation. On trouva, soit à Giseh, soit à Embabeh, des provisions considérables, et nos soldats purent se dédommager de leurs longues privations. Ils trouvèrent des vignes couvertes de magnifiques raisins dans les jardins de Giseh, et les eurent bientôt vendangées. Mais ils firent sur le champ de bataille un butin d'une autre espèce : c'étaient des châles magnifiques, de belles armes, des chevaux et des bourses qui renfermaient jusqu'à deux ou trois cents pièces d'or ; car les Mameluks portaient toutes leurs richesses avec eux. Ils passèrent la soirée, la nuit et le lendemain à recueillir des dépouilles. Cinq à six cents Mameluks avaient été tués. Plus de mille étaient noyés dans le Nil. Les soldats se mirent à les pêcher pour les dépouiller, et employèrent plusieurs jours encore à ce genre de recherche.

La bataille nous avait à peine coûté une centaine de morts ou blessés; car si la défaite est terrible pour des carrés enfoncés, la perte est nulle pour des carrés victorieux. Les Mameluks avaient perdu leurs meilleurs cavaliers par le feu ou par les flots. Leurs forces étaient dispersées, et la possession du Caire nous était assurée. Cette capitale était dans un désordre extraordinaire. Elle renferme plus de trois cent mille habitants, et elle est remplie d'une populace féroce et abrutie, qui se livrait à tous les excès, et voulait profiter du tumulte pour piller les riches palais des beys. Malheureusement la flottille française n'avait pas encore remonté le Nil, et nous n'avions pas le moyen de le traverser pour aller prendre possession du Caire. Quelques négociants français qui s'y trouvaient furent envoyés à Bonaparte par les cheiks, pour convenir de l'occupation de la ville. Il se procura quelques djermes pour envoyer un détachement qui rétablît la tranquillité et mît les personnes et les propriétés à l'abri des fureurs de la populace. Il entra le surlendemain dans le Caire, et alla prendre possession du palais de Mourad-Bey.

A peine fut-il établi au Caire, qu'il se hâta d'employer la politique qu'il avait déjà suivie à Alexandrie, et qui devait lui attacher le pays. Il visita les principaux cheiks, les flatta, leur fit espérer le rétablissement de la domination arabe, leur promit la conservation de leur culte et de leurs coutumes, et réussit complétement à les gagner par un mélange de caresses adroites et de paroles imposantes, empreintes d'une grandeur orientale. L'essentiel était d'obtenir des cheiks de la mosquée de Jemil-Azar une déclaration en faveur des Français. C'était comme un bref du pape chez les chrétiens. Bonaparte y déploya tout ce qu'il avait d'adresse, et il y réussit complétement. Les grands cheiks firent la déclaration désirée, et engagèrent les Égyptiens à se soumettre à l'envoyé de Dieu, qui respectait le Prophète, et qui venait venger ses enfants de la tyrannie des Mameluks. Bonaparte établit au Caire un divan, comme il avait fait à Alexandrie, composé des principaux cheiks et des plus notables habitants. Ce divan ou conseil municipal devait lui servir à gagner l'esprit des Égyptiens, en les consultant, et à s'instruire par eux de tous les détails de l'administration intérieure. Il fut convenu que dans toutes les provinces il en serait établi de pareils, et que ces divans particuliers enverraient des députés au divan du Caire, qui serait ainsi le grand divan national.

Bonaparte résolut de laisser exercer la justice par les cadis. Dans son projet de succéder aux droits des Mameluks, il saisit leurs propriétés, et fit continuer au profit de l'armée française la perception des droits précédemment établis. Pour cela il fallait avoir les Cophtes à sa disposition. Il ne négligea rien pour se les attacher, en leur faisant espérer une amélioration dans leur sort. Il fit partir des généraux avec des détachements, pour redescendre le Nil, et aller achever l'occupation du Delta, qu'on n'avait fait que traverser. Il en envoya vers le Nil supérieur pour prendre possession de l'Égypte moyenne. Desaix fut placé avec sa division à l'entrée de la haute Égypte, dont il devait faire la conquête sur Mourad-Bey, dès que les eaux du Nil baisseraient avec l'automne. Chacun

des généraux, muni d'instructions détaillées, devait répéter dans tout le pays ce qui avait été fait à Alexandrie et au Caire. Ils devaient s'entourer des cheiks, capter les Cophtes, et établir la perception des impôts pour fournir aux besoins de l'armée.

Bonaparte s'occupa ensuite du bien-être et de la santé des soldats. L'Égypte commençait à leur plaire : ils y trouvaient le repos, l'abondance, un climat sain et pur. Ils s'habituaient aux mœurs singulières du pays, et en faisaient un sujet continuel de plaisanteries. Mais, devinant l'intention du général avec leur sagacité accoutumée, ils jouaient aussi le respect pour le Prophète, et riaient avec lui du rôle que la politique les obligeait à jouer. Bonaparte fit construire des fours pour qu'ils eussent du pain. Il les logea dans les bonnes habitations des Mameluks, et leur recommanda surtout de respecter les femmes. Ils avaient trouvé en Égypte des ânes superbes et en grand nombre. C'était un grand plaisir pour eux de se faire porter dans les environs et de galoper sur ces animaux à travers les campagnes. Leur vivacité causa quelques accidents aux graves habitants du Caire. Il fallut défendre de traverser les rues trop vite. La cavalerie était montée sur les plus beaux chevaux du monde, c'est-à-dire sur les chevaux arabes enlevés aux Mameluks.

Bonaparte s'occupa aussi de maintenir les relations avec les contrées voisines, afin de conserver et de s'approprier le riche commerce de l'Égypte. Il nomma lui-même l'émir-haggi. C'est un officier choisi annuellement au Caire pour protéger la grande caravane de la Mecque. Il écrivit à tous les consuls français sur la côte de Barbarie, pour avertir les deys que l'émir-haggi était nommé, et que les caravanes pouvaient partir. Il fit écrire par les cheiks au chérif de la Mecque, que les pèlerins seraient protégés, et que les caravanes trouveraient sûreté et protection. Le pacha du Caire avait suivi Ibrahim-Bey à Belbeys. Bonaparte lui écrivit, ainsi qu'aux divers pachas de Saint-Jean d'Acre et de Damas, pour les assurer des bonnes dispositions des Français envers la Sublime-Porte. Ces dernières précautions étaient malheureusement inutiles, et les officiers de la Porte se persuadaient difficilement que les Français, qui venaient envahir une des plus riches provinces de leur souverain, fussent réellement ses amis.

Les Arabes étaient frappés du caractère du jeune conquérant. Ils ne comprenaient pas qu'un mortel qui lançait la foudre fût aussi clément. Ils l'appelaient le digne enfant du Prophète, le favori du grand *Allah;* ils avaient chanté dans la grande mosquée la litanie suivante :

« Le grand *Allah* n'est plus irrité contre « nous ! Il a oublié nos fautes, assez punies « par la longue oppression des Mameluks ! « Chantons les miséricordes du grand *Allah!*

« Quel est celui qui a sauvé des dangers « de la mer et de la fureur de ses ennemis « *le Favori de la victoire?* Quel est celui qui « a conduit sains et saufs sur les rives du Nil « *les braves de l'Occident?*

« C'est le grand *Allah,* le grand *Allah* qui « n'est plus irrité contre nous. Chantons les « miséricordes du grand *Allah !*

« Les beys mameluks avaient mis leur « confiance dans leurs chevaux ; les beys « mameluks avaient rangé leur infanterie « en bataille.

« Mais *le Favori de la victoire,* à la tête « *des braves de l'Occident,* a détruit l'infan- « terie et les chevaux des Mameluks.

« De même que les vapeurs qui s'élèvent « le matin du Nil sont dissipées par les « rayons du soleil, de même l'armée des « Mameluks a été dissipée par *les braves de* « *l'Occident,* parce que le grand *Allah* est « actuellement irrité contre les Mameluks, « parce que *les braves de l'Occident* sont la « prunelle droite du grand *Allah.* »

Bonaparte voulut, pour entrer davantage dans les mœurs des Arabes, prendre part à leurs fêtes. Il assista à celle du Nil, qui est une des plus grandes d'Égypte. Ce fleuve est le bienfaiteur de la contrée : aussi est-il en grande vénération chez les habitants, et il est l'objet d'une espèce de culte. Pendant l'inondation, il s'introduit au Caire par un grand canal ; une digue lui interdit l'entrée de ce canal, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à une



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Mourad-Bey.

certaine hauteur; alors on la coupe, et le jour destiné à cette opération est un jour de réjouissance. On déclare la hauteur à laquelle le fleuve est parvenu, et quand on espère une grande inondation, la joie est générale, car c'est un présage d'abondance. C'est le 18 août (1er fructidor) que cette espèce de fête se célèbre. Bonaparte avait fait prendre les armes à toute l'armée, et l'avait rangée sur les bords du canal. Un peuple immense était accouru, et voyait avec joie *les braves de l'Occident* assister à ses réjouissances. Bonaparte, à la tête de son état-major, accompagnait les principales autorités du pays. D'abord un cheik déclara la hauteur à laquelle était parvenu le Nil : elle était de vingt-cinq pieds, ce qui causa une grande joie. On travailla ensuite à couper la digue. Toute l'artillerie française retentit à la fois au moment où les eaux du fleuve se précipitèrent. Suivant l'usage, une foule de barques s'élancèrent dans le canal pour obtenir le prix destiné à celle qui parviendrait à y entrer la première. Bonaparte donna le prix lui-même. Une foule d'hommes et d'enfants se plongeaient dans les eaux du Nil, attachant à ce

bain des propriétés bienfaisantes. Des femmes y jetaient des cheveux et des pièces d'étoffe. Bonaparte fit ensuite illuminer la ville, et la journée s'acheva dans les festins. La fête du Prophète ne fut pas célébrée avec moins de pompe : Bonaparte se rendit à la grande mosquée, s'assit sur des coussins, les jambes croisées comme les cheiks, dit avec eux les litanies du Prophète, en balançant le haut de son corps et agitant sa tête. Il édifia tout le saint collége par sa piété. Il assista ensuite au repas donné par le grand cheik, élu dans la journée.

C'est par tous ces moyens que le jeune général, aussi profond politique que grand capitaine, parvenait à s'attacher l'esprit du pays. Tandis qu'il en flattait momentanément les préjugés, il travaillait à y répandre un jour la science, par la création du célèbre Institut d'Égypte. Il réunit les savants et les artistes qu'il avait amenés, et les associant à quelques-uns de ses officiers les plus instruits, il en composa cet Institut, auquel il consacra des revenus et l'un des plus vastes palais du Caire. Les uns devaient s'occuper à faire une description exacte du pays, et en dresser la carte la plus détaillée; les autres devaient en étudier les ruines et fournir de nouvelles lumières à l'histoire; les autres devaient en étudier les productions, faire les observations utiles à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle ; les autres enfin devaient s'occuper à rechercher les améliorations qu'on pourrait apporter à l'existence des habitants par des machines, des canaux, des travaux sur le Nil, des procédés adaptés à ce sol si singulier et si différent de l'Europe. Si la fortune devait nous enlever un jour cette belle contrée, du moins elle ne pouvait nous enlever les conquêtes que la science y allait faire; un monument se préparait qui devait honorer le génie et la constance de nos savants, autant que l'expédition honorait l'héroïsme de nos soldats.

Monge fut le premier qui obtint la présidence. Bonaparte ne fut que le second. Il proposa les questions suivantes : rechercher la meilleure construction des moulins à eau et à vent; remplacer le houblon qui manque en Égypte, dans la fabrication de la bière; déterminer les lieux propres à la culture de la vigne; chercher le meilleur moyen pour procurer de l'eau à la citadelle du Caire; creuser des puits dans les différents endroits du désert; chercher les moyens de clarifier et de rafraîchir l'eau du Nil; imaginer une manière d'utiliser les décombres dont la ville du Caire était embarrassée, ainsi que toutes les anciennes villes d'Égypte; chercher les matières nécessaires pour la fabrication de la poudre en Égypte. On peut juger par ces questions de la tournure d'esprit du général. Sur-le-champ les ingénieurs, les dessinateurs, les savants, se répandirent dans toutes les provinces pour commencer la description et la carte du pays. Tels étaient les soins de cette colonie naissante et la manière dont le fondateur en dirigeait les travaux.

La conquête des provinces de la basse et moyenne Égypte s'était faite sans peine, et n'avait coûté que quelques escarmouches avec les Arabes. Il avait suffi d'une marche forcée sur Belbeys pour rejeter Ibrahim-Bey en Syrie. Desaix attendait l'automne pour enlever la haute Égypte à Mourad-Bey, qui s'y était retiré avec les débris de son armée.

Mais, pendant ce temps, la fortune venait d'infliger à Bonaparte le plus redoutable de tous les revers. En quittant Alexandrie, il avait fortement recommandé à l'amiral Brueys de mettre son escadre à l'abri des Anglais, soit en la faisant entrer dans Alexandrie, soit en la dirigeant sur Corfou; mais surtout de ne pas rester dans la rade d'Aboukir, car il valait mieux rencontrer l'ennemi à la voile, que de le recevoir à l'ancre. Une vive discussion s'était élevée sur la question de savoir si l'on pouvait faire entrer dans le port d'Alexandrie les vaisseaux de 80 et de 120 canons. Il n'y avait pas de doute pour les autres; mais pour les deux de 80 et pour celui de 120, il fallait un allégement qui leur fît gagner trois pieds d'eau. Pour cela il était nécessaire de les désarmer ou de construire des demi-chameaux. L'amiral Brueys ne voulut pas faire entrer son escadre dans le port à cette condition. Il pensait qu'obligé à de pareilles précautions pour ses trois vaisseaux les plus forts, il ne pourrait jamais sortir du port en présence de l'ennemi, et qu'il pour-

rait ainsi être bloqué par une escadre très-inférieure en force ; il se décida à partir pour Corfou. Mais, étant fort attaché au général Bonaparte, il ne voulait pas mettre à la voile sans avoir des nouvelles de son entrée au Caire et de son établissement en Égypte. Le temps qu'il employa soit à faire sonder les passes d'Alexandrie, soit à attendre des nouvelles du Caire, le perdit, et amena un des plus funestes événements de la révolution et l'un de ceux qui, à cette époque, ont le plus influé sur les destinées du monde.

L'amiral Brueys s'était embossé dans la rade d'Aboukir. Cette rade est un demi-cercle très-régulier. Nos treize vaisseaux formaient une ligne demi-circulaire parallèle au rivage. L'amiral, pour assurer sa ligne d'embossage, l'avait appuyée d'un côté vers une petite île, nommée l'îlot d'Aboukir. Il ne supposait pas qu'un vaisseau pût passer entre cet îlot et sa ligne pour la prendre par derrière ; et, dans cette croyance, il s'était contenté d'y placer une batterie de douze, seulement pour empêcher l'ennemi d'y débarquer. Il se croyait tellement inattaquable de ce côté, qu'il y avait placé ses plus mauvais vaisseaux. Il craignait davantage pour l'autre extrémité de son demi-cercle. De ce côté, il croyait possible que l'ennemi passât entre le rivage et sa ligne d'embossage ; aussi y avait-il mis ses vaisseaux les plus forts et les mieux commandés. De plus, il était rassuré par une circonstance importante, c'est que cette ligne étant au midi, et le vent venant du nord, l'ennemi qui voudrait attaquer par ce côté aurait le vent contraire, et ne s'exposerait pas sans doute à combattre avec un pareil désavantage.

Dans cette situation, protégé vers sa gauche par un îlot, qu'il croyait suffisant pour fermer la rade, et vers sa droite par ses meilleurs vaisseaux et par le vent, il attendit en sécurité les nouvelles qui devaient décider son départ.

Nelson, après avoir parcouru l'Archipel, après être retourné dans l'Adriatique, à Naples, en Sicile, avait obtenu enfin la certitude du débarquement des Français à Alexandrie. Il prit aussitôt cette direction, afin de joindre leur escadre et de la combattre. Il envoya une frégate pour la chercher et reconnaître sa position. Cette frégate l'ayant trouvée dans la rade d'Aboukir, put observer tout à l'aise notre ligne d'embossage. Si l'amiral, qui avait dans le port d'Alexandrie une multitude de frégates et de vaisseaux légers, avait eu la précaution d'en garder quelques-uns à la voile, il aurait pu tenir les Anglais toujours éloignés, les empêcher d'observer sa ligne, et être averti de leur approche. Malheureusement il n'en fit rien. La frégate anglaise, après avoir achevé sa reconnaissance, retourna vers Nelson, qui, étant informé de tous les détails de notre position, manœuvra aussitôt vers Aboukir. Il y arriva le 14 thermidor (1er août), vers les six heures du soir. L'amiral Brueys était à dîner ; il fit aussitôt donner le signal du combat. Mais on s'attendait si peu à recevoir l'ennemi, que le branle-bas n'était fait sur aucun vaisseau, et qu'une partie des équipages était à terre. L'amiral envoya des officiers pour faire rembarquer les matelots et pour réunir une partie de ceux qui étaient sur les convois. Il ne croyait pas que Nelson osât l'attaquer le soir même, et il croyait avoir le temps de recevoir les renforts qu'il venait de demander.

Nelson résolut d'attaquer sur-le-champ, et de tenter une manœuvre audacieuse, de laquelle il espérait le succès de la bataille. Il voulait aborder notre ligne par la gauche, c'est-à-dire par l'îlot d'Aboukir, passer entre cet îlot et notre escadre, malgré les dangers des bas-fonds, et se placer ainsi entre le rivage et notre ligne d'embossage. (*Voir la carte n° 30.*) Cette manœuvre était périlleuse, mais l'intrépide Anglais n'hésita pas. Le nombre des vaisseaux était égal des deux côtés, c'est-à-dire de treize vaisseaux de haut bord. Nelson attaqua vers huit heures du soir. Sa manœuvre ne fut pas d'abord heureuse. *Le Culloden*, en voulant passer entre l'îlot d'Aboukir et notre ligne, échoua sur un bas-fond. *Le Goliath*, qui le suivait, fut plus heureux, et passa ; mais, poussé par le vent, il dépassa notre premier vaisseau, et ne put s'arrêter qu'à la hauteur du troisième. Les vaisseaux anglais *le Zélé, l'Audacieux, le Thésée, l'Orion*, suivirent le mouvement, et réussirent à se placer entre notre ligne et le rivage. Ils s'avancèrent jusqu'au *Tonnant*,

qui était le huitième, et engagèrent ainsi notre gauche et notre centre. Leurs autres vaisseaux s'avancèrent par le dehors de la ligne et la mirent entre deux feux. Comme on ne s'attendait pas dans l'escadre française à être attaqué dans ce sens, les batteries du côté du rivage n'étaient pas encore dégagées, et nos deux premiers vaisseaux ne purent faire feu que d'un côté ; aussi l'un fut-il désemparé, et l'autre démâté. Mais au centre, où était *l'Orient*, vaisseau amiral, le feu fut terrible. *Le Bellérophon*, l'un des principaux vaisseaux de Nelson, fut dégréé, démâté et obligé d'amener. D'autres vaisseaux anglais, horriblement maltraités, furent obligés de s'éloigner du champ de bataille. L'amiral Brueys n'avait reçu qu'une partie de ses matelots ; cependant il se soutint avec avantage ; il espérait même, malgré le succès de la manœuvre de Nelson, remporter la victoire, si les ordres qu'il donnait en ce moment à sa droite étaient exécutés. Les Anglais n'avaient engagé le combat qu'avec la gauche et le centre ; notre droite, composée de nos cinq meilleurs vaisseaux, n'avait aucun ennemi devant elle. L'amiral Brueys lui faisait signal de mettre à la voile, et de se rabattre extérieurement sur la ligne de bataille ; cette manœuvre réussissant, les vaisseaux anglais qui nous attaquaient par le dehors auraient été pris entre deux feux ; mais les signaux ne furent pas aperçus. Dans un cas pareil, un lieutenant ne doit pas hésiter à courir au danger, et à voler au secours de son chef. Le contre-amiral Villeneuve, brave, mais irrésolu, demeura immobile, attendant toujours des ordres. Notre gauche et notre centre restèrent donc placés entre deux feux. Cependant l'amiral et ses capitaines faisaient des prodiges de bravoure, et soutenaient glorieusement l'honneur du pavillon. Nous avions perdu deux vaisseaux, les Anglais aussi en avaient perdu deux, dont l'un était échoué, et l'autre démâté ; notre feu était supérieur. L'infortuné Brueys fut blessé ; il ne voulut pas quitter le pont de son vaisseau : « Un amiral, dit-il, doit mourir en donnant des ordres. » Un boulet le tua sur son banc de quart. Vers onze heures, le feu prit au magnifique vaisseau *l'Orient*. Il sauta en l'air. Cette épouvantable explosion suspendit pour quelque temps cette lutte acharnée. Sans se laisser abattre, nos cinq vaisseaux engagés, *le Franklin*, *le Tonnant*, *le Peuple Souverain*, *le Spartiate*, *l'Aquilon*, soutinrent le feu toute la nuit. Il était temps encore pour notre droite de lever l'ancre, et de venir à leur secours. Nelson tremblait que cette manœuvre ne fût exécutée ; il était si maltraité qu'il n'aurait pu soutenir l'attaque. Cependant Villeneuve mit enfin à la voile, mais pour se retirer, et pour sauver son aile qu'il ne croyait pas pouvoir exposer avec avantage contre Nelson. Trois de ses vaisseaux se jetèrent à la côte ; il se sauva avec les deux autres et deux frégates, et fit voile vers Malte. Le combat avait duré plus de quinze heures. Tous les équipages attaqués avaient fait des prodiges de valeur. Le brave capitaine Du Petit-Thouars avait deux membres emportés ; il se fit apporter du tabac, resta sur son banc de quart, et, comme Brueys, attendit d'être emporté par un boulet de canon. Toute notre escadre, excepté les vaisseaux et les deux frégates emmenés par Villeneuve, fut détruite. Nelson était si maltraité qu'il ne put pas poursuivre les vaisseaux en fuite.

Telle fut la célèbre bataille navale d'Aboukir, la plus désastreuse que la marine française eût encore soutenue, et celle dont les conséquences militaires devaient être les plus funestes. La flotte qui avait porté les Français en Égypte, qui pouvait les secourir ou les recruter, qui devait seconder leurs mouvements sur les côtes de Syrie, s'ils en avaient à exécuter, qui devait imposer à la Porte, la forcer à se payer de mauvaises raisons, et l'obliger à souffrir l'invasion de l'Égypte ; qui devait enfin, en cas de revers, ramener les Français dans leur patrie, cette flotte était détruite. Les vaisseaux des Français étaient brûlés, mais ils ne les avaient pas brûlés eux-mêmes, ce qui était bien différent pour l'effet moral. La nouvelle de ce désastre circula rapidement en Égypte, et causa un instant de désespoir à l'armée. Bonaparte reçut cette nouvelle avec un calme impassible. « Eh bien, dit-il, il faut mourir ici, ou en sortir grands comme les anciens. »



Combat de Chébreïss. (Page 659.)

Il écrivit à Kléber : « Ceci nous obligera à faire de plus grandes choses que nous n'en voulions faire. Il faut nous tenir prêts. » La grande âme de Kléber était digne de ce langage : « Oui, répondit Kléber, il faut faire de grandes choses ; *je prépare mes facultés.* » Le courage de ces grands hommes soutint l'armée, et en rétablit le moral. Bonaparte chercha à distraire ses soldats par différentes expéditions, et leur fit bientôt oublier ce désastre. A la fête de la fondation de la république, célébrée le 1er vendémiaire, il voulut encore exalter leur imagination, et fit graver sur la colonne de Pompée le nom des quarante premiers soldats morts en Égypte. C'étaient les quarante qui avaient succombé en attaquant Alexandrie. Ces quarante noms, sortis des villages de France, étaient ainsi associés à l'immortalité de Pompée et d'Alexandre. Il adressa à son armée cette singulière et grande allocution, où était retracée sa merveilleuse histoire :

« Soldats !

« Nous célébrons le premier jour de l'an VII « de la république.

« Il y a cinq ans, l'indépendance du peu- « ple français était menacée ; mais vous prîtes « Toulon, ce fut le présage de la ruine de « vos ennemis.

« Un an après, vous battiez les Autrichiens « à Dégo.

« L'année suivante, vous étiez sur le som- « met des Alpes.

« Vous luttiez contre Mantoue, il y a deux « ans, et vous remportiez la célèbre victoire « de Saint-Georges.

« L'an passé, vous étiez aux sources de la « Drave et de l'Izonzo, de retour de l'Alle- magne.

« Qui eût dit alors que vous seriez aujour- « d'hui sur les bords du Nil, au centre de « l'ancien continent ? .

« Depuis l'Anglais, célèbre dans les arts et « le commerce, jusqu'au hideux et féroce « Bédouin, vous fixez les regards du monde.

« Soldats, votre destinée est belle, parce « que vous êtes dignes de ce que vous avez « fait, et de l'opinion qu'on a de vous. Vous « mourrez avec honneur comme les braves « dont les noms sont inscrits sur cette pyra- « mide, ou vous retournerez dans votre patrie « couverts de lauriers et de l'admiration de « tous les peuples.

« Depuis cinq mois que nous sommes éloi- « gnés de l'Europe, nous avons été l'objet « perpétuel des sollicitudes de nos compa- « triotes. Dans ce jour, quarante millions « de citoyens célèbrent l'ère des gouverne- « ments représentatifs, quarante millions de « citoyens pensent à vous; tous disent : « C'est à leurs travaux, à leur sang, que nous « devons la paix générale, le repos, la pros- « périté du commerce et les bienfaits de la « liberté civile. »

FIN DU LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

LIVRE QUARANTIÈME.

COALITION DE 1799.

Effets de l'expédition d'Égypte en Europe. — Conséquences funestes de la bataille navale d'Aboukir. — Déclaration de guerre de la Porte. — Efforts de l'Angleterre pour former une nouvelle coalition. — Conférences avec l'Autriche à Seltz. Progrès des négociations de Rastadt. — Nouvelles commotions en Hollande, en Suisse et dans les républiques italiennes. Changement de la Constitution cisalpine; grands embarras du Directoire à ce sujet. — Situation intérieure. Une nouvelle opposition se prononce dans les Conseils. — Disposition générale à la guerre. Loi sur la conscription. — Finances de l'an VII. — Reprise des hostilités. Invasion des États romains par l'armée napolitaine. — Conquête du royaume de Naples par le général Championnet. — Abdication du roi de Piémont. — État de l'administration de la république et des armées au commencement de 1799. — Préparatifs militaires. — Levée de 200 mille conscrits. — Moyens et plans de guerre du Directoire et des puissances coalisées. — Déclaration de guerre de l'Autriche. — Ouverture de la campagne de 1799. — Invasion des Grisons. — Combat de Pfullendorf. — Bataille de Stokach. — Retraite de Jourdan. — Opérations militaires en Italie. — Bataille de Magnano; retraite de Schérer. — Assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt.

L'expédition d'Égypte resta un mystère en Europe longtemps encore après le départ de notre flotte. La prise de Malte commença à fixer les conjectures. Cette place, réputée imprenable et enlevée en passant, jeta sur les argonautes français un éclat extraordinaire. Le débarquement en Égypte, l'occupation d'Alexandrie, la bataille des Pyramides, frappèrent toutes les imaginations en France et en Europe. Le nom de Bonaparte, qui avait paru si grand quand il arrivait des Alpes, produisit un effet plus singulier et plus étonnant encore arrivant des contrées lointaines de l'Orient. Bonaparte et l'Égypte étaient le sujet de toutes les conversations. Ce n'était rien que les projets exécutés; on en supposait de plus gigantesques encore. Bonaparte allait, disait-on, traverser la Syrie et l'Arabie, et se jeter sur Constantinople ou sur l'Inde.

La malheureuse bataille d'Aboukir vint, non pas détruire le prestige de l'entreprise, mais réveiller toutes les espérances des ennemis de la France, et hâter le succès de leurs trames. L'Angleterre, qui était extrêmement alarmée pour sa puissance commerciale, et qui n'attendait que le moment favorable pour tourner contre nous de nouveaux ennemis, avait rempli Constantinople de ses intrigues. Le Grand Seigneur n'était pas fâché de voir punir les Mameluks, mais il ne voulait pas perdre l'Égypte. M. de Talleyrand, qui avait dû se rendre auprès du divan pour lui faire agréer des satisfactions, n'était point parti. Les agents de l'Angleterre eurent le champ libre; ils persuadèrent à la Porte que l'ambition de la France était insatiable; qu'après avoir troublé l'Europe, elle voulait bouleverser l'Orient, et qu'au mépris d'une antique alliance, elle venait envahir la plus riche province de l'empire turc. Ces suggestions et l'or répandu dans le divan n'auraient pas suffi pour le décider, si la belle flotte de Brueys avait pu venir canonner les Dardanelles; mais la bataille d'Aboukir priva les Français de tout leur ascendant dans le Levant, et donna à l'Angleterre une prépondé-

rance décidée. La Porte déclara solennellement la guerre à la France[1], et, pour une province perdue depuis longtemps, se brouilla avec son amie naturelle, et se lia avec ses ennemis les plus redoutables, la Russie et l'Angleterre. Le sultan ordonna la réunion d'une armée, pour aller reconquérir l'Égypte. Cette circonstance rendait singulièrement difficile la position des Français. Séparés de la France, et privés de tout secours par les flottes victorieuses des Anglais, ils étaient exposés en outre à voir fondre sur eux toutes les hordes de l'Orient. Ils n'étaient que trente mille environ pour lutter contre tant de périls.

Nelson victorieux vint à Naples radouber son escadre abîmée, et recevoir les honneurs du triomphe. Malgré les traités qui liaient la cour de Naples à la France, et qui lui interdisaient de fournir aucun secours à nos ennemis, tous les ports et tous les chantiers de la Sicile furent ouverts à Nelson. Lui-même fut accueilli avec des honneurs extraordinaires. Le roi et la reine vinrent le recevoir à l'entrée du port, et l'appelèrent le héros libérateur de la Méditerranée. On se mit à dire que le triomphe de Nelson devait être le signal du réveil général, que les puissances devaient profiter du moment où la plus redoutable armée de la France et son plus grand capitaine étaient enfermés en Égypte, pour marcher contre elle, et refouler dans son sein ses soldats et ses principes. Les suggestions furent extrêmement actives auprès de toutes les cours. On écrivit en Toscane et en Piémont, pour réveiller leur haine jusqu'ici déguisée. C'était le moment, disait-on, de seconder la cour de Naples, de se liguer contre l'ennemi commun, de se soulever tous à la fois sur les derrières des Français, et de les égorger d'un bout à l'autre de la Péninsule. On dit à l'Autriche qu'elle devait profiter du moment où les puissances italiennes prendraient les Français par derrière, pour les attaquer par devant et leur enlever l'Italie. La chose devait être facile, car Bonaparte et sa terrible armée n'étaient plus sur l'Adige. On s'adressa à l'Empire dépouillé d'une partie de ses États, et réduit à céder la rive gauche du Rhin; on chercha à tirer la Prusse de sa neutralité; enfin on employa auprès de Paul I[er] les moyens qui pouvaient agir sur son esprit malade et le décider à fournir les secours si longtemps et si vainement promis par Catherine.

Ces suggestions ne pouvaient manquer d'être bien accueillies auprès de toutes les cours; mais toutes n'étaient pas en mesure d'y céder. Les plus voisines de la France étaient les plus irritées et les plus disposées à refouler la révolution; mais par cela seul qu'elles étaient plus rapprochées du colosse républicain, elles étaient condamnées aussi à plus de réserve et de prudence, avant d'entrer en lutte avec lui. La Russie, la plus éloignée de la France, la moins exposée à ses vengeances, soit par son éloignement, soit par l'état moral de ses peuples, était la plus facile à décider. Catherine, dont la politique habile avait tendu toujours à compliquer la situation de l'Occident, soit pour avoir le prétexte d'y intervenir, soit pour avoir le temps de faire en Pologne ce qu'elle voulait, Catherine n'avait pas emporté sa politique avec elle. Cette politique est innée dans le cabinet russe; elle vient de sa position même: elle peut changer de procédés ou de moyens, suivant que le souverain est astucieux ou violent; mais elle tend toujours au même but, par un penchant irrésistible. L'habile Catherine s'était contentée de donner des espérances et des secours aux émigrés; elle avait prêché la croisade sans envoyer un soldat. Son successeur allait suivre le même but, mais avec son caractère. Ce prince violent et presque insensé, mais du reste assez généreux, avait d'abord paru s'écarter de la politique de Catherine, et refusé d'exécuter le traité d'alliance avec l'Angleterre et l'Autriche; mais après cette déviation d'un moment, il était bientôt revenu à la politique de son cabinet. On le vit donner asile au prétendant et prendre les émigrés à sa solde, après le traité de Campo-Formio. On lui persuada qu'il devait se faire le chef de la noblesse européenne menacée par les démagogues. La démarche de l'ordre de Malte, qui le prit pour son protecteur, contribua à

1. 18 fructidor an VI (4 septembre).



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Reynier.

exalter sa tête, et il embrassa l'idée qu'on lui proposait, avec la mobilité et l'ardeur des princes russes. Il offrit sa protection à l'Empire, et voulut se porter garant de son intégrité. La prise de Malte le remplit de colère, et il offrit la coopération de ses armées contre la France. L'Angleterre triomphait donc à Saint-Pétersbourg comme à Constantinople, et elle allait faire marcher d'accord des ennemis jusque-là irréconciliables.

Le même zèle ne régnait pas partout, La Prusse se trouvait trop bien de sa neutralité et de l'épuisement de l'Autriche pour vouloir intervenir dans la lutte des deux systèmes. Elle veillait seulement à ses frontières du côté de la Hollande et de la France, pour empêcher la contagion révolutionnaire. Elle avait rangé ses armées de manière à former une espèce de cordon sanitaire. L'Empire, qui avait appris à ses dépens à connaître la puissance de la France, et qui était exposé à devenir toujours le théâtre de la guerre, souhaitait la paix. Les princes dépossédés eux-mêmes la souhaitaient aussi, parce qu'ils étaient assurés de trouver des indemnités sur la rive droite; les princes ecclésiastiques

seuls, menacés de la sécularisation, désiraient la guerre. Les puissances italiennes du Piémont et de la Toscane ne demandaient pas mieux qu'une occasion, mais elles tremblaient sous la main de fer de la république française. Elles attendaient que Naples ou l'Autriche leur donnât le signal. Quant à l'Autriche, quoiqu'elle fût la mieux disposée des cours formant la coalition monarchique, elle hésitait cependant avec sa lenteur ordinaire à prendre un parti, et surtout elle craignait pour ses peuples déjà très-épuisés par la guerre. La France lui avait opposé deux républiques nouvelles, la Suisse et Rome, l'une sur ses flancs, l'autre en Italie, ce qui l'irritait fort et la disposait tout à fait à rentrer en lutte; mais elle aurait passé par-dessus ces nouveaux envahissements de la coalition républicaine, si on l'avait dédommagée par quelques conquêtes. C'est pour ce but qu'elle avait proposé des conférences à Seltz. Ces conférences devaient avoir lieu dans l'été de 1798, non loin du congrès de Rastadt et concurremment avec ce congrès. De leur résultat dépendaient la détermination de l'Autriche et le succès des efforts tentés pour former une nouvelle coalition.

François (de Neufchâteau) était l'envoyé choisi par la France. C'est pour ce motif qu'on avait désigné la petite ville de Seltz, à cause de sa situation sur les bords du Rhin, non loin de Rastadt, mais sur la rive gauche. Cette dernière condition était nécessaire, parce que la Constitution défendait au directeur sortant de s'éloigner de France avant un délai fixé. M. de Cobentzel avait été envoyé par l'Autriche. Dès les premiers moments on put voir les dispositions de cette puissance. Elle voulait être dédommagée, par des extensions de territoire, des conquêtes que le système républicain avait faites en Suisse et en Italie. La France voulait avant tout qu'on s'entendît sur les événements de Vienne, et que des satisfactions fussent accordées pour l'insulte faite à Bernadotte. Mais l'Autriche évitait de s'expliquer sur ce point, et ajournait toujours cette partie de la négociation. Le négociateur français y revenait sans cesse; du reste, il avait l'ordre de se contenter de la moindre satisfaction. La France aurait voulu que le ministre Thugut, disgracié en apparence, le fût réellement, et qu'une simple démarche, la plus insignifiante du monde, fût faite auprès de Bernadotte, pour réparer l'outrage qu'il avait reçu. M. de Cobentzel se contenta de dire que sa cour désapprouvait ce qui s'était passé à Vienne, mais il ne convint d'aucune satisfaction, et il continua d'insister sur les extensions de territoire qu'il réclamait. Il était clair que les satisfactions d'amour-propre ne seraient accordées qu'autant que celles d'ambition auraient été obtenues. L'Autriche disait que l'institution des deux républiques romaine et helvétique, et l'influence évidente exercée sur les républiques cisalpine, ligurienne et batave, étaient des violations du traité de Campo-Formio, et une altération dangereuse de l'état de l'Europe; elle soutenait qu'il fallait que la France accordât des dédommagements, si elle voulait qu'on lui pardonnât ses dernières usurpations; et pour dédommagement le négociateur autrichien demandait de nouvelles provinces en Italie. Il voulait que la ligne de l'Adige fût portée plus loin, et que les possessions autrichiennes s'étendissent jusqu'à l'Adda et au Pô, c'est-à-dire qu'on donnât à l'Empereur une grande moitié de la république cisalpine. M. de Cobentzel proposait de dédommager la république cisalpine avec une partie du Piémont; le surplus de ce royaume aurait été donné à l'archiduc de Toscane; et le roi de Piémont aurait reçu en dédommagement les États de l'Église. Ainsi, au prix d'un agrandissement pour lui en Lombardie, et pour sa famille en Toscane, l'Empereur aurait sanctionné l'institution de la république helvétique, le renversement du pape et le démembrement de la monarchie du Piémont. La France ne pouvait consentir à ces propositions par une foule de raisons. D'abord elle ne pouvait démembrer la Cisalpine à peine formée, et replacer sous le joug autrichien des provinces qu'elle avait affranchies, et auxquelles elle avait promis et fait payer la liberté; enfin elle avait, l'année précédente, conclu un traité avec le roi de Piémont, par lequel elle lui garantissait ses États. Cette garantie était surtout stipulée contre l'Autriche. La France ne pouvait donc

pas sacrifier le Piémont. Aussi François (de Neufchâteau) ne put-il adhérer aux propositions de M. de Cobentzel. On se sépara sans avoir rien conclu. Aucune satisfaction n'était accordée pour l'événement de Vienne. M. de Degelmann, qui devait être envoyé à Paris comme ambassadeur, n'y vint pas, et l'on déclara que les deux cabinets continueraient de correspondre par leurs ministres au congrès de Rastadt. Cette séparation fut généralement prise pour une espèce de rupture.

Les résolutions de l'Autriche furent évidemment fixées dès cet instant; mais, avant de recommencer les hostilités avec la France, elle voulait s'assurer le concours des principales puissances de l'Europe. M. de Cobentzel partit pour Berlin, et dut se rendre de Berlin à Saint-Pétersbourg. Le but de ces courses était de contribuer avec l'Angleterre à former la nouvelle coalition. L'empereur de Russie avait envoyé à Berlin l'un des plus importants personnages de son empire, le prince Repnin. M. de Cobentzel devait réunir ses efforts à ceux du prince Repnin et de la légation anglaise, pour entraîner le jeune roi.

La France, de son côté, avait envoyé l'un de ses plus illustres citoyens à Berlin, c'était Sieyès. La réputation de Sieyès avait été immense avant le règne de la Convention. Elle s'était évanouie sous le niveau du comité de salut public. On la vit renaître tout à coup lorsque les existences purent recommencer leurs progrès naturels; et le nom de Sieyès était redevenu le plus grand nom de France, après celui de Bonaparte, car, en France, une réputation de profondeur est ce qui produit le plus d'effet après une grande réputation militaire. Sieyès était donc l'un des deux grands personnages du temps. Toujours boudant et frondant le gouvernement, non pas comme Bonaparte, par ambition, mais par humeur contre une Constitution qu'il n'avait pas faite, il ne laissait pas que d'être importun. On eut l'idée de lui donner une ambassade. C'était une occasion de l'éloigner, de l'utiliser, et surtout de lui fournir des moyens d'existence. La révolution les lui avait enlevés tous, en abolissant les bénéfices ecclésiastiques. Une grande ambassade permettait de les lui rendre. La plus grande était celle de Berlin, car on n'avait d'envoyés ni en Autriche, ni en Russie, ni en Angleterre. Berlin était le théâtre de toutes les intrigues, et Sieyès, quoique peu propre au maniement des affaires, était cependant un observateur fin et sûr. De plus, sa grande renommée le rendait particulièrement propre à représenter la France, surtout auprès de l'Allemagne, à laquelle il convenait plus qu'à tout autre pays.

Le roi ne vit pas arriver avec plaisir dans ses États un révolutionnaire si célèbre; cependant il n'osa pas le refuser. Sieyès se comporta avec mesure et dignité; il fut reçu de même, mais laissé dans l'isolement. Comme tous nos envoyés à l'étranger, il était observé avec soin, et pour ainsi dire séquestré. Les Allemands étaient fort curieux de le voir, mais ne l'osaient pas. Son influence sur la cour de Berlin était nulle. C'était le sentiment de ses intérêts qui seul inspirait le roi de Prusse contre les instances de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie.

Tandis qu'en Allemagne on travaillait à décider le roi de Prusse, la cour de Naples, pleine de joie et de témérité depuis la victoire de Nelson, faisait des préparatifs immenses de guerre, et redoublait ses sollicitations auprès de la Toscane et du Piémont. La France, par une espèce de complaisance, lui avait laissé occuper le duché de Bénévent. Mais cette concession ne l'avait point calmée. Elle se flattait de gagner à la prochaine guerre une moitié des États du pape.

Les négociations de Rastadt se poursuivaient avec succès pour la France. Treilhard devenu directeur, et Bonaparte parti pour l'Égypte, avaient été remplacés au congrès par Jean Debry et Roberjot. Après avoir obtenu la ligne du Rhin, il restait à résoudre une foule de questions militaires, politiques, commerciales. Notre députation était devenue extrêmement exigeante, et demandait beaucoup plus qu'elle n'avait droit d'obtenir. Elle voulait d'abord toutes les îles du Rhin, ce qui était un article important, surtout sous le rapport militaire. Elle voulait ensuite garder Kehl et son territoire, vis-à-vis Strasbourg; Cassel et son territoire, vis-à-vis Mayence.

Elle voulait que le pont commercial entre les deux Brisach fût rétabli; que cinquante arpents de terrain nous fussent accordés en face de l'ancien pont de Huningue, et que l'importante forteresse d'Ehrenbreitstein fût démolie. Elle demandait ensuite que la navigation du Rhin, et de tous les fleuves d'Allemagne aboutissant au Rhin, fût libre; que tous les droits de péage fussent abolis; que les marchandises fussent, sur les deux rives, soumises à un même droit de douane; que les chemins de halage fussent conservés, et entretenus par les riverains. Elle demandait enfin une dernière condition fort importante, c'est que les dettes des pays de la rive gauche cédés à la France fussent transportées sur les pays de la rive droite destinés à être donnés en indemnité.

La députation de l'Empire répondit avec raison que la ligne du Rhin devait présenter une sûreté égale aux deux nations; que c'était la raison d'une sûreté égale qui avait été surtout alléguée pour faire accorder cette ligne à la France; mais que cette sûreté n'existerait plus pour l'Allemagne, si la France gardait tous les points offensifs, soit en se réservant les îles, soit en gardant Cassel et Kehl, et cinquante arpents vis-à-vis Huningue, etc. La députation de l'Empire ne voulut donc pas admettre les demandes de la France, et proposa pour véritable ligne de partage le *thalweg*, c'est-à-dire le milieu du principal bras navigable. Toutes les îles qui étaient à droite de cette ligne devaient appartenir à l'Allemagne, toutes celles qui étaient à gauche devaient appartenir à la France. De cette manière, on plaçait entre les deux peuples le véritable obstacle qui fait d'un fleuve une ligne militaire, c'est-à-dire le principal bras navigable. Par suite de ce principe, la députation demandait la démolition de Cassel et de Kehl, et refusait les cinquante arpents vis-à-vis Huningue. Elle ne voulait pas que la France conservât aucun point offensif, lorsque l'Allemagne les perdait tous. Elle refusait avec moins de raison la démolition d'Ehrenbreitstein, qui était incompatible avec la sûreté de la ville de Coblentz. Elle accordait la libre navigation du Rhin, mais elle la demandait pour toute l'étendue de son cours, et voulait que la France obligeât la république batave à reconnaître cette liberté. Quant à la libre navigation des fleuves de l'intérieur de l'Allemagne, cet article dépassait, disait-elle, sa compétence, et regardait chaque État individuellement. Elle accordait le chemin de halage. Elle voulait que tout ce qui était relatif aux péages et à leur abolition fût renvoyé à un traité de commerce. Elle voulait enfin, relativement aux pays de la rive gauche cédés à la France, que leurs dettes restassent à leur charge, par le principe que la dette suit son gage, et que les biens de la noblesse immédiate fussent considérés comme propriétés particulières, et conservés à ce titre. La députation demandait accessoirement que les troupes françaises évacuassent la rive droite et cessassent le blocus d'Ehrenbreitstein, parce qu'il réduisait les habitants à la famine.

Ces prétentions contraires donnèrent lieu à une suite de notes et de contre-notes, pendant tout l'été. Enfin, vers le mois de vendémiaire an VI (août et septembre 1798), le *thalweg* fut admis par la députation française. Le principal bras navigable fut pris pour limite entre la France et l'Allemagne, et les îles durent être partagées conséquemment à ce principe. La France consentit à la démolition de Cassel et de Kehl, mais elle exigea l'île de Pettersau, qui est placée dans le Rhin à peu près à la hauteur de Mayence, et qui est d'une assez grande importance pour cette place. L'empire germanique consentit de son côté à la démolition d'Ehrenbreitstein. La libre navigation du Rhin et l'abolition des péages furent accordées Il restait à s'entendre sur l'établissement des ponts commerciaux, sur les biens de la noblesse immédiate, sur l'application des lois de l'émigration dans les pays cédés, et sur les dettes de ces pays. Les princes séculiers avaient déclaré qu'il fallait faire toutes les concessions compatibles avec l'honneur et la sûreté de l'Empire, afin d'obtenir la paix si nécessaire à l'Allemagne. Il était évident que la plupart de ces princes voulaient traiter; la Prusse les y engageait. Quant à l'Autriche, elle commençait à montrer des dispositions toutes contraires, et à exciter le ressentiment des princes ecclésias-



Les Pyramides. (Page 660.)

tiques contre la marche des négociations. Les députés de l'Empire, tout en se prononçant pour la paix, gardaient cependant la plus grande mesure, par la crainte que leur causait l'Autriche, et louvoyaient entre celle-ci et la Prusse. Quant aux ministres français, ils montraient une certaine roideur ; ils vivaient à part, et dans une espèce d'isolement, comme tous nos ministres en Europe. Telle était la situation du congrès à la fin de l'été de l'an VI (1798).

Pendant que ces événements se passaient en Orient et en Europe, la France, toujours chargée du soin de diriger les cinq républiques instituées autour d'elle, avait eu des soucis sans fin. C'étaient des difficultés continuelles pour y diriger l'esprit public, pour y faire vivre nos troupes, pour y mettre d'accord nos ambassadeurs avec nos généraux, pour y maintenir enfin la bonne harmonie avec les États voisins.

Presque partout il avait fallu faire comme en France, c'est-à-dire, après avoir frappé sur un parti, frapper bientôt sur l'autre. En Hollande on avait exécuté, le 3 pluviôse (22 janvier), une espèce de 18 fructidor pour écarter les fédéralistes, abolir les anciens règlements, et donner au pays une constitution militaire, à peu près semblable à celle de la France. Mais cette révolution avait tourné beaucoup trop au profit des démocrates. Ceux-ci s'étaient emparés de tous les pouvoirs. Après avoir exclu de l'assemblée nationale tous les députés qui leur paraissaient suspects, ils s'étaient eux-mêmes constitués en directoire et en deux conseils, sans recourir à de nouvelles élections. Ils avaient voulu par là imiter la Convention nationale de France, et ses fameux décrets des 5 et 13 fructidor. Ils s'étaient entièrement emparés depuis de la direction des affaires, et ils sortaient de la ligne où le Directoire français voulait maintenir toutes les républiques confiées à ses soins. Le général Daendels,

l'un des hommes les plus distingués du parti modéré, vint à Paris, s'entendit avec nos directeurs, et repartit pour aller en Hollande porter aux démocrates le coup qu'on leur avait récemment porté à Paris, en les excluant du corps législatif par les scissions. Ainsi, tout ce qu'on faisait en France, il fallait immédiatement après le répéter dans les États qui dépendaient d'elle. Joubert eut ordre d'appuyer Daendels. Celui-ci se réunit aux ministres, et, avec le secours des troupes bataves et françaises, dispersa le directoire et les conseils, forma un gouvernement provisoire, et fit ordonner de nouvelles élections. Le ministre de France, Delacroix, qui avait appuyé les démocrates, fut rappelé. Ces scènes produisirent leur effet accoutumé. On ne manqua pas de dire que les constitutions républicaines ne pouvaient marcher seules, qu'à chaque instant il fallait le levier des baïonnettes, et que les nouveaux États se trouvaient sous la dépendance la plus complète de la France.

En Suisse, l'établissement de la république *une et indivisible* n'avait pas pu se faire sans combats. Les petits cantons de Schwitz, Zug, Glaris, excités par les prêtres et les aristocrates suisses, avaient juré de s'opposer à l'adoption du régime nouveau. Le général Schauembourg, sans vouloir les réduire par la force, avait interdit toute communication des autres cantons avec ceux-ci. Les petits cantons réfractaires coururent aussitôt aux armes et envahirent Lucerne, où ils pillèrent et dévastèrent. Schauembourg marcha sur eux, et après quelques combats opiniâtres les réduisit à demander la paix. Le gage de cette paix avait été l'acceptation de la Constitution nouvelle. Il fallut employer aussi le fer et même le feu pour réprimer les paysans du haut Valais, qui avaient fait une descente dans le bas Valais, dans le but d'y rétablir leur domination. Malgré ces obstacles, en prairial (mai 1798), la Constitution était partout en vigueur. Le gouvernement helvétique était réuni à Arau. Composé d'un directoire et de deux conseils, il commençait à s'essayer dans l'administration du pays. Le nouveau commissaire français était Rapinat, beau-frère de Rewbell. Le gouvernement helvétique devait s'entendre avec Rapinat pour l'administration des affaires. Les circonstances rendaient cette administration difficile. Les prêtres et les aristocrates, postés dans les montagnes, épiaient le moment favorable pour soulever de nouveau la population. Il fallait se tenir en garde contre eux, nourrir et satisfaire l'armée française qu'on avait à leur opposer, organiser l'administration, et se mettre en mesure d'exister bientôt d'une manière indépendante. Cette tâche n'était pas moins difficile pour le gouvernement helvétique que pour le commissaire français placé auprès de lui.

Il était naturel que la France s'emparât des caisses appartenant aux anciens cantons aristocratiques, pour payer les frais de la guerre. L'argent contenu dans les caisses, et les approvisionnements renfermés dans les magasins formés par les ci-devant cantons, lui étaient indispensables pour faire vivre son armée. C'était l'exercice le plus ordinaire du droit de conquête ; elle aurait pu sans doute renoncer à ce droit, mais la nécessité la forçait d'en user dans le moment. Rapinat eut donc ordre de mettre le scellé sur toutes les caisses. Beaucoup de Suisses, même parmi ceux qui avaient souhaité la révolution, trouvèrent fort mauvais qu'on s'emparât du pécule et des magasins des anciens gouvernements. Les Suisses sont, comme tous les montagnards, sages et braves, mais d'une extrême avarice. Ils voulaient bien qu'on leur apportât la liberté, qu'on les débarrassât de leurs oligarques, mais ils ne voulaient pas faire les frais de la guerre. Tandis que la Hollande et l'Italie avaient souffert, presque sans se plaindre, le fardeau énorme des campagnes les plus longues et les plus dévastatrices, les patriotes suisses jetèrent les hauts cris pour quelques millions dont on s'empara. Le directoire helvétique fit de son côté apposer de nouveaux scellés sur ceux qui venaient d'être apposés par Rapinat, et protesta ainsi contre la mesure qui mettait les caisses à la disposition de la France. Rapinat fit sur-le-champ enlever les scellés du directoire helvétique, et déclara à ce directoire qu'il était borné aux fonctions administratives, qu'il ne pouvait rien contre l'autorité

de la France, et qu'à l'avenir ses lois et ses décrets n'auraient de vigueur qu'autant qu'ils ne contiendraient rien de contraire aux arrêtés du commissaire et du général français. Les ennemis de la révolution, et il s'en était glissé plus d'un dans les conseils helvétiques, triomphèrent de cette lutte et crièrent à la tyrannie. Ils dirent que leur indépendance était violée, et que la république française, qui avait prétendu leur apporter la liberté, ne leur apportait en réalité que l'asservissement et la misère. L'opposition ne se manifestait pas seulement dans les conseils, elle était aussi dans le directoire et dans les autorités locales. A Lucerne et à Berne, d'anciens aristocrates occupaient les administrations; ils apportaient des obstacles de toute espèce à la levée de quinze millions frappés sur les anciennes familles nobles pour les besoins de l'armée. Rapinat prit sur lui de purger le gouvernement et les administrations helvétiques. Par une lettre du 28 prairial (16 juin), il demanda au gouvernement helvétique la démission de deux directeurs, les nommés Bay et Pfiffer, celle du ministre des affaires étrangères, et le renouvellement des chambres administratives de Lucerne et de Berne. Cette demande, faite avec le ton d'un ordre, ne pouvait être refusée. Les démissions furent données sur-le-champ; mais la rudesse avec laquelle se conduisit Rapinat fit élever de nouveaux cris, et mit tous les torts de son côté. Il compromettait en effet son gouvernement, en violant ouvertement les formes pour faire des changements qu'il eût été facile d'obtenir par d'autres moyens. Sur-le-champ le Directoire français écrivit au directoire helvétique pour désapprouver la conduite de Rapinat, et pour donner satisfaction de cette violation de toutes les formes. Rapinat fut rappelé; néanmoins les membres démissionnaires demeurèrent exclus. Les conseils helvétiques nommèrent, pour remplacer les deux directeurs démissionnaires, Ochs, l'auteur de la constitution, et le colonel Laharpe, le frère du général mort en Italie, l'un des auteurs de la révolution du canton de Vaud, et l'un des citoyens les plus probes et les mieux intentionnés de son pays.

Une alliance offensive et défensive fut conclue entre les républiques helvétique et française le 2 fructidor (19 août). D'après ce traité, celle des deux puissances qui était en guerre avait droit de requérir l'intervention de l'autre, et de lui demander un secours dont la force devait être déterminée suivant les circonstances. La puissance requérante devait payer les troupes fournies par l'autre; la libre navigation de tous les fleuves de la Suisse et de la France était réciproquement stipulée. Deux routes devaient être ouvertes, l'une de France à la Cisalpine, en traversant le Valais et le Simplon, l'autre de France en Souabe, en remontant le Rhin et en suivant la rive orientale du lac de Constance. Dans ce système des républiques unies, la France s'assurait deux grandes routes militaires pour se rendre dans les États de ses alliés, et être en mesure de déboucher rapidement en Italie ou en Allemagne. On a dit que ces deux routes transportaient le théâtre de la guerre dans les États alliés. Ce n'étaient pas les routes, mais l'alliance avec la France qui exposait ces États à devenir le théâtre de la guerre. Les routes n'étaient qu'un moyen d'accourir plus tôt et de les protéger à temps, en prenant l'offensive en Allemagne et en Italie.

La ville de Genève fut réunie à la France, ainsi que la ville de Mulhausen. Les bailliages italiens, qui avaient longtemps hésité entre la Cisalpine et la république helvétique, se déclarèrent pour celle-ci, et votèrent leur réunion. Les ligues grises, que le Directoire aurait voulu réunir à la Suisse, étaient partagées en deux factions rivales, et balançaient entre la domination autrichienne et la domination helvétique. Nos troupes les observaient. Les moines et les agents étrangers amenèrent un nouveau désastre dans l'Unterwalden. Ils firent soulever les paysans de cette vallée contre les troupes françaises. Un combat des plus acharnés eut lieu à Stanz, et il fallut mettre le feu à ce malheureux bourg pour en chasser les fanatiques qui s'y étaient établis.

Les mêmes ifficultés se présentaient de l'autre côté des Alpes. Une espèce d'anarchie régnait entre les sujets des nouveaux

États et leurs gouvernements, entre ces gouvernements et nos armées, entre nos ambassadeurs et nos généraux. C'était une épouvantable confusion. La petite république ligurienne était acharnée contre le Piémont, et voulait à tout prix y introduire la révolution. Grand nombre de démocrates piémontais s'étaient réfugiés dans son sein, et en étaient sortis armés et organisés, pour faire des incursions dans leur pays, et essayer d'y renverser le gouvernement royal. Une autre bande était partie du côté de la Cisalpine, et s'était avancée par Domo-d'Ossola. Mais ces tentatives furent repoussées et une foule de victimes inutilement sacrifiées. La république ligurienne n'avait pas renoncé pour cela à harceler le gouvernement de Piémont; elle recueillait et armait de nouveaux réfugiés, et voulait elle-même faire la guerre. Notre ministre à Gênes, Sotin, avait la plus grande peine à la contenir. De son côté, notre ministre à Turin, Ginguené, n'avait pas moins de peine à répondre aux plaintes continuelles du Piémont, et à le modérer dans ses projets de vengeance contre les patriotes.

La Cisalpine était dans un désordre effrayant. Bonaparte, en la constituant, n'avait pas eu le temps de calculer exactement les proportions qu'il aurait fallu observer dans les divisions du territoire et dans le nombre des fonctionnaires, ni d'organiser le régime municipal et le système financier. Ce petit État avait à lui seul deux cent quarante représentants. Les départements étant trop nombreux, il était dévoré par une multitude de fonctionnaires. Il n'avait aucun système régulier et uniforme d'impôts. Avec une richesse considérable, il n'avait point de finances, et il pouvait à peine suffire à payer le subside convenu pour l'entretien de nos armées. Du reste, sous tous les rapports, la confusion était au comble. Depuis l'exclusion de quelques membres du conseil, prononcée par Berthier, lorsqu'il avait voulu faire accepter le traité d'alliance avec la France, les révolutionnaires l'avaient emporté, et le langage des jacobins dominait dans les conseils et les clubs. Notre armée secondait ce mouvement et appuyait toutes les exagérations. Brune, après avoir achevé la soumission de la Suisse, était retourné en Italie, où il avait reçu le commandement général de toutes les troupes françaises, depuis le départ de Berthier pour l'Égypte. Il était à la tête des patriotes les plus véhéments. Lahoz, le commandant des troupes lombardes, dont l'organisation avait été commencée sous Bonaparte, abondait dans les mêmes idées et les mêmes sentiments. Il existait, en outre, d'autres causes de désordres dans l'inconduite de nos officiers. Ils se comportaient dans la Cisalpine comme en pays conquis. Ils maltraitaient les habitants, exigeaient des logements qui, d'après les traités, ne leur étaient pas dus, dévastaient les lieux qu'ils habitaient, se permettaient souvent des réquisitions comme en temps de guerre, extorquaient de l'argent des administrations locales, puisaient dans les caisses des villes sans alléguer aucune espèce de prétexte que leur bon plaisir. Les commandants de place exerçaient surtout des exactions intolérables. Le commandant de Mantoue s'était permis, par exemple, d'affermer à son profit la pêche du lac. Les généraux proportionnaient leur exigence à leur grade, et, indépendamment de tout ce qu'ils extorquaient, ils faisaient avec les compagnies des profits scandaleux. Celle qui était chargée d'approvisionner l'armée en Italie abandonnait aux états-majors quarante pour cent de bénéfice; et l'on peut juger par là de ce qu'elle devait gagner, pour faire de pareils avantages à ses protecteurs. Par l'effet des désertions, il n'y avait pas dans les rangs la moitié des hommes portés sur les états, de manière que la république payait le double de ce qu'elle aurait dû. Malgré toutes ces malversations, les soldats étaient mal payés, et la solde du plus grand nombre était arriérée de plusieurs mois. Ainsi, le pays que nous occupions était horriblement foulé, sans que nos soldats s'en trouvassent mieux. Les patriotes cisalpins toléraient tous ces désordres sans se plaindre, parce que l'état-major leur prêtait son appui.

A Rome, les choses se passaient mieux. Là, une commission, composée de Daunou, Florent et Faypoult, gouvernait avec sagesse et probité le pays affranchi. Ces trois hommes avaient composé une Constitution qui avait



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Delacroix.

été adoptée, et qui, sauf quelques différences, et les noms qui n'étaient pas les mêmes, ressemblait exactement à la Constitution française. Les directeurs s'appelaient des consuls, le conseil des anciens s'appelait le sénat; le second conseil le tribunat. Mais ce n'était pas tout que de donner une Constitution, il fallait la mettre en vigueur. Ce n'était pas, comme on aurait pu le croire, le fanatisme des Romains qui s'opposait à son établissement, mais leur paresse. Il n'y avait guère d'opposants que dans quelques paysans de l'Apennin, poussés par les moines, et du reste faciles à soumettre. Mais il y avait dans les habitants de Rome, appelés à composer le consulat, le sénat et le tribunat, une insouciance, une inaptitude extrême au travail. Il fallait de grands efforts pour les décider à siéger de deux jours l'un, et ils voulaient absolument des vacances pour l'été. A cette paresse il faut joindre une inexpérience et une incapacité absolues en fait d'administration. Il y avait plus de zèle dans les Cisalpins, mais c'était du zèle sans lumière et sans mesure, ce qui le rendait tout aussi funeste que l'insouciance. Il était à craindre

que, dès le départ de la commission française, le gouvernement romain tombât en dissolution, par l'inaction ou la retraite de ses membres. Et cependant on aimait beaucoup les places à Rome, on les aimait comme on le fait dans tout État sans industrie.

La commission avait mis fin à toutes les malversations qui avaient été commises au premier moment de notre entrée à Rome. Elle s'était emparée de la gestion des finances, et les dirigeait avec probité et habileté. Faypoult, qui était un administrateur intègre et capable, avait établi pour tout l'État romain un système d'impôts fort bien entendu. Il était parvenu ainsi à suffire aux besoins de notre armée; il avait payé tout l'arriéré de solde non-seulement à l'armée de Rome, mais encore à la division embarquée à Civita-Vecchia. Si les finances eussent été conduites de la même manière dans la Cisalpine, le pays n'eût pas été foulé, et nos soldats se fussent trouvés dans l'abondance. L'autorité militaire était à Rome entièrement soumise à la commission. Le général Saint-Cyr, qui avait remplacé Masséna, se distinguait par une sévère probité, mais, partageant le goût d'autorité qui devenait général chez tous ses camarades, il paraissait mécontent d'être soumis à la commission. A Milan surtout, on était fort peu satisfait de tout ce qui se faisait à Rome. Les démocrates italiens étaient irrités de voir les démocrates romains annulés ou contenus par la commission. L'état-major français, duquel relevaient les divisions stationnées à Rome, voyait avec peine une riche partie des pays conquis lui échapper, et soupirait après le moment où la commission quitterait ses fonctions.

C'est à tort qu'on ferait au Directoire français un reproche du désordre qui régnait dans les pays alliés. Aucune volonté, si forte qu'elle fût, n'aurait pu empêcher le débordement des passions qui les troublaient, et quant aux exactions, la volonté de Napoléon lui-même n'a pas réussi à les empêcher dans les provinces conquises. Ce qu'un seul individu, plein de génie et de vigueur, n'aurait pu exécuter, un gouvernement composé de cinq membres, et placé à des distances immenses, le pouvait encore moins. Cependant il y avait dans la majorité de notre Directoire le plus grand zèle à assurer le bien-être des nouvelles républiques, et la plus vive indignation contre l'insolence et les concussions des généraux, contre les vols manifestes des compagnies. Excepté Barras, qui était de moitié dans tous les profits des compagnies, qui était l'espoir de tous les brouillons de Milan, les quatre autres directeurs dénonçaient avec la plus grande énergie ce qui se faisait en Italie. Larévellière surtout, dont la sévère probité était révoltée de tant de désordres, proposa au Directoire un plan qui fut agréé. Il voulait qu'une commission continuât à diriger le gouvernement romain, et à contenir l'autorité militaire; qu'un ambassadeur fût envoyé à Milan, pour y représenter le gouvernement français, et y enlever toute influence à l'état-major; que cet ambassadeur fût chargé de faire à la Constitution cisalpine les changements qu'elle exigeait, comme de réduire le nombre des divisions locales, des fonctionnaires publics, et des membres des conseils; qu'enfin cet ambassadeur eût pour adjoint un administrateur capable de créer un système d'impôt et de comptabilité. Ce plan fut adopté. Trouvé, naguère ministre de France à Naples, et Faypoult, l'un des membres de la commission de Rome, furent envoyés à Milan pour exécuter les mesures proposées par Larévellière.

Trouvé devait, aussitôt qu'il serait arrivé à Milan, s'entourer des hommes les plus éclairés de la Cisalpine, et convenir avec eux de tous les changements qu'il était nécessaire de faire soit à la Constitution, soit au personnel du gouvernement. Il devait ensuite, quand tous ces changements seraient arrêtés, les faire proposer dans les conseils de la Cisalpine, par des députés à sa dévotion, et au besoin les appuyer de l'autorité de la France. Il devait cependant cacher sa main autant qu'il serait possible.

Trouvé, rendu de Naples à Milan, y fit ce qu'on lui avait ordonné. Mais le secret de sa mission était difficile à garder. On sut bientôt qu'il venait changer la Constitution, et surtout réduire le nombre des places de toute espèce. Les patriotes, qui sentaient bien, à la conduite de l'ambassadeur, que les réduc-

tions porteraient sur eux, étaient furieux. Ils s'appuyèrent sur l'état-major de l'armée, fort indisposé lui-même contre l'autorité nouvelle qu'il lui fallait subir, et l'on vit s'établir une lutte scandaleuse entre la légation française et l'état-major français, entouré des patriotes italiens. Trouvé et les hommes qui se rendaient chez lui furent dénoncés avec une extrême violence dans les conseils cisalpins. On prétendit que le ministre français venait violer la Constitution, et renouveler l'un de ces actes d'oppression que le Directoire avait exercés sur toutes les républiques alliées. Trouvé essuya des désagréments de toute espèce de la part des patriotes italiens et de nos officiers. Ceux-ci se conduisirent avec la dernière indécence dans un bal qu'il donnait, et y causèrent le plus grand scandale. Ces scènes étaient déplorables, surtout à cause de l'effet qu'elles produisaient sur les ministres étrangers. Non-seulemont on leur donnait le spectacle des plus fâcheuses divisions, mais on les insultait dans les dîners diplomatiques, en buvant, à leur face, à l'extermination de tous les rois. Le plus véhément jacobinisme régnait à Milan. Brune et Lahoz partirent pour Paris, afin d'aller se ménager l'appui de Barras. Mais le Directoire, averti d'avance, était inébranlable dans ses résolutions. Lahoz eut l'ordre de repartir de Paris, à l'instant même où il arrivait. Quant à Brune, il lui fut prescrit de retourner à Milan, et d'y concourir aux changements que Trouvé allait faire exécuter.

Après avoir accompli les diverses modifications nécessaires à la Constitution, Trouvé assembla chez lui les députés les plus sages, et les leur soumit. Ils les approuvèrent; mais le déchaînement était si grand, qu'ils n'osèrent pas se charger de les proposer eux-mêmes aux deux conseils. Trouvé fut donc obligé de déployer l'autorité française, et d'exercer ostensiblement un pouvoir qu'il aurait voulu cacher. Du reste, peu importait, au fond, le mode employé. Il eût été absurde à la France, qui avait créé ces républiques nouvelles et qui les faisait exister par son appui, de ne pas profiter de sa force pour y établir l'ordre qu'elle croyait le meilleur. Le fâcheux était qu'elle n'eût pas fait le mieux possible dès le premier jour et en une seule fois, afin de ne plus être obligée de renouveler ces actes de sa toute-puissance. Le 30 août (13 fructidor an VI), Trouvé assembla le Directoire et les deux conseils de la Cisalpine, il leur présenta la nouvelle Constitution et toutes les lois administratives et financières que Faypoult avait préparées. Les conseils étaient réduits de deux cent quarante à cent vingt membres. Les individus à conserver dans les conseils et le gouvernement étaient désignés. Un système d'impôts régulier était établi. Il y avait des impôts personnels et indirects, système qu'on essayait d'établir dans le moment en France, et qui déplaisait beaucoup aux patriotes. Tous ces changements furent approuvés et adoptés. Brune avait été obligé de fournir l'appui des troupes françaises. Aussi la colère des patriotes cisalpins fut-elle vaine, et la révolution se fit sans obstacles. Il fut décidé en outre qu'une prochaine convocation des assemblées primaires aurait lieu pour approuver les changements faits à la Constitution.

La tâche de Trouvé était achevée; mais le gouvernement français, voyant le soulèvement que ce ministre avait excité, pensa qu'il n'était pas possible de le laisser dans la Cisalpine, qu'il fallait lui donner une autre ambassade, et envoyer à Milan un homme étranger aux dernières querelles. Malheureusement le Directoire se laissa imposer un ci-devant membre des Jacobins, qui était devenu un souple et bas courtisan de Barras, qui avait été associé par lui au trafic des compagnies, et placé sur la voie des honneurs; c'était Fouché, dont Barras surprit la nomination à ses collègues. Fouché partit pour remplacer Trouvé, et celui-ci dut se rendre à Stuttgard. Mais Brune, profitant du départ de Trouvé, se permit, avec une audace qui n'est explicable que par la licence militaire qui régnait alors, de faire à l'ouvrage du ministre de France les plus graves changements. Il exigea la démission de trois des directeurs nommés par Trouvé, il changea plusieurs ministres, et fit différentes altérations à la Constitution. L'un des trois directeurs dont il avait demandé la démission,

Sopranzi, ayant courageusement refusé de la donner, il le fit saisir de force par ses soldats, et arracher du palais du gouvernement. Il se hâta ensuite de convoquer les assemblées primaires, pour leur faire approuver l'œuvre de Trouvé, modifiée comme elle venait de l'être par lui. Fouché, qui arriva dans cet intervalle, aurait dû s'opposer à cette convocation, et ne pas permettre qu'on fît sanctionner des changements que le général n'avait pas eu mission de faire; mais il laissa Brune agir à son gré. Les modifications de Trouvé, et les modifications plus récentes de Brune, furent approuvées par les assemblées primaires, soumises à la fois au pouvoir militaire et à la violence des patriotes.

Quand le Directoire français apprit ces détails, il ne faiblit point. Il cassa tout ce qu'avait fait Brune, il le destitua, et chargea Joubert d'aller rétablir les choses dans l'état où les avait mises Trouvé. Fouché fit des objections, il prétendit que la Constitution nouvelle étant approuvée avec les changements que Brune y avait apportés, il serait d'un mauvais effet d'y revenir encore. Il avait raison, et il gagna même Joubert à son avis. Mais le Directoire ne devait pas souffrir de pareilles hardiesses de la part de ses généraux, et surtout il ne devait pas leur permettre d'exercer un pareil pouvoir dans les États alliés. Il rappela Fouché lui-même, qui, de cette manière, ne passa que peu de jours dans la Cisalpine, et il ordonna le rétablissement intégral de la Constitution, telle que Trouvé l'avait faite au nom de la France. Quant aux individus auxquels Brune avait arraché leur démission, on les engagea à la renouveler, pour éviter de nouveaux changements.

La Cisalpine resta donc constituée comme le Directoire avait voulu qu'elle le fût, sauf la destitution de quelques individus changés par Brune. Mais ces changements continuels, ces tiraillements, ces luttes de nos agents civils et militaires, étaient du plus déplorable effet, décourageaient les nouveaux peuples affranchis, déconsidéraient la république mère, et prouvaient la difficulté de maintenir tous ces corps dans leur orbite.

Les événements de la Cisalpine furent gravement reprochés au Directoire, car il est d'usage de tout changer en griefs contre un gouvernement qu'on attaque, et de lui faire un crime des obstacles même qu'il rencontre dans sa marche. La double opposition qui commençait à reparaître dans les Conseils attaqua diversement les opérations exécutées en Italie. Le thème était tout simple pour l'opposition patriote : on avait commis un attentat, disait-elle, contre l'indépendance d'une république alliée; on avait même commis une infraction aux lois françaises, car la Constitution cisalpine qu'on venait d'altérer était garantie par un traité d'alliance, et ce traité, approuvé par les Conseils, ne pouvait être enfreint par le Directoire. Quant à l'opposition constitutionnelle, ou modérée, il était naturel de s'attendre à son approbation plutôt qu'à ses reproches, parce que les changements faits dans la Cisalpine étaient dirigés contre les patriotes exclusifs. Mais dans cette partie de l'opposition se trouvait Lucien Bonaparte. Il cherchait des sujets de querelle au gouvernement, et il croyait d'ailleurs devoir défendre l'œuvre de son frère attaquée par le Directoire. Il cria, comme les patriotes, que l'indépendance des alliés était attaquée, que les traités étaient violés, etc.

Les deux oppositions se prononçaient plus ouvertement de jour en jour. Elles commençaient à contester au Directoire certaines attributions dont il avait été pourvu par la loi du 19 fructidor, et dont il avait quelquefois fait usage. Ainsi cette loi lui donnait le droit de fermer les clubs, ou de supprimer les journaux dont la direction lui paraîtrait dangereuse. Le Directoire avait fermé quelques clubs devenus trop violents, et supprimé quelques journaux qui avaient donné des nouvelles fausses et imaginées évidemment dans une intention malveillante. Il y eut un journal, entre autres, qui prétendit que le Directoire allait réunir à la France le pays de Vaud; le Directoire le supprima. Les patriotes s'élevèrent contre cette puissance arbitraire et demandèrent le rapport de plusieurs des articles de la loi du 19 fructidor. Les Conseils décidèrent que ces articles resteraient en vigueur jusqu'à l'établissement



Roberjot.

d'une loi sur la presse; et un travail fut ordonné pour la préparation de cette loi.

Le Directoire essuya également de fortes contradictions en matières de finances. Il s'agissait de clore le budget de l'an VI (1797-1798), et de proposer celui de l'an VII (1798-1799). Celui de l'an VI avait été fixé à 616 millions; mais sur les 616 millions, il y avait eu un déficit de 62 millions, et outre ce déficit, un arriéré considérable dans les rentrées. Les créanciers, malgré la solennelle promesse d'acquitter le tiers consolidé, n'avaient pas été payés intégralement. On décida qu'ils recevraient, en payement de l'arriéré, des bons recevables en acquittement des impôts. Il fallait fixer sur-le-champ le budget de l'an VII, dans lequel on allait entrer. Les dépenses furent arrêtées à 600 millions, sans la supposition d'une nouvelle guerre continentale. Il fallut réduire les contributions foncière et personnelle, beaucoup trop fortes, et élever les impôts du timbre, de l'enregistrement, des douanes, etc. On décréta des centimes additionnels pour les dépenses locales, et des octrois aux portes des villes pour l'entretien des hôpi-

taux et autres établissements. Malgré ces augmentations, le ministre Ramel soutint que les impôts ne rentreraient tout au plus qu'aux trois quarts, à en juger par les années précédentes, et que c'était les exagérer beaucoup que de porter les rentrées effectives à 450 ou 500 millions. Il demanda donc de nouvelles ressources, pour couvrir réellement la dépense de 600 millions, il proposa un impôt sur les portes et fenêtres, et un impôt sur le sel. Il s'éleva à ce sujet de violentes contestations. On décréta l'impôt sur les portes et fenêtres, et l'on prépara un rapport sur l'impôt du sel.

Ces contradictions n'avaient rien de fâcheux en elles-mêmes, mais elles étaient le symptôme d'une haine sourde, à laquelle il ne fallait que des malheurs publics pour éclater. Le Directoire, parfaitement instruit de l'état de l'Europe, voyait bien que de nouveaux dangers se préparaient, et que la guerre allait se ranimer sur le continent. Il ne pouvait plus guère en douter au mouvement des différents cabinets. Cobentzel et Repnin n'avaient pu arracher la Prusse à sa neutralité, et l'avaient quittée avec un grand mécontentement. Mais Paul Ier, complétement séduit, avait stipulé un traité d'alliance avec l'Autriche, et l'on disait ses troupes en marche. L'Autriche armait avec activité; la cour de Naples ordonnait l'enrôlement de toute sa population. Il eût été de la plus grande imprudence de ne pas faire de préparatifs, en voyant un pareil mouvement, depuis les bords de la Vistule jusqu'à ceux du Volturne. Nos armées était singulièrement diminuées par la désertion, le Directoire résolut de pourvoir à leur recrutement par une grande institution qui restait encore à créer. La Convention avait puisé deux fois dans la population de la France, mais d'une manière extraordinaire, sans laisser de loi permanente pour la levée annuelle des soldats. En mars 1793, elle avait ordonné une levée de trois cent mille hommes; en août de la même année, elle avait pris la grande et belle résolution de la levée en masse, génération par génération. Depuis, la république avait existé par cette mesure seule, en forçant à rester sous les drapeaux ceux qui avaient pris les armes à cette époque. Mais le feu, les maladies, en avaient détruit un grand nombre, la paix en avait ramené un plus grand nombre encore dans leurs foyers. On n'avait délivré que douze mille congés; mais il y avait eu dix fois plus de déserteurs; et il était difficile d'être sévère envers des hommes qui avaient défendu pendant six années leur patrie, et qui l'avaient fait triompher de l'Europe au prix de leur sang. Les cadres restaient, et ils étaient excellents. Il fallait les remplir par de nouvelles levées, et prendre, non pas une mesure extraordinaire et temporaire, mais une mesure générale et permanente, il fallait rendre une loi, enfin, qui devînt, en quelque sorte, partie inhérente de la Constitution. On imagina la conscription.

Le général Jourdan fut le rapporteur de cette loi grande et salutaire, dont on a abusé comme de toutes les choses de ce monde, mais qui n'en a pas moins sauvé la France et porté sa gloire au comble. Par cette loi, chaque Français fut déclaré soldat de droit, pendant une époque de sa vie. Cette époque était de vingt à vingt-cinq ans. Les jeunes gens arrivés à cet âge étaient partagés en cinq classes, année par année. Suivant la nécessité, le gouvernement appelait des hommes en commençant par la première classe, celle de vingt ans, et par les plus jeunes de chaque classe. Il pouvait successivement appeler les cinq classes, au fur et à mesure des besoins. En temps de paix, les conscrits étaient obligés de servir jusqu'à vingt-cinq ans. Ainsi la durée du service des soldats variait d'une année à cinq, suivant qu'ils avaient été pris de vingt-cinq à vingt ans. En temps de guerre, cette durée était illimitée; c'était au gouvernement à délivrer des congés, quand il croyait le pouvoir sans inconvénient. Il n'y avait d'exemption d'aucune espèce, excepté pour ceux qui s'étaient mariés avant la loi, ou qui avaient déjà payé leur dette dans les guerres précédentes. Cette loi pourvoyait ainsi aux cas ordinaires; mais dans les cas extraordinaires, lorsque la patrie était déclarée en danger, le gouvernement avait droit, comme en 93, sur la population entière, et la levée en masse recommençait.

Cette loi fut adoptée sans opposition, et considérée comme l'une des plus importantes créations de la révolution[1]. Sur-le-champ le Directoire demanda à en faire usage, et réclama la levée de deux cent mille conscrits, pour compléter les armées et les mettre sur un pied respectable. Cette demande fut accordée par acclamation le 2 vendémiaire an VII (23 septembre 1798). Bien que les deux oppositions contrariassent souvent le Directoire, par humeur ou jalousie, cependant elles voulaient que la république conservât son ascendant en présence des puissances de l'Europe. Une levée d'hommes exige une levée d'argent. Le Directoire demanda, en sus du budget, 125 millions, dont 90 pour l'équipement de deux cent mille conscrits, et 35 pour réparer le dernier désastre de la marine. La question était de savoir où on les prendrait. Le ministre Ramel prouva que les bons pour le remboursement des deux tiers de la dette étaient rentrés presque en totalité, qu'il restait 400 millions en biens nationaux, lesquels étaient libres par conséquent, et pouvaient être consacrés aux nouveaux besoins de la république. On décréta en conséquence la mise en vente de 125 millions de biens nationaux. Un douzième devait être payé comptant, le reste en obligations des acquéreurs, négociables à volonté, et payables successivement dans un délai de dix-huit mois. Elles devaient porter intérêt à cinq pour cent. Ce papier pouvait équivaloir à un payement au comptant, par la facilité de le donner aux compagnies. Les biens devaient être vendus huit fois le revenu. Cette ressource ne fut pas plus contestée que la loi de recrutement, dont elle était la conséquence.

Le Directoire se mit ainsi en mesure de répondre aux menaces de l'Europe, et de soutenir la dignité de la république. Deux événements de médiocre importance venaient d'avoir lieu, l'un en Irlande, l'autre à Ostende. L'Irlande s'était soulevée, et le Directoire y avait envoyé le général Humbert avec quinze cents hommes[2]. Malheureusement un envoi de fonds que devait faire la trésorerie ayant été retardé, une seconde division de six mille hommes, commandée par le général Sarrazin, n'avait pu mettre à la voile, et Humbert était resté sans appui. Il s'était maintenu longtemps, et assez pour prouver que l'arrivée du renfort attendu aurait changé entièrement la face des choses. Mais, après une suite de combats honorables, il venait d'être obligé de mettre bas les armes avec tout son corps. Un échec de même nature essuyé par les Anglais avait toutefois compensé cette perte. Les Anglais venaient par intervalles lancer quelques bombes sur nos ports de l'Océan. Ils voulurent faire un débarquement à Ostende, pour détruire les écluses; mais, poursuivis à outrance, coupés de leurs vaisseaux, ils furent pris au nombre de deux mille hommes.

Bien que l'Autriche eût contracté une alliance avec la Russie et avec l'Angleterre, et qu'elle pût compter sur une armée russe et sur un subside anglais, néanmoins elle hésitait encore à rentrer en lutte avec la république française. L'Espagne, qui voyait avec peine l'incendie rallumé sur le continent, et qui craignait également les progrès du système républicain et sa ruine, car dans un cas elle pouvait être révolutionnée, et dans l'autre punie de son alliance avec la France; l'Espagne s'était interposée de nouveau pour calmer des adversaires irrités. Sa médiation, en provoquant des discussions, en faisant naître quelque possibilité d'arrangement, amenait de nouvelles hésitations à Vienne, ou du moins de nouvelles lenteurs. A Naples, où le zèle était furibond, on était indigné de tout délai, et l'on voulait trouver une manière d'engager la lutte pour forcer l'Autriche à tirer le fer. La folie de cette petite cour était sans exemple. Le sort des Bourbons était, à cette époque, d'être conduits par leurs femmes à toutes les fautes. On en avait vu trois à la fois dans le même cas : Louis XVI, Charles IV et Ferdinand. Le sort de l'infortuné Louis XVI est connu. Charles IV et Ferdinand, quoique par des voies diffé-

1. Elle fut rendue le 19 fructidor an VI (5 sept.)

2. Il débarqua le 3 fructidor (20 août), et fut battu et fait prisonnier le 22 (8 septembre) par le général Cornwallis.

rentes, furent entraînés, par la même influence, à une ruine inévitable. On avait fait prendre au peuple de Naples la cocarde anglaise; Nelson était traité comme un dieu tutélaire. On avait ordonné la levée du cinquième de la population, espèce d'extravagance, car il eût suffi d'en bien armer le cinquantième pour prendre rang parmi les puissances. Chaque couvent devait fournir un cavalier équipé; une partie des biens du clergé avait été mise en vente : tous les impôts avaient été doublés; enfin ce faiseur de projets malheureux, dont tous les plans militaires avaient si mal réussi, et que la destinée réservait à des revers d'une si étrange espèce, Mack avait été demandé à Naples pour être mis à la tête de l'armée napolitaine. On lui décerna le triomphe avant la victoire, et on lui donna le titre de libérateur de l'Italie, le même qu'avait porté Bonaparte. A ces grands moyens on ajoutait des neuvaines à tous les saints, des prières à saint Janvier, et des supplices contre ceux qui étaient soupçonnés de partager les opinions françaises.

La petite cour de Naples continuait ses intrigues en Piémont et en Toscane. Elle voulait que les Piémontais s'insurgeassent sur les derrières de l'armée qui gardait la Cisalpine, et les Toscans sur les derrières de celle qui gardait Rome. Les Napolitains auraient profité de l'occasion pour attaquer de front l'armée de Rome, les Autrichiens en auraient profité aussi pour attaquer de front celle de la Cisalpine, et l'on augurait de toutes ces combinaisons que pas un Français ne se sauverait. Le roi de Piémont, prince religieux, avait quelques scrupules à cause du traité d'alliance qui le liait à la France; mais on lui disait que la foi promise à des oppresseurs n'engageait pas, et que les Piémontais avaient le droit d'assassiner jusqu'au dernier Français. Du reste, les scrupules étaient moins ici le véritable obstacle que la surveillance rigoureuse du Directoire. Quant à l'archiduc de Toscane, il manquait entièrement de moyens. Naples, pour le décider, promettait de lui envoyer une armée par la flotte de Nelson.

Le Directoire, de son côté, était sur ses gardes, et il prenait ses précautions. La république ligurienne, toujours acharnée contre le roi de Piémont, avait enfin déclaré la guerre à ce prince. A une haine de principes se joignait une vieille haine de voisinage; et ces deux petites puissances en voulaient venir aux mains à tout prix. Le Directoire intervint dans la querelle, signifia à la république ligurienne qu'il fallait poser les armes, et déclara au roi de Piémont qu'il se chargeait de maintenir la tranquillité dans ses États; mais que, pour cela, il fallait qu'il y occupât un poste important. En conséquence, il lui demanda de laisser occuper par les troupes françaises la citadelle de Turin. Une pareille prétention n'était justifiable que par les craintes que la cour de Piémont inspirait. Il y avait incompatibilité entre les anciens et les nouveaux États, et ils ne pouvaient pas se fier les uns aux autres. Le roi de Piémont fit de grandes remontrances; mais il n'y avait pas moyen de résister aux demandes du Directoire. Les Français occupèrent la citadelle, et commencèrent sur-le-champ à l'armer. Le Directoire avait détaché l'armée de Rome de celle de la Cisalpine, et lui avait donné, pour la commander, le général Championnet, qui s'était distingué sur le Rhin. L'armée était disséminée dans tout l'État romain; il y avait dans la Marche d'Ancône quatre à cinq mille hommes commandés par le général Casa-Bianca; le général Lemoine était avec deux ou trois mille hommes sur le penchant opposé de l'Apennin, vers Terni. Macdonald, avec la gauche, forte de cinq mille hommes à peu près, était répandu sur le Tibre. Il y avait à Rome une petite réserve. L'armée dite de Rome était donc de quinze à seize mille hommes au plus. La nécessité de surveiller le pays, et la difficulté d'y vivre, nous avaient obligés de disperser nos troupes, et si un ennemi actif et bien secondé avait su saisir l'occasion, il aurait pu faire repentir les Français de leur isolement.

On comptait beaucoup sur cette circonstance à Naples; on se flattait de surprendre les Français et de les détruire en détail. Quelle gloire de prendre l'initiative, de remporter le premier succès, et de forcer enfin



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Lucien Bonaparte.

l'Autriche à entrer dans la carrière, après la lui avoir ouverte! Ce furent là les raisons qui engagèrent la cour de Naples à prendre l'initiative. Elle espérait que les Français seraient facilement battus, et que l'Autricbe ne pourrait plus hésiter, quand une fois le fer serait tiré. M. de Gallo et le prince Belmonte-Pignatelli, qui connaissaient un peu mieux l'Europe et les affaires, s'opposaient à ce qu'on prît l'initiative; mais on refusa d'écouter leurs sages conseils. Pour décider ce pauvre roi, et l'arracher à ses innocentes occupations, on supposa, dit-on, une fausse lettre de l'Empereur, qui provoquait le commencement des hostilités. Dès lors les ordres de marche furent donnés pour la fin de novembre. Toute l'armée napolitaine fut mise en mouvement. Le roi lui-même partit avec un grand appareil, pour assister aux opérations. Il n'y eut point de déclaration de guerre, mais une sommation aux Français d'évacuer l'État romain. Ils répondirent à cette sommation en se préparant à combattre, malgré la disproportion du nombre.

Dans la situation respective des deux armées, rien n'était plus facile que d'acca-

bler les Français, dispersés dans les provinces romaines, droite et à gauche de l'Apennin. Il fallait marcher directement sur leur centre, et porter la masse des forces napolitaines entre Rome et Terni. La gauche des Français, placée au delà de l'Apennin pour garder les Marches, eût été coupée de leur droite, placée en deçà pour garder les rives du Tibre. On les eût ainsi empêchés de se rallier, et on les aurait ramenés en désordre jusque dans la haute Italie. La Péninsule du moins eût été délivrée; et la Toscane, l'État romain, les Marches, seraient entrés sous la domination de Naples. Le nombre des troupes napolitaines rendait ce plan encore plus facile et plus sûr ; mais il était impossible que Mack employât une manœuvre aussi simple. Comme dans ses anciens plans, il voulut envelopper l'ennemi par une multitude de corps détachés. Il avait près de soixante mille hommes, dont quarante mille formaient l'armée active, et vingt mille les garnisons. Au lieu de diriger cette masse de forces sur le point essentiel de Terni, il la divisa en six colonnes. La première, agissant sur les revers de l'Apennin, le long de l'Adriatique, dut se porter par la route d'Ascoli dans les Marches; la seconde et la troisième, agissant sur l'autre côté des monts, et se liant à la précédente, durent marcher, l'une sur Terni, l'autre sur Magliano ; la quatrième et la principale, formant le corps de bataille, fut dirigée sur Frascati et sur Rome; une cinquième, longeant la Méditerranée, eut la mission de parcourir les Marais Pontins, et de rejoindre le corps de bataille sur la voie Appienne ; enfin la dernière, embarquée sur l'escadre de Nelson, fut dirigée sur Livourne, pour soulever la Toscane et fermer la retraite aux Français. Ainsi tout était préparé pour les envelopper et les perdre tous, mais rien ne l'était pour les battre auparavant.

C'est dans cet ordre que Mack se mit en marche avec ses quarante mille hommes. La quantité de ses bagages, l'indiscipline des troupes, le mauvais état des chemins, rendaient ses mouvements très-lents. L'armée napolitaine formait une longue queue, sans ordre et sans ensemble. Championnet, averti à temps du péril, détacha deux corps pour observer la marche de l'ennemi, et protéger les corps isolés qui se repliaient. Ne croyant pas pouvoir conserver Rome, il résolut de prendre une position en arrière, sur les bords du Tibre, entre Civita-Castellana et Civita-Ducale, et là de concentrer ses forces pour prendre l'offensive.

Tandis que Championnet se retirait sagement, et évacuait Rome, en laissant huit cents hommes dans le château Saint-Ange, Mack s'avançait fièrement sur toutes les routes, et semblait ne pouvoir trouver de résistance. Il arriva aux portes de Rome le 9 frimaire an VII (29 novembre 1798), et y entra sans obstacle. On avait préparé au roi une réception triomphale. Ce pauvre prince, traité en conquérant et en libérateur, fut enivré de l'espèce de gloire militaire qu'on lui avait apprêtée. Du reste, on lui conseilla un noble usage de la victoire, et il invita le pape à venir reprendre possession de ses États. Cependant son armée, moins généreuse que lui, commit d'horribles pillages. La populace romaine, avec sa mobilité accoutumée, se précipita sur les maisons de ceux qu'on accusait d'être révolutionnaires, et les dévasta. La dépouille mortelle du malheureux Duphot fut exhumée et indignement outragée.

Pendant que les Napolitains occupaient ainsi leur temps à Rome, Championnet exécutait avec une rare activité l'habile détermination qu'il avait prise. Sentant que le point essentiel était au centre sur le haut Tibre, il fit prendre à Macdonald une forte position à Civita-Castellana, et le renforça de toutes les troupes dont il put disposer. Il transporta une partie des forces qu'il avait dans les Marches au delà de l'Apennin, et ne laissa au général Casa-Bianca que ce qui lui était strictement nécessaire pour retarder de ce côté la marche de l'ennemi. Lui-même courut à Ancône pour hâter l'arrivée de ses parcs et des munitions. Ne s'effrayant pas plus qu'il ne fallait de ce qui se préparait sur ses derrières en Toscane, il chargea un officier avec un faible détachement d'observer ce qui se passait de ce côté.

Les Napolitains rencontrèrent enfin les Français sur les différentes routes qu'ils par-

couraient. Ils étaient trois fois plus nombreux, mais ils avaient affaire aux fameuses bandes d'Italie, et ils trouvèrent que la tâche était rude. Dans les Marches, la colonne qui s'avançait par Ascoli fut repoussée au loin par Casa-Bianca. Sur la route de Terni, un colonel napolitain fut enlevé avec tout son corps par le général Lemoine. Cette première expérience de la guerre avec les Français était peu faite pour encourager les Napolitains. Cependant Mack fit ses dispositions pour enlever la position qu'il sentait la plus importante, celle de Civita-Castellana, où Macdonald se trouvait avec le gros de nos troupes.

Civita-Castellana est l'ancienne Véies. Elle est placée sur un ravin, dans une position très-forte. Les Français tenaient plusieurs postes éloignés qui en couvraient les approches. Le 14 frimaire an VII (4 décembre), Mack fit attaquer Borghetto, Nepi, Rignano, par des forces considérables. Il dirigea par la rive opposée du Tibre une colonne accessoire qui devait s'emparer de Rignano. Aucune de ces attaques ne réussit. L'une des colonnes, mise en fuite, perdit toute son artillerie. Une seconde, enveloppée, perdit trois mille prisonniers. Les autres, découragées, se bornèrent à de simples démonstrations. Nulle part enfin les troupes napolitaines ne purent soutenir le choc des troupes françaises. Mack, un peu déconcerté, renonça à enlever la position centrale de Civita-Castellana, et commença à s'apercevoir que ce n'était pas sur ce point qu'il aurait fallu essayer de forcer la ligne ennemie. C'est à Terni, point plus rapproché de l'Apennin, et moins défendu par les Français, qu'il aurait dû frapper le coup principal. Il songea dès lors à dérober ses troupes, et à les reporter de Civita-Castellana sur Terni. Mais, pour cacher ce mouvement, il aurait fallu une rapidité d'exécution impossible avec des troupes sans discipline. Il fallut plusieurs jours pour faire repasser le Tibre au gros de l'armée, et Mack ralentit encore par sa propre faute une opération déjà trop lente. Macdonald, qu'il croyait retenir à Civita-Castellana par des démonstrations, s'était déjà transporté de Civita-Castellana au delà du Tibre. Lemoine avait été renforcé à Terni. Ainsi, les Napolitains avaient été prévenus sur tous les points qu'ils se proposaient de surprendre. Le premier mouvement du général Metsch, de Calvi sur Otricoli, n'amena qu'un désastre. Le 19 frimaire (9 décembre), ramené d'Otricoli, sur Calvi, ce général fut entouré et obligé de mettre bas les armes, avec quatre mille hommes, devant un corps de trois mille cinq cents. Dès cet instant, Mack ne songea plus qu'à rentrer dans Rome, et à se replier de Rome jusqu'au pied des montagnes de Frascati et d'Albano, pour y rallier son armée, et la renforcer de nouveaux bataillons. C'était là une triste ressource, car ce n'était pas la quantité des soldats qu'il fallait augmenter, c'était leur qualité qu'il aurait fallu changer; et ce n'était pas en se retirant à quelques lieues du champ de bataille qu'on pouvait trouver le temps de leur donner la discipline et la bravoure.

Le roi de Naples, en apprenant ces tristes événements, sortit furtivement de Rome, où il était entré quelques jours auparavant en triomphe. Les Napolitains l'évacuèrent en désordre, à la grande satisfaction des Romains, qui étaient déjà beaucoup plus importunés de leur présence qu'ils ne l'avaient été de celle des Français. Championnet rentra dans Rome dix-sept jours après en être sorti. Il avait mérité véritablement les honneurs du triomphe. Se concentrant habilement avec quinze ou seize mille hommes, il avait su reprendre l'offensive contre quarante mille, et les avait poussés en désordre devant lui. Championnet ne voulut pas se borner à la simple défense des États romains, il conçut le projet audacieux de conquérir le royaume de Naples avec sa faible armée. L'entreprise était difficile, moins à cause de la force de l'armée napolitaine que de la disposition des habitants, qui pouvaient nous faire une guerre de partisans fort longue et fort dangereuse. Championnet n'en persista pas moins à s'avancer. Il partit de Rome pour suivre la retraite de Mack. Il lui fit sur la route une grande quantité de prisonniers, et mit dans une déroute complète la colonne qui avait été débarquée en

Toscane, et dont il ne s'échappa que trois mille hommes.

Mack, entièrement démoralisé, se replia rapidement dans le royaume de Naples, et ne s'arrêta que devant Capoue, sur la ligne du Volturne. Il fit choix de ses troupes les meilleures, les plaça devant Capoue, et sur toute la ligne du fleuve, qui est très-profond, et qui forme une barrière difficile à franchir. Pendant ce temps, le roi était rentré à Naples, et son retour subit y avait jeté la confusion. Le peuple, furieux des échecs essuyés par l'armée, criait à la trahison, demandait des armes, et menaçait d'égorger les généraux, les ministres, tous ceux auxquels il attribuait les malheurs de la guerre. Il voulait égorger aussi tous ceux qu'on accusait de désirer les Français et la révolution. Cette cour odieuse n'hésita pas à donner aux lazzaroni des armes dont il était facile de prévoir l'usage. A peine ces espèces de barbares eurent-ils reçu les dépouilles des arsenaux, qu'ils s'insurgèrent et se rendirent maîtres de Naples. Criant toujours à la trahison, ils s'emparèrent d'un messager du roi, et l'assassinèrent. Le favori Acton, auquel on commençait à attribuer les malheurs publics, la reine, le roi, toute la cour, étaient dans l'épouvante. Naples ne paraissait plus un séjour assez sûr; l'idée de se réfugier en Sicile fut aussitôt conçue et adoptée. Le 11 nivôse (31 décembre), les meubles précieux de la couronne, tous les trésors des palais de Caserte et de Naples, et un trésor de vingt millions, furent embarqués sur l'escadre de Nelson, et l'on fit voile pour la Sicile. Acton, auteur de toutes les calamités publiques, ne voulut pas braver les dangers du séjour de Naples, et s'embarqua avec la reine. Tout ce qu'on ne put pas emporter fut brûlé. Ce fut au milieu d'une tempête, et à la lueur des flammes des chantiers incendiés, que cette cour lâche et criminelle abandonna à ses dangers le royaume qu'elle avait compromis. Elle laissa, dit-on, l'ordre d'égorger la haute bourgeoisie, accusée d'esprit révolutionnaire. Tout devait être immolé, jusqu'au rang de notaire. Le prince Pignatelli resta à Naples, chargé des pouvoirs du roi.

Pendant ce temps, Championnet s'avançait vers Naples. Il avait commis à son tour la même faute que Mack; il s'était divisé en plusieurs colonnes, qui devaient se joindre devant Capoue. Leur jonction à travers un pays difficile, au milieu d'un peuple fanatique et soulevé de toutes parts contre les prétendus ennemis de Dieu et de saint Janvier, était fort incertaine.

Championnet, arrivé avec son corps de bataille sur les bords du Volturne, voulut faire une tentative sur Capoue. Repoussé par une nombreuse artillerie, il fut obligé de renoncer à un coup de main, et de replier ses troupes, en attendant l'arrivée des autres colonnes. Cette tentative eut lieu le 14 nivôse an VII (3 janvier 1799). Les paysans napolitains, insurgés de toutes parts, interceptaient nos courriers et nos convois. Championnet n'avait aucune nouvelle de ses autres colonnes, et sa position pouvait être considérée comme très-critique. Mack profita de l'occasion pour lui faire des ouvertures amicales. Championnet, comptant sur la fortune des Français, repoussa hardiment les propositions de Mack. Heureusement il fut rejoint par ses colonnes, et il convint alors d'un armistice, aux conditions suivantes : Mack devait abandonner la ligne du Volturne, céder la ville de Capoue aux Français, se retirer derrière la ligne des Regi-Lagni du côté de la Méditerranée, et de l'Ofanto du côté de l'Adriatique, et céder ainsi une grande partie du royaume de Naples. Outre ces concessions de territoire, on stipula une contribution de huit millions en argent. L'armistice fut signé le 22 nivôse (11 janvier).

Quand on apprit à Naples la nouvelle de l'armistice, le peuple se livra à la plus grande fureur, et cria plus vivement encore qu'il était trahi par les officiers de la couronne. La vue du commissaire chargé de recevoir la contribution de huit millions porta la multitude aux derniers excès; elle se révolta, et empêcha l'exécution de l'armistice. Le tumulte fut porté à un tel degré, que le prince Pignatelli, épouvanté, adandonna Naples. Cette belle capitale resta livrée aux lazzaroni. Il n'y avait plus aucune autorité reconnue, et l'on était menacé d'un horrible bouleversement. Enfin, après trois jours de tumulte, on parvint



Brune.

à choisir un chef qui avait la confiance des lazzaroni et qui avait quelques moyens de les contenir : c'était le prince de Moliterne. Pendant ce temps, les mêmes fureurs éclataient dans l'armée de Mack. Ses soldats, loin de s'en prendre de leurs malheurs à leur lâcheté, s'en prirent à leur général, et voulurent le massacrer. Le prétendu libérateur de l'Italie, qui avait reçu un mois auparavant les honneurs du triomphe, n'eut d'autre asile que le camp même des Français. Il demanda à Championnet la permission de se réfugier auprès de lui. Le généreux républicain, oubliant le langage peu convenable de Mack dans sa correspondance, lui donna asile, le fit asseoir à sa table, et lui laissa son épée.

Championnet, autorisé par le refus fait à Naples d exécuter les conditions de l'armistice, s'avança sur cette capitale, dans le but de s'en emparer. La chose était difficile, car un peuple immense, qui, en rase campagne, eût été balayé par quelques escadrons de cavalerie, devenait très-redoutable derrière les murs d'une ville. On eut quelques combats à livrer pour approcher de la place, et les lazzaroni montrèrent là plus de courage que

l'armée napolitaine. L'imminence du danger avait redoublé leur fureur. Le prince de Moliterne, qui voulait les modérer, avait cessé bientôt de leur convenir, et ils avaient pris pour chefs deux d'entre eux, les nommés Paggio et Michel le fou. Ils se livrèrent, dès cet instant, aux plus grands excès, et commirent toute espèce de violences contre les bourgeois et les nobles accusés de jacobinisme. Le désordre fut poussé à un tel point, que toutes les classes intéressées à l'ordre souhaitèrent l'entrée des Français. Les habitants firent prévenir Mack qu'ils se joindraient à lui pour livrer Naples. Le prince de Moliterne lui-même promit de s'emparer du fort Saint-Elme, et de le livrer aux Français. Le 4 pluviôse (23 janvier), Championnet donna l'assaut. Les lazzaroni se défendirent courageusement; mais les bourgeois, s'étant emparés du fort Saint-Elme et de différents postes de la ville, donnèrent entrée aux Français. Les lazzaroni, retranchés néanmoins dans les maisons, allaient se défendre de rue en rue, et incendier peut-être la ville ; mais on fit prisonnier un de leurs chefs, on le traita avec beaucoup d'égards, on lui promit de respecter saint Janvier, et l'on obtint enfin qu'il fît mettre bas les armes à tous les siens.

Championnet, dès cet instant, se trouva maître de Naples et de tout le royaume : il se hâta d'y rétablir l'ordre et de désarmer les lazzaroni. D'après les intentions du gouvernement français, il proclama la nouvelle république. Un nom antique lui fut donné, celui de république parthénopéenne. Telle fut l'issue des folies et des méchancetés de la cour de Naples. Vingt mille Français et deux mois suffirent pour déjouer ses vastes projets, changer ses États en république. Cette courte campagne de Championnet lui valut sur-le-champ une réputation brillante. L'armée de Rome prit dès lors le titre d'armée de Naples, et fut détachée de l'armée d'Italie. Championnet devint indépendant de Joubert.

Pendant que ces événements avaient lieu dans la Péninsule, la chute du royaume de Piémont était enfin consommée. Déjà, par une précaution que les circonstances légitimaient assez, Joubert s'était emparé de la citadelle de Turin, et l'avait armée avec l'artillerie prise dans les arsenaux piémontais. Mais cette précaution était fort insuffisante dans l'état présent des choses. Le trouble régnait toujours dans le Piémont : les républicains faisaient sans cesse de nouvelles tentatives, et venaient même de perdre six cents hommes, pour avoir essayé de surprendre Alexandrie. Une mascarade sortie de la citadelle de Turin, où toute la cour était représentée, et qui était à la fois l'œuvre des Piémontais et des officiers français que les généraux ne pouvaient pas toujours contenir, avait failli provoquer un combat sanglant dans Turin même. La cour de Piémont ne pouvait pas être notre amie, et la correspondance du ministre de Naples avec M. de Priocca, ministre dirigeant de Piémont, le prouvait assez. Dans des circonstances pareilles, la France, exposée à une nouvelle guerre, ne pouvait pas laisser sur ses communications des Alpes deux partis aux prises et un gouvernement ennemi. Elle avait sur la cour de Piémont le droit que les défenseurs d'une place ont sur tous les bâtiments qui en gênent ou en compromettent la défense. Il fut décidé qu'on forcerait le roi de Piémont à abdiquer. On soutint les républicains, et on les aida à s'emparer de Novare, Alexandrie, Suze, Chivasso. On dit alors au roi qu'il ne pouvait plus vivre dans des États qui se révoltaient, et qui allaient être bientôt le théâtre de la guerre : on lui demanda son abdication, en lui laissant l'île de Sardaigne. L'abdication fut signée le 19 frimaire (9 décembre 1798). Ainsi les deux princes les plus puissants de l'Italie, celui de Naples et celui de Piémont, n'avaient plus de leurs États que deux îles. Dans les circonstances qui se préparaient, on ne voulut pas se donner l'embarras de créer une nouvelle république, et, en attendant le résultat de la guerre, il fut décidé que le Piémont serait provisoirement administré par la France. Il ne restait plus à envahir en Italie que la Toscane. Une simple signification suffisait pour l'occuper; mais on différait cette signification, et l'on attendait, pour la faire, que l'Autriche se fût ouvertement déclarée.

Tel était l'état des choses au commence-

ment de l'année 1799. La guerre, d'après les événements que nous venons de rapporter, n'était plus douteuse. D'ailleurs les correspondances interceptées, la levée de boucliers de la cour de Naples, qui n'aurait pas pris l'initiative sans la certitude d'une intervention puissante, les préparatifs immenses de l'Autriche, enfin l'arrivée d'un corps russe en Moravie, ne laissaient plus aucune incertitude. On était en nivôse (janvier 1799), et il était évident que les hostilités seraient commencées avant deux mois. Ainsi l'incompatibilité des deux grands systèmes que la révolution avait mis en présence était prouvée par les faits. La France avait commencé l'année 1798 avec trois républiques à ses côtés, les républiques batave, cisalpine et ligurienne, et déjà il en existait six à la fin de cette année, par la création des républiques helvétique, romaine et parthénopéenne. Cette extension avait été moins le résultat de l'esprit de conquête que de l'esprit de système. On avait été obligé de secourir les Vaudois opprimés : on avait été provoqué à Rome à venger la mort du malheureux Duphot, immolé en voulant séparer les deux partis : à Naples, on n'avait fait que repousser une agression. Ainsi l'on avait été forcément conduit à rentrer en lutte. Il est constant que le Directoire, quoique ayant une immense confiance dans la puissance française, désirait cependant la paix, pour des raisons politiques et financières; il est constant aussi que l'Empereur, tout en désirant la guerre, voulait l'éloigner encore. Cependant tous s'étaient conduits comme s'ils avaient voulu rentrer immédiatement en lutte, tant était grande l'incompatibilité des deux systèmes.

La révolution avait donné au gouvernement français une confiance et une audace extraordinaires. Le dernier événement de Naples, quoique peu considérable en lui-même, venait de lui persuader encore que tout devait fuir devant les baïonnettes françaises. C'était du reste l'opinion de l'Europe. Il ne fallait rien moins que l'immensité des moyens réunis contre la France, pour donner à ses ennemis le courage de se mesurer avec elle. Mais cette confiance du gouvernement français dans ses forces était exagérée, et lui cachait une partie des difficultés de sa position. La suite a prouvé que ses ressources étaient immenses, mais que dans le moment elles n'étaient pas encore assez assurées pour garantir la victoire. Le Directoire, outre la France, avait à administrer la Hollande, la Suisse, toute l'Italie, partagées en autant de républiques. Les administrer par l'intermédiaire de leur gouvernement était, comme on l'a vu, encore plus difficile que si l'on avait commandé directement chez elles. On n'en pouvait presque tirer aucune ressource, ni en argent ni en hommes, par le défaut d'organisation. Il fallait cependant les défendre, et dès lors combattre sur une ligne qui, depuis le Texel, s'étendait sans interruption jusqu'à l'Adriatique, ligne qui, attaquée de front par la Russie et l'Autriche, était prise à revers par les flottes anglaises, soit en Hollande, soit à Naples. Les forces qu'une telle situation militaire exigeait, il fallait les tirer de France seulement. Or, les armées étaient singulièrement affaiblies. Quarante mille soldats, les meilleurs, étaient en Égypte sous notre grand capitaine. Les armées restées en France étaient diminuées de moitié par l'effet des désertions que la paix amène toujours. Le gouvernement payait le même nombre de soldats, mais il n'avait peut-être pas cent cinquante mille hommes effectifs. Les administrations et les états-majors faisaient le profit sur la solde, et c'était une surcharge inutile pour les finances. Ces cent cinquante mille hommes effectifs formaient des cadres excellents, qu'on pouvait remplir avec la nouvelle levée des conscrits; mais il fallait du temps pour cela, et l'on n'en avait pas eu assez depuis l'établissement de la conscription. Enfin, les finances étaient toujours dans le même délabrement, par la mauvaise organisation de la perception. On avait voté un budget de 600 millions, et une ressource extraordinaire de 125 millions, prise sur les 400 millions restants de biens nationaux; mais la lenteur des rentrées, et l'erreur dans l'évaluation de certains produits, laissaient un déficit considérable. Enfin la subordination, si nécessaire dans une machine aussi vaste, commençait à disparaître. Les militaires devenaient très-difficiles à con-

tenir. Cet état de guerre perpétuelle leur faisait sentir qu'ils étaient nécessaires ; ils en devenaient impérieux et exigeants. Placés dans des pays riches, ils voulaient en profiter, et ils étaient les complices de toutes les spoliations. Ils voulaient aussi faire triompher leurs opinions là où ils résidaient, et n'obéissaient qu'avec peine à la direction des agents civils. On l'a vu dans la querelle de Brune avec Trouvé. Enfin, dans l'intérieur, l'opposition, qu'on a vue renaître depuis le 18 fructidor, et prendre deux caractères, se prononçait davantage. Les patriotes, réprimés aux dernières élections, se préparaient à triompher dans les nouvelles. Les modérés critiquaient froidement, mais amèrement, toutes les mesures du gouvernement, et, suivant l'usage de toutes les oppositions, lui reprochaient même les difficultés qu'il avait à vaincre, et qui étaient le plus souvent insurmontables. Le gouvernement, c'est la force même : il faut qu'il triomphe ; tant pis pour lui s'il ne triomphe pas. On n'écoute jamais ses excuses quand il explique pourquoi il n'a pas réussi.

Telle était la situation du Directoire à l'instant où la guerre recommença avec l'Europe. Il fit de grands efforts pour rétablir l'ordre dans cette grande machine. La confusion régnait toujours en Italie. Les ressources de cette belle contrée étaient gaspillées, et se perdaient inutilement pour l'armée ; quelques pillards en profitaient seuls. La commission chargée d'instituer et d'administrer la république romaine venait de terminer ses fonctions, et aussitôt l'influence des états-majors s'était fait sentir. On avait changé les consuls jugés trop modérés. On avait rompu les marchés avantageux pour l'entretien de l'armée. La commission, dans laquelle Faypoult avait la direction financière, avait conclu un marché pour l'entretien et le payement des troupes stationnées à Rome, et pour le transport de tous les objets d'art envoyés en France. Elle avait adjugé en payement des biens nationaux pris sur le clergé. Le marché, outre qu'il était modéré sous le rapport du prix, avait l'avantage de fournir un emploi aux biens nationaux. Il fut cassé, et donné ensuite à la compagnie Baudin, qui dévorait l'Italie. Cette compagnie se faisait appuyer par les états-majors, auxquels elle abandonnait quarante pour cent de profit. Le Piémont, qu'on venait d'occuper, offrait une nouvelle proie à dévorer, et la probité de Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, n'était pas une garantie contre l'avidité de l'état-major et des compagnies. Naples surtout allait être mise au pillage. Il y avait dans le Directoire quatre hommes intègres, Rewbell, Larévellière, Merlin et Treilhard, que tous les désordres révoltaient. Larévellière surtout, le plus sévère et le plus instruit des faits par ses relations particulières avec l'ambassadeur Trouvé et avec les membres de la commission de Rome, Larévellière voulait qu'on déployât la plus grande énergie. Il proposa et fit adopter un projet fort sage ; c'était d'instituer dans tous les pays dépendants de la France, et où résidaient nos armées, des commissions chargées de la partie civile et financière, et tout à fait indépendantes des états-majors. A Milan, à Turin, à Rome, à Naples, des commissions civiles devaient recevoir les contributions stipulées avec les pays alliés de la France, passer les marchés, faire tous les arrangements financiers, fournir en un mot aux besoins des armées, mais ne laisser aucun maniement de fonds aux chefs militaires. Les commissions avaient cependant l'ordre de compter aux généraux les fonds qu'ils demanderaient, sans qu'ils fussent obligés de justifier pourquoi ; ils n'en devaient compte qu'au gouvernement. Ainsi l'autorité militaire était encore bien ménagée. Les quatre directeurs firent adopter la mesure, et l'on signifia à Schérer l'ordre de la faire exécuter sur-le-champ avec la dernière rigueur. Comme il montrait quelque indulgence pour ses camarades, on lui signifia qu'il répondrait de tous les désordres qui ne seraient pas réprimés.

Cette mesure, quelque juste qu'elle fût, devait blesser beaucoup les états-majors. En Italie surtout ils parurent se révolter ; ils dirent qu'on déshonorait les militaires par les précautions qu'on prenait à leur égard, qu'on enchaînait tout à fait les généraux, qu'on les privait de toute autorité. Championnet, à Naples, avait déjà tranché du législateur, et nommé des commissions chargées d'admi-



Paris. — J. Claye, imp.

Furne et Ce, éditeurs.

Macdonald.

nistrer le pays conquis. Faypoult était envoyé à Naples pour s'y charger de toute la partie financière. Il prit les arrêtés nécessaires pour faire rentrer l'administration dans ses mains, et révoqua certaines mesures fort mal entendues, prises par Championnet. Celui-ci, avec toute la morgue des gens de son état, surtout quand ils sont victorieux, se regarda comme offensé; il eut la hardiesse de prendre un arrêté par lequel il enjoignait à Faypoult et aux autres commissaires de quitter Naples sous vingt-quatre heures. Une pareille conduite était intolérable. Méconnaître les ordres du Directoire et chasser de Naples les envoyés revêtus de ses pouvoirs était un acte qui méritait la plus sévère répression, à moins qu'on ne voulût abdiquer l'autorité suprême et la remettre aux généraux. Le Directoire ne faiblit pas, et grâce à l'énergie des membres intègres qui voulaient mettre fin aux gaspillages, il déploya ici toute son autorité. Il destitua Championnet, malgré l'éclat de ses derniers succès, et le livra à une commission militaire. Malheureusement l'insubordination ne s'arrêta pa là. Le brave Joubert se laissa persuader que l'honneur militaire était blessé

par les arrêtés du Directoire, il ne voulut pas conserver le commandement aux conditions nouvelles prescrites aux généraux, et donna sa démission. Le Directoire l'accepta. Bernadotte refusa de succéder à Joubert, par les mêmes motifs. Néanmoins le Directoire ne céda pas, et persista dans ses arrêtés.

Le Directoire s'occupa ensuite de la levée des conscrits, qui s'exécutait lentement. Les deux premières classes ne pouvant pas fournir les deux cent mille hommes, il se fit autoriser à les prendre dans toutes les classes, jusqu'à ce que le nombre requis fût complet. Pour gagner du temps, il fut décidé que les communes seraient chargées elles-mêmes de l'équipement des nouvelles recrues, et que cette dépense serait comptée en déduction de la contribution foncière. Ces nouveaux conscrits, à peine équipés, devaient se rendre sur les frontières, y être formés en bataillons de garnison, remplacer les vieilles troupes dans les places et les camps de réserve, et dès que leur instruction serait suffisante, aller rejoindre les armées actives.

Le Directoire s'occupait aussi du déficit. Le ministre Ramel, qui administrait toujours nos finances avec lumière et probité, depuis l'établissement du Directoire, après avoir vérifié le produit des impôts, assurait que le déficit serait de 65 millions, sans compter tout l'arriéré provenant du retard dans les rentrées. Une violente dispute s'engagea sur la quotité du déficit. Les adversaires du Directoire ne le portaient pas à plus de 15 millions. Ramel prouvait qu'il serait de 65 au moins, et peut-être même de 75. On avait imaginé l'impôt des portes et fenêtres, mais il ne suffisait pas. L'impôt du sel fut mis en discussion. Alors de grands cris s'élevèrent : on opprimait le peuple, disait-on, on faisait porter les charges publiques sur une seule classe, on renouvelait les gabelles, etc. Lucien Bonaparte était celui des orateurs qui faisait valoir les objections avec le plus d'acharnement. Les partisans du gouvernement répondaient en alléguant la nécessité. L'impôt fut rejeté par le conseil des Anciens. Pour en remplacer le produit, on doubla l'impôt des portes et fenêtres; on décupla même celui des portes cochères. On mit en vente les biens du culte protestant, on décréta que le clergé protestant recevrait des salaires en dédommagement de ses biens. On mit à la disposition du gouvernement les sommes à recouvrer sur les propriétaires de biens restés indivis avec l'État.

Malheureusement toutes ces ressources n'étaient pas assez promptes. Outre la difficulté de porter le produit de l'impôt au niveau de 600 millions, il y avait un autre inconvénient dans la lenteur des rentrées. On était encore réduit, cette année comme dans les précédentes, à donner des délégations aux fournisseurs sur les produits non rentrés. Les rentiers, auxquels on avait, depuis le remboursement des deux tiers, promis la plus grande exactitude, étaient payés eux-mêmes avec des bons recevables en acquittement des impôts.

Ainsi l'on se trouvait de nouveau réduit aux expédients.

Ce n'était pas tout que de réunir des soldats et des fonds pour les entretenir, il fallait les distribuer d'après un plan convenable, et leur choisir des généraux. Il fallait, comme nous l'avons dit, garder la Hollande, la ligne du Rhin, la Suisse et toute l'Italie, c'est-à-dire opérer depuis le golfe de Tarente jusqu'au Texel. La Hollande était couverte d'un côté par la neutralité de la Prusse, qui paraissait certaine; mais une flotte anglo-russe devait y faire un débarquement, et il était urgent de la protéger contre ce danger. La ligne du Rhin était protégée par les deux places de Mayence et de Strasbourg, et quoiqu'il fût peu probable que l'Autriche vînt essayer de la percer, il était prudent de la couvrir par un corps d'observation. Soit qu'on prît l'offensive ou qu'on l'attendît, c'était sur les bords du haut Danube, vers les environs du lac de Constance, ou en Suisse, qu'on devait rencontrer les armées autrichiennes. Il fallait une armée active qui, partie de l'Alsace ou de la Suisse, s'avancerait dans les plaines de la Bavière. Il fallait ensuite un corps d'observation pour couvrir la Suisse, il fallait enfin une grande armée pour couvrir la haute Italie contre les Autrichiens, et la basse Italie contre les Napolitains et les Anglais réunis.

Ce champ de bataille était immense, et il

n'était pas connu et jugé comme il l'a été depuis, à la suite de longues guerres et de campagnes immortelles. On pensait alors que la clef de la plaine était dans les montagnes. La Suisse, placée au milieu de la ligne immense sur laquelle on allait combattre, paraissait la clef de tout le continent ; et la France, qui occupait la Suisse, semblait avoir un avantage décisif. Il semblait qu'en ayant les sources du Rhin, du Danube, du Pô, elle en commandât tout le cours. C'était là une erreur. On conçoit que deux armées qui appuient immédiatement une aile à des montagnes, comme les Autrichiens et les Français quand ils se battaient aux environs de Vérone ou aux environs de Rastadt, tiennent à la possession de ces montagnes, parce que celle des deux qui en est maîtresse peut déborder l'ennemi par les hauteurs. Mais quand on se bat à cinquante ou cent lieues des montagnes, elles cessent d'avoir la même importance. Tandis qu'on s'épuiserait pour la possession du Saint-Gothard, des armées placées sur le Rhin ou sur le bas Pô auraient le temps de décider du sort de l'Europe. Mais on concluait du petit au grand : de ce que les hauteurs sont importantes sur un champ de bataille de quelques lieues, on en concluait que la puissance maîtresse des Alpes devait l'être du continent. La Suisse n'a qu'un avantage réel, c'est d'ouvrir des débouchés directs à la France sur l'Autriche, et à l'Autriche sur la France. On conçoit dès lors que, pour le repos des deux puissances et de l'Europe, la clôture de ces débouchés soit un bienfait. Plus on peut empêcher les points de contact et les moyens d'invasion, mieux on fait, surtout entre deux États qui ne peuvent se heurter sans que le continent en soit ébranlé. C'est en ce sens que la neutralité de la Suisse intéresse toute l'Europe, et qu'on a toujours eu raison d'en faire un principe de sûreté générale.

La France, en l'envahissant, s'était donné l'avantage des débouchés directs sur l'Autriche et l'Italie, et, en ce sens, on pouvait regarder la possession de la Suisse comme importante pour elle. Mais si la multiplicité des débouchés est un avantage pour la puissance qui doit prendre l'offensive, et qui en a les moyens, elle devient un inconvénient pour la puissance qui est réduite à la défensive par l'infériorité de ses forces. Celle-ci doit souhaiter alors que le nombre des points d'attaque soit aussi réduit que possible, afin de pouvoir concentrer ses forces avec avantage. S'il eût été avantageux pour la France, suffisamment préparée à l'offensive, de pouvoir déboucher en Bavière par la Suisse, il était fâcheux pour elle, réduite à la défensive, de ne pouvoir pas compter sur la neutralité suisse ; il était fâcheux pour elle d'avoir à garder tout l'espace compris de Mayence à Gênes, au lieu de pouvoir, comme elle le fit en 1793, concentrer ses forces entre Mayence et Strasbourg d'une part, et entre le Mont-Blanc et Gênes de l'autre.

Ainsi, l'occupation de la Suisse pouvait devenir dangereuse pour la France, dans le cas de la défensive. Mais elle était fort loin de se croire dans un cas pareil. Le projet du gouvernement était de prendre l'offensive partout et de procéder, comme naguère, par des coups foudroyants. Mais la distribution de ses forces fut des plus malheureuses. On plaça une armée d'observation en Hollande, et une autre armée d'observation sur le Rhin. Une armée active devait partir de Strasbourg, traverser la forêt Noire et envahir la Bavière. Une seconde armée active devait combattre en Suisse pour la possession des montagnes, et appuyer ainsi d'un côté celle qui agirait sur le Danube, et de l'autre celle qui agirait en Italie. Une autre grande armée devait partir de l'Adige pour chasser tout à fait les Autrichiens jusqu'au delà de l'Izonzo. Enfin, une dernière armée d'observation devait couvrir la basse Italie, et garder Naples. On voulait que l'armée de Hollande fût de vingt mille hommes, celle du Rhin de quarante, celle du Danube de quatre-vingt, celle de Suisse de quarante, celle d'Italie de quatre-vingt, celle de Naples de quarante, ce qui faisait en tout trois cent mille hommes, indépendamment des garnisons. Avec de pareilles forces, cette distribution devenait moins défectueuse. Mais si, par la levée des conscrits, on pouvait, dans quelque temps, porter nos armées à ce nombre, on était loin d'y être arrivé dans le moment. On ne pou-

vait guère laisser que dix mille hommes en Hollande. Sur le Rhin on pouvait à peine réunir quelques mille hommes. Les troupes destinées à composer cette armée d'observation étaient retenues dans l'intérieur, soit pour surveiller la Vendée encore menacée, soit pour protéger la tranquillité publique pendant les élections qui se préparaient. L'armée destinée à agir sur le Danube était au plus de quarante mille hommes, celle de Suisse de trente, celle d'Italie de cinquante, celle de Naples de trente. Ainsi, nous comptions à peine cent soixante ou cent soixante-dix mille hommes. Les éparpiller du Texel au golfe de Tarente était la chose du monde la plus imprudente.

Puisque le Directoire, emporté par l'audace révolutionnaire, voulait prendre l'offensive, il fallait alors, plus que jamais, choisir les points d'attaque, se réunir en masse suffisante sur ces points, et ne pas se disséminer pour combattre sur tous à la fois. Ainsi, en Italie, au lieu de disperser ses forces depuis Vérone jusqu'à Naples, il fallait, à l'exemple de Bonaparte, en réunir la plus grande partie sur l'Adige, et frapper là de grands coups. En battant les Autrichiens sur l'Adige, il était assez prouvé qu'on pouvait tenir en respect Rome, Florence et Naples. Du côté du Danube, au lieu de perdre inutilement des milliers de braves au pied du Saint-Gothard, il fallait diminuer l'armée de Suisse et du Rhin, grossir l'armée active du Danube, et livrer avec celle-ci une bataille décisive en Bavière. On pouvait même encore réduire les points d'attaque, rester en observation sur l'Adige, n'agir offensivement que sur le Danube, et là, porter un coup plus fort et plus sûr, en grossissant la masse qui devait le frapper. Napoléon et l'archiduc Charles ont prouvé, le premier par de grands exemples, le second par des raisonnements profonds, qu'entre l'Autriche et la France la querelle doit se vider sur le Danube. C'est là qu'est le chemin le plus court pour arriver au but. Une armée française victorieuse en Bavière rend nuls tous les succès d'une armée autrichienne victorieuse en Italie, parce qu'elle est beaucoup plus rapprochée de Vienne.

Il faut dire, pour excuser les plans du Directoire, qu'on n'avait point encore embrassé d'aussi vastes champs de bataille, et que le seul homme qui l'aurait pu alors était en Égypte. On dissémina donc les cent soixante mille hommes, ou environ, actuellement disponibles, sur la ligne immense que nous avons décrite, et dans l'ordre que nous avons indiqué. Dix mille hommes devaient observer la Hollande, quelques mille le Rhin; quarante mille formaient l'armée du Danube, trente mille celle de Suisse, cinquante mille celle d'Italie, trente celle de Naples. Les conscrits devaient bientôt renforcer ces masses, et les porter au nombre fixé par les plans du Directoire.

Le choix des généraux ne fut guère plus heureux que la conception des plans. Il est vrai que depuis la mort de Hoche et le départ de Bonaparte, Desaix et Kléber, pour l'Égypte, les choix étaient beaucoup plus limités. Il restait un général dont la réputation était grande et méritée, c'était Moreau. On pouvait être plus audacieux, plus entreprenant, mais on n'était ni plus ferme ni plus sûr. Un État défendu par un tel homme ne pouvait périr. Disgracié à cause de sa conduite dans l'affaire Pichegru, il avait modestement consenti à devenir simple inspecteur d'infanterie. On le proposa au Directoire pour commander en Italie. Depuis que Bonaparte avait tant attiré l'attention sur cette belle contrée, depuis qu'elle était comme la pomme de discorde entre l'Autriche et la France, ce commandement semblait le plus important. C'est pourquoi l'on songea à Moreau. Barras s'y opposa de toutes ses forces. Il donna des raisons de grand patriote, et présenta Moreau comme suspect, à cause de sa conduite au 18 fructidor. Ses collègues eurent la faiblesse de céder. Moreau fut écarté, et resta simple général de division dans l'armée qu'il aurait dû commander en chef. Il accepta noblement ce rang subalterne et au-dessous de ses talents. Joubert et Bernadotte avaient refusé le commandement de l'armée d'Italie, on sait par quels motifs. On songea donc à Schérer, ministre de la guerre. Ce général, par son succès en Belgique et sa belle bataille de Loano, s'était acquis beaucoup de réputation. Il avait de l'esprit, mais un corps usé par l'âge et les



Souwarow.

infirmités; il n'était plus capable de commander à des jeunes gens pleins de force et d'audace. D'ailleurs il s'était brouillé avec la plupart de ses camarades, en voulant apporter quelque rigueur dans la répression de la licence militaire. Barras le proposa pour général de l'armée d'Italie. On dit que c'était pour le faire sortir du ministère de la guerre, où il commençait à devenir importun par sa sévérité. Cependant les militaires que l'on consulta, notamment Bernadotte et Joubert, ayant parlé de sa capacité comme on en parlait alors dans l'armée, c'est-à-dire avec beaucoup d'estime, il fut nommé général en chef de l'armée d'Italie. Il s'en défendit beaucoup, alléguant son âge, sa santé, et surtout son impopularité, due aux fonctions qu'il avait exercées; mais on insista, et il fut obligé d'accepter.

Championnet, traduit devant une commission, fut remplacé dans le commandement de l'armée de Naples par Macdonald. Masséna fut chargé du commandement de l'armée d'Helvétie. Ces choix étaient excellents, et la république ne pouvait que s'en applaudir. L'importante armée du Danube fut donnée au

général Jourdan. Malgré ses malheurs dans la campagne de 1798, on n'avait point oublié les services qu'il avait rendus en 1793 et 1794, et l'on espérait qu'il ne serait pas au-dessous de ses premiers exploits. Puisqu'on ne la donnait pas à Moreau, l'armée du Danube ne pouvait être en de meilleures mains. Malheureusement elle était tellement inférieure en nombre, qu'il eût fallu, pour la commander avec confiance, l'audace du vainqueur d'Arcole et de Rivoli. Bernadotte eut l'armée du Rhin, Brune celle de Hollande.

L'Autriche avait fait des préparatifs bien supérieurs aux nôtres. Ne se confiant pas comme nous dans ses succès, elle avait employé les deux années écoulées depuis l'armistice de Léoben, à lever, à équiper et à instruire de nouvelles troupes. Elle les avait pourvues de tout ce qui était nécessaire, et s'était étudiée à choisir les meilleurs généraux. Elle pouvait porter actuellement en ligne deux cent vingt-cinq mille hommes effectifs, sans compter les recrues qui se préparaient encore. La Russie lui fournissait un contingent de soixante mille hommes, dont on vantait dans toute l'Europe la bravoure fanatique, et qui étaient commandés par le célèbre Souwarow. Ainsi la nouvelle coalition allait opérer sur le front de notre ligne avec environ trois cent mille hommes. On annonçait deux autres contingents russes, combinés avec des troupes anglaises, et destinés, l'un à la Hollande, l'autre à Naples.

Le plan de campagne de la coalition n'était pas mieux conçu que le nôtre. C'était une conception pédantesque du conseil aulique, fort désapprouvée par l'archiduc Charles, mais imposée à lui et à tous les généraux, sans qu'il leur fût permis de la modifier. Ce plan reposait, comme celui des Français, sur le principe que les montagnes sont la clef de la plaine. Aussi des forces considérables étaient-elles amoncelées pour garder le Tyrol et les Grisons, et pour arracher, s'il était possible, la grande chaîne des Alpes aux Français. Le second objet que le conseil aulique semblait le plus affectionner, c'était l'Italie. Des forces considérables étaient placées derrière l'Adige. Le théâtre de guerre le plus important, celui du Danube, ne paraissait pas être celui dont on s'était le plus occupé. Ce qu'on avait fait de plus heureux de ce côté, c'était d'y placer l'archiduc Charles. Voici comment étaient distribuées les forces autrichiennes. L'archiduc Charles était, avec cinquante-quatre mille fantassins et vingt-quatre mille chevaux, en Bavière. Dans le Vorarlberg, tout le long du Rhin, jusqu'à son embouchure dans le lac de Constance, le général Hotze commandait vingt-quatre mille fantassins et deux mille chevaux. Bellegarde était dans le Tyrol avec quarante-six mille hommes, dont deux mille cavaliers. Kray avait sur l'Adige soixante-quatre mille fantassins et onze mille chevaux, ce qui faisait soixante-quinze mille hommes en tout. Le corps russe devait venir se joindre à Kray, pour agir en Italie.

On voit que les vingt-six mille hommes de Hotze et les quarante-six mille de Bellegarde devaient agir dans les montagnes. Ils devaient gagner les sources des fleuves, tandis que les armées qui agissaient dans la plaine tâcheraient d'en franchir le cours. Du côté des Français, l'armée d'Helvétie était chargée du même soin. Ainsi, de part et d'autre, une foule de braves allaient s'entre-détruire inutilement sur des rochers inaccessibles, dont la possession ne pouvait guère influer sur le sort de la guerre [1].

Les généraux français n'avaient pas manqué d'informer le Directoire de l'insuffisance de leurs moyens en tout genre. Jourdan, obligé d'envoyer plusieurs bataillons en Belgique pour y réprimer quelques troubles, et une demi-brigade à l'armée d'Helvétie pour remplacer une autre demi-brigade envoyée en Italie, ne comptait plus que trente-huit mille hommes effectifs. De pareilles forces étaient trop disproportionnées avec celles de l'archiduc, pour qu'il pût lutter avec avantage. Il demandait la prompte formation de l'armée de Bernadotte, qui ne comptait pas encore plus de cinq à six mille hommes, et surtout l'organisation des nouveaux bataillons de campagne. Il aurait voulu qu'on lui permît d'attirer à lui, ou l'armée du Rhin ou l'armée d'Helvétie, en quoi il avait raison.

1. Toutes ces assertions sont motivées au long par l'archiduc Charles, le général Jomini et Napoléon.

Masséna se plaignait, de son côté, de n'avoir ni les magasins, ni les moyens de transport indispensables pour faire vivre son armée dans des pays stériles et d'un accès extrêmement difficile.

Le Directoire répondit à ces observations que les conscrits allaient rejoindre et se former bientôt en bataillons de campagne; que l'armée d'Helvétie serait incessamment portée à quarante mille hommes, celle du Danube à soixante; que dès que les élections seraient achevées, les vieux bataillons retenus dans l'intérieur iraient former le noyau de l'armée du Rhin. Bernadotte et Masséna avaient ordre de concourir aux opérations de Jourdan, et de se conformer à ses vues. Comptant toujours sur l'effet de l'offensive, et animé de la même confiance dans ses soldats, il voulait que, malgré la disproportion du nombre, ses généraux se hâtassent de brusquer l'attaque et de déconcerter les Autrichiens par une charge impétueuse. Aussi les ordres furent-ils donnés en conséquence.

Les Grisons, partagés en deux factions, avaient hésité longtemps entre la domination autrichienne et la domination suisse. Enfin ils avaient appelé les Autrichiens dans leurs vallées. Le Directoire, les considérant comme sujets suisses, ordonna à Masséna d'occuper leur territoire, en faisant aux Autrichiens une sommation préalable de l'évacuer. En cas de refus, Masséna devait attaquer sur-le-champ. En même temps, comme les Russes s'avançaient toujours en Autriche, il adressa, à ce sujet, deux notes, l'une au congrès de Rastadt, l'autre à l'Empereur. Il déclarait au corps germanique et à l'Empereur que si dans l'espace de huit jours un contre-ordre n'était pas donné à la marche des Russes, il regardait la guerre comme déclarée. Jourdan avait ordre de passer le Rhin aussitôt ce délai expiré.

Le congrès de Rastadt avait singulièrement avancé ses travaux. Les questions de la ligne du Rhin, du partage des îles, de la construction des ponts, étant terminées, on ne s'occupait plus que de la question des dettes. La plupart des princes germaniques, excepté les princes ecclésiastiques, ne demandaient pas mieux que de s'entendre, pour éviter la guerre; mais, soumis la plupart à l'Autriche, ils n'osaient pas se prononcer. Les membres de la députation quittaient successivement le congrès, et bientôt on allait se trouver dans l'impossibilité de délibérer. Le congrès déclara ne pouvoir pas répondre à la note du Directoire, et en référa à la diète de Ratisbonne. La note destinée à l'Empereur fut envoyée à Vienne même et resta sans réponse. La guerre se trouvait donc déclarée par le fait. Jourdan eut ordre de traverser le Rhin, et de s'avancer, par la forêt Noire, jusqu'aux sources du Danube. Il franchit le Rhin le 11 ventôse an VII (1er mars). L'archiduc Charles franchit le Lech le 13 ventôse (3 mars). Ainsi les limites que les deux puissances s'étaient prescrites étaient franchies, et l'on allait de nouveau en venir aux mains. Cependant, tout en faisant une marche offensive, Jourdan avait ordre de laisser tirer les premiers coups de fusil à l'ennemi, en attendant que la déclaration de guerre fût approuvée par le corps législatif.

Pendant ce temps Masséna agit dans les Grisons. Il somma les Autrichiens de les évacuer le 16 ventôse (6 mars). Les Grisons se composent de la haute vallée du Rhin et de la haute vallée de l'Inn, ou Engadine. Masséna résolut de passer le Rhin près de son embouchure dans le lac de Constance, et de s'emparer ainsi de tous les corps répandus dans les hautes vallées. Lecourbe, qui formait son aile droite, et qui, par son activité et son audace extraordinaires, était le général le plus accompli pour la guerre des montagnes, devait partir des environs du Saint-Gothard, franchir le Rhin vers ses sources, se jeter dans la vallée de l'Inn. Le général Dessoles, avec une division de l'armée d'Italie, devait le seconder en se portant de la Valteline dans la vallée du haut Adige.

Ces habiles dispositions furent exécutées avec une grande vigueur. Le 16 ventôse (6 mars) le Rhin fut franchi sur tous les points. Les soldats jetèrent des charrettes dans le fleuve, et passèrent dessus comme sur un pont. En deux jours Masséna fut maître de tout le cours du Rhin, depuis ses sources jusqu'à son embouchure dans le lac de Constance, et prit quinze pièces de canon et cinq

mille prisonniers. Lecourbe, de son côté, n'exécutait pas avec moins de bonheur les ordres de son général en chef. Il franchit le Rhin supérieur, passa de Dissentis à Tusis dans la vallée de l'Albula, et, de cette vallée, se jeta hardiment dans celle de l'Inn, en traversant les plus hautes montagnes de l'Europe, couvertes encore des neiges de l'hiver. Un retard forcé ayant empêché Dessoles de se porter de la Valteline sur le haut Adige, Lecourbe se trouvait exposé au débordement de toutes les forces autrichiennes cantonnées dans le Tyrol. En effet, tandis qu'il s'avançait hardiment dans la vallée de l'Inn et marchait sur Martinsbruck, Laudhon se jeta avec un corps sur ses derrières; mais l'intrépide Lecourbe, revenant sur ses pas, assaillit Laudhon, l'accabla, lui fit beaucoup de prisonniers, et recommença sa marche dans la vallée de l'Inn.

Ces débuts brillants semblaient faire croire que dans les Alpes comme à Naples, les Français pourraient braver partout un ennemi supérieur en nombre. Ils confirmèrent le Directoire dans l'idée qu'il fallait persister dans l'offensive et suppléer au nombre par la hardiesse.

Le Directoire envoya à Jourdan la déclaration de guerre qu'il avait obtenue des Conseils[1], avec l'ordre d'attaquer sur-le-champ. Jourdan avait débouché par les défilés de la forêt Noire, dans le pays compris entre le Danube et le lac de Constance. L'angle formé par ce fleuve et ce lac va en s'ouvrant toujours davantage, à mesure qu'on avance en Allemagne. Jourdan, qui voulait appuyer sa gauche au Danube, et sa droite au lac de Constance pour communiquer avec Masséna, était donc obligé, à mesure qu'il s'avançait, d'étendre toujours sa ligne, et de l'affaiblir par conséquent d'une manière dangereuse, surtout devant un ennemi très-supérieur en nombre. Il s'était d'abord porté jusqu'à Mengen d'un côté, et jusqu'à Marckdorf de l'autre. Mais apprenant que l'armée du Rhin ne serait pas organisée avant le 10 germinal (30 mars), et craignant d'être tourné par la vallée du Necker, il crut devoir faire un mouvement rétrograde. Les ordres de son gouvernement et le succès de Masséna le décidèrent à remarcher en avant. Il fit choix d'une bonne position entre le lac de Constance et le Danube. Deux torrents, l'Ostrach et l'Aach, partant à peu près du même point, et se jetant, l'un dans le Danube, l'autre dans le lac de Constance, forment une même ligne droite, derrière laquelle Jourdan s'établit. Saint-Cyr, formant sa gauche, était à Mengen; Souham, avec le centre, à Pfullendorf; Férino, avec la droite, à Barendorf. D'Haupoult était placé à la réserve. Lefebvre, avec la division d'avant-garde, était à Ostrach. Ce point était le plus accessible de la ligne : placé à l'origine des deux torrents, il présentait des marécages qu'on pouvait traverser sur une longue chaussée. C'est sur ce point que l'archiduc Charles, qui ne voulait point se laisser prévenir, résolut de porter son principal effort. Il dirigea deux colonnes à la gauche et à la droite des Français contre Saint-Cyr et Férino. Mais sa masse principale, forte de près de cinquante mille hommes, fut portée tout entière sur le point d'Ostrach où se trouvaient neuf mille Français au plus. Le combat commença le 2 germinal (22 mars) au matin et fut des plus acharnés. Les Français déployèrent à cette première rencontre une bravoure et une opiniâtreté qui excitèrent l'admiration du prince Charles lui-même. Jourdan accourut sur ce point; mais l'étendue de sa ligne et la nature du pays ne permettaient pas que, par un mouvement rapide, il transportât les forces de ses ailes à son centre. Le passage fut forcé, et, après une résistance honorable, Jourdan se vit obligé de battre en retraite. Il se replia entre Singen et Tuttlingen.

Un échec à l'ouverture de la campagne était fâcheux; il détruisait ce prestige d'audace et d'invincibilité dont les Français avaient besoin pour suppléer au nombre. Cependant l'infériorité des forces avait rendu cet échec presque inévitable. Jourdan ne renonça pas pourtant à prendre l'offensive. Sachant que Masséna s'avançait au delà du Rhin, se fiant à la coopération de l'armée du Danube, il se croyait obligé de tenter un

1. Cette déclaration de guerre fut faite le 22 ventôse an VII (12 mars).



Grenier.

dernier effort pour soutenir son collègue et l'appuyer en se portant vers le lac de Constance. Il avait un autre motif de se reporter en avant : c'était le désir d'occuper le point de Stokach, où se croisent les routes de Suisse et de Souabe, point qu'il avait eu le tort d'abandonner en se retirant entre Singen et Tuttlingen. Il fixa son mouvement au 5 germinal (25 mars).

L'archiduc Charles n'était pas encore assuré de la direction qu'il devait donner à ses mouvements. Il ne savait s'il devait diriger sa marche ou sur la Suisse, de manière à séparer Jourdan de Masséna, ou vers les sources du Danube, de manière à le séparer de sa base du Rhin. La direction vers la Suisse lui semblait la plus avantageuse pour les deux armées, car les Français avaient autant d'intérêt à se lier à l'armée d'Helvétie que les Autrichiens en avaient à les en séparer. Mais il ignorait les projets de Jourdan, et voulait faire une reconnaissance pour s'en assurer. Il avait projeté cette reconnaissance pour le 5 germinal (25 mars), le jour même où Jourdan, de son côté, voulait l'attaquer.

La nature des lieux rendait la position des deux armées extrêmement compliquée. Le point stratégique était Stokach, où se croisent les routes de Souabe et de Suisse. C'était là la position que Jourdan voulait reprendre, et que l'archiduc voulait garder. La Stokach, petite rivière, coule, en faisant beaucoup de détours, devant la ville du même nom, et va finir son cours sinueux dans le lac de Constance. C'était sur cette rivière que l'archiduc avait pris position. Il avait sa gauche entre Nenzingen et Wahlwies, sur des hauteurs, et derrière l'un des circuits de la Stokach; son centre était placé sur un plateau élevé, nommé le Nellemberg, et en avant de la Stokach; et sa droite sur le prolongement de ce plateau, le long de la chaussée qui va de Stokach à Liptingen. Elle se trouvait, comme le centre, en avant de la Stokach. L'extrémité de cette aile était couverte par les bois épais qui s'étendent sur la route de Liptingen. Il y avait de grands défauts dans cette position. Si la gauche avait la Stokach devant elle, le centre et la droite l'avaient à dos, et pouvaient y être précipités par un effort de l'ennemi. En outre, toutes les positions de l'armée n'avaient qu'une même issue vers la ville de Stokach, et en cas d'une retraite forcée, la gauche, le centre, la droite, seraient venus s'entasser par une seule route, et auraient pu amener en s'y rencontrant une confusion désastreuse. Mais l'archiduc en voulant couvrir Stokach ne pouvait pas prendre d'autre position, et la nécessité était son excuse. Il n'avait à se reprocher que deux véritables fautes : l'une de n'avoir pas fait quelques travaux pour mieux garder son centre et sa droite, et l'autre d'avoir trop porté de troupes à sa gauche, qui était suffisamment protégée par la rivière. C'est l'extrême désir de conserver le point important de Stokach qui lui fit distribuer ainsi ses troupes. Il avait du reste l'avantage d'une immense supériorité numérique.

Jourdan ignorait une partie des dispositions de l'archiduc, car rien n'est plus difficile que les reconnaissances, surtout dans un pays aussi accidenté que celui où agissaient les deux armées. Il occupait toujours l'ouverture de l'angle formé par le Danube et le lac de Constance, de Tuttlingen à Steusslingen. Cette ligne était fort étendue, et la nature du pays, qui ne permettait guère une concentration rapide, rendait cet inconvénient encore plus grave. Il ordonna au général Férino, qui commandait sa droite vers Steusslingen, de marcher sur Wahlwies, et à Souham, qui commandait le centre vers Eigeltingen, de se porter sur Nenzingen. Ces deux généraux devaient combiner leurs efforts pour emporter la gauche et le centre de l'archiduc, en passant la Stokach et en gravissant le Nellemberg. Jourdan se proposait ensuite de faire agir sa gauche, son avant-garde et sa réserve sur le point de Liptingen, afin de pénétrer à travers les bois qui couvraient la droite de l'archiduc, et de parvenir à la forcer. Ces dispositions avaient l'avantage de diriger la plus grande masse des forces sur l'aile droite de l'archiduc, qui était la plus compromise. Malheureusement toutes les colonnes de l'armée avaient des points de départ trop éloignés. Pour agir sur Liptingen, l'avant-garde et la réserve partaient d'Emingen-ob-Ek, et la gauche de Tuttlingen, à la distance d'une journée de marche. Cet isolement était d'autant plus dangereux, que l'armée française, forte de trente-six mille hommes environ, était inférieure d'un tiers au moins à l'armée autrichienne.

Le 5 germinal (25 mars) au matin, les deux armées se rencontrèrent. L'armée française marchait à une bataille, celle des Autrichiens à une reconnaissance. Les Autrichiens, qui s'étaient ébranlés un peu avant nous, surprirent nos avant-gardes, mais furent bientôt refoulés sur tous les points par le gros de nos divisions. Férino à la droite, Souham au centre, arrivèrent à Wahlwies, à Orsingen, à Nenzingen, au bord de la Stokach, au pied du Nellemberg, ramenèrent les Autrichiens dans leur position du matin, et commencèrent l'attaque sérieuse de cette position. Ils avaient à franchir la Stokach et à forcer le Nellemberg. Une longue canonnade s'engagea sur toute la ligne.

A notre gauche, le succès était plus prompt et plus complet. L'avant-garde, actuellement commandée par le général Soult, depuis une

blessure qu'avait reçue Lefebvre, repoussa les Autrichiens qui s'étaient avancés jusqu'à Emingen-ob-Ek, les chassa de Liptingen, les mit en déroute dans la plaine, les poursuivit avec une extrême ardeur, et parvint à leur enlever les bois. Ces bois étaient ceux mêmes qui couvraient la droite autrichienne ; en poursuivant leurs mouvements, les Français pouvaient la jeter dans le ravin de Stokach et lui causer un désastre. Mais il était clair que cette aile allait être renforcée aux dépens du centre et de la gauche, et qu'il fallait agir sur elle avec une grande masse de forces. Il fallait donc, comme dans le plan primitif, faire converger sur ce même point l'avant-garde, la réserve et la gauche. Malheureusement le général Jourdan, se confiant dans le succès trop facile qu'il venait d'obtenir, voulut atteindre un objet trop étendu, et au lieu d'amener Saint-Cyr à lui, il prescrivit à ce général de faire un long circuit, pour envelopper les Autrichiens et leur couper la retraite. C'était trop se hâter de recueillir les fruits de la victoire, quand la victoire n'était pas remportée. Le général Jourdan ne garda sur le point décisif que la division d'avant-garde et la réserve confiée à d'Hautpoult.

Pendant ce temps, la droite des Autrichiens, voyant les bois qui la couvraient forcés par l'ennemi, fit volte-face, et disputa avec une extrême opiniâtreté la chaussée de Liptingen à Stokach, qui traverse ces bois. On se battait avec acharnement, lorsque l'archiduc accourut en toute hâte. Jugeant le danger avec un coup d'œil sûr, il retira les grenadiers et les cuirassiers du centre et de la gauche pour les transporter à sa droite. Ne s'effrayant pas du mouvement de Saint-Cyr sur ses derrières, il sentit que Jourdan repoussé, Saint-Cyr n'en serait que plus compromis, et il résolut de se borner à un effort décisif sur le point actuellement menacé.

On se disputait les bois avec un acharnement extraordinaire. Les Français, très-inférieurs en nombre, résistaient avec un courage que l'archiduc appelle admirable ; mais le prince chargea lui-même avec quelques bataillons sur la chaussée de Liptingen, et fit lâcher prise aux Français. Ceux-ci perdirent les bois, et se trouvèrent enfin dans la plaine découverte de Liptingen, d'où ils étaient partis. Jourdan fit demander du secours à Saint-Cyr, mais il n'était plus temps. Il lui restait sa réserve, et il résolut de faire exécuter une charge de cavalerie pour reprendre les avantages perdus. Il lança quatre régiments de cavalerie à la fois. Cette charge, arrêtée par une autre charge que firent à propos les cuirassiers de l'archiduc, ne fut pas heureuse. Une confusion horrible se mit alors dans la plaine de Liptingen. Après avoir fait des prodiges de bravoure, les Français se débandèrent. Le général Jourdan fit des efforts héroïques pour arrêter les fuyards ; il fut emporté lui-même. Cependant les Autrichiens, épuisés de ce long combat, n'osèrent pas nous poursuivre.

La journée fut dès lors finie. Férino et Souham s'étaient maintenus, mais n'avaient forcé ni le centre ni la gauche des Autrichiens. Saint-Cyr courait sur leurs derrières. On ne pouvait pas dire que la bataille fût perdue : les Français, inférieurs du tiers, avaient conservé partout le champ de bataille, et déployé une rare bravoure ; mais, avec leur infériorité numérique et l'isolement de leurs différents corps, n'avoir pas vaincu, c'était être battu. Il fallait immédiatement rappeler Saint-Cyr, très-compromis, rallier l'avant-garde et la réserve maltraitées, ramener le centre et la droite. Jourdan donna sur-le-champ des ordres en conséquence, et prescrivit à Saint-Cyr de se replier le plus promptement possible. La position de ce dernier était devenue très-périlleuse ; mais il opéra sa retraite avec l'aplomb qui l'a toujours signalé, et il regagna le Danube sans accident. La perte avait été à peu près égale des deux côtés, en tués, blessés ou prisonniers. Elle était de quatre à cinq mille hommes environ.

Après cette journée malheureuse, les Français ne pouvaient plus tenir la campagne, et ils devaient chercher un abri derrière une ligne puissante. Devaient-ils se retirer en Suisse ou sur le Rhin ? Il était évident qu'en se retirant en Suisse, ils combinaient leurs efforts avec l'armée de Masséna, et pouvaient par cette réunion reprendre une attitude imposante. Malheureusement le général Jourdan

ne crut pas devoir agir ainsi; il craignait pour la ligne du Rhin, sur laquelle Bernadotte n'avait réuni encore que sept à huit mille hommes, et il résolut de se replier à l'entrée des défilés de la Forêt-Noire. Il prit là une position qu'il croyait forte; et, confiant le commandement à son chef d'état-major Ernouf, il partit pour Paris, afin d'aller se plaindre de l'état d'infériorité dans lequel on avait laissé son armée. Les résultats parlaient beaucoup plus haut que toutes les plaintes du monde, et il valait bien mieux qu'il restât à son armée que d'aller se plaindre à Paris.

Très-heureusement le conseil aulique imposait à l'archiduc une faute grave, qui réparait en partie les nôtres. Si l'archiduc, poussant ses avantages, eût poursuivi sans relâche notre armée vaincue, il aurait pu la mettre dans un désordre complet et peut-être même la détruire. Il aurait été temps alors de revenir vers la Suisse pour assaillir Masséna, privé de tout secours, réduit à ses trente mille hommes, et engagé dans les hautes vallées des Alpes. Il n'eût pas été impossible de lui couper la route de France. Mais le conseil aulique défendit à l'archiduc de pousser vers le Rhin avant que la Suisse fût évacuée : c'était la conséquence du principe que la clef du théâtre de la guerre était dans les montagnes.

Pendant que ces événements se passaient en Souabe, la guerre se poursuivait dans les hautes Alpes. Masséna agissant vers les sources du Rhin, Lecourbe vers celles de l'Inn, Dessoles vers celles de l'Adige, avaient eu des succès balancés. Il y avait au delà du Rhin, un peu au-dessus du point où il se jette dans le lac de Constance, une position qu'il était urgent d'emporter, c'était celle de Feldkirch. Masséna y avait mis toute son opiniâtreté, mais il y avait perdu plus de deux mille hommes sans résultat. Lecourbe à Taufers, Dessoles à Nauders, avaient livré des combats brillants, qui leur avaient valu à chacun trois à quatre mille prisonniers, et qui avaient amplement compensé l'échec de Feldkirch. Ainsi les Français, par leur vivacité et leur audace, conservaient la supériorité dans les Alpes.

Les opérations commençaient en Italie le lendemain même de la bataille de Stokach. Les Français avaient reçu environ trente mille conscrits, ce qui portait la masse de leurs forces en Italie à cent seize mille hommes à peu près. Ils étaient distribués ainsi qu'il suit : trente mille hommes de vieilles troupes gardaient, sous Macdonald, Rome et Naples. Les trente mille jeunes soldats étaient dans les places. Il restait cinquante-six mille hommes sous Schérer. De ces cinquante-six mille hommes, il en avait été détaché cinq mille sous le général Gauthier pour occuper la Toscane, et cinq mille sous le général Dessoles pour agir dans la Valteline. C'était donc quarante-six mille hommes qui restaient à Schérer pour se battre sur l'Adige, point essentiel, où il aurait fallu porter toute la masse de nos forces. Outre l'inconvénient du petit nombre d'hommes sur ce point décisif, il en était un autre qui ne fut pas moins fatal aux Français. Le général n'inspirait aucune confiance, il n'avait pas assez de jeunesse, comme nous l'avons dit; il s'était d'ailleurs dépopularisé pendant son ministère. Il le sentait lui-même, et il n'avait pris le commandement qu'à regret. Il allait pendant la nuit écouter les propos des soldats sous leurs tentes, et recueillir de ses propres oreilles les preuves de son impopularité. C'étaient là des circonstances bien défavorables, au début d'une campagne grande et difficile.

Les Autrichiens devaient être commandés par Mélas et Souwarow. En attendant, ils obéissaient au baron de Kray, l'un des meilleurs généraux de l'Empereur. Avant même l'arrivée des Russes, ils comptaient quatre-vingt-cinq mille hommes dans la haute Italie. Soixante mille à peu près étaient déjà sur l'Adige. Dans les deux armées l'ordre avait été donné de prendre l'offensive. Les Autrichiens devaient déboucher de Vérone, longer le pied des montagnes, et s'avancer au delà du fleuve, en masquant toutes les places. Ce mouvement avait pour but d'appuyer celui de l'armée du Tyrol dans les montagnes.

Schérer n'avait reçu d'autre injonction que de franchir l'Adige. La commission était difficile, car les Autrichiens avaient tous les avantages de cette ligne. Elle doit être assez



Combat de Pfullendorf. (Page 704.)

connue par la campagne de 1796. Vérone et Legnago, qui la commandent, appartenaient aux Autrichiens. Jeter un pont sur quelque point que ce fût, était très-dangereux, car les Autrichiens, ayant Vérone et Legnago, pouvaient déboucher sur le flanc de l'armée, occupée à tenter un passage. Le plus sûr, si l'on n'avait pas eu l'ordre de prendre l'offensive, eût été de laisser déboucher l'ennemi au delà de Vérone, de l'attendre sur un terrain qu'on aurait eu le temps de choisir, de lui livrer bataille, et de profiter des résultats de la victoire pour passer l'Adige à sa suite.

Schérer, obligé de prendre l'initiative, hésita sur le meilleur parti à adopter, et se décida enfin pour une attaque vers sa gauche. On se souvient sans doute de la position de Rivoli, dans les montagnes, à l'entrée du Tyrol, et fort au-dessus de Vérone. Les Autrichiens en avaient retranché toutes les approches, et avaient formé un camp à Pastrengo. Schérer résolut de leur enlever d'abord ce camp, et de les rejeter de ce côté au delà de l'Adige. Les trois divisions Serrurier, Delmas et Grenier furent destinées à cet objet. Moreau, devenu simple général de division sous Schérer, devait, avec les deux divisions Hatry et Victor, inquiéter Vérone. Le général Montrichard, avec une division, devait faire une démonstration sur Legnago. Cette distribution de forces annonçait l'incertitude et les tâtonnements du général en chef.

L'attaque eut lieu le 6 germinal (26 mars), lendemain de la bataille de Stokach. Les trois divisions chargées d'assaillir par plusieurs points le camp de Pastrengo l'enlevèrent avec une valeur digne de l'ancienne armée d'Italie, et s'emparèrent de Rivoli. Elles prirent quinze cents prisonniers aux Autrichiens et beaucoup de canons. Ceux-ci repassèrent l'Adige à la hâte sur un pont qu'ils avaient jeté à Polo, et qu'ils eurent le temps

de détruire. Au centre, sous Vérone, on se battit pour les villages placés en avant de la ville. Kaim mit à les défendre et à les reprendre une opiniâtreté inutile. Celui de San-Massimo fut pris et repris jusqu'à sept fois. Moreau, non moins opiniâtre que son adversaire, ne lui laissa prendre aucun avantage, et le resserra dans Vérone. Montrichard, en faisant une démonstration inutile sur Legnago, courut de véritables dangers. Kray, trompé par de faux renseignements, s'était imaginé que les Français allaient porter leur principal effort sur le bas Adige; il y avait dirigé une grande partie de ses forces, et en débouchant de Legnago il mit Montrichard dans le plus grand péril. Heureusement celui-ci se couvrit des accidents du terrain, et se replia sagement sur Moreau.

La journée avait été sanglante, et tout à l'avantage des Français, à la gauche et au centre. On pouvait évaluer la perte des Français en tués, blessés et prisonniers, à quatre mille, et celle des Autrichiens à huit mille au moins. Cependant, malgré l'avantage que les Français avaient eu, ils n'avaient obtenu que des résultats peu importants. A Vérone, ils n'avaient fait que resserrer les Autrichiens; au-dessus de Vérone, ils les avaient rejetés, il est vrai, au delà de l'Adige, et avaient acquis le moyen de le passer à leur suite en rétablissant le pont de Polo; mais malheureusement il était peu important de franchir l'Adige sur ce point. On doit se souvenir que la route qui longe extérieurement ce fleuve vient traverser Vérone, et qu'il n'y a pas d'autre issue pour déboucher dans la plaine. Ce n'était donc pas tout que de franchir l'Adige à Polo; on se trouvait, après l'avoir franchi, en face de Vérone, dans la même position que Moreau au centre, et il fallait enlever la place. Si dans la journée même on eût profité du désordre dans lequel l'attaque du camp de Pastrengo avait jeté les Autrichiens, et qu'on se fût hâté de rétablir le pont de Polo, peut-être aurait-on pu entrer dans la place à la suite des fuyards, surtout à la faveur du combat opiniâtre que Moreau, de l'autre côté de l'Adige, livrait au général Kaim.

Malheureusement, rien de tout cela n'avait été fait. Cependant on pouvait réparer cette faute en agissant vivement le lendemain, et en transportant la masse des forces devant Vérone et au-dessus, vers le pont de Polo. Mais Schérer hésita trois jours de suite sur le parti qu'il avait à prendre. Il faisait chercher une route au delà de l'Adige, qui permît d'éviter Vérone. L'armée était indignée de cette hésitation, et se plaignait hautement de ce qu'on ne profitait pas des avantages remportés dans la journée du 6 (26). Enfin le 9 germinal (29 mars), on tint un conseil de guerre, et Schérer prit la résolution d'agir. Il forma le singulier projet de jeter la division Serrurier au delà de l'Adige par le pont de Polo, et de porter la masse de son armée entre Vérone et Legnago, pour y tenter le passage du fleuve. Pour opérer le transport de ses forces, il porta deux divisions de sa gauche à sa droite, les fit passer derrière son centre, et les exposa à des fatigues inutiles par des chemins mauvais, entièrement ruinés par les pluies.

Le 10 germinal (30 mars), le nouveau plan fut mis à exécution. Serrurier, avec sa division forte de six mille hommes, franchit seul l'Adige à Polo, tandis que le gros de l'armée se transportait plus bas entre Vérone et Legnago. Le sort de la division Serrurier était facile à prévoir. Engagée, après avoir franchi l'Adige, sur une route qui était fermée par Vérone, et qui formait ainsi une espèce de cul-de-sac, elle courait de grands hasards. Kray, jugeant très-bien sa situation, dirigea contre elle une masse de forces trois fois supérieure, et la ramena vivement sur le pont de Polo. La confusion se mit dans ses rangs, le fleuve ne fut repassé qu'en désordre; les détachements furent obligés de se faire jour, et quinze cents hommes restèrent prisonniers. Schérer, en apprenant cet échec, qui était inévitable, se contenta de ramener la division battue et de la rapprocher du bas Adige, où il avait concentré maintenant la plus grande partie de ses forces.

On passa plusieurs jours encore à tâtonner de part et d'autre. Enfin Kray prit une détermination, et résolut, tandis que Schérer se portait sur le bas Adige, de déboucher en masse de Vérone, de se porter dans le flanc de Schérer, et de l'acculer entre le bas Adige

et la mer. La direction était bonne; mais heureusement un ordre intercepté instruisit Moreau du plan de Kray; il en informa sur-le-champ le général en chef, et le pressa de faire remonter ses divisions pour faire front du côté de Vérone, par où l'ennemi allait déboucher.

C'est en exécutant ce mouvement que les deux armées se rencontrèrent le 16 germinal (5 avril), aux environs de Magnano. Les divisions Victor et Grenier, formant la droite vers l'Adige, remontèrent le fleuve par San-Giovanni et Tomba, afin de se porter jusqu'à Vérone. Elles accablèrent la division Mercantin, qui leur était opposée, et détruisirent en entier le régiment de Wartensleben : ces deux divisions arrivèrent ainsi presque à la hauteur de Vérone, et furent en mesure de remplir leur objet, qui était de couper de cette ville tout ce que Kray en aurait fait sortir. La division Delmas, qui devait se porter au centre, vers Butta-Preda et Magnano, se trouva en retard, et laissa à la division autrichienne de Kaim la faculté de s'avancer jusqu'à Butta-Preda, et de former ainsi un saillant vers le milieu de notre ligne. Mais Moreau à la gauche, avec les divisions Serrurier, Hatry et Montrichard, s'avançait victorieusement. Il avait ordonné à la division Montrichard de changer de front, pour faire face à Butta-Preda, vers le point où l'ennemi avait fait une pointe, et il marchait avec ses deux autres divisions vers Dazano. Delmas, arrivé enfin à Butta-Preda, couvrit notre centre, et dans ce moment la victoire semblait se déclarer pour nous, car notre droite, complétement victorieuse du côté de l'Adige, allait couper aux Autrichiens la retraite sur Vérone.

Mais Kray, jugeant que le point essentiel était à notre droite, et qu'il fallait renoncer au succès sur tous les autres points pour l'emporter sur celui-là, y dirigea la plus grande masse de ses forces. Il avait un avantage sur Schérer, c'était le rapprochement de ses divisions, qui lui permettait de les déplacer plus facilement. Les divisions françaises, au contraire, étaient fort éloignées les unes des autres, et combattaient sur un terrain coupé de nombreux enclos. Kray tomba à l'improviste avec toute sa réserve sur la division Grenier. Victor voulut venir au secours de celui-ci, mais il fut chargé lui-même par les régiments de Nadasty et de Reisky. Kray ne se contenta pas de ce premier avantage. Il avait fait rallier sur les derrières la division Mercantin, battue le matin, il la lança de nouveau sur les deux divisions Grenier et Victor, et décida ainsi leur défaite. Ces deux divisions, malgré une vive résistance, furent obligées d'abandonner le champ de bataille. La droite étant en déroute, notre centre se trouva menacé. Kray ne manqua pas de s'y porter; mais Moreau s'y trouvait, et il empêcha Kray de poursuivre son avantage.

La bataille était évidemment perdue, et il fallait songer à la retraite. La perte avait été grande des deux côtés. Les Autrichiens avaient eu trois mille morts ou blessés, et deux mille prisonniers. Les Français avaient eu un nombre égal de morts et de blessés, mais ils avaient perdu quatre mille prisonniers. C'est là que fut blessé mortellement le général Pigeon, qui pendant la première campagne d'Italie avait déployé aux avant-gardes tant de talent et d'intrépidité.

Moreau conseillait de coucher sur le champ de bataille, pour éviter le désordre d'une retraite de nuit, mais Schérer voulut se replier le soir même. Le lendemain il se retira derrière la Molinella, et le surlendemain, 18 germinal (7 avril), sur le Mincio. Appuyé sur Peschiera d'un côté, sur Mantoue de l'autre, il pouvait opposer une résistance vigoureuse, rappeler Macdonald du fond de la Péninsule, et, par cette concentration de forces, regagner la supériorité perdue dans la journée de Magnano. Mais le malheureux Schérer avait entièrement perdu la tête. Les soldats étaient plus mal disposés que jamais. Maîtres depuis trois ans de l'Italie, ils étaient indignés de se la voir arracher, et ils n'imputaient leurs revers qu'à l'impéritie de leur général. Il est certain que, pour eux, ils avaient fait leur devoir aussi bien que dans les plus beaux jours de leur gloire. Les reproches de son armée avaient ébranlé Schérer autant que sa défaite. Ne croyant pas pouvoir tenir sur le Mincio, il se retira sur l'Oglio, puis sur

l'Adda, où il se porta le 12 avril. On ne savait où s'arrêterait ce mouvement rétrograde.

La campagne était à peine ouverte depuis un mois et demi, et déjà nous étions en retraite sur tous les points. Le chef d'état-major Ernouf, que Jourdan avait laissé avec l'armée du Danube à l'entrée des défilés de la Forêt-Noire, avait pris peur en apprenant une incursion de quelques troupes légères sur l'un de ses flancs, et s'était retiré en désordre sur le Rhin. Ainsi, en Allemagne comme en Italie, nos armées, aussi braves que jamais, perdaient cependant leurs conquêtes, et rentraient battues sur la frontière. Ce n'est qu'en Suisse que nous avions conservé l'avantage. Là, Masséna se maintenait avec toute la ténacité de son caractère, et, sauf la tentative infructueuse sur Feldkirch, il avait toujours été vainqueur. Mais, établi sur le saillant que forme la Suisse entre l'Allemagne et l'Italie, il était placé entre deux armées victorieuses, et il devenait indispensable qu'il se retirât. Il venait en effet d'en donner l'ordre à Lecourbe, et il se repliait dans l'intérieur de la Suisse, mais avec ordre, et en gardant l'attitude la plus imposante.

Nos armes étaient humiliées, et nos ministres allaient devenir à l'étranger les victimes du plus odieux et du plus atroce attentat. La guerre étant déclarée à l'Empereur et non à l'empire germanique, le congrès de Rastadt était resté assemblé. On était près de s'entendre sur la dernière difficulté, celle des dettes, mais les deux tiers des États avaient déjà rappelé leurs députés. C'était un effet de l'influence de l'Autriche, qui ne voulait pas qu'on fît la paix. Il ne restait plus au congrès que quelques députés de l'Allemagne, et la retraite de l'armée du Danube ayant ouvert le pays, on délibérait au milieu des troupes autrichiennes. Le cabinet de Vienne conçut alors un projet infâme, et qui jeta un long déshonneur sur sa politique. Il avait fort à se plaindre de la fierté et de la vigueur que nos ministres avaient déployées à Rastadt. Il leur imputait une divulgation qui l'avait singulièrement compromis aux yeux du corps germanique, c'était celle des articles secrets convenus avec Bonaparte pour l'occupation de Mayence. Ces articles secrets prouvaient que, pour avoir Palma-Nova dans le Frioul, le cabinet autrichien avait livré Mayence et trahi d'une manière indigne les intérêts de l'Empire. Ce cabinet était fort irrité, et voulait tirer vengeance de nos ministres. Il voulait de plus se saisir de leurs papiers, pour connaître quels étaient ceux des princes germaniques qui, dans le moment, traitaient individuellement avec la république française. Il conçut donc la pensée de faire arrêter nos ministres, à leur retour en France, pour les dépouiller, les outrager, peut-être même les assassiner. On n'a jamais su cependant si l'ordre de les assassiner avait été donné d'une manière positive.

Déjà nos ministres avaient quelque défiance, et sans craindre un attentat sur leurs personnes, ils craignaient, du moins, pour leur correspondance. En effet, elle fut interrompue le 30 germinal, par l'enlèvement des pontonniers qui servaient à la passer. Nos ministres réclamèrent; la députation de l'Empire réclama aussi, et demanda si le congrès pouvait se croire en sûreté. L'officier autrichien auquel on s'adressa ne fit aucune réponse tranquillisante. Alors nos ministres déclarèrent qu'ils partiraient sous trois jours, c'est-à-dire le 9 floréal (28 avril), pour Strasbourg, et ils ajoutèrent qu'ils demeureraient dans cette ville, prêts à renouer les négociations dès qu'on en témoignerait le désir. Le 7 floréal, un courrier de la légation fut arrêté. De nouvelles réclamations furent faites par tout le congrès, et il fut demandé expressément s'il y avait sûreté pour les ministres français. Le colonel autrichien qui commandait les hussards de Szecklers, cantonnés près de Rastadt, répondit que les ministres français n'avaient qu'à partir sous vingt-quatre heures. On lui demanda une escorte pour eux, mais il la refusa, et assura que leurs personnes seraient respectées. Nos trois ministres, Jean Debry, Bonnier et Roberjot, partirent le 9 floréal (28 avril), à neuf heures du soir. Ils occupaient trois voitures avec leurs familles. Après eux venaient la légation ligurienne et les secrétaires d'ambassade. D'abord on fit des difficultés pour les laisser



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs

Soult.

sortir de Rastadt; mais enfin tous les obstacles furent levés, et ils partirent. La nuit était très-sombre. A peine étaient-ils à cinquante pas de Rastadt, qu'une troupe de hussards de Szecklers fondit sur eux le sabre à la main, et arrêta les voitures. Celle de Jean Debry était la première. Les hussards ouvrirent violemment la portière, et lui demandèrent, en un jargon à demi barbare, s'il était Jean Debry. Sur sa réponse affirmative, ils le saisirent à la gorge, l'arrachèrent de sa voiture, et, aux yeux de sa femme et de ses enfants, le frappèrent de coups de sabre. Le croyant mort, ils passèrent aux autres voitures, et égorgèrent Roberjot et Bonnier dans les bras de leurs familles. Les membres de la légation ligurienne et les secrétaires d'ambassade eurent le temps de se sauver. Les brigands chargés de cette exécution pillèrent ensuite les voitures, et enlevèrent tous les papiers.

Jean Debry n'avait pas reçu de coup mortel. La fraîcheur de la nuit lui rendit l'usage de ses sens, et il se traîna tout sanglant à Rastadt. Quand cet attentat fut connu, il excita l'indignation des habitants et des membres du congrès. La loyauté allemande

fut révoltée d'une violation du droit des gens inouïe chez les nations civilisées, et qui n'était convenable que d'un cabinet à demi barbare. Les membres de la députation restés au congrès prodiguèrent à Jean Debry et aux familles des ministres assassinés les soins les plus empressés. Ils se réunirent ensuite pour rédiger une déclaration, dans laquelle ils dénonçaient au monde l'attentat qui venait d'être commis, et repoussaient tout soupçon de complicité avec l'Autriche. Ce crime, connu sur-le-champ de toute l'Europe, excita une indignation universelle. L'archiduc Charles écrivit à Masséna une lettre pour annoncer qu'il allait faire poursuivre le colonel des hussards de Szecklers; mais cette lettre froide et contrainte, qui prouvait l'embarras du prince, n'était pas digne de lui et de son caractère. L'Autriche ne répondit pas, et ne pouvait pas répondre, aux accusations dirigées contre elle.

Ainsi, la guerre était implacable entre les deux systèmes qui partageaient le monde. Les ministres républicains, mal reçus d'abord, puis outragés pendant une année de paix, venaient enfin d'être assassinés indignement, et avec autant de férocité qu'on aurait pu le faire entre nations barbares. Le droit des gens, observé entre les ennemis les plus acharnés, n'était violé que pour eux.

FIN DU LIVRE QUARANTIÈME.

LIVRE QUARANTE ET UNIÈME.

TRENTE PRAIRIAL.

Effets de nos premiers revers. — Accusations multipliées contre le Directoire. — Élections de l'an VII. — Sieyès est nommé directeur en remplacement de Rewbell. — Continuation de la campagne de 1799; Masséna réunit le commandement des armées d'Helvétie et du Danube, et occupe la ligne de la Limmat. — Arrivée de Souwarow en Italie. Schérer transmet le commandement à Moreau. — Bataille de Cassano. Retraite de Moreau au delà du Pô et de l'Apennin. — Essai de jonction avec l'armée de Naples; bataille de la Trebbia. — Coalition de tous les partis contre le Directoire. — Révolution du 30 prairial. — Larévellière et Merlin sortent du Directoire.

Les revers si peu attendus qui signalèrent le début de la campagne, l'attentat de Rastadt, produisirent l'impression la plus funeste au Directoire. Dès le moment même de la déclaration de guerre, les deux oppositions commençaient à perdre toute mesure : elles n'en gardèrent plus aucune quand elles virent nos armées battues et nos ministres assassinés. Les patriotes, repoussés par le système des scissions, les militaires, dont on avait voulu réprimer la licence, les royalistes, se cachant derrière ces mécontents de différente espèce, tous s'armèrent à la fois des derniers événements pour accuser le Directoire. Ils lui adressaient les reproches les plus injustes et les plus multipliés. Les armées, disaient-ils, avaient été entièrement abandonnées. Le Directoire avait laissé leurs rangs s'éclaircir par la désertion, et n'avait mis aucune activité à les remplir au moyen de la conscription nouvelle. Il avait retenu dans l'intérieur un grand nombre de vieux bataillons, qui, au lieu d'être envoyés sur la frontière, étaient employés à gêner la liberté des élections, et à ces armées, ainsi réduites à un nombre si disproportionné avec celui des armées ennemies, le Directoire n'avait fourni ni magasins, ni vivres, ni effets d'équipement, ni moyens de transports, ni chevaux de remonte. Il les avait livrées à la rapacité des administrations, qui avaient dévoré inutilement un revenu de six cents millions. Enfin, il avait fait, pour les commander, les plus mauvais choix. Championnet, le vainqueur de Naples, était dans les fers, pour avoir voulu réprimer la rapacité des agents du gouvernement. Moreau était réduit au rôle de simple général de division. Joubert, le vainqueur du Tyrol, Augereau, l'un des héros d'Italie, étaient sans commandement. Schérer, au contraire, qui avait préparé toutes les défaites par son administration, Schérer avait le commandement de l'armée d'Italie, parce qu'il était compatriote et ami de Rewbell. On ne s'en tenait pas là. Il y avait d'autres noms qu'on rappelait avec amertume. L'illustre Bonaparte, ses illustres lieutenants Kléber, Desaix, leurs quarante mille compagnons d'armes, vainqueurs de l'Autriche, où étaient-ils?... En Égypte, sur une terre lointaine, où

ils allaient périr par l'imprudence du gouvernement ou peut-être par sa méchanceté. Cette entreprise si admirée naguère, on commençait à dire maintenant que c'était le Directoire qui l'avait imaginée pour se défaire d'un guerrier celèbre qui lui portait ombrage.

On remontait plus haut encore : on reprochait au gouvernement la guerre elle-même ; on lui imputait de l'avoir provoquée par ses imprudences à l'égard des puissances. Il avait envahi la Suisse, renversé le pape et la cour de Naples, poussé ainsi l'Autriche à bout, et tout cela sans être préparé à entrer en lutte. En envahissant l'Égypte, il avait décidé la Porte à une rupture. En décidant la Porte, il avait délivré la Russie de toute crainte pour ses derrières, et lui avait permis d'envoyer soixante mille hommes en Allemagne. Enfin, la fureur était si grande, qu'on allait jusqu'à dire que le Directoire était l'auteur secret de l'assassinat de Rastadt. C'était, disait-on, un moyen imaginé pour soulever l'opinion contre les ennemis, et demander de nouvelles ressources au corps législatif.

Ces reproches étaient répétés partout, à la tribune, dans les journaux, dans les lieux publics. Jourdan était accouru à Paris pour se plaindre du gouvernement et pour lui imputer tous ses revers. Ceux des généraux qui n'étaient pas venus avaient écrit pour exposer leurs griefs. C'était un déchaînement universel, et qui serait incompréhensible, si l'on ne connaissait les fureurs et surtout les contradictions des partis.

Pour peu qu'on se souvienne des faits, on peut répondre à tous ces reproches. Le Directoire n'avait pas laissé éclaircir les rangs des armées, car il n'avait donné que douze mille congés ; mais il lui avait été impossible d'empêcher les désertions en temps de paix. Il n'y a pas de gouvernement au monde qui eût réussi à les empêcher. Le Directoire s'était même fait accuser de tyrannie en voulant obliger beaucoup de soldats à rejoindre. Il y avait, en effet, quelque dureté à ramener sous les drapeaux des hommes qui avaient déjà versé leur sang pendant six années. La conscription n'était décrétée que depuis cinq mois, et il n'avait pas eu le moyen, en aussi peu de temps, d'organiser ce système de recrutement, et surtout d'équiper, d'instruire les conscrits, de les former en bataillons de campagne, et de les faire arriver en Hollande, en Allemagne, en Suisse, en Italie. Il avait retenu quelques vieux bataillons, parce qu'ils étaient indispensables pour maintenir le repos pendant les élections, et parce que l'on ne pouvait confier ce soin à de jeunes soldats dont l'esprit n'était pas formé et l'attachement à la république pas assez décidé. Une raison importante avait de plus justifié cette précaution : c'était la Vendée travaillée encore par les émissaires de l'étranger, et la Hollande, menacée par les flottes anglo-russes.

Quant au désordre de l'administration, les torts du Directoire n'étaient pas plus réels. Il y avait eu des dilapidations sans doute, mais presque toutes au profit de ceux mêmes qui s'en plaignaient, et malgré les plus grands efforts du Directoire. Il y avait eu dilapidation de trois manières : en pillant les pays conquis ; en comptant à l'État la solde des militaires qui avaient déserté ; enfin, en faisant avec les compagnies des marchés désavantageux. Or, toutes ces dilapidations, c'étaient les généraux et les états-majors qui les avaient commises et qui en avaient profité. Ils avaient pillé les pays conquis, fait le profit sur la solde et partagé les profits des compagnies. On a vu que celles-ci abandonnaient quelquefois jusqu'à quarante pour cent sur leurs bénéfices, afin d'obtenir la protection des états-majors. Schérer, vers la fin de son ministère, s'était brouillé avec ses compagnons d'armes pour avoir essayé de réprimer tous ces désordres. Le Directoire s'était efforcé, pour y mettre un terme, de nommer des commissions indépendantes des états-majors, et l'on a vu comment Championnet les avait accueillies à Naples. Les marchés désavantageux faits avec les compagnies avaient encore une autre cause, la situation des finances. On ne donnait aux fournisseurs que des promesses, et alors ils se dédommageaient sur le prix de l'incertitude du payement. Les crédits ouverts cette année s'élevaient à 600 millions d'ordinaire, et à 125 millions d'extraordinaire. Sur cette somme, le ministre avait déjà ordonnancé



Dessoles.

400 millions pour dépenses consommées. Il n'en était pas encore rentré 210 ; on avait fourni les 190 de surplus en délégations.

Il n'y avait donc rien d'imputable au Directoire quant aux dilapidations. Le choix des généraux, excepté pour un seul, ne devait pas lui être reproché. Championnet, après sa conduite à l'égard des commissaires envoyés à Naples, ne pouvait pas conserver le commandement. Macdonald le valait au moins, et était connu par une probité sévère. Joubert, Bernadotte, n'avaient pas voulu du commandement de l'armée d'Italie. Ils avaient désigné eux-mêmes Schérer. C'est Barras qui avait repoussé Moreau ; c'est lui seul encore qui avait voulu la nomination de Schérer. Quant à Augereau, sa turbulence démagogique était une raison fondée de lui refuser un commandement, et du reste, malgré ses qualités incontestables, il était au-dessous du commandement en chef. Quant à l'expédition d'Égypte, on a vu si le Directoire en était coupable, et s'il est vrai qu'il eût voulu déporter Bonaparte, Desaix, Kléber et leurs quarante mille compagnons d'armes. Larévellière-Lépaux s'était brouillé avec le héros

d'Italie pour sa fermeté à combattre l'expédition.

La provocation à la guerre n'était pas plus le fait du Directoire que tous les autres malheurs. On a pu voir que l'incompatibilité des passions déchaînées en Europe avait seule provoqué la guerre. Il n'en fallait faire un reproche à personne ; mais, dans tous les cas, ce n'étaient certainement pas les patriotes et les militaires qui avaient droit d'accuser le Directoire. Qu'eussent dit les patriotes si l'on n'eût pas soutenu les Vaudois, puni le gouvernement papal, renversé le roi de Naples, forcé celui de Piémont à l'abdication? N'étaient-ce pas les militaires qui, à l'armée d'Italie, avaient toujours poussé à l'occupation de nouveaux pays? La nouvelle de la guerre les avait enchantés tous. N'était-ce pas d'ailleurs Bernadotte à Vienne, un frère de Bonaparte à Rome, qui avaient commis des imprudences, s'il y en avait eu de commises? Ce n'était pas la détermination de la Porte qui avait entraîné celle de la Russie, mais, la chose eût-elle été vraie, c'était l'auteur de l'expédition d'Égypte qui pouvait seul en mériter le reproche.

Rien n'était donc plus absurde que la masse des accusations accumulées contre le Directoire. Il ne méritait qu'un reproche, c'était d'avoir trop partagé la confiance excessive que les patriotes et les militaires avaient dans la puissance de la république. Il avait partagé les passions révolutionnaires et s'était livré à leur entraînement. Il avait cru qu'il suffisait, pour le début de la guerre, de cent soixante-dix mille hommes ; que l'offensive déciderait de tout, etc. Quant à ses plans, ils étaient mauvais, mais pas plus mauvais que ceux de Carnot en 1796, pas plus mauvais que ceux du conseil aulique, et calqués d'ailleurs en partie sur un projet du général Jourdan. Un seul homme en pouvait faire de meilleurs, comme nous l'avons dit, et ce n'était pas la faute du Directoire si cet homme n'était pas en Europe.

Du reste, c'est dans un intérêt d'équité que l'histoire doit relever l'injustice de ces reproches; mais tant pis pour un gouvernement quand on lui impute tout à crime. L'une des qualités indispensables d'un gouvernement, c'est d'avoir cette bonne renommée qui repousse l'injustice. Quand il l'a perdue, et qu'on lui impute les torts des autres, et ceux mêmes de la fortune, il n'a plus la faculté de gouverner, et cette impuissance doit le condamner à se retirer. Combien de gouvernements ne s'étaient-ils pas usés depuis le commencement de la révolution! L'action de la France contre l'Europe était si violente, qu'elle devait détruire rapidement tous ses ressorts. Le Directoire était usé comme l'avait été le comité de salut public, comme le fut depuis Napoléon lui-même. Toutes les accusations dont le Directoire était l'objet prouvaient non pas ses torts, mais sa caducité.

Du reste, il n'était pas étonnant que cinq magistrats civils, élus au pouvoir non à cause de leur grandeur héréditaire ou de leur gloire personnelle, mais pour avoir mérité un peu plus d'estime que leurs concitoyens, que cinq magistrats, armés de la seule puissance des lois pour lutter avec les factions déchaînées, pour soumettre à l'obéissance des armées nombreuses, des généraux couverts de gloire et pleins de prétentions, pour administrer enfin une moitié de l'Europe, parussent bientôt insuffisants, au milieu de la lutte terrible qui venait de s'engager de nouveau. Il ne fallait qu'un revers pour faire éclater cette impuissance. Les factions alternativement battues, les militaires réprimés plusieurs fois, les appelaient avec mépris les *avocats*, et disaient que la France ne pouvait être gouvernée par eux.

Par une bizarrerie assez singulière, mais qui se voit quelquefois dans le conflit des révolutions, l'opinion ne montrait quelque indulgence que pour celui des cinq directeurs qui en aurait mérité le moins. Barras, sans contredit, méritait à lui seul tout ce qu'on disait du Directoire. D'abord, il n'avait jamais travaillé, et il avait laissé à ses collègues tout le fardeau des affaires. Sauf dans les moments décisifs, où il faisait entendre sa voix plus forte que son courage, il ne s'occupait de rien. Il ne se mêlait que du personnel du gouvernement, ce qui convenait mieux à son génie intrigant. Il avait pris part à tous les profits des compagnies, et justifié seul le

reproche de dilapidation. Il avait toujours été le défenseur des brouillons et des fripons; c'était lui qui avait appuyé Brune et envoyé Fouché en Italie. Il était la cause des mauvais choix des généraux, car il s'était opposé à la nomination de Moreau, et il avait fortement demandé celle de Schérer. Malgré tous ces torts si graves, lui seul était mis à part. D'abord, il ne passait pas, comme ses quatre collègues, pour un *avocat*, car sa paresse, ses habitudes débauchées, ses manières soldatesques, ses liaisons avec les jacobins, le souvenir du 18 fructidor qu'on lui attribuait exclusivement, en faisaient en apparence un homme d'exécution, plus capable de gouverner que ses collègues. Les patriotes lui trouvaient avec eux des côtés de ressemblance, et croyaient qu'il leur était dévoué. Les royalistes en recevaient des espérances secrètes. Les états-majors, qu'il flattait et qu'il protégeait contre la juste sévérité de ses collègues, l'avaient en assez grande faveur. Les fournisseurs le vantaient, et il se sauvait de cette manière de la défaveur générale. Il était même perfide avec ses collègues, car tous les reproches qu'il méritait, il avait l'art de les rejeter sur eux seuls. Un pareil rôle ne peut pas être longtemps heureux, mais il peut réussir un moment : il réussit dans cette occasion.

On connaît la haine de Barras contre Rewbell. Celui-ci, administrateur vraiment capable, avait choqué, par son humeur et sa morgue, tous ceux qui traitaient avec lui. Il s'était montré sévère pour les gens d'affaires, pour tous les protégés de Barras, et notamment pour les militaires. Aussi était-il devenu l'objet de la haine générale. Il était probe, quoique un peu avare. Barras avait l'art, dans sa société, qui était nombreuse, de diriger contre lui les plus odieux soupçons. Une circonstance malheureuse contribuait à les autoriser. L'agent du Directoire en Suisse, Rapinat, était beau-frère de Rewbell. On avait exercé en Suisse les exactions qui se commettaient dans tous les pays conquis, beaucoup moins cependant que partout ailleurs. Mais les plaintes excessives de ce petit peuple avare avaient causé une rumeur extrême. Rapinat avait eu la commission malheureuse de mettre le scellé sur les caisses et sur le trésor de Berne; il avait traité avec hauteur le gouvernement helvétique; ces circonstances et son nom, qui était malheureux, lui avaient valu de passer pour le Verrès de la Suisse, pour l'auteur de dilapidations qui n'étaient pas son ouvrage; car il avait même quitté la Suisse avant l'époque où elle avait le plus souffert. Dans la société de Barras on faisait de malheureux calembours sur son nom, et tout retombait sur Rewbell, dont il était le beau-frère. C'est ainsi que la probité de Rewbell s'était trouvée exposée à toutes les calomnies.

Larévellière, par son inflexible sévérité, par son influence dans les affaires politiques d'Italie, n'était pas devenu moins odieux que Rewbell. Cependant, sa vie était si simple et si modeste, qu'accuser sa probité eût été impossible. La société de Barras lui donnait des ridicules. On se moquait de sa personne et de ses prétentions à une papauté nouvelle. On disait qu'il voulait fonder le culte de la théophilanthropie, dont il n'était cependant pas l'auteur. Merlin et Treilhard, quoique moins anciens au pouvoir, et moins en vue que Rewbell et Larévellière, étaient cependant enveloppés dans la même défaveur.

C'est dans cette disposition d'esprit que se firent les élections de l'an VII, qui furent les dernières. Les patriotes, furieux, ne voulaient pas être exclus cette année, comme la précédente, du corps législatif. Ils s'étaient déchaînés contre le système des scissions, et s'étaient efforcés de le flétrir d'avance. Ils y avaient assez réussi, pour qu'en effet on n'osât plus l'employer. Dans cet état d'agitation, où l'on suppose à ses adversaires tous les projets qu'on en redoute, ils disaient que le Directoire, usant, comme au 18 fructidor, de moyens extraordinaires, allait proroger pour cinq ans les pouvoirs des députés actuels, et suspendre pendant tout ce temps l'exercice des droits électoraux. Ils disaient qu'on allait faire venir des Suisses à Paris, parce qu'on travaillait à organiser le contingent helvétique. Ils firent grand bruit d'une circulaire aux électeurs, répandue par le commissaire du gouvernement (préfet) auprès du département de la Sarthe. Ce n'était pas

une circulaire comme nous en avons vu depuis, mais une exhortation. On obligea le Directoire à l'improuver par un message. Les élections, faites dans ces dispositions, amenèrent au corps législatif une quantité considérable de patriotes. On ne songea pas cette année à les exclure du corps législatif, et leur élection fut confirmée. Le général Jourdan, qui avait raison d'imputer ses revers à l'infériorité numérique de son armée, mais qui manquait à sa raison accoutumée en imputant au gouvernement le désir de le perdre, fut envoyé de nouveau au corps législatif, le cœur gros de ressentiments. Augereau y fut envoyé aussi, avec un surcroît d'humeur et de turbulence.

Il fallait choisir un nouveau directeur. Le hasard ne servit pas la république ; car, au lieu de Barras, ce fut Rewbell, le plus capable des cinq directeurs, qui fut désigné comme membre sortant. Ce fut un grand sujet de satisfaction pour tous les ennemis de ce directeur, et une occasion nouvelle de le calomnier plus commodément. Cependant, comme il avait été élu au conseil des Anciens, il saisit une occasion de répondre à ses accusateurs, et le fit de la manière la plus victorieuse.

Il fut commis, à la sortie de Rewbell, la seule infraction aux lois rigoureuses de la probité qu'on pût reprocher au Directoire. Les cinq premiers directeurs, nommés à l'époque de l'institution du Directoire, avaient fait une convention entre eux, par laquelle ils devaient prélever sur leurs appointements chacun dix mille francs, afin de les donner au membre sortant. Le but de ce noble sacrifice était de ménager aux membres du Directoire la transition du pouvoir suprême à la vie privée, surtout pour ceux qui étaient sans fortune. Il y avait même une raison de dignité à en agir ainsi, car il était dangereux pour la considération du gouvernement, de rencontrer dans l'indigence l'homme qu'on avait vu la veille au pouvoir suprême. Cette raison même décida les directeurs à pourvoir d'une manière plus convenable au sort de leurs collègues. Leurs appointements étaient déjà si modiques, qu'un prélèvement de dix mille francs parut déplacé. Ils résolurent d'allouer une somme de cent mille francs à chaque directeur sortant. C'était cent mille francs par an qu'il en devait coûter à l'État. On devait demander cette somme au ministre des finances, qui pouvait la prendre sur l'un des mille profits qu'il était si facile de faire sur des budgets de six ou huit cents millions. On décida de plus que chaque directeur emporterait sa voiture et ses chevaux. Comme tous les ans le corps législatif allouait des frais de mobilier, cette dépense devait être avouée, et dès lors devenait légitime. Les directeurs décidèrent de plus que les économies faites sur les frais de mobilier seraient partagées entre eux. Certes, c'était là une bien légère atteinte à la fortune publique, si c'en était une ; et tandis que des généraux, des compagnies, faisaient des profits si énormes, cent mille francs par an, consacrés à donner des aliments à l'homme qui venait d'être chef du gouvernement, n'étaient pas un vol. Les raisons et la forme de la mesure l'excusaient en quelque sorte. Larévellière, auquel on en fit part, ne voulut jamais y consentir. Il déclara à ses collègues qu'il n'accepterait jamais sa part. Rewbell reçut la sienne. Les cent mille francs qu'on lui donna furent pris sur les deux millions de dépenses secrètes, dont le Directoire était dispensé de rendre compte. Telle est la seule faute qu'on puisse reprocher collectivement au Directoire. Un seul de ses membres, sur les douze qui se succédèrent, fut accusé d'avoir fait des profits particuliers. Quel est le gouvernement au monde duquel on puisse dire la même chose ?

Il fallait un successeur à Rewbell. On souhaitait avoir une grande réputation, pour donner un peu de considération au Directoire, et l'on songea à Sieyès, dont le nom, après celui de Bonaparte, était le plus important de l'époque. Son ambassade en Prusse avait encore ajouté à sa renommée. Déjà on le considérait, et très-justement, comme un esprit profond ; mais depuis qu'il était allé à Berlin, on lui attribuait la conservation de la neutralité prussienne, qui du reste était due beaucoup moins à son intervention qu'à la situation de cette puissance. Aussi le regardait-on comme aussi capable de diriger le gouvernement que de concevoir une Constitution. Il fut élu directeur. Beaucoup de



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Oudinot.

gens crurent voir dans ce choix la confirmation du bruit généralement répandu de modifications très-prochaines à la Constitution. Ils disaient que Sieyès n'était appelé au Directoire que pour contribuer à ces modifications. On croyait si peu que l'état actuel des choses pût se maintenir, qu'on voyait dans tous les faits des indices certains de changement.

Dans l'intervalle qu'on mit à faire dans le gouvernement les modifications que nous venons de raconter, le Directoire n'avait cessé de faire les plus grands efforts pour réparer les revers qui venaient de signaler l'ouverture de la campagne. Jourdan avait perdu le commandement de l'armée du Danube, et Masséna avait reçu le commandement en chef de toutes les troupes cantonnées depuis Dusseldorf jusqu'au Saint-Gothard. Ce choix heureux devait sauver la France. Schérer, impatient de quitter une armée dont il avait perdu la confiance, avait obtenu l'autorisation de transmettre le commandement à Moreau. Macdonald avait reçu l'ordre pressant d'évacuer le royaume de Naples et les États romains, et de venir faire sa jonction avec l'armée de la haute Italie. Tous les

vieux bataillons retenus dans l'intérieur étaient acheminés sur la frontière; l'équipement et l'organisation des conscrits s'accéléraient, et les renforts commençaient à arriver de toutes parts.

Masséna, à peine nommé commandant en chef des armées du Rhin et de Suisse, songea à disposer convenablement les forces qui lui étaient confiées. Il ne pouvait prendre le commandement dans une situation plus critique. Il avait au plus trente mille hommes, épars en Suisse depuis la vallée de l'Inn jusqu'à Bâle; il avait en présence trente mille hommes sous Bellegarde, dans le Tyrol, vingt-huit mille sous Hotze, dans le Vorarlberg, quarante mille sous l'archiduc, entre le lac de Constance et le Danube. Cette masse de près de cent mille hommes pouvait l'envelopper et l'anéantir. Si l'archiduc n'avait pas été contrarié par le conseil aulique et retenu par une maladie, et qu'il eût franchi le Rhin entre le lac de Constance et l'Aar, il aurait pu fermer à Masséna la route de France, l'envelopper et le détruire. Heureusement il n'était pas libre de ses mouvements; heureusement encore on n'avait pas mis immédiatement sous ses ordres Bellegarde et Hotze. Il y avait entre les trois généraux un tiraillement continuel, ce qui empêchait qu'ils ne se concertassent pour une opération décisive. (*Voir la carte entre Pô et Danube*, n° 24.)

Ces circonstances favorisèrent Masséna, et lui permirent de prendre une position solide et de distribuer convenablement les troupes mises à sa disposition. Tout prouvait que l'archiduc ne voulait qu'observer la ligne du Rhin du côté de l'Alsace, et qu'il se proposait d'opérer en Suisse, entre Schaffhouse et l'Aar. En conséquence, Masséna fit refluer en Suisse la plus grande partie de l'armée du Danube et lui assigna des positions qu'elle aurait dû prendre dès le début, c'est-à-dire immédiatement après la bataille de Stokach. Il avait eu le tort de laisser Lecourbe engagé trop longtemps dans l'Engadine. Celui-ci fut obligé de s'en retirer, après avoir livré des combats brillants, où il montra une intrépidité et une présence d'esprit admirables. Les Grisons furent évacués. Masséna distribua alors son armée depuis la grande chaîne des Alpes jusqu'au confluent de l'Aar dans le Rhin, en choisissant la ligne qui lui parut la meilleure.

La Suisse présente plusieurs lignes d'eau, qui, partant des grandes Alpes, la traversent tout entière pour aller se jeter dans le Rhin. (*Voir la carte de la Suisse*, n° 31.) La plus étendue et la plus vaste est celle du Rhin même, qui, prenant sa source non loin du Saint-Gothard, coule d'abord au nord, puis s'étend en un vaste lac[1], d'où il sort près de Stein, et court à l'ouest vers Bâle, où il recommence à couler au nord pour former la frontière de l'Alsace. Cette ligne est la plus vaste et elle enferme toute la Suisse. Il y en a une seconde, celle de Zurich, inscrite dans la précédente: c'est celle de la Linth, qui, prenant sa source dans les petits cantons, s'arrête pour former le lac de Zurich, en sort sous le nom de Limmat, et va finir dans l'Aar, non loin de l'embouchure de cette dernière rivière dans le Rhin. Cette ligne, qui n'enveloppe qu'une partie de la Suisse, est beaucoup moins vaste que la première. Il y en a enfin une troisième, celle de la Reuss, inscrite encore dans la précédente, qui du lit de la Reuss passe dans le lac de Lucerne, et de Lucerne va se rendre dans l'Aar, tout près du point où se jette la Limmat. Ces lignes, commençant à droite contre des montagnes énormes, finissant à gauche dans de grands fleuves, consistant tantôt en des rivières, tantôt en des lacs, présentent de nombreux avantages pour la défensive. Masséna ne pouvait espérer de conserver la plus grande, celle du Rhin, et de s'étendre depuis le Saint-Gothard jusqu'à l'embouchure de l'Aar. Il fut obligé de se replier sur celle de la Limmat, où il s'établit de la manière la plus solide. Il plaça son aile droite, formée des trois divisions Lecourbe, Ménard et Lorges, depuis les Alpes jusqu'au lac de Zurich, sous les ordres de Férino. Il plaça son centre sur la Limmat, et le composa des quatre divisions Oudinot, Vandamme, Thureau et Soult. Sa gauche gardait le Rhin, vers Bâle et Strasbourg.

Avant de se renfermer dans cette position, il essaya d'empêcher par un combat la jonction de l'archiduc avec son lieutenant Hotze.

1. Le lac de Constance.

Ces deux généraux placés sur le Rhin, l'un avant l'entrée du fleuve dans le lac de Constance, l'autre après sa sortie, étaient séparés par toute l'étendue du lac. En franchissant cette ligne, afin de s'établir devant celle de Zurich et de la Limmat, où s'était placé Masséna, ils devaient partir des deux extrémités du lac, pour venir faire leur jonction au delà. Masséna pouvait choisir le moment où Hotze ne s'était pas encore avancé, se jeter sur l'archiduc, le repousser au delà du Rhin, se rabattre ensuite sur Hotze, et le repousser à son tour. On a calculé qu'il aurait eu le temps d'exécuter cette double opération et de battre isolément les deux généraux autrichiens. Malheureusement il ne songea à les attaquer qu'au moment où ils étaient près de se réunir, et où ils étaient en mesure de se soutenir réciproquement. Il les combattit sur plusieurs points le 5 prairial (24 mai), à Aldenfingen, à Frauenfeld, et quoiqu'il eût partout l'avantage, grâce à cette vigueur qu'il mettait toujours dans l'exécution, néanmoins il ne put empêcher la jonction, et il fut obligé de se replier sur la ligne de la Limmat et de Zurich, où il se prépara à recevoir vigoureusement l'archiduc, si celui-ci se décidait à l'attaquer.

Les événements étaient bien autrement malheureux en Italie. Là, les désastres ne s'étaient point arrêtés.

Souwarow avait rejoint l'armée autrichienne avec un corps de vingt-huit ou trente mille Russes. Mélas avait pris le commandement de l'armée autrichienne. Souwarow commandait en chef les deux armées, s'élevant au moins à quatre-vingt-dix mille hommes. On l'appelait *l'Invincible*. Il était connu par ses campagnes contre les Turcs, et par ses cruautés en Pologne. Il avait une grande vigueur de caractère, une bizarrerie affectée et poussée jusqu'à la folie, mais aucun génie de combinaison. C'était un vrai Barbare, heureusement incapable de calculer l'emploi de ses forces, car autrement la république aurait peut-être succombé. Son armée lui ressemblait. Elle avait une bravoure remarquable, et qui tenait du fanatisme, mais aucune instruction. L'artillerie, la cavalerie, le génie y étaient réduits à une véritable nullité. Elle ne savait faire usage que de la baïonnette, et s'en servait comme les Français s'en étaient servis pendant la révolution. Souwarow, fort insolent pour ses alliés, donna aux Autrichiens des officiers russes, pour leur apprendre le maniement de la baïonnette. Il employa le langage le plus hautain, il dit que *les femmes, les petits-maîtres, les paresseux*, devaient quitter l'armée ; que les parleurs occupés à fronder le service souverain seraient traités comme des égoïstes, et perdraient leurs grades, et que tout le monde devait se sacrifier pour délivrer l'Italie des Français et des athées. Tel était le style de ses allocutions. Heureusement, après nous avoir causé bien du mal, cette énergie brutale allait rencontrer l'énergie savante et calculée, et se briser devant elle.

Schérer, ayant entièrement perdu l'usage de ses esprits, s'était promptement retiré sur l'Adda, au milieu des cris d'indignation des soldats. De son armée de quarante-six mille hommes, il en avait perdu dix mille, ou morts ou prisonniers. Il fut obligé d'en laisser à Peschiera ou à Mantoue encore huit mille, et il ne lui en resta ainsi que vingt-huit mille. Néanmoins si, avec cette poignée d'hommes, il avait su manœuvrer habilement, il aurait pu donner à Macdonald le temps de le rejoindre, et éviter bien des désastres. Mais il se plaça sur l'Adda de la manière la plus malheureuse. Il partagea son armée en trois divisions. La division Serrurier était à Lecco, à la sortie de l'Adda du lac de Lecco. La division Grenier était à Cassano, la division Victor à Lodi. Il avait placé Montrichard, avec quelques corps légers, vers le Modénois et les montagnes de Gênes, pour maintenir les communications avec la Toscane, par où Macdonald devait déboucher. Ses vingt-huit mille hommes, ainsi dispersés sur une ligne de vingt-quatre lieues, ne pouvaient résister solidement nulle part, et devaient être enfoncés partout où l'ennemi se présenterait en force. (*Voir la carte de Piémont et Lombardie*, n° 16.)

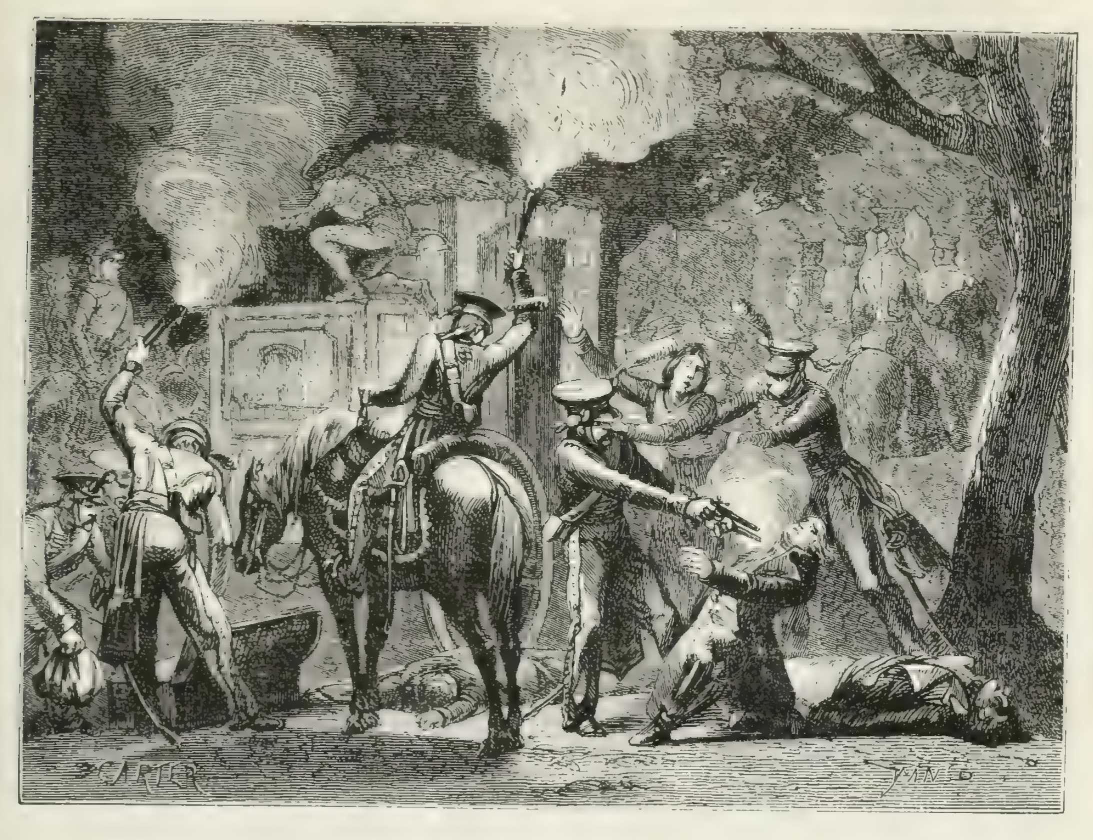
Le 8 floréal (27 avril) au soir, au moment même où la ligne de l'Adda était forcée, Schérer remit à Moreau la direction de l'armée. Ce brave général avait quelque droit de la refuser. On l'avait fait descendre au rôle

de simple divisionnaire, et maintenant que la campagne était perdue, qu'il n'y avait plus que des désastres à essuyer, on lui donnait le commandement. Cependant, avec un dévouement patriotique que l'histoire ne saurait trop célébrer, il accepta une défaite, en acceptant le commandement le soir même où l'Adda était forcé. C'est ici que commence la moins vantée et la plus belle partie de sa vie.

Souwarow s'était approché de l'Adda sur plusieurs points. Quand le premier régiment russe se montra à la vue du pont de Lecco, les carabiniers de la brave 18e légère sortirent des retranchements, et coururent au-devant de ces soldats, qu'on peignait comme des colosses effrayants et invincibles. Ils fondirent sur eux la baïonnette croisée, et en firent un grand carnage. Les Russes furent repoussés. Il venait de s'allumer un admirable courage dans le cœur de nos braves; ils voulaient faire repentir de leur voyage les Barbares insolents qui venaient se mêler dans une querelle qui n'était pas la leur. La nomination de Moreau enflammait toutes les âmes, et remplit l'armée de confiance. Malheureusement la position n'était plus tenable. Souwarow, repoussé à Lecco, avait fait passer l'Adda sur deux points, à Brivio et à Trezzo, au-dessus et au-dessous de la division Serrurier, qui formait la gauche. Cette division se trouva ainsi coupée du reste de l'armée. Moreau, avec la division Grenier, livra à Trezzo un combat furieux, pour repousser l'ennemi au delà de l'Adda, et se remettre en communication avec la division Serrurier. Il combattit avec huit ou neuf mille hommes un corps de plus de vingt mille. Ses soldats, animés par sa présence, firent des prodiges de bravoure, mais ne purent rejeter l'ennemi au delà de l'Adda. Malheureusement Serrurier, auquel on ne pouvait plus faire parvenir d'ordres, n'eut pas l'idée de se reporter sur ce point même de Trezzo, où Moreau s'obstinait à combattre pour se remettre en communication avec lui. Il fallut céder, et abandonner la division Serrurier à son sort. Elle fut entourée par toute l'armée ennemie, et se battit avec la dernière opiniâtreté. Enveloppée enfin de toutes parts, elle fut obligée de mettre bas les armes. Une partie de cette division, grâce à la hardiesse et à la présence d'esprit d'un officier, se sauva par les montagnes en Piémont. Pendant cette action terrible, Victor s'était heureusement retiré en arrière avec sa division intacte. Telle fut la fatale journée dite de Cassano, 9 floréal (28 avril), qui réduisit l'armée à environ vingt mille hommes.

C'est avec cette poignée de braves que Moreau entreprit de se retirer. Cet homme rare ne perdit pas un instant ce calme d'esprit dont la nature l'avait doué. Réduit à vingt mille soldats, en présence d'une armée qu'on aurait pu porter à quatre-vingt-dix mille si l'on avait su la faire marcher en masse, il ne s'ébranla pas un instant. Ce calme était bien autrement méritoire que celui qu'il déploya lorsqu'il revint d'Allemagne avec une armée de soixante mille hommes victorieux, et pourtant il a été beaucoup moins célébré, tant les hasards des passions influent sur les jugements contemporains.

Il s'attacha d'abord à couvrir Milan, pour donner le moyen d'évacuer les parcs et les bagages, et pour laisser aux membres du gouvernement cisalpin, et à tous les Milanais compromis, le temps de se retirer sur les derrières. Rien n'est plus dangereux pour une armée que ces familles de fugitifs qu'elle est obligée de recevoir dans ses rangs. Elles embarrassent sa marche, ralentissent ses mouvements, et peuvent quelquefois compromettre son salut. Moreau, après avoir passé deux jours à Milan, se remit en marche pour repasser le Pô. A la conduite de Souwarow, il put juger qu'il aurait le temps de prendre une position solide. Il avait deux objets à atteindre, c'était de couvrir ses communications avec la France, et avec la Toscane, par où s'avançait l'armée de Naples. Pour arriver à ce but important, il lui parut convenable d'occuper le penchant des montagnes de Gênes; c'était le point le plus favorable. Il marcha en deux colonnes : l'une, escortant les parcs, les bagages, tout l'attirail de l'armée, prit la grande route de Milan à Turin; l'autre s'achemina vers Alexandrie, pour occuper les routes de la rivière de Gênes. Il exécuta cette marche



Assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. (Page 713.)

sans être trop pressé par l'ennemi. Souwarow, au lieu de fondre avec ses masses victorieuses sur notre faible armée et de la détruire complétement, se faisait décerner à Milan les honneurs du triomphe par les prêtres, les moines, les nobles, toutes les créatures de l'Autriche rentrées en foule à la suite des armées coalisées.

Moreau eut le temps d'arriver à Turin, et d'acheminer vers la France tout son attirail de guerre. Il arma la citadelle, tâcha de réveiller le zèle des partisans de la république, et vint rejoindre ensuite la colonne qu'il avait dirigée vers Alexandrie. Il choisit là une position qui prouve toute la justesse de son coup d'œil. Le Tanaro, en tombant de l'Apennin, va se jeter dans le Pô au-dessous d'Alexandrie. Moreau se plaça au confluent de ces deux fleuves. Couvert à la fois par l'un et par l'autre, il ne craignait pas une attaque de vive force ; il gardait en même temps toutes les routes de Gênes, et pouvait attendre l'arrivée de Macdonald. Cette position ne pouvait être plus heureuse. Il occupait Casale, Valence, Alexandrie ; il avait une chaîne de postes sur le Pô et le Tanaro, et ses masses étaient disposées de manière qu'il pouvait courir en quelques heures sur le premier point attaqué. Il s'établit là avec vingt mille hommes, et y attendit avec un imperturbable sang-froid les mouvements de son formidable ennemi.

Souwarow avait mis très-heureusement beaucoup de temps à s'avancer. Il avait demandé au conseil aulique que le corps autrichien de Bellegarde, destiné au Tyrol, fût mis à sa disposition. Ce corps venait de descendre en Italie, et portait l'armée combinée à beaucoup plus de cent mille hommes. Mais Souwarow, ayant ordre d'assiéger à la fois Peschiera, Mantoue, Pizzighettone, voulant en même temps se garder du côté de la Suisse, et ignorant d'ailleurs l'art de distribuer les masses, n'avait guère plus de qua-

rante mille hommes sous sa main, force du reste très-suffisante pour accabler Moreau, s'il avait su la manier habilement.

Il vint longer le Pô et le Tanaro, et se placer en face de Moreau. Il s'établit à Tortone, et y fixa son quartier général. Après quelques jours d'inaction, il résolut enfin de faire une tentative sur l'aile gauche de Moreau, c'est-à-dire du côté du Pô. Un peu au-dessus du confluent du Pô et du Tanaro, vis-à-vis Mugarone, se trouvent des îles boisées, à la faveur desquelles les Russes résolurent de tenter un passage. Dans la nuit du 22 au 23 floréal (du 11 au 12 mai), ils passèrent, au nombre à peu près de deux mille, dans l'une de ces îles, et se trouvèrent ainsi au delà du bras principal. Le bras qui leur restait à passer était peu considérable, et pouvait même être franchi à la nage. Ils le traversèrent hardiment, et se portèrent sur la rive droite du Pô. Les Français, prévenus du danger, coururent sur le point menacé. Moreau, qui était averti d'autres démonstrations faites du côté du Tanaro, attendit que le véritable point du danger fût bien déterminé pour s'y porter en force : dès qu'il en fut certain, il y marcha avec sa réserve, et culbuta dans le Pô les Russes qui avaient eu la hardiesse de le franchir. Il y en eut deux mille cinq cents tués, noyés ou prisonniers.

Ce coup de vigueur assurait tout à fait la position de Moreau dans le singulier triangle où il s'était placé. Mais l'inaction de l'ennemi l'inquiétait ; il craignait que Souwarow n'eût laissé devant Alexandrie un simple détachement, et qu'avec la masse de ses forces il n'eût remonté le Pô, pour se porter sur Turin et prendre la position des Français par derrière, ou bien qu'il n'eût marché au-devant de Macdonald. Dans l'incertitude où le laissait l'inaction de Souwarow, il résolut d'agir lui-même pour s'assurer du véritable état des choses. Il imagina de déboucher au delà d'Alexandrie, et de faire une forte reconnaissance. Si l'ennemi n'avait laissé devant lui qu'un corps détaché, le projet de Moreau était de changer cette reconnaissance en attaque sérieuse, d'accabler ce corps détaché, et puis de se retirer tranquillement par la grande route de la Bocchetta, vers les montagnes de Gênes, afin d'y attendre Macdonald. Si au contraire il trouvait la masse principale, son projet était de se replier sur-le-champ, et de regagner en toute hâte la rivière de Gênes, par toutes les communications accessibles qui lui restaient. Une raison qui le décidait surtout à prendre ce parti décisif, c'était l'insurrection du Piémont sur ses derrières. Il fallait qu'il se rapprochât de sa base le plus tôt possible.

Tandis que Moreau formait ce projet fort sage, Souwarow en formait un autre qui était dépourvu de sens. Sa position à Tortone était certainement la meilleure qu'il pût prendre, puisqu'elle le plaçait entre les deux armées françaises, celle de la Cisalpine et celle de Naples. Il ne devait la quitter à aucun prix. Cependant il imagina d'emmener une partie de ses forces au delà du Pô, pour remonter le fleuve jusqu'à Turin, s'emparer de cette capitale, y organiser les royalistes piémontais, et faire tomber la position de Moreau. Rien n'était plus mal calculé qu'une pareille manœuvre ; car, pour faire tomber la position de Moreau, il fallait essayer une attaque directe et vigoureuse, mais par-dessus tout ne pas quitter la position intermédiaire entre les deux armées qui cherchaient à opérer leur jonction.

Tandis que Souwarow, divisant ses forces, en laissait une partie aux environs de Tortone, le long du Tanaro, et portait l'autre au delà du Pô, pour marcher sur Turin, Moreau exécutait la reconnaissance qu'il avait projetée. Il avait porté la division Victor en avant pour attaquer vigoureusement le corps russe qu'il avait devant lui. Il se tenait lui-même avec toute sa réserve un peu en arrière, prêt à changer cette reconnaissance en une attaque sérieuse, s'il jugeait que le corps russe pût être accablé. Après un engagement très-vif, où les troupes de Victor déployèrent une rare bravoure, Moreau crut que toute l'armée russe était devant lui : il n'osa pas attaquer à fond, de peur d'avoir sur les bras un ennemi trop supérieur. En conséquence, entre les deux partis qu'il s'était proposé d'adopter, il préféra le second, comme le plus sûr. Il résolut donc de se retirer vers les montagnes de Gênes. Sa posi-

tion était des plus critiques. Tout le Piémont était en révolte sur ses derrières. Un corps d'insurgés s'était emparé de Céva, qui ferme la principale route, la seule accessible à l'artillerie. Le grand convoi des objets d'art recueillis en Italie courait risque d'être enlevé.. Ces circonstances étaient des plus fâcheuses. En prenant les routes situées plus en arrière, et qui aboutissaient à la rivière du Ponent, Moreau craignait de trop s'éloigner des communications de la Toscane, et de les laisser en prise à l'ennemi, qu'il supposait réuni en masse autour de Tortone. Dans cette perplexité, il prit sur-le-champ son parti, et fit les dispositions suivantes. Il détacha la division Victor, sans artillerie ni bagages, et la jeta par des sentiers praticables à la seule infanterie, vers les montagnes de Gênes. Elle devait se hâter d'occuper tous les passages de l'Apennin pour se joindre à l'armée venant de Naples, et la renforcer dans le cas où elle serait attaquée par Souwarow. Moreau, ne gardant que huit mille hommes au plus, vint avec son artillerie, sa cavalerie, et tout ce qui ne pouvait suivre les sentiers des montagnes, gagner l'une des routes charretières qui se trouvaient en arrière de Céva, et aboutissaient dans la rivière du Ponent. Il faisait un autre calcul, en se décidant à cette retraite excentrique, c'est qu'il attirerait à lui l'armée ennemie, la détournerait de poursuivre Victor et de se jeter sur Macdonald.

Victor se retira heureusement par Acqui, Spigno et Dego, et vint occuper les crêtes de l'Apennin. Moreau, de son côté, se retira avec une célérité extraordinaire sur Asti. La prise de Céva, qui fermait sa principale communication, le mettait dans un embarras extrême. Il achemina par le col de Fénestrelle la plus grande partie de ses parcs, ne garda que l'artillerie de campagne qui lui était indispensable, et résolut de s'ouvrir une route à travers l'Apennin, en la faisant construire par ses propres soldats. Après quatre jours d'efforts incroyables, la route fut rendue praticable à l'artillerie, et Moreau fut transporté dans la rivière de Gênes sans avoir rétrogradé jusqu'au col de Tende, ce qui l'eût trop éloigné des troupes de Victor détachées vers Gênes.

Souwarow, en apprenant la retraite de Moreau, se hâta de le faire poursuivre ; mais il ne sut deviner ni prévenir ses savantes combinaisons. Ainsi, grâce à son sang-froid et à son adresse, Moreau avait ramené ses vingt mille hommes sans se laisser entamer une seule fois, en contenant au contraire les Russes partout où il les avait rencontrés. Il avait laissé une garnison de trois mille hommes dans Alexandrie, et il était avec dix-huit mille à peu près dans les environs de Gênes. Il était placé sur la crête de l'Apennin, attendant l'arrivée de Macdonald. Il avait porté la division Lapoype, le corps léger de Montrichard, et la division Victor, sur la haute Trebbia, pour les joindre à Macdonald. Lui se tenait aux environs de Novi, avec le reste de son corps d'armée. Son plan de jonction était profondément médité. Il pouvait attirer l'armée de Naples à lui par les bords de la Méditerranée, la réunir à Gênes, et déboucher avec elle de la Bocchetta ; ou bien la faire déboucher de la Toscane dans les plaines de Plaisance et sur les bords du Pô. Le premier parti assurait la jonction, puisqu'elle se faisait à l'abri de l'Apennin, mais il fallait de nouveau franchir l'Apennin, et donner de front sur l'ennemi, pour enlever la plaine. En débouchant au contraire en avant de Plaisance, on était maître de la plaine jusqu'au Pô, on prenait son champ de bataille sur les bords mêmes du Pô, et, en cas de victoire, on y jetait l'ennemi. Moreau voulait que Macdonald eût sa gauche toujours serrée aux montagnes, pour se lier avec Victor qui était à Bobbio. Quant à lui, il observait Souwarow, prêt à se jeter dans ses flancs dès qu'il voudrait marcher à la rencontre de Macdonald. Dans cette situation, la jonction paraissait aussi sûre que derrière l'Apennin, et se faisait sur un terrain bien préférable.

Dans ce moment, le Directoire venait de réunir dans la Méditerranée des forces maritimes considérables. Bruix, le ministre de la marine, s'était mis à la tête de la flotte de Brest, avait débloqué la flotte espagnole, et croisait avec cinquante vaisseaux dans la Méditerranée, dans le but de la délivrer des Anglais, et d'y rétablir les communications avec l'armée d'Égypte. Cette jonction tant

désirée était enfin opérée, et elle pouvait nous redonner la prépondérance dans les mers du Levant. Bruix dans ce moment était devant Gênes. Sa présence avait singulièrement remonté le moral de l'armée. On disait qu'il apportait des vivres, des munitions et des renforts. Il n'en était rien ; mais Moreau profita de cette opinion, et fit effort pour l'accréditer. Il fit répandre le bruit que la flotte venait de débarquer vingt mille hommes, et des approvisionnements considérables. Ce bruit encouragea l'armée, et diminua beaucoup la confiance de l'ennemi.

On était au milieu de prairial (premiers jours de juin). Un événement nouveau venait d'avoir lieu en Suisse. On a vu que Masséna avait occupé la ligne de la Limmat ou de Zurich, et que l'archiduc, débouchant en deux masses des deux extrémités du lac de Constance, était venu border cette ligne dans toute son étendue. Il résolut de l'attaquer entre Zurich et Bruck, c'est-à-dire entre le lac de Zurich et l'Aar, tout le long de la Limmat. Masséna avait pris position, non pas sur la Limmat elle-même, mais sur une suite de hauteurs qui sont en avant de la Limmat, et qui couvrent à la fois la rivière et le lac. Il avait retranché ces hauteurs de la manière la plus redoutable, et les avait rendues presque inaccessibles. Quoique cette partie de notre ligne, entre Zurich et l'Aar, fût la plus forte, l'archiduc avait résolu de l'attaquer, parce qu'il eût été trop dangereux de faire un long détour pour venir tenter une attaque au-dessus du lac, le long de la Linth : Masséna pouvait profiter de ce moment pour accabler les corps laissés devant lui, et se procurer ainsi un avantage décisif.

L'attaque projetée s'exécuta le 4 juin (16 prairial). Elle eut lieu sur toute l'étendue de la Limmat, et fut repoussée partout victorieusement, malgré l'opiniâtre persévérance des Autrichiens. Le lendemain l'archiduc, pensant que de pareilles tentatives doivent se poursuivre, afin qu'il n'y ait pas de pertes inutiles, recommença l'attaque avec la même opiniâtreté. Masséna, réfléchissant qu'il pouvait être forcé, qu'alors sa retraite deviendrait difficile, que la ligne qu'il abandonnait était suivie immédiatement d'une plus forte, la chaîne de l'Albis, qui borde en arrière la Limmat et le lac de Zurich, résolut de se retirer volontairement. Il ne perdait à cette retraite que la ville de Zurich, qu'il regardait comme peu importante. La chaîne des monts de l'Albis, longeant le lac de Zurich, et la Limmat jusqu'à l'Aar, présentant de plus un escarpement continu, était presque inattaquable. En l'occupant, on ne faisait qu'une légère perte de terrain, car on ne reculait que de la largeur du lac et de la Limmat. En conséquence, il s'y retira volontairement et sans perte, et s'y établit d'une manière qui ôta à l'archiduc toute envie de l'attaquer.

Notre position était donc toujours à peu près la même en Suisse : l'Aar, la Limmat, le lac de Zurich, la Linth et la Reuss, jusqu'au Saint-Gothard, formaient notre ligne défensive contre les Autrichiens. (*Voir la carte de la Suisse,* n° 31.)

Du côté de l'Italie, Macdonald s'avançait enfin vers la Toscane. Il avait laissé garnison au fort Saint-Elme, à Capoue et à Gaëte, conformément à ses instructions. C'était compromettre inutilement des troupes qui n'étaient pas capables de soutenir le parti républicain, et qui laissaient un vide dans l'armée active. L'armée française, en se retirant, avait laissé la ville de Naples en proie à une réaction royale, qui égalait les plus épouvantables scènes de notre révolution. Macdonald avait rallié à Rome quelques milliers d'hommes de la division Garnier ; il avait recueilli en Toscane la division Gauthier, et dans le Modénois le corps léger de Montrichard. Il avait formé ainsi un corps de vingt-huit mille hommes. Il était à Florence le 6 prairial (25 mai). Sa retraite s'était opérée avec beaucoup de rapidité et un ordre remarquable. Il perdit malheureusement beaucoup de temps en Toscane, et ne déboucha au delà de l'Apennin, dans les plaines de Plaisance, que vers la fin de prairial (milieu de juin).

S'il eût débouché plus tôt, il aurait surpris les coalisés dans un tel état de dispersion, qu'il aurait pu les accabler successivement, et les rejeter au delà du Pô. Souwarow était à Turin, dont il venait de s'emparer, et où il avait trouvé des munitions immenses. Bellegarde observait les débouchés de Gênes ; Kray



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Vandamme.

assiégeait Mantoue, la Citadelle de Milan et les places. Nulle part il n'y avait trente mille Autrichiens ou Russes réunis. Macdonald et Moreau, débouchant ensemble avec cinquante mille hommes, auraient pu changer la destinée de la campagne. Mais Macdonald crut devoir employer quelques jours pour faire reposer son armée, et réorganiser les divisions qu'il avait successivement recueillies. Il perdit ainsi un temps précieux, et permit à Souwarow de réparer ses fautes. Le général russe, apprenant la marche de Macdonald, se hâta de quitter Turin, et de marcher avec vingt mille hommes de renfort, pour se placer entre les deux généraux français, et reprendre la position qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Il ordonna au général Ott, qui était en observation sur la Trebbia, aux environs de Plaisance, de se retirer sur lui, s'il était attaqué; il prescrivit à Kray de lui faire passer de Mantoue toutes les troupes dont il pourrait disposer; il laissa à Bellegarde le soin d'observer Novi, d'où Moreau devait déboucher, et il se disposa à marcher lui-même dans les plaines de Plaisance à la rencontre de Macdonald.

Ces dispositions sont les seules qui, pendant la durée de cette campagne, aient mérité à Souwarow l'approbation des militaires. Les deux généraux français occupaient toujours les positions que nous avons indiquées. Placés tous deux sur l'Apennin, ils devaient en descendre pour se réunir dans les plaines de Plaisance. Moreau devait déboucher de Novi, Macdonald de Pontremoli. Moreau avait fait passer à Macdonald la division Victor pour le renforcer. Il avait placé à Bobbio, au penchant des montagnes, le général Lapoype avec quelques bataillons, pour favoriser la jonction, et son projet était de saisir le moment où Souwarow marcherait de front contre Macdonald, pour donner dans son flanc. Mais il fallait pour cela que Macdonald se tînt toujours appuyé aux montagnes, et n'acceptât pas la bataille trop loin dans la plaine.

Macdonald s'ébranla vers la fin de prairial (milieu de juin). Le corps de Hohenzollern, placé aux environs de Modène, gardait le bas Pô (*Voir la carte de l'Italie*, n° 20); il fut accablé par des forces supérieures, perdit quinze cents hommes, et faillit être enlevé tout entier. Ce premier succès encouragea Macdonald, et lui fit hâter sa marche. La division Victor, qui venait de le joindre, et de porter son armée à trente-deux mille hommes à peu près, forma son avant-garde. La division polonaise Dombrowsky marchait à la gauche de la division Victor; la division Rusca les appuyait toutes deux. Quoique le gros de l'armée, formé par les divisions Montrichard, Olivier et Watrin, fût encore en arrière, Macdonald, alléché par le succès qu'il venait d'obtenir sur Hohenzollern, voulut accabler Ott, qui était en observation sur le Tidone, et ordonna à Victor, Dombrowsky et Rusca, de marcher contre lui à l'instant même.

Trois torrents, coulant parallèlement de l'Apennin dans le Pô, formaient le champ de bataille : c'étaient la Nura, la Trebbia et le Tidone. Le gros de l'armée française était encore sur la Nura; les divisions Victor, Dombrowsky et Rusca s'avançaient sur la Trebbia, et avaient l'ordre de la franchir pour se porter sur le Tidone, afin d'accabler Ott, que Macdonald croyait sans appui. Elles marchèrent le 29 prairial (17 juin). Elles repoussèrent d'abord l'avant-garde du général Ott des bords du Tidone, et l'obligèrent à prendre une position en arrière vers le village de Sermet. Ott allait être accablé ; mais dans ce moment Souwarow arrivait à son secours avec toutes ses forces. Il opposa le général Bagration à Victor, qui marchait le long du Pô; il reporta Ott au centre sur Dombrowsky, et dirigea Mélas à droite sur la division Rusca. Bagration ne fut pas d'abord heureux contre Victor, et fut forcé de rétrograder ; mais au centre, Souwarow fit charger la division Dombrowsky par l'infanterie russe, jeta dans son flanc deux régiments de cavalerie et la rompit. Dès cet instant, Victor, qui s'était avancé sur le Pô, se trouva débordé et compromis. Bagration, renforcé par les grenadiers, reprit l'offensive. La cavalerie russe, qui avait rompu les Polonais au centre, et qui avait ainsi débordé Victor, le chargea en flanc, et l'obligea à se retirer. Rusca, à droite, fut alors obligé de céder le terrain à Mélas. Nos trois divisions repassèrent le Tidone, et rétrogradèrent sur la Trebbia.

Cette première journée, où un tiers de l'armée au plus s'était trouvé engagé contre toute l'armée ennemie, n'avait pas été heureuse. Macdonald, ignorant l'arrivée de Souwarow, s'était trop hâté. Il résolut de s'établir derrière la Trebbia, d'y réunir toutes ses divisions, et de venger l'échec qu'il venait d'essuyer. Malheureusement, les divisions Olivier, Montrichard et Watrin étaient encore en arrière sur la Nura, et il résolut d'attendre le surlendemain, c'est-à-dire le 1er messidor (19 juin), pour livrer bataille.

Mais Souwarow ne lui laissa pas le temps de réunir ses forces, et il se disposa à attaquer dès le lendemain même, c'est-à-dire le 30 prairial (18 juin). Les deux armées allaient se joindre le long de la Trebbia, appuyant leurs ailes au Pô et à l'Apennin. Souwarow, jugeant sagement que le point essentiel était dans les montagnes, par où les deux armées françaises pourraient communiquer, porta de ce côté sa meilleure infanterie et sa meilleure cavalerie. Il dirigea la division Bagration, qui d'abord était à sa gauche le long du Pô, vers sa droite contre les montagnes. Il les plaça avec la division Schweikofsky sous les ordres

de Rosemberg, et leur ordonna à tous deux de passer la Trebbia vers Rivalta, dans la partie supérieure de son cours, afin de détacher les Français des montagnes. Les divisions Dombrowsky, Rusca et Victor, étaient placées vers ce point, à la gauche de la ligne des Français. Les divisions Olivier et Montrichard devaient venir se placer au centre, le long de la Trebbia. La division Watrin devait venir occuper la droite, vers le Pô et Plaisance.

Dès le matin du 30 prairial (18 juin), les avant-gardes russes attaquèrent les avant-gardes françaises, qui étaient au delà de la Trebbia, à Casaliggio et Grignano, et les repoussèrent; Macdonald, qui ne s'attendait pas à être attaqué, s'occupait à faire arriver en ligne ses divisions du centre. Victor, qui commandait à notre gauche, porta aussitôt toute l'infanterie française au delà de la Trebbia, et mit un moment Souwarow en péril. Mais Rosemberg, arrivant avec la division Schweikofsky, rétablit l'avantage, et, après un combat furieux, dans lequel les pertes furent énormes des deux parts, obligea les Français à se retirer derrière la Trebbia. Pendant ce temps, les divisions Olivier, Montrichard, arrivaient au centre, la division Watrin à droite, et une canonnade s'établissait sur toute la ligne. Après avoir échangé quelques boulets, on s'arrêta de part et d'autre sur les bords de la Trebbia, qui sépara les deux armées.

Telle fut la seconde journée. Elle avait consisté en un combat vers notre gauche, combat terrible, mais sans résultat. Macdonald, disposant désormais de tout son monde, voulait rendre décisive la troisième journée. Son plan consistait à franchir la Trebbia sur tous les points, et à déborder les deux ailes de l'ennemi. Pour cela la division Dombrowsky devait remonter la rivière jusqu'à Rivalta, et la passer au-dessus des Russes. La division Watrin devait la franchir presque à son embouchure dans le Pô, et gagner l'extrême gauche de Souwarow. Il comptait en même temps que Moreau, dont il attendait la coopération depuis deux jours, entrerait en action ce jour-là au plus tard. Tel fut le plan pour la journée du 1er messidor (19 juin). Mais une horrible échauffourée eut lieu pendant la nuit. Un détachement français ayant traversé le lit de la Trebbia pour prendre position, les Russes se crurent attaqués et coururent aux armes. Les Français y coururent de leur côté. Les deux armées se mêlèrent et se livrèrent un combat de nuit, où des deux côtés on s'égorgeait, sans distinguer amis ni ennemis. Après un carnage inutile, les généraux parvinrent enfin à ramener leurs soldats au bivac. Le lendemain les deux armées étaient tellement fatiguées par trois jours de combat et par le désordre de la nuit, qu'elles n'entrèrent en action que vers les dix heures du matin.

La bataille commença à notre gauche, sur la haute Trebbia. Dombrowsky franchit la Trebbia à Rivalta, malgré les Russes. Souwarow y détacha le prince Bagration. Ce mouvement laissa à découvert les flancs de Rosemberg. Sur-le-champ Victor et Rusca en profitèrent pour se jeter sur lui en passant la Trebbia. Ils s'avancèrent avec succès et enveloppèrent de toutes parts la division Schweikofsky, où se trouvait Souwarow. Ils la mirent dans le plus grand danger; mais elle fit front de tous côtés et se défendit vaillamment. Bagration, apercevant le péril, se rabattit promptement sur le point menacé, et obligea Victor et Rusca à lâcher prise. Si Dombrowsky, saisissant le moment, se fût de son côté rabattu sur Bagration, l'avantage nous serait resté sur ce point, qui était le plus important, puisqu'il touchait aux montagnes. Malheureusement, il resta inactif, et Victor et Rusca furent obligés de se replier sur la Trebbia. Au centre, Montrichard avait passé la Trebbia vers Grignano; Olivier l'avait franchie vers San-Nicolo. Montrichard marchait sur le corps de Forster, lorsque les réserves autrichiennes, que Souwarow avait demandées à Mélas, et qui défilaient sur le derrière du champ de bataille, donnèrent inopinément dans les flancs de sa division. Elle fut surprise, et la 5e légère, qui avait fait des prodiges en cent batailles, s'enfuit en désordre. Montrichard se vit obligé de repasser la Trebbia. Olivier, qui s'était avancé avec succès vers San-Nicolo, et avait vigoureusement repoussé Ott et Mélas, se trouva

découvert par la retraite de Montrichard. Mélas alors, donnant contre-ordre aux réserves autrichiennes, dont la présence avait jeté le trouble dans la division Montrichard, les dirigea sur la division Olivier, qui fut forcée à son tour de repasser la Trebbia. Pendant ce temps, la division Watrin, portée inutilement à l'extrême droite, où elle n'avait rien à faire, s'avançait le long du Pô, sans être d'aucun secours à l'armée. Elle fut même obligée de repasser la Trebbia, pour suivre le mouvement général de retraite. Souwarow, craignant toujours de voir Moreau déboucher sur ses derrières, fit de grands efforts le reste de la journée pour passer la Trebbia, mais il ne put y réussir. Les Français lui opposèrent sur toute la ligne une fermeté invincible, et ce torrent, témoin d'une lutte si acharnée, sépara encore pour la troisième fois les deux armées ennemies.

Tel fut le troisième acte de cette sanglante bataille. Les deux armées étaient désorganisées. Elles avaient perdu environ douze mille hommes chacune. La plupart des généraux étaient blessés. Des régiments entiers étaient détruits. Mais la situation était bien différente. Souwarow recevait tous les jours des renforts, et n'avait qu'à gagner au prolongement de la lutte. Macdonald, au contraire, avait épuisé toutes ses ressources, et pouvait, en s'obstinant à se battre, être jeté en désordre dans la Toscane. Il songea donc à se retirer sur la Nura, pour regagner Gênes par derrière l'Apennin. Il quitta la Trebbia le 2 messidor (20 juin) au matin. Une dépêche, dans laquelle il peignait à Moreau sa situation désespérée, étant tombée dans les mains de Souwarow, celui-ci fut rempli de joie, et se hâta de le poursuivre à outrance. Cependant la retraite se fit avec assez d'ordre sur les bords de la Nura. Malheureusement, la division Victor, qui soutenait depuis quatre jours des combats continuels, fut enfin rompue, et perdit beaucoup de prisonniers. Macdonald eut cependant le temps de recueillir son armée au delà de l'Apennin, après une perte de quatorze ou quinze mille hommes, en tués, blessés ou prisonniers.

Très-heureusement, Souwarow, entendant le canon de Moreau sur ses derrières, se laissa détourner de la poursuite de Macdonald. Moreau, que des obstacles insurmontables avaient empêché de se mettre en mouvement avant le 30 prairial (18 juin), venait enfin de déboucher de Novi, de se jeter sur Bellegarde, de le mettre en déroute, et de lui prendre près de trois mille prisonniers. Mais cet avantage tardif était inutile, et n'eut d'autre résultat que de rappeler Souwarow et de l'empêcher de s'acharner sur Macdonald.

Cette jonction, de laquelle on attendait de si grands résultats, avait donc amené une sanglante défaite ; elle fit naître entre les deux généraux français des contestations qui n'ont jamais été bien éclaircies. Les militaires reprochèrent à Macdonald d'avoir trop séjourné en Toscane, d'avoir fait marcher ses divisions trop loin les unes des autres, de manière que les divisions Victor, Rusca et Dombrowsky furent battues deux jours de suite, avant que les divisions Montrichard, Olivier et Watrin fussent en ligne ; d'avoir cherché, le jour de la bataille, à déborder les deux ailes de l'ennemi, au lieu de diriger son principal effort à sa gauche vers la haute Trebbia ; de s'être tenu trop éloigné des montagnes, de manière à ne pas permettre à Lapoype, qui était à Bobbio, de venir à son secours ; enfin de s'être, par-dessus tout, beaucoup trop hâté de livrer bataille, comme s'il eût voulu avoir seul l'honneur de la victoire. Les militaires, en approuvant le plan savamment combiné par Moreau, ne lui ont reproché qu'une chose, c'est de n'avoir pas mis de côté tout ménagement pour un ancien camarade, de n'avoir pas pris le commandement direct des deux armées, et surtout de n'avoir pas commandé en personne à la Trebbia. Quoi qu'il en soit de la justesse de ces reproches, il est certain que le plan de Moreau, exécuté comme il avait été conçu, aurait sauvé l'Italie. Elle fut entièrement perdue par la bataille de la Trebbia. Heureusement, Moreau était encore là pour recueillir nos débris et empêcher Souwarow de profiter de son immense supériorité. La campagne n'était ouverte que depuis trois mois, et, excepté en Suisse, nous n'avions eu partout que des revers. La bataille de Stokach nous



Bataille de Cassano. (Page 724.)

avait fait perdre l'Allemagne ; les batailles de Magnano et de la Trebbia nous enlevaient l'Italie. Masséna seul, ferme comme un roc, occupait encore la Suisse, le long de la chaîne de l'Albis. Il ne faut pas oublier cependant, au milieu de ces cruels revers, que le courage de nos soldats avait été inébranlable et aussi brillant qu'aux plus beaux jours de nos victoires ; que Moreau avait été à la fois grand citoyen et grand capitaine, et avait empêché que Souwarow ne détruisît d'un seul coup nos armées d'Italie.

Ces derniers malheurs fournirent de nouvelles armes aux ennemis du Directoire, et provoquèrent contre lui un redoublement d'invectives. La crainte d'une invasion commençait à s'emparer des esprits. Les départements du Midi et des Alpes, exposés les premiers au débordement des Austro-Russes, étaient dans une extrême fermentation. Les villes de Chambéry, de Grenoble et d'Orange, envoyèrent au corps législatif des adresses qui firent la plus vive sensation. Ces adresses renfermaient les reproches injustes qui circulaient depuis deux mois dans toutes les bouches ; elles revenaient sur le pillage des pays conquis, sur les dilapidations des compagnies, sur le dénûment des armées, sur le ministère de Schérer, sur son généralat, sur l'injustice faite à Moreau, sur l'arrestation de Championnet, etc. « Pourquoi, disaient-elles, les conscrits fidèles se sont-ils vus forcés de rentrer dans leurs foyers, par le dénûment où on les laissait ? Pourquoi toutes les dilapidations sont-elles restées impunies ? Pourquoi l'inepte Schérer, signalé comme un traître par Hoche, est-il resté si longtemps au ministère de la guerre ? Pourquoi a-t-il pu consommer, comme général, les maux qu'il avait préparés comme ministre ? Pourquoi des noms chers à la victoire sont-ils remplacés par des noms inconnus ? Pourquoi le vainqueur de Rome et de Naples est-il en accusation ?... »

On a déjà pu apprécier la valeur de ces reproches. Les adresses qui les contenaient obtinrent l'honneur de l'impression, la mention honorable, et le renvoi au Directoire. Cette manière de les accueillir prouvait assez les dispositions des deux Conseils. Elles ne pouvaient être plus mauvaises. L'opposition constitutionnelle s'était réunie à l'opposition patriote. L'une composée d'ambitieux qui voulaient un gouvernement nouveau, et d'importants qui se plaignaient que leurs avis et leurs recommandations n'eussent pas été assez bien accueillis; l'autre formée de patriotes exclus par les scissions du corps législatif, ou réduits au silence par la loi du 19 fructidor; elles voulaient également la ruine du gouvernement existant. Ils disaient que le Directoire avait à la fois mal administré et mal défendu la France; qu'il avait violé la liberté des opinions, opprimé la liberté de la presse et des sociétés populaires. Ils le déclaraient à la fois faible et violent; ils allaient même jusqu'à revenir sur le 18 fructidor, et à dire que n'ayant pas respecté les lois dans cette journée, il ne pouvait plus les invoquer en sa faveur.

La nomination de Sieyès au Directoire avait été l'un des premiers motifs de ces dispositions. Appeler au Directoire un homme qui n'avait cessé de regarder comme mauvaise la Constitution directoriale, qui déjà, par cette raison, avait refusé d'être directeur, c'était annoncer en quelque sorte qu'on voulait une révolution. L'acceptation de Sieyès, dont on doutait à cause de ses refus antérieurs, ne fit que confirmer ces conjectures.

Les mécontents de toute espèce, qui voulaient un changement, se groupèrent autour de Sieyès. Sieyès n'était point un chef de parti habile ; il n'en avait ni le caractère à la fois souple et audacieux, ni même l'ambition; mais il ralliait beaucoup de monde par sa renommée. On savait qu'il trouvait tout mauvais dans la Constitution et le gouvernement, et l'on se pressait autour de lui, comme pour l'inviter à tout changer. Barras, qui avait su se faire pardonner son ancienne présence au Directoire par ses liaisons et ses intrigues avec tous les partis, s'était rapproché de Sieyès, et était parvenu à se rattacher à lui, en livrant lâchement ses collègues. C'est autour de ces deux directeurs que se ralliaient tous les ennemis du Directoire. Ce parti avait songé à se donner l'appui d'un jeune général qui eût de la réputation, et qui passât, comme beaucoup d'autres, pour une victime du gouvernement. La position de Joubert, sur lequel on fondait de grandes espérances, et qui était sans emploi depuis sa démission, avait fixé le choix sur lui. Il allait s'allier à M. de Sémonville, en épousant une demoiselle de Montholon. On l'avait rapproché de Sieyès; on le fit nommer général de la 17e division militaire, celle de Paris, et l'on s'efforça d'en faire le chef de la nouvelle coalition.

On ne songeait point encore à faire des changements; on voulait d'abord s'emparer du gouvernement, sauver ensuite la France d'une invasion, et l'on ajournait les projets constitutionnels à une époque où tous les périls seraient passés. La première chose à obtenir était l'éloignement des membres de l'ancien Directoire. Sieyès n'y était que depuis une quinzaine; il y était entré le 1er prairial, en remplacement de Rewbell. Barras s'était sauvé de l'orage comme on l'a vu. Toute la haine se déchargeait contre Larévellière, Merlin et Treilhard, tous trois fort innocents de ce qu'on reprochait au gouvernement.

Ils avaient la majorité, puisqu'ils étaient trois, mais on voulait leur rendre impossible l'exercice de l'autorité. Ils avaient résolu d'avoir les plus grands égards pour Sieyès, de lui pardonner même son humeur, afin de ne pas ajouter aux difficultés de la position, celles que des divisions personnelles pourraient encore faire naître. Mais Sieyès était intraitable; il trouvait tout mauvais, et il était en cela de très-bonne foi; mais il s'exprimait de manière à prouver qu'il ne voulait pas s'entendre avec ses collègues pour porter remède au mal. Un peu infatué de ce qu'il avait vu dans le pays d'où il venait, il ne cessait de leur dire : « Ce n'est pas ainsi qu'on fait en Prusse. — Enseignez-nous donc, lui répondaient ses collègues, comment on fait en Prusse; éclairez-nous de vos avis, et aidez-nous à faire le bien. — Vous ne m'entendriez pas, répliquait Sieyès; il est inutile

que je vous parle ; faites comme vous avez coutume de faire. »

Tandis que dans le sein du Directoire l'incompatibilité se déclarait entre la minorité et la majorité, les attaques les plus vives se succédaient au dehors de la part des Conseils. Il y avait déjà querelle ouverte sur les finances. La détresse, comme on l'a dit, provenait de deux causes, la lenteur des rentrées et le déficit dans les produits supposés. Sur 400 millions déjà ordonnancés pour dépenses consommées, 210 millions étaient à peine rentrés. Le déficit dans l'évaluation des produits s'élevait, suivant Ramel, à 67 et même à 75 millions. Comme on lui contestait toujours la quotité du déficit, il donna un démenti formel au député Génissieux dans le *Moniteur*, et prouva ce qu'il avançait. Mais que sert de prouver dans certains moments ? On n'en accabla pas moins d'invectives le ministre et le gouvernement ; on ne cessa de répéter qu'ils ruinaient l'État, et demandaient sans cesse de nouveaux fonds pour fournir à de nouvelles dilapidations. Cependant la force de l'évidence obligea à accorder un supplément de produits. L'impôt sur le sel avait été refusé ; pour y suppléer, on ajouta un décime par franc sur toutes les contributions, et l'on doubla encore celle des portes et fenêtres. Mais c'était peu que de décréter des impôts, il fallait assurer leur rentrée par différentes lois relatives à leur assiette et à leur perception. Ces lois n'étaient pas rendues. Le ministre pressait leur mise en discussion ; on ajournait sans cesse, et l'on répondait à ses instances en criant à la trahison, au vol, etc.

Outre la querelle sur les finances, on en avait ouvert une autre. Déjà il s'était élevé des réclamations sur certains articles de la loi du 19 fructidor, qui permettaient au Directoire de fermer les clubs et de supprimer les journaux sur un simple arrêté. Un projet de loi avait été ordonné sur la presse et les sociétés populaires, afin de modifier la loi du 19 fructidor, et d'enlever au Directoire le pouvoir arbitraire dont il était revêtu. On s'élevait beaucoup aussi contre la faculté que cette loi donnait au Directoire de déporter à sa volonté les prêtres suspects, et de rayer les émigrés de la liste. Les patriotes eux-mêmes semblaient vouloir lui enlever cette dictature, funeste seulement à leurs adversaires.

On commença par la discussion sur la presse et les sociétés populaires. Le projet mis en avant était l'ouvrage de Berlier. La discussion s'ouvrit dans les derniers jours de prairial (au milieu de juin). Les partisans du Directoire, parmi lesquels se distinguaient Chénier, Bailleul, Creuzé-Latouche, Lecointe-Puyraveau, soutenaient que cette dictature accordée au Directoire par la loi du 19 fructidor, bien que redoutable en temps ordinaire, était de la plus indispensable nécessité dans la circonstance actuelle. Ce n'était pas, disaient-ils, dans un moment de péril extrême qu'il fallait diminuer les forces du gouvernement. La dictature qu'on lui avait donnée le lendemain du 18 fructidor lui était devenue nécessaire, non plus contre la faction royaliste, mais contre la faction monarchique, non moins redoutable que la première, et secrètement alliée avec elle. Les disciples de Babeuf, ajoutaient-ils, reparaissaient de toutes parts, et menaçaient la république d'un nouveau débordement.

Les patriotes, qui fourmillaient dans les Cinq-Cents, répondaient avec leur véhémence accoutumée aux discours des partisans du Directoire. Il fallait, disaient-ils, donner une commotion à la France, et lui rendre l'énergie de 1793, que le Directoire avait entièrement étouffée, en faisant peser sur elle un joug accablant. Tout patriotisme allait s'éteindre si l'on n'ouvrait pas les clubs, et si l'on ne rendait pas la parole aux feuilles patriotiques. « Vainement, ajoutaient-ils, on accuse les patriotes, vainement on feint de redouter un débordement de leur part. Qu'ont-ils fait, ces patriotes tant accusés ? Depuis trois ans ils sont égorgés, proscrits, sans patrie, dans la république qu'ils ont contribué puissamment à fonder et qu'ils ont défendue. Quels crimes avez-vous à leur reprocher ? ont-ils réagi contre les réacteurs ? Non. Ils sont exagérés, turbulents ; soit. Mais sont-ce là des crimes ? Ils parlent ; ils crient même, si l'on veut ; mais ils n'assassinent pas, et tous les jours ils sont assassinés... » Tel était le

langage de Briot (du Doubs), du Corse Aréna, et d'une foule d'autres.

Les membres de l'opposition constitutionnelle s'exprimaient autrement. Ils étaient naturellement modérés. Ils avaient le ton mesuré, mais amer et dogmatique. Il fallait, suivant eux, revenir aux principes trop méconnus, et rendre la liberté à la presse et aux sociétés populaires. Les dangers de fructidor avaient bien pu valoir une dictature momentanée au Directoire, mais cette dictature donnée de confiance, comment en avait-il usé? Il n'y avait qu'à interroger les partis, disait Boulay (de la Meurthe). Quoique ayant tous des vues différentes, royalistes, patriotes, constitutionnels, étaient d'accord pour déclarer que le Directoire avait mal usé de sa toute-puissance. Un même accord, chez des hommes si opposés de sentiments et de vues, ne pouvait pas laisser de doute, et le Directoire était condamné.

Ainsi les patriotes irrités se plaignaient d'oppression ; les constitutionnels, pleins de prétentions, se plaignaient du mal-gouverné. Tous se réunirent, et firent abroger les articles de la loi du 19 fructidor relatifs aux journaux et aux sociétés populaires. C'était là une victoire importante, qui allait amener un déchaînement d'écrits périodiques et le ralliement de tous les jacobins.

L'agitation allait croissant vers les derniers jours de prairial. Les bruits les plus sinistres couraient de toutes parts. La nouvelle coalition résolut d'employer les tracasseries ordinaires que les oppositions emploient dans les gouvernements représentatifs pour obliger un ministère à se retirer. Questions embarrassantes et reitérées, menaces d'accusation, on mit tout en usage. Ces moyens sont si naturels, que, sans la pratique du gouvernement représentatif, l'instinct seul des partis les découvre sur-le-champ.

Les commissions des dépenses, des fonds et de la guerre, établies dans les Cinq-Cents pour s'occuper de ces divers objets, se réunirent et projetèrent un message au Directoire. Boulay (de la Meurthe) fut chargé du rapport, et le présenta le 15 prairial. Sur sa proposition, le conseil des Cinq-Cents adressa au Directoire un message par lequel il demandait à être instruit des causes des dangers intérieurs et extérieurs qui menaçaient la république, et des moyens qui existaient pour y pourvoir. Les demandes de cette nature n'ont guère d'autre effet que d'arracher des aveux de détresse, et de compromettre davantage le gouvernement auquel on les arrache. Un gouvernement, nous le répétons, doit réussir : l'obliger à convenir qu'il n'a pas réussi, c'est l'obliger au plus funeste de tous les aveux. A ce message furent jointes une foule de motions d'ordre, qui toutes avaient un objet analogue. Elles étaient relatives au droit de former des sociétés populaires, à la liberté individuelle, à la responsabilité des ministres, à la publicité des comptes, etc.

Le Directoire, en recevant le message en question, résolut d'y faire une réponse détaillée, dans laquelle il tracerait le tableau de tous les événements et exposerait les moyens qu'il avait employés, et ceux qu'il se proposait d'employer encore, pour retirer la France de la crise où elle se trouvait. Une réponse de cette nature exigeait le concours de tous les ministres, pour que chacun d'eux pût fournir son rapport. Il fallait au moins plusieurs jours pour le rédiger; mais ce n'est pas ce qui convenait aux meneurs des Conseils. Ils ne voulaient pas un état exact et fidèle de la France, mais des aveux prompts et embarrassés. Aussi, après avoir attendu quelques jours, les trois commissions qui avaient proposé le message firent aux Cinq-Cents une proposition nouvelle, par l'organe du député Poulain-Grand-Pré. C'était le 28 prairial (16 juin). Le rapporteur proposa aux Cinq-Cents de se déclarer en permanence jusqu'à ce que le Directoire eût répondu au message du 15. La proposition fut adoptée. C'était jeter le cri d'alarme, et annoncer un prochain événement. Les Cinq-Cents firent part aux Anciens de leur détermination, en les engageant à suivre leur exemple. L'exemple en effet fut imité, et les Anciens siégèrent aussi en permanence. Les trois commissions des dépenses, des fonds, de la guerre, étant trop nombreuses, furent changées en une seule commission composée de onze membres, et chargée de présenter les mesures exigées



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Gohier.

par les circonstances. Le Directoire répondit, de son côté, qu'il allait se constituer en séance permanente, pour hâter le rapport qu'on lui demandait. On conçoit quelle agitation devait résulter d'une pareille détermination. On faisait, comme d'usage, courir les bruits les plus sinistres : les adversaires du Directoire disaient qu'il méditait un nouveau coup d'État, et qu'il voulait dissoudre les Conseils. Ses partisans répondaient au contraire qu'il y avait une coalition formée entre tous les partis pour renverser violemment la Constitution. Rien de pareil n'était médité de part ni d'autre. La coalition des deux oppositions voulait seulement la démission des trois anciens directeurs. On imagina un premier moyen pour l'amener. La Constitution voulait que le directeur entrant en fonctions eût quitté la législature depuis un an révolu. On s'aperçut que Treilhard, qui depuis treize mois siégeait au Directoire, était sorti de la législature le 30 floréal an v, et qu'il avait été nommé au Directoire le 26 floréal an vi. Il manquait donc quatre jours au délai prescrit. Ce n'était là qu'une chicane, car cette irrégularité était couverte par le silence gardé

pendant deux sessions, et d'ailleurs Sieyès lui-même était dans le même cas. Sur-le-champ la commission des onze proposa d'annuler la nomination de Treilhard. Cette annulation eut lieu le jour même du 28, et fut signifiée au Directoire.

Treilhard était rude et brusque, mais n'avait pas une fermeté égale à la dureté de ses manières. Il était disposé à céder. Larévellière était dans une tout autre disposition d'esprit. Cet homme honnête et désintéressé, auquel ses fonctions étaient à charge, qui ne les avait acceptées que par devoir, et qui faisait des vœux tous les ans pour que le sort le rendît à la retraite, ne voulait plus abandonner ses fonctions depuis que les factions coalisées paraissaient l'exiger. Il se figurait qu'on ne voulait expulser les anciens directeurs que pour abolir la constitution de l'an III; que Sieyès, Barras et la famille Bonaparte concouraient au même but dans des vues différentes, mais toutes également funestes à la république. Dans cette persuasion, il ne voulait pas que les anciens directeurs abandonnassent leur poste. En conséquence, il courut chez Treilhard, et l'engagea à résister. « Avec Merlin et moi, lui dit-il, vous formerez la majorité, et nous nous refuserons à l'exécution de cette détermination du corps législatif, comme illégale, séditieuse et arrachée par une faction. » Treilhard n'osa pas suivre cet avis, et envoya sur-le-champ sa démission aux Cinq-Cents.

Larévellière, voyant la majorité perdue, n'en persista pas moins à refuser sa démission, si on la lui demandait. Les meneurs des Cinq-Cents résolurent de donner tout de suite un successeur à Treilhard. Sieyès aurait voulu faire nommer un homme à sa dévotion; mais son influence fut nulle dans cette occasion. On nomma un ancien avocat de Rennes, président actuel du tribunal de cassation, et connu pour appartenir plutôt à l'opposition patriote qu'à l'opposition constitutionnelle. C'était Gohier, citoyen probe et dévoué à la république, mais peu capable, étranger à la connaissance des hommes et des affaires. Il fut nommé le 29 prairial, et dut être installé le lendemain même.

Ce n'était pas assez d'avoir exclu Treilhard, on voulait arracher du Directoire Larévellière et Merlin. Les patriotes surtout étaient furieux contre Larévellière; ils se souvenaient que, quoique régicide, il n'avait jamais été montagnard, qu'il avait lutté souvent contre leur parti depuis le 9 thermidor, et que l'année précédente il avait encouragé le système des scissions. En conséquence, ils menacèrent de le mettre en accusation, lui et Merlin, s'ils ne donnaient pas tous deux leur démission. Sieyès fut chargé de faire une première ouverture, pour les engager à céder volontairement à l'orage.

Le 29 au soir, jour de la sortie de Treilhard, Sieyès proposa une réunion particulière des quatre directeurs chez Merlin. On s'y rendit. Barras, comme si l'on se fût trouvé en danger, y vint avec le sabre au côté, et n'ouvrit point la bouche. Sieyès prit la parole avec embarras, fit une longue digression sur les fautes du gouvernement, et battit longtemps avant d'en venir au véritable objet de la réunion. Enfin Larévellière le somma de s'expliquer clairement. « Vos amis, répondit Sieyès, et ceux de Merlin, vous engagent tous deux à donner votre démission. » Larévellière demanda quels étaient ces amis. Sieyès n'en put nommer aucun qui méritât quelque confiance. Larévellière lui parla alors avec le ton d'un homme indigné de voir le Directoire trahi par ses membres, et livré par eux aux complots des factieux. Il prouva que jusqu'ici sa conduite et celle de ses collègues avait été irréprochable, que les torts qu'on leur imputait n'étaient qu'un tissu de calomnies; puis il attaqua directement Sieyès sur ses projets secrets, et le jeta dans le plus grand embarras par ses véhémentes apostrophes. Barras, pendant tout ce temps, garda le plus morne silence. Sa position était difficile, car seul il avait mérité tous les reproches dont on accablait ses collègues. Leur demander leur démission pour des torts qu'ils n'avaient pas, et qui n'étaient qu'à lui seul, eût été trop embarrassant; il se tut donc. On se sépara sans avoir rien obtenu. Merlin, qui n'osait pas prendre un parti, avait déclaré qu'il suivrait l'exemple de Larévellière.



Bataille de la Trebbia. (Page 731.)

Barras imagina d'employer un intermédiaire pour obtenir la démission de ses deux collègues. Il se servit d'un ancien girondin, Bergoing, que le goût des plaisirs avait attiré dans sa société. Il le chargea d'aller voir Larévellière pour le décider à se démettre. Bergoing vint dans la nuit du 29 au 30, invoqua auprès de Larévellière l'ancienne amitié qui les liait, et employa tous les moyens pour l'ébranler. Il lui assura que Barras l'aimait, l'honorait, et regardait son éloignement comme injuste, mais qu'il le conjurait de céder, pour n'être pas exposé à une tempête. Larévellière demeura inébranlable. Il répondit que Barras était dupe de Sieyès, Sieyès de Barras, et que tous deux seraient dupés par les Bonaparte ; qu'on voulait la ruine de la république, mais qu'il résisterait jusqu'à son dernier soupir.

Le lendemain 30, Gohier devait être installé. Les quatre directeurs étaient réunis ; tous les ministres étaient présents. A peine l'installation fut-elle achevée, et les discours du président et du nouveau directeur prononcés, qu'on revint à l'objet de la veille. Barras demanda à parler en particulier à Larévellière ; ils passèrent tous deux dans une salle voisine. Barras renouvela auprès de son collègue les mêmes instances, les mêmes caresses, et le trouva aussi obstiné. Il rentra, assez embarrassé de n'avoir rien obtenu, et craignant toujours la discussion des actes de l'ancien Directoire, qui ne pouvait pas être à son avantage. Alors il prit la parole avec violence, et n'osant pas attaquer Larévellière, il se déchaîna contre Merlin qu'il détestait, fit de lui la peinture la plus ridicule et la plus fausse, et le représenta comme une espèce de fier-à-bras, méditant, avec une réunion de coupe-jarrets, un coup d'État contre ses collègues et les Conseils. Larévellière, venant au secours de Merlin, prit aussitôt la parole, et démontra l'absurdité de pareilles imputations. Rien dans le

jurisconsulte Merlin, en effet, ne ressemblait à ce portrait. Larévellière retraça alors l'historique de toute l'administration du Directoire, et le fit avec détail pour éclairer les ministres et le directeur entrant. Barras était dans une perplexité cruelle; il se leva enfin, en disant : « Eh bien, c'en est fait, les sabres sont tirés. — Misérable, lui répondit Larévellière avec fermeté, que parles-tu de sabres ? Il n'y a ici que des couteaux, et ils sont dirigés contre des hommes irréprochables, que vous voulez égorger, ne pouvant les entraîner à une faiblesse. »

Gohier voulut alors servir de conciliateur, mais ne put y réussir. Dans ce moment plusieurs membres des Cinq-Cents et des Anciens s'étant réunis, vinrent prier les deux directeurs de céder, en promettant qu'il ne serait point dirigé contre eux d'acte d'accusation. Larévellière leur répondit avec fierté qu'il n'attendait point de grâce, qu'on pouvait l'accuser, et qu'il répondrait. Les députés qui s'étaient chargés de cette mission retournèrent aux deux Conseils, et y causèrent un nouveau soulèvement en rapportant ce qui s'était passé. Boulay (de la Meurthe) dénonça Larévellière, avoua sa probité, mais lui prêta mal à propos des projets de religion nouvelle, et accusa beaucoup son entêtement, qui allait, dit-il, perdre la république. Les patriotes se déchaînèrent avec plus de violence que jamais, et dirent que puisqu'ils s'obstinaient, il ne fallait faire aucune grâce aux directeurs.

L'agitation était au comble, et la lutte se trouvant engagée, on ne savait plus jusqu'où elle pourrait être poussée. Beaucoup d'hommes modérés des deux Conseils se réunirent, et dirent que, pour éviter des malheurs, il fallait aller conjurer Larévellière de céder à l'orage. Ils se rendirent auprès de lui dans la nuit du 30, et le supplièrent, au nom des dangers que courait la république, de donner sa démission. Ils lui dirent qu'ils étaient exposés tous aux plus grands périls, et que s'il s'obstinait à résister, ils ne savaient pas jusqu'où pourrait aller la fureur des partis. « Mais ne voyez-vous pas, leur répondit Larévellière, les dangers plus grands que court la république? Ne voyez-vous pas que ce n'est pas à nous qu'on en veut, mais à la Constitution ; qu'en cédant aujourd'hui, il faudra céder demain, et toujours, et que la république sera perdue par notre faiblesse? Mes fonctions, ajouta-t-il, me sont à charge; si je m'obstine à les garder aujourd'hui, c'est parce que je crois devoir opposer une barrière insurmontable aux complots des factions. Cependant, si vous croyez tous que ma résistance vous expose à des périls, je vais me rendre; mais, je vous le déclare, la république est perdue. Un seul homme ne peut pas la sauver ; je cède donc, puisque je reste seul, et je vous remets ma démission. »

Il la donna dans la nuit. Il écrivit une lettre simple et digne pour exprimer ses motifs. Merlin lui demanda à la copier, et les deux démissions furent envoyées en même temps. Ainsi fut dissous l'ancien Directoire. Toutes les factions qu'il avait essayé de réduire s'étaient réunies pour l'abattre, et avaient mis leurs ressentiments en commun. Il n'était coupable que d'un seul tort, celui d'être plus faible qu'elles; tort immense, il est vrai, et qui justifie la chute d'un gouvernement.

Malgré le déchaînement général, Larévellière emporta l'estime de tous les citoyens éclairés. Il ne voulut pas, en quittant le Directoire, recevoir les cent mille francs que ses collègues étaient convenus de donner au membre sortant; il ne reçut pas même la part à laquelle il avait droit sur les retenues faites à leurs appointements; il n'emporta pas la voiture qu'il était d'usage de laisser au directeur sortant. Il se retira à Andilly, dans une petite maison qu'il possédait, et il y reçut la visite de tous les hommes considérés que la fureur des partis n'intimidait pas. Le ministre Talleyrand fut du nombre de ceux qui allèrent le visiter dans sa retraite.

FIN DU LIVRE QUARANTE ET UNIÈME.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

NOVI.

Formation du nouveau Directoire. — Moulins et Roger-Ducos remplacent Larévellière et Merlin. — Changement dans le ministère. — Levée de toutes les classes de conscrits. — Emprunt forcé de cent millions. — Loi des otages. — Nouveaux plans militaires. — Reprise des opérations en Italie; Joubert général en chef; bataille de Novi, et mort de Joubert. — Débarquement des Anglo-Russes en Hollande. — Nouveaux troubles à l'intérieur; déchaînement des patriotes; arrestation de onze journalistes; renvoi de Bernadotte; proposition de déclarer la patrie en danger.

Les années usent les partis, mais il en faut beaucoup pour les épuiser. Les passions ne s'éteignent qu'avec les cœurs dans lesquels elles s'allumèrent. Il faut que toute une génération disparaisse; alors il ne reste des prétentions des partis que les intérêts légitimes, et le temps peut opérer entre ces intérêts une conciliation naturelle et raisonnable. Mais avant ce terme, les partis sont indomptables par la seule puissance de la raison. Le gouvernement qui veut leur parler le langage de la justice et des lois leur devient bientôt insupportable, et plus il a été modéré, plus ils le méprisent comme faible et impuissant. Veut-il, quand il trouve des cœurs sourds à ses avis, employer la force, on le déclare tyrannique, on dit qu'à la faiblesse il joint la méchanceté. En attendant les effets du temps, il n'y a qu'un grand despotisme qui puisse dompter les partis irrités. Le Directoire était ce gouvernement légal et modéré qui voulut faire subir le joug des lois aux partis que la révolution avait produits, et que cinq ans de lutte et de réaction n'avaient pas encore épuisés. Ils se coalisèrent tous, comme on vient de le voir, au 30 prairial, pour amener sa chute. L'ennemi commun renversé, ils se trouvaient en présence les uns des autres sans aucune main pour les contenir. On va voir comment ils se comportèrent.

La Constitution, quoique n'étant plus qu'un fantôme, n'était pas abolie, et il fallait remplacer par une ombre le Directoire déjà renversé. Gohier avait remplacé Treilhard; il fallait donner des successeurs à Larévellière et à Merlin. On choisit Roger-Ducos et Moulins. Roger-Ducos était un ancien girondin, homme honnête, peu capable, et tout à fait dévoué à Sieyès. Il avait été nommé par l'influence de Sieyès sur les Anciens. Moulins était un général obscur, employé autrefois dans la Vendée, républicain chaud et intègre, nommé comme Gohier par l'influence du parti patriote. On avait proposé d'autres notabilités ou civiles ou militaires, pour composer le Directoire; mais elles avaient été rejetées. Il était clair, d'après de pareils choix, que les partis n'avaient pas voulu se donner des maîtres : ils n'avaient porté au Directoire que ces médiocrités chargées ordinairement de tous les *intérim*.

Le Directoire actuel, composé, comme les Conseils, de partis opposés, était encore plus faible et moins homogène que le précédent. Sieyès, le seul homme supérieur parmi les cinq directeurs, rêvait, comme on l'a vu, une nouvelle organisation politique. Il était le chef du parti qui se qualifiait de modéré ou de constitutionnel, et dont tous les membres cependant souhaitaient une Constitution nouvelle. Il n'avait de collègue dévoué que Roger-Ducos. Moulins et Gohier, tous deux chauds patriotes, incapables de concevoir autre chose que ce qui existait, voulaient la Constitution actuelle, mais voulaient l'exécuter et l'interpréter dans le sens des patriotes.

Quant à Barras, appelé naturellement à les départager, qui pouvait compter sur lui ? Ce chaos de vices, de passions, d'intérêts, d'idées contraires, que présentait la république mourante, il en était à lui seul l'emblème vivant. La majorité, dépendant de sa voix, était donc commise au hasard.

Sieyès dit assez nettement à ses nouveaux collègues qu'il prenait la direction d'un gouvernement menacé d'une chute prochaine, mais qu'il fallait sauver la république si l'on ne pouvait sauver la constitution. Ce langage déplut fort à Gohier et à Moulins, et fut mal accueilli par eux. Aussi dès le premier jour les sentiments parurent peu d'accord. Sieyès tint le même langage à Joubert, le général qu'on voulait engager dans le parti réorganisateur. Mais Joubert, vieux soldat de l'armée d'Italie, en avait les sentiments ; il était chaud patriote, et les vues de Sieyès lui parurent suspectes. Il s'en ouvrit secrètement à Gohier et à Moulins, et parut se rattacher entièrement à eux. Du reste, c'étaient là des questions qui ne pouvaient arriver qu'ultérieurement en discussion. Le plus pressant était d'administrer et de défendre la république menacée. La nouvelle de la bataille de la Trebbia, répandue partout, jetait tous les esprits dans l'alarme. Il fallait de grandes mesures de salut public.

Le premier soin d'un gouvernement est de faire tout le contraire de celui qui l'a précédé, ne fût-ce que pour obéir aux passions qui l'ont fait triompher. Championnet, ce héros de Naples si vanté, Joubert, Bernadotte, devaient sortir des fers ou de la disgrâce, pour occuper les premiers emplois. Championnet fut mis sur-le-champ en liberté et nommé général d'une nouvelle armée qu'on se proposait de former le long des grandes Alpes. Bernadotte fut chargé du ministère de la guerre. Joubert fut appelé à commander l'armée d'Italie. Ses triomphes dans le Tyrol, sa jeunesse, son caractère héroïque, inspiraient les plus grandes espérances. Les réorganisateurs lui souhaitaient assez de succès et de gloire pour qu'il pût appuyer leurs projets. Le choix de Joubert était fort bon sans doute, mais c'était une nouvelle injustice pour Moreau, qui avait si généreusement accepté le commandement d'une armée battue, et qui l'avait sauvée avec tant d'habileté. Mais Moreau était peu agréable aux chauds patriotes, qui triomphaient dans ce moment. On lui donna le commandement d'une prétendue armée du Rhin qui n'existait pas encore.

Il y eut en outre divers changements dans le ministère. Le ministre des finances, Ramel, qui avait rendu de si grands services depuis l'installation du Directoire, et qui avait administré pendant cette transition si difficile du papier-monnaie au numéraire, Ramel avait partagé l'odieux jeté sur l'ancien Directoire. Il fut si violemment attaqué, que, malgré l'estime qu'ils avaient pour lui, les nouveaux directeurs furent obligés d'accepter sa démission. On lui donna pour successeur un homme qui était cher aux patriotes, et respectable pour tous les partis : c'était Robert Lindet, l'ancien membre du comité de salut public, si indécemment attaqué pendant la réaction. Il se défendit longtemps contre la proposition d'un portefeuille : l'expérience qu'il avait faite de l'injustice des partis devait peu l'engager à rentrer dans les affaires. Cependant il y consentit par dévouement à la république.

La diplomatie du Directoire n'avait pas été moins blâmée que son administration financière. On l'accusait d'avoir remis la république en guerre avec toute l'Europe, et c'était bien à tort, si l'on considère surtout quels étaient les accusateurs. Les accusateurs, en effet, étaient les patriotes eux-mêmes, dont les passions avaient engagé de nouveau la guerre. On reprochait surtout au Directoire l'expédition d'Égypte, naguère si vantée, et l'on prétendait que cette expédition avait amené la rupture avec la Porte et la Russie. Le ministre Talleyrand, déjà peu agréable aux patriotes, comme ancien émigré, avait encouru toute la responsabilité de cette diplomatie, et il était si vivement attaqué qu'il fallut en agir avec lui comme avec Ramel, et accepter sa démission. On lui donna pour successeur un Wurtembergeois, qui sous les apparences de la bonhomie allemande cachait un esprit remarquable, et que M. de Talleyrand avait recommandé comme

l'homme le plus capable de lui succéder. C'était M. Reinhard. On a dit que ce choix n'avait été que provisoire, et que M. Reinhard n'était là qu'en attendant le moment où M. de Talleyrand pourrait être rappelé. Le ministère de la justice fut retiré à Lambrechts, à cause de l'état de sa santé, et donné à Cambacérès. On plaça à la police Bourguignon, ancien magistrat, patriote sincère et honnête. Fouché, cet ex-jacobin, si souple, si insinuant, que Barras avait intéressé dans le trafic des compagnies, et pourvu ensuite de l'ambassade à Milan, Fouché, destitué à cause de sa conduite en Italie, passait aussi pour une victime de l'ancien Directoire. Il devait donc prendre part au triomphe décerné à toutes les victimes; il fut envoyé à La Haye.

Tels furent les principaux changements apportés au personnel du gouvernement et des armées. Ce n'était pas tout que de changer les hommes, il fallait leur fournir de nouveau moyen de remplir la tâche sous laquelle leurs prédécesseurs avaient succombé. Les patriotes, revenant, suivant leur usage, aux moyens révolutionnaires, soutenaient qu'il fallait aux grands maux les grands remèdes. Ils proposaient les mesures urgentes de 1793. Après avoir tout refusé au précédent Directoire, on voulait tout donner au nouveau; on voulait mettre dans ses mains des moyens extraordinaires, et l'obliger même d'en user. La commission des onze, formée des trois commissions des dépenses, des fonds et de la guerre, et chargée, pendant la crise de prairial, d'aviser aux moyens de sauver la République, conféra avec les membres du Directoire, et arrêta avec eux différentes mesures qui se ressentaient de la disposition du moment. Au lieu de deux cent mille hommes à prendre sur les cinq classes de conscrits, le Directoire put appeler toutes les classes. Au lieu des impôts proposés par l'ancien Directoire, et repoussés avec tant d'acharnement par les deux oppositions, on imagina encore un emprunt forcé. Conformément au système des patriotes, il fut progressif, c'est-à-dire qu'au lieu de faire contribuer chacun suivant la valeur de ses impôts directs, ce qui procurait tout de suite les rôles de la contribution foncière et personnelle pour base de répartition, on obligea chacun de contribuer suivant sa fortune. Alors il fallait recourir au jury taxateur, c'est-à-dire frapper les riches par le moyen d'une commission. Le parti moyen combattit ce projet et dit qu'il était renouvelé de la terreur, que la difficulté de la répartition rendait encore cette mesure inefficace et nulle, comme les anciens emprunts forcés. Les patriotes répondirent qu'il fallait faire supporter les frais de la guerre non pas à toutes les classes, mais aux riches seuls. Les mêmes passions employaient toujours, comme on le voit, les mêmes raisons. L'emprunt forcé et progressif fut décrété; il fut fixé à cent millions, et déclaré remboursable en biens nationaux.

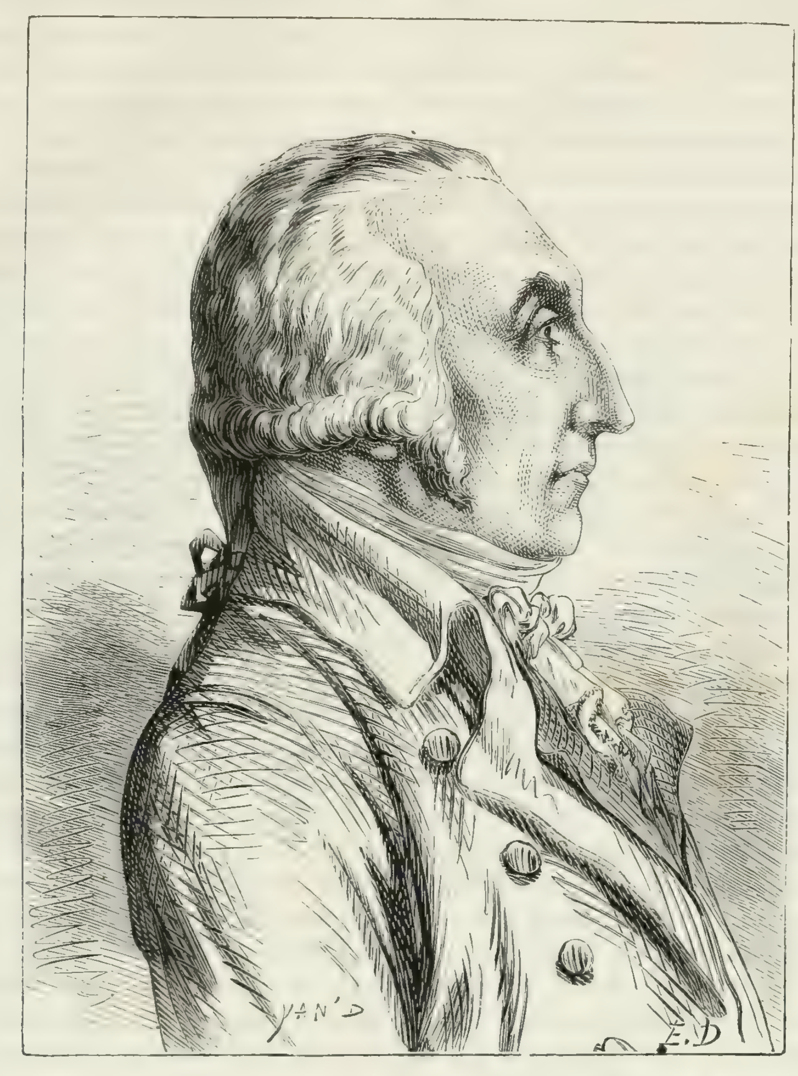
Outre ces mesures de recrutement et de finances, on dut en prendre une de police contre le renouvellement de la chouannerie dans le Midi et les départements de l'Ouest, théâtre de l'ancienne guerre civile. Il se commettait là de nouveaux brigandages; on assassinait les acquéreurs des biens nationaux, les hommes réputés patriotes, les fonctionnaires publics : on arrêtait surtout les diligences, et on les pillait. Il y avait parmi les auteurs de ces brigandages beaucoup d'anciens Vendéens et chouans, beaucoup de membres des fameuses compagnies du Soleil, et aussi beaucoup de conscrits réfractaires. Quoique ces brigands, dont la présence annonçait une espèce de dissolution sociale, eussent pour but réel le pillage, il était évident, d'après le choix de leurs victimes, qu'ils avaient une origine politique. Une commission fut nommée pour imaginer un système de répression. Elle proposa une loi qui fut appelée loi des otages, et qui est démeurée célèbre sous ce titre. Comme on attribuait aux parents des émigrés ou ci-devant nobles la plupart de ces brigandages, on voulut en conséquence les obliger à donner des otages. Toutes les fois qu'une commune était reconnue en état notoire de désordre, les parents ou alliés d'émigrés, les ci-devant nobles, les ascendants des individus connus pour faire partie des rassemblements étaient considérés comme otages, et comme

civilement et personnellement responsables des brigandages commis. Les administrations centrales devaient désigner les individus choisis pour otages, et les faire enfermer dans des maisons choisies pour cet objet. Ils devaient y vivre à leurs frais et à leur gré, et demeurer enfermés pendant toute la durée du désordre. Quand les désordres iraient jusqu'à l'assassinat, il devait y avoir quatre déportés pour un assassinat. On conçoit tout ce qu'on pouvait dire pour ou contre cette loi. C'était, disaient ses partisans, le seul moyen d'atteindre les auteurs des désordres, et ce moyen était doux et humain. C'était, répondaient ses adversaires, une loi des suspects, une loi révolutionnaire, qui, dans l'impuissance d'atteindre les vrais coupables, frappait en masse, et commettait toutes les injustices ordinaires aux lois de cette nature. En un mot, on dit pour et contre tout ce qu'on a vu et répété si souvent dans cette histoire sur les lois révolutionnaires. Mais il y avait une objection plus forte que toutes les autres à faire contre cette mesure : ces brigands ne provenant que d'une véritable dissolution sociale, le seul remède était dans une réorganisation vigoureuse de l'État, et non dans des mesures tout à fait discréditées, et qui n'étaient capables de rendre aucune énergie aux ressorts du gouvernement.

La loi fut adoptée après une discussion assez vive, où les partis qui avaient été un moment d'accord pour renverser l'ancien Directoire se séparèrent avec éclat. A ces mesures importantes, qui avaient pour but d'armer le gouvernement de moyens révolutionnaires, on en ajouta qui, sous d'autres rapports, limitaient sa puissance. Ces mesures accessoires étaient la conséquence des reproches faits à l'ancien Directoire. Pour prévenir les scissions à l'avenir, on décida que le vœu de toute fraction électorale serait nul; que tout agent du gouvernement cherchant à influencer les élections serait puni pour attentat à la souveraineté du peuple; que le Directoire ne pourrait plus faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel sans une autorisation expresse; qu'aucun militaire ne pourrait être privé de son grade sans une décision d'un conseil de guerre; que le droit accordé au Directoire de lancer des mandats d'arrêt ne pourrait plus être délégué à des agents; qu'aucun employé du gouvernement ou fonctionnaire quelconque ne pourrait être ni fournisseur, ni même intéressé dans les marchés de fournitures; qu'un club ne pourrait être fermé sans une décision des administrations municipale et centrale. On ne put pas s'entendre sur une loi de la presse; mais l'article de la loi du 19 fructidor, qui donnait au Directoire la faculté de suppression à l'égard des journaux, n'en demeura pas moins aboli, et en attendant un nouveau projet, la presse resta indéfiniment libre.

Telles furent les mesures prises à la suite du 30 prairial, soit pour réparer de prétendus abus, soit pour rendre au gouvernement l'énergie dont il manquait. Ces mesures, qu'on prend dans les moments de crise, à la suite d'un changement de système, sont imaginées pour sauver un État, et arrivent rarement à temps pour le sauver, car tout est souvent décidé avant qu'elles puissent être mises à exécution. Elles fournissent tout au plus des ressources pour l'avenir. L'emprunt des cent millions, les nouvelles levées, ne pouvaient être exécutés que dans quelques mois. Cependant l'effet d'une crise est de donner une secousse à tous les ressorts et de leur rendre une certaine énergie. Bernadotte se hâta d'écrire des circulaires pressantes, et parvint de cette manière à accélérer l'organisation déjà commencée des bataillons de conscrits. Robert Lindet, auquel l'emprunt des cent millions n'ouvrait aucune ressource actuelle, assembla les principaux banquiers et commerçants de la capitale, et les engagea à prêter leur crédit à l'État. Ils y consentirent et prêtèrent leur signature au ministère des finances. Ils se formèrent en syndicat, et en attendant la rentrée des impôts, signèrent des billets dont ils devaient être remboursés au fur et à mesure des recettes. C'était une espèce de banque temporaire établie pour le besoin du moment.

On voulait faire aussi de nouveaux plans de campagne; on demanda un projet à Bernadotte, qui se hâta d'en présenter un fort singulier, mais qui heureusement ne fut pas mis



Roger-Ducos.

à exécution. Rien n'était plus susceptible de combinaisons multipliées qu'un champ de bataille aussi vaste que celui sur lequel on opérait. Chacun, en y regardant, devait avoir une idée différente; et si chacun pouvait la proposer et la faire adopter, il n'y avait pas de raison pour ne pas changer à chaque instant de projet. Si, dans la discussion, la diversité des avis est utile, elle est déplorable dans l'exécution. Au début, on avait pensé qu'il fallait agir à la fois sur le Danube et en Suisse. Après la bataille de Stokach, on ne voulut plus agir qu'en Suisse, et l'on supprima l'armée du Danube. En ce moment, Bernadotte pensa autrement; il prétendit que la cause des succès des alliés était dans la facilité avec laquelle ils pouvaient communiquer, à travers les Alpes, d'Allemagne en Italie. Pour leur interdire ces moyens de communication, il voulait qu'on leur enlevât le Saint-Gothard et les Grisons à l'aile droite de l'armée de Suisse, et qu'on formât une nouvelle armée du Danube, qui reportât la guerre en Allemagne. Pour former cette armée du Danube, il proposait d'organiser promptement l'armée du Rhin, et de la renforcer de vingt

mille hommes enlevés à Masséna. C'était compromettre celui-ci, qui avait devant lui toutes les forces de l'archiduc, et qui pouvait être accablé pendant ce revirement. Il est vrai qu'il eût été bon de ramener la guerre sur le Danube, mais il suffisait de donner à Masséna les moyens de prendre l'offensive, pour que son armée devînt elle-même cette armée du Danube. Alors il fallait tout réunir dans ses mains, loin de l'affaiblir. Dans le plan de Bernadotte, une armée devait être formée sur les grandes Alpes, pour couvrir la frontière contre les Austro-Russes du côté du Piémont. Joubert, réunissant les débris de toutes les armées d'Italie, et renforcé des troupes disponibles à l'intérieur, devait déboucher de l'Apennin, et attaquer Souwarow de vive force.

Ce plan, fort approuvé par Moulins, fut envoyé aux généraux. Masséna, fatigué de tous ces projets extravagants, offrit sa démission. On ne l'accepta pas, et le plan ne fut point mis à exécution. Masséna conserva le commandement de toutes les troupes depuis Bâle jusqu'au Saint-Gothard. On persista dans le projet de réunir une armée sur le Rhin pour couvrir cette ligne. On forma un noyau d'armée sur les Alpes, sous les ordres de Championnet. Ce noyau était à peu près de quinze mille hommes. On envoya tous les renforts disponibles à Joubert, qui devait déboucher de l'Apennin. On était au milieu de la saison, en messidor (juillet); les renforts commençaient à arriver. Un certain nombre de vieux bataillons, retenus dans l'intérieur, étaient rendus sur la frontière. Les conscrits s'organisaient et allaient remplacer les vieilles troupes dans les garnisons. Enfin, comme les cadres manquaient pour la grande quantité de conscrits, on avait imaginé d'augmenter les bataillons dans les demi-brigades ou régiments, ce qui permettait d'incorporer les nouvelles levées dans les anciens corps.

On savait qu'un renfort de trente mille Russes arrivait en Allemagne, sous les ordres du général Korsakow. On pressait Masséna de sortir de ses positions et d'attaquer celles de l'archiduc, pour tâcher de le battre avant sa jonction avec les Russes. Le gouvernement avait parfaitement raison sous ce rapport, car il était urgent de faire une tentative avant la réunion d'une masse de forces aussi imposante. Cependant Masséna refusait de prendre l'offensive, soit qu'il manquât ici de son audace accoutumée, soit qu'il attendît la reprise des opérations offensives en Italie. Les militaires ont tous condamné son inaction, qui, du reste, devint bientôt heureuse par les fautes de l'ennemi, et qui fut rachetée par d'immortels services. Pour obéir cependant aux instances du gouvernement, et exécuter une partie du plan de Bernadotte, qui consistait à empêcher les Austro-Russes de communiquer d'Allemagne en Italie, Masséna ordonna à Lecourbe de prolonger sa droite jusqu'au Saint-Gothard, de s'emparer de ce point important et de reprendre les Grisons. Par cette opération, les grandes Alpes rentraient sous la domination des Français, et les armées ennemies qui opéraient en Allemagne se trouvaient sans communication avec celles qui opéraient en Italie. Lecourbe exécuta cette entreprise avec l'intrépidité et la hardiesse qui le signalaient dans la guerre des montagnes, et redevint maître du Saint-Gothard.

Pendant ce temps, de nouveaux événements se préparaient en Italie. Souwarow, obligé par la cour de Vienne d'achever le siége de toutes les places avant de pousser ses avantages, n'avait nullement profité de la victoire de la Trebbia. Il aurait même pu, tout en se conformant à ses instructions, se réserver une masse suffisante pour disperser entièrement nos débris; mais il n'avait pas assez le génie des combinaisons militaires pour agir de la sorte. Il consumait donc le temps à faire des siéges. Peschiera, Pizzighettone, la citadelle de Milan, étaient tombées. La citadelle du Turin avait eu le même sort. Les deux places célèbres de Mantoue et d'Alexandrie tenaient encore, et faisaient prévoir une longue résistance. Kray assiégeait Mantoue, et Bellegarde Alexandrie. Malheureusement toutes nos places avaient été confiées à des commandants dépourvus ou d'énergie ou d'instruction. L'artillerie y étai mal servie, parce qu'on n'y avait jeté que des corps délabrés; l'éloignement de nos armées

actives, repliées sur l'Apennin, désespérait singulièrement les courages. Mantoue, la principale de ces places, ne méritait pas la réputation que les campagnes de Bonaparte lui avaient value. Ce n'était pas sa force, mais la combinaison des événements, qui avait prolongé sa défense. Bonaparte, en effet, avec une dizaine de mille hommes, en avait réduit quatorze mille à y mourir des fièvres et de la misère. Le général Latour-Foissac en était le commandant actuel. C'était un savant officier du génie; mais il n'avait pas l'énergie nécessaire pour ce genre de défense. Découragé par l'irrégularité de la place et le mauvais état des fortifications, il ne crut pas pouvoir suppléer aux murailles par de l'audace. D'ailleurs sa garnison était insuffisante; et après les premiers assauts il parut disposé à se rendre. Le général Gardanne commandait à Alexandrie. Il était résolu, mais point assez instruit. Il repoussa vigoureusement un premier assaut; mais il ne sut pas voir dans la place les ressources qu'elle présentait encore.

On était en thermidor (milieu de juillet); plus d'un mois s'était écoulé depuis la révolution du 30 prairial et la nomination de Joubert. Moreau sentait l'importance de prendre l'offensive avant la chute des places, et de déboucher, avec l'armée réorganisée et renforcée, sur les Austro-Russes dispersés. Malheureusement il était enchaîné par les ordres du gouvernement, qui lui avait prescrit d'attendre Joubert. Ainsi, dans cette malheureuse campagne, ce fut une suite d'ordres intempestifs qui amena toujours nos revers. Le changement d'idées et de plans dans les choses d'exécution, et surtout à la guerre, est toujours funeste. Si Moreau, auquel on aurait dû donner le commandement dès l'origine, l'avait eu du moins depuis la journée de Cassano, et l'avait eu sans partage, tout eût été sauvé; mais associé tantôt à Macdonald, tantôt à Joubert, on l'empêcha pour la seconde et troisième fois de réparer nos malheurs et de relever l'honneur de nos armes.

Joubert, qu'on avait voulu, par un mariage et des caresses, attacher au parti qui projetait une réorganisation, perdit un mois entier, celui de messidor (juin et juillet), à célébrer ses noces, et manqua ainsi une occasion décisive. On ne l'attacha pas réellement au parti dont on voulait le faire l'appui, car il resta dévoué aux patriotes, et on lui fit perdre inutilement un temps précieux. Il partit en disant à sa jeune épouse : *Tu me reverras mort ou victorieux*. Il emporta, en effet, la résolution héroïque de vaincre ou de mourir. Ce noble jeune homme, en arrivant à l'armée dans le milieu de thermidor (premiers jours d'août), témoigna la plus grande déférence au maître consommé auquel on l'appelait à succéder. Il le pria de rester auprès de lui pour lui donner des conseils. Moreau, tout aussi généreux que le jeune général, voulut bien assister à sa première bataille, et l'aider de ses conseils : noble et touchante confraternité, qui honore les vertus de nos généraux républicains, et qui appartient à un temps où le zèle patriotique l'emportait encore sur l'ambition dans le cœur de nos guerriers!

L'armée française, composée des débris des armées de la haute Italie et de Naples, des renforts arrivés de l'intérieur, s'élevait à quarante mille hommes, parfaitement réorganisés et brûlant de se mesurer de nouveau avec l'ennemi. Rien n'égalait le patriotisme de ces soldats, qui, toujours battus, n'étaient jamais découragés, et demandaient toujours de retourner à l'ennemi. Aucune armée républicaine n'a mieux mérité de la France, car aucune n'a mieux répondu au reproche injuste fait aux Français, de ne pas savoir supporter les revers. Il est vrai qu'une partie de sa fermeté était due au brave et modeste général dans lequel elle avait mis toute sa confiance, et qu'on lui enlevait toujours au moment où il allait la ramener à la victoire.

Ces quarante mille hommes étaient indépendants de quinze mille qui devaient servir, sous Championnet, à former le noyau de l'armée des grandes Alpes. Ils avaient débouché par la Bormida sur Acqui, par la Bochetta sur Gavi, et ils étaient venus se ranger en avant de Novi. Ces quarante mille hommes, débouchant à temps, avant la réunion des corps occupés à faire des siéges, pouvaient remporter des avantages décisifs. Mais Alexandrie venait d'ouvrir ses portes, le 4 thermidor (22 juillet). Le bruit était vaguement répandu que Mantoue venait aussi de

les ouvrir. Cette triste nouvelle fut bientôt confirmée, et l'on apprit que la capitulation avait été signée le 12 thermidor (30 juillet). Kray venait de rejoindre Souwarow avec vingt mille hommes; la masse agissante des Austro-Russes se trouvait actuellement de soixante et quelques mille. Il n'était donc plus possible à Joubert de lutter à chance égale contre un ennemi si supérieur. Il assembla un conseil de guerre; l'avis général fut de rentrer dans l'Apennin, et de se borner à la défensive, en attendant de nouvelles forces.

Joubert allait exécuter sa résolution, lorsqu'il fut prévenu par Souwarow, et obligé d'accepter la bataille. L'armée française était formée en demi-cercle, sur les pentes du Monte-Rotondo, dominant toute la plaine de Novi. La gauche, formée des divisions Grouchy et Lemoine, s'étendait circulairement en avant de Pasturana. Elle avait à dos le ravin du Riasco, ce qui rendait ses derrières accessibles à l'ennemi qui oserait s'engager dans ce ravin. La réserve de cavalerie, commandée par Richepanse, était en arrière de cette aile. Au centre, la division Laboissière couvrait les hauteurs à droite et à gauche de la ville de Novi. La division Watrin, à l'aile droite, défendait les accès du Monte-Rotondo, du côté de la route de Tortone. Dombrowsky avec une division bloquait Seravalle. Le général Pérignon commandait notre aile gauche, Saint-Cyr notre centre et notre droite. La position était forte, bien occupée sur tous les points, et difficile à emporter. Cependant quarante mille hommes contre plus de soixante mille avaient un désavantage immense. Souwarow résolut d'attaquer la position avec sa violence accoutumée. Il porta Kray vers notre gauche avec les divisions Ott et Bellegarde. Le corps russe de Derfelden, ayant en tête l'avant-garde de Bagration, devait attaquer notre centre vers Novi. Mélas, demeuré un peu en arrière avec le reste de l'armée, devait assaillir notre droite. Par une combinaison singulière, ou plutôt par un défaut de combinaison, les attaques devaient être successives, et non simultanées.

Le 28 thermidor (15 août 1799), Kray commença l'attaque à cinq heures du matin. Bellegarde attaqua la division Grouchy à l'extrême gauche, et Ott la division Lemoine. Ces deux divisions n'étant pas encore formées, faillirent être surprises et rompues. La résistance opiniâtre de l'une des demi-brigades obligea Kray à se jeter sur la 20e légère, qu'il accabla en réunissant contre elle son principal effort. Déjà ses troupes prenaient pied sur le plateau, lorsque Joubert accourut au galop sur le lieu du danger. Il n'était plus temps de songer à la retraite, et il fallait tout oser pour rejeter l'ennemi au bas du plateau. S'avançant au milieu des tirailleurs pour les encourager, il reçut une balle qui l'atteignit près du cœur et l'étendit par terre. Presque expirant, le jeune héros criait encore à ses soldats : *En avant, mes amis! en avant!* Cet événement pouvait jeter le désordre dans l'armée; mais heureusement Moreau avait accompagné Joubert sur ce point. Il prit sur-le-champ le commandement qui lui était déféré par la confiance générale, rallia les soldats, bouillants de ressentiment, et les ramena sur les Autrichiens. Les grenadiers de la 34e les chargèrent à la baïonnette, et les précipitèrent au bas de la colline. Malheureusement les Français n'avaient pas encore leur artillerie en batterie, et les Autrichiens, au contraire, sillonnaint leurs rangs par une grêle d'obus et de boulets. Pendant cette action, Bellegarde tâchait de tourner l'extrême gauche par le ravin du Riasco, qui a déjà été désigné comme donnant accès sur nos derrières. Déjà il s'était introduit assez avant, lorsque Pérignon, lui présentant à propos la réserve commandée par le général Clausel, l'arrêta dans sa marche. Pérignon acheva de le culbuter dans la plaine, en le faisant charger par les grenadiers de Partouneaux et par la cavalerie de Richepanse. Ce coup de vigueur débarrassa l'aile gauche.

Grâce à la singulière combinaison de Souwarow, qui voulait rendre ses attaques successives, notre centre n'avait pas encore été attaqué. Saint-Cyr avait eu le temps de faire ses dispositions, et de rapprocher de Novi la division Watrin, formant son extrême droite. Sur les instances de Kray, qui demandait à être appuyé par une attaque vers le centre, Bagration s'était enfin décidé à l'assaillir avec



Mort de Joubert à Novi. (Page 748.)

son avant-garde. La division Laboissière, qui était à la gauche de Novi, laissant approcher les Russes de Bagration à demi-portée de fusil, les accabla tout à coup d'un feu épouvantable de mousqueterie et de mitraille, et couvrit la plaine de morts. Bagration, sans s'ébranler, dirigea alors quelques bataillons pour tourner Novi par notre droite ; mais, rencontrés par la division Watrin, qui se rapprochait de Novi, ils furent rejetés dans la plaine.

On était ainsi arrivé à la moitié du jour sans que notre ligne fût entamée. Souwarow venait d'arriver avec le corps russe de Derfelden. Il ordonna une nouvelle attaque générale sur toute la ligne. Kray devait assaillir de nouveau la gauche, Derfelden et Bagration le centre. Mélas était averti de hâter le pas, pour venir accabler notre droite. Tout étant disposé, l'ennemi s'ébranle sur toute la ligne. Kray, s'acharnant sur notre gauche, essaye encore de la faire assaillir de front par Ott ; mais la réserve Clausel repousse les troupes de Bellegarde, et la division Lemoine culbute Ott sur les pentes des collines. Au centre, Souwarow fait livrer une attaque furieuse à droite et à gauche de Novi. Une nouvelle tentative de tourner la ville est déjouée, comme le matin, par la division Watrin. Malheureusement nos soldats, entraînés par leur ardeur, s'abandonnant trop vivement à la poursuite de l'ennemi, s'aventurent dans la plaine, et sont ramenés dans leur position. A une heure, le feu se ralentit de nouveau par l'effet de a fatigue générale ; mais il recommence bientôt avec violence, et pendant quatre heures les Français, immobiles comme des murailles, résistent avec une admirable froideur à toute la furie des Russes. Ils n'avaient fait encore que des pertes peu considérables. Les Austro-Russes, au contraire, avaient été horriblement traités. La plaine était jonchée de leurs morts et de leurs blessés.

Malheureusement le reste de l'armée aus-

tro-russe arrivait de Rivalta, sous les ordres de Mélas. Cette nouvelle irruption allait se diriger sur notre droite. Saint-Cyr, s'en apercevant, ramène la division Watrin, qui s'était trop engagée dans la plaine, et la dirige sur un plateau à droite de Novi. Mais tandis qu'elle opère ce mouvement, elle se voit déjà enveloppée de tous côtés par le corps nombreux de Mélas. Cette vue la saisit, elle se rompt, et gagne le plateau en désordre. On la rallie cependant un peu en arrière. Pendant ce temps, Souwarow, redoublant d'efforts au centre vers Novi, rejette enfin les Français dans la ville, et s'empare des hauteurs qui la commandent à droite et à gauche. Dès cet instant, Moreau, jugeant la retraite nécessaire, l'ordonne avant que de nouveaux progrès de l'ennemi interdisent les communications sur Gavi.

A droite, la division Watrin est obligée de se faire jour pour regagner le chemin de Gavi déjà fermé. La division Laboissière se retire de Novi ; les divisions Lemoine et Grouchy se replient sur Pasturana, en essuyant les charges furieuses de Kray. Malheureusement un bataillon s'introduit dans le ravin du Riasco, qui passe derrière Pasturana. Son feu jette le désordre dans nos colonnes ; artillerie, cavalerie, tout se confond. La division Lemoine, pressée par l'ennemi, se débande et se jette dans le ravin. Nos soldats sont emportés comme la poussière soulevée par le vent. Pérignon et Grouchy rallient quelques braves, pour arrêter l'ennemi et sauver l'artillerie ; mais ils sont sabrés, et restent prisonniers. Pérignon avait reçu sept coups de sabre, Grouchy, six. Le brave Colli, ce général piémontais qui s'était si distingué dans les premières campagnes contre nous, et qui avait ensuite pris du service dans notre armée, se forme en carré avec quelques bataillons, résiste jusqu'à ce qu'il soit enfoncé, et tombe tout mutilé dans les mains des Russes.

Après ce premier moment de confusion, l'armée se rallia en avant de Gavi. Les Austro-Russes étaient trop fatigués pour la poursuivre. Elle put se remettre en marche sans être inquiétée. La perte des deux côtés était égale ; elle s'élevait à environ dix mille hommes pour chaque armée. Mais les blessés et les tués étaient beaucoup plus nombreux dans l'armée austro-russe. Les Français avaient perdu beaucoup plus de prisonniers. Ils avaient perdu aussi le général en chef, quatre généraux de division, trente-sept bouches à feu et quatre drapeaux. Jamais ils n'avaient déployé un courage plus froid et plus opiniâtre. Ils étaient inférieurs à l'ennemi du tiers au moins. Les Russes avaient montré leur bravoure fanatique, mais n'avaient dû l'avantage qu'au nombre, et non aux combinaisons du général, qui avait montré ici la plus grande ignorance. Il avait, en effet, exposé ses colonnes à être mitraillées l'une après l'autre, et n'avait pas assez appuyé sur notre gauche, point qu'il fallait accabler. Cette déplorable bataille nous interdisait définitivement l'Italie, et ne nous permettait plus de tenir la campagne. Il fallait nous renfermer dans l'Apennin, heureux de pouvoir le conserver. La perte de la bataille ne pouvait être imputée à Moreau, mais à la circonstance malheureuse de la réunion de Kray à Souwarow. Le retard de Joubert avait seul causé ce dernier désastre.

Tous nos malheurs ne se bornaient pas à la bataille de Novi. L'expédition contre la Hollande, précédemment annoncée, s'exécutait enfin par le concours des Anglais et des Russes. Paul Ier avait stipulé un traité avec Pitt, par lequel il devait fournir dix-sept mille Russes, qui seraient à la solde anglaise, et qui agiraient en Hollande. Après beaucoup de difficultés vaincues, l'expédition avait été préparée pour la fin d'août (commencement de fructidor). Trente mille Anglais devaient se joindre aux dix-sept mille Russes, et si le débarquement s'effectuait sans obstacle, on avait l'espérance certaine d'arracher la Hollande aux Français. C'était pour l'Angleterre l'intérêt le plus cher ; et n'eût-elle réussi qu'à détruire les flottes et les arsenaux de la Hollande, elle eût encore été assez payée des frais de l'expédition. Une escadre considérable se dirigea vers la Baltique, pour aller chercher les Russes. Un premier détachement mit à la voile sous les ordres du général Abercrombie, pour tenter le débarquement. Toutes les troupes d'expédition une fois réu-

nies devaient se trouver sous les ordres supérieurs du duc d'York.

Le point le plus avantageux pour aborder en Hollande était l'embouchure de la Meuse. On menaçait ainsi la ligne de retraite des Français, et l'on abordait très-près de La Haye, où le stathouder avait le plus de partisans. La commodité des côtes fit préférer la Nord-Hollande. Abercrombie se dirigea vers le Helder, où il arriva vers la fin d'août. (*Voir la carte de la Hollande*, nº 14.) Après bien des obstacles vaincus, il débarqua près du Helder, aux environs de Groot-Keeten, le 10 fructidor (27 août). Les préparatifs immenses qu'avait exigés l'expédition, et la présence de toutes les escadres anglaises sur les côtes, avaient assez averti les Français pour qu'ils fussent sur leurs gardes. Brune commandait à la fois les armées batave et française. Il n'avait guère sous la main que sept mille Français et dix mille Hollandais, commandés par Daendels. Il avait dirigé la division batave aux environs du Helder, et disposé aux environs de Harlem la division française. Abercrombie, en débarquant, rencontra les Hollandais à Groot-Keeten, les repoussa, et parvint ainsi à assurer le débarquement de ses troupes. Les Hollandais en cette occasion ne manquèrent pas de bravoure, mais ne furent pas dirigés avec assez d'habileté par le général Daendels, et furent obligés de se replier. Brune les recueillit, et fit ses dispositions pour attaquer promptement les troupes débarquées avant qu'elles fussent solidement établies et qu'elles eussent été renforcées des divisions anglaises et russes qui devaient rejoindre.

Les Hollandais montraient les meilleures dispositions. Les gardes nationales s'étaient offertes à garder les places, ce qui avait permis à Brune de mobiliser de nouvelles troupes. Il avait appelé à lui la division Dumonceau, forte de six mille hommes, et il résolut d'attaquer dès les premiers jours de septembre le camp où venaient de s'établir les Anglais. Ce camp était redoutable ; c'était le Zip, ancien marais desséché par l'industrie hollandaise, formant un vaste terrain coupé de canaux, hérissé de digues, et couvert d'habitations. Dix-sept mille Anglais l'occupaient, et y avaient fait les meilleures dispositions défensives. Brune pouvait l'assaillir avec vingt mille hommes au plus, ce qui était fort insuffisant à cause de la nature du terrain. Il aborda ce camp le 22 fructidor (8 septembre), et, après un combat opiniâtre, fut obligé de battre en retraite, et de se replier sur Amsterdam. Il ne pouvait plus dès cet instant empêcher la réunion de toutes les forces anglo-russes, et devait attendre la formation d'une armée française pour les combattre. Cet établissement des Anglais dans la Nord-Hollande amena l'événement qu'on devait redouter le plus, la défection de la grande flotte hollandaise. Le Texel n'avait pas été fermé, et l'amiral anglais Mitchell put y pénétrer avec toutes ses voiles. Depuis longtemps les matelots hollandais étaient travaillés par des émissaires du prince d'Orange ; à la première sommation de l'amiral Mitchell, ils s'insurgèrent, et forcèrent Story, leur amiral, à se rendre. Toute la marine hollandaise se trouva au pouvoir des Anglais, ce qui était déjà pour eux un avantage du plus grand prix.

Ces nouvelles, arrivées coup sur coup à Paris, y produisirent l'effet qu'on devait naturellement en attendre. Elles augmentèrent la fermentation des partis, et surtout le déchaînement des patriotes, qui demandèrent, avec plus de chaleur que jamais, l'emploi des grands moyens révolutionnaires. La liberté rendue aux journaux et aux clubs en avait fait renaître un grand nombre. Les restes du parti jacobin s'étaient réunis dans l'ancienne salle du Manége, où avaient siégé nos premières assemblées. Quoique la loi défendît aux sociétés populaires de prendre la forme d'assemblées délibérantes, la société du Manége ne s'en était pas moins donné, sous des titres différents, un président, des secrétaires, etc. On y voyait figurer l'ex-ministre Bouchotte, Drouet, Félix Lepelletier, Aréna, tous disciples ou complices de Babeuf. On y invoquait les mânes de Goujon, de Soubrany et des victimes de Grenelle. On y demandait en style de 93 la punition de toutes les sangsues du peuple, le désarmement des royalistes, la levée en masse, l'établissement des manufactures d'armes dans les places pu-

bliques, et la restitution des canons et des piques aux gardes nationales, etc. On y demandait surtout la mise en accusation des anciens directeurs, auxquels on attribuait les derniers désastres, comme étant les résultats de leur administration. Quand la nouvelle de la bataille de Novi et des événements de Hollande fut connue, la violence n'eut plus de bornes. Les injures furent prodiguées aux généraux. Moreau fut traité de tâtonneur; Joubert lui-même, malgré sa mort héroïque, fut accusé d'avoir perdu l'armée par sa lenteur à la rejoindre. Sa jeune épouse, MM. de Sémonville, Sainte-Foy, Talleyrand, auxquels on attribuait son mariage, furent accablés d'outrages. Le gouvernement hollandais fut accusé de trahison ; on dit qu'il était composé d'aristocrates, de stathoudériens, ennemis de la France et de la liberté. Le *Journal des hommes libres*, organe du même parti qui se réunissait à la salle du Manége, répétait toutes ces déclamations, et ajoutait au scandale des paroles celui de l'impression.

Ce déchaînement causait à beaucoup de gens une espèce de terreur. On craignait une nouvelle représentation des scènes de 93. Ceux qui s'appelaient les *modérés*, les *politiques*, et qui, à la suite de Sieyès, avaient l'intention louable et la prétention hasardée de sauver la France des fureurs des partis en la constituant une seconde fois, s'indignaient du déchaînement de ces nouveaux jacobins. Sieyès surtout avait une grande habitude de les craindre, et il se prononçait contre eux avec toute la vivacité de son humeur. Au reste, ils pouvaient paraître redoutables, car, indépendamment des criards et des brouillons qui étalaient leur énergie dans les clubs ou dans les journaux, ils comptaient des partisans plus braves, plus puissants, et par conséquent plus dangereux, dans le gouvernement lui-même. Il y avait dans les Conseils tous les patriotes repoussés une première fois par les scissions, et entrés de force aux élections de cette année, qui, en langage plus modéré, répétaient à peu près ce qui se disait dans la société du Manége. C'étaient des hommes qui ne voulaient pas courir la chance d'une nouvelle constitution, qui se défiaient d'ailleurs de ceux qui voulaient la faire, et qui craignaient qu'on ne cherchât dans les généraux un appui redoutable. Ils voulaient de plus, pour tirer la France de ses périls, des mesures semblables à celles qu'avait employées le comité de salut public. Les Anciens, plus mesurés et plus sages, par leur position, partageaient peu cet avis, mais plus de deux cents membres le soutenaient chaudement dans les Cinq-Cents. Il n'y avait pas seulement dans le nombre des têtes chaudes, comme Augereau, mais des hommes sages et éclairés, comme Jourdan. Ces deux généraux donnaient au parti patriote un grand ascendant sur les Cinq-Cents. Au Directoire, ce parti avait deux voix : Gohier et Moulins. Barras restait indécis ; d'une part, il se défiait de Sieyès, qui lui témoignait peu d'estime et le regardait comme pourri ; d'autre part, il craignait les patriotes et leurs extravagances. Il hésitait ainsi à se prononcer. Dans le ministère, les patriotes venaient de trouver un appui dans Bernadotte. Ce général était beaucoup moins prononcé que la plupart des généraux de l'armée d'Italie, et l'on doit se souvenir que sa division, en arrivant sur le Tagliamento, fut en querelle avec la division Augereau au sujet du mot *monsieur*, qu'elle substituait déjà à celui de *citoyen*. Mais Bernadotte avait une ambition inquiète ; il avait vu avec humeur la confiance accordée à Joubert par le parti réorganisateur ; il croyait qu'on songeait à Moreau depuis la mort de Joubert, et cette circonstance l'indisposant contre les projets de réorganisation, le rattachait entièrement aux patriotes. Le général Marbot, commandant de la place de Paris, républicain violent, était dans les mêmes dispositions que Bernadotte.

Ainsi, deux cents députés prononcés dans les Cinq-Cents, à la tête desquels se trouvaient deux généraux célèbres, le ministre de la guerre, le commandant de la place de Paris, deux directeurs, quantité de journaux et de clubs, un reste considérable d'hommes compromis et propres aux coups de main, pouvaient causer quelque effroi ; et bien que le parti montagnard ne pût renaître, on conçoit les craintes qu'il inspirait encore à des hommes tout pleins des souvenirs de 1793.

On était peu satisfait du magistrat Bour-



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Le général Clausel.

guignon pour l'exercice des fonctions de la police. C'était un honnête citoyen, mais trop peu avisé. Barras proposa à Sieyès sa créature, qu'il venait d'envoyer à l'ambassade de Hollande, le souple et astucieux Fouché. Ancien membre des jacobins, instruit parfaitement de leur esprit et de leurs secrets, nullement attaché à leur cause, ne cherchant au milieu du naufrage des partis qu'à sauver sa fortune, Fouché était éminemment propre à espionner ses anciens amis, et à garantir le Directoire de leurs projets. Il fut accepté par Sieyès et Roger-Ducos, et obtint le ministère de la police. C'était une précieuse acquisition dans les circonstances. Il confirma Barras dans l'idée de se rattacher plutôt au parti réorganisateur qu'au parti patriote, parce que ce dernier n'avait point d'avenir, et pouvait d'ailleurs l'entraîner trop loin.

Cette mesure prise, la guerre aux patriotes commença. Sieyès, qui avait sur les Anciens une grande influence, parce que ce conseil était tout composé des *modérés* et des *politiques*, usa de cette influence pour faire fermer la nouvelle société des jacobins. La salle du Manége, attenant aux Tuileries, était com-

prise dans l'enceinte du palais des Anciens. Chaque Conseil ayant la police de son enceinte, les Anciens pouvaient fermer la salle du Manége. En effet, la commission des inspecteurs prit un arrêté, et défendit toute réunion dans cette salle. Une simple sentinelle placée à la porte suffit pour empêcher la réunion des nouveaux jacobins. C'était là une preuve que si les déclamations étaient les mêmes, les forces ne l'étaient plus. Cet arrêté fut motivé auprès du conseil des Anciens par un rapport du député Cornet. Courtois, le même qui avait fait le rapport sur le 9 thermidor, en profita pour faire une nouvelle dénonciation contre les complots des jacobins. Sa dénonciation fut suivie d'une délibération tendant à ordonner un rapport sur ce sujet.

Les patriotes, chassés de la salle du Manége, se retirèrent dans un vaste local, rue du Bac, et recommencèrent là leurs déclamations habituelles. Leur organisation en assemblée délibérante demeurant la même, la Constitution donnait au pouvoir exécutif le droit de dissoudre leur société. Sieyès, Roger-Ducos et Barras, à l'instigation de Fouché, se décidèrent à la fermer. Gohier et Moulins n'étaient pas de cet avis, disant que, dans le danger présent, il fallait raviver l'esprit public par des clubs ; que la société des nouveaux jacobins renfermait de mauvaises têtes, mais point de factieux redoutables, puisqu'ils avaient cédé devant une simple sentinelle quand la salle du Manége avait été fermée. Leur avis ne fut pas écouté, et la décision fut prise. L'exécution en fut renvoyée après la célébration de l'anniversaire du 10 août, qui devait avoir lieu le 23 thermidor. Sieyès était président du Directoire ; à ce titre, il devait parler dans cette solennité. Il fit un discours remarquable, dans lequel il s'attachait à signaler le danger que les nouveaux anarchistes faisaient courir à la république, et les dénonçait comme des conspirateurs dangereux, rêvant une nouvelle dictature révolutionnaire. Les patriotes présents à la cérémonie accueillirent mal ce discours, et poussèrent quelques vociférations. Au milieu des salves d'artillerie, Sieyès et Barras crurent entendre des balles siffler à leurs oreilles. Ils rentrèrent au Directoire fort irrités. Se défiant des autorités de Paris, ils résolurent d'enlever le commandement de la place au général Marbot, qu'on accusait d'être un chaud patriote et de participer aux prétendus complots des jacobins. Fouché proposa à sa place Lefebvre, brave général, ne connaissant que la consigne militaire, et tout à fait étranger aux intrigues des partis. Marbot fut donc destitué, et le surlendemain, l'arrêté qui ordonnait la clôture de la société de la rue du Bac fut signifié.

Les patriotes n'opposèrent pas plus de résistance à la rue du Bac que dans la salle du Manége. Ils se retirèrent et demeurèrent définitivement séparés. Mais il leur restait les journaux, et ils en firent un redoutable usage. Celui qui se qualifiait de *Journal des Hommes libres* déclama avec une extrême violence contre tous les membres du Directoire qui étaient connus pour avoir approuvé la délibération. Sieyès fut traité cruellement. Ce prêtre perfide, disaient les journaux patriotes, a vendu la république à la Prusse. Il est convenu avec cette puissance de rétablir en France la monarchie, et de donner la couronne à Brunswick. Ces accusations n'avaient d'autre fondement que l'opinion bien connue de Sieyès sur la Constitution, et son séjour en Prusse. Il répétait en effet tous les jours que les brouillons et les bavards rendaient tout gouvernement impossible ; qu'il fallait concentrer l'autorité ; que la liberté pouvait être compatible même avec la monarchie, témoin l'Angleterre, mais qu'elle était incompatible avec cette domination successive de tous les partis. On lui prêtait même cet autre propos, *que le nord de l'Europe était plein de princes sages et modérés*, *qui pourraient, avec une forte Constitution*, *faire le bonheur de la France.* Ces propos, vrais ou faux, suffisaient pour qu'on lui prêtât des complots qui n'existaient que dans l'imagination de ses ennemis. Barras n'était pas mieux traité que Sieyès. Les ménagements que les patriotes avaient eus longtemps pour lui, parce qu'il les avait toujours flattés de son appui, avaient cessé. Ils le déclaraient maintenant un traître, un homme pourri, qui n'était plus bon à aucun parti. Fouché, son conseil, apostat comme lui, était poursuivi des mêmes reproches. Roger-

Ducos n'était, suivant eux, qu'un imbécile, adoptant aveuglément l'avis de deux traîtres.

La liberté de la presse était illimitée. La loi proposée par Berlier n'ayant pas été accueillie, il n'existait qu'un moyen pour attaquer les écrivains, c'était de faire revivre une loi de la Convention contre ceux qui, par des actions ou par des écrits, tendraient au renversement de la république. Il fallait que cette intention fût démontrée pour que la loi devînt applicable, et alors la loi portait peine de mort. Il était donc impossible d'en faire usage. Une nouvelle loi avait été demandée au corps législatif, et l'on décida qu'on s'en occuperait sur-le-champ. Mais, en attendant, le déchaînement continuait avec la même violence; et les trois directeurs composant la majorité déclaraient qu'il était impossible de gouverner. Ils imaginèrent d'appliquer à ce cas l'article 144 de la Constitution, qui donnait au Directoire le droit de lancer des mandats d'arrêt contre les auteurs ou complices des complots tramés contre la république. Il fallait singulièrement torturer cet article pour l'appliquer aux journalistes. Cependant, comme c'était un moyen d'arrêter le débordement de leurs écrits, en saisissant leurs presses et en les arrêtant eux-mêmes, la majorité directoriale, sur l'avis de Fouché, lança des mandats d'arrêt contre les auteurs de onze journaux, et fit mettre le scellé sur leurs presses. L'arrêté fut signifié le 17 fructidor (3 septembre) au corps législatif, et produisit un soulèvement de la part des patriotes. On cria au coup d'État, à la dictature, etc.

Telle était la situation des choses. Dans le Directoire, dans les Conseils, partout enfin, les *modérés*, les *politiques* luttaient contre les patriotes. Les premiers avaient la majorité dans le Directoire comme dans les Conseils. Les patriotes étaient en minorité, mais ils étaient ardents, et faisaient assez de bruit pour épouvanter leurs adversaires. Heureusement les moyens étaient usés comme les partis, et de part et d'autre on pouvait se faire beaucoup plus de peur que de mal. Le Directoire avait fermé deux fois la nouvelle société des jacobins et supprimé leurs journaux. Les patriotes criaient, menaçaient, mais n'avaient plus assez d'audace ni de partisans pour attaquer le gouvernement. Dans cette situation, qui durait depuis le 30 prairial, c'est-à-dire depuis près de trois mois, on eut l'idée, si ordinaire à la veille des événements décisifs, d'une réconciliation. Beaucoup de députés de tous les côtés proposèrent une entrevue avec les membres du Directoire pour s'expliquer et s'entendre sur leurs griefs réciproques. « Nous aimons tous la liberté, disaient-ils, nous voulons tous la sauver des périls auxquels elle se trouve exposée par la défaite de nos armées; tâchons donc de nous entendre sur le choix des moyens, puisque ce choix est notre seule cause de désunion. » L'entrevue eut lieu chez Barras. Il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir de réconciliation entre les partis, car il faudrait qu'ils renonçassent à leur but, ce qu'on ne peut obtenir d'une conversation. Les députés patriotes se plaignirent de ce qu'on parlait tous les jours de complots, de ce que le président du Directoire avait lui-même signalé une classe d'hommes dangereux et qui méditaient la ruine de la république. Ils demandaient qu'on désignât quels étaient ces hommes, afin de ne pas les confondre avec les patriotes. Sieyès, à qui cette interpellation s'adressait, répondit en rappelant la conduite des sociétés populaires et des journaux, et en signalant les dangers d'une nouvelle anarchie. On lui demanda encore de désigner les véritables anarchistes, pour se réunir contre eux et les combattre. « Et comment nous réunir contre eux, dit Sieyès, quand tous les jours les membres du corps législatif montent à la tribune pour les appuyer? — C'est donc nous que vous attaquez? repartirent les députés auxquels Sieyès venait de faire cette réponse. Quand nous voulons nous expliquer avec vous, vous nous injuriez et nous repoussez. » L'humeur arrivant, sur-le-champ on se sépara, en s'adressant des paroles plutôt menaçantes que conciliatrices.

Immédiatement après cette entrevue, Jourdan forma le projet d'une proposition importante, celle de déclarer la patrie en danger. Cette déclaration entraînait la levée en masse et plusieurs grandes mesures révolutionnaires. Elle fut présentée aux Cinq-Cents le 27 fructidor (13 septembre). Le parti modéré

la combattit vivement, en disant que cette mesure, loin d'ajouter à la force du gouvernement, ne ferait que la diminuer, en excitant des craintes exagérées et des agitations dangereuses. Les patriotes soutinrent qu'il fallait donner une grande commotion pour réveiller l'esprit public et sauver la révolution. Ce moyen, excellent en 1793, ne pouvait plus réussir aujourd'hui, et n'était qu'une application erronée du passé. Lucien Bonaparte, Boulay (de la Meurthe), Chénier, le combattirent vivement, et l'on obtint l'ajournement au lendemain. Les patriotes des clubs avaient entouré le palais des Cinq-Cents en tumulte, et ils insultèrent plusieurs députés. On répandait que Bernadotte, pressé par eux, allait monter à cheval, se mettre à leur tête et faire une journée. Il est certain que plusieurs des brouillons du parti l'y avaient fortement engagé. On pouvait craindre qu'il ne se laissât entraîner. Barras et Fouché le virent et cherchèrent à s'expliquer avec lui. Ils le trouvèrent plein de ressentiment contre les projets qu'il disait avoir été formés avec Joubert. Barras et Fouché lui assurèrent qu'il n'en était rien, et l'engagèrent à demeurer tranquille.

Ils retournèrent auprès de Sieyès, et convinrent d'arracher à Bernadotte sa démission, sans la lui donner. Sieyès, s'entretenant le jour même avec Bernadotte, l'amena à dire qu'il désirait reprendre bientôt un service actif, et qu'il regarderait le commandement d'une armée comme la plus douce récompense de son ministère. Sur-le-champ, interprétant cette réponse comme la demande de sa démission, Sieyès, Barras et Roger-Ducos résolurent d'écrire à Bernadotte que sa démission était acceptée. Ils avaient saisi le moment où Gohier et Moulins étaient absents pour prendre cette détermination. Le lendemain même, la lettre fut écrite à Bernadotte. Celui-ci fut tout étonné, et répondit au Directoire une lettre très-amère dans laquelle il disait qu'on acceptait une démission qu'il n'avait pas donnée, et demandait son traitement de réforme. La nouvelle de cette destitution déguisée fut annoncée aux Cinq-Cents au moment où l'on allait voter sur le danger de la patrie. Elle excita une grande rumeur. « On prépare des coups d'État, s'écrièrent les patriotes. — Jurons, dit Jourdan, de mourir sur nos chaises curules! — Ma tête tombera, s'écria Augereau, avant qu'il soit porté atteinte à la représentation nationale. » Enfin, après un grand tumulte, on alla aux voix. A une majorité de deux cent quarante-cinq contre cent soixante et onze voix, la proposition de Jourdan fut rejetée, et la patrie ne fut point déclarée en danger.

Quand les deux directeurs Gohier et Moulins apprirent le renvoi de Bernadotte, décidé sans leur participation, ils se plaignirent à leurs collègues, en disant qu'une pareille mesure ne devait pas être prise sans le concours des cinq directeurs. « Nous formions la majorité, reprit Sieyès, et nous avions le droit de faire ce que nous avons fait. » Gohier et Moulins allèrent sur-le-champ rendre une visite officielle à Bernadotte, et ils eurent soin de le faire avec le plus grand éclat.

L'administration du département de la Seine inspirait aussi quelque défiance à la majorité directoriale, elle fut changée. Dubois de Crancé remplaça Bernadotte au ministère de la guerre.

La désorganisation était donc complète sous tous les rapports : battue au dehors par la coalition, presque bouleversée au dedans par les partis, la république semblait menacée d'une chute prochaine. Il fallait qu'une force surgît quelque part, soit pour dompter les factions, soit pour résister aux étrangers. Cette force, on ne pouvait plus l'espérer d'un parti vainqueur, car ils étaient tous également usés et discrédités ; elle ne pouvait naître que du sein des armées, où réside la force, et la force silencieuse, régulière, glorieuse, comme elle convient à une nation fatiguée de l'agitation des disputes et de la confusion des volontés. Au milieu de cette grande dissolution, les regards erraient sur les hommes illustrés pendant la révolution, et semblaient chercher un chef. *Il ne faut plus de bavards*, avait dit Sieyès, *il faut une tête et une épée*. La tête était trouvée, car il était au Directoire. On cherchait une épée. Hoche était mort. Joubert, que sa jeunesse, sa bonne volonté, son héroïsme, recommandaient à tous les amis de la république, venait d'expirer à Novi. Moreau,

jugé le plus grand homme de guerre parmi les généraux restés en Europe, avait laissé dans les esprits l'impression d'un caractère froid, indécis, peu entreprenant et peu jaloux de se charger d'une grande responsabilité. Masséna, l'un de nos plus grands généraux, n'avait pas encore acquis la gloire d'être notre sauveur. On ne voyait d'ailleurs en lui qu'un soldat. Jourdan venait d'être vaincu. Augereau était un esprit turbulent, Bernadotte un esprit inquiet, et aucun des deux n'avait assez de renommée. Il y avait un personnage immense, qui réunissait toutes les gloires, qui à cent victoires avait joint une belle paix, qui avait porté la France au comble de la grandeur à Campo-Formio, et qui semblait, en s'éloignant, avoir emporté sa fortune, c'était Bonaparte ; mais il était dans les contrées lointaines, il occupait de son nom les échos de l'Orient. Seul il était resté victorieux, et faisait retentir aux bords du Nil et du Jourdain les foudres dont il avait naguère épouvanté l'Europe sur l'Adige. Ce n'était pas assez de le trouver glorieux, on le voulait intéressant ; on le disait exilé par une autorité défiante et ombrageuse. Tandis qu'en aventurier il cherchait une carrière grande comme son imagination, on croyait que, citoyen soumis, il payait par des victoires l'exil qu'on lui avait imposé.

« Où est Bonaparte ? se disait-on. Sa vie déjà épuisée se consume sous un ciel dévorant. Ah ! s'il était parmi nous, la république ne serait pas menacée d'une ruine prochaine. L'Europe et les factions la respecteraient également. » Des bruits confus circulaient sur son compte. On disait quelquefois que la victoire, infidèle à tous les généraux français, l'avait abandonné à son tour dans une expédition lointaine. Mais on repoussait de tels bruits. Il est invincible, disait-on ; loin d'avoir essuyé des revers, il marche à la conquête de tout l'Orient. On lui prêtait des projets gigantesques. Les uns allaient jusqu'à dire qu'il avait traversé la Syrie, franchi l'Euphrate et l'Indus ; les autres qu'il avait marché sur Constantinople, et qu'après avoir renversé l'Empire ottoman, il allait prendre l'Europe à revers. Les journaux étaient pleins de ces conjectures, qui prouvent ce que les imaginations attendaient de ce jeune homme.

Le Directoire lui avait mandé l'ordre de revenir, et avait réuni dans la Méditerranée une flotte immense, composée de marins français et espagnols, pour ramener l'armée[1]. Les frères du général restés à Paris, et chargés de l'informer de l'état des choses, lui avaient envoyé dépêches sur dépêches, pour l'instruire de l'état de confusion où était tombée la république, et pour le presser de revenir. Mais ces avis avaient à traverser les mers et les escadres anglaises, et l'on ne savait si le héros serait averti et revenu avant la ruine de la république.

1. Il faut dire que cet ordre est contesté. On connaît un arrêté du Directoire, signé de Treilhard, Barras et Larévellière, et daté du 7 prairial, qui rappelle Bonaparte en Europe. Larévellière, dans ses Mémoires, déclare ne pas se souvenir d'avoir donné cette signature, et regarde l'arrêté comme supposé. Cependant l'expédition maritime de Bruix resterait alors sans explication. Du reste, il est certain que le Directoire, à cette époque, souhaitait Bonaparte, et qu'il craignait son ambition beaucoup moins que la férocité de Souwarow. Si l'ordre n'est pas authentique, il est vraisemblable, et d'ailleurs il est de peu d'importance, car Bonaparte était autorisé à revenir quand il le jugerait convenable.

FIN DU LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.



Bataille du Mont Thabor. (Page 762.)

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

MONT THABOR ET ZURICH.

Suite des opérations de Bonaparte en Égypte. Conquête de la haute Égypte par Desaix; bataille de Sédiman. — Expédition de Syrie; prise du fort d'El-Arisch et de Jaffa; bataille du mont Thabor; siége de Saint-Jean-d'Acre. — Retour en Égypte; bataille d'Aboukir. — Départ de Bonaparte pour la France. — Opérations en Europe. Marche de l'archiduc Charles sur le Rhin, et de Souwarow en Suisse; mouvement de Masséna; mémorable victoire de Zurich; situation périlleuse de Souwarow; sa retraite désastreuse; la France sauvée. — Événements en Hollande; défaite et capitulation des Anglo-Russes; évacuation de la Hollande. Fin de la campagne de 1799.

Bonaparte, après la bataille des Pyramides, s'était trouvé maître de l'Égypte. Il avait commencé à s'y établir, et avait distribué ses généraux dans les provinces pour en faire la conquête. Desaix, placé à l'entrée de la haute Égypte avec une division de trois mille hommes environ, était chargé de conquérir cette province contre les restes de Mourad-Bey. C'est en vendémiaire et brumaire de l'année précédente (octobre 1798), au moment où l'inondation finissait, que Desaix avait commencé son expédition. L'ennemi s'était retiré devant lui, et ne l'avait attendu qu'à Sédiman; là, Desaix avait livré, le 16 vendémiaire an VII (7 octobre 1798), une bataille acharnée contre les restes désespérés de Mourad-Bey. Aucun des combats des Français en Égypte ne fut aussi sanglant. Deux mille

Français eurent à lutter contre quatre mille Mameluks, et huit mille fellahs retranchés dans le village de Sédiman. La bataille se passa comme celle des Pyramides, et comme toutes celles qui furent livrées en Égypte. Les fellahs étaient derrière les murs du village, et les cavaliers dans la plaine. Desaix s'était formé en deux carrés, et avait placé sur ses ailes deux autres petits carrés, pour amortir le choc de la cavalerie ennemie. Pour la première fois, notre infanterie fut rompue, et l'un des petits carrés enfoncé. Mais, par un instinct subit et admirable, nos braves soldats se couchèrent aussitôt par terre, afin que les grands carrés pussent faire feu sans les atteindre. Les Mameluks, passant sur leurs corps, chargèrent les grands carrés avec furie pendant plusieurs heures de suite, et vinrent expirer en désespérés sur les baïonnettes. Suivant l'usage, les carrés s'ébranlèrent ensuite pour attaquer les retranchements, et les emportèrent. Pendant ce mouvement, les Mameluks, décrivant un arc de cercle, vinrent égorger les blessés sur les derrières, mais on les chassa bientôt de ce champ de carnage, et les soldats furieux en massacrèrent un nombre considérable. Jamais plus de morts n'avaient jonché le champ de bataille. Les Français avaient perdu trois cents hommes. Desaix continua sa marche pendant tout l'hiver, et après une suite de combats, devenu maître de la haute Égypte jusqu'aux cataractes, il fit autant redouter sa bravoure que chérir sa clémence. Au Caire, on avait appelé Bonaparte le sultan Kébir, *sultan de feu;* dans la haute Égypte, Desaix fut nommé *sultan le juste.*

Bonaparte, pendant ce temps, avait fait une marche jusqu'à Belbeys, pour rejeter Ibrahim-Bey en Syrie, et il avait recueilli en route les débris de la caravane de la Mecque, pillée par les Arabes. Revenu au Caire, il continua à y établir une administration toute française. Une révolte, excitée au Caire par les agents secrets de Mourad-Bey, fut durement réprimée, et découragea tout à fait les ennemis des Français[1]. L'hiver de 1798 à 1799 s'écoula ainsi dans l'attente des événements. Bonaparte apprit dans cet intervalle la déclaration de guerre de la Porte, et les préparatifs qu'elle faisait contre lui avec l'aide des Anglais. Elle formait deux armées, l'une à Rhodes, l'autre en Syrie. Ces deux armées devaient agir simultanément au printemps de 1799, l'une en venant débarquer à Aboukir, près d'Alexandrie, l'autre en traversant le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte. Bonaparte sentit sur-le-champ sa position, et voulut, suivant son usage, déconcerter l'ennemi en le prévenant par une attaque soudaine. Il ne pouvait pas franchir le désert qui sépare l'Égypte de la Syrie, dans la belle saison, et il résolut de profiter de l'hiver pour aller détruire les rassemblements qui se formaient à Acre, à Damas, et dans les villes principales. Le célèbre pacha d'Acre, Djezzar, était nommé séraskier de l'armée réunie en Syrie. Abdallah, pacha de Damas, commandait son avant-garde, et s'était avancé jusqu'au fort d'El-Arisch, qui ouvre l'Égypte du côté de la Syrie. Bonaparte voulut agir sur-le-champ. Il avait des intelligences parmi les peuplades du Liban. Les Druses, tribus chrétiennes, les Mutualis, mahométans schismatiques, lui offraient leurs secours et l'appelaient de tous leurs vœux. En brusquant l'assaut de Jaffa, d'Acre et de quelques places mal fortifiées, il pouvait s'emparer en peu de temps de la Syrie, ajouter cette belle conquête à celle de l'Égypte, devenir maître de l'Euphrate comme il l'était du Nil, et avoir alors toutes les communications avec l'Inde. Son ardente imagination allait plus loin encore, et formait quelques-uns des projets que ses admirateurs lui prêtaient en Europe. Il n'était pas impossible qu'en soulevant les peuplades du Liban, il réunît soixante ou quatre-vingt mille auxiliaires, et qu'avec ces auxiliaires, appuyés de vingt-cinq mille soldats, les plus braves de l'univers, il marchât sur Constantinople pour s'en emparer. Que ce projet gigantesque fût exécutable ou non, il est certain qu'il occupait son imagination ; et quand on a vu ce qu'il a fait, aidé de la fortune, on n'ose plus déclarer insensé aucun de ses projets.

Bonaparte se mit en marche en pluviôse

1. Cet événement eut lieu le 30 vendémiaire an VII (21 octobre 1798).

(premiers jours de février), à la tête des divisions Kléber, Reynier, Lannes, Bon et Murat, fortes de treize mille hommes environ. La division de Murat était composée de la cavalerie. Bonaparte avait créé un régiment d'une arme toute nouvelle : c'était celui des dromadaires. Deux hommes, assis dos à dos, étaient portés sur un dromadaire, et pouvaient, grâce à la force et à la célérité de ces animaux, faire vingt-cinq à trente lieues sans s'arrêter. Bonaparte avait formé ce régiment pour donner la chasse aux Arabes qui infestaient les environs de l'Égypte. Ce régiment suivait l'armée d'expédition. Bonaparte ordonna en outre au contre-amiral Perrée de sortir d'Alexandrie avec trois frégates, et de venir sur la côte de Syrie pour y transporter l'artillerie de siége et les munitions. (*Voir la carte d'Égypte et Syrie*, n° 27.) Il arriva devant le fort d'El-Arisch le 29 pluviôse (17 février). Après un peu de résistance, la garnison se rendit prisonnière au nombre de treize cents hommes. On trouva dans le fort des magasins considérables. Ibrahim-Bey ayant voulu le secourir, fut mis en fuite, son camp resta au pouvoir des Français, et leur procura un butin immense. Les soldats eurent beaucoup à souffrir en traversant le désert, mais ils voyaient leur général marchant à leurs côtés, supportant, avec une santé débile, les mêmes privations, les mêmes fatigues, et ils n'osaient se plaindre. Bientôt on arriva à Gazah ; on prit cette place à la vue de Djezzar-Pacha, et l'on y trouva, comme dans le fort d'El-Arisch, beaucoup de matériel et d'approvisionnements. De Gazah l'armée se dirigea sur Jaffa, l'ancienne Joppé. Elle y arriva le 13 ventôse (3 mars). Cette place était entourée d'une grosse muraille flanquée de tours. Elle renfermait quatre mille hommes de garnison. Bonaparte la fit battre en brèche, et puis somma le commandant, qui pour toute réponse coupa la tête au parlementaire. L'assaut fut donné, la place emportée avec une audace extraordinaire, et livrée à trente heures de pillage et de massacres. On y trouva encore une quantité innombrable d'artillerie et de vivres de toute espèce. Il restait quelques mille prisonniers, qu'on ne pouvait pas envoyer en Égypte, parce qu'on n'avait pas les moyens ordinaires de les faire escorter, et qu'on ne voulait pas renvoyer à l'ennemi, dont ils auraient grossi les rangs. Bonaparte se décida à une mesure terrible, et qui est le seul acte cruel de sa vie. Transporté dans un pays barbare, il en avait involontairement adopté les mœurs : il fit passer au fil de l'épée les prisonniers qui lui restaient. L'armée consomma avec obéissance, mais avec une espèce d'effroi, l'exécution qui lui était commandée. Nos soldats prirent en s'arrêtant à Jaffa les germes de la peste.

Bonaparte s'avança ensuite sur Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs, situé au pied du mont Carmel. C'était la seule place qui pût encore l'arrêter. La Syrie était à lui s'il pouvait l'enlever. Mais Djezzar s'y était enfermé avec toutes ses richesses et une forte garnison. Il comptait sur l'appui de Sidney-Smith, qui croisait dans ces parages et qui lui fournit des ingénieurs, des canonniers et des munitions. Il devait d'ailleurs être bientôt secouru par l'armée turque réunie en Syrie, qui s'avançait de Damas pour franchir le Jourdain. Bonaparte se hâta d'attaquer la place pour l'enlever comme celle de Jaffa, avant qu'elle fût renforcée de nouvelles troupes, et que les Anglais eussent le temps d'en perfectionner la défense. On ouvrit aussitôt la tranchée. Malheureusement l'artillerie de siége, qui devait venir par mer d'Alexandrie, avait été enlevée par Sidney-Smith. On avait pour toute artillerie de siége et de campagne, une caronade de trente-deux, quatre pièces de douze, huit obusiers et une trentaine de pièces de quatre. On manquait de boulets, mais on imagina un moyen de s'en procurer. On faisait paraître sur la plage quelques cavaliers ; à cette vue, Sidney-Smith faisait un feu roulant de toutes ses batteries, et les soldats, auxquels on donnait cinq sous par boulet, allaient les ramasser au milieu de la canonnade et des rires universels.

La tranchée avait été ouverte le 30 ventôse (20 mars). Le général du génie Sanson, croyant être arrivé, dans une reconnaissance de nuit, au pied du rempart, déclara qu'il n'y avait ni contrescarpe ni fossé. On crut n'avoir à pratiquer qu'une simple brèche et à monter ensuite à l'assaut. Le 5 germinal (25 mars), on fit brèche, on se présenta à



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Fouché.

l'assaut, et l'on fut arrêté par une contrescarpe et un fossé. Alors on se mit sur-le-champ à miner. L'opération se faisait sous le feu de tous les remparts et de la belle artillerie que Sidney-Smith nous avait enlevée. Il avait donné à Djezzar d'excellents pointeurs anglais, et un ancien émigré, Phélippeaux, officier du génie d'un grand mérite. La mine sauta le 8 germinal (28 mars), et n'emporta qu'une partie de la contrescarpe. Vingt-cinq grenadiers, à la suite du jeune Mailly, montèrent à l'assaut. En voyant ce brave officier poser une échelle, les Turcs furent épouvantés, mais Mailly tomba mort. Les grenadiers furent alors découragés; les Turcs revinrent; deux bataillons qui suivaient furent accueillis par une horrible fusillade; leur commandant Laugier fut tué, et l'assaut manqua encore.

Malheureusement la place venait de recevoir plusieurs mille hommes de renfort, une grande quantité de canonniers exercés à l'européenne, et des munitions immenses. C'était un grand siége à exécuter avec treize mille hommes, et presque sans artillerie. Il fallait ouvrir un nouveau puits de mine pour faire sauter la contrescarpe entière, et commencer

un autre cheminement. On était au 12 germinal (1er avril). Il y avait déjà dix jours d'employés devant la place ; on annonçait l'approche de la grande armée turque ; il fallait poursuivre les travaux et couvrir le siége, et tout cela avec la seule armée d'expédition. Le général en chef ordonna qu'on travaillât sans relâche à miner de nouveau, et détacha la division Kléber vers le Jourdain, pour en disputer le passage à l'armée venant de Damas.

Cette armée, réunie aux peuplades des montagnes de Naplouse, s'élevait à environ vingt-cinq mille hommes. Plus de douze mille cavaliers en faisaient la force. Elle traînait un bagage immense. Abdallah, pacha de Damas, en avait le commandement. Elle passa le Jourdain au pont d'Iacoub, le 15 germinal (4 avril). Junot, avec l'avant-garde de Kléber, forte de cinq cents hommes au plus, rencontra les avant-gardes turques sur la route de Nazareth, le 19 (8 avril.) Loin de reculer, il brava hardiment l'ennemi, et, formé en carré, couvrit le champ de bataille de morts et prit cinq drapeaux. Mais obligé de céder au nombre, il se replia sur la division Kléber. Celle-ci s'avançait, et hâtait sa marche pour rejoindre Junot. Bonaparte, instruit de la force de l'ennemi, se détacha avec la division Bon, pour soutenir Kléber, et livrer une bataille décisive. Djezzar, qui se concertait avec l'armée qui venait le débloquer, voulut faire une sortie ; mais, mitraillé à outrance, il laissa nos ouvrages couverts de ses morts ; Bonaparte se mit aussitôt en marche.

Kléber, avec sa division, avait débouché dans les plaines qui s'étendent au pied du mont Thabor, non loin du village de Fouli. Il avait eu l'idée de surprendre le camp turc pendant la nuit, mais il était arrivé trop tard pour y réussir. Le 27 germinal (16 avril) au matin, il trouva toute l'armée turque en bataille. Quinze mille fantassins occupaient le village de Fouli, plus de douze mille cavaliers se déployaient dans la plaine. Kléber avait à peine trois mille fantassins en carré. Toute cette cavalerie s'ébranla et fondit sur nos carrés. Jamais les Français n'avaient vu tant de cavaliers caracoler, charger, se mouvoir dans tous les sens. Ils conservèrent leur sang-froid accoutumé, et, les recevant à bout portant par un feu terrible, ils en abattirent à chaque charge un nombre considérable. Bientôt ils eurent formé autour d'eux un rempart d'hommes et de chevaux, et, abrités par cet horrible abatis, ils purent résister six heures de suite à toute la furie de leurs adversaires. Dans le moment Bonaparte débouchait du mont Thabor avec la division Bon. Il vit la plaine couverte de feu et de fumée, et la brave division Kléber résistant à l'abri d'une ligne de cadavres. Sur-le-champ il partagea la division qu'il amenait en deux carrés ; ces deux carrés s'avancèrent de manière à former un triangle équilatéral avec la division Kléber, et mirent ainsi l'ennemi au milieu d'eux. Ils marchèrent en silence, et sans donner aucun signe de leur approche, jusqu'à une certaine distance : puis tout à coup Bonaparte fit tirer un coup de canon, et se montra alors sur le champ de bataille. Un feu épouvantable partant aussitôt des trois extrémités de ce triangle, assaillit les Mameluks qui étaient au milieu, les fit tourbillonner sur eux-mêmes, et fuir en désordre dans toutes les directions. La division Kléber, redoublant d'ardeur à cette vue, s'élança sur le village de Fouli, l'enleva à la baïonnette, et fit un grand carnage de l'ennemi. En un instant toute cette multitude s'écoula, et la plaine ne fut plus couverte que de morts. Le camp turc, les trois queues du pacha, quatre cents chameaux, un butin immense, devinrent la proie des Français. Murat, placé sur les bords du Jourdain, tua un grand nombre de fugitifs. Bonaparte fit brûler tous les villages des Naplousins. Six mille Français avaient détruit cette armée, que les habitants disaient innombrable *comme les étoiles du ciel et les sables de la mer.*

Pendant cet intervalle on n'avait cessé de miner, de contre-miner autour des murs de Saint-Jean-d'Acre. On se disputait un terrain bouleversé par l'art des siéges. Il y avait un mois et demi qu'on était devant la place, on avait tenté beaucoup d'assauts, repoussé beaucoup de sorties, tué beaucoup de monde à l'ennemi ; mais, malgré de continuels avantages, on faisait d'irréparables pertes de temps et d'hommes. Le 18 floréal (7 mai), il arriva dans le port d'Acre un renfort de douze

mille hommes. Bonaparte calculant qu'ils ne pourraient pas être débarqués avant six heures, fait sur-le-champ jouer une pièce de vingt-quatre sur un pan de mur; c'était à la droite du point où depuis quelque temps on déployait tant d'efforts. La nuit venue, on monte à la brèche, on envahit les travaux de l'ennemi, on les comble, on encloue les pièces, on égorge tout, enfin on est maître de la place, lorsque les troupes débarquées s'avancent en bataille, et présentent une masse effrayante. Rambaut, qui commandait les premiers grenadiers montés à l'assaut, est tué. Lannes est blessé. Dans le même moment, l'ennemi fait une sortie, prend la brèche à revers, et coupe la retraite aux braves qui avaient pénétré dans la place. Les uns parviennent à ressortir; les autres, prenant un parti désespéré, s'enfuient dans une mosquée, s'y retranchent, y épuisent leurs dernières cartouches, et sont prêts à vendre chèrement leur vie, lorsque Sidney-Smith, touché de tant de bravoure, leur fait accorder une capitulation. Pendant ce temps, les troupes de siége, marchant sur l'ennemi, le ramènent dans la place, après en avoir fait un carnage épouvantable, et lui avoir enlevé huit cents prisonniers. Bonaparte, obstiné jusqu'à la fureur, donne deux jours de repos à ses troupes, et le 21 (10 mai) ordonne un nouvel assaut. On y monte avec la même bravoure, on escalade la brèche; mais on ne peut pas la dépasser. Il y avait toute une armée gardant la place et défendant toutes les rues. Il fallut y renoncer.

Il y avait deux mois qu'on était devant Acre, on avait fait des pertes irréparables, et il eût été imprudent de s'exposer à en faire davantage. La peste était dans cette ville, et l'armée en avait pris le germe à Jaffa. La saison des débarquements approchait, et l'on annonçait l'arrivée d'une armée turque vers les bouches du Nil. En s'obstinant davantage, Bonaparte pouvait s'affaiblir au point de ne pouvoir repousser de nouveaux ennemis. Le fond de ses projets était réalisé, puisqu'il avait détruit les rassemblements formés en Syrie, et que de ce côté il avait réduit l'ennemi à l'impuissance d'agir. Quant à la partie brillante de ces mêmes projets, quant à ces vagues et merveilleuses espérances de conquêtes en Orient, il fallait y renoncer. Il se décida enfin à lever le siége. Mais son regret fut tel, que, malgré sa destinée inouïe, on lui a entendu répéter souvent, en parlant de Sidney-Smith : *Cet homme m'a fait manquer ma fortune.* Les Druses, qui pendant le siége avaient nourri l'armée, toutes les peuplades ennemies de la Porte, apprirent sa retraite avec désespoir.

Il avait commencé le siége le 30 ventôse (20 mars), il le leva le 1er prairial (20 mai): il y avait employé deux mois. Avant de quitter Saint-Jean-d'Acre, il voulait laisser une terrible trace de son passage : il accabla la ville de ses feux, et la laissa presque réduite en cendres. Il reprit la route du désert. Il avait perdu par le feu, les fatigues ou les maladies, près du tiers de son armée d'expédition, c'est-à-dire environ quatre mille hommes. Il emmenait douze cents blessés. Il se mit en marche pour repasser le désert. Il ravagea sur sa route tout le pays, et y imprima une profonde terreur. Arrivé à Jaffa, il en fit sauter les fortifications. Il y avait là une ambulance pour nos pestiférés. Les emporter était impossible : en ne les emportant pas on les laissait exposés à une mort inévitable, soit par la maladie, soit par la faim, soit par la cruauté de l'ennemi. Aussi Bonaparte dit-il au médecin Desgenettes qu'il y aurait bien plus d'humanité à leur administrer de l'opium qu'à leur laisser la vie ; à quoi ce médecin fit cette réponse fort vantée : *Mon métier est de les guérir, et non de les tuer.* On ne leur administra point d'opium, et ce fait servit à propager une calomnie indigne, et aujourd'hui détruite.

Bonaparte rentra enfin en Égypte après une expédition de trois mois. Il était temps qu'il y arrivât. L'esprit d'insurrection s'était répandu dans tout le Delta. Un imposteur, qui s'appelait l'ange El-Mohdhy, qui se disait invulnérable, et qui prétendait chasser les Français en soulevant de la poussière, avait réuni quelques mille insurgés. Les agents des Mameluks l'aidaient de leur concours; il s'était emparé de Damanhour, et en avait égorgé la garnison. Bonaparte envoya un détachement, qui dispersa les insurgés et tua l'ange invul-

nérable. Le trouble s'était communiqué aux différentes provinces du Delta ; sa présence ramena partout la soumission et le calme. Il ordonna au Caire des fêtes magnifiques pour célébrer ses triomphes en Syrie. Il n'avouait pas la partie manquée de ses projets, mais il vantait avec raison les nombreux combats livrés en Syrie, la belle bataille du mont Thabor, les vengeances terribles exercées contre Djezzar. Il répandit de nouvelles proclamations aux habitants, dans lesquelles il leur disait qu'il était dans le secret de leurs pensées, et devinait leurs projets à l'instant où ils les formaient. Ils ajoutaient foi à ces étranges paroles du sultan Kébir et le croyaient présent à toutes leurs pensées. Bonaparte n'avait pas seulement à contenir les habitants, mais encore ses généraux et l'armée elle-même. Un mécontentement sourd y régnait. Ce mécontentement ne provenait ni des fatigues, ni des dangers, ni surtout des privations, car l'armée ne manquait de rien, mais de l'amour du pays, qui poursuit les Français en tous lieux. Il y avait un an entier qu'on était en Égypte, et depuis près de six mois on n'avait aucune nouvelle de France. Aucun navire n'avait pu passer : une sombre tristesse dévorait tous les cœurs. Chaque jour les officiers et les généraux demandaient des congés pour repasser en Europe. Bonaparte en accordait peu, ou bien y ajoutait de ces paroles qu'on redoutait comme le déshonneur. Berthier lui-même, son fidèle Berthier, dévoré d'une vieille passion, demandait à revoir l'Italie. Il fut honteux pour la seconde fois de sa faiblesse, et renonça à partir. Un jour l'armée avait formé le projet d'enlever ses drapeaux du Caire, et de marcher sur Alexandrie pour s'y embarquer. Mais elle n'en eut que la pensée, et n'osa jamais braver son général. Les lieutenants de Bonaparte, qui donnaient tous l'exemple des murmures, se taisaient dès qu'ils étaient devant lui, et pliaient sous son ascendant. Il avait eu plus d'un démêlé avec Kléber. L'humeur de celui-ci ne venait pas de découragement, mais de son indocilité accoutumée. Ils s'étaient toujours raccommodés, car Bonaparte aimait la grande âme de Kléber, et Kléber était séduit par le génie de Bonaparte.

On était en prairial (juin). L'ignorance des événements de l'Europe et des désastres de la France était toujours la même. On savait seulement que le continent était dans une véritable confusion, et qu'une nouvelle guerre était inévitable. Bonaparte attendait impatiemment de nouveaux détails, pour prendre un parti et retourner, s'il le fallait, sur le premier théâtre de ses exploits. Mais avant, il voulait détruire la seconde armée turque, réunie à Rhodes, dont on annonçait le débarquement très-prochain.

Cette armée, montée sur de nombreux transports, et escortée par la division navale de Sidney-Smith, parut le 23 messidor (11 juillet) à la vue d'Alexandrie, et vint mouiller dans la rade d'Aboukir, la même où notre escadre avait été détruite. Le point de débarquement choisi par les Anglais était la presqu'île qui ferme cette rade, et qui porte le même nom. Cette presqu'île étroite s'avance entre la mer et le lac Madieh, et vient se terminer par un fort. Bonaparte avait ordonné à Marmont, qui commandait à Alexandrie, de perfectionner la défense du fort, et de détruire le village d'Aboukir, placé tout autour. Mais au lieu de détruire le village, on avait voulu le conserver pour y loger les soldats, et on l'avait simplement entouré d'une redoute pour le protéger du côté de la terre. Mais la redoute, ne joignant pas les deux bords de la mer, ne présentait pas un ouvrage fermé, et associait le sort du fort à celui d'un simple ouvrage de campagne.

Les Turcs en effet débarquèrent avec beaucoup de hardiesse, abordèrent les retranchements le sabre au poing, les enlevèrent, et s'emparèrent du village d'Aboukir, dont ils égorgèrent la garnison. Le village pris, le fort ne pouvait guère tenir, et fut obligé de se rendre. Marmont, commandant à Alexandrie, en était sorti à la tête de douze cents hommes, pour courir au secours des troupes d'Aboukir. Mais, apprenant que les Turcs étaient débarqués en nombre considérable, il n'osa pas tenter de les jeter à la mer par une attaque hardie. Il rentra dans Alexandrie, et les laissa s'établir tranquillement dans la presqu'île d'Aboukir.

Les Turcs étaient à peu près dix-huit mille



Desgenettes.

hommes d'infanterie. Ce n'étaient pas de ces misérables fellahs qui composaient l'infanterie des Mameluks; c'étaient de braves janissaires, portant un fusil sans baïonnette, le rejetant en bandoulière sur le dos quand ils avaient fait feu, puis s'élançant sur l'ennemi le pistolet et le sabre à la main. Ils avaient une artillerie nombreuse et bien servie, et ils étaient dirigés par des officiers anglais. Ils manquaient de cavalerie, car ils avaient à peine amené trois cents chevaux, mais ils attendaient l'arrivée de Mourad-Bey, qui devait quitter la haute Égypte, longer le désert, traverser les oasis, et venir se jeter à Aboukir avec deux à trois mille Mameluks.

Quand Bonaparte apprit les détails du débarquement, il quitta le Caire sur-le-champ, et fit du Caire à Alexandrie une de ces marches extraordinaires dont il avait donné tant d'exemples en Italie. Il emmenait avec lui les divisions Lannes, Bon et Murat. Il avait ordonné à Desaix d'évacuer la haute Égypte, à Kléber et Reynier, qui étaient dans le Delta, de se rapprocher d'Aboukir. Il avait choisi le point de Birket, intermédiaire entre Alexandrie et Aboukir, pour y concentrer ses forces,

et manœuvrer selon les circonstances. Il craignait qu'une armée anglaise ne fût débarquée avec l'armée turque.

Mourad-Bey, suivant le plan convenu avec Mustapha-Pacha, avait essayé de descendre dans la basse Égypte ; mais rencontré, battu par Murat, il avait été obligé de regagner le désert. Il ne restait à combattre que l'armée turque, privée de cavalerie, mais campée derrière des retranchements, et disposée à y résister avec son opiniâtreté accoutumée. Bonaparte, après avoir jeté un coup d'œil sur Alexandrie et sur les beaux travaux exécutés par le colonel Crétin, après avoir réprimandé son lieutenant Marmont, qui n'avait pas osé attaquer les Turcs au moment du débarquement, quitta Alexandrie le 6 thermidor (24 juillet). Il était le lendemain 7 à l'entrée de la presqu'île. Son projet était d'abord d'enfermer l'armée turque par des retranchements, et d'attendre, pour attaquer, l'arrivée de toutes ses divisions ; car il n'avait sous la main que les divisions Lannes, Bon, Murat, environ six mille hommes. Mais, à la vue des dispositions faites par les Turcs, il changea d'avis, et résolut de les attaquer sur-le-champ, espérant les renfermer dans le village d'Aboukir, et les accabler d'obus et de bombes.

Les Turcs occupaient le fond de la presqu'île, qui est fort étroite. Ils étaient couverts par deux lignes de retranchements. A une demi-lieue en avant du village d'Aboukir, où était leur camp, ils avaient occupé deux mamelons de sable, appuyant l'un à la mer, l'autre au lac de Madieh, et formant ainsi leur droite et leur gauche. Au centre de ces deux mamelons était un village, qu'ils gardaient aussi. Ils avaient mille hommes au mamelon de droite, deux mille à celui de gauche, et trois à quatre mille hommes dans le village. Telle était leur première ligne. La seconde était au village même d'Aboukir. Elle se composait de la redoute construite par les Français, et se joignait à la mer par deux boyaux. Ils avaient placé là leur camp principal et le gros de leurs forces.

Bonaparte fit ses dispositions avec sa promptitude et sa précision accoutumées. Il ordonna au général Destaing de marcher avec quelques bataillons sur le mamelon de gauche, où étaient les mille Turcs; à Lannes, de marcher sur le mamelon de droite, où étaient les deux mille autres, et à Murat, qui était au centre, de faire filer la cavalerie sur les derrières des deux mamelons. Ces dispositions sont exécutées avec une grande précision : Destaing marche sur le mamelon de gauche, et le gravit hardiment; Murat le fait tourner par un escadron. Les Turcs, à cette vue, abandonnent leur poste, rencontrent la cavalerie qui les sabre et les pousse dans la mer, où ils aiment mieux se jeter que de se rendre. Vers la droite, la même opération s'exécute. Lannes aborde les deux mille Mameluks; Murat les tourne ; ils sont également sabrés et jetés dans la mer. Destaing et Lannes se portent ensuite vers le centre, formé par un village, et l'attaquent de front. Les Turcs s'y défendent bravement, comptant sur un secours de la seconde ligne. Une colonne, en effet, se détache du camp d'Aboukir ; mais Murat, qui a déjà filé sur le derrière du village, sabre cette colonne, et la repousse dans Aboukir. L'infanterie de Destaing et celle de Lannes entrent au pas de charge dans le village, en chassent les Turcs, qu'on pousse dans toutes les directions, et qui, s'obstinant toujours à ne pas se rendre, n'ont pour retraite que la mer où ils se noient.

Déjà quatre à cinq mille avaient péri de cette manière, la première ligne était emportée, le but de Bonaparte était rempli, et il pouvait, resserrant les Turcs dans Aboukir, les bombarder, en attendant l'arrivée de Kléber et de Reynier. Mais il veut profiter de son succès, et achever sa victoire à l'instant même. Après avoir laissé reprendre haleine à ses troupes, il marche sur la seconde ligne. La division Lanusse, restée en réserve, appuie Lannes et Destaing. La redoute qui couvrait Aboukir était difficile à emporter ; elle renfermait neuf à dix mille Turs. Vers la droite, un boyau la joignait à la mer ; vers la gauche, un autre boyau la prolongeait, mais sans joindre tout à fait le lac Madieh. L'espace ouvert était occupé par l'ennemi et balayé par de nombreuses canonnières. Bonaparte, habitué à porter ses soldats sur les plus formidables obstacles, les dirige sur la position ennemie. Ses divisions d'infanterie

marchent sur le front et la droite de la redoute. La cavalerie, cachée dans un bois de palmiers, doit l'attaquer par la gauche, et traverser, sous le feu des canonnières, l'espace laissé ouvert entre la redoute et le lac Madieh. La charge s'exécute ; Lannes et Destaing poussent leur brave infanterie en avant; la 32e marche l'arme au bras sur les retranchements, la 18e les tourne par l'extrême droite. L'ennemi, sans les attendre, s'avance à leur rencontre. On se joint corps à corps. Les soldats turcs, après avoir tiré leur coup de fusil et leurs deux coups de pistolet, font étinceler leur sabre. Ils veulent saisir les baïonnettes avec leurs mains ; mais ils les reçoivent dans les flancs avant d'avoir pu les saisir. On s'égorge ainsi sur les retranchements. Déjà la 18e est près d'arriver dans la redoute ; mais un feu terrible d'artillerie la repousse et la ramène au pied des ouvrages. Le brave Leturcq est tué glorieusement en voulant se retirer le dernier; Fugières perd un bras. Murat, de son côté, s'était avancé avec sa cavalerie, pour franchir l'espace compris entre la redoute et le lac Madieh. Plusieurs fois il s'était élancé et avait refoulé l'ennemi; mais, pris entre les feux de la redoute et des canonnières, il avait été obligé de se reployer en arrière. Quelques-uns de ses cavaliers s'étaient même avancés jusqu'aux fossés de la redoute, les efforts de tant de braves paraissaient devoir être impuissants. Bonaparte contemplait ce carnage, attendant le moment favorable pour revenir à la charge. Heureusement les Turcs, suivant leur usage, sortent des retranchements pour venir couper les têtes des morts. Bonaparte saisit cet instant, lance deux bataillons, l'un de la 22e, l'autre de la 69e, qui marchent sur les retranchements et s'en emparent. A la droite, la 18e profite aussi de l'occasion, et entre dans la redoute. Murat, de son côté, ordonne une nouvelle charge. L'un de ses escadrons traverse cet espace si redoutable qui règne entre les retranchements et le lac, et pénètre dans le village d'Aboukir. Alors les Turcs effrayés fuient de toutes parts; on en fait un carnage épouvantable. On les pousse la baïonnette dans les reins, et on les précipite dans la mer. Murat, à la tête de ses cavaliers, pénètre dans le camp de Mustapha-Pacha. Celui-ci, saisi de désespoir, prend un pistolet, et le tire sur Murat qu'il blesse légèrement. Murat lui coupe deux doigts d'un coup de sabre, et l'envoie prisonnier à Bonaparte. Les Turcs qui ne sont ni tués ni noyés se retirent dans le fort d'Aboukir.

Plus de douze mille cadavres flottaient sur cette mer d'Aboukir, qui naguère avait été couverte des corps de nos marins : deux ou trois mille avaient péri par le feu ou le fer. Les autres, enfermés dans ce fort, n'avaient plus d'autre ressource que la clémence du vainqueur. Telle est cette extraordinaire bataille, où, pour la première fois peut-être dans l'histoire de la guerre, l'armée ennemie fut détruite tout entière. C'est dans cette occasion que Kléber, arrivant à la fin du jour, saisit Bonaparte au milieu du corps, et s'écria : *Général, vous êtes grand comme le monde!*

Ainsi, soit par l'expédition de Syrie, soit par la bataille d'Aboukir, l'Égypte était délivrée, du moins momentanément, des forces de la Porte. La situation de l'armée française pouvait être regardée comme assez rassurante. Après toutes les pertes qu'elle avait faites, elle comptait vingt-cinq mille hommes environ, mais les plus braves et les mieux commandés de l'univers. Chaque jour devait la faire mieux sympathiser avec les habitants, et consolider son établissement. Bonaparte y était depuis un an : arrivé en été avant l'inondation, il avait employé les premiers moments à s'emparer d'Alexandrie et de la capitale, ce qu'il avait obtenu par la bataille des Pyramides. Après l'inondation, et en automne, il avait achevé la conquête du Delta, et confié à Desaix la conquête de la haute Égypte. En hiver, il avait tenté l'expédition de Syrie, et détruit l'armée turque de Djezzar au mont Thabor. Il venait, en été, de détruire la seconde armée de la Porte à Aboukir. Le temps avait donc été aussi bien employé que possible, et tandis que la victoire abandonnait en Europe les drapeaux de la France, elle leur restait fidèle en Afrique en en Asie. Les trois couleurs flottaient triomphantes sur le Nil et le Jourdain, sur les lieux mêmes d'où est partie la religion du Christ.

Bonaparte ignorait encore ce qui se passait en France; aucune des dépêches du Directoire ni de ses frères ne lui était arrivée : il était dévoré d'inquiétude. Pour tâcher d'obtenir quelques nouvelles, il faisait croiser des bricks avec ordre d'arrêter les vaisseaux de commerce, et de s'instruire par eux des événements qui se passaient en Europe. Il envoya à la flotte turque un parlementaire qui, sous le prétexte de négocier un échange de prisonniers, devait tâcher d'obtenir quelques nouvelles. Sidney-Smith arrêta ce parlementaire, l'accueillit fort bien, et voyant que Bonaparte ignorait les désastres de la France, se fit un malin plaisir de lui donner un paquet de tous les journaux. Le parlementaire revint, et remit le paquet à Bonaparte. Celui-ci passa une nuit entière à dévorer ces feuilles, et à s'instruire de tout ce qui se passait dans sa patrie. Sur-le-champ sa détermination fut prise : il résolut de s'embarquer secrètement pour l'Europe, et d'essayer la traversée, au risque d'être saisi en route par les flottes anglaises. Il manda le contre-amiral Gantheaumne, et lui enjoignit de mettre les frégates *le Muiron* et *la Carrère* en état de faire voile. Il ne fit part de son projet à personne, courut au Caire pour faire toutes ses dispositions, rédigea une longue instruction pour Kléber, auquel il voulait laisser le commandement de l'armée, et repartit aussitôt après pour Alexandrie.

Le 5 fructidor (22 août), emmenant avec lui Berthier, Lannes, Murat, Andréossy, Marmont, Berthollet et Monge, il se rendit, escorté de quelques-uns de ses guides, sur une plage écartée. Quelques canots étaient préparés; ils s'embarquèrent et montèrent sur les deux frégates *le Muiron* et *la Carrère*. Elles étaient suivies des chebecks *la Revanche* et *la Fortune*. A l'instant même on mit à la voile, pour n'être plus au jour en vue des croiseurs anglais. Malheureusement un calme survint; on trembla d'être surpris, on voulait rentrer à Alexandrie; Bonaparte ne le voulut pas. « Soyez tranquilles, dit-il, nous passerons. » Comme César, il comptait sur la fortune.

Ce n'était pas, comme on l'a dit, une lâche désertion, car il laissait une armée victorieuse, pour aller braver des dangers de tout genre, et, le plus terrible de tous, celui d'aller porter des fers à Londres. C'était une de ces témérités par lesquelles les grands ambitieux tentent le ciel, et auxquelles ils doivent ensuite cette confiance immense qui tour à tour les élève et les précipite.

Tandis que cette grande destinée était commise au hasard des vents ou d'une rencontre, la victoire revenait sous nos drapeaux en Europe, et la république sortait, par un sublime effort, des périls auxquels nous venons de la voir exposée. Masséna était toujours sur la ligne de la Limmat, différant le moment de reprendre l'offensive. L'armée d'Italie, après avoir perdu la bataille de Novi, s'était dispersée dans l'Apennin. Heureusement Souwarow ne profitait pas mieux de la victoire de Novi que de celle de la Trebbia, et perdait dans le Piémont un temps que la France employait en préparatifs. Dans ce moment, le conseil aulique, aussi peu constant dans ses plans que l'avait été le Directoire, en imagina un qui ne pouvait manquer de changer la face des événements. Il était jaloux de l'autorité que Souwarow avait voulu exercer en Italie, et avait vu avec peine que ce général eût écrit au roi de Sardaigne pour le rappeler dans ses États. Le conseil aulique avait des vues sur le Piémont, et tenait à en écarter le vieux maréchal. De plus, il régnait peu d'accord entre les Russes et les Autrichiens; et ces raisons réunies décidèrent le conseil aulique à changer entièrement la distribution des troupes sur la ligne d'opération. Les Russes étaient mêlés aux Autrichiens sur les deux théâtres de la guerre. Korsakow opérait en Suisse avec l'archiduc Charles, et Souwarow avec Mélas en Italie. Le conseil aulique imagina de transporter l'archiduc Charles sur le Rhin et Souwarow en Suisse. De cette manière les deux armées russes devaient agir toutes deux en Suisse. Les Autrichiens devaient agir seuls sur le Rhin, ils devaient aussi agir seuls en Italie, où ils allaient être bientôt renforcés par une nouvelle armée, destinée à remplir le vide laissé par Souwarow. Le conseil aulique donna pour raison de ce changement qu'il fallait faire combattre ensemble les troupes de chaque nation; que les Russes trouveraient en Suisse une température plus analogue à



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Lecourbe.

leur climat, et que le mouvement de l'archiduc Charles sur le Rhin seconderait l'expédition de Hollande. L'Angleterre ne pouvait manquer d'approuver ce plan, car elle espérait beaucoup, pour l'expédition de Hollande, de la présence de l'archiduc Charles sur le Rhin, et elle n'était pas fâchée que les Russes, entrés déjà à Corfou, et ayant le projet de s'emparer de Malte, fussent écartés de Gênes.

Ce revirement, exécuté en présence de Masséna, était excessivement dangereux, et d'ailleurs il transportait les Russes sur un théâtre qui ne leur convenait pas du tout. Ces soldats, habitués à charger en plaine et à la baïonnette, ne savaient pas tirer un coup de fusil ; et ce qu'il faut par-dessus tout dans les montagnes, ce sont d'habiles tirailleurs. Le conseil aulique, qui, suivant l'esprit des cabinets, faisait passer les raisons politiques avant les raisons militaires, défendit à ses généraux de faire une seule objection, et ordonna la rigoureuse exécution de ce plan pour les derniers jours d'août (milieu de fructidor).

On a déjà décrit la configuration du théâtre de la guerre et la distribution des armées sur

ce théâtre. (*Voir la carte de la Suisse*, nº 31 [1].) Les eaux partant des grandes Alpes, et tantôt coulant en forme de fleuves, tantôt séjournant en forme de lacs, présentaient différentes lignes inscrites les unes dans les autres, commençant à droite contre une grande chaîne de montagnes, et allant finir à gauche, dans le grand fleuve qui sépare l'Allemagne de la France. Les deux principales étaient celles du Rhin et de la Limmat. Masséna, obligé d'abandonner celle du Rhin, s'était replié sur celle de la Limmat. Il avait même été obligé de se retirer un peu en arrière de celle-ci, et de s'appuyer sur l'Albis. La ligne de la Limmat n'en séparait pas moins les deux armées. Cette ligne se composait de la Linth, qui naît contre les grandes Alpes, dans le canton de Glaris, et se jette ensuite dans le lac de Zurich ; du lac de Zurich ; de la Limmat, qui sort de ce lac à Zurich même, et va se jeter enfin dans l'Aar près de Bruck. L'archiduc Charles était derrière la Limmat, de Bruck à Zurich. Korsakow était derrière le lac de Zurich, attendant qu'on lui assignât sa position. Hotze gardait la Linth.

D'après le plan convenu, l'archiduc, destiné au Rhin, devait être remplacé derrière la Limmat par Korsakow. Hotze devait rester sur la Linth avec le corps autrichien du Vorarlberg, afin de donner la main à Souwarow arrivant d'Italie. La question était de savoir quelle route on ferait prendre à Souwarow. Il avait à franchir les monts, et pouvait suivre l'une ou l'autre des lignes qui coupent la Suisse. S'il préférait pénétrer par la vallée du Rhin, il pouvait, en traversant le Splugen, se rendre par Coire sur le Rhin supérieur, et faire là sa jonction avec Hotze. On avait calculé qu'il pourrait être arrivé vers le 25 septembre (3 vendémiaire an VIII). Ce mouvement avait l'avantage de s'opérer loin des Français, hors de leur portée, et de ne dépendre ainsi d'aucun accident. Souwarow pouvait également prendre une autre route, et au lieu de suivre la ligne du Rhin, entrer par le Saint-Gothard dans la vallée de la Reuss, et déboucher par Schwitz derrière la ligne de la Linth, occupée par les Français. Cette marche avait l'avantage de le porter sur le revers de la ligne ennemie ; mais il fallait traverser le Saint-Gothard occupé par Lecourbe : il fallait préparer un mouvement de Hotze au delà de la Linth, pour qu'il vînt tendre la main à l'armée arrivant du Saint-Gothard ; il fallait, pour seconder ce mouvement, une attaque sur la Limmat ; il fallait, en un mot, une opération générale sur toute la ligne, et un à-propos, une précision difficiles à obtenir quand on agit à de si grandes distances et en détachements aussi nombreux. Ce plan, que les Russes rejettent sur les Autrichiens, et les Autrichiens sur les Russes, fut néanmoins préféré. En conséquence, une attaque générale fut prescrite sur toute la ligne, pour les derniers jours de septembre. Au moment où Souwarow débouchait du Saint-Gothard dans la vallée de la Reuss, Korsakow devait attaquer au-dessous du lac de Zurich, c'est-à-dire le long de la Limmat, et Hotze au-dessus du lac, le long de la Linth. Deux des lieutenants de Hotze, Linken et Jellachich, devaient pénétrer dans le canton de Glaris jusqu'à Schwitz, et donner la main à Souwarow. La jonction générale une fois opérée, les troupes réunies en Suisse allaient s'élever à quatre-vingt mille hommes. Souwarow arrivait avec dix-huit mille ; Hotze en avait vingt-cinq, Korsakow trente. Ce dernier avait en réserve le corps de Condé et quelques mille Bavarois. Mais, avant la jonction, trente mille sous Korsakow, et vingt-cinq mille sous Hotze, c'est-à-dire cinquante-cinq mille, se trouvaient exposés aux coups de toute l'armée de Masséna.

Le moment, en effet, où l'archiduc Charles quittait la Limmat, et où Souwarow n'avait pas encore passé les Alpes, était trop favorable pour que Masséna ne le saisît pas, et ne sortît point enfin de l'inaction qu'on lui avait tant reprochée. Son armée avait été portée à soixante-quinze mille hommes environ, par les renforts qu'elle avait reçus ; mais elle devait s'étendre du Saint-Gothard à Bâle, ligne

1. Quelque soin que je mette à me rendre clair, je n'espérerais pas faire comprendre les événements qui vont suivre, si le lecteur n'avait sous les yeux la carte de la Suisse. Ces événements sont si extraordinaires, et ont décidé d'une manière si positive du salut de la France, que je les crois dignes d'être compris, et que j'engage vivement le lecteur à consulter cette carte.

immense à couvrir. Lecourbe, formant sa droite, et ayant Gudin et Molitor sous ses ordres, gardait le Saint-Gothard, la vallée de la Reuss et la haute Linth, avec douze ou treize mille hommes. Soult, avec dix mille, occupait la Linth jusqu'à son embouchure dans le lac de Zurich. Masséna, avec les divisions Mortier, Klein, Lorges et Mesnard, formant un total de trente-sept mille hommes, était devant la Limmat, de Zurich à Bruck. La division Thureau, forte de neuf mille hommes, et la division Chabran de huit, gardaient l'une le Valais, l'autre les environs de Bâle.

Masséna, quoique inférieur en forces, avait l'avantage de pouvoir réunir sa masse principale sur le point essentiel. Ainsi, il avait trente-sept mille hommes devant la Limmat, qu'il pouvait jeter sur Korsakow. Celui-ci venait de s'affaiblir de quatre mille hommes, envoyés en renfort à Hotze, par derrière le lac de Zurich, ce qui le réduisait à vingt-six mille. Le corps de Condé et les Bavarois, qui devaient lui servir de réserve, étaient encore fort en arrière à Schaffhouse. Masséna pouvait donc lancer trente-sept mille hommes contre vingt-six mille. Korsakow battu, il pouvait se rejeter sur Hotze, et après les avoir tous deux mis en déroute, peut-être détruits, accabler Souwarow, qui arrivait en Suisse avec l'espoir d'y trouver un ennemi vaincu, ou du moins contenu dans sa ligne.

Masséna, averti des projets des ennemis, devança d'un jour son attaque générale, et la fixa pour le 3 vendémiaire (25 septembre 1799). Depuis qu'il était retiré sur l'Albis, à quelques pas en arrière de la Limmat, le cours de cette rivière appartenait à l'ennemi. Il fallait le lui enlever par un passage : c'est ce qu'il se proposa d'exécuter avec ses trente-sept mille hommes. Tandis qu'il allait opérer au-dessous du lac de Zurich, il chargea Soult d'opérer au-dessus, et de franchir la Linth le même jour. Les militaires ont adressé un reproche à Masséna : il fallait, disent-ils, plutôt attirer Souwarow en Suisse que l'en éloigner : si donc, au lieu de laisser Lecourbe se battre inutilement au Saint-Gothard contre Souwarow, Masséna l'eût réuni à Soult, il aurait été plus assuré d'accabler Hotze et de franchir la Linth. Au reste, comme le résultat obtenu fut aussi grand qu'on pouvait le souhaiter, on n'a fait ce reproche à Masséna que dans l'intérêt rigoureux des principes.

La Limmat sort du lac de Zurich à Zurich même, et coupe la ville en deux parties. Conformément au plan convenu avec Hotze et Souwarow, Korsakow se disposait à attaquer Masséna, et pour cela il avait porté la masse de ses forces dans la partie de Zurich qui est en avant de la Limmat. Il n'avait laissé que trois bataillons à Closter-Fahr, pour garder un point où la Limmat est plus accessible ; il avait dirigé Durasow avec une division près de l'embouchure de la Limmat dans l'Aar, pour veiller de ce côté ; mais sa masse, forte de dix-huit mille hommes au moins, était en avant de la rivière, en situation offensive.

Masséna basa son plan sur cet état de choses. Il résolut de masquer plutôt que d'attaquer le point de Zurich, où Korsakow avait amassé ses forces ; puis avec une portion considérable de ses troupes, de tenter le passage de la Limmat à Closter-Fahr, point faiblement défendu. Le passage opéré, il voulait que cette division remontât la Limmat sur la rive opposée, et vînt se placer sur les derrières de Zurich. Alors il se proposait d'attaquer Korsakow sur les deux rives et de le tenir enfermé dans Zurich même. Des conséquences immenses pouvaient résulter de cette disposition.

Mortier avec sa division, qui était forte de huit mille hommes, et occupait la droite de ce champ de bataille, fut dirigé sur Zurich. Elle devait contenir d'abord, puis attaquer la masse russe. Klein avec sa division, qui était forte de dix mille hommes, devait être placé à Altstetten, entre le point de Zurich et celui de Closter-Fahr, où l'on allait tenter le passage. Elle pouvait ainsi ou se porter devant Zurich, et donner secours à Mortier contre la masse russe, ou courir au point du passage, s'il était nécessaire de le seconder. Cette division renfermait quatre mille grenadiers, et une réserve de superbe cavalerie. La division Lorges, avec une partie de la division Mesnard, devait exécuter le passage à Closter-Fahr. Quinze mille hommes à peu près formaient cette masse. Le reste de la division Mesnard devait faire des démonstrations sur

la basse Limmat pour tromper et retenir Durasow. (*Voir le plan de Zurich*, nº 32.)

Ces dispositions, qui ont fait l'admiration de tous les critiques, furent mises à exécution le 3 vendémiaire an VIII (25 septembre 1799), à cinq heures du matin. Les apprêts du passage avaient été faits près du village de Dietikon, avec un soin et un secret extraordinaires. Des barques avaient été traînées à bras, et cachées dans les bois. Dès le matin elles étaient à flot, et les troupes étaient rangées en silence sur la rive. Le général Foy, illustré depuis comme orateur, commandait l'artillerie à cette immortelle bataille ; il disposa plusieurs batteries de manière à protéger le passage. Six cents hommes s'embarquèrent hardiment, et arrivèrent sur l'autre rive. Sur-le-champ ils fondirent sur les tirailleurs ennemis, et les dispersèrent. Korsakow avait mis là, sur le plateau de Closter-Fahr, trois bataillons avec du canon. Notre artillerie, supérieurement dirigée, éteignit bientôt les feux de l'artillerie russe, et protégea le passage successif de notre avant-garde. Lorsque le général Gazan eut réuni aux six cents hommes qui avaient passé les premiers un renfort suffisant, il marcha sur les trois bataillons russes qui gardaient Closter-Fahr. Ceux-ci s'étaient logés dans un bois, et s'y défendirent bravement. Gazan les enveloppa, et fut obligé de tuer presque jusqu'au dernier homme pour les déloger. Ces trois bataillons détruits, le pont fut jeté. Le reste de la division Lorges et partie de la division Mesnard passèrent la Limmat : c'étaient quinze mille hommes portés au delà de la rivière. La brigade Bontemps fut placée à Regensdorf, pour faire face à Durasow, s'il voulait remonter de la basse Limmat. Le gros des troupes, dirigé par le chef d'état-major Oudinot, remonta la Limmat, pour se porter sur les derrières de Zurich.

Cette partie de l'opération achevée, Masséna se reporta de sa personne sur l'autre rive de la Limmat, pour veiller au mouvement de ses ailes. Vers la basse Limmat, Mesnard avait si bien trompé Durasow par ses démonstrations que celui-ci s'était porté sur la rive, où il déployait tous ses feux. A sa droite, Mortier s'était avancé sur Zurich par Wollishofen, mais il y avait rencontré la masse de Korsakow, postée, comme on l'a dit, en avant de la Limmat, et avait été obligé de se replier. Masséna, arrivant dans cet instant, ébranla la division Klein, qui était à Altstetten. Humbert, à la tête de ses quatre mille grenadiers, marcha sur Zurich, et rétablit le combat. Mortier renouvela ses attaques, et l'on parvint à renfermer ainsi les Russes dans Zurich.

Pendant ce temps, Korsakow, chagriné d'entendre du canon sur ses derrières, avait reporté quelques bataillons au delà de la Limmat ; mais ces faibles secours avaient été inutiles. Oudinot, avec ses quinze mille hommes, continuait à remonter la Limmat. Il avait enlevé le petit camp placé à Hong, ainsi que les hauteurs qui sont sur les derrières de Zurich, et s'était emparé de la grande route de Winterthur, qui donne issue en Allemagne, et la seule par laquelle les Russes pussent se retirer.

La journée était presque achevée, et d'immenses résultats étaient préparés pour le lendemain. Les Russes étaient enfermés dans Zurich ; Masséna avait porté par le passage à Closter-Fahr, quinze mille hommes sur leurs derrières, et placé dix-huit mille hommes devant eux. Il était difficile qu'il ne leur fît pas essuyer un désastre. On a pensé qu'il aurait dû, au lieu de laisser la division Klein devant Zurich, la porter par Closter-Fahr derrière cette ville, de manière à fermer tout à fait la route de Winterthur. Mais il craignait que, Mortier restant avec huit mille hommes seulement, Korsakow ne lui passât sur le corps et ne se jetât sur la Linth. Il est vrai que Korsakow aurait rencontré Soult et Lecourbe ; mais il aurait pu rencontrer aussi Souwarow, venant d'Italie, et l'on ne sait ce qui serait arrivé de cette singulière combinaison.

Korsakow s'était enfin aperçu de sa position, et avait porté ses troupes dans l'autre partie de Zurich, en arrière de la Limmat. Durasow, sur la basse Limmat, apprenant le passage, s'était dérobé ; et, évitant la brigade Bontemps par un détour, était venu regagner la route de Winterthur. Le lendemain 4 vendémiaire (26 septembre), le combat devait

être acharné, car les Russes voulaient se faire jour, et les Français voulaient recueillir d'immenses trophées. Le combat commença de bonne heure. La malheureuse ville de Zurich, encombrée d'artillerie, d'équipages, de blessés, attaquée de tous côtés, était comme enveloppée de feux. De ce côté-ci de la Limmat, Mortier et Klein l'avaient abordée, et étaient près d'y pénétrer. Au delà, Oudinot la serrait par derrière et voulait fermer la route à Korsakow. Cette route de Winterthur, théâtre d'un combat sanglant, avait été prise et reprise plusieurs fois. Korsakow, songeant enfin à se retirer, avait mis son infanterie en tête, sa cavalerie au centre, son artillerie et ses équipages à la queue. Il s'avançait ainsi formant une longue colonne. Sa brave infanterie, chargeant avec furie, renverse tout devant elle, et s'ouvre un passage; mais quand elle a passé avec une partie de la cavalerie, les Français reviennent à la charge, attaquent le reste de la cavalerie et les bagages, et les refoulent jusqu'aux portes de Zurich. Au même instant, Klein, Mortier, y entrent de leur côté. On se bat dans les rues. L'illustre et malheureux Lavater est frappé, sur la porte de sa maison, d'une balle par un soldat suisse ivre qui lui mit son fusil sur la poitrine pour avoir de l'argent; il tomba atteint d'une blessure grave à la cuisse dont il mourut quelques mois après. Enfin, tout ce qui était resté dans Zurich est obligé de mettre bas les armes. Cent pièces de canon, tous les bagages, les administrations, le trésor de l'armée et cinq mille prisonniers, deviennent la proie des Français. Korsakow avait eu en outre huit mille hommes hors de combat dans cette lutte acharnée. Huit et cinq faisaient treize mille hommes perdus, c'est-à-dire la moitié de son armée. Les grandes batailles d'Italie n'avaient pas présenté des résultats plus extraordinaires. Les conséquences pour le reste de la campagne ne devaient pas être moins grandes que les résultats matériels. Korsakow, avec treize mille hommes au plus, se hâta de regagner le Rhin.

Pendant ce temps, Soult, chargé de passer la Linth au-dessus du lac de Zurich, exécutait sa mission avec non moins de bonheur que le général en chef. Il avait exécuté le passage entre Bilten et Richenburg. Cent cinquante braves, portant leur fusil sur leur tête, avaient traversé la rivière à la nage, abordé sur l'autre rive, balayé les tirailleurs, et protégé le débarquement de l'avant-garde. Hotze, accouru sur-le-champ au lieu du danger, était tombé mort d'un coup de feu, ce qui avait mis le désordre dans les rangs autrichiens. Petrasch, succédant à Hotze, avait en vain essayé de rejeter dans la Linth les corps qui avaient passé; il avait été obligé de se replier, et s'était retiré précipitamment sur Saint-Gall et le Rhin, en laissant trois mille prisonniers et du canon. De leur côté, les généraux Jellachich et Linken, chargés de venir par la haute Linth dans le canton de Glaris recevoir Souwarow au débouché du Saint-Gothard, s'étaient retirés en apprenant tous ces désastres. Ainsi, près de soixante mille hommes étaient repoussés déjà de la ligne de la Limmat, au delà de celle du Rhin, et repoussés après des pertes immenses. Souwarow, qui croyait déboucher en Suisse dans le flanc d'un ennemi attaqué de tous côtés, et qui croyait décider sa défaite en arrivant, allait trouver au contraire tous ses lieutenants dispersés, et s'engager au milieu d'une armée victorieuse de toutes parts.

Parti d'Italie avec dix-huit mille hommes, il était arrivé au pied du Saint-Gothard le cinquième jour complémentaire de l'an VII (21 septembre). Il avait été obligé de démonter ses Cosaques pour charger son artillerie sur le dos de leurs chevaux. Il envoya Rosemberg avec six mille hommes, pour tourner le Saint-Gothard par Dissentis et le Crispalt. Arrivé le 1er vendémiaire (23 septembre) à Airolo, à l'entrée de la gorge du Saint-Gothard, il y trouva Gudin avec une des brigades de la division Lecourbe. Il se battit là avec la dernière opiniâtreté; mais ses soldats, mauvais tireurs, ne sachant qu'avancer et se faire tuer, tombaient par pelotons sous les balles et les pierres. Il se décida enfin à inquiéter Gudin sur ses flancs, et il l'obligea ainsi à céder la gorge jusqu'à l'Hôpital. Gudin, par sa résistance, avait donné à Lecourbe le temps de recueillir ses troupes. Celui-ci, n'ayant guère sous la main que six mille hommes, ne pouvait résister à Souwarow, qui arrivait avec

douze mille, et à Rosemberg, qui, transporté déjà à Urseren, en avait six mille sur ses derrières. Il jeta son artillerie dans la Reuss, gagna ensuite la rive opposée en gravissant des rochers presque inaccessibles, et s'enfonça dans la vallée. Arrivé au delà d'Urseren, n'ayant plus Rosemberg sur ses derrières, il rompit le pont du Diable, et tua une multitude de Russes avant qu'ils eussent franchi le précipice en descendant dans le lit de la Reuss et en remontant la rive opposée. Lecourbe avait fait ainsi une retraite pied à pied, profitant de tous les obstacles pour fatiguer et tuer un à un les soldats de Souwarow.

L'armée russe arriva ainsi à Altorf, au fond de la vallée de la Reuss, accablée de fatigue, manquant de vivres et singulièrement affaiblie par les pertes qu'elle avait faites. A Altorf, la Reuss tombe dans le lac de Lucerne. Si Hotze, suivant le plan convenu, avait pu faire arriver Jellachich et Linken au delà de la Linth, jusqu'à Schwitz, il aurait envoyé des bateaux pour recevoir Souwarow à l'embouchure de la Reuss. Mais après les événements qui s'étaient passés, Souwarow ne trouva pas une embarcation, et se vit enfermé dans une vallée épouvantable. C'était le 4 vendémiaire (26 septembre), jour du désastre général sur toute la ligne. Il ne lui restait d'autre ressource que de se jeter dans le Schachenthal, et de passer à travers des montagnes horribles, où il n'y avait aucune route tracée, pour pénétrer dans la vallée de Muthenthal. Il se mit en route le lendemain. Il ne pouvait passer qu'un homme de front dans le sentier qu'on avait à suivre. L'armée mit deux jours à faire ce trajet de quelques lieues. Le premier homme était déjà à Mutten, que le dernier n'avait pas encore quitté Altorf. Les précipices étaient couverts d'équipages, de chevaux, de soldats mourant de faim ou de fatigue. Arrivé dans la vallée de Muthenthal, Souwarow pouvait déboucher par Schwitz, non loin du lac de Zurich, ou bien remonter la vallée, et par le Bragel se jeter sur la Linth. Mais du côté de Schwitz, Masséna arrivait avec la division Mortier, et de l'autre côté du Bragel était Molitor, qui occupait le défilé du Kloenthal, vers les bords de la Linth. Après avoir donné deux jours de repos à ses troupes, Souwarow se décida à rétrograder par le Bragel. Le 8 vendémiaire (30 septembre) il se mit en marche ; Masséna l'attaquait en queue, tandis que de l'autre côté du Bragel, Molitor lui tenait tête au défilé de Kloenthal. Rosemberg résista bravement à toutes les attaques de Masséna, mais Bagration fit de vains efforts pour percer Molitor. Il s'ouvrit la route de Glaris, mais ne put percer celle de Wesen. Souwarow, après avoir livré des combats sanglants et meurtriers, coupé de toutes les routes, rejeté sur Glaris, n'avait d'autre ressource que de remonter la vallée d'Engi pour se jeter dans celle du Rhin. Mais cette route était encore plus affreuse que celle qu'il avait parcourue. Il s'y décida cependant, et, après quatre jours d'efforts et de souffrances inouïes, atteignit Coire et le Rhin. De ses dix-huit mille hommes, il en avait à peine sauvé dix mille. Les cadavres de ses soldats remplissaient les Alpes. Ce barbare prétendu invincible se retirait couvert de confusion et plein de rage. En quinze jours, plus de vingt mille Russes et cinq à six mille Autrichiens avaient succombé. Les armées prêtes à nous envahir étaient chassées de la Suisse et rejetées en Allemagne. La coalition était dissoute, car Souwarow, irrité contre les Autrichiens, ne voulait plus servir avec eux. On peut dire que la France était sauvée.

Gloire éternelle à Masséna, qui venait d'exécuter l'une des plus belles opérations dont l'histoire de la guerre fasse mention, et qui nous avait sauvés dans un moment plus périlleux que celui de Valmy et de Fleurus. Il faut admirer les batailles grandes par la conception ou le résultat politique ; mais il faut célébrer surtout celles qui sauvent. On doit l'admiration aux unes et la reconnaissance aux autres. Zurich est le plus beau fleuron de Masséna, et il n'en existe pas de plus beau dans aucune couronne militaire.

Pendant que ces événements si heureux se passaient en Suisse, la victoire nous revenait en Hollande. Brune, faiblement pressé par l'ennemi, avait eu le temps de concentrer ses forces, et après avoir battu les Anglo-Russes à Kastrikum, les avait enfermés au Zip, et réduits à capituler. Les conditions étaient l'évacuation de la Hollande, la restitution de

ce qui avait été pris au Helder, et l'élargissement sans échange de huit mille prisonniers. On aurait souhaité la restitution de la flotte hollandaise ; mais les Anglais s'y refusaient, et l'on craignait, en rejetant la capitulation, le mal qu'ils pouvaient faire au pays.

Ainsi se termina cette mémorable campagne de 1799. La république, entrée trop tôt en action, et commettant la faute de prendre l'offensive, sans avoir auparavant concentré ses forces, avait été battue à Stokach et à Magnano, et avait perdu ainsi par ces deux défaites l'Allemagne et l'Italie. Masséna, resté seul en Suisse, formait un saillant dangereux entre deux masses victorieuses. Il s'était replié sur le Rhin, puis sur la Limmat, et enfin sur l'Albis. Là, il s'était rendu inattaquable durant quatre mois. Pendant ce temps, l'armée de Naples, tâchant de se réunir à l'armée de la haute Italie, avait été battue à la Trebbia. Réunie plus tard à cette armée par derrière l'Apennin, ralliée et renforcée, elle avait perdu son général à Novi, avait été battue de nouveau, et avait définitivement perdu l'Italie. L'Apennin était même envahi et le Var menacé. Mais là avait été le terme de nos malheurs. La coalition, revirant ses forces, avait porté l'archiduc Charles sur le Rhin, et Souwarow en Suisse. Masséna, saisissant ce moment, avait détruit Korsakow, privé de l'archiduc, et mis en fuite Souwarow privé de Korsakow. Il avait ainsi réparé nos malheurs par une immortelle victoire. En Orient, de beaux triomphes avaient terminé la campagne. Mais, il faut le dire, si ces grands exploits avaient soutenu la république près de succomber, s'ils lui avaient rendu quelque gloire, ils ne lui avaient rendu ni sa grandeur ni sa puissance. La France était sauvée, mais elle n'était que sauvée ; elle n'avait point encore recouvré son rang, et elle courait même des dangers sur le Var.

FIN DU LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

DIX-HUIT BRUMAIRE.

Retour de Bonaparte; son débarquement à Fréjus; enthousiasme qu'il inspire. — Agitation de tous les partis à son arrivée. — Il se coalise avec Sieyès pour renverser la Constitution directoriale. — Préparatifs et journée du 18 brumaire. — Renversement de la Constitution de l'an III; institution du Consulat provisoire. — Fin de cette histoire.

Les nouvelles de la bataille de Zurich et de la capitulation des Anglo-Russes se succédèrent presque immédiatement, et rassurèrent les imaginations épouvantées. C'était la première fois que ces Russes si odieux étaient battus, et ils l'étaient si complétement que la satisfaction devait être profonde. Mais l'Italie était toujours perdue, le Var était menacé, la frontière du Midi en péril. Les grandeurs de Campo-Formio ne nous étaient pas rendues. Du reste, les périls les plus grands n'étaient pas au dehors, mais au dedans. Un gouvernement désorganisé, des partis ingouvernables, qui ne voulaient pas subir l'autorité et qui n'étaient cependant plus assez forts pour s'en emparer; partout une espèce de dissolution sociale, et le brigandage, signe de cette dissolution, infestant les grandes routes, surtout dans les provinces déchirées autrefois par la guerre civile; telle était la situation de la république. Un répit de quelques mois étant assuré par la victoire de Zurich, c'était moins d'un défenseur qu'on manquait dans le moment, que d'un chef qui s'emparât des rênes du gouvernement. La masse entière de la population voulait à tout prix du repos, de l'ordre, la fin des disputes, l'unité des volontés. Elle avait peur des jacobins, des émigrés, des chouans, de tous les partis. C'était le moment d'une merveilleuse fortune pour celui qui calmerait toutes ces peurs.

Les dépêches contenant le récit de l'expédition de Syrie, des batailles du mont Thabor et d'Aboukir, produisirent un effet extraordinaire, et confirmèrent cette idée que le héros de Castiglione et de Rivoli resterait vainqueur partout où il se montrerait. Son nom se retrouva aussitôt dans toutes les bouches, et la question : *Que fait-il? Quand vient-il?* se renouvela de toutes parts. S'il allait revenir! disait-on... Par un instinct singulier, le bruit qu'il était arrivé courut deux ou trois fois. Ses frères lui avaient écrit, sa femme aussi; mais on ignorait si ces dépêches lui étaient parvenues. On a vu, en effet, qu'elles n'avaient pu traverser les croisières anglaises.

Pendant ce temps, cet homme, objet de vœux si singuliers, voguait tranquillement sur les mers, au milieu des flottes anglaises. La traversée n'était pas heureuse, et les vents contraires la prolongeaient. Plusieurs fois on avait vu les Anglais, et l'on avait craint de devenir leur proie. Lui seul, se promenant sur le pont de son vaisseau avec un air calme et serein, se confiant à son étoile, apprenait à y croire et à ne pas s'agiter pour des périls inévitables. Il lisait la Bible et le Koran, œuvres des peuples qu'il venait de quitter. Craignant, d'après les derniers événements, que le midi de la France ne fût envahi, il avait fait gouverner, non vers les côtes de Provence, mais vers celles du Languedoc. Il voulait débarquer à Collioure ou à Port-Vendres. Un coup de vent l'avait ramené vers la Corse. L'île entière était accourue au-devant du célèbre compatriote. On avait ensuite fait voile vers Toulon. On allait arriver, lorsque tout à coup, au coucher du soleil, on vit sur



Paris — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Mortier.

le flanc gauche du vaisseau trente voiles ennemies : on les voyait au milieu des rayons du soleil couchant. On se proposait de mettre un canot à la mer pour aborder furtivement à terre. Se confiant toujours dans le destin, Bonaparte dit qu'il fallait attendre. L'ennemi, en effet, disparut, et le 17 vendémiaire an VIII (8 octobre 1799), à la pointe du jour, les frégates *le Muiron* et *la Carrère*, les chebecs *la Revanche* et *la Fortune*, vinrent mouiller dans le golfe de Fréjus [1].

Les habitants de la Provence avaient craint,

1. Santé publique. — *Ce jourd'hui dix-sept vendémiaire an huit de la République française une et indivisible,* à dix heures du matin, nous, Remi Martel et Louis Collombet, agents municipaux de ce canton de Fréjus, en cette qualité intendants de la santé publique aux rade de Fréjus et ports obliques d'Agay et de Théoules; ayant été avertis que quatre bâtiments de l'État dont deux pinques et deux frégates, venant d'Égypte, dans l'une desquelles nous a-t-on assuré être le général Bonaparte et plusieurs généraux et savants qui l'accompagnaient à son retour d'Égypte; ce qui nous a été confirmé par le citoyen Pierre Giraud, notre lieutenant de port, qui est venu nous annoncer cette heureuse nouvelle par des cris répétés : Vive la

pendant trois années de suite, l'invasion de l'ennemi. Bonaparte les avait délivrés de cette crainte en 1796; mais elle leur était revenue plus grande que jamais depuis la bataille de Novi. En apprenant que Bonaparte était mouillé sur la côte, ils crurent leur sauveur arrivé. Tous les habitants de Fréjus accoururent, et en un instant la mer fut couverte d'embarcations. Une multitude ivre d'enthousiasme et de curiosité envahit les vaisseaux, et violant toutes les lois sanitaires, communiqua avec les nouveaux arrivés. Tous demandaient Bonaparte, tous voulaient le voir. Il n'était plus temps de faire observer les lois sanitaires. L'administration de la santé dut dispenser le général de la quarantaine, car il aurait fallu condamner à la même précaution toute la population, qui avait déjà communiqué avec les équipages. Bonaparte descendit sur-le-champ à terre, et le jour même voulut monter en voiture pour se rendre à Paris.

Le télégraphe, aussi prompt que les vents, avait déjà répandu sur la route de Fréjus à Paris la grande nouvelle du débarquement de Bonaparte. Sur-le-champ la joie la plus confuse avait éclaté. La nouvelle, annoncée sur tous les théâtres, y avait produit des élans extraordinaires. Les chants patriotiques avaient remplacé partout les représentations théâtrales. Le député Baudin (des Ardennes), l'un des auteurs de la Constitution de l'an III, républicain sage et sincère, attaché à la république jusqu'à la passion, et la croyant perdue si un bras puissant ne venait la soutenir, Baudin (des Ardennes) expira de joie en apprenant cet événement.

Bonaparte était parti le jour même du 15 vendémiaire (9 octobre) pour Paris. Il avait passé par Aix, Avignon, Valence, Lyon. Dans toutes ces villes, l'enthousiasme fut immodéré. Les cloches retentissaient dans les villages, et pendant la nuit des feux étaient allumés sur les routes. A Lyon surtout, les élans furent plus vifs encore que partout ailleurs. En partant de cette dernière ville, Bonaparte, qui voulait arriver incognito, prit une autre route que celle qu'il avait indiquée à ses courriers. Ses frères et sa femme, trompés sur sa direction, couraient à sa rencontre, tandis qu'il arrivait à Paris. Le 24 vendémiaire (16 octobre), il était déjà dans sa maison de la rue Chantereine, sans que personne se doutât de son arrivée. Deux heures après il se rendit au Directoire. La garde le reconnut, et poussa, en le voyant, le cri de *Vive Bonaparte!* Il courut chez le président du Directoire, c'était Gohier. Il fut convenu qu'il serait présenté le lendemain au Directoire. Le lendemain 25, il se pré-

République! le sauveur de la France est arrivé dans notre rade, ainsi que le général Berthier et son état-major! nous invitant de nous rendre de suite à Saint-Raphau, pour y entendre l'officier de marine chargé de venir demander la libre entrée qui lui avait été refusée par notre préposé de la santé publique en cette rade.

Le témoignage de ce fonctionnaire public ayant levé toute incertitude, comme des éclairs, nous nous sommes transportés au rivage de la mer avec le susdit lieutenant de port et le général Perreymond qui se trouvait de passage en cette ville.

Quelle fut notre joie, quand nous fûmes arrivés au bord de la mer, d'y trouver un peuple immense qui, par des acclamations réitérées, criait: Vive notre père! vive Bonaparte! Ici, fonctionnaires publics, citoyens de tout âge de l'un et l'autre sexe, chacun voulut avoir part à cette heureuse surprise et témoigner sa reconnaissance au vainqueur d'Égypte. Nous eûmes assez de peine d'aborder le rivage de mer, où abordait le canot où était l'officier chargé de nous demander la libre entrée, d'après le refus qui lui en avait été fait par notre préposé de santé; mais après avoir interrogé le susdit officier, lequel nous a remis sa patente visée à Ajaccio avec libre entrée, et nous ayant assuré que pendant la traversée de quarante-cinq jours, aucune maladie contagieuse ne s'était manifestée à leur bord, et ce qui nous fut garant de cette assertion, c'était le général Bonaparte lui-même, qui nous invitait à lui donner la libre entrée ainsi qu'aux gens de sa suite.

Sur quoi, nous agents municipaux susdits, considérant que le moindre retard à donner l'entrée à des personnes si précieuses et si distinguées, pourrait compromettre les intérêts de la République;

Arrêtent qu'il sera donné de suite la libre entrée au général Bonaparte, ainsi qu'au général Berthier et à toute leur suite; et de plus, que pour donner une preuve de notre attachement au vainqueur d'Égypte, nous nous rendrons à bord de la frégate *la Muiron*, commandée par le contre-amiral Gantheaume, décorés de nos écharpes, pour lui témoigner l'expression de nos vœux et les sentiments de la plus sincère reconnaissance.

Ainsi délibéré à Fréjus, les jour, mois et an susdits: Signé au registre: Martel cadet, agent municipal; Collombet, agent municipal, et Martel aîné, secrétaire en chef.

senta en effet devant cette magistrature suprême. Il dit qu'après avoir consolidé l'établissement de son armée en Égypte, par les victoires du mont Thabor et d'Aboukir, et confié son sort à un général capable d'en assurer la prospérité, il était parti pour voler au secours de la république, qu'il croyait perdue. Il la trouvait sauvée par les exploits de ses frères d'armes, et il s'en réjouissait. Jamais, ajoutait-il en mettant la main sur son épée, jamais il ne la tirerait que pour la défense de cette république. Le président le complimenta sur ses triomphes et sur son retour, et lui donna l'accolade fraternelle. L'accueil fut en apparence très-flatteur, mais au fond les craintes étaient maintenant trop réelles et trop justifiées par la situation, pour que son retour fît plaisir aux cinq magistrats républicains.

Lorsque, après une longue apathie, les hommes se réveillent et s'attachent à quelque chose, c'est avec passion. Dans ce néant où étaient tombées les opinions, les partis et toutes les autorités, on était demeuré quelque temps sans s'attacher à rien. Le dégoût des hommes et des choses était universel; mais à l'apparition de l'individu extraordinaire que l'Orient venait de rendre à l'Europe d'une manière si imprévue, tout dégoût, toute incertitude avaient aussitôt cessé. C'est sur lui que se fixèrent sur-le-champ les regards, les vœux et les espérances.

Tous les généraux, employés ou non employés, patriotes ou modérés, tous accoururent chez Bonaparte. C'était naturel, puisqu'il était le premier membre de cette classe si ambitieuse et si mécontente. En lui elle semblait avoir trouvé un vengeur contre le gouvernement. Tous les ministres, tous les fonctionnaires successivement disgraciés pendant les fluctuations du Directoire, accoururent aussi auprès du nouvel arrivé. Ils allaient en apparence visiter le guerrier illustre, et en réalité observer et flatter l'homme puissant auquel l'avenir semblait appartenir.

Bonaparte avait amené Lannes, Murat et Berthier, qui ne le quittaient pas. Bientôt Jourdan, Augereau, Macdonald, Beurnonville, Leclerc, Lefebvre, Marbot, malgré des différences d'opinions, se montrèrent auprès de lui. Moreau lui-même fit bientôt partie de ce cortége. Bonaparte l'avait rencontré chez Gohier. Sentant que sa supériorité lui permettait de faire le premier pas, il alla à Moreau, lui témoigna son impatience de le connaître, et lui exprima une estime qui le toucha profondément. Il lui donna ensuite un damas enrichi de pierreries, et parvint à le gagner tout à fait. En quelques jours Moreau fut de sa cour. Il était mécontent aussi, et il allait avec tous ses camarades chez le vengeur présumé. A ces guerriers illustres se joignirent des hommes de toutes les carrières : on y vit Bruix, l'ex-ministre de la marine, qui venait de parcourir la Méditerranée à la tête des flottes française et espagnole, homme d'un esprit fin et délié, aussi habile à conduire une négociation qu'à diriger une escadre. On y vit aussi M. de Talleyrand, qui avait des raisons de craindre le mécontentement de Bonaparte pour n'être point allé à Constantinople. Mais M. de Talleyrand comptait sur son esprit, sur son nom, sur son importance, pour être bien reçu. Il le fut bien. Ces deux hommes avaient trop de goût l'un pour l'autre, et trop besoin de se rapprocher, pour se bouder mutuellement. On voyait encore rue Chantereine, Rœderer, l'ancien procureur de la commune, homme plein de franchise et d'esprit; Regnaud de Saint-Jean d'Angely, ancien constituant, orateur brillant et fécond auquel Bonaparte s'était attaché en Italie, et qu'il avait employé à Malte.

Mais ce n'étaient pas seulement les disgraciés, les mécontents, qui se rendaient chez Bonaparte. Les chefs actuels du gouvernement s'y montrèrent avec le même empressement. Tous les directeurs et tous les ministres lui donnèrent des fêtes, comme au retour d'Italie. Une grande partie des députés des deux Conseils se firent présenter chez lui. Les ministres et les directeurs lui décernèrent un hommage bien plus flatteur, ils vinrent le consulter à chaque instant sur ce qu'ils avaient à faire. Dubois-Crancé, le ministre de la guerre, avait en quelque sorte transporté son portefeuille chez Bonaparte. Moulins, celui des directeurs qui s'occupait spécialement de la guerre, passait une partie des matinées

avec lui. Gohier, Roger-Ducos y allaient aussi. Cambacérès, ministre de la justice, jurisconsulte habile, qui avait pour Bonaparte le goût que les hommes faibles ont pour la force, et que Bonaparte affectait de caresser pour prouver qu'il savait apprécier le mérite civil; Fouché, ministre de la police, qui voulait échanger son protecteur usé, Barras, contre un protecteur neuf et puissant; Réal, commissaire près le département de la Seine, ardent et généreux patriote, et l'un des hommes les plus spirituels du temps, étaient également assidus auprès de Bonaparte, et s'entretenaient avec lui des affaires de l'État. Il y avait à peine huit jours que le général était à Paris, et déjà le gouvernement des affaires lui arrivait involontairement. A défaut de sa volonté, qui n'était rien encore, on lui demandait son avis. Pour lui, avec sa réserve accoutumée, il affectait de se soustraire aux empressements dont il était l'objet. Il refusait beaucoup de monde, il se montrait peu, et ne sortait pour ainsi dire qu'à la dérobée. Son visage était devenu plus sec, son teint plus foncé. Il portait depuis son retour une petite redingote grise et un sabre turc attaché à un cordon de soie. Pour ceux qui avaient eu la bonne fortune de le voir, c'était un emblème qui rappelait l'Orient, les Pyramides, le mont Thabor, Aboukir. Les officiers de la garnison, les quatre adjudants de la garde nationale, l'état-major de la place, demandaient à lui être présentés. Il différait de jour en jour, et semblait ne se prêter qu'à regret à tous ces hommages. Il écoutait, ne s'ouvrait encore à personne, et observait toutes choses. Cette politique était profonde. Quand on est nécessaire, il ne faut pas craindre d'attendre. On irrite l'impatience des hommes, ils accourent à vous, et vous n'avez plus qu'à choisir.

Que va faire Bonaparte? était la question que tout le monde s'adressait. Elle prouvait qu'il y avait quelque chose d'inévitable à faire. Deux partis principaux, et un troisième, subdivision des deux autres, s'offraient à lui, et étaient disposés à le servir, s'il adoptait leurs vues : c'étaient les patriotes, les modérés ou politiques, enfin les *pourris*, comme on les appelait, corrompus de tous les temps et de toutes les factions.

Les patriotes se défiaient bien de Bonaparte et de son ambition; mais avec leur goût de détruire, et leur imprévoyance du lendemain, ils se seraient servis de son bras pour tout renverser, sauf à s'occuper ensuite de l'avenir. Du reste, il n'y avait de cet avis que les forcenés, qui, toujours mécontents de ce qui existait, regardaient le soin de détruire comme le plus pressant de tous. Le reste des patriotes, ceux qu'on pouvait appeler les républicains, se défiaient de la renommée du général, voulaient tout au plus qu'on lui donnât place au Directoire, voyaient même avec peine qu'il fallût pour cela lui accorder une dispense d'âge, et souhaitaient par-dessus tout qu'il allât aux frontières relever la gloire de nos armes, et rendre à la république sa première splendeur.

Les modérés ou politiques, gens craignant les fureurs des partis, et surtout celles des jacobins, n'espérant plus rien d'une constitution violée et usée, voulaient un changement, et souhaitaient qu'il se fît sous les auspices d'un homme puissant. « Prenez le pouvoir, « faites-nous une Constitution sage et mo- « dérée, et donnez-nous de la sécurité, » tel était le langage intérieur qu'ils adressaient à Bonaparte. Ils composaient le parti le plus nombreux en France. Il y entrait même beaucoup de patriotes compromis, qui, ayant peur pour la révolution, voulaient en confier le salut à un homme puissant. Ils avaient la majorité dans les Anciens, une minorité assez forte dans les Cinq-Cents. Ils avaient suivi jusqu'ici la plus grande renommée civile, celle de Sieyès, et s'y étaient d'autant plus attachés que Sieyès avait été maltraité au Manége. Aujourd'hui ils devaient courir avec bien plus d'empressement au-devant de Bonaparte, car c'était la force qu'ils cherchaient, et elle était bien plus grande dans un général victorieux que dans un publiciste, quelque illustre qu'il fût.

Les *pourris* enfin étaient tous les fripons, tous les intrigants qui cherchaient à faire fortune, qui s'étaient déshonorés en la faisant, et qui voulaient la faire encore au même prix. Ils suivaient Barras et le ministre de la police Fouché. Il y avait de tout parmi eux, des jacobins, des modérés, des roya-

listes même. Ce n'était point un parti, mais une coterie nombreuse.

Il ne faut pas, à la suite de cette énumération, compter les partisans de la royauté. Ils étaient trop annulés depuis le 18 fructidor, et d'ailleurs Bonaparte ne leur inspirait rien. Un tel homme ne pouvait songer qu'à lui, et ne pouvait prendre le pouvoir pour le remettre à d'autres. Ils se contentaient donc de faire nombre avec les ennemis du Directoire, et de l'accuser dans la langue de tous les partis.

Parmi ces différents partis, Bonaparte ne pouvait faire qu'un choix. Les patriotes ne lui convenaient pas du tout. Les uns, attachés à ce qui existait, se défiaient de son ambition; les autres voulaient un coup de main, puis rien que des agitations interminables, et l'on ne pouvait rien fonder avec eux. D'ailleurs ils étaient en sens contraire de la marche du temps, et ils exhalaient leurs dernières ardeurs. Les *pourris* n'étaient rien, ils n'étaient quelque chose que dans le gouvernement, où ils s'étaient naturellement introduits, car c'est là que tendent toujours leurs vœux. Au reste, il n'y avait qu'à ne pas s'en occuper; ils devaient venir à celui qui réunirait le plus de chances en sa faveur, parce qu'ils voulaient rester en possession des places et de l'argent. Le seul parti sur lequel Bonaparte pût s'appuyer était celui qui, partageant les besoins de toute la population, voulût mettre la république à l'abri des factions, en la constituant d'une manière solide. C'était là qu'était tout l'avenir, c'était là qu'il devait se ranger.

Son choix ne pouvait être douteux : par instinct seul il était fait d'avance. Bonaparte avait horreur des hommes turbulents, dégoût des hommes corrompus. Il ne pouvait aimer que ces hommes modérés qui voulaient qu'on gouvernât pour eux. C'était d'ailleurs la nation même. Mais il fallait attendre, se laisser prévenir par les offres des partis, et observer leurs chefs, pour voir avec lesquels d'entre eux on pourrait faire alliance.

Les partis étaient tous représentés au Directoire. Les patriotes avaient, comme on l'a vu, Moulins et Gohier. Les *pourris* avaient Barras. Les politiques ou modérés avaient Sieyès et Roger-Ducos.

Gohier et Moulins, patriotes sincères et honnêtes, plus modérés que leur parti, parce qu'ils étaient au pouvoir, admiraient Bonaparte; mais ne voulant se servir de son épée que pour la gloire de la Constitution de l'an III, ils souhaitaient de l'envoyer aux armées. Bonaparte les traitait avec beaucoup d'égards; il estimait leur honnêteté, car il l'a toujours aimée chez les hommes (c'est un goût naturel et intéressé chez un homme né pour gouverner). D'ailleurs, les égards qu'il avait pour eux étaient un moyen de prouver qu'il honorait les vrais républicains. Sa femme s'était liée avec celle de Gohier. Elle calculait aussi, et elle avait dit à madame Gohier : « Mon intimité avec vous répondra à toutes « les calomnies. »

Barras qui sentait sa fin politique approcher, et qui voyait dans Bonaparte un successeur inévitable, le détestait profondément. Il aurait consenti à le flatter comme autrefois, mais il se sentait plus méprisé que jamais par lui, et il en demeurait éloigné. Bonaparte avait pour cet épicurien ignorant, blasé, corrompu, une aversion tous les jours plus insurmontable. Le nom de *pourris* qu'il avait donné à lui et aux siens prouvait assez son dégoût et son mépris. Il était difficile qu'il consentît à s'allier à lui.

Restait l'homme vraiment important, c'était Sieyès, entraînant à sa suite Roger-Ducos. En appelant Sieyès au Directoire au moment du 30 prairial, il semblait qu'on eût songé à se jeter dans ses bras. Bonaparte lui en voulait presque d'avoir pris la première place en son absence, d'avoir fixé un moment les esprits, et d'avoir fait naître des espérances. Il avait contre lui une humeur qu'il ne s'expliquait pas. Quoique fort opposés par le génie et les habitudes, ils avaient cependant assez de supériorité pour s'entendre et se pardonner leurs différences, mais trop d'orgueil pour se faire des concessions. Malheureusement ils ne s'étaient point encore adressé la parole, et deux grands esprits qui ne se sont pas encore flattés sont naturellement ennemis. Ils s'observaient, et chacun des deux attendait que l'autre fît les premiers pas. Ils se rencontrèrent à dîner chez Gohier. Bonaparte s'était senti assez au-dessus de Moreau pour faire les

premiers pas ; il ne crut pas pouvoir les faire envers Sieyès, et il ne lui parla pas. Celui-ci garda le même silence. Ils se retirèrent furieux. « Avez-vous vu ce petit insolent? dit « Sieyès ; il n'a pas même salué le membre « d'un gouvernement qui aurait dû le faire « fusiller. — Quelle idée a-t-on eue, dit Bo-« naparte, de mettre ce prêtre au Directoire? « il est vendu à la Prusse, et si l'on n'y prend « garde, il vous livrera à elle. » Ainsi, dans les hommes de la plus grande supériorité, l'orgueil l'emporte même sur la politique. Si, du reste, il en était autrement, ils n'auraient plus cette hauteur qui les rend propres à dominer les hommes.

Ainsi, le personnage que Bonaparte avait le plus d'intérêt à gagner était celui pour lequel il avait le plus d'éloignement. Mais leurs intérêts étaient tellement identiques, qu'ils allaient être, malgré eux-mêmes, poussés l'un vers l'autre par leurs propres partisans.

Tandis qu'on s'observait, et que l'affluence chez Bonaparte allait toujours croissant, celui-ci, incertain encore du parti qu'il devait prendre, avait sondé Gohier et Ducos, pour savoir s'ils voudraient consentir à ce qu'il fût directeur, quoiqu'il n'eût pas l'âge nécessaire. C'était à la place de Sieyès qu'il aurait voulu entrer au gouvernement. En excluant Sieyès, il devenait le maître de ses autres collègues, et était assuré de gouverner sous leur nom. C'était sans doute un succès bien incomplet ; mais c'était un moyen d'arriver au pouvoir sans faire précisément une révolution ; et une fois arrivé, il avait le temps d'attendre. Soit qu'il fût sincère, soit qu'il voulût les tromper, ce qui est possible, et leur persuader qu'il ne portait pas son ambition au delà d'une place au Directoire, il les sonda, et les trouva intraitables sous le rapport de l'âge. Une dispense, quoique donnée par les Conseils, leur paraissait une infraction à la Constitution. Il fallut renoncer à cette idée.

Les deux directeurs Gohier et Moulins, commençant à s'inquiéter de l'ardeur que Bonaparte montrait pour les fonctions politiques, imaginèrent de l'éloigner en lui donnant le commandement d'une armée. Sieyès ne fut pas de cet avis, et dit avec humeur que, loin de lui fournir l'occasion d'une gloire nouvelle, il fallait, au contraire, l'oublier et le faire oublier. Comme on parlait de l'envoyer en Italie, Barras dit qu'il y avait assez bien fait ses affaires pour n'avoir pas envie d'y retourner. Enfin il fut décidé qu'on l'appellerait pour l'inviter à prendre un commandement, en lui laissant le choix de l'armée à commander.

Bonaparte, mandé, se rendit au Directoire. Il connaissait le propos de Barras. Avant qu'on lui eût notifié l'objet pour lequel on l'appelait, il prit la parole d'un ton haut et menaçant, cita le propos dont il avait à se plaindre, et, regardant Barras, dit que s'il avait fait sa fortune en Italie, ce n'était pas, du moins, aux dépens de la république. Barras se tut. Le président Gohier répondit à Bonaparte que le gouvernement était persuadé que ses lauriers étaient la seule fortune qu'il eût rapportée d'Italie. Il lui dit ensuite que le Directoire l'invitait à prendre un commandement, et lui laissait d'ailleurs le choix de l'armée. Bonaparte répondit froidement qu'il n'était pas encore assez reposé de ses fatigues, que la transition d'un climat sec à un climat humide l'avait fortement éprouvé, et qu'il lui fallait encore quelque temps pour se remettre. Il se retira sans plus d'explication. Un pareil fait devait avertir les directeurs de ses vues, et l'avertir lui-même de leurs défiances.

C'était un motif de se hâter : ses frères, ses conseillers habituels, Rœderer, Réal, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Bruix, Talleyrand, lui amenaient tous les jours des membres du parti modéré et politique dans les Conseils. C'étaient, dans les Cinq-Cents, Boulay (de la Meurthe), Gaudin, Chazal, Cabanis, Chénier ; dans les Anciens, Cornudet, Lemercier, Fargues, Daunou. Leur avis à tous était qu'il fallait s'allier au vrai parti, au parti réformateur, et s'unir à Sieyès, qui avait une Constitution toute faite, et la majorité dans le conseil des Anciens. Bonaparte était bien de leur avis, et sentait qu'il n'avait pas deux choix à faire ; mais il fallait qu'on le rapprochât de Sieyès, et c'était difficile. Cependant les intérêts étaient si grands, et il y avait entre son orgueil et celui de Sieyès des entremetteurs si délicats, si adroits, que l'alliance ne pouvait pas tarder à se faire. M. de Talleyrand

eût concilié des orgueils encore plus sauvages que celui de ces deux hommes. Bientôt la négociation fut entamée et achevée. Il fut convenu qu'une Constitution plus forte serait donnée à la France, sous les auspices de Sieyès et de Bonaparte. Sans qu'on se fût expliqué sur la forme et l'espèce de cette Constitution, il fut sous-entendu qu'elle serait républicaine, mais qu'elle délivrerait la France de ce que l'un et l'autre appelaient les bavards, et donnerait aux deux esprits puissants qui s'alliaient la plus grande part d'influence.

Un systématique rêvant l'accomplissement trop différé de ses conceptions, un ambitieux voulant régir le monde, étaient, au milieu de ce néant de tous les systèmes et de toutes les forces, éminemment propres à se coaliser. Peu importait l'incompatibilité de leur humeur. L'adresse des intermédiaires et la gravité des intérêts suffisaient pour pallier cet inconvénient, du moins pour un moment : et c'était assez d'un moment pour faire une révolution.

Bonaparte était donc décidé à agir avec Sieyès et Roger-Ducos. Il montrait toujours le même éloignement pour Barras, les mêmes égards pour Gohier et Moulins, et gardait une égale réserve avec les trois. Mais Fouché, habile à deviner la fortune naissante, voyait avec le plus grand regret l'éloignement de Bonaparte pour son patron Barras, et était désolé de voir que Barras ne fît rien pour vaincre cet éloignement. Il était tout à fait décidé à passer dans le camp du nouveau César, mais hésitant, par un reste de pudeur, à abandonner son protecteur, il aurait voulu l'y entraîner à sa suite. Assidu auprès de Bonaparte, et assez bien accueilli, parce qu'il avait le portefeuille de la police, il tâchait de vaincre sa répugnance pour Barras. Il était secondé par Réal, Bruix, et les autres conseillers du général. Croyant avoir réussi, il engagea Barras à inviter Bonaparte à dîner. Barras l'invita pour le 8 brumaire (30 octobre). Bonaparte s'y rendit. Après le dîner, ils commencèrent à s'entretenir des affaires. Bonaparte et Barras s'attendaient. Barras entra le premier en matière. Il débuta par des généralités sur sa situation personnelle. Espérant sans doute que Bonaparte affirmerait le contraire, il lui dit qu'il était malade, usé, et condamné à renoncer aux affaires. Bonaparte gardant toujours le silence, Barras ajouta que la république était désorganisée, qu'il fallait, pour la sauver, concentrer le pouvoir et nommer un président ; et puis il nomma le général Hédouville comme digne d'être élu. Hédouville était aussi inconnu que peu capable. Barras déguisait sa pensée, et désignait Hédouville pour ne pas se nommer lui-même. « Quant à vous, général, ajouta-t-il, votre intention est de vous rendre à l'armée, allez y acquérir une gloire nouvelle, et replacer la France à son véritable rang. Moi, je vais me rejeter dans la retraite dont j'ai besoin. » Bonaparte jeta un regard fixe sur Barras, ne répondit rien, et laissa là l'entretien. Barras interdit n'ajouta plus une seule parole. Bonaparte se retira sur-le-champ, et, avant de quitter le Luxembourg, passa dans l'appartement de Sieyès. Il vint lui déclarer d'une manière expresse qu'il voulait marcher avec lui seul, et qu'ils n'avaient plus qu'à convenir des moyens d'exécution. L'alliance fut scellée dans cette entrevue, et l'on convint de tout préparer pour le 18 ou le 20 brumaire.

Bonaparte en rentrant chez lui y trouva Fouché, Réal et les amis de Barras. « Eh bien, votre Barras, leur dit-il, savez-vous ce qu'il m'a proposé ? de faire un président qui serait Hédouville, c'est-à-dire lui, et de m'en aller, moi, à l'armée. Il n'y a rien à faire avec un pareil homme. » Les amis de Barras voulurent réparer cette maladresse et cherchèrent à l'excuser. Mais Bonaparte insista peu, et changea d'entretien, car son parti était pris. Fouché se rendit aussitôt chez Barras, pour lui faire des reproches, et pour l'engager à aller corriger l'effet de ses gaucheries. Dès le lendemain matin, Barras courut chez Bonaparte pour excuser ses paroles de la veille, et lui offrit son dévouement et sa coopération à tout ce qu'il voudrait tenter. Bonaparte l'écouta peu, lui répondit par des généralités, et à son tour lui parla de ses fatigues, de sa santé délabrée, et de son dégoût des hommes et des affaires.

Barras se vit perdu et sentit son rôle achevé. Il était temps qu'il recueillît le prix de ses

doubles intrigues et de ses lâches défections. Les patriotes ardents n'en voulaient plus depuis sa conduite envers la société du Manége; les républicains, attachés à la Constitution de l'an III, n'avaient que du mépris et de la défiance pour lui. Les réformateurs, les politiques, n'y voyaient qu'un homme déconsidéré, et lui appliquaient le mot de *pourri*, imaginé par Bonaparte. Il ne lui restait que quelques intrigues avec les royalistes, au moyen de certains émigrés cachés dans sa cour. Ces intrigues étaient fort anciennes : elles avaient commencé dès le 18 fructidor. Il en avait fait part au Directoire, et s'était fait autoriser à les poursuivre, pour avoir dans les mains les fils de la contre-révolution. Il s'était ainsi ménagé le moyen de trahir à volonté la république ou le prétendant. Il était question, dans ce moment, avec ce dernier, d'une somme de quelques millions, pour seconder son retour. Il est possible, du reste, que Barras ne fût pas sincère avec le prétendant, car tous ses goûts devaient être pour la république. Mais savoir au juste les préférences de ce vieux corrompu serait difficile. Peut-être les ignorait-il lui-même. D'ailleurs, à ce point de corruption, un peu d'argent doit malheureusement prévaloir sur toutes les préférences de goût ou d'opinion.

Fouché, désespéré de voir son patron perdu, désespéré surtout de se voir compromis dans sa disgrâce, redoubla d'assiduité auprès de Bonaparte. Celui-ci, se défiant d'un pareil homme, lui cacha tous ses secrets; mais Fouché ne se rebutant pas, parce qu'il voyait la victoire de Bonaparte assurée, résolut de vaincre ses rigueurs à force de services. Il avait la police, il la faisait habilement, et il savait que l'on conspirait partout. Il se garda d'en avertir le Directoire, dont la majorité, composée de Moulins, Gohier et Barras, aurait pu tirer de ses révélations un parti funeste aux conjurés.

Il y avait une quinzaine de jours que Bonaparte était à Paris, et presque tout était déjà préparé. Berthier, Lannes, Murat, gagnaient chaque jour les officiers et les généraux. Parmi eux, Bernadotte par jalousie, Jourdan par attachement à la république, Augereau par jacobinisme, s'étaient rejetés en arrière, et avaient communiqué leurs craintes à tous les patriotes des Cinq-Cents; mais la masse des militaires était gagnée. Moreau, républicain sincère, mais suspect aux patriotes qui dominaient, mécontent du Directoire qui avait si mal récompensé ses talents, n'avait de recours qu'en Bonaparte. Caressé, gagné par lui, et supportant très-bien un supérieur, il déclara qu'il seconderait tous ses projets. Il ne voulait pas être mis dans le secret, car il avait horreur des intrigues politiques, mais il demandait à être appelé au moment de l'exécution. Il y avait à Paris les 8e et 9e de dragons, qui avaient servi autrefois sous Bonaparte en Italie, et qui lui étaient dévoués. Le 21e de chasseurs, organisé par lui quand il commandait l'armée de l'intérieur, et qui avait compté autrefois Murat dans ses rangs, lui appartenait également. Ces régiments demandaient toujours à défiler devant lui. Les officiers de la garnison, les adjudants de la garde nationale, demandaient aussi à lui être présentés, et ne l'avaient pas encore obtenu. Il différait, se réservant de faire concourir cette réception avec ses projets. Ses deux frères Lucien et Joseph, et les députés de son parti, faisaient chaque jour de nouvelles conquêtes dans les Conseils.

Une entrevue fut fixée le 15 brumaire avec Sieyès, pour convenir du plan et des moyens d'exécution. Ce même jour, les Conseils devaient donner un banquet au général Bonaparte, comme on l'avait fait au retour d'Italie. Ce n'était point comme alors les Conseils qui le donnaient officiellement. La chose avait été proposée en comité secret; mais les Cinq-Cents, qui, dans le premier moment du débarquement, avaient nommé Lucien président, pour honorer le général dans la personne de son frère, étaient maintenant en défiance, et se refusaient à donner un banquet. Il fut décidé alors qu'on le donnerait par souscription. Du reste, le nombre des souscripteurs fut de six à sept cents. Le repas eut lieu à l'église Saint-Sulpice; il fut froid et silencieux : tout le monde s'observait et gardait la plus grande réserve. Il était visible qu'on s'attendait à un grand événement, et qu'il était l'ouvrage d'une partie des assistants. Bonaparte fut sombre et préoccupé.



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cie, éditeurs.

Le général Foy.

C'était assez naturel, puisqu'au sortir de là il allait arrêter le lieu et l'heure d'une conjuration. A peine le dîner était-il achevé, qu'il se leva, fit avec Berthier le tour des tables, adressa quelques paroles aux députés, et se retira ensuite précipitamment.

Il se rendit chez Sieyès, pour faire avec lui ses derniers arrangements. Là, on convint d'abord du gouvernement qu'on substituerait à celui qui existait. Il fut arrêté qu'on suspendrait les Conseils pour trois mois, qu'on substituerait aux cinq directeurs trois consuls provisoires, qui, pendant ces trois mois, auraient une espèce de dictature, et seraient chargés de faire une Constitution. Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, devaient être les trois consuls. Il s'agissait ensuite de trouver les moyens d'exécution. Sieyès avait la majorité assurée dans les Anciens. Comme on parlait tous les jours de projets incendiaires formés par les jacobins, on imagina de supposer de leur part un projet d'attentat contre la représentation nationale. La commission des inspecteurs des Anciens, toute à la disposition de Sieyès, devait proposer de transférer le Corps législatif à Saint-Cloud. La Constitution

donnait, en effet, ce droit au conseil des Anciens. Ce conseil devait à cette mesure en ajouter une autre qui n'était pas autorisée par la Constitution, c'était de confier le soin de protéger la translation à un général de son choix, c'est-à-dire à Bonaparte. Les Anciens devaient lui déférer en même temps le commandement de la 17e division militaire et de toutes les troupes cantonnées dans Paris. Bonaparte, avec ces forces, devait conduire le Corps législatif à Saint-Cloud. Là, on espérait devenir maître des Cinq-Cents, et leur arracher le décret d'un consulat provisoire. Sieyès et Roger-Ducos devaient donner ce jour même leur démission de directeurs. On se proposait d'emporter celle de Barras, Gohier ou Moulins. Alors le Directoire était désorganisé par la dissolution de la majorité; on allait dire aux Cinq-Cents qu'il n'y avait plus de gouvernement, et on les obligeait à nommer les trois consuls. Ce plan était parfaitement conçu, car il faut toujours, quand on veut faire une révolution, déguiser l'illégal autant qu'on le peut, se servir des termes d'une Constitution pour la détruire, et des membres d'un gouvernement pour le renverser.

On fixa le 18 brumaire pour provoquer le décret de translation, et le 19 pour la séance décisive à Saint-Cloud. On se partagea la tâche. Le décret de translation, le soin de l'obtenir, fut confié à Sieyès et à ses amis. Bonaparte se chargea d'avoir la force armée et de conduire les troupes aux Tuileries.

Tout étant arrêté, ils se séparèrent. Il n'était bruit de toutes parts que d'un grand événement près d'éclater. C'est toujours ainsi que cela s'était passé. Il n'y a de révolutions qui réussissent que celles qui peuvent être connues d'avance. Fouché d'ailleurs se gardait d'avertir les trois directeurs restés en dehors de la conjuration. Dubois-Crancé, malgré sa déférence pour les lumières de Bonaparte en matière de guerre, était chaud patriote; il eut avis du projet, courut le dénoncer à Gohier et à Moulins, mais n'en fut pas cru. Ils croyaient bien à une grande ambition, mais non encore à une conjuration près d'éclater. Barras voyait bien un grand mouvement, mais il se sentait perdu de toute façon, et il se laissait lâchement aller aux événements.

La commission des Anciens, que présidait le député Cornet, eut la mission de tout préparer dans la nuit du 17 au 18 pour faire rendre le décret de translation. On ferma les volets et les rideaux des fenêtres, pour que le public ne fût pas averti par les lumières du travail de nuit qui se faisait dans les bureaux de la commission. On eut soin de convoquer le conseil des Anciens pour sept heures, et celui des Cinq-Cents pour onze. De cette manière le décret de translation devait être rendu avant que les Cinq-Cents fussent en séance; et comme toute délibération était interdite par la Constitution à l'instant où le décret de translation était promulgué, on fermait par cette promulgation la tribune des Cinq-Cents, et l'on s'épargnait toute discussion embarrassante. On eut un autre soin, ce fut de différer pour certains députés l'envoi des lettres de convocation. On fut certain par là que ceux dont on se défiait n'arriveraient qu'après la décision rendue.

De son côté, Bonaparte avait pris toutes les précautions nécessaires. Il avait mandé le colonel Sébastiani, qui commandait le 9e dragons, pour s'assurer des dispositions du régiment. Ce régiment se composait de quatre cents hommes à pied et de six cents hommes à cheval. Il renfermait beaucoup de jeunes soldats; mais les vieux soldats d'Arcole et de Rivoli y donnaient le ton. Le colonel répondit du régiment à Bonaparte. Il fut convenu que le colonel, sous prétexte de passer une revue, sortirait à cinq heures de ses casernes, distribuerait son monde partie sur la place de la Révolution, partie dans le jardin des Tuileries, et qu'il viendrait lui-même, avec deux cents hommes à cheval, occuper les rues du Mont-Blanc et Chantereine. Bonaparte fit ensuite dire aux colonels des autres régiments de cavalerie qu'il les passerait en revue le 18. Il fit dire aussi à tous les officiers qui demandaient à lui être présentés qu'il les recevrait le matin du même jour. Pour excuser le choix de l'heure, il prétexta un voyage. Il avertit Moreau et tous les généraux de vouloir bien se trouver rue Chantereine à la même heure. A minuit, il envoya un aide de camp à Lefebvre pour l'engager à passer chez lui à six heures du matin. Lefebvre était tout dévoué

au Directoire; mais Bonaparte comptait bien qu'il ne résisterait pas à son ascendant. Il n'avait fait prévenir ni Bernadotte ni Augereau. Il avait eu soin, pour tromper Gohier, de s'inviter à dîner chez lui le 18 même, avec toute sa famille, et en même temps, pour le décider à donner sa démission, il le fit prier par sa femme de venir le lendemain matin, à huit heures, déjeuner rue Chantereine.

Le 18 au matin, un mouvement imprévu de ceux mêmes qui concouraient à le produire, se manifesta de toutes parts. Une nombreuse cavalerie parcourait les boulevards; tout ce qu'il y avait de généraux et d'officiers dans Paris se rendaient en grand uniforme rue Chantereine, sans se douter de l'affluence qu'ils allaient y trouver. Les députés des Anciens couraient à leur poste, étonnés de cette convocation si soudaine. Les Cinq-Cents ignoraient, pour la plupart, ce qui se préparait. Gohier, Moulins, Barras, étaient dans une complète ignorance. Mais Sieyès, qui depuis quelque temps prenait des leçons d'équitation, et Roger-Ducos, étaient déjà à cheval, et se rendaient aux Tuileries.

Dès que les Anciens se furent assemblés, le président de la commission des inspecteurs prit la parole. La commission chargée de veiller à la sûreté du Corps législatif avait, dit-il, appris que des projets sinistres se tramaient, que des conspirateurs accouraient en foule à Paris, y tenaient des conciliabules, et y préparaient des attentats contre la liberté de la représentation nationale. Le député Cornet ajouta que le conseil des Anciens avait dans les mains le moyen de sauver la république, et qu'il devait en user. Ce moyen, c'était de transférer le Corps législatif à Saint-Cloud pour le soustraire aux attentats des conspirateurs, de mettre pendant ce temps la tranquillité publique sous la garde d'un général capable de l'assurer, et de choisir Bonaparte pour ce général. A peine la lecture de cette proposition et du décret qui la contenait était-elle achevée, qu'une certaine émotion se manifesta dans le conseil. Quelques membres voulurent s'y opposer; Cornudet, Lebrun, Fargues, Régnier, l'appuyèrent. Le nom de Bonaparte, qu'on avait fait valoir, et de l'appui duquel on se savait assuré, décida la majorité. A huit heures le décret était rendu. Il transférait les Conseils à Saint-Cloud, et les y convoquait pour le lendemain à midi. Bonaparte était nommé général en chef de toutes les troupes contenues dans la 17ᵉ division militaire, de la garde du Corps législatif, de la garde du Directoire, des gardes nationales de Paris et des environs. Lefebvre, le commandant actuel de la 17ᵉ division, était mis sous ses ordres. Bonaparte avait ordre de venir à la barre recevoir le décret, et prêter serment dans les mains du président. Un messager d'État fut chargé de porter sur-le-champ le décret au général.

Le messager d'État, qui était le député Cornet lui-même, trouva les boulevards encombrés d'une nombreuse cavalerie; la rue du Mont-Blanc, la rue Chantereine, remplies d'officiers et de généraux en grand uniforme. Tous accouraient se rendre à l'invitation du général Bonaparte. Les salons de celui-ci étant trop petits pour recevoir autant de monde, il fit ouvrir les portes, s'avança sur le perron, et harangua les officiers. Il leur dit que la France était en danger, et qu'il comptait sur eux pour l'aider à la sauver. Le député Cornet lui présentant le décret, il s'en saisit, le leur lut, et leur demanda s'il pouvait compter sur leur appui. Tous répondirent, en mettant la main sur leurs épées, qu'ils étaient prêts à le seconder. Il s'adressa aussi à Lefebvre. Celui-ci voyant les troupes en mouvement sans son ordre, avait interrogé le colonel Sébastiani, qui, sans lui répondre, lui avait enjoint d'entrer chez le général Bonaparte. Lefebvre était entré avec humeur. « Eh bien, Lefebvre, lui dit Bonaparte, vous, l'un des soutiens de la république, voulez-vous la laisser périr dans les mains de ces *avocats?* Unissez-vous à moi pour m'aider à la sauver. Tenez, ajouta Bonaparte en prenant un sabre, voilà le sabre que je portais aux Pyramides : je vous le donne comme un gage de mon estime et de ma confiance. — Oui, reprit Lefebvre, tout ému, jetons les *avocats* à la rivière. » Joseph avait amené Bernadotte; mais celui-ci, voyant de quoi il s'agissait, se retira pour aller avertir les patriotes. Fouché n'était point dans le secret;

mais, averti de l'événement, il avait ordonné la fermeture des barrières, et suspendu le départ des courriers et des voitures publiques. Il vint en toute hâte en prévenir Bonaparte, et lui faire ses protestations de dévouement. Bonaparte, qui l'avait laissé de côté jusqu'ici, ne le repoussa point, mais lui dit que ses précautions étaient inutiles, qu'il ne fallait ni fermer les barrières, ni suspendre le cours ordinaire des choses ; qu'il marchait avec la nation et comptait sur elle. Bonaparte apprit dans le moment que Gohier n'avait pas voulu se rendre à son invitation ; il en témoigna quelque humeur, et lui fit dire par un intermédiaire qu'il se perdrait inutilement en voulant résister. Il monta aussitôt à cheval pour se rendre aux Tuileries, et prêter serment devant le conseil des Anciens. Presque tous les généraux de la république étaient à cheval à ses côtés. Moreau, Macdonald, Berthier, Lannes, Murat, Leclerc, étaient derrière lui comme ses lieutenants. Il trouva aux Tuileries les détachements du 9e, les harangua, et, après les avoir enthousiasmés, entra dans le palais.

Il se présenta devant les Anciens, accompagné de ce magnifique état-major. Sa présence causa une vive sensation, et prouva aux Anciens qu'ils s'étaient associés à un homme puissant, et qui avait tous les moyens nécessaires pour faire réussir un coup d'État. Il se présenta à la barre : « Citoyens représen-« tants, dit-il, la république allait périr, « votre décret vient de la sauver ! Malheur à « ceux qui voudraient s'opposer à son exécu-« tion ; aidé de tous mes compagnons d'armes « rassemblés ici autour de moi, je saurai pré-« venir leurs efforts. On cherche en vain des « exemples dans le passé pour inquiéter vos « esprits ; rien dans l'histoire ne ressemble « au dix-huitième siècle, et rien dans ce « siècle ne ressemble à sa fin... Nous voulons « la république... Nous la voulons fondée sur « la vraie liberté, sur le régime représen-« tatif... Nous l'aurons, je le jure en mon « nom, et au nom de mes compagnons d'ar-« mes... » Nous le jurons tous ! répétèrent les généraux et les officiers qui étaient à la barre. La manière dont Bonaparte venait de prêter son serment était adroite, en ce qu'il avait évité de prêter serment à la Constitution. Un député voulut prendre la parole pour en faire la remarque ; le président la lui refusa, sur le motif que le décret de translation interdisait toute délibération. On se sépara sur-le-champ. Bonaparte se rendit alors dans le jardin, monta à cheval, accompagné de tous les généraux, et passa en revue les régiments de la garnison, qui arrivaient successivement. Il adressa une harangue courte et énergique aux soldats, et leur dit qu'il allait faire une révolution qui leur rendrait l'abondance et la gloire. Des cris de *vive Bonaparte !* retentissaient dans les rangs. Le temps était superbe, l'affluence extraordinaire : tout semblait seconder l'inévitable attentat qui allait terminer la confusion par le pouvoir absolu.

Dans ce moment, les Cinq-Cents, avertis de la révolution qui se préparait, s'étaient rendus en tumulte à la salle de leurs séances. A peine réunis, ils avaient reçu un message des Anciens, contenant le décret de translation. A cette lecture, une foule de voix avaient éclaté à la fois ; mais le président Lucien Bonaparte les avait réduites au silence, en vertu de la Constitution qui ne leur permettait plus de délibérer. Les Cinq-Cents s'étaient séparés aussitôt ; les plus ardents, courant les uns chez les autres, formaient des conciliabules, pour s'indigner en commun, et imaginer quelques moyens de résistance. Les patriotes des faubourgs étaient en grande agitation, et s'ameutaient autour de Santerre.

Pendant ce temps, Bonaparte, ayant achevé la revue des troupes, était rentré aux Tuileries, et s'était rendu à la commission des inspecteurs des Anciens. Celle des Cinq-Cents avait entièrement adhéré à la révolution nouvelle, et se prêtait à tout ce qu'on préparait. C'était là que tout devait se faire, sous le prétexte d'exécuter la translation. Bonaparte y siégea en permanence. Déjà le ministre de la justice Cambacérès s'y était rendu. Fouché y vint de son côté. Sieyès et Roger-Ducos venaient d'y donner leur démission. Il importait d'en avoir encore une troisième au Directoire, parce qu'alors la majorité étant dissoute, il n'y avait plus de pouvoir exécutif, et l'on n'avait plus à craindre un dernier



Molitor

acte d'énergie de sa part. On n'espérait pas que Gohier ni Moulins la donnassent, on dépêcha M. de Talleyrand et l'amiral Bruix à Barras, pour lui arracher la sienne.

Bonaparte distribua ensuite le commandement des troupes. Il chargea Murat avec une nombreuse cavalerie et un corps de grenadiers d'aller occuper Saint-Cloud. Serrurier fut mis au *Point-du-Jour* avec une réserve. Lannes fut chargé de commander les troupes qui gardaient les Tuileries. Bonaparte donna ensuite à Moreau une commission singulière, et certainement la moins honorable de toutes, dans ce grand événement : il le chargea d'aller, avec cinq cents hommes, garder le Luxembourg. Moreau avait pour instruction de bloquer les directeurs, sous prétexte de veiller à leur sûreté, et de leur interdire absolument toute communication au dehors. Bonaparte fit signifier en même temps au commandant de la garde directoriale de lui obéir, de quitter avec sa troupe le Luxembourg, et de venir se rendre auprès de lui aux Tuileries. On prit enfin une dernière et importante précaution, avec le secours de Fouché. Le Directoire avait la faculté de

suspendre les municipalités; le ministre Fouché, agissant en sa qualité de ministre de la police, comme s'il était autorisé par le Directoire, suspendit les douze municipalités de Paris, et leur enleva tout pouvoir. Il ne restait, par ce moyen, aux patriotes aucun point de ralliement, ni au Directoire, ni dans les douze communes qui avaient succédé à la grande commune d'autrefois. Fouché fit ensuite afficher des placards, pour inviter les citoyens à l'ordre et au repos, et leur assurer qu'on travaillait dans ce moment à sauver la république de ses périls.

Ces mesures réussirent complétement. L'autorité du général Bonaparte fut reconnue partout, bien que le conseil des Anciens n'eût pas agi constitutionnellement en la lui conférant. Ce conseil, en effet, pouvait bien ordonner la translation, mais ne pouvait pas nommer un chef suprême de la force armée. Moreau se rendit au Luxembourg, et le bloqua avec cinq cents hommes. Le commandant de la garde directoriale, Jubé, obéissant sur-le-champ aux ordres qu'il venait de recevoir, fit monter sa troupe à cheval, et quitta le Luxembourg pour se rendre aux Tuileries. Pendant ce temps, les trois directeurs, Moulins, Gohier et Barras, étaient dans une cruelle perplexité. Moulins et Gohier s'apercevant enfin de la conjuration qui leur avait échappé, s'étaient rendus dans l'appartement de Barras pour lui demander s'il voulait tenir ferme avec eux, et former la majorité. Le voluptueux directeur était dans le bain, et apprenait à peine ce que Bonaparte faisait dans Paris. « Cet homme, s'écria-t-il avec une expression grossière, nous a tous trompés. » Il promit de s'unir à ses collègues, car il promettait toujours, et il envoya son secrétaire Bottot aux Tuileries pour aller à la découverte. Mais à peine Gohier et Moulins l'eurent-ils quitté, qu'il tomba dans les mains de Bruix et de M. de Talleyrand. Il n'était pas difficile de lui faire sentir l'impuissance à laquelle il était réduit, et l'on n'avait pas à craindre qu'il voulût succomber glorieusement en défendant la Constitution directoriale. On lui promit repos et fortune, et il consentit à donner sa démission. On lui avait rédigé une lettre qu'il signa, et que MM. de Talleyrand et Bruix se hâtèrent de porter à Bonaparte. Dès cet instant, Gohier et Moulins firent pour parvenir auprès de lui des efforts inutiles, et apprirent qu'il venait de se démettre. Réduits à eux seuls, n'ayant plus le droit de délibérer, ils ne savaient quel parti prendre, et ils voulaient cependant remplir loyalement leurs devoirs envers la Constitution de l'an III. Ils résolurent donc de se rendre à la commission des inspecteurs, pour demander à leurs deux collègues, Sieyès et Ducos, s'ils voulaient se réunir à eux pour reconstituer la majorité, et promulguer du moins le décret de translation. C'était là une triste ressource. Il n'était pas possible de réunir une force armée, et de venir lever un étendard contraire à celui de Bonaparte; dès lors il était inutile d'aller aux Tuileries, affronter Bonaparte au milieu de son camp et de toutes ses forces.

Ils s'y rendirent cependant, et on les y laissa aller. Ils trouvèrent Bonaparte entouré de Sieyès, de Ducos, d'une foule de députés et d'un nombreux état-major. Bottot, le secrétaire de Barras, venait d'être fort mal accueilli. Bonaparte, élevant la voix, lui avait dit: « Qu'a-t-on fait de cette France que « j'avais laissée si brillante? J'avais laissé la « paix, j'ai retrouvé la guerre; j'avais laissé « des victoires, j'ai retrouvé des revers; j'avais « laissé les millions de l'Italie, j'ai retrouvé « partout des lois spoliatrices et la misère. « Que sont devenus cent mille Français que « je connaissais, tous mes compagnons de « gloire? Ils sont morts!... » L'envoyé Bottot s'était retiré atterré; mais dans ce moment la démission de Barras était arrivée et avait calmé le général. Il dit à Gohier et à Moulins qu'il était satisfait de les voir; qu'il comptait sur leur démission, parce qu'il les croyait trop bons citoyens pour s'opposer à une révolution inévitable et salutaire. Gohier répondit avec force qu'il ne venait avec son collègue Moulins que pour travailler à sauver la république. « Oui, repartit Bonaparte, la sauver, et avec quoi?... avec les moyens de la Constitution, qui croule de toutes parts? — Qui vous a dit cela? répliqua Gohier; des personnes qui n'ont ni le courage ni la volonté de marcher avec elle. » Une altercation assez vive s'engagea entre Gohier et Bonaparte.

Dans ce moment, on apporta un billet au général. Il contenait l'avis d'une grande agitation au faubourg Saint-Antoine. « Général Moulins, dit Bonaparte, vous êtes parent de Santerre? — Non, répondit Moulins, je ne suis pas son parent, mais son ami. — J'apprends, ajouta Bonaparte, qu'il remue dans les faubourgs; dites-lui qu'au premier mouvement je le fais fusiller. » Moulins répliqua avec force à Bonaparte, qui lui répéta qu'il ferait fusiller Santerre. L'altercation continua avec Gohier. Bonaparte lui dit en finissant : « La république est en péril; il faut la sauver... *je le veux*. Sieyès et Ducos ont donné leur démission; Barras vient de donner la sienne. Vous êtes deux, isolés, impuissants, vous ne pouvez rien; je vous engage à ne pas résister. » Gohier et Moulins répondirent qu'ils ne déserteraient pas leur poste. Ils retournèrent au Luxembourg, où ils furent dès ce moment consignés, séparés l'un de l'autre, et privés de toute communication par les ordres de Bonaparte transmis à Moreau. Barras venait de partir pour sa terre de Gros-Bois, escorté par un détachement de dragons.

Il n'y avait donc plus de pouvoir exécutif! Bonaparte avait seul la force dans les mains. Tous les ministres étaient réunis auprès de lui, à la commission des inspecteurs. Tous les ordres partaient de là, comme du seul point où il existât une autorité organisée. La journée s'acheva avec assez de calme. Les patriotes formaient de nombreux conciliabules, proposaient des résolutions désespérées, mais sans croire à la possibilité de les exécuter, tant on redoutait l'ascendant de Bonaparte sur les troupes.

Le soir on tint conseil à la commission des inspecteurs. L'objet de ce conseil était de convenir, avec les principaux membres des Anciens, de ce qu'on ferait le lendemain à Saint-Cloud. Le projet arrêté avec Sieyès était de proposer l'ajournement des Conseils avec un consulat provisoire. Cette proposition présentait quelques difficultés. Beaucoup de membres des Anciens, qui avaient contribué à rendre le décret de translation, s'effrayaient maintenant de la domination du parti militaire. Ils n'avaient pas cru que l'on songeât à créer une dictature au profit de Bonaparte et de ses deux associés; ils auraient voulu seulement que l'on composât autrement le Directoire, et, malgré l'âge de Bonaparte, ils auraient consenti à le nommer directeur. Ils en firent la proposition. Mais Bonaparte répondit, d'un ton décidé, que la Constitution ne pouvait plus marcher, qu'il fallait une autorité plus concentrée, et surtout un ajournement de tous les débats politiques qui agitaient la république. La nomination de trois consuls et la suspension des Conseils jusqu'au 1er ventôse furent donc proposées. Après une discussion assez longue, ces mesures furent adoptées. On choisit Bonaparte, Sieyès et Ducos pour consuls. Le projet fut rédigé et dut être proposé le lendemain matin à Saint-Cloud. Sieyès, connaissant parfaitement les mouvements révolutionnaires, voulait qu'on arrêtât dans la nuit quarante des meneurs des Cinq-Cents. Bonaparte ne le voulut pas, et eut à s'en repentir.

La nuit fut assez tranquille. Le lendemain matin, 19 brumaire (10 novembre), la route de Saint-Cloud était couverte de troupes, de voitures et de curieux. Trois salles avaient été préparées au château : l'une pour les Anciens, l'autre pour les Cinq-Cents, la troisième pour la commission des inspecteurs et pour Bonaparte. Les préparatifs devaient être achevés à midi, mais ils ne purent l'être avant deux heures. Ce retard manqua de devenir funeste aux auteurs de la révolution nouvelle. Les députés des deux Conseils se promenaient dans les jardins de Saint-Cloud, et s'entretenaient ensemble, avec une extrême vivacité. Ceux des Cinq-Cents, irrités d'avoir été déportés en quelque sorte par ceux des Anciens, avant même qu'ils pussent prendre la parole, leur demandaient naturellement ce qu'ils voulaient, ce qu'ils projetaient pour la journée. « Le gouvernement est décomposé, leur disaient-ils; eh bien, soit; nous convenons qu'il faut le recomposer, et qu'il en a besoin. Voulez-vous, au lieu d'hommes ineptes et sans renommée, y porter des hommes imposants? voulez-vous y porter Bonaparte?... quoiqu'il n'ait pas l'âge requis, nous y consentons encore. » Ces questions pressantes embarrassaient les Anciens. Il fallait convenir qu'on voulait autre chose, et qu'on avait le

projet d'un renversement de Constitution. Quelques-uns d'entre eux firent des insinuations à ce sujet; mais elles furent mal accueillies. Les Anciens, déjà effrayés la veille de ce qui s'était passé à la commission des inspecteurs, furent ébranlés tout à fait en voyant la résistance qui se manifestait dans les Cinq-Cents. Dès ce moment, les dispositions du Corps législatif parurent douteuses, et le projet de révolution fut très-compromis. Bonaparte était à cheval à la tête de ses troupes; Sieyès et Ducos avaient une chaise de poste, attelée de six chevaux, qui les attendait à la grille de Saint-Cloud. Beaucoup d'autres personnages en avaient aussi, se disposant, en cas d'échec, à prendre la fuite. Sieyès, du reste, montra dans toute cette scène un rare sang-froid et une grande présence d'esprit. On craignait que Jourdan, Augereau et Bernadotte ne vinssent parler aux troupes. On donna l'ordre de sabrer le premier individu qui se présenterait pour les haranguer, représentant ou général, n'importe.

La séance des deux Conseils s'ouvrit à deux heures. Dans les Anciens, des réclamations s'élevèrent de la part des membres qui n'avaient pas été convoqués la veille pour assister à la discussion sur le décret de translation. Ces réclamations furent écartées, puis on s'occupa d'une notification aux Cinq-Cents, pour leur apprendre que le Conseil était en majorité et prêt à délibérer. Aux Cinq-Cents, la délibération commença autrement. Le député Gaudin, qui avait mission de Sieyès et de Bonaparte d'ouvrir la discussion, parla d'abord des dangers que courait la république, et proposa deux choses : premièrement, de remercier les Anciens d'avoir transféré le Corps législatif à Saint-Cloud, et secondement, de former une commission chargée de faire un rapport sur les dangers de la république, et sur les moyens de pourvoir à ces dangers. Si cette proposition avait été adoptée, on avait un rapport tout préparé, et l'on eût proposé le consulat provisoire et l'ajournement. Mais à peine le député Gaudin a-t-il achevé de parler, qu'un orage épouvantable éclate dans l'assemblée. Des cris violents retentissent; on entend de toutes parts : « A bas les dictateurs, point de dictature, vive la Constitution. — La Constitution ou la mort! s'écrie Delbrel... Les baïonnettes ne nous effrayent pas, nous sommes libres ici. » Ces paroles sont suivies de nouveaux cris. Quelques députés furieux répètent en regardant le président Lucien : « Point de dictature, à bas les dictateurs! » A ces cris insultants, Lucien prend la parole. « Je sens trop, dit-il, la dignité de président pour souffrir plus longtemps les menaces insolentes de certains orateurs; je les rappelle à l'ordre. » Cette injonction ne les calme pas, et les rend plus furieux. Après une longue agitation, le député Grandmaison propose de prêter serment à la Constitution de l'an III. La proposition est aussitôt accueillie. On demande de plus l'appel nominal. L'appel nominal est aussi adopté. Chaque député vient à son tour prêter serment à la tribune, aux cris et aux applaudissements de tous les assistants. Lucien est obligé lui-même de quitter le fauteuil, pour prêter le serment qui ruine les projets de son frère.

Les événements prenaient une tournure dangereuse. Au lieu de nommer une commission pour écouter des projets de réforme, les Cinq-Cents prêtaient un serment de maintenir ce qui existait, et les Anciens ébranlés étaient prêts à reculer. C'était une révolution manquée. Le danger était imminent. Augereau, Jourdan, les patriotes influents, étaient à Saint-Cloud, attendant le moment favorable pour ramener les troupes de leur côté. Bonaparte et Sieyès arrêtent sur-le-champ qu'il faut agir, et ramener à soi la masse flottante. Bonaparte se décide à se présenter aux deux Conseils à la tête de son état-major. Il rencontre Augereau, qui d'un ton railleur lui dit : « Vous voilà dans une jolie position! — Les affaires étaient en bien plus mauvais état à Arcole, » lui répond Bonaparte; et il se rend à la barre des Anciens. Il n'avait point l'habitude des assemblées. Parler pour la première fois en public est embarrassant, effrayant même pour les esprits les plus fermes, et dans les circonstances les plus ordinaires. Au milieu de pareils événements, et pour un homme qui n'avait jamais paru à une tribune, ce devait être bien plus difficile encore.



Paris. — J. Claye, imp. Furne et Cᵉ, éditeurs.

Bonaparte aux Cinq-Cents. (Page 794.)

Bonaparte, fort ému, prend la parole, et d'une voix entrecoupée, mais forte, dit aux Anciens : « Citoyens représentants, vous n'êtes « point dans des circonstances ordinaires, « mais sur un volcan. Permettez-moi quel- « ques explications. Vous avez cru la répu- « blique en danger ; vous avez transféré le « Corps législatif à Saint-Cloud ; vous m'avez « appelé pour assurer l'exécution de vos « décrets ; je suis sorti de ma demeure pour « vous obéir, et déjà on nous abreuve de ca- « lomnies, moi et mes compagnons d'armes : « on parle d'un nouveau Cromwell, d'un « nouveau César. Citoyens, si j'avais voulu « d'un tel rôle, il m'eût été facile de le « prendre au retour d'Italie, au moment du « plus beau triomphe, et lorsque l'armée et « les partis m'invitaient à m'en emparer. Je « ne l'ai pas voulu alors, je ne le veux pas « aujourd'hui. Ce sont les dangers seuls de « la patrie qui ont éveillé mon zèle et le « vôtre. » Bonaparte fait ensuite, toujours d'une voix émue, le tableau de la situation dangereuse de la république, déchirée par tous les partis, menacée d'une nouvelle guerre civile dans l'Ouest et d'une invasion

vers le Midi. « Prévenons, ajoute-t-il, tant de « maux ; sauvons les deux choses pour les« quelles nous avons fait tant de sacrifices, la « liberté et l'égalité... — Parlez donc aussi « de la Constitution ! » s'écrie le député Linglet. Cette interruption déconcerte un instant le général ; mais bientôt il se remet, et d'une voix entrecoupée il répond : « De Constitu« tion ! vous n'en avez plus. C'est vous qui « l'avez détruite, en attentant, le 18 fructi« dor, à la représentation nationale, en annu« lant, le 22 floréal, les élections populaires, « et en attaquant, le 30 prairial, l'indépen« dance du gouvernement. Cette Constitution « dont vous parlez, tous les partis veulent la « détruire. Ils sont tous venus me faire con« fidence de leurs projets, et m'offrir de les « seconder. Je ne l'ai pas voulu ; mais, s'il le « faut, je nommerai les partis et les hommes. « — Nommez-les, s'écrient alors les oppo« sants, nommez-les, demandez un comité « secret. » Une longue agitation succède à cette interruption. Bonaparte reprend enfin la parole, et peignant de nouveau l'état où la France est placée, engage les Anciens à prendre des mesures qui puissent la sauver. « Environné, dit-il, de mes frères d'armes, « je saurai vous seconder. J'en atteste ces « braves grenadiers, dont j'aperçois les « baïonnettes, et que j'ai si souvent conduits « à l'ennemi ; j'en atteste leur courage, nous « vous aiderons à sauver la patrie. Et si « quelque orateur, ajoute Bonaparte d'une « voix menaçante, si quelque orateur, payé « par l'étranger, parlait de me mettre hors « la loi, alors j'en appellerais à mes compa« gnons d'armes. Songez que je marche ac« compagné du dieu de la fortune et du dieu « de la guerre. »

Ces paroles audacieuses étaient un avis pour les Cinq-Cents. Les Anciens les accueillirent très-bien, et parurent ramenés par la présence du général. Ils lui accordèrent les honneurs de la séance.

Bonaparte, après avoir réchauffé les Anciens, songe à se rendre aux Cinq-Cents, pour essayer de leur imposer. Il s'avance suivi de quelques grenadiers ; il entre, mais il les laisse derrière lui au bout de la salle. Il avait à parcourir la moitié de l'enceinte pour arriver à la barre. A peine est-il arrivé au milieu que des cris furieux partent de toutes parts. « Quoi ! s'écrient une foule de voix, des soldats ici ! des armes ! Que veut-on ?... A bas le dictateur ! à bas le tyran ! » Un grand nombre de députés s'élancent au milieu de la salle, entourent le général, lui adressent les interpellations les plus vives : « Quoi ! lui dit-on, c'est pour cela que vous avez vaincu ?... Tous vos lauriers sont flétris... Votre gloire s'est changée en infamie. Respectez le temple des lois. Sortez, sortez ! » Bonaparte est confondu au milieu de la foule qui le presse. Les grenadiers qu'il avait laissés à la porte accourent, repoussent les députés, et le saisissent au milieu du corps. On dit que dans ce tumulte des grenadiers reçurent des coups de poignard qui lui étaient destinés. Le grenadier Thomé eut ses vêtements déchirés. Il est très-possible que dans le tumulte ses vêtements aient été déchirés, sans qu'il y eût là des poignards. Il est possible aussi que des poignards fussent dans plus d'une main. Des républicains qui croyaient voir un nouveau César, pouvaient s'armer du fer de Brutus, sans être des assassins. Il y a une grande faiblesse à les en justifier. Quoi qu'il en soit, Bonaparte est emporté hors de la salle. On dit qu'il était troublé, ce qui n'est pas plus étonnant que la supposition des poignards. Il monte à cheval, se rend auprès des troupes, leur dit qu'on a voulu l'assassiner, que ses jours ont été en péril, et est accueilli partout par les cris de *vive Bonaparte !*

Dans ce moment l'orage continue, plus violent que jamais, dans l'assemblée, et se dirige contre Lucien. Celui-ci déploie une fermeté et un courage rares. « Votre frère est un tyran, lui dit-on ; en un jour il a perdu toute sa gloire. » Lucien cherche en vain à le justifier. « Vous n'avez pas voulu, dit-il, l'entendre. Il venait vous expliquer sa conduite, vous faire connaître sa mission, répondre à toutes les questions que vous ne cessez d'adresser depuis que vous êtes réunis. Ses services méritaient du moins qu'on lui donnât le temps de s'expliquer. — Non, non, à bas le tyran ! s'écrient les patriotes furieux. Hors la loi ! ajoutent-ils, hors la loi ! » Ce mot était terrible, il avait perdu Robespierre. Prononcé

contre Bonaparte, il pouvait peut-être faire hésiter les troupes et les détacher de lui. Lucien, avec courage, résiste à la proposition de mise hors la loi, et demande auparavant qu'on écoute son frère. Il lutte longtemps au milieu d'un tumulte épouvantable. Enfin, déposant sa toque et sa toge : « Misérables, s'écrie-t-il, vous voulez que je mette hors la loi mon propre frère ! je renonce au fauteuil, et je vais me rendre à la barre pour défendre celui qu'on accuse. »

Dans ce moment, Bonaparte entendait du dehors la scène qui se passait dans l'assemblée. Il craignait pour son frère ; il envoie dix grenadiers pour l'arracher de la salle. Les grenadiers entrent, trouvent Lucien au milieu d'un groupe, le saisissent par le bras en lui disant que c'est par ordre de son frère, et l'entraînent hors de l'enceinte. C'était le moment de prendre un parti décisif. Tout était perdu si l'on hésitait. Les moyens oratoires de ramener l'assemblée étant devenus impossibles, il ne restait que la force. Il fallait hasarder un de ces actes audacieux devant lesquels hésitent toujours les usurpateurs. César hésita en passant le Rubicon, Cromwell en fermant le parlement. Bonaparte se décide à faire marcher les grenadiers sur l'assemblée. Il monte à cheval avec Lucien, et parcourt le front des troupes. Lucien les harangue. « Le conseil des Cinq-Cents est dissous, leur dit-il ; c'est moi qui vous le déclare. Des assassins ont envahi la salle des séances, et ont fait violence à la majorité ; je vous somme de marcher pour la délivrer. » Lucien jure ensuite que lui et son frère seront les défenseurs fidèles de la liberté. Murat et Leclerc ébranlent alors un bataillon de grenadiers, et le conduisent à la porte des Cinq-Cents. Ils s'avancent jusqu'à l'entrée de la salle. A la vue des baïonnettes, les députés poussent des cris affreux, comme ils avaient fait à la vue de Bonaparte ; mais un roulement de tambours couvre leurs cris. *Grenadiers, en avant!* s'écrient les officiers. Les grenadiers entrent dans la salle, et dispersent les députés, qui s'enfuient, les uns par les couloirs, les autres par les fenêtres. En un instant la salle est évacuée, et Bonaparte reste maître de ce déplorable champ de bataille.

La nouvelle est portée aux Anciens, qui en sont remplis d'inquiétude et de regrets. Ils n'avaient pas souhaité un pareil attentat. Lucien se présente à leur barre et vient justifier sa conduite à l'égard des Cinq-Cents. On se contente de ses raisons, car que faire dans une pareille situation ?... Il fallait en finir et remplir l'objet qu'on s'était proposé. Le conseil des Anciens ne pouvait pas décréter à lui seul l'ajournement du Corps législatif et l'institution du consulat. Le conseil des Cinq-Cents était dissous ; mais il restait une cinquantaine de députés, partisans du coup d'État. On les réunit, et on leur fait rendre le décret, objet de la révolution qu'on venait de faire. Le décret est ensuite porté aux Anciens, qui l'adoptent vers le milieu de la nuit. Bonaparte, Roger-Ducos, Sieyès, sont nommés consuls provisoires, et revêtus de toute la puissance exécutive. Les Conseils sont ajournés au 1er ventôse prochain. Ils sont remplacés par deux commissions de vingt-cinq membres chacune, prises dans les Conseils, et chargées d'approuver les mesures législatives que les trois consuls auront besoin de prendre. Les consuls et les commissions sont chargés de rédiger une Constitution nouvelle.

Telle fut la révolution du 18 brumaire, jugée si diversement par les hommes, regardée par les uns comme l'attentat qui anéantit l'essai de notre liberté, par les autres comme un acte hardi, mais nécessaire, qui termina l'anarchie. Ce qu'on en peut dire, c'est que la révolution, après avoir pris tous les caractères, monarchique, républicain, démocratique, prenait enfin le caractère militaire, parce qu'au milieu de cette lutte perpétuelle avec l'Europe, il fallait qu'elle se constituât d'une manière solide et forte. Les républicains gémissent de tant d'efforts infructueux, de tant de sang inutilement versé pour fonder la liberté en France, et ils déplorent de la voir immolée par l'un des héros qu'elle avait enfantés. En cela le plus noble sentiment les trompe. La révolution, qui devait nous donner la liberté, et qui a tout préparé pour que nous l'ayons un jour, n'était pas et ne devait pas être elle-même la liberté. Elle devait être une grande lutte contre l'ancien ordre de choses. Après l'avoir vaincu en France, il

fallait qu'elle le vainquît en Europe. Mais une lutte si violente n'admettait pas les formes et l'esprit de la liberté. On eut un moment de liberté sous la Constituante, et il fut court; mais quand le parti populaire devint menaçant au point d'intimider tous les esprits; quand il envahit les Tuileries au 10 août; quand au 2 septembre il immola tous ceux qui lui donnaient des défiances; quand au 21 janvier il obligea tout le monde à se compromettre avec lui en trempant les mains dans le sang royal; quand il obligea, en août 93, tous les citoyens à courir aux frontières, ou à livrer leur fortune; quand il abdiqua lui-même sa puissance, et la remit à ce grand comité de salut public, composé de douze individus, y avait-il, pouvait-il y avoir liberté? Non; il y avait un violent effort de passions et d'héroïsme; il y avait cette tension musculaire d'un athlète qui lutte contre un ennemi puissant. Après ce moment de danger, après nos victoires, il y eut un instant de relâche. La fin de la Convention et le Directoire présentèrent des moments de liberté. Mais la lutte avec l'Europe ne pouvait être que passagèrement suspendue. Elle recommença bientôt; et au premier revers les partis se soulevèrent tous contre un gouvernement trop modéré, et invoquèrent un bras puissant. Bonaparte, revenant d'Orient, fut salué comme souverain, et appelé au pouvoir. On dira vainement que Zurich avait sauvé la France. Zurich était un accident, un répit; il fallait encore Marengo et Hohenlinden pour la sauver. Il fallait plus que des succès militaires, il fallait une réorganisation puissante à l'intérieur de toutes les parties du gouvernement, et c'était un chef politique plutôt qu'un chef militaire dont la France avait besoin.

Le 18 et le 19 brumaire étaient donc nécessaires. On pourrait seulement dire que le 20 fut condamnable, et que le héros abusa du service qu'il venait de rendre. Mais on répondra qu'il venait achever une tâche mystérieuse, qu'il tenait, sans s'en douter, de la destinée, et qu'il accomplissait sans le vouloir. Ce n'était pas la liberté qu'il venait continuer, car elle ne pouvait pas exister encore; il venait, sous les formes monarchiques, continuer la révolution dans le monde; il venait la continuer en se plaçant, lui plébéien, sur un trône; en conduisant le pontife à Paris pour verser l'huile sacrée sur un front plébéien; en créant une aristocratie avec des plébéiens, en obligeant les vieilles aristocraties à s'associer à son aristocratie plébéienne; en faisant des rois avec des plébéiens; en recevant dans son lit la fille des Césars, et en mêlant un sang plébéien à l'un des sangs les plus vieux de l'Europe; en mêlant enfin tous les peuples, en répandant les lois françaises en Allemagne, en Italie, en Espagne; en donnant des démentis à tant de prestiges, en ébranlant, en confondant tant de choses. Voilà quelle tâche profonde il allait remplir; et pendant ce temps la nouvelle société allait se consolider à l'abri de son épée, et la liberté devait venir un jour. Elle n'est pas venue, elle viendra. J'ai décrit la première crise qui en a préparé les éléments en Europe; je l'ai fait sans haine, plaignant l'erreur, révérant la vertu, admirant la grandeur, tâchant de saisir les profonds desseins de la Providence dans ces grands événements, et les respectant dès que je croyais les avoir saisis.

FIN DU LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME ET DERNIER.

TABLE DES SOMMAIRES.

LIVRE VINGT ET UNIÈME.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC. — Résultat des dernières exécutions contre les partis ennemis du gouvernement. — Décret contre les ex-nobles. — Abolition des ministères. — Efforts du comité de salut public pour concentrer tous les pouvoirs dans sa main. — Abolition des sociétés populaires, excepté celle des Jacobins. — La convention déclare, au nom du peuple français, la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. — L'Europe au commencement de l'année 1794. — Préparatifs de guerre. — Politique de Pitt. — État de nos armées de terre et de mer. — Ouverture de la campagne ; occupation des Pyrénées et des Alpes. — Opérations dans les Pays-Bas. — Victoire de Turcoing. — Fin de la guerre de la Vendée. — Commencement de la guerre des chouans. — Désastres de Saint-Domingue. — Perte de la Martinique. 3

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

DOMINATION DE ROBESPIERRE. — Travaux administratifs du comité. — Loi des finances. — Capitalisation des rentes viagères. — État des prisons. — Domination de Robespierre. — La secte de la *mère de Dieu*. — Fête à l'Être suprême. — Loi du 22 prairial réorganisant le tribunal révolutionnaire. — Terreur extrême. — Grandes exécutions à Paris. — Missions de Lebon, Carrier et Maignet. — Noyades dans la Loire. 35

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

NEUF THERMIDOR. — Opérations de l'armée du Nord. — Prise d'Ypres. — Bataille de Fleurus. — Occupation de Bruxelles. — Derniers jours de la terreur. — Journées des 8 et 9 thermidor ; supplice de Robespierre, Saint-Just, etc. — Révocation de la loi du 22 prairial ; arrestation de Fouquier-Tinville, Lebon, Rossignol, et autres ; suspension du tribunal révolutionnaire ; élargissement des suspects. — Montagnards et thermidoriens. — État des finances, du commerce et de l'agriculture. — Explosion de la poudrière de Grenelle. — Rapport sur l'état de la France. — Restes de Marat transportés au Panthéon. 67

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

LA CHOUANNERIE. — Reddition de Condé, Valenciennes, Landrecies et le Quesnoy. — Découragement des coalisés. — Batailles de l'Ourthe et de la Roër. — Passage de la Meuse. — Occupation de toute la ligne du Rhin. — Guerre des chouans. — Puisaye. — Hiver de l'an III. — Réformes administratives. — Nouvelles mœurs. — Parti thermidorien ; la *jeunesse dorée*. — Salons de Paris. — Violences du parti révolutionnaire. — Procès de Carrier. — Agitation dans Paris. — Clôture du club des Jacobins. — Rentrée des députés emprisonnés après le 31 mai. — Supplice de Carrier. — Poursuites contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère. 119

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

CONQUÊTE DE LA HOLLANDE. — Guerre sur le Rhin. Prise de Nimègue. — Conquête de la Hollande par Pichegru. — Victoires aux Pyrénées. — Fin de la campagne de 1794. — La Prusse et d'autres puissances coalisées demandent la paix. — État de la Vendée et de la Bretagne ; Puisaye en Angleterre. — Hoche négocie avec les chefs vendéens. 156

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

INSURRECTION DU 12 GERMINAL. — Réouverture des salons, réunions savantes; écoles primaires, centrales, normale, de droit et de médecine; décrets relatifs au commerce, à l'industrie, à l'administration de la justice et des cultes. — Disette de l'an III. — Destruction des bustes de Marat. — Insurrection du 12 germinal. — Déportation de Barère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Vadier. — Troubles dans le Midi 175

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

PAIX DE BALE. — Négociations de Bâle. — Paix avec la Hollande et la Prusse. — Politique de l'Autriche. — Paix avec la Toscane. — Négociations avec la Vendée et la Bretagne. — Soumission de Charette. — Stofflet continue la guerre. — Politique de Hoche pour la pacification de l'Ouest. — Première pacification de la Vendée. — Pitt. — Préparatifs de la coalition. 206

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

RÉACTION THERMIDORIENNE. — Massacre dans les prisons, à Lyon. — Décrets contre les émigrés et sur l'exercice du culte. — Questions financières. — Vente des biens nationaux. — Insurrection du 1er prairial an III. Envahissement de la Convention. Assassinat de Féraud. — Arrestation et exécution de Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy, Soubrany, Bourbotte et autres. — Désarmement des patriotes. 227

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

QUIBERON. — Situation des armées, vers le milieu de l'an III. — Projets de trahison de Pichegru. — État de la Vendée et de la Bretagne. — Quiberon. — Destruction de l'armée royaliste par Hoche. — Paix avec l'Espagne. — Passage du Rhin par les armées françaises. 256

LIVRE TRENTIÈME.

TREIZE VENDÉMIAIRE. — Rentrée des émigrés. — Constitution directoriale, de l'an III, et décrets des 5 et 13 fructidor. — Révolte des sections de Paris; 13 vendémiaire. — Clôture de la Convention nationale. 284

LIVRE TRENTE ET UNIÈME.

DIRECTOIRE. — Installation du Corps législatif et du Directoire. — Détresse des finances. — Perte des lignes de Mayence. — Reprise des hostilités en Bretagne et en Vendée. — Emprunt forcé. — La fille de Louis XVI rendue aux Autrichiens en échange des représentants livrés par Dumouriez. — Armistice conclu sur le Rhin. — Opérations de l'armée d'Italie. — Expédition de l'Ile-Dieu. — Derniers efforts de Charette. — Résultats de la campagne de 1795. 310

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME

PACIFICATION DE LA VENDÉE. — Travaux administratifs du Directoire. — Fête anniversaire du 21 janvier. — Retour de Beurnonville, Quinette, Camus, Bancal, Lamarque et Drouet, livrés à l'ennemi par Dumouriez. — Mécontentement des jacobins. — Ministère de la police. — Nouvelles mœurs. — Conspiration de Babeuf. — Plans du Directoire. Pacification de la Vendée; mort de Stofflet et de Charette. 341

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

CASTIGLIONE. — Campagne de 1796. — Conquête du Piémont et de la Lombardie par Bonaparte. — Batailles de Montenotte, Millesimo. — Passage du pont de Lodi. — Opérations militaires dans le Nord. — Passage du Rhin par Jourdan et Moreau. — Bataille de Radstadt et d'Ettlingen. — Positions sur l'Adige et sur le Danube. — Embarras financiers — Attaque du camp de Grenelle par les jacobins. — Projet d'une expédition en Irlande. — Négociations en Italie. — Arrivée de Wurmser sur l'Adige; victoires de Lonato et de Castiglione. 364

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

ARCOLE ET RIVOLI. — Opérations sur le Danube; bataille de Neresheim. — Marche de Bonaparte sur la Brenta; batailles de Roveredo, Bassano et Saint-Georges; retraite de Wurmser. — Retour de Jourdan sur le Mein; bataille de Wurtzbourg; retraite de Moreau. — Combinaisons de Pitt; il négocie avec le Directoire; lord Malmesbury à Paris. — Paix avec Naples et Gênes; négociations infructueuses avec le pape; déchéance du duc de Modène; fondation de la république Cispadane. — Mission de Clarke à Vienne. — Nouveaux efforts de l'Autriche en Italie. — Bataille d'Arcole. — Rupture des négociations avec le cabinet anglais. — Expédition d'Irlande. — État des finances. — Capitulation de Kehl. — Victoires de Rivoli et de la Favorite; prise de Mantoue. 424

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

LÉOBEN. — Situation du gouvernement. — Caractères des directeurs, Barras, Carnot, Rewbell, Letourneur et Larévellière-Lépaux. — Club de Clichy. — Élections de l'an v. — Bonaparte marche contre les États romains; il traite avec le pape. — Passage du Tagliamento. Combat de Tarwis. — Révolution dans les États de Venise. — Passage des Alpes Juliennes par Bonaparte. — Marche sur Vienne. — Préliminaires de paix à Léoben. — Passage du Rhin. 481

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

CONFÉRENCES DE LILLE. — Massacres de Vérone. — Chute de la république de Venise. — Situation embarrassante de l'Angleterre après les préliminaires de paix avec l'Autriche; conférences de Lille. — Élections de l'an v. — Élection de Barthélemy au Directoire en remplacement de Letourneur. — Rentrée des prêtres et des émigrés. — Concentration de troupes autour de Paris. — Lutte des Conseils avec le Directoire. — Projet de loi sur la garde nationale. — Fête à l'armée d'Italie. — Augereau est mis à la tête des forces de Paris. — Négociations pour la paix avec l'Empereur. — Conférences de Lille avec l'Angleterre. 523

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

DIX-HUIT FRUCTIDOR. — Plaintes des Conseils sur la marche des troupes. — Influence de Mme de Staël. — Coup d'État du 18 fructidor. — Envahissement des deux Conseils par la force armée. — Déportation de cinquante-trois députés et de deux directeurs. — Nomination de Merlin (de Douai) et de François de Neufchâteau en remplacement des deux directeurs déportés. — Révélations tardives et disgrâce de Moreau. — Mort de Hoche. 577

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

CAMPO-FORMIO. — Rupture des conférences de Lille. — Conférences d'Udine. — Travaux de Bonaparte en Italie; fondation de la république Cisalpine. — Traité de Campo-Formio. — Retour de Bonaparte à Paris. — Projet d'une descente en Angleterre. — Congrès de Rastadt. — Révolution en Hollande, à Rome et en Suisse. — Élections de l'an vi. — Nomination de Treilhard au Directoire. — Expédition d'Égypte. 603

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE. — Départ de Toulon. — Conquête de Malte. — Départ pour l'Égypte. — Débarquement à Alexandrie. — Marche sur le Caire. — Combat de Chébreïss. — Bataille des Pyramides. — Occupation du Caire. — Travaux administratifs de Bonaparte en Egypte. — Bataille navale d'Aboukir. 647

LIVRE QUARANTIÈME.

COALITION DE 1799. — Effets de l'expédition d'Égypte en Europe. — Déclaration de guerre de la Porte. — Efforts de l'Angleterre pour former une nouvelle coalition. — Conférences avec l'Autriche à Seltz. Progrès des négociations de Rastadt. — Disposition générale à la guerre. Loi sur la conscription. — Reprise des hostilités. — Conquête du royaume de Naples par Championnet. — Abdication du roi de Piémont. — Préparatifs militaires. — Levée de 200 mille conscrits. — Invasion des Grisons. — Combat de Pfullendorf. — Bataille de Stokach. — Retraite de Jourdan. — Opérations militaires en Italie. — Bataille de Magnano. — Assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. 671

LIVRE QUARANTE ET UNIÈME.

TRENTE PRAIRIAL. — Élections de l'an VII. — Sieyès est nommé directeur en remplacement de Rewbell. — Masséna réunit le commandement des armées d'Helvétie et du Danube. — Arrivée de Souwarow en Italie. Schérer transmet le commandement à Moreau. — Bataille de Cassano. Retraite de Moreau au delà du Pô et de l'Apennin. — Bataille de la Trebbia. — Révolution du 30 prairial. 715

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

NOVI. — Formation du nouveau Directoire. — Levée de toutes les classes de conscrits. — Emprunt forcé de cent millions. — Loi des otages. — Reprise des opérations militaires en Italie; bataille de Novi, mort de Joubert. — Débarquement des Anglo-Russes en Hollande. 741

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

MONT THABOR ET ZURICH. — Suite des opérations de Bonaparte en Égypte. Conquête de la haute Égypte par Desaix; bataille de Sédiman. — Expédition de Syrie; prise du fort d'El-Arisch et de Jaffa; bataille du mont Thabor; siége de Saint-Jean-d'Acre. — Retour en Égypte; bataille d'Aboukir. — Départ de Bonaparte pour la France. — Opérations en Europe. Victoire de Zurich; la France sauvée. — Défaite et capitulation des Anglo-Russes; évacuation de la Hollande. 758

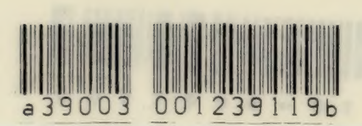
LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

DIX-HUIT BRUMAIRE. — Retour de Bonaparte; enthousiasme qu'il inspire. — 18 brumaire. — Renversement de la Constitution de l'an III: institution du Consulat provisoire. . . . . 77[illegible]

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

PARIS — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.




a39003 001239119b